

ИИВ.

ПРОВ. 1954

BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

TOME IV (1927-1928)



PUBLIÉ PAR

PAUL GRAINDOR ET HENRI GRÉGOIRE

PARIS

Edouard CHAMPION
Quai Malaquais

LIÈGE

VAILLANT-CARMANNE
Place St-Michel, 4

1929

1729

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

к. 11

BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

TOME IV (1927-1928)



PUBLIÉ PAR

PAUL GRAINDOR ET HENRI GRÉGOIRE

PARIS

Edouard CHAMPION
Quai Malaquais

LIÈGE

VAILLANT-CARMANNE
Place St-Michel, 4

1929

IMPRIMÉ EN BELGIQUE

ΚΑΡΟΛΟΥ ΔΙΕΙΗΛ
ΤΟΥ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΥ ΥΠΑΤΟΥ
ΤΗΣ ΚΑΘ' ΗΜΑΣ ΕΠΙΣΤΗΜΗΣ
ΤΟΥ ΚΟΣΜΗΕΑΝΤΟΣ ΚΑΙ ΦΩΤΙΕΑΝΤΟΣ
ΤΗΝ ΒΑΣΙΛΙΑΔΑ ΤΩΝ ΠΟΛΕΩΝ
ΠΟΛΛΑ ΤΑ ΕΤΗ

Remarques sur deux chartes byzantines de Patmos.

Dans le précieux recueil de documents byzantins publié par Miklosich et Müller sous le titre : *Acta et diplomata graeca medii aevi*, on trouve au tome VI le cartulaire du monastère de Patmos, fondé, comme on sait, par le moine Christodoulos vers la fin du XI^e siècle, sous le règne d'Alexis Comnène. J'ai remarqué, dans trois des actes de ce cartulaire, des erreurs de lecture commises par les éditeurs. Elles n'ont été jusqu'ici, à ma connaissance, relevées par personne ; elles ont échappé à Chalandon, le plus récent historien d'Alexis Comnène ; elles n'ont point été signalées par Dölger, qui publie en ce moment avec tant de soin les regestes des actes émis par les empereurs byzantins (1). Il n'est point cependant, je pense, inutile de les faire remarquer.

A la page 44 du tome VI des *Acta*, on trouve le chrysobulle par lequel l'empereur Alexis Comnène fait donation de l'île de Patmos à Christodoulos, et exempte des charges et impôts auxquels elles sont soumises les terres qui composent cette donation. A la suite de cet acte, et datant comme lui d'avril 1088, on lit un ordre impérial, un *πιπτάκιον*, adressé à un des bureaux de l'administration des finances, le *σέχρετον τῶν οὐκειακῶν* (2) et prescrivant de transcrire sur les registres du bureau l'acte de donation. Je remarque en passant — car cela a quelque intérêt pour la diplomatie byzantine, encore

(1) DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, 2 Teil, *Regesten von 1025-1204*. Au numéro 1147 (p. 38), DÖLGER indique bien la mission confiée au protoproèdre et ἐπὶ τῶν δεήσεων Choïrosphaktès, mais il ne corrige pas le texte, ni ne mentionne l'erreur de lecture. Les deux ordres impériaux dont il sera question plus loin sont analysés sous les numéros 1148 et 1151 sans remarque spéciale.

(2) Sur ce service, cf. DÖLGER, *Beiträge zur Gesch. d. byz. Finanzverwaltung*, pp. 43-45.

assez peu étudiée — que, tandis que l'acte de donation est scellé d'un sceau d'or, le *πιττάκιον* est scellé plus simplement d'un sceau de cire (*Acta*, VI, 49), et que c'est le procédé habituel dans la correspondance de l'empereur avec les agents de l'administration (*Acta*, VI, 53, 56, 58).

Dans cet ordre impérial, Alexis Comnène rappelle qu'aux termes du chrysobulle ⁽¹⁾, les charges et impôts qui frappent les terres données à Christodoulos devront être rayés à l'encre rouge (*διὰ κινναβάρεως*) sur les registres du cadastre, οἱ ces terres sont inscrites avec les charges qu'elles ont à acquitter ⁽²⁾ et que calcul sera fait des sommes que le trésor cessera de ce fait de percevoir ⁽³⁾. Le soin de cette double opération est confié à un haut fonctionnaire, que l'acte désigne — tel du moins qu'il est publié par Miklosich et Müller — par les mots : *χειρὶ τοῦ πρώτου προέδρου Κωνσταντινουπόλεως καὶ ἐπὶ τῶν δεήσεων, τοῦ οἰκείου ἀνθρώπου αὐτῆς* (= τῆς βασιλείας μου).

Pour quiconque connaît le mécanisme de l'administration byzantine et les règles de la titulature des fonctionnaires, cette formule apparaîtra absolument inadmissible et certainement inexacte. On ne rencontre dans aucun texte un fonctionnaire portant le nom de premier proèdre de Constantinople. Le terme de protoproèdre — car il faut corriger *τοῦ πρωτοπροέδρου*, en un seul mot, au lieu de *τοῦ πρώτου προέδρου* ⁽⁴⁾ — désigne, non pas un emploi, mais un titre fréquemment conféré, à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, à des personnages importants de la cour ou de l'administration ⁽⁵⁾. On sait d'autre part qu'un fonctionnaire byzantin est, en règle constante, toujours désigné par une double mention, celle du titre qu'il porte dans la hiérarchie nobiliaire, celle de la fonction qu'il remplit. Le chef du bureau des requêtes (*ἐπὶ τῶν δεήσεων*) nommé dans l'ordre impérial portait

⁽¹⁾ Cf. *Acta*, VI, 45.

⁽²⁾ Cf. sur le cadastre byzantin, DÖLGER, *loc. cit.*, pp. 96 sqq.

⁽³⁾ Sur la façon dont se faisaient ces radiations, cf. DÖLGER, *Beiträge*, p. 103, notes 4 et 5.

⁽⁴⁾ C'est la lecture que l'on trouve au reste dans le chrysobulle (*Acta*, VI, 45) pour désigner notre personnage : et c'est la lecture exacte.

⁽⁵⁾ Cf. DIEHL, *De la signification du titre de proèdre à Byzance* (Mélanges Schlumberger, I, pp. 114-116).

nécessairement un titre avant l'indication de sa charge. Ce titre est ici celui de protoproèdre.

Le personnage en question est donc protoproèdre et ἐπὶ τῶν δεήσεων. Mais que faire alors du mot Κωνσταντινουπόλεως ? La correction apparaît évidente. Il serait en effet assez extraordinaire que le personnage auquel l'empereur confia une mission aussi importante demeurât anonyme ; et en effet il ne l'est point. Il faut lire certainement : χεῖρὶ τοῦ πρωτοπροέδρου Κωνσταντίνου καὶ ἐπὶ τῶν δεήσεων. On verra tout à l'heure comment on peut expliquer les six lettres qui ont été lues πόλεως. 11

La correction proposée se justifie par deux autres textes des *Acta*, où la même erreur de lecture se retrouve. C'est d'abord un ordre impérial daté de mai 1088 adressé également au σέκρετον τῶν οικειακῶν ; Alexis Comnène, faisant droit à une requête de Christodoulos, ordonne que confirmation lui soit officiellement remise de la radiation d'impôts prescrite ; et naturellement il est fait mention de nouveau du personnage qui a procédé à cette opération en ces termes : χεῖρὶ τοῦ πρώτου προέδρου Κωνσταντινουπόλεως καὶ ἐπὶ τῶν δεήσεων τοῦ Χοιροσφάκτου ⁽¹⁾, et la même formule se retrouve, plus correctement lue sur un point, dans le chrysobulle, où l'on trouve : χεῖρὶ τοῦ πρωτοπροέδρου Κωνσταντινουπόλεως καὶ ἐπὶ τῶν δεήσεων τοῦ Χοιροσφάκτου τοῦ οικείου ἀνθρώπου τῆς βασιλείας μου ⁽²⁾. On sait que, dans les formules qui désignent un personnage byzantin, le nom de famille est toujours placé à la fin, après les titres : c'est le cas ici pour le nom de famille de notre personnage, Choïrosphaktès. Mais il serait bien singulier qu'à côté du nom de famille son prénom ne fût pas mentionné. Il y a donc tout lieu, dans les deux passages cités comme dans le précédent, de lire Κωνσταντίνου au lieu de Κωνσταντινουπόλεως et on peut conclure, je crois, avec certitude que, dans les trois actes en discussion, il s'agit d'un personnage, nommé Constantin Choïrosphaktès, protoproèdre et chef du bureau des requêtes.

Ce Constantin Choïrosphaktès n'est point au reste un incon-

⁽¹⁾ *Acta*, VI, 53.

⁽²⁾ *Acta*, VI, 45.

nu (1). On a de lui un sceau qui montre qu'il était, probablement avant 1078, préteur de l'Hellade et du Péloponèse (2). A cette date de 1078, on le voit envoyé en ambassade auprès du prétendant Nicéphore Bryenne, et l'historien Nicéphore Bryenne, qui rapporte le fait, dit qu'il avait alors le titre de proèdre et que c'était « un homme de grand sens, éloquent, et doué de toutes les qualités qui font un homme politique(3) », et on voit aussi qu'il était dès ce moment fort avant dans la confiance d'Alexis Comnène, alors domestique des scholes d'Occident. En 1082, celui-ci, devenu empereur, envoya Constantin Choïrosphaktès en ambassade auprès de Henri IV, empereur d'Allemagne, pour obtenir l'alliance de ce prince contre Robert Guiscard (4); il était alors protoproèdre et occupait la charge de Κατεπάνω τῶν ἀξιωματῶν (5). Il n'est donc nullement surprenant qu'il fût en 1088 à la tête d'un des bureaux principaux de la chancellerie, et qu'Alexis le nommât son homme, son fidèle (οἰκεῖος ἄνθρωπος). Il appartenait d'ailleurs à une ancienne famille de l'aristocratie byzantine, probablement originaire du Péloponèse. Ducange a noté, parmi les ancêtres de notre personnage, Léon Choïrosphaktès, patrice, qui vers 915 fut envoyé par Léon VI en ambassade chez le tzar bulgare Syméon, un autre Léon Choïrosphaktès, patrice et chef des excubiteurs qui vivait dans la première moitié du XI^e siècle (6); on cite également Eustratios Choïrosphaktès, magistros et protoasecretis, qui fut en 1071 tué à la bataille de Mantzikert (7), d'autres encore

(1) MORDTMANN, dans ses *Plombs byzantins de la Grèce et du Péloponèse*, (*Rev. archéol.*, 1877, II, p. 48) a rassemblé les textes où il est question de lui. Cf. CHALANDON, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*, p. 69.

(2) MORDTMANN, *loc. cit.*; SCHLUMBERGER, *Sigillographie byzantine*, 188, 686.

(3) Nicéphore BRYENNE, IV, 2 (éd. Bonn, p. 130).

(4) Anne COMNÈNE, *Alexiade*, III, 10 (éd. Reifferscheid, t. I, pp. 120-121). Il semble que DOLGER (*Regesten*, n° 1077) fasse deux personnes distinctes de l'ambassadeur Choïrosphaktès nommé par Anne Comnène et du protoproèdre Constantin nommé dans la lettre impériale comme chargé de remettre à l'empereur Henri IV de l'argent et des cadeaux. Chalandon a bien vu, selon moi, qu'il s'agit de la même personne.

(5) Sur cette charge, voir la note, assez obscure, de DUCANGE, dans Anne COMNÈNE, éd. Bonn, pp. 489-490. MORDTMANN identifie à tort (*loc. cit.*) cette charge de κατεπάνω avec celle de préteur d'Hellade et du Péloponèse.

(6) Anne COMNÈNE, éd. Bonn, II, p. 488.

(7) Michel ATTALIAE, p. 167.

dont nous avons les sceaux ⁽¹⁾ et qui furent également investis de hautes fonctions.

Il reste à expliquer comment a pu s'introduire dans l'édition de Miklosich et Müller la fausse lecture **Κωνσταντινουπόλεως**. Les documents conservés aux archives du couvent de Patmos, d'après lesquels le texte des *Acta* est édité, sont, pour le chrysobulle, l'original du XI^e siècle, pour les deux **πιττάκια**, des copies anciennes des originaux ; les éditeurs ne les ont point directement examinés, ils les ont publiés d'après les copies de Jean Sakkelion, bibliothécaire du couvent. On pourrait supposer que, dans les copies anciennes des deux **πιττάκια**, quelque erreur de lecture s'est glissée ; mais comme le chrysobulle original porte, d'après les *Acta*, la même leçon **Κωνσταντινουπόλεως**, il faut vraisemblablement attribuer la triple erreur au transcripteur moderne des trois documents. Comme je n'ai pu, naturellement, vérifier sur les originaux la leçon exacte ⁽²⁾, je ne puis proposer ici qu'une hypothèse. On peut supposer qu'après **Κωνσταντινου** il y a un mot indiquant un autre emploi ; il n'est pas rare, en effet, à l'époque des Comnènes, qu'un même fonctionnaire cumule deux fonctions. On en trouve des exemples dans les signatures mêmes des actes dont je parle, où on rencontre un Basile, protovestiarque, juge du velum et grand chartulaire **τῶν οἰκειακῶν**, un Nicolas, magistros, juge du velum et notaire impérial de la **σακέλλη**, un George, magistros, juge du velum et chef de la **σακέλλη** impériale, etc. ⁽³⁾. On peut supposer aussi, plus simplement, que le mot **Κωνσταντινου** s'achève par un trait, qui a fait croire au transcripteur qu'il y avait là l'indication de quelque abréviation. L'examen des originaux permettrait de résoudre le problème ; mais quelle que soit la solution, l'erreur de lecture semble certaine et elle devait être signalée : d'abord, parce qu'elle se rencontre dans un ouvrage apprécié et souvent consulté, ensuite, parce que la correction ajoute quelque chose au *cursus honorum* d'un personnage connu du XI^e siècle, mais surtout parce qu'il ne faudrait point qu'on vit quelque jour, dans une étude sur l'administration

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, 636.

(2) Voir sur ce point la note qui termine cet article.

(3) *Acta*, VI, 49-50, 54-55.

byzantine, surgir, sur la foi de Miklosich et Müller, un premier proèdre de Constantinople, qui ne devrait son existence qu'à une lecture inexacte.

P.-S. — Je publie le texte de cette étude tel que je l'ai écrit pour une communication faite à l'Académie des Inscriptions. Mais je dois à l'obligeance de M. Dölger, qui a, dans un récent voyage, examiné les actes des archives de Patmos, quelques indications précises, qui confirment pleinement mon hypothèse et ma correction. L'original du chrysobulle d'Alexis, incomplet au début, ne contient pas le passage en discussion ; mais, dans une copie ancienne qui en existe, on lit nettement :
) τοῦ πρωτοπροέδρου Κωνσταντίνου καὶ ἐπὶ τῶν δεήσεων τοῦ Χοιροσφάκτου et la même lecture se rencontre dans les quatre expéditions, adressées chacune à l'un des bureaux intéressés de la chancellerie impériale, du *πιττάκιον* publié à la page 49 des *Acta* et dont il reste des copies datant probablement du XIII^e siècle. Dans tous ces documents, le mot *πρωτοπροέδρου* est, selon l'usage, écrit *απροέδρου*, et le nom *Κωνσταντίνου*, selon l'usage aussi, est écrit sous la forme abrégée *Κων*, surmontée des deux lettres *ᾱν*. Après le nom ainsi abrégé, il ne se trouve rien dans les textes d'où on ait pu tirer *πόλεως*, et on ne comprend pas comment Sakkelion a pu commettre une telle erreur de lecture sur une abréviation aussi usuelle d'un prénom connu. Ainsi le problème est résolu, et il faut rayer définitivement le premier proèdre de Constantinople de l'administration byzantine où il risquait de prendre place.

Charles DIEHL.

La Date du typikon de Tzimiscès pour le Mont Athos.

C'est au cours de la lutte du protaton contre la nouvelle grande laure et contre son premier higoumène, le fameux S. Athanase, que Tzimiscès édicta le typikon qui devait régler la situation des communautés monacales de l'Athos. A cette époque, la plupart des petits couvents de l'Athos étaient pauvres et tous ressortissaient à la juridiction du prote. La grande laure, au contraire, fut fondée, richement dotée et léguée à son ami Athanase par le général Nicéphore Phocas, qui allait bientôt monter sur le trône, et elle obtint de son protecteur le précieux privilège dont jouissait, dès l'époque de Basile I^{er}, la communauté athonienne elle-même, c'est-à-dire l'autonomie complète vis-à-vis de toute autorité laïque ou ecclésiastique, par conséquent elle échappait à la surveillance du prote et était placée sous la tutelle directe des empereurs. Tant que le puissant Phocas régna, le protaton dut, bon gré mal gré, souffrir qu'Athanase achevât la construction de la laure, l'ornât somptueusement et la peuplât de plusieurs centaines de frères. Sa laure « princière » formait ainsi un état à part au sein de la monarchie spirituelle du prote. Mais, sitôt Phocas assassiné et remplacé par Tzimiscès, cette tolérance forcée ne tarda pas à faire place à une offensive acharnée contre Athanase et son monastère indépendant. Enfin, les querelles s'étant changées en conflits graves, le parti conservateur composé des moines des petits couvents, se groupa autour du prote. Croyant le moment venu pour tenter un coup mortel, les conservateurs décidèrent de solliciter l'intervention de l'empereur Tzimiscès qui avait tué Phocas, le protecteur de la laure. A cet effet, on délégua, à Constantinople, le prote en personne, appelé Athanase lui aussi, et un autre père athonien très connu, le moine Paul. Le nouveau souverain les reçut et écouta leurs plaintes.

Ils rapportèrent que l'higoumène Athanase, par ses empiètements sur les droits d'autrui, provoquait, depuis longtemps, des rixes et des scandales et qu'ils avaient fait de vains efforts pour trouver un accommodement capable de rétablir la paix. Tzimiscès envoya au Mont Athos le moine (higoumène) de Stoudion, Euthyme, chargé non seulement d'examiner et d'arranger le différend, mais encore de donner aux moines de l'Athos, d'accord avec eux, un nouveau règlement qui fit disparaître les irrégularités nuisibles à la vie monastique pure. En une semaine passée sur place, Euthyme s'acquitta merveilleusement de sa double tâche. Il fit accepter par les deux Athanase une formule de paix qui ne reconnaissait que Satan comme vaincu. Ayant ainsi ménagé la susceptibilité des supérieurs, il réussit non seulement à réconcilier le protaton avec la grande laure, mais encore à éclaircir la situation pour une foule de laures « princières » autonomes, grecques ou même étrangères, érigées plus tard au Mont Athos. Le nouveau règlement, accepté par les pères athoniens et sanctionné par Tzimiscès, permit à Euthyme de redresser, dans la communauté athonienne, la vertu monastique et l'ordre ruinés par les abus qu'y avaient engendrés l'agglomération toujours croissante de monastères et de moines, et surtout le bouleversement causé par la fondation de la grande laure.

Le règlement d'Euthyme, appelé *typikon* de Tzimiscès depuis que cet empereur l'eut adopté et publié sous forme d'édit-loi, s'est conservé, jusqu'à nos jours, dans l'original des archives du protaton, appelé « (parchemin de) bouc », et dans plusieurs copies de date récente, contenues dans divers manuscrits de l'Athos. Il a été édité plusieurs fois, mais toujours d'après ces copies parce que l'original n'a jamais été montré aux savants ⁽¹⁾.

(1) La moins satisfaisante de ces éditions est celle que nous possédons dans l'ouvrage du moine du couvent de S. Paul, S. KALLIGAS, Ἀθωνιάς, ἡτοῦ σύντομος περιγραφή τοῦ Ἀγίου Ὁρους, Mont Athos, 1863 (plutôt Smyrne après 1870), p. 42 sqq. L'éditeur, peu critique, paraît avoir utilisé une mauvaise copie (à S. Paul ?). Meilleures sont les éditions de PORPH. USPENSKIJ, *Istoria Athona III* (en russe), Kiev 1877, p. 265 sqq., faite d'après une copie qu'inséra dans son traité sur les origines de la vie monastique au Mont Athos, un moine anonyme du couvent athonien de Philothée, au début du XIX^e siècle; et de PH. MEYER, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athos-Klöster*, Leipzig 1894, p. 141 sqq., exécutée avec l'aide de deux copies que M. trouva au Mont Athos dans la laure d'Iviron et dans la cellule de la S. Tri-

On s'accorde à dater le typikon de l'année 972, et cela, en se fondant uniquement sur la plus mauvaise de nos éditions. En effet, on y lit entre la fin du texte du typikon et les signatures de l'empereur et des membres de l'assemblée athonienne, l'indication chronologique suivante : « En 6480 », ce qui couvre l'espace de temps entre le 1^{er} septembre 971 et le 31 août 972 (1).

Mais il me semble que cette date ne mérite pas du tout la confiance générale dont elle jouit. L'éditeur en question l'a vraisemblablement transcrite, comme le reste du document, de la copie mauvaise et tardive dont il s'est servi pour son édition. Or, il est difficile de croire que l'auteur de la copie ait puisé cette indication dans l'original, car, à l'époque récente de la copie en question, l'original avait déjà souffert, précisément à l'endroit portant la date, de l'endommagement que le moine Philothéite, cité plus haut, y constata au début du XIX^e siècle (2). Il nous est donc permis de supposer que la mention de l'année 6480 n'est qu'une conjecture de quelque copiste tardif, perpétuée jusque dans la copie dont s'est servi l'éditeur dont nous venons de parler, et même ailleurs, par exemple dans une des notes ajoutées à la copie du moine Philothéite précité (3).

Cependant, certains manuscrits nous offrent une autre tradition d'après laquelle le typikon de Tzimiscès serait antérieur à 972. Ainsi le moine de Philothée, dans le titre de sa copie, prétend (sans tenir compte des assertions contradictoires citées plus haut) que la publication du typikon a eu lieu vers l'an 970 du Sauveur, pendant la deuxième ou la troisième année du règne de Jean Tzimiscès » (4). D'autre part, la même chrono-

nité, et avec mise à profit de l'édition de Kalligas, mais sans connaissance de celle d'Uspenskij. Ajoutons encore l'édition de G. SMYRNAKÈS, Τὸ Ἅγιον Ὅρος, Athènes 1903, p. 293 sqq.

(1) S. KALLIGAS, *op. cit.*, p. 42 sqq., reproduit par PH. MEYER, *op. cit.* p. 150, dans l'appareil critique au-dessous du texte : (Athonias) ἐν ἔτει ςυτ'.

(2) PORPH. USPENSKIJ, *op. cit.*, p. 275 : Ἡ χρονολογία τούτου τοῦ τυπικοῦ διεφθαρμένη καὶ ἀκατάληπτος.

(3) PORPH. USPENSKIJ, *op. cit.*, p. 276 au-dessous du texte : Τὸ τυπικὸν γέγονεν εἰς θ

(4) PORPH. USPENSKIJ, *op. cit.*, p. 265 : Πρῶτον τυπικὸν... γεγονὸς περὶ τὸ 970 Σωτήριον ἔτος, τὸ δεῦτερον ἢ τρίτον ἔτος τῆς βασιλείας Ἰωάννου Τζιμισγῆ.

logie résulte encore d'une note du Philothéite dans sa copie du typikon de Constantin IX Monomaque, où il est dit que ce typikon, daté du mois de septembre 1045 (6554), 14^e indication, a été publié soixante-seize ans après celui de Tzimisès (1). Bien plus, la date de ce dernier typikon se trouve en un cas (à savoir dans une copie contenue dans un manuscrit du couvent athonien de Koutloumous) reculée jusqu'en 967, quand Tzimisès n'avait pas encore renversé Phocas, à Byzance (2).

Il ne manque pas d'arguments très persuasifs, en faveur de la théorie qui date le typikon de Tzimisès d'une période antérieure à 972.

En premier lieu, le typikon est évidemment antérieur à un acte de Tzimisès cité dans la règle de S. Athanase pour sa grande laure (3). Il s'agit d'une chrysobulle par laquelle Tzimisès, tout en confirmant et en augmentant même la donation annuelle assurée par Phocas à la laure, sanctionnait la charte de son prédécesseur au sujet de l'autonomie de ce monastère « princier » (4). Il est évident que Tzimisès n'aurait jamais délivré une telle chrysobulle à S. Athanase, avant d'avoir consulté sur ce point l'autorité « communale » de l'Athos, c'est-à-dire le protaton. Or, celui-ci n'y aurait jamais consenti avant sa réconciliation avec Athanase et avec sa grande laure, réconciliation qui n'eut lieu qu'au moment où Euthyme fit accepter le contenu du typikon de Tzimisès par l'assemblée athonienne. Mais, s'il en est ainsi, le typikon lui-même doit être antérieur à la règle de S. Athanase qui fait allusion à la chrysobulle de Tzimisès. Bien plus, nous avons même une preuve directe d'une étroite parenté entre le typikon de Tzimisès et la règle et S. Athanase. En effet, certains passages de ces deux documents se ressemblent d'une manière si frappante qu'il est difficile d'y voir un parallélisme fortuit ;

(1) PORPH. USPENSKIJ, *op. cit.*, p. 277 : 'Από τὸν καιρὸν ὅπου ἔγινε τὸ πρῶτον τυπικὸν ἄχρι τοῦ παρόντος ἐπέρασαν 76 ἔτη.

(2) PORPH. USPENSKIJ, *op. cit.*, p. 324 : ἐπὶ τῶν ἡμερῶν Τζιμισχῆ, τὸ 6475 (967) ἔτος, μετὰ παρέλευσιν 79 χρόνων, ὅτε ἔγινε τὸ δευτέρου τυπικόν, τὸ 6554 ἔτος.

(3) Voyez l'édition de cette règle dans PH. MEYER, *op. cit.*, pp. 102 sqq.

(4) PH. MEYER, *op. cit.*, pp. 114, 33 sqq.

ce sont plutôt des échos du typikon général du Mont Athos dans la règle spéciale de la grande laure ⁽¹⁾.

Or, cette règle de S. Athanase est généralement datée du début du règne de Tzimiscès, soit en 970 ⁽²⁾. C'est donc à cette date qu'il faut rapporter et le typikon de Tzimiscès pour le Mont Athos et sa chrysobulle pour la grande laure.

Notre conclusion s'accorde parfaitement avec la chronologie des événements des premières années du règne de Tzimiscès : en décembre 969, cet empereur arracha la vie et le trône à Phocas et au printemps 971, il commença, en Bulgarie, une expédition contre les Russes. Entretemps, en 970, il s'occupait des querelles des moines de l'Athos et publia le typikon qui porte son nom.

D. ANASTASIEVIĆ.

⁽¹⁾ Voici quelques-unes de ces ressemblances : PH. MEYER, *op. cit.*, p. 118, 21 sq. (règle d'Ath.) avec p. 146, 23 sqq. (typ. de Tz.); p. 118, 33 sqq. avec p. 147, 5 sqq.; p. 119, 19 sqq. avec p. 143, 31 sqq.; peut-être encore p. 116, 25 avec p. 146, 7.

⁽²⁾ PH. MEYER, *op. cit.*, p. 273.

Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople ⁽¹⁾.

(Suite).

III. — La légende de Léon l'Isaurien, incendiaire de l'Université de Constantinople.

D'après un grand nombre de chroniques, Léon l'Isaurien aurait essayé de gagner les professeurs de l'Université impériale à sa politique iconoclaste. Devant leur résistance, il aurait fait entasser des matériaux inflammables autour de l'édifice où ils enseignaient, puis aurait brûlé en même temps le palais de l'Université, les professeurs qui y enseignaient et la bibliothèque qui y avait été rassemblée. Bien que le récit de cet événement extraordinaire traîne encore dans un grand nombre d'ouvrages, il a paru à bon droit suspect à plusieurs historiens ⁽²⁾.

I. — COMMENT SE PRÉSENTE LA TRADITION

Le fait le plus grave est le silence des sources contemporaines. Pas un seul des adversaires des iconoclastes, saint Jean Damascène, Nicéphore dans sa chronique, les papes dans leur correspondance, les hagiographes ne parlent de cet événement et il est bien étonnant que les ennemis de Léon III n'aient pas saisi cette occasion d'exploiter contre lui un acte aussi criminel. Le plus ancien témoignage, celui de Théophane, date environ d'un siècle après l'événement.

⁽¹⁾ Voir *Byzantion* III, 1926, pp. 72-94. (Cette étude a été lue au 2^e Congrès des Études Byzantines, tenu à Belgrade, avril 1927).

⁽²⁾ Parmi les dernières études citons celles de REIN (*Ann. Acad. Finn. Helsingfors*, 1919) et FUCHS (*Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, *Byzantin. Archiv.*, VIII, 1926).

Théophane, éd. de Boor, p. 405, 11 ss. :

ὥστε καὶ τὰ παιδευτήρια σβεσθῆναι καὶ τὴν εὐσεβῆ παιδευσιν τὴν ἀπὸ τοῦ ἐν ἀγίοις Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου καὶ μέχρι νῦν κρατήσασαν ἤς καὶ μετὰ ἄλλων πολλῶν καλῶν καθαιρέτης ὁ σαρακηνόφρων οὗτος Ἀέων γέγονεν. 1

« Il alla jusqu'à tarir l'enseignement des écoles et la science sacrée qui avait régné jusqu'alors depuis saint Constantin le Grand : de cette science ainsi que de beaucoup d'autres biens ce Sarrasin de Léon se fit le destructeur ».

Mais dans ce texte un peu vague il n'est pas question d'incendie, et si cet incendie avait été un fait réel, il est bien étonnant que Théophane l'ait passé sous silence. Le renseignement n'en est pas moins important. Théophane nous apprend que Léon III a désorganisé des écoles qui existaient depuis Constantin le Grand. La réforme iconoclaste a donc été accompagnée d'une crise du haut enseignement que nous connaissons mal.

Le premier témoignage précis que nous possédons sur l'incendie se trouve dans la vie de Germain, patriarche de Constantinople, écrite au début du IX^e siècle (1). Les renseignements abondants donnés dans cet ouvrage sur la situation de l'école près de la Citerne impériale, sur le nombre des professeurs, la nature de leur enseignement, les négociations de Léon l'Isaurien avec eux, etc., ont été reproduits dans la Chronique de Georges le Moine (2) à l'époque de la régence de Theodora, qui y est mentionnée.

La *Patria Constantinoupoleos*, écrite vers 995, ajoute pas mal de détails à ces récits (3) et en diffère sur certains points. Son auteur donne le nom de l'édifice, l'*Oclagone*.

Toutes les chroniques postérieures rappellent l'événement en résumant et parfois en développant le récit de Georges le Moine :

Skylitzes (après Cedrenum, 795, P. G. 121, 871), 2^e moitié XI^e s.

Zonaras, XV, 3 (entre 1118-1143).

(1) Ed. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS. *Anecdota hellenica*, Constantinople 1884, I, et FUCHS, *Bayerische Blätter für Gymnasialschulwesen*, 1923.

(2) GEORGII MONACHI, IV, éd. de Boor, II, 742.

(3) ANON. BANDURI, *Imper. Orient.*, I, p. 12.

Michel Glycas (vers 1170-80), Ann. IV, 281 (P. G. 158, 524).
Manassès, P. G. 127, 382.

Ephraïm (vers 1263), P. G. 143, 76.

La légende se déforme de plus en plus et Manassès confond la bibliothèque incendiée par Léon l'Isaurien avec celle qui brûla sous Zénon en 476, et où se trouvait la célèbre édition d'Homère sur une peau de serpent.

II. — CLASSIFICATION DES TÉMOIGNAGES

L'analyse des renseignements donnés par ces différents textes nous permet de remonter à trois sources indépendantes, que nous désignerons par A, B, C.

A. *Théophane*, le plus près de l'événement, mais témoignage le plus vague.

B. *Patria Const.*, tradition tirée d'une étude topographique.

C. *Vita Germani*. Récit le plus complet et le plus précis, reproduit par C' = Georges le Moine.

Tous les autres chroniqueurs n'ont fait que copier, résumer ou amplifier ces textes. Leur témoignage est négligeable. Essayons d'analyser et de classer les renseignements fournis par les trois sources originales.

III. — EXAMEN DES TÉMOIGNAGES

1^o *Situation topographique de l'édifice*. — A ne donne aucun détail. C parle d'un palais magnifique situé près de la Citerne dite impériale, non loin des Chalcostrateia. B précise le nom de l'édifice, l'Octagone aux huit portiques en forme d'arcades, Τὸ δὲ Τετραδίσιον ὀκτάγωνόν ἐστιν εἰς δ' Ἰσταντοστοαὶ ὀκτώ, ἤγουν καμαροειδεῖς τόποι. Une variante indique : près de Chalcé. Mais nous connaissons exactement la situation de l'Octagone par la Chronique Pascale (P. G. 92, 880), qui mentionne l'incendie qui l'a détruit au cours de la sédition Nika, en 532. L'Octagone se trouvait entre la Basilique des Peaussiers et le portique public de la Regia, « εἰς μέσον τῆς Βασιλικῆς τῶν Γουναρίων καὶ τοῦ δημοσίου ἐμβόλου τῆς Ῥηγίας ».

Le portique public de la Regia désigne la Basilique judiciaire impériale, dont la cour fut dotée par Justinien de la

vaste citerne, dite Citerne Impériale, appelée aujourd'hui *Jere Batan Seraï*. Le portique des Peaussiers faisait partie de cet ensemble de bazars, *Argyroprateia*, *Chalcoprataia*, qui occupaient l'espace entre Sainte-Sophie et le Forum de Constantin (1).

En somme, bien que C ne donne pas le nom de l'édifice, il s'accorde avec B pour le placer près de la Citerne Impériale (*Jere Batan Seraï* actuel), c'est-à-dire dans le voisinage du Palais Impérial, mais en dehors de son enceinte.

2^o *Personnel*. — Aucun détail dans A. B parle de « maîtres instruits dans toutes les sciences », *διδάσκαλοι πάσης γραφῆς* « que les empereurs appelaient à l'occasion à faire partie de leur conseil et il ne se faisait rien d'important sans qu'ils eussent été consultés ». Une variante remarquable appelle l'établissement *διδασκαλεῖον οἰκουμενικόν*, c'est-à-dire Université. A la fin de son récit, B ajoute un détail surprenant qui ne figure pas d'ailleurs dans tous les manuscrits et qui nous est parvenu dans deux leçons différentes :

Anon. Banduri : *κατέκαυσεν αὐτούς ἅμα τοῖς οἰκήμασι, δεκαεξ ὄντας σχήματι μοναχούς.*

Cod. Colbertinus : *αὐτούς καὶ τοὺς ἐκεῖσε ὄντας δέκα ἐξ μοναχούς.* D'après la première leçon les professeurs étaient au nombre de seize et portaient l'habit monastique. D'après la seconde, avec les professeurs furent brûlés seize moines qui se trouvaient dans cet édifice. Cette seconde leçon paraît préférable, puisqu'au début du récit le nombre des professeurs n'a pas été précisé.

C au contraire donne ce nombre. Il y avait, conformément à une règle ancienne, *κατὰ τύπον ἀρχαῖον* un *maître œcuménique* (*οἰκουμενικὸς διδάσκαλος*) et douze disciples dirigeant l'enseignement (*ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ ἑτέρους μαθητὰς αὐτοῦ καὶ συλλήπτορας προύχοντας ἄνδρας τὸν ἀριθμὸν ιβ'*). Ils recevaient des subventions impériales, *βασιλικὰς διαίτας*. Ils avaient une bibliothèque. Détail commun avec B : les empereurs les consultaient et ne prenaient aucune mesure sans demander leur avis, *ὧν οἱ βασιλεῖς ἄνευ βουλῆν ἢ γνώμην οὐκ ἐθέσπιζον*. Cette expression de *θεσπιζω* qui s'applique à la promulgation des lois impériales semblerait indiquer que parmi ces maîtres se trouvaient des juristes.

(1) MORDTMANN. *Constantinople*, p. 4, 66-67.

3^o *Nature de l'enseignement.* — Les trois sources s'accordent à indiquer un enseignement universel. L'établissement est bien conçu comme une Université, au sens moderne du mot.

A, il est vrai, emploie l'expression ambiguë : τὴν εὐσεβῆ παιδευσιν, où l'on a voulu voir la théologie. B se contente de dire qu'ils enseignaient toutes les sciences, διδάσκαλοι πάσης γραφῆς. C' explique qu'ils s'occupaient de toutes les connaissances et s'appliquaient à l'exégèse des dogmes religieux, πᾶσαν ἐπιστήμην μετερχομένους καὶ τὰ ἐκκλησιαστικά κρατύνοντας δόγματα.

C précise : ἅπασαν γυνῶσιν τῆς τε θύραθεν καὶ τῆς καθ' ἡμᾶς φιλοσοφίας, *la science de la porte*, c'est-à-dire la science profane et la *philosophie de chez nous*, c'est-à-dire la théologie.

Nous ferons remarquer le caractère étrange de ce renseignement. La théologie proprement dite ne paraît pas, en effet, avoir été enseignée à l'Université impériale, même lorsque les écoles étaient placées sous la surveillance du patriarche, ainsi que le montre la description faite par Mesarités de l'école installée aux Saints-Apôtres, vers 1200.

4^o *Circonstances de la destruction.* — A mentionne la destruction des écoles sans en indiquer les circonstances. Les récits de B et C coïncident dans les grands lignes, mais C est le seul à donner un récit détaillé. « Cette bête féroce (Léon) les ayant fait venir voulut les persuader d'accepter sa doctrine impie. Mais comme ils refusaient et lui faisaient plutôt honte de son impiété, il les fit entraîner honteusement et enfermer dans le local même de leur école. Ceci fait, à la nuit, ce dragon sauvage envoie des vigiles et des hommes cruels et leur ordonne d'assembler des tas de bois et, après y avoir mis le feu, de brûler ces hommes avec leurs demeures, leurs livres et tout ce qu'ils possédaient. Ceci ayant été accompli, ils furent tous brûlés entièrement ». Cette abondance de détails sent l'amplification oratoire et l'on songe aux textes hagiographiques du même temps. C'est le même style, ce sont les mêmes procédés littéraires.

5^o *Durée de cette institution.* — A la rattache à la tradition de Constantin : il s'agirait donc de l'Université fondée par

Constantin et réorganisée au Capitole par Théodose II en 425. C se contente de dire qu'elle était organisée *κατὰ τύπον ἀρχαῖον*. B précise qu'elle était installée à l'Octagone depuis 414 ans et fut détruite la dixième année du règne de Léon.

C'est donc en 587, sous Maurice, qu'elle serait passée du Capitole à l'Octagone. Aucune autre source ne donne ce renseignement. Dans une étude sur l'Université du V^e au IX^e siècle, Schemmel (1) suppose que dans le Prologue de l'Histoire de Théophylacte de Simokatta, la Philosophie racontant qu'elle a été chassée du *portique impérial*, τῆς βασιλέως στοᾶς ἐξωστρακίσθην, (2) puis rappelée au Palais à l'avènement d'Héraclius, fait allusion à une mesure de Phocas, qui aurait fermé l'Université. Héraclius aurait au contraire assuré sa réouverture en rappelant la Philosophie auprès de lui.

Fuchs (3) admet non seulement comme Schemmel que ce prologue fait allusion à une restauration de l'Université par Héraclius (la dernière restauration en date avant la catastrophe de 726), mais s'autorisant d'un passage du texte, fait honneur au patriarche Sergius de cette restauration : « Pour la première fois le patriarche intervient dans l'enseignement ».

Or, si nous examinons le texte qu'y voyons-nous ? Dans son prologue Théophylacte suppose un dialogue entre la Philosophie et l'Histoire. La première raconte qu'elle a été chassée du portique impérial. « Peu après les Héraclides me sauvèrent, rétablirent l'état, effacèrent le sacrilège commis, par nos maîtres et m'installèrent dans la demeure impériale et je fais retentir le palais de la musique du vieux langage attique. Voilà comment mes affaires ont été rétablies. Et toi, quel a été ton sauveur ? »

Avant d'aller plus loin, nous constatons que ce prologue est bien une allusion directe aux troubles qui marquèrent le règne de Phocas et au raffermissement de l'empire par Héraclius. Mais rappeler la Philosophie au palais n'implique nullement la restauration d'un établissement universitaire. Le croire, c'est ajouter au texte ce qu'il ne dit pas. La seule

(1) SCHEMSEL. *Die Hochschule von Konstantinopel vom V. bis IX. Jahrhundert*. Berlin 1912.

(2) THÉOPHYLACTE Simokattés, éd. de Boor, pp. 20-21.

(3) *Op. cit.*, p. 8-9.

conclusion possible, c'est qu'Héraclius a rappelé dans ses co. seils les hommes sages et instruits qu'en avait écartés Phocas. Mais voyons ce que répond l'Histoire :

« HIST. Tu ne connais donc pas, ô reine, le grand pontife et souverain de la terre entière ? (Τὸν μέγαν τῆς ἀπανταχόθεν οἰκουμένης ἀρχιερέα καὶ πρόεδρον). — PHIL. Je le connais très bien, ma fille ; il est un de mes plus anciens amis, et pour moi, un trésor intime. — HIST. Tu as trouvé toi-même reine, la réponse à ta question ».

Quel que soit le personnage désigné par ce titre de « grand archevêque et proèdre de la terre tout entière », on ne peut davantage en conclure qu'il a fondé une université. Il a ressuscité l'histoire comme Hercule avait ressuscité Alceste, ce qui veut dire qu'il a rendu aux historiens le droit d'écrire la vérité.

Et ce ne peut être d'ailleurs du patriarche Sergius qu'il s'agit. Ce n'est pas lui qui a réformé le gouvernement, mais Héraclius. Le rappel de la résurrection d'Alceste par Héraclès est une allusion suffisamment transparente. Quant à ce titre de μέγαν τῆς ἀπανταχόθεν οἰκουμένης ἀρχιερέα appliqué à l'empereur, il peut paraître étrange, mais on en trouve des exemples aux V^e et VI^e siècles, comme l'a montré Mgr Batiffol. et aussi bien en Orient qu'en Occident⁽¹⁾. Bien plus, dans les conciles les empereurs sont acclamés en tant que souverains et pontifes : Τῷ ἱερεῖ, τῷ βασιλεῖ, *Sacerdoti imperatori multos annos*, (acclamations du concile de Chalcedoine en l'honneur de Marcien en 451), Τῷ ἀρχιερεῖ βασιλεῖ, (acclamations du concile de Constantinople de 448 en l'honneur de Théodose II). L'expression de Théophylacte est une survivance de langage qui n'a rien d'anormal.

Le texte de la Patria est donc le seul qui nous apprenne qu'en 587 l'Université aurait été établie à l'Octagone, où elle se trouvait encore en 726.

Ainsi, il résulte de l'analyse de nos sources qu'il aurait existé à l'Octagone depuis 587 une école œcuménique, dont les maîtres, subventionnés par l'État, enseignaient à la fois les sciences profanes et la théologie. Les empereurs les appelaient à leur conseil et aucune loi n'était promulguée sans leur

(1) BATIFFOL, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1926, pp. 222-227.

participation. Les évêques et les patriarches étaient choisis parmi eux. Pour avoir refusé d'approuver les dogmes iconoclastes, ils furent brûlés avec leur établissement et leur bibliothèque dans des circonstances d'un caractère fabuleux.

IV. — CRITIQUE DES TÉMOIGNAGES

Quelle est la valeur de ces témoignages ?

Il y a deux questions à considérer : le fait même de l'incendie ordonné par Léon ; l'organisation et l'existence de l'Université qu'il aurait détruite.

I. Le fait de l'incendie de 726 paraît tout à fait invraisemblable. Un pareil forfait ne pouvait passer inaperçu et fournissait aux adversaires de l'empereur un terrain d'attaque trop favorable pour être omis. Or aucune source contemporaine n'en dit mot. La chronique des papes, le *Liber Pontificalis*, bien informée de ce qui se passe à Constantinople, ignore cet événement.

Que l'on réfléchisse au retentissement qu'eût au contraire une des premières mesures iconoclastes, la destruction de la statue du Christ qui surmontait l'entrée du palais de Chalcé, ainsi que l'émeute qui s'ensuivit et qui est racontée dans la vie de saint Étienne le Jeune, dans la pseudo-lettre de Grégoire II (probablement par un témoin oculaire), et dans la chronique de Théophane. L'incendie de l'Université, s'il était réel, n'eût pas manqué d'être mis en bonne place auprès de cet incident.

Comment surtout l'Église n'a-t-elle pas mis au rang des martyrs, ces hommes assez courageux pour braver l'autorité impériale et préférer la mort à l'apostasie ? Cette objection paraît particulièrement grave quand on considère le nombre considérable des martyrs des images plus ou moins réels honorés par l'Église et sur lesquels l'hagiographie du temps nous fournit d'abondants détails, alors que ces universitaires martyrs n'ont pas trouvé un seul biographe. Bien au contraire, les femmes qui retirèrent l'échelle sur laquelle était monté le spatha: o-candidat Jovinus et furent massacrées ensuite, ont été l'objet d'un culte fervent. En 869, on voit le patriarche Ignace transférer solennellement à Sainte-Sophie les reliques nouvellement découvertes de ces martyres des images et peu

après, fut composée une vie du martyr saint Julien et de ses dix compagnons massacrés à la suite de l'émeute de 726 (*A. S. S. Boll. Aug.*, II, 434-447, *LOPAREV. Vizant. Vrem.*, XVII, 55 ss.). Il paraît bien étrange que l'on n'ait pas hésité à ranger au nombre des martyrs de simples émeutiers, morts d'ailleurs pour la défense de leur foi, et qu'on ait oublié ces représentants de l'élite intellectuelle de Byzance qui occupaient dans l'État, d'après nos sources, une situation de premier ordre, et intervenaient dans toutes les mesures législatives des empereurs.

Ajoutons que cette anecdote est en contradiction formelle avec tout ce que nous savons des premières mesures iconoclastes de Léon l'Isaurien. Ce fut avec une certaine prudence qu'il opéra d'abord, et les révoltes qui éclatèrent en Grèce, dans les îles, en Italie après la publication de l'édit de 726, rendirent cette prudence encore plus nécessaire. Avant sa mort (740), il y eut sans doute quelques conflits sanglants, mais la persécution systématique des partisans des icones ne date réellement que de Constantin V.

Pour toutes ces raisons, on doit rejeter sans hésitation et tenir absolument apocryphe le récit de l'incendie de l'Université par ordre de Léon l'Isaurien.

II. Mais alors une autre question se pose. Qu'y a-t-il de réel dans l'organisation de cette Université, telle qu'elle est décrite par la *Patria*, la *Vita Germani* et Georges le Moine ? Quelles sont les mesures rapportées par Théophane, que Léon l'Isaurien aurait prises contre elle ? En un mot que savons-nous de l'histoire de l'Université pendant la première période de la Querelle des Images ?

Quels sont à cet égard les rapports entre nos trois sources ? Nous laisserons de côté A qui ne donne aucun renseignement sur cette organisation. Nous nous contenterons de remarquer que la phrase très vague de A a pu servir de point de départ aux précisions données par B et surtout par C C'. En effet, où A dit : τὴν εὐσεβῆ παιδευσιν. C précise : « ἅπασαν γνῶσιν τῆς τε θύραθεν καὶ τῆς καθ' ἡμᾶς φιλοσοφίας et C' explique : πᾶσαν ἐπιστήμην μετερχομένους καὶ τὰ ἐκκλησιαστικὰ κρατύνοντας δόγματα. Nous reviendrons sur cette contamination probable entre A et C C'.

En revanche, entre B et C C' il y a bien deux points communs : la situation topographique de l'établissement près de la Citerne impériale ; la haute situation des professeurs dans l'état et leur participation au conseil de l'empereur. Mais, pour tout le reste, il y a divergence. C ignore le nom du palais où se trouvait l'Université et dit simplement qu'il était situé « près de la Citerne Impériale et dans le voisinage des Chalcostrateia ». Il ne cite pas d'ailleurs ses sources et s'appuie sur la tradition conservée par des hommes dignes de foi, « φασὶ δὲ τινες καὶ τοῦτο πιστότατοι ἄνδρες ». B est un antiquaire, un archéologue, qui dresse un guide topographique de Constantinople : il a rencontré sur son chemin le souvenir d'un palais appelé l'Octagone et il a appris que ce palais avait péri à la suite d'un incendie. Il a su d'autre part qu'il y avait eu là un établissement universitaire ; il a su enfin, probablement par A, que Léon l'Isaurien avait désorganisé l'Université et il a lié ensemble les trois renseignements : il a installé l'Université au palais de l'Octagone et il a attribué son incendie à Léon l'Isaurien.

En fait, nous savons par la Chronique Pascale que l'Octagone a été brûlé au cours de la Sédition Nika, en 532, mais aucun texte, B excepté, ne nous signale dans la suite l'existence de ce palais et on peut se demander s'il avait été reconstruit. Procope, qui a décrit la Basilique et la Citerne Impériale, n'en parle pas. Il est d'ailleurs étrange, si l'Octagone existait encore en 726, que la *Vita Germani* n'ait pas mentionné son nom. Nous regarderons par conséquent ce nom de l'Octagone attribué au palais de l'Université comme la simple fantaisie d'un archéologue.

Il ne s'ensuit pas que tout soit faux dans son récit. B et C sont d'accord, bien qu'ayant travaillé d'après des sources différentes, sur la situation du palais de l'Université près de la Citerne Impériale. B ajoute ce renseignement précieux qu'elle s'y trouvait depuis 587, et cette précision laisse supposer que cette date lui a été fournie par une source authentique. Le fait positif qui ressort de cette discussion, c'est donc que l'Université établie au Capitole par Théodose II, a émigré en 587 dans un nouveau palais, construit sur l'emplacement de l'ancien Octagone, incendié en 532 et dont nous ignorons le nom.

Mêmes divergences entre B et CC' sur l'organisation de cet établissement. C donne des précisions : un maître œcuménique et douze professeurs enseignant toutes les sciences, y compris la théologie. B ignore le nombre des chaires, ne parle pas d'un enseignement théologique, mais ajoute ce détail étrange que 16 moines habitaient avec les professeurs. Le titre de *maître œcuménique* que l'on trouve dans C a paru à diverses reprises dans l'histoire universitaire de Byzance. On le trouve en particulier au V^e et au VI^e siècles, à l'École de Droit de Beyrouth (1). Ce titre d'οἰκουμηνικός διδάσκαλος est attribué au grammairien Georges Chœroboskos, qualifié aussi de chartophylax, qui a vécu aux VII^e-VIII^e siècles (2). Le renseignement n'a donc rien d'in vraisemblable, mais on a supposé que ce nouveau titre impliquait nécessairement une subordination au patriarcat œcuménique (3). Or, aucune source n'autorise cette affirmation.

Comme l'a montré M. Collinet pour les professeurs de Beyrouth, *œcuménique* a surtout une valeur honorifique et n'a d'autre sens que *général* (4). Le maître œcuménique correspond ici à un recteur.

On peut admettre de même que toutes les sciences étaient représentées dans leur enseignement. C'est la tradition même qui a subsisté jusqu'aux derniers jours de l'empire. L'antiquité avait connu les écoles publiques, mais il semble que ce soit à Byzance, au V^e siècle, qu'on ait eu pour la première fois l'idée de réunir dans le même établissement l'enseignement des connaissances générales et celui des connaissances techniques. L'institut de caractère encyclopédique organisé ainsi mérite donc bien le nom d'Université.

Il est au contraire difficile d'admettre que la théologie y ait été enseignée et surtout qu'un couvent de moines ait été annexé à cet institut. Tout ce que nous savons de l'histoire de l'Université byzantine est contraire à cette affirmation. Ni la fondation de Théodose II, ni celles de Théophile, de

(1) P. COLLINET, *Histoire de l'école de droit de Beyrouth*, 1925, pp. 124-185.

(2) KRUMBACHER, *Byz. Litt. Gesch.*, 2^e édit., p. 583.

(3) HEISENBERG, *Byzantin. Zeitschrift*, XXI, 1912, p. 631 et FUCHS, *op. cit.*, p. 13.

(4) COLLINET, *op. cit.*, pp. 167-175.

Bardas, de Constantin Porphyrogénète, de Constantin Monomaque ne font une place quelconque à l'enseignement de la théologie qui devait être réservé à des écoles patriarcales et monastiques. Bien plus Mesaritès nous montre, vers 1200, l'Université installée aux Saints-Apôtres, sous la surveillance directe du patriarche. Le programme des études qu'il décrit en détail, comporte les sept arts libéraux : la théologie n'y figure pas (1). Faut-il admettre que de 587 à 726 elle a été introduite dans les programmes de l'Université ? L'expression de Théophane, τὴν εὐσεβῆ παιδευσιν est équivoque et l'on peut se demander si c'est la théologie ou plutôt la science en général, regardée comme la condition même de l'instruction religieuse, qu'il a eue.

Quant à la présence de moines à l'Université attestée par B, quelle que soit la leçon qu'on adopte, professeurs portant l'habit monastique ou moines attachés à l'Université, elle est également invraisemblable. On n'en trouve aucun autre exemple dans toute l'histoire universitaire de Byzance et l'on voit au contraire qu'il y a toujours eu une opposition non dissimulée entre l'esprit de l'enseignement universitaire et le monachisme qui s'est toujours défié des sciences profanes et de l'étude des auteurs païens (2).

Mais on peut se demander pourquoi le biographe de Saint Germain et après lui Georges le Moine ont amplifié en quelque sorte l'expression d'εὐσεβῆ παιδευσιν en lui donnant une précision nouvelle. D'après eux les maîtres de l'Université auraient enseigné toutes les sciences et se seraient attachés à l'exégèse des dogmes ecclésiastiques, πᾶσαν ἐπιστήμην μετερχομένους καὶ τὰ ἐκκλησιαστικὰ κρατύνοντας δόγματα. Ils semblent affirmer ainsi d'une manière nette que la théologie était une des matières de l'enseignement.

Nous savons d'une manière certaine qu'à l'époque où Georges le Moine écrivait, sous le régence de Théodora, il n'en était pas ainsi. Théophile avait organisé au palais de la Magnaure une école dirigée par le célèbre Léon le Mathéma-

(1) HEISENBERG, *Die Apostelkirche*, p. 90-95.

(2) C'est à tort que DVORNIK (*Les Slaves, Byzance et Rome, au IX^e siècle*, 1927, p. 116) affirme que les moines avaient le monopole de l'enseignement à Byzance. C'est tout le contraire.

ticien, où enseigna probablement Constantin, le futur apôtre des Slaves. Cette école fut réorganisée vers 856 par le César Bardas : on ne voit pas dans les détails donnés par les chroniqueurs ⁽¹⁾ qu'une place ait été faite à la théologie dans son enseignement. L'école était dirigée par Léon le Mathématicien, qui devait porter le titre d'οἰκουμηνικός διδάσκαλος et qui y enseignait la philosophie. Les autres enseignements étaient ceux de la grammaire, de la géométrie, de l'astronomie.

Est-ce à dire que cet enseignement des sciences profanes se désintéressait entièrement des questions religieuses et des dogmes du christianisme ? Ce serait une grave erreur de le croire. Si la théologie n'était pas dans ces écoles l'objet d'une étude systématique, elle n'en pénétrait pas moins tout l'enseignement et l'étude même des auteurs païens n'avait d'autre objet, suivant l'expression de Georges le Moine, que de « fortifier les dogmes religieux ». Telle est l'interprétation qu'il faut donner selon nous à ce passage énigmatique. Un témoignage, postérieur il est vrai, peut nous mettre sur la bonne voie. A l'école littéraire créée vers 1042 par Constantin IX à l'église Saint-Pierre, Nicéas était chargé de l'enseignement de la grammaire et commentait les auteurs de la Grèce antique, en particulier Homère. Mais si l'on en croit Psellos (*Oraison junèbre de Nicéas*), il ne se bornait pas à un commentaire littéral. Persuadé que « les païens aimaient les mystères et cachaient souvent la vérité sous un vêtement sordide », il essayait de dégager du texte homérique les allégories qu'il y apercevait. Arès, par exemple, est « la passion retenue par la puissance des discours ». La patrie chère aux prisonniers de Circé est la Jérusalem céleste, dont nous éloignent les délices trompeuses du plaisir qui nous transforment en véritables animaux. Et Psellos loue son collaborateur d'avoir découvert le sens spirituel du texte « en soumettant la matière à l'esprit et en pénétrant jusqu'au sanctuaire » ⁽²⁾.

Il est infiniment probable que dans la pensée de Georges le Moine, c'est de cette méthode d'enseignement qu'il s'agit et

(1) CONTINUAT. THÉOPH., 192, P. G. CIX, 200-208.

(2) SATHAS, *Biblioth. Gr. mediæ ævi* V, 92-93.

ce serait mal interpréter son texte que de croire qu'il avait en vue un enseignement systématique de la théologie dont l'histoire de l'Université ne nous donne aucun exemple.

Il ne faut pas oublier non plus à quelle époque et dans quel milieu la vie de saint Germain et la chronique de Georges le Moine furent écrites. La première date du début du IX^e siècle, après le premier triomphe des images sous Irène, à la veille de leur suppression par Léon l'Arménien. Georges le Moine, de son côté, écrit au lendemain de la Restitution définitive des images. Leurs défenseurs, dans l'ivresse de la victoire, s'attachent à flétrir la mémoire des iconoclastes et à honorer celle de leurs victimes, dont on découvre chaque jour des reliques plus ou moins authentiques et dont la biographie et le martyre suscitent une magnifique floraison de littérature hagiographique. C'est ce qui explique la légende de Léon l'Isaurien incendiaire, recueillie au IX^e siècle par le biographe de Germain et Georges le Moine, au X^e, par l'auteur de la *Patria*. Des faits réels, mais séparés par plusieurs siècles, l'incendie de l'Octagone, les mesures prises par Léon l'Isaurien contre l'Université ont été amalgamés et déformés. Il ne semble pas que le biographe de Germain ait forgé cette histoire de toutes pièces. Il est plus vraisemblable qu'il a recueilli des traditions populaires et sa part personnelle se réduit aux détails qu'il a donnés sur le fonctionnement de cette Université.

Le récit de son plagiaire, Georges le Moine, est encore plus tendancieux, car il affirme que depuis Léon l'Isaurien jusqu'à l'avènement de Michel III, tout enseignement a disparu de Byzance. « Ainsi dit-il, l'étude des sciences devint insuffisante en Romanie par suite de la folie d'empereurs ignorants, » et cet amoindrissement dura jusqu'aux jours de Michel et » de Théodora, pieux et fidèles empereurs ».

Il est facile d'opposer à cette affirmation une série de faits qui la contredisent : les biographies de l'époque sont remplies de renseignements qui laissent supposer l'existence d'écoles officielles très florissantes sous Léon IV, sous Irène, sous Léon l'Arménien, sous Théophile. C'est ainsi qu'avant de devenir le protoascretis d'Irène, puis d'être choisi comme patriarche en 784, Tarasios a dirigé un enseignement véritablement

encyclopédique : son biographe Ignace, diacre de Sainte-Sophie, avait été l'un de ses disciples et nous a laissé sur cet enseignement des détails nombreux. Dans sa biographie du patriarche Nicéphore, le même Ignace décrit minutieusement le cours des études qu'il a faites, avant d'entrer dans le corps des secrétaires impériaux, et ce vaste programme suppose des écoles bien organisées. C'est à Constantinople aussi que Léon le Mathématicien a fait ses études de grammaire et de poésie. Il est donc inexact que les mesures prises par Léon l'Isaurien aient eu pour résultat la disparition des études à Constantinople : il y a là une exagération manifeste.

V. — CONCLUSION

En résumé, l'examen des témoignages qui nous ont transmis cette légende, nous permet d'établir un certain nombre de faits positifs autour desquels s'est cristallisée la tradition populaire recueillie par la vie de Germain et l'auteur de la *Patria* :

Il a existé un établissement d'instruction publique situé près de la Citerne Impériale, dans le voisinage de Sainte-Sophie. Cet établissement, qui avait à sa tête un maître œcuménique, paraît être le même que l'Université Impériale établie par Théodose II au Capitole en 425 et transportée pour des raisons que nous ignorons, près de la Citerne Impériale sous Maurice, en 587.

Il n'est pas douteux, comme l'affirme Théophanes, que Léon l'Isaurien ait pris des mesures défavorables à cette institution, mais nous ignorons lesquelles et nous voyons qu'en tout cas, l'enseignement public a persisté à Byzance, et l'on peut en suivre les traces jusqu'aux réorganisations de Théophile et de Bardas. Gelzer, (*Genesis der byz. Themenverfassung*, 1899) a suggéré que les mesures prises par Léon l'Isaurien se rattachaient à son plan d'ensemble de réorganisation administrative et à la prédominance accordée dans l'empire au régime militaire. Nous sommes frappés en effet de l'insistance avec laquelle la *Vita Germani*, Georges le Moine et l'auteur de la *Patria* rappellent qu'avant Léon l'Isaurien, les professeurs de cette Université servaient de conseillers aux empereurs. Il se peut que les mesures prises

par Léon l'Isaurien aient consisté justement à les écarter du Conseil impérial, mais ce n'est là qu'une hypothèse que l'insuffisance de nos sources ne nous permet pas de vérifier. Sous Irène nous voyons bien Tarasios devenir protoascretis après avoir été professeur.

Tels sont les faits, malheureusement fragmentaires que nous pouvons atteindre, mais ils nous autorisent du moins à décharger la mémoire de Léon l'Isaurien de l'abominable forfait que lui a prêté la tradition populaire.

(*A suivre*).

LOUIS BRÉHIER.

L'όδοντοτύραννος, animal de l'Inde.

Un traité de quelques pages, intitulé dans les manuscrits *περι τῶν τῆς Ἰνδίας ἐθνῶν καὶ τῶν Βραχμάνων*, est attribué par eux à un certain Palladios, qui ne serait autre que l'évêque d'Héliénopolis, mort en 417 ou 418, auteur de l'*Histoire Lausique* (1). Je n'examine point ici la question d'authenticité, dont la solution importe peu au sujet traité dans ces pages. Qu'il me suffise de dire que cet ouvrage, constituant dans la pensée de son auteur une sorte d'appendice à l'*Ἰνδική* d'Arrien (2), paraît rédigé avec une entière bonne foi ; l'auteur, qui n'a jamais dépassé « les régions frontières de l'Inde » (3) a recueilli des renseignements sur cette contrée et sur l'île de Taprobane (Ceylan) de la bouche d'un « avocat de Thèbes » (4) (Thèbes d'Égypte) qui avait passé plusieurs années (5) dans l'Inde continentale. Un des endroits les plus curieux de sa relation est la brève notice que Palladios consacre (6) à un animal du Gange, fleuve qui sépare, nous dit-il, dans la *πολιτεία*, d'ailleurs fantaisiste, du « peuple des Brahmanes » (7), leurs habitations de celles de leurs femmes. C'est cette notice énigmatique que je vais essayer d'interpréter :

(1) Editions : Joach. CAMERARIUS l'a publié dans sa *Collection latine gnomologique*. Ed. BISSOEUUS, ne connaissant pas ce recueil, l'a publié comme inédit avec une traduction latine, Londres 1665, 8° (En 1668 on a donné un nouveau frontispice à l'édition). Cf. SCHOELL, *Histoire de la Littérat. grecque profane*, t. 7, p. 34. Enfin, ce traité est inséré dans le Pseudo-Callisthène de la Collection Didot (Paris, 1877), Car. MÜLLER (livre 3, c. 7-11). C'est cette dernière édition seule que j'ai eue entre les mains.

(2) Cf. c. 10.

(3) *Ibid.*, c. 7 : ἐγὼ δὲ εἰς τὰ ἀκρωτήρια μόνον ἔφθασα τῆς Ἰνδικῆς πρὸ ἐτῶν ὀλίγων μετὰ τοῦ μακαρίου Μωυσέως τοῦ ἐπισκόπου Ἀδουλιτῶν.

(4) *σχολαστικοῦ Θεβαίου*, c. 7 (p. 102).

(5) *Ibid.*, c. 8, ἐν ἐξαετία.

(6) C. 10 *ínit.*

(7) Cf. c. 9.

Τὸν δὲ ποταμὸν λέγουσι δυσπεραίωτον εἶναι διὰ τὸν λεγόμενον ὀδοντοτύραννον. Ζῶον γάρ ἐστι μέγιστον εἰς ὑπερβολὴν ἐνυπάρχον τῷ ποταμῷ, ἀμφίβιον, ἐλέφαντα ⁽¹⁾ ὀλόκληρον καταπιεῖν δυνάμενον. Ἐν δὲ τῷ καιρῷ τοῦ περάματος τῶν Βραχμάνων πρὸς τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας, οὐκ ὀπτάνεται ἐν τοῖς τόποις ἐκείνοις ⁽²⁾. Εἶσι δὲ καὶ δράκοντες μέγιστοι ἐν τοῖς τόποις ἐκείνοις κτλ,

« On dit que le fleuve est d'une traversée dangereuse à » cause de celui qu'on appelle l'ὀδοντοτύραννος [le » maître de la dent ou des dents]. C'est un animal d'une » taille démesurée, qui habite le fleuve, est amphibie, et » peut avaler un éléphant entier. Mais à l'époque où les » brahmanes passent le fleuve pour se rendre auprès de leurs » femmes, [juillet-août, cf. c. 9] il n'est plus à voir dans ces » lieux. Il y a aussi dans ces lieux de très grands serpents, » etc. ». Ce passage est reproduit presque textuellement par Cedrenus (153c), Michel Glykas (142) et Georges Hamartolos.

Le traité de Palladios a été tant bien que mal rattaché à l'histoire légendaire d'Alexandre, et dans un manuscrit au moins (*cod. Paris.* 1711) inséré dans le Βίος Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνας du Pseudo-Callisthène, dont il constitue les chapitres 7-11 du 3^e livre.

De là des mentions du légendaire *odontotyranus* dans Julius Valerius ⁽³⁾, auteur d'un remaniement latin du pseudo-Callisthène, qui en fait un animal analogue à l'éléphant, mais beaucoup plus grand, et d'un naturel féroce ; dans une *Lettre d'Alexandre* qui se rattache à la même composition, et prête à l'animal indien une tête de cheval ⁽⁴⁾ ; dans des textes inédits que renferment divers manuscrits parisiens du traité en latin barbare intitulé *De Proeliis* (Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 269 sq.). Dans le *De Belluis* qu'a

(1) La ponctuation de l'édition Müller est fautive (ποταμῷ, ἀμφίβιον, ἐλέφαντα κτλ).

(2) *Divino iudicio*, ajoute la traduction latine que les mss attribuent à S^t Ambroise, traduction en cet endroit très fautive, qui d'un seul animal en fait deux. Cf. p. 5 sq. Cedrenus a également : κατὰ θεῖον πρόσταξιν.

(3) JUL. VALER., 3, 33. Cette mention ne figure pas dans le texte grec tel qu'il nous est parvenu.

(4) B. DE XIVREY, p. 268 : *equo simile caput gerens, atri coloris...*

publié le même Berger de Xivrey, la bête appelée *dens tyrannus* est dotée de trois cornes au milieu du front (1). Vincent de Beauvais nous la montre, dans le même appareil, tuant 36 soldats d'Alexandre et en mettant 53 hors de combat (2).

Mais il est bien évident que tous ces textes, de date incertaine, mais en tout cas assez basse, dérivent en ligne principale du passage de Palladios interprété avec une extrême fantaisie ; seul le témoignage de l'écrivain grec mérite quelque attention, parce qu'il est le seul qui, au premier abord, paraisse remonter — indirectement d'ailleurs — à une source indienne.

Depuis la publication de l'ouvrage de Palladios, la nature et le nom, également mystérieux, de l'ὄδοντοτύραννος n'ont pas manqué de provoquer parmi les philologues une perplexité bien compréhensible, et des essais d'interprétation plus ou moins sérieux.

Alberti, qui a traité occasionnellement de cette question dans son commentaire d'Hésychius, y voyait un hippopotame (3). Il suffira, pour réfuter cette opinion, de se souvenir que l'hippopotame est un animal exclusivement africain.

La seconde en date des explications proposées est celle de Schneider. Ce consciencieux historien de la zoologie, à qui est dû l'article ὄδοντοτύραννος du *Thesaurus-Didot*, crut éclairer la description de l'animal du Gange en la rapprochant du portrait minutieux que nous fait Ctésias (4) d'un « ver » (σκόληξ) de l'Indus, long de six coudées, et d'une grosseur considérable, armé de deux dents redoutables, et qui se tient le jour dans la vase du fleuve, dont il sort la nuit pour dévorer bêtes et gens. Le rapprochement était juste, mais Schneider s'est arrêté là : ce qui nous vaut dans le *Thesaurus* déjà cité

(1) De Belluis XVI, B. DE XIVREY, p. 268, *Bestia dens tyrannus vocata... major elephanto... colore nigro... in medio torvae frontis tria cornua gessit*. Cette dernière phrase — l'éditeur ne semble pas s'en être avisé — est un hexamètre (emprunté à quelle œuvre ?).

(2) VINC. B., *Spec. hist.* IV. *Bestia vero major Elephanto cum tribus cornibus in fronte, quod dicitur Odontatyrannus* (sic) *occidit viros 36 et 53 inutiles calcando fecit*.

(3) *Hesychii Lexicon...* (Ludg. Batav., 1746) t. 2, p. 1072: (s. v. περυστοτύραννος) ὄδοντοτύραννος dicitur hippopotamus ille, ob grandes et acerrimos dentes, quibus in obvius saeviebat.

(4) CTÉSIAS, *fragm.* 80 dans l'Hérodote de la collection Didot, p. 102. Voir le texte p. 6.

l'explication simpliste : ὄδοντοτύραννος : *vermis species in India...* Conf. Aelian. N. A. 5, 3,

Il était réservé à Graefe ⁽¹⁾ d'ouvrir la voie à des interprétations plus savoureuses. S'appuyant sur les textes en apparence les plus riches en renseignements (J. Valerius, Vincent de Beauvais...); précisément parce que leur contenu est une pure amplification sans autorité de la description de Palladios, Graefe, à qui le vrai caractère de ces textes a échappé, n'hésite pas à y voir un souvenir plutôt inattendu du mammouth ! (*Elephas primigenius*). Non moins ingénieux, Berger de Xivrey ⁽²⁾ eut l'idée en soi très raisonnable, de chercher parmi les bêtes de légende les originaux de portraits aussi évidemment légendaires : il avoue donc timidement qu'il est porté à voir dans le σκώληξ de Ctésias le *serpent de mer* d'Olaüs Magnus, en personne ⁽³⁾, tandis que l'ὄδοντοτύραννος pourrait bien être le *kraken* des marins scandinaves, si toutefois on l'avait rencontré dans la mer, et non dans un fleuve ⁽⁴⁾.

Christian Lassen est, à ma connaissance, le seul indianiste qui se soit occupé, assez négligemment d'ailleurs, de ce petit problème ⁽⁵⁾. Une confiance mal placée dans la traduction latine de Palladios attribuée à Saint-Ambroise par les manuscrits, et placée en regard du texte grec dans l'édition Muller, lui a fait attribuer à deux animaux différents les particularités déjà trop peu nombreuses que l'auteur du περὶ τῶν τῆς Ἰνδίας ἔθνων rapporte au seul ὄδοντοτύραννος ⁽⁶⁾. Mais cette erreur

(1) *Sub mammonite nostro fabulosum antiquorum odontotyrrannum latere con-jicitur, additis observationibus criticis in Jul. Valerium (Mémoires de l'Acad. imp. des Sc. de Saint-Petersbourg) VI^e série, Sc. polit. etc..., t. 1, pp. 69-88.*

(2) BERGER DE XIVREY, *Traditions tératologiques*, Paris, 1836, p. 268.

(3) *Ibid.*, p. 274.

(4) *Ibid.*, p. 282.

(5) *Indische Alterthumskunde* (Bonn, 1844-1861), t. 3, p. 375.

(6) *Ibid.*, p. 375. *Ueber die Schwierigkeit des Überganges über den Ganges erfahren wir Folgendes. Es hauste nämlich im Flusse ein Wunderthier. Namens Odontotyrrannos, welches das Gesicht eines Elephanten besass, aber grösser als dieses Thier und sehr grausam war. Es war so grosz und schwer dass kaum drei Hundert diese todte Bestie aus dem Flusse herauszuziehen vermochten.* (Ps. KALL, 10, p. 105 a. a. O) [En réalité la mention de l'odontotyrrannos n'existe pas dans le texte grec du Pseudo-Callisthène, mais bien dans le remaniement latin de Valerius; cf. p. 3, n^o 1]. *Von ihm wurde die angrenzende Gegend heimgesucht. Ein anderes dort hausendes Thier konnte einen ganzen Elephanten verschlingen etc..., cf. PALLADIOS c. 10 (trad. latine) Fluvium autem ipsum cum maxima dicunt difficultate vaderi, tum propter ondoniton tyrrannum (sic) loca illa infestantem tum etiam, timore cujusdam animalis in supradicto fluvio morantis etc... (cf. texte grec, p. 2)*

est heureusement sans influence sur son argumentation... Lassen non plus n'a pas cherché dans les réalités de la zoologie, fût-elle préhistorique, la confirmation des témoignages de Ctésias, de Palladios, et de Julius Valerius. De même qu'il ne voit dans la description du ver de l'Indus qu'une fiction ⁽¹⁾, pour lui le monstre nommé par Palladios est évidemment un animal fantastique, mieux, un *rākṣasa*, un démon sorti de l'imagination fertile des brahmanes, qui jouissent d'ailleurs, à son égard, d'une singulière immunité. Et son nom sanskrit, que traduit le mot grec ὄδοντοτύραννος, doit être *dantesvara*, « le seigneur de la dent » (de *danta*, « dent », et *īvara*, « maître, seigneur »). Ce composé a d'ailleurs le tort très grave de n'être attesté nulle part, et je dirai plus loin pourquoi son existence même paraît peu vraisemblable ⁽²⁾.

Il me reste à parler d'un assez long article, dans lequel Brandt, reprenant une hypothèse jadis formulée, à titre de simple conjecture, par Baehr ⁽³⁾, a tenté un essai d'identification zoologique, d'ailleurs plein de bon sens, du σκώληξ et de l'ὄδοντοτύραννος ⁽⁴⁾. L'un et l'autre, nous dit-il — et c'est là une idée qui a dû venir depuis longtemps au lecteur de ces pages — représentent, déformé par la légende, le crocodile, qui, alors comme aujourd'hui, infestait les fleuves de l'Inde ⁽⁵⁾. Seulement, comme Brandt persiste, par une singulière illusion d'optique, à attribuer une valeur propre à tous les textes latins qui nous parlent de l'*odontolyranus*, il est forcé, pour les expliquer, de donner à ce mot deux acceptions supplémentaires : celle d'un éléphant de grande taille et d'un naturel féroce, et celle d'un animal d'espèce inconnue (le fantastique monstre à trois cornes de Vincent de Beauvais). Ses conclu-

⁽¹⁾ *Ibid.*, t. 2, p. 642.

⁽²⁾ *Ibid.*, t. 3, p. 375. Lassen allègue un autre démon appelé *danda ūka* : « ein solcher, der Zähne wie Borsten hat » (?) Mais le mot désigne une espèce particulière de serpent. Cf. BÖHTLINGK, et MONNIER WILLIAMS, *A Sanskrit English dictionary*, s. v.

⁽³⁾ *Ctesiae Cnidii operum reliquiae*, Francofurti ad Moenum, 1824, p. 355.

⁽⁴⁾ *Untersuchungen über die zoologische Bedeutung des ὄδοντοτύραννος und σκώληξ der alten griechischen und römischen Schriftsteller*, dans : *Bulletin de l'Académie de Saint-Petersbourg*, t. 3 (1861), p. 335 sq.

⁽⁵⁾ En ce qui concerne l'Indus cependant, Aristobule niait que les crocodiles y fussent nombreux ou même dangereux ; STRABON, 15, p. 706 : κροκοδείλους τε οὔτε πολλοὺς οὔτε βλαπτικὸὺς ἀνθρώπων ἐν τῷ Ἰνῶ φησιν εὐρίσκεσθαι. Il s'agit évidemment du gavial.

sions relatives aux passages de Ctésias et de Palladios, ont été acceptées d'une manière dubitative, et avec de légères modifications, par Keller⁽¹⁾ et par Gossen-Steier, auteur de l'article *Krokodil* dans l'Encyclopédie de Pauly-Wissowa⁽²⁾.

Après ce rapide historique, abordons, sur nouveaux frais, l'étude du problème. J'écarte tout d'abord de la discussion, pour les raisons déjà dites, les textes de seconde main qui mentionnent l'*ὄδοντοτύραννος*, ne retenant que l'unique témoignage de Palladios, qui est leur source commune.

Depuis Schneider, avons-nous vu, on a une tendance à rapprocher de ce passage un étrange récit, qui figurait dans les *Ἰνδικά* de Ctésias.

Voici ce texte, que je crois utile de citer en entier, et même sous sa forme la plus étendue, tel qu'il est reproduit par Élien, *H. An.*, 5, 3 :

Ὁ ποταμός ὁ Ἰνδὸς ἄθηρος ἐστὶ· μόνος δὲ ἐν αὐτῷ τίττεται σκῶληξ, φασὶ, καὶ τὸ μὲν εἶδος αὐτῷ ὁποῖον δῆπου καὶ τοῖς ἐκ τῶν ξύλων γεννωμένοις τε καὶ τρεφομένοις, ἐπτὰ δὲ πηχῶν τὸ μῆκος πραήκουσιν οἱ ἐκεῖθεν, εὔρεθεῖεν δ' ἄν καὶ μεζζους ἔτι καὶ ἐλάττους· τὸ πάχος δὲ αὐτῶν δεκαετῆς παῖς γεγωνῶς μόλις ταῖς χερσὶ περιβάλλειν ἰσχύσει. Τούτοις δὲ ἄνω μὲν εἰς ὄδουζ προσπέφυκεν, κάτω δὲ ἄλλος, τετράγωνοι δὲ ἄμφω, πυγόνος δὲ τὸ μῆκος. Τοσοῦτον δὲ ἄρα τῶν ὀδόντων αὐτοῖς τὸ κράτος ἐστίν· πᾶν ὅ τι ἂν ὑπ' αὐτοῖς λάβωσι συντρίβουσι ῥᾶστα, ἐάν τε λίθος ἦ, ἐάν τε ἡμερον ζῶων ἢ ἄγριον. Καὶ μεθ' ἡμέραν μὲν κάτω καὶ ἐν βυθῷ τοῦ ποταμοῦ διατρίβουσι, τῷ πηλῷ καὶ τῇ ἰλύϊ φιληδοῦντες, καὶ ἐντεῦθεν οὐκ εἰσὶν ἐκδηλοὶ· νύκτωρ δὲ προΐασιν εἰς τὴν γῆν, καὶ ὄτω ἂν περιτύχωσιν, ἢ ἱππῶ ἢ βοῖ ἢ ὄνω, συντρίβουσιν αὐτόν, εἴτα σύρουσιν εἰς τὰ ἑαυτῶν ἤθη, καὶ ἐσθίουσιν ἐν τῷ ποταμῷ, καὶ πάντα βρύκουσι

(1) *Antike Tierwelt*, Leipzig, 1913, t. 2, p. 268 : *Der sagenhafte Odontotyranus... ist vielleicht nichts als das Gangeskrokodil [Crotodilus ou gavialis gangeticus]*.

(2) P.-W., t. 11, col. 1956. *Leistenkrokodil (crocodilus porosus Gray)*. *Dieses ist vielleicht das reelle Urbild des von Ktesias (PHOT. bibl. 45 a 20 ss) beschriebenen « Induswurm » (σκῶληξ) doch ist es auch möglich dass eine grosse Schlange (vielleicht eine Python-Art) den Anlass zu diesem verschrobenen Berichte gab... Ob auch der sagenhafte Odontotyranus, von dem KELLER Ant. Tierw., II p. 268 meint dass er vielleicht nichts anders sei als der Gavial, auf dieses Urbild zurückgeht, ist nicht zu entscheiden.*

(3) Il figure aussi dans la *Bibliothèque* de PHOTIUS 45 a 20 sqq. MÜLLER, fr. 27, p. 85. L'histoire du σκῶληξ est encore racontée par MANUEL PHILES, 66, 90. Cf. aussi PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius de Tyane*, 3, 1.

τὰ μέλη πλὴν τῆς τοῦ ζώου κοιλίας. Εἰ δὲ αὐτοὺς καὶ ἐν ἡμέρᾳ πιέζοι λιμός, εἴτε κάμηλος πίνοι ἐπὶ τῆς ὄχθης εἴτε βοῦς, ὑπανερπύσαντες καὶ λαβόμενοι ἄκρων τῶν χειλέων μάλα εὐλαβῶς, ὀρμῇ βιαιοτάτῃ καὶ ἔλξει ἐγκρατεῖ εἰς τὸ ὕδωρ ἄγουσιν, καὶ δεῖπνον ἴσχουσιν. Δορὰ δὲ ἕκαστον περιαμπέχει τὸ πάχος καὶ δύο δακτύλων. "Ἄγρα δὲ ἡ κατ' αὐτοὺς καὶ θήρα τὸν τρόπον τόνδε τετέχνασται. "Ἀγκιστρον παχὺ καὶ ἰσχυρὸν ἀλύσει σιδηρὰ προσηρτημένον καθιᾶσι, προσδήσαντες αὐτῷ λευκολίνου ταλαντιαῖον ὄπλον, ἐρίῳ κατειλήσαντες, καὶ τὸ καὶ τὸ, ἵνα μὴ διατράγῃ ὁ σκώληξ αὐτά, ἀναπήξαντες δὲ εἰς τὸ ἀγκιστρον ἄρνα ἢ ἔριφον, εἶτα μέντοι εἰς τὸ τοῦ ποταμοῦ ὕδωρ μεθιᾶσιν. "Ἐχονται δὲ ἄνθρωποι τοῦ ὄπλου καὶ τριάκοντα, καὶ ἕκαστος ἀκόντιόν τε ἐνηγκύληται καὶ μάχαιραν παρήρηται· καὶ παράκειται ξύλα εὐτρεπῆ, παίειν εἰ δέοι· κρανείας δὲ ἐστὶ ταῦτα, ἰσχυρὰ ἄγαν· εἶτα περισχεθέντα τῷ ἀγκίστρῳ καὶ τὸ δέλεαρ καταπιόντα τὸν σκώληκα ἔλκουσιν· θηραθέντα δὲ ἀποκτείνουσι, καὶ πρὸς τὴν εἶλην κρεμῶσι τριάκοντα ἡμερῶν· λείβεται δὲ ἐξ αὐτοῦ ἔλαιον παχὺ εἰς ἀγγεῖα κεράμου· ἀφίησι δὲ ἕκαστον ζῶον εἰς κοτύλας δέκα. Τοῦτο δὴ τὸ ἔλαιον τῷ βασιλεῖ τῶν Ἰνδῶν κομίζουσι σημεῖα ἐπιβάλλοντες· ἔχειν γὰρ αὐτοῦ ἄλλον οὐδὲ ὅσον ῥανίδα ἐφεῖται. Ἀχρεῖον δὲ ἐστὶ τὸ λοιπὸν τοῦ ζώου σκῆνος. "Ἐχει δὲ ἄρα τὸ ἔλαιον ἰσχὺν ἐκείνην· ὄντινα ἂν ξύλων σωρὸν καταπρῆσαι τε καὶ εἰς ἀνθρακίαν στορέσαι θελήσης, κοτύλην ἐπιχέας τοῦδε ἐξάψεις, μὴ πρότερον ὑποχέας πυρὸς σπέρμα· εἰ δὲ καταπρῆσαι ἄνθρωπον ἢ ζῶον, σὺ μὲν ἐπιχεῖς, τὸ δὲ παραχρῆμα ἐνεπρήσθη. Τούτῳ τοι φασὶ τὸν τῶν Ἰνδῶν βασιλέα καὶ τὰς πόλεις αἰρεῖν τὰς εἰς ἔχθραν προελθούσας οἶ, καὶ μήτε κριοὺς μήτε χελώνας, μήτε τὰς ἄλλας ἐλεπόλεις ἀναμένειν, ἐπεὶ καταπιμπράς ἤρηκεν· ἀγγεῖα γὰρ κεράμια, ὅσον κοτύλην ἕκαστον χωροῦντα, ἐμπλήσας αὐτοῦ καὶ ἀποφράξας, ἄνωθεν εἰς τὰς πύλας σφενδονᾶ· ὅταν τε τύχη θυρίδων, τὰ μὲν ἀγγεῖα προσαράττεται καὶ ἀπερράγῃ, καὶ τὸ ἔλαιον κατώλισθε, καὶ τῶν θυρῶν πῦρ κατεχύθη, καὶ ἄσβεστόν ἐστὶ. Καὶ ὄπλα δὲ καίει καὶ ἀνθρώπους μαχομένους, καὶ ἄπλετόν ἐστὶ τὴν ἰσχύν. Κοιμίζεται δὲ καὶ ἀφανίζεται πολλῶ φορυτῷ καταχυθέντι. Λέγει ὁ Κνίδιος Κτησίας ταῦτα.

« Le fleuve Indus ne renferme pas d'animaux.; seul, dit-on, un ver naît dans ses eaux, et sa forme est à peu près celle des

(vers) qui naissent dans le bois, et s'en nourrissent (1), mais ceux-ci atteignent six coudées de long ; on en trouverait aussi de plus grands et de plus petits : leur grosseur est telle qu'un enfant de dix ans ne pourrait qu'avec peine entourer l'un d'eux de ses bras. Il leur pousse une dent en haut et une autre en bas, toutes deux carrées, et longues d'une coudée (πυγών). Or, voici quelle est la force de leurs dents : tout ce qu'ils saisissent par ce moyen, ils le broient aisément, soit pierre, soit animal, domestique ou sauvage. Pendant le jour, ils se tiennent sous l'eau, au fond du fleuve, car ils aiment à séjourner dans la boue et la vase ; aussi ne les voit-on pas ; mais la nuit, ils s'avancent dans les terres, et tout ce qu'ils rencontrent, cheval, bœuf ou âne, ils le broient, puis l'entraînent habituellement pour le manger dans le fleuve, et ils dévorent l'animal entier, à l'exception des entrailles. Mais si la faim les presse, même pendant le jour, qu'un chameau ou un bœuf vienne boire au rivage, se glissant doucement, et le saisissant du bout des lèvres, mais avec force, d'un élan violent et d'une traction puissante ils l'entraînent dans l'eau et en font leur pâture. Ils ont tous la peau épaisse de deux doigts. Voici quelle chasse on leur fait et de quelle façon on a imaginé de les prendre. On laisse aller (dans l'eau) un hameçon épais et solide, fixé à une chaîne de fer, auquel on a attaché un appareil de filasse blanche du poids d'un talent ; on enveloppe l'un et l'autre de laine, pour que le ver ne les mâche pas, on fixe à l'hameçon un agneau ou un chevreau, on le laisse enfin aller dans le fleuve. Trente hommes tiennent l'appareil, et chacun est armé d'un javelot à courroie et porte l'épée au côté ; et à portée, il y a des bâtons prêts, pour frapper, s'il le fallait. Ils sont en bois de cornouiller, et suffisamment solides. Enfin le ver s'est pris dans l'hameçon, en avalant l'appât. On le tire à terre, et quand il est pris on le tue et on le suspend pendant trente jours au soleil. Il s'en écoule, dans des vases de terre, une huile épaisse ; chaque animal en produit dix cotyles. On porte cette huile au roi des Indiens, après avoir scellé les vases qui la contiennent ; car il n'est permis à personne d'autre d'en posséder même une goutte. Le reste du cadavre de la bête n'est pas

(1) σκόληξ γίνεται τὸ μὲν εἶδος ὅλον περὶ ἐν ταῖς συκκίς εἴωθε γίνεσθαι dit le résumé de Photius.

utilisable. Quant à cette huile, voici sa propriété : on pourra, sans y avoir mis le feu, enflammer n'importe quel amas de bois qu'on voudra brûler et réduire en cendres, en y versant un cotyle de ce liquide ; si l'on veut brûler un homme ou un animal, on n'a qu'à l'en arroser, et il prend feu aussitôt. C'est par ce moyen, dit-on, que le roi des Indiens prend les villes qui se sont révoltées contre lui ; et il n'a pas besoin de béliers ni de tortues, ni d'aucune autre machine de siège (pour les prendre), puisqu'il les prend en les brûlant. En effet il remplit de cette huile des vases de terre de la contenance d'un cotyle chacun, et les bouche, puis les fait jeter, au moyen de frondes, contre les portes. Lorsqu'ils rencontrent les portes, les vases, en les heurtant, se brisent, l'huile se répand, le feu prend aux portes, et il est inextinguible. Il brûle aussi les armes et les combattants, et sa puissance est irrésistible. On ne peut l'apaiser ou l'éteindre qu'en le couvrant de boue et d'immondices. (Tout) ceci, c'est Ctésias de Cnide qui le dit ».

A travers les détails légendaires ou semi-légendaires dont ce passage est surchargé, Brandt, nous l'avons vu, prétend y reconnaître la description d'un crocodile ⁽¹⁾, et Gossen-Steier ajoute qu'on peut aussi bien croire qu'il est ici question d'une espèce de python, les mœurs de ces serpents étant à demi-aquatiques ⁽²⁾. En fait, ce serait perdre son temps que rechercher l'animal *unique* auquel le portrait conviendrait. Il semble qu'on saisisse dans ce chapitre d'une si effrayante précision, le travail conscient d'un faiseur de légendes, qui ne tient guère à la véracité, mais bien aux apparences de l'information la plus sûre. Visiblement Ctésias a brouillé à plaisir les notions zoologiques, probablement elles-mêmes assez confuses, qu'il pouvait tenir des indigènes. Avec un parti-pris de simplification plus ou moins volontaire il a coordonné, pour les prêter à un être quasi mythique, des particularités étonnantes appartenant à *plusieurs* animaux des fleuves indiens. On dirait même qu'il nous a malicieusement avertis de ce bizarre syncrétisme, en déclarant tout de suite que le *σκόληξ* est le seul animal que l'Indus renferme, chose plus incroyable que tout le reste. Cela signifie simplement, à mon avis, qu'il est bien décidé,

(1) BRANDT, *op. citat.* p. 346.

(2) Cf. p. 6, n° 2.

en commençant ce chapitre, à prêter à l'animal qu'il a « adopté », cet étrange *σκόληξ*, tout ce qu'il sait de curieux au sujet de la faune de l'Indus.

Précisément, si l'on analyse cette description, il n'est pas difficile d'y reconnaître des traits empruntés à trois espèces différentes d'animaux aquatiques. Les proies que Ctésias attribue au « ver » de l'Indus, sa façon de guetter les animaux qui viennent boire au fleuve et de les entraîner dans l'eau, l'épaisseur de sa peau, conviennent admirablement au crocodile. La force terrible et la grandeur de ses dents, voilà encore un trait sur lequel insistent toutes les anciennes descriptions des grands sauriens (1). Si notre auteur ne lui donne que deux dents en tout, c'est peut-être parce que le crocodile, disait-on, avait deux « dents saillantes » (*χαυλιόδοντες*) beaucoup plus grandes que les autres (2). Nous savons aussi par Hérodote qu'on faisait au crocodile du Nil une chasse au harpon qui ressemble fort à celle que Ctésias nous décrit (3).

Mais ce n'est pas du corps du crocodile qu'on retire de l'huile. Nous sommes plus tentés de penser à un cétacé, le plataniste ou dauphin indien (*platanista gangeticus*). Précisément des documents indiens semblent attester une curieuse confusion entre les deux espèces. Sur plusieurs monuments figure un animal étrange, qu'on appelle le *makara* (« dauphin ? ») « sorte de crocodile fantastique symbolisant la faune aquatique, et particulièrement celle du Gange » (4) et qui a du crocodile les pattes et les écailles, mais la queue et le museau allongé du dauphin (5). D'autre part, un passage d'Élien nous permet de

(1) Cf. HÉROD., 2, 68, 3 ὀδόντας δὲ μεγάλους καὶ χαυλιόδοντας κατὰ λόγον τοῦ σώματος ; ISID. HISPAL., 12, 6, 19 : *crocodillus... dentium et unguium immanitate armatum* etc... Dans la description du Léviathan, qui a vraisemblablement le crocodile du Nil pour modèle (KELLER, *op. cit.*, t. 2, p. 269), Job (41, 6) nous dit : *sebiatî inaitw 'emah* « la terreur est autour de ses dents ».

(2) DIOD. SIC., 1, 35, 3 ὀδόντες δ' ἐξ ἀμφοτέρων τῶν μερῶν ὑπάρχουσι πολλοί, εὖο δὲ οἱ χαυλιόδοντες πολὺ τῷ μεγέθει τῶν ἄλλων διαλλάττοντες. Chateaubriand, dans le *Voyage en Amérique* (éd. Lévy, 1870, p. 98), compare aux défenses d'un sanglier les « deux grandes dents » du crocodile.

(3) HÉROD., 2, 70.

(4) ARTHUR et ELLEN AVALON, *Hymnes à la Déesse*, Paris (Bossard) 1923, p. 79 ; cf. la planche hors-texte après la p. 72.

(5) La mention du crocodile (*nākra*) est suivie immédiatement de celle du *makara* (dauphin ?) dans la liste des animaux sauvages attachés aux poteaux

deviner chez Ctésias la contamination. Dans un chapitre d'allure assez scientifique qu'il consacre à la faune du Gange ⁽¹⁾, Elien nomme les tortues, les crocodiles, parmi lesquels il distingue bien le gavial ⁽²⁾, enfin des κήτη (évidemment des cétacés) dont la graisse sert, dit-il, à faire de l'huile ⁽³⁾.

Alors que la richesse en huile du corps du σκόληξ et son exploitation en quelque sorte industrielle paraît donc bien se rapporter à un cétacé, c'est à la légende d'un « roi des serpents » que nous devons recourir pour expliquer les propriétés comburantes que Ctésias attribue à cette huile ⁽⁴⁾. Le σκόληξ mort reste, nous dit-il, pendant trente jours suspendu au soleil; et l'huile épaisse qui pendant ce temps coule de son corps, brûle tous les objets qu'on en arrose, les portes des villes, les animaux, les guerriers avec leurs armes. Or le *Harivamśa* nous conte que Śeṣa, le « maître des serpents, le souverain de la mer universelle », « qui est couché dans l'eau » (*udakeśaya*) animé d'une ferveur ascétique, s'est suspendu à un arbre, la tête en bas, pendant mille ans. Alors, « de ses langues découle un noir poison (le fameux *kālakūta*) que fournissent tous ses membres. Le poison qu'il distille brûle le monde, et le désole. Ce n'est pas seulement sur la race des serpents qu'il se répand,

du sacrifice dans l'*Aśvamedha* (*Vājasaneyisaṁhitā*, 24, 35; cf. P. E. DUMONT, *L'Aśvamedha, description du sacrifice solennel du cheval dans le culte védique*, Paris (Geuthner) 1927, p. 145, n° 556 sq.

⁽¹⁾ ÉLIEN, *N. An.*, 12, 31. La source en est peut-être Mégasthène (cf. LASSEN, *op. cit.*, t. 3, p. 317).

⁽²⁾ Il faut placer καὶ ἔχουσιν ἐπ' ἄκρου τοῦ ῥύγχους ἐξοχήν, ὡς κέρας après καὶ τὰ μὲν αὐτῶν ἤκιστα βλάπτει, l'une et l'autre notice se rapportant au gavial. Cf. P.-W., t. 11, col. 1956.

⁽³⁾ *Ibid.* καὶ τρέφει κήτη, καὶ ἐκ τῆς αὐτῶν πιμελῆς ἀλειφα ἐργάζονται. Pour Lassen, il s'agit de baleines capturées à l'embouchure du Gange : mais alors la phrase (ὁ Γάγγης) τρέφει κήτη ne s'expliquerait guère ; au contraire, c'est l'expression même dont se sert STRABON (14, 1) en parlant des dauphins et des crocodiles : Ἀρτεμίδωρος δὲ τὸν Γάγγην φησὶν.... τρέφειν δὲ καὶ κροκοδείλου καὶ δελφῖνας.

⁽⁴⁾ Ici encore, la contamination paraît remonter aux Hindous : Ulūpi, nom de la fille d'un « roi des serpents » est évidemment à rapprocher de *ulupin* = dauphin (cf. E. W. HOPKINS, *Epic Mythology*, Strasb., 1915, p. 27). Au « poisson vivipare » (dauphin ?) de la légende de la « Princesse à odeur de poisson », la tradition indienne a substitué de bonne heure un nāga, un serpent (cf. J. PRZYLUCKI, dans : *Etudes asiatiques d'Extrême-Orient*, p. 274). On peut voir par les peintures récentes, conservées au Musée Guimet, qui représentent Kṛṣṇa triomphant du démon, Aghāśura, que cette confusion s'est perpéuée : Agāśura y est représenté tantôt comme un serpent, tantôt comme un dauphin, dont il a le rostre, les nageoires, la queue.

c'est encore sur tous les êtres, animés et inanimés » (1). C'est évidemment une légende de ce genre, que nous retrouvons, étrangement travestie, dans le passage de Ctésias (2).

D'autres traits de ce chapitre, d'ailleurs, nous font encore penser à des serpents : tout comme le « ver » de l'Indus, le python passe la plus grande partie de sa vie enfoui dans la vase des fleuves et n'en sort que la nuit pour se mettre en chasse. Il y a même des textes, tardifs, il est vrai, qui reproduisent, en parlant de serpents aquatiques, certains détails qui figurent aussi dans Ctésias, et que nous avons rapportés, avec plus de vraisemblance, au crocodile (3).

Cette curieuse transposition peut nous faire croire que c'est bien une espèce de serpent qui est la figure centrale de cet étrange complexe zoologique (4). La dénomination de « ver » qui reste énigmatique, peut cependant s'appliquer au serpent avec plus de raison qu'à n'importe quelle autre espèce animale (5).

(1) *Harivaṃśa*, st. 12076 sqq. (trad. Langlois) cf. HOPKINS, *ibid*, p. 24.

(2) Il est assez naturel de prêter au venin des serpents des propriétés corrosives : c'est ce qu'attestent des noms de serpents comme *πρήστηρ, καύσων*, et l'hébreu *nāhās sārūp* et *sarap* seul Num. 21, 8 (du verbe *sarap* = brûler). Quant à l'utilisation à la guerre de cette huile enflammée, je suis tenté d'y voir un essai d'explication fabuleuse de l'origine du *naphte*, dont les propriétés, assez voisines de celles qu'on prête ici à une certaine huile, ont vivement frappé les Grecs qui ont pu les connaître d'une façon plus exacte à l'époque de l'expédition d'Alexandre (cf. PLUTARQUE, *Alexandre*). Dans les idées indiennes, les minerais, qu'on trouve sous la terre, c'est-à-dire dans le domaine des serpents, sont quelquefois considérés pour cette raison comme produits par eux (cf. *nāgaja* = né des serpents = plomb ou étain). D'autre part, les Arabes et les Persans ont fréquemment employé, au Moyen âge, des « grenades » de terre cuite emplies de *naphte* qu'on enflammait. On les utilisait dans les sièges de la façon décrite par Ctésias (cf. MAX HERZ, *Catalogue sommaire des monuments exposés dans le Musée National de l'art arabe*, Le Caire, 1895, p. 144 [terres-cuites] nos 13-16 : « Grégeoises » portant en estampe le nom Mohamed). Rien n'empêche de croire que cet usage soit beaucoup plus ancien en Asie.

(3) Cf. DIOD. SIC. 3, 36, 5. Les deux dents du monstre, assez dures pour broyer même la pierre, pourraient aussi s'expliquer par une confusion avec la langue des serpents. Tous les serpents sont *dvijihva* (à-deux langues, à langue biffide) et le « roi des serpents » *śeṣa* a des langues de fer (*Māhābh.*, 5, 103, 3.)

(4) LASSEN, *op. cit.*, t. 2, p. 642, voyait déjà dans le passage de Ctésias une allusion au culte d'un dieu-serpent.

(5) Cf. l'allemand *Lindwurm* = dragon. ALBERT LE GRAND, *De animal.*, 8, 3, 26 parle d'un *vermis serpentinus*, assez fort pour triompher à l'occasion du vautour.

Cette appellation reparait, à propos d'un animal du Gange, cette fois, dans un passage de Pline (9, 17) (1).

In eodem (Gange) esse, Statius Sebosus haud modico miraculo affert, vermes branchiis binis, sex cubitorum, coeruleos, qui nomen a facie traxerunt. His tantas esse vires, ut elephantos ad polum venientes mordicus comprehensa manu (i. e. proboscide) eorum abstrahant.

« Dans le même fleuve, Statius Sebosus rapporte — et la chose est bien étonnante — qu'il y a des vers, à deux branchies, longs de six coudées, bleus, qui ont tiré leur nom de leur aspect. Ils sont si forts que, mordant la main (*), c'est-à-dire la trompe des éléphants qui viennent boire, ils les entraînent dans l'eau ».

Il est ici question, à la fois, d'un poisson (*branchiis binis*), peut être une espèce de congre ou d'anguille, et d'un serpent aquatique (*coeruleos* est chez Virgile [*Géorg.*, 4, 481] et Ovide [*Mét.*, 3, 38] une épithète des serpents, et d'autre part fait penser à *kālaka*, « bleu sombre », qui est le nom sanskrit d'un serpent d'eau (3))... Peut-être aussi du crocodile, car c'est de lui qu'une expression proverbiale sanskrite nous assure qu'il peut entraîner dans l'eau même le roi des éléphants (4). Mais on disait la même chose du serpent, puisque le mot *grāha*, quelquefois substitué dans cette phrase à *nakra* (« crocodile ») désigne certainement, encore qu'on le traduise souvent par « crocodile », une espèce de serpent propre aux fleuves du Sud de l'Inde (5).

(1) Pline vient de parler du *platanista* (dauphin du Gange) qu'il distingue donc bien du *ver*.

(*) = sskr. *hasta*. Mais *manus* a déjà ce sens dans Cicéron (*Nat. deor.* 2, 47).

(3) *Ex facie* fait probablement allusion au nom de *ver*. Cependant Solin, reproduisant le passage de Pline, dit : *caeruleis nomine et colore*, ce qui pourrait passer pour une allusion à *kālaka*. De plus il a *brachia bina*, ce qui est peut-être un souvenir des serpents légendaires de l'Inde, des *nāgas*, qui ont des membres humains. MARCO-POLO a recueilli sur place un détail analogue (c. 41 : *Recueil de voyages et de mémoires publiés par la Société de Géographie*, 1824, t. 1, p. 402) et *in ista provincia nascitur magnus coluber et magni serpentes... et habent prope caput duas gambas...*

(4) *Pañcatantra*, 3, 46 : *nakraḥ svasthānam āsadya gajendram api karsati* « Le crocodile, se tenant ferme à sa place, entraîne même le roi des éléphants ».

(5) Une stance citée par BERGAIGNE (*Manuel pour apprendre la langue sanskrite*, st. 135, p. 26) : *ade' asyo ki ripunā svalpakenāpi hanyate / grūho 'lpiyanapi jale gajendram api karsati* // est traduite par lui : « Celui qui n'est pas sur son domaine succombe devant le plus faible ennemi ; le crocodile est tout petit, et dans l'eau, il entraîne le roi des éléphants. Mais deux textes au moins nous

Des auteurs grecs et latins nous parlent aussi d'éléphants mis à mal par des serpents, qu'on nous représente souvent comme aquatiques (1).

Nous voyons que le gâchis zoologique, dans lequel Ctésias semble se complaire quand il nous parle des animaux de l'Indus, n'était pas moindre dans les traditions que des voyageurs occidentaux pouvaient recueillir sur la faune du Gange. Strabon, qui en parle d'après Artémidore, se plaint justement de l'inextricable confusion qui règne en cette matière (2). Les Hindous n'ont jamais passé pour avoir l'esprit d'observation bien développé, ni pour posséder des idées claires sur les choses de la nature : un certain goût pour les monstres composites leur est naturel (3) et s'atteste notamment dans leur art.

prouvent que *grāha* ne peut signifier « crocodile ». Dans le *Périple de la mer Erythrée*, 38, cf. 55, on nous dit que l'apparition de ces animaux en mer est l'indice de la proximité de l'estuaire de l'Indus : *σημείον δὲ ἦδη τῆς περὶ αὐτὴν χώραν ἐπιβολῆς τοῖς ἐκ πελάγους ἐρχομένοις οἱ προαπαντῶντες ὄφεις ἐκ τοῦ βάθους. τῶν γὰρ ἐπάνω καὶ περὶ τὴν Περσίδα τόπων σημεῖον ἐστὶν αἱ λεγόμεναι γράαι.* (cf. C. MÜLLER *Geogr. gr. min.*, t. 1, p. 287 et la note). On allègue (P.-W., *loc. cit.*, p. 1957 que l'auteur du Périple a pris des crocodiles pour des serpents. Mais il connaît bien les crocodiles, qu'il nomme par deux fois (9 et 30).

D'autre part AL. BIRŪNI, après avoir parlé des *crocodiles*, du *makara*, du *dauphin* et des poissons, décrit l'animal appelé *grāha*, (nom dont il donne un synonyme significatif : *jalatantu*, « corde d'eau ») : *In the rivers of Southern India there is an animal called by various names, grāha, jalatantu, and tanduā. It is thin but very long. People say it spies and lies in wait for those who enter the water and stand in it, ei ther men or animals, and at once attacks them. First it circles round the prey at some distance, until its length comes to an end. Then it draws itself together, and winds itself like a knot round the feet of the prey which is thus thrown off its legs and perishes. A man who had seen the animal told me that it has the head of a dog, and a tail to which there are attached many long tentacles which it winds round the prey, in case the latter is not weary enough. By means of these feelers it drags the prey towards the tail itself, and when once firmly encircled by the tail the animal is lost*. ALBERUNI 's *India*, trad., SACHAU (Londres, 1910), t. 1, p. 205. La fin de la description n'est pas moins légendaire que celle de Ctésias, mais les détails qui précèdent font bien voir qu'il s'agit d'un serpent.

(1) POMP. MELA, 3, 7 ; APULÉE, *Flor.*, 6 ; ISID. HISP., 12, 5, 5 ; STRABON, 16, 4, 16 ; 17, 11, 2 ; ÉLIEN, *N. An.*, 11, 21 ; DIOD. SIC., 5, 10, 3... ὄφεις θαυμαστοὶ γίνονται τότε μέγεθος καὶ τὸ πλῆθος κατὰ τὴν θηριώδη καλουμένην χώραν. Οὗτοι δὲ περὶ τὰς συστάσεις τῶν ὑδάτων ἐπιτίθενται τοῖς ἐλέφασιν...

(2) STRABON, 14, 1 : Ἀρτεμίδωρος δὲ τὸν Γάγγην φησὶν... τρέφειν δὲ καὶ κροκοδείλους καὶ δελφίνας λέγει δὲ καὶ ἄλλα τινά, συγχευμένα δὲ καὶ ἀργῶς, ὧν οὐ φρονιστέον.

(3) Dans « *Route des Indes (Passage to India)* E. M. FORSTER parle du bruit qui avait cours parmi les indigènes, à une époque d'agitation anti-anglaise, qu'un crocodile avec des défenses de verrat était sorti du Gange (traduction C. MAURON, Paris, Plon, 1927).

Des êtres polymorphes de ce genre sont fréquemment nommés, d'ailleurs, dans les récits occidentaux sur l'Inde dans l'antiquité et au Moyen âge (4).

Ainsi donc, encore que quelques indices assez vagues nous poussent à voir en lui un ophidien plutôt qu'autre chose, la vraie nature du σκώληξ se dérobe dès qu'on la serre de près. En dirons-nous autant de l'ὄδοντοτύραννος? Il faut avouer que la description de Palladius, reposant sur le témoignage d'un homme qui n'avait sûrement pas vu l'animal, est brève et pauvre : nous voyons seulement qu'il s'agit d'un animal carnassier, amphibie, dont le nom fait, ou semble faire allusion à la puissance de ses mâchoires (ce qui conviendrait bien au crocodile) et qui peut avaler un éléphant entier : la mention de l'éléphant ne prouve même pas que l'ὄδοντοτύραννος attaque l'éléphant : elle est là uniquement à titre de mesure de sa taille extraordinaire (1). Rien de sûr à tirer d'une aussi courte notice.

A défaut de renseignements nombreux et détaillés sur sa configuration ou ses mœurs, le nom de l'animal nous permettra peut-être de l'identifier. Ce composé bizarre n'est sûrement pas grec, mais fort probablement traduit du sanskrit. Essayons d'en retrouver l'original.

Lassen, avons-nous vu, a proposé *dantēvara*, « le Seigneur de la dent ». Ce mot non attesté ne me satisfait guère, et même me paraît peu conforme aux habitudes de langage sanskrites. Je ne crois pas qu'on puisse trouver en sanskrit un nom formé, comme élément principal, d'un mot signifiant « maître, seigneur » et d'un élément exprimant une particularité phy-

(4) Sans parler du fameux *μαντιχόρας* de Ctésias, il est notamment question dans le Pseudo-Callisthène de βούκριοι, ταυριλέφαντες, κυνοπέδιδες, etc...

(Ps. CALL., 3, 17, MÜLLER, p. 122). Il est curieux qu'on trouve dans l'antiquité hébraïque et grecque des exemples de la même confusion que dans l'histoire indienne du σκώληξ. Le Leviathan désigne un crocodile dans JOB., 40, 25 sqq. mais ailleurs (Ps. 104, 26) on le donne pour un monstre marin (un grand crétacé); D'autre part, ISA E (27, 1) l'explique par *nāhā*, « serpent ». La Septante le traduit 5 fois par δράκων et 1 fois par μέγα κήτος. (Cf. VIGOUROUX, *Dict. de la Bible*, t. 4, col. 213).

Semblablement Δελφίνη ou Δελφίνης (cf. APOLL. RH., 2, 706), autre nom du serpent πύθων tué par Apollon, est peut-être à rapprocher de δελφίς.

(1) C'est bien ainsi que l'a compris Georges HAMARTOLOS, qui, après les mots *δυνάμενον ἐλέφαντα καταπιεῖν ὀλόκληρον*, ajoute: *διὰ τὴν ὑπερβολὴν τοῦ μεγέθους*.

sique de l'individu considéré. Il nous faut donc chercher ailleurs.

Dans Pāṇini (1) figure un composé d'une forme assez rare (composé « appositif ») : *rājadanta*, avec la signification de *dāntanām rājan*. « roi des dents ». Malheureusement, le mot signifie « incisive » et il n'y a rien d'autre à en tirer (2).

Mais un des synonymes de *danta* est le mot *dvija*, « deux fois né » ou « né en deux fois » (comme *dvi-pa*, « qui boit en deux fois, éléphant »), lequel a, en vertu de son sens étymologique, plusieurs emplois assez différents. Il désigne tout naturellement un animal ovipare, oiseau, reptile ou poisson. C'est aussi un des noms du brahmane, qui naît une seconde fois le jour où il reçoit l'initiation religieuse, ou d'un membre d'une des trois premières classes, d'un *arya*. Enfin, la *dent*, qui chez l'homme et chez certains animaux tombe pour repousser ensuite, est aussi appelée *dvijā*. Or les quatre composés : *dvijarāja*, *dvijapati*, *dvijeśa*, *dvijeśvara* (*rāja*, « roi », *pāti*, « maître », *īśa*, *īśvara*, « seigneur, prince ») sont attestés. Les trois derniers, dont le sens est peu clair, désignent généralement le dieu Lune (maître des brahmanes ?). Quant à *dvijarāja* il est une des épithètes de l'oiseau Garuḍa, l'aigle divin, monture de Viśnu et ennemi des serpents, l'oiseau Rokh des Arabes ; dans ce sens, il doit se traduire par « roi des oiseaux » (3). C'est aussi, nous apprend un lexique indien (4), un surnom d'Ananta ou Śeṣa, le « roi des serpents » dont nous avons parlé à propos du *σκόληξ* de Ctésias. Cette fois, *dvijarāja* signifie : « roi des reptiles ».

Voici donc que le mot *dvijarāja* qui, extérieurement, peut passer pour le correspondant exact d'*ὄδοντοτύραννος* (5),

(1) PĀṆINI, 2, 3, 31.

(2) Il est cependant attesté comme patronymique dans le Scholiaste de Pāṇini (4, 1, 60).

(3) Plutôt que par « roi des serpents ». Cf. cependant *pañga-rāja* « roi des rats » nom d'un oiseau, qui sans doute fait la guerre aux rats.

(4) *Medimkośa* ; cf. BÖRTHLINGK, s. v.

(5) On objectera que *βασιλεύς* et non *τύραννος*, serait la traduction exacte de *rāja*. Mais tout d'abord *βασιλεύς* ne pouvait guère former un composé. Il faut remarquer en outre que ce mot, dans la titulature officielle des rois grecs de l'Indus, reproduite en grec et en prākṛit sur leurs monnaies, se traduit par le composé *mahārāja*, qui seul désigne un prince indépendant, pouvant avoir sous ses ordres des *rājas* de dignité moindre, des « roitelets ». L'oiseau que

(puisque *dvija* peut signifier dent) et qu'une erreur très vraisemblable a pu faire traduire ainsi par un Grec connaissant mal la langue du pays, a été employé pour désigner deux animaux, en apparence aussi légendaires l'un que l'autre, Garuda et un « roi des serpents ». Si nous sommes sur la bonne voie, il faut qu'un de ces animaux ait été mis en relation avec le Gange, ou quelque autre fleuve.

Précisément, il y a dans l'*Adiparvan*, le premier livre du *Mahābharata*, une histoire à cet égard des plus intéressantes.

Arjuna est descendu dans le Gange pour y faire ses ablutions et des oblations aux ancêtres ; Ulupī, fille d'un « roi des serpents » (*nāgarāja*) qui s'appelle Kauravya ⁽¹⁾, l'aperçoit. *Ut vidit, ut periiit*. Éprise de lui, elle l'entraîne au fond du Gange, dans le palais de son père, et le conjure de céder à son désir ⁽²⁾. Arjuna se fait un peu prier, ayant pour cela les meilleures raisons, puisqu'il est condamné à treize années d'exil, pendant lesquelles il a fait vœu d'observer la chasteté. Mais il a pitié de la belle Ulūpī, et la pitié l'emporte. Plus tard, il prend congé de Kauravya et d'Ulūpī, qui lui fait don de la toute-puissance sur les habitants des eaux.

Le « roi des serpents » du Gange, nous le retrouvons dans les descriptions de la chevelure de Śiva. « Les hommes n'adorent Gaṅgā au triple cours », nous dit un hymne, « que parce qu'elle brille dans la chevelure tressée de Śiva » ⁽³⁾. Et le même Śiva, le

nous nommons ainsi s'appelait en grec βασιλίσκος ou τύραννος (ARIST. *H. An.*, 8, 3, 5). Beaucoup mieux que βασιλεύς, réservé à cette époque à l'empereur d'Orient, τύραννος, si longtemps employé pour désigner les principats fragiles des cités grecques, souvent inféodés à d'autres puissances, convenait pour traduire *rāja*. Il est bien évident d'ailleurs que si l'on préfère, avec Lassen, voir dans τύραννος la traduction du sskr. *īśvara*, « maître, seigneur » rien n'empêche de croire que *dvijeśvara*, attesté comme surnom du dieu Lune, ait aussi signifié « seigneur des reptiles » de même que par exemple *nāgapati* et *nāgarāja* sont absolument interchangeables.

⁽¹⁾ *Mahābh.*, 1, 214, 13 sqq. *Apakṛsto mahābhāhur nāgarājasya kaṇyaṃ / antarjale mahārāja Ulūpyā kāmayānayā //* « Le héros aux grands bras, le grand roi, fut entraîné au fond de l'eau par la fille du roi des serpents, Ulūpī, qui était éprise de lui ». Le nom *Ulūpi* est sans doute en rapport avec *ulupin* = dauphin. (Cf. p. 11 n. 4). Rapprochement curieux : les Néréides, qui ont plus d'une ressemblance avec les nāgis de la mythologie indienne (l'histoire d'Arjuna et d'Ulūpī rappelle l'aventure de Ménélas et de la « Protéide » Eidothée dans l'*Odyssee*, 5, 351 sqq.) sont appelées ποντοπλάνοι δελφίνες dans les *Hymnes orphiques* (24, 8).

⁽²⁾ *Ibid.*, 18.

⁽³⁾ *Tantra*, hymne à *Bhuvaneśvari* 4 (AVALON *op. cit.*, p. 38).

Seigneur des créatures, « porte dans sa chevelure tressée le Roi des serpents comme un diadème » (1).

Enfin, des textes parallèles nous sont fournis par le *Harivamśa* (2). Kṛṣṇa y livre un grand combat au « roi des serpents » Kālyā, monstre terrible, hydre à plusieurs têtes, qui jette du feu par ses gueules, et habite, entouré d'une foule de serpents terrestres et aquatiques, un lac de la rivière Yamuna. La terreur qu'il inspire a rendu ce canton désert. Malgré ses dents aiguës et venimeuses, il est vaincu par Kṛṣṇa et relégué dans la mer (3). C'est également dans un lac de la Yamunā que séjourne le « roi des serpents » Śeṣa, entouré de sa cour (4).

Nous pouvons conclure que les Hindous croyaient à la présence dans divers fleuves, ou dans les lacs qu'ils forment, de monstres redoutables et quasi invincibles, de nāgas auxquels on attribuait la dénomination générique de « roi des serpents » (5). *Dviija*, « deux fois né » est un des mots qui peuvent signifier « serpent » et *dvijarāja*, à la vérité rarissime, mais cependant recueilli par un lexicographe hindou, est une des façons de nommer les « rois des serpents ». Cette expression a, une fois au moins, frappé l'oreille d'un Grec, lequel, trompé par la synonymie : *dviija* = *danla* (5) et peut-être influencé par des formations grecques comme *συνόδους*, *ὄδοντίας*, *καρχαρόδους*, noms de poissons où figure le mot *ὄδους*, l'a traduite à tort par le composé nouveau *ὄδοντοτύραννος* (6).

(1) *Hymne de Sankarācārya*, 7 (*ibid.*, p. 17).

(2) *Harivamśa*, 1, 293-297 (*traduction Langlois*).

(3) *Ibid.*

(4) Quant à la disparition de ces animaux à l'époque où les brahmanes passaient le Gange en barque, elle rappelle ce qu'on racontait, en Egypte et dans le monde romain, des crocodiles d'Éléphantine qui observaient une sorte de trêve sacrée de sept jours pendant les fêtes d'Apis (PLIN, 8, 71). Cette légende a d'ailleurs une allure très indienne. Le meurtre d'un brahmane étant le plus grand crime qui se puisse commettre, celui pour lequel il n'y a point d'expiation, il est naturel qu'un animal plus ou moins divinisé disparaisse pendant la période où il serait exposé à dévorer par erreur l'un d'entre eux. Le premier livre du *Mahābhārata* nous raconte, entre autres choses, l'effroi qui saisit l'oiseau géant *Garuda* lorsqu'il s'aperçut qu'il avait par inadvertance, avalé un brahmane.

(5) *Dviija* est employé dans ce sens non seulement par BHARTṚHARI (1, 13) mais aussi par des auteurs de traités de médecine indienne : *Suśruta*, 2, 30, 8 ; *Rājanirghaṇṭa* s. v. *dviija-vraṇa* ; cf. BÖHTLINGK, s. v.

(6) Cette confusion est d'autant plus vraisemblable que les serpents aquatiques de l'Inde passent, à bon droit en ce qui concerne les *pelamys*, pour venimeux : par conséquent les descriptions horribles qu'on en faisait devaient insister sur ce trait (cf. la description de Kālyā, dans le *Harivamśa*, voir p. 40, n. 1).

Grâces soient rendues aux lexicographes ! Un dictionnaire sankrit-thibétain, le *Vyutpatti* ou *Mahavyutpatti* (cf. Böhlingk, s. v. *krmi*), nous révèle qu'un *nāgarāja*, un « roi des serpents » s'appelait *Krmi*, « le ver » (= *σφάληξ*). Par là s'éclaircit ce qui restait mystérieux dans le passage de Ctésias, et la supposition se confirme qu'un serpent est la figure centrale de ce mythe. Notre géographie herpétologique s'accroît d'un nouveau « royaume » et nous pouvons ajouter au témoignage du lexique thibétain que le « roi des serpents » *Krmi* était localisé, par les uns dans l'Indus, comme l'a entendu dire Ctésias, par les autres dans le Gange (tradition qui nous est connue par Statius Sebosus) ⁽¹⁾.

Nous pourrions arrêter ici cette recherche. Mais n'y a-t-il pas autre chose, dans ces témoignages, tant grecs que sanskrits, relatifs aux rois des serpents, qu'un nom et qu'une légende ? Je ne le pense pas. Cette croyance devait reposer sur l'existence réelle, dans les fleuves de l'Inde, de grands et terribles animaux ; probablement même le nom de « roi des serpents » n'a jamais été appliqué par les indigènes qu'à des serpents

On prêtait d'ailleurs volontiers aux animaux fantastiques de l'Inde une dentition formidable. Cf. Ps. CALL., 3, 17 : *σύαγροὶ δέ, μεΐζονες τῶν λεόντων (οἱ οὖν ὀδόντες αὐτῶν ἴσαν πηχυαῖοι)*. Cf. 2, 38, etc... ÉLIEN (*N. An.*, 2, 15) parle aussi des dents robustes des serpents marins de l'Inde. Je ne suis même pas assuré que cette traduction soit absolument fautive. *Dviija* est très rare dans le sens de reptile, et son emploi dans le nom d'un serpent dont on redoutait la morsure n'allait probablement pas sans intention. A toutes les époques, les Hindous ont affectonné les jeux de mot, les *śleṣas*, qui consistent à employer un ou plusieurs mots à la fois dans deux sens différents. Par exemple, un vers de BHARTRHARI (1, 13) joue sur deux des sens possibles du mot même qui nous occupe, *dviija*, de sorte que les mots *kṛnam dvijanām ganaiḥ* s'appliquent à la fois à la bouche, qui renferme deux rangées de dents et à un ermitage rempli de groupes de *brahmanes*. *Dviijarāja* est peut-être aussi un *śleṣa* (Puisque l'ὄδοντοτύραννος épargnait les brahmanes, le mot pouvait même à la rigueur comporter un troisième sens, celui de « roi des brahmanes »). Et ce rôle même que jouent les brahmanes semble indiquer que l'histoire vient de l'un d'eux, à qui on peut sans invraisemblance supposer du goût pour de telles finesses de langage. En tout cas, si le *περὶ βραχμίωνων* est de Palladios ou d'un contemporain, le voyage qu'il raconte à pu avoir lieu précisément à l'époque de la floraison des *kāvya*s, de la poésie savante, qui fait un grand usage des *śleṣas*. Un des représentants de cette littérature est le *Kumārasambhava* de Kalidāsa lequel a dû vivre entre 350 et 472 (WINTERNITZ, *Geschichte des indischen Literatur*, t. 3, p. 44).

⁽¹⁾ La croyance à l'existence d'un « roi » des serpents aquatiques, qui commande aux animaux de son espèce et dont la puissance est redoutable à l'homme même, n'est pas propre à l'Inde. On la trouve notamment dans le folklore germanique et slave. (Cf. KELLER, *op. cit.*, t. 2, p. 298). Le fameux basilic, le serpent *βασιλισκος* que Pline (8, 21) place en Afrique est aussi un « roi des serpents » mais terrestre et de petite taille.

proprement dits, à l'exclusion des autres reptiles, à des pythons, qui ne séjournent guère que dans les endroits humides et marécageux, ou à diverses espèces d'hydrophidés, serpents d'eau douce ou marins dont les Occidentaux avaient remarqué, dès l'antiquité, la présence dans l'Inde⁽¹⁾. En ce qui concerne Kālya, le serpent de la Yamunā, le doute n'est pas permis. Ce serpent venimeux habitait autrefois la mer ; mais, nous dit-on, par crainte de Garuḍa, il avait fui son premier séjour et remonté le cours de la Yamunā ; Kṛṣṇa le força à regagner la mer⁽²⁾. Précisément les serpents côtiers du genre *pelamys*, très venimeux et redoutés des pêcheurs, remontent souvent les fleuves.

Le doute n'est pas permis non plus, à mon avis du moins, pour l'ὄδοντοτύραννος. Tout comme le Kālya de la Yamunā⁽³⁾, cet animal habite un endroit du fleuve où les rives abondent en serpents de grande taille⁽⁴⁾. De plus, il est capable, avons-nous vu, d'avaler un éléphant entier. Il n'y a guère qu'un serpent à qui on peut avoir eu l'idée de prêter un pareil exploit. Les serpents seuls peuvent distendre leurs mâchoires au point d'avaler tout entiers des animaux d'assez grande taille. Pour l'Inde nous savons même — c'est une tradition qui s'est conservée jusqu'à Sindbad le Marin — que les naturels, ou les voyageurs qui prodiguaient dans leurs récits, ces κομπάσματα, ces exagérations, qu'on reprochait déjà aux compagnons d'Alexandre⁽⁵⁾, se plaisaient à caractériser brièvement la grandeur hors de toute proportion des serpents de là-bas en disant qu'ils étaient capables d'avaler un bœuf, un cerf entier, ou même « un gros éléphant »⁽⁶⁾. Les Occidentaux affichaient d'ailleurs, pour de tels récits, un scepticisme bien naturel⁽⁶⁾. Or c'est précisément avec cette

(2) Cf. ÉLIEN, *N. A.*, 16, 8 ; 42 ; 17, 1 ; cf. le texte grec d'une lettre d'Alexandre dans BERGER DE XIVREY, *op. cit.*, p. 362 : ἦσαν δὲ καὶ ὄφρακοντες ποτάμιοι πολλοί.

(3) *Harivamśa*, 1, 293-297.

(4) *Ibid.*

(5) Cf. p. 2 (PALLAD, c. 10).

(6) ARRIEN, *Ind.*, 5, 10.

(4) *Mille et une Nuits*, trad. Mardrus, t. 6, p. 114 : « des serpents plus gros et plus grands que des palmiers, et qui pourraient certainement engloutir, chacun d'eux, un gros éléphant ». PLINE, 8, 14, 4 : *Megasthenes scribit in India serpentes in tantam magnitudinem adolescere ut solidos hauriant cervos taurosque.*

(5) Cf. STRABON, 2, 1, 9.

taille gigantesque qui lui permettrait sans aucun doute d'avaler le plus gros pachyderme, qu'une peinture d'un album indien conservé au Musée Guimet nous représente un « roi des serpents ». Kṛṣṇa l'a vaincu, tout comme le serpent aquatique Kālyā, et le force à rendre à la liberté les bestiaux qu'il avait engloutis. La gueule du monstre est garnie d'une double rangée de dents pointues, de sorte qu'il est vraiment, même dans le sens où le voyageur de Thèbes entendait cette expression, un *dvijarāja*, « un roi des reptiles » et un « roi des dents ».

Mon essai d'identification de l'ὄδοντοτύραννος se base exclusivement, comme on a pu le voir, sur les deux textes de Palladios et de Ctésias, qui présentent à première vue des caractères suffisants d'information authentique sur les choses de l'Inde. J'ai négligé complètement. — et je m'en suis expliqué au début de cette étude — les témoignages médiévaux des auteurs latins qui ont traité des « merveilles de l'Inde » et des aventures d'Alexandre. Ces textes étaient trop tardifs et d'une origine trop suspecte pour être utilisés dans le corps même de ma démonstration : mais si on les examine attentivement, on verra qu'ils ne font, en dépit des apparences, que confirmer ma thèse.

A part Julius Valerius, qui fait de l'*odontolyrannus* un éléphant gigantesque et amphibie (probablement par suite d'une erreur de ponctuation dans le passage de Palladios) (1), ces auteurs le représentent comme un animal de couleur noire, semblable à un cheval, au moins quant à la tête, portant trois cornes sur le front, et plus grand qu'un éléphant. Ce dernier trait seul peut se tirer de Palladios. Mais, soit que ces écrivains aient eu sur l'ὄδοντοτύραννος une documentation authentique, distincte de Palladios, que nous n'avons plus, soit qu'ils se soient fait sur la nature de cet animal l'opinion même à laquelle nous a amené l'examen des textes, on trouve, comme en germe, les détails même les plus fantaisistes de ce portrait dans un passage d'Albert le Grand décrivant, d'après Avicenne, les *dracones*, les serpents de l'Inde... (2).

Albert le Grand, *De animal*, XXV, t. VI, p. 668 (cf. B. de Xivrey. *op. cit.*, p. 278). (*Dracones*). *In India sunt maximi*.

(1) ἀμφίβιον ἐλέφαντα au lieu de ἀμφίβιον, ἐλέφαντα ὀλόκληρον κτλ.

(2) Ce passage a déjà été signalé par BERGER DE XIVREY, *op. cit.*, p. 268.

Facies autem habent citrinas et nigras, et habent ora vehementis amplitudinis et supercilia cooperiunt oculos eorum et super collum eorum sunt squamae. Et visus est unus ab Avicenna in cujus collo secundum latitudinem colli erant pili descendentes longi et grossi ad modum jubarum equi. Et habent tres dentes in mandibula superiori, et totidem in inferiori longos et prominentes.

« (Les serpents) dans l'Inde sont très grands. Quant à leur aspect, ils sont jaunes « citron » et *noirs*, et ils ont une gueule remarquablement vaste, et des sourcils couvrent leurs yeux, et sur leur cou il y a des écailles. Avicenne en vit un dont le cou était couvert dans toute sa largeur de poils épais et longs retombant *comme une crinière de cheval*. Et ils ont trois dents à la mâchoire supérieure, et autant à la mâchoire inférieure, et elles sont longues et saillantes ».

Evidemment, c'est la « crinière de cheval » qui a fait dire que l'*odontolyranus* avait la tête d'un cheval, puis simplement qu'il était semblable à un cheval. Quant aux « trois cornes au milieu du front » c'est une déformation des trois dents « longues et saillantes » du serpent, conçues sans doute d'abord comme des défenses : c'est une autre application de cette même loi de transformisme du bestiaire fantastique, qui, dès le temps de l'*Apocalypse* (12, 3), avait donné des cornes au dragon lui-même.

Je consacrerai les dernières pages de ce travail à une objection qu'on peut faire à la partie plus spécialement « linguistique » de ma démonstration. Dans Hésychius figure un mot *πτερυγοτύραννος*, glosé : *ὄρνις ποῖος ἐν Ἰνδικῇ Ἀλεξάνδρω δοθείς*. Le mot, signifiant « le maître de l'aile » et désignant peut être un oiseau aux ailes d'une grandeur ou d'une beauté remarquable, à l'air d'un correspondant parfait à *ὀδοντοτύραννος*, qui aurait alors des chances de signifier réellement « le maître des dents ». Mais il lui ressemble si bien que je ne suis pas embarrassé de l'expliquer.

Le texte de Palladios a dû être d'assez bonne heure mis en rapport avec la légende d'Alexandre. Le mot insolite *ὀδοντοτύραννος* a frappé des auteurs de « Romans d'Alexandre » comme Julius Valerius. *Πτερυγοτύραννος*, le nom de l'oiseau dont on fit présent dans l'Inde au conquérant macé-

donien, a bien pu être refait par l'un d'entre eux sur le modèle de l'énigmatique ὄδοντοτύραννος.

Je ne suis cependant pas bien assuré que cette réfutation soit décisive. L'objection tirée de l'existence d'un πτερυγοτύραννος acquiert une force nouvelle si nous songeons qu'il a des correspondants exacts en hébreu dans les expressions *ba'al hk^enāpaim* « maître des deux ailes » (1) *ba'al kānāp* « maître de l'aile » (2) (= l'oiseau), et en ancien égyptien dans le mot : *neb dmat* « maître de l'aile » (3) (= l'épervier). Cet emploi, familier aux langues sémitiques, d'un mot signifiant « maître » n'est d'ailleurs qu'une manière d'exprimer la possession. La Septante traduit fort exactement *ba'al hk^enāpaim* par : ὁ ἔχων τὰς πτέρυγας. Or, le sanskrit aussi désigne souvent certaines espèces d'animaux par un substantif en *in* marquant la possession, et formé du nom de l'organe considéré comme caractéristique de l'espèce.

Je crois donc que si l'on refuse de considérer le mot πτερυγοτύραννος comme une formation purement grecque calquée sur ὄδοντοτύραννος, et si l'on soutient qu'il est véritablement la traduction d'un mot sanskrit, on devra s'arrêter aux conclusions suivantes :

Πτερυγοτύραννος et ὄδοντοτύραννος peuvent représenter la traduction littérale, non pas directement de mots sanskrits, mais d'intermédiaires sémitiques (arabes ou syriaques?) qui les traduisaient. De sorte que nous aurions le tableau suivant :

Sskr. pakṣin (de *pakṣa*, « aile ») « qui a des ailes, oiseau » = [sémit. « le maître de l'aile »] (cf. hébr. *ba'al kānāp* = grec πτερυγοτύραννος.

Sskr. damṣtrin (de *damṣtra*, « dent, crochet ») « qui a des dents », nom d'une espèce de serpent = [sémit. « le maître de la dent »] = grec ὄδοντοτύραννος

Mais *pakṣin*, « oiseau » ne convient guère à la définition d'Hésychius ; d'autre part le sens de « roi des serpents » que nous donnions à ὄδοντοτύραννος était plus d'accord avec la taille effrayante que Palladius lui attribue. Enfin l'aboutisse-

(1) *Eccl.*, 10, 20 : *Sept.*, ὁ ἔχων τὰς πτέρυγας.

(2) *Prov.*, 1, 17 : *Sept.* : πτερωτός.

(3) Cf. BUDGE, *Egyptian dictionary*, p. 878. Le même mot *neb* figure dans le nom ou le titre de plusieurs dieux-serpents égyptiens (BUDGE, *ibid.*, s. v. *neb*, *passim*).

ment pareil de ces deux traductions indépendantes l'une de l'autre et toutes deux trop littérales à un composé de **τύραννος**, a de quoi surprendre ⁽¹⁾. Surtout un Grec n'aurait guère recouru, me semble-t-il, à la formation de ces composés bizarres s'il n'avait voulu par là traduire aussi littéralement que possible un *mot composé* d'une langue étrangère, et non une périphrase possessive que l'original exprimait par deux mots.

Pour toutes ces raisons, je préfère m'en tenir à ma première explication.

Roger GOOSSENS.

(1) Le titre pharaonique: *nb ḥb-šd* se traduit par **κύριος τριακονταετηρίδων**. **Κύριος** est le mot grec qui traduit le mieux les mots sémitiques signifiant « maître » et servant à exprimer la possession. Cf. ERMANN-GRAPOW, *Egyptisches Wörterbuch*, s. v. (p. 129).

Lexique explicatif du Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure.

Le présent lexique contient le relevé des fonctionnaires civils, militaires et religieux, des professions et titres honorifiques mentionnés dans les textes du *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, de M. Henri Grégoire.

Plus de deux cents des documents prémentionnés contiennent la désignation de personnages officiels, civils ou religieux : cent vingt inscriptions environ mentionnent des personnages civils ou militaires, cent vingt-huit des personnages religieux. Cette proportion peut sembler intéressante étant donné surtout que le texte d'un certain nombre d'inscriptions est d'une telle concision que l'on pourrait ne pas en tenir compte si l'on voulait comparer le nombre de celles contenant la mention de titres et prédicats et les autres ⁽¹⁾.

Des considérations de ce genre présenteront sans doute quelque intérêt quand toutes les inscriptions auront été publiées et qu'il sera permis alors de présenter des conclusions fondées sur des données numériques exactes.

Un certain nombre des textes non encore publiés m'ont été communiqués par M. le professeur H. Grégoire ; ces inscriptions ont été dépouillées comme celles du premier fascicule et elles sont désignées dans le présent travail par les numéros qu'elles portent dans le manuscrit et dont plusieurs ne sont pas définitifs.

D'autres textes n'ont pas été vus par moi ; M. le professeur H. Grégoire m'a communiqué les principaux titres qu'elles contenaient. Les inscriptions s'y rapportant ont été désignées par des lettres.

(1) Plus de cent inscriptions du fascicule I, par exemple, ne contiennent que quelques mots.

Ces considérations expliquent que ce travail est forcément incomplet et qu'il devra être soigneusement mis au point quand toutes les inscriptions auront été publiées.

Enfin, les divers titres et prédicats ont été classés par ordre alphabétique. Toutefois, pour ne pas rendre ce travail trop volumineux en consacrant un feuillet à chaque rubrique, j'ai parfois groupé sur une seule page plusieurs mots au sujet desquels il ne m'a pas été possible, ou touchant lesquels il ne m'a pas paru opportun d'établir une notice quelque peu développée. Il s'ensuit que l'ordre alphabétique est parfois légèrement modifié.

1^{er} juin 1924.

Liste des abréviations des ouvrages fréquemment cités.

I. — TEXTES JURIDIQUES

- Cod. Just.* = recensuit Paulus Krueger. Berolini, apud Weidmannos, 1877, 8°.
Cod. Theod. = Gothofredus...
Nov. Just. = edit. Zachariae a Lingenthal, Leipzig, Teubner, 1881.
Not. Dignit. = edit. Seeck, Berolini, 1876, 8°.

II. — INSCRIPTIONS ET PAPYRUS

- B. G. U.* = *Aegyptische Urkunden aus den Kgl. Museen zu Berlin : Griechische Urkunden.* (Berlin, Weidmann, 1892 ss.) 4 vol. 4°, autogr.
P. Caire. = J. MASPERO, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, I-III (Le Caire, Impr. de l'Inst. franç. d'arch. or., 1911-1916) 3 vol. 4°.
C. I. G. = *Corpus inscriptionum graecarum.*
C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum.*
P. HEISENBERG. = Aug. HEISENBERG und Leopold WENGER, *Byzantinische Papyri in der K. Hof und Staatsbibliothek zu München* (Teubner, 1914), 1 vol. 4° et 1 vol. 8°.
LATYSCHEV, I. C. R. = LATYSCHEV, *Inscriptions chrétiennes de Russie* (St-Petersbourg, 1896), en russe.
LEFEBVRE, Recueil = G. LEFEBVRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte* (Service des antiquités de l'Égypte, Le Caire, 1907).
P. Londres = F. G. KENYON and H. I. BELL, *Greek Papyri in the British Museum* (Londres, 1893 ss.) 4°, 5 vol.
MITTEIS u, WILCKEN, Grundzüge. = MITTEIS u, WILCKEN, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyrskunde* (Berlin, Teubner, 1912) 8° 2 vol.
P. Oxy. = B. P. GRENFELL and A. S. HUNT, *The Oxyrhynchus Papyri* (Londres, 1898 ss) 8°, 14 vol.
R. I. G. C. = H. GRÉGOIRE, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes de l'Asie Mineure*, 1^{er} fasc. (Paris, 1922).
WILCKEN, Ostraka = W. WILCKEN, *Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien* (Leipzig u. Berlin, 1899) 2 vol. 8°.

III. — TRAVAUX MODERNES

- BAKHUIZEN, *Ephesus* = J. N. BAKHUIZEN VAN DEN BRINK, *De Oud-Christelijke Monumenten van Ephesus* (La Haye, 1923) 8°.
 BOAK, A. E. R., = *The Master of the Offices in the later Roman and Byzantine Empire* (London, Macmillan, 1919), 4°, 160 p.
 BURY, *IX Century* = BURY, *The imperial administrative system in the ninth century with a revised text of the kletorologion of Philotheos.*
 DIEHL, *Afrique byzantine* = Ch. DIEHL, *L'Afrique byzantine, histoire de la domination byzantine en Afrique* (Paris, E. Leroux, 1896) 8°.
 GELZER, *Byzantinische Verwaltung* = M. GELZER, *Studien zur byzantinischen Verwaltung Aegyptens* (Leipzig, 1909) 8°.
 HOHLWEIN, *L'Égypte romaine* = N. HOHLWEIN, *Les liturgies dans l'Égypte romaine* (*Musée Belge*, XII, 1908).

- KAUFMANN, *Handbuch* = C. M. KAUFMAN, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*, (Friburg i. Brisgau, Herdersche Verlagshandlung, 1917) 8°.
- KEIL u. PREMERSTEIN, *Bericht* = JOS. KEIL u. ANT. V. PREMERSTEIN, *Berichte über eine Reise in Lydien und der Südlichen Aiolis* (1910) 8°.
- KOCH, *Byzantin. Beamtentitel* = P. KOCH, *Die byzantinischen Beamtentitel von 400 bis 700* (Iena, 1903), dissertat.
- L. W. = LE BAS-WADDINGTON, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*. Vol. III, *Inscriptions* (Paris, Didot) f°.
- MASPERO, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine* = J. MASPERO, *L'organisation militaire de l'Égypte byzantine* (Paris, Champion, 1912), 8°.
- NICOLE, *Livre du Préfet* = J. NICOLE, *Le livre du Préfet ou l'édit de l'Empereur Léon le Sage sur les corporations de Constantinople* (Genève 1902) 8°.
- RAMBAUD, *L'Empire grec au X^e Siècle* = RAMBAUD, *L'Empire grec au X^e Siècle — Constantin Porphyrogénète* (1870) 8°.
- RAMSAY, *C. B.* = W. M. RAMSAY, Kt. HON. D. C. L. *The cities and Bishopries of Phrygia* (Oxford, 1895) 2 vol.
- RAMSAY, *Luke the Physician* = W. M. RAMSAY, Kt. HON. D. C. L. *Luke the Physician and other Studies in the history of religion* (Londres, 1908).
- RAMSAY, *Studies* = LE MÈME, *Studies in the history and art of the eastern Provinces of the Roman Empire* (1906).
- ROUILLARD, *L'administr. civile de l'Égypte byzantine* = Germaine ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine* ² (Paris, 1928), 8°.
- SCHLUMBERGER, *Sigillographie* = SCHLUMBERGER, *Sigillographie de l'empire byzantin* (Paris, Leroux, 1864).
- STÖCKLE, *Spätrom. u. byz. Zünfte* = STOCKLE, *Spätromische und byzantinische Zünfte. Untersuchungen zum zog. ἑπαρχικὸν βιβλίον Leons des Weisen* (Klio, 9^{tes} Beiheft, Leipzig, 1911).
- VOGT, *Basile I* = VOGT, *Basile I^{er}, empereur de Byzance (867-886) et la civilisation byzantine à la fin du IX^e Siècle* (Paris, 1908).
- WALTZING, *Etude* = J. P. WALTZING, *Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'occident* (Bruxelles, 1906).

IV. — REVUES, DICTIONNAIRES

- B. C. II. = *Bulletin de correspondance hellénique*.
- Byz. Ngr. Jahrb. = *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*.
- D. A. C. L. = *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction de Dom F. Cabrol et Dom Leclercq (Paris, 1907 ss) 4°.
- J. H. S. = *The Journal of Hellenic Studies*.
- J. R. S. = *The Journal of Roman Studies*.
- MARTIGNY, *Diction.* = MARTIGNY, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*.
- PREISIGKE, *Fachwörter* = PREISIGKE, *Fachwörter des öffentlichen Verwaltungsdienstes Agyptens in der griechischen Papyrus urkunden der ptolämaïsch-römischen Zeit* (Göttingen, 1915).
- Rev. biblique = *Revue biblique internationale*.
- SOPHOCLES, *Dict.* = E. A. SOPHOCLES, *Greek Lexicon of the Roman and byzantine periods*.
- VAN HERWERDEN, *Dict.* = VAN HERWERDEN, *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum*. 2^e éd.
- DU CANGE, *Gloss. gr.* = DU CANGE, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*.
- DU CANGE, *Gloss. lat.* = DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*.

ἄγγελος

Ange, *Angelus*.

90^{ter}, 166^{bis}, 166^{ter}, 167, 168, 168^{bis}, 168^{ter}, 169, 169^{bis}, 170 170^{bis}, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 185^{bis}, 185^{ter}, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192 à 197, 198 à 205, 206, 207, 212.

Cfr. le commentaire de M. Grégoire sur les inscriptions de Théra et de Thérassia où figure le mot ἄγγελος, pp. 56-57. M. Cumont a montré, par l'épigraphie, que le culte des anges appartient au paganisme sémitique et au judaïsme, qu'il fut propagé par les fidèles des dieux syriens comme par les adorateurs de Jéhovah et que le mazdéisme persan exerça une action concomitante ⁽¹⁾.

ἅγιος

Sanctus, Saint.

51 (1545), μεγαλομάρτυροι ; 82^a ἅγ. Μηνᾶς ; 82^b ἅγ. Ἀν[δρέ]ας ; 108 (531-537), Μαρία ; 144⁶ (v), Trisagion ; 115^{ter} ἅγ. μαρτ. Γεώργιος ; 115⁴ Ἰωάννης ; 124 Κύριος ; 124⁴ Θεοδώρος ; 149 (1065-1066), Συμεὼν καὶ θεοτόκος ; 155 ἐκκλησ. ; 157, Γεώργιος ; 219 (538), Trisagion ; 210^{ter}, ἀρχαγγ. ; 217 Ἐλευθέριος ; 221 ; 226¹¹ Trisagion ; 227^{ter} (xι) ἀποστ. (?) ; 230 Trisagion ; 230⁴, ἐπισκόπ. ; 233^{bis} (vii), ἐκκλ. ; 233⁴ (vii) Νικόλαος ; 233⁵, ἀποστολ. ; 239 (vi) Στέφανος ; 239^{bis} (vi) Σέργιος ; 243 (vi) ἀποστ. ; 282^{ter} (vi) [πατέρ]ων ; 286 (812) ἀρχαγγ. ; 299 Γεώργιος ; 312 Κωνσταντ. et Ἐλέν. ; 314 (527) Ἰωάνν. ; 322 (459) Τριάς ; 331 (xii), [Μανουήλ τοῦ Κ]ωμνηνοῦ ; 334 (v) ἐκκλησ.—ἀρχαγγ. ; 340 Γεώργιος ; 341^{bis} Γεώργιος ; 346^{bis} ἀπόστολ.

Le P. Delehaye ⁽²⁾ a montré que les termes ἅγιος et *sanctus*, devenus équivalents dans la langue ecclésiastique ne l'étaient pas dans le langage profane. Il a fait ressortir que parmi les premières générations chrétiennes, ἅγιος n'a pas de sens individuel et que de plus en plus ce terme va s'appliquer à une

(1) CUMONT, *Les anges du paganisme* dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LXXII (1915), p. 159-182. Voir aussi à ce sujet : C. M. KAUFMANN, *Handbuch*, pp. 159-160 et KREGLINGER, *Cours professé à l'Université Libre de Bruxelles sur les origines du Christianisme*.

(2) H. DELEHAYE, *Sanctus*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXVIII, 1909, pp. 145 et suiv.

classe choisie ; son évolution aboutira à la signification précise de titre d'honneur réservé à ceux-là seuls auxquels l'Eglise décerne le culte public.

Cette épithète fut réservée à la vierge et aux saints, aux églises ; elle n'est, à l'époque byzantine, qu'exceptionnellement attribuée aux évêques (n^o 230^{quater}) (1) dont le titre ordinaire est *ἀγιώτατος*. Elle ne fut jamais donnée aux laïcs sauf à l'époque tardive où on la joignit aux noms d'empereurs (n^{os} 312, 331).

Une inscription de Lydie publiée par M. Buckler (2) porte la mention suivante : *ὁ ἄγιος Πραῦλιος ὁ κοινωνός*. M. Buckler tout en remarquant que l'épithète ordinaire des évêques à cette époque est *ἀγιώτατος* (3), émet l'hypothèse qu'il s'agirait ici d'un *Πραῦλιος* évêque de Philadelphie. A cette époque, des personnages influents, puissants laïcs ou grands dignitaires ecclésiastiques étaient souvent les « patrons » de certains villages.

Peut-être pourrait-on songer à donner à *ἄγιος* la signification de *ἀγνός*, « intègre », signification qui s'accomoderait aisément du mot *κοινωνός* ; toutefois cette hypothèse semble risquée étant donné que nous ne pouvons citer d'autre cas où *ἄγιος* aurait ce sens. Le P. Delehaye estime que *Πραῦλιος* est un ecclésiastique mais ne pense pas que ce soit un évêque (4). M. H. Grégoire établit que le *κοινωνός* de cette inscription est une sorte d'archevêque de l'église montaniste (5).

ἀγιώτατος

Sanctissimus.

105 (457) *ἀγ. ἀρχιεπ.* ; 108 (531-537) *ἀγ. ἐκκλ.* ; 158, *ἀγ. ἐπίσ.* 163 (XI), *ἀγ. μητροπολ.* ; 224^{bis} (VI) *ἀγ. ἀρχιεπ.* ; 225

(1) Et dans ce cas elle constitue un témoignage de sainteté plutôt qu'un titre.

(2) W. H. BUCKLER, *Lydian Records*, dans J. H. S., t. XXXVII, 1917, p. 95.

(3) L'inscription est de 461 et non de 514[515].

(4) Voir aussi au sujet de *ἄγιος* : E. WILLIGER, *Hagios, Untersuchungen zur Terminologie des Heiligen in den hellenisch-hellenitischen Religionen* (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten XIX, 1), Giessen, Töpelmann, 1922. Remarque : nous n'avons pu consulter cet ouvrage dont un compte rendu a paru dans *Museum* (mai-juin 1924). Cet article intéresse surtout l'histoire des religions et la linguistique.

(5) H. GRÉGOIRE, *Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste*, dans *Byzantion*, t. II, 1925, pp. 329-335.

(602) ἄγ. οἰκουµεν. πατρ. ; 227ter (XI) ἄγ. ἐπίσκ. ; 228 (V-VI) ἄγ. ἐπίσκ. ; 307 (VI), ἄγ. ἐπίσκ. ; 348 (VI). ἄγ. πατριάρχ.

Titre habituel des évêques à partir du V^e S. ; un évêque peut cependant exceptionnellement être appelé ἅγιος (voir ce mot).

ἄγνος

Intègre.

309 (V-VI) ἐπὶ τῆς ἀγνίας τοῦ μεγάλ. κόµ. κ. ὑπατικοῦ ; 317 (IV) ἀγνέ Σεουηρίνη.

Il semble que l'expression ἐπὶ τῆς ἀγνίας signifie « ἐπὶ τοῦ ἀγνοτάτου » et serve à marquer l'intégrité, l'honnêteté du personnage auquel cette épithète est attribuée. Les inscriptions suivantes publiées par Le Bas-Waddington, d'une part ⁽¹⁾, et Pargoire, d'autre part ⁽²⁾ paraissent confirmer cette opinion : L. W. 2584 : [Σ]ηδάτιον Οὐελλήιον Πρεῖσκον Μαρκεῖον τὸν ἀγνὸν καὶ δίκαιον σωτῆρα, Μάννος ὁ καὶ Μεσάββανα[ς] Ὀλιμῆ τὸν εὐεργέτην ;

2597 : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Πομπώνιον Δαρεῖον (ἐκατόνταρχον) λεγε[ῶνος] Σεουηριανῆς Π(αρθικῆς?) ἀγνὸν καὶ δίκαιον, τειμῆς ἔνεκεν.

Pargoire : ... κράτιστον ἐπίτροπον ἀγνεία καὶ δικαιοσύνη πάντας ὑπερβαλόμενον...

L'ἀγνεία marque ici la régularité d'une conduite irréprochable et désintéressée au point de vue administratif et public.

ἀεισεβαστός

Semper augustus.

107 (535-536), Justinien ; 220 (règne de Justinien), Justinien ; 226 (id.), id.

Épithète réservée aux empereurs.

On sait que le titre d'*augustus*, décerné à l'empereur Auguste fut pris par tous ses successeurs comme *cognomen*. Il marque le caractère sacré de la personne de l'empereur. A partir de Commode, ce *cognomen* est précédé généralement des surnoms *Pius Felix*, à partir de Caracalla, de *Pius Felix Invictus*.

(1) L. W. 2584 et 2597.

(2) PARGOIRE, B. C. H., t. XXIII, 1899, p. 419.

Dès le début du IV^e S., *augustus* ne se rencontre guère qu'accompagné d'épithètes plus ou moins solennelles : *perpetuus augustus*, *semperaugustus*, *aeternus*, *victor* et *triumphator*, *semper augustus*, etc. (1).

ἀποθηκάριος

Horrearius, Commissaire aux vivres (?).

10 (IV-V).

Littéralement : gardien d'un grenier, d'un magasin (ἀποθήκη) lat. *horrearius*, ce fonctionnaire remplissait les fonctions d'un directeur d'entrepôt (d'une province, par exemple, ou d'un corps de troupe) (2).

Ce titre ne se rencontre que rarement dans les inscriptions et sur les sceaux (3).

ἀπόστολος

Apôtre.

61bis, 82^e, 107, 108, 123bis, 227ter, 243, 333bis, 346.

αἰδέσιμος

Vénéral.

98quater (v) [ἐ]δ[ε]σι[μ]ωτάτω τραπεζίτη κ. ἀργυροπρ. 350.

Épithète respectueuse ; αἰδεσιμώτατος est employé dans le même sens. Elle signifie : vénérable, respectable, révérend et se rencontre fréquemment dans les textes papyrologiques d'époque byzantine (4). La forme ἡ αἰδεσιμότης : tua *reuerentia* n'est pas rare (5).

(1) CAGNAT, *Cours d'Épigraphie latine*, p. 189.

(2) DU CANGE, *Gloss. gr. s. v.*

(3) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 325 (un seul sceau d'ἀποθηκ., du X-XI S). C. I. G. 1995.

(4) *P. Caire*, I, 67091 (528) : αἰδ. ῥ[ι]παρίω ; 67092 (553), 1 : αἰδ. ῥιπαρίω ; 67093 (553), 1 : αἰδ. ῥιπρ. ; 67105 (532), 6 ; II 67131 (VI) 12 : αἰδ. νομμεραρίω ; 67161 (566) 1.

P. Oxy., I 125 (560), 3 : αἰδ. κύρω ἐπιμελητῆ τοῦ δημοσίου λογιστηρίου ; 126 (572), 5, 18, 29 : αἰδ. ἐπιμελ. ; 136 (583), 17 : αἰδ. χαρτουλαρίων ; 149, 1 (572) : αἰδ. κύριος ἐπιμελητής.

B. G. U. 367, 10, v. 2 αἰδ. γραμματεῖ.

(5) VAN HERWERDEN, *Dictionnaire*, s. v.

P. Oxy., I, 125 (560) 6 ; 126 (572) 7, 18 ; 128 (VI-VII) 10.

P. Caire, II, 67131, recto, 19,30.

B. G. U., 367, 12 (époque arabe) αἰδ. γραμματεύς.

Dans les papyrus, des fonctionnaires divers sont appelés *αἰδέσιμοι* : *riparii*, chefs de la police locale dans les villages, exerçant de plus, dans une certaine mesure, des fonctions judiciaires ⁽¹⁾ ; *numerarii* ⁽²⁾ et *ἐπιμεληταί* ⁽³⁾, fonctionnaires financiers chargés à différents degrés de la centralisation des impôts, *χαρτουλάριοι* et *γραμματεῖς* ⁽⁴⁾. Dans les deux inscriptions du R. I. G. C., cette épithète est attribuée d'une part à un *τραπεζίτης*, d'autre part à un *παλατῖνος*.

D'après les exemples prémentionnés, il semble que cette épithète soit réservée à des fonctionnaires subalternes.

ἄκτουάριος

Actuarius, Officier-comptable (?).

211 (vi).

L'ἄκτουάριος (ou ἀκτάριος), latin *actuarius* ou *aclarius* ⁽⁵⁾, appelé aussi *δπτῶν* ⁽⁶⁾ était, au VI^e S. un fonctionnaire chargé de dresser les rôles de distribution des rations dues aux soldats. C'était l'agent comptable de l'unité militaire ⁽⁷⁾. Originellement désigné parmi les soldats du corps ou *numerus* et choisi dans les *principales*, il était devenu, depuis le IV^e s. un employé civil placé sous la juridiction du *magister militum* ⁽⁸⁾.

Son administration était contrôlée par les *scriniarii* attachés à l'*officium* du duc ou gouverneur de province ⁽⁹⁾.

Les *susceptores* chargés de recueillir l'impôt en nature remettaient journallement aux ἄκτουάριοι, contre reçu, le blé revenant à leurs *numeri* respectifs ⁽¹⁰⁾. Les « officiers-

(1) *P. Caire*, I, 67091 (voir plus haut) ; 67092, 1 (id.) ; 67093 (id.).

(2) *P. Caire*, II 67131, 12 (id.).

(3) *P. Oxy.*, I, 125, 3 ; 126, 5, 18, 29 ; 149, 1.

(4) *P. Oxy.*, I, 136, 17 ; B. G. U., 367, 10, v. 2.

(5) Pour la correspondance des vocables latin et grec, voir C. WESSELY, *Wiener Studien*, XXIV, 1902, p. 123.

La mention de l'*actuarius* se rencontre pour la première fois sous Sévère.

(6) MASPERO, *L'organisation militaire de l'Égypte byzantine* (Paris, Champion, 1912), p. 103.

(7) SEECK, *Actarius*, col. 301-302 dans Pauly-Wissowa, R. E.

(8) *Cod. Theod.*, VII, 4, 24 ; VIII, 1, 5, 10, 15. *Cod. Just.*, XII, 37, 16.

(9) *Cod. Theod.*, VIII, 1, 15. L. W. 1906a note.

(10) *Cod. Theod.*, VII, 4, 11, 13, 16, 24.

payeurs » en effectuaient ensuite la distribution aux soldats.

Les papyrus fournissent de nombreux exemples d'ἀκτου-
άριοι (1) et d'ἀπὸ ἀκτουάριοι (2), surtout au VI^e s.

Ces fonctionnaires étaient en rapport avec les autorités civiles par l'intermédiaire de leurs délégués respectifs, les ἀπαιτηταί et les ἐπιμεληται (3). Ils sont parfois désignés sous les noms de ὑπομνηματογράφος ou ὑπομνηματοφύλαξ (4).

Quand les prestations en nature furent remplacées par un impôt en argent, les ἀκτ. en assurèrent de même la répartition (5).

Leurs fonctions leur donnaient une grande influence sur la troupe. Valentinien en fixa la durée à 10 ans. Leur mandat terminé ils devaient obtenir de leur corps de troupe une attestation de bonne administration. On leur accordait alors le titre de *perfectissimus* (6); ils pouvaient ensuite briguer de l'avancement dans la carrière civile. Dans l'entourage de l'empereur, les ἀκτ. étaient également chargés de pourvoir à l'entretien des acteurs, des bêtes de somme et des chevaux du cirque (7).

ἀμηρᾶς

Émir.

H

Émir, châtelain, vassal « plus ou moins indépendant des » Grands Comnènes que les empereurs de Trébizonde tour-
nèrent volontiers les uns contre les autres » (8).

(1) *P. Caire.*, I, 67001 (514), 7; 67008 (514), VIII, 10 (add. et corr.); 67051, (VI) 7; — II 67137 (VI), 1; 8; 11; 67145 (VI); 67229 (VI) 1; 67230, 1 (VI); — III 67287 (VI) 2, 7, IV, 14, 18, 21, 24, 27; 67320, 2; 67330 (VI) IV, 8.

B. G. U., III, 741 (II), 4; III, 848 (III), 1.

P. Londres, I, 409 (346); 237 (346); 249 (346); V, 1723 (577); 1731 (586); 1733 (594); 1734 (fin VI).

(2) *P. Londres*, V, 1855 (493); 1722 (573), 57; 1736 (611) 25, 26. HEISENBERG-
U. WENGER, *Byzant. Papyr.*, 1 (574), 58, 60.

(3) J. MASPERO, *L'organisation militaire...* pp. 111 et suiv.

(4) *L. W.* 2037, note.

Cod. Theod., VII, 4, 11.

(5) *Cod. Just.*, XII, 37, 16.

(6) *Cod. Theod.*, VIII, 1, 10.

(7) *Cod. Theod.*, VIII, 7, 21, 22.

(8) H. GRÉGOIRE, *R. I. P. B.*, LII, 1909, p. 12 et suiv.

A. BEES, *Die Inschriftenaufzeichnung des Kodex Sinaiticus Graecus 508 (976)* dans les *Texte u. Forschungen zur byz.-neugriech. Philologie*, n° 1, 1922, p. 66.

ἀρχιδεκανός

269.

Chef (?) des fossoyeurs.

Ce mot est inconnu, cfr. δεκανός.

ἀρχιεπίσκοπος

Archevêque, *Archiepiscopus*.66, 105, 115^{bis}, 115^{ter}, 224^{bis}.

ἀρχιθύτης

115⁴ (1260-1288), Ἰσαὰκ Ἐφέσου ἀρχιθύτης

Synonyme poétique d'énêque, a sans doute été formé sur le modèle d'ἀρχιερεύς.

ἀρχιτέκτων

424 (VI).

« Le nom de l'architecte d'un édifice figure, avec ou sans »
 » indication de filiation ou de domicile, à la fin de l'inscrip-
 » tion, suivi tout simplement d'un des trois mots : ἀρχιτέκτων,
 » τεχνίτης ou οἰκοδόμος, ce dernier étant de beaucoup
 » le plus fréquent » (1). Cfr. οἰκοδόμος.

ἀναγνώστης

530.

L'ἀναγνώστης, *lector*, lecteur (celui qui lit ou récite) était, en principe, un clerc ayant reçu les premiers des ordres mineurs. Sa principale fonction était de faire, à haute voix, la lecture des ἀναγνώσματα ou leçons (2) à l'exception de celles tirées de l'évangile et qui étaient réservées au diacre et au prêtre.

Il était, de plus, chargé d'allumer les cierges, de porter le chandelier à la procession et de présenter l'encensoir au prêtre officiant (3).

(1) M. A. KUGENER, *Journal Asiatique*, IX, 1907, 10^e Série, p. 513. M. KUGENER a réuni plusieurs exemples de chacune de ces appellations.

(2) PERROT, *Exploration de la Galatie*, I, p. 65, n^o 44 : θεοῦ ὑ[ψίστου] ποιμένα τέρπ[ων ψ]αλμοῖς τε ἀγείοις καὶ ἀνα[γνώ]σμασι πάντας ἐθίζων.

(3) CLUGNET, *Dictionnaire*, s. v.

Ce titre se rencontre fréquemment dans les auteurs et les textes épigraphiques (1).

ἀνθύπατος

Proconsul, gouverneur de province.

65 (commencement du Ve), ἀνθ. πάνσοφος Ἀντόλιος ; 98ter (v), Κονσταντῖνος ἀνθ. ; 100bis (vi), Θεόδωρος μαγίστρος καὶ ἀνθ. ; 100^s (441), μεγαλοπρ. κόμης τῶν καθοσιωμένων δομεστικῶν κ. ἀνθ. ; 293bis (391), ἡγεμ. βικαρ. ἀνθυπ. δυσὶν τ' ἐπάρχοις ἀρχὴν Θηβαίων λάχεν.

On se rappelle qu'à dater d'Auguste, tout gouverneur de province sénatoriale est appelé proconsul, même si, antérieurement à son entrée en charge, il n'a pas été revêtu du consulat. A partir de Dioclétien, il y eut deux proconsuls : celui d'Afrique et celui d'Asie. A la suite de la réorganisation qui commença sous le règne de cet empereur, l'Asie proconsulaire forma 9 provinces : 1^o Asia, gouvernée par un proconsul et dont la capitale fut Ephèse ; 2^o Caria, avec un *praeses* ou ἡγεμών, capitale Aphrodisias ; 3^o Insulae, sous un *praeses*, capitale Rhodes ; 4^o Lydia, gouvernée par un consulaire, capitale Sardes ; 5^o Phrygia prima ou Pacata, sous un *praeses* ; 6^o Phrygia secunda ou Salutaris, gouvernée par un *praeses* ; 7^o Hellespontus, sous l'autorité d'un consulaire, capitale Cyrique ; 8^o Pisidia et 9^o Pamphylia (2).

Les proconsuls d'Asie et d'Afrique qui relèvent directement de l'empereur, sont à l'origine des personnages *spectabiles* (3).

(1) C. BUTLER, *The Lausiack History of Palladius*, t. II (Cambridge, 1904), p. 165.

P. CAIRE., I, 67008 (VI) 5 ; 67094 (553) 11 ; 67118 (547), 14 ; 35 ; III 67283 (548) II, 10.

B. G. U., II 404, 13 (époque arabe).

P. Londres, V 1673 (VI) l. 169, 187 ; 1728 (584. 585), 27.

LEFEBVRE, *Recueil*, nos 112, 350, 332, 386, 432, 505, 581.

C. I. G., 3485 ; 3509 ; 3530 ; 8882 ; 9416, 8644 ; 8866 ; 9393z, 9303.

J. G. C. ANDERSON, *J. H. S.*, t. XIX (1899), p. 298, n° 218.

GIANOPOULOS, *Byz.-neogr. Jahrb.*, 1920, p. 386, n° 11.

GELZER, *Studien zur byzantinischen Verwaltung Aegyptens*, p. 31.

MARTIGNY, *Dictionnaire*, s. v.

(2) CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie*, pp. 84 et suiv.

L. W., III² pp. 661 et suiv.

(3) CHAPOT, dans *Daremberg et Saglio*, s. v. Provincia.

Ajoutons que la puissance proconsulaire constituant un des points essentiels de la puissance impériale, les empereurs portèrent ce titre, de façon constante, depuis Septime-Sévère (H. GRÉGOIRE, *Studia Pontica*, n° 100).

Au IV^e S., on créa de plus le proconsulat d'Achaïe (1).

Justinien modifia ce système d'administration et, dans la plupart des provinces, il plaça des gouverneurs proconsuls ou préteurs avec le rang de proconsuls et réunissant le pouvoir civil et militaire.

Le régime des thèmes, gouvernements à la fois militaires et civils et dans lesquels l'armée avait une importance considérable modifia cette organisation des anciennes provinces romaines. L'empereur Maurice pour faire face aux dangers menaçant l'empire créa les deux exarchats d'Italie et d'Afrique et fut ainsi le promoteur de ce mouvement qui se généralisa sous Héraclius quand, de tous côtés, les Arabes, les Slaves, les Bulgares se précipitèrent sur les terres impériales (1).

La dignité proconsulaire se maintint chez les Byzantins jusqu'au moyen âge, mais elle était devenue un simple titre honorifique. Au VII^e s. déjà et dans la suite il y eut des ἀνθύπατοι, simples dignitaires sans fonctions administratives (2).

ἀργυροπράτης

98qualer (v), τραπεζίτης καὶ ἀργυρ.

Banquier, changeur d'argent (ἀργυραμοιβός) (3).

Cette appellation se rencontre assez fréquemment dans les documents byzantins (4).

La législation justinienne définit leur situation (5). Peu à peu, leur métier avait changé de nature ou, plus exactement,

(1) VOGT, *Basile I^{er}*, p. 179.

(2) REISKE, *De Cerimoniis*, t. II, p. 68.

RAMBAUD, *L'Empire grec au X^e s.*, p. 179.

SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 437-439.

BURY, *IX Century.*, p. 28.

STEIN., *Byz.-neugr. Jahrb.*, I (1920) pp. 372-373.

DU CANGE, *Gloss. gr. et Gloss. lat.*

VOGT, *Basile I^{er}*, p. 69.

(3) VAN HERWERDEN, *Diction.*, s. v. ἀργυροπράτης.

(4) *P. Caire.*, II, 67126 (VI), l. 10, 62, 70, 77.

P. Oxy., I, 127 (fin VI), l. 5, 11 : λαμπρότατοι ἀργυροπ.; — 144 (535), l. 13

αμπρ. ἀργυρ.; — VIII, 1108 (VI-VII), l. 7 : λαμπρ. ἀργυρ

MITTEIS u. WILCKEN., *Grundzüge...*, II, II, 343, l. 14.

Jean MOSCHOS. *Pratum Spirituale*, P. G., 87, 3 col. 3065.

SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 440 etc. etc...

(5) *Nov. Just.*, CXXXVI et Edit. IX.

le commerce et l'industrie des objets d'or et d'argent avait fini par constituer leur occupation exclusive. De là l'appellation de χρυσοχόοι qui leur est donnée et qui, dans le Livre du Préfet, par exemple, est synonyme d'ἀργυρ. (1).

Un « munus » était imposé à ces bijoutiers privés, commerçants en or, argent, perles et pierres précieuses. Les jours de marché, ils devaient pouvoir être trouvés chez eux et devaient estimer à leur valeur exacte les objets d'or et d'argent que leur présentaient les particuliers ; ils devaient tenir le préfet de la ville au courant de ces opérations et l'aider éventuellement à réprimer les vols d'objets de l'espèce (2).

La constitution qui régissait cette profession était très sévère. Il leur était défendu de fondre ou de travailler chez eux de l'or ou de l'argent ; ils ne pouvaient acheter, pour leur travail, plus d'une livre d'or et d'argent sans en avertir le président de la corporation ; ils étaient astreints de déclarer au préfet toute transaction d'objets destinés au culte, sous peine de confiscation, etc., etc. (3)

En Égypte, des ἀργυροπράται semblent avoir été employés dans les bureaux du prétoire (4).

Cfr. τραπεζίτης.

(1) NICOLE, *Livre du Préfet*, p. 80.

(2) STÖCKLE, *Spätr. und. byz. Zünfte.*, pp. 13 et suiv.

(3) VOGT, *Basile I.*..., p. 123. M. Vogt distingue nettement dans la corporation des ἀργυροπράται, les ἀργυρ. proprement dits qui sont des marchands, des χρυσοχόοι (monnayeurs ou orfèvres, fondeurs d'or). BLÜMMER, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, (Leipzig, 1875) prétend que, chez les Grecs et les Romains, les travailleurs de l'or étaient distincts des travailleurs de l'argent. En Asie-Mineure et en Syrie ils auraient aussi été distincts mais groupés en une même corporation : ἡ συνεργασία τῶν ἀργυροκόπων καὶ χρυσοχόων, à Smyrne.

Cf. aussi WALTZING, *Étude...* III, n° 148. HABEL, *Argentarius*, dans *Pauly-Wissowa, R. E.*, a rassemblé les exemples des corporations des travailleurs de l'or à l'époque romaine. Le mot χρυσοχόοι est très fréquent dans les papyrus.

(4) ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*², p. 135, n. 5.

P. Oxy., I, 127 (fin VI^e) : une somme payée pour l'adaeratio de l'embolè par la ville d'Oxyrhynchus est transmise par un notaire à Alexandrie pour être remise aux ἀργυροπράται.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge...*, II, II, 343, l. 14. λαμπρ. ἀργυρ.

ἀρχιμανδρίτης

Archimandrite.

756.

A l'époque byzantine, l'archimandrite était le chef ou supérieur d'un ou de plusieurs monastères, il est donc synonyme de *abbas*. Il fut également appelé ἡγούμενος, cette seconde appellation apparaissant postérieurement à la première. Dans une Nouvelle de Justinien, les trois termes sont employés dans le même sens ⁽¹⁾.

A l'origine, il n'y avait pas de différence dans la signification de ces deux termes. Après Justinien, le titre d'archimandrite fut jalousement réservé à tels ou tels monastères plus anciens ou plus importants ⁽²⁾. L'archimandrite était presque toujours prêtre ; il était parfois diacre ⁽³⁾.

ἄρχων

100 (372) ; 110, 21 (585) ; 217 (1500). ἐνδοξότατη ἄρχοντες, 219 (538), ἄρχ. Νόννου τοῦ μεγαλοπρ. κόμ. καὶ ὑπατικοῦ ; 240 (480-484), λαμπροτ., ἄρχοντες τῶν [ἐπαρχιῶν] ; 242 (vers 425), λαμπρ. ἄρχ. Καρίας ; 314 (527), l. 44, λαμπρ. ἄρχ.

Nous ne citerons que pour mémoire les diverses significations que peut avoir le mot ἄρχων, pour ne retenir que celle de *praeses*, gouverneur civil de la province, appelé aussi ἡγεμών. C'est cette signification qu'il a dans les inscriptions du R. I. G. C. ⁽⁴⁾. A l'époque byzantine on trouve, en effet, des ἄρχοντες princes souverains, vassaux ou alliés ; fonctionnaires chefs de services divers ; fonctionnaires religieux, magistrats municipaux, nobles de la cour impériale, etc. ⁽⁵⁾.

(1) JUST., *Nov.* CXXIII, 34 : κελύομεν τοίνυν τὸν ἀββάνῃ τὸν ἀρχιμανδρίτην τοὺς ἐν ἑκάστῳ μοναστηρίῳ προβάλλεσθαι κ. τ. λ. . . . τοῦ ἐπισκόπου, ὅφ' ἂν τὸ μοναστήριον τέτακται, τὸν οὕτως ἐπιλεγόμενον πᾶσι τρόποις ἡγούμενον προβαλλομένου.

(2) PARGOIRE, *L'Eglise byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905, p. 69.

(3) SOPHOCLES, *Dictionn.*, s. v.

L. W., 2093, 2124.

LEFEBVRE, *Recueil*, 641 (VI).

P. Caire, II, 67242, 4 ; 5 ; III 67312 (567), 40 ; 53.

B. G. U., I, 103, verso (VI-VII), 1.

(4) A l'exception du n° 217 d'époque tardive.

(5) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 442 et suiv.

Le terme *ἄρχων* semble, avec *ἡγεμών*, avoir été le plus communément employé pour le latin *praeses* (1).

Les fonctionnaires appelés *οἱ ἐπιχώριοι ἄρχοντες* dans l'Edit XIII de Justinien sont bien les gouverneurs civils (2). Le terme *praeses provinciae*, devenu officiel au début du III^e s. désigna d'abord les gouverneurs de province n'ayant pas rang sénatorial. Il se généralisa à partir des réformes de Gallien quand des chevaliers remplacèrent les *legati* sénatoriaux et que le *dux*, chef militaire, devint distinct du gouverneur civil (3).

En Égypte, selon J. Maspero, le terme *ἄρχων* n'eut pas d'autre signification à l'époque byzantine (4).

L'*ἄρχων*, depuis le V^e s., a le titre de *λαμπρότατος* (5).

La réforme justinienne diminua fortement son importance en Égypte, le duc possédant désormais le pouvoir civil dans toute la province (6).

βεστάρχης

226^a (988-989). β. τοῦ Φουκᾶ κὲ δοῦκα Κρίτης.

B'. πραιποσίτω βεστιαρίῳ Καὶ μεγάλῳ ἐταιριάρχη.

Les *βεστάρχει*, comme les *βεστιαριοί*, les *βεστιαρίται*, les *βεστήτορες*, les *πραιπόσιτοι* *βεστιαρίῳ* étaient à l'origine des dignitaires du Palais attachés au service du *vestiarium* ou garde-robe impériale. Les fonctions du Vestarque paraissent avoir été parmi les plus importantes.

(1) P. CAIRE, 67030, note.

L'ensemble des bureaux du *praeses*, dans les papyrus s'appelle souvent *ἡγεμονική τάξις* : P. CAIRE 67054, I; 67057, II, 18; P. OXY, VII, 1042; — B. G. U., 306; — P. LONDRES, V, 1701, 11.

(2) Z. v. LINGENTHAL, *Ed. Justin.*, Chap. I § 1.

LE MÊME, *Lex de Diocesi Aegyptiaca* (append. II à l'édit des Nov. — Teubner).

(3) V. CHAPOT, *Daremberg et Saglio*, s. v. *praeses*.

(4) P. CAIRE; P. OXY.; P. LONDRES, *passim*.

(5) *Just. Edict XIII*, II, 4.

J. MASPERO, *Etude sur les papyrus d'Aphrodité* dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, VI, 1908, pp. 75-120. Le *praeses* a rang de consulaire, le titre de *λαμπρ.* lui revenait donc de droit. Cf. *λαμπρότατος*.

(6) ROUILLARD, *loc. cit.* pp. 48 et suiv.; J. MASPERO, *loc. cit.*

Schlumberger et Constantopoullos ont décrit plusieurs sceaux de Vestarques (1).

βασιλεύς

65, 81-82, 82bis, 89, 144bis, 114ter. 115, 115bis, 115ter, 293, 303, 343, 347, 760, ὁ μέγας βασιλεύς 893 ; Z,

βιοκωλύται

314 (527). l. 27 : μ[έν]ιν ἐ[λ]ε[υθέρους καὶ ἀπὸ στρατιω]τῶν καὶ [βι]οκ[ωλυτῶν]...

« *qui in provinciis vim et proterviam compescebant* ».

M. Diehl a exposé le rôle de ces βιοκωλύται, *violentiae prohibitores*, dont les Nouvelles de Justinien s'occupent fréquemment (2). Pour essayer de mettre fin aux désordres qui caractérisèrent la crise sérieuse du début du règne de Justinien, crise qui fut marquée par les pillages, les rapines des soldats et les déprédations des brigands, les autorités militaires lancèrent des troupes de police, ληστοδιώχται et βιοκωλύται qui souvent devinrent les pires ennemis de la population.

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 662 et suivantes : sceaux des X, XI, XII et XIII^e siècles.

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins* :

n° 32 (X-XI) Κων(σταντίω) βεστάρχη καὶ κριτῆ Θράκης καὶ Μακεδονείας τῷ Σκλήρω.

55 (X-XI) Μι(γαήλ) βεστάρχη καὶ προνοητ(ῆ) [τῶν Ἀθηνῶν τῷ Ἀντιπάπ(ω)].

174 : βεστ[ά]ρχης καὶ δού(ξ) Ἐδέσις [Β]αλδοῦνος (XIII)

220α: [Μι]γαήλ π(ατ)ρι(κίω) [ἀ]νθυπάτ[ω β]εστάρχη καὶ στρατιωτικῷ λογ(ο)θέτ(η).

308 : βεστάρχ(ου) τοῦ Πολιτοπώλ(ου) (X-XI)

309 : Κωνσταντίνος [βε]στά[ρχης] (?) (X-XI)

310 : Ἀγ[γ]ή μοι σκέπ(ε) Νικόλαον βεστάρχ[η]ν (XI-XII)

311 : Μ[ι]χα[ήλ] βεστά[ρχη] (X-XI)

312 : Νικ[ηφ]ό[ρ]ω βεστάρχη τῷ [Α]κτά[ρχη] (?)

347 : Στ[εφ]άνω βε[σ]τάρχη (?) καὶ ἐπάρχ[ω]

533β: Παύλο [β]ασιλικῷ σπαθ(αρίω) καὶ [βε]στάρχη (?)

555 : [Ε]πι[σ]τῶν τ[ρα]π[εζ]ῶν καὶ βεστάρχο[υ]

1158: βεστάρχη το Σμ... (XI-XII).

(2) Ch. Diehl, *B. C. II.*, XVII, 1893, pp. 501 et suiv.

Ils étaient parfois plus à craindre que les brigands eux-mêmes (1).

Justinien les supprima complètement en 535 et chargea les troupes de police régulière du service de l'ordre (2).

βουλευτής

358, ἄνδρα βουλευτήν κ. γερουσιαστήν; 364 (268-279); 370, β. κ. γερεός; 371, β. γεραιός; 378; 428.

Senator.

L'Asie mineure, presque complètement hellénisée, était parvenue à un état de civilisation brillante quand s'était imposée la domination romaine. Les vainqueurs avaient respecté la conception hellénique de l'état et l'évolution de la cité grecque se poursuivit, influencée il est vrai par le contact des institutions de la Rome républicaine et impériale (3). Sous les empereurs, le Conseil de la cité s'appelait βουλή (rarement συνέδριον, συνέδριον βουλῆς ou σύγκλητος); les membres étaient les βουλευταί dont le nombre variait de cité à cité. Liebenam a exposé ce qu'était la βουλή dans les villes grecques sous l'empire romain (4).

Les βουλευταί, magistrats municipaux de l'époque byzantine s'appelleront aussi πολιτευόμενοι, à dater du IV^e s.

Quant aux *curiales* des πόλεις des éparchies d'Égypte, l'Edit XIII les présente comme exclusivement agents de perception des impôts avec les pagarques et les *praetores* (5).

βρακάριος

262.

Tailleur, culottier.

Le βρακ. semble être l'artisan à qui on confie la coupe

(1) *Nov. Just.*, VIII, 12 : τούς καλουμένους βιοκωλύτας, μάλλον δὲ λωποδύτας.

(2) *Nov. Just.*, 28, 6; 29, 5.

(3) LEVY, *Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins*, dans la *R. E. G.* 1895, pp. 103 et suiv.

(4) LIEBENAM, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche* (Leipzig 1900) pp. 226 et suiv.

(5) ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*², p. 64.

et les vêtements de laine et de feutre : *τομή και κόσμησις*, tandis que le tailleur proprement dit (*βάπτης*) s'occupe plus spécialement des vêtements de valeur tels que ceux en laine ou en soie (1).

βωηβότης

I (1559).

Titre moldavien de voivode.

γεραιός

370, 371.

Membres de la gérousie.

A côté de l'ecclésiastion et de la boulè, organes de la vie publique des cités helléniques, la conquête romaine s'était trouvée, en Asie mineure, en présence d'une institution d'origine asiatique, la gérousie (2). Bouleutes et gérousiastes tirent vanité de l'assemblée de laquelle ils font partie; un même personnage énumérera éventuellement ses deux titres (3).

Levy et Liebenam ont montré qu'à l'époque impériale romaine la *γερουσία* était distincte de la *βουλή* (4). Il devait en être encore de même à l'époque byzantine.

γραμματεύς

101ter, *τόπος Προσόδου [γρ]αμματέως*.

Grammate, scribe, greffier, lat. *scriba*.

Le *γραμματεύς* dont il est question dans cette inscription est sans doute un *γρ. τοῦ δήμου και τῆς βουλῆς*, personnage important auquel incombait, entre autres, le soin de préparer les décrets, d'en faire la rédaction définitive, de conduire éventuellement les discussions, de faire le décompte des votes..., etc. Il a, de plus, le soin des archives dans ses attri-

(1) M. N. TOD., *J. H. S.*, XXIV, 1904, pp. 195 et suiv.

(2) LEVY, *Etudes sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins*, dans la *R. E. G.*, 1895, p. 103.

(3) c'est le cas des n° 370 et 371.

(4) LEVY, *loc. cit.*

LIEBENAM, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche* (Leipzig, 1900), pp. 565-566.

butions (1). On ne possède que peu de documents épigraphiques relatifs à cette fonction, à l'époque chrétienne (2).

Rappelons, pour mémoire, que les documents papyrologiques mentionnent de nombreux γραμματεῖς de diverses espèces et dont la plupart sont des employés de l'administration des finances (3). Beaucoup sont fonctionnaires des villages (4). D'aucuns remplissent en même temps d'autres fonctions officielles (5). Il faut distinguer parmi eux les βασιλικὸν γραμματεῖς qui sont de hauts fonctionnaires, contrôleurs financiers de la province (6).

Citons enfin, les γραμματεῖς ecclésiastiques, l'ἀρχιγραμματεὺς, ecclésiastique qui remplit les fonctions de chef du secrétariat patriarcal (*epistolarum magister*) et qui a sous son ordre le γραμματεὺς (secrétaire) et l'ὑπογραμματεὺς (sous-secrétaire) (7).

δεκανός

100 (531-537) l. 22, εὐαγεῖς δεκανούς ; 751 ; 269, (ἀρχι-δεκα[νῶ]).

Decani, λεκτικάριοι, κοπιαταί, *fossarii*. Personnages recrutés dans les différents collèges et organisés en une corpo-

(1) BAKHUIZEN, *Ephesus...* pp. 120 et suiv.

L. W. n° 136a (commentaire) émet l'avis que le γρ. τῆς βουλῆς n'est pas le même fonctionnaire que le γρ. τῆς πύλεως ou του δήμου mentionné dans d'autres inscriptions : C. I. G. 2953 ; 2961, 6 ; 2965 ; 2966. — L. W. 2585 ; 2707.

LIEBENAM *Städteverwaltung*. pp. 228, 289.

(2) LEFEBVRE, *Recueil*, 785 : διάκονος γραμμα[τεὺς] (sic).

(3) Il en était de même à l'époque romaine : cf. N. HOHLWEIN, *L'Égypte romaine*, Bruxelles, 1912, p. 170.

(4) Ils font partie de l'*officium des curiales* avec le ταβουλάριος, le σκριβάς, le διαπτολεύς et les βοηθοί (*adjutores*). Cf. ROUILLARD, *loc. cit.*, pp. 64, 97, 133. Des γρ. établissent des reçus de versement.

Voir aussi : P. *Oxy.*, VIII, 1137 ; P. *Caire*, 67002 (VI), III, l. 19 ;

C. WESSELY ; *Studien...* III, 3 ; 5 ; 6 ; 14 ; VIII, 833, 847.

(5) P. *Oxy.*, VI, 898 (123) : β. γραμματεῖ διαδεχομένῳ καὶ τὴν στρατηγίαν, 899 (200) l. 34 : β. γραμ. διαδεχόμε. τὴν στρατηγίαν.

(6) P. *Oxy.*, VII, 1032 (162) l. 25, 39 ; II 237 (186) col VI, 36 ; col VII, 10 ; 246 (I), 3, 32 ; etc... III, 474 (II) l. 18, 32, 35 ; 513 (II), 33, VI, 899 (200), 36 ; XII 1206, 1274...

B. G. U. *passim*.

(7) CLUGNET, *Dictionn.*, s. v°.

ration à laquelle incombait le soin des funérailles ; ils dépendaient, à ce titre, des économistes ecclésiastiques et des *ἐκδιχοί*.

Constantin le Grand et Anastase en fixèrent le nombre à 1100 pris dans les divers *ἐργαστήρια*, c'est-à-dire dans les professions imposables de la ville (1) Par la même ordonnance était rendue officielle l'institution des *fossore*s que l'Église possédait déjà mais qui fonctionnait au profit exclusif des chrétiens (2) Le fait de contribuer au recrutement des *decani* exemptait les métiers de certains impôts.

Sous Justinien, les membres des autres guildes se plaignirent à l'empereur de ce que bien plus de 1100 corporations jouissaient de cette exemption, ce qui faisait retomber le poids des impôts d'autant plus lourdement sur les autres. Justinien insista à nouveau sur le fait que seuls, les métiers fournissant des *decani* pouvaient jouir de ce privilège ; que 800 corporations devaient contribuer à ce recrutement et que 300 pouvaient en être exemptées moyennant rachat (3).

La même ordonnance attribuait le monopole des enfouissements à l'Église orthodoxe et menaçait de sévir contre ceux qui, sous prétexte de devoirs à remplir envers les morts, essayaient de se soustraire à leurs autres obligations vis-à-vis de l'État.

En 537, le même souverain insiste à nouveau sur le fait que, malgré les ordres antérieurs, les fossoyeurs réclament aux familles des défunts des émoluments auxquels ils n'ont pas droit et ce, malgré l'exemption d'impôts dont jouissent les métiers qui les ont désignés (4). Le budget mensuel établi par l'empereur Anastase ne peut être dépassé : il doit suffire à l'entretien des tombes et cimetières et au paiement des *δεκανοί*, *ἀσκητρίαι*, *κανονικαί* et *ἀκόλουθοί*.

La Nov. LX prémentionnée cite les *λεπτικάριοι ἤτοι δεκανοί* ; la Nov. LXXVI fait, de plus, mention des *ἀκόλουθοί*, *ἀσκητρίαι* et *κανονικαί*.

(1) BAKHUIZEN, *Ephesus*, p. 138.

(2) WALTZING, *Etude*, II, p. 127.

(3) Nov. LX (édit. Zach. v. Ling.).

(4) Nov. LXXVI (éd. Zach. v. Ling.).

Les *λεκτικάριοι* et *δεκανοί* semblent donc être des civils soumis en partie à la juridiction ecclésiastique; les autres paraissent relever plus directement de l'Église (1).

Ces *δεκανοί* sont les successeurs des *collegiati* que l'on trouve sous Théodose II et qui forment des corps de pompiers (2). Le mot *collegiati* se rencontre d'ailleurs également pour désigner nos *decani*.

La Nov. LX les désigne également sous le nom de *λεκτικάριοι*; la Nov. LXXVI sous le vocable *κοπιαταί* (3).

διακόνισσα

Diaconesse, Diaconissa.

34, 258, 341, 410.

Les textes relatifs aux diaconesses ont été étudiés par Leclercq (4). Vogt les range au nombre des clercs de l'Église (5).

διάκονος

Diacre.

5; 61^{ter}; 68, (ὕποδιάκονος); 93; 115^{bis}; 123^{quater}; 147 ὕποδιάκ); 164, note; 209; 226¹² (ὕποδ); 238; 247; 261; 309⁶; 335; 341; 345; 347^{ter}; 347^{quater}; 529; R; X; 817; 865; 866; 869; 871; 885; 893.

Rem., à ajouter une inscription d'Erythrée signalée par M. W. H. Buckler, *The Classical Review*, t. XXXVIII (fev., mars 1924), p. 20 : Ἰωάννης ὁ εὐλαβέστατος διάκονος καὶ ἱητρὸς ὑπὲρ εὐχῆς ἑμαυτο[ῦ].

(1) WALTZING, *Etude...*, p. 129.

GODEFROY, *Comment. Cod. Theod.*, I. XIII, t. I, 1, 1.

SEECK, *Colonatus*, dans Pauly-Wissowa, R. E., IV, col. 495.

(2) WALTZING, *loc. cit.*, p. 128.

(3) C. I. G. 9227; 9546.

Voir aussi commentaire de l'inscription n° 108.

(4) LECLERCQ, *Diaconesse*, dans D. A. C. L. IV¹ col. 725.731.

Voir aussi MARTIGNY, *Dictionnaire des Antiquités Chrétiennes*, s. v; C. BUTLER, *The Lausiaca History of Palladius* (Texts and Studies, Cambridge 1904) II, p. 129, 5; G. C. ANDERSON, *J. H. S.*, t. XIX, 1899, p. 130, n° 155; KAUFMANN, *Handbuch*, p. 291.

(5) VOGT, *Basile 1^{er}*, pp. 279-280.

διδάσκαλος

N.

Professeur (1).

διοικητής

90 (VI ?) δ. Π[ρισ]κίλλης.

Procurateur, administrateur, intendant, percepteur, etc... appellation ayant différentes significations. Le δ. de cette inscription est sans doute l'intendant particulier de Priscilla, femme de quelque sénateur (2).

On rencontre aussi des διοικηταί, intendants en chef de domaines impériaux (δεσποινικοί); le δ. τῆς κόμης, en Égypte (3) ou le δ. des grands domaines autopractes.

En tant que fonctionnaires financiers, *tributorum exactores*, il semble y avoir eu des δ. provinciaux ou locaux et des δ. de rang supérieur chargés de centraliser les revenus des diverses provinces (4).

Schlumberger et Constantopoullos ont publié des sceaux de διοικηταί (5).

Bury a montré l'établissement de δ. de thèmes et de districts après l'abolition de la division en diocèses (6); ces fonctionnaires étaient responsables de la rentrée des impôts de leurs districts vis-à-vis du Logothète général.

Il y avait des διοικηταί à Constantinople tout comme en province; ils avaient sous leurs ordres des πράκτορες (7).

Les διοικηταί de l'administration centrale, à Byzance, étaient d'assez hauts dignitaires, certains étaient patrices,

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 390, signale un seul sceau de διδάσκαλος; διακον. καὶ διδάσκ.

(2) *L.W.*, 1524.

(3) *P. Caire*, 67088, 10 (551).

P. Oxy., VIII (421) 1134, 3 et 16.

WILCKEN, *Ostraka*, I, 492 et suivants. A l'époque ptolémaïque, un διοικητής était à la tête de toute l'administration financière et toutes les grandes subdivisions de l'Égypte avaient un δ. Des ἐπίτροποι διοικήσεως leur succédèrent à l'époque impériale.

(4) DITTENBERGER, *Orientalis Graeci Inscriptiones Selectae*, I, p. 176.

(5) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 496. CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, 325, 586, 40, 101.

(6) BURY, *IX Century*, p. 89.

(7) BURY, *IX Century*, p. 89.

par exemple (1). De plus, il y eut à Constantinople un *Μέγας διοικητής*, simple dignitaire, n'ayant aucune fonction déterminée (2).

Rappelons enfin qu'à dater du VI^e s. on rencontre également des diocèses ecclésiastiques, directeurs, administrateurs préposés aux œuvres pies (3).

δομέστικος

69 (584) *Φιδήλιος δομ.* ; 100⁸(441 ?) *μεγαλ. κόμης τῶν καθωσ. δομ.* ; A (après Constantin). *ἐνπρακτος δομ. λαγχιαρίων* ; F. (v) *ἀπὸ δομ.* 841, *λαμπρ. δομ.* ; 862 M[*έγας*] δ.

La question des *domestici* se rattache à celle des *protectores Augustii* qu'ont traitée, entre autres, Mommsen (4) et Julian (5). D'après le premier de ces auteurs, les *protectores* auraient été institués au III^e S. et jusqu'à Aurélien, ce titre aurait été donné à des officiers de grades divers, à des vétérans. A partir de l'empereur prémentionné, il aurait existé un corps analogue à celui des prétoriens et affecté à la protection impériale. M. Grégoire a repris cette question de la dignité protectorienne à propos de l'inscription de Photiké (6).

Le comte des dom. (n^o 108⁸) commande les corps des soldats de la garde, domestiques et protecteurs, formés en deux régiments, de fantassins et de cavaliers (7). Sous Justinien, ce poste confère à celui qui l'occupe un rang égal à celui de maître des offices (8).

D'autre part, à l'époque byzantine, des domestiques divers remplissent des fonctions d'ordre privé auprès de certains per-

(1) VOGT, *Basile I^{er}*, p. 98.

(2) CODINUS, *De officiis* IV, p. 25, l. 15 (édit. Bonn).

(3) *Just. Nov.* CXX, VI, 3.

PARGOIRE, *L'Eglise byzantine de 527 à 847* (Paris, 1905), p. 64.

(4) MOMMSEN, *Ephemeris Epigraphica*, V, 1884, pp. 121 et suiv.

(5) JULLIAN, *De protectoribus et domesticis Augustorum*, Paris, 1883.

(6) H. GRÉGOIRE, *Inscription de Photiké* dans *B. C. H.* t. XXXI, 1907, pp. 38-45.

(7) DIEHL, *Justinien et l'administration byz.* p. 96.

(8) Ce souverain laisse en effet aux *ex-decuriones* du sacré palais le choix entre les titres honorifiques de *magister officiorum* et de comte des dom. (voir le commentaire de l'inscription, n^o 100⁸).

sonnages ⁽¹⁾. Seeck a exposé l'évolution de ce titre ⁽²⁾. A la fin du VI^e s., on trouve un dom. auprès de l'empereur, puis auprès du préfet du prétoire, du préfet de la ville, du *magister militum*, du *magister officiorum*, des *comites scholarum* ⁽³⁾, des comtes et des ducs dans les provinces, etc. ⁽⁴⁾.

Bientôt, tout fonctionnaire de quelque importance, civil ou militaire, eut son domestique.

Le *δομέστικος* était l'homme de confiance de son « patron ». C'était un véritable « adjoint » dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot ⁽⁵⁾. Étant donné le lien tout personnel qui unissait le chef à son subordonné, ce dernier, au début tout au moins, était choisi librement par le personnage qui en disposait. C'est pour cette raison que l'on rapproche souvent le *δομ.* de l'*assessor* et du *cancellarius*, recrutés de façon analogue ⁽⁶⁾.

Les *δομ.* abusèrent plus d'une fois de la faveur dont ils jouissaient auprès de leurs supérieurs. Des mesures de répression furent prises à ce sujet. Le libre choix du *δομ.* fut bientôt supprimé et ne subsista plus qu'au profit des « *principes ex agentibus in rebus* » et peut-être aussi en faveur des principaux fonctionnaires impériaux.

L'*ἔνπρακτος δομ.* de l'inscription n^o A est sans doute un *δομ.* en activité. Quant au *Μέγας δομ.* du n^o 862, il désignait l'un des personnages les plus importants de l'empire : le commandant en chef de l'armée . il vient en troisième rang dans l'énumération des charges du palais et presque tous jouèrent un rôle important dans l'histoire byzantine ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ REISKE, *De Cerim.*, II, p. 27.

⁽²⁾ SEECK, *Domesticus*, dans *Pauly-Wissowa, RE*, V, col. 1296.

⁽³⁾ G. MENDEL, *Musées impériaux ottomans, Catalogue des Sculptures grecques, romaines et byzantines* n^o 782.

⁽⁴⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 332 : domest. d'ordre milit. et p. 500, domest. d'ordre civil et ecclésiastique.

⁽⁵⁾ Ch. DIEHL, *Afrique byzantine*, p. 124. Le domestique du commandant en chef est un véritable chef d'Etat-Major. En général, les dom. de commandements milit. avaient dans leurs attributions ce qui concernait l'intendance ; tels étaient, surtout, les dom. des préfets du prétoire.

⁽⁶⁾ L. W, 1906a est d'avis que le magistrat choisissait ses assessesurs mais non ses domestici et cancellarii.

⁽⁷⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 331.

δουκηνάριος

816.

Ducenarius.

A l'origine, la *ducena* constituait une catégorie de fonctionnaires dont le traitement était de 200.000 sesterces (1).

Au IV^e S. les gouverneurs civils des provinces et les gouverneurs militaires avaient comme chefs de service des officiers qui sortaient généralement de la *schola agentium in rebus* ou Corps d'Etat-major et dont le titre officiel était : *princeps de schola agentium in rebus ducenarius*. Ces officiers sont souvent mentionnés dans la Not. Dignit. Le grade de *ducenarius*, *ducenaria dignitas* était le plus élevé dans le corps des *agentes in rebus* et c'est parmi eux qu'étaient choisis les *principes* ou chefs d'Etat-major des gouverneurs et commandants militaires.

δουκικός

C.

Ducianus.

Forme grécisée du latin, le mot grec correspondant est *ταξέωτης* (membre de l'*officium*, *τάξις*, du duc). Ils formaient un corps parfaitement distinct de l'armée régulière et avaient droit à des rations (*annonae*) fournies par les magasins impériaux (pain, vin, huile, sel, viande, lard et quelques autres denrées (2)).

Leur chef était un *ducenarius de schola agentium in rebus* : *δουκηνάριος τάξεως δουκός*, sorte de chef d'Etat-major.

δούξ

Duc.

226^s (988-989), Μιχαήλ βεστάρχου τοῦ Φουκᾶ κὲ δοῦκα Κρίτης τοῦ Καραντινοῦ.

(1) PAULY-WISSOWA, *R. E.* s. v.H. GRÉGOIRE, *B. C. H.*, t. XXXI, 1907, pp. 38 et suiv.(2) Z. v. LINGENTHAL, *Die vom Kaiser Anastasius für die Libya Pentapolis erlassenen Formae* dans *Monatsberichte der K. Akademie Berlin*, 1879, pp. 134 et suivantes.

Le titre de duc de Crète ne se rencontre pas ailleurs. Cfr. le commentaire de l'inscription.

δρακονάριος

377.

Draconarius, Porte-drapeau.

D'après M. Ramsay, l'enseigne militaire sur lequel un dragon était représenté daterait de la guerre de Trajan contre les Daces ⁽¹⁾.

Quand Constantin, converti, remplaça, sur les enseignes militaires, le dragon par le signe de la croix, le porte-enseigne continua à s'appeler *draconarius*.

Les documents relatifs à l'Égypte et à l'Afrique font également mention de *draconarii* ⁽²⁾.

δρουγγάριος

304 (909-910), 886.

Drungarius, Drongaire.

Au IX^e s. le drongaire, chef de la dronge (δρουγγος ou τάγμα) est un officier de rang secondaire, au 4^e rang de la noblesse ⁽³⁾.

Ce militaire aurait eu sous ses ordres 1000 hommes, d'où le nom de χιλίαρχος que lui donne une glose des Basiliques ⁽⁴⁾. Cinq dronges (5000 hommes) formaient l'effectif commandé par un tourmarque (voir ce mot).

Les drongaires résidaient toujours en province; quand les documents nous montrent des personnages de ce rang, à Constantinople, c'est qu'ils sont revenus à la vie civile mais ils gardent à la cour le rang qu'ils avaient étant en activité et qui correspondait à la dignité du thème et du dronge auxquels ils avaient appartenu.

⁽¹⁾ Pour la correspondance des mots latin et grec, cf. WESSELY, *Wiener Studien*, t. XXIV, 1902, p. 127.

RAMSAY, *C. B.*, II, p. 529.

⁽²⁾ DIEHL, *L'Afrique byzantine*, pp. 105-106 (dix draconarii accompagnent le cortège du préfet du prétoire.)

P. HEISENBERG et WENGER, 14 (594) l. 105-106.

MASPERO, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, p. 105.

P. Londres, I, 113, 1 (VII).

⁽³⁾ VOGT, *Basile I^{er}*, p. 344 et suiv.

⁽⁴⁾ RAMBAUD, *L'Empire grec au X^e s.*, pp. 202 et suiv.

Chaque drongaire avait cinq comtes, commandants de « bandes » sous ses ordres.

Il y eut également, à l'époque byzantine, d'autres drongaires d'importance beaucoup plus considérable : grands drongaires, drongaires de la flotte, drongaire de la veille, etc., etc. (1).

ἔκδικος

322, (ἔκδ. τῆς μητροπόλεως Sardes), l. 8 (459) ; 240 (οἱ τὰς πόλεις ἐκδικοῦντες), l. 12.

Defensor civitatis, Défenseur de la cité.

Chénon a étudié l'évolution de l'institution du *defensor civitatis* (2).

Il faut se garder de confondre les ἔκδ. de l'empire byzantin avec ceux dont parle Cicéron (3), plus exactement appelés σύνδικοι et auxquels les municipes confiaient éventuellement la défense de leurs actions (4). Ils sont plutôt les successeurs des *patroni* que les cités avaient coutume de se choisir parmi les chevaliers et sénateurs romains qu'elles croyaient influents. Remarquons cependant que l'ancien patronat des cités n'avait rien d'officiel tandis que la *defensio civitatis* fut, dès l'origine, une institution régulière issue d'une constitution impériale adressée le 27 avril 364 par Valentinien et Valens à Probus, préfet du prétoire d'Italie, dans le but de protéger les classes inférieures contre les vexations des riches et des puissants,

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 335.

REISKE, *De Cerim.*, II, 76.

SCHLUMBERGER, *loc. cit.* et CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, ont publié plusieurs sceaux de drongaires divers.

(2) E. CHÉNON, *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1889, pp. 332 et suiv.

(3) CICÉRON, *Ad familiares*, XIII, 56. PLINE, X, 110, parle d'un *eccidicus Amisenorum civitatis*.

(4) La confusion entre les ἔκδ. et σύνδ., a pour origine l'équivalence commune du mot latin *defensor* (MARQUARDT, *Manuel des Antiquités romaines*, t. VIII, p. 316).

Le σύνδικος est un envoyé extraordinaire chargé par une ville de traiter une affaire extraordinaire.

Au sujet des σύνδικοι, voir aussi : PERROT, *Exploration de la Galatie*, p. 35 ; — *L. W.*, — nos 1176 ; 2238 ; 2239 ; 2240 ; 2242 ; 2077 ; 2173 ; 2219 ; 2220 ; 2238 ; — *P. Oxy.*, XII, 1413 ; 1414.

protection que le gouverneur n'était pas toujours capable de donner lui-même (1).

Le préfet du prétoire désigne le défenseur de chaque cité du diocèse d'Illyrie et transmet à l'empereur la liste de tous ces fonctionnaires. La constitution prémentionnée énumère les divers personnages parmi lesquels on doit s'abstenir de désigner les défenseurs et ceux sur lesquels le choix se portera de préférence : anciens gouverneurs de provinces, *agentes in rebus* (2), *palatini*, anciens directeurs de l'officium ou leurs vicaires et enfin les *scholastici* (3).

Plus tard, le choix fut restreint aux *agentes in rebus* que les empereurs envoyaient aux préfets du prétoire et parmi lesquels ce dernier choisissait.

Ce système fut appliqué jusqu'en 387. Durant cette période, l'institution se généralisa et s'étendit à toutes les provinces.

Les fonctions du défenseur duraient cinq ans et sa compétence s'étendait à tout le territoire de la cité et des *loci inferiores*. L'ordonnance de 364 n'est pas explicite au sujet de ses attributions : son rôle consistait surtout à protéger les classes inférieures contre les agents de l'administration ; de plus, il connaissait de certaines *causae minores*. Le gouverneur de la province était seul compétent pour les autres affaires judiciaires (4).

(1) *Cod. Theod.*, I, 29, loi 1 ad Proclum.

GODEFROY, *Comm. Cod. Theod.*, ad tit. De defens. civit.

BETHMAN-HOLLWEG, *Röm. Civilprocess*, t. III, p. 107.

F. DE COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, t. I, 2^e édit., Paris 1827, p. 164.

Ch. LÉCRIVAIN, *Remarques sur les formules du curator et du defensor civitatis dans Cassiodore*, dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, t. IV (1886), p. 187.

Abél DESJARDINS, t. II, p. 47 dans Daremberg et Saglio.

MITTEIS und WILCKEN, *Grundzüge...*, II, I, 30 — exprime l'avis que l'institution date de 319, et non de 364.

P. Oxy., 901, II, II, 70 (336).

Pubblicazioni della Società italiana (Florence, 1925), VII, n° 768, 16 ; 790, 2 ; VIII, 872.

(2) C'est le cas du n° 322.

(3) LEFEBVRE, *Recueil*, 430 (V-VI).

GERMER-DURAND, *Revue biblique*, VIII (1899), p. 16.

P. Caire, 67329 (529. 530) ; — *P. Oxy.*, VI, 902, I (465).

B. G. U., III, 836 (ép. de Justinien), l. 7 : λογιωτάτου ἔκδ. ; — IV, 1904 (525), l. 1, 15 : σχολαστ. ἔκδ. ; *P. Londres*, III, 992 ; 1094 etc. etc.

(4) On trouve dans les papyrus des demandes de protection adressées aux défenseurs dans des causes civiles : *P. Oxy.*, 902 (465) : λογιωτ. σχολαστ. ἔκδ. (demande de libération dans un cas d'emprisonnement injuste pour dette) ;

Les fonctions de l'ἐκδ., au IV^e S. n'étaient pas une sinécure. La constitution de 385 stipule que le *defensor* doit être un père pour son peuple qu'il doit protéger comme ses enfants ; il doit le défendre contre les excès du pouvoir, veiller à ce que les rôles du cens soient établis selon les règles, etc...

De 387 à 409, diverses constitutions apportent de notables modifications à cette institution. Le défenseur est élu par les cités (1). De 392 à 408, plusieurs ordonnances lui donnèrent des attributions criminelles, administratives et religieuses qui en font un véritable commissaire de police (2). En 409, il est élu par la partie aristocratique de la cité : évêque, clergé, anciens magistrats, propriétaires fonciers et *curiales*. Le préfet du prétoire confirme l'élection (3).

Vers 409, il est devenu un magistrat municipal dont les attributions sont celles réservées jadis au *curator civitatis* et aux *decemviri juri dicendo*.

En 428, l'institution est en décadence malgré certaines mesures prises par Théodore et Valentinien.

En 458, cette magistrature est réorganisée et le *defensor* semble redevenir le *patronus plebis* du début sans perdre cependant son caractère de « commissaire de police ». Les effets de cette réforme persistèrent jusqu'au début du VI^e s.

Une constitution d'Anastase, en 505, ramena l'institution à peu près à ce qu'elle était en 409 (4). Le défenseur est élu dans les mêmes conditions (exclusion de la plèbe) et ses attributions sont à peu près les mêmes que celles prévues par les constitutions antérieures (5).

A l'avènement de Justinien, une nouvelle décadence se manifeste. Les fonctions du *defensor* sont exercées par des personnages obscurs qui, recevant un traitement, sont devenus le jouet des gouverneurs. Ils s'acquittent mal de leurs fonc-

B. G. U. 401 (618) l. 7 λογιωτάτου ἐκδίκου et P. Oxy., 129 (VI) : questions relatives à des mariages.

Voir aussi : L. W., 2034 ; 2169 ; 2286, etc.

L. MITTEIS, *Hermès*, XXXIV, 1899, p. 105.

(1) *Cod. Theod.*, I, 29, loi 6.

(2) CHÉNON, *loc. cit.*

(3) *Cod. Just.*, I, 55, loi 8.

(4) *Cod. Just.*, I, 55, *De def. civit.*, loi 8.

(5) CHÉNON, *loc. cit.*

tions : une nouvelle réforme s'impose ; ce sera la réorganisation de Justinien de 535 (1).

Tout habitant notable de la ville sera éligible ; le préfet du prétoire sanctionnera les nominations d'ἐκδικοι que seul il peut casser. L'ἐκδ. est dans la ville le représentant officiel du gouverneur de province ; il connaît des délits ordinaires et des causes civiles inférieures à 300 *aurei* ; il est toujours élu par l'évêque, le clergé et les notables. Ses fonctions ne sont pas rémunérées mais à chaque jugement, une somme est payée par les parties au préfet du prétoire (2).

A dater de cette époque, les fonctions de l'ἐκδ. sont souvent citées à côté de celles du πατὴρ τῆς πόλεως : ils sont les principales autorités locales, l'un de l'édilité, l'autre de l'administration de la justice (3).

ἐκκλησιέδικος

225 (602), προκουράτ. κ. ἐκκλησιέκδ. τῆς μεγ. ἐκκλησίας...
Defensor ecclesiae.

On rencontre, à l'époque byzantine, outre des défenseurs laïcs des d. ecclésiastiques : ἐκδικοι ou ἐκκλησιέκδικοι (4). On trouve les seconds à Sainte-Sophie et dans les autres églises. Héraclius réduisit le nombre des ἐκδ. de Sainte-Sophie à dix. Plus tard, on n'en compte plus que quatre, de l'ordre des prêtres.

A Sainte-Sophie, les défenseurs de l'Église latine dont parle fréquemment saint Grégoire dans ses épîtres, semblent avoir occupé un rang considérable. Leur rôle consistait, entre autres, à juger les affaires de peu d'importance (5).

(1) MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge...* I, I, p. 80.
Just. Nov., XV, *De defensoribus.*

(2) *Nov. Just.*, VIII, § 49, ad finem ; LXXXVI, 7 — cette fonction est devenue un véritable munus. Le def. n'est plus un organisme central de sollicitations pour les contribuables molestés par les fonctionnaires. Le *Nov. XV* lui donne une place considérable dans la municipalité et prévoit sa participation à l'administration des finances et de la justice ; il dispose d'un certain nombre d'employés,

(3) DIEHL, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 9

(4) DU CANGE, *Gloss. gr. s. v.* ἐκδικος.

(5) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 392 et suiv. (sceaux d'ἐκδ. de la Grande Église).

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, n° 24 : Τοῖς θεοσεβεστάτοις πρεσβυτέροις καὶ ἐκκλησεκδοῖ(σιν).

ἔλλογιμώτατος

124*quater* (ἔλλ. σχολαστικός) ; 270 (IV-V) (id.) ; 307 (VI) (id.).

Eloquentissimus, facundissimus, Très éloquent.

Prédicat qui s'ajoute au titre officiel des fonctionnaires qui « ont besoin d'éloquence ». N'est employé de façon courante qu'à dater de l'époque de Justinien et est alors surtout réservé aux avocats, *logati, fisci patroni* et aux *judices* (1).

Dans les trois inscriptions du R. I. G. C., il est joint à σχολαστικός. A la fin du VI^e s., dans les lettres de Grégoire le Grand on trouve cette épithète jointe à la désignation du *consiliarius* du préfet du prétoire d'Italie et au propre *consiliarius* de l'auteur (2).

Les papyrus fournissent quelques exemples de ἔλλογιμώτατοι ou de λογιώτατοι, ces deux termes étant équivalents (3).

C'est au début du VII^e s. que se rencontrent les derniers exemples de ce prédicat (4).

ἐναπόγραφος

314 (527) I. 35.

Adscripticius, « Inscrit ».

Vogt (5) a montré qu'à l'époque de Justinien la population rurale était divisée en deux classes, les *μισθωταί*, colons libres et les *ἐναπόγραφοι* qui ne l'étaient pas et dont la situation était semblable à celle des serfs. Les premiers pouvaient acquérir des biens et changer de résidence à condition de rester dans le pays. Les *ἐναπόγραφοι*, au contraire, anciens hommes libres que la pauvreté avait obligés à se remettre entre les mains d'un grand propriétaire ne possédaient rien en propre ; ils n'avaient qu'un *peculium* et ils étaient liés à leurs maîtres. Ce sont des clients, n'ayant pas les droits réels des colons (6).

(1) KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, pp. 84 et suiv.

(2) GRÉG., III, 18.

(3) B. G. U., 401, 6 (618) ἔκδικος λογιώτατος : 1094, 2 (525) ἔλλ. σχολαστικ.

P. Londres, III, 992 (507).

(4) B. G. U., 401, 6 (618).

(5) VOGT, *Basile I^{er}*, p. 377.

(6) *Nov. Just.*, CLII, 14.

Si, comme les serfs, ils sont liés à la terre et si le propriétaire peut les y ramener, par contre, le maître ne peut les transplanter ailleurs comme il a le droit de le faire de ses esclaves.

Cette situation juridique persista, en droit, jusqu'à l'avènement des Isauriens. Les empereurs iconoclastes modifièrent cet état de choses et ne reconnurent que deux sortes de personnes : les libres et les esclaves. Cette réforme ne se maintint pas et du X^e s. à la fin de l'empire byzantin, on retrouva un état social semblable à celui sanctionné par Justinien. Le mot *ἐναπόγραφος* ne se rencontre qu'assez rarement dans les papyrus (1).

ἔνδοξος

14 (v), μεγ. τῆς κ. ἐνδοξοτάτης μνήμης Ἀλ. ; 107 (535-536), titulature de Justinien ; 115^b (v ou vi) ; 217 (après 1500). ἐνδ. ἀρχοντες ; 219 (538). ἐνδ. ὑπαρχ. τῶν ἱερ. πρ. ; 220 (règne de Justinien), titulature de Justinien ; 220bis (536) ἐνδ. ἀρχάγγελος M. ; 243 (vi) ἐνδ. ἀποστολ. ; 247 (vi-vii), ἐνδ. ἀπὸ ἐπάρχων κ. [θ]ίου δικαστοῦ ; 282ter (vi) ἐ[νδ]ό[ξ]ου [π]αρθένου ; 308bis (vi) ἐνδ. κουράτωρ ; 324 (après 539). ἐνδ. ῥεφερενδ. ; 334 (v), ἄγιος καὶ ἐνδ. ἀρχάγγ.

Glorieux.

ἔνδοξος, ἐνδοξότατος correspond au latin *gloriosus*, *gloriosissimus* (τῆς ἐνδόξου μνήμης, lorsqu'il s'agit d'un personnage défunt).

Koch, à qui nous empruntons ce qui suit (2) a étudié la signification du rapprochement, dans certains cas, de *μεγαλοπρεπέστατος* et de *ἐνδοξος* et il conclut qu'au V^e s., la présence simultanée de ces deux prédicats dans la titulature d'un personnage, n'indique pas un rang plus élevé, étant donné que l'on rencontre des fonctionnaires auxquels tantôt les deux adjectifs, tantôt l'un d'entre eux est attribué.

Jusqu'à l'époque de Justinien, *illustris* et *magnificus* constituèrent les titres les plus élevés.

(1) MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, I, 1 p. 326.

P. Oxy. I 135 (579) ἐναπόγρ. γεωργός ; 137 (584) ; idem.

Voir aussi PREISIGKE, *Fachwörter*, s. v. ἐναπόγρ. : « an die Scholle gebundenen » ; GELZER, *Byzantinische Verwaltung*, p. 70 et suivantes.

(2) KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 63.

Dans quelques uns des dédits de ce prince, *gloriosus* apparaît parfois comme supérieur aux prédicats précités. *Illustris*, comme titre de fonctionnaire, a à peu près disparu. De même que *magnificus*, il va être remplacé par *gloriosissimus*.

A partir de Justinien et jusqu'au début du VIII^e S., *gloriosus* demeure le plus haut titre, prenant ainsi la place qu'occupait *illustris* au V^e s. Koch énumère les personnages qui, dans les actes des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine sont *ἐνδοξότατοι*.

Du milieu du VI^e à la fin du VII^e s., le *patricius*, le consul, l'ex-consul, sont *ἐνδοξοί*. Depuis Justinien et pendant la période qui suivit, les personnages que la *Notitia Dignitatum* représentait comme illustres sont *gloriosi* : les préfets du prétoire et de la ville, le *magister militum*, le *praepositus sacri cubiculi*, le *magister officiorum*, le *quaestor sacri palatii*, le *quaestor exercitus*, le *comes largitionum*, le *comes privatarum*. Ces fonctionnaires conservent leur titre après la sortie de charge.

ἔξκουβίτωρ

U (360 ?).

Excubitor, Garde du corps.

Les excubiteurs formaient l'un des corps de la garde qui résidaient au Pa'ais de Constantinople, près de l'empereur. Ils l'accompagnaient à la guerre et constituaient une troupe de réserve.

Leur chef était le comte ou l'exarque des excubiteurs ; il y eut également des domestiques des excubiteurs. La cohorte des excubiteurs fut organisée en corps constitué par l'empereur Léon I (1) en remplacement des *scholae* (2).

Schlumberger cite une bulle d'un domestique des excubiteurs impériaux (3).

On trouve également des excubiteurs, en petit nombre, en Afrique, où ils sont détachés auprès du général en chef (4). Les papyrus d'Égypte mentionnent également de ces « body-

(1) LYD., *de Mag.*, I, 12 ; I, 16.

(2) BURY, *IX Century*, II, 557.

(3) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 345.

(4) DIEHL, *L'Afrique byzantine*, p. 125.

guards » dont on rencontre la mention jusqu'à l'époque arabe (1).

ἔνπρακτος

A.

ἔνπρακτος δομέστικος Λανγιαρίων.

ἔνπρ. signifie sans doute « en activité de service », *in actu positi*, par opposition aux ἀπρακτοι.

ἐντολεύς

242 (Vers 425).

μεταξὺ τοῦ ἐντολέως Δομνίνου τοῦ καθοσιομένου κουβου-
χλαρίου.

Mandataire, fondé de pouvoirs, *vicarius* (2).

ἐπίσκοπος

Episcopus. Évêque.

82ter, 94, 95, 118, 144, 158, 217, 219 (ἐπίσκοποῦντος Ἰακίνθου); 227ter, 228, 230quater, 234, 239, 239bis, 239ter, 240quater, 254bis, 307, 325, 333bis, 353, 357, 411, 874, 892.

ἐπίτροπος

217, θεοφυλέστατη ἐπί[τρ]οπη (après 1500).

Il s'agit sans doute de ces personnages laïcs faisant partie d'une assemblée dont la fonction était d'administrer les revenus d'une église; ce sont nos fabriciens et marguilliers.

ἐπαρχικός

119 (v-vi) Ιουλιανός ἐπαρχικός.

Praefectorianus.

Appariteur du préfet; fonctionnaire subalterne faisant partie de la τάξις d'un ἐπαρχος τῶν ἱερ. πρ. ou d'un ἐπαρχος τῆς πόλεως.

Cfr. le commentaire de l'inscription.

(1) *B. G. U.*, 681 (époque arabe), 2.

P. Londres, I, 118 (VII) 7; 14 (σκουβιτορ); 17 (κουβιτι).

Pour la correspondance des termes latin et grec, cf. WESSELY, *Wiener Studien*, t. XXIV, 1902, p. 128.

(2) DU CANGE, *Gloss. gr.*; procurator.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, II, I, p. 261.

PREISIGKE, *Fachwörter*, s. v.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*... II, 1, 261.

ἑπαρχος

Provinciarum praesides, Gouverneurs civils de provinces (cfr. ἄρχων).

293bis, δυσὶν τ' ἐπάρχοις ἀρχὴν Θηβαίων λάχεν; 240, 18, 12 ἄρχοντες τῶν ἐπαρχιῶν.

ἑπαρχος τῶν ἱερῶν πρετορίων

225 (602); 240 (v) l. 1, 10, 12, comment. p. 85, col. 2; 281 (388-392); 281bis; 290 (388-392); 293bis (391); 219 et 240 (ἑπαρχος τ. ἱερ. πρ.).

On sait qu'à dater du IV^e s. il y eut quatre préfets du prétoire attachés aux quatre divisions de l'empire : c'est l'état indiqué par la Not. Dign. qui fait connaître la composition des bureaux des préfets du prétoire. Un cinquième préfet prêt. fut établi en Afrique lorsque les Vandales en eurent été chassés. Ils semblent ne plus avoir existé après 680 (1).

ἑπαρχος τῆς πόλεως

4, ἐνδοξ. ἔπ. τῆς π. (491-518); 247, ἐνδοξ. ἀπὸ ἐπάρχ. κ' [θ]ίου δικαστοῦ (VI-VII).

Sous l'empire romain, les préfets de la ville, à Rome et à Constantinople sont, avec le préf. prêt. d'Orient parmi les plus hauts personnages. Ce fonctionnaire fut l'un des rares qui maintint son nom et la plupart de ses fonctions à travers les temps. Ses attributions étaient d'ordre administratif et judiciaire. Il était chef de la police et responsable de l'ordre de la ville. Les corporations étaient sous son contrôle (2). Zachariae v. Lingenthal a exposé quelles étaient les fonctions judiciaires du préfet de la ville (3).

Lorsque fut abolie la préfecture du prétoire, le préfet

(1) ERN. STEIN, *Ein Kapitel vom persischen und vom byzantinischen Staate*, dans *Byzant.-neugr. Jahrb.*, I, 1920, pp. 70 et suiv.

(2) BURY, *IX Century*, p. 69.

USPENSKIJ, *Konstantinopol'skii Eparkh, Izvestiia russkago Arkheologicheskago Instituta V Constantinople*, XV, 2, 1890, cité par Bury.

(3) ZACHARIAE V. LINGENTHAL, *Römische Recht*, p. 366, *Cod. Theod.* I, 10, 4.

DIEHL, *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e s.*, p. 98.

DIEHL, *Etudes sur la civilisation byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 127: l'évolution de cette magistrature à Rome fut différente.

de la ville hérita de la plupart de ses fonctions ministérielles (1).

Les sources des VII et VIII^e s. ne donnent que peu de renseignements au sujet de cette magistrature.

Au X^e s., l'œuvre législative de Basile I, de Léon VI et de Constantin Porphyrogénète nous fournissent plus de données le concernant.

Depuis le IX^e S., l'ἐπ. τῆς πόλ. est devenu un personnage très important, revêtu des plus hautes dignités, égal aux stratèges des thèmes ; il est le premier juge de l'empire après l'empereur et le premier magistrat de Constantinople (2).

De plus, il est le chef de la police, il a la juridiction sur toutes les corporations, il doit veiller aux prix des denrées, etc.

Quand l'empereur est absent, il est le seul maître de la ville et il administre l'empire avec le premier magistrat. Un personnel nombreux est placé sous ses ordres (3).

Il devait y avoir dans les thèmes des préfets ayant des attributions semblables à celles du préfet de la ville à Constantinople, mais restreintes par l'autorité du stratège. M. Vogt émet cependant l'hypothèse qu'ils ne devaient avoir qu'une autorité policière.

ἐπιφανέστατος

240 (480-484), Πλακιδία ἐπιφανέστ. ; 281 (388-392), ἐπ. Φλάβ. Ὀνώριος Καῖσαρ ; 281bis (480-484), Πλακιδ. ἐπιφ. ; 309ler (379-395), ἐπ. Φλ. Θεοδόσιος ; 332bis (IV) ἐπ. Καῖσ.

Très noble.

Le titre ἐπιφ. semble être l'équivalent du latin *nobilis*, *nobilissimus*, titre réservé, au IV^e s., aux membres de la famille impériale.

Ce terme se rencontre couramment, avec cette signification, dans la Chronique Pascale, aux environs de l'an 400 et au

(1) ZACHARIAE V. LINGENTHAL, *loc. cit.*, p. 365. On a prétendu parfois qu'il y eut fusion. BURY, *loc. cit.*, expose la question sans conclure.

(2) VOGT, *Basile I^{er}*, pp. 158 et suiv.

(3) L'examen des titulatures montre l'importance de ce fonctionnaire. Jusqu'à Justinien il est ἰλλούστριος c'est-à-dire qu'il appartient à la 1^{re} classe de dignitaires. Lorsque, à l'époque de l'empereur prénommé, la titulature se modifia et que le titre de *gloriosissimus* fut affecté aux fonctionnaires de la 1^{re} classe, le préfet de la ville fut ἐνδοξος (KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 66).

V^e S. (1). Il est joint à des noms de princes ou de parents (hommes et femmes) de l'empereur ; on le rencontre dans ce sens, en 474 pour la dernière fois (2).

En 512, on trouve une *πατριχία* 'Ιουλιάννα *ἐπιφ.* (3), personnage n'ayant aucun lien avec la famille royale. Le latin *nobilissimus* suit la même évolution. Cette transformation du titre vers une signification plus étendue se manifestait déjà au V^e s.

ἐργοδιώκτης

873.

Surveillant de travaux, contremaitre.

ἐργοδότης

322 (459), l. 13, 14, 22, 36, 37, 40.

Entrepreneur.

εὐλαβέστατος

Très pieux, *Religiosissimus*.

93, *διάκονος* ; 94 (VI) *πρεσβυτ. κ. κουράτωρ* ; 217 (peu après 1500), *ἐπίσκοπος* ; 244 (548) *πρεσβ.* ; 284, *κλῆρος* ; 341 *διάκονος* ; 347^{ter}, *διάκονος*.

Épithète réservée aux ecclésiastiques de rang inférieur, ou au clergé pris collectivement (4).

εὐσεβής

Pieux.

69 (534), Justinien ; 115^{ter} (1019), Basile et Constantin ; 129 (fin III, commencement IV) ; 219 (538), Justinien et Théodora ; 220, Justinien ; 236, Anastase ; 244 (vers 548), Théodora ; 245, Anastase ; 302, Léon.

Épithète réservée aux empereurs, se rencontre très fréquemment dans les titulatures officielles. (cf. l'expression : *ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως*).

(1) *Chron. Pasc.*, 567 (399-400) ; 568 (401, 403) ; 571 (414) ; 599 (474).

(2) Κοση, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 99 et suiv.

(3) *Chron. Pasc.*, 610.

(4) *P. Caire* ; *P. Londres* ; *B. G. U.* passim : prêtres, diacres, moines, lecteurs, clergé, nonnes, etc.

ἑταιριάρχης μέγας

B'

Grand hétairiarque.

Chef suprême des hétairies ou contingents étrangers de la garde, le μέγας ἑταιριάρχης était un personnage fort important.

Les hétairies, composées exclusivement d'étrangers étaient ordinairement au nombre de trois et le μέγας ἑτ. semble en avoir été le commandant supérieur ⁽¹⁾.

Ce titre apparaît pour la première fois sous Constantin Porphyrogénète. Plus d'une fois le titulaire de cette fonction fut mêlé aux révolutions du palais et Vogt cite à ce propos Romain Lécapène, grand hétairiarque, décoré du titre de magistros et qui parvint au pouvoir. Nous savons par le livre des Cérémonies que l'hétairiarque avait des fonctions déterminées au Palais : un service de garde lui incombait. Avec ses subordonnés, dès l'office du matin achevé, il allait ouvrir les portes et occuper l'emplacement qui lui était réservé. Son service se faisait non seulement en ville mais aussi en campagne ; l'hétairie devait monter de garde à l'intérieur du camp et près de la tente de l'empereur. Les soldats qui la composaient portaient l'épée et le bouclier d'or et d'argent.

Plus tard, ce titre fut attribué, sans commandement, à de hauts dignitaires dont les fonctions consistaient, principalement, à introduire les ambassadeurs et les amis étrangers ⁽²⁾.

ἡγεμών

270 (VI V) λαμπρότ. ἡγ. ; 281 (388-392). λαμπρ. ἡγ. ; 293bis (391) ; 377 λαμπρότ. ἡγ.

praeses, cfr. ἄρχων.

ἡγούμενος

47 (VI), ταπινοῦ (μοναχοῦ πρωτοπρεσβυτέρου) συν[χ(έλλου)]
χ(αί) [ἡγουμενίου ? ?]..,

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 346.

(2) VOGT, *Basile I^{er}*, pp. 354 et suiv.

(3) CODINUS, *De officiis* (ed. Bonn), V, p. 36.

Supérieur d'un monastère, appelé parfois *καθηγούμενος*, *προεστώς*, *abbas*. Plus tard, signifiera également prieur ⁽¹⁾, Le correspondant féminin est *ἡγουμένη*. Les textes portant la mention *δ'ηγούμενοι* ou *δ'ηγούμεναι* sont nombreux.

Constantopoullos a publié plusieurs sceaux d'higoumènes ⁽²⁾.

ιατρός

Médecin.

123*quater*, *ειατρός*; 272; 470; 881.

ιερατεῖον

482, *τιμηθέντα παρὰ τοῦ ἱερατίου κ. λαοῦ*.

ιερ. désigne ordinairement le peuple entier soumis à l'évêque; dans notre inscription il désigne plus spécialement les clercs, à côté du peuple ⁽³⁾.

θαυμασιώτατος

240 (480 484) (commentaire, p. 85, 2^e col); 290 (388-392), *θ. καὶ λαμπρ. κ. μεγαλοπρ. ἐπαρχ. τῶν ἱερ. πρ.*; 322 (459), *ἡ σὴ θαυμασιότης*. (agens in rebus et defens, civ.).

Mirandissimus, *admirandissimus*, Admirable.

Prédicat d'emploi assez restreint, au moins dans les documents officiels. On le trouve dans les actes des conciles d'Éphèse et de Chalcedoine, non dans les documents officiels, mais dans des lettres émanant de dignitaires ecclésiastiques ⁽⁴⁾.

Dans l'inscription n° 290 cette épithète est attribuée à un préfet du prétoire mais d'ordinaire, elle est jointe à la désignation de fonctionnaires appartenant aux classes inférieures, comme c'est le cas dans le n° 322.

Dans les papyrus, *θαυμασιώτατος* accompagne fréquemment les noms des *βοηθοί*, *ταβουλάριοι*, *μεσίται*, *ὑποδέκται*, *ἐπιστάται*, etc...

⁽¹⁾ KAUFMANN, *Handbuch*, p. 280.

⁽²⁾ CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, nos 253, 254, 253α, 100β, 28, 181-*καθηγούμενος*, n° 253 β, 182, 28α.

⁽³⁾ RAMSAY, *Studies*, p. 201, note.

L. W., 828.

⁽⁴⁾ KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 74.

θεῖος δικαστής

247 (VI-VII), ἐνδοξ. ἀπὸ ἐπάρχ. κ. θ. δικ. ; 324 (après 539), ἐνδοξ. ῥεφερ. κ. θ. δικ.

Juge impérial.

A l'époque de Justinien, les θεῖοι δικασταί sont choisis parmi les hommes de loi (ἐλλογιμώτατοι) et parmi les hauts fonctionnaires (un ancien préfet de la ville dans l'inscription n° 247).

Le θ. δ. remplit les mêmes fonctions que le référendaire, mais il lui est cependant supérieur ; ses fonctions s'exercent par délégation permanente alors que le référendaire communiqué les décisions de l'empereur aux parties et en réfère au trône dans chaque cas. Le fait de rencontrer ces θ. δ. en province prouve sans doute qu'ils y avaient été momentanément délégués aux fins de juger certains procès ⁽¹⁾.

ιερεύς

217, 298, 299, 506, T.

Prêtre régulier.

ιερεύς est beaucoup moins fréquemment employé que le mot πρεσβύτερος.

ιερομόναχος

150, Ἀβλαβίου τοῦ ἱερομονάχου ?

Prêtre qui appartient à un ordre religieux, *Presbyterus monachus*.

ἱππεύς

Cavalier.

377.

στρατιώτης ἱππεὺς σαγιττάρης.

ἱππιατρός

519.

Vétérinaire.

καθολικός

13 (v).

Rationalis sacrarum largitionum placé à la tête des finances du diocèse ; « intendant des finances ».

(1) Cf. les commentaires de ces deux inscriptions.

En Égypte, la réorganisation de Dioclétien avait également donné le contrôle financier au *καθολικός* alors que le *dux* avait le pouvoir militaire et le préfet le pouvoir civil ⁽¹⁾.

καθαρός:

806.

A le sens de chrétien orthodoxe ; cette signification ne se rencontre que fort rarement. Ici il s'agit de Novatiens qui s'appelaient *καθαροί*.

καθηγούμενος:

756 (1196).

Cfr. *ηγούμενος*.

καθωσιωμένος:

100^s (441 ?), *καθ. δομέστικος* ; 242 (vers 425), *καθ. κουβουκλάριος* ; 322 (459), *καθ. μαγιστριανός και εκδικος*.

Devotus, devotissimus, Loyal.

Ce titre marque la fidélité à l'empereur et est donné de préférence aux militaires de son entourage immédiat et aux *agentes in rebus* organisés militairement mais aussi aux fonctionnaires de la chancellerie impériale ⁽²⁾.

Sont appelés *devoti* et *devotissimi* : l'armée et les soldats, en bloc et en détail et en premier lieu les *domestici* et *protectores* de l'entourage de l'empereur ⁽³⁾. Les *scholae* organisées militairement, les *scholares* pris ensemble ou séparément sont souvent appelés *devoti*.

Les *cubicularii* ⁽⁴⁾ furent appelés *devoti* par un décret de l'empereur Léon.

⁽¹⁾ MARQUARDT, *Staatsverwaltung*, II, p. 298.

P. Londres, III, n° 1157 (246) v.

⁽²⁾ KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, pp. 78 et suiv.
L. W. 628.

⁽³⁾ Notre n° 100^s.

P. Caire, 67005 (522), V, 3 ; 67009 (VI), r. , 10 ; 67040, 5 (VI) ; LATYSCHEV.
I. C. R. n° 7.

P. HEISENBERG u. WENGER, n° 6 (583), l. 10, 17, 28.

⁽⁴⁾ N° 242.

ὁ ἐπὶ τοῦ κανικλείου

807

Ce fonctionnaire (littéralement gardien de l'encrier impérial) est en quelque sorte le chef du secrétariat ⁽¹⁾

κανκελλάριος

13 (v) Εὐπ[ρά]κτου κανκελλαρίου τάξεως καθολικοῦ.

Cancellarius

Huissier. La plupart des fonctionnaires avaient un employé de cette espèce. La mention du *κανκελλάριος* est ordinairement suivie du nom du personnage ou de la désignation du service auxquels il est affecté.

κλήρος

144 (v-vi) ὑπὲρ σωτηρίας παντός τοῦ κλήρου ; 220^{bis} (536), εὐαγοῦς κλήρου ; 284, εὐλαβέστατον κλήρον.

Clerus.

κανονικαί

108 (531-537)

Canonica

Du passage de Socrate ⁽²⁾ on déduit que ce mot signifie « inscrite dans les canons ».

La *canonica* reste dans le monde, à l'encontre des *monastriae* ou femmes cloîtrées. L'appellation date du IV^e s. ⁽³⁾.

Souvent les *κανονικαί* habitent chez de hauts personnages dont elles dirigent la maison, mais des inconvénients en résultèrent parfois contre lesquels les autorités durent prendre des mesures. Chez elles, elles se livraient à des travaux manuels, elles filaient, par exemple, entrecoupant leurs occupations d'exercices pieux.

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 459.

PERROT, *Exploration de la Galatie*, I, p. 18, n° 11.

DU CANGE, *Gloss. gr. s. v.*

C. PORPH., *Cerim.*, p. 9, l. 15.

CODIN., III, p. 12.

(2) SOCRATE, *Histoire ecclésiastique*, Migne, P. G., 67, col. 121.

(3) D. A. C. L., III, 2, col. 248-246, article de H. LECLERCQ.

Elles n'étaient pas consacrées par l'imposition des mains mais elles avaient des places réservées à l'église. Elles sont distinctes des chanoinesses et on ne connaît, en somme, que peu de choses au sujet de leurs fonctions. Elles jouaient, dans les ensevelissements, un rôle analogue à celui des diaconesses dans les cérémonies du baptême des femmes.

Les Nov. LX et LXXVI nous apprennent qu'elles n'y font pas office de porteurs mais qu'elles chantent dans le cortège (1).

κόμης

100^s (vers 441) κ. τ. καθωσιωμ. δομεστίκων ; 107 (535-536) [κόμητος τῆς Ἐω] ; 219 (538) ἄρχοντος Ν. τοῦ μεγαλ. κ. καὶ ὑπατικοῦ ; 236 [μ]εγαλο[πρεπέστατος] κ. κ. ὑπατι[κός] ; 240 (480-484) κ. τῶν θείων πριουάτων κ. κουράτωρ ; 242 (425) κ. τῶν λαργιτιόνων ; 293^{bis} (391) θησαυρῶν τε θείων κόμη[ης] ; 305 κ. Θεόδωσις ; 309 (V-VI) μεγαλ. κ. καὶ ὑπατικός ; 343 (règne de Justinien) Ἀθηναίου κόμητος ; 513 Σησίσιος κόμης ; 761 Θεωδώρου [κό]μιτος.

La dignité de comte était extrêmement répandue à l'époque byzantine. A l'encontre des autres titres qui n'étaient que temporaires, elle restait attachée à la personne qui l'avait reçue. Le titre de κόμης venait en premier lieu quand un même personnage avait deux ou plusieurs titres.

Les κόμιτες dont il est question dans les inscriptions nos 107, 305, 343, 516 et 761 ne sont pas autrement déterminés ; ceux des nos 219, 236, 309, sont des personnages consulaires, gouverneurs de provinces (Carie et Pamphylie) ; ils sont μεγαλοπρεπέστατοι (voir ce mot),

Le n^o 100^s mentionne un proconsulaire d'Asie μεγαλ. κόμης τῶν καθωσιωμένων δομεστίκων (voir ce mot). Le comte des domestiques commandait les corps de soldats, domestiques et protecteurs, formés en deux unités, l'une de fantassins, l'autre de cavaliers.

Le n^o 219 mentionne un λαμπρότατος κόμης qui est πατήρ τῆς πόλεως (cfr. ce mot).

(1) ΒΑΚΗΥΙΖΕΝ, *Ephesus*, p. 144.

Enfin, le n^o 293bis mentionne un *θησαυρῶν τε θείων κόμης*, le n^o 242, un *κ. τῶν λαργιτιόνων* et le n^o 240 un *κ. τῶν θείων πριουάτων κ. κουράτωρ προσηκόντων πραγμάτων Πλακιδίας*.

A l'époque byzantine, les impôts perçus dans chaque province ne sont pas intégralement versés à Byzance dans les caisses de l'état, mais une partie en est dépensée sur place et le reste est versé aux caisses du préfet du prétoire ou à celles du comte des largesses sacrées.

Bien qu'à la suite des réformes de Dioclétien et de Constantin, les produits de tous les impôts fussent destinés au seul empereur souverain, on distingua cependant deux grands ressorts dont le bon plaisir de l'empereur établissait la séparation : les *sacrae largitiones*, dont le chef était le *κ. τῶν θείων θησαυρῶν* et les *res privatae*, dirigées par le *κόμης τῶν θείων πριβάτων* ou *τοῦ θείου ταμείου* et qui correspondaient approximativement au *fiscus* et à la *res privata* qu'avait instaurés Septime-Sévère. La caisse des *sacrae largitiones* fut ainsi nommée parce que le souverain y puisait lorsqu'il avait à faire des distributions extraordinaires aux soldats et aux fonctionnaires ; elle était alimentée par les recettes des impôts les plus divers, par les produits des douanes, par les bénéfices produits par l'exploitation des mines, monopoles et fabriques impériales (1).

A la tête de ce service on eut d'abord un *rationalis* mais quand, sous Constantin, le chef de la *res privata* posséda aussi ce titre, on appela le premier de ces fonctionnaires *rationalis summae rei* et, après 340, *comes sacrarum largitionum*.

La *res privata* était alimentée par les revenus des domaines impériaux et des biens confisqués ou échus à l'empereur. L'empereur Anastase, en 509, en détacha le *sacrum patrimonium* qu'il plaça sous le commandement d'un *comes sacri patrimonii*, *κόμης τῆς ἰδικῆς κτήσεως*.

Il ne me semble pas possible de faire entrer dans le cadre du présent travail l'étude fort compliquée de l'évolution de

(1) DIEHL, *Justinien et la civilisat. byzant. au VI^e siècle*, p. 540.

PRENTICE, *Inscriptions of Syria*, p. 93 et suiv.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, II, p. 161 et suiv.

SEECK, *Fabricenses*, dans PAULY-WISSOWA, *R. E.*, IV, col. 1928.

STOCKLE, *Spätrom. und byzant. Zünfte*, p. 112.

CAGNAT, *Etud. historique sur les impôts indirects chez les Romains*, p. 103.

l'organisation financière à l'époque byzantine. Remarquons seulement qu'au IX^e s., on ne trouve plus trace de la *res privata*. La direction de ce service et des **θεῖοι οἴκοι** semble être partagée entre deux départements : le **σακέλλιον** dont le chef est le **χαρτουλάριος τοῦ σακελλίου** et le département du Grand curateur. Sous la dynastie des Héracliens, le *comes sacrarum largilionum* a été remplacé par le Logothète du Genikon ⁽¹⁾.

κουβικουλάριος

242 (vers 425) καθοσιομένος κουβουκ. ; 335 *bis*.

Cubicularius.

κουβικουλάριος ou κουβουκλάριος ⁽²⁾. Chambellan, fonctionnaire de la maison civile de l'empereur, dignité palatine très répandue à Constantinople. Les **κουβ.** étaient préposés au service de la table de l'empereur ⁽³⁾. Cette dignité devint bientôt un titre aulique et ceux qui en étaient honorés n'exerçaient plus aucune fonction effective.

Au IX^e s. cependant, il y a encore des cubiculaires officiers du service habituel de l'empereur et cette dignité est réservée aux eunuques ⁽⁴⁾.

Constantopoullos ⁽⁵⁾ et Schlumberger ⁽⁶⁾ ont publié quelques sceaux de cubiculaires.

κουράτωρ

94 (VI) εὐλαβ. π[ρ]εσβυτ. κ. κουράτορος ; 240 (480-484), μ[ε]γαλοπρ. κομ. τῶν θίων πριουάτων γενικοῦ κουράτορος τῶν προσ[ηκόν]τ[ω]ν πραγμάτων Πλακιδίας ; 308*bis* (VI) ἐνδοξ. κουράτ. (du patrimoine de Marine).

⁽¹⁾ BURY, IX, Century, pp. 80 et suiv.

⁽²⁾ KEIL et V. PREMIERSTEIN, *Denkschriften der Wiener Akademie*, t. LIV, 1911, II, p. 87, n° 175.

⁽³⁾ Ch. DIEHL, *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e S.*, p. 94 et suivantes.

⁽⁴⁾ VOGT, *Basile I^{er}*, p. 75.

REISKE, *De Cerimoniis*, II, 25.

Voir aussi DU CANGE, *Gloss. gr. et latin*.

⁽⁵⁾ CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, nos 378, 378α, 378β, 378γ, 379, 589, 591.

⁽⁶⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 486.

Le titre de curateur (1) se rencontre souvent dans les documents byzantins. Presque tous ces *κουράτορες* sont des curateurs impériaux, intendants de la liste civile ou de domaines impériaux : tels sont les curateurs des n^{os} 240 et 308bis et au sujet desquels M. Grégoire (2) a repris la question étudiée par M. J. B. Bury et relative à l'administration des maisons impériales. Dans le n^o 308bis, Magnus est le curateur du domaine et non le surintendant de la maison impériale, le *μέγας κουράτωρ* dont dépendent les autres, au IX^e S., les curateurs *τῶν παλατίων* ou *τῶν βασιλικῶν οἴκων*; *τῶν κτημάτων*; *τῶν Μαγγάνων*; *τοῦ ἀποκρισιαρείου*; *τῶν θείων οἴκων*... etc (3).

A la fin du IX^e s., le *μέγας κουράτωρ* est un puissant personnage qui a dans ses attributions le soin des palais, des propriétés privées de l'empereur et, d'une façon générale, l'administration matérielle des biens impériaux. C'était l'homme d'affaires de l'empereur et il avait sous ses ordres les *κουράτορες τῶν παλατίων* et d'autres fonctionnaires préposés à divers titres et à différents degrés hiérarchiques à l'administration des biens impériaux. C'était un véritable ministre des finances.

En ce qui concerne le curateur mentionné dans le n^o 94, il est probablement l'exécuteur testamentaire de l'évêque ; c'est la signification la plus probable que puisse avoir ce mot en l'occurrence. Le titre de curateur proprement dit, homme d'affaires, n'est jamais attesté comme porté par un clerc, les ecclésiastiques ne pouvant pas revêtir des fonctions de l'espèce (4). Constantopoullos a publié plusieurs sceaux de curateurs (5).

(1) Pour la correspondance des termes grec et latin, cf. C. WESSELY, *Wien. Studien*, t. XXIV, p. 135.

(2) H. GRÉGOIRE, *Miettes byzantines dans Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, Manchester, at the University Press, 1923, pp. 158 et suiv.

(3) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 484 et suiv.
BURY, *IX Century*, pp. 89 et suiv.

(4) Cf. le commentaire du n^o 94.

(5) CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins* :
n^o 380 (VIII-IX) : *Βασιλικ. χαρτουλαρίω [καί] κουρ.*
381 (IX-X) *βασ. πρωτοσπαθ. και ἐπί το... ιτι και κουρ.*
381α *βας. πρωτο[σ]παθ. και μεγάλω κο[υ]ρ.*
381β. *βας. ὠστιαρίω... κουρατ.*

λαμπαδάριος

225 (602), Γεωργίου τοῦ λα(μπαδαρίου) καὶ σφρινιαρίου.

Ordo ecclesiasticus, acolythus, ceroferarius (1).

Office consistant à faire allumer les cierges et à distribuer aux membres du clergé ceux qu'ils devaient tenir à la main dans les processions. A Constantinople, on donnait particulièrement ce nom à l'ecclésiastique chargé de porter le cierge du patriarche (2).

λαμπρότατος

70, 71, 90, 100, 100^s, 115^s, 124^a, 147, 219. 220^{bis}, 225, 240, 242, 270, 281, 290, 304, 309, 309^{ter}, 310, 314, 322, **s**, **s**; 323, 340^{bis}, 377, 240 (λαμπρότης).

Clarissimus, Très célèbre.

λαμπρότατος correspond au latin *clarissimus*. Cette épithète se rencontre fréquemment dans les textes et inscriptions jusqu'au VII^e s. exclusivement; λαμπρός est beaucoup plus rare (3). Le clarissimat s'étendait aux membres de la famille: l'épouse d'un λαμπρ. était λαμπροτάτη (4); il en était sans doute de même des enfants.

Clarissimus est le plus ancien titre romain (5). Quand, après Constantin, parurent deux nouveaux titres: *illustris* (ἰλλούστριος) et *spectabilis* (περίβλεπτος., σπεκταβίλιος), la dignité de *clarissimus* n'en subsista pas moins et resta jointe aux noms de fonctionnaires revêtus de dignités donnant droit aux nouveaux prédicats (6).

381γ [x]ου[ρ]άτορι [πατ]ρίωι καί...

381δ. κουράτορ[ι] τοῦ Ἀρτακά (sic)

445 (X-XI) [σ]παθα[ρίω] κου[ράτο]ρι τῶν [ὄξ]έων.

(1) DU CANGE, *Gloss. gr.*, s. v.

(2) CLUGNET, *Dictionn.*, s. v.

(3) Une seule fois dans les inser. du *R. I. G. C.*: n° 242, λάμπρος ἄρχων Καρίας. KOCH, *Byzantinische Beamtentitel* affirme n'en avoir jamais rencontré dans les titulatures.

(4) N° 90.

(5) Légalement ce titre date de Marc-Aurèle, cependant on le trouve bien avant: en 56 (C. I. L. X, 1402) en 69 (Ibid. X, 7852, 18); en 101 (Ibid. VI, 1492) sous Hadrien (ibid. VIII, 2532) sous Antonin le Pieux (Ibid. v. 532). Au 1^{er} Siècle le titre est indiqué en toutes lettres. L'usage n'en devient fréquent qu'au III (CAGNAT., *Cours d'Épigraphie latine*, p. 91, n. 4).

(6) N° 290: un préfet du prétoire est en même temps θαυμασιώτατος (*admirandissimus*), μεγαλοπρεπέστατος (*magnificus*) et λαμπρ.

Dans la Not. Dignit., le clarissimat est réservé à la troisième classe de fonctionnaires et ce rang lui est conservé aussi longtemps que le titre persista officiellement : *ἐνδοξότατοι, περίβλεπτοι καὶ λαμπρότατοι*. La Notitia énumère les personnages *clarissimi* ⁽¹⁾ qui gardèrent cette dignité jusqu'à l'époque de Justinien.

Le terme *λαμπρότ.* se rencontre très fréquemment, dans l'indication de la date, à côté du nom du consul de l'année. Les Nouvelles et le Cod. Just. offrent de nombreux exemples de cet emploi ⁽²⁾.

Ce titre ne tarda pas à perdre son importance première ⁽³⁾. Déjà au IV^e s., Valentinien et Valens avaient accordé cette dignité à des fonctionnaires remplissant certaines conditions d'ancienneté. Le titre *λαμπρότ.* subit l'évolution ordinaire des autres dignités byzantines ; son « niveau » s'abaisse peu à peu et il finit par devenir l'équivalent du titre qui lui est immédiatement inférieur ; ce dernier se maintient pendant quelque temps puis subit le même sort. A la fin du IV^e s., le titre *perfectissimus* disparut ; celui qui le suit, *λαμπρότατος* le remplaça et aucun autre ne remplaça le *perfectissimus*. Le clarissimat évolua de façon analogue : cette dignité s'amoin-drit surtout après la réorganisation de l'administration provinciale effectuée par Justinien. Les nouveaux fonctionnaires, à l'exception de deux ⁽⁴⁾, reçurent le titre de *spectabilis* (*περίβλεπτος*).

De plus, la concentration de plusieurs services sous l'autorité d'un magistrat *spectabilis* amena la disparition de divers *clarissimi magistratus* ; cette innovation contribua à la chute de cette dernière dignité.

La décadence du clarissimat coïncide avec l'ingérence de la *spectabilitas* dans son domaine ; au début de cette période de transformation, la *spectabilitas* et le *clarissimat* figurèrent en

⁽¹⁾ Not. Or. XLIII ; XLIV ; Not occ. XLIII a ; XLIII, XLIV.
Koch, loc. cit., p. 14.

⁽²⁾ Nos 70, 71, 322 du R. I. G. C. Il en est de même dans de nombreux papyrus ; l'indication de la dignité de *clarissimus* subsiste même quand les consuls sont les empereurs.

⁽³⁾ Koch, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 15 dont nous résumons l'article.

⁽⁴⁾ Le *consularis Armeniae quartae* et le *praeses Armeniae secundae* qui furent *clarissimi*.

même temps dans la titulature de plusieurs personnages ⁽¹⁾. Dans la deuxième partie du VI^e S., cette décadence s'accroît.

Enfin, les épithètes **λάμπρος**, **λαμπρότατος** se rencontrent, à l'époque byzantine, avec le nom de certaines villes ⁽²⁾.

λανκιάριος

N^o A (après Constantin), **ἔνπρακτος δομέστικος λανκιαρίων**.

Les *lancearii* ou *lanciarrii* sont les soldats armés de la lance. Après Dioclétien, on distinguait deux espèces de troupes de *lanciarrii* : d'abord des corps de fantassins que l'on rencontre en Gaule et dans la région du Danube et ensuite des corps appartenant à la garnison de la capitale ⁽³⁾. C'est à cette dernière catégorie qu'il faut sans doute rattacher le **δομέστικος** de notre inscription.

ληγάτος

124 *qualiter* **σχολαστικὸς κ. λαμπρότ. ἀπὸ ληγάτον**.

Seul exemple connu du mot **ληγάτος** désignant une fonction du Bas-Empire. Cfr. le commentaire de l'inscription.

λειτουργὸς θεοῦ

431 **λειτουργὸν θεοῦ λάου προστάμενον**.

Sans doute synonyme poétique d'évêque.

μαῖστωρ

117

Maître-maçon.

μακαριώτατος

Beatissimus, Bienheureux.

107 (535-536), **μακ. πατριάρχ;** 225 (602), **μακ. οἴκουμ. πατριάρχ;** 872.

Épithète ordinairement employée au sujet d'un évêque.

μακελλάριος

261.

Boucher ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir page 100, note 5.

⁽²⁾ N^{os} 100^s; 220^{bis}; 270; 304; 309^{ter}; 322; 340^{bis}.

⁽³⁾ CAGNAT, dans *Daremberg et Saglio*, s. v. *lanciarrius*.

⁽⁴⁾ NICOLE. *Le livre du Préfet*, XV.

STÜCKLE, *Spätr. u. byzantin. Zünfte*, p. 15.

μάρτυς

Martyr.

51, μεγαλομάρτυς; 115^{ter} (id.); 282^{ter} (id.).

μαγιστριανός

134; 322 (459), καθοσιωμ. μαγ. καὶ ἐκδικιος; 821.

Magistrianus, agens in rebus.

Constantin le Grand, pour diminuer la puissance du préfet du prétoire avait créé la charge de *magister officiorum*; ce fonctionnaire auquel était confiée la garde du palais, la direction de la poste et quelques autres services avait sous ses ordres des officiers d'administration : la *schola agentium in rebus* ayant ses règles d'avancement bien déterminées et jouissant de certains privilèges. L'empereur les chargeait souvent de missions ⁽¹⁾.

Les *agentes in rebus* relevant du *magister officiorum* furent appelés *magistriani* ⁽²⁾.

Leur titre ordinaire était καθοσιωμένος. *devotus*, quel que fût leur rang ⁽³⁾.

Les papyrus mentionnent assez fréquemment le nom de ce fonctionnaire ⁽⁴⁾.

μεγαλοπρεπέστατος

14 (ν) μεγ-της και ἐνδοξοτάτης μνήμης Ἀλ.; 47^{bis} μεγ. Αὐρηλιανή; 100^s (441) μεγ. κόμης τῶν καθοσιωμ. δομεστίων κ. ἀνθύπατος; 219 (vi) ἄρχοντος Ν, τοῦ μεγαλ. κόμητος κ. ὑπατικοῦ; 220^{bis} (vers 536) μεγ.-[ἐπεία]; 236 μ. κόμης κ. ὑπατι[χός]; 240, 1, 2 (480-484), μ. ἑπαρχ. τῶν ἱερῶν πρ. et μ. κόμ. τ. θίων πριουάτων; 290 (388-392) θαυμ. κ. λαμπρ. κ. μεγ. ἑπαρχ. τ. ἱερ. πρ; 309 (v-vi), μεγ. κόμ. κ. ὑπατ; 826 (v) τὸν μεγαλοπρεπέα Ζήνωνα.

⁽¹⁾ Lydus, *De mag.*, II, 10; II, 23, 25; III, 12, 23.

Notit. Dign. Occid., 8; *Notit. Dign. or.*, 10;

GODEFROY, *Paratitlon Cod. Theod.*, VI, 27.

MARCI DIACONI, *Vita Porphyrii episcopi Gazensis*, p. 62, 18.

⁽²⁾ DU CANGE, *Gloss. gr.*, s. v^o.

⁽³⁾ *Cod. Just.*, XII, 22, 7-8.

⁽⁴⁾ *P. Caire.*, II, 67128 (VI) 56.

P. Londres., IV, 1404 (?) 16; 1457 (706-709).

P. Oxy., VI 904 (V) καθοσιωμ. μχγ.

Magnifique, magnificentissimus.

μεγαλοπρεπέστατος équivaut au latin *magnificus, magnificentissimus* (1). On rencontre également cette épithète ajoutée à des noms de femmes (2); un *μεγαλοπρεπέστατος* défunt est mentionné par la formule *μεγαλοπρεποῦς μνήμης* (3).

Ce titre se rencontre fréquemment dans les titulatures concurremment avec d'autres prédicats : avec *ἔνδοξος* (4), *περίβλεπτος* (5), *λαμπρότατος* (6).

La plupart des documents renfermant cette épithète datent des V^e et VI^e s. (7); Koch remarque qu'au VI^e s. le latin *magnificus* a complètement remplacé *magnificentissimus*; *μεγαλοπρεπέστατος*, d'autre part, se rencontre beaucoup plus fréquemment que *μεγαλοπρεπής*.

Ce titre apparaît, joint à la désignation d'un préfet de la ville, dans un édit de 364 (8). La *Notitia Dignitatum* cependant ne le mentionne pas quoique, jusqu'à l'époque de Justinien, on le rencontre parallèlement à *illustris*. De 460 à 550, on trouve, comme *magnifici*, tous les fonctionnaires — excepté le *praepositus sacri cubiculi* — qui auparavant étaient *illustres* : le *praefectus praetorio*, le *praefectus urbi*, le *magister militum*, le *magister officiorum*, le *quaestor*, le *comes largitionum*, le *comes privatarum*, le *comes domesticorum* (9).

Certains fonctionnaires gardent le magnificat après leur sortie de charge : l'*ex-praefectus* figurant dans l'énumération des fonctionnaires impériaux dans les *actiones* du Concile de Chalcédoine est *illustris* et *μεγαλοπρεπέστατος*. Il en est de même d'un *ex magistro*, d'un *quaestorius* et d'un *praefectorianus* (10).

(1) *μεγαλοπρεπής* qui a la même signification que *μεγαλοπρεπέστατος* — comme *magnificus* équivaut à *magnificentissimus* — se rencontre beaucoup plus rarement.

(2) N° 47bis; *Just. Nov. CLV* Αὐξεντία ἡ λαμπροτάτη... Σέργιος ὁ τῆς *μεγαλοπρεποῦς μνήμης*.

(3) N° 14.

(4) N° 14; — fréquemment dans les *Novelles*.

(5) *B. G. U.*, II, 669, 1. *περίβλ. κ. μεγαλ. κανκελλάριος*.

(6) N° 290; Koch, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 49.

(7) Le n° 290 seul est du IV^e; *P. Londres*, V, 1654, 5 (IV).

(8) *Cod. Theod.*, I, 6, 3.

(9) Koch, *loc. citat.*, p. 51 note 8.

(10) *Corp. Juris. Civ.* 3 (534); VII 62, 34 (520-524).

Pendant les V et VI^e S., les deux plus hauts dignitaires de l'empire sont *illustres* et *magnifici*. Le patrice est assez souvent signalé comme *magnificus*. Dans un Edit de 431 (1), le consul est *μεγαλοπρεπέστατος*. Dans une loi de l'empereur Justin I on lit : *Duo magnifici viri vel patricii vel consulares vel praefectorii* (2).

L'ex consul est *magnificus* ; au VI^e s., les sénateurs sont aussi bien *illustres* que *magnifici* (3). Il en est de même des *comites* sans qu'il soit toujours possible de déterminer de quels comtes il s'agit (4).

Cependant, déjà à la fin du VI^e s., ce titre commence à tomber en décadence. Les *magnifici* vont prendre la place des *spectabiles* en tant que dignitaires de la seconde classe. On trouve *μεγαλοπρεπέστατος* joint à *περίβλεπτος* sans qu'il soit possible de déterminer la date exacte du document dans lequel figurent ces deux prédicats (5). A la fin du VI^e s., on trouve des *praesides* *μεγαλοπρ.* (6) ; au IV^e s., ils étaient *perfectissimi* ; aux V^e et VI^e, *clarissimi* (7). Le proconsul encore *spectabilis* sous Justinien, devient *magnificus* à la fin du VI^e s. (8) ; il en est de même du duc.

Le tribun militaire, encore *clarissimus* en 590, est *magnificus* en 592 et 599 (9). Il en est de même du *chartularius* (10). Ces deux offices semblent avoir passé du clarissimat au magnificat vers la fin du VI^e S., de sorte qu'il est permis de conclure que le magnificat prend la place de la spectabilitas.

En 594, Grégoire appelle *magnifici* les *nobiles* et *possessores* de Sardaigne (11) ; des magistrats municipaux, des pagarques

(1) *Ibid.*, I, XII, 3.

(2) *Ibid.*, VII, 62, 34.

(3) KOCH, *loc. cit.*, p. 52.

(4) *R. I. G. C.* n° 100^s (κόμ. ὁμοεστίων) ; — 219, 236 et 309 κόμ. καὶ ὑπαρχικός) ; — *P. Oxy.*, I, 140 (550) 4 μεγαλ. κ. περιβλέπτ. κόμει ; — *B. G. U.*, II 368 (615) 9.

(5) *B. G. U.*, II, 669, 1.

(6) GREGORI I papae *Registrum epistolarum* (éd. L. M. Hartmann, Berlin 1891) III, 1 (592), IX 195 (599).

R. I. G. C. nos 219 (538) ; 236 ; 309 (V-VI), tous trois consulaires de provinces.

(7) *Corp. Jur. Civil.*, I, 4, 28 (530), I, 49, 1 (479), V, 4, 25 (530) ; VIII, 51, 3 (529). Nov. XXXIV (535), Nov. CXVIII ep. (543).

(8) GREG., III 22 (593) ; IX 237 (599).

(9) *Ibid.*, II 34 (592) ; IX 112 (599) IX 200 (599).

(10) (Officier immédiatement subordonné au mag. milit.) *Greg.* II 24 (592).

(11) GREG., IV, 23.

d'Égypte sont honorés du même titre ⁽¹⁾. Dans un bulletin de Victoire, l'empereur Héraclius mentionne un δρουγγάριος et un ταβουλάριος qui sont μεγαλοπρεπέστατοι ⁽²⁾.

Au VII^e s., cette épithète ne se rencontre plus que très rarement. Dans les actes du VI^e Concile œcuménique on trouve des ἀσεκρέτις σεκρετάριοι βασιλικοί qui sont μεγαλ. ⁽³⁾. Dans un Édit de l'empereur Léon (886-910), de hauts fonctionnaires sont honorés de cette épithète : τοὺς μεγαλοπρ. ἡμῶν μαγίστρος καὶ πατρικίους καὶ τὸν τῆς πῦλεως ἑπαρχον.

μειζότερος

47 (VI), Ἐπιφανίου μιζοτέρου.

Mizotère.

Μειζότερος, comparatif de μείζων, semble avoir été employé concurremment avec ce dernier dans les papyrus. Le μείζων ou μειζότερος, fonctionnaire subalterne était souvent l'employé d'un magistrat quelconque ⁽⁴⁾; on en trouve notamment d'assez nombreux qui sont mentionnés comme étant sous les ordres du pagarque ⁽⁵⁾.

M^{lle} Rouillard émet également l'avis que le terme μ. qui signifie parfois protocomète dans les textes coptes a désigné, au VI^e s., dans les papyrus un protocomète de bourg ⁽⁶⁾. Dans un texte en effet, le μ. d'un bourg représente, dans un contrat, le κοινόν des protocomètes ⁽⁷⁾.

Le terme μειζότερος semble souvent avoir été employé dans le même sens que ὄφικιάλιος. Il est parfois accompagné d'un nom de localité indiquant la sphère d'influence de ce

⁽¹⁾ *B. G. U.*, II, 403, II; 366 (époque arabe) 5.

⁽²⁾ *Chron. Pasc.* 731, 734 (628).

⁽³⁾ Voir KOCH, *loc. cit.*, p. 57.

⁽⁴⁾ *P. Caire.*, 67049, 2; *P. Oxy.*, VIII, 1137 (562) 5; 1147 (fin VI) 4; 1147, 9 : μειζονίας Ἀλεξανδρείας = bureau du μ. ?

⁽⁵⁾ *P. Caire.*, 67002, II, 9; 67045; 67047; 67228; 67325.

B. G. U., 320; *P. Oxy.* IV (fin VI. commencement VII) 922, 21. 943 (VI) 3. IX 1204, 17; XIV (325) 1126; *P. Londres* 1356 (710) 15 : lettre par laquelle un gouverneur ordonne à un pagarque de réunir les μείζονες et les chefs des χωρίων pour leur donner des instructions.

⁽⁶⁾ ROUILLARD, *Administration civile de l'Égypte byzantine*, add. et corr., p. 230. Mais cf. la 2^e éd., p. 70.

⁽⁷⁾ *P. Oxy.*, 133 (550).

fonctionnaire ou du nom d'un personnage auquel le $\mu.$ est subordonné (1).

Le $\mu.$ de l'inscription 47 paraît être un juge civil délégué par l'higoumène d'un monastère pour administrer les paysans de ses terres (2).

μητροπολίτης

Metropolitanus episcopus, Métropolitte.

163, 217.

Constantopoullos a publié de nombreux sceaux de métropolitites (3).

μισθωτής

314, c, 36.

Travailleur salarié.

γεωργός μισθωτής, ouvrier agricole (4) ; ce mot a parfois le sens de locataire (5).

μοναχός (μονάζων)

47, 138bis, 149, 215, 217, 269, 233, 327, 329, 768, 804.

Moine.

Personnage qui, par des vœux, s'est engagé à suivre une règle autorisée par l'Église et qui vit en communauté avec d'autres réguliers dans un monastère (6). Les personnages de caractère religieux indiquent souvent dans les textes ou inscriptions qu'ils sont moines en même temps (7).

Le **μοναχός**, avec l'**ἀναχωρητής**, représentent la vie d'ermitage et de cénobitisme. L'Égypte où la vie monastique fut instaurée par saint Antoine au début du IV^e s., est le pays classique des moines. Les papyrus en fournissent de multiples exemples.

(1) *B. G. U.*, 367 (époque arabe) 5 ; 368 (615), 10 ; *P. Oxy.*, VIII, 1147 (fin VI) 9.

(2) Cf. commentaire de l'inscription n° 47.

(3) CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, passim.

(4) *P. Caire*, 67093 (VI) I, 5 ; 67108, 8, 16.

B. G. U., 599 (II), 9. **μισθ. ούσιακός**, ouvrier agricole qui cultive les champs de l'empereur.

WILCKEN, *Ostraka*, I, 646² ; 657.

(5) *L. W.*, 2311.

(6) CLUGNET, *Dictionnaire*, s. v. Les femmes sont appelées **μοναχαι**.

(7) N°s 47 : **μοναχ. πρωτοπρεσβ. συνκέλλου...**

138bis : **πρεσβυτ. κ. μοναχ.**

327 : **μοναχ. κ. πρεσβ.**

μυστογράφος

302 (911-912).

Mystographes, Secrétaire, *Secretarius*.

Schlumberger et Constantopoulos ont publié plusieurs sceaux de mystographes (1).

οἰκεῖος ἄνθρωπος

226^a (988-989).

Μιχαήλ πρωτοσπαθ. κέ ταγματωφύλαξ κέ ἐκ προσωπου κέ ὑκίου ἀνθρώπου.

Titre assez rare, signifie sans doute ici : « homme de confiance », « homme » au sens médiéval.

Cfr. le commentaire de l'inscription.

οἰκοδόμος

98 (IV), ἡ σορδς Ἐρπιδιανοῦ οἰκοδ. ; 322 (459) τά[ξις] οἰκοδόμων ; 410 (433 ou 508).

Bakhuizen (2), après Kaufmann (3), a étudié la signification du mot οἰκοδόμος que l'on rencontre fréquemment dans les inscriptions. D'après Kaufmann les inscriptions d'Églises mentionnent plus souvent le nom de celui qui a fait ériger le monument que celui de l'architecte. Quand ce dernier apparaît, c'est dans l'inscription du linteau supérieur de la porte, moins souvent sur un panneau ou une muraille. Dans les contrées où la mosaïque était en honneur, l'entrepreneur y trouvait une meilleure occasion de laisser son nom à la postérité.

On rencontre aussi les vocables τεχνίτης et ἐργοδότης ἀρχιτέκτων (voir ce mot). Le terme μηχανικός employé également à cette époque fait songer à notre mot ingénieur. Une loi des empereurs Constantin et Constance (349) (4), mentionne les *mechanici*, *geomitrici* et architectes ; au sujet

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 545.

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, n° 397 [Ἰωάννη πρωτοσπαθ]αρίω κριτῆ [καί] μυστογράφω [τ]ῷ Κυ. (X-XI) ; 399 Νικολάω πριμικηρίω ἐπί τοῦ κοιτώνος, κριτῆ ἐπὶ τοῦ Ἰπποδρόμου καί μυστογράφω (X-XI) ; 417 : Μιχαήλ πρωτοσπαθαρίω [καί] μυστογράφω Σαγοπούλω (X-XI).

(2) BAKHUIZEN, *Ephesus*, pp. 179 et suiv.(3) KAUFMANN, *Handbuch*, pp. 393 et suiv.(4) GOTHOFREDUS, *Cod. Theod.*, VIII, t. IV, l. 3, n° 6.

de ces derniers Gothofredus explique que l'οἰκοδομία a trait à la construction des fondations et des murailles. Les corporations d'architectes dont parle cette même loi existaient depuis longtemps.

οἰκονόμος

85 ; 117 (VI) ; 141 (κυρίῳ τῶν οἰκονομοῦντι) ; 238 (VI ou VII), ὑκωνωμία Κυριακοῦ διακόνου ; 292 (1118), χαρτοφύλ[αξ καὶ ἀπὸ] ὑκονόμων ; 299 ἱερέος καὶ ἱκωνόμου ; K (οἰκονόμεσσα).

Économe, *æconomus*, *dispensator ecclesiae*.

Les inscriptions du R. I. G. C. ne mentionnant que des économes religieux, nous ne citerons que pour mémoire les οἰκ. fonctionnaires civils (1).

La désignation de ce ministre de l'église ne se rencontre qu'à dater du IV^e s., bien que la fonction soit ancienne ; les apôtres s'étaient en effet déchargés sur les sept diacres du soin de distribuer des biens aux pauvres, se réservant eux-mêmes pour la prière et la prédication (2).

Aux IV^e et V^e s., cette charge devint une institution régulière. Quand l'Église eut commencé à acquérir des biens, il devint nécessaire, dans chaque église cathédrale, de désigner un économe afin de ne pas détourner les évêques, prêtres et clercs de l'exécution des offices religieux (3).

L'économe était presque généralement choisi dans le clergé ; en Occident, c'était toujours un diacre.

Il était responsable de sa gestion vis-à-vis de l'évêque (4). Les monastères eurent aussi leurs économes.

(1) Voir à ce sujet : KEIL u. PREMIERSTEIN, *Berichte...*, n° 151 ; HILLER v. GAERTRINGEN, *Inscripfien von Priene*, Register, p. 246 ; L. W., 358 etc.

(2) MARTIGNY, *Dictionnaire*, s. v.

PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847*, Paris, 1905, p. 64. L'institution de l'économe fut exigée par le concile de Chalcedoine.

(3) DU CANGE, *Gloss. lat.*, s. v.

RAMSAY, *Luke the Physician*, p. 359.

ANDERSON, *Studia Pontica*, III, p. 194.

MARCI DIACONI, *Vita Porphyrii episcopi Gazensis*, p. 75, 76, 79.

(4) JUST., *Nov.* 123, 23 : τούς δὲ οἰκονόμους καὶ πτωχοτρόφους καὶ ξενοδόχους καὶ νοσοκόμους καὶ τοὺς τῶν ἄλλων εὐαγῶν οἰκῶν διοικητὰς κελεύομεν ὑπὲρ τῶν ἐμπιστευθεισῶν αὐτοῖς διοικήσεων παρὰ τῶ ἰδίῳ ἐπισκόπῳ ἀποκρίνεσθαι καὶ τοὺς λογιμοὺς τῆς ἰδίας διοικήσεως ποιεῖσθαι.

Quelques textes égyptiens mentionnent également des économes ecclésiastiques (1).

Outre les οἰκονόμοι ordinaires, il y eut également, à l'époque byzantine, un grand économiste : μέγας οἰκονόμος, haut dignitaire du patriarcat, des οἰκ. τῶν εὐαγῶν (des fondations pieuses, etc...) (2).

Quant à l'οἰκονομέσσα de l'inscription n° K, elle désigne sans doute la femme d'un οἰκονόμος. Il se pourrait cependant que, dans certains cas, ce mot désigne un office féminin de l'Église (3).

οἰκουμενικός

115bis (1012), 225 (602).

Patriarches œcuméniques.

οἰνηγός

4. *Vini vector.*

ὀπτίων

L'ὀπτίων, latin *optio* (4), serait l'équivalent de ἀκτουάριος : officier payeur de chaque numerus de l'armée byzantine (5). (Cfr. ἀκτουάριος).

Ce titre se rencontre assez fréquemment dans les inscriptions et papyrus (6).

(1) P. Caire., 67096,7 (VI); 67111 (VI), 6; 11; 67151 (VI) 147; LEFEBVRE, *Recueil.*, 69 (VI ?); 121 (V-VI); 401; 679.

P. Londres, I, 113 (VI) πρεσβύτ. καὶ οἰκ. τῆς ἁγίας καθολικῆς ἐκκλησίας; III, 1028 (VII), 23; οἰ κ. τοῦ ἁγίου Σεργίου.

P. Oxy., VI, 941, 4 (VI).

MEDEA NORSIA, *Papiri del Museo Greco-Romano d' Alessandria, Bulletin de la Société Royale d' Archéologie d' Alexandrie*, 22 (1926), p. 183 (VI^e).

Publicazioni della Società italiana (Florence, 1925), VII, 768, 16; 936, 7, *id.*

(2) DU CANGE, *Gloss. gr. s. v.*

SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 393.

(3) RAMSAY, *Luke the Physician*, pp. 392, 393.

VAN HERWERDEN, *Dictionn. s. v.*

(4) Pour la correspondance des mots latin et grec, cf. WESSELY, *Wiener Studien*, XXIV, p. 140.

(5) DIEHL, *L' Afrique byzantine*, p. 125.

(6) L. W., 2445; 2537; 1942; 1947; 1950; 1956a.

P. Oxy., I, 43 (293) recto; IV, 735 (205) 5.

P. Londres, V, 1663 (VI) 11, 19, 28; Καθοσιώμενος ὀπτίων.

B. G. U., 344 (II-III) 18, 40; 600 (II-III) 14; 814 (III) 28.

P. Caire, III, 67321, 9; B, 3; 9 (548).

C. I. G. 3932.

ὄρδινάριος

335ter (IV-V), Δίζα ὄρδιν(α)ρίου).

Ordinarius.

Signalons, pour mémoire, l'ὄρδ., chef de bureau, appartenant à l'officium du *praeses*, en Égypte (1).

L'ὄρδινάριος de notre inscription est un gradé de l'ἀριθμός ou compagnie (2). Successeur de l'*ordinarius* de l'époque romaine (3), il a cependant des attributions différentes de celles de l'*ordinarius* de la légion, l'ἀριθμός étant beaucoup moins important que la grande unité prémentionnée. Pour Maspero, les ὄρδινάριοι seraient les premiers d'entre les πρόορες (4).

ὄφφικιάλιος

240 (480-484), l. 18, τάξεως [ὄφ]φι[κιάλιος].

Officialis, minister, servus apparitor (5).

Il s'agit dans notre inscription d'un employé de l'*officium* du préfet.

Les papyrus mentionnent des ὄφφικιάλιοι de diverses espèces (6).

Il y avait également des ὄφφ. religieux, ecclésiastiques chargés d'un office spécial auprès d'un évêque ou d'un patriarche (7).

(1) MASPERO, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine*, p. 106.

(2) *P. Caire*, 67058 (VI) VII, 26, add. et corr.

P. HEISENBERG u. WENGER, n° 2 (578) ὄρδ. τοῦ ἀριθμοῦ.
LEFEBVRE, *Recueil*, n° 70 (IV).

(3) R. CAGNAT, *Legio* dans DAREMBERG et SAGLIO.

(4) *P. Caire*, 67058, VII, 26, add. et corr.

P. Oxy., VI, 942 (VI-VII) « as ordinarius was used for a centurion and equated to ταξιάρχος the term may well apply to some minor military officer ».

(5) WESSELY, *Wiener Studien*, XXIV (1902) p. 141.

DU CANGE, *Gloss. gr. et lat.*, s. v.

(6) ὄφφ. de l'officium du préfet : *P. Oxy.*, XII, 1423 (IV); 1428 (IV) ou du praeses : *P. Oxy.*, VI 896 (316) 28 ; *P. Londres*, II, 235 (346) : ὄφφικ. ἡγεμόνος. Cependant, il n'est pas toujours aisé de déterminer l'organisme auquel appartient l'ὄφφικιάλιος : *P. Oxy.*, I, 35 (223) recto, 13 ; 87 (342) 19.

B. G. U., I, 21, II, 15 (340) ; II, 657, II, 9 (II) ; III, 812 (II-III) I, 5.

RAMSAY, *J. H. S.*, XXXVIII, 1918, p. 181.

P. Londres, II, 234 (346) ; 237 (346).

(7) CLUGNET, *Dictionnaire*, s. v.

ὄκταβάριος

10 (IV-V).

Employé chargé de la levée de la taxe dite *octava* (cfr. le comment. de l'inscription). Selon Cagnat ⁽¹⁾, on ne sait si les *octavarii* mentionnés dans le code Justinien ⁽²⁾ sont des fermiers ou officiers de finances chargés de la perception directe de l'impôt.

ὀσιώτατος*Sanctissimus.*

144, 217, 220bis, 228, 239, 239bis, 240ter, 325, 409.

Épithète d'évêque.

πάνσεπτος

51 (1545), π. ναός; 149 πάνσεπτος; 286 (812) π. ναός.

Épithète souvent jointe à un nom de lieu sacré : ναός, μοναστήριον, etc. ⁽³⁾.

περιοδευτής

864, 885.

Prêtre chargé par l'évêque de visiter les églises du diocèse ⁽⁴⁾.

ποιμήν

470 (VII).

Évêque.

Se rencontre, avec cette signification sur plusieurs sceaux et dans quelques inscriptions. ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ CAGNAT, *Les impôts indirects chez les Romains*, Paris, 1882, p. 96.

⁽²⁾ *Cod. Just.*, IV, LXI, 8 : *octavarii vectigal accipiant*.

⁽³⁾ *P. Caire*, II, 67151, 102 (VI) π. μοναστήριον; 67162 (VI) 8: C. I. G. 8686; 8730; 8737; 8753; 8771, 8839 : π. ναός.

LATYSHEV, *Inscriptions chrétiennes de Russie*, 62; 70 (π. ναός).

⁽⁴⁾ *L. W.* 2011; *C. I. G.* 8822; — 2633.

M. A. KUGENER, *Journal Asiatique*, 10^e série IX, 1907, p. 509.

H. VINCENT, *Revue biblique*, 1907, p. 275.

W. M. RAMSAY, *J. H. S.*, XXXVIII, 1918, p. 180.

⁽⁵⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 174.

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, nos 33, 167; 251; 31β, 31γ. *C. I. G.*, 9438; 9544.

πανεύφημος

Υ. (VIII), παν. πατριχίος κυροπαλάτης.

Famosissimus.

Ce prédicat se rencontre dans quelques nouvelles du VI^e s. (1). En 535 un *quaestor sacri palatii* est appelé *famosissimus* (2). Dans les actes du Concile de Constantinople, en 536, πανεύφημος est joint au nom du patrice et du *magister officiorum* (3) et, dans la Chronique Pascale, on le trouve joint à la désignation du *patricius* et d'un *magister* (4).

Cette épithète apparaît donc surtout au VI^e s. et se rencontre principalement dans le courant de la période qui va de Justinien au milieu du XIII^e s. Elle semble renforcer ένδοξότατος et μεγαλοπρεπέστατος auxquels elle s'ajoute mais elle n'a aucun caractère officiel (5).

Πανεύφημος semble avoir été affecté assez souvent au patrice (6) ; on le trouve cependant avec le nom d'autres fonctionnaires de diverses espèces, surtout en Égypte (7) ; il est

(1) *Nov. Just.*, VIII (535) ; — XXIX, 5 (535) ; — XXX, 8 (536).

(2) *Nov. Just.*, XXIX, 5.

(3) τῷ πανευφήμῳ μαγίστρῳ τῶν θείων ὄφφικίων,
τῷ πανευφήμῳ πάτρι καὶ μαγίστρῳ τῶν θείων ὄφφικίων.

(4) *Chron. Pasc.* 718 ; 726.

(5) H. GRÉGOIRE. *Miettes byzantines*, dans les *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, Manchester, at the University Press, 1923, p. 162.

(6) Le n^o Y. ; — *L. W.*, 2110 (572) ; 2562, e : παν. πατρ. καὶ φύλαρχος.
P. Oxy., I, 130 (VI) παν. πατρ. καὶ δουλ. τῆς θηβαίων χώρας ; 138 (610-611) : παν. καὶ ὑπερ. ἀπὸ ὑπάτων κ. πατρ.
P. Caire., 67002 (522?), I, 9 ; II, 24.

B. G. U., 368 (615), I, 10, 19 : παν. πατριχίος.

P. Londres, 775 (567) ; 778 (568) ; 1674 (570), 92 ; 1709, 4.

(7) *C. I. G.* 8646 : παν. δεχουρίωνος κ. δουλ. Αὐγουστ...
8655 : παν. βασιλ. πρωτοσπαθ. κ. ἐπί τ. ὑκηακων (872).

P. HEISENBERG u. WENGER (578), 2, 6, παν. πραιφέξτ. Ίουστινιαν.

P. Oxy., 128 (VI-VII), 14 : ένδοξ. παν. κρειττον. κομιτοτριβούνου.

133 (550), 4, 6 : παν. ὑπερφ. ἀπὸ ὑπατ. ὀρδινάρ.

134 (569), 6, 13 : ὑπερφ. ἀπὸ ὑπατ. παν. ἀνδρι.

135 (579), 7 : π. ἀνδρι ; 136 (583), 6 : π. ἀνδρι ; 137 (584), 9.
παν. ἀνδρι 139, 7, 11 : παν. ἀνδρι.

P. Caire., 67008 (VI), 3, 7. παν. στρατηλάτ.

67123 (537), 2. παν. στρατηλάτ.

67118 (547), 5. ὑπατεία Βασιλίου τοῦ παν.

P. Londres, I, 113 (600), 5 (c) παν. παγαρχ. κ. στρατηγ. τῆς Ἀρσιν...
III, 1319 (514) τὴν ὑπατ. Φλ. Β. τοῦ παν. ;

même attribué à des personnages sans désignation officielle (1).

πατήρ τῆς πόλεως

Père de la ville.

101bis (VI) ; 147 (commentaire) ; 219 (538) πατερεύοντος Ἰωάννου τοῦ λαμπρ. κόμ. ; 264 (commentaire) ; 270 (IV-V) ; 307 (VI) ἔλλογ. [σ]χολ. κ. πατ. ; 309 (V-VI) λαμπρότ. πατ.

Le πατήρ τῆς πόλεως était un magistrat préposé aux travaux publics. Il remplissait des fonctions à peu près analogues à celles du défenseur mais il était plus spécialement chargé de l'édilité (2). On l'a comparé aux agents-voyers de notre époque (3).

πατριάρχης

Patriarche.

107 (535-536) ; 115 (1464-1466) ; 115bis (1012) ; 115ter (1019) ; 225 (602) ; 886.

Jusqu'au IV^e s., le patriarche eut des droits semblables à ceux des métropolitains. A la date précitée des prérogatives plus étendues furent concédées aux évêques de plus anciennes églises : ils connaissaient des causes majeures, ordonnaient les métropolitains, convoquaient les conciles nationaux, etc... Il y eut au début trois églises patriarcales : celles de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie auxquelles s'adjoignirent bientôt

III, 776 (552) παν. καὶ ὑπεργ. ὑπατ. ὄρδ. γεουχοῦντι.

IV, 1433 (706-707) παν. συμβούλου ἐν σώματι ; 1441 (706), 65, 67, 70 : id. ; 1462, 9 : id. ; 1494, 6, 15 : id. ; 1495, 12 : id. ; 1512 (709), 4 : id. ; 1516 (708-709), 8 ; 1526, 1 ; 1529, 4 ; 1552, 30, 34 : id. ; 1553, 4, verso, 17 : id. ; 1563, 19 : id. ; 1565, 5, 21 : id. 1566, 3 : id. ; 1567 : id. ; 1580, 3 : id. ; 1581 (708-709) ; id. ; 1584 (708), id.

LATYSCHEV, *Inscriptions chrét. de Russie*, 70, ἁγίων ἐνδοξ. παν. καὶ πρωτοκυρ. Ἀποστόλων.

(1) *P. Caire* 67005 (VI), 17 ; 67007 (VI), 22 ; 67069 (VI), 8 ; 67108 (547), 2. 67120 (VI) V, F. 26.

B. G. U. (VII-VIII), 377, 1.

P. Londres, passim.

(2) *Cod. Justin.*, I, 5, 12 et X, 30, 4.

GERMER DURAND, *Revue biblique*, IV, 1895, p. 75 : Ἡλίου λαμπροτάτου πατρὸς τῆς πόλεως.

(3) *L. W.* 594 : Ἀριστοκράτης ὁ ἐλλογιμώτατος πατήρ τῆς Ἀφροδισιέων πόλεως. Il a donc le même titre que le scholasticus.

celles de Jérusalem et de Constantinople (1). Au VI^e s., les chefs de ces cinq églises sont seuls appelés patriarches bien que les prélats de Thessalonique et de Tyr, par exemple, eussent voulu un moment porter le même titre (2).

Rappelons, pour mémoire, que les patriarcats sont divisés en provinces et que dans la métropole de chaque province siège un métropolitite ; les pasteurs des autres églises s'appellent évêques tout court.

Les évêques, suffragants du métropolitite se suivent l'un l'autre, d'après le rang assigné à leur diocèse.

Le patriarche de Constantinople, bénéficiant de l'omnipotence impériale devint assez rapidement le premier dignitaire ecclésiastique de l'empire, Sous Justinien, l'élévation de l'archevêque de Constantinople à la tête de tout l'Orient devint un fait acquis (3).

πατρίκιος

Patricius, Patrice.

47 (VI) Σολομῶν ; 219 (558) Ἰωάννου τοῦ ἐνδοξ. ὑπαρχ. τῶν ἱερ. πρετ. το β' κ. πατρ. ; 220bis (536) Fl(avius) Ma[r]ian[us] Jo[hannu[s] pat[r]icius... ; Υ. πανεύφ. πατρ. κυροπαλ. ; 882 [ε]ὐκλε[ε]ῖ πατρικίῳ.

La dignité de patrice (4) qui constitua le plus haut degré de la hiérarchie à Byzance avait été créée par Constantin et conférée par une loi de Zénon à ceux qui avaient été consuls ou préfets. Sous Justinien elle fut ouverte à tous les personnages de rang illustre (5) alors qu'au cours des IV et V^e s.

(1) MARTIGNY, *Dictionn.*, s. v^o.

En pratique, l'église orthodoxe d'Orient était une fédération d'églises nationales autonomes, en communion les unes avec les autres, d'accord en doctrine et surtout en rites, coutumes et discipline. Cependant, contrairement à l'église latine, elle n'avait pas d'autorité centrale. Le patriarche de Constantinople présidait sans doute en cas de concile général.

Outre les églises patriarcales précitées, il y eut à l'époque tardive, les églises de Russie, de Grèce, de Serbie, de Roumanie, de Monténégro, de Bosnie-Herzégovine et l'église orthodoxe orientale d'Autriche-Hongrie (voir British Museum, *A guide to the early christian and byzantine antiquities in the Department of british and Mediaeval antiquities*).

(2) PARGOIRE, *L'Eglise byzantine de 527 à 847*, pp. 52 et suiv.

(3) JUST., *Nov.* CXXXI, 1.

(4) Pour la correspondance des mots gr. et lat. cf. WESSELY, *loc. cit.*, p. 143.

(5) JUST., *Nov.* LXXX.

ZOSIME, lib. II rappelle une loi de ce prince qui élevait les patrices au-dessus

elle n'avait été que parcimonieusement octroyée par l'empereur (1).

A l'encontre du consulat qui ne valait que pour un temps déterminé, le patriciat était donné pour toujours. Gasquet compare cette dignité au sacerdoce ; elle imprimait en quelque sorte un caractère indélébile à celui qui en était revêtu (2). Fréquemment citée en compagnie d'autres dignités ou fonctions, elle occupe presque toujours le premier rang, immédiatement après le nom du titulaire. Au VII^e s., les patrices et les *hypatoi* étaient les personnages les plus élevés de la hiérarchie. Au cours des deux siècles qui suivirent, ces ordres furent remaniés et étendus. Il y eut deux espèces de patrices : les p. ordinaires qui étaient *περιβλεπτοι* et ceux auxquels la dignité de proconsul était octroyée : *ἀνθύπατοι καὶ πατρίκιοι*. C'est vers cette époque que se place la création d'une nouvelle dignité élevée, celle de *magistros* dont l'apparition coïncide avec l'abolition du *magister officiorum*.

Si aucune charge n'était jointe au titre, le patrice était *ἄπρακτος* ; dans le cas contraire il était *ἐμπρακτος* ou *μεσόπρακτος* suivant qu'il remplissait des fonctions militaires ou civiles (3).

περιβλεπτος

4 (491-518) l. 14, *περίβλ. κόμης τῶν στενῶν* ; 107 (535-536) *περίβλ. κόμης*.

Spectabilis, Honorable.

Dans la *Notitia Dignitatum*, les *spectabiles* forment la deuxième classe de dignitaires formée de fonctionnaires attachés aux *medias administrationes*, par opposition aux *majores* et aux *minores*. Les trois classes sont souvent énumérées dans cet ordre (4).

même des préfets du prétoire. Ils venaient donc immédiatement après l'empereur, dont ils constituaient la « famille politique » : *πατέρες βασιλέως*. Théodose II en avait exclu les eunuques, mais cette prescription était devenue lettre morte au VI^e s.

(1) BURY, *IX Century*, p. 20 et suiv.

DIEHL, *Justinien et la civilisation byzantine au VI^e S.*, p. 98.

(2) GASQUET, *Etudes byzantines*, pp. 135 et suiv.

(3) VOGT, *Basile I^{er}*, p. 70 et suiv.

BURY, *IX Century*, p. 22 et suiv.

(4) *Corpus Juris Civilis*, I, 4, 22. *τοὺς ἐνδοξοτάτους καὶ περιβλέπτους καὶ λαμπροτάτους ὄρχοντας.*

Ce titre apparaît après Constantin ; il est souvent joint à *clarissimus*. La Not. Dign. énumère de nombreux *spectabiles* civils et militaires : les proconsuls, les *vicarii*, le *praefectus augustalis*, le *comes orientis* et les *duces*, les *comites* ; tous sont *spectabiles* jusqu'au milieu du VI^e s. (1).

Après les modifications apportées par Justinien à l'administration provinciale, les nouveaux fonctionnaires créés furent presque tous *spectabiles*, notamment les nouveaux *comites*, *praetores*, *duces*.

Ce n'est qu'en 531, dans un édit de Justinien relatif à la réorganisation civile et militaire de l'Afrique que l'on trouve certains *duces clarissimi* ; ces personnages sont parfois nommés *spectabiles* en même temps.

De plus, dans la Notitia Dignit., quelques personnages de la cour sont *spectabiles*, par exemple, le *castrensis sacri palatii* et le *primicerius sacri cubiculi* (2).

Il faut ajouter que, conformément à ce qui se passait quant à l'octroi du clarissimat, de nombreux fonctionnaires recevaient — lors de leur passage à la retraite — le titre de *spectabilis*, titre supérieur à celui qui leur revenait pendant qu'ils étaient en activité.

Spectabilis, épithète d'emploi plus récent que *clarissimus*, cessa d'être employé avant ce dernier. Après Justinien, on ne le rencontre plus que fort rarement.

πολιτευόμενος

41 (VI), πρεσβύτ. καὶ πολιτ. ; 240 (480-484), 8 ; 242 (425) ; 281bis ; 312 ; 323 (IV) ; 515.

(1) KOCH, *Byzantin. Beamtentitel*, p. 24. Nombreux exemples.

GERMER-DURAND, *Revue biblique*, IV, 1895 : μεγαλ. καὶ περίβλ. κομ. καὶ ἀρχ.

P. *Oxy.*, I, 140 (550) : μεγαλ. καὶ περ. κομ. ; 126 (572), 4 ; 138 (610, 611), 23, 31.

P. *Caire.*, 87002 (VI), II, 2 (κομ.) ; 87104, 3, 5 (530) ; κομ. 87279, 7 (570) : κομ.

B. G. U., 401 (618), 6 : κομ. 547 (ép. arabe), 8 ; 669 (?) 1 : μεγαλ. καὶ περ. καρχελλ. καὶ τοποτ. ; 543 (?) 3 ; περιβλεπτότης.

P. *Londres*, I, 118, 6 (περ. κομ.) ; IV 1542, 7 ; V, 1676 (566. 573) : λαμπρ. κ. περ. κομ. σφρινιαρίου. 43 : π. ἀνίρ. ; 63 : π. ἀνήρ. 1677, 3 (566-567) : λαμπρ. κ. περ. μαγίστερι ; 1678 (566-573) 1 : μεγ. κ. περ. κομ. κ. μαγίστερι ; 1714 (570) 12. : λαμπρ. κ. περ. κυρίου σφρινιαρίου τῆς κατὰ Θηβαίδα λαμπρ. δουκικ. ταξίως. 1750 (ép. arabe) 6. π. ἀνίρ. ; 1793 (472) 4 τῆς περ. μνήμητις ; 1893, B ; 1896 (483) 2.

(2) KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, p. 26.

Les *πολιτευόμενοι* dont on rencontre la mention dans les sources à partir du IV^o s., sont les successeurs des *βουλευται* ; les deux termes sont employés concurremment (1). Ce sont donc des curiales municipaux, des *decuriones* (2).

πράσινος

Les « Verts ». 144, 114bis, 114ter, 114quater, 114⁵, 226ter, 243bis, 311.

Voir le commentaire du n^o 114⁵.

πρεσβύτερος

Prêtre.

15, 33bis, 41, 42, 47 (πρωτοπρ.) ; 94, 98bis, 115bis, 115ter, 137, 138bis, 209, 210, 1, 5 ; 224⁵, 225, 5 ; 227⁶, 230⁵, 244, 257, 309⁸, 327, 339, 345bis, 346bis, 347bis, 7, 8 ; 348, 408, 424, 427, 442, 470, 472bis, 521, 815, 834, 839, 885 (πρωτοπρ.).

πρεσβύτιδες

167. Ἐπικτοῦς πρεσβύτιδος.

Les *πρ.* semblent former un véritable ordre ecclésiastique. Veuves ou femmes âgées qui, dans l'église, s'occupent des exercices du culte. Le canon XI du concile de Laodicée (360) les cite : ἤτοι προκαθήμενας (3).

(1) N. HOHLWEIN, *L'Égypte romaine*, p. 372.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, p. 79.

πολιτευόμενος est sans doute synonyme de *πολιτευτής* ; cf. SOPHOCLES, *Dictionnaire*, s. v. *πολιτεύομαι* = administrer ; ὁ *πολιτευόμενος* = ὁ *πολιτευτής* = Decurio, magistrat d'une ville ou d'une colonie.

H. GRÉGOIRE, *Studia Pontica*, III, n^o 100a.

(2) On rencontre souvent le terme *πολιτευόμενος* dans les sources ; citons : P. CAIRE, I, 67057 (554-559), II, 29 ; 67113 (VI) 1 ; II, 67134 (VI) 1. v. 1 ; 67135 (?) 1 ; 67139, VI, v. 4 ; III, 67327 (539), 5, 13.

P. OXY., VII (IV-V) 1048 ; VI, 902 (465), 12, 4.

GELZER, *Studien z. byzantin. Verwaltung Aeg.*, pp. 3, 52.

KEIL u. PREMERSTEIN, *Denkschriften...* (1910), n^o 28.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge...* I, I, p. 79.

B. G. U. IV 1024 ; 1092 (372).

C. I. L. III Suppl^t, I, 7152.

C. I. G. 8610.

P. Londres ; I, 77 ; V 1648 (373), 3 ; 1649 (373), 5 ; 1689 (527), 3.

C. BUTLER., *The Lausiaca History of Palladius* (Texts and Studies, Cambridge, 1904), II, 58, 15, etc.

(3) LECLERCQ, dans *D. A. C. L.*, I, p. 336 ; I, p. 2142.

PAUL., *ad. Tit.*, II, 3, veut qu'elles soient ἐν καταστήματι ἱεροπρεπιῶν.

DU CANGE, *Gloss. gr.* : *viduae seniores... etiam presbyterae.*

πριμικέριος

517 (v) στρατορος [ἀπ]ὸ πρη[μι]κιρήων.

Primicerius ⁽¹⁾, Primicier.

A l'époque byzantine, il existait de nombreux primiciers tant d'ordre civil et militaire ⁽²⁾ que d'ordre ecclésiastique ⁽³⁾.

Le primicier dont il est question dans l'inscription n° 517 devait être un gradé militaire. Les fonctions de ce primicier ont changé plusieurs fois d'importance au cours de la période byzantine.

Schlumberger ⁽⁴⁾ et Constantopoulos ⁽⁵⁾ ont donné plusieurs sceaux de primiciers de diverses espèces.

πρίνκηψ

747 (?) πρίγκυψ Μανουήλ τῶν χαρύτων ἤ βρύσης.

Princeps ⁽⁶⁾.

A ici le sens de *principalis* de la cité ⁽⁷⁾.

On rencontre aussi, à l'époque byzantine des πρίνκιπες d'ordre militaire ⁽⁸⁾ et, en Égypte surtout, des fonctionnaires de ce nom, chefs de service de divers *officia* ⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ Pour la correspondance des mots grec et latin, cf. WESSELY, *Wiener Studien*, XXV, 1902, p. 46.

⁽²⁾ STÖCKLE, *Spätr. u. byzantin. Zünfte*, p. 56 et suiv.

NICOLE, *Livre du Préfet*, I, 22, 24.

SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 407 et 569.

P. HEISENBERG u. WENGER, 2 (IV) 16.

⁽³⁾ CLUGNET, *Dictionnaire*, s. v.

SCHLUMBERGER, *loc. cit.*, p. 407.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 407 et 569; *R. E. G.*, 1891, p. 120.

⁽⁵⁾ CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, nos 119, 248, 374, 399, 408, 428, 471, 472, 473, 474, 475a, 555, 624.

⁽⁶⁾ Pour la correspondance des mots gr. et latin: C. WESSELY, *Wiener Studien*, XXIV, 1902, p. 144.

⁽⁷⁾ J. PARGOIRE, *B. C. H.*, 1899, p. 418 et suiv. (= *J. H. S.*, XXII, p. 123, n° 53 :) Ὁρέστης πρίνκεψ καὶ λογιστῆς τῆς λαμπραῶς Εἰκονιῶν Κολωνίας.

MARQUARDT, *Staatsverwaltung*, I, p. 507, note 2.

LYDUS, *De mag.*, I, 3 πρώτη κεφαλῆ.

⁽⁸⁾ H. GRÉGOIRE, *R. I. P.*, 1909, p. 156 : πρίγκεψ τῆς Ἀντιόχου.

D. MAGIE, *De vocabulorum transcriptione*, p. 39.

P. Londres, II, 409 (346) 12 ὅπως σπουδάζσης καὶ συμβουλευῆσης τῶν πρῆξιπῶν καὶ τῶν πρίγκεπι καὶ ἀκτουαρίῳ καὶ τοῖς λοιποῖς.

⁽⁹⁾ *P. Oxy.*, VIII, 1108 (VI-VII) τὸν μεγαλ. κύριον Θεόδωρον τὸν πρίγκιπα; XIX 1722 (III-IV) πρίγκιπι τοῦ διασημοτάτου ἡγουμένου Αἰγύπτου[του].

προκουράτωρ ἐκκλησίας

225 (602). πρ. κ. ἐκκλησιεδίκου τῆς μεγ. ἐκλ.

Procurator.

Personnage chargé d'administrer les revenus d'une église. Parfois c'était un laïc, parfois un ecclésiastique. Ce titre indique des fonctions semblables à celles de nos fabriciens, marguilliers.

πρόεδρος

1(ΙΧ-Χ) π. Σκαμάνδρου ; 107 (note l. 10) ; 163 (11084-5) : πρωτοπρ. τῶν πρωτοσυγκέλλων ; 336 (1057-1058) ; 343bis (1305-1320), p. 126, commentaire : προεδρεύειν.

Πρόεδρος est parfois employé comme synonyme poétique d'évêque.

Il y avait dans l'ordre ecclésiastique divers autres fonctionnaires portant le titre de proèdre ou de protoproèdre, présidents de divers organismes (1).

Au XI^e s., le protoproèdre est un simple titre dont les empereurs honoraient certains métropolitains.

Il y avait aussi des πρόεδροι d'ordre civil (2).

Schlumberger (3) et Constantopoulos (4) ont publié de nombreux sceaux de proèdres civils et religieux.

LEFEBRE, *Recueil*, 594 Φλ(αουσιῶ) τοῦ κυρίου μοῦ Κλαυδιάνω ἐπαρχοῦ-εὐλογίου πρίγκιπος ; 597 (785) κγ. δομεσ, peut-être πρί]γκ(ιπος) δομεσ-[τίκων].

ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*², p. 42, n. 3.

(1) SCHLUMBERGER, *Sigillographie* pp. 408 et suiv.

BEES, *J. I. A. N.*, XIV (1911) p. 4, n° 5.

(2) PREISIGKE, *Fachwörter*, s. v.

DU CANGE, *Goss. gr.*

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, I, I, p. 79.

L. W., 1907 ; 1984 a ; 2724.

P. Caire, III, 67280, B, 4 ; 67030 (531).

B. G. U., IV, 1027, 26 ; 10.

ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*², p. 70.

J. MASPERO, *Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orient.*, 1910, p. 121.

SCHLUMBERGER, *loc. cit.*, p. 572.

(3) *Ibid.*, p. 148, 572.

(4) CONSTANTOPOULOS, *Sceaux byzantins*. passim.

προϊστάμενος (πατρίδος et λαοῦ)

431, προϊστάμενος λαοῦ ; 431 ; 441 προϊστάμενος πατρίδος.
Expressions synonymes d'évêque, semble-t-il.

πρωτεύων

340bis.

λαμπρότ. προτεῦων ταύτης βαγηνῶν λαμπρ. πόλεως.

Les *πρ.* sont les *principales* de la ville, « οἱ πρωτεύοντες τῆς ἔμης κώμης » trouve-t-on dans un papyrus d'Égypte (1). Citons, pour mémoire, les *πρ.* militaires, que l'on rencontre surtout dans les papyrus d'Égypte et qui sont des sous-officiers, des gradés subalternes (2).

ἐκ προσώπου

226^s (988-989), πρωτοσπαθ. κ. ταγματοφύλαξ κ. ἐκ προσώπου κέ ὑκίου ἀνθρώπου.

ἐκ προσώπου (s. ent. τοῦ βασιλέως), officier exerçant les fonctions de stratège, représentant, vicaire, envoyé en lieu et place de l'empereur.

A l'époque de Léon VI, les ἐκ προσώπου étaient des stratèges suppléants, des délégués dans les fonctions de stratège, dont ils avaient les attributions sans en avoir ni le titre, ni la dignité (3). C'étaient en quelque sorte des stratèges temporaires. Bury (4) a montré que Rambaud avait eu raison (5) de considérer que ces fonctionnaires représentaient l'empereur et que le gouvernement temporaire d'une province ou d'un district leur était confié à titre temporaire.

(1) P. Caire, 67006, r, 3.

C. I. G. 8627 ἀνὴρ τις φιλόχριστος, ὁ πρωτεύων Ἰωάννης, Διομηδῆως υἱός, ἐξ ἰδίων δῶρον θεῶν προσήνεγκεν,

8630 Ἰωάννου πρωτευοντος ; 8631 Θεοδό[σ]ιος πρ[ω]τε[ύ]ων.

8651 ὁ ἐκ θεοῦ πρωτεύων Ἡλίας Κοσέσου ἐκτισεν.

Du CANGE, *Dict. gr.*

GELZER, *Studien zur byzantin. Verwaltung Aegyptens*, p. 91.

(2) P. Caire, p. 54. πρ. ou priores.

MITTEIS und WILCKEN, *Grundzüge* I, II, n° 470 (578) ὁ κοινός τῶν πρωτευόντων τοῦ ἀριθμοῦ [τ]ῶν στρατιωτῶν τοῦ φρουρίου Ἐλεφαντίνης, etc.

(3) MITARD, *Études sur le règne de Léon VI* dans B. L., XII, 1903, p. 592.

(4) BURY, *IX Century*, p. 46.

(5) RAMBAUD, *L'Empire grec au X^e s.*, pp. 197-198.

Schlumberger ⁽¹⁾ et Constantopoullos ⁽²⁾ ont publié des sceaux d'ἑκ προσώπου.

πρωτοκωμήτης

V.

Notable du village (πρῶτος τῆς κώμης) appelé aussi ὁ ἀπὸ κώμης. La mention de ce titre se rencontre très fréquemment dans les papyrus d'Égypte ⁽³⁾.

M^{lle} Rouillard a exposé quelles sont leurs fonctions dans ce pays ⁽⁴⁾; ils participent à l'administration financière, interviennent à propos des fournitures destinées aux soldats, s'occupent de la police rurale etc... Ils forment le κοινόν des protocômètes.

πρωτοσπαθάριος

226^s (988-989) πρ. καὶ ταγματωφύλαξ κ. ἑκ προσώπου. κ. ὑκίου ἀνθρώπου; 882. πρ. κ. στρατηγ. Ἀ[νατολικῶν]; 824 (859) σπαθαροκανδ.

Le protospathaire était, à l'origine, le chef de la τάξις des spathaires impériaux. Narsès, l'eunuque et cubiculaire occupait ces fonctions sous Justinien ⁽⁵⁾.

Les spathaires, sorte de gardes du corps honoraires des empereurs, chevaliers porte-épée du Palais de Constantinople, constituaient comme une garde d'honneur. Dans les fréquentes révolutions du Palais, on vit souvent le basileus se défendre à la tête de ses spathaires et des autres scholes. Puis les spathaires, protospathaires et spatharocandidats formèrent une classe extrêmement nombreuse de la hiérarchie nobiliaire byzantine. Les sources signalent fréquemment ces personnages

⁽¹⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 182-196, 576.

⁽²⁾ CONSTANTOPOULLOS, *J. I. A. N.*, p. 162, n° 484 Λέοντι ἑκ προ[σ]ώπ[ου] (VI-VII); 485 βασιλικῶ [σ]παθα[ρί]ω καὶ ἑκ [πρ]οσώ[που] (VII-VIII); 486 Θεοδότου ἑκ π[ρ]οσ[ώ]π[ου] τ[ου]... (VII-VIII); 487 Σ[υ]μεὸν ἑκ π[ρ]οσ[ώ]π[ου] (VIII-IX).

⁽³⁾ *P. Caire*, I : 29 fois; II : 6 fois; III : 23 fois.

LEFEBVRE, *Recueil*, 155 (V-VI).

P. Londres, III, 1073 (VI); V, 1661 (553).

P. Oxy. I, 133 (550) τὸ κοινόν τῶν πρωτοκωμητῶν.

P. Caire, 670087, 2 οἱ ἀπὸ κώμης (543).

⁽⁴⁾ ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, *passim*.

⁽⁵⁾ BURY, *IX Century*.

dont Schlumberger compare l'institution à celle de l'ordre de la Légion d'honneur ⁽¹⁾.

Quant aux spatharocandidats dont nous avons un exemple dans une inscription du IX^e s., ils n'étaient pas, à cette date, dit M. Bury, sous les ordres du protospathaire τῶν βασιλικῶν comme les spathaires ; ils formaient une classe spéciale.

Ce titre, apprécié sous Justinien, était tout à fait tombé à l'époque des Comnènes et il disparut de la hiérarchie bureaucratique sous les Paléologues.

ῥεφερενδάριος

324 (après 539) ἐνδοξ. ῥεφ. κ. θῖος δικαστής ; 247 (commentaire).

Referendarius, Référendaire.

Les référendaires sont mentionnés pour la première fois en 427 ⁽²⁾. M. Bury a montré qu'ils étaient distincts des *magistri Sacrorum scriniorum* ou ἀντιγραφής avec lesquels Mommsen les avait identifiés ⁽³⁾.

L'ἀντιγρ. rédige sous forme légale les décisions impériales, il prépare les cas d'appel etc..., le *magister memoriae* collabore avec le questeur à la confection des lois. Les référendaires que l'on peut se représenter comme les secrétaires officiels de l'empereur sont probablement employés à établir la liaison entre l'empereur et les *magistri* auxquels ils communiquent les décisions impériales. Les plaideurs les chargeaient souvent de suppliques pour l'empereur, etc...

Au VI^e s., ce sont des personnages très importants, abusant parfois de leur autorité ⁽⁴⁾.

Après le VII^e s., on ne trouve plus mention de ce titre si ce n'est au sens de fonctionnaire religieux : personnage chargé

⁽¹⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 589.

MORDTMANN, dans le *supplément au t. XIII des Mémoires du Syllogue littéraire de Constantinople*, p. 29, a établi une correspondance entre les grades successifs de spatharocandidats, spathaires et protospathaire et ceux de lieutenant-colonel, colonel et général, dans nos armées modernes. Tout fonctionnaire militaire passait successivement par les grades de cette hiérarchie militaro-nobiliaire.

⁽²⁾ *Cod. Just.*, I, 50, 2.

⁽³⁾ J. B. BURY, *Magistri Scriniorum, ἀντιγραφής and ῥεφερενδάριοι* dans *Harvard Studies in cl. philol.*, t. XXXI, 1910, pp. 23-29.

MOMMSEN, *Neues Archiv*, XIV, 1888. — cité par BURY.

⁽⁴⁾ Cf. le commentaire du n^o 324.

de transmettre les communications du patriarche au prince ou à tout autre destinataire (1).

σκρινιάριος

225 (602) λαμπαδάριος κ. σκρινιάριος.

Littéralement, employé d'un *scrinium*. Il s'agit dans cette inscription d'un *scriniarius* ecclésiastique qui est également λαμπαδάριος

On trouve, à l'époque byzantine, des *scriniarii* ou chartulaires dans les *officia* des ducs, préfets, exarques, etc...

σαγιττάρις

377

ἵππεὺς σαγιττάρις. Cavalier archer.

στενῶν ἀρχὴν ἔχων

4 (491-518). τὸν τε ἀρχὴν ἔχον[τα τ]ῶν σ[τενῶν] περίβλεπτος κόμης τῶν στενῶν.

Commandant de la flotille des détroits.

Cette fonction a été commentée par Mordtmann (2), Zachariae v. Lingenthal (3) et Dittenberger (4). Ce commandement avait été institué pour veiller à la sûreté de la navigation.

στρατηγός

43 (VI) Ἀλεξ. στρατηγ. ; 882 Ἀστίο[υ] πρωτοσπαθ. κέ στρατηγ. Ἀ[νατολικῶν].

Stratège.

A l'époque de Justinien et de Constantin VII, les stratèges ne sont pas autre chose que les *comites rei militaris* de l'époque de Théodose, mais leurs pouvoirs sont plus étendus.

Boack (5) a montré que le mot στρατηγός était peut-être aussi communément employé que le mot στρατηλάτης comme

(1) CLUGNET, *Dictionnaire*, s. v.

PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 547* (Paris, 1905) p. 62.

(2) MORDTMANN, *Athenische Mitteilungen*, IV, 1879, pp. 307-308.

(3) Z. v. LINGENTHAL, *A. M.*, IV, 1879, pp. 312-315.

(4) DITTENBERGER, *Orient. Graec. inscriptiones*, n° 521.

(5) BOACK, *The Roman Magistri in the civil and military service of the empire*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, XXI, 1915, pp. 73 et suiv. (nous résumons son article dans ce chapitre).

équivalent grec du latin *magister militum* ; le mot *μαγίστρος* se rencontre moins fréquemment dans ce sens.

Au IV^e et au commencement du V^e s., il est régulièrement *κδμης*, dignité qu'il perdit ensuite lorsque ses fonctions se modifièrent et que ce titre eut été octroyé à des fonctionnaires de rang moins élevé.

Perfectissimus à l'origine, avant 365 on le rencontre dans la classe des *clarissimi*. En 371 il est *illustris* comme le préfet, et cette dignité, il cesse de la porter vers 520-525. Depuis le V^e s., on lui donnait déjà la dignité de *gloriosissimus* de même qu'aux préfets et aux *magistri officiorum*.

L'évolution des dignités afférentes à cette magistrature est influencée par la tendance caractéristique de cette époque d'étendre l'octroi des dignités existantes à un nombre de plus en plus considérable de bénéficiaires ce qui avait pour conséquence de provoquer la nécessité de créer de nouveaux titres.

Outre les dignités principales rappelées ci-dessus, et qui indiquaient exactement les classes déterminées auxquelles appartenaient les *magistri militum*, ceux-ci étaient en outre appelés d'épithètes réservées aux plus hautes dignités sans distinction de rang : *excelsus*, *excellensissimus*, *eminentissimus*, *fortissimus*, *sublimis*, etc...

Sous Justinien déjà s'était manifestée la tendance à concentrer dans les mains d'une seule personne les différents services administratifs des provinces (1). En maint endroit, les Nouvelles nous montrent la substitution d'officiers militaires aux gouverneurs civils : les *praetores* ou *στρατηγοί* vont remplacer les *consulares* ou *praesides* et c'est la province d'Asie surtout qui sera visée par cette réforme.

Vogt (2) et Rambaud (3) ont exposé la situation des stratèges dans les thèmes aux IX^e et X^e s. Au IX^e s., le stratège a dans ses attributions les finances, la justice et l'armée. Entre le VII^e et le IX^e s., il y eut vingt-cinq et même vingt-six thèmes répartis en deux grandes divisions : les thèmes d'Orient et d'Occident. Les stratèges commencèrent par se juxtaposer

(1) CH. DIEHL, *Etudes sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, pp. 81 et suiv.

(2) VOGT, *Basile I^{er}...*, pp. 172 et suiv.

(3) RAMBAUD, *L'empire grec au X^e S.*, pp. 175 et suiv.

Voir aussi DIEHL, *L'origine du régime des thèmes dans l'empire byzantin*, p. 60.

aux gouverneurs civils dont peu à peu ils absorbèrent les pouvoirs. En résumé, au IX^e s., les anciennes provinces ont fait place aux thèmes dont la mission est de défendre l'empire. Les stratèges de cette époque diffèrent des chefs militaires du V^e s., non seulement parce qu'ils réunissent les deux pouvoirs en leurs mains, mais encore parce qu'ils n'ont d'autre supérieur hiérarchique que l'empereur.

Les sceaux de stratèges sont fort nombreux ⁽¹⁾.

στρατηλάτης

51 (1545).

Stratilate.

Titre militaire ancien qui subit de nombreuses transformations.

De tout temps, dit M. Rambaud, il y avait eu dans l'empire romain des provinces soumises au régime militaire ⁽²⁾. Justinien en réglementa définitivement l'organisation et appliqua à une grande partie de l'empire ce qui n'existait, selon la Notitia, que pour l'Isaurie et l'Arabie ⁽³⁾.

Les stratilates de son époque sont les successeurs des *comites rei militaris* de l'époque de Théodose mais munis de pouvoirs plus étendus, à la fois civils et militaires ⁽⁴⁾. Le mot *στρατηλάτης* se rencontre plus fréquemment que *μαγιστρος* comme équivalent grec de *magister militum* ⁽⁵⁾.

Au X^e s., les stratilates ne relèvent que de l'empereur. Ils ont hérité des prérogatives des chefs militaires et des gouverneurs civils du V^e s., lesquels dépendaient respectivement des maîtres de la milice et du préfet du prétoire ⁽⁶⁾.

Au XIV^e s., il y a au-dessus d'eux les deux domestiques des thèmes d'Orient et d'Occident, charges qui n'existaient pas au X^e s.

⁽¹⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie* et CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, passim.

⁽²⁾ RAMBAUD, *L'empire grec au X^e s.*, p. 187.

⁽³⁾ *Nov. Just.*, XXIV.

BURY, *IX Century*, p. 23-24.

⁽⁴⁾ LYDUS, *De magistr.*, II, 7, p. 172.

⁽⁵⁾ Cf. *στρατηγός*.

⁽⁶⁾ BURY, *loc. cit.*

Le titre de *στρατηλάτης* est parfois joint à d'autres dignités très importantes ⁽¹⁾.

En Égypte, dès le VI^e s., on trouve des stratilates locaux dont les papyrus fournissent de nombreux exemples ⁽²⁾. J. Maspero ne croit pas qu'ici le mot *στρ.* désigne un grade spécial; c'est pour lui un terme vague que l'on appliquait à tous les officiers militaires, depuis le stratège d'une pagarchie jusqu'à l'augustal ⁽³⁾.

στράτωρ

517 *στρ. ἀπό πρη[μ]ικηρίων*; Φ (VI-VII); 886. *βασηλ. στρ. κ. δρουγάρ.*

Les fonctions du *strator* subirent de nombreuses modifications au cours de l'histoire byzantine.

Simple écuyer à l'origine (qui sellait le cheval de son maître et aidait ce dernier à se mettre en selle ⁽⁴⁾), les codes Théodosien et Justinien nous le montrent employé des écuries impériales ⁽⁵⁾, domestique de la suite des gouverneurs de province,

⁽¹⁾ MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, I, II, 470 : ὑπερφυστάτου στρατηλάτου καὶ πανευφήμου πραιφέκτου Ἰουστινιανῶν.

GERMER-DURAND, *Revue biblique*, IV, 1905, p. 383 : μεγαλοπρ. στρατηλ. καὶ ὑπατος.

LATYSHEV, *Inscriptions chrét. de Russie*, n° 99 : ἐνδοξότ. στρατηλ. καὶ δουκός Χερσῶνος.

PRENTICE, *Inscriptions of Syria*, n° 305 : ἐνδοξ. καὶ πανευφ. ἀπὸ ἐπάρχων καὶ ὑπάτων καὶ στρατηλάτ.

B. G. U., I, 305 (556) : ἐνδοξ. στρ. καὶ πάγαρχ. τῆς Ἀρσιν.

Pap. HEISENBERG u. WENGER, 2 (578), ὑπερφυστ. στρατ. καὶ πανευφ. πραιφέκτ. Ἰουστινιανῶν σὺν θεῷ δουκός καὶ αὐγουστάλ. τῆς Θηβαίων χώρας.

⁽²⁾ BURY, *loc. cit.*, p. 24.

GELZER, *Byzantinische Verwaltung*, pp. 30, 97.

MITTEIS u. WILCKEN, *loc. cit.*, I, II, 470; II, II, 148, 279.

P. Caire, I (VI) : 67002; 67003; 67004; 67005; 67007; 67008; 67009; 67032; 67068; 67086; 67128; III (VI) : 67289.

B. G. U., 255 (599); 305 (556); 320 (époque byz. ou arabe); 364 (553).

P. Londres, III, 1083 (VI-VII); V 1648 (373); 1649 (373); 1650 (373); 1662 (VI); 1675 (566-573); 1786 V).

ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*² pp. 202, ; n 4 204, n. 1.

Publicazioni della Società italiana, Florence, 1925, VIII, n° 938 (VI^e s.), ἐν τῇ ἐπιδημ[ί]α τοῦ σ]τρατηλάτου.

⁽³⁾ J. MASPERO, *Études sur les papyrus d'Aphrodito*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, 1910, pp. 97 et suiv.

⁽⁴⁾ DU CANGE, *Gloss. gr.* « equorum curator ».

⁽⁵⁾ *βασιλ. στρατ.*, voir page suivante, note 3.

sorte de garde du corps (1). Il y eut ensuite des *stratores*, officiers d'un rang inférieur (2). Au IX^e s., le *strator* est devenu un personnage important. Schlumberger et Constantopoulos (3) ont publié des sceaux nombreux de *stratores*.

σύγκελλος

47 (VI) ; 163 (1084-1085) πρωτοσύγκελλος.

Syncellus, concellita, Syncelle.

Le syncelle était un ecclésiastique placé auprès d'un dignitaire de l'Église pour être le témoin de ses actions ; il couchait dans la même chambre que le patriarche ou l'évêque auquel il était attaché (4).

Cette institution exista aussi bien en Orient qu'en Occident. Lorsque la charge tomba en désuétude, le titre survécut et celui qui le portait devint une sorte de secrétaire de l'évêque qui le choisissait parmi les plus versés en doctrine car il avait recours à lui dans les conjonctures importantes (5). Auprès de certains patriarches, on trouve parfois un πρωτοσύγκελλος et à Constantinople, un Μέγας πρωτοσύγκελλος (6).

(1) C. I. L. III² strator consularis : 3395 ; 3654 ; 4365 ; 4440 ; — legionis eujusdam : 1676 ; — strator legati legionis : 3334 ; 4317 ; — miles legionis, strator consularis 1674 ; 1675 ; 4836 ; — veteranus legionis ex stratore consularis 5449 etc. etc...

(2) SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 595.

P. 171 sceau d'un βισ, στρατ. κέ τουρμάρχ. τοῦ Μαρμ(αριτιζίου ?)

(3) CONSTANTOPOULOS, *Sceaux byzantins* :

N^o 54 (IX-X) Νηκίητα β(ασ)στράτορι καὶ ἀρχο ντι Ἀθ(ηνῶν).

135 (IX-X) <τῷ δείνα> [στ]ράτορι καὶ [δ]ρουγαρ(ίφ) + [οὔ Θ] εολόγ(ου).

325δ Νικολάω βασιλικῷ στρατῶρη κέ δηυκ[ι]τῆ.

437α Ἰσο[δ](ώραφ) (?) β[ασιλικῷ] στρατ[ο]ρ(ι) καὶ [έ]πη(των) ὑκηακ(ων).

549 Κων[σ]ταντι[ν]ω βασιλικῷ στρατορι.

549α Λέ[σ]ντι βασιλικῷ [στ]ράτο[ρι] ἀμήν.

549β Κωνσταντίνω βασιλικῷ στρατορι.

549γ Φοτινῶ [β]ασιλικῷ στρατορι.

550 Σεργίου βασιλικῷ στρατορος (VII-VIII) ; 551 (IX-X) βασι[λι]κῷ στ[ρ]άτορι.

552 Στε[φ]άνω βασιλικῷ στρατορι καὶ ἀσηκρή(τη) (IX-X).

553 Λέοντη βασιλικῷ στρατῶρη ἀμή[ν] (IX-X) ; 553α σ[τ]ράτορ(ι) καὶ ... ὑδηκῷ ἀμήν.

(4) DU CANGE, *Gloss. gr.*, s. v.

(5) MARTIGNY, *Dictionn. des Antiquités chrétiennes*, s. v. syncelle.

(6) CLUGNET, *Dictionn.*, s. v.

Schlumberger ⁽¹⁾ émet l'avis que les syncelles des patriarches étaient des métropolitains, ceux des métropolitains, des évêques, ceux des évêques, de simples prêtres. Le syncelle avait la préséance sur ceux de ses collègues non pourvus de cette dignité.

Au IX^e s., le syncelle est le premier personnage ecclésiastique après le patriarche, mais ce titre honorifique ne représente plus aucune charge. Il a le pas sur les métropolitains et les archevêques et même sur les hauts dignitaires de l'empire puisqu'il vient après le recteur ⁽²⁾.

Cette dignité se modifia avec le mode d'élection du patriarche ; quand ce dernier fut élu au profit de l'empereur, la dignité s'accrut car celui qui en était revêtu devenait l'homme de confiance du prince auprès du patriarche auquel d'ailleurs il succédait souvent ⁽³⁾.

Au XI^e s., la dignité de syncelle est en pleine décadence et n'est plus qu'un titre sans aucune prérogative.

συμβολαιογράφος

74.

Contractuum scriba ⁽⁴⁾, Notaire.

Dans le Livre du Préfet, les συμβ. sont les équivalents des ταβουλλάριοι ⁽⁵⁾. Z. v. Lingenthal cependant les différencie ⁽⁶⁾. Il semble toutefois que les attributions respectives de ces fonctionnaires, différentes à l'origine, soient devenues semblables au X^e s. Ils sont les successeurs des *tabelliones* romains ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, p. 412 et suiv.

CONSTANTOPOULOS, *Sceaux byzantins*, n° 59 (XI) Λέοντι μητροπολίτη Ἀθηῶν καὶ συγγέλλω ; 243 (IX-X) ἀρχιεπ. καὶ συγγέλλω ; 269 (IX-X) Νικ[ή]τα μοναχῶ συγγέλλω ; 270 Συμεῶν τῷ τυγγέλλω ; 271 Λέοντι συγγέλλω (X-XI) ; 159β Νηκίτα συγγέλλω καὶ χαρτουλαρίω τοῦ ὀρθοτροφοῦ τοῦ Ἰωνοπόλεως.

⁽²⁾ REISKE, *De Cerim.*, II, p. 835.

⁽³⁾ VOGT, *Basile I^{er}*, p. 262 et suiv.

KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur*, p. 339, note 1.

⁽⁴⁾ VAN HERWERDEN, *Dictionnaire*. s. v.

⁽⁵⁾ NICOLE, *Le livre du Préfet*, §§ 10, 15, 23, 24.

⁽⁶⁾ Z. V. LINGENTHAL, *B. Z.*, II (1893) p. 177.

⁽⁷⁾ TARDY, *Les tabelliones romains depuis leur origine jusqu'au X^e siècle*, thèse, Bordeaux, 1901, pp. 139 et suiv.

STÖCKLE, *Spättröm. u. byzant. Zünfte*, p. 17.

PREISIGKE, *Fachwörter...* s. v.

Les documents byzantins mentionnent fréquemment les *συμβολαιογράφοι* (1).

σχολαστικός

44; 124*quater* (έλλ. σχ. και λαμπρ. από ληγάτων) ; 264; 307 (VI) έλλ. σχ. και πατήρ; 270 (VI-V). έλλ. σχ.

Scholasticus, Avocat.

Le titre ordinaire du σχ. est *έλλογιμώτατος*, *facundissimus* (; ou rencontre parfois *σοφώτατος* (3) Le σχ. remplit parfois d'autres fonctions dans sa ville : tantôt il est *πατήρ τής πόλεως* (4), tantôt *εκδικος* (5). Le Code Théodosien signale des mesures qui durent être arrêtées contre leur rapacité (6).

ταγματοφύλαξ

226^s Μιχαήλ πρωτοσπαθ, κ. ταγματοφύλαξ κέ εκ πρωσώπου κέ ύκούου άνθρώπου.

D'après Schlumberger (7), le tagmatophylax serait le même

(1) *P. Caire.*, I, 67112 (VI); 67154 (VI); 67161 (VI).

P. Oxy., I, 136 (583) 49, 50; 138 (610-611) 48; 126 (572) 31; II, 237 (180) col. VIII, 36.

B. G. U., IV, 1020 (VI) 22.

P. Londres, IV, 1454; 1455; 1494 (709) 45; 1495, 18; 1497 (709) 30; 1498 (709) 19; 1509, 28; 1511, 16; 1513, 11; 1549; 1565, 59; 1594, 16; 1395, 23; 1599, 21; 1610 (709) 55. V 1770 (VI) 27.

P. HEISENBERG u. *WENGER*, 7 (583) 96; 14 (594) l. 111.

WESSELY, *Wiener Stud.*, IX, 1887, pp. 245-7.

(2) Cfr. *έλλογιμώτατος*.

(3) *P. Caire*, III, 67169*bis* (569), 5; 67202 (VI); 67289 (VI), V, I, 67299 (VI) etc.

(4) N^{os} 270, 307.

(5) *P. Londres*, III, 992 (507); 1094.

GERMER DURAND, *Revue biblique*, VIII, 1899, p. 16.

LÉFEBVRE, *Recueil*, 430.

P. Oxy., VI (902) 1 etc.

P. Londres, V, 1707 (566) 5 : σχ. κ. συνήγορος φόρου Θιβαίδος (sans doute avocat attaché au tribunal ducal).

P. COLLINET, *Revue de Philologie*, XXXVI, 1912, p. 132.

Au VI^e S. on trouve des σχ. attachés à la personne du gouverneur comme conseillers juridiques.

Voir aussi Ch. DIEHL, *L'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, p. 153.

(6) *GODEFROY*, *ad. cod. Theod.*, VIII, IV, 2.

Cod. Just., 12, 61, 2.

Cod. Theod., 1, 29, 3.

BETHMANN-HOLLWEG, *Handbuch d. Civilprocesses*, III, 161-8, p. 290.

(7) *SCHLUMBERGER*, *Sigillographie*, p. 369.

personnage que le tagmatarque dont Du Cange ⁽¹⁾ donne d'assez nombreux exemples.

A l'origine, le ταγματ. devait être le chef d'une cohorte, τάγμα, ou d'une unité préposée à la garde d'un territoire ou d'un fort de deuxième ordre.

Dans la suite, ce ne fut plus qu'un titre sans fonctions effectives et que l'on rencontre joint à la désignation d'autres dignités ⁽²⁾.

109. (V-VI) courrier.

ταχυδρόμος

322; 441. Cfr. ἀρχιτέκτων.

τεχνίτης

100. recrue.

τίρων

308.

τοξοποιός

827 (acrostiche); (304, commentaire).

τουρμάρχης

Tourmarque.

Le tourmaque était le chef d'une tourme, première division du thème. Schlumberger ⁽³⁾ compare la tourme à un arrondissement et le tourmaque à un sous-préfet, en spécifiant toutefois que le tourmarque, comme son chef direct, le stratège, était un fonctionnaire essentiellement militaire. Il a, à un degré inférieur les mêmes attributions que son chef et comme ce dernier, il est aidé d'un officium ou προσέλευσις ⁽⁴⁾. Au IX^e S. ⁽⁵⁾, le tourmarque était à la tête de cinq mille hommes et avait cinq drongaires sous son commandement, il était en général honoré du titre de spatharocandidat ou de spathaire. Le rang qu'il occupait était en rapport avec celui du thème auquel il appartenait; il n'avait, au-dessus de lui, dans sa

⁽¹⁾ DU CANGE, *Gloss. gr.*, s. v.

⁽²⁾ SCHLUMBERGER, *loc. cit.*

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, 223a : Πέτρῳ πρωτοσπαθ. καὶ ταγματωφύ[λ]ακι; 645 Ἰωάννη σπαθαρίῳ καὶ ταγματοφύλακι τῷ Κατακάλω.

⁽³⁾ SCHLUMBERGER, *Sigillographie*, pp. 99, 371.

⁽⁴⁾ RAMBAUD, *L'empire grec au X^e s.*, pp. 196 et suiv.

⁽⁵⁾ VOGT, *Basile I^{er}*, pp. 341 et suiv.

propre classe, dit Vogt, que quelques gouverneurs militaires dont les provinces n'étaient pas encore devenues des thèmes, les clisurarches et le tourmarque de Lycaonie et de Pamphylie et le topotèrète des Scholes.

Le turmarque et son unité résidaient dans une ville du thème autre que la capitale ; il recevait les ordres du stragège et les communiquait à ses *drongacomites* ou *comites*.

On connaît d'assez nombreux sceaux de tourmarques (1).

τραπεζίτης

98*quater* (v) [έ]δ[ε]σι[μ]ωτάτω τρ. και άργυροπράτη.

Trapezita, Banquier, changeur d'argent.

De même que les *άργυροπράται*, les *τραπεζίται* sont des banquiers et changeurs d'argent privés. Ils sont également astreints à servir l'État dans des cas déterminés : ils doivent, notamment, évaluer les monnaies en circulation, retirer les pièces fausses et en signaler l'existence, coopérer à l'arrestation des faux monnayeurs (*σακκουλάριοι*) etc. (2). Le Livre du Préfet stipule notamment que lorsqu'ils quittent leur « établissement » ils ne peuvent en confier la gestion à leurs subordonnés et qu'ils doivent le fermer (3).

En tant que banquiers, ils acceptaient des dépôts d'argent sous le contrôle de l'État (4). Ils sont les successeurs des *argentarii*, *nummularii*, *collectarii* de l'empire romain et qui, à Rome et à Constantinople formaient des *collegia* (5).

Leurs fonctions subirent peu de modifications au cours de la

(1) SCHLUMBERGER, *loc. cit.*

CONSTANTOPOULLOS, *Sceaux byzantins*, n° 230 : βασ.[σ]παθ. κ. [το]υρμάρχου (VIII-IX) ; — 231 (VII-VIII) ; τουρμάρχου ; 232 σπαθαροκανδ. κε τουρμάρχου (VIII-IX) ; 233 βασ. σπαθαροκ. και τουρμάρχη (VIII-IX) ; 234 (X-XI) σπαθ. κ. [τουρ]μάρχης ; 235 (X-XI) Λέοντω[ς] τουρμ[άρχ]ου ; 236 Μιχα[ή]λ το[υ]ρμάρχου (X-XI) 526 Λέο[ντι] βασ. σπαθ. [και] τ[ου]ρμ[άρχ]η (IX-X).

(2) STÖCKLE, *Spät. und byz. Zünfte*, pp. 13 et suiv.

DU CANGE, *Glozs. gr.*, s. v (NICOLE, *Livre du Préfet*. croit que ces *σακκ.* sont des changeurs ambulants).

(3) NICOLE, *loc. cit.*, III, 1, 6.

(4) STÖCKLE, *loc. cit.*, p. 23 : on les appelait aussi *καταλλάκται*.

(5) C. *Theod.*, XVI, 4, 51.

WALTZING, *Etude*, II, p. 230.

MARQUARDT, *Römische Staatsverwaltung*, II, p. 64.

période byzantine. Au IX^e s., ils ont encore seuls le droit de faire le change des monnaies. A leur entrée en charge, ils doivent présenter certaines garanties et s'astreindre à l'obligation d'un règlement (1).

Ils sont sous le contrôle de l'éparche auquel ils ont à déclarer le montant des sommes qu'ils ont en banque. Ils ne peuvent se livrer à l'« agio », etc.

A propos de l'inscription 98 *qualer*, Bakhuizen examine la question de l'installation bancaire du temple d'Artémis, d'Éphèse et de la présence de chrétiens dans la gilde des *τραπ.* Pour lui, les *τραπ.* et *ἀργ.* de notre inscription sont des banquiers particuliers et fonctionnaires de l'état (2). On trouve, dans les Pères de l'Église, le mot *τρ.* accompagné de fort honorables appellations (3) d'où l'on peut conclure que cette profession n'était nullement méprisée par les chrétiens.

En Égypte, on trouve des *τρ.* parmi les fonctionnaires des municipalités (4). De plus, les grands domaines autopractes ont leurs *τρ.* privés auxquels les percepteurs particuliers remettent les sommes perçues (5). Les papyrus mentionnent de nombreux *τρ.* (6).

ὕπατικός

219 (538) 9 ἄρχοντος Νόννου τοῦ μεγαλοπρ. κόμητος κ. ὑπατ[ικου] τὸ γ' ; 236 [μ]εγαλο[πρεπέστατος] κ. ὑπατι[χός] ; 293bis (391) ὑπατικός Συρίας ; 309(v-vi) μεγαλ. κόμ. κ. ὑπατικός.

Consularis.

On sait qu'après la nouvelle division de l'empire par Constantin, il y eut, outre les anciennes provinces proconsulaires

(1) VOGT, *Basile I^{er}*, p. 124.

(2) BAKHUIZEN, *Ephesus*, pp. 196 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 199.

LECLERCQ, *Banque* dans *D. A. C. L.*, II, 1, col. 203.

(4) *P. Oxy.*, I, 143, 145 ; *P. Londres*, III, 780 (535).

(5) ROUILLARD, *Administration civile de l'Égypte byzantine*², p. 99.

(6) *P. Oxy.*, I 50, 1 (100) ; 61 (221), 6 ; 84 (316), 9 ; 96 (180), 4 ; 136 (583), 1 ; 143 (535), 5, 6 ; 144 (580), 5, 16 ; 145 (552), 1 ; 151 (612), 1 ; 153 (618), 1 ; 154 (VII) 15. II 243 (79), 45 ; 269 (23 col. 1, 22 ; VI, 943 (VI), 2, 5 ; 916 (198) 13 ; VIII, 1146 (IV) 17-18. XII, 1411, 6 ; 1499, 1 ; 1500 ; 1415, 14 ; 1430, 9. X, 1258, 11 ; XIV, 1650, 1650α, 3.

MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, II, II, 343.

P. Londres, III, 780 (535) ; IV, 1405, 5.

C. I. G. 3599 ; 3600.

comme l'Asie, l'Afrique et l'Achaïe, un grand nombre d'autres gouvernements simplement *consulares*, c'est-à-dire ayant à leur tête un *consularis*. Les proconsuls furent *spectabiles* ; parmi les *clarissimi* figurèrent les *consulares* ainsi que les *correctores*. Les *praesides* chargés de plus petites provinces furent *perfectissimi*. Il se fit parfois qu'une province gouvernée par un *praeses* devint consulaire lorsque l'empereur voulait honorer le nouveau titulaire. On n'ignore pas non plus qu'un gouverneur reçut souvent la dignité de *consularis* sans avoir été consul.

Au milieu du VI^e s. les provinces suivantes étaient sous l'autorité de *consulares* : Europe, Thrace, Macédoine première, Crète, Épire Nouvelle, Dacié méditerranéenne, Phrygie Capatania, Lydie, Pisidie, Lycaonie, Phrygie Salutaris, Pamphylie, Lycie, Carie, Pontique première (Bithynie), Galatie, Cappadoce première, Sicile première, Chypre, Syrie première, Phœnicie, Palestine première et Arabie ⁽¹⁾.

ὑπαρχος

219 et 240.

Cfr. ἑπαρχος.

ὑπεροχή

241 (vers 424).

Sublimitas, celsitudo, culmen, eminentia, etc...

Le terme ὑπεροχή a de nombreux correspondants en latin. Cette appellation paraît avoir été assez fréquemment employée au VI^e s. et était réservée aux personnages de la plus haute classe. Koch ⁽²⁾ a exposé l'évolution de cette épithète qui semble ne plus être en usage au VII^e s.

ὑποβολεύς

W.

Souffleur.

Moine qui soufflait dans les longues liturgies.

⁽¹⁾ KÜBLER, *Consularis*, dans *Pauly-Wissowa*, R. E., IV, col. 1142.

⁽²⁾ KOCH, *Byzantinische Beamtentitel*, pp. 109, 124. Cite de nombreux exemples : préfets du prétoire, mag. milit., mag. officior, comes rerum priv. sont appelés ainsi ; cette épithète se rencontre aussi fréquemment dans les Nouvelles.

ὕποδέκτης

240, 4, 8.

Les ὕποδέκται sont les collecteurs d'impôts (*vectigalium collectores*), fonctionnaires subalternes de l'administration des finances, plus spécialement chargés de recueillir l'impôt en argent ⁽¹⁾.

Gelzer ⁽²⁾ a établi nettement la distinction entre les ἐπιμεληταί et les ὕποδέκται, les premiers étant chargés de l'impôt en nature. Sa conclusion peut cependant sembler trop catégorique tout au moins en ce qui concerne l'époque tardive car des papyrus donnent des quittances de réception de blé établies par des ὕποδέκται ⁽³⁾. Dans l'administration financière égyptienne, les ὕποδέκται sont sous les ordres du pagarque.

φιλόπονοι

268.

H. Leclercq a montré que l'institution des *spoudaei* et des *philopones* existait avant la paix de l'Église ⁽⁴⁾.

Du IV^e au XIII^e s., on eut en Orient des confréries de ces chrétiens zélés, vivant dans le monde et pratiquant une vie plus austère que le commun des fidèles. Leur « zèle » les porte principalement vers l'assistance et la participation aux offices.

χαρτουλάριος

292 (1118).

Secrétaire, sans doute ecclésiastique.

Il y avait à Byzance une très grande variété de chartulaires, civils et ecclésiastiques.

χαρτοφύλαξ

292 (1118). χαρτοφ. καὶ ἀπὸ ὑκονόμον.

Archiviste.

Le χαρτοφύλαξ remplit à l'époque byzantine des fonctions très importantes auprès de l'évêque ⁽⁵⁾. Il est chargé du contentieux, de la discipline, des causes matrimoniales et des

(1) DU CANGE, *Gloss. gr.*, s. v.

(2) GELZER, *Stud'en z. byzantinische Verwaltung Aegyptens*, p. 42.

(3) MITTEIS u. WILCKEN, *Grundzüge*, I, I, pp. 230 et suiv.

(4) LECLERCQ, dans *D. A. C. L.*, s. v. confréries.

(5) CLUGNET, *Dictionn.* s. v.

archives. Celui qui remplit cet office auprès du patriarche est un fonctionnaire important : μέγας χαρτοφ. Beurlier ⁽¹⁾ a montré le rôle considérable de ce dignitaire dans les élections épiscopales et les ordinations. Il apparaît pour la première fois comme garde des archives au VI^e Concile œcuménique ; en 680, on le trouve à Constantinople. Entre autres choses, il avait le droit d'examiner si les candidats aux ordres étaient dignes d'être promus et il devait garantir la dignité et les aptitudes des postulants dans les élections épiscopales. Il faisait procéder à ces élections, recueillait les voix et faisait éventuellement voter s'il n'y avait pas accord.

Il présidait un tribunal qui connaissait des causes ecclésiastiques dans lesquelles étaient impliqués les chrétiens de tout rang et de tout sexe. Il jugeait les moines et les prêtres dans les causes criminelles. D'après Beurlier, le titre de μέγας lui aurait été donné par l'empereur Andronicus Paléologue, vers 1300. Il avait le titre de τιμιώτατος, parfois on l'appelait ὑπέρτιμος.

ψηφιωτής

226^s

Mosaïste.

(1) BEURLIER, *Le chartophylax de la grande église de Constantinople* (c. rendu du III^e congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles, le 3 septembre 1894, V^e section. Sciences historiques.

Les Rapports des Byzantins avec les Slaves et les Avars pendant la seconde moitié du VI^e siècle.

L'histoire de la péninsule balkanique pendant la seconde moitié du VI^e siècle, se trouve « sous le signe » du péril avare. C'est, à vrai dire, ce peuple qui détermine essentiellement aussi bien la politique suivie par Byzance sur le Danube, que la nature et le rythme des migrations slaves. Néanmoins, toute une série de questions relatives à ces affaires attendent encore une solution. Ainsi, la situation ethnographique au-delà des frontières byzantines est mal connue pour le début de cette période. De même, les fluctuations diplomatiques qui accompagnèrent l'établissement des Avars, ne sont pas encore suffisamment mises en lumière. Le chemin suivi par la migration avare et ses étapes successives sont choses très controversées ; on commence seulement à deviner, et d'une manière très incomplète encore, les relations qui ont sûrement existé entre les événements des deux théâtres principaux : le Danube inférieur et les Alpes. En voici sans doute la raison : les érudits, absorbés par l'étude de problèmes de détail, n'ont pas su embrasser d'un coup d'œil le vaste ensemble de la « grande politique » de ce temps-là.

Dans le présent travail, nous essayerons surtout de combler cette lacune, et ne nous laisserons point de ramener l'attention du lecteur des détails vers l'ensemble.

* * *

Le plan hardi du roi franc Théodebert, qui voulait rassembler les Francs, les Langobards et les Gépides, pour les lancer à l'assaut de Byzance, ce plan avait échoué vers 546, grâce à la maîtrise diplomatique de Justinien. Au dernier moment, l'empereur avait conçu, et su réaliser, le dessein de briser

cette triple alliance germanique en lui enlevant son centre, la puissance langobarde. L'empereur avait séduit les Langoards en les invitant à occuper la Pannonie, qui venait seulement de devenir franque, et à se charger de la garde de la ligne Emona-Sirmium, où l'attaque franque devait se produire. Par la rivalité des trois peuples alliés, on vit la grande offensive se dissoudre en opérations de détails, entreprises un peu au hasard, et depuis lors, sur le théâtre des Balkans, les Germains cèdent de plus en plus la place aux Slaves (1).

C'est de cette époque, qui correspond à un véritable « tournant » historique, que date la composition des *Getica*, de Jordanès, lequel, dans son chap. V, parle de la façon suivante de la patrie des Slaves, la Scythie :

I) *Scythia si quidem Germaniae terre confines eo tenus, ubi Ister oriūtur (2) amnis vel stagnus dilatatur Morsianus, tendens usque ad flumina Tyram, Danastrum et Vagosolam...*

II) *Haec, inquam patria, id est Scythia, longe se tendens lateque aperiens habet... ab occidente Germanos et flumen Vistulae, ab arctu, id est septentrionali, circumdatur oceano, a meridie Persida, Albania, Hiberia, Ponto atque extremo alveo Istri qui dicitur Danubius ab ostea sua usque ad fontem...*

III) *In qua Scythia prima ab occidente gens residet Gepidarum que magnis opinatisque ambitur fluminibus. Nam Tisia per aquilonem ejus chorum discurrit; ab africo vero magnus ipse Danubius, ab eoo Flutausis secat... Introrsus illis Dacia est, ad coronae speciem arduis Alpibus emunita,*

IV) *juxta quorum sinistrum latus, qui in aquilone vergit, ab ortu Vistulae fluminis per immensa spatia Venetharum natio populosa consedit, quorum nomina licet nunc per varias familias et loca mutantur, principaliter tamen Sclaveni et Antes nominantur. Sclaveni a civitate Novietunense et laco qui appella-*

(1) SCHMIDT, L., *Allgemeine Geschichte der germanischen Völker bis zur Mitte des sechsten Jahrhunderts*, München-Berlin, 1909, p. 80, 132, 228 et s.

DU MÊME : *Geschichte der deutschen Stämme bis zum Ausgange der Völkerwanderung*, vol. I (Berlin, 1910), p. 312 et sqq., 439 ; II 507, 510 sq. Mais cf. HAUPTMANN, *Entstehung und Entwicklung Krains. Erläuterungen zum Historischen Atlas der österreichischen Alpenländer*, I, 4, p. 335 sqq.

(2) Conjecture de CLOSS (*Jordanis de Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis*, Stuttgart², 1866, p. 22) : *orditur*. Elle est acceptée par MÜLLENHOFF, *K. Deutsche Altertumskunde*, vol. 2, Berlin, 1887, p. 94, n.

tur Mursiano usque ad Danastrum et in boream Viscla tenus commorantur... Antes vero, qui sunt eorum fortissimi, qua Ponticum mare curvatur, a Danastro extenduntur usque ad Danaprum.

Depuis le XVIII^e siècle, on discute sur le sens qu'il faut donner à ces passages.

En 1735, sur la foi d'une leçon corrompue, Wesseling identifia la « civitas Novietunensis » avec Novae en Moesie ; Taube, en 1778, prit parti pour Noviodunum près de Isaccea, sur le Danube inférieur ; il considérait le lac Morsianus comme désignant les marécages de la Vuka, près de Mursa (Osijek, Esseg sur la Drave). Gebhardi, en 1782, en revient au site de Novae. Fessler, en 1815, songea à Noviodunum près Gurkfeld en Carniole inférieure, et Šafařík se décida, en 1828, pour Isaccea ainsi que pour le lac Halmyris, situé à quatre milles plus au sud-est d'Isaccea. Zeuß, en 1837, se rallia à cette opinion ⁽¹⁾ ; mais, ensuite, la réaction commença.

Menke ramena la ville et le marécage à Novae ; Roesler plaça le marécage à Mursa. Mommsen accepta Mursa, mais rejeta Novae pour adopter Isaccea. Chalupka ressuscita l'identification avec Noviodunum près de Gurkfeld. Westberg songea à la ville et au lac de Neusiedl. Enfin, comme toutes les possibilités géographiques étaient épuisées, Kulakovsky, en 1905, revint à Isaccea ⁽²⁾. Malgré tout, la question restait ouverte. Car Kulakovsky rectifia Šafařík sur un point : il situa le « lacus Morsianus » sur la rive *gauche* du Danube. Mais la question essentielle était précisément de savoir comment Jordanès avait pu placer la frontière slave à l'*intérieur* de la Scythie (III/IV) et à l'*Ouest* de celle-ci. Or, ici,

(1) WESSELING, A., *Vetera Romanorum itineraria*, p. 226 ; TAUBE, F., *Historische und geographische Beschreibung des Königreichs Slawonien*, 3, p. 10. — GEBHARDI, L., *Geschichte des Reiches Hungarn*, 4, p. 247. — FESSLER, J., *Die Geschichte der Ungarn und ihrer Landsassen*, I, 1, p. 42. — ŠAFAŘÍK, P., *Ueber die Abkunft der Slaven*, pp. 115-124. — ZEÜSS, K., *Die Deutschen und die Nachbarstämme*, p. 593 et sqq.

(2) SPRUNER-MENKE, *Handatlas für die Geschichte des Mittelalters*, 1880, p. 2. — ROESLER, R., *Über den Zeitpunkt der slawischen Ansiedlung an der unteren Donau*, *S.-B. der Wiener Akademie, phil. hist. Kl.*, vol. 73 (1873), pp. 86 sqq. — MOMMSEN, Th., dans son édition de Jordanès, *M. G. A., a. Va*, pp. XI, 162 sqq. — CHALUPKA, S., *Starožitnické zápisy. Lebopis Matice Slovenskej*, vol. 6 (1870), p. 11. — WESTBERG, Fr., *Zur Wanderung der Langobarden*, *Zapiski Akad. Nauk, hist.-phil. kl.*, VI, 5 (1904), p. 10 ss. — KULAKOVSKY, J., *Où commence le territoire des Slaves d'après Jordanès ? Žurnal Ministerstva narodnago prosvěščenija*, 3, 1905, p. 129 sq., 135.

Kulakovsky se dérobe sans donner aucune explication. Et cependant, cette contradiction peut fort bien être expliquée par l'histoire de l'origine des « Getica ». La façon dont Jordannes présente son chap. V, c'est-à-dire comme une digression géographique, prouve clairement que la description de la Scythie n'appartient pas à notre auteur lui-même, mais à son prédécesseur Cassiodore et à son histoire des Goths (1). De même, le choix des noms, la comparaison de la Scythie avec une éponge, et l'idée que le Nord se trouve « à gauche », tout cela indique au lecteur que Cassiodore expose la situation des peuples telle qu'elle était de son temps, d'après une chorographie anonyme et d'après une carte de l'époque impériale orientée vers l'Est (2).

Nous savons fort bien, par Ptolémée, comment on se représentait de son temps la Scythie : elle était séparée de la Germanie par la Vistule, de la Dacie par les Carpathes et le Dniestr supérieur, de la Moesie Inférieure par une ligne qui rejoignait l'embouchure du Dniepr ; la frontière moeso-dace courait le long du Sereth, jusqu'au Danube inférieur (3) qui, d'après la *Ἰπποτύπωσις γεωγραφίας*, s'appelait Ister à partir de Noviodunum (4).

Ainsi donc les limites qu'indiquera plus tard Cassiodore se trouvent déjà ici : la Vistule, la muraille des Carpathes et la ligne rejoignant le Danube à Noviodunum. Seul, le paragraphe III sort de ce cadre, puisque lui seul adjuge la Dacie à la Scythie et donne, en opposition avec Ptolémée, la vraie frontière du côté de la Moesie : la Flutausis (Aluta) (5).

Tout le chapitre V, outre la carte mentionnée tout à l'heure,

(1) CIPOLLA, C., *Considerazioni sulle « Getica » di Jordanes, Memorie della R. Accademia della scienza di Torino*, ser. sec., 43, 1893, pp. 117 sqq.

(2) MOMMSEN, *op. cit.*, *introd.*, p. XXXI sqq. — MÜLLENHOFF, *op. cit.*, vol. 2, p. 94 ; vol. 3, pp. 258-263. — MILLER, K., *Mappae mundi*, vol. 6 (Stuttgart, 1898), p. 144.

(3) PTOLÉMÉE, III, 5, 1 et ss. ; 10, 7 et sqq.

(4) MÜLLER, C., *Geographi graeci minores*, 2 (Paris, 1861), 496, 9 : Οὐ πρό πολλοῦ δὲ τῶν τοῦ Ῥήνου πηγῶν τὰς ἀρχὰς ἔχων ὁ Ἰατρος, ὃν μέχρι Νουιοδούνου πόλεως Δάνουβιον καλοῦσιν, ὀρίζει τὴν Γερμανίαν πρὸς τὰ ὑποκειμένα ἔθνη. — PAULY-WISSOWA, *R. E.*, IV, pp. 2106 et sqq.

(5) Flutausis = Flu(vius) Tausis = Aluta : DICULESCU, C., *Die Gepiden*, 1, Leipzig, 1923, pp. 73 sqq., 90 sqq.

doit donc avoir au moins deux sources, l'une (III) connaît la Dacie dans sa véritable étendue — mais probablement celle-ci était-elle déjà entre les mains des Barbares, puisque cette source, comme Priscus au V^e siècle, attribuera la Dacie à la Scythie ; l'autre source (I, II, IV), par contre, se rapproche de l'ouvrage de Ptolémée et sépare la Dacie de la Scythie.

La ville frontière de Noviodunum, que seule la seconde source mentionne, ne doit donc plus être cherchée ni à l'intérieur de la Dacie, ni à l'ouest de celle-ci, mais doit être Isaccea.

C'est dans la même région que nous conduit le lac Mursianus. Car, comme nous n'avons le texte des « Getica » que de troisième main et puisque deux manuscrits (du X^e et du XI^e siècles : O et B) écrivent Musianus, rien ne nous empêche d'admettre que le vrai nom du lac ait été précisément celui-là, *Museanus*, et ait désigné l'embouchure marécageuse d'un affluent de droite du bas Sereth, le *Museus*, aujourd'hui Buzeu (1).

Il y a une seconde hypothèse possible : c'est de considérer Morsianus comme une faute de lecture pour Moesianus, en souvenir de l'ancien nom du pays situé sur le Danube inférieur — et d'appliquer cette dénomination aux trois lacs qui se trouvent en face d'Isaccea qui, sur les cartes antiques, sont figurés comme n'en formant qu'un seul (2). De toute façon, Cassiodore place la frontière des Slaves exactement dans l'angle formé par le Séreth et le Danube inférieur.

Assurément, nous ne gagnons rien à reconnaître ce point. Car — et c'est ce qu'il faut toujours répondre à ceux qui seraient tentés d'exagérer l'importance du chap. V des « Getica », — la valeur de ce passage, considéré comme une source, est nulle. On le voit immédiatement à la description de la Gépédie à laquelle Cassiodore donne encore pour l'ouest sa limite de 454 : la Theiss, alors que de son temps les Gépides étaient depuis longtemps les maîtres des Sarmates qui s'étendaient dans la Mésopotamie hongroise jusqu'au Danube (3). En conséquence, les limites orientales données par

(1) *Museus* = *Buseus* = *Buzeu* : PARVAN, V., *Considerațiuni asupra unor nume de râuri dacoscitice, Memoriile sectsiunii istorice*, III, 1, (1923), pp. 12, 19.

(2) KULAKOVSKY, *op. cit.*, p. 135.

(3) DICULESCU, *op. cit.*, pp. 72 et ss., 82, 105 et s.

Cassiodore ne doivent pas être conservées et toute l'idée que nous pouvions nous faire de l'étendue de l'empire gépide devient caduque. Car, sans Jordanès-Cassiodore, nos notions sur l'empire gépide se bornent à ceci : lors de l'effondrement de l'empire des Huns, les Gépides quittèrent les montagnes inhospitalières de Transylvanie et descendirent dans la plaine de la Theiss, assujettirent les Sarmates, occupèrent en 471 la Sirmie, que les Goths leur enlevèrent en 504 et qu'ils ne reconquirent qu'en 536 ⁽¹⁾.

Il résulte au moins de tout cela que le front de la politique gépide était tourné vers le S.-O. Toutes les luttes des Gépides au VI^e siècle n'eurent qu'un but : conserver et agrandir encore leurs précieuses possessions au S.-O. de leur domaine, sur la route de Byzance ⁽²⁾.

En revanche, nous ne trouvons aucune trace d'une domination gépide en Valachie et encore moins en Moldavie ⁽³⁾. Même en Transylvanie, la présence des Gépides, après l'époque d'Attila, n'est attestée que par deux trouvailles archéologiques faites à Apahida, près de Cluj (fin du V^e—début du VI^e siècle), et à Klein-Schelken, près de Sibiu ou Hermannstadt (première moitié du VI^e siècle) ⁽⁴⁾. On ne peut même plus dire que les Carpathes orientales ont formé la frontière gépide.

Les Gépides peuvent tout aussi bien avoir abandonné les rudes bassins sauvages de la Transylvanie orientale lorsqu'ils se furent emparés de la plaine de la Theiss ; et ainsi les Slaves pouvaient, bien avant Cassiodore, avoir trouvé libre le chemin qui suit le bord intérieur des Carpathes et qui va de la Theiss à l'Aluta et, franchissant le défilé du Predeal, descend dans la plaine valaque. De toute façon, sur ce point nous ne

⁽¹⁾ *IDEM*, pp. 105 et ss. (473 à la place de 471), 111 et s., 121-125. — SCHMIDT, *op. cit.*, vol. 1, pp. 134 et s., 310 et s.

⁽²⁾ *IDEM*, vol. 1, p. 312 et ss., 439. Ce que Diculescu (*ubi supra*, p. 134 et s.) dit de l'acquisition de la Hongrie du Nord et de la Moravie par les Gépides, repose sur un malentendu.

⁽³⁾ On ne peut inférer avec Diculescu (*idem*, pp. 78-82) que la Petite-Valachie ait appartenu aux Gépides, de l'existence des trois noms de fleuve : Gilort, Lotru, Aluta. Les deux premiers d'ailleurs, appartiennent encore à la montagne transylvaine ; quant à l'Aluta, elle peut très bien avoir conservé en Valachie le nom qu'elle portait déjà en Transylvanie. D'ailleurs ces noms, fussent-ils germaniques, ne sont pas nécessairement gépides : en tous cas, aucune preuve absolument n'établit la domination gépide.

⁽⁴⁾ DICULESCU, *op. cit.*, pp. 77 sqq.

pouvons rien tirer de Cassiodore, et Procope est notre seul informateur.

Nous voyons dans Procope que l'organisation administrative des pays danubiens vers 550, était encore, dans les grandes lignes, celle de 400 environ. Or, à cette époque (400), la rive droite du Danube en aval de l'embouchure de la Save, était divisée en quatre provinces : *Moesia superior*, *Dacia ripensis*, *Moesia Superior* et *Scythia*. Les deux premières provinces constituaient avec la *Dacia Mediterranea*, la *Dardania* et la *Prevalitana*, le diocèse de Dacie, qui faisait partie de la préfecture d'Illyricum. La Moesie Inférieure et la Petite Scythie, par contre, appartenaient au diocèse de Thrace et à la préfecture d'Orient ⁽¹⁾. Conformément à cette division administrative, la Thrace et l'Illyrie atteignaient encore le Danube du temps de Procope et les pays riverains d'Illyrie, par analogie du nom du diocèse, s'appelaient simplement Dacie ⁽²⁾.

Cependant le rivage dacique n'appartenait plus que partiellement à Byzance : de 505 à 535, les Goths l'occupèrent jusqu'aux Portes de Fer ⁽³⁾. Ensuite, Justinien la recouvra, mais en 539, les Gépides s'en emparèrent ⁽⁴⁾. C'est en vain que l'empereur se servit des Hérules comme gardes frontières du côté de Singidunum et dans la bande étroite de *Pannonia II*, qu'il détenait encore.

Quand la situation devint critique, la majorité de ces Hérules passa aux Gépides ⁽⁵⁾, si bien que ceux-ci dominaient encore la rive Sud du Danube vers 550 ⁽⁶⁾. C'est seulement à la faveur de leur conflit avec les Langobards que l'empereur, en 551, paraît avoir réussi à atteindre de nouveau le Danube.

⁽¹⁾ JUNG, J., *Die romanischen Landschaften des römischen Reiches*, Innsbruck, 1881, p. 338 sqq.

⁽²⁾ PROCOPE (éd. HAURY), *De Aed.*, IV, 5, 10 ; 6, 34 ; 7, 1, 15 sqq. et *B. G.*, IV, 5, 30.

⁽³⁾ DICULESCU, *op. cit.*, pp. 114 sqq., 121 et ss., 127. — SCHMIDT, *op. cit.*, I, 310 sqq.

⁽⁴⁾ PROCOPE, *B. V.*, I, 2 et *B. G.*, III, 33, 8 ; 34, 15, 17, 35. — DICULESCU, *op. cit.*, pp. 125 sqq. ; 129 sqq. — SCHMIDT, *op. cit.*, I, 312 et s., 507.

⁽⁵⁾ PROCOPE, *B. G.*, II 14, 33 ; 15, 30 ; III, 33, 13 ; 34, 43. — MÉNANDRE, fr. 9. — SCHMIDT, *op. cit.*, I, p. 339 sqq.

⁽⁶⁾ PROCOPE, *B. V.*, I, 2 : ἔπειτα Γήπαιδες μὲν τὰ ἀμφὶ Σιγγιτδόνῃ τε καὶ Σίρμιον χωρία ἔσχον, ἐντός τε καὶ ἐκτός ποταμοῦ Ἰστρου, ἐνθα δὴ ἐς ἡμᾶς ἰδρυνται.

En tout cas, la ligne du Danube était atteinte lorsque Procope écrivit son « περὶ κτισμάτων » (1). Mais un plus grand triomphe était réservé à Justinien : peu après il fermait la brèche ouverte dans la frontière depuis les Portes de Fer jusqu'au Pont-Euxin.

Déjà depuis 493, cette région était soumise à des incursions régulières de la part de la tribu bulgare des Koutrigoures, sur la rive droite du Don, sur la côte septentrionale de la Mer Noire et de la mer d'Azov.

Sous Justin (518-527), leur exemple fut suivi par les Antes, depuis l'avènement de Justinien par les Slavènes (2). Ceux-ci envahissaient tantôt la Thrace, tantôt l'Illyricum (3), ce qui prouve qu'ils provenaient, non pas seulement de la Moldavie et de la Grande Valachie, mais aussi de la Petite Valachie, qui doit leur avoir appartenu, car Procope fait remarquer explicitement qu'ils possédaient « la plus grande partie de l'autre rive du Danube » (4).

Par contre, il n'y avait point de Slaves encore dans la Hongrie du Sud. Sans doute, ce furent les Gépides qui, en 551, firent passer le Danube à des pillards slaves (5). Mais ils avaient rendu le même service quelques mois auparavant à 12.000 Koutrigoures (6). Il est donc faux de conclure que ces Slaves avaient auparavant séjourné dans la Bačka ou dans le Banat (7). Comme Procope le laisse entrevoir,

(1) DU MÊME, *De aed.*, IV, 5, 10. Au sujet de l'Ister : Δακίας δὲ ὡς ἀγγοτάτω γενόμενος, ἐνταῦθα διορίζων φαίνεται πρῶτον τοὺς τε βαρβάρους, οἱ δὲ αὐτοῦ ἐπ' ἀριστερᾷ ἔχουσιν τὴν τε Ῥωμαίων γῆν ἐν δεξιᾷ οὖσαν, διὸ δὴ Ριπησίαν καλοῦσι Ῥωμαῖοι τὴν ταύτη Δακίαν.

(2) MÜLLENHOFF, *loc. cit.*, 2, pp. 378-394. — NIEDERLE, L., *Slovanské starožitnosti*, 2 (Prague, 1906), pp. 118 s., 189-200. — ZLATARSKI, V., *Istorija na bigarskata država*, I, 1 (Sofia, 1918), pp. 46-71. — La première mention des attaques des Antes se trouve chez PROCOPE, *B. G.*, III, 40, 5 (Ιουστίνος au lieu de Ιουστινιανός). Les invasions slaves commencent sous Justinien : PROCOPE, *B. G.*, III, 38, 8 : οὐ μὴν οὐδὲ στρατῶ ποταμὸν Ἰστρον φαίνονται διαβεβηκότες ἐκ τοῦ παντός χρόνου, πλὴν γε δὴ ἐξ ὅτου μοι ἔμπροσθεν (14,2) εἶρηται. Y ajouter : *Hist. arc.*, c. 18, 20. Par conséquent ἐπὶ χρόνου μῆκος (de *Aed.* IV, 7, 17) ne remonte pas au-delà de Justinien, comme le suppose NIEDERLE (ubi supra, p. 186 sq.).

(3) PROCOPE, *B. G.*, III, 14, 2 ; 29, 1 ; 38, 1-19 ; 40, 1 ; IV, 25, 1. *De aed.*, IV, 7, 13, 17. Pour la bibliographie, voir n. 2.

(4) PROCOPE, *B. G.*, III, 14, 30.

(5) IDEM, IV, 25, 1-5, 10.

(6) IDEM, IV, 18, 14-17.

(7) RÖESLER, *loc. cit.*, p. 86. Pour ce qui se rapporte aux noms de lieux pseudo-slaves en Hongrie à l'époque romaine, contre NIEDERLE qui soutient

ils étaient venus plutôt de la Petite Valachie, avaient dévasté l'Illyricum et, à leur retour, ne s'étaient détournés vers la Gépédie que parce que, sur ces entrefaites, les Byzantins leur avaient coupé tout passage sur le Danube inférieur.

Le seul renseignement que nous ayons sur la présence des Slaves sur le Danube moyen, se trouve donc dans l'histoire de Hildichis, prétendant à la couronne lombarde. Celui-ci, pour échapper au roi Wacho, s'était enfui chez les Sclavènes, puis auprès des Gépides. Lorsqu'il ne s'y sentit plus en sécurité, il retourna (en 547) avec une escorte de Langobards et de Gépides, chez les Sclavènes et tenta, l'année suivante, sa chance en Vénétie, contre les Byzantins. Malgré une victoire sur les impériaux, il se retira bientôt et « passant le Danube, retourna auprès des Slaves » (1). La région occupée par ses amis slaves se trouvait donc derrière l'habitat des Gépides et des Langobards, atteignait le Danube en un point d'où la route était libre vers la Vénétie. Mais, depuis les environs de la Porte de Fer jusqu'à l'embouchure de la Drave, le Danube était gépide ; de là jusqu'au coude décrit en amont de Budapest, il était gépido-langobard. Ensuite la frontière gépide quittait la ligne du Danube, mais la frontière langobardo-pannonienne continuait à remonter le Danube, en suivant ce fleuve jusqu'aux environs du bassin de Vienne, où commençait le domaine du roi des Francs Théodebert (2) qui, à la possession des Alpes Orientales, semble, depuis le départ des Langobards pour la Pannonie, avoir joint la domination de la Bohême (3). Comme, dans les dernières années de sa vie, il entretenait des relations amicales avec les Goths et des relations hostiles à l'égard des Langobards, il faut conclure

le dernier cette théorie, voir RAMOVŠ FR., *Donesk k slovenskim staro'itnostim. Časopis za slovenski jezik, knji evnost in zgodovino*, 2 (1920), 98 sq. ; VASMER, M., *Die Urheimat der Slawen*, dans VOLZ, W., *Der ostdeutsche Volksboden*, Breslau², 1926, p. 134.

(1) PROCOPE, *B. G.*, III, 35, 16-22. Pour ce qui regarde la chronologie, voir DICULESCU, *loc. cit.*, p. 139 et s.

(2) SCHMIDT, *loc. cit.*, 2, p. 507-11. Y ajoutez HAUPTMANN, *loc. cit.*, pp. 335 sq.

(3) STRAKOSCH-GRASSMANN, G., *Geschichte der Deutschen in Oesterreich-Ungarn*, Wien, 1895, p. 259 sq. — DICULESCU, *loc. cit.*, p. 135. — DOPSCH, A., *Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters*, Wien, 1928, I p. 238 sqq.

que Hildichis, voulant se rendre en Italie par le chemin le plus court, devait passer par le Norique franc et que, pour retourner chez les Sclavènes, au-delà du Danube, il devait gagner le Marchfeld. En d'autres termes, les Sclavènes, durant la première moitié du VI^e siècle, encerclaient les Langobards et les Gépides, leurs frontières s'étendant depuis le Marchfeld par la Haute-Hongrie (et la Transylvanie orientale ?) jusqu'au bas-Danube.

Les attaques que, de ces régions, les Sclavènes alliés aux Koutrigoures et aux Antes entreprirent depuis 527 contre Byzance, amenèrent Justinien à employer le même moyen grâce auquel il avait pu briser la Triple-Alliance germanique, je veux dire qu'ici aussi, il fit une brèche au milieu du front ennemi. Il promit un tribut considérable aux Antes, fixés non loin du Danube, derrière les Sclavènes, sur les confins de la Steppe de la Russie méridionale, et il leur offrit l'antique Tyras à l'embouchure du Dniestr, à condition qu'ils fermassent le chemin du Danube aux Bulgares (1). Cependant le résultat qu'on attendait de ce traité ne fut atteint qu'à demi. Les Antes, il est vrai, renoncèrent à leurs expéditions de pillage et devinrent des ennemis acharnés des Koutrigoures (2) — mais les Koutrigoures alliés aux Sclavènes, continuèrent leurs invasions. Ce n'est que lorsque l'empereur, à l'occasion de leur terrible incursion de 558-59, excita contre eux leurs frères du Palus-Maeotide, les Outigoures, que la chance tourna et que la situation devint favorable aux Byzantins. Koutrigoures et Outigoures se déchirèrent réciproquement, si bien que le péril bulgare disparut d'un coup (3). Et, à partir de la même époque, les Sclavènes se tinrent tranquilles.

Déjà, avant Justinien, ils n'avaient « *jamais*, pas même *une seule fois* », osé livrer bataille aux Byzantins, ou seulement franchir le Danube (4). Maintenant, après la catastrophe bulgare, ils retombèrent dans une inertie si profonde que Jean d'Éphèse et Maurice se souvenaient encore vivement de leur

(1) PROCOPE, III, 14, 31-34. — Turris = Tyras : MANOJLOVIĆ, G., *Studije o spisu, De administrando imperio cara Konstantina VII, Porfirogenita, Rad Jugoslavenske akademije*, 187, 1911, p. 50.

(2) MÉNANDRE, fr. 6.

(3) AGATHIAS, V, 25.

(4) PROCOPE, B. G., III, 38, 7.

incapacité militaire (1). Ce peuple n'avait pas l'étoffe d'un peuple conquérant. Seul, le fatalisme avec lequel il acceptait n'importe quel joug, le rendait redoutable : car, ses innombrables masses constituaient un réservoir inépuisable où les nomades des steppes puisaient le « matériel humain » de leurs armées d'invasion (2). Par conséquent, la marée slave du siècle de Justinien est en réalité l'œuvre des Koutrigoures, qui entraînaient avec eux la masse des Sclavènes, lorsque, du Dniepr, ils fondaient sur Byzance (3). Il est probable que les Koutrigoures avaient en pays slavène des garnisons permanentes ; finalement l'union des deux peuples fut si complète que les contemporains les distinguaient à peine l'un de l'autre, et parlaient d'invasions des Sclavènes ou des Bulgares selon qu'ils songeaient à la masse de l'armée ou à ses chefs (4). Même l'écroulement de la puissance bulgare en 559 ne délivra les Sclavènes que pour bien peu de temps, puisque déjà les attendait une nouvelle domination, celle des Avares.

Déjà pendant la sixième décennie du VI^e siècle, des rumeurs, qui parlaient d'un puissant peuple guerrier : les Avares, étaient parvenues jusqu'à Byzance (5). Mais bientôt ce nom cessa d'être prononcé et l'on ne parla plus des Avares,

(1) SCHÖNFELDER, J., *Die Kirchengeschichte des Johannes von Ephesus*, München, 1862, p. 255 : « Und doch sind es einfältige Leute die sich ausserhalb der Wälder und holzfreien Gegenden nicht sehen zu lassen wagen und nicht wissen, was eine Waffe sei, ausgenommen zwei oder drei Lonchadien, d. h., Wurfspiesze. MAURICE, *Strategikon*, XI, 5 : texte et traduction tchèque de NIEDERLE *loc. cit.* *Oddíl Kulturní*, I, 1, p. 27-32 : « Αναρχα δὲ καὶ μισάλλα ὄντα οὐδὲ τῶν γινώσκουσιν οὐδὲ κατὰ τὴν συστάδην μάχην ἐπιτηδεύουσι μάχεσθαι οὐδὲ ἐν γυμνοῖς καὶ ὄμαλοις τόποις φρίνεσθαι. Cf. HAUPTMANN, *Staroslovanska in staroslovenska « svoboda »*, Čas, 17, 1923, pp. 309 sq.

(2) PEISKER, J., *The expansion of the Slavs. Cambridge Med. Hist.*, vol. 2, pp. 420 sqq.

(3) C'est aussi l'opinion de PNIOWER dans MÜHLENHOFF (*ubi supra*), 2, p. 393 sq. GIBBON-BURY, *The history of the decline and fall of the Roman Empire*, 4, 1898, p. 345.

(4) Les textes relatifs aux invasions bulgares-slaves sont réunis par MÜLLENHOFF, *loc. cit.*, 2, p. 379-393 ; NIEDERLE, *loc. cit.*, 2, p. 200, n° 1 ; GIBBON-BURY, 4, p. 537, appendice 15.

(5) PRISCUS, fragm. 30. MARQUART, J., *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, Leipzig, 1908, p. 43 sq., — CHAVANNES, E., *Documents sur les Toukines occidentaux, Sbornik trudov orchonskoj ekspedicii*, vol. 6, 1903, pp. 221 sqq., 230.

quand soudain, en 558, des ambassadeurs d'une peuplade turco-tatare qui se paraient faussement du nom des anciens Avars (1), apparurent à Byzance (2). Cependant leur entrée en scène n'eut aucun retentissement politique. C'est qu'ils n'entraient pas dans la sphère byzantine en qualité de conquérants irrésistibles, mais comme une bande de fuyards, de sans-patrie, talonnés par la peur que leur inspiraient leurs ci-devant maîtres, les Turcs occidentaux. Ce n'est que trop tôt que l'on apprit à Byzance que la « guerre de l'indépendance » des Avars avait fâcheusement ressemblé à une fuite éperdue devant leurs maîtres (3).

Et beaucoup plus tard, au temps où les Avars étaient devenus le fléau permanent de la capitale, un général impérial pouvait leur rappeler avec une satisfaction haineuse les débuts peu glorieux de leur carrière historique (4). En 583, encore, il suffisait de la simple rumeur de l'approche d'une armée turque pour que le Khagan, qui avait envahi la Thrace, opérât une retraite précipitée (5).

Le sentiment de leur faiblesse inspira d'abord aux Avars une attitude très prudente à l'égard de Byzance. En 558, ils se placèrent modestement sous la protection du prince des Alains, Sarosius, pour qu'il les recommandât aux Byzantins (6) et ils se mirent volontiers à la solde de l'empereur, quoique celui-ci ne leur eût accordé d'abord que de l'or, leur refusant la terre qu'ils demandaient. Immédiatement après, ils se hâtèrent de prendre part à ces remous de peuples qui se produisaient entre le Caucase et les Carpathes, anéantirent l'empire des Antes et s'assujettirent par des traités, ou par les armes, toute une série de peuples hunniques :

(1) THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, VII, 8, 4.

(2) MÉNANDRE, fr. 4. BURY, J., *A history of the later Roman Empire from Arcadius to Irene*, 2, London, 1889, pp. 114 sqq.

(3) Ἀποδιδράσκειν : MÉNANDRE fr. 10, 18, 43. THÉOPHYLACTE, VII, 8, 1. Cf. EVAGRIUS, *Hist. Eccl.*, V, 1, dans MIGNÉ, P. G., 86, 2, 2789. CORIPIFFUS, *In laudem Justinii*, III, 319 sqq. = M. G. A. a. III, 2, 145.

(4) THÉOPHYLACTE, VII, 7, 5.

(5) *Chronique de MICHEL LE SYRIEN*, X, 21 (CHABOT, J., II, 363) : cf. le passage cité plus loin. MARQUART, *loc. cit.*, pp. 484 (trad. allemande), 486 sqq. (date). Cf. aussi MÉNANDRE, fragm. 64 : ruse de l'empereur pour empêcher les Avars de pénétrer dans la Dobrogea en 578 : οὐκ εἶναι δὲ τῆς ἐπιχειρήσεως τὸν καιρὸν συμφέροντα, Τούρκων ἤδη περὶ Χερσῶνα ἰστροτοπεδευμένων καὶ ταχῆεν αἰσθησὶν αὐτῶν, ἦν τὸν Ἴστρον διαπεραιωθῶσι, δεχομένων.

(6) MÉNANDRE, fragm. 4.

les Hounougoures, les Sales, les Sabires, les Barselts et surtout les tribus principales parmi les Bulgares, les Koutrigoures et les Outigoures (1).

Lorsque, en 562, ils réitérèrent leur revendications territoriales, Justinien leur offrit l'ancien habitat des Hérules, dans le Nord-Ouest de la Serbie (2), mais ils se montrèrent à nouveau peu confiants en leurs forces. S'ils pouvaient tirer vanité des succès qu'ils avaient remportés dans les derniers temps sur toute une meute de peuplades pontiques, ils savaient parfaitement qu'ils ne les devaient que fort peu à leur valeur militaire, mais plutôt à la désunion des peuples de la steppe, et surtout à l'épuisement des Bulgares.

La situation était tout autre sur la Save. Là, deux puissants peuples, les Gépides et les Langobards, étaient armés l'un contre l'autre, et Byzance, derrière eux, guettait l'occasion de les écraser l'un et l'autre (3).

Les Avars, une fois entrés dans cette fournaise, ne pouvaient y subsister que par leur propre énergie. Or, nous l'avons dit, ils ne croyaient pas en eux-mêmes. C'est pourquoi ils déclinèrent l'offre de l'empereur, et n'en réclamèrent que plus instamment la Dobrogea, où ils espéraient trouver un refuge sûr entre le Danube, la mer et les marécages. Mais, comme Justinien n'y consentait pas, eux aussi, s'accommodèrent de la situation et restèrent dans la Russie méridionale, sans tenter le moins du monde d'exercer, les armes à la main, une pression sur l'empereur.

Leur faiblesse se marqua plus clairement, trois ans plus tard (565), quand Justin II, le successeur de Justinien, leur supprima avec des menaces hautaines, les présents annuels qu'ils recevaient auparavant (4). Lorsque les Avars apprirent cette décision de l'empereur, «ils eurent peur de lui, ne bougè-

(1) Ibid. fragm. 5 sq., 28. THÉOPHYLACTE, VII, 8, 3. MARQUART, *Die Chronologie der alttürkischen Inschriften*, Leipzig, 1893, pp. 75 sqq., 80 sq., 94 sq., 97.

(2) MÉNANDRE, fragm. 9. Contre la localisation des Avars proposée par DICULESCU (*loc. cit.*, p. 156), cf. STEIN, E., *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches vornehmlich unter den Kaisern Justinus II und Tiberius Constantinus*, Stuttgart, 1919, 33.

(3) DICULESCU, *op. cit.*, pp. 133-152. — SCHMIDT, *op. cit.*, 1, pp. 311-316, 439 sq.

(4) CORIPPUS, III, v. 231 sqq. — MÉNANDRE, fragm. 14. — JEAN D'ÉPHÈSE VI, c. 24, → STEIN, *op. cit.*, pp. 4, 30 sq.

rent plus, s'efforcèrent d'échapper à son attention (1) », et s'en allèrent au loin vers le Nord-Ouest, avec l'intention d'obtenir des Francs ce que Byzance leur avait refusé.

Dès la mort du roi Chlotar (561), ils les avaient attaqués, mais avaient été refoulés au-delà de l'Elbe, avec des pertes sanglantes. Ils renouvelèrent, il est vrai, leur tentative; mais de nouveau les Francs se battirent si vaillamment que finalement les Avars, malgré une prétendue victoire, ne demandèrent plus au roi Sigebert qu'une alliance et des vivres pour faire une prompte retraite (2). Humblement, ils revinrent vers Justin, « lui envoyèrent une ambassade d'amitié et de soumission » et déclarèrent que « ils voulaient faire tout ce qu'il leur ordonnerait » (3). Le triomphe de l'empereur était complet.

Dans cet abaissement, les Avars trouvèrent tout à coup un sauveur en la personne du beau-frère de Sigebert, Alboin, le jeune roi des Langobards. Son peuple se trouvait, lui aussi, dans une situation difficile. Il était établi aux portes de l'Italie et de Byzance, voyait devant lui le butin le plus riche et ne pouvait pourtant s'en emparer, car Narsès défendait l'Italie, et quant à la route de Byzance, elle était fermée par les Gépides, qui venaient de lui infliger une grave défaite (4).

Alors Alboin résolut de se donner de l'air par une attaque contre les Gépides. Il envoya une ambassade auprès de Baian, le Khagan des Avars, et lui proposa une alliance, en expliquant que cette campagne visait moins les Gépides que l'empire protecteur des Gépides, les « plus féroces ennemis des Avars ». Si l'empire gépide s'écroulait, Byzance se trouverait entre les mains de la ligue avaro-lombarde, et le Khagan pourrait s'emparer non seulement de la Dobrogea, mais aussi de la Thrace tout entière jusqu'aux portes de Constantinople (5).

Mais, sur ces entrefaites, dans l'entourage du Khagan, les idées avaient changé. S'il avait souhaité ardemment autrefois la Dobrogea, maintenant il s'était refroidi à cet égard. Les

(1) JEAN D'ÉPHÈSE, VI, c. 24.

(2) GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, IV, 23, 29. — Paulus DIAC. *Hist. Langob.*, II, 10.

(3) JEAN D'ÉPHÈSE, VI, c. 24.

(4) DICULESCU, *loc. cit.*, pp. 152-155. — SCHMIDT, *loc. cit.*, I, 317.

(5) MÉNANDRE, fragm. 24. — MIKKOLA, J., *Samo und sein Reich*, *Archiv. für slavische Philologie*, 1928, p. 81.

Langobards étaient loin. Par conséquent la lutte pour la possession de la Scythie Mineure (Dobrogea) aurait incombé aux Avars eux-mêmes. La Dobrogea valait-elle ce sacrifice ? Déjà les Turcs occidentaux approchaient : nous savons qu'en 568 déjà ils étaient les maîtres des Outigoures ⁽¹⁾. Le simple fait de s'établir sur l'autre rive du Danube inférieur pouvait-il assurer aux Avars une sécurité suffisante ? C'est pourquoi, tout à coup ils regardèrent avec avidité vers l'Ouest.

En 562, ils avaient refusé la Pannonie seconde uniquement parce qu'ils craignaient d'y être écrasés entre Byzantins, Gépides et Langobards. Mais voici que s'ouvrait la perspective avantageuse d'acquérir d'une part, avec l'aide des Langobards, la Sirmie des Gépides, qui constituait une base d'attaque contre Byzance, d'autre part, d'échapper par là-même aux coups des Turcs. ↘

Avec une perfidie bien asiatique, Baian opposa d'abord aux propositions d'Alboin la froideur et par là, mit à son alliance un prix si élevé que finalement les Langobards lui promirent, outre un dixième de leur bétail, la moitié du butin et toute la terre des Gépides ⁽²⁾.

En présence de ce double danger qui menaçait les Gépides du côté de l'Ouest et de l'Est, Kunimund, leur roi, demanda aide et protection à l'empereur Justin, pour obtenir du secours. Mais à Byzance, on avait changé de programme politique. Sous Justinien, le but avait été de s'assurer la frontière du Danube, grâce à un ingénieux système d'alliances — qui devait égaliser si bien la puissance des pays voisins — qu'il se produisit entre eux un équilibre parfait. En conséquence, les troupes byzantines avaient combattu en Hongrie, tantôt du côté des Langobards, tantôt du côté des Gépides — suivant qu'il paraissait de bonne politique de protéger l'un ou l'autre peuple.

L'issue de cette politique de bascule avait été pourtant un équilibre si précaire que Justin, dès son avènement, abandonna le système de son prédécesseur, et chercha à assurer ses frontières non par des alliances et des tributs, mais par ses

⁽¹⁾ ZLATARSKI, *loc. cit.*, I, p. 78.

⁽²⁾ MÉNANDRE, *fragm.* 25.

propres forces ⁽¹⁾. Les premiers qui éprouvèrent les effets de ce nouveau cours de la politique byzantine, avaient été les Avars — comme nous l'avons vu plus haut. A présent, c'était le tour des Gépides. Au lieu de se précipiter à leur secours, en 567, au nom de l'équilibre menacé, Justin les laissa se défendre contre les Langobards, tandis que lui-même s'emparait de Sirmium sans coup férir ⁽²⁾. Lorsque les Avars, fidèles à leur traité avec les Langobards, apparurent sur les derrières des Gépides, et voulurent s'emparer du pays de ceux-ci, Sirmium, la capitale, était déjà byzantine. C'est en vain qu'ils tentèrent d'arracher Sirmium aux Byzantins, dans un combat acharné. La ville tint bon ; et Baian se borna à demander au général commandant la place de lui donner au moins un plat d'argent, un peu d'or monnayé et un vêtement de soie comme cadeau honorifique afin que, après tant de marches et de fatigues, il ne parut point déchu de tout prestige aux yeux de ses sujets.

Car depuis que, passant le Danube, il avait pénétré dans la Dobrogea, il n'avait, disait-il, rien pris pour lui ; il ne pouvait donc se retirer sans avoir reçu au moins quelque bagatelle. Mais, là encore, il essuya un refus et « il s'en alla avec toute son armée dans l'autre partie de l'empire gépide, qui se trouve au-delà de Danube, » c'est-à-dire dans le Banat ⁽³⁾.

On croyait autrefois que le Khagan avait envahi la Gépédie par les Carpathes ⁽⁴⁾, mais cette opinion doit être abandonnée.

Nous savons très bien, grâce à Ménandre, qu'il traversa le Danube en Scythie Mineure (Dobrogea) ⁽⁵⁾, et qu'ainsi, il avait marché contre les Gépides par la rive sud. L'extraordinaire discipline des soldats qui en cours de route ne commirent aucun pillage, nous indique qu'il traversa le territoire byzantin, avec la permission de l'empereur ⁽⁶⁾. Toutefois, on serait

⁽¹⁾ Au sujet des circonstances financières du nouveau système, cf. STEIN, *loc. cit.*, p. 4.

⁽²⁾ MÉNANDRE, fragm. 25. — EVAGRIUS, VI, c. 12.

⁽³⁾ MÉNANDRE, fragm. 26, 31, 27. La suite des événements d'après GROH, *Die Kämpfe mit den Avaren und Langobarden unter der Regierung Justinus II*, Halle, 1889, p. 27. Voyez les objections de STEIN, *op. cit.*, pp. 32 sq. ; mais l'exposé ci-dessus n'en est pas affecté.

⁽⁴⁾ Cf. DICULESCU, *op. cit.*, p. 160.

⁽⁵⁾ MÉNANDRE, fragm. 27 (cf. *supra* le texte correspondant à la note 3) : καὶ γὰρ ἐν τῇ Σκυθίᾳ περαιωθεὶς οὐδὲν ὀπίσθιν ἐχομισάμην.

⁽⁶⁾ Corrigez d'après cela l'exposé de STEIN, *op. cit.*, pp. 10 sq.

tenté de donner raison à l'opinion courante, au moins sur un point : c'est à savoir que les Avares auraient exercé une pression sur les Langobards afin d'obtenir la Pannonie, en échange de Sirmium ; et que les Langobards auraient saisi la première occasion de se soustraire à cette pression des Avares en occupant la plaine du Pô (1). Mais il n'y a rien de tout cela dans nos sources !

→ Il y est dit seulement qu'Alboin partit pour l'Italie après la disgrâce de Narsès, non sans avoir obligé préalablement par traité, les Avares à tenir ouverte à son peuple la Pannonie comme lieu d'asile, et cela pendant deux siècles (2).

En fait, nous pouvons retrouver des traces des Langobards en Carniole, jusqu'à bien avant dans l'époque slovène. Pour ne citer qu'un exemple, *Mons Regis*, à la frontière de l'Italie et de la Pannonie, d'après Paul Diacre (*Hist. Langob.*, II, 8), devrait son nom au fait que c'est du haut de cette montagne qu'Alboin aperçut pour la première fois l'Italie. La seule montagne qui réponde à cette description est une montagne près de Podkraj : non seulement l'œil y jouit d'un vaste panoramā sur le Frioul, mais encore cette élévation se trouve à l'ancienne frontière de l'Italie, à l'endroit où la route romaine Emona-Aquileia franchit la *Birnbaumerhöhe* (Hrušica). Cette montagne s'appelle aujourd'hui en slovène *Kraljiški Vrh* (c'est-à-dire exactement *Mons Regis*) (3). Les Slovènes paraissent avoir recueilli cette dénomination de la bouche même des Langobards. Nous trouvons un témoignage encore plus évident de la survivance tenace d'éléments langobards dans le village slovène de *Hartmannsdorf*, dans la Carniole inférieure. Cet endroit s'appelle en 1467 « *Artmannsdorf* », en 1261, « *Armandorf* » (4) et ne dérive donc pas du nom d'un « *Hartmann* », mais bien des *Ar(i)mans*, c'est-à-dire des Langobards libres.

Aussi les Slovènes ne traduisirent pas ce nom de lieu (quoique pour désigner les établissements d'hommes libres

(1) STEIN, *op. cit.*, pp. 9 sq.

(2) PAUL DIAC., II, 7. *Chron. Goth.*, c. 5, M. G. SS. rer. Langob., p. 9.

(3) HAUPTMANN, *Entstehung Krains*, p. 34.

(4) SCHUMI, *Krainer Urkundenbuch*, II, 215 = *Mitteilungen der Musealvereines für Krain*, 18, 126, n° 7. — *Carniola*, N. F., 1, 124.

ils eussent une dénomination à eux : Kasaze), mais ils l'adaptèrent à leur langage quand déjà le sens du nom s'était perdu (ainsi *Artmannsdorf* devient *Artmanja vas*). Mais c'est surtout à Krainburg que les traces des Langobards se sont conservées, car on y a découvert plus de 700 tombes lombardes datant de 550 à 650 (1).

Il n'y a donc aucun doute que, d'après une coutume germanique dont Procope fait une mention détaillée à propos des Vandales (2), une partie des Langobards soit restée, en 568, en Pannonie, pour conserver à la nation, en cas d'insuccès de l'expédition italienne, ses droits sur son ancienne patrie. Rien ne prouve donc que l'émigration de Pannonie en Italie se soit faite sous la pression des Avars. Bien au contraire, la présence dans l'expédition de sujets des Avars, comme étaient les Bulgares, les Sarmates et les Gépides (3), présence qui dépendait apparemment de la bonne volonté du Khagan, nous prouve plutôt que les deux peuples étaient encore réellement « amis » (4) en 568, et que seule la disgrâce inattendue de Narsès les amena à choisir des objectifs différents, au lieu d'attaquer Byzance de commun accord. Les Langobards, jouiraient des trésors de l'Italie, les Avars de ceux de Byzance. Aussi bien, Baian ne se souciait nullement d'acquiescer la Pannonie, mais préférait envoyer inlassablement des ambassades à Justin, afin d'obtenir de lui Sirmium, la clef de Byzance. Mais c'est précisément l'importunité de ses demandes, que n'appuyait aucune action militaire, qui confirma l'empereur dans son ancien mépris à l'égard des Avars, et qui lui inspira l'idée de mettre ces importuns voisins à la raison par la force des armes.

C'est pourquoi, il envoya Tibère comme στρατηγὸς ἀποκράτωρ sur le Danube — en apparence pour poursuivre les négociations, en fait pour ouvrir la campagne. Contre le conseil de son général, il repoussa l'offre que fit le Khagan de lui envoyer les fils de ses grands dignitaires comme otages,

(1) SCHMIDT, W., *Die Reihengräber von Krainburg, Jahrbuch für Altertumskunde*, 1, 1907, p. 55 sq. — HAUPTMANN, *loc. cit.*, p. 340.

(2) PROCOPE, B. V., I, 22. — MÜLLENHOFF, *loc. cit.*, 3, p. 92.

(3) PAUL DIAC., II, 26.

(4) Voir p. 17, n. 2.

pourvu qu'on lui livrât la Sirmie, et pressa si bien Tibère que celui-ci engagea la guerre et vainquit les Avars en bataille rangée ⁽¹⁾.

Leur défaite fut si grave qu'ils ne bougèrent plus pendant plusieurs années. Même quand la guerre perse éclata (572), et que les provinces danubiennes furent dégarnies de presque toutes leurs troupes, ils ne furent pas tentés de sortir de leur réserve. C'est seulement lorsque la situation des Byzantins sur le front perse frisa la catastrophe, que le Khagan, vers l'automne de 573, ou au printemps suivant, osa passer le Danube, et envahir le territoire impérial. C'est alors qu'il anéantit l'armée de Tibère, laquelle ne comprenait plus que des milices de valeur très médiocre ⁽²⁾. Comme l'empereur devint fou à la même époque, il n'y eut plus qu'à constater l'échec de son système. Tibère fut nommé co-régent et conclut paix et alliance avec Baian : non seulement il accordait le tribut que le chef barbare désirait, mais encore il lui livrait l'île de Sirmium, sauf la ville ⁽³⁾. Baian lui témoigna sa reconnaissance en permettant qu'on levât des troupes dans son empire pour la guerre perse et même en 578, il fit à la requête de Tibère, une campagne contre les Slaves Valaques ⁽⁴⁾ qui semblent avoir, dès 574, profité de la détresse de l'empire pour recommencer leurs razzias ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ MÉNANDRE, fragm. 28 sq., 33. — JOHANNIS BICLAR, *Chron.* a. 570, 3 (M. G. A. a., pp. XI, 212).

⁽²⁾ MÉNANDRE, fragm. 34. — EVAGRIUS, V, 11. — THÉOPHANE (éd. de BOOR), 1, 246. — Je pourrais alléguer aussi JOH. BICLAR, a. 576, 5 : il ne faut pas prendre la date au pied de la lettre, ce chroniqueur ne méritant guère de créance au point de vue chronologique, mais le fait qu'il rapporte est croyable, étant donné son séjour à Byzance de 559 à 576 (MOMMSEN, M. G. A. a., pp. XI, 207 sq.). — STEIN, *loc. cit.*, pp. 46, 53. — BURY, *loc. cit.*, 2, p. 117.

⁽³⁾ MÉNANDRE, fragm. 37, 63. — EVAGRIUS, V, 11 sq. — THÉOPHANE, 1, 277. — JOH. BICLAR, a. 573, 3 ; 574, 3. — JEAN D'EPHÈSE, III, c. 5. Les paroles de Turxanthe (MÉNANDRE, fragm. 43, surtout si on les rapproche d'ETIENNE DE BYZANCE, fragm. 2 (MÜLLER, F. H. G., IV, 270), prouvent qu'il y eut vraiment cession de territoire byzantin, en 576. EVAGRIUS (V, 12) ne se trompe qu'en ce qui concerne la ville, dont il admet à tort, que dès lors elle passa sous la domination des Avars. Cf. plus loin p. 24, n. 1. Sur l'étendue des droits souverains de Tibère, cf. STEIN, *op. cit.*, pp. 47, 54, 56, 77.

⁽⁴⁾ EVAGRIUS, V, 14. — MÉNANDRE, fragm. 48. — STEIN, *loc. cit.*, p. 59, 1.

⁽⁵⁾ En tenant compte de JOH. BICLAR, a. 576, 4, qui, à côté des envahisseurs avars (supra n. 2), mentionne aussi des Slaves. Il semble seulement que les faits et gestes de l'un des deux peuples aient été attribués à l'autre.

Comme le Khagan voulait lui-même depuis longtemps soumettre les Sclavènes, l'expédition punitive se transforma en une campagne de grand style. C'est ce que nous entrevoyons dans la tradition fragmentaire qui nous est restée.

En effet, au lieu de se rendre en Valachie par le chemin le plus court, c'est-à-dire par la *Porta Orientalis* (Temes-Lerna), Baian préféra suivre la route romaine de Singidunum-Novae-Durostorum, dont Tibère lui ouvrit volontiers l'accès, et traverser le Danube dans la Dobrogea, afin de prendre l'ennemi à revers. Le résultat de ce stratagème fut d'ailleurs décisif : les Sclavènes, serrés de près, n'opposèrent en général aucune résistance, mais reconnurent la suzeraineté du Khagan et lui restituèrent des milliers de prisonniers que, durant les dernières années, il avaient ramenés des provinces byzantines.

La déception dut être d'autant plus terrible à Byzance, quand, en 579 déjà, les attaques des Sclavènes recommencèrent. A la vérité, Baian apparut aussitôt avec ses troupes sur la Save et demanda à pouvoir y jeter un pont pour marcher contre les Sclavènes : ceux-ci, disait-il, à lui aussi, avaient refusé le tribut qu'il venait de leur imposer, et avaient tué ses ambassadeurs ⁽¹⁾.

Mais le refus de payer tribut et le meurtre des ambassadeurs avait été la cause de ce que, en 578, Baian s'était si rapidement conformé au désir de Tibère. Les Sclavènes auraient-ils oublié au bout d'un an la punition qui leur avait été infligée et auraient-ils commis pour la seconde fois la même provocation ?

La vérité est facile à deviner si nous comparons le récit fragmentaire de Ménandre avec l'histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse et avec l'abrégé que nous en trouvons dans la chronique syriaque du patriarche Michel.

A. JEAN D'ÉPHÈSE, VI, c. 25.

« I. La troisième année après la mort de l'empereur Justin et l'avènement du victorieux Tibère (581), le maudit peuple des Slaves se mit en marche, parcourut toute l'Hellade et les provinces de Thessalonique et de toute la Thrace, prit beaucoup de villes et de châteaux, dévasta, brûla, pillà et s'empara du pays, et y demeura en pleine liberté et sans crainte, comme s'il lui appartenait.

(1) MÉNANDRE, fragm. 63 sq.

II. Cela dura quatre ans, et jusqu'à présent, parce que l'empereur fut occupé de la guerre perse et qu'il avait envoyé toutes ses armées en Orient. C'est pourquoi ils inondèrent le pays et s'y répandirent soudain, jusqu'à ce que Dieu les abattit (1).

III. Et voilà ! jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'à l'année 895 (583-584), ils habitent et sont paisiblement installés dans les provinces romaines ».

B. MICHEL LE SYRIEN, X, 21.

« I. Les Romains furent attaqués de nouveau par les peuples des maudits barbares à chevelure inculte, qu'on appelle Avares, qui s'ébranlèrent et s'avancèrent des extrémités de l'Orient, et aussi par le peuple occidental des Esclavons et par d'autres qu'on appelait Langobards. Ceux-ci étaient aussi sous la domination de Khâgan, roi des Avares.

II. Ils allèrent assiéger deux villes des Romains et d'autres forteresses. Ils dirent aux habitants : « Sortez ; semez et moissonnez ; nous prendrons de vous seulement la moitié de l'impôt ».

III. Alors les Romains prirent à gages le peuple des Antes, qui se jetèrent sur le pays des Esclavons, dont ils s'emparèrent et qu'ils pillèrent. Ils en enlevèrent les richesses et ils l'incendièrent. Leur pays était à l'Ouest du fleuve appelé Danube.

IV. C'est avec une rage plus grande encore que les Slaves se jetèrent alors sur Anchialos, qu'ils détruisirent. Michel le Syrien nous dit : « Ils trouvèrent là les vêtements de pourpre qu'Anastasia, femme de Tibérius, avait donnés en vœu à l'église, lorsqu'elle se rendait aux Thermes. Khâgan s'en revêtit en disant : « Que l'empereur des Romains le veuille ou non, voici que la royauté m'a été donnée ».

V. Bientôt après, il fut effrayé par la nouvelle que le peuple des Turcs le poursuivait. Ils se retirèrent à Sirmium, craignant que les Turcs ne pillassent les habitants et toutes ses richesses. Mauricius ayant envoyé 8 *κεντηνάρια* d'or à Khâgan, ils se retirèrent ».

(1) La traduction rectifiée du texte syriaque est due à M. le Prof. J. Markwart, de Berlin, que je remercie profondément.

D'abord nous constatons que les Slaves Valaques, dont il est question ici étaient des sujets du Khagan (B. I, III, IV) ⁽¹⁾. On les considère généralement comme libres, parce qu'ils attaquèrent Byzance (584), alors que les Avars étaient en paix avec l'empereur ⁽²⁾. Mais il y a là, évidemment, une faute de raisonnement. Les Burgondes et les Alamans n'avaient-ils pas, eux aussi, combattu en Italie contre Justinien, et cependant leur maître, le roi des Francs, était officiellement l'allié de l'empereur ⁽³⁾. Pareillement, nous devons rejeter la date donnée pour cette attaque — 581. Car, lorsque Jean décrivit en 584 l'invasion barbare, elle était déjà finie ; quelques bandes^t seulement, qui avaient quitté à jamais leur patrie, se trouvaient encore établies dans les Balkans (A. II, III). Nous devons donc faire remonter plus haut « la troisième année après la mort de l'empereur Justin et l'avènement du victorieux Tibère » pour pouvoir intercaler les quatre années de dévastations.

Jean lui-même nous donne à cet égard une indication précieuse, en datant de la même année la construction d'un pont sur le Danube ⁽⁴⁾ à Sirmium, fait qui appartient à l'an 579 ⁽⁵⁾. « La troisième *année* après la mort de Justin » semble donc être plutôt « le troisième mois », car, comme l'empereur mourut en octobre 578 ⁽⁶⁾, nous arrivons en effet, trois mois après, à l'année 579.

Ajoutons-y les autres années de pillages, et nous arrivons à ce résultat que les Barbares devraient s'être retirés en 583. L'exactitude de notre point de départ chronologique ne dépend donc plus que d'une circonstance : peut-on, pour l'année 583, prouver que les ennemis s'étaient retirés ?

D'après la chronique du patriarche Michel, on pourrait penser que les Barbares se sont retirés par crainte des Turcs et après avoir reçu de l'or de l'empereur (B. V). Mais la combinai-

⁽¹⁾ Cf. aussi THÉOPHYLACTE, VI, 11, 8, 17. *Miracula s. Demetrii*, § 109.

⁽²⁾ THÉOPHYLACTE, I, 6, 5-7, 1.

⁽³⁾ PROCOPE, B. G., I, 13, 27 sq. ; II, 12, 38 sq. — AGATHIAS, I, 6.

⁽⁴⁾ JEAN D'ÉPHÈSE, VI, 24 : « Le même (Tibère) ainsi que tout le sénat s'irritèrent grandement de ce qui s'était passé dans la troisième année du gouvernement de Tibère, après la mort de Justin ; et l'empereur chercha, par tous les moyens, à rompre ce pont ».

⁽⁵⁾ MÉNANDRE, fragm. 63. — STEIN, *loc. cit.*, p. 109 sq., 116¹⁰.

⁽⁶⁾ IDEM, p. 76.

son de ces deux motifs est bien suspecte, car il est difficile de croire que le patriarche ait compté au nombre des miracles divins, le fait que les barbares extorquèrent de l'empereur une contribution de guerre.

En fait, le récit de Michel le Syrien, pour peu qu'on le compare à celui de Théophylacte, paraîtra se résoudre en deux notices sans rapport entre elles.

En effet, Théophylacte, à propos de la chute d'Anchialos, nous parle de deux ambassades impériales envoyées pour conclure la paix. La première rencontra le Khagan en 583, à Anchialos, mais il la renvoya parce qu'à cette époque il se proposait encore d'attaquer Constantinople. En réponse à la seconde, il envoya, en 584, une autre ambassade, qui conclut la paix à la condition que l'empereur payerait un tribut annuel de 100.000 ducats (1).

Théophylacte, Jean d'Éphèse et Michel se complètent donc fort bien l'un l'autre, car la remarque à propos des *8xεντηνάρια* d'or envoyés par Tibère fait certainement allusion à la paix de 584. Mais celle que Jean fait sur « Dieu qui abat les barbares » ne s'applique qu'au Belzébuth turc dont l'empereur, après l'échec de sa première ambassade, semble s'être servi comme d'un épouvantail pour provoquer la retraite du démon avare.

Nous pouvons donc dater la fin de l'invasion barbare de l'année 583, et reconstituer comme suit l'histoire des premiers temps de Tibère : en 579, révolte des Slaves de Valachie, sujets des Avars, qui vont s'établir à demeure sur le sol byzantin. L'indignation du Khagan, qui entendait presque imposer son aide à l'empereur, n'était qu'hypocrisie car, apparemment, c'était lui qui avait excité les Slaves (2), pour faciliter un coup de main contre Sirmium, grâce à une attaque de flanc déclenchée sur le Danube inférieur. Tibère reconnut le piège et déclina l'offre du Khagan sous divers prétextes ; cependant, Baian, au moyen de ces négociations, avait gagné du temps et le pont sur la Save était prêt avant

(1) THÉOPHYLACTE, I, 4, 6-9, 5, 6. — La date proposée par NIEDERLE (*loc. cit.*, 2, pp. 214 sqq.), qui reporte à l'année 586-587 ce que le patriarche dit d'Anchialos, ne s'accorde pas avec les indications de THÉOPHYLACTE. Cf. MARQUART, *Streifzüge*, pp. 486 sq.

(2) La même méthode fut appliquée en 584 : THÉOPHYLACTE, I, 6, 6-7, 1.

que l'empereur pût intervenir. Alors, il laissa tomber le masque : par une nouvelle ambassade il réclama catégoriquement la livraison de Sirmium. En effet, envoyait-il dire à Tibère, malgré les présents qu'il recevait chaque année, il ne laissait pas de se souvenir avec inquiétude de la conduite que les Byzantins avaient tenue à l'égard de la plupart des peuples qui, au cours des temps, s'étaient fixés en Sirmie : d'abord ils les attiraient par de tels présents, mais ensuite ils les anéantissaient à la première occasion. Cette fois encore, il le craignait, Byzance n'attendait que la fin de la guerre perse pour tomber sur les Avars. Sirmium était une si excellente tête de pont qu'elle permettait aux Byzantins de prendre l'offensive à tout moment, car aucune rivière importante, aucun autre obstacle naturel, ne protégeaient les Avars. L'intérêt de la sécurité de son peuple exigeait qu'il ne renonçât pas à revendiquer la forteresse, de manière qu'enfin, toute la Sirmie fut en son pouvoir ⁽¹⁾.

Cette fois encore, l'empereur refusa. Alors Baian commença le siège de la ville. Après trois ans d'une défense héroïque (579-582), la famine eut raison du courage des habitants et des soldats ⁽²⁾. Ainsi, cette admirable forteresse naturelle, dont les défenses sont la Save, le Danube, la Drave et les marais de la Vuka, était, en sa totalité, en la possession des Avars : c'est là que résida désormais le Khagan lui-même, le nouveau maître des Balkans ⁽³⁾. A présent, sur l'immense front de Sirmium jusqu'à l'embouchure du Danube, les hordes avars déferlaient contre Byzance. Tout le pays, jusqu'au cœur de l'Hellade, disparaissait sous la marée barbare ⁽⁴⁾, dont, comme au Norique au temps de Séverin, çà et là, une ville émergeait, comme une île solitaire, privée de toutes communications ⁽⁵⁾. Mais le salut vint en 591, quand tout paraissait perdu. Une paix glorieuse avait terminé la guerre perse. Bientôt après, Maurice, le successeur de Tibère, ramena son

(1) MÉNANDRE, fragm. 64. — JEAN D'ÉPHÈSE, VI, 24.

(2) MÉNANDRE, fragm. 65 sq. — JEAN D'ÉPHÈSE, VI, 30 sqq.

(3) MICHEL LE SYRIEN, supra, p. 21. — THÉOPHANE, I, 278. — NIEDERLE, *Čechové a Avari. Český Časopis Historický*, 15, 1909, pp. 346 sq.

(4) NIEDERLE, *Slov. starožitnosti*, 2, 205-219, 225. L'attaque de Thessalonique (*Miracula s. Demetrii*, c. 109 et suiv.), comme St. STANOJEVIĆ l'a établi dans *Vizantija i Srbi*, 2, 1906, p. 208 eut lieu en 586 et non en 597.

(5) THÉOPHYLACTE, VII, 3 sq.

armée en Europe pour une puissante offensive ⁽¹⁾. C'est en vain qu'en 592, le Khagan accourut en personne pour briser l'offensive ; il ne retrouva plus l'ancienne Byzance. Un esprit nouveau animait si ardemment la résistance de l'armée, conduite par Priscus, que les Avars se retirèrent précipitamment lorsque l'empereur fit répandre, pour les effrayer, le bruit que sa flotte remontait le Danube pour aller enlever leurs familles en Sirmie.

Des protestations diplomatiques furent, les années suivantes, la seule action du Khagan en faveur des Slaves Valaques, que l'armée byzantine allait attaquer dans leur propre pays. C'est seulement lorsqu'il eut obtenu le renfort de 10.000 Tarniaches, Koutrigoures et Zabender, qui, chassés par les Turcs ⁽²⁾, arrivèrent en Pannonie, qu'il tenta, en 595, une opération contre Singidunum. Mais il échoua, et pendant des années il ne se passa plus d'événement important sur le Bas-Danube. Quelle en était la cause ?

* * *

A l'Ouest, en 548, le roi des Francs, Théodebert, était mort. Son fils Théodebald, moins énergique, lui succéda, et après la mort prématurée de celui-ci (555), le trône fut occupé par Chlotaire, sous le règne duquel recommencèrent dans le sein de la dynastie, les sanglantes querelles que l'on avait cru terminées. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'à l'Est les conquêtes de Théodebert s'en allèrent morceau par morceau : en 554, Narsès anéantit l'armée franque en Campanie, vers 563 déjà, l'Italie était entièrement purgée de Francs et à la mort de Justinien (565) leur domination sur le Norique intérieur n'existait plus ⁽³⁾. Seule la destinée du Norique danubien est obscure.

On admet généralement que cette région a été occupée dès 546 par les Langobards, parce que Justinien leur céda alors,

⁽¹⁾ Au sujet des combats sur le Danube, en 591-602, cf. THÉOPHYLACTE, V, 16 ; VI, 1-11 ; VII, 1-5, 7-15 ; VIII, 1-6. Pour la chronologie, cf. HAUPTMANN, *Cas.* 17, 315 sqq.

⁽²⁾ THÉOPHYLACTE, VII, 8. — MARQUART (*loc. cit.*, p. 504) date erronément de l'année 598 l'intervention des hordes bulgares.

⁽³⁾ SCHMIDT, *loc. cit.*, 2, 511-519. — EGGER, J., *Die Barbareneinfälle in die Provinz Rätien und deren Besetzung durch Barbaren*, *Archiv für österreichische Geschichte*, 90, 1901, pp. 359 sq.

outre la Pannonie, « Νωρικὸν πόλις ». Mais la « ville de Noricum » était *Poetovio* ; on doit donc penser à une assignation de terres en Basse-Styrie (1). Nous ignorons absolument si les Langobards ont en outre empiété sur le Norique fluvial, c'est même très improbable, à cause de l'intérêt qu'ils témoignaient pour la Sirmie. Ce qui est le plus probable, c'est que les Francs n'ont perdu le Norique qu'après la mort de Théodebert, lors de la ruine générale de leur domination dans les Alpes orientales.

Mais on ne saurait affirmer si les Langobards l'occupèrent à ce moment. Ce qui est certain, c'est qu'en 568, *tout* le pays qui s'étend entre la Transylvanie et la Bavière, était ouvert aux Slaves. L'opinion prédominante affirme que les Slaves ont débouché de l'Est, du Banat, dans les régions abandonnées (2). Leur grande masse se serait établie, par conséquent, entre Drave et Save ; seul, le trop plein se serait pour ainsi dire écoulé en un flot toujours plus mince, à travers l'Ouest de la Hongrie, la Styrie du Nord et les Alpes autrichiennes, jusqu'au Danube ; la preuve en serait la forte diminution des toponymes slaves, à mesure qu'on avance vers le Nord.

— Cependant, est-il si étrange que les noms de lieux slaves soient plus nombreux dans les endroits où les Slaves se sont maintenus jusqu'à nos jours que là où ils ont disparus depuis 700 à 800 ans ? C'est le contraire qui serait étonnant et qui nécessiterait une explication historique. Celui qui veut établir la direction que suivit la migration slave, doit se baser non pas sur la statistique des noms de lieux, mais sur le fait historique que le front méridional des Slaves, vers 550, était disposé de telle façon que son aile droite était loin d'arriver au niveau de l'aile gauche. Celle-ci, en effet se trouvait sur le bas Danube, de la Porte de Fer jusqu'à la mer, tandis que l'aile droite n'avait pas dépassé la ligne Vienne-Theiss supérieure.

La chute de la domination germanique sur le moyen Danube (548-568), devait entraîner pour ces deux ailes des conséquences bien différentes.

(1) HAUPTMANN, *Entstehung Krains*, pp. 335 sqq.

(2) RÖESLER, *loc. cit.*, 73, p. 92. Cette théorie a été dernièrement reprise, et formulée avec une extrême netteté par RÁMOVŠ, *op. cit.*, 2, p. 99, contre NIEDERLE qui (*loc. cit.*, 2, pp. 329-332, 338, 353) admet l'hypothèse de l'invasion venant du Nord, par la Moravie et la Slovaquie occidentale.

Car rien ne pouvait engager les Slaves de Valachie à émigrer tout à coup vers l'Ouest, vers la Pannonie et le Norique, provinces dévastées depuis des siècles, tandis que leur terre promise était tout près d'eux vers le Sud.

Par contre, pour leurs frères du Nord, les provinces romaines, même pillées, étaient plus désirables que l'indigence barbare dans laquelle ils vivaient. Rien que pour des considérations purement géographiques, nous devrions déjà chercher au Nord les nouveaux envahisseurs, quand bien même, des traces laissées par les Slaves en Basse et en Haute-Autriche, ne viendraient pas rendre plus vraisemblable encore l'origine que nous en proposons.

Strnadt, grâce à son incomparable connaissance de tous les matériaux historiques publiés et inédits, a pu dresser pour la Haute-Autriche, une liste de 344 dénominations slaves de montagnes, de rivières et de lieux ⁽¹⁾. Il est vrai que tous ces noms ne sont pas également assurés. Lui-même s'en rendait compte : les linguistes pourraient nier l'étymologie slave de l'un ou l'autre nom, et la nier avec raison ⁽²⁾. Même les mots composés avec « Wind- » peuvent se ramener parfois à l'allemand « Wind » (vent) plutôt qu'à « Winden » (les Vendes). Mais, dans l'un et l'autre cas, il ne peut s'agir que d'exceptions qui confirment la règle. C'est ce que prouvent les vestiges slaves qu'on est assuré de rencontrer dans le voisinage de pareils noms de lieux ; c'est ce que prouve aussi le rapport direct que dans certains cas, l'on peut établir entre des noms comme Windberg, Windhag, Winding, Wintersdorf, Wimpassing, et la colonisation « vende » ⁽³⁾. Par conséquent, pour l'essentiel les cartes de Strnadt gardent toute leur valeur : et l'essentiel des recherches de Strnadt, c'est la constatation de la répartition *sui generis* des colonisations slaves, où se marquent nettement les grandes lignes du sol.

La région, pré-alpine de la Haute-Autriche se divise, d'après la structure géographique, en deux parties différentes :

⁽¹⁾ STRNADT, J., *Die freien Leute der alten Biedmark*, dans *Archiv für österreichische Geschichte*, 104, 1915, pp. 473-539.

⁽²⁾ *IBIDEM*, p. 459.

⁽³⁾ *IBIDEM*, pp. 460, 479 sqq., 486 (65), 489 n. 4, 496 (143), 498 (166), 507, 517, 532 (141). Cf. aussi pour la Bavière WALNER, E., *Altbairische Siedlungsgeschichte*, München-Berlin, 1924, p. 42.

à l'Est, le *Traungau*, région de plaine qui descend en pente douce du pied des Alpes jusqu'au Danube, et le pays de collines qui s'étend au nord du sillon de Vöcklabruck. Ce dernier, à son tour, comprend trois parties : le Hausruck, la dépression de Grieskirchen qui se rétrécit en forme d'entonnoir vers l'Est et le plateau granitique du massif de Bohême, dans la lisière duquel le Danube s'est creusé un lit à pentes escarpées (depuis Passau jusqu'à Aschach). Ces deux montagnes étaient couvertes de bois touffus à l'époque du haut moyen âge (1) : le *Traungau* s'arrêtait devant une formidable barrière naturelle, qui n'avait d'issues que vers Grieskirchen et Vöcklabruck.

A l'Ouest, les Slaves — comme les noms de lieux nous l'apprennent — étaient éparpillés d'une façon si irrégulière qu'il faut croire à des transplantations forcées de serfs ou de prisonniers de guerre. A l'Est, au contraire, le fond de la population était également bavarois — Stradt y a découvert des milliers de Bavaois libres (2) — mais, mêlé à cet élément, il y avait aussi partout, même sur les sols les plus fertiles (3), des Slaves de condition servile. Ce dernier élément atteignait une densité considérable au Sud, du côté de Kremsmünster et de Steyr, et au-delà du Danube dans la Riedmark ; la liaison entre les deux groupes était faite par des îlots de population slave, disséminés dans le large « coin » bavarois qui débordait de la porte de Grieskirchen (4).

Le tableau ethnographique de la Haute-Autriche nous apprend donc que les Slaves n'y étaient pas, comme le prétend Schiffmann (5), des serfs que le manque de bras avait fait

(1) STERNADT, *loc. cit.*, pp. 570, 577 sqq. STERNADT, *Das Land im Norden der Donau*, *Arch. f. österr. Gesch.*, 94, 1906 pp. 90-93, 131 ; STERNADT, *Innviertel und Mondseeland*, *ibidem*, 99, 1912, pp. 439-450.

(2) STERNADT, *Hausruck und Allergau*, *ibidem*, pp. 99, 35-46, 56-64, 67-96 ; STERNADT, *Innviertel und Mondseeland*, *ibidem*, pp. 99, 700-753, 783-794, 907-1059. STERNADT, *Die freien Leute der Riedmark*, *ibidem*, p. 104, pp. 216-441, 570-681.

(3) *IBIDEM*, 104, pp. 455, 465, 539. — HACKEL A., *Die Besiedelungsverhältnisse des oberösterreichischen Mühlviertels*, dans *Forschungen zur deutschen Landes- und Volkskunde*, XIV, 1, 1902, 34.

(4) Comparez les cartes en appendice du tome 104 (p. 686) des *Arch. f. österr. Gesch.*

(5) SCHIFFMANN, K., *Das Land ob. der Enns*, München-Berlin, 1922, pp. 187, 190 sqq.

Une critique détaillée des nombreuses études sur l'immigration slave en Haute-Autriche dépasserait le cadre de cette revue ; je la donnerai ailleurs.

venir de l'étranger, mais des Slaves qui, au cours de leurs migrations, avaient pénétré jusqu'à la ligne Aschach-Vöcklabruck, où pendant longtemps encore, deux montagnes portèrent le nom de Windberg, c'est-à-dire « montagne des Slaves ». C'est seulement lorsque l'avant-garde de la race bavaroise fit irruption en Haute-Autriche par la porte de Grieskirchen, qu'une partie du pays fut occupée par des Bavarois libres, tandis que le reste, avec les Slaves qui en dépendaient, échut au duc, qui plus tard le distribua comme présents, à ses grands (1).

Maintenant faisons notre calcul. Dès 540, les Bavarois immigrèrent sur le haut-plateau de Rhétie (2), et de là, colonisèrent la région pré-alpine bien avant de pénétrer dans les vallées des Alpes (3).

Ainsi, ils auraient dû arriver en Haute-Autriche, *avant* les Slaves, si réellement ceux-ci n'étaient partis du lointain *Banat*, qu'*après* le départ des Langobards (printemps 568). Cependant, comme nous venons de le voir, la répartition géographique de leurs établissements et les contrastes offerts par la condition sociale des colons, semblent bien plutôt prouver que les Bavarois sont venus plus tard en conquérants, et nous sommes forcément conduits à cette hypothèse, que les Slaves de la Haute-Autriche venaient du Marchfeld, d'où ils seront partis, lorsque la chute de la puissance franque, après la mort de Théodebert, leur ouvrit la route du Danube. Seule, une telle hypothèse nous permet, du même coup, d'expliquer ce fait que sur la carte, la densité des Slaves ne décroît pas vers le Nord, comme on devrait s'y attendre, s'ils avaient pénétré dans le pays par le Sud, mais augmente à nouveau dans la Riedmark, alors que du côté de la Styrie a subsisté,

(1) Cf. ce qu'il est dit des *Gemeinfreien* dans le *Traunviertel* dans les *Regestes*, 99, 72 jusqu'à 90 et 104, 243-361, 671-682. — Au sujet de la condition non libre des Slaves, cf. HAUPTMANN, *loc. cit.*, Čas, 17, pp. 332 sq.

(2) Au sujet de la direction prise par l'invasion bavaroise, R. MÜCH article *Baiern* dans HOOPS *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, 1, p. 156 et surtout M. HEUWIESER, *Die Entwicklung der Stadt Regensburg im Frühmittelalter, Aus Regensburgs Vergangenheit, Festgabe zur Hauptversammlung des Gesamtvereines der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine in Regensburg*, 1925, pp. 81-97.

(3) RIEZLER, S., *Die Landnahme der Bajuwaren. S. B. d. Bayer. Akademie d. Wissenschaften. phil.-hist. kl.*, Jg. 1920, Abh. 16, pp. 67 sq.

pendant des siècles, une large zone forestière complètement inhabitée (1).

Le front slave, longtemps immobile sur le Danube moyen, se mit donc en mouvement, *d'abord*, sur son aile droite. Ce fut probablement peu de temps après 548, *avant* l'apparition des Avars en Hongrie. A cette époque, quelques essaims slaves traversèrent la Basse et la Haute-Autriche et pénétrèrent jusqu'au Windberg. En 567-568, le reste du front se mit à son tour en branle. Ainsi, Croates et Serbes poussèrent vers le Sud, tandis que les Slovènes, au lieu de suivre le mouvement, préféraient s'engager dans les vallées des Alpes (2).

Malheureusement, les sources sont muettes sur les premières décades de l'histoire de la migration yougo-slave. Nous apprenons seulement que, entre 572 et 577, les évêques d'Aguntum, de Teurnia, de Juenna, de Celeia et d'Emona, parurent à un synode tenu à Grado, que l'évêque Jean (de Celeia) et Patricius (d'Emona) prirent part au synode de Marano (589-590), et que, encore en 591, les suffrageants du patriarcat d'Aquilée, parlent dans une lettre à l'empereur Maurice, de sièges épiscopaux établis à Virunum, à Teurnia, à Aguntum (3).

Ces évêchés semblent donc avoir encore existé à cette époque. Il est vrai qu'il est difficile, à cause du manque absolu de sources écrites, de dire si les Slaves n'avaient pas encore pénétré jusqu'à ces villes, ou s'ils les avaient épargnées. Le cimetière slovène de Welischdorf (Laskavas), près de Cilli, pourrait, à cause de sa date (VI^e siècle) et à cause de

(1) STERNADT, *Das Gebiet zwischen der Traun und der Enns*, Arch. f. österr. Gesch. 94, pp. 497 sq et loc. cit., 104, pp. 540. — Déjà STERNADT (*ibidem*, pp. 463-467) admet que les envahisseurs ont remonté le Danube, mais sa date est impossible (entre 488 et 526 !), et il part de cette supposition fautive que les Bavares parvinrent dans la plaine rhétienne en traversant la Haute-Autriche. Cf. aussi *supra*, p. 26 n. 1.

(2) La masse était « slavène », les classes dirigeantes étaient croates (et serbes?) mais ces Croates n'immigrèrent que sous Héraclius : cf. HAUPTMANN, *Dolazak Hroata, Zbornik Kralja Tomislava, Jugoslavenska Akademija*, 1925, pp. 120-127.

(3) FRIEDRICH, J., *Die ecclesia Augustina in dem Schreiben der istrischen Bischöfe an Kaiser Mauritius vom Jahre 591 und die Synode von Grado zwischen 572 und 577*, S. B. d. Bayer. Akademie, phil.-hist. kl., Jg. 1906, pp. 327-356. — EGGER, R., *Frühchristliche Kirchenbauten im südlichen Noricum, Sonder-schriften des österr. arch. Inst.*, 9, 1916, pp. 70 sqq. 128 — Témoignage de l'activité de la vie romane dans ces villes : EGGER, R., *Eine altchristliche Bischofsinschrift, Mitteilungen des Vereines klassischer Philologen in Wien*, 4, 1927, pp. 3 sqq.

la quantité d'objets romains qu'on y trouve, indiquer que Romains et Slaves vivaient côte à côte en bonne harmonie (1). Pour Mogentiana, la chose est certaine ; car, comme cette localité qui occupait le site de Fenek, à l'extrémité S.-O. du lac Balaton, était le point de jonction des grandes routes venant des forteresses danubiennes (Aquincum, Brigetio, Arrabona, Carnuntum et Vindobona), les Slaves ont dû y arriver de fort bonne heure. Cependant, la ville garda ses métiers et son commerce jusqu'à la fin du siècle (2). La catastrophe ne vint qu'alors.

Sans transition ni préparation, nous entendons parler, vers 595, de luttes des Slovènes et des Avares contre les Bavares (3) ; des traités de paix conclus entre le Khagan et les Lombards laissent supposer aussi des conflits sur la frontière italienne (4). Des hordes avares se heurtent tout à coup aux Francs (5), et des ambassadeurs francs paraissent à Byzance (6) pour proposer une alliance contre les Avares. Au milieu de cette mêlée confuse, la vie s'éteint dans les villes romaines : Mogentiana tombe en ruines, les noms des évêchés norico-pannoniens disparaissent pour toujours. Nous rencontrons bien un évêque Jean de Pannonie (sans doute celui de Celeia), mais il est réfugié en Sicile (7). Des traces d'incendie à Aguntum et à Teurnia, nous montrent quel fut le sort des Romains qui y étaient restés (8).

(1) SCHMID, W., *Südsteiermark im Altertum*, p. 24. Tirage à part de HAUSMANN, F., *Südsteiermark*, Graz, 1925.

(2) ALFÖLDI, A., *Der Untergang der Römerherrschaft in Pannonien*, 2, Berlin, 1926, pp. 31-39, 56. Sur la situation de Mogentiana par rapport aux grandes voies commerciales, cf. PFISTER, J., *Pannonien in politisch-geographischer Betrachtung I, Ungarische Jahrbücher*, 8, 1928, pp. 148 sq. et cartes en appendice II.

(3) PAUL. DIAC., *Hist. Langob.*, IV, 7 (c. 595), 10 (c. 596).

(4) IBIDEM, IV, 4 (vers 593) ; 12 (vers 596). Pour la date de 593 environ cf. HARTMANN, L., *Geschichte Italiens im Mittelalter*, II, 1, Leipzig, 1900, p. 105.

(5) PAUL. DIAC., IV, 11 (vers 596).

(6) THÉOPHYLACTE, VI, 3, 6 sqq. Ces renseignements n'ont été rattachés que par erreur à l'année 591, puisque le roi des Francs cité est Thierry (Theudericus) qui ne prit le pouvoir qu'après la mort de Childeberrt, en 596.

(7) *M. G. Reg. Gregorii*, IX, 155 (599) : *episcopus quidam Johannes nomine de Pannoniis veniens* avait d'abord trouvé asile à Cittanuova en Istrie, mais il dut quitter cette ville, et l'an 599 il se trouve en Sicile (IX, 148, n. 1, 150, 152). Cf. l'histoire de l'évêque de Risanò en Dalmatie qui semble également avoir pris la fuite devant les Slaves, et auquel le pape, en 595, offre l'un des sièges épiscopaux vacants en Sicile : *ibidem*, V, 40.

(8) EGGER, *loc. cit.*, pp. 47 sq.

Sous la pression de l'offensive byzantine, les Avars, avaient déplacé vers l'Ouest, et leur « front » et la résidence de leur souverain. Lorsque Priscus, en 600, se mit en campagne contre eux, ils avaient déjà disparu de Sirmie, où il ne restait qu'un mélange de divers peuples tributaires (1); quand ceux-ci s'insurgèrent, l'armée avare qui marcha contre eux, venait du Nord (2). Les impériaux, en faisant mine, en 592, d'enlever le camp avare de Sirmium, avaient donc amené le Khagan à se fixer dans les steppes hongroises, entre Danube et Theiss; et c'est là que, deux siècles plus tard, se trouvait encore le camp principal de la nation (3).

Naturellement, les peuples qui souffraient de cet établissement étaient principalement des Slaves. Les Tchèques et les Slovènes ne sentirent guère la domination des Avars, tant que ceux-ci visèrent Byzance; à présent que les Avars s'étaient concentrés en arrière, les Slaves de l'Europe centrale éprouvèrent tout le poids du joug du Khagan (4). Mais Byzance non plus ne jouit pas longtemps du repos. Car, ce sont précisément les succès rapides du Khagan à l'Ouest, qui l'incitèrent à se retourner, dès 599, vers l'ancien théâtre de la guerre, vers les Balkans (5). Mais la fortune ne lui fut pas propice.

Il dispersa, il est vrai, l'armée byzantine mal dirigée par Comentiolus, et il poussa jusqu'aux approches de la capitale. Mais une peste soudaine décima si terriblement ses troupes, qu'il se hâta de conclure la paix.

L'empereur, sans doute, ne se rendit pas compte de l'état d'infériorité où se trouvaient réduits ses ennemis, puisqu'il consentit à une augmentation du tribut. En tout cas, la puissance du Khagan devait être fortement ébranlée, sinon

(1) Le Khagan au-delà du Danube : THÉOPHYLACTE, VIII, 1, 9-4, 13. — *Miracula s. Demetrii*, §195.

(2) *IBID.* § 196. Sur la date, cf. LAURENT, J., *Sur la date des Églises S. Démétrius et Ste Sophie à Thessalonique*, *Byz. Zeitschrift*, 4, 1895, pp. 429 sq. et JIREČEK, *Die Romanen in den Städten Dalmatiens*, dans *Denkschriften der Wiener Akad.*, 48, 3, p. 26 n. 1.

(3) *Ann.* EINHARDI, a., 796; *Chron. Goth.*, c. 9. — BLASEL, *Die Wanderzüge der Langobarden*. Breslau, 1909, pp. 103, 109.

(4) HAUPTMANN, *Politische Umwälzungen unter den Slowenen vom Ende des sechsten Jahrhunderts bis zur Mitte des neunten*, *Mitteilungen der Instituts f. österr. Geschichtsforschung*, 36, 1918, pp. 229 sqq.

(5) THÉOPHYLACTE, VII, 13 sqq.

Théophylacte n'aurait pu indiquer, comme clause principale du traité : *διομολογεῖται δὲ Ῥωμαίοις καὶ Ἀβάροις ὁ Ἴστρος μεσίτης, κατὰ δὲ Σκλαυηῶν ἐξουσία τὸν ποταμὸν διανήξασθαι* (1). Car cette clause ne permettait pas, comme on l'a pensé, aux Romains *comme aux Avars* de traverser le Danube en cas de guerre avec les Slavènes ; mais, désormais, le Danube constituerait la frontière entre Byzantins et *Avars* seulement, et non plus du côté des *Slaves valaques*. Ceux-ci étaient en quelque sorte livrés par le Khagan.

L'habile Priscus d'ailleurs, ne tarda pas à mesurer toute l'ampleur de la catastrophe avare, et, sans se soucier de la paix qui venait d'être conclue, l'été de cette même année, il battit cinq fois le Khagan dans son propre pays (2) ; et, en 601, comme les Avars concentraient leurs troupes à la Porte de Fer, il suffit de leur demander des explications sur ces mouvements suspects, pour déterminer leur retraite (3). Bien plus, lorsque l'année suivante, le Khagan voulut, malgré tout, porter secours aux Slavènes contre les Byzantins et les Antes, ses soldats passèrent, par bandes entières, du côté de l'empereur (4).

Déjà il semblait que l'empire avare, que maintenait seule l'espérance de la victoire et du butin, fût voué à la ruine. Mais Maurice fut assassiné. Aussitôt, les Avars reconstituèrent leurs forces, rétablirent leur hégémonie sur les Slaves de Valachie et soumirent les Bulgares de la Mer Noire (5).

Le pitoyable successeur de Maurice, Phocas, était incapable de résister à une telle puissance. Le flot barbare roula pardessus le Danube ; rien ne l'arrêta. Quand il se fut écoulé, la péninsule balkanique, jusque bien avant dans la Grèce, était slave.

Au Nord, toutefois, la « couverture » slave fut bientôt déchirée. En effet, l'établissement du Khagan dans la Mésopotamie hongroise entraîna cette conséquence que dans la seconde moitié du VII^e siècle au plus tard (après

(1) IDEM, VII, 15, 14.

(2) IDEM, VIII, 2 sq.

(3) IDEM, VIII, 5, 5 sqq.

(4) IDEM, VIII, 5, 8-6, 1.

(5) NICEPHORI *archiepiscopi Constantinopolitani opuscula historica* (éd. de BOOR), 24. — SLATARSKI, *loc. cit.*, pp. 91 ff.²

Samo), le gros du peuple avare suivit ses chefs et planta ses tentes dans la vaste plaine qui s'étend le long du Danube jusqu'au *Tullnerfeld*, après en avoir délogé les Slaves si complètement, qu'aujourd'hui, presque aucun nom de lieu n'a conservé le souvenir de ces derniers ⁽¹⁾.

La séparation entre les Slaves du S.-O., et leurs parents établis au Nord du Danube, n'est donc pas primitivement le fait des Magyars, mais, au moins indirectement, un résultat de la politique de Maurice.

L. HAUPTMANN.

(Traduit par C. BACKVIS, revu par la rédaction et par l'auteur).

(1) Les Bulgares procédèrent d'une manière analogue lors de leur établissement dans la Dobrogea : THEOPHANE, *Chronogr.*, I, 359 ; NICEPH., *Opusc. hist.*, p. 35. Sur le *Ring* des Bulgares à Aboba, cf. *Aboba Pliska*, dans *Izvěstija russk. arch. inst. v Konstantinopolě*, X, 1905, pp. 30, 82.—Description, par Muslim b. Abu Muslim al Garmi du *Ring* des Bulgares (MARQUART, *loc. cit.*, p. 205) : « Chaque place forte, chez les Bordjan, est entourée d'une haie que longe et que surmonte une sorte de réseau en bois, ce qui constitue une défense analogue à celle d'une muraille élevée derrière un fossé ». — Cf. la carte archéologique du territoire avare dans P. REINECKE, *Die archäologische Hinterlassenschaft der Awaren, Germania*, vol. 12, 1928, p. 91.

Une nouvelle version du Roman de Digénis Akritas ⁽¹⁾

Depuis longtemps on savait qu'il existait en manuscrit deux versions du Roman de Digénis Akritas écrites en prose, l'une mentionnée par le Dr Mordtmann, qui déclarait l'avoir vue à Constantinople ⁽²⁾, l'autre découverte en 1898 à Andros par M. le Dr P. Paschalis ⁽³⁾. Sur la première de ces versions on ne possède jusqu'à présent aucun renseignement ultérieur ; au sujet de l'autre on était si mal informé qu'en 1904 Krumbacher pouvait émettre l'opinion que probablement elle n'était qu'une copie du manuscrit publié par Miliarakis, et qu'à ce titre, elle n'avait pas été jugée digne d'être publiée ⁽⁴⁾. Politis, dans son discours *Περὶ τοῦ ἐθνικοῦ ἔπους τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων* (Athènes, 1906, p. 31) a réfuté cette opinion en publiant une communication de M. Paschalis, d'après laquelle la nouvelle version « n'a aucun rapport avec celle de Miliarakis, excepté le lieu où l'on les a découvertes » ⁽⁵⁾. Cependant cette seconde version, que nous appellerons désormais *Andros II* ⁽⁶⁾ restait encore pendant presque trente ans inconnue et ce n'est que depuis quelques mois que les byzantinistes peuvent l'étu-

(1) Οἱ δέκα λόγοι τοῦ Διγενῆ Ἀκρίτα, περὶ διασκευῆ ἐκδομένη ὑπὸ Δ. Πασχάλη, Laographia, 1928, pp. 305-440.

(2) Voir p. 10 de la préface de l'édition de Digénis Akritas (ms. de Trébizonde), publiée par Sabbas JOANNIDIS, Constantinople, 1887.

(3) Voir *Deutsche Literaturz.*, 1898, n° 43, col. 1655, et p. 311 de l'édition que nous annonçons ici.

(4) K. KRUMBACHER, *Eine neue Handschrift des Digenis Akritas* (*Sitzungsber. d. philos.-philol. u. d. hist. Kl. d. bayer. Akad. d. Wissensch.*, Muenich, 1904, p. 311, note 1).

(5) « Οὐδέμιν σχέσιν ἔχει πρὸς τὸ τοῦ Μηλιαράκη, πλὴν τοῦ τόπου τῆς εὐρέσεως » (*o. l.*, p. 31).

(6) L'édition de Miliarakis sera désignée par *Andr. I*, celle du ms. de Trébizonde par *Trap.*, celle de Grotta Ferrata par *Cryptoferr.*, celle de l'*Escorial* par *Esc.* Sur ces éditions et sur la bibliographie qui s'y rattache on pourra consulter D. C. HESSELING, *La plus ancienne rédaction du poème épique sur Digénis Akritas*, Amsterdam, 1927, pp. 1-3.

dier, grâce à M. Paschalis, qui en a publié le texte, suivi d'un relevé des particularités grammaticales et d'un index des mots principaux ; il a mis en tête une introduction où il traite brièvement des éditions antérieures en y ajoutant quelques détails sur le manuscrit qu'il a découvert.

Ce manuscrit porte une date (1632) et le nom de celui qui l'a écrit ⁽¹⁾, à savoir Mélétius Vlachos, selon M. Paschalis de provenance chioite, à en juger d'après les particularités dialectales du texte ⁽²⁾.

L'écriture du manuscrit, dont une page est reproduite en facsimilé, est très lisible. Des 107 feuilles paginées, qui contenaient les dix livres du roman, ont disparu les feuilles 1, 24, 52, 53, 101. L'éditeur a corrigé l'orthographe, pas trop défec-tueuse, du copiste ; il a fait imprimer en italiques les passages très nombreux où les vers du texte original n'ont pas été traduits en prose.

Sans aucun doute, M. Paschalis, en préparant son édition, s'est rendu compte qu'autrefois il s'est exprimé avec exagération en affirmant que la nouvelle version n'a aucun rapport avec le texte publié par Miliarakis. Nous avons affaire à une paraphrase en prose, qui suit le texte d'*Andr. I* de si près qu'on se demande si le remanieur ne s'est pas servi du manuscrit même que nous a fait connaître Miliarakis. En effet, la concordance qu'on constate entre *Andr. I* et *Andr. II* s'étend jusqu'aux détails les plus menus. Ainsi la faute d'orthographe λυτόν pour λιτόν (cf. *Trap.* 2104 = τὸ λιτόν μου τὸ ῥάβδιν, « ma massue simple », Legrand) est commune aux deux versions (*Andr. I*, 3101, *Andr. II*, 380, 20) ⁽³⁾ ; la graphie inverse πτενώτατον pour φτενώτατον (cf. *Cryptoferr.*, VI, 715 : λεπτότατον μαχλάβιν) se lit dans *Andr. I*, 3715 et dans *Andr. II*, 394, 10, comme dans *Trap.* 2547) ; les graphies absurdes Ἄλδελαγαῖ et Ἐλόπηγς d'*Andr. I* (4020, 4021), les mots dépourvus de sens qui défigurent tout ce passage ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ *Andr. II*, p. 312 : « τοῦ γραψάντος τὸν κώδικα ». Il se peut très bien que ce soit en même temps celui du rédacteur de la nouvelle version.

⁽²⁾ *Andr. II*, p. 312, M. Paschalis les a constatées surtout dans le vocabulaire.

⁽³⁾ Le premier chiffre indique la page, le second la ligne.

⁽⁴⁾ Cf. A. HEISENBERG, *Ein angeblicher byzantinischer Roman (Silvae Monacenses, Munich, 1926)*, pp. 30 et suiv. ; cf. le compte-rendu dans *Byzantion*, II, pp. 542-544. — D. C. HESSELING, *La plus ancienne rédaction, etc.*, pp. 8, 17 et suiv.

se retrouvent tels quels dans *Andr. II* (399, 37-400, 2), avec la seule différence que cette dernière version a Ἀλδεφαγαῖ au lieu d' Ἀλδελαγαῖ et qu'elle a ajouté une nouvelle faute au texte en mettant τῶν Γύνθων τοὺς πολέμους pour τοὺς μύθους καὶ πολέμους (*Andr. I*, 4020), expression qui à son tour est une leçon corrompue de τοὺς μυθικοὺς πολέμους (cf. *Cryptoferr.*, VII, 85) ; *Andr. I*, 842, d'accord avec *Trap.*, 391, écrit τὴν ἑαυτὴν pour τὸν ἑαυτόν : cette erreur, qui a provoqué un contresens manifeste, a amené l'auteur d'*Andr. II* à croire que la jeune fille craignait pour sa propre vie (« μήπως ... φονεύσῃ αὐτὴν », *Andr. II*, 332, 15). Il serait facile de multiplier ces exemples.

Il y a cependant d'autres passages qui nous font rejeter l'hypothèse que le manuscrit publié par Miliarakis a été le modèle d'*Andr. II*. *Andr. I* présente après le vers 1399 une lacune assez considérable, répondant aux vers 865-886 de *Trap.* et IV, 72-93 de *Cryptoferr.* ; or cette lacune n'existe pas dans *Andr. II*, qui, à ce passage (333, 13-19), nous offre un texte reproduisant assez fidèlement celui de *Trap.*, ce qui nous défend d'admettre que l'auteur d'*Andr. II* aura comblé cette lacune spontanément. On constate un cas semblable après le vers 2460 d'*Andr. I* ; on y lit que Digénis avait par la grâce de Dieu « de la vaillance, de l'intelligence, de la beauté et une voix douce comme celle du rossignol », et, immédiatement après ce vers, les mots incohérents : ὑπὲρ ἧς κατὰ πολλὰ ἐθλίβετο τοὺς χρόνους τῆς ζωῆς του (2461). Evidemment il y manque un vers nous renseignant sur la cause de cette profonde douleur, *Andr. II* nous a conservé le chaînon qui manque ; on y lit : εἶχε δὲ λύπην εἰς ὄλην του τὴν ζωὴν, πῶς δὲν ἔκαμνε παιδίον (366, 4 et suiv.). *Trap.* donne au passage correspondant (1571, 1572) : καλλιφωνιὰν ἐνήδονον, δίχα παιδοποιίας | ὑπὲρ ἧς ἄγαν ἐθλίβετο ζωῆς αὐτοῦ τὰ ἔτη.

Nous avons dit que maintes fois l'auteur d'*Andr. II* a reçu dans son texte en prose des vers ou des débris de vers ; ce sont les passages que M. Paschalis a fait imprimer en italiques. D'ordinaire ces « membra disjecta » du poète correspondent assez bien à des vers d'*Andr. I*, quoique rarement ils y soient identiques, mais il y a aussi des cas où l'on

préfère supposer la reproduction de vers appartenant à un autre manuscrit que celui de Miliarakis. On hésite à porter un jugement définitif sur une question si délicate. Cependant les lacunes signalées et discutées tout à l'heure nous amènent à croire que le remaniement d'*Andr. II* repose sur un manuscrit très semblable à *Andr. I*, sans lui être de tous points pareil.

L'auteur d'*Andr. II*, en paraphrasant les vers si souvent obscurs et même inintelligibles de son modèle, s'est tiré d'affaire de différentes façons. Nous avons déjà vu que souvent il reproduit étourdiment des fautes et des obscurités d'*Andr. I*. D'autres fois il s'en écarte, soit en laissant de côté des vers qu'il ne comprenait pas et des passages qu'il jugeait superflus ou malséants, soit en tentant de corriger le texte. Voici quelques exemples de ces deux procédés. Commençons par les omissions. Manquent dans *Andr. II* : après 317, 20, un développement d'*Andr. I* (250-279) contenant entre autres un intermède lyrique à rimes intérieures ; après 397, 11 la « gauloiserie » ⁽¹⁾ d'*Andr. I*, 3856 et les vers de copiste 3858-3879 ; après 408, 21, le développement d'*Andr. I*, 4487-4532, résumés en ces mots : αὐτὰ καὶ περισσότερα ἔλεγεν ὁ Διγενής ; après 412, 28, les vers 4721-4778 d'*Andr. I* renfermant une diatribe contre le luxe des fourrures (4729-4732), des admonitions édifiantes et plusieurs répétitions. Il est difficile de dire si l'auteur a supprimé tous ces passages de propos délibéré ou si quelques-uns manquaient également dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux. Le vers 408, 21, (αὐτὰ καὶ περισσότερα ἔλεγεν ὁ Διγενής) milite en faveur de la première hypothèse, mais parmi les corrections dont nous allons parler tantôt, il y en a qui nous font supposer que le modèle d'*Andr. II* n'était pas identique à *Andr. I*.

Il y a dans *Andr. II* des leçons qui proviennent d'une méprise de la part du remanieur. A la page 322, 23 l'émir jette son épée en l'air et la rattrape, au lieu de la jeter à terre en signe de soumission, comme le veut *Andr. I*, 320 et comme l'exige le contexte ; la fauconnerie étant inconnue à l'auteur d'*Andr. II*, il traduit γεράκια ... ἐκ τῶν μουτάτων (*Andr. I*,

(1) Signalée par M. PAVOLINI dans *Atene e Roma*, 1911, col. 326, note.

1410 = « des faucons ayant passés par la mue ») par γεράκια μεγαλομούτικα (344, 3) et ailleurs (361, 18) il laisse de côté l'expression trop difficile (*Andr. I*, 2259 : γεράκια μὲν δώδεκα μουτάτα μὲ πετράδια, cf. *Andr. II*, 361, 18 : γεράκια δώδεκα); la particule adversative δέ au vers 1425 d'*Andr. I* est prise pour la négation δέν, ce qui fait qu'à la page 344, 13 on lit : οὐδὲ τὸν θεῖον του ἤκουσεν, quoique le jeune homme suive le conseil de son oncle.

Quelquefois *Andr. II* a supprimé des mots dont il sentait qu'ils étaient dépourvus de sens : χιῶν Συρίαν (*Andr. I*, 3970) ⁽¹⁾, est devenu Συρίαν (399, 7); ἔπλων χειρῶν παντοίων (*Andr. I*, 4005) ⁽²⁾ a disparu du texte (cf. 399, 27).

D'ordinaire il tâche d'éclaircir les passages obscurs en les arrangeant à sa façon. Le vers 1461 d'*Andr. I* est rendu intelligible par la paraphrase ὡσὰν νὰ ἔχη πτέρυγας (345, 15), correspondant au mot πτερύγων ⁽³⁾; l'auteur a-t-il lu dans son modèle πτερύσσω, forme fautive ou insolite de πτερύσσομαι, ou bien a-t-il simplement mis ce qu'exigea le contexte? A la page 352, 12, il a donné un sens (nous n'osons pas dire le vrai sens) au vers obscur 1764-1767 d'*Andr. I*. Sa paraphrase *φυτὰ πολλῶν ⁽⁴⁾ (374, 22) corrige *Andr. I*, 2835: φυτῶν παντοίων τότε, leçon absurde provenant d'une erreur ridicule (εἶδη confondu avec ἤδη) ⁽⁵⁾. Les mots νὰ τὴν μετεωρισθῶ d'*Andr. II* prouvent que dans *Andr. I*, 3018, il faut lire φόβον au lieu de φόνον ⁽⁶⁾. A la page 382, 15, les mots *ἔβαλα δύναμιν (en accord avec *Trap.* 1283 et *Cryptoferr.* VI, 249) sont clairs, tandis que le vers 3183 d'*Andr. I* (εὐθὺς δὲ ἐκατέλαβον τὸν λόγον τῆς φιλάτης) n'a pas de sens ici. La fin de vers ὡσὰν τὸ ἄλας d'*Andr. I*, 3205 est remplacé par ὡσὰν κουλόν (382, 2), changement qui ne nous paraît pas restituer la vraie leçon ⁽⁷⁾, mais qui certainement a le mérite

(1) Nous avons proposé de lire Κοιλὴν Συρίαν. Voir D. C. HESSELING, *La plus ancienne rédaction, etc.*, p. 10.

(2) Il faut lire ἔπλων χωρὶς παντοίων.

(3) Cf. *La plus ancienne rédaction, etc.*, p. 7.

(4) Voir sur l'astérisque qui précède ces mots et quelques autres, ci-dessous, p. 176).

(5) Voir *La plus ancienne rédaction, etc.*, p. 12.

(6) Peut-être il faut considérer la leçon φόβον dans l'édition de Miliarakis comme une simple faute typographique.

(7) Voir *La plus ancienne rédaction, etc.*, p. 11.

de rendre le texte plus intelligible. Au vers 3665 d'*Andr. I.* στερρός signifie le contraire de ce que le poète veut dire ; *Andr. II*, 392, 32 (δὲν δύνεσαι νὰ σταθῆς εἰς τὸν πόλεμον) rétablit le contexte et se trouve en accord avec *Trap.* 2479, qui donne δειλός. Lambros a corrigé le mot δεδύνηνται d'*Andr. I.*, 3934 en δεδόμηνται, correction qui est confirmée par la leçon * κτισμένες d'*Andr. II*, 398, 24. A un autre passage *Andr. II* (402, 14) atteste le bien fondé de la remarque d'Eberhard (ad *Trap.* 2947), remplaçant ἐπιβαίνειν par * ὑπερβαίνειν (cf. *Andr. I*, 4159). Les « œufs d'oiseaux qui rehaussaient les charmes du parc » (cf. *Trap.* 2849, *Andr. I*, 4054) ⁽¹⁾ ont choqué le sens commun de l'auteur d'*Andr. II* et il en a atténué l'incorrection en écrivant ἐγεννοῦσαν ἄβγα θαυμαστά (400, 20). En remplaçant μετὰ περιχαρείας (*Andr. I*, 4129), expression absurde en parlant de l'enterrement du père de Digénis (*Trap.* 2917, donne μετὰ δορυφορίας), par μετὰ παρρησίαν (401, 35), il n'a pas eu la main heureuse, même si l'on prend παρρησία dans le sens de « publicité » (cf. Preuschen-Bauer, *Griechisch-Deutsches Wörterbuch z. d. Schriften des N. Testaments etc.*, Giessen, 1928, i. v.) ; mieux vaut la correction en * εἰ μὴ μόνον (*Andr. II*, 404, 25) d'*Andr. I*, 4280 : ἢ μία μόνον (cf. *Trap.* 3044 : εἰ μὴ καὶ μόνον).

En reprenant la liste déjà assez longue, mais point complète, des principales divergences qui séparent *Andr. I* d'*Andr. II*, on est forcé de reconnaître qu'à plusieurs endroits les leçons d'*Andr. II* sont de véritables corrections. Nous en avons signalé les plus notables par un astérisque. Or il est peu probable que toutes ces corrections soient dues au remanieur, qui ailleurs fait preuve d'une grande insouciance et même d'un défaut de sens critique. Mieux vaut y voir une indication qu'il se servait d'un manuscrit qui, dans plusieurs des cas cités, présentait un texte moins corrompu qu'*Andr. I* ⁽²⁾.

On ne peut pas espérer d'une version appartenant à une époque si peu reculée — le manuscrit d'*Andr. II* date de 1632 — qu'elle jettera une vive lumière sur la genèse

(1) Voir *La plus ancienne rédaction*, etc., p. 13.

(2) Voir aussi l'observation faite ci-dessous au sujet d'*Andr. I*, 356, comparé à *Andr. II*, 319, 22.

du roman de Digénis. Elle nous apprend seulement qu'un lien très étroit unit *Andr. I* et *Andr. II* avec *Trap.*, et que ces deux versions sont moins proches d'*Esc.*, *Cryptoferr.* nous conservant en forme écourtée une rédaction plus ancienne du poème. Néanmoins la nouvelle version que M. Paschalis a le mérite d'avoir publiée ne manque point d'intérêt. D'abord elle nous atteste, ainsi que le remaniement de Pétritzis ⁽¹⁾, la popularité du roman au XVII^e siècle. Ensuite elle contribue par plusieurs passages assez bien rendus à une meilleure intelligence du texte. Citons, après les exemples donnés ci-dessus, un cas où *Andr. II*, en s'écartant d'*Andr. I*, nous éclaireit un vers obscur d'*Esc.* On trouve dans ce dernier manuscrit trois fois (v. v. 21, 30, 46) le vers :

Σαρακηνός ἐλάλησεν τὸν ἀμηνᾶ τῆς γλώσσης,

passage que feu M. Politis a traduit par : « un arabe faisait des remarques à l'émir à propos de ses paroles » ⁽²⁾. *Andr. I* a au passage correspondant : ἀκούσας οὖν ὁ δοῦλος τοῦ Σαρακηνός ἐλάλει, mais *Andr. II* (319,22), profitant assurément d'une leçon plus détaillée de son manuscrit, présente un texte conforme aux vers 21, 30, 46 d'*Esc.*, mal interprétés jusqu'à présent ; on y lit : ἤκουσέν το ἕνας δοῦλος καὶ λέγει τοῦ σαρακήνικα, « un serviteur l'entendit et lui dit en arabe ».

M. Paschalis (p. 413) définit la langue de la nouvelle version comme « un mélange de formes savantes et populaires ». Toutefois une préférence incontestable pour la langue parlée s'y fait jour. L'auteur (327, 8) remplace le mot βδελυκτοί (*Andr. I*, 637) par συγχαμεροί (lire σιχαμεροί), μωριές (*Andr. I*, 495) par λωλιές (323, 20) ; au lieu de καὶ λιγυρῶς ἐπέδουσαι ὑπὲρ Σειρήνων μέλη (*Andr. I*, 2861) il écrit simplement ἐκίλαδοῦσαν εὐμορφότατον κιλαδισμόν (375, 7). Bien rares sont les cas où l'auteur fait parade de sa science ; nous n'en citerons qu'un seul exemple : en paraphrasant le vers 222 d'*Andr. I* (νὰ ἔχῃς τῆς πείνας τὸν λοιμὸν καὶ νὰ τὸν καταμάθῃς), il rend le premier hémistiche par νὰ πέσῃς

⁽¹⁾ Publiée par S. P. LAMBROS dans *Collection de romans grecs en langue vulgaire et en vers*, Paris, 1880, pp. 111-12. La version date de 1670 ; elle ne permet aucune conclusion sur la parenté du manuscrit dont l'auteur s'est servi.

⁽²⁾ Ne comprenant rien à ce vers nous avons adopté dans notre édition de l'Escorialensis (p. 545, note) cette explication de notre regretté ami.

εις λοιπόν και εις λιμόν, mais il fait suivre ce pédantisme de la locution bien populaire et proverbiale : νά πάθης και νά μάθης (316, 30, 31).

L'expression με τὸ νάμη, introduit dans la paraphrase (335,30) du vers 1031 d'*Andr. I*, nous paraît inintelligible ; les autres versions ne fournissent aucun éclaircissement.

Pour nous le caractère chiote du texte d'*Andr. II* n'est pas aussi évident que pour M. Paschalis ; sans doute nous avons affaire à un dialecte septentrional — l'accusatif employé en fonction de régime indirect le prouve, — mais nous craignons qu'il ne soit un peu risqué de préciser davantage, lorsqu'il s'agit d'un document du XVII^e siècle composé en langue mixte.

L'auteur a une prédilection pour la conjonction ὅμως, qu'on rencontre plus de vingt fois dans son texte. Chez lui cette particule a tantôt l'ancien sens adversatif (par exemple : 336, 10 ; 366, 24, etc.), tantôt, et même plus souvent, un sens très affaibli, se rapprochant de celui de λοιπόν au commencement d'une phrase : « donc », « ainsi ». Citons pour illustrer cet emploi les passages 318, 20 ; 368, 31 ; 369, 18 ; 379, 33 ; 385, 25 ; 396, 32 ; 412, 21. L'adjonction de ἀλλά dans certains passages (par exemple 375,7) fait voir que le sens adversatif de ὅμως avait besoin d'être renforcé.

En terminant cette étude provisoire de la nouvelle version du roman de Digénis, nous tenons à féliciter M. Paschalis de son effort pour élucider, par sa publication, le texte si souvent obscur du poème médiéval, revenu en faveur auprès des byzantinistes.

Décembre 1928.

D. C. HESSELING.

Quelques observations sur la *Devastatio Constantinopolitana*

Parmi les sources pour l'histoire de la quatrième croisade, une place assez importante revient à la *Devastatio Constantinopolitana*. Elle a été publiée une première fois par Pertz dans le tome XVI des *Monumenta Germaniae Historica*, p. 9-12, et une seconde fois avec quelques corrections par K. Hopf dans son recueil *Chroniques Gréco-romanes*, pp. 86-92.

Le premier comme le second éditeur attribuèrent la *Devastatio* à un auteur allemand. Ainsi Pertz dit tout nettement qu'elle est écrite « ab auctore germano oculato rei teste et expeditionis particeps ».

Hopf ne se prononce pas sur l'auteur d'une manière nette, mais reproduit l'affirmation de Pertz et tout en critiquant la manière dont Pertz édita la *Devastatio*, il tombe d'accord avec lui sur la nationalité de l'auteur ⁽¹⁾.

Cette opinion d'un auteur allemand, on la retrouve avec quelques arguments dans l'ouvrage de Klimke ⁽²⁾. Dans la classification des sources faite par celui-ci, il range la *Devastatio* parmi les sources allemandes ⁽³⁾. A la page 61 où il commence à parler de cette source il dit : « Diese Quelle ist das Tagebuch eines niederen Sueddeutschen Klerikers », fixant ainsi même le pays de l'auteur, qui serait un clerc de l'Allemagne méridionale.

Cependant, à la page 62, il remarque que pour la partie de la croisade dans laquelle Boniface de Montferrat joua un plus grand rôle, les détails de la *Devastatio* sont plus riches.

Puis, Klimke, comparant la *Devastatio* avec la chronique de Robert de Clary au passage où il raconte la séparation

⁽¹⁾ HOPF, *Chron. gr.-rom. Introduction*, p. XIV.

⁽²⁾ Dr C. KLIMKE, *Die Quellen zur Geschichte des 4. Kreuzzugs*.

⁽³⁾ Dr C. KLIMKE, *op. cit.*, p. 2 : « Darauf folgen die deutschen Quellen von denen die *Devastatio* von einem Augenzeuge berührt ».

entre Henri d'Angres et Boniface de Montferrat, constate que la *Devastatio* tient ses renseignements du cercle de Boniface (1).

Suivant cette affirmation de Klimke, un autre historien, J. Tessier (2) cherche à montrer que l'auteur de la *Devastatio* doit être un italien de l'entourage du marquis de Montferrat. L'argumentation de Tessier est la suivante :

1. Le mot *transalpinavit* employé dans la *Devastatio* fait penser à un italien (a).

2. La *Devastatio* est la chronique de l'Occident où le marquis de Montferrat est au premier rang (b).

3. La *Devastatio* donne toujours des détails en parlant des événements arrivés au marquis de Montferrat (c).

4. En parlant pour la première fois du marquis, la *Devastatio* l'appelle tout simplement *marchio* et elle le désigne sous ce nom dans tout le récit (d).

5. L'auteur connaît le traité fait par les Lombards en ce qui concerne le traitement des croisés.

S'appuyant sur ces arguments, Tessier affirme : « Jusqu'à preuve du contraire, c'est un laïque qui est l'auteur de la *Devastatio* » (3). Il croit aussi pouvoir affirmer que c'est un homme de l'entourage du marquis de Montferrat, l'original de la chronique, qui donnerait de façon précise la nationalité du chroniqueur faisant défaut.

Nous nous trouvons en face de deux conceptions : l'une de Pertz et Hopf dépourvue d'argument précis, qui prétend que la chronique est allemande, et l'autre de Tessier, qui veut attribuer la *Devastatio* à un auteur italien. Si l'argumentation de Tessier donne un semblant de validité à son hypothèse italienne, la vérité pourtant ne me semble pas être de son côté.

D'après la description donnée par le préfet de la Bibliothèque de Venise, où se trouve le manuscrit de cette chronique, description faite à la demande de Tessier (4), le manus-

(1) KLIMKE, *op. cit.*, p. 62-63 : « die *Devastatio* hat ihre Nachrichten aus den Kreisen des Bonifaz ».

(2) J. TESSIER, *La quatrième croisade, la diversion sur Zara et Constantinople*, a) p. 21 ; b) p. 24 ; c) p. 24 ; d) p. 25.

(3) TESSIER, *op. cit.*, p. 18.

(4) *Id.*, appendice, p. 241-242.

crit est de la fin du XIII^e siècle ou de commencement du XIV^e et se trouve à la suite de la chronique d'Eckehard et des *Annales Herbipolenses*. Toutes les trois sont écrites de la même main.

La *Devastatio* commence avec l'année 1202 et finit en 1204 ; considérant la brièveté de la période et les événements dont elle traite, on peut affirmer qu'elle s'attache à une question spéciale qui est la conquête de Constantinople par les croisés de la IV^e croisade.

Les deux autres chroniques qui se trouvent dans le même codex fournissent elles aussi des renseignements très développés sur les premières croisades (1).

On ne peut donc affirmer que le hasard seul a réuni les trois chroniques écrites par la même main dans le même codex.

Je crois plutôt que nous avons affaire à une compilation de chroniques concernant les croisades. Mais il y a un fait qui peut nous contredire : c'est qu'entre Eckehard et les *Annales Herbipolenses* il y a une lacune de 46 ans qui aurait pu être comblée par le compilateur. Mais si on suppose que nous nous trouvons en face d'une sélection des chroniques qui regardent les croisades, on peut admettre que le copiste n'ayant intérêt qu'aux croisades ne prend aucun souci de la continuation des faits et des dates et laisse subsister la lacune.

Si cette compilation avait été faite dans un monastère, il est bien probable que la lacune aurait été remplie par divers faits arrivés soit dans le monde laïque soit dans le monde ecclésiastique. On peut donc supposer que la sélection des chroniques qui se trouve à Venise ne vient pas d'un milieu clérical.

La *Devastatio* venant à la suite de deux chroniques on la nomme toujours chronique, mais il faut d'abord se demander si elle a les caractères d'une vraie chronique.

Une chronique doit avoir au moins une unité quelconque dans le ton de l'auteur, dans son attitude en face des événements racontés. Or, en regardant de près et attentivement

(1) Cf. PERTZ, vol. XVI, les années 1100-1101 de la chronique d'Eckehard et les années 1147-1148 des *Annales Herbipolenses*.

notre *Devastatio*, on s'aperçoit qu'on y trouve deux tons différents.

Au début, l'auteur parle toujours des événements comme de choses qu'il raconte sans y avoir pris part, mais à partir du premier siège de Constantinople on voit l'auteur entrant lui-même en scène dans la collectivité de la première personne du pluriel : « ...nos civitatem obsedimus... castrum quod erat in portu ex opposito civitati vi cepimus... Alexis dedit multa donativa et soldos tam militibus quam peditibus nostri exercitus, ut cum eo venirent... assaltum faciunt et multi tam ex nostris quam ex Grecis occisi sunt... quia vero ventus nobis erat contrarius... ». Si, dans la première partie de la *Devastatio*, on ne trouve jamais la première personne du pluriel, dans la seconde partie on rencontre, à côté des événements racontés comme par un témoin qui y prend part, des passages où reparaît le même ton que dans la première partie. Sans admettre deux auteurs différents, il faut pourtant souligner cette absence d'unité comme un trait qui ne convient pas à une véritable chronique.

La brièveté de la période racontée par la *Devastatio* est peut-être une preuve que l'auteur, déterminé par une préoccupation spéciale, s'est attaché à un événement précis. Mais, quand tel est le cas, on cherche toujours à développer son sujet ; or la *Devastatio* est sèche, froide, dépourvue de détails. Et si le ton de l'auteur change, le style reste le même, sauf pour quelques petits détails où le changement de ton s'explique par la place qu'ils occupent.

Voilà quelques traits qui me font croire que nous ne nous trouvons pas devant une véritable chronique. Par cette voie, j'arrive à la même conclusion que Tessier, à savoir que la *Devastatio* est un « journal officiel de la IV^e croisade » (1). Mais Tessier la regarde comme le journal qui est écrit dans l'entourage du marquis de Montferrat et c'est ici que Tessier me semble loin de la vérité.

Avant d'arriver à cette question il faut connaître les sources dont se sert ce « journal ». Si nous n'admettons pas que la *Devastatio* soit une chronique véritable et si nous lui trouvons le caractère d'un journal officiel on ne doit pas la

(1) TESSIER, *op. cit.*, p. 27.

comparer avec les chroniques du temps racontant les mêmes événements. Une lecture attentive des documents contemporains va nous apporter beaucoup de lumière dans nos observations.

Les véritables sources officielles sur les deux conquêtes de Constantinople sont deux lettres adressées par Baudouin de Flandre à Innocent III : la lettre CCXI de l'année 1203 et la lettre CLII de 1204 ⁽¹⁾.

Or, en examinant attentivement le texte de ces lettres et en le comparant à la *Devastatio*, on trouve certaines ressemblances de forme. Dans la première lettre on trouve ce détail : « disponit in campo contra nos acies imperator », c'est-à-dire que l'empereur disposa les troupes sur le champ de bataille en ligne (acies) pour impressionner l'armée des croisés ⁽²⁾ ; le même sens paraphrasé se trouve dans la *Devastatio* : « Imperatore cum toto suo exercito contradicente ». La fuite de Murzuphle est racontée dans la lettre avec le détail qu'il s'est enfui avec peu d'hommes : « Ipsa nocte fugam cum paucis aggreditur ». Le détail est repris aussi par l'auteur de la *Devastatio* en paraphrasant le mot *paucis* : « veniente nocte imperator collectibus omnibus quos potuit habere, furtim fugit ». Le même détail de précision se trouve dans cette même lettre et dans la *Devastatio* en nous parlant du serment fait par Alexis d'aller avec les croisés « ad servitium domini ». La lettre dit : « proficisci cum quantis poterit millibus armorum ». La *Devastatio* : « cum omnibus quae habere posset ».

Sans soutenir la ressemblance parfaite entre la lettre et la *Devastatio*, on peut dire avec beaucoup de probabilité que celui qui a écrit la *Devastatio* a utilisé cette lettre.

Plus manifeste encore est la ressemblance entre la *Devastatio* et la seconde lettre. On trouve quelquefois les mêmes mots pour rapporter les mêmes événements. Racontant l'avènement de Murzuphle, la lettre dit : « cuius prodicionis merito tertius in urbe imperator attolitur » et la *Devastatio* : « et Morsoflum huius prodicionis magne auctorem sibi perficiunt et regem constituunt ». Rapportant la mort d'Alexis,

⁽¹⁾ MIGNE, *Patr. Lat.*, INNOC. III, *Epp. Lib.*, VI, col. 239 sq. et *Epp. Lib.* VII, col. 447 sq.

⁽²⁾ VILLEHARDOUIN, éd. BOUCHET, ch. XC, p. 116.

la lettre dit « laqueo suffocat » et la *Devastatio* : « laqueo strangulavit ». En racontant ce que les croisés firent dans l'hiver de 1203-1204, la lettre dit : « nos et nostra recipientes in navibus » et la *Devastatio* : « omnes se et sua omnia receperunt in naves ».

L'attaque de Constantinople dans la lettre de Baudouin est rapportée par les mots : « navali proelio invadimus in civitatem », ce qui rappelle très bien les mots continuant la phrase précédente de la *Devastatio* : « ut navibus invaderent civitatem ». Ayant le vent contre eux, les croisés se retirent « et adventum boree expectavimus » (*Devastatio*). Voici comment les deux sources rapportent l'attaque faite aux ides d'avril 1204 :

La lettre de Baudouin

Devastatio

II idus aprilis hoc est feria	flare cepit boreas, nos iterum
secunda post passionem domini,	naves ad muros applicavimus
flante borea rursus applicamur	
ad muros	

D'après cette comparaison, il semble certain que l'auteur de la *Devastatio* a eu sous les yeux les deux lettres de Baudouin et qu'il les a remaniées à son gré en amplifiant ou en résumant les renseignements qu'il en tire.

Ces constatations autorisent à formuler avec beaucoup de probabilité l'hypothèse que nous nous trouvons devant une sélection de chroniques dont la dernière — la *Devastatio* — est écrite d'après les sources contemporaines de premier ordre en utilisant les lettres de Baudouin de Flandre. Si celui qui écrit ce journal officiel se sert des lettres de l'empereur de Constantinople, je crois qu'on ne doit pas le chercher dans l'entourage du marquis de Montferrat, mais plutôt à la cour de l'empereur de Constantinople, dont on peut supposer qu'il était un des secrétaires

En faveur de la thèse tendant à prouver que l'auteur est un français, on trouve quelques arguments dans certains passages du « Journal de la quatrième croisade ». On sait que les électeurs pour le trône de Constantinople furent au nombre de douze, six Vénitiens et six prélats. De ces six prélats un seul était allemand, l'évêque de Halberstadt, les

autres étaient tous français (1). En rapportant ce fait, l'auteur de la *Devastatio* écrit : « Constituti sunt sex ex parte nostra et sex ex parte Venetorum ». Il faut trouver ici ce que l'auteur comprend par l'expression « ex parte nostra ». On pourrait émettre deux hypothèses : 1) par « nostra » l'auteur pense à la masse des pèlerins qui sont français, allemands et lombards ; 2) il pense seulement aux français. On voit très bien que l'auteur de la *Devastatio*, en parlant de la première attaque contre Constantinople distingue nettement les parties de l'armée qui attaque : I. « Nos civitatem obsedimus ...castrum quod erat in portu ex opposito civitati vi cepimus » ; II. « Peregrini ex parte terrae civitatem obsederunt » ; III. « Interim Veneti ex parte maris civitatem infestaverunt ». L'auteur emploie le mot *nos* quand il parle de l'attaque portée sur Galata, donc il prend part à cette attaque ; quand il parle de l'attaque donnée par la masse des pèlerins on voit qu'il n'en fait pas partie, car il dit : « Peregrini...obsederunt ».

Par Villehardouin on sait que l'attaque contre Galata (2) fut faite par Jacques d'Avesnes, peut-être par toute l'armée de Baudouin qui fournit l'avant-garde avec Henri (3). L'auteur de la *Devastatio* parlant donc des hommes de Baudouin emploie le mot *nos*, il en résulte que dans le détail de l'élection le mot *nostra* ne peut signifier la majorité des pèlerins, ainsi la première hypothèse ne tenant plus, on doit conclure que par l'expression *ex parte nostra* par opposition à *Venetum*, l'auteur de la *Devastatio* ne désigne que les Français.

Pour rapporter l'opposition du clergé français à l'élection de Sainte-Sophie, il dit : « factum est scisma inter clerum nostrum et Venetos, clerus noster appellavit et praeordinationem ecclesiae Beatae Sophiae domno papae reservavit ». On sait très bien que ce procès se poursuit pendant de longues années et que le pape doit même laisser parfois vacant pour deux ou trois ans le siège patriarcal à cause des contestations et des conflits entre les deux clergés, vénitien et français.

Ainsi l'auteur de la *Devastatio* emploie les mots *nos* et

(1) INNOC. III, *Epp. Lib. VII* : « venerabiles viros episcopos nostros... Suesionensem, Halberstattensem, Trecensem, dominumque Bethlemütanum, Acconensem electum, abbatemque Lucedii ».

(2) VILLEHARD, (BOUCHET, p. 104), ch. LXXIX.

(3) Id. (p. 98), ch. LXXIV et LXXV.

nostra toutes les fois qu'il s'agit de Français. Il se considère donc comme faisant lui-même une partie des croisés français.

Un autre argument à l'appui de notre thèse c'est la manière dont l'auteur parle des comtes français. C'est toujours le titre de *domnus* qu'il leur donne : « *domnus Heinricus, dominus Stephanus, dominus Odo Campaniensi, domnus Simon de Monteforti* », etc. C'est une marque de déférence pour les seigneurs de sa patrie.

Si Tessier trouve beaucoup de détails en ce qui concerne les exploits du marquis de Montferrat, il n'est pas moins vrai que les détails concernant les comtes de Flandre sont plus riches. Si l'auteur avait été lié au marquis de Montferrat, ainsi que le croit Tessier, s'il avait pris ses renseignements de l'entourage de Montferrat, selon l'opinion de Klimke, il ne pouvait pas laisser passer certains grands événements concernant le marquis. Ainsi il ne dit rien sur le mariage du marquis avec la veuve d'Isaac (1). On pouvait invoquer que c'est un événement qui n'intéresse guère la croisade, mais en examinant les détails donnés sur les comtes de Flandre on constate que les renseignements particuliers ne manquent pas : 1) En parlant de la formation de la croisade, l'auteur de la *Devas-tatio* sait que la croix est prise par « *Comes Flandriae cum duobus suis fratribus* » ; 2) il raconte qu'à Corfou « *Balduinus frater comitis Flandriae defunctus est* » en mettant cet accident entre parenthèses, comme n'intéressant pas la marche des événements : « *In pentecosten a Corphu recessit — Balduwinus frater comitis Flandriae ibi defunctus est — et feliciter Constantinopolim venit* » ; 3) en nous rapportant qu'Alexis attire les croisés pour les emmener avec lui dans l'Empire, il dit : « *Ipse quoque marchio ivit cum eo et domnus Heinricus, frater comitis Flandriae... cum autem imperator male persolvisset quod promisserat domno Heinrico ipse statim relicto eo rediit ad exercitum et reduxit secum multos tam militum quam peditum. Marchio remansit cum paucis Christianis cum imperatore* ».

On voit par cela que l'auteur donne plus d'attention à Henri qui abandonne l'expédition qu'à Boniface qui y reste.

(1) VILLEHARDOUIN (éd. BOUCHET, p. 180) : « *Dedenz le terme del coronement espousa li marchis Boniface de Monferrat l'empereriz qui fu feme l'empeceor Sursac* ».

Mais il y a encore un endroit où nous voyons une abondance de détails relatifs à une expédition faite par Henri : « Interea etiam dominus Heinricus frater comitis cum multis tam equitibus quam peditibus ad castrum quoddam quod Filea dicitur perrexit et illud cepit et maximam inde predam reduxit tam in hominibus quam in aliis rebus. Cum autem reverteretur predictus Morsophlus cum quindecim millibus illi insidias posuerat et congressus pugnavit cum illo et victus est, et plurimi Greci occisi sunt, et ipse Morsuphlus vulneratus est, et vix aufugit et latuit inter spinas et perdidit equum et omnia imperialia, coronam scilicet et lanceam et quandam ymaginem gloriosae Virginis, quae semper solebat reges precedere in bello, tota de auro et lapidibus pretiosis. Cum hac victoria rediit dominus Heinricus ad exercitum ».

S'il faut donc juger d'après les détails donnés sur les personnages, à quelle nation appartenait le chroniqueur de la *Devastatio* on peut affirmer sans aucun doute que c'est un homme de l'entourage des comtes de Flandre, ou du moins des comtes français. Remarquons surtout la dernière phrase de ce texte où l'auteur, en général indifférent à ce qu'il raconte et s'abstenant de toute remarque, souligne ici pour la première fois un événement, et c'est justement d'un exploit d'Henri qu'il s'agit.

Si l'auteur de la *Devastatio* avait cherché ses sources dans l'entourage du marquis, il aurait dû parler du différend qui s'était élevé entre Baudouin et Boniface et il en aurait eu l'occasion, car il parle avec force détails de l'élection au trône, ainsi que du couronnement.

Occupons-nous maintenant de la qualité de l'auteur et demandons-nous s'il était un laïque ou bien un ecclésiastique, ce qui me semble très difficile à déterminer. La manière de dater les événements ⁽¹⁾, la langue latine employée, font penser que c'est un ecclésiastique, mais dans ce cas comment expliquer la part qu'il prend dans les combats : « Nos civitatem obsedimus... castrum vi cepimus ». En rapportant les paroles des Vénitiens : « Imperium est vestrum, nos habe-

(1) *in octava apostolorum Petri et Pauli...*
in sexta feria ante passionem domini...
et proxima domenica sequente qua canitur « Jubilate ».

bimus patriarchatum », c'est bien sûr qu'il rapporte les paroles jetées par les vénitiens au clergé français, mais en rapportant le schisme, il dit « inter clericum nostrum » ; s'il avait été un prélat, il aurait employé « inter nos ». Il faut donc supposer qu'il ne fait pas partie du clergé. Mais on ne peut pas admettre par contre que c'est un militaire. Ainsi par exemple quand il raconte l'élection, il dit : « coram omni multitudine nostra et Venetorum eligunt et nominant imperatorem Balduwinum... qui ab exercitu approbatus est » et une autre fois parlant de l'armée qui partit avec Alexis il dit « exercitus nostri ».

En acceptant comme vraie l'hypothèse que la *Devastatio* n'émane pas d'un milieu clérical, en lui donnant la qualité de journal officiel de la quatrième croisade, en constatant que la personne qui utilise les sources officielles doit être cherchée parmi les hommes de l'entourage des comtes de Flandre, je crois pouvoir affirmer que l'auteur de la *Devastatio* est un clerc français qui, dans certains moments de l'expédition, prend part à la bataille ; mais s'il manie l'épée, il peut aussi employer, dans ses moments de répit, la plume dont il écrit le récit de la *Devastatio*.

M. KANDEL.

professeur au Lycée « Ion Măiorescu »
Giurgiu (Roumanie).

Un nouveau boullotirion byzantin

Le Musée National de Sofia vient d'enrichir ses collections



d'un βουλλωτήριον découvert au courant de l'année 1926, par

un paysan, dans son champ près du village Alvanlar, district d'Osman-pazar, rayon Gherlovo, département de Choumen, Bulgarie de l'Est.

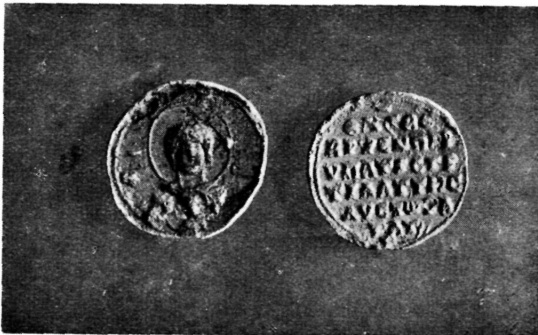
Le boullotirion a une longueur de 0^m31, et pèse 2 kg. 506 gr. Sur un des mors, qui a 0^m025 de diam., est gravé le buste de la Panagia Blachernitissa, sur l'autre, la légende suivante :



qui doit se lire :

Θ(εοτό)ΚΕ Β(οή)Θ(ει) ΒΡΥΕΝ(νίω) Π(ατ)ΡΙ(χίω) ΥΠΙΑΤ(ω)
ΚΑΙ ΣΤΡΑΤ(ηλάττη) ΤΗΣ ΔΥΣ(εως) Τω ΒΑΤΑΤ(ζη).

Gravure et légende sont très bien conservées, à l'exception de la première lettre du nom ΒΑΤΑΤ, qui est un peu aplatie.



Je ne connais pas de bulle frappée avec notre boullotirion.

Deux sceaux de plomb du même titulaire, *Bryennios Vatatzès*, sont publiés par M. Schlumberger dans sa *Sigillographie*, p. 712, 2. Ceux-ci portent également, au droit, la Panagia Blachernitissa et, au revers, la légende :

ΤΩΚΩΔΟΝΛΩ ΒΡΥΕΝΙΩ ΤΩ ΒΑΤΑΤΖΗ.

Notre boullotirion a dû appartenir au même Bryennios que les deux sceaux susmentionnés. Je n'ai pu identifier le personnage. Parmi des Vatatzès, si nombreux, que mentionnent les sources, aucun qui porte le nom de Bryennios ou le titre de stratilate d'Occident — τῆς Δύσεως. M. Schlumberger rapportant ses deux sceaux aux XII^e-XIII^e siècles, nous devons dater notre boullotirion de cette époque.

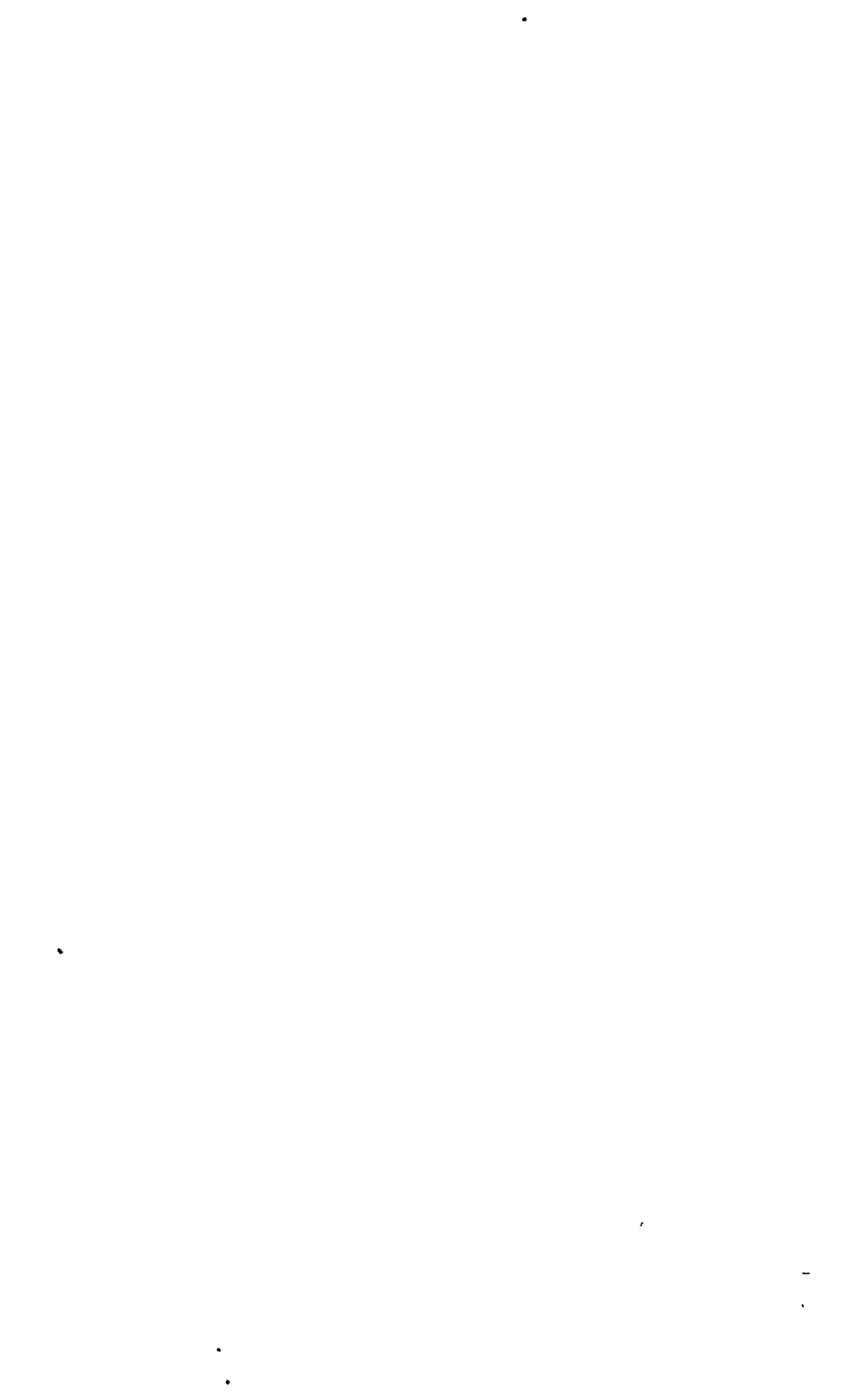
Comme monuments de la même série, je ne connais guère qu'un petit boullotirion dont parle encore M. Schlumberger dans sa *Sigillographie* (p. 10), et un autre, trouvé en 1911, dans les fouilles aux environs de Brousse en Asie Mineure, et publié par le même auteur dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, séance du 2 juin 1911, p. 411 et suiv.

Notre boullotirion est, semble-t-il, le second par ses dimensions et le premier par son ancienneté, si on le rapporte aux XII-XIII^e siècles, tandis que M. Schlumberger place le boullotirion de Brousse au XIV^e siècle.

Pour ce qui est des monuments sigillographiques publiés par M. Henri Grégoire dans la *Byzantinische Zeitschrift* de 1904, t. XIII, pp. 158-160, et par M. S. Pétridès dans les *Échos d'Orient* de 1907, t. X, pp. 83 et 222, M. Schlumberger les considère plutôt comme des sceaux que comme des *boullotiria*.

Sofia.

N. A. MOUCHMOV.



Note sur le commerce catalan à Constantinople en 1380.

Le second privilège accordé par Andronic II aux marchands catalans, daté du mois d'octobre 1320 ⁽¹⁾, n'avait pas réussi à rendre normaux les rapports entre la Catalogne et Byzance. D'une part, les duchés catalans d'Athènes et de Néopatrie servant de repaire à de redoutables pirates, et, d'autre part, la guerre presque continuelle entre les Catalans et les Gênois, qui étaient en fait les maîtres du commerce de l'Empire, y rendaient très difficile l'activité de nos marchands. Même après la bataille du Bosphore (février 1352), la paix imposée par Gênes à Jean VI Cantacuzène l'obligea à fermer les ports de ses états aux navires catalans ⁽²⁾.

Pour toutes les raisons soulignées, on ne doit pas s'étonner de la carence de documents ayant trait aux rapports commerciaux des Catalans avec Constantinople pendant la plus grande partie du XIV^e siècle. Néanmoins, ces rapports existaient. La rixe entre Catalans et Vénétiens à Constantinople, en 1325, apaisée grâce à l'intervention de Jeroni de Catalunya O. F. M. et de Tomaso Soranzo ⁽³⁾, et le fait qu'en novembre 1354 des mercenaires catalans, parmi d'autres, ont protégé Jean VI Cantacuzène, lors de la révolte de la capitale en faveur de Jean V Paléologue ⁽⁴⁾, prouvent l'existence et du commerce et d'une colonie catalane à Constan-

(1) C. MARINESCU, *Notes sur les Catalans dans l'Empire byzantin* (dans les *Mélanges du moyen âge offerts à M. Ferdinand Lot*), Paris, Champion, 1925.

(2) HEYD, *Storia del commercio del levante nel medio evo* (*Bibliotheca dell'Economista*, 5^e série, vol. X), Torino, 1913, p. 525. — NICOLAU D'OLWER, *L'expansion de Catalunya en la Mediterrània oriental*, Barcelona, Editorial Barcino, 1926, p. 128.

(3) GOLUBOVICH, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, Quaracchi presso Firenze, II, p. 128. — NICOLAU D'OLWER, *op. cit.*, p. 124.

(4) GIBBONS, *The foundation of Ottoman Empire*, Oxford, Clarendon Press, 1916, p. 103. — NICOLAU D'OLWER, *op. cit.*, p. 129.

tinople. Je suis heureux d'en apporter aujourd'hui un autre témoignage, inédit. C'est un document signé le 29 septembre 1380 par le prince Jean duc de Girona, celui qui devait monter sur le trône sous le nom de Joan I, mais qui alors n'était que l'héritier présomptif de son père, le comte-roi Pere III, et son lieutenant-général en Catalogne. Il s'adresse au basileus pour lui demander liberté et pardon en faveur du marchand Joan Ferrer et de son valet Berenguer d'Arles, qui se trouvaient en prison depuis quelque huit mois, vraisemblablement pour des raisons fiscales.

Voici le document, conservé au fol. 147v. du registre 1659 des Archives générales de la Couronne d'Aragon, à Barcelone.

Excellent e magnifich princep

Com hajam entès que Johan Ferrer mercader natural de la vila de Perpenyà, natural sotsmès del senyor rei nostre pare e de nós, e Berenguer d'Arles, macip seu d'aquèlla mesexa vila, foren preses entorn vuit meses ha en la ciutat vostra de Constantinoble, per ço car als cuns officials vestres allegaven que havien abcegat alcun drel a vós pertanyent, la qual cosa ells, segon que s diu, no entenien ne crehien haver fet, com no sabessen lo costum ne l'ús de la terra ans rahonablement ignorassen aquell ; per ço, princep magnifich, vos pregam affectuosament que, per honor nostra e esguart d'aquests nostres prechs, remetats e relexets als dits Johan e Berenguer qualsevol pena que per lo dit fet hagen comesa, e que quitiament e franca los lexets tornar en ço del lur. Sabents certament, alt princep, que semblants coses e majors fariem nós per v s volunterosament en son cas.

Dada en Barchinona, sots nostre segell secret, a xxix dies de setembre del any MCCCLXXX. *Primogenitus*

Dirigatur imperatori Constantinopolitano.

Dominus dux mandavit mihi Petro de Tarrega.

On pourrait s'étonner qu'un document destiné au basileus byzantin soit écrit en catalan. Mais nous en avons un autre envoyé au même par le comte-roi Pere III, le 23 décembre 1383, dans lequel il affirme qu'on trouve à Constantinople beaucoup de Grecs connaissant la langue catalane (... *cum plu-*

res sint inibi sufficientes et boni litteras et linguam nostram scientes...) jusqu'au point de pouvoir être consuls de notre nation ⁽¹⁾.

Malheureusement, le registre ne nous a point conservé l'en-tête du document qu'on vient de lire, et nous ne savons donc pas, au juste, à qui il était adressé. Jean V Paléologue occupait en ce moment-là Constantinople, mais les temps étaient fort troubles et les communications trop longues entre Barcelone et la Ville protégée par Dieu. Il est donc bien possible que notre chancellerie se soit bornée, tout simplement et tout sagement, à s'adresser à l'empereur — en lui donnant beaucoup de titres et aucun nom. D'ailleurs, il s'agissait d'un document d'intérêt personnel — on avait payé pour lui le droit du sceau — et c'était aux amis de Joan Ferrer, qui s'étaient débrouillés pour l'obtenir, de se débrouiller aussi pour le présenter.

Lluís NICOLAU D'OLWER.

Institut d'Estudis Catalans, Barcelone (Catalogne).

(1) RUBIO I LLUCH. *La Grècia catalana des de la mort de Roger de Lluria fins a la de Frederic III de Sicilia* (Anuari, 1913-14), Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, p. 433. — NICOLAU D'OLWER, *op. cit.*, p. 179.

La chronologie appliquée de Michel Psellos.

AVANT-PROPOS

§ 1. — L'œuvre de Michel Psellos, publiée ici pour la première fois, est intitulée : Ποίημα ... περὶ τῆς κινήσεως τοῦ χρόνου, τῶν κύκλων τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, τῆς ἐκλείψεως αὐτῶν καὶ τῆς τοῦ πάσχα εὐρέσεως. Ce traité, presque inconnu jusqu'ici ⁽¹⁾, doit être considéré sans doute comme un cours de chronologie chrétienne. En effet, la Pâques, qui représente le problème central pour le ποίημα, c'est-à-dire pour l'œuvre de Psellos, était de la plus grande importance pour le calendrier chrétien.

L'ordonnance du cours susdit n'est pas assez claire et les titres de chapitres sont trop détachés l'un de l'autre, pour donner une idée nette de la conception de l'œuvre complète. Cependant, on peut y reconnaître un abrégé astronomique (chapitres I-III), une introduction au comput de Pâques selon diverses méthodes (chapitres IV-XX), d'autres déductions relatives au calendrier, qui n'ont pas de rapport avec le comput de Pâques, par exemple la question de savoir pourquoi l'année doit commencer en septembre, le développement des idées de l'auteur concernant l'indiction (chapitres XXI-XXII), enfin un complément au comput de Pâques (chapitres XXIII-XXVII).

L'œuvre en question nous représente le plus ancien et le plus détaillé des traités de chronologie consacrés à l'ère byzantine, ère dont l'usage est général depuis la fin du VII^e siècle. La source principale du comput de Psellos semble être perdue. Une ressemblance formelle de l'ouvrage de

(1) Ni Christophore ZERVOS, *Un philosophe néoplatonicien du XI^e siècle Michel Psellos*, Paris, 1920, ni Emile RENAULD, *Etude de la langue et du style de Michel Psellos* n'en font mention; seulement Arthur MENTZ, *Beiträge zur Osterfestberechnung bei den Byzantinern*. Thèse de Königsberg. 1906, p. 106 a publié le chapitre IX d'après le manuscrit Vindob. philos. gr. 190, mais sans le comprendre à fond.

Psellos avec un traité anonyme, dont le patriarche Photius nous a conservé un sommaire dans sa Bibliothèque cod. 116, et, en outre, les rapports évidents du traité de Psellos avec le comput du moine et prêtre Georges ⁽¹⁾ nous permettent néanmoins de supposer avec quelque vraisemblance, que la source de Psellos était une œuvre chronologique du VII^e ou bien du VIII^e siècle, supplantée par des traités postérieurs comme celui de Psellos ou de l'*Anonymus Parisiensis* du 7 février 1079 ⁽²⁾.

Je noterai dans mon édition de Psellos les passages correspondants de l'*Anonymus Parisiensis*, de Géminus, de S. Jean Damascène et d'autres auteurs. Toutes ces analogies ne sont au reste pas trop étendues, à la seule exception, peut-être de passages empruntés à l'ἔκδοσις ἀκριβῆς τῆς ὀρθοδόξου πίστεως de S. Jean Damascène et elles sont presque toutes contenues dans les chapitres de l'introduction astronomique.

Le traité même de Psellos (ou en tout cas une des premières copies faites sur l'original) est daté. Selon les indications des f. 329^v, 330^r, 333^v, 336^r, 340^r du manuscrit de Florence (L) Psellos se serait occupé de ce traité pendant l'été et l'automne de 1092. Qu'il ait encore vécu en cette année et même en 1096, M. Sonny ⁽³⁾ nous l'a prouvé: Il faut pourtant reconnaître que le calcul du chapitre VII du manuscrit L n'est pas exact et qu'il est donc permis de présumer avec quelque vraisemblance, qu'un copiste a substitué à la date de l'original celle de la copie. De semblables altérations de texte dues aux copistes ne sont d'ailleurs pas rares; nous en trouvons même un exemple dans la tradition de notre traité (voir Par. gr. 2494 f. 186^v). Du moins résulte-t-il des dates qu'on trouve dans le manuscrit L, que notre tradition du cours de chronologie de Psellos remonte à une époque où son auteur ne pouvait ni être inconnu, ni douteux.

§ 2. — Ce traité-ci nous est conservé par six manuscrits, dont celui de la Bibliothèque Laurentienne de Florence (L) me semble être l'archétype.

(1) Voir l'édition de DIEKAMP dans la *Byzantinische Zeitschrift*, IX (1900), 24 suiv.

(2) Publié par Arthur MENTZ, l. c. p. 76 suiv.

(3) Voir *Byzantinische Zeitschrift*, III (1894), p. 602 suiv.

Voici le tableau des manuscrits :

1) *Flor. Laurent. gr. Plut.* 87, cod. 16, p. 324^v-346^v, papier, 8^o, du XIV^e siècle = L. Voir A. M. BANDINI, *Catalogus codd. mss. Bibliothecae Mediceae Laurentianae III* (Florentiae 1770), 401.

Au bas du f. 324^v on lit en caractères probablement du XV^e s. :

Pata: cur: bit in 14 lib. 23. adde ergo dies mensium incipiendo a Martio et adde dies mensis instantis, quod si et binos triginta: quot inde remanebunt, tot erunt dies lune.

Au f. 330^r de la même main dans la marge de droite :
Lune rō

L est un manuscrit *optimae notae* de plusieurs mains, dont la première a copié la partie principale du texte, tandis que les deux autres se bornaient à combler quelques lacunes laissées par la première main, ou bien à corriger plusieurs fautes de cette m¹, pour la plupart manifestes.

2) *Vindob. philos. gr.* 222, f. 1-54^r, pap., 4^o, vraisemblablement du XV^e siècle, acheté par Augier Ghislain de Busbeck à Constantinople pendant son séjour dans cette ville de 1556 à 1562. Entre le f. 12^v et le f. 13^r un *binio* fait défaut = W₁. Voir DANIEL DE NESSEL, *Catalogus, sive recensio specialis omnium codd. mss. graec., nec non linguarum orientalium, Aug. Bibliothecae Caes. Vindobonensis. II* (Vindobonae et Norimbergae, 1690), 121, num. 2.

W₁ est aussi écrit par trois mains, dont la première a copié le manuscrit L, après qu'il eut été corrigé et complété par les mains Lm₂ et Lm₃. Ce rapport entre L et W₁ me semble prouvé par plusieurs indices, surtout par des abréviations, dont L faisait usage et sur le sens desquelles W₁ se trompait, par exemple :

ἰσημέριος W₁m₁ f. 15^r, 16^r]. ἰα^{HH}ρ / (= ἰαννουάριος). L f. 329^v, 330^r.

κύκλος W₁m₁ f. 18^r] κ^v (= κύκλω) Lf. 331^r.

πανσέβαστοι W₁m₁ f. 47^r] πανσ^{εoi} / (= πανσέληνοι). L f. 344^r, etc. etc.

3) *Vindobon. philos. gr.* 190, f. 15^r-48^v, pap., probablement du XVI^e siècle, également acheté par Augier Ghislain de

Busbeck pendant son séjour à Constantinople = W₂. Voir NESSEL II 107 num. 4.

W₂ est une copie de W₁, faite après la perte du *binio* entre W₁ f. 12^v et 13^r, car W₂ a reconnu la lacune du manuscrit W₁ et laissé au f. 22^v-23^r un espace libre, soit pour le remplir plus tard à l'aide d'un autre manuscrit plus complet, soit pour l'indiquer du moins au lecteur.

4) *Par. gr.* 2494 f. 182^r-197^v, pap., petit, écrit en 1438 (voir f. 186^v, l. 10). Ce manuscrit est déjà signalé par Léon ALLATIUS, *De Psellis et eorum scriptis diatriba* § 59 (Patr. Gr. CXXII col. 513 B Migne) = P. Voir Henri OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale II* (Paris 1888) 270.

Il me semble fort vraisemblable, que P soit une copie assez négligée de L. Comment expliquer autrement l'*aberratio oculorum* du manuscrit P f. 183^v, où le copiste a précisément sauté une ligne de L ? L f. 329^r ἐπει δὲ τοῦτο οὕτως ἔχον διεγνώσθη σκόπησον, τίνος εἰσὶν αὐταὶ αἱ κηρὲς ἡμέραι manque en P f. 183^v.

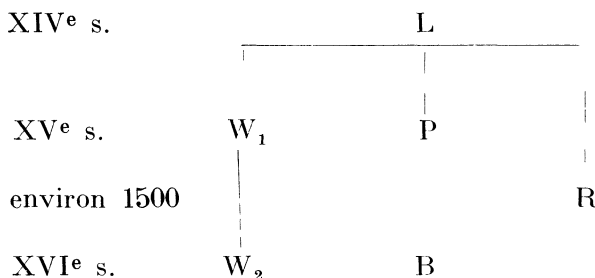
5) *Vatic. Regin. gr.* 46 f. 94^r — 114^v, pap., 4^o, vers l'année 1500 = R. Voir Henr. STÉVENSON SEN., *Codd. mss. graeci Reginae Suecorum et Pii PP. II. Bibliothecae Vaticanae*. Romae 1888, p. 31.

Ř se révèle immédiatement comme copie défectueuse de l'archétype L, dès qu'on lit au f. 100^a l. 10 : <Τ>οῦτο εὐρήσεις ἔμπροσθεν ἐν ᾧ ἡ ἀρχὴ· τί δὲ ἐστὶν ὁ λέγων. καὶ εἰς φύλλ(ον) ἔ. Ces mots renvoient le lecteur à une partie du texte, qui commence par les mots τί δὲ ἐστὶν, ὁ λέγων. Ce passage se trouve dans L au f. 328^r, précisément le cinquième à partir du commencement du traité de Psellos dans L.

6) *Berol. Phil.* 1574 f. 97^v-132^v, pap., du XVI^e siècle = B. Voir W. STUDEMUND et L. COHN, *Verzeichnis der griechischen Handschriften der Kgl. Bibliothek zu Berlin I* (Berlin 1890) 74. Les feuilles 1-336 sont écrites par Nicolas Kokolos, copiste grec, dont nous possédons encore d'autres manuscrits datés des années 1539, 1540, 1541. Voir Marie VOGEL et Victor GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance. Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 33. Beiheft, p. 349.

De B je ne connais que quelques spécimens photographiques des f. 101^v-102^v, qui suffisent pourtant à me faire croire que B est une copie fidèle de P.

Il me semble enfin, qu'il doit résulter de cet examen des manuscrits le schéma suivant :



§ 3. Quant à l'édition du traité de Psellos, je me bornerai à rendre compte des variantes du manuscrit L seul, des autres manuscrits je noterai simplement les corrections manifestes qu'on doit considérer comme des conjectures heureuses dues aux copistes eux-même.

Des abréviations de L, je noterai seulement un choix, au risque d'être accusée d'inexactitude. Mais pourquoi entasser dans les notes des abréviations dont la signification ne laisse aucun doute ? Ainsi les noms de mois, les *nomina sacra*, de plus les mots θεμέλιος, Ἰνδικτος ou Ἰνδικτιών, κύκλος, ἀπόκρισις, ἐρώτησις, λύσις, etc., sont toujours écrits dans L par suspension de leur désinences, sans qu'on hésite jamais sur leur cas. Toutefois j'ai cru bon d'indiquer la suspension de désinences verbales en L, parce qu'elles pourraient être incertaines quelquefois.

Je me garderai aussi de corriger la syntaxe du traité susdit même s'il en résulte un manque d'unité dans mon édition. Psellos construit par exemple *ὅταν* ou *ἵνα*, etc., tantôt avec le subjonctif, tantôt avec l'indicatif, modes, que je respecterai toujours, même sans noter ces constructions. L'excellent mémoire de M. Emile RENAULD, *Etude de la langue et du style de Michel Psellos*. Paris, 1920, me justifiera, je l'espère, à cet égard.

Il ne me reste plus qu'à rendre sincèrement hommage à mon maître M. O. Schissel à Graz, qui m'a proposé cette édition comme thèse de doctorat ès lettres, et qui a bien voulu surveiller mon travail pas à pas et l'enrichir de conjectures ingénieuses.

Je tiens à témoigner ma vive reconnaissance aux autres savants, qui m'aidèrent infiniment à mener à bien mon travail, c'est-à-dire à MM. I. H. Bell (Londres), H. Degering (Berlin), H. Gerstinger (Vienne en Autriche), P. Graindor (Le Caire), H. Grégoire (Bruxelles), A. Kern (Graz), R. P. J. Linder S. J. (Innsbruck), S. Luria (Léningrad), Monsignore G. Mercati (Rome), K. Mras (Vienne en Autriche), H. Omont (Paris), H. Pogatscher (Innsbruck), E. Rostagno (Florence), F. Zimmermann (Dresde).

[324^ο] Ποίημα τοῦ μακαριωτάτου Ψελλοῦ περὶ τῆς κινήσεως τοῦ χρόνου, τῶν κύκλων τοῦ ἡλίου καὶ τῆς σελήνης, τῆς ἐκλείψεως αὐτῶν καὶ τῆς τοῦ πάσχα εὐρέσεως.

I. Διὰ τί ὁ ἅπας χρόνος νυχθήμερα ἔχει τξ̄εδ' καὶ οὔτε πλείω οὔτε ἐλάσσω καὶ πόθεν τοῦτο συμβαίνει, ὥστε μηδέποτε τὰς ἡμέρας τοῦ παντὸς χρόνου μήτε πλείονας εὐρίσκεισθαι μήτε ἐλάσσονας;

1. Ἀπορία ¹⁾. Πρὸ τῶν ἄλλων ἀπάντων τοῦτο χρῆ πάντας γινώσκειν περὶ τοῦ δημιουργοῦ τῶν ὄλων θεοῦ, τοῦ τῆς ἀληθοῦς θεμελίου γνώσεως, ὅπερ ὁ προφήτης προεσαφήνισεν, ὅτι πάντα αὐτὸς^Α) εἶπε καὶ ἐγενήθησαν, αὐτὸς ἐνετείλατο καὶ ἐκτίσθησαν· ἔστησεν ²⁾ αὐτὰ εἰς^Β) τὸν αἰῶνα καὶ εἰς τὸν αἰῶνα τοῦ αἰῶνος· πρόσταγμα ἔθετο καὶ οὐ παρελεύσεται· καὶ ἐν τῷ οὕτως πιστεύειν περὶ τοῦ δημιουργοῦ συλλογίζεται, ὅτι, καὶν οὕτως ἢ οὕτως τὰ οὐράνια φέρονται σώματα, ὅμως παρὰ τοῦ δημιουργοῦ λόγου τὸ οὕτως ἔχειν ἐκτήσαντο καὶ κατ' ἐκείνην ἀεὶ τὴν φορὰν φέρονται, ἣν ἀρχῆθεν φέρεσθαι προσετάγησαν. τί γὰρ μέλει ³⁾ ἀνδρὶ φιλευσεβεῖ περὶ τῶν κακῶς τὴν γνῶσιν ἐπὶ τοῖς ἀνεφίκτοις κτωμένων, ἔπειτα ἀνερευνᾶν καὶ περὶ τοῦ πῶς φέρονται, καὶ τὰς λύσεις τῶν ἠπορημένων ἐντεῦθεν ζητεῖν; τὸ γοῦν ἀπόρημα τοῦτο οὐκ ἔστιν ἄλλο τι, ἀλλ' ἢ διάγνωσις περὶ τοῦ πῶς φέρονται τὰ οὐράνια σώματα. τῆς γνώσεως γὰρ τούτων προσγενομένης εὐθύς καὶ ἡ λύσις εὐδιάγνωστος γίνεται· τοίνυν καὶ προσεκτέο. τοῖς εἰρημένοις.

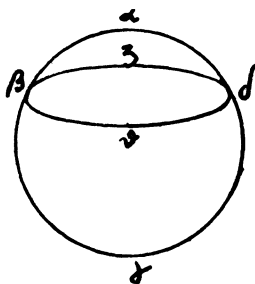
〈Λύσις〉. Δύο εἰσὶν αἱ μεγάλαι κινήσεις, καθ' ἃς ὁ τε χρόνος καὶ αἱ ἡμέραι καταμετροῦνται· μία μὲν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς τὴν δύσιν, ἑτέρα δὲ ἡ ἐκ τῶν καθημερινῶν μεταθέσεων τῆς ἀνατολῆς τοῦ ἡλίου νοουμένου πλαγίως φέρεσθαι, ἣτοι ἀπὸ ἄρκτου εἰς μεσημβρίαν καὶ ἀπὸ μεσημβρίας εἰς ἄρκτον. καὶ οἱ^Γ) μὲν ἀμφοτέρας ταύτας τὰς κινήσεις μόνῳ τῷ ἡλίῳ ἀνέθεντο, ἀλλὰ καὶ τὴν κύκλῳ οὐδὲ τὸ παράπαν προσεδέξαντο, ἵνα μὴ χώραν δώσουσι πάντως τοῖς ἀποδεικνύουσι σοφισταῖς

ἀναρχον εἶναι τὸν οὐρανὸν ἐν τῷ κύκλῳ κινεῖσθαι αὐτόν, καίτοι μᾶλλον ὑπ' ἀρχὴν εἶναι τοῦ κόσμου ἐλεγχομένου ἐκ τοῦ κύκλῳ τὰ πάντα φέρεσθαι, ὅσα ὑπὸ χρόνον καὶ πρώτην ὡς φασὶ κίνησιν, καθὼς ἐν τοῖς ἐξῆς εὐρεθήσεται· οἱ δὲ φασὶ τὴν μὲν μεγάλην καὶ ταχεῖαν καὶ τῆς αὐτῆς ἀεὶ ἐχομένην ταυτότητος ὑπάρχειν τοῦ μεγίστου κύκλου τοῦ οὐρανοῦ, ἐν ᾧ τὰ ἄστρα πεπηγάσι, τὴν δὲ ἐτέραν εἶναι τὴν κατ' οἰκείαν ῥοπὴν τοῦ ἡλίου. καὶ περὶ μὲν τοῦ μεγάλου λέγουσι κύκλου φέρεσθαι ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς τὴν δύσιν, τὴν δὲ κατὰ τὴν οἰκείαν ῥοπὴν καὶ φορὰν τοῦ ἡλίου εἶναι ἀπὸ τοῦ μεσημβρινοῦ εἰς τὸ ἀρκτῶν καὶ πάλιν ἀπὸ τοῦ ἀρκτώου εἰς τὸ μεσημβρινόν, καὶ τοῦτο οὕτως πιστοῦσιν ἐξ αὐτῆς τῆς ὁράσεως. ὁρῶμεν γὰρ φασὶ τὸν μὲν κύκλον τοῦ μεγάλου οὐρανοῦ διὰ τῆς τῶν ἐν αὐτῷ πεπηγότων ἄστρον ἀποσημειώσεως ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς τὴν δύσιν φερόμενον, ἀλλὰ καὶ ταχέως φερόμενον· διὰ γὰρ νυχθημέρου ἑνὸς ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ τόπου πρὸς τὸν αὐτὸν τόπον κυκλεύσαντα τὰ ἄστρα ἀνάγονται. ὁρῶμεν δὲ καὶ τὸν δρόμον τὸν κατ' οἰκείαν κίνησιν τοῦ ἡλίου τυγχάνοντα ἀπὸ τοῦ μεσημβρινοῦ εἰς τὸ ἀρκτῶν καὶ πάλιν ἀπὸ τοῦ ἀρκτώου εἰς τὸ μεσημβρινόν, οὐχ οὕτως δὲ ταχέως, ἀλλὰ πάνυ βραδέως· διὰ γὰρ τοῦτο καὶ λανθάνει τοὺς πολλοὺς ὁ οἰκεῖος δρόμος τοῦ ἡλίου, διότι διὰ χρόνου ὄλου ἑνὸς ἕνα μόνον κύκλον διέρχεται. καὶ γὰρ κατὰ μὲν τὸν χειμῶνα ἐν τῇ μεσημβρίᾳ τῆς ἀνατολῆς [325^f] αὐτοῦ ὁρωμένης κατὰ μικρὸν ὀδεύει πρὸς ἄρκτον καὶ δι' ὄλου μὲν τοῦ ἕαρος περὶ τὰς ἐν τῷ μέσῳ ὁρᾶται ἀνατολάς, κατὰ δὲ τὸ θέρος εἰς τὰς ἀρκτώους κατανατᾷ καὶ αὐθις ἐπαναστρέφων κατὰ μὲν τὸ φθινόπωρον εἰς τὰς μέσας ἔρχεται, κατὰ δὲ τὸν χειμῶνα εἰς τὰς μεσημβρινάς. τούτων δὲ οὕτως ἐχόντων, ἐπειδὴ ἄλλην μὲν καὶ ταχεῖαν φέρεται ὁ μέγας κύκλος φορὰν, τὴν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς τὴν δύσιν, ἄλλην δὲ καὶ βραδεῖαν πάνυ ὁ ἥλιος, τὴν ἀπὸ τῆς μεσημβρίας πρὸς ἄρκτον, γίνεται τοῦτο· καὶ^p) ἕως ἂν ὁ ἥλιος τὴν οἰκείαν φορὰν περιέλθῃ, τὴν ἀπὸ μεσημβρίας πρὸς

ἄρκτον καὶ αὐθις ἀπὸ ἄρκτου πρὸς μεσημβρίαν, καὶ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ σημείου εἰς τὸ αὐτὸ σημεῖον καταντήση, συμβαίνει τὸν μέγαν κύκλον τοῦ οὐρανοῦ περιελθεῖν τξε φοράς καὶ ⁴⁾ τὸ τέταρτον τῆς τελευταίας καὶ μιᾶς φοράς. καὶ τοῦτο ἐστὶν ἡ τοῦ χρόνου τελειώσεις.

Χρόνος^{ε)} γάρ ἐστὶν ὁ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ σημείου πρὸς τὸ αὐτὸ σημεῖον μία καὶ ἡ αὐτὴ κατὰ τὸν οἰκεῖον δρόμον τοῦ ἡλίου πλαγία κύκλευσις. νυχθήμερον δέ ἐστὶν ἓν ἡ μία πάλιν καὶ αὐτὴ τοῦ μεγάλου κύκλου φορά διὰ γοῦν τὸ περιέρχεσθαι τξε καὶ δ' φοράς τὸν μέγαν τοῦ οὐρανοῦ κύκλον. ἕως ἂν ὁ ἥλιος μίαν κυκλεύσῃ φοράν, τὴν ἀπὸ μεσημβρίας πρὸς ἄρκτον καὶ ἀπὸ ἄρκτου εἰς μεσημβρίαν, ἣτις καὶ χρόνος ὠνόμασται, λέγομεν, ὅτι ὁ χρόνος ἔχει νυχθήμερα τξεδ'. οὐκ ἔστιν οὖν πλείονας ἢ ἐλάσσονας ἡμέρας ἐν τῷ αὐτῷ καὶ ἐνὶ χρόνῳ εὔρεθῆναι, διότι διὰ πάσης τῆς μιᾶς τοῦ ἡλιακοῦ κύκλου πλαγίας περιφοράς μόνους τ καὶ ξε κύκλους καὶ ἐνὸς κύκλου τέταρτον κυκλεύει ὁ μέγας κύκλος τοῦ οὐρανοῦ, οἵτινες εἰσὶ τὰ νυχθήμερα καὶ οὐ πλείονες.

Χάριν δὲ πλείονος καταλήψεως τῶν λεγομένων ἔστω εἰς τύπον τοῦ μεγάλου κύκλου τοῦ οὐρανοῦ ὁ $\overline{\alpha\beta\gamma\delta}$ κύκλος καὶ εἰς τύπον τοῦ ἡλιακοῦ κύκλου δρόμου ὁ $\overline{\delta\theta\beta\zeta\delta}$ σχηματισμός. καὶ ὁ μὲν μέγας κύκλος φερέσθω κούφως ἀπὸ τοῦ $\overline{\alpha}$ εἰς τὸ $\overline{\gamma}$,



ὥστε τὸ μὲν $\overline{\alpha}$ ἐπέχειν τύπον ἀνατολῆς, τὸ δὲ $\overline{\gamma}$ δύσεως, ὁ δὲ $\overline{\delta\theta}$ ἡλιακὸς δρόμος ἀγέσθω ἀπὸ τοῦ $\overline{\delta}$ διὰ μέσου τοῦ $\overline{\zeta}$ ἐπὶ τὸ $\overline{\beta}$

καὶ αὖθις ἀπὸ τοῦ β̄ διὰ μέσου τοῦ θ̄ ἐπὶ τὸ δ̄. λογιζέσθω δὲ τὸ μὲν δ̄ εἶναι εἰς τύπον τῆς μεσημβρίας καὶ τῆς χειμωνικῆς ἀνατολῆς, τὸ ζ̄ εἰς τύπον τῆς ἐν τῷ ἔαρι μέσης ἀνατολῆς, τὸ β̄ τῆς ἐν τῇ ἄρκτῳ θερινῆς ἀνατολῆς καὶ τὸ θ̄ τῆς ἐν τῷ μέσῳ φθινοπώρῳ ἀνατολῆς. καὶ ἕως ἂν ὁ ἥλιος διέλθῃ τὸν δ̄ ζ̄ β̄ θ̄ δ̄ δρόμον καὶ καταντήσῃ πάλιν εἰς τὸ δ̄ σημεῖον, κυκλευσάτω ὁ μέγας κύκλος κατὰ τὸ κοῦφον ἀπὸ τῆς ᾱ ἀνατολῆς πρὸς τὴν γ̄ δύσιν, συμπεριφέρων μεθ' ἑαυτὸν καὶ τὸν ἥλιον τξ̄ε δ' κύκλους. καὶ δῆλον διὰ τῆς αἰσθήσεως καὶ τοῦ σχήματος γενήσεται τὸ λεγόμενον. ἀλλ' οὕτως μὲν ἐκ τούτων, τὸ αὐτὸ δὲ συμβαίνει, καὶ ὁ ἥλιος τὰς δύο ταύτας φορὰς φέρηται. τέως γοῦν κείσθω ἐκεῖνο διὰ τὸ εὐκολώτερον τῆς εἰς τὰ λεγόμενα γνώσεως.

2. Ἀπορία 5). Ἀπορήσειε δὲ τις πρὸς τὴν παροῦσαν ὑπόθεσιν· καὶ μὴν εἰ δύο εἰσὶν αἱ φοραί, διὰ τί οὐχ ὀρώμεν τὸν ἥλιον τὴν πλάγιον φερόμενον φοράν, ἀλλὰ μίαν καὶ τὴν αὐτήν, ἣν ὁ μέγας κύκλος τοῦ οὐρανοῦ φέρεται, τὴν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς εἰς τὴν δύσιν; εἰ οὖν ἄλλος ἦν ὁ δρόμος τοῦ ἡλίου, ἔδει τοῦτον φανερόν τυγχάνειν καὶ μὴ διαλανθάνειν ἡμᾶς.

Λύσις 6). Ταῦτα μὲν οὖν ἴσως ἀπορήσει τις, ὁ μέντοι γε προσεκτικώτερον πρὸς τὰ λεγόμενα διακείμενος πάνυ ῥαδίως εὐρήσει τὴν λύσιν τοῦ πράγματος. εἰρήκαμεν γὰρ ἄνωθεν, ὅτι πολλῷ σφοδρότερα καὶ ταχινωτέρα ἢ τοῦ μεγάλου κύκλου τυγχάνει κινήσεις πολλῷ δε βραδυτέρα ἕσον· πρὸς τὴν ἐκεῖνου σύγκρισιν ἢ τοῦ ἡλίου ἐστίν. τοίνυν καὶ συμφέρεται μὲν ὁ ἥλιος αἰετῇ μεγάλῃ τοῦ οὐρανοῦ κινήσει, πλὴν ἀλλὰ καὶ καθ' ἐκάστην ἡμέραν εἰς ἄλλον καὶ ἄλλον τόπον ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἀνατολῆς εὐρίσκειται [325^v] κατὰ τὸν πλάγιον δρόμον αὐτοῦ· καὶ οὕτως κατὰ μικρὸν προποδίζων διὰ νυχθημέρων ρπβς' καὶ ὀγδδού νυχθημέρου διέρχεται τὸ ς' τοῦ οἰκείου κύκλου. ὡς ἂν εἴπῃς, ὅτι ἀπὸ τῆς τετάρτης μοίρας τῆς τελευταίας, φημὶ χειμωνικῆς, ἀνατολῆς εἰς τὴν β̄ 7) ἄρκτῳαν καὶ τελευταίαν θερινὴν ἀνατολὴν καὶ δι' ἐτέρων νυχθημέρων ὁμοίως ρπβς' καὶ ἡ' τὸν ἕτερον ς' οἰκειῶν κύκλον περιπατεῖ, τάχα τὸν ἀπὸ

τῆς β̄ θερινῆς τελευταίας ἀνατολῆς πρὸς τὸν εἰς τὴν δ̄ τελευταίαν χειμωνικὴν ἀνατολήν. καὶ δοκεῖ δύο δρόμους ἐλαύνειν τὸν ἥλιον, ἕνα μὲν τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς δύσιν, καθ' ὃν καθ' ἕκαστον νυχθήμερον ὑπερνικώμενος ὑπὸ τοῦ μεγάλου κύκλου ἐκείνῳ συμπεριφέρεται, ἕτερον δέ, καθ' ὃν κατὰ μικρὸν προποδίζων διὰ τῆς νυχθημέρων ἀπὸ τῆς ἄρκτου πρὸς μεσημβρίαν καὶ ἀπὸ μεσημβρίας πρὸς ἄρκτον περιπατεῖ. εἰ οὖν σκοπεῖ τις, πῶς ὁ ἥλιος ἐν μὲν τῷ θέρει ἐν ἄλλῳ τόπῳ, ἐν δὲ τῷ φθινοπώρῳ ⁸⁾ ἐν ἄλλῳ, ἐν τῷ χειμῶνι ἐν ἄλλῳ καὶ ἐν τῷ ἔαρι ἐν ἄλλῳ, οὐδὲ μίαν ἐξεῖ διδασκαλίαν πρὸς τὰ λεγόμενα.

3. Ἀπορία ⁹⁾. Καὶ πάλιν ἀπορήσει τις, διὰ τί οὐκ εἰσὶν ὀλόκληρα νυχθήμερα ἐν ὄλῳ τῷ χρόνῳ τῆς ἡ τῆς, ἀλλὰ πρόσκειται τοῖς τριακοσίοις ξε καὶ τὸ δ', τί δέ ἐστι τὸ δ' τοῦτο—οὐδέποτε γὰρ εὐρίσκομεν ἐν οὐδενὶ τῶν ἀπάντων αἰώνων νυχθήμερον νυχθημέρου δ' κεκτημένον διάστημα—καὶ πόθεν ἢ πῶς τὸ δ' τοῦτο νοήσομεν;

Λύσις ¹⁰⁾. Οὐδὲ τοῦτο τῶν πάνυ ἀπόρων καθέστηκεν. εἰ ¹¹⁾ μὲν γὰρ ἦν ἡ αὐτὴ καὶ μία φορά τοῦ μεγάλου κύκλου καὶ τοῦ ἡλίου, ἦν ἂν τῶν πάντη ἀπόρων τοῦτο δὴ τὸ ζητούμενον, ἐπεὶ δὲ ἄλλη μὲν ἡ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς πρὸς τὴν δύσιν φορά, ἕτερα δὲ ἡ πλάγιος, συμβαίνει, ἕως ἂν ἡ πλάγιος τὸν ὀλόκληρον δρόμον αὐτῆς ποιήσῃ καὶ ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ σημείου πάλιν εἰς τὸ αὐτὸ ἐπανακάμψῃ σημεῖον, τὴν μεγάλην καὶ ταχεῖαν φοράν, τὴν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς εἰς τὴν δύσιν, περιελθεῖν κύκλους τῆς καὶ τὸ δ' μέρος τοῦ ὅλου κύκλου. καθὼς γὰρ περιέλθῃ ἡ τοιαύτη φορά τοὺς τῆς κύκλους καὶ τὸ δ' τοῦ παντός κύκλου, ἦτοι τὸ δ' τοῦ νυχθημέρου, τῆνικαῦτα καὶ ὁ ἥλιος καταντᾷ εἰς τὸ σημεῖον, εἰς ὃ ἐκπληροῖ τὸν οἰκεῖον χρόνιον κύκλον τῆς πλαγίου περιφορᾶς καὶ ἐυθύς τῆς ἑτέρας ἄρχεται περιφορᾶς τοῦ ἑτέρου χρόνου. καὶ τὸ μὲν δ' μέρος τοῦ νυχθημέρου παραπέμπει τῷ παρελθόντι χρόνῳ, τὰς δὲ ἑτέρας τρεῖς μερίδας καταλογίζεται εἰς τοὺς ἐξῆς. διὸ καὶ διαγινώσκεται

ἕκαστος χρόνος τοῦ πρὸ αὐτοῦ χρόνου καὶ ἕτερον προσλαμβάνεσθαι δ', καὶ τὸν μὲν πρῶτον χρόνον ἔχειν ἐν τέταρτον ἐπέκεινα τῶν τξ̄ε κύκλων, τὸν δεύτερον τὸ αὐτὸ ἐν τέταρτον τοῦ παρελθόντος χρόνου καὶ ἕτερον δ', τὸ δι' ἑαυτοῦ προσγιγνόμενον, τὸν τρίτον ὁμοίως δ' τρία καὶ τὸν τέταρτον τέταρτα τέσσαρα ἦτοι νυχθήμερον ὀλόκληρον. διδ^F) καὶ κατὰ τέσσαρας ἐνιαυτούς ὁ χρόνος τξ̄στ νυχθήμερα κέκτηται εἰς τὸν αἰῶνα τὸν ἅπαντα ὀλόκληρα.

Οὐδὲν οὖν μετέχει τὴν γινῶσιν τοῦ δ' ζητεῖν εὐρηκέναι ἀπὸ τινος νυχθημέρου τῶν ἄλλων ἐλάσσονος· οὐδὲ γὰρ ὁ τὰ νυχθήμερα καταμετρῶν κύκλος αἴτιος τούτου ὑπάρχει ¹²⁾, ἀλλ' ἡ πλάγιος περιφορά, διότι πρὸ τοῦ ἀνῦσαι τὴν μεγάλην περιφορὰν τὸ ἔσχατον ἡμερονύκτιον φθάνει ἡ πλάγιος περιφορά καὶ ἀπάγει τὸν ἥλιον εἰς τὸ τελευταῖον σημεῖον, ἐν ᾧ ὁ ὅλος χρόνος συμπληροῦται. καὶ ὡσπερ ἀπὸ τοῦ ἀνύοντος τὸν ἀπὸ Κωνσταντινουπόλεως εἰς Θεσσαλονίκην καὶ αὖθις ἀπὸ Θεσσαλονίκης εἰς Κωνσταντινούπολιν [326^F] δρόμον ἐπὶ ἡμέραις ιθς' οὐ λέγομεν τοῦ ἡμίσεως αἴτιον εἶναι τὸν ἡλιακὸν δρόμον, ἀλλὰ τὴν σπουδὴν τοῦ ὀδεύοντος, ὅτι πρὸ τοῦ ἐκπληρωθῆναι τὴν κ' ἔφθασεν ἐκεῖνος τὸν οἰκεῖον δρόμον ἀνῦσαι καὶ ἀπελθεῖν, ὅπου ἐβούλετο, οὕτως καὶ ἐνταῦθα οὐκ ἔστιν ὁ δρόμος τοῦ νυχθημέρου αἴτιος τοῦ δ', ἀλλ' ἡ πρὸ τοῦ μεσασθῆναι τὸ νυχθήμερον κατάντησις τοῦ ἡλίου εἰς τὸ τελευταῖον σημεῖον, ἐν ᾧ ὁ πλάγιος κύκλος τὸν παρελθόντα δρόμον ἐκπληρῶν τοῦ μέλλοντος ἄρχεται.

II. Ἐρώτησις ¹³⁾. Διὰ τί ιβ εἰσὶν οἱ ὅλοι μῆνες τοῦ χρόνου καὶ διὰ τί οἱ μῆνες οὐκ ισάζουσιν, ἀλλ' οἱ μὲν ἔχουσιν ἀνά νυχθήμερα λ. οἱ δὲ ἀνά λ καὶ ἓν, ὁ δὲ φεβρουάριος νυχθήμερα κη καὶ διὰ τί κατὰ δ χρόνους ὁ φεβρουάριος μὴν νυχθήμερα ἔχει κθ καὶ καλεῖται τὸ ἔτος τοῦτο βίσεξτον;

Ἀπόκρισις ¹⁴⁾. Δι' ^α) ἦν αἰτίαν κατὰ δ χρόνους ὁ φεβρουάριος μὴν νυχθήμερα ἔχει κθ, ἀνωθεν προλαβόντες εἰρήκαμεν, ὅτι ὁ καθεὶς χρόνος τοῦ πρὸ αὐτοῦ χρόνου νυχθημέρου ἔχει τὸ τέταρτον καὶ

διὰ τοῦτο τῶν τριῶν χρόνων ἀνά ἕν τέταρτον προσεπικτησαμένων ἔρχεται ὁ τέταρτος χρόνος καὶ προστίθῃσι καὶ αὐτὸς τὸ οἰκεῖον δ' καὶ οὕτως πληροῦται ὀλόκληρον νυχθήμερον. καὶ ὁ φεβρουάριος μὴν κατὰ τέσσαρας χρόνους ἔχει νυχθήμερα $\kappa\theta$ καὶ καλεῖται τὸ ἔτος τοῦτο βίσεξστον, οὐ διὰ τινὰ ἱστορίαν καὶ βασιλικὴν ὀνομασίαν, ὡς τινες ἀγνοοῦντες τὴν ὑπόθεσιν τοῦ πράγματος ἐρμηνεῦσαι διεπλάσαντο, ἀλλ' ὅτι αἱ ῥωμαικαὶ λέξεις περισσοτέρως ἀντὶ τοῦ δ τὸ β προσλαμβάνουσι καὶ βουλόμενοι εἰπεῖν δίσεξστον λέγουσι βίσεξστον. δηλοῦται γὰρ διὰ τοῦ παρόντος λόγου, ὅτι οἱ μὲν παρελθόντες τρεῖς χρόνοι ὀλόκληρον νυχθήμερον οὐκ ἐπλήρουν τὰ οἰκεῖα προστιθέντες δ', ὁ δὲ τέταρτος προστεθεικῶς ¹⁵⁾ ἐπλήρωσεν ὀλόκληρον νυχθήμερον διὰ τῶν ἀπαρτιζουσῶν αὐτὸ ἐξάδων· τὰ γὰρ δ δ' ταῦτα τέσσαρες ἐξάδες εἰσὶ. καὶ λέγεται ὁ τὰ τέσσαρα δ' ἐκπληρῶν χρόνος καὶ ποιῶν δι' αὐτῶν νυχθήμερον ὀλόκληρον δίσεξστος, τούτεστιν ὁ δι' ἐξάδων τελειωθείς τῶν ἀνηκουσῶν. ἀλλὰ ταῦτα μὲν περὶ τοῦ βισέξστου καὶ περὶ τοῦ διὰ τί ὁ φεβρουάριος κατὰ τέσσαρας χρόνους νυχθήμερα ἔχει $\kappa\theta$.

Περὶ δὲ τοῦ εἶναι $\bar{\iota}\beta$ μῆνας τοῦ ὅλου χρόνου καὶ μὴ πλείονας ἢ ἐλάσσονας τὸ αἴτιον ἐστὶ τοῦτο· οὕτως εἶπεν ὁ θεὸς περὶ τῶν φωστήρων, καὶ¹⁴⁾ ἔστωσαν εἰς σημεῖα καὶ εἰς καιροὺς καὶ εἰς ἡμέρας καὶ εἰς ἐνιαυτούς. τοίνυν καὶ γίνεται τοῦτο οὕτως· εὐρέθη ¹⁶⁾ ὁ ὅλος ἡλιακὸς κύκλος, καθ' ὃν πλαγίως ὁ ἥλιος φερόμενος ἀπὸ μεσημβρίας εἰς ἄρκτον καὶ ἀπὸ ἄρκτου εἰς μεσημβρίαν τὴν τοῦ χρόνου περίοδον ἐκπληροῖ, καταμεριζόμενος εἰς $\bar{\iota}\beta$ διαστήματα σημειούμενα διὰ συστημάτων ἀστέρων ἄλλως καὶ ἄλλως σχηματιζομένων· ἅτινα καὶ ζῳδία ἐκάλεσαν καὶ κύκλον ζωδιακὸν τὴν πλάγιον ταύτην περιφορὰν τοῦ ἡλίου ὀνόμασαν. διερχόμενος οὖν ὁ ἥλιος τὰ $\bar{\iota}\beta$ ταῦτα ζῳδία, ὥστε δι' αὐτῶν τὸν ἐνιαύσιον ἐκπληρῶσαι δρόμον, οὐ μόνον ἐν ἐκάστῳ τῶν ζῳδίων ἄλλας καὶ ἄλλας ἐμφαίνει παθητικὰς ποιότη-
τας, περὶ ὧν ἐξῆς ¹⁷⁾ ῥηθήσεται ἀκριβέστερον, ἀλλὰ καὶ [326^v] ἡμῖν δέδωκεν ἐν ἐκάστη ἐκάστου ζῳδίου παρόδῳ ἄλλην καὶ

ἄλλην ὀνομασίαν ἐφευρεῖν καὶ ταύτην αὐτὰ ὀνομάσαι καὶ τὰς ἰβ παρόδους ¹⁸⁾ τοῦ ἡλίου, τὰς διὰ ἰβ ζωδίων γινομένης ἐν ὅλῳ τῷ χρόνῳ, ἰβ μῆνας λέγειν καὶ μὴ πλείονας. οὐδὲ γὰρ εἰς πλείονα διαστήματα ζωδιακά, οὐδ' εἰς ἐλάσσονα ὁ κύκλος τοῦ ἡλίου καταμερίζεται ὁ ζωδιακός, ἀλλ' εἰς δώδεκα καὶ διὰ τοῦτο ἐπομένως τῷ ἀριθμῷ τῶν ἰβ ζωδίων ἰβ μῆνες καὶ λέγονται καὶ εἰσίν. ἐπεὶ δὲ οὐκ ἔστιν ἰσότης τῶν διαστημάτων ἐν τοῖς ζωδίοις, ἀλλὰ ἕτερα ἐτέρων μείζονα καὶ ἕτερα ἐτέρων ἐλάσσονα, συμβαίνει τῶν μὲν ζ μειζοτέρων ¹⁹⁾ διαστημάτων ἕκαστον διέρχεσθαι τὸν ἡλίον διὰ νυχθημέρων <ἀνά> λα, τὰ δὲ διὰ νυχθημέρων ἀνά λ καὶ τὸ ἐν καὶ τελευταῖον διάστημα, ὅπερ τὴν τοῦ φεβρουαρίου ὀνομασίαν ἐκλήρωσατο. διὰ νυχθημέρων κη καὶ δ', καθὼς ἄνωθεν ἐδηλώθη. οὕτως καὶ ἐκ τοιούτων αἰτιῶν ἰβ μῆνες εἰσὶ καὶ οὐ πλείονες οὐδὲ ἐλάσσονες καὶ τῶν μηνῶν οἱ μὲν ἀνά λα νυχθήμερα ἔχουσιν, οἱ δὲ ἀνά λ, ὁ μὲντοι γε φεβρουάριος μόνος κηδ'.

III. Ἐρώτησις ²⁰⁾. Διὰ τί ἐβδομάδες καταμετροῦσι τὸν ὅλον χρόνον καὶ οὐχὶ ὀκτάδες ἢ ἐνάδες ἢ ἕτερος ἀριθμός; καὶ ἐὰν νβ ἐβδομάδες εἰσὶν ὁ ὅλος χρόνος, διὰ τί οὐκ εἰσὶ καὶ νυχθήμερα τξδ, ἀλλὰ τξεδ'; ἐπτάκις γὰρ νβ τξδ γίνονται. πόθεν δὲ συμβαίνει καὶ τῆς νομηνιας τοῦδε ἢ τοῦδε τοῦ μηνός, ὡς ἐν τύπῳ εἰπεῖν, κατὰ τόνδε τὸν χρόνον ἐν τῇ πρώτῃ ἡμέρᾳ τῆς ἐβδομάδος εὐρισκομένης κατὰ τὸν ἐπιόντα χρόνον τῇ β ἡμέρᾳ εὐρίσκεισθαι καὶ ἔτι κατὰ τὸν ἐπιόντα ἐν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ οὕτως ἐπίσης εὐρίσκεισθαι εἰς τὸ ἐξῆς;

1. Ἀπόκρισις ²¹⁾. Μεμαθήκαμεν ἀπὸ τοῦ ²²⁾ Μωυσέως ²³⁾ καὶ τῆς βίβλου τῆς γενέσεως ²⁴⁾, ὅτι ἐν ἐξ ἡμέραις ὁ θεὸς τὰ πάντα δημιουργήσας, οἷς οἶδε τρόποις ἀκαταλήπτους κάκεινῳ μόνῳ γνωστοῖς, τῇ ἐβδόμῃ ἡμέρᾳ κατέπαυσεν ἀπὸ πάντων τῶν ἔργων αὐτοῦ καὶ ἡγίασε ¹⁾ καὶ εὐλόγησεν αὐτὴν δέδωκέ τε ταύτην τῷ τότε, ὡς περ νῦν τὴν ²⁵⁾ πρώτην ἡμέραν, τοῖς θεοσεβεῖν βουλομένοις ἐντιμον εἶναι καὶ πᾶσαν ἐργολάβου ²⁶⁾ μεταχειρήσεως ἐλευθέραν, ὥστε μὴ μόνον ἀπὸ παντὸς ἔργου καὶ πάσης ἐργασίας κατάπαυσιν ἔχειν ταύτην τὴν ἡμέραν ἐν ἀνθρώποις,

δεσπόταις καὶ δούλοις, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς τῆ δουλείᾳ τῶν ἀνθρώπων ὑπαγομένοις ζώοις. τοίνυν καὶ ὡς θεοῦ τοῦτο τυγχάνον παράγγελμα διέβη καὶ κατεκράτησεν ἐν ἀπάσῃ χώρᾳ καὶ τόπῳ καὶ ἔθνεϊ ²⁷⁾ ἀσκουμένῳ τὴν εὐσέβειαν καὶ μὴ ἀσκουμένῳ· καὶ καταμετρούμενων τῶν ἡμερῶν αἱ μὲν ἕξ ὑπῆρχον ἐν ὅλῳ τῷ χρόνῳ εἰς τὸ ἐργάζεσθαι, ἡ δὲ ἐβδόμη εἰς τὸ ἀναπαύεσθαι πάντας ἀπὸ τῶν ἔργων αὐτῶν. ἐπεὶ δὲ τοῦτο οὕτω συνέστη, πάντως οὐκ ἦν ἀναγκαῖον ὀκτάδας ἢ ἐννάδας ἢ ἄλλον τινὰ ἀριθμὸν ποιῆσαι διὰ φροντίδος, ἀλλὰ τὴν ἐπτάδα, οἷα κατὰ μίαν ἐπτάδα φυλάττουσι τὴν κατάπαυσιν καὶ σέβουσι· διὰ δὲ τοῦτο καὶ σάββατον τὴν ἐβδόμην καλοῦσι. καὶ αὕτη μὲν ἡ αἰτία, δι' ἣν ἐβδομάδες τὸν ὅλον καταμετροῦσιν ἐνιαυτόν.

2. <Ζήτημα>. Τὸ μέντοι γε ζήτημα τοῦτο τὸ δεύτερον, τὸ ἐὰν πεντηκονταδύο ὥσιν ἐβδομάδες ὅλος ὁ χρόνος, διὰ τί οὐκ εἰσὶ νυχθήμερα τξδ, ἀλλὰ τξεδ', λέλυται οὕτως.

<Λύσις>. Οὐ λέγομεν, ὅτι πεντηκονταδύο εἰσὶν ἐβδομάδες ὁ ὅλος χρόνος· τοῦτο γὰρ ἡ κοινότης τῶν ἀνθρώπων ἔχει. εἰ γὰρ οὕτως ἐλέγομεν, ἐκ παντὸς ἀναγκαῖον ἦν καὶ νυχθήμερα εἶναι τξδ. ἄρτι γοῦν οὐ τοῦτο φαμέν, ἀλλ' ὅτι ἀναγκαίως εἰσὶν νυχθήμερα [327^f] τξεδ' κατὰ τὴν ἀνωτέρω γραφὴν, καθότι τοσοῦτων νυχθημέρων διάστημα διανύει ὁ ἥλιος, ἕως ἂν τὸν ὅλον ζωδιακὸν διελθὼν κύκλον ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸ αὐτὸ καταντήσῃ σημεῖον. ἐπεὶ δὲ κατὰ ἐβδομάδα μίαν ἡμέραν ²⁸⁾ σεβόμεθα, λέγομεν, ὅτι ἐν ὅλῳ τῷ χρόνῳ πεντηκονταδύο ἐβδομάδες τηροῦνται ὀλόκληροι. περιττεύει δὲ νυχθημέρον ἕν καὶ τοῦ ²⁹⁾ νυχθημέρου τὸ δ' καὶ λαμβάνει τοῦτο ἕτερα ἐβδομάς, ἥτις ἐστὶν ἀρχὴ τῶν πεντηκονταδύο ἐβδομάδων τοῦ ἐπιόντος χρόνου, ὅθεν καὶ διὰ τὸ περιττεύειν ταῦτα ἀπὸ τῶν πεντηκονταδύο τῶν παρελθουσῶν καὶ προσγίνεσθαι ταῖς πεντηκονταδύο ταῖς ἐπιούσαις συμβαίνει καὶ τὴν νομηνίαν τοῦδε ἢ τοῦδε τοῦ μηνός, ἐὰν κατὰ τὸν παρόντα χρόνον εὔρεθῆ, ὡς ἐν ὑποθέσει εἰπεῖν, ἐν ἡμέρᾳ πρώτη τῆς ἐβδομάδος, κατὰ τὸν ἐπιόντα εὐρίσκεισθαι ἐν ἡμέρᾳ δευτέρᾳ· καὶ οὕτως αἰεὶ ἐπι

τρισι μὲν ἐγχρονίαις ὁ ἕτερος χρόνος τοῦ ἑτέρου προσλαμβάνει νυχθήμερον ἓν διὰ τὸ μετὰ τὰς πεντηκονταδύο ἐβδομάδας περισσὸν νυχθήμερον ἐκεῖνο, ὁ δὲ τέταρτος νυχθήμερα προσλαμβάνει δύο, καθότι καὶ <τὰ> τέσσαρα τέταρτα τῶν τεσσάρων χρόνων εἰς ἕτερον ἓν νυχθήμερον ἀναβιβάζονται,

IV. Ἐρώτησις ³⁰). Διὰ τί οἱ κύκλοι τοῦ ἡλίου κη καὶ τῆς σελήνης ιθ; τί ἐστὶν τοῦτο, ὃ λέγεται κύκλος ἡλίου καὶ κύκλος σελήνης καὶ διὰ τί κύκλους μὲν τοῦ ἡλίου λέγουσιν εἶναι κη, τῆς δὲ σελήνης κύκλους ιθ καὶ οὔτε πλείονας οὔτε ἐλάσσονας; εἰ γὰρ καθ' ἕκαστον ἔτος ἓνα κύκλον ἐκπληροῖ, διὰ τί μέχρι τοῦ κη ἀριθμοῦ ψηφίζονται οἱ κύκλοι αὐτοῦ καὶ οὐχ ὑπερβαίνουσι, διὰ τί δὲ καὶ οἱ τῆς σελήνης κύκλοι μέχρι τοῦ ἔνεακαιδεκάτου;

Ἀπόκρισις ³¹). 1. Ἄλλη ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀριθμοῦ τῶν κη κύκλων τοῦ ἡλίου καὶ ἄλλη ἡ ³²) τῶν ιθ κύκλων τῆς σελήνης. καὶ πρῶτον μὲν ῥητέον περὶ τῶν ἡλιακῶν κύκλων· οἶδας, ὅτι τὰ ὅλα νυχθήμερα τοῦ χρόνου τζεδ' ὑπάρχουσι καὶ ὅτι αἱ πεντηκονταδύο ἐβδομάδες ἔχουσιν νυχθήμερα τζδ. περιττεύουσιν οὖν ἐπέκεινα τῶν νυχθημέρων τῶν ἐβδομάδων νυχθήμερον ἓν καὶ δ' νυχθημέρου. τὰ οὖν περιττεύοντα ταῦτα ἐν οὐδενὶ ἑτέρῳ χρόνῳ ὀλόκληρον ἐβδομάδα ἢ ἐβδομάδας ἀπαρτίσαι δύνανται, ὥστε τὸ τέλος τοῦ χρόνου καὶ τέλος ἐβδομάδος εὔρεῖν καὶ οὕτως ἐν ἰσότητι ἐλθεῖν, ἢ μὴν ἕως ἂν εἰς κη κύκλους καταντήσωσι ³³). τηνικαῦτα γὰρ τὰ περιττεύοντα ποσοῦνται εἰς νυχθήμερα κη καὶ τέταρτα κη. ἐπεὶ δὲ τὰ κη ³⁴) νυχθήμερα τέσσαρες ἐβδομάδες γίνονται καὶ τὰ κη τέταρτα ἑπτὰ νυχθήμερα εἰσί, γίνονται ἐβδομάδες ἀπηρτισμέναι πέντε καὶ λοιπὸν εἰς τὸν κη κύκλον ταυτότης ἡμερῶν ἐν ἐβδομάσει καὶ ἐν χρόνῳ γίνεται, ὅπερ ἐν ἑτέρῳ κύκλῳ, κᾶν πολλὰ κάμη, οὐκ [ἂν] εὐρήσει, ἢ ἕως ἂν ἔλθῃ πάλιν εἰς τὸν δις κη καὶ τρις ³⁵) κη ἢ τετράκις κη καὶ ἐξῆς ὁμοίως. καὶ διὰ τοῦτο ἄχρι τοῦ κη ἀπαριθμεῖται ὁ ἡλιακὸς κύκλος, ὡς ἐν αὐτῷ τῶν περιττευόν-

των νυχθημέρων καὶ τῶν ἐν ἐκάστῳ χρόνῳ τετάρτων τελείαν ἀπάρτισιν ἐβδομάδων τινῶν κατασκευαζόντων καὶ μετὰ τοῦτο ἄλλας καὶ ἄλλας ἀπεργαζομένων ἀνισότητος, ἕως ἂν πάλιν εἰς τὸν δις ἢ τρίς ἢ τετράκις κη καταλάβῃσι.

2. Καὶ αὕτη μὲν ἢ περὶ τούτων αἰτία, ἥς ³⁶⁾ γνῶσις ἀναγκαία διὰ τῶν ἐξῆς εὑρεθήσεται, τὸ δὲ περὶ τὸν σεληνιακὸν ³⁷⁾ κύκλον ἔχει οὕτως. ἀλλὰ τό γε νῦν ἔχον τὴν κατὰ μέρος αἰτίαν, τὸ πόθεν τοῦτο συμβαίνει, μὴ ζήτησι ³⁸⁾, ἀπλῶς δὲ τὸ πρᾶγμα παράλαβε. καὶ τέως ἐν εἰδήσει τούτου γενοῦ, ἐφεξῆς δέ, εἰ βούλει ³⁹⁾, καὶ τὴν αἰτίαν ζήτησον καὶ τὴν λύσιν αὐτῆς ἐνωτίσθητι.

Ἐντὸς τῆς ἐαρινῆς ἰσημερίας, ἥτοι ἐντὸς τῶν ⁴⁰⁾ ἀπὸ τῆς κα ⁴¹⁾ τοῦ μαρτίου μηνὸς καὶ μέχρι τῆς ιη τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς τὸ νομικὸν πάσχα καθ' ἕκαστον χρόνον ψηφίζοντες εὐρίσκομεν καὶ εὐρόντες, καθ' ⁴²⁾ οἷον νυχθήμερον τῆς ἐβδομάδος τοῦτο τυγχάνον διαγνωσθεῖη, κατὰ τὴν ἐπιούσαν πρώτην τὸ [527^v] τῶν Χριστιανῶν ἐκτελοῦμεν πάσχα. καὶ τοῦτο μὲν ἔχει οὕτως, μέθοδος δέ τις ἐδόθη ἀρχῆθεν, ἵνα ταύτην κρατούντων ἡμῶν καὶ ταύτη προσεχόντων μὴ δύνηται τὸ νομικὸν πάσχα ἐκτὸς τῶν νυχθημέρων τούτων πίπτειν, τῶν ἀπὸ τῆς κα τοῦ μαρτίου μηνὸς καὶ ἄχρι τῆς ιη τοῦ ἀπριλλίου, μήτε κατὰ τὸ ἄνω, μήτε κατὰ τὸ κάτω.

Ἡ δὲ μέθοδος ἔστιν αὕτη· εἰ ⁴³⁾ μὲν οὖν ἐν ἐνὶ τῶν νυχθημέρων τοῦ μαρτίου μηνὸς, ἥτοι τῆς ἀπὸ τῆς κα καὶ ἄχρι τῆς λα ὑπάρχει κατὰ τὸν παρόντα, ὡς ἐν τύπῳ εἰπεῖν, χρόνον τὸ νομικὸν πάσχα, προστιθέαμεν καὶ ἕτερα ιη νυχθήμερα καὶ κατὰ τὸ ἐφεξῆς νυχθήμερον, ἡγουν ἐν τῷ ἐπιλαβέσθαι τὸ ιθ νυχθήμερον λέγομεν εἰς τὸν ἐπιόντα χρόνον εἶναι τὸ νομικὸν πάσχα. καὶ οὕτως ποιοῦμεν· δι' ὅλων τῶν νυχθημέρων τοῦ μαρτίου πλὴν ἐνὸς κύκλου τινός. ἔστω οὖν εἶναι κατὰ τὴν παροῦσαν πρώτην Ἰνδικτον ⁴⁴⁾ τὸ νομικὸν πάσχα παρ' αὐτῇ τῇ κβ τοῦ μαρτίου μηνὸς. προστιθέαμεν οὖν καὶ ἑτέρας ιη, ἡγουν τὰς λειπούσας ἡμέρας θ τοῦ μαρτίου καὶ ἑτέρας θ τοῦ ἀπριλλίου καὶ λέγομεν μετὰ τὴν παρέλευσιν τῆς ιη, ἥτοι

κατὰ τὴν $\bar{\iota}$ τοῦ αὐτοῦ ἀπριλλίου μηνὸς τὸ νομικὸν εἶναι πάσχα τῆς μελλούσης εἰσιέναι β ἰνδικτιῶνος ⁴⁶⁾. ἐὰν δὲ ἐν ταῖς ἡμέραις τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς εὔρεθῇ τὸ νομικὸν πάσχα, οὐ προστιθέαμεν, ἀλλ' ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ οὕτως εἰς τὴν ἐκτὸς τῆς $\bar{\iota}\alpha$ ἡμέρας τὸ πάσχα τοῦ ἐπιόντος χρόνου ἀεὶ εὐρίσκομεν. εἰ γὰρ ἐν τῇ $\bar{\iota}$ τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς τὸ νομικὸν πάσχα ὑπάρχει, ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν, ὅτι κατὰ τὴν $\bar{\lambda}$ τοῦ μαρτίου μηνὸς τὸ νομικὸν γενήσεται πάσχα εἰς τὸν ἐπιόντα χρόνον. οὕτως δὲ ἐν τούτοις τῆς μεθόδου ταύτης γινομένης οὐδέποτε ἐκτός, ὡς εἰρήκαμεν, τῶν ἡμερῶν τῶν ἀπὸ τῆς $\bar{\kappa}\alpha$ τοῦ μαρτίου μηνὸς καὶ ἄχρι τῆς $\bar{\iota}\eta$ τοῦ ἀπριλλίου τὸ νομικὸν πάσχα εὐρίσκεται.

Δεῖ δὲ εἰδέναι, ὅτι ἀπὸ τοῦ $\bar{\nu}\bar{\nu}$, ὡσάκις περὶ ἡμερῶν λέγομεν, ἀντὶ τῆς ἡμέρας τὸ νυχθήμερον ὀφείλει ἐκλαμβάνεσθαι. ἔστι μὲν τοῦτο οὕτως, ὅρα δὲ λοιπὸν τὸ ἐξῆς. ἔχει ὁ α κύκλος τῆς σελήνης τὸ νομικὸν πάσχα ἀπριλλίῳ εἰς τὰς δύο ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ⁴⁶⁾ ἐν τῷ $\bar{\beta}$ κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα μαρτίῳ εἰς τὰς $\bar{\kappa}\beta$. καὶ πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\eta$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ τρίτῳ κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα ἀπριλλίῳ (εἰς τὰς) $\bar{\iota}$. ἀπὸ τούτων ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\delta}$ κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα μαρτίῳ εἰς τὰς $\bar{\lambda}$. πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\eta$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\epsilon}$ κύκλῳ ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\iota}\eta$. ὑφαιρούμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\sigma}\tau$ κύκλῳ ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\zeta}$. ἐπεὶ δὲ καὶ πάλιν ἀπρίλλιος πρόκειται, αὔθις ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν ἐν τῷ $\bar{\zeta}$ κύκλῳ εἶναι μαρτίῳ εἰς τὰς $\bar{\kappa}\zeta$. καὶ πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\eta$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\eta}$ κύκλῳ ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\iota}\epsilon$. ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\theta}$ κύκλῳ ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\delta}$. καὶ αὔθις διὰ τὸν ἀπρίλλιον ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\iota}$ κύκλῳ μαρτίῳ εἰς τὰς $\bar{\kappa}\delta$. πάλιν ⁴⁷⁾ προστιθέαμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\eta$ καὶ λέγομεν (εἶναι) ἐν τῷ $\bar{\iota}\alpha$ κύκλῳ ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\iota}\beta$. πάλιν ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας $\bar{\iota}\alpha$ καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ $\bar{\iota}\beta$

κύκλω ἀπριλλίω <εἰς τὴν> α. πάλιν ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας ια καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιγ κύκλω μαρτίω εἰς τὰς κα. πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας ιη καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιδ κύκλω ἀπριλλίω εἰς τὰς θ, ἥτοι ἐν τῷ τέλει, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν μετὰ τὸ τέλος τῆς η. καὶ ἐν τῷ ἐπιλαβέσθαι τὴν θ ὑπεξαίρουμεν πάλιν ἡμέρας ια καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιε κύκλω μαρτίω <εἰς τὰς> κθ. πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας ιη καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιστ κύκλω ἀπριλλίω εἰς τὰς ιστ, ἥτοι κατ' αὐτὴν τὴν προσθήκην τῶν ιη ἡμερῶν καὶ οὐ κατὰ τὴν ἐπιούσαν, ὅπερ ἐν τοῖς ἄλλοις γίνεται· ἐν τούτῳ γὰρ ἄνω εἴρηται τὸ πλὴν ἐνός τινος κύκλου. ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας ια καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιζ κύκλω ἀπριλλίω εἰς τὰς ε. καὶ αὖθις διὰ τὸν ἀπρίλλιον ὑπεξαίρουμεν ἡμέρας ια καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιη κύκλω μετὰ τὴν συμπλήρωσιν τῆς κε τοῦ μαρτίου μηνός καὶ ἐν τῇ ἐπιλάμψει τῆς κστ οὕτως γὰρ ἔφερον ἡ ἀκρίβεια, περὶ ἧς ἐν τοῖς ἔμπροσθεν τὴν διδασκαλίαν γνωρίσεις. πάλιν προστιθέαμεν [328^r] ἡμέρας ιη καὶ λέγομεν εἶναι τὸ νομικὸν πάσχα ἐν τῷ ιθ κύκλω ἀπριλλίω εἰς τὰς ιγ. καὶ οὕτως ἄχρι τοῦ ιθ κύκλου τῆς σελήνης διαλάττον ἐν ἄλλῃ καὶ ἄλλῃ ἡμέρα τὸ πάσχα τὸ νομικὸν εὐρίσκεται.

Ἐὰν δὲ καὶ ἔτι προ[σ]θήσωμεν ⁴⁸⁾ κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον τὸ πάσχα εὐρίσκειν, εἰς τὰ αὐτὰ πάλιν ἐπανακάμψομεν ψηφίσοντες ⁴⁹⁾ καὶ οὐκ εἰς ἕτερα. τί δέ ἐστι, ὃ λέγω· ἐν τῷ ιθ κύκλω τοῦ πάσχα εὐρισκομένου κατὰ τὴν ιγ τοῦ ἀπριλλίου μηνός ἐὰν ὑπεξέλωμεν ἡμέραν ια, ἔστι ⁵⁰⁾ κατὰ τὸν κ κύκλον τὸ πάσχα ἀπριλλίω εἰς τὰς δύο, καθὼς ἦν ἐν τῷ α κύκλω καὶ ἔστι ὁ κ κύκλος καὶ ὁ α αὐτός. πάλιν <ἐὰν> ⁵¹⁾ ὑπεξέλωμεν ἡμέρας ια, ἔστι κατὰ ⁵²⁾ τὸν κα κύκλον <τὸ πάσχα> μαρτίω εἰς τὰς κβ καὶ ἔσται ⁵³⁾ ὁ αὐτός <ὁ κα κύκλος> τῷ β κύκλω καὶ ἐξῆς τοίνυν διὰ τὸ θεωρεῖσθαι τούς αὐτούς εἶναι τὸν κ τῷ α, τὸν κα τῷ β, τὸν κβ τῷ γ, τὸν κγ τῷ δ κύκλω καὶ τοὺς ἄλλους ὁμοίως, ἕως ἂν εἰς τὸν δισ ιθ ἀριθμὸν καταντήσωσι, καὶ διὰ τοῦτο συμβαίνει[ν] ⁵⁴⁾ μὴ γίνεσθαι ἄλλους κύκλους, ἀλλὰ τοὺς

αὐτοὺς τοῖς πρώτοις $\bar{\iota}\theta$. διὰ τοῦτο οὐ πλείονες, ἀλλὰ $\bar{\iota}\theta$ λέγονται εἶναι οἱ κύκλοι τῆς σελήνης. οὕτως κατὰ λόγον καὶ αἰτίαν $\bar{\iota}\delta\bar{\iota}\alpha\bar{\nu}$ τοῦ μὲν ἡλίου $\kappa\eta$ λέγονται, κύκλοι τῆς δὲ σελήνης $\bar{\iota}\theta$.

3. Διὰ τί δὲ ἐν μόνῳ $\tau\bar{\omega}$ $\bar{\iota}\sigma\tau$ κύκλῳ ἀναιροῦμεν ἡμέραν μίαν, ἐν τόπῳ $\bar{\iota}\delta\bar{\iota}\omega$ ῥηθήσεται. ῥηθήσονται δὲ καὶ περὶ τοῦ ἐνέχεσθαι $\tau\bar{\omega}$ $\bar{\iota}\theta$ κύκλῳ σεληνιακῷ ἐπέκεινα καὶ ἕτερα ἅτινα εἶναι καὶ ἄλλαι τινὲς αἰτίαι κατὰ τάξιν προβαίνουσαι μετὰ πλείονος τῆς ἐπιτηρήσεως, ναὶ μὲν καὶ περὶ τῶν ἄλλων τινῶν ἀκριβείας πλείονος ἐχομένων διὰ τὸ λελεπτολογημένον τῆς τηνικαῦτα διδασκαλίας· νυνὶ γὰρ κατὰ τὸ παχύτερον λέγομεν καὶ κατὰ τὴν τῶν πρώτων παχυτέραν παράδοσιν ἰκανῶς εὑρεθήσῃ ⁵⁵⁾ ὅσον πρὸς εὑρεσιν τοῦ νομικοῦ πάσχα, καὶ οὐχὶ τῆς ὥρας καὶ τοῦ λεπτοῦ, καθὼς ⁵⁶⁾ ἡ ἀπόχυσις γίνεται. τοῦ μὲν οὖν πρώτου κύκλου τὸ νομικὸν πάσχα ἔχοντος κατὰ τὴν β τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς ἴσως ἔχεται λέγον τὸ τοὺς ἄλλους κύκλους η κατὰ ἀφαιρέσιν ἡμερῶν $\bar{\iota}\alpha$ καὶ εἰς τὴν ἐκτὸς ἡμέραν τῶν $\bar{\iota}\alpha$ ἡμερῶν τὸ ἐπιδὸν νομικὸν πάσχα ἔχειν, ἢ κατὰ προσθήκην ἡμερῶν $\bar{\iota}\eta$ καὶ εἰς τὴν μετ' αὐτάς ⁵⁷⁾ ἡμέραν τὸ αὐτὸ προσδέχεσθαι πάσχα, καθὼς ἀνωτέρω δεδήλωται· συγχωρεῖσθω δὲ πρὸς τὸ παρὸν ταῦτα.

V. Ἐρώτησις ⁵⁸⁾. Διὰ τί δὲ καὶ ἀπὸ τίνος ἀνάγκης ὁ α κύκλος κατὰ τὴν β τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς τὸ νομικὸν αἰεὶ πάσχα ἔχει;

Ἀπόκρισις ⁵⁹⁾. Ἡ παροῦσα ὑπόθεσις μεγάλων μυστηρίων ἀνακαλύπτει φανέρωσιν καὶ προσεκτέον τοῖς λεγομένοις· πρῶτον μὲν γὰρ δῆλον γίνεται, ὅτι κατὰ τὴν ἡμέραν, καθ' ἣν ὁ θεὸς τοὺς δύο φωστῆρας τοὺς μεγάλους ἐν $\tau\bar{\omega}$ στερεώματι τοῦ οὐρανοῦ ἔκτισεν, ὁ ἥλιος ἐγγὺς τῆς ἑαρινῆς πρώτης ἰσημερίας ἐτύγχανεν, ἦτοι ἐγγὺς τῆς ἀκριβοῦς μεσότητος τοῦ οὐρανοῦ — ἔδει γὰρ οὕτως ἔχειν —, ἔπειτα δέ, ὅτι καὶ ἡ σελήνη τηνικαῦτα ⁶⁰⁾ τὴν ὀλόφωτον αὐτῆς εἶχεν αὐτήν, ὥστε εἶναι αὐτήν κατὰ ⁶¹⁾ τὸ γραφὲν εἰς ἀρχὰς τῆς νυκτός, καθὼς περ ἦν ὁ ἥλιος εἰς ἀρχὰς

τῆς ἡμέρας, ἐπεὶ καὶ ἔδει μῆτε τὴν ἡμέραν πλεονάζειν τῆς νυκτός, μῆτε τὴν νύκτα τῆς ἡμέρας, καθ' ἣν ὁ ποιητῆς τὴν τούτων παρήγαγεν ὑπαρξιν, ἀλλὰ μηδὲ τὴν σελήνην κεκολοβωμένην ἀναφανῆναι. εἰ γὰρ τοῦτο ἦν, οὐκ ἂν ἐβρέθη εἶναι εἰς ἀρχὰς τῆς νυκτός^κ). ὅτε γὰρ εἰς τὴν ἀρχὴν ὑπάρχει τῆς νυκτός, [328^v] οὐδὲ μίαν ὑπομένει κολόβωσιν. τοίνυν δὲ κτισθέντων τῶν φωστήρων ἦν μὲν ὁ ἥλιος ἀνατείλας εἰς τὸν τόπον τῆς ἀνατολῆς τοῦ $\bar{\iota}\epsilon$ δρόμου τοῦ μαρτίου μηνός, ἦν δὲ καὶ ἡ σελήνη, καθ' ἣν εὐρομεν καὶ τοῦ Δαμασκηνοῦ προσγραφὴν^λ), πεντεκαιδεκαταία ὁμοίως ἀναφανείσα· ἐν τούτῳ γὰρ τὸ πάντη κατέχει ὀλόφωτον. ἐκεῖθεν δὲ ἀπαρξάμενη καὶ τοὺς σεληνιακοὺς $\bar{\iota}\beta$ μῆνας αὐτῆς διανύσασα, οἷτινες ποσοῦνται δι' ἡμερῶν $\tau\nu\delta$, οὐκ ἔφθασεν αὖθις εἰς τὸν τόπον ἐκεῖνον, καθ' ὃν καὶ ἀπήρξατο, ἐπεὶ οὐδὲ ἦν δυνατόν, ἀλλ' εἰς τὸν τόπον, ἐν ᾧ ὁ ἥλιος γς' νυχθήμερα τοῦ μαρτίου μηνός ἀνύσας τεταρταῖος ἀνέτειλε καὶ πόβρω τῆς ἰσημερίας ἐτύγχανεν· ἰα γὰρ τάχα ἡμέρας αἰεὶ ὑστεροῦσιν οἱ $\bar{\iota}\beta$ σεληνιακοὶ μῆνες ὡς πρὸς τὴν ⁶²⁾ ὀλόγητα τῶν ἡμερῶν τοῦ ἡλιακοῦ δωδεκαμήνου. ἐργασαμένη γὰρ τὴν οἰκείαν ἀπόχυσιν κατὰ τὰς γς' τοῦ μαρτίου μηνός ἐν τῷ $\bar{\iota}\beta$ αὐτῆς μηνί, ἐπεὶ πρὸ τῆς ἰσημερίας τὸ πάσχα γίνεσθαι ⁶³⁾ ἢ τῶν ἀπάντων ποιητικῆ σοφία προώρισεν — ὃ γὰρ ἐν ὑστέροις καιροῖς ἐθέσπισε, τοῦτο ἀπὸ καταβολῆς κόσμου προδιωρισμένον εἶχεν —, ἀλλ' οὐδὲ πρώτου ⁶⁴⁾ μηνός ἦν ἀπόχυσις, ἀλλὰ $\bar{\iota}\beta$ · ἐν δὲ τῇ ἀποχύσει τοῦ $\bar{\alpha}$ μηνός τοῦτο διωρίσατο γενέσθαι ὁ θεὸς τῷ Μωυσῆ^μ). προσελήφθησαν ἀναγκαίως καὶ ἕτεραι ἡμέραι $\bar{\chi}\delta\varsigma'$ ἄχρι τῆς ἀποχύσεως δηλονότι τοῦ $\bar{\alpha}$ μὲν σεληνιακοῦ μηνός ὡς πρὸς τὸν ἐπιόντα ἐνιαυτόν, $\bar{\iota}\gamma$ ⁶⁵⁾ δὲ ὡς πρὸς τὸν παρελθόντα, καὶ ἡ τοῦ $\bar{\alpha}$ σεληνιακοῦ κύκλου περίοδος κατέληξε τὴν τελευταίαν αὐτῆς ἀπόχυσιν εἰς τὰς δύο τοῦ ἀπριλλίου μηνός. ἐκεῖθεν δὲ τῆς ἀρχῆς τῶν κύκλων ἐπιδράττεσθαι ἡμᾶς δεδωκυῖα ⁶⁶⁾ καλῶς ἄγαν τὰς περιόδους τῶν ἐφεξῆς κύκλων οὕτως ἔχειν ἔπηξε, καθὼς ἡρμηνεύθησαν. ἀναγκαῖον οὖν ἐποίησε τὸ ἄρξασθαι τὸν $\bar{\alpha}$ κύκλον ἀπὸ τῆς $\bar{\beta}$ τοῦ ἀπριλλίου μηνός ἢ εἰς τὰς γς' τοῦ μαρτίου μηνός κατάληξις τοῦ $\bar{\iota}\beta$ σεληνιακοῦ μηνός· πρὸ

γὰρ τῆς ἰσημερίας αὕτη γέγονε καὶ διὰ τοῦτο ἐδέησε καὶ ἑτέρου μηνός, τοῦ ιγ μὲν ὄντος εἰς τὸν παρελθόντα χρόνον, πρῶτου δὲ ὡς πρὸς τὸν ἐπιόντα ⁶⁷⁾. ἀναγκαῖον δὲ πάλιν ἐποίησε γινώσκειν, ὅτι ἐν τῇ ἀνατολῇ τοῦ ιε τόπου τοῦ μαρτίου μηνός εὐρέθη ὁ ἥλιος, καθ' ὃν ἐκτίσθη καιρὸν καὶ ὅτι ἡ σελήνη ὀλόφωτος ἦν ὡσπερὶ πεντεκαίδεκαταΐα τυγχάνουσα καὶ ὅτι ἡ παράδοσις αὕτη, ἦν ἔχομεν, καὶ ὁ λόγος αὐτὸς βεβαιῶν περὶ τοῦ εἶναι κατὰ τὸν α κύκλον τὸ νομικὸν πάσχα ἀπριλλίου εἰς τὰς β. εἰ γὰρ μὴ τοῦτο οὕτως εἶχεν, ἐκεῖνα οὐκ ἂν οὕτως ἀπάρξασθαι ἐγινώσκοντο. ἀμφοτέρω γὰρ τὰς ἐν ἀλλήλοις ἀποδείξεις κατασκευάζουσιν.

VI Ἐρώτησις ⁶⁸⁾. Καὶ τοῦτο δὲ πόθεν ἐστὶν ἀμετάθετον, ὥστε τοῦ παρόντος νομικοῦ πάσχα εὐρισκομένου ἴσως ἐντὸς τῶν ἡμερῶν τοῦ ἀπριλλίου μηνός, κατὰ τὸν ἐπιόντα χρόνον ἵνα ὀπισθοποδῶμεν ἀπὸ τῆς ἡμέρας ἐκείνης ἡμέρας ια καὶ οὕτως ἵνα εὐρίσκηται τὸ πάσχα τοῦ ἐπιόντος χρόνου· ὅταν δὲ ὁ παρὼν χρόνος ἐντὸς τῶν ἡμερῶν τοῦ μαρτίου τὸ πάσχα ἔχη, κατὰ τὸν ἐπιόντα χρόνον ἵνα ⁶⁹⁾ προστιθῶνται ἡμέραι ιη καὶ τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ ἵνα διαγινώσκηται τὸ πάσχα κατὰ τὴν ἀνωτέρω περιγραφεῖσαν διδασκαλίαν, πόθεν οὖν ταῦτα ὡς ἀμετάθετα ἔχειν ὀφείλομεν ;

Ἐρώτησις ⁷⁰⁾. Τέσσαρες εἰσὶν αἱ μεγάλαι τροπαὶ τοῦ ἡλίου· ἡ ἑαρινὴ ἀρχομένη, καθὼς παρελάβομεν [329⁷], ἀπὸ τῆς κα τοῦ μαρτίου μηνός καὶ λήγουσα εἰς τὴν κγ τοῦ ἰουνίου, ἡ θερινὴ ἀρχομένη ἀπὸ τῆς κδ τοῦ ἰουνίου καὶ λήγουσα εἰς τὴν ιθ τοῦ σεπτεμβρίου μηνός, ἡ μετοπωρινὴ ἀρχομένη ἀπὸ τῆς κ τοῦ σεπτεμβρίου καὶ λήγουσα εἰς τὴν κγ τοῦ δεκεμβρίου μηνός καὶ ἡ χειμερινὴ ἀρχομένη ἀπὸ τῆς κδ τοῦ δεκεμβρίου καὶ λήγουσα εἰς τὴν ⁷¹⁾ κ τοῦ μαρτίου. ἐν ⁷²⁾ γοῦν τῇ ἑαρινῇ τροπῇ ὑπάρχει καὶ ἡ πρώτη ἰσημερία ἀπὸ τῆς κα διήκουσα τοῦ μαρτίου καὶ ἄχρι τῆς ιη τοῦ ἀπριλλίου μηνός. ἐντὸς δὲ ταύτης τῆς ἑαρινῆς ἰσημερίας προσορίσαντος τοῦ θεοῦ τὸ νομικὸν πάσχα γίνεσθαι^{N)} ⁷³⁾ — οὕτως καὶ γὰρ ἐνετείλατο τῷ Μωυσῆ τῷ

πρώτῳ μηνὶ τῇ ι τοῦ μηνὸς λαμβάνειν τὸν ἀμνὸν καὶ συν-
 τηρεῖν ἐν ἡμέρᾳ πέμπτῃ καὶ τῇ πέμπτῃ ἡμέρᾳ ἐσθίειν αὐτόν,
 ὅπερ καὶ πάσχα ὠνόμασται — α δὲ μὴν ὑπάρχει ὁ ἐντὸς τῆς
 ἔαρινῆς ἰσημερίας τὴν ἀπόχυσιν ἔχων. ὅρα, πῶς συμβαίνει καὶ
 πῶς, εἰ μὲν ἐντὸς τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς ὁ παρὼν χρόνος τὸ νομι-
 κὸν πάσχα ἔχει, ὑπεξαίρουνται ἀπὸ τῆς ἡμέρας ταύτης ἕτεραι
 ἡμέραι ια κἀντεῦθεν εὐρίσκεται τὸ τοῦ ἐπιόντος χρόνου
 νομικὸν πάσχα πρὸ τῆς ια, ὡς εἶπομεν· ἐὰν δὲ ὁ παρὼν ἐντὸς
 τῶν ἡμερῶν τοῦ μαρτίου τὸ αὐτὸ πάσχα ἔχη, προστίθενται
 ἡμέραι ιη καὶ ἄνευ τοῦ ιστ κύκλου οὕτως ὁμοίως τὸ πάσχα
 εὐρίσκεται μετὰ τὴν ιη.

Γινώσκεις, ὅτι οἱ ἰβ̄ σεληνιακοὶ μῆνες ἔχουσιν ἡμέρας τνδ̄
 καὶ ὑστεροῦσιν αἰὶ ἡμέρας ιαδ̄ ὡς πρὸς τοὺς ἰβ̄ ἡλιακοὺς
 μῆνας· ἔτι γινώσκεις μαθὼν, ὅτι ὁ ᾱ κατὰ τὴν κοσμοκτισίαν
 σεληνιακὸς κύκλος ἀρξάμενος ἀπὸ τῆς ιε τοῦ μαρτίου ἐποίησε
 τὴν ἀπόχυσιν τοῦ ἰβ̄ μηνὸς κατὰ τὰς γς̄' τοῦ ἐπιόντος μαρτίου
 διὰ τὴν τῶν ια ἡμερῶν ὑστερήσιν. προσετέθησαν οὖν ἀπὸ τῆς 74)
 ἀποχύσεως ταύτης τοῦ ἰβ̄ μηνὸς ἄχρι τῆς ἀποχύσεως τοῦ
 πρώτου μηνὸς ἕτεραι ἡμέραι κθς̄' καὶ εὐρέθη τὸ τοῦ πρώτου
 σεληνιακοῦ κύκλου πάσχα ἀπριλλίῳ εἰς τὰς β̄. ἐπεὶ δὲ τοῦτο
 οὕτως ἔχον διεγνώσθη, σκόπησον, τίνος εἰσὶν αὗται αἱ κθς̄'
 ἡμέραι; καὶ δῆλον ἐστίν, ὅτι τυγχάνουσιν ἡμέραι μὲν ια,
 αἱ ὑστερήσασαι ἀπὸ τοῦ δωδεκαμήνου, ὡς εἴρηται, καὶ ἕτεραι
 ἡμέραι ιης̄', αἱ ἄχρις ἐτέρας διήκουσαι ἀποχύσεως καὶ ἐπεὶ
 τοῦτο οὕτως ἐγένετο, ἄρα γε κατὰ τὴν ὁμοιότητα ἐδόθη καὶ
 εἰς τὸ ἐξῆς ἔχειν. καὶ εἰ μὲν ἡ παροῦσα τοῦ παρόντος πάσχα
 ἀπόχυσις ἐντὸς τῶν ἰσημερευουσῶν ἡμερῶν τοῦ μαρτίου ὑπάρχει
 διὰ τὸ ὑστερεῖν ὁμοίως κατὰ τὸ ἐπιὸν ἡμέρας ια καὶ τὴν
 ἀπόχυσιν εὐρίσκεσθαι πρὸ τῆς ἔαρινῆς ἰσημερίας, προστιθέμεν
 ταῖς ἡμέραις ταύταις τὰς ιης̄' ἡμέρας, αἵτινες μετὰ τῶν ια
 ἡμερῶν τῆς ὑστερήσεως ἐνούμεναι ποιοῦσιν κθς̄'. καὶ οὕτως
 εὐρίσκομεν τὴν ἀπόχυσιν τοῦ πρώτου μηνὸς, ἥτοι τοῦ ἔχον-
 τος τὸ νομικὸν πάσχα ἐντὸς τῆς ἔαρινῆς ἰσημερίας. ἐὰν δὲ ἡ

παροῦσα τοῦ παρόντος πάσχα ἀπόχυσιν ἐντὸς τῶν ἰσημερευουσῶν ἡμερῶν τοῦ ἀπριλλίου ὑπάρχει, τὰς ὑστερούσας κατὰ τὸ ἐπιὸν μόνον ἡμέρας ὑπεξαίρουμεν καὶ κατὰ τὴν ἀπόχυσιν ταύτην ἐντὸς τῆς ἰσημερίας εὐρισκομένην τὸ νομικὸν πάσχα τυγχάνειν γινώσκομεν. εἰ γὰρ καὶ ἐνταῦθα ἡμερῶν ιης' προσθήκην ποιήσομεν, ὥστε εἰς ἑτέραν ἐπιφθάσαι ἀπόχυσιν τὸ πάσχα. οὐκ ἂν εὐρωμεν διὰ τὸ ὀφείλειν εἶναι ἐπέκεινα τῆς ιη τοῦ ἀπριλλίου μηνός. πάσχα γὰρ ὡσπερ οὐκ ἔστιν πρὸ τῆς κα τοῦ μαρτίου, οὕτως οὐδὲ μετὰ [329^v] τὴν ιη τοῦ ἀπριλλίου. τὰ γὰρ ἀμφοτέρα ἐκ διαμέτρου τυγχάνουσι κακά. εἴτε γὰρ κατὰ τὴν ὑπεξαίρεσιν αἰετῶν ὑστερουσῶν ια ἡμερῶν, εἴτε κατὰ τὴν προσθήκην τῶν ιης' ἡμερῶν τὸ πάσχα τυγχάνειν λέγομεν, τὸν πρῶτον τῶν μηνῶν ἀπαρνούμεθα πρῶτον εἶναι, τάχα δὲ καὶ τὸ ὅλως εἶναι μῆνα πρῶτον τῶν ἄλλων οὐχ ὁμολογοῦμεν. εἰ δὲ τοῦτο πάσχουσι τινες, ἄρα καὶ τὸ ἐν ἀρχῇ πεποιηκέναι τὸν θεὸν τὸν κόσμον καὶ τὰ ἐν αὐτῷ παρατρέχουσιν.

VII. Ἐρώτησις ⁷⁵). Ὅταν ἀκούωμεν, ὅτι ὁ παρὼν κύκλος τῆς σελήνης ὑπάρχει στ καὶ ὁ παρὼν κύκλος τοῦ ἡλίου ὑπάρχει ⁷⁶) ι<θ>, πόθεν ἔχομεν τὴν περὶ τούτων ἀκριβῆ κατάληψιν καὶ πῶς ἔσται δῆλον, ὅτι οὐ ψευδόμεθα ;

Λύσις ⁷⁷). Εὐγνωστος ἡ λύσις τῆς παρούσης ἐρωτήσεως, ἐπειδὴ πιστεύομεν ὑπ' ἀρχὴν καὶ ἐκ τοῦ μὴ ὄντος τὰ πάντα γενέσθαι — εἰ γὰρ μὴ τοῦτο ἦν, ἄδηλον ἐτύγχανεν ἂν τὸ εἶναι τόνδε τὸν κύκλον στ ἢ ι<θ>, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν, φανερόν ἂν ὑπῆρχε ψεῦδος· πᾶσι γὰρ ἀριθμὸς καὶ πᾶν ἀριθμούμενον ἔχει τὴν οἰκείαν ἀρχὴν, ὅθεν ἀπῆρξατο, τὸ δὲ μὴ ἔχον ἀρχὴν οὐδὲ ἀριθμεῖσθαι δύναται· μὴ ἀριθμούμενον δὲ πῶς στ ἢ ι<θ> λέγοιτο ; ἀλλὰ μὴν ὑπ' ἀρχὴν καὶ ἐκ τοῦ μὴ ὄντος τὰ πάντα, καὶ διὰ τοῦτο πρὸς τοῖς ἄλλοις τοῖς ὑπ' ἀρχὴν οὔσι καὶ οἱ κύκλοι ἡρίθμηνται· ἐπειδὴ γὰρ ἀπ' αὐτῆς τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως καὶ μέχρι τοῦ νῦν στχ ψηφίζονται ἔτη, ὑπάρχουσι δὲ τῆς μὲν σελήνης κύκλοι ιθ, τοῦ δὲ ἡλίου κύκλοι κη. ὅταν βουλώμεθα τὸν ἐνιστάμενον κύκλον εὑρεῖν τῆς σελήνης ἢ τοῦ

ἡλίου, ὑφέλλομεν πάντα $\overline{\iota\theta}$ ἢ $\overline{\kappa\eta}$ ἀριθμὸν καὶ οὕτως ἐξαντλοῦν-
 ντές τὰ, $\overline{\sigma\tau\chi}$ ἔτη, ἐπειδὴν περιλειφθῆ τι μὴ συνεισαγόμενον καὶ
 αὐτὸ τοῖς ἐξαντλουμένοις, λέγομεν τοῦτο εἶναι τὸν τηνικαῦτα
 ἐφιστάμενον κύκλον τῆς σελήνης ἢ τοῦ ἡλίου. οἷον τί λέγω.
 βούλει εὔρεῖν τὸν κύκλον τῆς σελήνης. κράτησον εἰς τὰς χεῖρας
 σου τὸν, $\overline{\sigma\tau\chi}$ ἀριθμὸν καί, ἐπειδὴ τὴν αὐτὴν ἀναλογίαν ἔχουσιν
 ὁ $\overline{\iota\theta}$ καὶ ὁ $\overline{\rho, \alpha[\lambda]}$ καὶ ὁ $\overline{\alpha, \lambda}$ ἀριθμός, διὰ τὸ σύντομον ἄνωτον μὲν
 ὑφελλε, καθόσον ἐξαρκεῖ, τὸν $\overline{\alpha[\lambda]}$ ⁷⁸⁾ ἀριθμὸν, ἤγουν ἐκ τρίτου
 καὶ καταλιμπάνονται ἀπὸ τῶν $\overline{\alpha, \lambda}$ ⁷⁹⁾, $\overline{\alpha, \lambda}$ καὶ μετὰ ταῦτα ὑφελλε
 ὁμοίως, καθ' ὅσον ἐξαρκεῖ, ἤγουν τετράκις τὸν $\overline{\rho\zeta}$ καὶ ἑναπο-
 μένουσιν $\overline{\rho\mu}$, τοῦ λοιποῦ οὖν ὑφελλε τὸν $\overline{\iota\theta}$ ἐπτάκις καὶ ἑναπο-
 μένουσιν ἀνεξάντλητα $\overline{\zeta}$ καὶ ἔστιν ὁ ἐνιστάμενος κύκλος τῆς
 σελήνης $\overline{\zeta}$. τὸ αὐτὸ δὲ ποιεῖ καὶ ἐπὶ τῇ εὔρεσει τοῦ ἡλιακοῦ
 κύκλου καὶ κράτει ⁸⁰⁾ μὲν ὁμοίως τὰ, $\overline{\sigma\tau\chi}$, εἶτα, ἐπεὶ ὁ κύριος ⁸¹⁾
 ἀριθμὸς καὶ ὁ $\overline{\sigma\pi}$ καὶ ὁ, $\overline{\beta\omega}$ μίαν καὶ τὴν αὐτὴν ἀναλογίαν
 ἔχουσιν, ἐν πρώτοις μὲν ὑφελλε ἐκ τρίτου ⁸²⁾ τὸν, $\overline{\beta\tau\xi}$ ⁸³⁾, εἶτα
 τὸν $\overline{\sigma\pi}$ [ἐκ τρίτου] καὶ μετὰ τοῦτο τὸν $\overline{\kappa\eta}$ πεντάκις καὶ ἑναπομέ-
 νουσιν $\overline{\kappa}$ καὶ ἔστιν ὁ ἡλιακὸς κύκλος κ .

VIII. Ἐρώτησις ⁸⁴⁾. Διὰ τί λέγεται ὁ ἱαννουάριος θεμέλιος
 τοῖς βουλομένοις ψηφίσαι καὶ εὔρεῖν τὸν ἐνιστάμενον ἀριθμὸν
 τῆς σελήνης ;

Ἀπόκρισις ⁸⁵⁾. Ἐχομέν τινα διδασκαλίαν λέγουσαν, ὡς, εἰ βού-
 λει ⁸⁶⁾, ψηφίσαι καὶ εὔρεῖν, πόστην ἔχει ἡ σελήνη κατὰ τήνδε
 τὴν ἡμέραν, ἔχε πρῶτον ἐν εἰδήσει, πόστην ἔχει ὁ θεμέλιος. [330']
 τοῦ κύκλου ἐκείνου, τουτέστιν ὁ ἱαννουάριος καὶ οὕτως ψηφίσει.
 διὰ τί οὖν εἰς τὴν ψηφον τῆς εὔρεσεως τῶν ἡμερῶν τῆς
 σελήνης θεμέλιος ὁ ἱαννουάριος λέγεται, ἦτοι ἡ πρώτη τοῦ
 αὐτοῦ ἱαννουαρίου μηνός ;

Διὰ τοῦτο θεμέλιος εἴρηται, διότι, ὅπερ οὐκ ἔστιν ἐν ἄλλῃ
 τῶν μηνῶν εὔρεῖν, τοῦτο ἐν τῷ ἱαννουαρίῳ μηνὶ τεθεώρηται.
 πάντες γάρ, ὡς ἂν ἔχωσιν, ἐχέτωσαν, ἐπεὶ εἰς τοῦτο συντεί-
 νουσιν οὐδ' ὄλως · οὗτος δὲ ὀφείλει ⁸⁷⁾ σοι εἶναι γνωστός,
 πόστην ἡ σελήνη ἔχει κατὰ τὴν πρώτην τοῦ αὐτοῦ. καὶ εἰ τοῦτο

ἔχεις μετὰ ἀκριβείας, εὐθύς ἔχεις ψηφίζων εὐρεῖν καὶ τὸ πόστην ἔχει ἢ σελήνη κατὰ τήνδε ἢ τήνδε τὴν ἡμέραν. οἷον τί λέγω· ἔστω ⁸⁸⁾ κατὰ τὴν σήμερον ὑπάρχειν ⁸⁹⁾ ἰβ τοῦ αὐγούστου μηνός καὶ ἐρωτᾷ τις, καὶ πόστην ἔχει ἢ σελήνη κατὰ ταύτην τὴν ἡμέραν; λέγομεν δέ, ὅτι, ἐπεὶ ὁ τρέχων κύκλος ζ ἔστιν, ἄρ' ἔχει καὶ ὁ θεμέλιος αὐτοῦ ἡμέρας ιη· οὕτως γὰρ ὁ θεμέλιος συμβαίνει ἔχειν ἐν τῷ ζ κύκλῳ αὐτοῦ ἡγουν ἡμέρας ιη· ἐπεὶ δὲ ἡμέρας ἔχει ιη ὁ θεμέλιος, κράτει ⁹⁰⁾ αὐτάς, τὸν δὲ φεβρουάριον ἄφες. ἀπὸ δὲ τοῦ μαρτίου μηνός καὶ εἰς τὸ ἐξῆς λάμβανε κατὰ μῆνα ἡμέραν μίαν, ἡγουν τοῦ μαρτίου μηνός, τοῦ ἀπριλλίου, τοῦ μαΐου, τοῦ ἰουνίου, τοῦ ἰουλίου ἀνά μίαν ἡμέραν γινομένης ἡμέρας ε καὶ ἐπεὶ ἐφθασεν ⁹¹⁾ καὶ εἰς τὸν αὐγουστον μῆνα, λαβέ ⁹²⁾ καὶ τούτου τὰς ἰβ ἡμέρας καὶ γίνονται πᾶσαι αἱ ἡμέραι λε. ὑφελλε δὲ τὴν τριακοντάδα καὶ ἀπομένουσιν ἡμέραι ε καὶ λέγομεν πέντε ἔχειν τὴν σελήνην κατὰ τὴν ἰβ τοῦ αὐγούστου μηνός. οὕτως δὲ αἰεὶ εἰ ποιεῖς, οὐδέποτε ἔνα σε λάθη τὸ πόσας ἔχει ἢ σελήνη ἡμέρας ἐν τῇδε ἢ τῇδε τῇ ἡμέρα^ο). μετὰ γὰρ τὸ εἰδέναι, πόσας ἔχει ⁹³⁾ ἢ σελήνη εἰς τὴν πρώτην τοῦ ἰαννουαρίου ὃ ἔστιν θεμέλιος, κράτει ⁹⁴⁾ αὐτάς καὶ ἄρχου ἀπὸ μηνός μαρτίου κατὰ μῆνα λαμβάνων ἡμέραν μίαν καὶ προστιθείς τῷ θεμελίῳ πρόσθετος καὶ τοῦ τηνικαῦτα ἰσταμένου μηνός, ὅσαι ἡμέραι παρῆλθον, καὶ συνάψας ὑφελ(λ)ε τὴν λ καὶ τὰ καταλειφθέντα δηλοῦσι τὸ ἀληθές. ἀλλὰ ταῦτα μὲν κατὰ τὸ ποιμενικόν· τὸ δὲ πάντῃ ἀκριβέστερον τῆς εὐρέσεως κάτω ρηθῆσεται. τέως γοῦν διὰ ταῦτα λέγεται ὁ ἰαννουάριος, ἦτοι ⁹⁵⁾ ἢ αὐτοῦ θεμέλιος εἶναι τῆς ψήφου τῆς σελήνης.

Χρῆ δὲ γινώσκειν καὶ τοῦτο, ὅτι ἢ σελήνη οὐ μέχρι τῶν λ ἀνέρχεται, ἀλλὰ μέχρι τῶν κθς', ὁμοίως δὲ καὶ ἐν ἀποχύσει οὐκ ἔρχεται μέχρι τῶν ιε, ἀλλὰ μέχρι τῶν ιδς' δ', καὶ ὅτι ποιμενικὸν ἢ εὐρεσις τῆς τοιαύτης ψήφου λέγεται διὰ τὸ εὐρεθῆναι καὶ δοθῆναι εἰς παρασύντομον διάγνωσιν παρὰ τῶν ἡμετέρων αὐτῶν ἀγίων ποιμένων, ἦτοι τῶν ἐν τῇ πρώτῃ μεγάλῃ συνόδῳ, καθὼς ἐν τισιν ἐγγράφοις εὐρήκαμεν, κατὰ συγχώρησιν

δὲ καὶ πρὸς τὸ παρὸν κθς' διὰ τὸ παχυτέως νυνὶ διδάσκεισθαι. καιροῦ δὲ τοῦ ἀναγκαίου ἐπιστάντος καὶ τὸ ἀκριβέστερον ῥηθήσεται περὶ τοῦ κυρίου τῆς σελήνης συντελεσμοῦ.

ΙΧ. (Ἐρώτησις). Πόθεν ὀφείλομεν γινώσκειν τοῦ ἐν ἐκάστω ⁹⁶⁾ σεληνιακῷ κύκλῳ θεμελίου ⁹⁷⁾ τὰς ἡμέρας καὶ πῶς συνίσταται ἡ ἀκριβὴς ἐν ἐκάστω [350'] τούτων κατάληψις ;

Λύσις ⁹⁸⁾. Σύντομος πρὸς τοῦτο ἐξαρκεῖ διδασκαλία, τὸ δὲ διὰ τί ταῦτα συμβαίνει, ἐν τόπῳ οἰκείῳ ῥηθήσεται.

Χρῆ γινώσκειν, ὅτι ἐν τῷ πρώτῳ σεληνιακῷ κύκλῳ ὁ θεμέλιος ἔχει ἡμέρας ιβ καὶ ὀφείλεις ταύτας κρατεῖν ὡς ἀμεταθέτους, εἶτα καθ' ἕκαστον ἔτος προστιθέναι ἡμέρας ια καὶ τὸ συναγόμενον ἐξ ἀμφοτέρων ποσὸν τοῦτο λέγειν εἶναι τὸν θεμέλιον τοῦ ἐπιόντος κύκλου. ἐπειδὴν δὲ ἐν ταῖς καθ' ἕκαστον χρόνον προσθήκαις τὸν ἀριθμὸν παρέλθης τῶν λ, ὀφείλεις ἐκβάλλειν τὴν τριακοντάδα ⁹⁹⁾ καὶ τὸν καταλιμπανόμενον τοῦτον λέγειν εἶναι τὸν τοῦ θεμελίου ἐκείνου ἀριθμὸν. οἶον τί λέγω· ὁ θεμέλιος τοῦ πρώτου κύκλου τῆς σελήνης ἔχει αἰὶ δυοκαίδεκα. βάλλε ¹⁰⁰⁾ καὶ ια καὶ γίνονται κγ· εἶτα βάλλε ¹⁰¹⁾ καὶ ια καὶ γίνονται λδ· ἐπεὶ οὖν ὑπερέβης τὸν λ ¹⁰²⁾ ἀριθμὸν, ὑφελ(λ)ε τὴν λ καὶ ἀπομένουσι δ· πρόσθεσις οὖν ἡμέρας ια καὶ γίνονται ιε καὶ ἔχει ὁ θεμέλιος τοῦ τετάρτου κύκλου ἡμέρας ιε· καὶ αὐθις πρόσθεσις ἡμέρας ια καὶ ἔχει ὁμοίως ὁ τοῦ πέμπτου κστ· καὶ ἔτι πρόσθεσις ια καὶ γενομένων ἀμφοτέρων λζ ὑφελ(λ)ε καὶ νῦν τὴν τριακοντάδα ¹⁰³⁾ καὶ ἔχει ὁ στ κύκλος ἡμέρας ζ. οὕτως ποιεῖ καὶ οὐδέποτε ἐκπέσοις ¹⁰⁴⁾ τῆς τοῦ θεμελίου ποσότητος· εὐρήσεις γὰρ τὸν ζ κύκλον, ὅτι ιη· τὸν η, ὅτι κθ· τὸν θ, ὅτι ι· τὸν ι, ὅτι κα· τὸν ια, ὅτι β ¹⁰⁵⁾. τὸν ιβ, ὅτι ιγ· τὸν ιγ, ὅτι κδ· τὸν ιδ, ὅτι ε· τὸν ιε ὅτι ιστ. ἀπὸ δὲ τοῦ ιε κύκλου παρ' ἡμῶν ἐγνώσθη διαφορὰ τις οὐ μικρὰ καὶ αὕτη χωρὶς ἀποδείξεως, ἀλλὰ μετὰ ἐπιστάσιος πολλῆς, ἣν ἐν τοῖς ἔμπροσθεν βραδύως καὶ αὐτὸς διαγνώσῃ· τῶν ¹⁰⁶⁾ γὰρ ἄχρι τοῦ νῦν περὶ τῆς τῶν θεμελίων γραψάντων εὐρέσεως ἑνδεκάδας προστίθεσθαι διὰ πάντων τῶν κύκλων εἰρηκότων μέχρι καὶ αὐτοῦ τοῦ ιθ ἡμεῖς διέγνωμεν τοῖς μετὰ ἀληθείας εὐρεῖν τὸν θεμέ-

λιον βουλομένοις τοῦ ιστ κύκλου καὶ τοῦ ¹⁰⁷⁾ ιζ μὴ ὀφείλῃν προστιθέναι ια ἐπὶ τῷ παρελθόντι θεμελίῳ, ια εὐρήσει ¹⁰⁸⁾ τὸν ἐνιστάμενον ἤγουν τὸν έξκαιδέκατον καὶ ιζ, ἀλλὰ ιας’, ὥστε τὸν μὲν θεμέλιον τοῦ ιε κύκλου ἔχειν — ὡς εἴρηται — ιστ, τὸν δὲ <τοῦ> ιστ κζς’ καὶ τοῦ ιζ θ, τοὺς δὲ ἐξῆς αὐθις διὰ τῆς προσθήκης τῶν ια κατὰ τοὺς προλαβόντας κἀντεῦθεν ἔχειν τὸν ιη κ καὶ τὸν ιθ α. ιθ οὖν εἰσὶν οἱ κύκλοι τῆς σελήνης. διὰ δὲ ¹⁰⁹⁾ τοῦτο ιθ καὶ οἱ θεμέλιοι· ἐὰν γὰρ θελήσωμεν καὶ εἰς τὸ πρόσω χωρῆσαι καὶ εἰπεῖν, ὅτι ἔστιν καὶ εἰκοστοῦ κύκλου θεμέλιος, εἴη ἂν ἔχων ὁ κ κύκλος θεμέλιον ἡμέρας ιβ καὶ ἔσται ὁ αὐτὸς τῷ α καὶ ὁ εἰκοστὸς πρῶτος ἔσται ¹¹⁰⁾ ἔχων κγ καὶ ἔσται ὁ αὐτὸς τῷ β. λοιπὸν οὖν ἀναγκαῖον εὐρίσκειται καὶ ἐντεῦθεν ἐπέκεινα τῶν ιθ μήτε σεληνιακοὺς εἶναι κύκλους μήτε θεμελίους.

X. Ἐρώτησις ¹¹¹⁾. Τοῦ ἰαννουαρίου μηνὸς λεγομένου εἶναι θεμελίου τῆς σελήνης διὰ τί μὴ κατὰ τὸν ἰαννουάριον μῆνα [μῆ] τελειοῦσθαι τὸν σεληνιακὸν κύκλον λέγομεν, ἀλλὰ [331Γ] κατὰ τὴν ἐν τῷ νομικῷ πάσχα ἀπόχυσιν; εἰ δὲ ἐν τῇ τοιαύτῃ ἀποχύσει ἀναγκαῖον τυγχάνει τὴν τελείωσιν παντὸς σεληνιακοῦ κύκλου λέγεσθαι, διὰ τί μὴ καὶ τὸν θεμέλιον τηνικαῦτα εἶναι φαμέν;

Ἀπόκρισις ¹¹²⁾. Τὰ κύκλω φερόμενα πάντα ἐκεῖσε τὸ τέλος τῆς οἰκείας φορᾶς ἀπαρτίζουσιν, ὅθεν καὶ τὴν τοῦ φέρεσθαι ἀρχὴν προσελάβοντο. ἐπεὶ οὖν καὶ ἡ σελήνη τὴν τοῦ εἶναι καὶ φέρεσθαι ἀρχὴν ἀπὸ τῆς ιε τοῦ μαρτίου μηνὸς καὶ τῆς τηνικαῦτα γενομένης ἀπειλήφεν ἀποχύσεως καὶ τὸν ὅλον κυκλεύσασα τῷ τότε κύκλον αὐτῆς ἀπόχυσιν μὲν, ὅθεν ἀπήρξατο, οὐχ εὖρεν, ἀλλὰ ταύτην πρὸ ἡμερῶν ια πεπονθυῖα, ὅτε καὶ τὸ τοῦ κύκλου ὀλόκληρον ¹¹³⁾ ἔτι ἀτελὲς ἦν, δεόντως εἰς τὴν ἐφεξῆς ἀπόχυσιν ἐτελείωσε, τὴν ἐντὸς μὲν τῆς ἐαρινῆς ἰσημερίας ὑπάρχουσαν, εἰς δὲ τὴν δευτέραν τοῦ ἀπριλλίου μηνὸς καταλήγουσαν ἀναγκαῖως ἄρα καὶ τοὺς κύκλους αὐτῆς ¹¹⁴⁾ τελειοῦν

εἰς τὰς ἐντὸς ἐαρινῆς πρώτης ἰσημερίας ἀποχύσεις αὐτῆς καὶ εἰς τὸ ἐξῆς παραδέδωκε. καὶ τοῦτο μὲν διὰ ταῦτα.

Ὁ θεμέλιος δὲ διὰ τί ὧδε οὐ λέγεται, ἀλλὰ κατὰ τὸν ἰαννουάριον, ἔχει οὕτως · ὁ θεμέλιος ἰσότητα ὀφείλει ¹¹⁵⁾ ἔχειν ἀεὶ, ἵνα ἀπὸ ἰσότητος ἀρχόμενος ὁ ψηφίζων μετὰ ἀκριβείας εὐρίσκει, πόστην ἔχει ἡμέραν ὁ σεληνιακὸς μὴν ἐν τῆδε ἢ τῆδε τῆ ἡμέρα τοῦ ἡλιακοῦ μηνός. ἐν δὲ τοῖς πασχαλίοις, ὡς πολλάκις εἰρήκαμεν, οὐκ ἔστιν ἰσότης. ἰσότητα δὲ φημι, ἵνα τοσοῦτον ὑστερῆ ἀεὶ τὸ δωδεκάμηνον τῆς σελήνης ὡς πρὸς τὸ δωδεκάμηνον τοῦ ἡλίου, ὅποσον ὁ θεὸς ὑστερεῖσθαι ἀπ' ἀρχῆς ¹¹⁶⁾ ἔσταθμήσατο, ἡγουν ἡμέρας ια, ὅπερ ἐν μὲν τοῖς πασχαλίοις οὐκ ἔστιν. ἐν δὲ τῆ πρώτῃ τοῦ ἰαννουαρίου μηνός ἀεὶ τοῦτο ὑπάρχον ὀραῖται · ἀεὶ γὰρ ὁ ἐπιῶν κύκλος ὑστερεῖται ἀπὸ τοῦ προλαβόντος ἡμέρας ια καὶ ὀπηνίκα διὰ τῶν ἐτησίως ὑστερουμένων ¹¹⁷⁾ ἐνδεκάδων τριακονθήμερον συμποσωθῆ, καταλιμπάνεται ἀεὶ τὸ τριακονθήμερον καὶ ὁ περιττεύων ἀριθμὸς κρατεῖται καὶ τοῖς ἐφεξῆς συμψηφίζεται. καὶ πάλιν τὸ αὐτὸ γίνεται, ἕως ἂν εἰς τὸν ιθ καταντήση κύκλον ἀκαεῖθεν μὴ ἔχων, ἕτερόν τινα εἰκοστὸν ¹¹⁸⁾ τάχα κύκλον ποιεῖσθαι ¹¹⁹⁾ θεμέλιον, εἰς τὸν πρῶτον αὐθις ἐπανατρέχει κύκλον, ὡς εἶπομεν ἄνωθεν.

XI. Ἐρώτησις ¹²⁰⁾. Τίς ὁ ἐκάστω κύκλῳ ὀφείλων κρατεῖσθαι θεμέλιος καὶ πόσας ἐν ἐκάστω κύκλῳ ὁ θεμέλιος ἔχει, ὅποιον δὲ καὶ τὸ ἐν ἐκάστω κύκλῳ ¹²¹⁾ ἀφορισμένον πασχάλιον καὶ πόσας ἐν ἐκάστω κύκλῳ τὸ πασχάλιον ἔχει;

⟨ Ἀπόκρισις. ⟩ Ἐν τῷ $\bar{\alpha}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\iota}\beta$, τὸ πάσχα ἀπριλλίῳ ⟨ εἰς τὰς $\bar{\beta}$ ⟩ ἐν τῷ $\bar{\beta}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\kappa\gamma$, τὸ πάσχα μαρτίῳ εἰς τὰς $\kappa\beta$ · ἐν τῷ $\bar{\gamma}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\delta}$, τὸ πάσχα ἀπριλλίῳ ⟨ εἰς τὰς $\bar{\alpha}$ ⟩ ἐν τῷ $\bar{\delta}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\iota}\epsilon$, τὸ πάσχα μαρτίῳ ⟨ εἰς τὰς $\bar{\alpha}$ ⟩ ἐν τῷ $\bar{\epsilon}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\kappa}\sigma\tau$, τὸ πάσχα ἀπριλλίῳ εἰς τὰς ¹²²⁾ $\bar{\iota}\eta$ · ἐν τῷ $\bar{\sigma\tau}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\zeta}$ τὸ πάσχα ἀπριλλίῳ εἰς τὰς $\bar{\zeta}$ · [331^v] ἐν τῷ $\bar{\zeta}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\iota}\eta$, τὸ πάσχα μαρτίῳ εἰς τὰς $\bar{\kappa}\zeta$ · ἐν τῷ $\bar{\eta}$ κύκλῳ ὁ θεμέλιος $\bar{\kappa}\theta$, τὸ

πάσχα ἀπριλλίω <εἰς τὰς> ιε· ἐν τῷ θ κύκλω ὁ θεμέλιος ι, τὸ πάσχα ἀπριλλίω εἰς τὰς δ· ἐν τῷ ι κύκλω ὁ θεμέλιος κα, τὸ πάσχα μαρτίω εἰς τὰς κδ· ἐν τῷ ια κύκλω ὁ θεμέλιος β, τὸ πάσχα ἀπριλλίω εἰς τὰς ιβ· ἐν τῷ ιβ κύκλω ὁ θεμέλιος ιγ, τὸ πάσχα ἀπριλλίω εἰς τὴν πρώτην· ἐν τῷ ιγ κύκλω ὁ θεμέλιος κδ, τὸ πάσχα μαρτίω εἰς τὰς ¹²³⁾ κα· ἐν τῷ ιδ κύκλω ὁ θεμέλιος ε, τὸ πάσχα ἀπριλλίω ἀρχὴν τῆς θ· ἐν τῷ ιε κύκλω ὁ θεμέλιος ιστ, τὸ πάσχα μαρτίω εἰς τὰς κθ· ἐν τῷ ιστ κύκλω ὁ θεμέλιος μετὰ τῆς προσθήκης τῆς σελήνης κζς'', τὸ πάσχα ἀπριλλίω εἰς τὰς ιστ· ἐν τῷ ιζ κύκλω ὁ θεμέλιος μετὰ τῆς προσθήκης τῆς σελήνης θ, τὸ πάσχα ἀπριλλίω <εἰς τὰς> ε· ἐν τῷ ιη κύκλω ὁ θεμέλιος κ, τὸ πάσχα μαρτίω <εἰς τὰς> κε, ἀρχὴ κστ· ἐν τῷ ιθ κύκλω ὁ θεμέλιος α, τὸ πάσχα ἀπριλλίω <εἰς τὰς> ιγ.

XII. Ἐρώτησις ¹²⁴⁾. Πόθεν δῆλον, ὅτι ἡ παροῦσα ἔκθεσις τῶν θεμελιῶν ἀληθεύει; εὐρίσκεται γὰρ καὶ ἑτέρα ἐν πολλοῖς τῶν θεμελιῶν ἔκθεσις μὴ τριακοντάδας ὑπεξαίρουσα ἀπὸ τοῦ ἀναβιβαζομένου ἐκ τῶν ἐτησίων ἐνδεκάδων συμψηφισμοῦ, ἀλλὰ κθς'' διὰ τὸ ἐκάστην πανσέληνον ἤγουν μῆνα σεληνιακὸν μὴ δηλοῦν, ἀλλὰ διὰ κθς'' ἡμερῶν ἀπαρτίζεσθαι καὶ ποιοῦσα τὸν θεμέλιον τοῦ πρώτου κύκλου ἔχειν ιβ, τοῦ β κγ, τοῦ γ δς'', τοῦ δ ιες'', τοῦ ε κστς'', τοῦ στ ἦ, τοῦ ζ ιθ, τοῦ η λ, τοῦ θ ιας'', τοῦ ι κβς''. τοῦ ια δ, τοῦ ιβ ιε, τοῦ ιγ κστ, τοῦ ιδ ζς'', τοῦ ιε ιης'', τοῦ ιστ κθς'', ¹²⁵⁾ τοῦ ιζ ια, τοῦ ιη κβ, τοῦ ιθ γς''. τοίνυν καὶ ἔστιν ἀμφιβολία, ποία ἐστὶν ἔκθεσις ἢ μᾶλλον τῆς ἄλλης ἀληθεύουσα ;

Ἀπόκρισις ¹²⁶⁾. Ἡ τὰ κθς'' ἀπολύουσα αὕτη ἔκθεσις ἀπὸ τῶν ἀναβιβαζομένων ἐν τῷ συμψηφισμῷ τῶν ἐτησίων ἐνδεκάδων καὶ τὸν ἐφεξῆς κρατοῦσα καὶ συμψηφίζουσα, ὅτι ψευδῆς ἐστίν, δῆλη τυγχάνοι ἐκ τοῦ τὸν ιθ κύκλον ποιεῖν ἔχειν ἐν τῷ θεμελίῳ αὐτοῦ ἡμέρας γς'' κάντεῦθεν μὴ τὸν πρῶτον εἰσάγεσθαι κύκλον, ἀλλ' ἀνατρέπεσθαι καὶ ἕτερον ἐπινοεῖσθαι κύκλον εἰκοστὸν φέροντα ἐν τῷ θεμελίῳ αὐτοῦ ἡμέρας ιδς'' καὶ, συνελὼν εἰπεῖν,

τὴν ἀπὸ χρόνων ἀπειρών κρατήσασαν τῶν $\overline{\text{ιθ}}$ κύκλων τῆς σελήνης παράδοσιν ἀθετεῖσθαι καὶ οὐδὲν λογίζεσθαι

Ἐπειτα, ἐπεὶ τοῦτο οὐκ ἀρκεῖ εἰς ἀναγκαίαν ἀπόδειξιν, λέγομεν καὶ οὕτως· ἐπειδὴ τὸ νομικὸν πάσχα ἐν ταῖς ἀποχύσεσι τῆς σελήνης αἰεὶ ἐκτελεῖται, ἴδωμεν, ποῖαι θεμελίων ἡμέραι συμψηφίζομεναι μετὰ τῶν ἐξῆς ἡμερῶν, τῶν ἄχρις αὐτῆς τῆς ἡμέρας τοῦ πάσχα, εἰς ἀπόχυσιν καταντῶσιν, ἄρα ταύτης τῆς ἐκθέσεως ἢ ἐκείνης. εἰ μὲν οὖν αἱ ἡμέραι τῆς ἐκθέσεως ἐκείνης, ἣν ἡμεῖς ἐθέμεθα, δῆλον. ὅτι ἐκείνη ἀληθεύει, αὕτη δὲ ψεύδεται, εἰ δὲ αἱ ἡμέραι ταύτης, αὕτη μὲν ἄληθεύει, ἐκείνη [332^γ] δὲ ψεύδεται. οἶον τί φημι· ἔχει ὁ τοῦ πρώτου κύκλου θεμέλιος ἡμέρας $\overline{\text{ιβ}}$. εἰσὶ καὶ αἱ λοιπαὶ τοῦ ὄλου ἰαννουαρίου μηνὸς ἡμέραι ἀπὸ $\overline{\text{λα λ}}$ — ἡ γὰρ πρώτη αὐτοῦ, ὡς εἴπομεν, ἐν τῷ θεμελίῳ συνεισήχθη — τοῦ φεβρουαρίου ἡμέραι $\overline{\text{κηδ'}}$, τοῦ μαρτίου $\overline{\text{λα}}$ καὶ τοῦ ἀπριλλίου ἡμέραι $\overline{\text{β}}$ · ὁμοῦ $\overline{\text{ργδ'}}$, ἐξ ὧν πανσέληνοι $\overline{\gamma}$ ἦτοι ἡμέραι $\overline{\text{πης'}}$ καὶ λοιπαὶ ἄχρι τοῦ πάσχα ἡμέραι $\overline{\text{ιδ'}}$ < $\overline{\text{ς'}}$ > $\overline{\text{δ'}}$, καθ' ἃς ἡ ἀπόχυσις γίνεται καὶ ἰδού, ἰσάζουσιν αἱ ἡμέραι τοῦ θεμελίου τοῦ ἄχρι τῆς ἀποχύσεως τοῦ πάσχα συμψηφισμοῦ· ἔχομεν γὰρ ἀποδεδειγμένον, ὅτι κατὰ τὴν δευτέραν τοῦ ἀπριλλίου ἐν τῷ πρώτῳ κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα εὐρίσκεται, ὡσπερ δὲ ἐν τούτῳ ἐστίν. ἐὰν καὶ τῇ λοιπῇ πάσῃ ἐκθέσει τοῦ θεμελίου τῶν $\overline{\text{ιη}}$ κύκλων ὁ αὐτὸς ἰσασμὸς εὐρηται, εἴτε ἐν ταύτῃ τῇ ἐκθέσει, εἴτε ἐν ἐκείνῃ, καὶ συναληθεύει τῇ ἐκθέσει τῶν θεμελίων καὶ ἡ τῶν πασχαλίων κατάληψις ¹²⁷⁾ ἐν τῷ καταντᾶν εἰς ἀπόχυσιν, φανερόν ἐστιν, ὅτι ἐκείνη ἔχει τὸ κῦρος ἢ ἐκθεσις, ἢ ἐν τούτοις ἀπταιστος διαμείνασα, ἢ δ' ἄλλη ὡς πταιστή καταλέλειπται.

Ῥητέον οὖν πρῶτον περὶ τῆς ἡμετέρας καὶ πρώτης ^{*} ἐν σχήματι κανονίου διὰ τὸ εὐγνωστον· κύκλος σελήνης $\overline{\alpha}$, ὁ θεμέλιος $\overline{\text{ιβ}}$, ἰαννουάριος· $\overline{\lambda}$, φεβρουάριος $\overline{\text{κηδ'}}$, μάρτιος $\overline{\text{λα}}$, ἀπρίλλιος $\overline{\text{β}}$ · ὁμοῦ $\overline{\text{ργδ'}}$, ἐξ ὧν πανσέληνοι $\overline{\gamma}$ ἦτοι ἡμέραι $\overline{\text{πης'}}$ καὶ λοιπαὶ ἡμέραι $\overline{\text{ιδς'}}$ < $\overline{\text{δ'}}$ ¹²⁸⁾. κύκλος σελήνης $\overline{\beta}$, ὁ θεμέλιος $\overline{\text{κγ}}$, ἰαννουάριος $\overline{\lambda}$, φεβρουάριος $\overline{\text{κηδ'}}$, μάρτιος $\overline{\text{κβ}}$ · ὁμοῦ $\overline{\text{ργδ'}}$, ἐξ

ὦν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'.
 κύκλος σεληνιακὸς γ, ὁ θεμέλιος δ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος
 κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ι· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι
 γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης
 δ, ὁ θεμέλιος ιε, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ' μάρτιος λ·
 ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς ε, ὁ θεμέλιος κστ, ἰαννου-
 άριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιζς''. ὁμοῦ
 ρλβς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι δ ἤτοι ἡμέραι ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι
 ιδς''. κύκλος σελήνης στ, ὁ θεμέλιος ζ, ἰαννουάριος λ, φεβ-
 ρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ζ· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν
 πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'.
 κύκλος σελήνης ζ, ὁ θεμέλιος ιη, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος
 κηδ', μάρτιος κζ· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι
 πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης η, ὁ θεμέλιος
 κθ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', [332'] μάρτιος λα,
 ἀπρίλλιος ιδς''· ὁμοῦ ρλβς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι δ ἤτοι ἡμέραι
 ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς θ, ὁ θεμέλιος
 ι, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος δ·
 ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιδς' δ'. κύκλος σεληνιακὸς ι, ὁ θεμέλιος κα, ἰαννουάριος
 λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κδ· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι
 γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς
 ια, ὁ θεμέλιος β, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα,
 ἀπρίλλιος ιβ· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ
 λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ' κύκλος σελήνης ιβ, ὁ θεμέλιος ιγ, ἰαν-
 νουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος α· ὁμοῦ
 ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι
 ιδς''δ'. κύκλος σελήνης ιγ, ὁ θεμέλιος κδ, ἰαννουάριος λ, φεβρου-
 άριος κηδ', μάρτιος κα· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι
 ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης ιδ, ὁ θε-
 μέλιος ε, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλ-
 λιος θ· ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ

ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης ιε, ὁ θεμέλιος ιστ, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κθ¹²⁹⁾ · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης ιστ, ὁ θεμέλιος κζς'', ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιστ · ὁμοῦ ρλβς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι δ ἦτοι ἡμέραι ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης ιζ, ὁ θεμέλιος θ, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ε · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ' κύκλος σελήνης ιη, ὁ θεμέλιος κ, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λεπτά κε καὶ ἀρχὴ κστ · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς ιθ, ὁ θεμέλιος α, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιγ · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'.

Ὅρας, ὅπως ἰσάζει ἡ παροῦσα τοῦ θεμελίου ἔκθεσις, εἰ καὶ μὴ τὸ πάντῃ λελεπτολογημένον ἐπιφέρηται · πάντως γὰρ, ὅσα περὶ θεμελίων ἢ πασχάλιων εἴρηται — ὅπερ¹³⁰ πολλακίς εἴρηται —, παχυτέρως ἐρρήθη διὰ τὴν ῥαδίαν κατάληψιν, τὸ δὲ λεπτότερον ἐν τόπῳ ῥηθήσεται τῷ προσήκοντι.

Ἴδωμεν οὖν, ὅπως ἔχει πρὸς ἀλήθειαν καὶ ἡ ἑτέρα ἔκθεσις · κύκλος σελήνης α, ὁ θεμέλιος ιβ, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος β · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς β, ὁ θεμέλιος κγ, ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κβ · ὁμοῦ ργδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιδς''δ'. κύκλος σελήνης γ, ὁ θεμέλιος δς'', ιαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ι · ὁμοῦ ργς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιεδ'. κύκλος σελήνης δ, ὁ θεμέλιος ιες'', ιαννουάριος λ, [333^r] φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λ · ὁμοῦ ργς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἦτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιεδ'. κύκλος σεληνιακὸς ε, ὁ θεμέλιος κστς'', ιαννουάριος λ, φεβρουάριος

κηδ', μάρτιος λα, ἀπριλλίος ιζς'· ὁμοῦ ρλγδ', ἐξ ὧν πανσέλη-
 ηνοι δ ἤτοι ἡμέραι ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιεδ'. κύκλος σε-
 ληνιακὸς στ, ὁ θεμέλιος η, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ',
 μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ζ· ὁμοῦ ρδδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι
 ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιες''δ'. κύκλος σελήνης ζ, ὁ
 θεμέλιος ιθ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κζ·
 ὁμοῦ ρδδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιες''δ'. κύκλος σεληνιακὸς η, ὁ θεμέλιος λ, ἰαννουάριος
 λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιδς'· ὁμοῦ ρλγςδ',
 ἐξ ὧν πανσέληνοι δ, ἤτοι ἡμέραι ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιες''δ'.
 κύκλος σελήνης θ, ὁ θεμέλιος ιας'', ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος
 κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος δ· ὁμοῦ ρδς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι
 γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιστδ'. κύκλος σεληνια-
 κὸς ι, ὁ θεμέλιος κβς'', ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ',
 μάρτιος κδ· ὁμοῦ ρδς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι
 πης' καὶ λοιπὴν ἡμέραι ιαπδ'. κύκλος σελήνης ια, ὁ θεμέλιος
 δ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ'· μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιβ.
 ὁμοῦ ρεδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιστς''δ'. κύκλος σελήνης ιβ, ὁ θεμέλιος ιε, ἰαννουάριος
 λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος α· ὁμοῦ ρεδ', ἐξ ὧν
 πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιστς''δ'. κύκλος
 σελήνης ιγ, ὁ θεμέλιος κστ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ',
 μάρτιος κα· ὁμοῦ ρεδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ
 λοιπαὶ ἡμέραι ιστς''δ' ¹³¹. κύκλος σελήνης ιδ, ὁ θεμέλιος ζς'',
 ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα, ἀπρίλλιος θ·
 ὁμοῦ ρες''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιζδ'. κύκλος σελήνης ιε, ὁ θεμέλιος ιης'', ἰαννουάριος
 λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κθ· ὁμοῦ ρες''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ
 ἤτοι ἡμέραι πης' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιζδ' ¹³²). κύκλος σεληνιακὸς
 ιστ, ὁ θεμέλιος κθς'', ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος
 λα, ἀπρίλλιος ιστ· ὁμοῦ ρλδς''δ', ἐξ ὧν πανσέληνοι δ ἔχουν
 ἡμέραι ριη καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιστς''δ'. κύκλος σεληνιακὸς ιζ,
 ὁ θεμέλιος ια, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος λα,

ἀπρίλλιος ε· ὀμοῦ ρεδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤγουν ἡμέραι
 πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιστς''δ'. κύκλος σελήνης ιη, ὁ θεμέλιος
 κβ, ἰαννουάριος λ, φεβρουάριος κηδ', μάρτιος κε, ἀρχὴ κστ·
 ὀμοῦ ρεδ', ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ
 ἡμέραι ιστς''δ'. κύκλος σελήνης ιθ, ὁ θεμέλιος γς'', ἰαννουάριος
 λ, φεβρουάριος κηδ' μάρτιος λα, ἀπρίλλιος ιγ· ὀμοῦ ρες''δ'
 ἐξ ὧν πανσέληνοι γ ἤτοι ¹³³⁾ ἡμέραι πης'' καὶ λοιπαὶ ἡμέραι ιζδ'.
 ἰδού, σοὶ δῆλον καὶ τὸ ἐντεῦθεν σφάλμα· ἀπόχυσις γὰρ ἐπέ-
 κεινα τῶν ιδς''δ' ἡμερῶν οὐ γίνεται πώποτε.


(A suivre).

Apparatus criticus

- 1 ἀπορία] ἀπ L.
- 2 ἔστησεν W₁W₂PR] ἔστησεν L.
- 3 μέλει R] μέλλ L.
- 4 καὶ τὸ τέταρτον τῆς τελευταίας καὶ μιᾶς φορᾶς·Lm₂ in marg.
- 5 ἀπρ Lm₂ in marg.
- 6 λϛ Lm₂ in marg.
- 7 δευτέραν εὐρ Lm₂ in marg. sin. δευτέραν Lm₂ in marg. dext.
- 8 φθινοπόρω W₂] φθινοπόρω L.
- 9 ἀπρ Lm₂ in marg.
- 10 λϛ Lm₂ in marg.
- 11 εἰ PR] ἡ cet.
- 12 ὑπάρχει] ὑπάρχ L.
- 13 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 14 ἀπόκρισις] ἀπ Lm₁ in marg.
- 15 προστεθεικῶς R] προτεθεικῶς cet.
- 16 εὐρέθη] εὐρέθ L.
- 17 ἐξῆς] ἐξῆς omn.
- 18 παρόδους Schissel] περιόδους omn.
- 19 μειζοτέρων Lm₁ in marg.] μειζόνων Lm₁ in context.
- 20 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 21 ἀπ Lm₁ in marg.
- 22 τοῦ R] τῆς omn.
- 23 Μωυσέως] μω σέως L, μωσέως cet.
- 24 γενέσεως W₁W₂R] γεννέσεως L.
- 25 τὴν πρώτην ἡμέραν ego] τῇ πρώτη ἡμέρα omn.
- 26 ἐργολάβου R] ἀργολάβου cet.
- 27 ἔθνει R] ἔθνη cet.
- 28 ἡμέραν R] ἡμέρα cet.
- 29 τοῦ R] τῆς cet.
- 30 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 31 ἀπό Lm₁ in marg.
- 32 ἡ R] οἱ cet.

- 33 $\overline{\text{καταντήσωσι}}$ $W_1 W_2$ R] $\overline{\text{καταταντήσωσι}}$ L.
- 34 $\overline{\text{κη νυχθήμερα τέσσαρες εβδομάδες γίνονται}}$, $\overline{\text{καὶ τὰ κη τε}}$
Lm₂ in marg.
- 35 $\overline{\text{καὶ τρὶς κη ἢ τετράκις κη}}$ Lm₁ supra lin.
- 36 $\overline{\text{ἤς ἢ περὶ τούτων γνῶσις}}$ ἢ $\overline{\text{περὶ τούτων}}$ L del.
- 37 $\overline{\text{σεληνιακὸν}}$ R] $\overline{\text{σελινιακὸν}}$ cet.
- 38 $\overline{\text{ζήτει}}$ ζήτ L.
- 39 $\overline{\text{βούλει}}$ βούλ L.
- 40 $\overline{\text{τῶν}}$ sc. $\overline{\text{ἡμερῶν}}$.
- 41 $\overline{\text{κα εἰκοστῆς πρώτης}}$ Lm₃ in marg.
- 42 $\overline{\text{καθ' οἶον καιρὸν νυχθήμερον}}$ $\overline{\text{καιρὸν}}$ L del.
- 43 $\overline{\text{γρ(άφεται) εἰ μὲν οὖν ἐνὶ τῶν νυχθημέρων}}$ Lm₂ in marg.
- 44 $\overline{\text{ἰνδικτον}}$ W_1] $\overline{\text{Ἰ}}$ L.
- 45 $\overline{\text{ἰνδικτιῶνος}}$] $\overline{\text{Ἰ}}$ L.
- 46 $\overline{\text{εἶναι ἐν τῷ β κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα μαρτίῳ εἰς τὰς κβ}}$
 $\overline{\text{καὶ πάλιν προστιθέαμεν ἡμέρας ιη}}$ $\overline{\text{καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ}}$
 $\overline{\text{τρίτῳ κύκλῳ τὸ νομικὸν πάσχα ἀπριλλ ι ἀπὸ τούτων ὑπ-}}$
 $\overline{\text{εξαίρουῦμεν}}$ Lm₂ in marg.
- 47 $\overline{\text{πάλιν ὑπεξαίρουῦμεν ἡμέρας ια}}$ $\overline{\text{καὶ λέγομεν εἶναι ἐν τῷ ιβ}}$
 $\overline{\text{κύκλῳ ἀπριλλ α}}$ $\overline{\text{πάλιν ὑπεξ}}$ Lm₂ in marg.
- 48 $\overline{\text{προ[σ]θήσωμεν}}$ Schissel.
- 49 $\overline{\text{ψηφίσοντες}}$ $\overline{\text{ψηφίσον}}$ L.
- 50 $\overline{\text{ἔστι}}$ Lm₁] corr. Lm₂ $\overline{\text{ἔσται}}$ supra lin.
- 51 $\overline{\text{ἐὰν}}$ add. Schissel.
- 52 $\overline{\text{κάτὰ τὸν κα κύκλον}}$] $\overline{\text{ὁ κα κύκλος}}$ L.
- 53 $\overline{\text{ἔσται}}$] $\overline{\text{ἐσεῖται}}$ L
- 54 $\overline{\text{συμβαίνει[ν]}}$ Schissel.
- 55 $\overline{\text{εὕρεθῆση}}$] $\overline{\text{εὕρεθεῖση}}$ L.
- 56 $\overline{\text{καθὼς}}$ Lm₁] $\overline{\text{καθὰ}}$ Lm₂ in marg.
- 57 $\overline{\text{μετ' αὐτάς}}$ Lm₁] $\overline{\text{μετ' αὐτὴν}}$ Lm₂ in marg.
- 58 $\overline{\text{ἐρώ}}$ Lm₁ in marg.
- 59 $\overline{\text{ἀπ}}$ Lm₁ in marg.
- 60 $\overline{\text{τηνικαῦτα}}$ supra lin. Lm₂.
- 61 $\overline{\text{κατὰ τὴν γραφὴν}}$ Lm₂ in marg.
- 62 $\overline{\text{τὴν}}$ R] $\overline{\text{τὸν}}$ L.
- 63 $\overline{\text{γίνεσθαι}}$ supra lin. Lm₂.
- α
- 64 $\overline{\text{πρώτου}}$ Lm₁.
- 65 $\overline{\text{ιγ}}$] $\overline{\text{γ}}$ supra lin. iterum scr. Lm₂.

- 66 δεδωκυῖα] sc. ἡ τῶν ἀπάντων ποιητικῆ σοφία
- 67 ἐπιόντα R] ἐπιόντον L.
- 68 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 69 ἴνα Lm₂ supra lin. προστίθενται L.
- 70 ἀπό Lm₂ in marg.
- 71 τὴν R] τὰς L.
- 72 ἐ, γοῦν τῆ ἑαρινῆ τροπῆ ὑπάρχει καὶ ἡ πρώτη ἰσημερία ἀπὸ τῆς κα διήκουσα τοῦ μαρτίου καὶ ἄχρι Lm₂ in marg.
- 73 γίνεσθαι οὕτως καὶ γὰρ Lm₂ in marg.
- 74 τῆς Lm₂ supra lin. et iterum in marg.
- 75 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 76 ὑπάρχει] ὑπάρχ L.
- 77 λύ Lm₁ in marg.
- 78 ,α], ,αλ L.
- 79 ,αλ] στ L.
- 80 κράτει] κράτ L.
- 81 κύριος] κυ L.
- 82 τρίτου] δευτέρου omn.
- 83 ,βτξ], ,βω L.
- 84 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 85 ἀπ' Lm₁ in marg.
- 86 βούλει W₁] βούλ L.
- 87 ὀφείλει W₁] ὀφείλ L.
- 88 ἔστω Lm₂ supra lin.
- 89 ὑπάρχειν] ὑπάρχ L.
- 90 κράτει W₁] κράτ L.
- 91 ἔφθασεν W₂] ἔφθασας L.
- 92 λάβε L] λαμβάνε W₂
- 93 ἔχει W₁] ἔχ L.
- 94 κράτει W₁] κράτ L.
- 95 ἦτοι W₁] ἦτ L.
- 96 ἐκάστω σεληνιακῷ κύκλῳ Mentz] ἐκάστου σεληνιακοῦ κύκλου omn.
- 97 θεμελίου Lm₂ infra lin.
- 98 λύσις R in textu.
- 99 τὴν τριακοντάδα Lm₂ in marg. super.] τὴν λ̄ Lm₁ in textu.
- 100 βάλλε W₁] βάλ L.
- 101 βάλλε W₁] βάλ L.
- 102 λ W₁] λα L.

- 103 τὴν τριακοντάδα Lm₂ in marg. sup.
- 104 ἐκπέσοις Mentz] ἐκπέσης L.
- 105 β̄ Mentz] ἰβ̄ L.
- 106 τῶν γὰρ ἄχρι Lm₂ in marg.] τῶν ἄχρι Lm₁ in textu; γὰρ Lm₂ supra lin. in textu repet.
- 107 τοῦ Mentz] τῶν L.
- 108 εὐρήσει L] εὐρήση W₁
- 109 δὲ Lm₁ supra lin.
- 110 ἔσται Lm₂ supra lin. in textu. ἔσται ἔχων Lm₂ iterum in marg.
- 111 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 112 ἀπόκρισις Lm₂ in marg.
- 113 ὀλόκληρον Lm₂ supra lin. et iterum in marg.] ἐλεύθερον Lm₁ in textu.
- 114 αὐτῆς PR] αὐτοῦ L.
- 115 ὀφείλει W₁] ὀφειλ L.
- 116 ἀπ' Lm₁ supra lin. ἀπ' ἀρχῆς Lm₁ in marg.
- 117 ὑστερουμένων W₁] ὑστερούμενον Lm₂ supra lin. et iterum in marg.
- 118 χ̄ Lm₁] εἴκοστόν Lm₂ in marg.
- 119 ποιῆσθαι Lm₁] ποιῆσθαι Lm₂ supra lin.
- 120 ἐρώ Lm₂ in marg.
- 121 κύκλω ego] θεμελίω omn.
- 122 εἰς τὰς Lm₂ supra lin.
- 123 τὰς ego] τὴν omn.
- 124 ἐρώ Lm₁ in marg.
- 125 τοῦ ἰστ, χθς' Lm₂ in marg.] τοῦ Lm₂ iterum supra lin. in textu.
- 126 ἀπ' Lm₁ in marg.
- 127 κατάληψις Lm₂ in marg.] κατάληξις Lm₁ in textu.
- 128 ἰδς''δ']ς' Lm₁ supra lin. ἰδς''δ' Lm₁ in marg.
- 129 χθ̄ ego] κα L,
- 130 ὅπερ πολλάκις εἴρηται Lm₂ in marg.
- 131 ἰτς''δ' ego] ἰζς''δ' L.
- 132 ἰζδ' Lm₂ in marg.] ἰζς'' Lm₁ in textu.
- 133 ἦτοι Lm₂ supra lin. 

Testimonia

- A Ps. **32 (33), 9.**
 B Ps. **9, 6.**
 C Joh. Dam., Patr. Gr. **94, 880C** Migne.
 D Geminos **4, 7** Manitius.
 E Geminos **4, 7** Manitius.
 F Joh. Dam. Patr. Gr. **94, 897** A Migne.
 G Joh. Dam. Patr. Gr. **94, 897** A Migne.
 H Gen. **1, 14.**
 I Gen. **2, 2-3.** Lev. **23, 3.**
 K Gen. **1, 16.** Ps. **135, 9.**
 L Joh. Dam. Patr. Gr. **94, 896** D Migne.
 M Ex. **12, 1-6,** Lev. **23, 5.**
 N Ex. **12, 1-7.**
 O Anon. Par. **98, 17** Mentz.
 P Anon. Par. **100, 12** Mentz.
 Graz.

Gertrude REDL.

La philosophie byzantine aux IV^e-V^e siècles.

Les premiers siècles de la philosophie byzantine sont caractérisés par une forte influence néo-platonicienne. Cela ne veut pas dire que toutes les théories philosophiques de cette époque répètent ou développent la doctrine de Plotin et de son école. A l'égard du néo-platonisme, cette époque a une attitude à la fois positive et négative ; le néo-platonisme a dans la société des IV^e-V^e siècles, de puissants partisans, mais aussi d'irréconciliables ennemis. Mais sectateurs et adversaires ont pareillement senti son influence. Et telle était la domination du système sur les esprits, que parfois le penseur dont les œuvres nous présentent une critique hostile, une réfutation du néo-platonisme, et qui, semble-t-il, ne veut rien avoir de commun avec cette doctrine, dont il s'écarte sur des points essentiels, se révèle, à l'analyse, comme tributaire de cette philosophie, soit sous le rapport de la méthode, soit à l'égard de ses conceptions fondamentales, soit enfin pour l'expression et la terminologie philosophiques.

En ce qui concerne les auteurs qui, d'après leurs conceptions, peuvent être comptés parmi les partisans du néo-platonisme, ils se partagent en deux groupes. Les uns s'efforcent de réconcilier le néo-platonisme avec le christianisme, d'autres, au contraire, se font une conception du monde purement païenne, et rejettent les dogmes du christianisme qui ne concordent pas avec la doctrine néo-platonicienne. Ce système hellénistique nous apparaît dans la personne de Synésius (vers 370-413). Le plus remarquable effort pour associer le christianisme au néo-platonisme, mieux encore, pour interpréter et pour développer la dogmatique chrétienne dans l'esprit et du point de vue du néo-platonisme, ce sont les œuvres longtemps attribuées à Denys l'Aréopagite qui le constituent.

L'influence néo-platonicienne n'est pas le seul phénomène que nous puissions observer dans la philosophie byzantine des IV^e-V^e siècles.

Toute la philosophie grecque antique s'y révèle aussi. En fait, il serait difficile de découvrir une école de philosophie antique qui n'eût point laissé de traces dans la littérature de l'époque étudiée par nous ; il n'y a pas un penseur grec de quelque importance auquel on ne trouverait pas de référence chez les écrivains byzantins, ou dont nous ne reconnaitrions pas les idées dans les conceptions philosophiques du temps. L'influence la plus forte et la plus profonde a été celle de Platon. On le réfutait, on se déclarait en désaccord avec lui sur des questions secondaires, en général, sur les points où sa philosophie contredisait la doctrine chrétienne, mais, en gros, son influence fut incomparablement plus positive que négative. On peut dire hardiment que la doctrine de Platon a servi à l'élaboration des conceptions philosophiques propres aux IV^e-V^e siècles, que jusqu'à un certain point, elle a donné le ton, pour ainsi dire, à ces conceptions et qu'elle se reflétait non seulement dans leur caractère général, en les marquant du sceau de l'idéalisme, mais aussi dans les solutions données aux divers problèmes métaphysiques et gnoséologiques.

Il en va tout autrement d'Aristote. Sa philosophie était loin de jouir d'une aussi vaste autorité au cours de ces premiers siècles de la philosophie byzantine. On le cite, on se réfère à lui dans bien des cas, mais tous ne reconnaissent pas son magistère et son caractère de suprême instance, et ce n'est pas sur tous qu'il a exercé une influence pénétrant l'essence même des conceptions philosophiques, le système philosophique dans son ensemble. A côté des penseurs que l'on pourrait appeler les sectateurs d'Aristote, il y en avait aussi, aux IV^e-V^e siècles, qui le répudiaient absolument, et pour lesquels la polémique avec Aristote constituait la base même de leur édifice philosophique. Est-il possible de se rendre compte de la proportion numérique des partisans et des adversaires d'Aristote, de l'importance relative des deux tendances ? Peut-on dire laquelle exerça la plus grande influence sur les destinées ultérieures de la philosophie byzantine ? Il faudra, pour en décider, approfondir encore

notre connaissance de l'époque. Pour l'instant, il n'est pas douteux que la domination d'Aristote sur les esprits n'était pas complète et qu'à côté d'écrivains philosophiques qui, comme Némésius, s'appuyaient entièrement sur Aristote, ou comme Thémistius, lui étaient au moins redevables de bien des idées, il y en avait d'autres nettement hostiles à l'aristotélisme. Au nombre des principaux représentants de ce dernier groupe figure Énée de Gaza.

Nous voyons ainsi que la littérature philosophique des IV^e-V^e siècles ne présente pas le tableau d'une complète unité. Au moins pour ce temps-là, on ne saurait parler d'une tendance générale de la philosophie byzantine, parce qu'il y avait alors dans cette philosophie non pas une tendance mais plusieurs : l'hégémonie philosophique de Platon témoigne, il est vrai, d'une certaine unité de ton dans les conceptions, du penchant des penseurs à l'idéalisme, mais les relations différentes de la philosophie avec Aristote et avec le néo-platonisme prouvent sans aucun doute que, malgré ce penchant général, ils divergeaient entre eux sur quelques questions essentielles.

Tous les auteurs qui ont pris quelque part à la littérature philosophique, peuvent être répartis en quatre groupes, dont deux se définissent par leur relation avec le néo-platonisme et deux par leur relation avec Aristote ; ce sont : 1^o les sectateurs du néo-platonisme ; 2^o les adversaires du néo-platonisme ; 3^o les partisans d'Aristote ; 4^o les adversaires d'Aristote.

Comme nous l'avons dit, les plus importants parmi les néo-platoniciens sont Synésius et le Pseudo-Denys l'Aéropagite ; l'aristotélicien notoire de cette époque est Némésius ; Énée de Gaza fut l'adversaire simultanément du néo-platonisme et d'Aristote.

SYNÉSIUS

Synésius naquit à Cyrène entre 370 et 375. Il appartenait par sa naissance à une vieille famille grecque originaire de Sparte. Son père avait une riche bibliothèque et Synésius fit, tout jeune, connaissance avec les productions classiques de la littérature grecque. Dans le dessein de compléter son éducation, il se rendit à Alexandrie, où il s'initia auprès de la célèbre Hypatie, à la philosophie et aux mathéma-

tiques. Dans ces sciences, il acquit des connaissances si solides, qu'il put ensuite se livrer personnellement à des observations astronomiques et qu'il inventa même certains instruments. Ayant ensuite visité Athènes, à laquelle se rattachait le souvenir de la gloire passée du génie grec, Synésius, en 396, retourna dans sa ville natale. Jouissant d'une grande richesse et travaillant avec désintéressement au profit de sa patrie, il fut bientôt si aimé de ses concitoyens que l'année suivante, il fut choisi par eux comme ambassadeur auprès de l'empereur Arcadius. Mais l'estime de ces concitoyens à son égard, se manifesta d'une façon plus frappante en 409, lorsque toute la population chrétienne de la Cyrénaïque, unanimement, l'élut pour occuper le trône épiscopal de Ptolémaïs, encore que Synésius fût alors païen et se déclarât partisan du paganisme.

Dans une longue lettre au patriarche Théophile d'Alexandrie, il refusa l'épiscopat, et déclara ouvertement qu'il y avait dans le christianisme des choses qu'il ne pouvait accepter. Les différences portaient sur trois points essentiels. Synésius croyait à la préexistence des âmes, n'admettait pas la destruction finale du monde et n'acceptait pas la doctrine de la résurrection. Néanmoins, il reçut le baptême et en même temps la dignité épiscopale. Obligé de renoncer à son isolement philosophique, il ne s'en adonna qu'avec plus d'ardeur au service de sa patrie, aussi bien dans la sphère politique que dans le domaine de l'administration ecclésiastique. Synésius mourut en 412 ou en 413. Pour l'intelligence des conceptions philosophiques de Synésius, les ouvrages suivants sont surtout utiles à consulter : 1) *Δίων, ἡ περὶ τῆς κατ' αὐτὸν διαγωγῆς* ; 2) *περὶ προνοίας* ; 3) *περὶ ἐνυπνίων* ; 4) *Κατάστασις* ; 5) Ses hymnes et ses lettres (Migne P. G., t. 66).

De tous ces écrits le plus important est l'ouvrage sur Dion. Sous forme d'une biographie de Dion Chrysostome, avec lequel Synésius avait beaucoup de points communs, l'auteur défend ici ses conceptions vitales et philosophiques essentielles. Il polémique, d'une part, contre les théologiens et moines chrétiens qu'il traite de barbares, et d'autre part, contre les représentants du paganisme qui mettaient toute leur sagesse dans la sophistique et qui considéraient avec mépris la science sérieuse.

Des premiers, Synésius se sentait éloigné par leurs relations négatives avec l'éducation théorique et par leur foi dans la valeur indépendante de l'activité morale. Des seconds, c'était le compte insuffisant qu'ils tenaient des droits de la raison, qui le séparait.

A cet égard, c'était un véritable Hellène. Il s'inclinait devant la culture hellénique, rêvait de sa résurrection et sur toutes choses, estimait la philosophie. Mais c'était aussi un aristocrate de la pensée : la philosophie, à son avis, vaut seulement pour quelques élus ; en dehors de l'élite, les hommes doivent se contenter de bribes de science et d'une religion, sans raisonner sur sa doctrine. Pour Synésius lui-même, la philosophie remplaçait la religion. Il était attiré par elle, non point tant par le désir de résoudre des problèmes métaphysiques, que par celui de satisfaire les besoins de son cœur. La philosophie, dit-il plus d'une fois, mène l'homme vers Dieu (1). D'autre part, Synésius n'était pas exempt d'un tour d'esprit léger, purement sophistique et s'appliquait à l'étude de questions indignes, à vrai dire, d'occuper un philosophe. Citons son *Éloge de la calvitie*, *Φαλάκρας ἐγκώμιον*, écrit à l'imitation de l'*Éloge de la chevelure* de Dion Chrysostome. Cet ouvrage témoigne des lectures immenses de l'auteur. On y trouve alléguées une masse de citations empruntées à quantité d'écrits divers ; Synésius y touche à maints problèmes historiques, et toutes ces citations sont reliées par des considérations de Synésius lui-même, souvent d'une ingéniosité extraordinaire. Mais, en même temps, l'absolue vanité du thème rebute le lecteur et lui fait regretter un effort si inutilement dépensé.

Les vues philosophiques de Synésius ne se distinguent pas par une originalité particulière. Il appelle lui-même Platon et Aristote ses maîtres ; on y trouve sans difficulté des traces d'origénisme et de néo-platonisme ; on peut y conjecturer aussi des influences orientales. En particulier, quelques-unes de ses idées rappellent beaucoup les écrits attribués à Denys l'Aréopagite et l'on a même soutenu que ces écrits sont l'œuvre de Synésius en personne (2). Ces

(1) R. VOLKMAN, *Synesius von Cyrene*, 1869, pp. 106, 123.

(2) A. OSTROUMOV, *Sinezij, Episkop Ptolemaidskij*, Moscou 1879, p. 318.

influences diverses et même contradictoires ne sont pas très harmonieusement conciliées par l'auteur ; c'est pourquoi les conceptions de Synésius sont fort loin de constituer ce qu'on pourrait appeler un véritable système philosophique.

L'origénisme de Synésius affecte principalement sa métaphysique qui a un penchant prononcé au dualisme. Il est vrai que l'on constate chez lui, à cet égard, quelque flottement, et dans certains de ses écrits, il considère la matière comme étant de second ordre, comme un produit de la première essence. Mais beaucoup plus souvent, il la considère comme un principe indépendant, qui n'a pas eu de commencement, mais qui existe éternellement, incarnant en soi le principe du mal. La matière est opposée au principe divin du bien. Synésius, on l'a dit déjà, reconnaît la préexistence de l'âme ; pour cette raison, la vie de l'âme se présente à lui comme une déchéance de l'âme des sphères supérieures, comme un ensevelissement dans la matière grossière. De là, le mal inévitable de cette vie. Le monde, selon la doctrine de Synésius, est la matière qui a pris la forme d'un organisme. C'est une substance vivante, dans laquelle règne la complète harmonie de ses parties, la sympathie mutuelle de tous ses éléments. A cet égard, Synésius est tout près de Platon, mais il rappelle aussi Dion ⁽¹⁾. Les luminaires célestes, pour Synésius, sont des êtres animés, quelque chose comme des dieux qui influent sur le sort du monde et de l'homme. Quant à la terre, notre mère la nature ⁽²⁾, elle apparaît dans sa doctrine comme le centre même de l'univers (*ολκουμένη*).

En outre, Synésius admet un Dieu ou premier être, qui est le bien suprême et en même temps le principe de tous les biens. Dieu ne peut avoir ni volonté ni passion. Sa qualité essentielle est l'absence de passion, *ἀπάθεια*. Dans les plus hautes sphères, règnent le calme et le silence absolu, le bienheureux silence comme l'appelle Synésius, *μάκαιρα σιγά* (Hymne II). On relève de nouveau chez Synésius, à cet égard, des hésitations et des obscurités. Tantôt il parle de Dieu comme d'un être vivant et agissant, créateur de tout le monde visible et invisible ; tantôt il incline au

⁽¹⁾ *Or*, 36, § 30 (II, p. 9 Arnim).

⁽²⁾ *Hymne* III, p. 326 : φύσις φυσίων ΜΙΓΝΕ P. G. t. 66, col. 1578.

panthéisme et dans certains de ses hymnes, il célèbre Dieu comme l'unité des unités qui sans cesse engendre tout ce qui existe, et pour cela apparaît simultanément un et multiple : ἐν καὶ πάντα, ἐν δὲ ἀπάντων, ἐν τε πρὸ πάντων (Hymne III). En tous cas, Dieu-Providence occupe une place importante dans le système de Synésius. Il a consacré un ouvrage spécial *Περὶ προνοίας ἢ Αἰγύπτιος* à cette doctrine. C'est ici qu'il formule cette pensée que Dieu, étant l'être suprême, ne peut avoir de rapports directs avec le monde. Pour établir le contact entre Dieu et le monde, il faut des êtres spéciaux, intermédiaires, que Synésius appelle tantôt des dieux, tantôt des démons (1). Leur intervention dans la vie du monde est provoquée par ce fait qu'il n'existe point d'ordre fixe, au sens de lois invariables de la création. Le monde, qui provient du principe du mal, est enclin à la décadence et à la perversion ; pour que l'ordre ne soit point détruit, il faut de temps en temps réparer le mécanisme. C'est ce que font les dieux. Mais, en leur qualité d'êtres supérieurs participant au principe du bien, ils ne condescendent pas volontiers à s'occuper du monde que remplit le mal. C'est pourquoi, l'homme ne doit guère compter sur le secours d'en haut, ni importuner Dieu de ses prières. Il doit se sauver lui-même, il doit se tirer d'affaires avec ses propres forces (2). Le mal dans le monde est inévitable, mais la Providence, dit Synésius, est pareille, non point à la mère qui suit pas à pas son enfant et le défend du péril menaçant, mais à celle qui, l'ayant élevé comme il convient, lui demande seulement de profiter de cette éducation et de se défendre lui-même (3). Les idées morales de Synésius sont étroitement liées à sa métaphysique. L'âme, en elle-même, n'est ni bonne ni mauvaise, mais le monde est plongé dans le mal, la matière s'asservit l'âme et la souille. Par les jouissances, par les soucis, elle attire à elle l'âme, l'absorbe, la maintient en son pouvoir et la force

(1) *De Providentia*, lib. I, 9 : ἄλλο γένος θεῶν.

(2) *Ibid.* c. 11 : μηκέτ' οὖν ἐνόχλει τοῖς θεοῖς οἴκοθεν, ἦν ἐθέλης, δυνάμενος σώζεσθαι. P. G., col. 1233.

(3) *Ibid.* : οὐ γὰρ ἔστιν ἡ πρόνοια κατὰ τὴν μητέρα τοῦ νεογιοῦ βρέφους, ἦν δὲ πράγματα ἔχειν, ἀποσοβοῦσαν τὰ προσπτησόμενα καὶ λυπησόντα· ἐκεῖνο γὰρ ἀτέλες ἐστὶ καὶ οἴκοθεν ἀβοήθητον· ἀλλὰ κατ' ἐκείνην, ἣτις αὐξήσασα γὰρ αὐτὸ καὶ ὀπλίσασα, χρῆσθαι κελεύει καὶ τὰ κακὰ ἀπερύκειν.

à oublier sa patrie céleste. Mais l'homme doit lutter avec cette puissance de la matière et redresser l'âme vers Dieu ⁽¹⁾. Le moyen principal d'atteindre ce but consiste dans la renonciation à ce qui est des sens, dans la purification de l'âme (κάθαρσις), dans le réveil de la léthargie morale où la plonge la puissance de la matière. L'âme y arrivera par la vertu, mais non moindre sera l'action purificatrice des malheurs qui atteignent l'homme et des châtiments qui lui sont infligés pendant cette vie ⁽²⁾. Le point essentiel, pour l'intelligence de l'éthique de Synésius, c'est que la vertu, à ses yeux, n'est pas un but, mais seulement un moyen. C'est en cela que consiste sa différence essentielle d'avec le christianisme.

Lui-même insiste sur ce point à plusieurs reprises, dans sa polémique contre les moines chrétiens qui, dans leur lutte avec la chair, s'attachent surtout à la continence et à l'abstinence et fondent la moralité sur l'habitude, alors qu'il conviendrait de la déduire de la raison ⁽³⁾. Or, la véritable importance de la vertu consiste en ceci qu'elle purifie l'âme et la rend ainsi capable de comprendre la vérité suprême. Seuls les purs peuvent atteindre la pureté ⁽⁴⁾. La contemplation est le meilleur moyen de communiquer avec celui qui est la source de toute chose. Aussi, Synésius met-il la vie contemplative au-dessus de la vie pratique. Pour que l'âme soit saine, il lui faut communiquer avec Dieu. Or, dans la connaissance de Dieu, Synésius voit la mission du sacerdoce. Il renvoie au psaume 45, 11 : « Cessez et reconnaissez que je suis Dieu » ⁽⁵⁾ et il prend cette expression dans le sens que pour la connaissance de Dieu, la condition primordiale est le loisir, la σχολή, c'est-à-dire la renonciation à l'activité pratique ⁽⁶⁾. Toutefois, il est impossi-

(1) *Hymne I*, p. 316 : μάκαρ ὅστις βορὸν ὕλας προφυγῶν ὑλαγμα, καὶ γὰς ἀναδύς, ἀλματι κούφῳ ἴγχος ἐς Θεὸν τιταίνει. P. G., col. 1589.

(2) Cf. *Ep.* 44 (Migne). Cf. *The Letters of Synesius of Cyrene*, by A. FITZGERALD 1926, p. 115-117.

(3) DION, c. 8 : τὰς ἀρετὰς ἔθεσι μᾶλλον ἢ λόγῳ κρατύνουσι... ἀλλ' οἰονταί γε δεῖν σωφρονεῖν οὐ διότι σωφρονητέον εἰδότες, ἀλλ' ἐπίταγμα λαβόντες, ὥσπερ νόμον ἀνάιτιον. P. G., col. 1137.

(4) *Ibid.* : ἡμεῖς δὲ τὰς ἀρετὰς ὥσπερ στοιχεῖα τῆς ὅλης φιλοσοφίας θαυμάζομεν. Τὸ μὴ καθαρῶ γὰρ καθαρῷ ἐφάπτεσθαι μὴ οὐ θεμιτὸν ἦ, Πλάτωνος ἀπεδεξάμεθα.

(5) Traduction OSTERWALD.

(6) *Ep.* 57 : ἵνα γὰρ ὑγιαινῆ ψυχὴ τε καὶ σῶμα, τὸ μὲν τι δεῖ ποιεῖν τὸ δὲ αἰτεῖν τὸν Θεόν (MIGNE, t. 66, col. 1388). *Ibid.* : θεωρία τέλος ἐστίν

ble à l'homme de renoncer complètement à toute activité. Dieu seul, exempt d'appétits et de passions, peut se plonger dans une contemplation que rien ne trouble. L'homme est une âme unie au corps et ce corps l'attire vers ce qui est sensible.

Il ne peut atteindre l'apathie complète. Tout ce qu'il peut atteindre c'est la *μετριοπάθεια* ⁽¹⁾, c'est-à-dire la modération dans les sensations ; c'est pourquoi l'homme ne peut persister dans l'état contemplatif : il est forcé de le faire alterner avec l'activité pratique.

La théorie de la connaissance de Synésius, à l'exclusion de quelques points, n'apparaît pas complètement claire. Son lien est évident avec l'éthique. A cet égard, il faut dire que Synésius ne diffère du christianisme que par son appréciation de la vertu : tandis que le christianisme incline à donner à celle-ci une valeur indépendante, Synésius ne voit en elle que la condition d'une connaissance exacte et, à vrai dire, c'est la seule valeur qu'il lui reconnaisse. Mais, quant à la thèse que seul l'homme vertueux peut atteindre les profondeurs de la connaissance, ou que seul l'homme moralement pur peut espérer connaître la pureté, elle se rencontre, non seulement chez Synésius, mais encore chez les pères de l'Église orientale, par exemple chez Grégoire de Nazianze ⁽²⁾. Une seule chose est obscure : quelle connaissance Synésius a-t-il en vue ? Car, chez Synésius, la limite entre la foi et la connaissance est assez imprécise. La philosophie, à son avis, se trouve en contradiction avec les conceptions populaires, parmi lesquelles figure naturellement le christianisme qu'il considérait aussi comme une croyance vulgaire. Et Synésius (ce que nous aurions pu attendre seulement d'un sceptique moralisant) dit qu'il ne faut pas détruire ces mensongères croyances du

ἱεροσύνης μὴ ψευδομένης τὸ ὄνομα. Θεωρία δὲ καὶ πρᾶξις οὐκ ἀξιοῦσι συγγίνεσθαι. Ὅρμη μὲν γὰρ κινήσις πράξεων · οὐδεμία δὲ ἀπαθής. Ἄλλα δει κενὴν εἶναι παθῶν τὴν ψυχὴν τὴν μέλλουσαν ἔσθαι δογεῖον θεοῦ (col. 1396). Cf. E. ROCHOLL, *Plotin und Christentum*, 1898, p. 17-26.

⁽¹⁾ DION, c. 6 : οὐ γὰρ ἐσμὲν ὁ ἀκήρατος νοῦς, ἀλλὰ νοῦς ἐν ζῶου ψυχῇ... ὁ γὰρ θεὸς τὴν ἡδονὴν περόνην ἐποίησε τῇ ψυχῇ δι' ἧς ἀνέγεται τὴν προσεδρεῖαν τοῦ σώματος... Ἀπάθεια μὲν γὰρ ἐν Θεῷ φύσει · ἀρετὴ δὲ ἀνθρώποι κακίαν ἀμειβόμενοι, μετριοπαθεῖς γίνονται. P. G., col. 1129.

⁽²⁾ M. GRABMAN, *Die Geschichte d. scholastischen Methode*, t. I, 1909, p. 87. Cf. aussi le Pseudo-Denys.

peuple, que le mensonge est nécessaire au peuple, et que la philosophie doit se garder d'y toucher (1). D'autre part, quelques expressions dans les écrits de Synésius nous obligent à penser qu'il considérait la vérité absolue comme inaccessible à la connaissance et comme transcendant les forces de l'esprit. Dans l'esprit des néo-platoniciens et de Denys l'Aréopagite, il estime que les seuls jugements que l'on puisse porter sur Dieu sont négatifs (2). Il existe, en ce qui concerne la connaissance, une grande différence entre Dieu et l'homme. La nature de Dieu lui assure la connaissance absolue ; il connaît l'avenir aussi clairement que le présent. Quant à l'homme, sa nature même lui interdit de telles ambitions ; néanmoins, il peut, dans une certaine mesure, suppléer à cette infériorité par la *divination* (3). Synésius considère que le procédé le plus sûr de mantique est l'interprétation des songes, à laquelle il consacre une étude spéciale. Il insiste sur le rôle considérable de la fantaisie et de l'imagination (φαντασία. τὸ φανταστικόν). A son avis, la vue, l'ouïe, et ainsi de suite ne sont pas des sens, mais seulement des organes des sens (αἰσθήσεως ὄργανα) qui ne communiquent à l'âme que des impressions fragmentaires, seule l'imagination en les complétant forme une image complète (4).

Dans l'état ordinaire, dans l'état de veille l'imagination se nourrit de ce que lui donnent les sens, c'est-à-dire d'impressions terrestres, mais, pendant le sommeil, l'âme perd tout contact avec la matière, et l'imagination plane dans les parvis

(1) *Ep.* 105 : οἶσθα δ' ὅτι πολλὰ φιλοσοφία τοῖς ἠρυλλουμένοις τούτοις ἀντιδιατάττεται δόγμασιν... νοῦς μὲν οὖν φιλόσοφος ἐπόπτης ὧν τάληθαῦς, συγχωρεῖ τῇ χρεῖα τοῦ ψευδεσθαι... ταῦτη καὶ τὸ ψεῦδος ὄφελος εἶναι τίθημι ὀτήμιω καὶ βλαβερὸν τὴν ἀλήθειαν τοῖς οὐκ ἰσχύουσιν ἐνατενίσαι πρὸς τὴν τῶν ὄντων ἐνάργειαν.

(2) *Hymne III* : Πάτερ ἄγνωστε, Πάτερ ἄρρητε. "Ἄγνωστε νόψ, Ἄρρητε λόψ. — Cf. *De regno*, c. 5 : οὐδὲν οὐδαμῆ πω πέψηνεν ὄνομα τῆς οὐσίας ἀπτόμενον τοῦ Θεοῦ · ἀλλ' ἀτευκτοῦντες αὐτοῦ τῆς ἐμφάσεως ἀνθρώποι, διά τῶν ἀπ' αὐτοῦ ψαύειν ἐθέλουσιν αὐτοῦ. P. G., col. 1065.

(3) *De insomniis*, c. 1 : Θεός τε ἀνθρώπου, καὶ ἄνθρωπος διαφέρει θηρίου · ἀλλὰ θεῷ μὲν εἰς τὸ γινώσκειν ἡ φύσις ἀρκεῖ · ἀπὸ δὲ μαντείας ἀνθρώπῳ πολλαπλάσιον παραγίνεται τοῦ τῇ κοινῇ φύσει προσήκοντος · ὁ γὰρ πολὺς τὸ παρὸν μόνον οἶδε · περὶ δὲ τοῦ μήπω γενομένου στοχάζεται.

(4) *Ibid.*, c. 4.

célestes ; et, comme le monde est un tout, une sorte d'organisme (ζῆλον) dont tous les éléments sont liés entre eux, l'âme, qui se trouve *hic et nunc*, peut être informée de ce qui est ailleurs et de ce qui sera ⁽¹⁾. Et plus l'homme est pur, plus il est sage et vertueux, plus il y a de vérité dans ses songes. Il est seulement nécessaire qu'il sache les interpréter ⁽²⁾.

Tout cela montre que dans Synésius nous avons, sinon un philosophe original, en tout cas un penseur qui a procédé à un examen véritablement personnel des problèmes philosophiques. La philosophie était pour lui la grande affaire de la vie : aussi dans toutes ses ratiocinations philosophiques, apparaît la profondeur de l'intérêt et de la conviction avec lesquels il abordait les questions dont il nous parle. Autre trait caractéristique : chez lui l'éthique et la métaphysique ne sont pas deux domaines différents que l'on pourrait cultiver séparément. Dans son œuvre et dans sa pensée, elles apparaissent comme confondues, et la question de la primauté de l'une ou de l'autre ne présente aucun sens pour Synésius.

DENYS L'ARÉOPAGITE

En abordant les œuvres de Denys l'Aréopagite, il nous faut avant toute chose reconnaître que leur origine constitue jusqu'à présent un problème très obscur. L'auteur se donne pour un contemporain des apôtres, il s'appelle Denys l'Aéropagite (*Actes des Apôtres*, 17, 34), il adresse ses lettres à Timothée, à Tite et à l'évangéliste Jean. Mais les idées philosophiques contenues dans ses écrits ne permettent point de les rapporter au I^{er} siècle. C'est pourquoi, Laurentius Valla (XV^e siècle), suivi par tous les critiques, a dénoncé ouvertement le caractère apocryphe de ses écrits. Les preuves sont de deux ordres. D'abord, jusqu'en 532, nous ne trouvons ces œuvres citées nulle part, et probablement personne ne les connaissait jusqu'alors. Cela déjà rend peu vraisemblable

(1) PSELLUS (XI^e siècle) exprime une opinion toute pareille sur les songes Cf. *Bibliotheca graeca medii aevi*, vol. V, p. 41 (éd. K. SATHAS, 1876).

(2) Sur l'influence, qui se remarque dans cet écrit, de Porphyre et de la mantique chaldéenne, cf. W. LANG, *Das Traumbuch des Synesius von Kyrene*, 1926, pp. 40, 52, 77, 81, 90. Sur la ressemblance qui existe entre la mystique de Synésius et les théories psychologiques contemporaines, cf. A. LUDWIG, *Die Schrift « περί ένυπνίων »*, *Theologie und Glaube*, 1915, n^o 7. — Le livre de G. GRÜTZMACHER, *Synesios von Kyrene*, 1913, nous est resté inaccessible.

qu'elles aient été rédigées au I^{er} siècle. Ensuite, l'analyse des vues de l'auteur montre que ses sources principales furent Plotin (204-269) et surtout Proclus (410-485) avec lequel le Pseudo-Denys présente, par endroits, des ressemblances à peu près textuelles. Quelques critiques estiment encore que l'allure même de la pensée de l'auteur n'est concevable qu'à une époque postérieure au concile de Chalcédoine (451). En présence de ces faits, la majorité des savants estiment que les écrits du Pseudo-Denys l'Aréopagite datent du V^e ou même du VI^e siècle ⁽¹⁾. Or, à cette époque, on n'a pas découvert un seul écrivain ou personnage de l'histoire ecclésiastique où l'on pût reconnaître avec suffisamment de raisons l'auteur de ces écrits. Dans ces derniers temps on a pensé à Denys le Scholastique (c'est-à-dire l'avocat) qui vécut à Gaza à la fin du IV^e et au commencement du V^e siècle, mais ce n'est là qu'une simple conjecture ⁽²⁾. On voit que nous n'avons pas encore de solution satisfaisante de la question. Mais, si l'auteur et le temps même où il vécut ne sont pas connus avec certitude, il est dès à présent établi que ses ouvrages ne sont en aucun cas antérieurs au IV^e siècle.

Les œuvres du Pseudo-Denys se composent d'abord de quatre traités : *Sur les noms divins*, *Sur la théologie mystique*, *Sur la hiérarchie céleste*, *Sur la hiérarchie ecclésiastique* et, en second lieu, de quelques épîtres. Ces écrits ont exercé une grande influence sur le développement de la théologie et de la philosophie surtout à Byzance et ensuite en Occident. Sans parler de Scot Erigène qui a traduit les ouvrages de l'Aréopagite en latin, on peut trouver des traces de son influence chez des représentants de la philosophie médiévale tels que Bonaventure († 1274), Albert le Grand († 1280) et Thomas d'Aquin lui-même ⁽³⁾. Dans l'ancienne Russie, ces écrits furent également répandus en traduction russe et en traduction yougoslave ⁽⁴⁾, et on les citait non seulement

⁽¹⁾ Cette dernière opinion a été défendue par J. DRÄSEKE, *Prokopios von Gaza*, B. Z., (1897), pp. 88-90.

⁽²⁾ G. KRÜGER, *Wer war Pseudo-Dionysios ?* B. Z. (1899). pp. 302-305 ; plus récemment, on a même songé à Sévère d'Antioche.

⁽³⁾ Cf. H. WEERTZ, *Die Gotteslehre des Pseudo-Dionysius Areopagita und ihre Einwirkung auf Thomas von Aquin*, 1908.

⁽⁴⁾ A. SOBOLEVSKIJ, *La littérature de traduction de la Russie moscovite aux XIV^e-XVII^e siècles*, 1903 (en russe). Les écrits de Denys pénétrèrent dans les *Cetji Minei* du métropolitain Macaire (XVI^e s.).

dans des questions de métaphysique, mais aussi dans les questions politiques. Ainsi par exemple, Ivan le Terrible et le prince Kurbiskij citent Denys l'Aréopagite dans leur fameuse correspondance.

Or, le principal caractère des œuvres de Denys est l'étroite alliance de la théorie de la connaissance et de la métaphysique. On peut dire avec quelque raison que la seconde se fonde sur la première et que la première est une conséquence de la seconde. Le point de départ de la théorie de la connaissance, c'est le concept d'une connaissance absolue et parfaitement adéquate. Or, cette connaissance, Dieu seul la possède. Il connaît l'essence des choses, non parce qu'il en a une représentation, mais parce qu'il contient tout dans son esprit ⁽¹⁾. Au contraire, notre connaissance à nous se fonde sur le témoignage des sens, et n'a en conséquence qu'une valeur relative. Elle n'exprime point l'essence complète des choses : elle n'exprime cette essence que dans la mesure où nous pouvons la connaître. La connaissance sensible est limitée aussi dans son objet : seul le corporel lui est accessible, le spirituel demeure au-delà de sa portée ⁽²⁾ et cependant l'objet capital de la connaissance est proprement incorporel, à savoir Dieu. C'est pourquoi la connaissance ne peut rester à ce degré inférieur et s'élève au second : la connaissance avec l'aide de la raison. La raison donne une notion purifiée des impressions des sens et c'est en cela que réside sa supériorité. Mais, d'autre part, l'évolution abstraite, purement logique des concepts ne peut davantage pénétrer l'essence des choses. La vérité complète ne peut s'atteindre qu'au troisième degré. Ici l'âme s'éloigne de tout ce qui lui est extérieur, se recueille en quelque sorte, concentre ses forces et, ayant atteint cette unité et cette concentration intérieures, tend vers le bien parfait. Ici se produit l'union mystique de l'âme avec Dieu, union dans laquelle le sujet connaissant se

(1) *De div. nom.* P. G., t. 3, col. 869 : ὁ θεῖος νοῦς πάντα συνέχει τῇ πάντων ἐξηρημένη γνώσει, κατὰ τὴν πάντων αἰτίαν ἐν ἑαυτῷ τὴν πάντων εἰδησιν προσιληφώς, πρὶν ἀγγέλους γενέσθαι εἰδώς καὶ παράγων ἀγγέλους, καὶ πάντα τὰ ἄλλα ἐνδοθεν καὶ ἀπ' αὐτῆς, ἐν' οὕτως εἶπω, τῆς ἀρχῆς εἰδώς καὶ εἰς οὐσίαν ἄγων ... οὐ γὰρ ἐκ τῶν ὄντων τὰ ὄντα μαθηάνων, οἶδεν ὁ θεῖος νοῦς, ἀλλ' ἐξ αὐτοῦ καὶ ἐν αὐτῷ.

(2) Col. 538 : ἀληπτα καὶ ἀθεώρητα τοῖς αἰσθητοῖς ἐστὶ τὰ νοητά.

confond absolument avec l'objet de la connaissance. Notre âme se remplit d'un contenu divin et, éprouvant elle-même une telle action de la part de l'objet, elle devient capable de le connaître non par l'intermédiaire des représentations sensibles ni des concepts logiques, mais immédiatement ⁽¹⁾. De telle sorte, d'après la doctrine du Pseudo-Denys, la connaissance à son degré suprême est dégagée de toute forme logique. C'est la *connaissance mystique* ; on peut la définir d'une part comme une intuition, d'autre part comme extase ⁽²⁾. Mais le Pseudo-Denys ne nie nullement les autres formes de la connaissance : la sensation et la raison ; il note seulement leur insuffisance. Les sens témoignent de l'existence de Dieu, mais ne peuvent rien nous communiquer sur ses qualités. La raison découvre le côté logique de l'Être, mais ne peut pénétrer dans son essence. Mais elle prépare l'esprit à la connaissance parfaite, en l'abstrayant des images sensibles.

Avec cette doctrine de la connaissance parfaite et imparfaite va de pair, chez le Pseudo-Denys, l'existence de deux espèces de théologie, la positive et la négative. La première (*καταφατική*) est exposée dans les deux traités *Sur la hiérarchie* et dans le traité *Sur les noms divins* ; la seconde (*ἀποφατική*) dans le traité *Sur la théologie mystique*. Dans la première, il y a des *affirmations* sur Dieu. Dieu est l'être unique, le premier principe, la vie, le bien, la sagesse, la vérité, la force, la justice. Il n'y a pas une seule qualité qu'il ne possède, parce qu'il est parfait ; aussi n'y a-t-il pas un seul attribut que l'on ne puisse pas lui accorder ⁽³⁾.

La seconde enseigne qu'aucune affirmation au sujet de Dieu n'est possible, qu'aucune catégorie ne peut être attribuée à Dieu. Il est supérieur à toutes nos conceptions, toutes les

(1) Col. 872 : ὅταν ὁ νοῦς τῶν ὄντων πάντων ἀποστάς, ἔπειτα καὶ ἑαυτὸν ἀφείης, ἐνώθη ταῖς ὑπερφράσειν ἀκτίσιν, ἐκεῖθεν καὶ ἐκεῖ τῷ ἀνεξερρευνήτῳ βᾶθει τῆς σοφίας καταλαμπόμενος.

(2) O. SIEBERT, *Die Metaphysik und Ethik des Pseudo-Dionysius Areopagita*, 1894, pp. 23-24.

(3) *De myst. theol.*, col. 1032 : ἐν μὲν οὖν ταῖς θεολογικαῖς ὑποτυπώσεσι τὰ κυριώτατα τῆς καταφατικῆς θεολογίας ὑμνήσαμεν, ὡς ἡ θεία καὶ ἀγαθὴ φύσις ἐνικῆ λέγεται, πῶς τριαδικῆ· τίς ἢ κατ' αὐτὴν λεγομένη πατρότης τε καὶ υἰότης...

propriétés lui appartiennent à un degré suprême, transcendant notre intellect ⁽¹⁾. Aussi la parole est incapable d'exprimer l'essence de Dieu ; nous ne pouvons dire ce qu'est Dieu, mais seulement ce qu'il n'est pas ⁽²⁾. Ici, seul le silence est à sa place, le silence et la docte ignorance ⁽³⁾.

Si l'on adopte le point de vue de la théologie apophatique, la métaphysique est impossible, au moins dans la mesure où elle suppose la connaissance de Dieu. Et pourtant, nous trouvons chez l'Aréopagite une métaphysique suffisamment développée où l'on retrouve facilement des traits du néo-platonisme. Au-dessus de tout ce qui existe, se tient le premier Être. Comme il transcende toute existence, il est avant tout Unité (ἐνότης) : car le multiple est une propriété de la vie. D'autre part, il se définit comme le bien par excellence (τὸ ἀγαθόν) et, en cette qualité, il s'identifie avec la causalité. Le bien ne peut être inactif, c'est un principe créateur ; aussi l'un et le bien sont la cause première de tout ce qui existe. Le monde a été créé par l'unique ou par Dieu, d'après les principes ou les idées suprêmes (αὐτοζωή, αὐτοδύναμις, αὐτοειρήνη, etc.) et comme il est le produit du bien suprême, il est la perfection, le meilleur de tout ce qui est possible. Mais le monde ne se présente tel que dans son ensemble ; dans ses diverses parties considérées isolément, le degré de perfection n'est pas identique et diminue en raison de l'éloignement du bien suprême. L'action du bien, de haut en bas, devient de plus en plus faible. A cet égard, le monde présente une hiérarchie des êtres parfaitement raisonnée et logique. Mais chaque être, à quelque degré qu'il se trouve, participe de la divinité. Les êtres inanimés en participent pour

(1) *De div. nom.*, col. 645 : εἰ τὴν ὑπερούσιον κρυφιώτητα Θεὸν ἢ ζωὴν, ἢ οὐσίαν, ἢ φῶς, ἢ λόγον ὀνομάσαιμεν, οὐδὲν ἕτερον νοοῦμεν, ἢ τὰς εἰς ἡμᾶς ἐξ αὐτῆς προαγομένους δυνάμεις. *De myst. theol.*, col. 1045 : αὐτίς δὲ ἀνιόντες λέγομεν, ὡς οὔτε ψυχὴ ἐστίν, οὔτε νοῦς · οὔτε φαντασίαν, ἢ δόξαν, ἢ λόγον, ἢ νόησιν ἔχει · οὐδὲ λόγος ἐστίν, οὔτε νόησις · οὐδὲ λέγεται, οὔτε νοεῖται · οὔτε ἀριθμὸς ἐστίν, οὔτε τάξις, οὔτε μέγεθος...

(2) *De coel. hierar.*, col. 140 : οὐ τί ἐστίν, ἀλλὰ τί οὐκ ἔστι, σημαίνεται.

(3) *Ep. Gaio*, col. 1065 : λαμβάνει τοὺς ἔχοντας ὃν φῶς καὶ ὄντων γινώσιν ἢ κατὰ Θεὸν ἀγνωσίαν... καὶ εἴ τις ἰδὼν θεόν, συνῆκεν ὃ εἶδεν, οὐκ αὐτὸν ἐώρακεν, ἀλλὰ τι τῶν αὐτοῦ τῶν ὄντων καὶ γινωσκομένων... καὶ ἡ κατὰ τὸ κρεῖττον παντελὴς ἀγνωσία γινώσις ἐστὶ τοῦ ὑπὲρ πάντα τὰ γινωσκόμενα.

autant qu'ils existent ; les êtres vivants pour autant qu'ils participent de la force vivifiante ; les êtres raisonnables, pour autant qu'ils participent de la sagesse divine. Dans le voisinage immédiat de Dieu sont les forces célestes, les esprits raisonnables, créés par Dieu avant toute autre chose et doués de la perfection suprême, sans rien de charnel ni de matériel. Ils se répartissent en trois ordres dont chacun se subdivise en trois degrés. Sur terre, c'est l'homme qui occupe le degré suprême de la hiérarchie. C'est un esprit immortel, uni toutefois à la matière. Après lui viennent les animaux, doués d'une âme mais privés de raison. Au degré suivant sont les êtres vivants mais privés d'âme : les végétaux ; et enfin les êtres inanimés. Tout émane de Dieu et tout tend vers lui : les êtres raisonnables, grâce à la connaissance ; la nature sensible, à l'aide des sensations ; les êtres privés de sentiment, par leur mouvement ; les être inanimés affirment l'être par leur inertie même.

La doctrine du Pseudo-Denys présente plus d'un trait propre au panthéisme ; mais à strictement parler, elle oscille entre la transcendance et l'immanence de Dieu. D'une part, la seule incompréhensibilité de Dieu jointe au fait que toutes ses propriétés surpassent notre intelligence, montre bien qu'il se trouve au-delà des limites de l'expérience possible. D'autre part, tout sort de Dieu, tout procède de Dieu, tout retourne à Lui, conséquemment tout est en Lui, et il est en tout. Quelques-uns définissent le système de l'Aréopagite comme un émanatisme dynamique, d'autres parlent même de panthéisme ⁽¹⁾ : mais il faut reconnaître qu'à propos du Pseudo-Denys il serait inexact de parler d'un panthéisme absolument conséquent avec lui-même et rectiligne ⁽²⁾.

Le flottement entre deux conceptions opposées ou la tendance à les combiner l'une et l'autre dans une synthèse supérieure se montrent aussi dans la doctrine de la providence. Le Pseudo-Denys admet, d'une part, la liberté, d'autre part, la *πρόνοια*. Mais il comprend la providence, non comme l'action d'un principe personnel, non comme une sollicitude paternelle, mais plutôt comme une émanation de la bonté divine qui ré-

(1) WEERTZ, pp. 18-26 ; SIEBERT , p. 49.

(2) J. KANAKIS, *Dionysius der Areopagite als Philosoph*, 1881, pp. 18-28.

sulte aussi fatalement de la nature de Dieu que la chaleur émane du soleil (1).

L'éthique qui s'édifie sur la base de cette conception du monde n'est pas une doctrine de la vertu ou du devoir moral, mais une doctrine du perfectionnement de l'âme. Pour le Pseudo-Denys, le problème du mal devait présenter une grande difficulté. D'où vient le mal si le monde est le produit d'un principe absolument bon (οὐκ ἐκ Θεοῦ κακὸν οὔτε ἐν Θεῷ οὔτε ἀπλῶς οὔτε κατὰ χρόνον) ? Dans l'esprit du néo-platonisme, il résout ce problème de telle sorte qu'il refuse au mal la signification de quelque chose de positif. Le mal est un défaut, une corruption, un affaiblissement, une privation. (ἐλλειψις, φθορά, ἀσθένεια, στέρησις) (2). Dieu le permet afin de donner par lui la victoire au bien, et de cette manière, de parfaire l'univers. A la hiérarchie céleste et terrestre, s'associent des degrés différents de connaissance. Le mystère divin se révèle à un chacun, dans la mesure de sa dignité et de sa capacité (3). Mais le degré auquel se trouve un être donné ne définit pas absolument son action. La liberté est donnée à l'homme et il peut, ne fût-ce qu'à l'aide des premiers principes, s'élever à un plus haut degré de perfection, c'est-à-dire passer de la catégorie des êtres doués d'un corps et d'une âme dans la catégorie des esprits incorporels, capables de comprendre une vérité plus pleine. Mais l'homme a mal employé sa liberté : il est tombé. Néanmoins, purifié par le sacrifice propitiatoire du Λόγος rédempteur, il a reconquis la capacité de se donner au bien. Le processus du perfectionnement, pour ainsi parler, du développement de l'âme traverse trois stades :

1^o L'âme, purifiée de tout ce qui est sensible et temporel, se recueille ;

(1) *De div. nom.*, col. 693 : ὡσπερ ὁ καθ' ἡμᾶς ἥλιος, οὐ λογιζόμενος ἢ ποσοιρούμενος, ἀλλ' αὐτῷ τῷ εἶναι φωτίζει πάντα τὰ μετέχοντα τοῦ φωτός αὐτοῦ κατὰ τὸν οἰκείον δυνάμενα λόγον · οὕτω δὴ καὶ τὰγαθόν... πᾶσι τοῖς οὖσιν ἀναλόγως ἐφίησι τὰς τῆς ὅλης ἀγαθότητος ἀκτῖνας. Cf. WERTZ, pp. 22-38. Sur le libre arbitre, cf. SIEBERT, p. 66.

(2) *Ibid.* col. 732-733 : στέρησις ἄρα ἐστὶ τὸ κακὸν καὶ ἐλλειψις καὶ ἀσθένεια καὶ ἀσυμμετρία καὶ ἁμαρτία... Οὐκ ἔστι τὸ κακόν, ἢ κακόν, οὔτε ὄν, οὔτε ἐν τοῖς οὖσι · καὶ οὐδὲν τῶν ὄντων ἐστὶν ἀπρονοήτον · οὐδὲ γὰρ ἐστὶ τὸ κακόν ὄν ἀμιγῆς ὑπάρχον τοῦ ἀγαθοῦ.

(3) *Ibid.* col. 588 : κατὰ τὴν ἀναλογίαν ἐκάστου τῶν νοῶν ἀνακαλύπτεται τὰ θεῖα.

2^o A l'aide de la lumière, envoyée d'en haut, elle reconnaît la vanité des passions et des souffrances terrestres ;

3^o Dans l'extase (ἐκστατικὸς θεῖος ἔρωσ), elle s'unit mystérieusement à Dieu. L'âme alors, sans intermédiaire, connaît face à face la divinité ou, si l'on veut, la divinisation (θεῖωσις) et elle atteint ainsi le bonheur suprême, et, après la mort du corps qui l'enchaînait, elle peut, délivrée, s'élever au rang suprême (1). De telle sorte, le plus haut degré de perfection et le degré suprême du bonheur coïncident avec le degré suprême de la connaissance. C'est la même synthèse qu'après onze siècles, nous rencontrons dans le système de Spinoza, dans sa conception de l'*amor Dei intellectualis*.

Ce que nous avons exposé montre que le système du Pseudo-Denys est un véritable amalgame d'éléments chrétiens avec des éléments provenant de la philosophie grecque. Très forte, en particulier, est l'influence du néo-platonisme, surtout de Proclus et aussi de Platon.

L'action d'Aristote et de la philosophie alexandrine est plus faible. Mais l'auteur du système n'est pas l'éclectique pour lequel veulent nous le faire passer quelques savants (2). Et, en général, il ne s'astreint à suivre servilement aucune théorie philosophique (3). Ses relations avec la philosophie sont d'une nature très libre. Il n'est sous le joug d'aucune autorité à cet égard et, dans les œuvres de l'Aréopagite, nous ne trouvons même aucune référence directe aux philosophes grecs. Les seuls textes qu'il cite sont ceux de l'Écriture et (mais rarement) ceux des écrivains chrétiens : par exemple Hiérothée. Cela s'explique par le fait que l'homme, à son avis, ne peut par ses propres forces conquérir la vérité, il lui faut l'aide d'en haut ; ou pour mieux dire, il ne peut atteindre que ce que la Vérité a révélé sur elle-même, et c'est précisément ce qu'on lit dans l'Écriture (4).

(1) SIEBERT, pp. 65-78.

(2) KANAKIS, p. 31.

(3) Sur ces divergences avec le néo-platonisme, cf. SIEBERT, pp. 65-71 et KANAKIS, pp. 33-34.

(4) *De coel. hier.*, col. 200 : ἀδύνατον γὰρ ἡμᾶς εἶδεναι τὰ τῶν ὑπερουρανίων νοῶν μυστήρια καὶ τὰς ἀγνωστάτας αὐτῶν τελειώσεις.., ὅσα δὲ τῶν ἀγγελικῶν θεαμάτων ὑπὸ τῶν ἱερῶν θεολόγων ἐθεωρήθη, ταῦτα μνηθέντες ἡμεῖς, ὡς οἱοί τε ἐσμεν, ἐκθησόμεθα. — *De div. nom.*, col. 588 : καθόλου

La seconde source pour lui est l'intuition et ce n'est qu'en troisième lieu que viennent les doctrines philosophiques pour autant qu'elles ne soient pas en contradiction avec le christianisme. De telle sorte, le Pseudo-Denys profite de la théologie et de la philosophie et, bien qu'il donne une définition du concept de foi ⁽¹⁾, nulle part il n'oppose l'une à l'autre la foi et la connaissance. Si les deux premiers degrés de la conquête de la vérité, c'est-à-dire la sensation et la pensée dialectique, peuvent s'identifier avec la connaissance, la foi se révèle comme un degré supérieur ou même le degré suprême, le degré le plus parfait de la connaissance. On comprend donc que l'Aréopagite utilise l'un et l'autre pour son système ⁽²⁾.

NÉMÉSIIUS D'ÉMÈSE

Les conceptions philosophiques de N é m é s i u s, évêque d'Émèse, qui vécut à la fin du IV^e et au commencement du V^e siècle ⁽³⁾, font une impression toute différente. Son écrit sur la nature de l'homme (περὶ φύσεως ἀνθρώπου) ⁽⁴⁾ a joui en son temps, lui aussi, d'une grande célébrité. Beaucoup l'ont cité, à commencer par Jean Damascène, à finir par Albert le Grand, par Thomas d'Aquin et beaucoup d'éminents philosophes de l'Orient et de l'Occident. Il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Essentiellement, cet écrit représente, comme les œuvres du Pseudo-Denys, une tentative pour fonder la philosophie chrétienne et réconcilier le christianisme avec la philosophie païenne. Mais Némésius se distingue nettement de l'Aréopagite pour la forme comme pour le fond. On ne trouve chez lui ni ce pathos, ni cette libre intuition métaphysico-religieuse, ni cette mystique contemplative, qui sont si caractéristiques chez le Pseudo-Denys. En effet, tout son ouvrage, du commencement jusqu'à la fin, a été écrit du style tranquille du

τοιγαροῦν οὐ τολμητέον εἰπεῖν, οὔτε μὴν ἐγνωσά τι περὶ τῆς ὑπερουσίου καὶ κρυφίας θεότητος παρὰ τὰ θειωδῶς ἡμῶν ἐκ τῶν ἱερῶν λογίων ἐκπεφασμένα.

(1) *Ibid.* col. 872 : ἡ θεία πίστις.

(2) Sur les sources, cf. KANAKIS, P. 8, 13-15, 31-33.

(3) B. DOMANSKI, *Die Psychologie des Nemesius*, 1900 (*Beiträge zur Gesch. d. Philosophie des Mittelalters*, éd. par C. BÄUMKER et G. HERTLING), p. x.

(4) MIGNÉ, P. G. t. 40. DOMANSKI, p. XII-XIV. Dernière traduction : *Nemesios von Emesa, Anthropologie* von E. ORTH, 1925.

chercheur érudit, et il vise à agir non sur le sentiment, mais presque exclusivement sur la raison du lecteur. Némésius cite force textes de l'ancien et du nouveau testament ; on trouve chez lui un plus grand nombre encore de citations implicites et de traces de l'influence de l'Écriture, mais il s'y réfère exactement comme aux écrits des philosophes (1). Il va de soi que la Sainte-Écriture, à ses yeux, a une autorité bien supérieure à celle des philosophes : nulle part, il n'y a chez lui de polémique contre l'Écriture (2) ; mais il accepte l'Écriture comme la vérité toute faite et il n'essaye pas, comme le Pseudo-Denys, de développer en quelque sorte ce qu'elle contient.

A envisager son contenu, l'ouvrage de Némésius représente un traité d'anthropologie dans lequel l'auteur étudie non seulement la nature spirituelle, mais aussi la nature physique de l'homme. C'est pourquoi, à côté de la théorie de la connaissance, des problèmes de la psychologie et de la morale, on trouve, chez Némésius, des problèmes se référant à l'anatomie et à la physiologie (3). Comme Némésius voit dans l'homme le centre de la création et l'envisage comme un microcosme, il en arrive, à propos d'anthropologie, à parler de la cosmologie, de la création du monde, du Créateur, de la Providence, etc., en un mot, à examiner aussi les problèmes métaphysiques. ✓ De fil en aiguille, comme nous dirions, le *Traité de la nature de l'homme* devient une encyclopédie complète, un exposé de toute la philosophie, et, jusqu'à un certain point, de la science positive.

En ce qui concerne les rapports de Némésius avec la philosophie païenne, il faut, à cet égard, le considérer comme le type de l'éclectique. Il cite Platon, Aristote, Plotin ; une étude approfondie révèle l'influence des stoïciens (Cléanthe, Chrysippe, Posidonius), de Porphyre, de Jamblique (4) de Galien, de Plutarque (5). Il dépend surtout de Platon, des néoplatoniciens et d'Aristote. Mais il ne les suit pas en tout, il ne

(1) Par exemple chap. 2 et 5.

(2) Il y a des cas où par contre, il défend l'Écriture contre la philosophie. Par exemple ch. 3.

(3) Voyez par exemple chap. 25 et 28.

(4) D. BENDER, *Untersuchungen zu Nemesius von Emesa*, 1898, pp. 79-81.

(5) W. JAEGER, *Nemesios von Emesa*, 1914, pp. 13, 20, 29, 33-36.

les élève pas à la dignité d'autorité irréfutable, il n'essaye pas à tout prix de les concilier dans l'examen d'une question quelconque. Nous ne trouvons pas chez lui ce syncrétisme sans principe. Dans un cas, il argumente contre Aristote, en s'appuyant sur Platon, dans un autre, au contraire, il discute avec Platon en s'appuyant sur Aristote ; enfin dans un troisième cas, il s'efforce de les réfuter l'un et l'autre. A l'égard de la philosophie, il est très indépendant : il prend l'argument ou l'explication qui lui sont nécessaires, sans égard à l'endroit où ils peuvent se trouver. Et si nous nous demandons ce qui détermine dans chaque cas particulier les sympathies philosophiques de Némésius, c'est-à-dire ce qui l'incite à donner ici la préférence à Platon sur Aristote, et là à Aristote sur Platon, on peut répondre tout simplement : le christianisme dont la véracité, pour Némésius, ne fait pas le moindre doute. Naturellement, cela ne concerne que les questions directement liées à la métaphysique chrétienne ; mais de telles questions, dans l'œuvre de Némésius, sont en majorité. En ce qui touche les aspects de sa doctrine, qui au point de vue chrétien sont indifférents, son point de départ requiert quelque éclaircissement. D'après le caractère de la doctrine qu'il contient, l'ouvrage de Némésius mérite d'être taxé d'un certain *réalisme*. Et, comme l'auteur d'autre part est chrétien, toute sa conception du monde peut être qualifiée de *réalisme chrétien*. Némésius étudie la nature de l'homme telle qu'elle est, sans la condamner, sans l'idéaliser, sans trop exiger d'elle. A ce point de vue, il se rapproche surtout d'Aristote, il considère la nature physique de l'homme avec autant d'attention que sa nature spirituelle. Il s'efforce d'être complet et de ne rien laisser de côté. Le fait qu'il parle d'une providence, de la vie d'outre-tombe, etc., n'est nullement en contradiction avec son réalisme parce que toutes ces idées ne dépassent pas les limites de ce qui se trouve dans l'âme de l'homme. En d'autres mots, Némésius pose ces problèmes, non sur le plan métaphysique, mais sur le plan *psychologique*. Le sobre réalisme de Némésius, sa position de juste milieu apparaissent aussi dans ce fait qu'il est, pour ainsi dire, entre le matérialisme et l'idéalisme. Nous ne trouvons pas, chez lui, une doctrine des idées-substances indépendantes ; en oppo-

sition avec le Pseudo-Denys, il envisage la création du monde comme un acte absolument conscient, accompli sans l'intermédiaire des idées (1). D'autre part, il polémique contre les doctrines qui impliquent une conception matérialiste de l'âme, notamment contre Démocrite, Épicure et les stoïciens (2). Mais il faut noter que dans cette question comme, cela va sans dire, dans beaucoup d'autres, la doctrine de Némésius ne paraît pas tout à fait conséquente avec elle-même. En affirmant que l'âme n'est pas une fonction du corps, mais une substance indépendante (3), Némésius est en même temps porté à expliquer les processus *psychologiques* d'une façon purement *physiologique*. Il considère comme l'organe des représentations (φαντασία) et des ratiocinations (τὸ διανοητικόν) le ventricule du cerveau (τοῦ ἐγκεφάλου κοιλία) et le πνεῦμα (4) qui le remplit. Et pourtant, d'autre part il considère le corps comme n'étant qu'un organe de l'âme (5).

En tout cas l'immatérialité de l'âme, pour Némésius, ne fait aucun doute. Cela résulte du fait que tous les corps sont soumis à la destruction, et s'ils ne sont pas détruits, cela ne peut s'expliquer que parce qu'il sont soutenus par quelque chose d'immatériel. L'âme, essentiellement, est un principe actif, c'est d'elle que découlent les mouvements du corps, et en conséquence, la vie de celui-ci. L'activité de l'âme ne s'interrompt pas un seul instant. C'est d'elle que découle son immortalité.

Némésius étudie dans un grand détail la division de l'âme en parties. Ici, en gros, il suit Platon. Il divise l'âme en une partie raisonnable (λογικόν) et une partie déraisonnable (ἄλογον). La partie déraisonnable se subdivise elle-même en deux éléments : l'un qui obéit à la raison : ἐπιπειθὲς λόγῳ, l'autre qui ne lui obéit point : μὴ κατ'ἄκουον λόγου ; à son tour, le premier de ces deux éléments se partage en deux : le θυμικόν et l'ἐπιθυμητικόν ; le second comprend le θρεπτικόν, le γεννητικόν et le ζωτικόν (6). Une partie considérable de l'œuvre de Némésius est consacrée à l'examen de

(1) BENDER, p. 38.

(2) *Ibid.*, pp. 45 et sq.

(3) DOMANSKI, pp. 12, 16-27.

(4) MIGNE, col. 633, 660, 664, 697.

(5) DOMANSKI, pp. 13, 34.

(6) Cap. XII-XVII. Cf. DOMANSKI, pp. 74-80.

chacune de ces facultés. Il nous donne une très intéressante *psychologie affective*, il développe toute une théorie sur la formation des sensations (et à ce propos examine le fonctionnement des organes correspondants): il étudie les représentations visuelles, auditives, etc. Némésius accorde une attention toute particulière à l'analyse de l'idéation et de la volition.

Némésius distingue dans l'idéation, l'idéation médiate (λογίζεσθαι), qui induit et qui déduit, et l'idéation immédiate (νοεῖν). D'autre part, il distingue l'idéation intellectuelle (διανοητικόν) et la scientifique (ἐπιστημονικόν): la première produit des jugements (κρίσεις καὶ συγκαταθέσεις), la seconde a pour objet les concepts. A l'une et à l'autre réunies, il oppose le κυρίως νοητόν, par quoi il entend les lois de la pensée et les idées innées: au nombre de ces idées, Némésius cite celle de Dieu. Il étudie séparément la mémoire et la faculté de représentation. La mémoire joue dans sa théorie de la connaissance un grand rôle, car il adopte la doctrine de Platon sur l'ἀνάμνησις (1). De telle sorte, Némésius admet la préexistence des âmes, mais en même temps il polémique contre la doctrine de la migration des âmes (2).

A la théorie de la volonté est consacrée une part considérable de l'ouvrage, à savoir les chapitres 29 à 41. Ici Némésius s'occupe surtout des concepts de volontaire et d'involontaire. A ce point de vue, sa dépendance d'Aristote est évidente (3). En parfait accord avec lui, Némésius définit l'acte volontaire comme un acte dont le principe (ἀρχή) se trouve dans la personne agissante. Ainsi l'acte accompli par crainte d'un plus grand mal ou par l'espoir d'un plus grand bien, est considéré par lui comme un acte volontaire (ἐκούσιον). En général, il pense qu'il n'y a pas lieu d'exagérer l'influence des circonstances sur la détermination de la volonté, puisque la volonté ne peut jamais agir en dehors de circonstances données; et si l'acte accompli sous la pression des circonstances ne peut par nous être reconnu comme volontaire, il nous faudra renoncer au concept même de l'acte

(1) Col. 661: ἀνάμνησις, ἥτις οὐκ ἔστι λήθη, τῶν ἐξ αἰσθησεως καὶ νοησεως, ἀλλὰ τῶν φυσικῶν ἐννοιῶν· φυσικὰς δὲ λέγομεν ἐννοίας, τὰς ἀδιδάκτως πᾶσι προσούσας, ὡς τὸ εἶναι Θεόν.

(2) DOMANSKI, pp. 47-48.

(3) *Eth. Nicom.*, l. III.

volontaire (1). Le critère essentiel des actes libres, c'est la louange ou le blâme qui les accompagnent (2). En outre, Némésius étudie l'influence de la contrainte et de l'ignorance, la différence entre le désir (βουλή, βούλεσθαι) et l'acte de vouloir (προαίρεσις), entre le nécessaire, le possible et le fortuit (ἀναγκαῖα, δυνατά, ἐνδεχόμενα) et ainsi de suite.

Némésius apparaît comme le partisan convaincu de la liberté de la volonté, il l'étudie comme quelque chose qui distingue l'homme des animaux, et il réfute le fatalisme sous tous ses aspects. La plus grande partie de ses réfutations s'appuie sur l'existence d'institutions d'un caractère moral et même politique. Si tous les actes de l'homme sont déterminés d'avance, les lois, les tribunaux qui condamnent des hommes innocents et irresponsables n'ont plus aucun sens, le blâme et la louange sont également injustifiables (3). Ils ont tort, eux aussi, ceux qui expliquent les actes humains par la volonté divine, parce que cela revient à considérer Dieu comme responsable des mauvaises actions et même des péchés. Némésius proteste notamment contre l'astrologie et sa doctrine de l'influence des astres sur notre volonté. Voici sa conclusion générale : il y a quelque chose qui dépend de notre volonté (τὸ ἐφ' ἡμῖν), or cela n'est possible qu'à la condition que nous soyons libres, c'est-à-dire que nous puissions, dans une circonstance donnée, prendre l'une ou l'autre résolution (4). Ainsi, par ce qui est libre, Némésius entend la faculté, pour la volonté, de commencer une série causale (αὐτεξούσιον). Mais en même temps, il ne nie pas l'intervention de Dieu dans les affaires humaines, la signification de la prière et ainsi de suite. Parmi tous les philosophes païens qui ont admis l'influence du *fatum*, il distingue Platon dont la doctrine lui paraît la seule admissible et la moins divergente de la doctrine scripturaire de la providence (5). L'ouvrage se termine par une théorie de la provi-

(1) C. 30.

(2) C. 29.

(3) C. 35.

(4) P. G., col. 745 : ἐλεύθερον γὰρ εἶναι δεῖ τὸ ἐφ' ἡμῖν, ἣν ὁ ἀνέλευθερον, εἰ τῶν αὐτῶν περιστηκότων, ἐφ' ἡμῖν ἦν τὸ ποτὲ μὲν ὀρμᾶν, ποτὲ δὲ μὴ ὀρμᾶν.

(5) C. 38 : μικρόν τι διαλλάττει πρὸς τὰ θεῖα λόγια, τὰ λέγοντα πρόνοιαν μόνην διοικεῖν τὰ πάντα.

dence où Némésius, entre autres, cite directement l'Éthique à Nicomaque (1). Il prouve l'existence de la providence et la nécessité de l'admettre par des considérations morales (récompense des bons et punition des méchants) et aussi par le fait de l'existence de l'ordre social chez les humains et chez les animaux qui vivent en société (2).

De telle sorte, la théorie de l'âme conduit Némésius bien au-delà des limites de la psychologie. Il en arrive à toucher à l'éthique (et ici, il se montre partisan de la théorie d'Aristote sur la vertu-juste milieu) et à la métaphysique. A ce domaine, outre la doctrine de la providence, se rattachent ses considérations sur le rapport de Dieu avec le monde, les éléments, les êtres bons et mauvais qui peuvent influencer l'homme, etc. Mais toutes les questions de ce genre n'occupent chez Némésius qu'une place secondaire. Son ouvrage ne cesse jamais d'être essentiellement un traité anthropologico-psychologique.

Comme nous l'avons indiqué, Némésius s'est largement servi de tout ce que pouvait lui donner la philosophie antique. Mais en s'en servant, il est resté absolument libre à l'égard de ses sources : libre sous deux rapports. On ne saurait appeler Némésius le disciple d'aucune école philosophique déterminée ; il profite de l'enseignement de toutes, bien que l'influence de Platon, d'Aristote et du néo-platonisme soient chez lui plus forte que les autres. En second lieu, son point de vue reste critique, même à l'égard de ces tendances philosophiques, encore qu'il lui arrive parfois de développer, de pousser plus loin ces doctrines. C'est ainsi que nous trouverons chez lui une véritable polémique contre la doctrine d'Aristote sur l'âme conçue comme une entéléchie du corps, et sur la naissance de l'âme dans le corps, une polémique aussi contre la doctrine des pythagoriciens sur l'âme conçue comme un nombre (3). En revanche, non seulement il adopte la théorie

(1) P. G., col. 797.

(2) Col. 808 : ὅτι δὲ καὶ ἡ τῶν ἀτόμων καὶ πεπληθυσμένων ὑπόστασις προνοίας ἐστὶ δεκτικὴ, ὅλην ἐκ τῶν ζῶων τῶν ἀρχαῖς τισὶ καὶ ἡγεμονίαις διοικουμένων, ὧν πολλὰ μὲν εἶδη. Καὶ γὰρ μέλισσαι καὶ μύρμηκες καὶ τὰ πλεῖστα τῶν συναγελαζομένων ὑπὸ τισὶν ἡγεμόσι τέτακται, οἷς ἀκολουθεῖ πειθόμενα. Μάλιστα δ' ἂν τις τοῦτο κατανοήσειεν, εἰς τὴν τῶν ἀνθρώπων πολιτείαν ἐμβλέψας...

(3) DOMANSKI, pp. 3, 15, 41.

néo-platonicienne des relations de l'âme et du corps, et la suit, mais encore il va plus loin dans cette direction ⁽¹⁾. En ce qui concerne le caractère chrétien, il se montre non seulement par le fait que l'auteur cite la Sainte-Écriture, se préoccupe de l'interpréter, et donne à ses paroles la même valeur démonstrative qu'aux doctrines des philosophes, mais aussi par l'importance qu'il attache à la pureté de la foi chrétienne, importance dont témoigne sa polémique contre certaines hérésies comme le traducianisme, le créationisme et le manichéisme ⁽²⁾.

Par la largeur du plan, l'ouvrage de Némésius se prêtait admirablement à l'étude de questions politiques. Mais à ces questions, il n'a fait que toucher. Outre le passage déjà mentionné, où Némésius parle de la vie sociale de l'homme et des animaux grégaires, on ne peut citer que quelques lignes du Ch. I, consacrées à l'origine de l'État. Némésius fait dériver l'état des besoins de l'homme. C'est pour satisfaire ceux-ci que sont fondés les sciences et les arts ; mais, pour en tirer profit, les hommes ont besoin les uns des autres. C'est pourquoi ils s'assemblent, s'accordent entre eux (συνάλλαγμα), et c'est ainsi que naît l'état. Comme l'homme, par ses propres forces, ne peut satisfaire ses besoins (οὐδεις αὐτάρκης), cette voie lui est indiquée par la nature, et Némésius définit l'homme, comme un animal grégaire et politique (ζῷον συναγελαστικὸν καὶ πολιτικόν). Quant à l'autre propriété de l'homme qui le prédestine à la vie sociale, c'est son aptitude au repentir qui est particulière à l'être humain à l'exclusion de tous les autres, et qui rend possible la conscience morale. Dans cette conception, Némésius, on le voit, suit à la fois Aristote et Platon ⁽³⁾.

ÉNÉE DE GAZA

Énée de Gaza, par les problèmes philosophiques auxquels il porte le plus grand intérêt, est très proche de Némésius. Sa date et sa biographie ne nous sont connues que très approximativement. Il provenait de Gaza en Palestine où il naquit très probablement vers 450. Il fit ses études

⁽¹⁾ BENDER, pp. 58-60, 78.

⁽²⁾ DOMANSKI, pp. 34, 47 ; BENDER, p. 54.

⁽³⁾ P. G., col. 520-521.

chez le néo-platonicien Hiéroclès d'Alexandrie, qui lui donna le goût de la philosophie ; mais il s'occupa aussi de rhétorique. Dans la suite, il retourna à Gaza où il enseigna la rhétorique et peut-être la philosophie. L'année de sa mort est inconnue (1). Les œuvres d'Énée consistent d'abord en vingt-cinq épîtres d'un caractère presque exclusivement personnel, lesquelles n'effleurent qu'occasionnellement des thèmes philosophiques ; en second lieu, un traité philosophique intitulé *Théophraste, ou de l'immortalité des âmes et de la résurrection des corps* (2). Ce traité, rédigé en forme de dialogue, nous présente dans sa partie critique une polémique contre la doctrine de la préexistence et de la migration des âmes et dans sa partie positive, une doctrine de l'immortalité de l'âme et de la résurrection. Ainsi le sujet même choisi par Énée, nous le révèle comme un adversaire du néo-platonisme et comme un apologiste des idées chrétiennes, bien qu'il ne soit pas facile de reconnaître, dans le texte de ce traité, l'influence du christianisme, tant elle y a laissé peu de traces extérieures.

Énée examine la doctrine de la préexistence et de la migration des âmes sous tous les aspects que cette doctrine prend chez Platon, Porphyre, Jamblique et autres. Cette hypothèse lui semble inutile et incapable d'expliquer ce qu'elle devrait expliquer. Si l'homme était adonné à un vice quelconque, il faudrait le soumettre à un châtement capable de corriger ce vice ; or, bannir son âme dans une autre créature qui soit comme une incarnation de ce vice, équivaldrait à renforcer en lui la propension au péché. Et, s'il faut expliquer toute connaissance comme une réminiscence d'une vie antérieure, on ne comprend pas pourquoi l'âme n'a aucun souvenir de sa vie précédente sur la terre, des occupations de l'être humain dans lequel elle habitait, de ses souffrances, de sa patrie, de ses parents et ainsi de suite.

La doctrine de la préexistence a en vue l'explication d'une série de questions morales. Énée montre que ces questions peuvent être résolues sans un pré-supposé de cette espèce.

(1) G. SCHALKHAUSSER, *Aeneas von Gaza als Philosoph.*, 1898, p. 7.

(2) Θεόφραστος ἤτοι περὶ ἀθανασίας ψυχῶν καὶ ἀναστάσεως σωμάτων, MIGNÉ, P. G., t. 85, col. 871-1004.

On demande : comment expliquer que les vertueux sont très souvent malheureux, tandis que les pécheurs jouissent de la félicité ? Énée affirme que la richesse, la puissance, les plaisirs sensuels et ainsi de suite, ne constituent jamais un bonheur assuré et solide ; le vrai bonheur, répète-t-il avec les stoïciens, ne dépend pas de ces biens extrinsèques ; il n'est assuré que par certaines qualités de l'ordre spirituel, certaines qualités de l'âme humaine, qui ne se rencontrent que chez les vertueux. Mais, pour parler d'une façon plus générale, pourquoi, au fait, y a-t-il des bons et des méchants, pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas pareillement vertueux ? Énée explique cela par la présence dans l'homme d'une volonté libre (προαίρεσις) (1). Enlever à l'homme ce libre arbitre pour supprimer le péché et le crime, aboutirait à priver le monde de valeurs morales, parce que ces valeurs ne peuvent exister qu'étant donnée une volonté libre. Quant au mal, Énée le nie comme principe indépendant, et se rencontre sur ce point avec le Pseudo-Denys. Tout est parfait en son genre ; le monde, pour être parfait, exige l'existence d'objets différents, doués de qualités diverses. Et la propension de l'homme au péché s'explique par l'union, en lui, d'une âme raisonnable avec un corps sensible privé de raison. Toutefois cette tendance au péché peut être affaiblie par l'éducation et l'ordre politique.

Malgré tout, Énée ne conteste point que l'existence des gens vertueux ne soit souvent pénible, tandis que les méchants jouissent d'un bonheur relatif. Énée explique cela par trois considérations : 1^o si la vertu recevait toujours sa récompense sur terre, on y tendrait, non pour elle-même, mais en quelque sorte par intérêt, et elle cesserait d'avoir sa valeur indépendante ; 2^o nous jugeons de la valeur morale d'un homme par ce que nous connaissons de lui : or, l'homme vertueux en apparence peut avoir des vices cachés, il peut avoir commis des fautes ignorées pour lesquelles il est puni dès sa vie ici-bas ; 3^o la providence donne parfois aux méchants le bonheur et le succès afin de leur fournir le moyen de se corriger ou, au contraire, de s'ancre dans le vice.

Ainsi la doctrine de la migration des âmes est réfutée par

(1) P. G., col. 916.

Énée qui se sert surtout à cet effet de considérations morales. Par ces considérations, il démontre aussi le fondement du point de vue opposé. Mais ce point de vue aboutit à cette idée que Dieu crée l'âme au moment même où elle s'unit au corps, et que pour tout corps qui prend vie, une âme est créée simultanément.

La cosmologie d'Énée se relie très indirectement à sa théorie de l'âme. Il s'y montre opposé à la doctrine de l'éternité de la matière. Le monde n'est pas éternel, mais créé par Dieu. L'idée que dans une telle hypothèse il faut admettre pour Dieu une très longue période d'inertie, Énée la repousse par sa théodicée qui rappelle fortement la théologie chrétienne. Le démiurge est le roi de toutes choses, il en est le principe et la source ⁽¹⁾. Mais le monde n'est pas sa première création, il est le père du Λόγος et de la Sagesse (σοφία), et cela de toute éternité ⁽²⁾, car il n'y a point eu de temps où la Trinité divine n'existait point (θεία Τριάς). Après cela, le démiurge créa les esprits incorporels, puis le monde visible. De même que le monde a commencé, de même il doit finir. Seul, ce qui est simple ne sera pas détruit ; or, le cosmos est extraordinairement compliqué ; donc il est voué à la ruine. Et alors, Dieu métamorphosera le monde sensible en un monde immortel qui constituera une sorte de pendant à l'immortalité humaine. La matérialité du monde et la fatalité de sa fin conditionnent son état de devenir constant (*Werden* au sens de Hegel). Si le monde avait été créé immortel dès le principe, d'abord il n'y aurait point de différence dans la création, ce qui est pourtant nécessaire à sa perfection ; en second lieu, les idées n'auraient pu livrer leur contenu dans la mesure où cela est possible, grâce au long processus du devenir qui remplit la vie du monde, depuis sa création jusqu'à sa transformation en monde immortel.

La dernière partie du dialogue est consacrée à la démonstration de la résurrection des morts. A ce sujet, Énée explique en détail comment l'âme s'unit à un corps correspondant, quelles modifications se produisent dans ce corps, pour-

(1) P. G., col. 957-960 : ὁ πάντων βασιλεὺς ἐξ οὗ τὰ πάντα, ἡ τῶν ὄντων ἀρχὴ καὶ γονή.

(2) Col. 960 : αἰεὶ γὰρ τοῦ Λόγου καὶ σοφίας Πατῆρ.

quoi ce sont seulement les corps humains, et non ceux des animaux, qui reçoivent l'immortalité, et ainsi de suite.

Tel est, en traits généraux, le contenu du dialogue. Les problèmes eux-mêmes à l'examen desquels ce dialogue est consacré, définissent l'intérêt philosophique d'Énée et ses rapports avec les principales tendances philosophiques. Le monde éternel ou le monde créé, l'âme mortelle ou l'âme immortelle faisaient évidemment l'objet, à cette époque, de discussions qui préoccupaient les milieux cultivés, dans la société grecque comme en dehors de celle-ci. A ces problèmes, on continua plus tard encore à s'intéresser. Or, ces questions apparaissent vraiment les problèmes « centraux » du système de la philosophie chrétienne comme du système néo-platonicien, lequel toutefois leur donne une solution diamétralement opposée à la solution chrétienne. En conséquence, le choix de ces thèmes montre que le néo-platonisme était familier à Énée. Mais d'autre part, l'auteur montre une grande fermeté dans ses convictions chrétiennes, et vis-à-vis de toutes les thèses capitales du néo-platonisme, il se pose en adversaire irréconciliable de cette doctrine.

Cependant, le traité d'Énée ne porte aucun signe extérieur qui permette de le rattacher sans réserve à la littérature proprement chrétienne. Énée n'emploie pas une seule fois le nom du Christ, ne cite aucun texte de la Sainte-Écriture, ne renvoie nulle part aux Pères de l'Église : de tous les dogmes du christianisme, il ne mentionne que la trinité de Dieu et encore dans des termes qui nous forcent à y voir l'influence de Platon. En général, si l'on ne tient pas compte des rapports d'Énée avec les problèmes mentionnés plus haut, l'influence du christianisme sur lui ne doit pas être considérée comme particulièrement importante. De plus, il y a chez lui des traces frappantes du paganisme : il jure par « les dieux », adresse une prière à Zeus, parle du Tartare, du nectar, comme s'il y croyait (1).

Quant à la philosophie antique, il faut noter l'attitude bien différente d'Énée à l'égard d'Aristote et à l'égard de Platon. Nous avons déjà montré qu'on ne peut, dans aucun cas, le considérer comme le sectateur d'Aristote. Il ne le mentionne

(1) SCHALKHAUSSER, p. 78.

que deux ou trois fois ; et s'il en parle, ce n'est nullement comme d'un maître auquel il devrait sa philosophie. Au contraire, il reproche à Aristote de n'avoir pas admis l'immortalité de l'âme ⁽¹⁾, tout en considérant la matière comme immortelle, c'est-à-dire qu'Énée se sépare de lui sur toutes les questions essentielles. Si l'on se souvient qu'à cette époque, le néo-platonisme faisait effort pour s'intégrer les principes de la philosophie péripatéticienne, ou pour s'accorder avec elle, on estimera peut être que l'hostilité d'Énée à l'égard du néo-platonisme est précisément déterminée par l'introduction dans cette doctrine de certains éléments de l'aristotélisme.

Toute différente est son attitude à l'égard de Platon lui-même. Bien qu'il blâme Platon d'avoir admis la migration des âmes et qu'il relève les contradictions de sa théorie de l'âme ⁽²⁾, on peut énumérer un assez grand nombre de points sur lesquels Énée marche d'accord avec le platonisme pur. Il ne songe nullement à dissimuler cet accord : au contraire, il le souligne chaque fois. C'est ce qu'il fait par exemple en parlant de la création du monde, de l'éternité de l'âme et de beaucoup d'autres choses ⁽³⁾. En général, toute la *Weltanschauung* d'Énée s'est indubitablement développée dans l'esprit et dans la direction de Platon, parfois dans une dépendance directe à son égard.

Quant au néo-platonisme, bien qu'Énée ait écrit son dialogue pour le réfuter et que, d'une manière générale, il se présente comme son ennemi juré, on doit reconnaître qu'il lui doit beaucoup. Il a emprunté à Plotin une série de digressions historico-philosophiques, et dans bien des détails, on relève des traces de cette influence ⁽⁴⁾. Il n'est pas douteux qu'il connaisse Porphyre, Jamblique et autres néo-platoniciens. Sa langue surtout trahit leur influence : sa terminologie philosophique, la classification de nombre de concepts, une série

⁽¹⁾ P. G. Col., 881 B.

⁽²⁾ *Ibid.*, col. 880 : ὁ δὲ δὴ Πλάτων ὁ ἡμέτερος πρόγονος πολλά τε καὶ καλὰ περὶ ψυχῆς διαλέγεται · περὶ τε τῆς πορείας πολλαχῆ λέγων, οὐ ταῦτὰ πανταχοῦ λέγων. — Plus loin nous trouvons des citations du *Phédon* et du *Timée*.

⁽³⁾ SCHALKHAUSSER, pp. 81-82.

⁽⁴⁾ ROUSSOS, *Τρεῖς Γαζαῖοι*, 1893, pp. 34-38.

d'épithètes qu'il applique à Dieu rappellent fortement les ouvrages des néo-platoniciens (1).

Il est vrai, les connaissances d'Énée, en matière de philosophie grecque, ne se bornent pas aux néo-platoniciens. Il cite Héraclite, Empédocle, Pythagore et quelques autres. Mais leur influence sur Énée est insignifiante.

VLADIMIR VALDENBERG.

Leningrad, novembre 1928.

(Traduit sur le manuscrit russe par H. GRÉGOIRE).

(1) SCHALKHAUSSER, p. 84-87.

Relations byzantino-russes au XII^e siècle

I

L'histoire des relations byzantino-russes n'a pas eu d'un bout à l'autre, le même caractère. Cette différence a été déterminée par les modifications survenues dans les relations internationales, et aussi dans l'état social et politique, aussi bien de Byzance que de la Russie. En 860, lors de la première invasion russe, la Russie paraissait aux Byzantins un fléau de Dieu ; au début du XIII^e siècle, cette même Russie, dans la conception byzantine, était devenue une nation très chrétienne (τὸ χριστιανικώτατον οἱ Ρῶς γένος, Nic. Chon. 691, 17-18) (1).

Le XII^e siècle avec le commencement du XIII^e, le siècle des Comnènes et des Anges, présente des traits distinctifs dans l'histoire des relations byzantino-russes. Des relations byzantino-russes de cette époque on peut dire qu'elles ne sont connues que d'une façon très générale ; les données des sources (Kinnamos, Nicéas Acominate, et parmi les chroniques russes, surtout *l'Ipateľevskaja Lětopisj*), ne décrivent que quelques épisodes frappants (les entreprises bulgares de Vladimir Monomaque vers l'an 1116, la fuite d'Andronic Comnène en Galicie).

En substance, seuls ces épisodes, et quelques autres, ont fait l'objet d'études historiques approfondies, surtout de la part de savants russes (2). Malheureusement, les résultats des recher-

(1) Nicéas Acominate et Kinnamos sont partout cités d'après l'édition de Bonn.

(2) A. A. KUNIK, *La fondation de l'empire de Trébizonde* (*Zapiski de l'Académie russe des Sciences*, 1854, t. II). V. G. VASILJEVSKIJ, *Deux lettres de l'empereur byzantin Michel VII Dukas à Vsevolod Jaroslavič* (*Journal du Ministère russe de l'Instruction publique*, vol. 182, année 1875, ou *Ouvrages de V. C. VASILJEVSKIJ*, t. II ; Sur l'histoire de Byzance du XII^e siècle, *Slavjanskij*

ches de nos érudits, dans ce domaine du moins, ne sont que très partiellement entrés dans le domaine public international. L'auteur d'un ouvrage célèbre, en deux volumes, sur les Comnènes, Chalandon, ignorait évidemment certains ouvrages de Vasiljevskij, tout au moins lorsqu'il écrivait le tome premier de son Histoire ; aussi n'a-t-il pu apprécier, comme il aurait fallu, les renseignements des chroniqueurs russes sur les campagnes bulgares de Vladimir Monomaque (1). Évidemment, dans les théories de Vasiljevskij sur les campagnes de Vladimir Monomaque, et sur l'origine bulgare de Léon, fils de Diogène, il y a un peu trop d'hypothèses et de conjectures. Mais ceci ne diminue en rien l'importance et l'intérêt des informations des chroniqueurs russes ; il est impossible de les passer purement et simplement sous silence.

II

Plus clairement que l'épisode des campagnes russes en Bulgarie sous Vladimir Monomaque, nous apparaissent certains épisodes des relations byzantino-russes au milieu du XII^e siècle, et spécialement la fuite en Galicie d'Andronic Comnène et l'ambassade en Russie de Manuel Comnène (1164-1165), qui se rattachent aux mêmes événements. Néanmoins, même dans les épisodes les mieux étudiés des relations russo-byzantines, bien des choses restent insuffisamment établies. Par exemple, la personnalité de l'ambassadeur byzantin, en Russie, Manuel Comnène demeure peu claire. Chalandon (2) et ensuite Šestakov (3) émettent l'hypothèse que ce Manuel était le fils d'Andronic Comnène. Il est bien difficile d'approuver cette conjecture. D'abord, c'eût été là une circonstance tellement

Sbornik, II (année 1877). — F. I. USPENSKIJ, *Formation du second royaume bulgare*, Odessa 1879 (*Zapiski de l'Université de la Nouvelle Russie*, t. XXVII). — K. J. GROT, *Sur l'histoire de la Hongrie et du Slavisme au XII^e siècle*, Varsovie 1889. — S. P. ŠESTAKOV, *L'Ambassadeur byzantin en Russie, Manuel Comnène (Recueil d'articles en l'honneur D. A. Korsakov)* Kazan 1913. (Tous en russe.)

(1) F. CHALANDON, *Alexis Comnène*, pp. 267-268, considère comme légendaires les données des chroniques russes ; il admet la possibilité d'une grave erreur qui consisterait en ceci : les chroniqueurs russes parleraient d'une expédition du temps de Vladimir Monomaque par une confusion avec l'expédition du faux Diogenoviè, de l'an 1095 (expédition dont il est pourtant question également dans les chroniques russes).

(2) CHALANDON, II, p. 481, note 5.

(3) ŠESTAKOV, p. 381.

essentielle que Kinnamos, en nous parlant de l'ambassade en Russie de Manuel, aurait dû y faire allusion. Or Kinnamos dit seulement que Manuel était de la famille des Comnènes (ἐς Κομνηνοῦς τὸ γένος ἀνέφερον. Cinn. 232, 4). Kinnamos dit aussi que les princes russes étaient particulièrement flattés qu'on leur eût envoyé un ambassadeur d'un si haut rang ; mais, si le père prétendu de Manuel, Andronic Comnène, se trouvait en ce moment en Russie, l'envoi en ambassade de son fils n'aurait pu frapper de la sorte l'imagination des princes russes ; de plus, Manuel, fils d'Andronic, en ce temps-là, ne pouvait guère avoir plus de vingt ans ⁽¹⁾. Énigmatique demeure aussi la figure du prince russe que Kinnamos appelle Πριμίσθλαβος.

L'équivalence, conjecturée depuis longtemps, Πριμίσθλαβος = Pervoslav, est très admissible, mais elle est loin de résoudre la question parce que, à cette époque, nous ne connaissons pas de prince russe du nom de Pervoslav. La conjecture de Grot d'après laquelle Kinnamos aurait en vue Mstislav (de Volhynie), peut être justifiée par l'étude de la constellation politique d'alors, mais constitue une violence faite au texte de Kinnamos ⁽²⁾.

III

Les considérations qui précèdent plaident en faveur de la thèse que les relations byzantino-russes du XII^e et du XIII^e siècles doivent continuer à faire l'objet de recherches historiques, aussi bien dans le détail que dans l'ensemble. Ce qui est essentiel pour l'étude des relations byzantino-russes de cette époque, c'est l'étude de leur nature juridique.

(1) Cf. CHALANDON, II, p. 481, n° 5 ; Andronic lui-même naquit vers 1120. — DU CANGE, *Familias byzantinae*, 191 (édition de 1680).

(2) Surtout si on lit Πριβίσθλαβος. A titre de simple conjecture, je me permets l'observation suivante : dans le texte de Kinnamos (ou plus exactement de l'abréviation de Kinnamos) il y a évidemment à l'endroit indiqué quelque confusion (Cf. ŠESTAKOV, p. 380). Pervoslav est confondu avec Jaroslav : dans un cas, Jaroslav Osmomisl est appelé Pervoslav (Cinn. 235, 23). Le nom lui-même, dans la forme que lui donne l'écriture slavonne, n'est-il pas la source de cette confusion ? Le signe slavon qui équivaut au russe ja ressemble à un π grec. Les traducteurs grecs n'ont-ils pas pu prendre Jaroslav pour Prvslav ? Si cette conjecture était juste il faudrait voir dans Pervoslav, Jaroslav ; à cette époque, outre Jaroslav Vladimirovič, prince de Galicie, il pourrait s'agir de Jaroslav Izjaslavič (de Luck) dont la chronique hypatienne (année 1188) dit qu'il protégea avec Rostislav de Kiev, la route byzantine du Dniepr.

Le système juridique byzantin n'admettait, dans la société orthodoxe et dans l'empire, que deux représentants du pouvoir suprême, l'empereur et le patriarche (1). Dans les diverses régions du monde orthodoxe, il ne pouvait exister que des pouvoirs locaux ou des autorités particulières à certaines races de tribus. Au point de vue ecclésiastique, les évêques étaient de telles autorités (2); au point de vue administratif, les autorités locales étaient les fonctionnaires et les administrateurs des divers grades; le pouvoir de ces fonctionnaires, évidemment, ne pouvait être qu'une délégation de celui de l'autocrate, de l'empereur byzantin (3). Les principautés russes, chez Nicéas Acominate, sont qualifiées de circonscriptions locales (ἔστι δὲ ἡ Γάλιτζα μία τῶν παρὰ τοῖς Ρῶς τοπαρχιῶν. — Nic. Chon., 168, 17-18). L'empereur byzantin se considérait comme responsable du désordre qui régnait dans les territoires russes. Très curieuse, à ce point de vue, est la correspondance de l'empereur allemand Conrad III avec l'empereur byzantin Jean Comnène (1142). Conrad, entre autres, se plaignait à Jean des Russes (« Ruthènes ») qui pillaient et tuaient ses sujets. Jean promet à Conrad de prendre les mesures nécessaires à l'égard de ce qui s'est passé en Russie (*de causa quae facta sunt in Rossia*) (4). C'est de ce point de vue que partent Kinnamos et Nicéas Acominate pour choisir les titres des princes russes. Voici les termes employés par Kinnamos : ἀρχων — 115, 18-19; 232, 5; 235, 4; δυνάστης — 236, 20; ἡγεμονεύων — 232, 7; 236, 8; φύλαρχος — 236, 24.

(1) Voyez V. V. SOKOLSKIJ, *Caractère et importance de l'Epanagoge* (Viz. Vrem, I, 1894); G. V. VERNADSKIJ, *Théorie byzantine sur le pouvoir de l'empereur et du patriarche* (Recueil Kondakov, 1926), (l'un et l'autre en russe).

(2) Ici naturellement, la pratique n'était pas d'accord avec la théorie, c'est-à-dire, qu'il existait des Églises autocéphales, et surtout d'autres patriarchats orientaux; mais en ce qui concerne l'ancienne Russie, la théorie byzantine ne donnait lieu à aucun doute, à aucune contestation, puisque l'ancienne Église russe, n'était pas autocéphale et qu'elle faisait aussi partie du ressort du patriarcat de Constantinople, en vertu du vingt-huitième canon du Concile de Chalcédoine.

(3) Une brillante caractéristique des prétentions œcuméniques de l'empereur byzantin est donnée par V. I. LAMANSKIJ dans son introduction à ses études : *Les promoteurs de la culture slave-occidentale au XV^e, XVI^e et XVII^e siècles* (Slavjanskij Sbornik, I, 875), (en russe) : voyez surtout pp. 464 à 466.

(4) OTTO FRIS, *Gesta Frederici imperatoris*, I, 25, 3^{me} (éd. 1912) pp. 39-40. Cf. *Corpus der Griechischen Urkunden, Regesten*, I, 2, n^o 1322.

et voici la terminologie de Nicéas Acominate :

διέπων — 692, 14 ; ἐπιτροπεύων — 172, 18 ; ἡγεμῶν — 592, 2.

Tous ces termes ne se comprennent guère que si l'on admet le point de vue byzantin d'après lequel les princes russes sont de simples agents du pouvoir central, de l'empereur byzantin (1).

IV

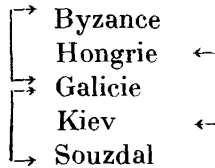
La réalité s'accordait mal avec le système fictif des juristes byzantins. Les princes russes étaient peu disposés à reconnaître que leur pouvoir n'était qu'une délégation du pouvoir de l'empereur byzantin. Dans la littérature de la Russie de Kiev, le pouvoir de chacun des princes russes est considéré comme un pouvoir établi par Dieu (2). Dans les périodes de faiblesse de l'empire byzantin, on pouvait se contenter à la cour byzantine, de la fiction d'une subordination des autorités locales au pouvoir de l'empereur byzantin. Mais, quand l'empire était puissant, Byzance devait tendre à la réalisation de ses droits. Au point de vue international surtout, l'apogée de l'empire byzantin médiéval est marqué par le règne de Manuel Comnène. La diplomatie de celui-ci a déployé une activité extraordinaire. Manuel s'est efforcé d'attirer dans son orbite les divers souverains de l'Orient et de l'Occident, par voie d'accords spéciaux conclus avec eux (3). Manuel s'est constamment immiscé dans les relations entre princes russes. Dans les premières années de son règne, il réussit à conclure un traité de coopération avec le prince galicien Vladimirko Volodarevič (1144-1152) ; le prince de Souzdal, Georges Vladimirovič (Dolgorukij) lui aussi était un allié de Byzance. Au contraire, le prince de Kiev Izjaslav Mstislavič, était un ennemi. Les luttes acharnées des princes russes pour la

(1) Kinnamos et Nicéas appellent les souverains non orthodoxes les occidentaux rois (ῥόγξ) et les orientaux sultans (σουλτάν).

(2) Ces textes ignorent donc la dépendance du pouvoir byzantin. Comparez M. V. ΣΑΧΜΑΤΟΒ, *Doctrines des chroniqueurs de la période pré-mongole, sur le pouvoir et l'État* (en russe), Prague 1927, pp. 255 et suiv.

(3) Voyez la caractéristique générale de la politique de Manuel Comnène chez CHALANDON, *Les Comnènes*, II, pp. 208-209. Voyez aussi A. A. VASILJEV, *Les Goths en Crimée* (*Izvestija de l'Académie d'Histoire de la culture matérielle*, V, 1927), pp. 260 et suiv., (en russe).

possession de Kiev vers le milieu du XII^e siècle, ont été à un haut degré influencées et déterminées par la politique byzantine. La première période de cette lutte se termine par la victoire des alliés de Byzance, Vladimirko et Georges, sur Izjaslav. Georges réussit à tenir Kiev jusqu'à sa mort (1154-1157). Nous voyons opérer ici une loi diplomatique dont la formule vulgaire et bien connue est : les ennemis de nos ennemis sont nos amis. On pourrait aussi en résumer les effets dans le tableau suivant :



Byzance est l'alliée de la Galicie et de Souzdal ; la Hongrie est l'alliée de Kiev. Une toute autre situation se crée dans les années soixante du XII^e siècle. La Hongrie s'efforce de conclure une étroite alliance avec la Galicie (on envisageait le mariage de la fille de Jaroslav Osmomysl avec Étienne III de Hongrie).

Byzance, pour contrebalancer cette ligue, s'efforçait de grouper en une sorte de confédération, les princes de la Russie moyenne (Kiev et Volhynie) contre la Hongrie, mais aussi contre la Galicie, au cas où la Galicie ne se séparerait pas de la Hongrie. Or, c'est précisément à ce moment de l'histoire politique de Byzance et de la Russie, que se rapportent la fuite d'Andronic Comnène en Galicie et l'ambassade de Manuel Comnène à Kiev (peut-être aussi en Galicie). L'ambassade de Manuel Comnène fut couronnée de succès. L'influence de Byzance sur les princes de la Russie moyenne, et tout spécialement sur le prince de Galicie, fut rétablie. Ainsi, dans les années quarante et dans les années soixante du XII^e siècle, l'empereur Manuel Comnène réussit à obtenir une coopération des princes russes à la grande politique byzantine. Curieuses sont les formes juridiques que prit cette coopération. On peut noter deux degrés dans la coopération des princes russes avec Byzance.

Le premier degré était l'alliance (συμμαχία) : le prince russe devient un allié (σύμμαχος) de l'empereur byzantin. C'est

la forme de collaboration que l'on propose au prince de Kiev Rostislav, en 1165 (Cinn., 235-2-5). Le second degré, c'est la vassalité ; le prince russe devient un vassal (ὑπόσπονδος) de l'empereur byzantin. Vladimirko de Galicie (Cinn. 115, 19), était ainsi le vassal de Manuel, et c'est précisément l'inobservance des obligations du vassal qui provoqua la colère de Manuel contre le fils de Vladimirko, Jaroslav Osmomysl (1).

Outre les vassaux de type ὑπόσπονδος, Manuel Comnène avait encore à son service des vassaux du type λίζιος. Ce terme indiquait une vassalité plus accentuée, l'hommage — lige (2). Kinnamos précise nettement le terme λίζιος. En 1163, sur l'ordre de l'empereur Manuel Comnène, le Morave Boguta fit honte au roi de Bohême Vladislav II de son attitude anti-byzantine : « Toi, esclave, tu veux donc faire la guerre à ton maître, et cela, lorsque tu es un esclave qui n'a pas été de force courbé sous le joug, mais un esclave volontaire (δοῦλος ἐθελόδουλος) : tel est le sens, tu le sais, du mot λίζιον » (3).

En ce qui concerne les princes russes, le terme de λίζιος n'est employé ni par Kinnamos ni par Nicétas Acominate ; de la sorte les relations des princes russes avec Manuel n'avaient atteint en aucun cas l'extrême de degré de la vassalité, bien que selon toute vraisemblance tel fut le but que s'était proposé la politique de Manuel.

En s'attachant les princes russes par des pactes de nature semi-féodale ou féodale, Manuel Comnène donnait à une tendance constante du gouvernement byzantin, une forme appropriée à son temps et au milieu slave qu'il voulait subordonner à l'empire. Cette forme nouvelle d'une politique aussi vieille que Byzance elle-même, c'était la forme de la vassalité

v (1) Le terme ὑπόσπονδος se rencontre plusieurs fois chez Kinnamos, v. 39, 23. (ŠESTAKOV, p. 368), 104, 19 ; 120, 8 (VASILJEVSKIJ, II, p. 135, ŠESTAKOV, p. 368) Entre autres termes, celui-ci est appliqué au prince Danismendide, Jakubarstan pour lequel, exactement comme s'il était son vassal, Manuel intercéde auprès du sultan d'Iconium (CINN., 39, 49 : cf. CHALANDON, II, 245-246, 249, ŠESTAKOV, 368).

(2) Le terme λίζιος est rare chez Kinnamos et Nicétas Acominate ; aux XIII^e et XIV^e siècles, c'est le terme consacré. Cf. *The Chronicle of Morea*, édit. SCHMITT.

(3) CINN. 223, 2-6 ; cf. V. NOVOTNY, *Česke Dějiny*, I, 2, Prague, 1913, pp. 941-942. M. F. VLADIMIRSKIJ BUDANOV dans son *Précis d'Histoire du Droit russe* (en russe, édition de 1915), p. 375, considère ici par erreur λίζιος comme une transcription du mot slave *lice*.

féodale. En imposant sa suzeraineté aux princes russes, Manuel, dans une certaine mesure, rétablit aussi sur eux une sorte de souveraineté. Ces résultats ne furent pas durables, mais Manuel n'est que partiellement responsable de cet échec relatif.

Après la catastrophe de Myriokephalon, la force et le prestige de l'empire diminuent rapidement, et la conquête latine de 1204 tranche définitivement le fil de la politique byzantine active.

G. VERNADSKIJ.

(Traduit sur le manuscrit russe par H. GRÉGOIRE).

Les Serbes à Srbčiste (Macédoine) au VII^e siècle.

L'empereur Constantin VII Porphyrogénète écrit dans son œuvre, « *De administrando imperio* », que les Serbes balkaniques dérivent des Serbes Blancs qui vivaient dans le pays appelé Bojki, au voisinage de la Croatie Blanche et du pays des Francs. Si, pour mieux définir la patrie des Serbes Blancs, nous tenons compte de ce que dit Constantin sur la situation géographique de la Croatie Blanche, à savoir qu'elle était située au nord de la Hongrie, à l'est du pays des Francs et au nord-ouest de la Bavière, nous ne pourrions plus douter que Constantin ait voulu mentionner sous ce nom les Serbes de l'Elbe (Polabes), populations dont des vestiges subsistent encore aujourd'hui en Lusace. Ainsi les Serbes yougoslaves actuels devraient dériver du groupe slave du nord-ouest qui diffère assez du groupe de l'est (russe) et du groupe yougoslave (Slovènes, Croates, Serbes, Bulgares). C'est en s'appuyant sur cette conclusion logique que, Vatroslav Jagić a écrit sa célèbre dissertation « *Ein Kapitel zur Geschichte der südslavischen Sprachen* » (1895), dans laquelle il fait valoir divers arguments contre la véracité et l'authenticité de la relation de Constantin sur la descente vers le sud des Serbes et des Croates.

Jagić et ses disciples contestent l'historicité des renseignements du Porphyrogénète, d'abord pour des raisons linguistiques, affirmant que l'établissement des Serbes et des Croates dans l'Illyricum, c'est-à-dire au milieu de la péninsule balkanique, aurait détruit l'unité des Yougoslaves, et ethnologiquement séparé les Bulgares des Slovènes, c'est-à-dire les Yougoslaves de Thrace de ceux du Norique. En effet, Jagić, dans la dissertation citée plus haut, a brillamment démontré l'unité linguistique des Slaves du Sud entre la mer Noire et la Soča (l'Isonzo). Les Slaves du Sud forment un groupe

dialectal homogène, dans lequel les différents patois et parlers passent l'un à l'autre par une transition insensible, reliés entre eux comme les anneaux d'une chaîne. Si, au temps de l'empereur byzantin Héraclius (610-641), les Serbes et les Croates étaient vraiment venus du bassin de l'Elbe dans l'Illyricum, comme Constantin le raconte, les Yougoslaves d'aujourd'hui devraient parler maintenant une langue voisine du dialecte des Serbes de Lusace. Mais il n'en est pas ainsi et voilà pourquoi il faut considérer les affirmations de Constantin comme une invention et, chercher l'origine des Serbes ailleurs qu'entre l'Elbe et la Saale. C'est l'opinion de Jagić,

Comme preuve de l'in vraisemblance du récit de Constantin Porphyrogénète, Jagić cite une autre assertion du même auteur : l'empereur byzantin Héraclius aurait assigné aux Serbes, après leurs arrivée dans le Sud, comme séjour, le district τὰ Σέρβλια (*Srbčiste*, dans la traduction slave de Zonaras du XIV^e siècle). Ce lieu est situé dans la Piérie, au Nord de l'Olympe (auj. Σέρβλια). Là, ils restèrent peu de temps, au dire de l'impérial écrivain. A ce propos, Vatroslav Jagić se demande avec étonnement comment tout un peuple aurait pu trouver place dans un petit district ou même seulement dans une petite ville comme *Srbčiste* ? Jagić considère cela comme impossible et absurde, et il trouve précisément dans ce fait un argument décisif contre la tradition rapportée par le Porphyrogénète concernant l'arrivée des Serbes au Sud.

Je me permettrai d'être d'un autre avis. Je pense que précisément le récit du Porphyrogénète sur l'établissement des Serbes — considéré par Jagić comme preuve d'in vraisemblance de tout le récit — est la preuve la plus sûre de son authenticité et nous explique à merveille la forme de la migration des Serbes vers le Sud. Ce texte éclaire non seulement les faits linguistiques et ethnologiques, mais encore les circonstances sociologiques de l'émigration. Si, à l'arrivée des Serbes dans la péninsule balkanique, il y avait assez de place pour eux dans l'étendue du district ou même seulement de la ville de *Srbčiste*, c'est que les émigrants n'étaient pas des centaines de milliers ou même un million, comme Jagić se le figure, mais seulement quelques dizaines de milliers. Je n'ai pas de raison de douter de la véracité des données du

Porphyrogénète sur l'établissement des Serbes à Srbčište. Je les prends comme base pour expliquer tout l'exposé de Constantin le Porphyrogénète.

Le fait que Srbčište a pu recevoir les Serbes, arrivés du bassin de l'Elbe, prouve que leur nombre était petit et nous donne l'idée qu'il faut se représenter les émigrants serbes comme une tribu organisée militairement, de quelques dizaines de milliers d'hommes. Elle a pu servir les Byzantins, dans leurs campagnes contre les Avars, ce que n'aurait pas pu faire une grande masse inorganique sans utilité pour Byzance et pour l'empereur Héraclius. C'est pour cela que je suis d'avis qu'il faut se représenter Srbčište comme un camp, plus ou moins fortifié, d'autant plus qu'on mentionne cette ville, plus tard au moyen-âge, comme une forteresse, située sur le cours moyen de la Bistrica (Haliakmon). Le cas est analogue à celui des Bulgares turcs qui, en dépit de leur petit nombre (20.000 à 25.000) avaient subjugué les Yougoslaves de la Thrace. Avant, ils habitaient la petite île Pevke dans le delta du Danube, et après, le camp fortifié d'Aboba, près de Šumen, d'une superficie de 23 km².

Mais les Serbes ne sont pas restés longtemps dans la Macédoine méridionale. Ils ont repris leur chemin vers le nord, vers leur ancienne patrie, ainsi que l'avaient fait, cent ans auparavant, les Hérules qui étaient retournés (512) de la Hongrie méridionale en Scandinavie. Mais, en passant le Danube près de Belgrade, les Serbes se ravisèrent, ils retournèrent sur leurs pas, et occupèrent l'Illyricum, où ils se trouvent encore aujourd'hui. Il est tout naturel que la tribu guerrière, étant peu nombreuse, n'aurait pas pu donner à l'Illyricum la base de la population, si le pays avait été désert à cette époque ; de même elle n'aurait pas pu assimiler les Yougoslaves qui s'y trouvaient déjà et leur donner le cachet du Slavisme Polabe (de l'Elbe). Ceci confirme la thèse de Jagić, d'après laquelle les Yougoslaves entre l'Adriatique et la Mer Noire forment un groupe linguistique d'un seul tenant, sans interruption, dans la partie centrale où habitent justement les Serbes et les Croates.

Quel rôle ont donc joué les Serbes Polabes (de l'Elbe) chez les Yougoslaves de l'Illyricum ? Avant tout un rôle social

et politique ; et dans une mesure moindre, un rôle ethnologique.

Dans le premier quart du VII^e siècle, l'Illyricum était habité par les Yougoslaves (Slovènes) qui, depuis le VI^e siècle, attendaient un moment propice, sur le Danube et la Save inférieure, pour franchir cette frontière fluviale de l'État byzantin et pour occuper la péninsule balkanique. Je pense que, *parmi ces Yougoslaves (Σκλαβηνοί) il n'y avait pas encore de populations du nom de Croates et de Serbes.* Et c'est justement l'empereur Constantin le Porphyrogénète qui nous dit des porteurs de ces deux noms ethniques qu'ils étaient venus de la Croatie Blanche et de la Serbie Blanche, c'est-à-dire du bassin de l'Elbe (en slave Laba) et de l'Oder supérieur. Ils aidèrent les Byzantins à vaincre les Avars, et après la victoire, ils occupèrent l'Illyricum comme couche supérieure et dominante de la population, sûrement en créant une organisation d'État sous leur nom. Du point de vue ethnique et linguistique, les vainqueurs croates et serbes n'ont pas une grande importance, car ils sombrèrent, en acceptant la langue de la population yougoslave originale.

C'est seulement de cette manière que l'historien Porphyrogénète peut avoir raison, et de même l'unité de la langue des Slaves entre l'Adriatique et la Mer Noire reste intacte. Je crois avoir prouvé que les objections de V. Jagić et F. Šišić ne sont pas justifiées et qu'on doit les considérer comme nulles et non avenues

Dr. NIKO ŽUPANIĆ.

Malalas und Diktys führen zur Lösung eines archäologischen Problems.

Unter den unvergänglichen Schöpfungen der epischen Dichtkunst strahlt in leuchtendem Glanze das letzte Buch der Ilias, die Lytra, die Lösung Hektors. Ihren Höhepunkt bildet das Erscheinen des trauernden Priamos im Zelte des ahnungslosen Achill, der auch nach der Bestattung des Freundes, von unersättlicher Rachgier getrieben, noch immer frühmorgens ruhelos den Leichnam täglich schändet, und die Läuterung des Peliden zu edler Menschlichkeit unter der Wirkung des Mitleids, das der greise König in seiner Brust erregt. Auf göttliches Geheiss begibt sich Priamos auf einem Streitwagen allein nachts in das Lager der Achäer; ihm voraus lenkt sein Herold Idaios einen mit Lösegaben beladenen Lastwagen. Unterwegs gesellt sich zu ihnen in Gestalt eines achäischen Kriegers der Gott Hermes, der sie ungesehen bis zum Zelte Achills geleitet. Priamos betritt unbemerkt das Zelt, fällt dem Peliden zu Füßen, küsst die Hand, die ihm den Sohn erschlagen hat, und bittet, indem er ihn, der sich einem nahen Tode geweiht weiss, an seinen in der Heimat trauernden Vater erinnert, um die Freigabe der Leiche seines vor allen andern geliebten Sohnes.

Von dieser ergreifenden Szene sind uns bildliche Darstellungen in grosser Zahl erhalten; einen Ueberblick über sie und die einschlägige Literatur gewährt Arnold Schobers Aufsatz « Hektors Lösung auf Sarkophagreliefs » in dem 2. Jahreshfte des Oesterr. Archäol. Instituts Bd. 23, 1926, das aber erst im Februar 1928 erschienen ist. Eine besondere Gruppe bilden die Reliefs auf den Rückseiten zweier griechisch-römischen Sarkophage, die leider von Schober nur leicht auf Seite 68/69 gestreift werden. Sie trennen sich nach Inhalt und Komposition von allen anderen Darstellungen; während

sie aber äusserlich durch gemeinsames Gruppen- und Figurenwerk ihrerseits so untrennbar miteinander verknüpft sind wie die siamesischen Zwillinge, erzählen sie doch denselben Vorgang zugleich so grundverschieden, dass eine innere Gemeinschaft nur noch insofern besteht, als Priamos unter Angebot von Lösegaben kniefällig die Freigabe Hektors von dem tiefgerührten Achill erfleht. Durch diese Eigentümlichkeiten bildet ihr Verhältnis zueinander ein Problem, das als ein Unikum gelten darf. Seine Lösung ist noch nicht gelungen, Malalas und Diktys werden uns dazu verhelfen!

Eine von Schönheit verklärte Darstellung der Lösung Hektors bietet die Rückseite des vor 1594 in Rom gefundenen Sarkophags, der im Kapitolinischen Museum aufgestellt ist; das Bild besteht aus drei Szenen. Rechts sehen wir den von Hermes in das Innere des Zeltcs geleiteten Priamos flehend zu den Füßen Achills liegen, der, auf einem Stuhle sitzend, schmerzvoll abgewendet den Kopf an die linke Hand lehnt, während er die rechte dem Priamos überlässt, der sie küsst. — Im Mittelbilde steht unbeweglich das Gespann des Priamos, noch unter Leitung des Wagenlenkers Idaios, aber schon beginnt ein Stallknecht Achills die Abschirrung. Das Gespann für das Achills auszugeben, geht nicht an, weil bei Homer Achill eben sein Nachtmahl eingenommen hat und nächstlicherweile Achills Pferde im Stalle stehen. — Links steht der mit Lösegaben beladene Lastwagen; ein bekleideter Phryger in Rückenstellung hat ihm einen Panzer und eine Kanne entnommen, die er ins Zelt hinwegzutragen sich anschickt; ein unbekleideter Myrmidone — ich nenne ihn Alkimos — besichtigt eine aus dem Wagen genommene Amphora. Dieses Relief ist, da es der Wand zugekehrt liegt, nur flach angelegt, während die anderen drei Seiten in Hochrelief Szenen aus der Jugendzeit Achills darstellen. Einsam stand der Sarkophag an der Wand der hallenartigen Grabkammer eines Hügels, der, als Monte del grano bezeichnet, zum Gelände einer Villa gehörte; er barg eine Vase, die in das Britische Museum gekommen ist, die sogenannte Portlandvase. In den beiden Deckelfiguren glaubte man den Kaiser Alexander Severus und seine Mutter Mamaea, die beide im Lager von Mainz im Jahre 235 durch aufrührerische Legionen ihren

Tod fanden, erkennen zu können. Für jene Zeit spricht zweifellos die Haartracht, aber auch ein gerade damals die römische Welt beherrschendes Interesse an der Achillessage.

An dem Ringen nach festen Glaubensanschauungen, das bis zum Siege des Christentums die heidnische Welt bewegte, hat auch das Kaiserhaus der Severer (193-235) lebhaften Anteil genommen. Julia Domna, die in griechischer Bildung erzogene Gemahlin des Septimius Severus, sammelte um sich Männer von geistiger Bedeutung, Gelehrte, Dichter, Juristen und Philosophen. Zu Lebzeiten ihres Gatten sah sie sich von den Staatsgeschäften ausgeschlossen, nach seinem Tode aber gelangte sie als Mutter Caracallas (211-217) zu grossem politischen Einfluss. Auch religionspolitische Fragen bewegten ihr Gemüt und veranlassten sie, die schriftstellerische Tätigkeit des Sophisten Flavius Philostratus ihren Zwecken dienstbar zu machen. Für sein bald nach 218 geschriebenes Leben des Apollonios von Tyana soll sie ihm mit den Aufzeichnungen des Apolloniosjüngers Damis den Grundstock geliefert haben; den « Heroikos », in dem ein thrakischer Weingutsbesitzer, dessen Grundstück an den Tempelbezirk des Heros Protesilaos anstösst, allerlei troische Sagen als ihm vom Heros gewordene Offenbarungen verkündet, hat er entworfen und abgefasst, als Julia Domna und Caracalla den Winter von 214/15 in Kleinasien verbrachten. Dort und auf ihrer Reise dahin bemühten sie sich, den vernachlässigten Kultus der Heroen des trojanischen Sagenkreises neu zu beleben, opferten an den ihnen geweihten Stätten und erneuerten ihre Heiligtümer, so das des Protesilaos auf der thrakischen Chersonnes und vor allem das Achills an der gegenüberliegenden Küste Trojas. Wie Alexander der Grosse vor seinem Zuge gegen die Perser, so huldigte Caracalla, dem ein Zug gegen die Parther in Aussicht stand, durch Opfer, militärische Umzüge und Spiele den Mänen Achills. An der äolischen Küste, der Insel Lesbos gegenüber, erneuerten sie den Kultus des Palamedes; bei ihrem Aufenthalte in Syrien weihten sie ein Heiligtum auch dem Apollonios von Tyana. Damals haben sie zweifellos dem Philostratus den Antrieb zur Abfassung des Heroikos gegeben.

Dieses Buch diente aber nicht bloss der Neubelebung des

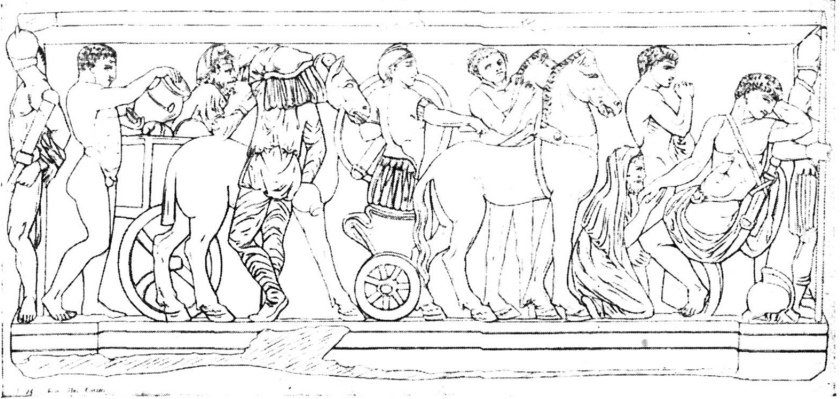
Heroenkultus; mit der Lösung des Diktysproblems haben wir die Erkenntnis gewonnen, dass es auch eine gegen das Diktysbuch gerichtete Tendenz- und Streitschrift war. Bei beiden Autoren fällt Achill nicht in der Memnonschlacht, wie die Aithiopis erzählte, sondern wird im Verlaufe eines Liebesverhältnisses mit Polyxena, der jüngsten Tochter des Priamos, im Heiligtum des thymbräischen Apoll von Paris und Deiphobos meuchlings ermordet. Der Polyxenaroman, der sich ursprünglich an die Aithiopis angeschlossen haben mag, wird bei beiden mit der Heldenlaufbahn Achills verflochten, insbesondere findet die Hauptbegegnung zwischen Achill und Polyxena bei der Lösung Hektors statt. Philostratus deutet den Vorgang nur an, Diktys, mit dem Malalas im ganzen übereinstimmt, erzählt ihn (III, 20 ff.), ganz ausführlich, wie folgt: Am Tage nach der Schleifung Hektors begibt sich Priamos mit Andromache, die ihre beiden Söhnchen Astyanax und Laodamas mit sich führt, und seiner jüngsten Tochter Polyxena, auf deren Schultern er sich stützt, zu Fuss in das Lager der Achäer; mehrere Wagen mit Lösegaben folgen ihnen. Die Fürsten der Griechen, die — aus einem nicht erkennbaren Grunde — versammelt sind, ausser Achill, gehen ihnen entgegen und begeben sich, von Priamos gebeten, als Fürsprecher ihn zu Achill zu begleiten, mit ihm in Achills Zelt. In einer besonders wichtigen Einzelheit gehen hier Malalas und Diktys auseinander. Bei Malalas erklären sich Nestor und Idomeneus zur Fürsprache bereit (Ed. Bonn. S. 124), während bei Diktys neben Nestor Odysseus genannt wird, der aber Priamos mit Vorwürfen überschüttet. Im Zelte Achills erlehen zuerst Priamos, dann Andromache mit ihren Söhnchen kniefällig die Freigabe von Hektors Leiche. Achill zieht sich mit den Fürsten zur Beratung zurück, die Lösung wird einstimmig beschlossen, die Fürsten begeben sich in ihre Zelte, Achill kehrt zu den Bittflehenden zurück. Da fällt ihm Polyxena zu Füßen und erklärt sich bereit, ihm für die Freigabe des Leichnams als Sklavin zu dienen; auch Priamos bittet ihn darum, aber Achill befiehlt ihre Heimkehr mit dem Bedeuten, dass darüber zu anderer Zeit verhandelt werden solle. Die kurzen Andeutungen des Philostratus stimmen zu der Erzählung des Diktys und

Malalas, aber ganz verschieden lautet der Bericht über den Endausgang des Liebesromanes. Bei Diktys und Malalas wird Achill ermordet, während er im Heiligtum allein mit Idaios geheim verhandelt und deshalb vom Heere des Verrates geziehen wird, bei Philostratus dagegen, während er ebendort nach feierlichem Friedensschlusse Hochzeit feiert; bei Diktys und Malalas gilt Achill dem Heere als ein Volksverräter, dem es feierliche Bestattung und Leichenspiele versagt, bei Philostratus dagegen ist er ein Volksheros, auf dessen Grabe vor ihrer Heimfahrt die Griechen sich niederwerfen, als wollten sie ihn umarmen. Kein Zweifel, der Heroikos des Philostratus bezweckt auch eine Ehrenrettung des von Diktys und Malalas als Verräter gezeichneten Achill. Dass der Heroikos auch eine gegen das Diktysbuch gerichtete Tendenz- und Streitschrift ist, beweist besonders schlagend ein anderer Umstand, den Bethe im *Hermes* 52, 1917 aufgedeckt und in helles Licht gerückt hat. Im Heroikos berichtet Protesilaos seinem Medium, dem Weingutsbesitzer, dass der Kreterkönig Idomeneus am troischen Kriege gar nicht teilgenommen habe, und erzählt ihm ein hübsches Geschichtchen, wie Idomeneus von den zur Abfahrt nach Troja gerüsteten Fürsten durch Gesandte das Oberkommando oder wenigstens Anteil an ihm verlangt, und wie der Telamonier Aias ihnen heimgeleuchtet und dafür gesorgt habe, dass Agamemnon die Führung behielt. Wenn aber Idomeneus daheimgeblieben ist, dann ist das Geschichtswerk seines Knappen Diktys nichts weiter als ein grosser Schwindel. Um den historischen Wert des Diktysbuches zu brechen, haben also der Hofsofist und seine kaiserlichen Gönner den Idomeneus aus der Reihe der Trojakämpfer gestrichen. Auf welche weite Verbreitung, welches hohes Ansehen des Diktysbuches lässt ein solches Kampfmittel schliessen! Von der weiten Verbreitung gerade damals zeugt in der Tat das in einer entlegenen Gegend Aegyptens 1907 aufgefundene griechische Diktysfragment, das zwischen 205 und 250 geschrieben ist; für das hohe Ansehen spricht auf einem anderen Sarkophage eine Darstellung der Lösung Hektors, die nach der von Malalas und Diktys überlieferten Version entworfen und eher vor der Zeit der Severer als nachher entstanden ist.

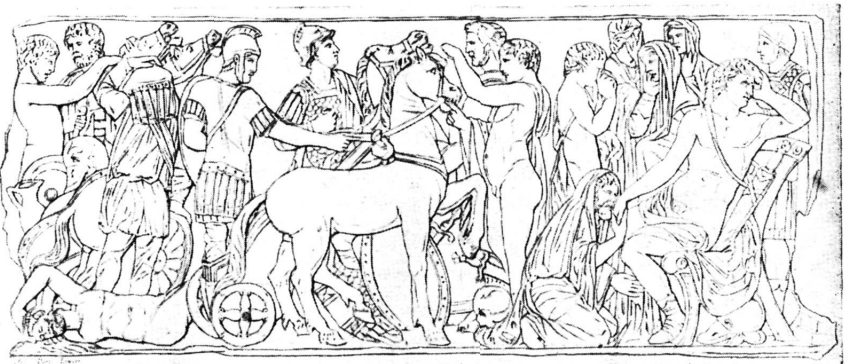
Dieser andere Sarkophag hat ein ungewöhnlich wechselvolles Schicksal gehabt. Als im Jahre 1615 die Familie Borghese, in deren Besitze er war, die berühmte Villa am Monte Pincio erbaute, liess sie mit den vier Platten die Aussenseiten der Villa schmücken und zwar mit den beiden langen Platten die Risaliten der westlichen Hauptfassade. Um als Pendant der in Hochrelief gearbeiteten Vorderseite dienen zu können, wurde, wie Carl Robert erklärt, damals das Flachrelief der Rückseite zum Hochrelief umgearbeitet. Im Jahre 1807 erwarb Napoleon I. die Antiken der Villa Borghese und brachte sie nach Paris, mit ihnen die genannten vier Sarkophagplatten. Etwa hundert Jahre hindurch haben sie im Louvre die Wände des Saales der Karyatiden geziert, neuerdings sind sie aber wieder von dort entfernt und zum Sarkophag neu zusammengefügt worden. Beide Reliefs, von denen ich das Kapitolinische mit K, das in Paris befindliche Borghesische mit B bezeichne, sind abgebildet und ausführlich besprochen in Carl Roberts monumentalem Werke « Antike Sarkophag-Reliefs » II, 1890, Tafel 14-17, auch 24, und in seiner « Archäologischen Hermeneutik », 1919, S. 323/27. Abbildungen beider findet man auch bei Winckelmann, Clarac, Overbeck und anderen; die Abbildungen auf unserer Tafel sind dieselben wie in Roberts Antiken Sarkophag-Rel., II, XV, 250 (K), XVII, 260 (B), XXIV, 56 (Frgm. Gentili).

Auf K ist die Lösung Hektors unverkennbar nach Homer dargestellt; auch von B hat man dies angenommen, aber ich wage die Behauptung, dass auf ihm die Lösung Hektors nach der von Diktys und Malalas benutzten Version dargestellt ist, und dass ein römischer Bildhauer vor oder in der Zeit der Severer ziemlich genau die nach der Ilias entworfene Darstellung, wie sie K bietet, nach der Version des späten Polyxenaromanes umgearbeitet, richtiger gesagt, umgedichtet hat. Die drei Gruppen des Bildes hat er festgehalten, aber die Zahl der Figuren hat er der späteren Version entsprechend vermehrt und die Motive der Handlung total geändert.

In der Priamosgruppe sind zwischen Hermes und Achill drei Gestalten eingefügt, und Hermes selbst ist in einen weinenden Knaben verwandelt. Er ist zu Astyanax geworden.



K



B



Fr. Gentili

Hinter ihm steht sein Bruder Laodamas, der weinend das Gesicht mit der Rechten verdeckt; ihnen gegenüber stehen Andromache und Polyxena, beide tränenlos, aber traurig, mit verhülltem Haupt wie Priamos. Bei Robert sieht Laodamas fast wie ein Mädchen aus, aber von Winckelmann bis Overbeck sprechen alle Archäologen von zwei Jünglingen und zwei Frauen. Robert hat in der für ihn angefertigten Zeichnung Eichers ein Mädchen gesehen. Die Söhne Andromaches sind bei Diktys klein; hier bestimmte die in K gegebene Gestalt des Hermes die Grösse des Astyanax und des Laodamas, aber der männliche Hermes in K ist in B sichtlich zum Knaben verjüngt; beide Söhne weinen und gebärden sich somit nach Kinderart. Uebrigens erscheint Astyanax auf allen späteren Reliefbildern älter als in der Ilias, meist als Knabe, auf einem sogar als recht grosser Junge in phrygischer Tracht (Robert, II, Taf. XXIV, Nr. 57). Seit Winckelmann sah man in den vier Gestalten Automedon und Alkimos, die Wagenlenker Achills, und die Sklavinnen Briseis und etwa Diomeda. Wie kommt aber die Umgebung Achills dazu, in solcher Weise zu trauern, die Wagenlenker weinend, die Frauen in Trauerkleidern und mit verhülltem Haupte? Solche trauernde Gestalten gehören in die Umgebung des Priamos. Unter den Archäologen ist der Franzose Graf Clarac stutzig geworden. Die beiden Jünglinge sind ihm für die Wagenlenker zu jung, die beiden Frauen für Achills Freundinnen zu alt; er erwähnt sogar nebenbei Diktys und Dares, aber ohne Winckelmanns Erklärung anzufechten. Von unseren deutschen Archäologen verweist keiner auf Diktys. Robert hält die beiden Hintergrundfiguren dieser Gruppe für hinzugefügt, erklärt die vorn stehende Frau für Hecuba, also für eine Gestalt aus der Umgebung des Priamos, lässt aber den weinenden Knaben unbenannt und bezeichnet alle als Füllfiguren. Aber der weinende Knabe, der nicht mehr Hermes ist und ein Wagenlenker Achills nicht mehr sein kann, wer soll es anders sein als Astyanax? Die Grosseltern mit dem Enkelsohn allein in Achills Zelt! Das wäre ein sonderbarer Künstlereinfluss. In der « Arch. Herm. » S. 326 hat Robert aber nachträglich auch noch die mitten in der Gruppe stehende Frau, die er Hecuba

nannte, als « Zusatzfigur » bezeichnet. Wer hat aber dann den männlichen Hermes in K zu dem weinenden Knaben in B umgewandelt, und weshalb ist er weiter nach links gestellt worden, wenn die andern drei trauernden Gestalten in dem antiken Flachrelief nicht vorhanden waren ?

In dem Mittelbilde ist das Gespann des Priamos in das Achills umgewandelt worden infolge der Vermehrung der Figuren im ersten Bilde. Fünf Bittflehende, mit dem Wagenlenker sechs, können nicht auf dem zweiständigen Streitwagen, sondern nur, wie bei Diktys, zu Fuss gekommen sein. Das Gespann des Priamos musste also beseitigt werden; da bei Diktys der Zug der Bittflehenden *lucis principio* (III. 20) ankommt, also zu derselben Zeit, wo bei Homer Achill an neun Tagen Hektors Leiche geschleift hat (II. XXIV, 12/13), war ein Ausweg leicht gefunden. Der umdichtende römische Künstler verwandelte den Streitwagen des Priamos dadurch in den des eben von der Schleifung heimgekehrten Achill, dass er die Leiche Hektors an den Streitwagen anhängte und in den Pferden die Aufregung der wilden Fahrt nachklingen liess, besonders in dem hinteren Pferde, dessen Kopf und Beine die Bewegungen eines sich aufbäumenden Rosses zeigen, das nur mit Mühe von einem auf ihm sitzenden Lenkreiter (Stangenreiter) gezügelt wird.

In dem linken Bilde ist die Lastwagengruppe, die, sichtlich infolge Raummangels, zu einem Knäuel zusammengedrückt ist, für die Umdichtung nebensächlich, höchst wichtig dagegen die Leiche Hektors. Sie verdankt ihre Einfügung in das Bild ebenso der Umdichtung des römischen Bildhauers, wie in der rechten Gruppe die Gestalten Andromache, Polyxena und Laodamas. Hektors Oberkörper hat der Künstler in die Zeichnung erst hineinkomponiert, nachdem er in seiner Phantasie im Mittelbilde das Gespann des Priamos in das Achills umgedichtet und die Personen und Tiere der Kastenwagengruppe schon zusammengeschoben hatte. Man achte besonders auf die durch Hektors Leiche veranlasste Stellung des abladenden Phrygers, seine kleine Figur und die über ihm angebrachten zwei Köpfe sich bäumender Pferde, lauter Einzelheiten, die dem umdichtenden Künstler genau so zuzusprechen sind wie die Hintergrundfiguren der

Bittscene und der Kopf des sich bäumenden Pferdes im Mittelbilde.

Von den nur in B sichtbaren Gestalten bedürfen noch vier der Erklärung. Die würdevollen zwei Gestalten im Hintergrunde, von denen die eine neben Automedon, die andere neben Alkimos steht, sind zwei der achäischen Könige, die auf Bitten des Priamos mit ihm das Zelt betreten und eben wieder verlassen haben, und zwar sind es Nestor und Idomeneus, die als Fürsprecher des Priamos Achills Zelt als letzte verlassen haben; nach Andromaches und ihrer Söhne Kniefall wird er ihnen folgen und mit ihm die Freigabe der Leiche beschliessen. — Der hinter dem Stuhle Achills stehende Krieger ist der Trabant, der in römischen Reliefs den Königen beigegeben wird. — Anderer Herkunft ist die vierte Gestalt, der im Mittelbild vor dem Gespann stehende Automedon; sie gewährt uns die Möglichkeit, das Abhängigkeitsverhältnis der beiden Reliefs in neue Beleuchtung zu rücken.

Das kapitolinische Relief kann unmöglich eine Replik des borghesischen sein, wie Robert annimmt, eher umgekehrt. Tatsächlich ist aber keines eine unmittelbare Replik des anderen, beide gehen vielmehr auf eine gemeinsame Vorlage (Archetyp) zurück. Den Beweis liefert das in der Villa Gentili zu Rom befindliche Bruchstück eines Sarkophages (bei Robert II Tafel 24 Nr. 56), auf dem nur das Gespann des Mittelbildes erhalten ist. Das Gespann steht unbeweglich, der Wagenlenker hält noch die Zügel, der Stallknecht schirrt ab, *die Leiche Hektors fehlt*, alles genau so wie auf K; aber zwei Gegenstände sind sichtbar, die auf K fehlen: links schliesst *ein Baum* das Bild ab, und rechts ist vor dem Gespann noch *ein Unterarm* erhalten, der dieselbe Haltung zeigt wie der hochgehobene linke Unterarm des Myrmidonen, der auf B vor den unruhigen Pferden steht. Dieser gehört also in die gemeinsame Vorlage der beiden Reliefs. Der Künstler B hat diese Gestalt der Vorlage festgehalten, der Künstler K hat sie wegen Raummangels herausgenommen. Der Baum fehlt aus diesem Grunde in beiden Reliefs. Denkt man sich diesen Automedon in K eingestellt, so gewinnt das Bild an künstlerischer Wirkung. Die beängstigende Nähe des dicht hinter Priamos stehenden Pferdes ist beseitigt; die beiden Gruppen

werden durch Rückenstellungen stärker getrennt, und die Oertlichkeiten, da die Gespanne ausserhalb des Zeltcs im Freien stehen, was nach dem Vorgange alter Vasenbilder der Baum andeutet, genauer markiert; das Mittelbild erhält drei männliche Figuren, wie die anderen, und gewinnt dadurch an Bedeutung. Denn die grosse Kunst des Bildners zeigt sich auch in der Beziehung jeder Gruppe zum Gesamtinhalt des Reliefs und in der ebenso sparsamen, wie sprechenden Verwendung von je drei Gestalten. Durch des Hermes Anwesenheit erscheint die Bittscene als das Werk der Götter, die Beteiligung Automedons am Abschirren beweist die gastliche Aufnahme ungleich stärker als der abschirrende Diener allein, das energische Abladen unter den Augen des Alkimos verkündet die Annahme der Lösung.

Mit dem Nachweis, dass B sich vollständig aus der Sagenversion des Diktys und Malalas erklären lässt, und dem weiteren, dass die nach Homer entworfene Zeichnung K und die nach Diktys-Malalas umgestaltete B auf eine gemeinsame Vorlage zurückgehen, hoffte ich den Archäologen von Fach den Weg zur vollständigen Lösung des Problems gebahnt zu haben. Aber alle, so viele ich auch für dieses Problem zu interessieren suchte, wiesen mich ab mit der Bemerkung, dass eine Entscheidung nur vor dem Sarkophag selbst getroffen werden könne. Sie übersahen, dass mit meinen beiden Nachweisen Kriterien gewonnen waren, die Robert bei seiner Behandlung des archäologischen Problems nicht gekannt oder übersehen hatte, und verschlossen sich allen meinen mündlichen und schriftlichen Einwänden und Ausführungen. Es ist doch allgemein bekannt, dass auf dem die Lösung Hektors darstellenden Relief aus Ephesos (Robert II Taf. XXV) die Abwägung der Leiche Hektors, die in Gegenwart auch von Hecuba, Andromache, Astyanax und anderen stattfindet, auf eine Version zurückgeht, die Aischylos entweder in der Volkssage vorgefunden oder selbst erdichtet hat; desgleichen, dass ein in Madrid befindlicher spätrömischer Sarkophag den Friedensschluss zwischen Achäern und Troern, die Vermählung Achills mit Polyxena und seine heimtückische Ermordung nach einer Version des Polyxenaromans darstellt: ist denn da die These, dass ein

römischer Bildhauer des zweiten bis dritten Jahrhunderts die Lösung Hektors nach der von Diktys und Malalas benutzten Version des Polyxenaromans dargestellt und zu seinem Zwecke eine schon vorhandene nach Homer entworfene Vorlage mit Stift und Meissel umgedichtet habe, wirklich so unfassbar, dass den Archäologen von Fach darüber Hören und Sehen vergeht?

So habe ich mich entschlossen, auch die archäologische Seite des Problems, so gut ich als Laie konnte, zu behandeln und als Byzantinist in Byzantinischen Zeitschriften meine Arbeit unterzubringen. Vgl. in Krumbachers *Byz. Z.*, XXV, S. 291 die Schlussnotiz.

II

Robert unterscheidet in B ursprüngliche und später hinzugefügte Figuren und scheint die letzteren dem Italiener zuzuweisen, der um 1615 nach seiner Meinung das ursprüngliche Flachrelief zum Hochrelief umgearbeitet hat. Unsere Aufgabe ist es also, festzustellen, welches Bild dieser Italiener in dem Flachrelief der antiken Marmorplatte vorgefunden, und was er darin geändert haben kann.

Auf K ist das Figurenbild nach unten und oben zwischen je zwei Sockel- und Gesimsstreifen eingespannt; der Sockel hat vorkragende Ecken, deren Bodenflächen Krieger der Schmalseiten tragen, die dekorativ das Bild einrahmen, aber zugleich auch als Standfläche für Alkimos und Achills Helm dienen. Ganz anders auf B. Jede Gliederung der Fläche fehlt, oben und unten begrenzen nur schmale Randstreifen das Bild. Die Figuren erscheinen auf B grösser als auf K mit Ausnahme des abladenden Phrygers, den der die Vorlage umdichtende Bildhauer kleiner als auf K gestaltet hat, weil er über ihm Platz für zwei Pferdeköpfe brauchte; diese verdanken also wie alle Hintergrundfiguren ihr Dasein in diesem Bilde nur ihm. Dass der Italiener aber nicht bloss diese Figuren, sondern alles Gruppen- und Figurenwerk so, wie wir es heute sehen, vorgefunden und in ihren Umrissen festgehalten hat, beweist schlagend die augenfällige Verschiebung sowohl einzelner Figuren als auch aller drei Gruppen, die so gross ist, dass keine einzige Figur mehr an dem Platze

steht, den sie im Archetyp gehabt hat und in K im ganzen noch behauptet. Es handelt sich bei dieser Verschiebung um ein *technisches* Problem, das nicht der Italiener im 17. Jahrhundert bei der Herausmeisselung des römischen Flachreliefs (das ist ein zweites technisches Problem), sondern der Römer des 2./3. Jahrhunderts bei seiner Umdichtung des nach Homer entworfenen Archetyps zu lösen hatte.

Um seiner Vorlage, die neun menschliche Figuren enthielt sieben neue hinzuzufügen, musste er, da die Länge seines Sarkophages nur 2,88 m betrug (K hat 2,80 m Länge) und Raum von rechts nach links ihm nicht zur Verfügung stand, in die Tiefe gehen und die Figuren hintereinander reihen; K bietet in zweiter Reihe nur drei Figuren, in dritter keine; B dagegen bietet in den beiden Seitengruppen je drei Reihen. Der Bildhauer B musste also Perspektive in sein Bild zu bringen suchen; das tat er durch kleinere Zeichnung der Hintergrundfiguren und dadurch, dass er die Standfläche der Figuren dem Auge des Beschauers entzog: rechts durch Gewandmassen, links durch aufgehäufte Lösegaben. In solcher Weise reihen sich in der Bittscene hintereinander: Priamos-Achill, Astyanax-Andromache, Laodamas-Polyxena. Weit interessanter ist die Gestaltung der Kastenwagengruppe. Da sind durch die Einfügung der Leiche Hektors die das Bild K beherrschenden zwei Vordergrundfiguren nach hinten gedrängt worden: der abladende Phryger in die zweite, der die Amphora prüfende Alkimos sogar in die dritte Figurenreihe. Schlussfolgerung: Derjenige Bildhauer, welcher den Leichnam Hektors als Vordergrundfigur in das Bild eingefügt hat, hat einerseits im Mittelbilde das regungslos stehende Gespänn des Priamos, das abgeschirrt wird, in das aufgeregte Gespänn des Achilles, das von einem Lenkreiter gezügelt wird, umgedichtet, andererseits in der Kastenwagengruppe die ursprünglichen Vordergrundfiguren in die zweite und dritte Figurenreihe verschoben; wer aber *den Alkimos in den Hintergrund gestellt* und, um über seinen Standplatz zu täuschen, unten durch Lösegaben verdeckt hat, dem sind alle Hintergrundfiguren zuzuschreiben: Idomeneus, die zwei Pferdeköpfe, Nestor, Laodamas und Polyxena, insbesondere auch der von unten bis oben sichtbare Trabant Achills, der

unten als Vordergrund-, oben als Hintergrundfigur behandelt ist.

Mit diesem Trabanten beginnt aber auch eine gründliche Verschiebung aller drei Gruppen nach links. Er fehlt in K und verdankt in B sein Dasein einzig dem Umstande, dass in römischen Werkstätten den Königen zur Bezeichnung ihrer Würde ein Trabant beigegeben wurde; er ist also nur Statist, hat aber trotzdem auf die Gestaltung des Reliefs B grossen Einfluss ausgeübt. In K bildet den Abschluss des Bildes der auf dem Stuhle sitzende Achill; den linken Arm hat er auf den rechten Arm des dekorativen Kriegers der Schmalseite gelegt, die Stuhllehne ist nicht sichtbar; in B ist durch die Einfügung des Trabanten die Bittscene weiter nach links geschoben und infolgedessen auch der Stuhl sichtbar gemacht worden. Weiteren Raumverlust verursachte die Einfügung der drei Bittflehenden, infolge deren der Hermes zu Astyanax verjüngt und weiter nach links gestellt wurde. In B also stärkster Raumverbrauch, in K dagegen unverkennbares Streben nach Raumersparnis! Dieselbe Beobachtung machen wir bei der Mittelgruppe. Die regungslose Ruhe des Gespannes des Priamos in dem Archetyp gestattete dem Künstler K, die Gestalt des abschirrenden Automedon aus dem Bilde herauszunehmen und das Gespann so dicht hinter den knieenden Priamos zu stellen, dass sich Fuss und Huf berühren. Der Künstler B dagegen musste den Automedon der Vorlage festhalten, weil sonst das aufgeregte Gespann des von der Schleifung Hektors eben erst heimgekehrten Achill den knieenden Priamos samt dem sitzenden Achill über den Haufen würfe. Die Raumersparnis in K und der Raumverbrauch in B kommen zu voller Auswirkung in der Kastengewagengruppe. In K sehen wir zwischen Alkimos und dem Phryger den die Lösegaben enthaltenden Karren und den auf seinem Sitze hockenden phrygischen Kutscher; in B dagegen ist das alles zwischen den sich fast berührenden Armen des Alkimos und des abladenden Phrygers verschwunden. Trotzdem hält dieser, der mit gespreizten Beinen hinter der Leiche Hektors steht und mit der rechten einen Schild, zu dem das unsichtbar gewordene Rad des Karrens Anlass gegeben haben mag, auf den Boden stemmt, noch

immer den Panzer auf Kopf und Nacken gestülpt. Woher hat er ihn und den Schild genommen, der Kastenwagen ist doch verschwunden? Nun offenbar doch von den Haufen von Lösegaben, die hier in B abgeladen am Boden liegen und, entsprechend der Angabe des Diktys, auf mehreren Wagen gebracht worden sind. Auf ein hinter der Kastenwagengruppe verdeckt stehendes Gespann deuten die beiden Pferdeköpfe über dem Phryger, die aufs genaueste dem Kopf des Pferdes gleichen, das im Mittelbild der Lenkreiter zügelt.

Trotz aller Verschiedenheit der Reliefs K und B hat sich die Zeichnung des Bildes der gemeinsamen Vorlage mit Sicherheit erschliessen lassen, nur an der Stelle, wo die grösste Uebereinstimmung herrscht, kommen wir nicht zu voller Klarheit. Denn weder in K, wo Achills linker Arm und sein Helm in die Architektonik des Sarkophages hineinkomponiert sind, noch in B, wo der Trabant hinter dem Stuhle eingefügt ist, haben wir die ursprüngliche Zeichnung der Vorlage vor uns. Wir sind aber doch wenigstens in der Lage, den äusseren Abschluss der Bittscene festzustellen. In B, dessen Relief unvollständig ist, ist hinter dem Stuhle Achills und dem linken Beine des Trabanten der untere Teil einer Säule sichtbar. Mit einer solchen hat das Bild in der Vorlage abgeschlossen. Solche Säulen, die das Innere des Zelttes als Schauplatz andeuten, finden sich auf mehreren Darstellungen der Lösung Hektors. In dem oben erwähnten Aufsätze Schobers finden sich S. 62/63 zwei Sarkophagfragmente abgebildet, auf denen hinter dem sitzenden Achill eine Säule steht: auf dem in Ostia gefundenen (Nr. 23) eine Spiralsäule, auf der ein Gefäss steht, doch wohl die Aschenurne des Patroklos; auf dem in Budapest befindlichen eine in den Kopf des Patroklos auslaufende Säule. Auf den aus einer Grabkammer der Via latina stammenden Stuckreliefs (Monum. d. Inst., VI, 49, 52) sitzt Achill, der hier ebenfalls hinter seinem Stuhle einen Trabanten hat, an einer nur angedeuteten Mauer, deren Schmalseite als Pilaster behandelt ist. Achill ist von Mitleid tief ergriffen, wie in K und B. Besondere Beachtung verdienen in Roberts Arch. Herm. S. 170 die Abbildungen 133/34, weil die Säule den Anfang und das Ende des um das Gefäss laufenden Bildes trennt. An dem ursprünglichen Abschluss der Bittscene durch eine

Säule kann also m. E. kein Zweifel sein, unsicher bleibt aber die Kopfhaltung Achills. Infolge der Einfügung des Trabanten ist auch der Stuhl in seiner ganzen Gestalt, insbesondere die Lehne, zum Vorschein gekommen. Der ganz ungewöhnlichen Grösse des Oberkörpers Achills entsprechen auch die Grössenverhältnisse von Stuhl und Schwert, nicht ohne eine reizvolle Abweichung: in K hängt das Schwert frei herab, seine Schwere hat das über Achills Brust laufende Tragband straff gezogen; in B ruht das wuchtigere Schwert auf dem Stuhle, das Tragband liegt deshalb lose auf Achills Brust. Ergreifender wirkt zweifellos Achills Haltung in K. Läge in dieser Haltung Achills linker Arm auf der Stuhllehne, liesse sich trotzdem ein freies Herabhängen des Schwertes recht wohl denken. Archäologisch ist die anormale Grösse Achills nicht ohne Bedeutung. Man scheint in Rom eine Zeit lang Achill grösser dargestellt zu haben als die anderen Personen. Auf den Bronzeblechbildern der *thensa Capitolina* überragt er, wie Stählin in seiner Besprechung in den « Römischen Mitteilungen » XXI betont, die anderen Figuren durch seine Grösse (S. 383). Es sind Erzeugnisse der klassizistischen Kunst der Hadrianischen Zeit bis zum ausgehenden zweiten Jahrhundert (S. 385). In der Darstellung von Achills Tod ist übrigens der Einfluss des Polyxenaromans unverkennbar (S. 351/54). Das ist die erste sichere Spur seines Daseins und seiner Wirkung in Kunst und Literatur, dann häufen sich die Zeugnisse. Der Sarkophag B bietet eine Darstellung der Lösung Hektors, die sich mit der Erzählung des Diktys und Malalas geradezu deckt; in den Jahren zwischen 205 und 250 schreibt in Aegypten ein Grieche sich aus dem griechischen Diktys den Abschnitt ab, der Achills Tod erzählt; bald nach dem Jahre 215 erscheint der *Heroikos* des Philostratus, die gegen das Diktysbuch gerichtete Tendenz- und Streitschrift; im vierten Jahrhundert erscheint das Diktysbuch in lateinischer Bearbeitung; in diese späte Zeit gehört wohl auch der Madrider Sarkophag, aus dessen Bildern diejenige Version des Polyxenaromans herausklingt, die in Achill einen Volksheros feierte. Dass auf einem Sarkophage jener Zeit die Lösung Hektors so dargestellt ist, wie sie von Diktys und Philostratus erzählt wird, ist also keineswegs auffällig.

Wenn man nun sieht, wie in B durch Umgestaltung der gemeinsamen und durch Einfügung ganz neuer Figuren ein Bild entstanden ist, das der Sagenversion bei Diktys-Malalas entspricht; wie ferner beide Künstler aus Raummangel die gemeinsame Vorlage verändern und verstümmeln, wobei B den Raumverbrauch auf der rechten Seite durch das Zusammenschieben der Lastwagengruppe zu einem Knäuel auf der linken Seite ausgleichen muss; wie schliesslich B durch Aufgebot einer dritten Figurenreihe und durch Verschiebung des gesamten Gruppen- und Figurenwerkes die Zeichnung der Vorlage so total verändert hat, dass von den gemeinsamen Stücken keine Figur, kein Gegenstand seinen Platz und sein Aussehen bewahrt hat, so wird man zugeben müssen, dass der Schöpfer dieser Lösung Hektors der römische Bildhauer des 2./3. Jahrhunderts ist, und dass der italienische Bildhauer das römische Flachrelief so vorgefunden hat, wie wir es vor uns sehen, und in Hochrelief umgestaltet hat, ohne irgend etwas hinzuzufügen, und ohne die Umrisse des Flachreliefs zu ändern. Damit haben wir für die Beurteilung der Tätigkeit des Italieners ein festes Kriterium gewonnen.

« Wir finden », sagt Robert, « in B eine Menge Dinge, die in der Antike ganz unerhört sind. Die Waffen insbesondere haben grösstenteils keinen antiken Charakter, sondern sind ausgesprochen im Stil der Spätrenaissance, eigentlich schon des Barock ». Diese Bemerkung ist richtig. Man beachte in dieser Beziehung den Helm Achills, der auch wegen seines Platzes ein Rätsel aufgibt. In B, wo er unter dem Stuhle steht, hat er barocke Form; in K ist er aus dem Bilde herausgehoben und in die kunstvolle Architektonik dieses Sarkophages aufgenommen worden, hat aber die antike Form bewahrt. Bei den Waffen und der Bewaffnung der Personen handelt es sich also zweifellos um Eingriffe des Italieners, aber bei der Beurteilung anderer « nicht antiker » Einzelheiten, insbesondere solcher, die durch Handlungsmotive bedingt und geschützt sind, ist Robert m. E. fehlgegangen.

Der Tragriemen an der Gewandung des Astyanax soll der Antike nicht entsprechen. Aber was auf griechischen Bildwerken nicht nachweisbar ist, kann doch in der Zeit der Severer (193-235 n. Chr.) antiker Brauch in Rom gewesen

sein! Das Gewand, das an dem Tragriemen befestigt ist, nimmt ausserdem an der dramatischen Handlung Anteil, denn der in einen weinenden Knaben verwandelte Gott Hermes wischt sich damit die Tränen aus den Augen. Uebrigens scheint auch Automedon, der im Archetyp nackt gewesen sein wird, sein Gewand in solchem Riemen zu tragen. Aehnliches gilt bezüglich des Stangenreiters. Das Lenken von Gespannen durch Reiter war nicht unbekannt. In Daremberg-Saglio's Dictionn. des Antiquités, zeigt Figur 2223 ein dahinsprengendes Viergespann, dessen Seitenpferde Lenkreiter tragen, und Brunn, der das betreffende Vasenbild in den Monumenti und Annali d. Inst., 1876, pl. XXIX veröffentlicht und erklärt hat, verweist für diesen Brauch auf Sueton, Tib., 6. Als nach der Schlacht bei Actium Augustus triumphierte, ritten als Lenker der junge Tiberius auf dem linken Beipferde und Marcellus, der Sohn der Octavia, auf dem rechten. Was schon vor Christi Geburt in Italien bei Viergespannen Brauch war, kann auch bei Zweigespannen Brauch geworden sein. Meines Erachtens handelt es sich bei dem Tragriemen und dem Stangenreiter nicht um Erfindungen des Italiens, sondern um Antiquitäten, die uns dieses Relief der Severerzeit erschliesst. Dasselbe gilt wohl auch für die Hosen des Wagenlenkers im Mittelbilde, in dem die Ankuft eines Rennwagens am Ziele nach dem Leben gezeichnet zu sein scheint. Die Hufeisen, die man in B an den Pferden hat sehen wollen, beruhen, wie K lehrt, auf optischer Täuschung. Der Hinweis auf Benozzo Gozzoli's Vergognosa (in dem Bilde « Die Weinlese Noahs » im Campo Santo von Pisa) ist nicht angebracht, denn diese ist ein Mädchen, das Schamgefühl heuchelnd neugierig durch die gespreizten Finger lugt; abgesehen davon handelt es sich in B um den Laodamas, also einen Jüngling, den Robert, durch Eichlers Zeichnung getäuscht, für ein Mädchen gehalten hat.

Robert war, solange er nur nach Abbildungen urteilte, zu dem Schluss gekommen, dass in B nicht nur in den Einzelfiguren vielerlei ergänzt, sondern auch ganze Stücke des Reliefs eingesetzt sein müssten; als er aber vor dem Original selbst stand, nahm er « mit Erstaunen wahr, dass garnichts an dem Relief ergänzt oder angestückt oder eingesetzt, dass

vielmehr alles aus einem Guss ist» (Arch. Herm., S. 324). Er hat darauf seine Ansicht über die Beschaffenheit des Reliefs dahin geändert, dass in B das ursprüngliche antike Flachrelief von einem italienischen Bildhauer zum Hochrelief herausgearbeitet worden sei, hat aber trotzdem daran festgehalten, dass Füllfiguren willkürlich hinzugefügt seien. Unter ihnen nennt er ausdrücklich die drei weinenden Frauen (S 326/27), also auch die früher von ihm als antik bezeichnete Hecuba. Andererseits hat er eine Figur, die in K ebenfalls fehlt und wie die drei Frauenfiguren von ihm als Füllfigur hätte angesehen werden müssen, für ursprünglich und antik erklärt : den Leichnam Hektors ! Das sind Widersprüche, an denen Roberts Lösung schwer krankt, Widersprüche so starker Art, dass sie die Archäologen von Fach veranlassen sollten, meine glatte Lösung des Problems auf ihre Berechtigung ernstlich zu prüfen, auch wenn sie nur die eines Philologen ist, den seine byzantinischen Studien zufällig auf dieses archäologische Problem geführt haben.

Eine letzte Frage bleibt allerdings noch zu beantworten. Das Relief B trägt Spuren von Eingriffen eines modernen Bildhauers so unverkennbar, dass man das ganze Relief für eine moderne Arbeit erklärt hat. Robert allerdings nicht, obgleich er es ist, der die Eingriffe eines Italieners festgestellt hat ; aber im Louvre trägt ein unter dem Relief angebrachtes Schildchen die Aufschrift : « Priame réclame à Achille le corps d'Hector. *Travail moderne* ». Mit welchem Rechte und in welchem Sinne die französischen Archäologen dieses Urteil abgegeben haben, ist mir nicht bekannt. Ich unterscheide zwei verschiedene Tätigkeiten des Bildhauers, indem ich seinen mit Kohle, Kreide oder Stift ausgeführten Entwurf von der Ausführung des Bildes in Marmor mit dem Meissel trenne. Der Entwurf des uns vorliegenden Reliefbildes ist meines Erachtens die Arbeit des Römers, seine Ausführung in Stein kann aber trotzdem die Arbeit eines Renaissancekünstlers sein. Die antike Platte kann sich für den Zweck, der in Hochrelief gearbeiteten Vorderseite des Sarkophags als Pendant zu dienen, aus irgend einem Grunde nicht geeignet haben ; sie kann schon bei der Auffindung stark beschädigt gewesen, kann durch Unfall bei dem Transport oder bei dem

Aufziehen zum ersten Stockwerk der Villa Borghese oder bei dem Versuche, aus dem Flachrelief das Hochrelief herauszumeisseln, unbrauchbar geworden sein! Das im Louvre befindliche Relief der Lösung Hektors kann also eine Kopie sein, d. h. die Uebertragung des antiken Reliefbildes auf eine moderne Ersatzplatte durch einen Italiener. Die Bruchflächen an den Seiten sprechen allerdings nicht dafür, immerhin wird man vor dem Sarkophage die Platte auch auf diese Möglichkeit prüfen müssen.

Leipzig.

Edwin PATZIG.

La mosquée Al Aqṣā et la Née de Justinien ⁽¹⁾

Une étude approfondie de la question complexe et très controversée ⁽²⁾ du rôle joué dans le plan de la première mosquée de Jérusalem, par les monuments pré-existants ou par des ruines de monuments, doit être précédée d'un examen d'ensemble des informations fragmentaires qui nous sont parvenues au sujet des modifications que subit l'emplacement du Temple, entre le siège de Titus et l'arrivée d'Omar. La prise de Jérusalem par Titus, en 70, fut accompagnée de la destruction de toutes les constructions occupant cet emplacement, y compris celle de la magnifique enceinte d'Hérode ⁽³⁾.

En 131, Hadrien passa par la Syrie, se rendant en Égypte ; il conçut le projet de reconstruire la cité sous forme d'une colonie romaine : Aelia Capitolina ⁽⁴⁾, et ordonna d'élever un temple à Jupiter. Après avoir donné des ordres pour l'exécution de ces travaux (les textes ne disent pas qu'il éleva réellement le temple), il partit pour l'Égypte ⁽⁵⁾.

L'année suivante fut témoin de la révolte de Bar Cochba, sédition causée par la désaffectation religieuse de l'enceinte du Temple. Bar Cochba resta pendant deux ans maître à Jérusalem, et rien ne prouve que le temple projeté par Hadrien fut jamais bâti.

La révolte de Bar Cochba fut réprimée en 135 et, d'après la *Chronique Pascale*, Hadrien aurait détruit « Le Temple

(1) D'un ouvrage en préparation : *Architecture musulmane primitive*.

(2) Controversée, et compliquée encore par suite de la persistance des auteurs à affirmer que l'église de la Vierge de Justinien fut bâtie sur l'aire du temple.

(3) Voir JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, L. V., c. 4, et L. VII., c. 1.

(4) MALALAS (Jean d'Antioche), Livre LXI.

(5) EPIPHANE, *De Mensuris et ponderibus*. 14.

des Juifs », c'est-à-dire, sans doute, quelque bâtiment improvisé par Bar Cochba, comme le suggère Lewin (1).

Hadrien se mit alors à l'œuvre à Jérusalem. Dion Cassius qui écrivait au début du III^e siècle, dit : « Hadrien, après avoir fondé à Jérusalem une cité qu'il appela Aelia Capitolina, à la place de celle qui avait été rasée, et ayant élevé à la place du temple de Dieu un autre temple à Zeus (καὶ ἐς τοῦ ναοῦ τοῦ θεοῦ τόπον ναὸν τῷ Διὶ ἕτερον ἀντεγείραντος.....) vit éclater une guerre, qui ne fut ni sans importance, ni brève. » (2)

Quel était ce temple ? Nous verrons que nul autre historien ou visiteur de Jérusalem n'en fait mention (3). Par exemple Malalas (ou Jean d'Antioche), qui donna une liste des ouvrages exécutés pour Hadrien à Antioche, à Daphnae, à Cyzique et même à Jérusalem, ne dit pas un mot d'un temple à Jupiter

La *Chronique pascale* n'en parle pas davantage, et pourtant elle énumère les travaux d'Hadrien à Jérusalem (4).

Eusèbe, quoiqu'il rappelle les principaux événements qui se rapportent à notre sujet, ne fait non plus aucune allusion à ce temple. Épiphane, parlant de la restauration de Jérusalem sous le nom d'Aelia, nous dit, en soulignant le fait, que la pensée d'Hadrien était de relever la ville, mais non le Temple (5).

En vérité, nous sommes amenés à penser que nous ne possédons pas ici le véritable texte de Dion Cassius, mais bien plutôt l'abrégé dû à Xiphilin (XI^e siècle), abrégé qui, ainsi que l'ont rappelé Vincent et Abel, (6), a déjà été dénoncé par Duruy (7) comme plein de traditions douteuses. Pour ces raisons, il semble que l'on puisse inférer avec certitude que l'emplacement du temple demeura abandonné.

(1) LEWIN, *Archaeologia*, XLI, p. 137.

(2) DION CASSIUS, LXIX-12. 10. (Boissevain t. III, p. 654) ; LEWIN, *op. cit.*, p. 137-138 ; LAGRANGE, M. J., *Le Messianisme*, p. 313 ; REINACH (Th), *Textes relatifs au Judaïsme*, p. 198 ; VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 15.

(3) LEWIN, *op. cit.*, p. 139, doute que le temple ait jamais été bâti. Pourtant un auteur récent, C. R. ASHBEЕ : *A Palestine notebook*, p. 241, suppose que le temple présentait un plan octogonal.

(4) Il est vrai que ce qu'elle cite semble concerner l'année 119 et dans ce cas, cet argument ne tient pas. LEWIN, *op. cit.*, p. 140 note.

(5) EPIPHANE, *loc. cit.*

(6) VINCENT et ABEL, *op. cit.*, II, p. 17.

(7) DURUY, *Histoire des Romains*, V., p. 123 et 124, n. 1.

En 303, Maximin, que Gibbon appelle « le dernier et le plus implacable ennemi de l'Église », tenta un vigoureux effort contre le christianisme. Eusèbe dit qu'il ordonna que des temples fussent élevés dans toutes les villes, et il fit restaurer les enceintes sacrées qui depuis longtemps étaient tombées en ruines (1).

Néanmoins, le même auteur, parlant de son époque (le premier quart du IV^e siècle), dit : « ... tel est le spectacle de dévastation que l'on peut contempler : les pierres du temple lui-même et même celles du sanctuaire où nul n'avait autrefois accès, sont mises au pillage pour élever des temples aux idoles ou pour bâtir des lieux de spectacles publics (2).

Peu d'années après (333), le fameux Pèlerin de Bordeaux visita l'emplacement du Temple. Il parla d'« une grande pierre angulaire » (3) dont il est dit : « La pierre que les maçons ont rejetée est devenue la pierre angulaire ». Il parle de grandes citernes souterraines et poursuit : « Et dans cette construction (*in aede*) (4) même où se dressait le temple que bâtit Salomon... il y a deux statues d'Hadrien, et non loin des statues, se trouve une pierre percée (*lapis pertusus*) où les Juifs viennent chaque année, pour l'oindre d'huile, se lamentent à grands cris, déchirent leurs vêtements et s'en vont » (5). Cette pierre peut difficilement être autre chose que la *Sakhra*, couverte maintenant du Dôme au Rocher (Qubbet es sakhra). Cette roche est en effet percée sur l'un de ses côtés d'une ouverture communiquant avec la grotte qui se trouve en dessous.

Quoique, dès le temps d'Hadrien, Jérusalem eût été une

(1) EUSÈBE, *Hist. eccl.*, Livre, VIII, c. 14 ; cité par LEWIN, *loc. cit.*, XLI, p. 143 (avec texte grec) ; voir aussi EUSÈBE, *De Martyr. Palest.*, c. 9 et son *Hist. eccles.*, Livre IX, c. 4.

(2) *Demonstrationes evangelicae*, VIII, 3, cité avec extrait du texte grec par VINCENT et ABEL., *op. cit.*, II, p. 16.

(3) Sir Char. Wilson suggère l'idée que c'était « the corner stone of the Great Course » à l'angle sud de l'enceinte, pierre qui pèse cent tonnes et est la plus grosse qu'on ait encore trouvée là. *Palestine Pilgrim's Text Society*, I, a, p. 20, note 4.

(4) *In aede* est vraisemblablement employé ici dans le sens de : dans l'enceinte du Temple.

(5) GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 21 ; trad. anglaise dans *Survey of Western Palestine : Jerusalem*, pp. 14-18 et par STEWART dans *Palestine Pilgrim's Text Society*, I, a, pp. 21-22.

terre où il était défendu aux Juifs de résider ⁽¹⁾, il n'y a rien d'impossible dans le récit du Pèlerin de Bordeaux, car il leur était permis, une fois l'an, le 9 du mois d'Ab, d'y venir et de visiter les ruines du temple en pleurant et en récitant les lamentations. Jérôme, dans le dernier quart du IV^e s., décrit cette visite annuelle ⁽²⁾. C'est pourquoi il ne peut y avoir d'interruption dans la tradition concernant ce site entre l'année 135, date où les Juifs furent définitivement chassés par Hadrien, et 333, date où le Pèlerin de Bordeaux atteste leurs visites annuelles.

Jérôme fait aussi mention de deux statues *De Hadriani equestri statua, quae in ipso sancto sanctorum loco usque in praesentem diem stetit* ⁽³⁾ et, à un autre endroit encore : *Ubi quondam erat templum & religio Dei, ibi Hadriani statua & Jovis idolum collocatum est* ⁽⁴⁾.

Ainsi donc, il semblerait que, des deux statues, l'une aurait été celle d'Hadrien, qui portait la barbe ⁽⁵⁾, l'autre, celle de Jupiter, et l'erreur du Pèlerin de Bordeaux étonne peu.

En 440, l'emplacement du temple fut visité par Euchérius qui dit : « Mais le temple est situé dans la partie inférieure » de la cité près de la muraille orientale et est magnifiquement » construit. Il était primitivement merveilleux, ce temple » dont il reste le couronnement de l'un des murs, qui se dresse » encore au-dessus des ruines, démolies jusqu'aux fondations. » On montre quelques citernes pour l'eau, encore en usage

⁽¹⁾ Cette défense était en vigueur du temps de JUSTIN (*Apologia prima*, I, 47). ARISTON DE PELLA (cité par EUSÈBE, *Hist. eccles.*, IV, 6) et EUSÈBE (*Demonstrationis evangelicae*, VI, XVIII, 10). Voyez LAGRANGE, M. J., *Le Messianisme*, p. 322.

⁽²⁾ *In Sophoniam*, I, 15, 16 ; cité par DE VOGÜÉ, *Le Temple de Jérusalem*, p. 65 ; et SCHURER, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, I, pp. 703-704 ; trad. angl., I, pp. 699-703.

⁽³⁾ HIERON., *Comm. in Matt.*, XXIV, 15.

⁽⁴⁾ HIERON., *Comm. in Isaiam.*, Liv. I, c. 2 v. 9. Et 361-363, c'est-à-dire, entre la visite du Pèlerin de Bordeaux et le temps où Jérôme écrivait, on dit (AMM. MARCELLIN., *Rerum Gestarum*, XXIII, c. 1 ; cité par DE VOGÜÉ, *op. cit.*, p. 63 ; REINACH, *Textes*, pp. 353-354) que Julien commença à rebâtir le Temple, mais fut arrêté par des craintes superstitieuses au sujet de feux souterrains. Tout le récit est suspect, par sa nature légendaire et ne peut pratiquement rien donner, c'est pourquoi je l'ai rélégué en note.

⁽⁵⁾ Voir son camée, cité par VINCENT et ABEL, *op. cit.*, II, fig. 16, d'après DURUY, *Hist. des Romains*, t. V, p. 144.

» dans cette partie de la ville qui se trouve au Nord, dans
 » le voisinage du temple (1) ».

Il est évident, d'après le texte cité plus haut, et d'après le silence du pèlerin anonyme (désigné autrefois couramment par le nom d'Antonin) de Plaisance (environ 560-570), que l'emplacement du temple demeura également abandonné pendant la période chrétienne, au moins jusqu'au VI^e siècle. En vérité, Eutychius (A. D. 939) dit expressément que les chrétiens ne bâtirent rien à cet endroit, car ils croyaient qu'il était l'objet d'un anathème : « Car le Seigneur avait dit, dans la Bible, *« Prends garde, ta maison sera abandonnée à la désolation »*, et encore : *« Il ne restera pas pierre sur pierre qui ne sera renversée et ruinée »*. Pour cette raison les chrétiens avaient laissé ce lieu à l'abandon et n'y avaient pas élevé d'église » (2).

Mais il semblerait qu'ils aient démolì les deux statues, car Jérôme est le dernier qui en fasse mention

L'emplacement demeura-t-il désolé jusqu'à l'arrivée d'Omar ? Toute une série d'écrivains ont soutenu que l'église de la Vierge de Justinien y fut bâtie ; beaucoup d'entre eux disant qu'elle était bâtie du côté sud, sur l'emplacement même où se dresse maintenant la mosquée Al Aqsa ou dans les environs (3).

(1) GEYER, *Itinera Hierosolymitana*, p. 52 ; *Survey of Western Palestine : Jerusalem*, I, p. 18 et *Palestine Pilgrim's Text Soc.*, vol. II, texte, p. 18, traduct. page 9.

(2) *Annales Arab. et Lat.* (Oxon., 1658), II, p. 284. Pour cette malédiction, voir *Matthieu* XXIV, 2 ; *Marc* XIII, 2 ; et *Luc*, XIX, 44.

(3) Cette théorie semble remonter à 1822 déjà. Le docteur R. RICHARDSON la lança dans ses *Travels along the Mediterranean*, II, pp. 304-305. Il a été suivi par HOGG (Edward), *Visit to Alexandria, Damascus and Jerusalem*, II, p. 289 ; ROBINSON (Edward), *Biblical researches*, I, pp. 438-441 ; 2^e éd., I, pp. 295-297 ; BARCLAY, J., *City of the Great King*, p. 500 ; THRUPE (J. F.), *Antient Jerusalem*, pp. 302 et 405-408 ; WILLIAMS (Georges), *Holy city*, pp. 205-206 et 331-362 ; 2^e éd., II, pp. 368-386 ; FERGUSSON, J., *Notes on the site of the Holy Sepulchre*, pp. 30-35 ; FERGUSSON, J., *Essay on the ancient topography of Jerusalem*, pp. 117-125 ; DE VOGÜÉ, *Églises de la Terre Sainte*, pp. 272-276 ; Contre-amiral PARIS, *Souvenirs de Jérusalem*, p. 4 ; SEFF, *Jerusalem und das heilige Land*, pp. 307-309, 314 et 318. FERGUSSON, J., dans le *Dictionnaire of the Bible* de SMITH, I, pp. 1083-1084 ; PIEROTTI, E., *Jerusalem explored*, pp. 78-79 et 83-84 ; DE VOGÜÉ, *Le Temple de Jérusalem*, pp. 69-72 et 99 ; FERGUSSON, J., *The Holy Sepulchre and the Temple at Jerusalem*, pp. 37 et 40-43 ; FERGUSSON, J., *The Temple of the Jews*, p. 245-254 ; CONDOR, C. R., *Trans. of the R. I. B. A.*, XXIX, p. 33 ; VAUX, L. DE, *La Palestine*, p. 203-204 ; GUÉRIN, V., *La Terre Sainte*, p. 128 ; CONDOR, C. R., *Syrian Stone Lore*, p. 362-363 ; SCHICK, C., *Beit el Makdis*, pp. 135-145 ; LEWIS, T. H., *The holy Places at Jerusalem*, p. 79sq. ;

Cependant, de sérieuses réserves concernant cette opération furent élevées dès 1853 par Tobler ⁽¹⁾, en 1888 par Reiss ⁽²⁾ et deux ans plus tard par Gildemeister ⁽³⁾.

Ce dernier souligne qu'Euty chius, qui dit si expressément que les chrétiens n'ont jamais bâti sur l'emplacement du temple (voir plus haut), parle cependant de l'église nouvelle (ἡ Νέα) de Justinien ⁽⁴⁾.

Il en conclut qu'elle ne peut par conséquent avoir été située sur l'emplacement du temple. En outre, l'itinéraire à l'usage des pèlerins, connu sous le nom de *Commemoratorium de casis Dei*, qui fut écrit au IX^e siècle, en parle aussi ⁽⁵⁾, à une date où la mosquée Al Aqṣā et l'emplacement du Temple étaient entre les mains des musulmans. Preuve, à nouveau, qu'elle a dû être située à une autre place, .

Mais ce n'est pas tout. Deux textes contemporains sur l'église sont venus jusqu'à nous ; l'un de Procope ⁽⁶⁾ l'autre de Cyrille de Scythopolis ⁽⁷⁾. Tous deux s'accordent à dire qu'elle fut élevée sur la plus haute colline de Jérusalem et qu'il fut nécessaire de bâtir d'énormes assises du côté Est pour constituer une plateforme destinée à supporter l'abside.

LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, pp. 90-91 ; LALLEMAND, *D'Alger à Constantinople : Jérusalem-Damas*, p. 45 ; SCHICK, C., *Die Stiftshutte*, pp. 219-226 ; GUÉRIN, V., *Là Terre Sainte : Jérusalem*, p. 167 et 175 ; FULLEYLOVE, J. et J. KELMAN, *Holy Land*, pp. 168-169 ; MARGOLIOUTH, D. S., *Cairo, Jerusalem and Damascus*, pp. 194, 212 et 220 ; SALADIN, H., *Manuel d'art musulman*, I, p. 71 ; FAGO, V., *Arte Araba*, p. 52 ; HANAUER J. E., *Walks about Jerusalem*, p. 203 et 215 ; STRZYGOWSKY, J., *Felsendom und Aksa moschee*, dans *Der Islam*, II, p. 96 ; LUKACH, H. C., *Fringe of the East*, pp. 81-82 ; RIVOIRA, *Architettura musulmana*, trad. angl., pp. 16 et 22-23 ; DIEZ, *Die Kunst der Islamischen Völker*, p. 16 ; BRIGGS, M. S., *Muhammedan Architecture*, p. 31 ; HOROVITZ, dans *Der Islam*, IX, pp. 162 et 167.

(1) TOBLER, *Topographie von Jerusalem*, I, pp. 581-582.

(2) *Zeitschr. d. Deutschen Palästinavereins*, XI, pp. 204-207.

(3) GILDEMEISTER, *Die Arabische Nachrichten zur Geschichte der Harambauten*, dans *Zeitschr. d. Deutscher Palästinavereins*, XIII, p. 12-13.

(4) *Ann. Arab. et Lat.*, II, p. 158, l. 11 ; p. 160, l. 1.

(5) TOBLER, *Descriptiones Terrae Sanctae*, p. 78 : *In S. Maria Nova, quod (quam) Justinianus exstruxit XII (clerici)...* Ce petit livre commence ainsi : « *Brevés commemoratorii de illis casis Dei vel monasteriis, quae sunt in Sancta civitate Jerusalem, vel in circuitu ejus, et de episcopis et presbyteriis, diaconis et monachis, vel cuncto clero per illa loca sancta Dei servientibus seu monasteriis puellarum* ».

(6) *De Aedificiis*, V, 6, Traduct. de Steward dans les *Palestinian Pilgrim's Text Soc.*, II, (y), pp. 138-143.

(7) *Sabae Vita* dans COTELIER, *Ecclesiae Graecae monumenta*, III, p. 343.

La plus haute colline de Jérusalem n'est pas l'emplacement du temple (Mont Moriah) mais la colline de Sion. Pour cette raison, l'église a dû être bâtie sur le versant oriental des hauteurs occupées de nos jours par le quartier juif et dominant la vallée de Tyropaeon. C'est la conclusion à laquelle Clermont-Ganneau arriva en 1898 (1).

Plus récemment, le R. P. Vincent, à ce même endroit, a découvert des vestiges dont il est convaincu qu'ils appartiennent aux assises dont on a parlé plus haut. Il a heureusement pu en lever un plan (2), mais ils ont été depuis recouverts par un vaste hôpital juif.

Nous pouvons donc tenir pour certain que l'emplacement du temple (qui devait bientôt devenir le *Haram ach Charif*) était absolument abandonné et dépourvu de constructions quand Jérusalem se rendit à Omar en 17 H (638). Aucun des premiers écrivains musulmans, comme Balādhuri (255 H = 869) ou Tabarī (m. 311 H = 923), parlant de la capitulation, ne fit allusion à la construction d'une mosquée (3).

Aucune des premières descriptions du *Haram*, comme celles de Ya'qūbī (268 H = 874) ou Ibn el Faqīh (290 H = 903) ne contient quelque indication permettant d'attribuer la construction d'une mosquée à Omar. Tous ceux qui mentionnent la mosquée Al Aqsā attribuent sa construction, en premier lieu à Abd el Malik (4) (65-86 H = 685-705), quoiqu'une vague tradition semble avoir existé au temps de Muqaddasī (5).

Le premier auteur qui attribue la construction d'une mosquée à Omar est Eutychius (939) mais son récit est plein d'éléments évidemment légendaires. Il dit que le Temple avait été transformé en un cloaque où l'on jetait toutes les ordures de Jérusalem, dans le but de blesser les sentiments des Juifs, et il décrit comment Omar et les siens, après en avoir pris possession, firent nettoyer l'enceinte de toutes

(1) *Recueil d'archéologie orientale*, II, pp. 150-154, III, pp. 55-57 et 349.

(2) VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, pp. 911-919.

(3) G. LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, p. 90.

(4) *Ibid.*, pp. 98-109.

(5) P. 171 : traduction de LE STRANGE, *Palestine Pilgrim's text soc.*, III, (S), p. 48 et sa *Palestine under the Moslems*, p. 99 ; trad. de RANKING, p. 279.

les souillures qui l'encombraient afin de découvrir la sainte roche de la Şakhra, puis éleva dessus une mosquée (1).

Cette tradition apparaît pour la première fois dans la littérature islamique, sous une forme abrégée, dans Al Bakrī (2) (m. 1091) et Ibn Hubaysh (3) (m. 1188), puis sous une forme complète dans le *Muthīr al Ghirām* (4) écrit par Djamal ad-Din Ahmad en 752 H (1351) d'où elle a été copiée par As Soyouti (5) (875 H = 1478) et par Mujīr ad Dīn (6) (901 H = 1496) qui, quelque tardif qu'il soit, fut la première source qui vint à la connaissance des écrivains modernes. Il est clair que ce récit a une origine chrétienne, quoique deux écrivains chrétiens plus anciens, Sébéos (VII^e s.) contemporain des faits, et Théophane (751-818), ne semblent rien en connaître. Nous verrons, par le récit d'Arculf que, au moins jusqu'en 670, le Rocher n'avait pas attiré l'attention des musulmans, et nous sommes pleinement autorisés à regarder les relations citées plus haut comme légendaires.

Cependant, comme Gildemeister le remarque avec justesse, quelle que soit la valeur historique de ces récits, ils servent au moins à montrer que nul souvenir d'aucun monument artistique situé sur l'emplacement du temple, n'était parvenu aux premiers historiens de l'Islam (7). Il est clair que les traditions le représentent comme j'ai tenté de montrer qu'il était réellement : nu et abandonné.

Comment, alors, les détails légendaires prirent-ils naissance? Je propose l'explication suivante : Les chrétiens orientaux de langue arabe appelaient l'Anastasis ou église de la Résurrection : *Kanīsat al Qijāmah* ; *Qijāmah* étant l'équivalent

(1) *Annales arab. et Lat.* (Oxon. 1658), II, pp. 284-289 ; aussi dans la *Patrologie* de MIGNÉ, *Series Graeca*, LXXXVI, 2, col 288 sq. ; extrait traduit par GILDEMEISTER, *Zeitschr. d. Deutschen Palästina-veretins*, XIII, pp. 4-5 et par STEWART dans *Pal. Pilgr. Teat Soc.*, XI, a, pp. 66-67.

(2) Edit. WÜSTENFELD, p. 599 ; extrait trad. par GILDEMEISTER, *loc. cit.*, XIII, p. 10.

(3) Manusc. à Leyde, n° 343 ; extrait traduit par GILDEMEISTER, *loc. cit.*, p. 9.

(4) LE STRANGE, *op. cit.*, pp. 139-143.

(5) Trad. de REYNOLD, pp. 174-180, et trad. de LE STRANGE, *Journ. of Asiatic Soc.*, vol. XIX, nouv. série, pp. 275-279. Voyez aussi CAETANI, *Annali*, III, pp. 950-951.

(6) *Ibid.*, p. 226-227 ; trad. de SAUVAIRE, pp. 40-43.

(7) *Zeitschr. d. Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft*, XIII, p. 11.

arabe de *anastasis* ou « résurrection ». Les musulmans, dès les premiers temps et avec intention, corrompirent *Qijāmah* en *Qum-Iāmah* : colline des bouses ⁽¹⁾. N'est-il pas possible que les chrétiens inventèrent le récit en question pour montrer que c'était le sanctuaire musulman qui avait le plus de droit à être appelé la colline des bouses ?

Sébéos, pour nous la plus ancienne source et la seule contemporaine de la prise de Jérusalem, dit qu'après la conquête, les juifs, ayant découvert la place qu'ils appelaient le Saint des saints ⁽²⁾ construisirent un lieu de prière pour eux-mêmes, mais furent ensuite expulsés par les musulmans « qui appelèrent cet endroit du nom de lieu de prière (*mosjid*) » ⁽³⁾.

Il ne fait pas mention de l'érection d'une mosquée, mais, continuant son récit, il parle d'un chef arabe priant « à l'endroit réservé aux mahométans ». Seuls, deux écrivains Théophane (751-818) et Michel le Syrien (patriarche Jacobite 1166-1199) mentionnent clairement l'érection d'un monument. Le dernier dit que la mosquée fut bâtie en 951 de l'ère des Grecs (= 18 H ou 639 apr. J. C.) ⁽⁴⁾. Mais le premier établit qu'en 6135 de l'ère du Monde (= 643 p. J. C., ou 22-23 H) le khalife Omar commençait à restaurer le temple de Jérusalem ⁽⁵⁾. Les deux récits étaient accompagnés

(1) Voir LE STRANGE, *op. cit.*, p. 202 ; et VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 218. Les nations orientales victorieuses ont tenté, déjà à des époques très anciennes, de jeter le ridicule sur les sectateurs d'une foi rivale en changeant les noms en termes de dénigrement homonymes ; p. ex. : *Rois*, X, 27 ; *Daniel*, III, 29 ; aussi *Micah*, I, 10 : « dans *Beth Aphrah* (la ville de la poussière) je rampe dans la poussière ». Voir HANAUER, *Walks about Jerusalem*, p. 73-74.

(2) *Hist. d'Heraclius*, trad. F. MACLER, pp. 102-103 ; donné aussi par CAETANI, *op. cit.*, III, p. 941-942 ; ceci est rendu hautement probable par le fait que, comme nous l'avons vu, ils doivent avoir eu de siècle en siècle, une connaissance approfondie de ce site. Il est vrai que lorsque Jérusalem capitula, la population chrétienne stipula que nul juif ne pourrait résider dans la cité, comme nous l'apprenons par le texte du traité donné par *Tabarī*. (LANE-POOLE, *Proceeds of the Roy. Irish Academy*, XXIV, et BUTLER, *The Treaty of Misr in Tabarī*, pp. 35-36). Mais il semble que le traité ne fut pas scrupuleusement observé, comme cela a été récemment montré par une lettre des Rabbinites de Jérusalem, lettre écrite sous le *Goanat* de Daniel Ben'Azarya (1051-1062) ; voir Jacob MANN, *The Jews in Egypt & in Palestine under the Fatimid Caliphs*, p. 43-45.

(3) II, pp. 431-432, cité par CAETANI, *op. cit.*, III, p. 942.

(4) *Liv. IX ch. 8* ; traduction de CHABOT, II, p. 431, cité par CAETANI, *op. cit.* IV, p. 508.

(5) *Chronographia*, (Bonn, 1839), I, p. 524 ; édit. DE BOOR, p. 342 ; cité par

de détails légendaires sur ce fait que l'édifice s'écroulait chaque fois qu'on l'élevait, jusqu'à ce que quelques Juifs suggérèrent qu'il ne tiendrait pas tant que la croix surmontant le Mont des Oliviers n'aurait pas été démolie.

C'est pourquoi cette croix fut abattue, et beaucoup d'autres avec elle, par la même occasion. Nous nous trouvons avec ces deux textes, en présence d'une différence de quatre ans, dans les dates. Caetani a montré comme on pouvait peu se baser sur la chronologie de Théophane pour cette époque, puisqu'il place la mort d'Omar en l'an du Monde 6137 = 25 H, tandis que nous savons que cet événement eut lieu en 23 H (1). Puisqu'il fait une erreur de deux ans sur ce point, Caetani suggère de retarder l'autre date d'une durée égale, c'est-à-dire de la ramener à 20-21 H.

Quoique les deux témoignages dont nous venons de parler doivent être considérés comme insuffisants, et malgré le silence des meilleurs auteurs musulmans, il est très possible, au reste, que certaines constructions aient été primitivement élevées par Omar, par mesure d'hommage au texte du Coran, car Arculf, qui visita Jérusalem vers 670, dit : « Au reste, » dans cet endroit fameux, où le temple avait été autrefois » construit avec magnificence, endroit situé dans le voisinage » du mur oriental, des Sarrasins maintenant occupent un » lieu de prières de plan carré, qu'ils ont bâti grossièrement, » en élevant des planches et de grandes poutres sur ce qui » restait des ruines. Cette bâtisse peut, dit-on, abriter à la » fois, trois mille hommes » (2).

CAETANI, *op. cit.*, IV, pp. 507-508 ; aussi dans MIGNE, *Patrologie Grecque*, vol. CVIII, col. 699-700 et VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, II, p. 318 ; extrait du texte et traduction, p. 418. Extrait du texte traduit aussi dans LE STRANGE, *Palestine*, pp. 91-92.

(1) *Op. cit.*, III, p. 942 et V, p. 508.

(2) TOBLER, *Itinera et descriptiones Terrae Sanctae*, I, p. 145 ; GEYER, *Itinera Hierosolymitana saec. IV, VIII*, pp. 226-227 ; WRIGHT, *Early Travels in Palestine*, pp. 1-2 ; *Survey of Western Palestine : Jerusalem*, p. 23 ; RIESS dans le *Z. D. P. F.*, XI, p. 208 ; *Palestine Pilgrim's Text Soc.*, IIIa, pp. 4-5 et CAETANI, *Annali*, IV, p. 508. Le texte latin est : *Ceterum in illo famoso loco, ubi quondam templum magnifice constructum fuerat, in vicina muri ab oriente locatum, nunc Saraceni, quadrangulam orationis domum, quam subrectis tabulis et magnis trabibus super quasdam ruinarum reliquias construentes, vili fabricati sunt opere, ipsi frequentant : quae utique domus tria hominum milia simul, ut fertur, capere potest.*

Il n'y a, par conséquent, pas de raison pour douter qu'Omar éleva réellement une mosquée primitive couverte de bois sur l'emplacement du temple.

Il n'est pourtant pas possible de dire si ce fait eut lieu en 18 H ou en 20-21 H. Quoique cette construction ait dû, de par la position de la *qibla*, être située du côté sud, nous ne devons pas nous hâter de conclure qu'elle occupait l'endroit où se trouve actuellement la mosquée el Aqṣā, qui, nous dit Muqaddasī, fut située de façon à avoir son grand *mihrab* juste en face du Rocher ⁽¹⁾. Un coup d'œil sur le plan de la disposition de la mosquée (Wilson et Warren) confirmera qu'elle est bien placée ainsi. Ce plan montre aussi qu'une ligne tracée depuis le *mihrab* de la mosquée et perpendiculaire au mur de la mosquée, passera exactement à travers le centre de la Sakhra. Comme le Rocher n'avait pas encore attiré l'attention des musulmans, la mosquée primitive ne peut avoir été placée en relation aussi exacte avec lui...

K. A. C. CRESWELL.

(Traduit sur le manuscrit anglais par A. ABEL).

⁽¹⁾ Traduct. de LE STRANGE, *op. cit.*, vol. II, p. 48 et sa *Palestine under the Moslems*, p. 99.

Die Miniaturen des Evangeliums Iwan Alexander's in London ⁽¹⁾.

Das bulgarische Evangelium des Zaren Iwan Alexander, welches früher der Sammlung Curzon angehörte und neuerdings endgültig in den Besitz des Britischen Museums übergegangen ist (Add. 39627, frühere Signatur Curzon 153), ist weiteren Kreisen hauptsächlich durch einen Aufsatz Schlovin's aus dem Jahre 1884 bekannt geworden ⁽²⁾. Scholvin hat die Handschrift nur von philologischer Seite untersucht. Die zahlreichen Miniaturen des Evangeliums, im ganzen 352 Szenen, haben bis jetzt wenig Beachtung gefunden ⁽³⁾. Erst Gabriel Millet hat in seinem bekannten Werke «*Recherches sur l'iconographie de l'évangile*» die Bedeutung dieser Miniaturen für die Geschichte der byzantinischen Miniaturmalerei hervorgehoben, indem er darauf hingewiesen hat, dass sie eine ganz ähnliche ausführliche Illustration des Evangeliums bieten, wie wir sie auch in dem Pariser griechischen Evangelium N^o 74 und anderen verwandten Denkmälern finden ⁽⁴⁾. Die Miniaturen beider Handschriften gehen letzten Endes auf ein gemeinsames Original zurück, welches nach Millet noch in frühchristlicher Zeit in Antiochia entstanden ist ⁽⁵⁾.

Die Pariser Handschrift ist um die Mitte des XI. Jahrh. im Studionkloster zu Konstantinopel entstanden, und zwar

(1) Vortrag gehalten am II. Internationalen Kongress der Byzantinistik in Belgrad 1927.

(2) *Arch. f. slav. Philol.*, VII, S. 1-56 und 161-221.

(3) Einige Proben davon hat ganz neuerdings Sirarpie der Nersessian in *The Art Bulletin*, IX, 1927, S. 223 ff. veröffentlicht.

(4) MILLET, a. a. O. S. 8, 12, 562, 591. Sämtliche Miniaturen des Pariser Evangeliums sind bei H. OMONT, *Évangiles avec peintures byzantines du XI^e siècle*, 2 vol., Paris 1908, abgebildet.

(5) S. 581 ff.

wurden ihre Miniaturen, wie Millet vermutet, wahrscheinlich nach einem Hofexemplar des Evangeliums kopiert ⁽¹⁾. Dasselbe Exemplar hat nach Millet sowohl dem bulgarischen Evangelium in London, als auch seiner Replik in Elisavetgrad in Russland als Vorbild gedient. Das bulgarische Evangelium in London stammt aus dem Jahre 1356 und ist also drei Jahrhunderte später als das Pariser Evangelium entstanden. In wie weit die Illustration dieser beiden Handschriften unmittelbar auf dasselbe Original zurückzuführen ist, kann uns nur ein genauerer Vergleich der betreffenden Miniaturen zeigen.

Ich habe beide Handschriften vor zwei Jahren, in Zusammenhang mit der geplanten Veröffentlichung der Londoner Miniaturen, genauer untersuchen können und möchte hier ganz kurz die Ergebnisse meiner Untersuchung mitteilen.

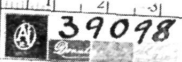
Zunächst ist zu bemerken, dass die Miniaturen beide Handschriften schon äusserlich gewisse Unterschiede zeigen. Die Figuren des Londoner Evangeliums sind durchweg grösser. Sie sind 4 bis $4\frac{1}{2}$ cm., manchmal sogar 5 cm. hoch, während diejenigen des Pariser Evangeliums nur eine Höhe von $3\frac{1}{2}$ bis 4 cm. erreichen. Dieser Unterschied erklärt sich übrigens mit dem grösseren Formate des Londoner Evangeliums ($33 \times 24,3$ cm. gegenüber $23,9 \times 19,1$ cm.).

Wichtiger sind die Verschiedenheiten in der Komposition der einzelnen, inhaltlich gleichen Szenen. Die Bilder des Londoner Evangeliums erscheinen als eine vereinfachte Wiedergabe der betreffenden Bilder aus dem Pariser Evangelium. Es fehlt in ihnen z. B. die reiche Ornamentierung der Kleider und der Bauten, die wir in dem Pariser Evangelium finden (Abb. 1 und 2; vgl. dazu Omont, Taf. 4 und 80). In den Szenen, in denen eine grössere Menschenmenge dargestellt ist, sind die Figuren in dem Londoner Evangelium gewöhnlich weniger zahlreich. Verschieden ist auch die Bewaffnung der Krieger, wobei im Londoner Evangelium die Speere und die Panzer oft fortgelassen sind. Zwei Szenen des Pariser Evangeliums (Omont, Taf. 115, 2 und 117, 1) sind in der Londoner Handschrift (fol. 169^v und 171^r) in

(1) MILLET, S. 590 f.

ПРОВЪКЪ МЕЩЪ, И НА РЕЧЕ И ДА ЖЕ МОУ
 ІС :



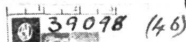
СҮ ЖЕ РОЖДЫШОУСА ВЪ КИ ФЛЕ
 МЪ ІОУ ДЕНСТУ ЖЪ МЪ ВЪ ДИИ РО
 ДАЦРЪ,  ВЪ СТОКЪ

АВВ. 1.

ТЫ ПРИЕДШЕ ВЪ СЪНЪ, НЕ ВЪЗВРА
 ТИШ ЖЕ СЯ КЪ РОДОУ, НИ КЪ МАТЬ ПЖ
 ТЕ ДА ОЧИ ДОШ ЖЪ ВЪ СТРАНЖ
 СКОЖ :



ШЕ ДШЕ ДЖЕНА ДЪ, СЪ А Г Г Л Ъ Г Н Ъ
 ВЪ СЪНЪ ІАВНСА ІОСН ФΟΥ Г Л А ВЪ



АВВ. 3.

Spiegelbilde wiedergegeben ⁽¹⁾. Auch die Auswahl der Szene ist nicht ganz gleich in den beiden Handschriften. Das Pariser Evangelium enthält 8 Szenen, die im Londoner Evangelium fehlen ⁽²⁾. Umgekehrt, das Londoner Evangelium enthält 4 Szenen, die wir in der Pariser Handschrift nicht finden ⁽³⁾.

Kunstgeschichtlich von besonderer Bedeutung sind die Stilunterschiede, die wir in den beiden Handschriften beobachten können. Im Londoner Evangelium fehlt die Feinheit der Ausführung, die die Pariser Miniaturen auszeichnet. Zwar sind auch die Londoner Miniaturen durchweg gut gezeichnet; ihre Umrisse haben aber nicht die gleiche Schärfe. Die Gesichter, trotz der Kleinheit der Figuren, sind im Pariser Evangelium besser individualisiert. In der Londoner Handschrift erscheinen sie etwas verschwommen und leblos. Beachtenswert sind auch die Verschiedenheiten bei einigen Gebärden und Stellungen. Christus ist oft im Londoner Evangelium in lebhafter Bewegung dargestellt, während er in den gleichen Szenen der Pariser Handschrift in majestätischer Ruhe steht.

In den Farben herrscht ebenfalls grosse Verschiedenheit. Im Pariser Evangelium ist sehr viel Gold verwendet, wobei oft ganz goldene Gewänder vorkommen. Die Falten und die Ornamente sind auf dem goldenen Grunde mit ganz feinen dunkelbraunen Strichen wiedergegeben. In anderen Fällen haben die Gewänder nur einen goldenen Saum. Solche goldene Gewänder fehlen im Londoner Evangelium. Die goldene Farbe ist in seinen Miniaturen, ausser bei den Nimben und anderen Einzelheiten, hauptsächlich zur Wiedergabe der Falten in dicken parallelen Strichen verwendet. Auch das Gold des Saumes ist durch eine andere Farbe

⁽¹⁾ Bei dem zweiten Bilde ist nur die eine Hälfte in Spiegelbilde wiedergegeben. Diese Abweichungen sind übrigens durch den Platz, den die Bilder im Texte des Londoner Evangeliums erhalten haben, bedingt.

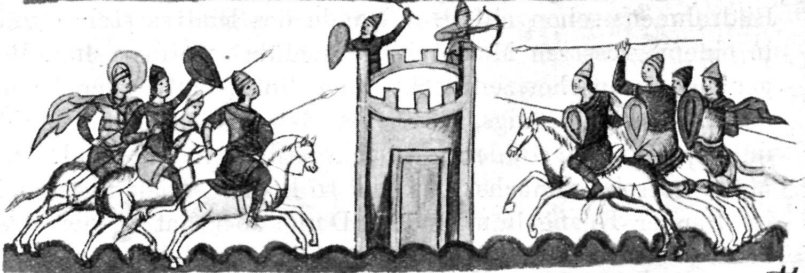
⁽²⁾ OMONT, Taf. 49, 2; 104, 2; 113, 2; 141, 2; 171, 3; 181, 2 und 3; 185, 2. Im Londoner Evangelium fehlt jetzt auch das « Jüngste Gericht » (OMONT, Taf. 41). Diese Szene war ursprünglich vorhanden und befand sich auf dem später abgerissenen fol. 75.

⁽³⁾ Alle vier Szenen gehören dem Lukas-Evangelium an: fol. 208v (die Kreuzigung), 209 (die Abnahme vom Kreuze), 212 (die Himmelfahrt) und 212v (der Evangelist Lukas).

ersetzt. Bemerkenswert ist noch, dass im Londoner Evangelium bei den Gewändern sehr viel olivengrüne Farbe verwendet ist, während in den Pariser Miniaturen die grüne Farbe nur ganz ausnahmsweise vorkommt.

In Anbetracht dieser Unterschiede wird man kaum annehmen können, dass die Miniaturen der beiden Handschriften

КРАТНА ДПЪТЪ Ж ПЕРШУ ВОШЛА ДВЪ
КАНАТЬ ПЖИЗЪРАННЫХЪ РАДНАЖЕН
ЗЕРА ПРЪ КРАТНА ДНН:



Н ТОГДА ЦЕ КТО РЕТЪ СЕ СДЕХЪ СЕШЪ В ДЕННА
ЧЕ КЪ РЫ: 39103 (154)

Abb. 2.

nach demselben Exemplare kopiert worden sind. Wir finden zwar in beiden Fällen, mit wenigen Ausnahmen, den gleichen Bildzyklus vor; aber die Stilwandlungen und die übrigen Unterschiede, die wir im Londoner Evangelium beobachten können, setzen noch andere Zwischenstufen voraus, die sich unserer Kenntnis entziehen.

Für die Art, wie der Meister der Londoner Miniaturen bei seiner Arbeit verfahren hat, ist die Szene der Geburt Christi

(fol. 10) von besonderer Wichtigkeit. Der Hauptteil der Komposition, abgesehen von den gewöhnlichen kleineren Abweichungen — im Londoner Bilde fehlen z. B. die Schafe — ist in beiden Fällen fast identisch (Abb. 3). In der Pariser Miniatur ist aber links die Ankunft der drei Könige, die auf ihren Pferden mit lebhaften Bewegungen heransprengen, dargestellt. Im Londoner Evangelium ist an dieser Stelle die Anbetung der Könige gesetzt. Sie sind zu Fuss und bringen ihre Geschenke dar, indem sie sich tief verbeugen. Wir finden sie aber als Reiter wieder an der rechten Seite des Bildes, und zwar entfernen sie sich, indem der eine von ihnen den Kopf nach hinten wendet. Man kann leicht erkennen, dass die Anbetung und die Abreise der Könige im Londoner Evangelium vom Meister seiner Miniaturen nach einem anderen Vorbilde nachträglich hinzugefügt worden sind. Bestätigt wird diese Annahme schon dadurch, dass beide Gruppen in diesem Falle ausserhalb des eigentlichen Bildrahmens schon auf dem Rande des Blattes stehen und in einem grösseren Massstabe ausgeführt worden sind. Bei genauerem Zusehen entdeckt man links, unter der Figur des vordersten Königs, Reste von den Beinen eines Pferdes mit Spuren von Bildern, die ausgetilgt worden sind. Der Maler hat also zunächst das Bild so kopiert, wie wir es auch im Pariser Evangelium finden. Dann aber hat er die drei Reiter entfernt und an ihre Stelle die Anbetung gesetzt, was deutlich auf die Benützung auch einer anderen Vorlage hinweist.

Nun scheint gerade die Szene der drei Reiter, für die Millet syrische Herkunft annimmt, ursprünglich in dem hellenistischen Bildzyklus nicht vorhanden gewesen zu sein ⁽¹⁾. In diesem Punkte steht also das Londoner Evangelium mit der Anbetung der Könige der ursprünglichen Tradition näher, als die Pariser Handschrift. Es hat aber gleichzeitig auch die drei Reiter der syrischen Tradition, nur in einer anderen Fassung, beibehalten.

Die Tracht, die der Meister der Londoner Miniaturen den drei Königen gegeben hat, ist völlig verschieden von derje-

(1) MILLET, a. a. O. S. 148 f.

nigen, die wir bei den übrigen Bildern der Handschrift finden. Besonders charakteristisch ist das Obergewand, welches tiefe seitliche Ausschnitte hat und mit sehr langen, frei herabhängenden Ärmeln versehen ist. Wir finden ein solches Obergewand auch in anderen bulgarischen Denkmälern der gleichen Zeit ⁽¹⁾ und können daraus den Schluss ziehen, dass der Maler in diesem Falle eine wirkliche zeitgenössische Tracht wiedergegeben hat. Dasselbe gilt auch von der türbanähnlichen Kopfbedeckung der Könige. Wir finden die gleiche Tracht in der ganzen Handschrift nur noch in zwei Fällen, und zwar wieder bei den drei Königen, in den Szenen, die ihre Ankunft zu Fuss vor Jerusalem (fol. 9) und vor Herodes (fol. 9v) darstellen.

Wie diese drei Szenen am besten zeigen, hat der Meister der Londoner Miniaturen sein Vorbild nicht genau kopiert, sondern er hat sich in gewissen Fällen auch grössere Freiheit erlaubt, sowohl in der Komposition der Szenen, als auch bei der Wiedergabe der Trachten. Was speziell die Unterschiede in den Trachten und in der Bewaffnung betrifft (s. oben S. 2), sind wir berechtigt anzunehmen, dass sie unter dem Einfluss der lebendigen Wirklichkeit entstanden sind. Wir können also in den Londoner Miniaturen zeitgenössische Elemente feststellen, die der Pariser Handschrift völlig fremd sind. In die Londoner Miniaturen, trotz dem engen Anschluss an ältere Vorlagen, ist dadurch ein gewisser realistischer Zug hineingebracht. Die Pariser Miniaturen haben dagegen die alte hellenistische Tradition auch in ihrem Stile viel reiner aufbewahrt. Dieser Umstand verleiht den Londoner Miniaturen besondere kunstgeschichtliche Bedeutung, da sie für uns als Vertreter einer anderen Kunstrichtung erscheinen, die wir auch in anderen gleichzeitigen bulgarischen Miniaturen ⁽²⁾ beobachten können.

Es sei zum Schluss noch hervorgehoben, dass diese Miniaturen viel besser erhalten sind und deshalb bei ihnen alle Einzelheiten deutlicher zu sehen sind.

B. FILOW.

⁽¹⁾ B. FILOW, *Les miniatures de la Chronique de Manassès (Codices e Vaticanis)*, vol. XVII), Sofia, 1927, S. 26 f.

⁽²⁾ Vgl. FILOW, a. a. O. S. 23.



Deux portraits de souverains yougoslaves sur des monuments dalmates du haut moyen âge.

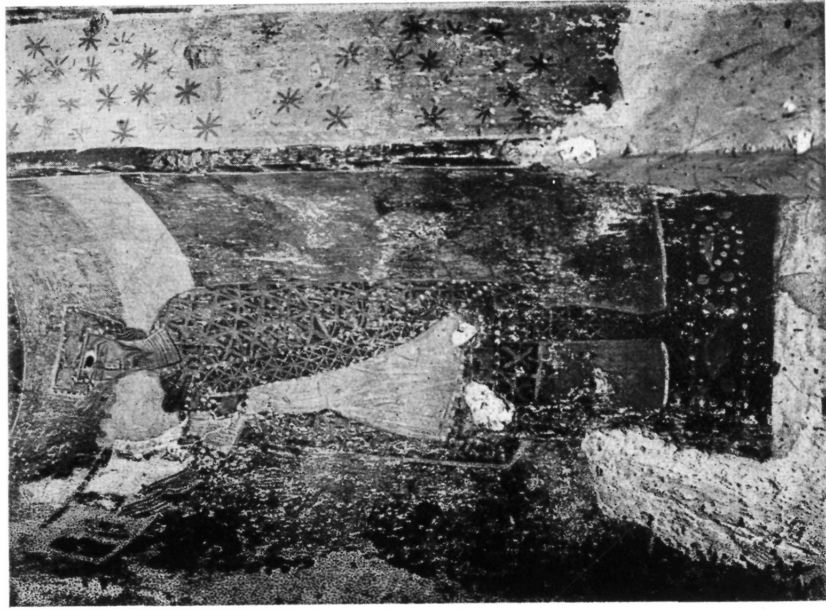
Je vais présenter aux lecteurs de *Byzantion* les portraits d'un roi croate et d'un roi serbe que nous ont conservés deux monuments dalmates du haut moyen âge. L'un de ces monuments est la plaque en relief du baptistère de Split (Spalato), dont je crois avoir prouvé qu'elle représente un roi croate, et l'autre est le portrait à fresque d'un roi serbe de Dioclitie, que j'ai eu récemment la chance de trouver dans une chapelle à demi ruinée, à Ston non loin de Dubrovnik (Raguse).

La plaque en relief de Split appartenait jadis à un plus ancien monument, auquel elle a été empruntée, ainsi que d'autres plaques, pour composer la balustrade des fonts baptismaux dans l'ancien temple de Jupiter à Split. Ces plaques sont décorées d'un motif connu : l'entrelacs si caractéristique du haut moyen âge ; notre plaque offre encore l'image d'une personne assise sur un trône, la couronne en tête, la sphère dans la main gauche, la croix dans la main droite ; à côté de la figure assise, on en voit une seconde vêtue d'une tunique courte, serrée par une ceinture, et devant le trône, on distingue, prosternée à terre, une troisième figure masculine.

Au premier congrès d'archéologie chrétienne, Salone 1894, le sujet représenté sur la plaque fit l'objet d'une vive discussion. Radić voyait dans le relief l'image d'un prince temporel et, de préférence, la scène du couronnement du roi croate Tomislav en 924 : à côté du roi, ainsi interprétait-il la scène, un haut dignitaire ecclésiastique excitait le peuple à l'acclamation, et un sujet se jetait à terre aux pieds du roi ; Jellić, en revanche, avec une vaste érudition, affirmait qu'il s'agissait

d'une représentation du Christ dans sa gloire, assis sur le trône, assisté par Pierre le chef des apôtres, adoré par le pieux donateur du monument. En m'occupant des anciens monuments croates de Dalmatie, je suis arrivé à cette conviction que le relief, en dépit de l'argumentation de Jelčić, représente bien un prince séculier, un roi croate, très vraisemblablement du XI^e siècle, et non le Christ dans sa gloire ; et j'en indiquerai ici brièvement les raisons.

L'interprétation du relief de Split est rendue difficile par plusieurs circonstances. Ce relief, pour le temps et pour le style, appartient au groupe des sculptures dites à entrelacs du haut moyen âge. Il en résulte deux choses. Les sculpteurs de ce groupe avaient, en principe, horreur de toute représentation figurée, de sorte que dans la sculpture lapidaire contemporaine, nous ne trouvons aucun élément de comparaison. Dans les rares cas exceptionnels, où cet art permettait la représentation figurée, comme dans le cas du relief de Split, les maîtres se montrent à peine capables de représenter nettement, intelligiblement les figures et les objets, ce qui a donné lieu à de longues controverses sur l'interprétation de tel et tel détail de ce relief, et ce n'est pas tout. La véritable controverse était celle-ci : le relief représente-t-il un prince séculier sur le trône ou le motif connu de la *Majestas Domini*. Or, ces deux concepts, le Christ et le roi, ne forment pas au moyen âge un contraste aussi net qu'on le souhaiterait pour pouvoir commodément résoudre le problème. La foi chrétienne elle aussi, dans une certaine mesure, a succombé à la tendance anthropomorphique de l'humanité ; bientôt après la victoire de la foi chrétienne, le Christ, dans l'idée et dans la prière des croyants, devient le vainqueur, le roi du ciel, *rex gloriae*. D'autre part, on sait que le cérémonial de la cour byzantine entourait l'empereur d'honneurs divins et que les princes d'Occident eux aussi se croyaient de droit divin. Les princes et les rois croates de Dalmatie s'appelaient également rois ou princes *Dei gratia* ou *juvati munere divino*. Or, comme l'iconographie des monuments de l'art n'est que le fidèle reflet des concepts et des sentiments de chaque époque, nous ne devons pas nous étonner si les représentations du roi du ciel et des souverains de la terre ont beaucoup de



2. Portrait d'un roi de Dioclitie. (Église Saint-Michel, à Ston).



1. Bas-relief de Split.



traits communs ; en fait, chez l'un comme chez l'autre, le trône élevé et le globe céleste ou terrestre, sont les symboles de la puissance ; le Christ et les rois, dans cet art, sont entourés de la foule des apôtres ou de celle des courtisans ; de Dieu comme des princes, on s'approche avec respect et l'on s'agenouille devant eux. C'est pourquoi, il n'est pas permis de conclure prématurément à l'une des interprétations proposées du relief, parce que l'on y trouverait tel ou tel motif des représentations courantes de la *Majestas Domini*, ou des princes temporels ; nous devons plutôt essayer de déterminer les motifs qui excluent à coup sûr l'une des deux interprétations ; au cas où ce procédé ne nous conduirait pas à une solution, nous devrions faire un examen comparatif des motifs du relief avec ceux des autres monuments du même groupe. Les partisans de la *Majestas Domini* ont tenté de représenter le motif de la main qui bénit avec la croix (figure assise) et le motif de l'homme étendu à terre comme des obstacles insurmontables à l'acceptation de la thèse d'un prince temporel. Et pourtant, il n'en est pas ainsi : je puis citer, en nombre suffisant, des exemples de princes qui bénissent avec la main ou qui tiennent une croix en main, ou des exemples de princes devant lesquels les sujets s'agenouillent ; et tous ces exemples sont empruntés à l'art médiéval.

Il s'agit, en effet, et c'est ce que je voudrais mettre immédiatement en relief, non de tels gestes et de telles actions *dans la réalité*, mais de la question de savoir si de tels motifs et de tels attributs se rencontrent dans l'art contemporain. Personne n'affirmera que les rois du moyen âge reçussent leur couronne du ciel et de la main de Dieu et pourtant, ils sont souvent représentés dans cette attitude sur les miniatures, les plaques d'ivoire et autres monuments. Ainsi, malgré l'interdiction des constitutions apostoliques qui portent : *nec laïcis permittimus benedictionem tam parvam quam magnam*, je puis rappeler que le prince Longobard Agilulf, sur la plaque de bronze doré de Florence, élève la main droite dans un geste de bénédiction ; Charles le Chauve fait de même sur une image du *Codex aureus* de S. Emmeran et Charles le Gros de même encore sur la bible

de Saint-Paul à Rome, et, chose suffisamment caractéristique, les rois de France en rendant la justice, tenaient parfois dans la main droite un bâton d'ivoire avec une main bénissante : une de ces mains de justice se trouve au Musée du Louvre.

Il en va de même pour la croix dans la main des princes et des grands personnages de l'ordre séculier. Sur les monnaies byzantines, l'empereur tient très souvent le globe dans la main gauche et la croix dans la droite, comme la figure assise sur le relief de Split ; j'ajoute immédiatement qu'on a exhumé de telles monnaies en grand nombre d'anciens tombeaux croates de Dalmatie et que ces monnaies avaient cours dans le pays, au temps du relief de Split. Très souvent, les « portraits de fondateurs » qu'on trouve dans les églises serbes du moyen âge portent pareillement une croix dans la main droite, lorsqu'ils représentent des rois serbes. Même un laïc qui n'était pas un prince, le donateur des stalles de chœur en bois de la cathédrale de Split (XIII^e siècle) est figuré avec une croix dans la main.

Le sujet qui se prosterne aux pieds de son souverain est figuré sur le fameux portrait de Juliana Anicia, dans le Dioscoride de Vienne ; ailleurs plusieurs personnages s'agenouillent devant l'empereur Basile II, et nous trouvons le même motif dans un couronnement du manuscrit de Skylitzès.

Le geste de bénédiction, la croix, le sujet prosterné ne sont donc point des raisons de caractériser comme impossible ou même invraisemblable la thèse du prince séculier. Pour l'identification du sujet de la plaque en relief, ce qui sera décisif, ce sera la constatation de l'analogie du relief avec les représentations de la *Majestas Domini* d'une part, et celle de princes dans leur aspect général, d'autre part.

La *Majestas Domini* est un des motifs les plus courants de l'art du haut moyen âge. Nous la connaissons par des centaines de monuments de toute espèce, mosaïques, fresques, plaques d'ivoire, couvertures de livres, monnaies et aussi portails de pierre d'époque romane un peu plus tardive. Toujours et partout, nous voyons répéter les mêmes traits avec des variantes insignifiantes : le Christ, en vêtement classique et nu-pieds, siège sur le trône, dans une composition strictement « centrale », la tête ceinte d'une auréole ; habi-

tuellement il bénit de la main droite, qui est libre et tient, de la main gauche un *volumen* ou un *codex* (exemple, figure 1.). Comme tout cela est loin de la composition asymétrique du relief de Split, où nous trouvons assise sur le trône une figure couronnée, sans auréole, vêtue d'un habit laïc, une croix dans la main droite, un globe dans la gauche !

Certains motifs du relief de Split, il est vrai, apparaissent, aussi sous forme de variantes plus ou moins extraordinaires dans des représentations de la *Majestas Domini*. Ainsi le Christ, dans la *Majestas*, porte parfois un globe dans la main gauche ; mais le nombre de ces cas est minime, quand on le compare à la masse des représentations avec *codex* ou *volumen*. On rencontre aussi dans l'art la représentation du Christ avec la croix dans la main droite ; dans tous les exemples qui me sont connus (l'autel de Wolvinus à Milan, le *bénédictionale* d'Etelwuld et le manteau du couronnement hongrois) il s'agit toujours de la longue *crux hastata* du sauveur victorieux et non d'une petite croix comme c'est le cas à Split. Il est très rare qu'on omette l'auréole du Christ dans la *Majestas Domini* (Arles) ; par contre, le Christ porte la croix comme *rex gloriae* sur plusieurs monuments, entre autres, sur les portails, d'Assise, Arles, Moissac et ceux de quelques églises espagnoles. Mais ce ne sont là que des exemples d'époque romane tardive ; du haut moyen âge, je ne connais qu'un seul cas de l'espèce, celui du *bénédictionale* d'Etelwuld.

Comment l'humble maître du relief de Split, dans le milieu provincial de la Dalmatie, réfractaire *a priori* à toute innovation iconographique, aurait-il osé toutes ces variantes plus ou moins exceptionnelles ? Comment en serait-il arrivé à grouper sur un seul monument toutes ces exceptions qui ailleurs n'apparaissent qu'isolément, l'une ici, l'autre là ? Quant à la *Majestas Domini*, les artistes de Split, au temps même de notre relief, se la représentaient tout autrement. Nous le voyons sur un fragment sculpté que je reproduis figure 1 ; cette sculpture, chronologiquement, est très proche de notre relief, et provient de l'ancien couvent des bénédictins de Saint-Étienne *de pinis*, près de Split, connu comme lieu de refuge de l'avant-dernier roi croate, Étienne III (1089-1090).

Ajoutons encore deux considérations qui militent résolument contre la *Majestas Domini*. Je ne trouve, dans la longue série des *Majestates Domini* du moyen âge, aucune analogie avec la composition asymétrique du relief de Split



Figure 1. Plaque en relief du couvent de Saint-Étienne à Split (2^{de} moitié du XI^e siècle).

qui relègue dans un angle le prétendu Christ ; la sévère symétrie de la *Majestas* est la condition indispensable de l'effet hiératique que doit produire ce type iconographique. Ce n'est pas tout. Le Christ dans la *Majestas*, connue d'ailleurs en général dans l'art ecclésiastique du haut moyen âge, est vêtu à la mode classique et est représenté pieds nus.

Plus rarement, à cette époque, il est figuré en habits liturgiques, comme par exemple sur l'autel de Ratchis à Cividale. Sur le relief de Split, la figure assise porte un manteau temporel comme celui des rois francs et aux pieds, des *fasciolae* à la franque. J'ai bien de la peine aussi, à me figurer S, Pierre près du trône du Christ dans une courte tunique ceinturée, avec des *fasciolae* et, par dessus le marché, sans auréole. *La comparaison du relief de Split avec la Majestas Domini donne donc un résultat absolument négatif.* La comparaison du même relief avec les représentations du prince dans l'art médiéval en revanche, révèle un accord frappant. Des représentations de nature temporelle sont, il est vrai, rares dans l'art du moyen âge ; il y a toutefois, dans cet art, un nombre assez grand de portraits de princes temporels, destinés à glorifier leur puissance et cela sur des monnaies, des sceaux, des miniatures, des plaques d'ivoire, etc. La formule typique, qui sert à mettre en relief la puissance des princes, est la suivante : le prince siège sur un trône, la tête ceinte du diadème, le globe dans la main gauche, une croix ou un sceptre dans la droite. Nous trouvons déjà cette composition sur le portrait de Jupiter dans l'Olympe, dans le *codex* de Virgile du IV^e siècle. Voici quelques exemples du moyen âge. La couronne, le globe et la croix figurent comme des attributs impériaux sur des monnaies byzantines, qui, je le mets en relief une fois de plus, étaient monnaies courantes à Split, à la date du relief. Assis sur le trône, le globe ou la pomme de l'empire (*Reichsapfel*) dans la main gauche, le sceptre dans la main droite, entouré de dignitaires debout, comme sur le relief de Split : ainsi apparaissent les empereurs allemands sur les pompeuses miniatures des manuscrits destinés à l'usage de ces souverains. Le trône, la couronne, le globe, le sceptre sont les attributs des princes sur les sceaux des différents pays d'occident. La chancellerie des rois croates, dans son organisation et ses usages, n'était qu'une copie de celle des empereurs allemands. *Le sigillum pendens* avec l'image du roi est attesté chez elle, pour la seconde moitié du XI^e siècle. Je reproduis, sur la figure 2, le sceau d'un document dalmate du roi croate Petar Krešimir, seconde moitié du XI^e siècle. plus tardif, il est vrai, mais

qui, comme le sceau, est une imitation d'originaux plus anciens. L'image du sceau donne l'impression d'une répétition de la figure assise du relief.

On objectera peut-être encore que des monnaies, des sceaux et de splendides manuscrits royaux ou impériaux



Figure 2. Sceau d'un document croate du roi Krešimir (1058-1079).

sont des objets profanes, où des sujets profanes se comprennent mieux que sur un mobilier d'église. Je réponds en citant plusieurs monuments à sujets profanes, qui se trouvent dans les églises, que nous fournit la sculpture sur pierre de l'époque pré-romane : les portes célèbres de la petite église *S. Miguel de Lino* en Espagne où des scènes de cirque sont imitées d'un antique diptyque d'ivoire ; la scène de chasse sur un sarcophage de Civitacastellana, les fragments de sculpture avec

les images d'une moisson et d'une chasse au faucon dans l'église de Saint-Saba à Rome, et la représentation de l'artiste en train d'exécuter un sarcophage ainsi que du personnage qui a commandé l'œuvre à *S. Pietro in Ferenillo* : il me semble que l'iconoclasme tempéré de l'Europe occidentale, au haut moyen âge, qui n'admettait l'iconographie religieuse figurée que sur or ou sur ivoire, et qui interdisait l'exécution d'images à sujets religieux sur pierre, n'empêchait pas qu'on exécutât, çà et là, à la même époque, des sujets profanes sur pierre, même dans une église. Quoiqu'il en soit, en ce qui concerne notre relief je puis encore

avancer un exemple plus frappant. Le relief que je reproduis sur la figure 3, provient de la cathédrale qui, non loin de Knin en Dalmatie, fut solennellement inaugurée en 1078 comme siège de l'évêché croate (*episcopus Croaticus*) en présence du roi croate Zvonimir. Ce relief appartient à un chancel ajouré, entourant un autel, ou à un autre meuble d'église et ne peut guère représenter qu'un des fondateurs de l'église ou qu'un des donateurs du mobilier ecclésiastique. Pour résumer tout ce que j'ai dit, je crois avoir montré d'une manière suffisante que le relief de Split, qui faisait également partie d'un chancel



Figure 3.

Fragment de sculpture de la cathédrale de Knin (1078). Un dignitaire croate.

et qui n'est pas chronologiquement éloigné du fragment de Knin, comme nous le verrons, *ne représente pas le Christ dans sa majesté, mais seulement un prince temporel, très vraisemblablement le donateur d'une partie quelconque de la décoration de l'église ; un prince entouré de ses dignitaires de*

cour, comme les empereurs sur les miniatures de l'époque carolingienne et de l'époque othonienne, et devant lequel un sujet se prosterne comme sur l'image de Basile II dans son psautier.

Il nous intéresserait fort de savoir quel empereur ou quel roi est figuré sur le relief. La réponse peut nous être fournie par le lieu même où le relief a été exécuté, si l'on rapproche cette donnée de la situation politique de cette localité, et la forme du costume et de la couronne du prince représenté.

A l'époque du relief que, provisoirement, à cause des entrelacs, je place entre le IX^e et le XI^e siècle, à Split où le relief a été trouvé et exécuté, on ne peut penser qu'à un empereur byzantin sous la suzeraineté duquel se trouvaient les villes de la côte dalmate, encore romanes en ce temps-là, ou à l'un des rois serbes qui, de tout temps, dotèrent richement les églises dalmates, notamment l'évêché de Split et sa cathédrale, et qui administrèrent ces villes, d'abord en qualité de proconsuls byzantins, ensuite, depuis le milieu du XI^e siècle, en véritables souverains.

Le costume et la forme de la couronne sur ce relief écartent la possibilité de la représentation d'un empereur de Byzance. Sur le relief, le prince porte un manteau court qui laisse libres les genoux et les pieds, comme on peut le voir sur des images de princes de l'Occident, et des bandes franques (*fasciolae*). Sa couronne également ne trouve pas son équivalent à Byzance. Bien qu'à Byzance comme ailleurs, les couronnes impériales aient varié pour les détails selon le temps et le goût de chaque souverain, toutefois on ne trouve sur les couronnes byzantines qu'une seule croix et elles n'ont que des rangs de perles mobiles qui pendent librement sur les côtés. Par contre, la couronne du relief de Split est surmontée de trois petites croix et elle a des pendants fixes descendant sur les oreilles, c'est-à-dire que le cercle d'or du diadème se prolonge, sans changement de matière ni de décor, des deux côtés, jusqu'à mi-joues. Or, ces pendants rigides (*aurilegma*) qui donnent à la couronne son aspect étrange, sont un motif caractéristique de la couronne des derniers carolingiens (seconde moitié du IX^e siècle). Voici quelques miniatures où apparaît cette forme de couronne :

les portraits de l'empereur Lothaire dans son évangélaire, aujourd'hui conservé à Paris ; le portrait de Charles le Chauve et du roi David dans la bible de Charles le Chauve à Paris et le portrait du roi Holopherne dans la bible de Charles le Gros à Rome. Tout cela exclut la possibilité de la représentation d'un empereur de Byzance sur notre relief.

Comme ce relief appartenait originellement à la cathédrale de Split (ainsi que plusieurs circonstances permettent de l'établir) et que Split ne relevait pas de la suzeraineté franque, il faut rejeter *à priori* l'idée qu'il pourrait s'agir du portrait d'un des derniers souverains carolingiens. D'ailleurs, la plaque est très vraisemblablement d'une époque un peu plus tardive ; enfin, au IX^e siècle, les empereurs allemands ne portaient pas encore la barbe. *La plaque du relief ne peut donc représenter qu'un des rois croates qui, d'après les documents, ont si richement doté la cathédrale de Split, et qui dans toute leur vie de cour, imitaient les rois francs.*

Quel est le roi représenté sur le relief ? C'est ce que nous ne pouvons pas établir avec certitude ; mais il est très vraisemblable que c'est un roi croate de la seconde moitié du XI^e siècle, car ce n'est qu'à cette époque que Split fut, pour la première fois, englobé dans le domaine croate et c'est seulement vers la fin de la période de la plastique à entrelacs purement ornementale que les représentations figurées apparaissent dans la sculpture dalmate

Ce sont donc la couronne et les attributs des rois croates que nous a conservés ce relief de Split ; à cette conclusion importante pour nous, doivent arriver même ceux qui s'obstinent encore à défendre la thèse de la *Majestas Domini*. Il est clair, en effet, que, même dans ce cas-là, la couronne et le costume sont empruntés à la représentation d'un souverain temporel : comme les thèses byzantine et franque demeurent exclues, on devrait en revenir au résultat indiqué plus haut.

Il nous reste à dire quelques mots sur la forme de la couronne. La couronne carolingienne d'époque tardive avec oreillères fixes, disparaît bientôt après son apparition. D'autres formes de couronnes, que nous connaissons par de nombreuses reproductions sur des miniatures, des sceaux,

des monnaies, etc., remplacent pour toujours à l'époque des Othons, des empereurs saliens et staufiens, cette forme un peu gauche et compliquée de la couronne aux oreillères. Voici, une remarque que je fais en passant : les pendants latéraux du *sudarium* en soie, que les empereurs allemands tenaient sous leur couronne au moment du couronnement, et qui pendaient des deux côtés de la couronne comme les *infulae* de la mitre épiscopale, ne doivent pas être confondus avec les oreillères fixes et métalliques de l'époque carolingienne tardive. La disparition de la couronne aux oreillères depuis le temps des Othons, a son importance particulière pour l'histoire croate, qui ne nous renseigne pas avec précision sur la forme et sur l'origine de la couronne croate. On peut supposer que dès son apparition, cette couronne à oreillères a été adoptée par les Croates : en d'autres termes, le premier roi croate Tomislav (début du X^e siècle) a sans doute emprunté ce type de couronne qui a dû dès lors rester en usage dans notre pays, comme l'atteste le relief de Split (seconde moitié du XI^e siècle). On pourrait peut-être objecter qu'il est téméraire de tirer argument de l'aspect d'une couronne sur un monument unique, et surtout d'un monument exécuté par un artiste peu habile à reproduire exactement les objets ; après tout, on pourrait même supposer que le dit artiste, ignorant la véritable forme de la couronne byzantine et de la couronne croate, représenta sur le relief une couronne de fantaisie. Il faudrait donc confirmer les résultats acquis précédemment par un monument au moins, reproduisant cette même couronne d'une manière indubitable. Et ce monument, je l'ai trouvé, l'année passée, dans la peinture à fresque de la petite église de S. Michel à Ston. Je terminerai mon exposé par la présentation de ce second document.

La petite église de S. Michel à Ston, petit édifice à moitié ruiné, d'une construction très primitive, est décorée intérieurement de restes de peinture à fresque qui sont une déformation locale et rustique, si l'on veut, mais non dépourvue d'intérêt ni d'expression, de la peinture romane des premiers temps. Ce qui nous intéresse ici, c'est, dès l'entrée de l'église, le portrait si vivant d'un grand personnage ; il représente le fondateur de l'église tenant en mains la maquette de

celle ci, d'après la formule connue, si familière à la Serbie du moyen âge, des *ktitores* offrant leurs fondations à leurs saints patrons : compositions évoquant le cérémonial de la cour qui a sans doute son origine dans la tradition byzantine du portrait réaliste et dans la tendance, propre à l'art profane byzantin, à représenter des cérémonies auliques. Le fondateur de l'église de Ston peint sur la fresque est un roi de Dioclitie. Cette conclusion s'impose à la suite de considérations stylistiques, iconographiques et historiques que j'exposerai en détail dans un article qui paraîtra prochainement à Zagreb ⁽¹⁾. Il me suffira d'indiquer ici brièvement que les sculptures décoratives trouvées *in situ* appartiennent évidemment à la période de transition de la *Geflechtsornamentik* aux formes romanes primitives, ce qui en Dalmatie, signifie la seconde moitié du XI^e siècle et le XII^e siècle. Indiquons encore que le style des peintures, les formes et la décoration des costumes de la fresque, la forme de l'épée et celle du bouclier portés par un saint sont également caractéristiques des XI^e-XII^e siècles. A cette époque, Ston se trouvait sous la domination des rois de Dioclitie. La seule autre éventualité possible pour Ston, d'après laquelle il s'agirait d'un roi de la dynastie des Némanides, est absolument écartée par d'autres circonstances. D'abord une inscription latine à côté du Saint Georges (on lit encore... *gius*) confirme le rite latin, catholique de l'église primitive ; ensuite, le costume du roi est purement occidental.

On le sait, l'état serbe de Dioclitie, qui avait son centre dans les régions occidentales et côtières et sa résidence à Skadar (Scutari), appartient traditionnellement à l'Occident et au catholicisme. L'inscription latine de l'église et le costume occidental du roi vont de soi, du moment qu'il s'agit d'un souverain de Dioclitie. Les Némanides, au contraire, que l'on considère leur origine, leurs tendances parfaitement conscientes, toute leur activité, se rattachent à l'orthodoxie ; leur politique et leur civilisation se reliait étroitement à la politique et à la civilisation byzantines. C'est surtout à Ston que les Némanides se manifestent comme de zélés

(1) Publié dans le *Vjesnik hrvatskog arheoloskog društva*, 1915-1928, Zagreb, 1928, pp. 81 à 116 avec 16 reproductions.

propagateurs de la foi orthodoxe. Le prince Miroslav, frère du grand Župan Nemanja qui résidait à Ston, à la fin du XII^e siècle, comme seigneur de Zachumlie, expulsa le dernier évêque catholique de Ston nommé Donat et, sans se laisser troubler par l'interdit papal, refusa de tolérer le rite catholique dans son pays ; l'érection d'un évêché orthodoxe à Ston, par Saint Saba en 1219, marqua la fin du rite latin à Ston, pour toute la durée de la domination des Némanides. L'inscription latine de l'église est donc inconciliable, surtout à Ston, avec une fondation personnelle d'un des rois némanides ; or, d'après la fresque, l'église fut fondée par un roi.

On peut dire la même chose du costume du roi représenté à Ston ; nous connaissons en effet suffisamment le costume des Némanides par les nombreux portraits des fondateurs des églises serbes du moyen âge. Il n'y a qu'à comparer, avec le roi de Ston et sa courte tunique ceinturée qui laisse apercevoir les hauts bas, les portraits des rois Némanides qui, drapés dans une ample chlamyde byzantine, portent le *loros* sur le bras et ont sur leur tête auréolée une couronne se terminant en voûte, surmontée d'une seule croix et garnie de rangs de perles mobiles. *Ainsi donc, l'église de Ston ne peut avoir été bâtie que par un prince de Dioclitie.* Or, comme Michel n'a élevé qu'en 1077 la Dioclitie au rang de royaume, que ses successeurs ont abandonné le titre de roi vers le milieu du XII^e siècle, et, tombés au rang de petits princes territoriaux qui se partageaient l'ancien domaine royal, ont cédé finalement à la puissance naissante des Némanides, nous avons dans l'année 1077 et dans l'année 1150 environ, le *terminus post quem* et le *terminus ante quem* pour la construction et la décoration de l'église. *Il en résulte que la petite église de Ston nous a conservé les plus anciennes fresques médiévales de la Yougoslavie et un portrait de roi qui est le premier en date des portraits à fresque des rois serbes du moyen âge.*

Ce qui nous intéresse ici, en première ligne, c'est la couronne du roi à Ston. Cette couronne, dans son type comme dans tous les détails essentiels, est identique à celle du relief de Split. Si nous jetons un coup d'œil comparatif sur les deux couronnes, si nous tenons compte de la capacité différente des

deux « artistes » (ainsi le « maître » de Split peut à peine, sur la couronne, distinguer les perles des gemmes), et si nous rappelons que la couronne de Split est une couronne de face et celle de Ston, une couronne en semi-profil, nous constaterons facilement la complète similitude des deux couronnes : je rappelle la ligne supérieure qui est droite, les croix au nombre de trois, les oreillères fixes faisant partie intégrante de la couronne : toutes ces particularités si caractéristiques se retrouvent sur les deux monuments.

Nous ne pouvons déterminer lequel des rois de Dioclitie est représenté sur la fresque, si c'est Michel, dont l'église porte le nom, ou l'un de ses successeurs ; mais ce qui est certain, c'est que la couronne est celle que Michel fut le premier à porter, parmi les rois de Dioclitie. Mais comment expliquer, chez Michel, cette forme étrangère d'une couronne d'époque carolingienne tardive qui, de son temps, n'était plus nulle part en usage, sinon dans la Croatie voisine, comme en témoigne le relief de Split ? Je rappelle encore que sur de nombreux monuments, nous possédons des portraits des empereurs allemands du XI^e siècle sans rencontrer nulle part la couronne aux oreillères fixes. La réponse à la question posée plus haut va de soi. *Le roi Michel prit pour modèle la couronne de son voisin immédiat le roi croate Zvonimir.*

Cette conjecture trouve sa meilleure confirmation dans les événements politiques d'alors, en Dioclitie et en Croatie. Le roi croate Zvonimir se fait couronner en 1076 dans la plaine de Salone par le légat du pape qui lui confère les anciens insignes de la royauté croate ; il reçoit en outre, des mains du dit légat, un étendard qui en fait le vassal du Saint-Siège apostolique : ainsi Zvonimir, d'après les idées de son temps et d'après la doctrine du grand pape Grégoire VII entra dans la communauté des vrais souverains qui ne reconnaissaient au-dessus d'eux que le pape suzerain, vicaire de Dieu sur la terre. Bientôt après, Michel de Dioclitie s'engagea dans la même voie, dans son désir d'obtenir l'indépendance de son état et la dignité royale. De l'année 1077, c'est-à-dire un an après le couronnement de Zvonimir sur l'emplacement de l'antique Salone, nous possédons une lettre de Grégoire VII à Michel de Dioclitie, *Michaeli regi Sclavorum*

d'où il résulte que Michel, suivant l'exemple de Zvonimir, s'adresse également au pape en le priant de lui concéder un *vexillum Sancti Petri* . Nous avons la preuve matérielle du fait que le serbe Michel était un émule, un imitateur de la politique croate, dans la forme même de la couronne que Michel fit copier en quelque sorte, sur la couronne de Croatie.

A présent que l'étroite parenté des deux couronnes est démontrée, la couronne de Split trouve, pour ainsi parler, un appui et un témoin dans la couronne de la fresque de Ston, plus exactement et plus habilement représentée. Cette objection possible que nous avons dû mentionner, à savoir que la couronne de Split serait une couronne de fantaisie, tombe à présent devant cette considération décisive que le roi Michel n'a pu prendre pour modèle que la couronne réelle, et non l'image fantastique qu'il aurait plu à un médiocre sculpteur du royaume voisin d'imaginer. Ainsi se relie et se complètent mutuellement les deux monuments de Split et de Ston. Ils nous attestent un fait important de notre histoire ; ils nous montrent en effet comment la couronne des derniers Carolingiens avec ses oreillères, bientôt abandonnée dans l'Europe occidentale, trouva des imitateurs chez les croates, au début du X^e siècle, lorsque ce pays fut élevé au rang de royaume, et passa des Croates, dans la seconde moitié du XI^e siècle, aux rois serbes catholiques de Dioclitie. Il existe, il est vrai, une certaine différence entre la couronne carolingienne et les couronnes yougoslaves, qui remplacent les *fleurs de lys* par trois petites croix ; *mais le motif des oreillères fixes me paraît si caractéristique et si extraordinaire, que je considère comme impossible d'attribuer au hasard, c'est-à-dire à une invention indépendante, son apparition chez les Croates et chez les Serbes.*

Ljubo KARAMAN.

Quand est né l'empereur Théodose II ?

En préparant une nouvelle édition de la Vie de Porphyre, évêque de Gaza, par Marc le Diacre ⁽¹⁾, nous nous sommes heurtés, comme tous nos devanciers, à de graves difficultés chronologiques qui mettent en cause la valeur historique de ce document fameux. Nous donnons dans cet article les conclusions motivées auxquelles nous a conduits un nouvel examen du problème relatif à la naissance du jeune empereur Théodose II, fils d'Arcadius.

Les historiens et les chroniqueurs nous disent que Théodose II est né sous le consulat de Fravitus, en avril 401 ; la date précise du 10 avril est fournie par Socrate (*Hist. eccl.*, VI, 6), la *Chronique Paschale* (I, p. 567, 20) et le comte Marcellin (*Mon. Germ. Hist. Auct. antiq.*, XI, *Chronica minora*, éd. Mommsen, II, p. 67) ⁽²⁾.

Or la date qui résulte du texte de la Vie de Porphyre est tout à fait différente.

Cette date, nous le répétons, n'est pas formulée directement. Mais elle se laisse déduire du récit de l'hagiographe, et cela avec une assez grande précision.

En effet, l'auteur nous indique le mois et le jour de son départ de Césarée de Palestine pour Constantinople, en compagnie des évêques Porphyre et Jean, et ne cesse plus dès lors de nous fournir des indications chronologiques mises en rapport avec cette date initiale.

Examinons d'abord cette date du départ de Césarée.

(1) MARC LE DIACRE, *Vie de Porphyre, évêque de Gaza*, texte établi, traduit et commenté par HENRI GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER. *Collection byzantine* publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé. Paris, 1929.

(2) Mommsen a adopté la date du 10 avril, donnée par le ms. S (XI^e s.) et confirmée par Socrate et la *Chronique Paschale*, au lieu de la date du 11 avril, qui avait été adoptée avant lui et qui est celle des mss. T (VII^e s.) et R (XIV^e s.).

Porphyre (ch. 32) quitte la ville de Gaza, où les païens lui faisaient trop d'avanies. Il se rend à Césarée et supplie le métropolitain de cette ville de l'accompagner à Constantinople, afin de provoquer une intervention décisive de l'empereur. Le métropolitain Jean objecte que le solstice d'hiver est proche, et que la saison n'est pas favorable à la navigation. Porphyre insistant, le métropolitain cède, et l'on s'embarque (ch. 34). « Nous fîmes voile le vingt-huitième jour... le troisième » : ἐπλεύσαμεν ἡμέρᾳ ὀγδόῃ καὶ εἰκάδι ... τρίτῃ; tel était le texte des manuscrits (B et V) d'après lesquels furent faites la version d'Hervet et les éditions de M. Haupt et des *Sodales Bonnenses*.

Ce texte est évidemment corrompu. Hervet négligea ὀγδόῃ et traduisit : « *navigamus vicesimo tertio mensis* », sans dire quel mois, pensant que le mois de décembre était assez indiqué par la mention du solstice d'hiver.

Henschen voulut compléter cette traduction ; mais, sachant que d'après Socrate et Marcellin, Théodose était né en avril, afin de rapprocher de cette date celle du voyage des prélats, il ajouta à *mensis* le nom du mois gazéen *peritios* : « *mensis peritii* ». Le vingt-troisième jour du mois de *peritios* équivaut au 17 février. Les éditeurs de Bonn trouvèrent la conjecture excellente, parce qu'elle leur semblait expliquer la corruption τρίτῃ. Mais, pendant longtemps, on s'en tint à la date de décembre suggérée par la traduction d'Hervet.

Voyons à présent comment Lenain de Tillemont, qui croyait les évêques partis en décembre, essayait de concilier le système chronologique de Marc avec la naissance en avril du jeune Théodose.

D'après Marc, les voyageurs passent dix jours en mer, un jour à Rhodes auprès de l'anachorète Procope, puis de nouveau dix jours en mer. Arrivés à Constantinople, ils prennent un logement ; le lendemain ils voient S. Jean Chrysostome, le surlendemain, ils rencontrent Amantios le cubiculaire, le quatrième jour ils obtiennent audience de l'impératrice. Vingt-cinq jours se sont donc écoulés depuis le départ de Césarée (23 décembre selon Hervet et Tillemont), et l'on est par conséquent à la seconde moitié de janvier. L'impératrice présente immédiatement à l'empereur la requête des Gazéens et l'empereur refuse d'y consentir. Le len-

demain (vingt-sixième jour depuis le départ), l'Augusta fait mander les évêques, et Porphyre lui prédit alors la naissance d'un fils. Il faut savoir que quinze jours auparavant, à Rhodes, l'anachorète Procope, véritable auteur de cette prédiction, avait dit aux deux prélats que l'impératrice était dans le neuvième mois de sa grossesse. Quelques jours après cette entrevue avec l'impératrice (pas plus de quinze jours si Procope était bien informé), donc vers le début du second mois depuis le départ de Césarée, en janvier pour Tillemont, Eudoxie met au monde Théodose II. Janvier et non avril pour la naissance du jeune Théodose : une différence de trois mois entre la chronologie de Marc et la date officielle.

Tillemont constate avec peine cette contradiction entre Marc, qu'il prise très haut, et les historiens.

« Il faut donc avouer qu'il y a faute soit dans Marc... soit dans Socrate appuyé de Marcellin et de la Chronique d'Alexandrie. Il est fâcheux de dire le dernier, et néanmoins il le faut nécessairement, si nous ne voulons absolument abandonner l'histoire de Marc, puisque tout cet endroit qui en est le plus considérable et extrêmement particularisé, ne peut subsister, si Théodose n'est né avant le dix d'avril » (1).

Voilà ce que disait Tillemont, et pourtant l'écart entre Marc et les historiens n'était, nous le répétons, que de trois mois environ. Il s'en tire, mais non sans hésitation, ni sans quelque gêne, comme s'il avait conscience de tricher un peu, par la conjecture que Théodose serait né en effet en janvier, non en avril, et que le 10 avril serait la date de son baptême, lequel aurait eu lieu le mercredi saint de l'année 401. En faveur de janvier il sollicite d'ailleurs un texte de Théodore le Lecteur (II, 64), qui, à notre avis, concerne, non pas la naissance de Théodose II, mais son élévation à l'augustat.

Qu'aurait dit Lenain de Tillemont, s'il avait connu le texte authentique du ch. 34 de Marc, conservé par H, le manuscrit de Jérusalem? Il ne peut s'agir décidément, comme date de départ, ni de *pétilios*, ni de décembre. Le texte était défiguré par une lacune, due à une omission des manuscrits B et V. H donne le vrai texte de Marc : ἐπλευσαμεν ἡμέρα ὄγδοῆ καὶ εἰκάδι Γορπιαίου, κατὰ δὲ Ῥωμαίους Σεπτεμβρίῳ εἰκάδι τρίτῃ.

(1) *Mémoires*, t. X (Paris, 1705), p. 847.

La date du départ de Césarée est donc le 28 *gorpiaeos*, c'est-à-dire, le 24 septembre (le 23 d'après Marc, mais en réalité, c'est le 25 septembre qui correspond au 28 *gorpiaeos*). L'habile compromis, ménagé avec tant de prudence et de scrupules par Lenain de Tillemont, en est ruiné du coup. Reculer la naissance de Théodose II en octobre-novembre 400 est impossible. Janvier 401 était la dernière limite pour la raison bien simple qu'Arcadia, née avant Théodose, était du 3 avril 400 !

Fallait-il donc, suivant l'expression de Tillemont « absolument abandonner l'histoire de Marc » ?

L'un des éditeurs de Bonn, Aug. Nuth, ayant eu connaissance, postérieurement à la publication de son texte, de ce passage du manuscrit de Jérusalem, se constitua, dans sa dissertation doctorale, le champion de la véridicité de Marc, et substitua, au compromis de Tillemont, un système ingénieux et séduisant (1).

L'originalité de ce système de Nuth est qu'il postdate, au lieu de l'antidater, la naissance de Théodose II.

Le calcul fondé sur la date véritable du départ de Césarée, 25 septembre, conduit au 20 octobre pour la dernière entrevue des prélats avec Eudoxie avant la naissance : et comme l'enfant naît quelques jours après, Nuth s'en tient pour cette naissance à la fin d'octobre ou au début de novembre de l'année 401. Socrate et les chroniqueurs auraient donc vieilli de sept mois le second Théodose, erreur qu'aucune confusion avec un baptême ou une proclamation impériale ne saurait expliquer.

Nuth prend légèrement son parti de cette difficulté. Il insiste sur les avantages de la nouvelle chronologie, lesquels apparaissent surtout à propos de la date où les évêques quittent Constantinople, après le baptême du jeune Théodose. Le jour de Pâques tombait le 14 avril en l'année 401. Or les évêques et Marc se sont embarqués pour rentrer à Gaza le 18 avril. D'après l'hagiographe, ils ont passé le dimanche de Pâques à Constantinople, ont pris congé de l'empereur et de l'impératrice après la fête et sont partis trois ou six jours (2)

(1) NUTH, *De Marci diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis quaestiones historicae et grammaticae* (Bonn, 1897), p. 11-17.

(2) NUTH, *op. cit.*, p. 13, n. 2.

après cette audience. Ce qui est impossible, ou tout au moins très invraisemblable, si les évêques se sont embarqués le 18 avril 401, soit quatre jours après Pâques (14 avril). Tandis que si les évêques sont partis de Constantinople le 18 avril 402, ils ont eu tout le temps de prendre congé des souverains après la Pâque ; le jour de Pâques tombait, en effet, l'an 402, le 6 avril.

Cette partie du raisonnement de Nuth n'est guère discutable. Mais la question, la vraie question, est de savoir si, à une date formellement et directement attestée par trois textes historiques de premier ordre, il est permis d'opposer la date déduite, d'un récit hagiographique ou, pour mieux dire, de la prédiction d'un anachorète.

Lenain de Tillemont avait cru pouvoir — avec quelle répugnance! — se rallier à une sorte de compromis alors que l'écart n'était que de trois mois. Il suffit de le relire pour être persuadé qu'il n'aurait pu se résoudre à adopter le système de Nuth.

Nous-mêmes, tenant à la réputation d'un texte hagiographique *bonae notae*, nous aurions sans doute fini par suivre Nuth ou tout au moins par rester neutres dans la controverse; si une inscription d'Attalia en Pamphylie, publiée récemment par M. Paribeni, et réimprimée ensuite par l'un de nous ⁽¹⁾, n'avait attiré notre attention, nous forçant de constater qu'un témoignage nouveau et considérable venait de s'ajouter aux témoins de la date du mois d'avril 401.

Base marmorea, dit M. Paribeni, *già inserta nella faccia interna delle mura della città presso la breccia detta Orta Qapù nel giardino di H. Grigoraki* :

Τὸν θεοφιλέστατον
καὶ ἐπιφανέστατον
ἡμῶν δεσπότην
Φλ(άβιον) Θεοδόσιον.
ἢ λαμ(πρά) Ἀτταλέων π(όλις).

Nous avons pensé que ce Théodose était Théodose le Grand. Mais c'est une erreur, car Théodose I^{er} fut proclamé Auguste

(1) H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, n° 309ter.

d'emblée et l'épithète ἐπιφανέστατος, en latin *nobilissimus*, ne se donne qu'aux membres de la famille impériale qui n'ont pas reçu la dignité d'*Augustus*. Précisément le titre d'ἐπιφανέστατος a été porté par Théodose II (*Chron. Pasch.* I, 567). Il a aussi été porté par Honorius, depuis sa naissance jusqu'à son avènement à l'augustat (384-393) (1). Et il y a lieu de rapprocher l'inscription d'Attalia d'une inscription d'Aphrodisias en Carie restituée par l'un de nous (2) :

Τὸν ἐκ τῆς θείας γονῆς
 θεοφιλέστατον
 Φλ(άβιον) Ὀνώριον
 τὸν ἐπιφανέστατον
 5 [Φλ(άβιος) Εὐτόλμιος Τατιανὸς
 ἑπαρχος τῶν ἱερῶν πρετωρίων]
 τῇ συνήθει καθοσιώσει
 ἀφιέρωσεν
 ἐπὶ Ἀντωνίου Πρίσκου τοῦ λαμπ(ροτάτου) ἡγεμόνος.

On peut voir dans le commentaire à ce numéro que l'inscription est datée des années 388 à 392 par la mention martelée, mais certaine, du préfet Tatien dont la mémoire avait été condamnée (3).

Furent encore ἐπιφανέσταται, Pulchérie, sœur de Théodose, devenue *Augusta* en 414 seulement, et ses sœurs Arcadia et Marina, qui ne le devinrent jamais.

Or nous savons de science certaine que le jeune Théodose II fut proclamé Auguste le 10 janvier 402. Cette date n'a jamais été contestée par personne (4). Nous ne savons si l'on a jamais remarqué qu'elle était en quelque sorte consacrée par la proclamation d'Honorius comme Auguste (10 janvier 393).

La base d'Attalia et son inscription s'expliquent à merveille

(1) ÉPIPHANE, dans son *Liber de mensuris et ponderibus* écrit en 392, mentionne en ces termes le frère d'Arcadius (MIGNE, *Patr. gr.*, t. 43, col. 269) : καὶ Ὀνώριος ἐπιφανέστατος ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ; cf. THÉOPHANE, A. M. 5877 (384) : Ὀνώριον υἱὸν αὐτοῦ... ἐπιφανέστατον καὶ ὑπατον ἀνέδειξεν.

(2) H. GRÉGOIRE, *op. cit.*, n° 281; et *Anatolian Studies presented to Sir William Ramsay*, p. 153.

(3) Après ἐπιφανέστατος, il ne faut pas lire Καίσαρα; cf. DITTENBERGER, *Or. Graec. inscr.*, n° 723.

(4) SIEVERS, *Studien zur Geschichte der röm. Kaiser* (Berlin, 1870), p. 419 sqq. Notons que Théodose II célébrait ses *quinquennalia* le 11 janvier.

si Théodose est né le 10 avril 401. Pendant neuf mois qui se sont écoulés entre son nobilissimat, qu'il reçut à sa naissance, et son augustat, la ville d'Attalia a eu tout le temps d'être informée de la naissance de l'héritier du trône impérial, de rendre un décret relatif à l'érection d'une statue en l'honneur du nobilissime enfant, de choisir un sculpteur, de faire exécuter l'image et de l'inaugurer solennellement, après avoir fait graver l'inscription de la base. Si, au contraire, Théodose II est né au début de novembre 401, deux mois à peine avant sa proclamation comme Auguste, l'érection de la statue d'Attalia devient une sorte de miracle de promptitude.

Ce *titulus* d'Attalia vient donc d'une manière bien inattendue confirmer la date officielle de la naissance de Théodose II, et rendre fort peu vraisemblable celle qu'on veut déduire de la Vie de Porphyre. Nous allons examiner dans un instant quelle conséquence ce témoignage épigraphique peut avoir pour la chronologie et la crédibilité de Marc. Mais d'abord, il nous faut loyalement confesser que la formule de l'inscription d'Attalia fait paraître assez vénielle une erreur dont tous les critiques, y compris Nuth, accusent l'hagiographe.

Au chapitre 44, Marc dit : Μετ' ὀλίγας δὲ ἡμέρας γεννᾷ ἡ βασίλισσα τὸν ἄρρενα καὶ καλοῦσι τὸ ὄνομα αὐτοῦ Θεοδόσιον εἰς τὸ ὄνομα τοῦ αὐτοῦ πάππου Θεοδοσίου τοῦ Σπάνου τοῦ συμβασιλεύσαντος Γρατιανῶ· ὁ δὲ γεννηθεὶς νέος Θεοδόσιος ἐν τῇ πορφύρᾳ ἐτέχθη, ὅθεν καὶ ἀπὸ λοχειᾶς βασιλεὺς ἀνηγορεύθη. « Quelques jours plus tard, l'Impératrice mit au monde un enfant mâle, auquel on donna le nom de Théodose, d'après son aïeul Théodose l'Espagnol qui devint, à l'Empire, le collègue de Gratien. *Mais le nouveau Théodose, lui, était né dans la pourpre : aussi fut-il proclamé empereur dès les relevailles de sa mère* » (1). Cette dernière phrase a embarrassé Nuth :

« *Libenter concedo, dit-il, Marcum, ut hominem a rebus publicis alienum, hac in re errasse* » (2).

Est-ce vraiment une erreur ? La formule de l'inscription d'Attalia τὸν ἐπιφανέστατον ἡμῶν δεσπότην, renchérissant

(1) Les mots ὅθεν... ἀνηγορεύθη manquent dans H, mais nous estimons qu'ils figuraient dans l'archétype de ce ms., où ils formaient deux lignes.

(2) NUTH, *op. cit.*, p. 18.

encore sur celle qu'avait employée, en 388-392, « avec son dévouement ordinaire » le préfet Tatien à l'égard d'Honorius enfant, nous montre bien que dès sa naissance le nobilissime Théodose se vit considérer comme un souverain. Il ne lui manquait vraiment que ce titre d'Auguste qu'il devait recevoir en janvier 402. Or Marc emploie le terme de βασιλεύς, non celui d'αὔγουστος. Cette manière de parler est irrécusable et absolument conforme au protocole (1). S. Cyrille d'Alexandrie appellera dans des lettres officielles les princesses Arcadia et Marina, qui n'étaient qu'ἐπιφανέσταται, du nom de βασιλίδες (2), et Callinice, dans sa Vie de S. Hypatios, donne aux deux mêmes princesses, ainsi qu'à Pulchérie, qui alors n'était pas encore Augusta, le titre de βασίλισσαι (3).

Il n'en reste pas moins que Marc s'est gravement trompé sur le point essentiel : la date de la naissance. Cette erreur, une fois constatée, découragera les apologistes de l'hagiographe, qui, depuis Tillemont, s'efforcent de pallier une autre faute du même auteur : la mention de Praylios, évêque de Jérusalem (4), comme étant le prélat qui donna la prêtrise à Porphyre et qui le laissa partir pour Césarée (392-395) : or il est constant que l'évêque de Jérusalem, en 392-5, s'appelait Jean, et que Praylios ne succéda à Jean qu'en l'année 417. L'erreur chronologique est ici de vingt-deux ou de vingt-cinq ans ! Il n'est pas difficile, certes, d'imaginer des excuses : rien n'empêche de soutenir que Praylios était en quelque sorte le coadjuteur de l'évêque Jean, et qu'il remplaçait souvent celui-ci, dont il fut finalement le successeur. On pourrait citer l'exemple, tiré de Cyrille de Scythopolis, d'un chorévêque et σκευοφύλαξ de l'église de Jérusalem, Anastase, qui succéda à

(1) La proclamation comme ἐπιφανέστατος, titre jusque-là réservé aux Césars, était considérée par les contemporains comme une première salutation impériale. A propos d'Honorius nommé *nobilissime* dès sa naissance, Claudien n'hésite pas à dire (IV cons. Hon. v. 154) : *vitam tibi contulit idem imperiumque diēs*. Il est frappant que le jeune Théodose II, né dans la pourpre comme son oncle Honorius, ait été comme lui consul deux ans après sa naissance (386, 408) ; il est frappant que l'un et l'autre aient été faits Augustes le 10 janvier.

(2) CALLICINUS, *De Vita S. Hypatii liber*, edd. seminarii philologorum Bonnensis sodales (Leipzig, 1895), p. 112, s. v. βασίλισσαι.

(3) *Ibid.*

(4) Marc mentionne Praylios, comme évêque de Jérusalem en 392-395, aux ch. 10, 12 et 14.

Juvénal en 458, mais que, du vivant de Juvénal, Euthyme le Grand salua prophétiquement du titre de patriarche ⁽¹⁾. On pourrait rappeler encore que S. Augustin fut nommé évêque du vivant même de son prédécesseur. Cela était contre les canons, et Augustin avait d'abord refusé ; mais on le décida en lui alléguant l'usage de certaines églises d'outre-mer (395, l'année même de l'épiscopat de Porphyre) ⁽²⁾. Mais toutes ces raisons ne valent pas grand' chose : Marc sait être exact et minutieux, il connaît les noms du consulaire de Césarée, Clarus, d'humbles magistrats municipaux de Gaza, Timothée, Sampsychos ; il nous parle d'un tout puissant eunuque de la maison d'Eudoxie, presque entièrement oublié de l'histoire officielle, Amantios. A tous ces personnages, il donne leur titre protocolaire, et même il ne se trompe jamais sur le rang hiérarchique de chacun : *illustres, viri admirabiles, clarissimi*. Pourquoi n'aurait-il pas donné à Praylios sa véritable qualité, si ce personnage avait exercé, en 392-5, à Jérusalem, les fonctions de *χωρεπίσκοπος καὶ σκευοφύλαξ*? Mieux vaut avouer que Marc s'est trompé, et dire avec Nuth ⁽³⁾: « *Sed animadvertendum est Marcum omnes Porphyrii res episcopatu superiores brevissime et, ut videtur, memoriae suae confidentem litteris mandasse ; quae eum hoc loco fefellit* ». Pourtant, de tous ces souvenirs antérieurs à l'épiscopat, les plus considérables étaient ceux qui se rattachaient au songe prémonitoire et autres signes de la mission de Porphyre : or tout cela, y compris l'élévation à la prêtrise, se reliait directement à la personnalité de l'évêque de Jérusalem, que Marc avait connu aussi bien que Porphyre. A tout le moins la confusion de Jean mort en 417 et de Praylios, son successeur, ferait-elle croire que la Vie a été rédigée ou remaniée dans sa forme actuelle, à une époque notablement postérieure à l'avènement dudit Praylios, dans un temps où l'épiscopat de ces deux prélats, qui se succédèrent sur le trône de Jérusalem, appartenait à un passé plus ou moins lointain. En tout cas, si dans cette occasion elle contient une erreur de vingt-cinq ans, on ne s'étonnera point de l'erreur de neuf mois à propos de

(1) COTELIER, *Ecclesiae Graecae monumenta*, t. IV, p. 45.

(2) POSIDONIUS, *Vita S. Augustini* dans MIGNÉ, *Patr. Lat.*, t. XXXII, col. 39-40.

(3) NUTH, *op. cit.*, p. 18.

la naissance impériale. Faut-il pour cela, lui refuser toute créance ? Une grave question de méthode est en jeu dans cette affaire, nous le savons, et plus d'un spécialiste de l'hagiographie, après le témoignage fâcheux de l'inscription d'Attalia, sera tenté de prononcer une condamnation sans appel. Marc, considéré jusqu'aujourd'hui comme égal ou supérieur aux historiens les plus exacts, va être dégradé, dans l'esprit de beaucoup de critiques, au rang de romancier. Le R. P. Chrysostome Baur nous écrit de son côté : « *Es ist ganz richtig, dem Marcus traue ich nicht mehr recht ; ich wäre fast geneigt, ihm seine ganze Erzählung über die Taufe des Theodosius als literarische Dekoration anzurechnen* » (1). Il est vrai que le biographe de Chrysostome reproche surtout au diacre de Porphyre son passage sur le fougueux évêque de Constantinople : et l'on devine qu'il s'agit de l'inextricable controverse sur le voyage de Chrysostome à Ephèse. La place nous manque — et pas seulement la place — pour discuter ici ce problème. Bornons-nous aux erreurs certaines de Marc et demandons-nous, en particulier, si le péché chronologique, véritable sujet de cet article, est mortel pour notre confiance, ou après tout véniel, c'est-à-dire explicable dans une autre hypothèse que celle du pur roman.

Nous distinguerions volontiers, chez Marc, entre date positive et date déduite. Dans l'affaire de la naissance et du séjour à Constantinople, il n'y a que deux dates précises et « directes » : les prélats et Marc quittent Césarée pour Constantinople le 25 septembre, le 18 avril ils quittent Constantinople pour retourner à Gaza. Devons-nous rejeter ces deux dates ?

La première serait parfaitement conciliable avec la naissance de Théodose II au 10 avril 401, à une condition : il faudrait ne pas prendre trop à la lettre, ni même trop au sérieux, la prédiction de l'anachorète Procope, lequel annonce à Rhodes en octobre (400, d'après nous) qu'Eudoxie est dans son neuvième mois. Il ne faudrait pas davantage croire notre hagiographe lorsqu'il prétend que le surlendemain de son arrivée il est reçu par Eudoxie, et que les événements se précipitent

(1) Nous devons à l'obligeance du R. P. Chrysostome Baur la communication des épreuves du tome II de son ouvrage : *Johannes Chrysostomus und seine Zeit* ; cf. pp. 86-99 : *Ein chronologisches Labyrinth*.

au point que, le lendemain de cette entrevue déjà, les prélats apprennent le refus de l'empereur, et recourent au grand moyen de la prédiction du sexe, laquelle, à son tour, est suivie d'effet presque immédiatement. C'est faire l'éloge de Marc, que de lui refuser ici créance littérale : c'est rendre hommage à son brillant talent de conteur. Le diligent calligraphe a beau être ignorant des lettres profanes : il n'en est pas moins, comme tous les voyageurs grecs, fils d'Hérodote ; il a beau professer le plus grand mépris pour les radotages des « scéniques » : il dramatise d'instinct, et suivant les règles, dans le petit drame qu'il met en scène, il cherche plus ou moins consciemment toutes les unités. Supprimons ou remplaçons par des expressions plus souples sa transition habituelle dans tout ce passage (« le lendemain ») : les choses iront moins vite, mais nous ne voyons pas pourquoi elles ne se seraient pas passées à peu près comme Marc nous le dit. A Byzance comme à Stamboul, les solliciteurs, même puissamment recommandés, attendaient fort longtemps la lettre sacrée, le *firman* ou le simple *iradé*. Lorsque leur attente n'avait pas été vaine il arrivait que plus tard le souvenir d'interminables délais s'effaçât. Et puis Marc est vaniteux. Un Père du désert, dont les propos ont été récemment publiés par l'abbé Nau, le disait fort justement vers la même époque : « le métier de calligraphe est dangereux, car il donne de l'orgueil ». Marc est le bon serviteur qui prend sa large part du succès et de la gloire de son maître. Il abuse du *Wirbericht*. Il nous raconte certaines audiences impériales comme s'il y avait assisté, au lieu de rester à la porte à causer avec les *decani*. Il a donc une tendance invincible à exagérer les triomphes de son héros, et la foudroyante rapidité de ses succès à la cour.

Admettons donc que Porphyre attendit un peu plus de cinq mois la naissance de Théodose (10 avril 401).

Quant à la date du départ de Constantinople (18 avril), nous l'avons déjà dit, nous sommes tout disposés à l'accepter, mais en la reportant comme Nuth à l'année 402 ⁽¹⁾. Ici, d'ailleurs, aucune expression de Marc ne fait obstacle à notre hypothèse. Le baptême du jeune Théodose eut lieu « un certain

(1) Pour nous qui admettons que Théodose II est né le 10 avril 401, il est encore bien plus impossible que pour Nuth que les prélats aient quitté Constantinople huit jours après !

temps » après la naissance (ch. 46). Marc est ici très vague : μετ' ὀλίγας ἡμέρας n'a aucun sens précis, puisque ὀλίγα ἔτη désignent les 18 dernières années de Porphyre à la fin de la biographie. Et le chapitre du baptême proprement dit (47) est imprécis à souhait : τῶν ἡμερῶν διαδραμουσῶν, « les jours ayant passé ». Or Porphyre ne pouvait espérer réussir dans ses projets qu'à l'occasion du baptême impérial, auquel l'impératrice elle-même l'avait renvoyé. Suivant l'usage de l'époque cette cérémonie pouvait être fort longtemps retardée. Nous supposons que Théodose II, né en avril 401, ne fut baptisé qu'à la grande fête de l'hiver suivant, l'Épiphanie de janvier 402 : comme cinq siècles plus tard un autre Porphyrogénète, le Porphyrogénète par excellence, Constantin, fils de Léon le Sage, fut tenu sur les fonts le 6 janvier 906, étant né l'année précédente de Zoé Carbopsina.

Quatre jours après le baptême, le 10 janvier 402, le nobilissime enfant fut proclamé Auguste (1).

Que le baptême ait eu lieu en hiver, cela résulte du chapitre 52, l. 1-3 : Διατριψαντες δὲ τὸ ὑπόλοιπον τοῦ χειμῶνος καὶ ποιήσαντες τὰς ἀγίας ἡμέρας τῆς πασχαλίας καὶ τὴν ἀναστάσιμον, εὐτρεπιζόμεθα ἐκπλεῦσαι.

La durée totale du séjour des évêques Jean et Porphyre à Constantinople serait donc de dix-huit mois : une absence assez longue, peu canonique peut-être, et que l'hagiographe devait tendre à faire paraître plus courte dans son récit.

Nous ne nous dissimulons pas le caractère apologétique de notre système, destiné à sauver, malgré tout, les parties essentielles d'un document infiniment intéressant et vivant. Nous ne méconnaissions pas qu'une autre hypothèse serait parfaitement plausible et nous comprendrions qu'elle fût préférée par des critiques plus sévères. La Vie de Porphyre, tout en contenant d'excellents morceaux, peut avoir été remaniée par un hagiographe professionnel, plus ou moins tardif, et c'est peut-être ce remanieur qui doit porter la responsabilité des fautes qui déparent cette pièce de choix. Mais, pour la discussion de cette dernière hypothèse, qui n'est pas actuellement la nôtre, nous nous permettons de renvoyer à la préface de notre édition.

Henri GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER.

(1) Cf. plus haut p. 342, note 4.

La Vierge Protectrice à Graz

Voici un exemple intéressant d'analogie iconographique entre l'art occidental et l'art byzantin.

En 1924, au I^{er} congrès international des études byzantines, à Bucarest, M. P. Perdrizet fit une conférence sur le sujet suivant : « Les légendes byzantines relatives à la Vierge Protectrice et le thème occidental de la Vierge au manteau ; celui-ci dépend-il de celui-là ? » (1). La réponse à cette question, était négative : *la manière d'exprimer la protection de la Vierge par le manteau est née, indépendamment de Byzance, de conditions préliminaires tout à fait occidentales, et nous ne la trouvons en Orient que dans les régions qui ont subi l'influence de l'Occident, par exemple en Bukovine et en Roumanie.*

Cette conférence nous a rappelé la représentation de la Vierge-Protectrice sur le mur méridional extérieur de la cathédrale de Graz, en Styrie autrichienne. Quoique cette peinture soit une des plus grandes, une des plus compliquées et une des plus extraordinaires par sa conception, elle est restée, jusqu'à présent, très peu connue, et sa vraie nature n'a pas du tout été appréciée. En 1908, lorsqu'il publia son ouvrage fondamental sur la Vierge Protectrice (2), M. P. Perdrizet ne la connaissait pas, car elle n'avait été traitée que dans des publications locales peu accessibles (3), qui ne faisaient pas du tout ressortir son importance iconographique

(1) Compte-rendu du I^{er} Congrès international des études byzantines, Bucarest, 1924. Publié par C. Marinescu, Bucarest, 1925, p. 29-32.

(2) *La Vierge de Miséricorde. Étude d'un thème iconographique*, Paris, Albert Fontemoing, 1908.

(3) H. SCHWACH, *Das grosse Wandgemälde an der Südwand der Domkirche zu Graz u. seine Restauration, Kirchenschmuck*, II^e année, Graz 1871, p. 69 sqq.

J. WASTLER, *Das Kunstleben am Hofe zu Graz unter den Herzogen von Steiermark*, Graz 1897, p. 1-7. *Neujahrsblatt des Historischen Vereines für Steiermark*. N^o 1, Graz 1908, *Das grosse Wandgemälde an der Südwand der Domkirche zu Graz « Das göttliche Strafgericht ».*

et son caractère véritable. C'est pourquoi Beissel ⁽¹⁾, qui la connaissait grâce à ces publications locales, ne lui consacra pas non plus l'attention qu'elle méritait.

Cette œuvre du moyen âge expirant me paraît très importante pour l'histoire de l'art byzantin et pour l'histoire de l'art occidental, puisqu'il s'agit de l'éclaircissement des relations réciproques de ces deux arts. Nous rejoignons ainsi M. Perdrizet ; mais nous formulerons la question d'une manière différente, et surtout plus concrète : *La vision d'André le Fol dans l'église des Blachernes à Constantinople (origine du type iconographique byzantino-russe appelé Pokrov), a-t-elle aussi trouvé un écho dans l'iconographie de l'occident chrétien, ou non ?*

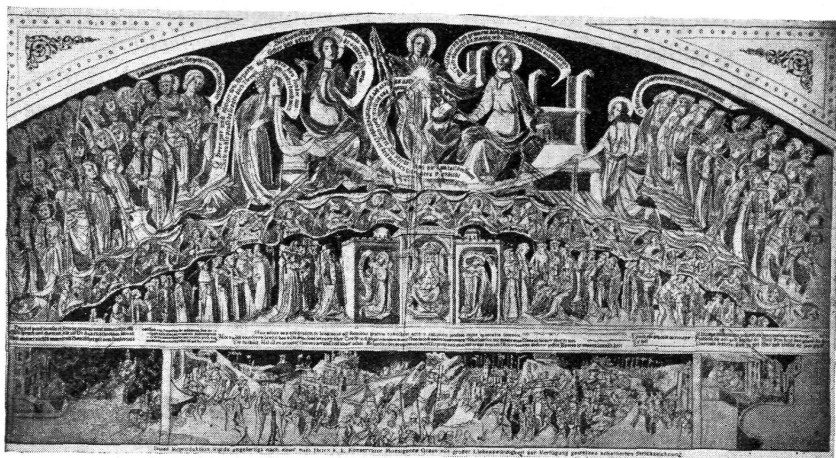


FIG. 1. — La Vierge protectrice : fresque de la Cathédrale de Graz.

A notre avis, la peinture de Graz donne à cette question une réponse affirmative.

Mais avant d'analyser le style de cette fresque, il faut que nous la décrivions (fig. 1) : elle est composée de deux parties superposées, dont celle du bas est reliée par l'idée, mais non par la composition, à celle du haut. Ces deux panneaux sont séparés par une large bande couverte d'ins-

(1) Stephan BEISSEL S. J., *Geschichte der Verehrung Marias in Deutschland während des Mittelalters*, Freiburg. i. Br., Herder et Co, 1909, p. 362.

criptions expliquant les scènes du panneau inférieur. Celui-ci se divise en trois parties : celle de gauche évoque l'action destructive des sauterelles ; la seconde, qui représente un vaste paysage avec la ville de Graz au fond, dépeint les atrocités des guerres turques ; la troisième, enfin, figure les conséquences de la peste.

Au-dessus de la première partie on peut lire l'inscription suivante (1).

Dixit et venit locusta et brucus cuius non erat numerus, ps (d)eitit. — Gott sprach und cham an alle zat Dy Hadenschrecken überall Und uns vernichtn unser traid, Damit thet got dem sünder laid.

1480 umb uns(er) Frauntag der schiedung sind hie zu Gratz gots plog drey gewesn Haberschreckh, Türkn und pestilenz und yede so gross, dass den Menschen unerhörlich ist. Got sey uns gn(e)di.

Au-dessus de la 2^e peinture, on lit l'inscription suivante :

Ecce aduco sup(er) vos gentem de longinquo, ail dominus, gentem robustam, gentem antiquam, gentem cuius ignorabis linguam.

Ain volkh von ferrn land(e)n her Von deine sund ich zu dir kher, Des sprach du nit erkennen thuest, Dem du in frömden landen muest Gehorsam sein mit Arbayt gras und and Kumer über dy mas, Dy türkisch Art ist es genannt Den uns perwusstent unser landt. Er fuert dir hin dein Kind und weib Verprent dein guet und nymbl dein leib, Vil Kirchen und dörffer er zerstört Als man in unsern land(e)n hört.

Entre cette inscription et la suivante se trouve le reste d'une inscription concernant l'origine de la peinture ; les mots suivants sont seuls conservés :

Nach Christi gepurdt MCCCCLXXXV hat...

L'inscription qui se rapporte au troisième sujet, est conçue comme suit :

« *Adjungel tibi dominus pestilentiam donec consumat te de*

(1) Toutes ces inscriptions ont été restaurées à une époque plus récente et ne sont fidèles que pour le sens. Elles sont très importantes pour l'interprétation iconographique de ce genre de tableaux.

terra... Deitet : Pestilentz die will gott schikhn dir Umb deine sund das gelaub du mir Darumb so Khere dich zu gott Und halt hinfür dy sein gepot ».

Le panneau du haut, au contraire, suit un système parfaitement raisonné, composé symétriquement autour d'un axe vertical. Ici les trois parties sont disposées horizontalement : la terre est représentée dans la zone inférieure, plus étroite, le ciel occupe la zone supérieure, beaucoup plus large ; entre les deux, s'étend un double arc de nuages stylisés, avec les bustes des représentants des chœurs des anges et les mots suivants : *Archangeli, Virtutes, Potestates, Principati, Dynames, Troni, Cherubini, Seraphini*.

Sur la terre se trouvent, répartis en groupes, les représentants des divers ordres de l'État dans un ordre hiérarchique descendant à partir du centre de la peinture. Du côté gauche, c'est-à-dire à la droite de Dieu un cardinal se tient à la tête des clercs ; du côté droit, les laïques sont conduits par l'empereur et quelques princes. Entre les deux groupes s'élève, dans l'axe vertical de la peinture, un bâtiment ouvert divisé en trois parties. Au milieu, le pape est assis sur un trône, il tient un livre ouvert, la main droite est levée, dans une pose d'enseignement : le pape figure ici, parce qu'il est à la tête du système hiérarchique d'après lequel était organisée la société du moyen âge. Cette partie de la composition nous représente donc toute la chrétienté. Dans la partie de gauche du bâtiment nous voyons S. François agenouillé, les yeux levés au ciel, et dans la partie droite, S. Dominique dans la même pose. A côté de la cellule de S. Dominique deux moines, l'un dominicain, l'autre franciscain, enseignent devant le groupe des laïques. Près de S. François, se déroule une banderole qui porte l'inscription suivante : « *Das Gesicht sand Franciscus* » ; près de S. Dominique il y a une inscription similaire : « *Das Gesicht sand Dominicus* ». D'après ces textes, il est évident qu'il s'agit d'une *vision parallèle* de S. Dominique et de S. François ; vision que S. Dominique aurait eue en 1216, à Rome, à l'occasion du concile de Latran ⁽¹⁾, mais que quelques-uns attribuent aussi à S. François d'Assise ⁽²⁾.

(1) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 129 sq.

(2) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 131.

La scène céleste de la partie supérieure de la peinture évoque cette vision. Au milieu siège sur un large trône la Sainte-Trinité représentée par trois personnages masculins : au centre Dieu le Père, à gauche Dieu le Fils et à droite le Saint-Esprit. Des saints et des saintes se rangent à droite et à gauche, vers les bords de la composition. Les patriarches sont en tête du groupe de droite, les évangélistes conduisent le groupe de gauche. Devant la Sainte Trinité la Vierge et S. Jean-Baptiste sont agenouillés, l'une à gauche, l'autre à droite. Dieu le Père tient dans sa main droite trois lances accompagnées d'inscriptions explicatives : celle de gauche avec « *Hunger* », celle du centre avec « *Schwert* » et celle de droite avec « *Pestilentz* ». Près de Dieu le Père se déploie une banderole dont l'inscription explique le geste de Dieu.

Drumb das du mich hast unger So stirbt aus dir ain tail des swert, Der andere der Pestilentz stirbt, Der drit tayl des hungers verdirbt. Auprès du Saint-Esprit nous lisons l'inscription : *Suender, ich hab gewarnt dich durch Predigt und geistlich spruech, Dy hast versmacht du manig zeit Drumb vil truebsal dich uebergeiht.*

Les personnages figurés près du Fils et du Saint Esprit supplient le Père d'épargner le monde. Le groupe de gauche des saints est accompagné de l'inscription : *Lob, dank und er in ewigkeit Sey got der heiligen Dreufalligkeit*, le groupe droit de l'inscription : *O Herr gedenk des pakt Den du mit uns altvatern hast gemacht.* Auprès de la Vierge il est écrit : *O Herr got und ainiger sun, Erparm dich ueber den sunder nun, Sich an die prusst dy saugtn dich, Vergib dem sunder durch mich ».*

La Vierge étend la main droite vers son sein. Actuellement, celui-ci est recouvert ; mais, d'après des cas analogues et par la position même de sa main droite, il faut admettre que dans l'original la Vierge montrait son sein maternel à son Fils. De la main gauche elle tient un long voile dont un coin repose encore sur sa tête, tandis que l'autre est tenu par S. Jean Baptiste, de sorte que ce voile, suspendu entre le groupe de la Sainte-Trinité et la terre, forme une sorte d'écran sur lequel viennent se ficher les lances que Dieu le Père jette, les destinant à la terre. Quant à Jésus il s'adresse

au Père en lui montrant ses plaies, et l'inscription porte ces mots : « *Sich an Vater die Wunden mein Ewer das gebet dy muler mein* ». Le résultat de l'intercession est une lumière qui luit sur la poitrine du Père, d'où émanent des rayons dirigés vers les trois fléaux représentés sur le panneau inférieur.

En elle-même, cette peinture présente un vif intérêt iconographique, parce que chaque point est expliqué par une inscription, et qu'ainsi il n'y a pas de doute possible sur la signification des actes et des gestes. Il s'agit d'une vision parallèle des fondateurs des deux principaux ordres du moyen âge, vision qui leur a montré comment le monde a été sauvé par l'intercession de la Vierge. La tradition médiévale connaît beaucoup de visions de membres des ordres monastiques, mais la plupart de ces visions se rapportent à la protection accordée par la Vierge à un ordre donné, Cisterciens, Dominicains ou autres ⁽¹⁾. De plus, l'iconographie occidentale ne représente pas les visions elles-mêmes, mais seulement leur objet, la Vierge et l'ordre protégé sous son manteau.

La vision de S. Dominique à Rome ⁽²⁾ fait exception en ce sens que S. Dominique (ou S. François) est représenté dans la peinture de la Protection de la Vierge ⁽³⁾. Mais, même alors, tout le sujet de la vision n'est pas évoqué.

Le fait seul que notre peinture représente non seulement l'objet de la vision, mais tout l'événement, nous amène à étudier parallèlement le type iconographique russe « *Pokrov* » dont nous parlerons plus loin.

Par l'idée, notre peinture se range tout naturellement dans le cadre iconographique de la chrétienté occidentale. Pour la forme, il n'en est pas de même. En effet, il s'agit d'une forme particulière du *Pestbild* ⁽⁴⁾, dont le type habituel nous représente Dieu le Père tenant trois lances, la Vierge protégeant les croyants sous son manteau, et le Christ

(1) P. PERDRIZET, *op. cit.*, pp. 21, 34, 37 sq.

(2) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 130.

(3) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 132 et spécialement p. 128 (la peinture de Jean Reixat). — St. BEISSEL, *op. cit.*, 473.

(4) P. PERDRIZET, *op. cit.*, chap. VIII et IX. — St. BEISSEL, *op. cit.*, p. 358 sq.

montrant ses plaies au Père. Les lances ou les flèches que Dieu jette sur le monde se brisent sur le manteau de la Vierge. Notre peinture contient aussi tous ces éléments, mais les personnages sont groupés différemment, le manteau est remplacé par le voile et il y a quelques personnages en plus : S. Jean-Baptiste et les autres saints. Dans le cas présent, la Vierge n'est pas seulement la protectrice d'un état particulier mais de toute l'humanité représenté par les personnages caractéristiques groupés sous le voile de la même manière que sous le manteau de la Vierge Protectrice, appelée *Mater omnium* (1) par M. P. Perdrizet. Donc, par son idée, cette peinture se rattache à un type très répandu que nous retrouvons en Europe centrale, par exemple dans la chapelle du château de Bruck près de Lienz et dans l'église à Obermauern en Tyrol, ou plus tard dans l'œuvre de Lucas Cranach l'aîné conservée au musée de Budapest (2).

Ce type était aussi connu en Slovénie, comme le prouvent le fragment de Vuzenica et la grande peinture de la Vierge Protectrice à Saint-Primož près de Kamnik (datée de 1520). Cette dernière contient, comme celle de Graz, les représentations concrètes des grands fléaux qui affligeaient alors l'humanité : les attaques des Turcs, les sauterelles et la peste (fig. 2).

Il y a de nombreuses différences entre la peinture de Graz et le type habituel. En effet, elle est caractérisée, comme *Pestbild*, par les lances dans les mains de Dieu le Père, par l'intercession de la Vierge et du Fils et par les trois scènes de fléaux, en relation directe avec les événements de l'an 1480. Mais il manque l'expression habituelle de la Protection de la Vierge par le manteau étendu sur les deux groupes habituels, qui représentent toute la chrétienté. A Graz, la chrétienté forme un tout ayant le pape en son centre et à sa tête ; le monde laïque est subordonné à l'Eglise enseignante.

Mais la différence capitale, celle qui distingue nettement la composition de Graz des représentations ordinaires de la *Mater omnium*, réside dans la manière dont la Protection de la Vierge est symbolisée (fig. 3) : le manteau est ici remplacé

(1) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 151 sq.

(2) P. PERDRIZET, *op. cit.*, pl. XIX, 2.



FIG. 2. — La Vierge protectrice de Saint-Primož



FIG. 3. — La Vierge protectrice de Saint-Primož (détail)

par le *voile*. Or, le voile, pris comme symbole de la protection, tire son origine d'une légende byzantine, et jusqu'à présent, on ne retrouvait ce voile que dans l'iconographie russe.

Mais, avant d'examiner la composition de ce point de vue, constatons encore sous quelle forme apparaît, dans notre peinture, l'idée iconographique occidentale du *Pestbild* jointe à celle de la Protectrice *Mater omnium*. La division en plusieurs zones superposées, la Déisis, qui occupe le centre de la zone supérieure, nous rappellent presque spontanément le type classique du Jugement Dernier, de la fin du moyen âge, tel que nous le rencontrons à Torcello au XI^e siècle (fig. 4), et plus tard dans tout l'art occidental jusqu'à Michel-Ange. Dans une région peu éloignée de Graz, nous trouvons un exemple de Jugement dernier dans l'église de Krtina en Slovénie ; il est presque contemporain de la Vierge Protectrice que nous étudions ici. Dans les deux peintures, des nuages stylisés séparent le ciel de la terre. Au centre du ciel, sur l'arc-en-ciel, est assis dans la mandorle, le juge, entouré d'apôtres. Devant le juge, la Vierge et S. Jean-Baptiste sont agenouillés, parmi les ressuscités, dans la zone terrestre. Dans la partie inférieure, la division en deux groupes, les bienheureux et les damnés, correspond à la division schématique des laïques et des clercs dans la composition de Graz. La ressemblance des éléments essentiels est donc apparente, mais Dieu le Père a pris la place du Juge et Jésus est devenu l'intercesseur.

Mais voici un argument qui confirme l'influence du type byzantin du Jugement Dernier sur la Vierge Protectrice de Graz : la présence de la Déisis. La Déisis est si étroitement liée au type du Jugement Dernier qu'elle remplace fréquemment la vaste composition du Jugement (1), dans l'iconographie byzantine, et de plus, la Déisis est un des motifs iconographiques byzantins les plus répandus en Occident (2).

La Déisis habituelle comprend, dans l'iconographie byzantine, le Christ assis au centre sur le trône et S. Jean-Baptiste

(1) Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1926, t. 2, pp. 497, 524 (VATOPEDI, « Déisis, symbole du Jugement Dernier », fin du XI^e siècle), p. 544 (Torcello), 588 (Neredica), etc.

(2) O. M. DALTON, *Byzantine Art and Archaeology*, Oxford, Clarendon Press, 1911, p. 664. A. HASELOFF, *Eine thüringisch-sächsische Malerschule*, pp. 181 et 195.

et la Vierge debout sur les côtés, avec des gestes de mains suppliants (parce que la Déisis est la prière symbolisée par

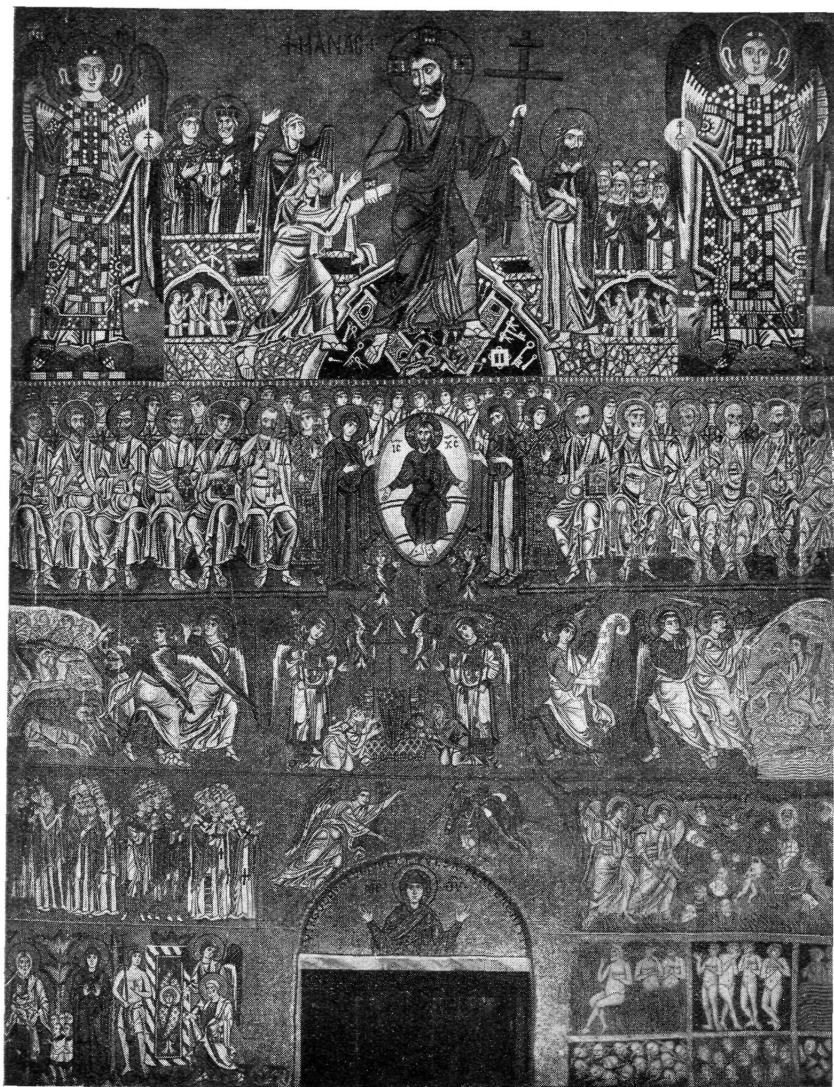


FIG. 4. — Jugement dernier de Torcello

la prière de Jean, qui représente l'humanité de l'Ancien Testament, et de la Vierge qui représente l'humanité du Nouveau

Testament, l'Église). La peinture de Graz s'écarte du type habituel en plusieurs points. D'abord Dieu le Père a pris la place du Christ, qui s'est mis au rang des médiateurs, ceux-ci sont agenouillés comme c'est l'usage dans la Déisis du type du Jugement Dernier, de l'iconographie occidentale ; ensuite, l'acte d'intercession est accompli par Jésus et la Vierge (et non par la Vierge et S. Jean), tandis que S. Jean aide à protéger l'humanité en tenant le voile ; enfin la Vierge protège et prie en même temps, et montre son sein maternel. Il y a donc ici du type byzantin de la Déisis avec l'intercession de la Vierge et de Jésus, habituelle dans le *Pestbild*.

La peinture de Graz, examinée du point de vue de l'iconographie occidentale, représente donc *un exemple intéressant d'un croisement du type iconographique du Jugement Dernier avec le Pestbild, joint au type Mater omnium*. De chacun de ces trois types, sont pris quelques traits caractéristiques, mais qui sont tous employés assez librement et forment une nouvelle composition rigoureusement ordonnée.

Voilà la part de l'Europe occidentale dans cette composition qui est, par son idée et par le style de l'exécution, le produit caractéristique d'une école de peinture de l'Europe centrale des années 1480-1490.

Maintenant, il nous reste à constater la part de l'influence byzantine dans cette œuvre, en tant qu'elle n'est pas encore comprise dans le Jugement Dernier.

A cet égard, il est important de noter que la peinture représente une *vision* qui montre à S. Dominique et à S. François en extase, la sollicitude de la Vierge pour l'humanité ⁽¹⁾, et que la protection de la Vierge est exprimée par le *voile* de la Vierge qui recouvre, non pas sa propre tête, mais les gens que menacent les traits de la colère divine. Ce sont là deux éléments fondamentaux du type iconographique russe connu sous le nom de Pokrov ⁽²⁾. Ce type est né après la création de la fête du Pokrov, en Russie, par le prince André Bogoljubski, au XII^e siècle, sur le modèle de la fête byzantine du miracle du voile de la Vierge, qui se perpé-

(1) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 130.

(2) N. P. KONDAKOV, *Ikonoorafija Bogomateri*, II, Petrograd (Leningrad), 1915, pp. 55 sqq. et 92 sqq.

tuait à Constantinople, dans l'église des Blachernes (1). Sur ce thème, l'iconographie russe a créé deux types iconographiques qui représentent la vision d'André le Fol (2) et le miracle des Blachernes. Le thème du Pokrov repose sur la légende qui, raconte qu'André, accompagné d'Épiphané, vit la Vierge pénétrer dans l'église, par la porte principale du sanctuaire, prier devant l'autel, puis enlever de sa tête le voile qu'elle portait, pour l'étendre sur tout le peuple réuni dans l'église.

Toutes les peintures du Pokrov sont faites d'après un schéma déterminé : le fond représente d'une manière fantaisiste, l'église des Blachernes. Dans la partie inférieure, le peuple est range derrière l'empereur ; au premier rang on reconnaît André le Fol et son compagnon Epiphane. La Vierge, S. Jean-Baptiste et les saints occupent la partie supérieure. Dans un des deux types iconographiques, la Vierge tient elle-même le voile étendu, suivant la biographie d'André le Fol ; dans l'autre, ce sont des anges qui tiennent le voile au-dessus d'elle. Il faut souligner les traits essentiels : la représentation d'une vision qu'ont eue André et son compagnon, et puis la protection de la Vierge exprimée par le voile. Ces deux traits constituent précisément la particularité de la peinture de Graz ; nous avons donc raison d'appeler celle-ci le « Pokrov occidental » (où S. François et S. Dominique ont remplacé Épiphané et André). La tradition occidentale n'explique absolument pas que le manteau soit remplacé par le voile. Elle ne rend pas non plus compte de certains détails de la représentation de la vision. En effet, la forme littéraire de la légende de S. Dominique, qui aurait pu exercer une influence (3), diffère beaucoup. Notons, par exemple, la version du *Speculum humanae salvationis* : il y est simplement question des traits que Dieu lance dans sa colère, et de la protection que la Vierge accorde, grâce aux mérites des ordres de S. Dominique et de S. François. En outre, dans la composition de Graz, la Vierge ne présente pas à Jésus les deux saints, comme

(1) A. MICHEL, II p. 838 et KONDAKOV, *op. cit.*, pp. 92 sq.

(2) *AA. SS.*, 19 maii, tomus VI, p. 2*, surtout cap. XXIV, pp. 85 sq.

(3) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 130.

c'est le cas par exemple, pour une œuvre de P. Bordone au musée Brera (1).

Mais comment expliquer l'introduction de cet élément étranger à l'iconographie occidentale ? Et surtout, comment l'artiste de Graz a-t-il eu l'idée d'exprimer la protection de la Vierge par le voile ? Il faut accorder une large place à l'influence des événements historiques contemporains de l'exécution de la peinture de Graz. Depuis la chute de Constantinople, en 1453, le danger d'une invasion des Turcs menaçait l'Europe centrale (2). En 1480, les Turcs s'avancèrent jusqu'à Graz, et même plus au nord. Mais, à la mort de Mahomet II, en 1481, la situation s'apaisa.

Lorsqu'il peignit la fresque de Graz, l'artiste était encore sous l'impression directe des trois fléaux qui frappèrent la région de Graz vers 1480 : les Turcs, les sauterelles et la peste.

Le sort de Constantinople avait vivement frappé les esprits dans tout l'Occident, et bien plus encore en Styrie. Aussi les légendes ayant trait à la Protection de la Vierge, se répandirent-elles. Le miracle du voile qui se reproduisait, disait-on, chaque semaine dans l'église des Blachernes, n'était pas inconnu en Occident, comme le prouvent une chanson latine intitulée « Liber Virginalis » (3), et le « Rationale divinatorum officiorum » (4). Mais l'influence de la vision d'André le Fol est plus directe. La biographie du bienheureux André a été répandue en Occident par les volumes apportés de Constantinople après la chute de la ville. Trois manuscrits en témoignent : celui de la bibliothèque du Vatican, celui de la bibliothèque du cardinal Mazarin et celui qui existait encore à Vienne en 1583.

C'est dans la fresque de Graz que nous nous plaisons à reconnaître la preuve la plus tangible de l'influence de la légende d'André le Fol.

(1) P. PERDRIZET, *op. cit.*, p. 132.

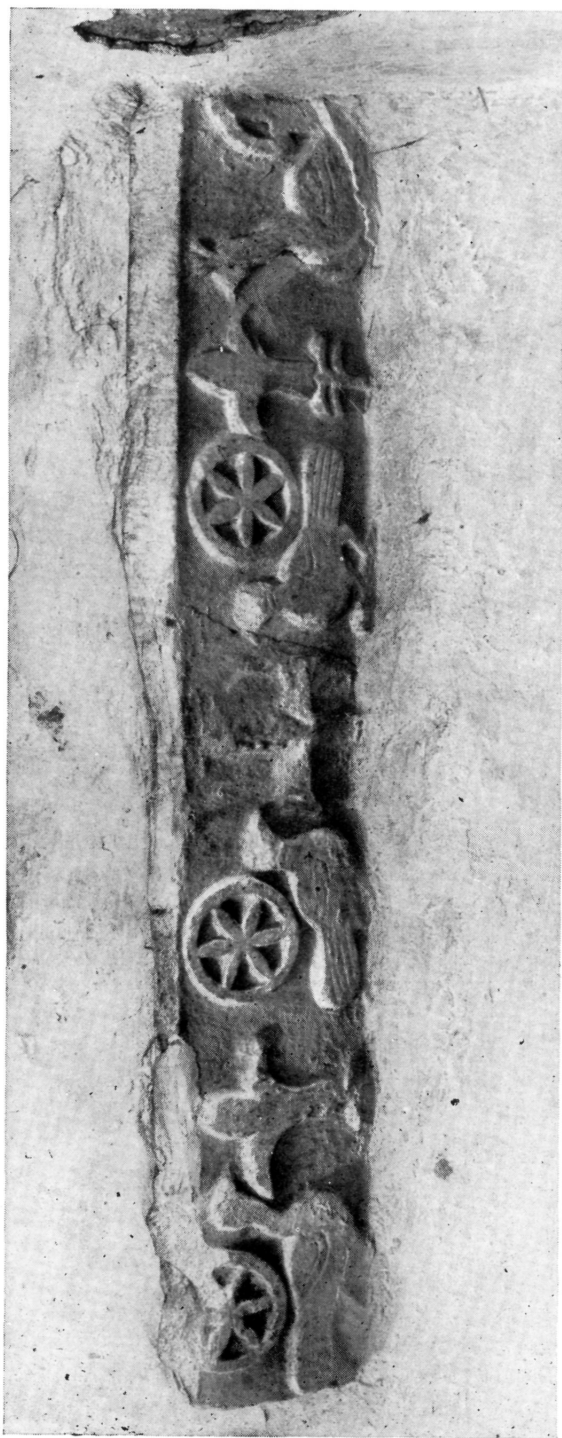
(2) Dr Alb. v. MUCHAR, *Geschichte des Herzogthums Steiermark*, Graz 1867, VII, pp. 59, 94 et 112 sqq. Fr. KOVAČIČ, *Slovenska Štajerska in Prekmurje*, Ljubljana, 1926, pp. 201 sqq.

(3) *Cod. ms. MDLXXVI. Bibl. Regiae* à Paris, publiée par DUCANGE. Cf. KONDAKOV, *op. cit.*, -II, p. 57.

(4) KONDAKOV, *op. cit.*, p. 98.

Il ne faut d'ailleurs pas exagérer l'importance de ce facteur byzantino-russe et conclure à une relation directe avec le Pokrov. Non certes, il ne s'agit ici, que de l'influence d'une idée, et non d'une imitation iconographique formelle. La tradition littéraire ou orale a introduit l'idée et a donné une impulsion à l'imagination créatrice, mais l'introduction de ce nouveau motif a longtemps passé inaperçue parce que le cadre iconographique occidental avait été respecté. La Déisis, qui a pénétré à Graz en passant par la forme occidentale du Jugement Dernier, et le Pokrov sont donc deux éléments d'origine byzantine, mais profondément modifiés dans le sens de l'iconographie occidentale. Cette adaptation au caractère occidental ne diminue en rien l'importance de l'influence byzantine sur la fresque de la Vierge Protectrice de Graz.

François STELÈ.



Relief. Trébizonde, S. Eugène.

Deux monuments byzantins de Trébizonde

I. — L'Église de Saint-Eugène

Parmi les murs de pierre gris, blancs, jaunes, bleus, la ruelle étroite serpente, s'élève avec effort, grimpe, essaye, dirait-on, de gagner un espace libre et de se dégager des maisons qui la resserrent et des étages qui la surplombent. Après bien des tournants et des carrefours, la ruelle s'élargit enfin et ouvre aux promeneurs une perspective plus vaste sur un groupe de maisonnettes, que domine une mosquée au minaret blanc, effilé comme une aiguille qui piquerait le ciel bleu : c'est la mosquée Yeni Djoumé Djami, c'est-à-dire la mosquée du Nouveau ou du Premier Vendredi, qui fut l'église de Saint-Eugène. On ne sait quand elle fut construite, mais quant à sa forme primitive, quant à son aspect avant l'incendie de 1340 et la reconstruction de 1350, elle nous le dit elle-même avec assez d'éloquence. Les détails architecturaux conservés dans ses murs expliquent plus clairement qu'aucune chronique toute l'histoire du bâtiment.

La ruelle mène le voyageur vers la façade nord de l'édifice. Ici, à l'entrée, est appliqué au bâtiment un vaste portail en forme d'auvent, construit en pierres, placé en travers de l'ancienne église chrétienne. L'église avait son autel orienté à l'Est, la mosquée tourne son mihrab vers le Sud. Pour allonger la mosquée, on a construit au Nord, du côté opposé au Mihrab, cet auvent. En même temps, on a planté le minaret, sur l'escalier en colimaçon auquel donne accès une porte étroite pratiquée dans le mur de l'auvent. Telles sont les transformations apportées par l'Islam à l'édifice chrétien. De plus, toutes les fenêtres de l'église ont été agrandies et la lumière crue du midi inonde les murs de la mosquée, blancs à présent, mais jadis couverts d'images de saints, estompées, par le clair obscur mystique de la basilique chré-

tienne. Enfin à l'intérieur, du côté nord, on a établi de petits balcons de bois avec des balustrades, en bois tourné et des passerelles étagées, des colonnes et des colonnettes sculptées. Tout cet appareil de goût, ou de mauvais goût turc, tranche brutalement sur le caractère monumental de l'architecture byzantine.

Si l'on regarde l'église de Saint-Eugène du haut du minaret, son plan apparaîtra clairement du premier coup : deux hautes nefs se coupent en forme de croix latine et, à l'intersection, il y a une tribune basse, à fenêtres, couverte d'une coupole. A l'extérieur, la coupole est recouverte d'un cône plat de tuiles. Les voûtes des nefs sont également recouvertes de toits de tuiles, à deux versants : je parle des voûtes en berceau des quatre extrémités de la croix. Aux côtés de la nef se rattachent des nefs latérales, des bas-côtés, plus étroits et plus bas en effet, couverts aussi de voûtes en berceau à l'intérieur et de toits de tuiles à l'extérieur : mais ce toit est plat pour les bas côtés. A l'Ouest, la façade a la forme typique de la façade basilicale pyramidante. A l'Est, trois absides correspondent, pour la largeur et la hauteur, aux trois nefs longitudinales de l'église. Les deux branches de la nef transversale se terminent par des absides semi-circulaires, ce qui correspond à la voûte en berceau de la couverture. Dans les absides semi-circulaires du transept, au Nord et au Sud, trois étroites fenêtres sont pratiquées. L'entrée de l'Ouest, pourvue jadis, s'il faut en croire Texier et Pullan, d'un narthex, est aujourd'hui complètement détruite et la porte qui donnait accès à la nef médiane, est en partie bloquée et transformée en fenêtre. Elle est remplacée, sous la fenêtre du milieu de l'abside centrale, par une porte nouvelle. Habituellement, on entre dans l'église par la porte du mur Nord, tandis que dans la baie de la porte du Sud est aménagé un mihrab en pierre sculptée et bariolée. La décoration ancienne de l'église chrétienne, exécutée en stuc peint à fresque, a été entaillée systématiquement et recouverte d'une nouvelle couche de stuc, en partie blanchie, et en partie barbouillée de hideux ornements ainsi que des inscriptions calligraphiques et des monogrammes si caractéristiques de l'islam.

Par suite de cette simplification de la décoration intérieure,

les formes simples, monumentales de l'architecture frappent peut-être davantage les regards. Puissamment, les piliers de l'Est s'élèvent, soutenant les arcs à triple face. Les quatre pendentifs (portant des médaillons bleus avec les noms des compagnons du Prophète) sont couronnés d'un balcon bas, circulaire, qui règne à la naissance du tambour. Grâce à ce parti architectural, caractéristique de Trébizonde, le tambour a l'air de n'avoir aucun contact avec les pendentifs, sa naissance est invisible et l'on n'aperçoit que le cercle des fenêtres et la coupole violemment éclairée par elles, qui semble ne s'appuyer sur rien, plane au-dessus du temple (fig. 1).

Lorsque l'église chrétienne existait encore toute décorée de fresques, à l'intérieur, plongé sans doute dans la pénombre, la vue de cette coupole aérienne et lumineuse, avec son Pantocrator, devait faire une impression prodigieuse, inoubliable. La pesanteur de la pierre, l'effort des poussées en étaient compensés et comme annihilés. Cette absence de pesanteur, la légèreté aérienne de la coupole, on les apprécie pleinement encore aujourd'hui que nous n'avons plus qu'un squelette architectural, aujourd'hui que toute la décoration a péri, et qu'on ne peut plus la restituer que par la pensée, d'après l'analogie d'autres monuments byzantins. Ce parti architectonique a certainement enthousiasmé les habitants de Trébizonde, et les autres monuments de cette ville ont été bâtis sous son influence.

Malheureusement, la chronologie de tous ces édifices est encore insuffisamment éclaircie et ne nous permet pas d'établir avec précision dans quelle église et à quelle date fut appliqué, pour la première fois, ce parti architectural, risqué il est vrai, mais qui, dans sa hardiesse, constitue une admirable réussite.

Si nous envisageons le plan de l'église (fig. 3) dressé d'après les mesures de l'auteur en 1917, un examen attentif nous permettra de constater qu'il s'y reflète deux systèmes architectoniques différents, l'un plus ancien, l'autre plus récent. Le second a détruit et modifié le premier. Mais les traces de la construction primitive sont encore intactes, et si elles ne sont pas immédiatement saisissables, elles deviendront claires

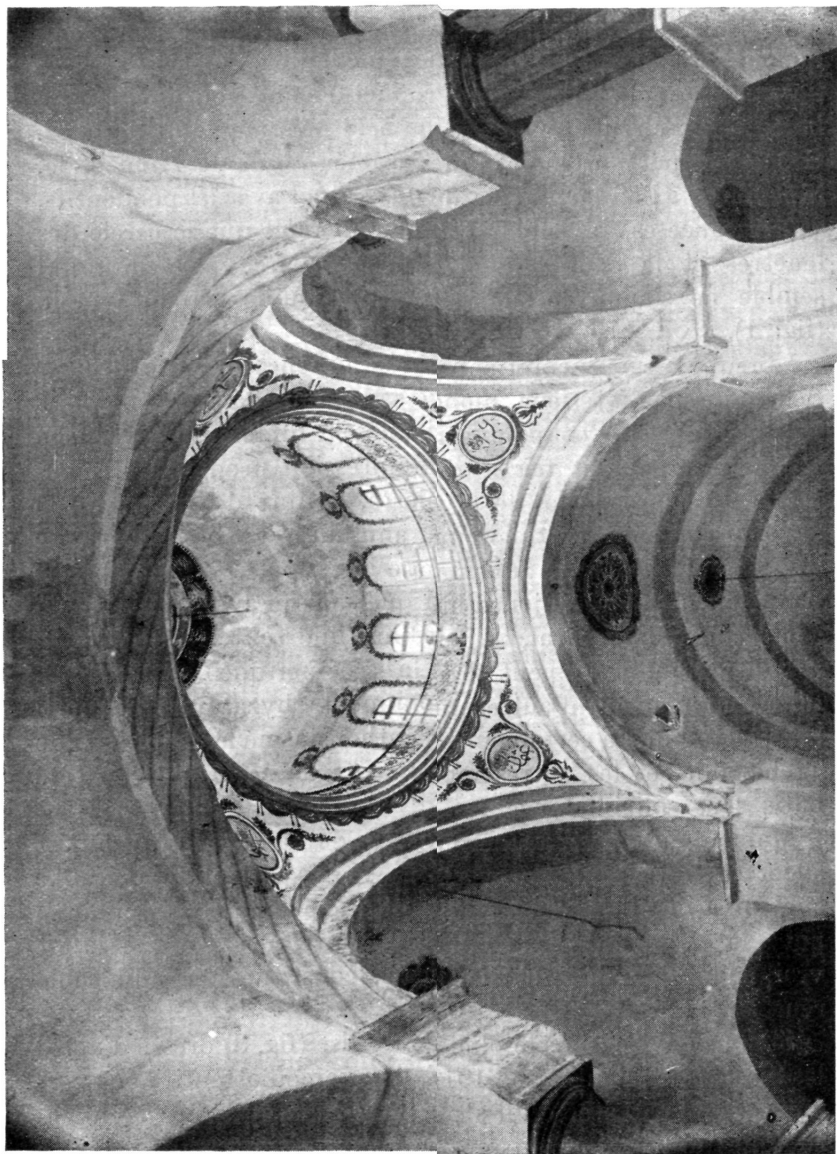


FIG. 1. — Saint-Eugène de Trébizonde. La coupole vue de l'Ouest.

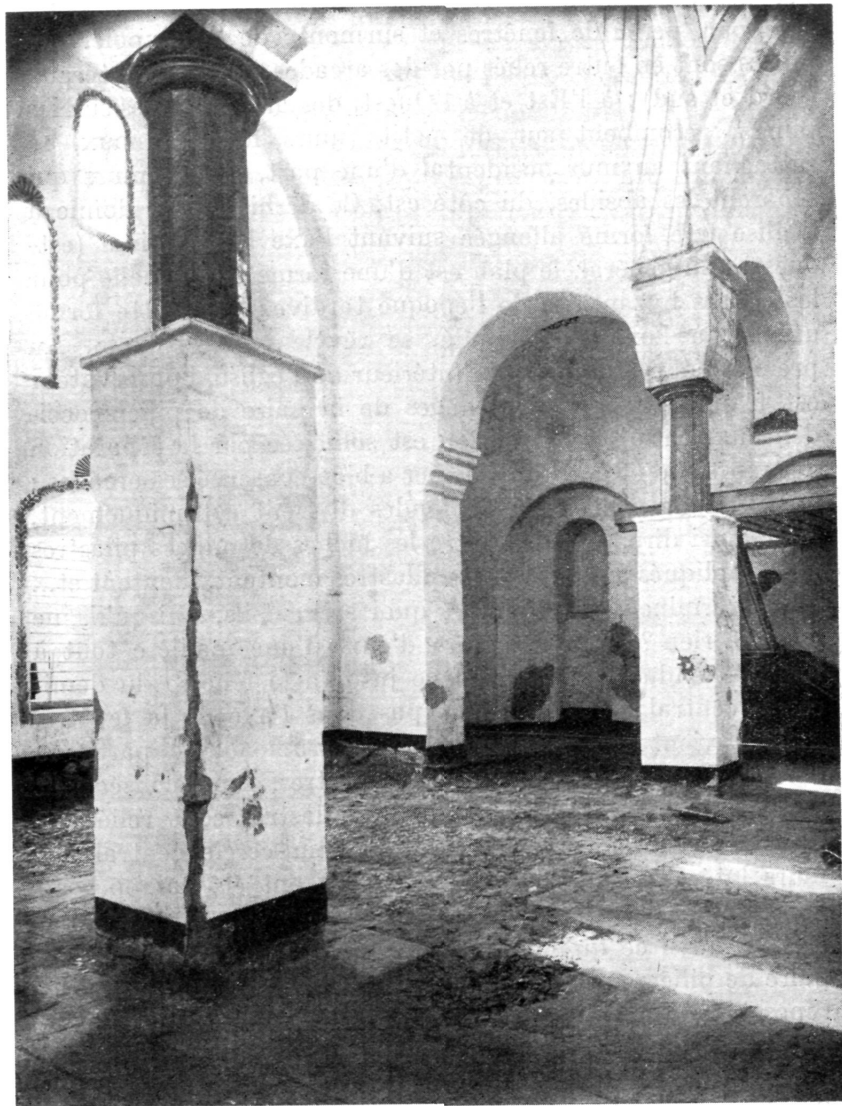


FIG. 2. — Saint-Eugène de Trébizonde. Vue sur l'angle nord-ouest.

après quelques constatations et rapprochements. Actuellement, le plan est le plan central typique : quatre piliers reliés par des arcs soutiennent, par le moyen de pendentifs, un tambour, percé de fenêtres et surmonté de la coupole. Les piliers sont en outre reliés par des arcades aux murs latéraux (nord et sud) ; à l'Est et à l'Ouest, des arcs appuyés sur les piliers, retombent sur de petits murs longitudinaux, se rattachant au mur occidental d'une part, et aux murs qui séparent les absides, du côté est. Ce dernier parti donne à l'église une forme allongée suivant l'axe longitudinal (est-ouest). En général, le plan est d'une forme très usuelle pour les églises byzantines de l'époque tardive. Mais cette forme usuelle, à l'examen détaillé, se révèle moins simple. Au premier coup d'œil jeté à l'intérieur de l'église, l'observateur est frappé des formes étranges de la paire de piliers occidentaux. Ensuite, l'attention est sollicitée par la séparation des murs sud et nord. Ce dernier a bien conservé ses arcades : une série de niches peu profondes divisent rythmiquement, pour ainsi dire, le mur ; entre les niches de minces pilastres sont appliqués aux murs : ces pilastres montent, montent et... ne se terminent par rien. A quoi servent-ils, puisqu'ils ne portent rien ? En outre, l'un d'eux, d'une manière tout à fait inattendue, bizarre, s'élève jusqu'à la fenêtre du demi-cercle central ; il n'est même pas dans l'axe de la fenêtre, mais il vient masquer en partie le trumeau, en partie la fenêtre. Il est évident qu'entre les pilastres, et par conséquent l'arcade du mur avec laquelle les pilastres sont reliés, et les piliers, auxquels correspond le demi-cercle central des murs latéraux, les relations mutuelles ont été rompues ou n'ont jamais existé.

C'est aussi ce qu'indiquent les petits arcs qui vont de la paire de piliers occidentale aux murs nord et sud. Leur socle repose sur le mur au-dessus de l'arcade d'une manière toute fortuite, qui ne correspond à aucun axe, mais sur la partie latérale de l'arc (cela se voit clairement sur la figure n° 2). Sur le mur sud l'arcade est aplatie, une partie des pilastres correspond parfaitement aux pilastres du mur nord mais non aux piliers. Quelques pilastres ont aujourd'hui disparu ; seules quelques aspérités du mur laissent deviner l'en-

droit où le pilastre se trouvait jadis, une place qui, de nouveau, correspond au pilastre analogue du mur nord. Plus à l'Est, la correspondance entre murs latéraux et partie centrale est plus régulière, sinon parfaite.

La forme des piliers occidentaux attire l'attention de l'observateur le moins expérimenté par son caractère insolite. Cette forme est celle d'une colonne qui, jusqu'à la moitié de sa hauteur, serait revêtue de pierre. La partie inférieure des piliers, jusqu'à trois mètres environ, est un massif quadrangulaire. Dans sa partie supérieure, c'est une colonne

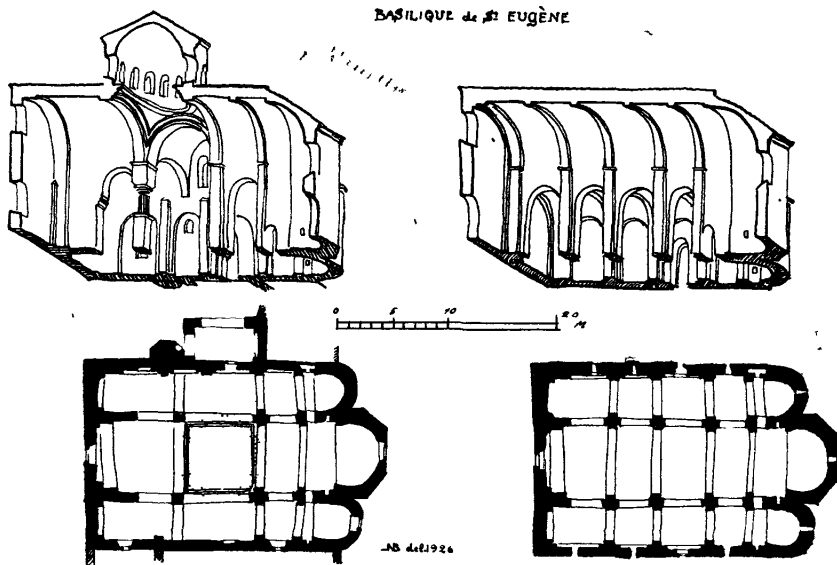


FIG. 3. — Plan et coupe de Saint-Eugène : état actuel, état primitif (restitué).

à facettes ayant un faux air de cannelures. La colonne, au lieu de chapiteau porte une sorte de base renversée. Le parti peut être logique et organique, mais au point de vue décoratif il est assez gauche. La plinthe de la base joue le rôle d'abaque. Sur cet abaque s'appuient directement, à angle droit, posées l'une sur l'autre, deux arcatures reliant le pilier au mur ouest et aux murs latéraux. Les côtés du pilier tournés vers le centre ont, sur l'abaque (ou plinthe de la base), une sorte d'imposte cubique comme en supportent souvent les chapiteaux byzantins. L'imposte est couronnée d'un profil assez

barbare et c'est sur elle que s'appuie la naissance des grands arcs.

Il est clair, à première vue, que la forme originale de ces piliers est tout à fait altérée et qu'il est à peu près impossible de retrouver leur aspect primitif. La première hypothèse qui vient à l'esprit se révèle invraisemblable à un examen attentif : c'est celle selon laquelle la paire de colonnes aurait paru insuffisante à supporter son fardeau, et pour cette raison, pour la solidité, aurait été renforcée jusqu'à mi-hauteur d'un revêtement de pierre de la forme d'un pilier parallépipédique. Le fût de la colonne elle-même n'est pas monolithe, ni composé de tambours réguliers comme d'ordinaire ; mais il consiste en un amas irrégulier de pierres non équarries, couvertes de stuc et barbouillées de couleur à l'huile. Seul, le chapiteau-base est taillé dans un seul bloc de pierre. Étant donnée cette structure du fût de colonne, le revêtement massif de sa partie inférieure ne contribue nullement à sa solidité. Pourquoi et quand ces piliers ont-ils reçu leur forme ? Le monument lui-même ne l'explique pas. Il n'y a qu'une chose certaine, c'est que leur forme primitive était différente. La gaucherie de l'exécution est telle que l'on pourrait y voir la preuve d'un travail turc d'époque tout à fait tardive. Mais la partie inférieure des piliers est cachée sous des fresques en stuc pareilles à celles du mur du Nord. En outre, la transformation des deux piliers aurait été trop compliquée, au point de vue constructif, la coupole une fois posée.

Examinons maintenant avec attention les bas-côtés. Comme je l'ai indiqué plus haut, ils sont couverts de voûtes cylindriques en berceau, selon l'axe longitudinal de la nef. C'est seulement en face de l'arc (dans l'axe de la nef transversale) que la couverture se modifie : à cet endroit, la voûte cylindrique s'élève et se dirige en travers de l'axe longitudinal du temple, correspondant ainsi à la ligne de l'arc ; à son tour, elle donne sa forme au demi-cercle des murs latéraux. Pour un édifice de forme centrale, la chose est logique. Mais, si nous portons notre attention sur les voûtes du côté occidental des nefs latérales, nous remarquerons certaines bizarreries dans leur plan. Sur le mur occidental, on voit clairement les angles saillants des pilastres et l'ar-

chivolte correspondante de l'arcade qui s'appuie sur eux. Dans la niche qui en résulte se trouve une fenêtre. La ligne de la voûte cylindrique, qui s'appuie sur le corps même des murs latéraux, devait évidemment se diriger suivant une courbe concentrique, à l'archivolte de la niche. Et jadis, il est clair que sa direction était telle, comme on peut le voir d'après ce qui reste de la naissance de la voûte. La naissance d'une voûte concentrique se dessine clairement sur le mur de l'Ouest et sur le mur de l'Est. Mais ensuite, pour une cause quelconque, il fallut exhausser la voûte, c'est-à-dire exhausser sa naissance. L'ancienne voûte fut démolie et, un peu plus haut, une nouvelle voûte fut établie, surbaissée par rapport à la première et plus irrégulière. Cela ne fut point l'effet du hasard, mais d'une reconstruction tout à fait systématique. En effet, la même opération fut pratiquée dans la nef du Nord (l'illustration ci-jointe nous représente la nef sud). Evidemment, la cause de la modification n'a pas été fortuite ; elle a été la même pour les deux côtés de la partie occidentale de l'église. Quelle fut la cause de cet exhaussement de la naissance de la voûte ? Sans doute, fallut-il relever les arcs du mur unissant le pilier au mur occidental. Relever ces arcs devint nécessaire parce que les piliers s'étaient écartés des murs, agrandissant ainsi la portée des arcs. Mais pourquoi cet écartement des pylônes ?

Pour l'expliquer, il faut rétablir le plan primitif et l'aspect original de l'église. Essayons, au lieu de la structure existante de la partie occidentale, de nous représenter qu'à tous les pilastres du mur nord corresponde une série de piliers sur les côtés de la nef principale auxquels correspondent à leur tour les pilastres du mur sud. Il en résulte une forme basilicale bien nette. De cette basilique les proportions, dans un rythme régulier et simple, s'accordent parfaitement avec la partie orientale, conservée jusqu'aujourd'hui, de l'église. La nef centrale sera couverte d'une voûte cylindrique. Les nefs latérales, plus basses, recevront une couverture d'un type tout à fait pareil. Il n'y aura point de nef transversale. Le rythme original s'est conservé partiellement et se sent, pour ainsi dire, à l'examen de la section orientale de l'église dans les parties hautes. Mais voici que, pour plus

de solennité, peut-être simplement pour suivre la mode nouvelle, il parut indispensable de couronner la basilique d'une coupole. La portée de la coupole était jusqu'à un certain point donnée par la portée de la nef principale. Pour trouver le lieu logique de cette coupole, il fallut créer dans la basilique un centre, fût-ce un centre artificiel. A cette fin on construisit une nef transversale de la même largeur que la nef primitive, leur intersection donne le centre cherché, un carré sur lequel, d'une manière absolument logique et organique, s'élève une coupole suivant la formule byzantine courante.

Pour cela on se servit des deux piliers primitifs du côté est, mais il se trouva qu'il n'y avait pas de commune mesure entre les entre-colonnements longitudinaux et la largeur de la nef principale. Un seul était trop étroit, deux étaient trop larges. Pour former le transept, il fallait une largeur correspondant à $1 \frac{2}{3}$ des entre-colonnements primitifs.

Les colonnes inutiles furent supprimées, et dans les angles occidentaux du carré ainsi obtenu, on éleva deux nouveaux piliers. Ces piliers étaient-ils dès lors exécutés dans cette forme maladroitement qu'ils ont aujourd'hui ? Par égard pour l'architecte qui a fait si hardiment planer sa coupole dans les airs, on aimerait à croire que les piliers, jadis, étaient différents. Mais d'autre part, il est possible qu'en ce qui concerne la coupole, l'architecte se soit borné à reproduire un parti existant déjà à Trébizonde, dont l'honneur appartenait à un autre maître de plus de talent. Et, ayant copié un plan étranger, il ne sut pas résoudre les difficultés particulières dont l'œuvre d'autrui ne lui suggérait pas la solution. Cela nous est prouvé par la maladresse de la transformation des voûtes des nefs latérales, par la gaucherie avec laquelle on a terminé, n'importe comment, les pilastres, restés inutiles, des murs latéraux, et, en général, le mépris complet des disparates qui résultent de l'adoption d'un plan nouveau tout différent de l'ancien.

Après l'érection des nouveaux piliers à l'Ouest et la suppression des anciens, il a paru que la portée des arcades longitudinales du côté ouest était trop grande. Les arcs doivent s'élever plus haut que les voûtes latérales. Afin de

diminuer l'écartement de l'arc, du mur de l'Ouest aux piliers, on a aménagé de petits murs bas ressemblant à des pilastres en forte saillie sur le mur. Mais il est impossible de les étirer davantage. Sur eux repose, en forte saillie, la retombée des petits arcs. Et, néanmoins, la clef de voûte s'élève plus haut que la retombée de la voûte latérale. Il ne reste plus qu'à exhausser la retombée de cette voûte, ce que l'architecte fait, mais avec beaucoup d'inexactitude et de gaucherie.

Si nous examinons la forme des arcs et que nous comparions les arcs supposés anciens, et considérés comme des restes de la basilique primitive, avec les arcs récents, nous remarquerons une différence minime, il est vrai, mais une différence dans leur dessin. Les arcs anciens, dans la plupart des cas, ont une forme très légèrement ogivale. Les arcs récents ne présentent rien de tel. Malheureusement nous n'avons pas osé, par crainte d'anéantir les fresques, mettre à nu la structure des arcs. Et pourtant nous aurions pu de la sorte, sur des considérations techniques, baser une chronologie relative de ces arcs.

A l'époque de la reconstruction des deux extrémités de la nef transversale, l'architecte a construit sur les murs latéraux de hauts demi-cercles. Le passage de l'ancienne bâtisse à la nouvelle se remarque parfaitement sur les murs, en dépit de la couche épaisse de stuc ancien et nouveau. Cela est particulièrement remarquable à l'endroit où le stuc d'époque tardive est enlevé et où la couche ancienne de stuc, peinte à fresque, est à nu. Moyennant quelque attention, on peut observer cela sur la photographie de la partie médiane du mur nord. Trois étroites fenêtres ont été percées à l'époque de la reconstruction, mais une fois de plus la non-correspondance de ces fenêtres avec les autres détails de l'ancien plan, ne trouble nullement le maladroit architecte. La coupole a été placée, l'effet de lumière, l'effet architectural sont atteints. Tout le reste passe au second plan.

Peut-être aussi, après tout, l'architecte n'a-t-il pas eu les moyens de terminer les travaux et d'établir dans tout l'édifice une complète harmonie. A toutes ces hypothèses, le monument lui-même ne donne pas une réponse exacte.



FIG. 4. — Saint-Eugène de Trébizonde. Vue sur le mur nord avec les fresques découvertes en 1916 et la porte d'entrée.

Il n'y a qu'une chose qui reste indubitable : c'est que la forme primitive était la forme basilicale. Et l'on reconnaît clairement la méthode employée pour transformer la basilique en bâtiment à plan central.

Que la forme basilicale ne fût pas étrangère à Trébizonde, c'est ce que proclame la plus ancienne église de la ville, l'église de Sainte-Anne, datée habituellement du VIII^e siècle, qui a conservé son aspect primitif. C'est une basilique à trois nefs, de très petites dimensions, avec trois absides cylindriques et en tout deux de murs longitudinaux. Mais le système général de sa construction rappelle l'ancienne église de Saint-Eugène.

Les deux églises, jadis, étaient complètement décorées de fresques. Dans l'église de Sainte-Anne, où, le culte chrétien était encore célébré au temps de l'occupation russe de Trébizonde (1917), les fresques des murs se conservaient, très abîmées, mais non recouvertes, avec des traces d'anciennes restaurations. Dans l'église de Saint-Eugène, au contraire, transformée, depuis longtemps en mosquée, toute la décoration à fresque avait été soigneusement blanchie, et, seule, une petite partie du mur près de l'entrée au Nord, où la couche ancienne a été mise à nu, et quelques « sondages » opérés en divers points des murs et des colonnes, montrent que l'intérieur était complètement décoré.

Il est difficile aujourd'hui de se représenter l'état dans lequel l'église de Saint-Eugène apparaissait aux fidèles. Les peintures ont disparu, ainsi que la pénombre mystique hantée par d'innombrables figures d'habitants du ciel auréolés de nimbes éclatants ; elle a disparu l'image, inondée de lumière, du Pantocrator planant sur la foule des fidèles. La coupole elle-même ne se détache plus comme jadis, depuis qu'elle a au-dessous d'elle une mosquée éclairée d'un jour cru.

Mais, en dépit de toutes les mutilations et additions opérées par les conquérants, l'architecture primitive se distingue toujours par son caractère monumental, un coup d'œil suffit pour faire le départ entre cette architecture et tous les éléments postérieurs. L'église primitive récompense l'effort de l'historien de l'art par la révélation de sa beauté simple, faite toute entière de logique et de simplicité.

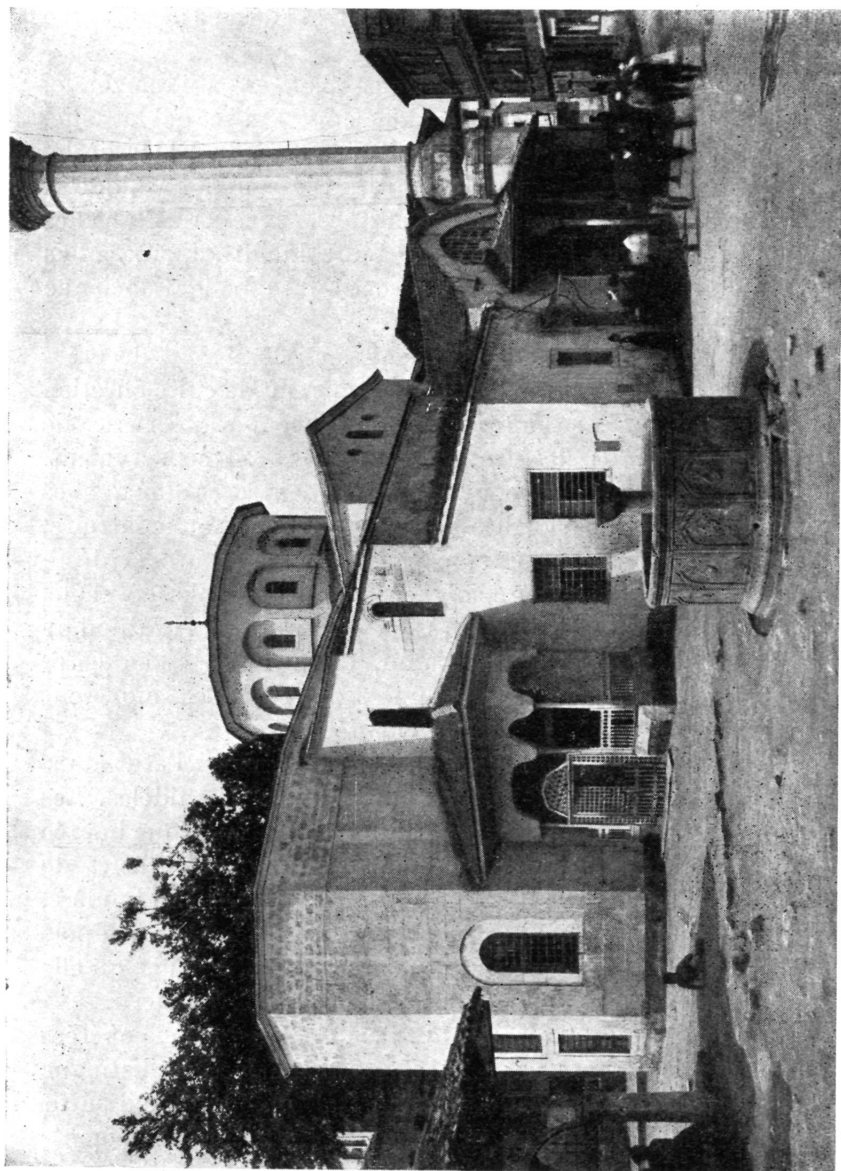


FIG. 5. — Panagia Chrysocephale de Trébizonde. Vue de la partie est.

II. — La Chrysocéphales.

Un autre monument de l'architecture chrétienne de Trébizonde, non moins monumental, beaucoup plus compliqué dans sa conception et dans son plan, est plus difficile à déchiffrer. La différence entre les deux monuments peut s'expliquer assez facilement. L'église de Saint-Eugène, construite hors de la ville, bien que consacrée à la mémoire du patron local, apparaissait, en somme, comme une modeste chapelle, peut-être la chapelle funéraire du saint.

La seconde église, au contraire, consacrée à la Vierge Marie, apparaissait comme la cathédrale de la ville de Trébizonde, édifice officiel s'il en fut. La simplicité n'y eût pas été de mise. Elle devait présenter l'aspect de la richesse, abriter de grandes quantités non seulement de fidèles mais encore de spectateurs des splendides cérémonies de cour, elle devait, par sa majesté, évoquer la richesse et la puissance des Comnènes de Trébizonde. Ce n'est pas en vain qu'on l'appelait Sainte-Marie à la Tête d'or (Χρυσοκέφαλος).

Pour arriver de l'église de Saint-Eugène à la Chrysocéphalos, il faut descendre, traverser un ravin profond aux berges escarpées (où la malaria, impitoyablement, assaille le voyageur insouciant) et pénétrer en ville par l'une des portes.

La vue des antiques murailles couronnées de tours innombrables, les voûtes sombres de la porte, les blocs massifs des palais en ruine, éveillent chez le visiteur étranger l'attente d'une impression grandiose. Mais la première impression de l'église de la Chrysocéphalos ne satisfait pas cette attente. Une ruelle étroite, oblique, mène à une petite place, au centre de laquelle un chaos de maisonnettes, de hangars, de boutiques forme comme un groupe de cristaux fantastiques dominés par la coupole de l'église qui semble toute petite et qui n'a point d'éclat. Hélas, aujourd'hui elle n'est plus Chrysocéphale. Pendant l'occupation russe (1916-17), nos archéologues, à la tête desquels se trouvait l'académicien F. I. Uspenskij, secondés par les autorités militaires, veillèrent à l'élargissement de la place, l'église fut dégagée de presque toutes les constructions parasitaires qui s'y étaient accolées ; et l'on vit émerger des maisons qui l'avaient presque engloutie, la petite

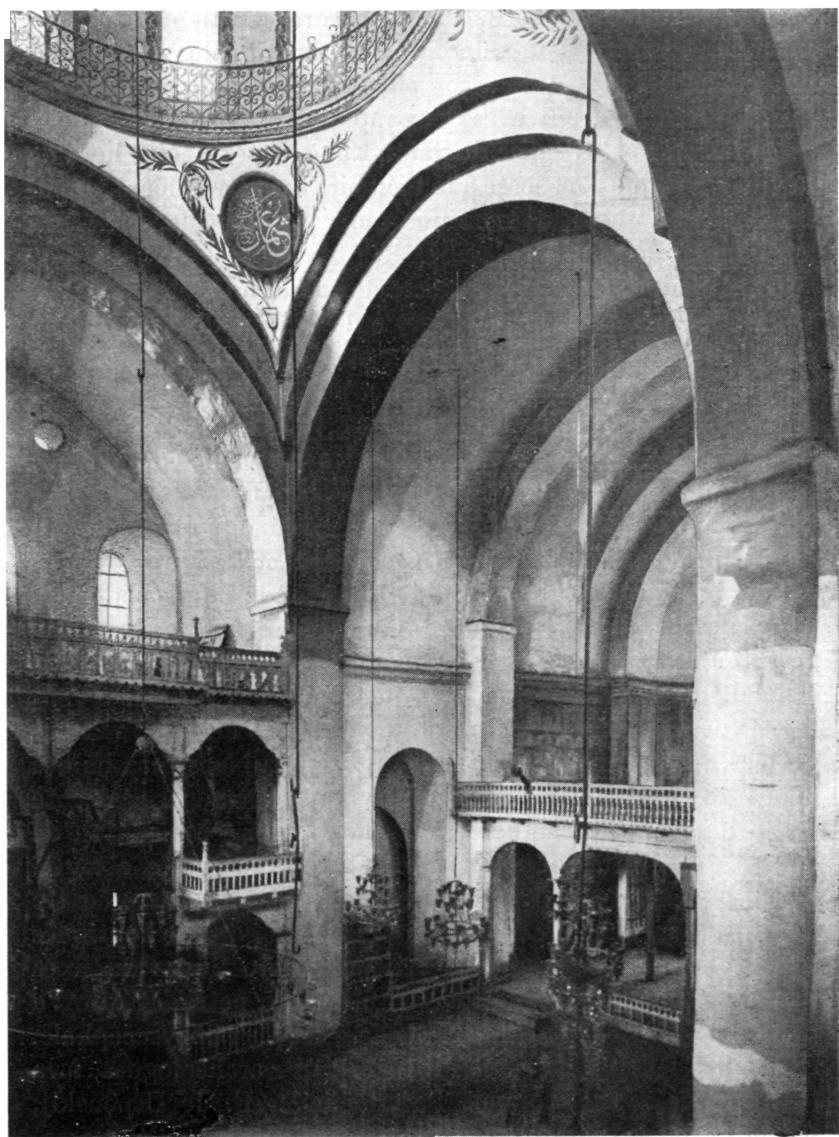


FIG. 6. — Panagia Chrysocéphale de Trébizonde. Vue sur le pylône nord-est.

chapelle abritant la cendre des Comnènes. Mais c'est surtout l'extérieur de la Chrysocéphalos qui par son caractère primitif désenchanté jusqu'à un certain point le visiteur (fig. 5).

Comme à Saint-Eugène, l'entrée principale de l'église de la Chrysocéphalos, aujourd'hui mosquée de Orta Hissar, se trouve du côté du Nord ; de même on y a ajouté devant l'entrée, un portique couvert, qui est seulement plus vaste et plus pompeux que l'autre. Pareillement, une petite porte toute simple mène à l'intérieur de l'église.

Mais une fois la porte ouverte, lorsque le regard de l'observateur a pénétré à l'intérieur, il reçoit aussitôt une impression vraiment grandiose. Au premier moment le regard est encore comme embarrassé par l'accumulation des boiseries musulmanes, mais, lorsqu'il s'en est dégagé, il jouit pleinement des proportions grandioses. Le schéma est le même qu'à Saint-Eugène : croix latine, deux nefs qui se coupent à angle droit. Mais ici, elles sont plus hautes, plus larges et leur majesté est encore accrue par la mesquine proportion des deux nefs latérales à étage. Cette impression est encore accentuée par les fragiles et compliquées boiseries des Musulmans, qu'on trouve dans la partie nord, à l'entrée, et dans la partie est, dans l'abside du sanctuaire (fig. 6).

De même que l'église de Saint-Eugène, la Chrysocéphalos a trois nefs, la centrale plus haute et plus large, les latérales plus étroites et plus basses. Mais, à la différence de la première, nous trouvons ici une seule abside : il n'y en avait qu'une aussi à l'époque primitive, pour autant qu'on puisse en juger en examinant attentivement le mur de l'Est. Beaucoup plus tard, du côté du Sud, on ajouta à la nef latérale, une abside encore, qui fut construite grossièrement, sans aucune correspondance avec le tracé architectural existant. Ici il ne faut pas une étude bien minutieuse pour établir le fait qu'il s'agit d'une construction additionnelle, et toutes les observations de détail ne font que confirmer la chose.

A l'Ouest, on ajouta à l'église un immense narthex dont la superficie égale à peu près la moitié de la superficie de l'église. Comme le narthex, les bas-côtés ont un étage voûté comme le rez-de-chaussée. Cet étage forme comme un *gynécée* s'ouvrant à l'intérieur de l'église par une série d'arcs. Le

transept interrompt les galeries latérales du gynécée, séparant d'elle deux compartiments jumeaux, à l'extrémité est, compartiments qui, aujourd'hui, n'ont pas de jour sur l'intérieur de l'église. A ces chambres on ne peut accéder que grâce à une étroite (1 m. environ) saillie le long des murs au bout du transept. Du côté nord, cette saillie s'est conservée, elle est soutenue par une arcade à triple baie appuyés sur deux colonnes ioniques. Au Sud, pour la construction du mihrab de parade, les arcades et la saillie furent détruites par les musulmans. De là, on transporta les colonnes dans le portique nord : elles soutiennent à présent l'arcade de la façade de ce portique. De cette manière, la partie sud-est du gynécée est complètement isolée, et on ne peut y pénétrer qu'à travers la petite ouverture rectangulaire pratiquée dans le mur de l'abside.

Mais le passage au premier étage du narthex n'est pas facile non plus. L'accès primitif n'existe plus, on ne distingue pas la place où il aurait pu se trouver jadis, tant les modifications postérieures ont altéré tout cela. Aujourd'hui, pour monter au premier étage, il faut découvrir une porte étroite dans la partie est de la nef nord, et par les dix-huit marches raides d'un étroit escalier, s'élever jusqu'au saillant, déjà cité, qui domine la porte du Nord. De ce saillant, deux portes plus étroites encore donnent accès dans la partie occidentale de la galerie (et de là au premier étage du narthex) est parallèlement dans la partie de l'Est. La porte qui donne dans la partie est, s'ouvre au-dessus de l'escalier, de sorte qu'il faut être un assez adroit acrobate pour s'élancer de l'escalier dans la baie de cette porte étroite et pour pénétrer dans les chambres orientales du gynécée plan (fig. 7).

Cet aménagement est bien mal conçu à tous les points de vue et l'escalier à cette place tout près du chœur lui-même, n'a jamais pu être l'accès normal des femmes au gynécée. Un escalier sans aucun doute plus commode et d'un meilleur aspect, devait se trouver quelque part du côté ouest du narthex, de sorte que les femmes pussent y monter sans devoir pénétrer dans l'église elle-même.

Le gynécée lui-même dans son aspect actuel peut nous donner quelques indications, bien douteuses il est vrai, sur l'emplacement de cet escalier.

Mais, pour ne pas déranger l'ordre de la description, il nous faut maintenant revenir au saillant du mur nord et, nous tournant vers l'Ouest, franchir d'abord la porte étroite qui donne dans la partie nord-ouest du gynécée. Ici, deux compartiments presque carrés, sont couverts de voûtes en berceau selon l'axe longitudinal. Ces compartiments prennent jour sur l'église par de petites ouvertures à arcades semi-circulaires. De cette galerie, une porte étroite, avec un haut seuil de pierre, conduit dans l'angle du narthex.

Toute la superficie du narthex est partagée par des piliers et par des arcs, en deux séries de compartiments, et chacun de ces compartiments est couvert d'une voûte indépendante. Les deux divisions essentielles du narthex coupent l'axe principal de l'église, c'est-à-dire qu'elles forment comme deux nefs transversales : une nef extérieure, s'appuyant au mur occidental, avec niveau surhaussé, et une nef intérieure, séparée par un mur percé de deux baies, de l'église elle-même. Dans la direction longitudinale, la partie intérieure du narthex, conformément à la disposition de l'église, est partagée en trois ; la partie extérieure prolonge cette division et de plus, elle a, dans son centre, deux arcades qui relient le côté est au mur ouest. Ainsi, nous obtenons cinq divisions, les deux qui sont aux angles sont aveugles, sans fenêtre, tandis que les trois médianes ont trois fenêtres, donnant sur la façade ouest. Du narthex, une porte étroite conduit dans la partie sud-ouest du gynécée, disposée d'une manière analogue à la partie nord-ouest, mais qui n'a plus aujourd'hui d'issue vers l'Est. Ces deux parties latérales ont eu autrefois de petites fenêtres donnant à l'extérieur, du côté sud et du côté nord, mais aujourd'hui ces fenêtres sont murées et transformées en niches, tandis que les galeries reçoivent la lumière, ou pour mieux dire ne la reçoivent pas, de la haute nef médiane. En étudiant les deux angles du premier étage du narthex, nous remarquons que l'angle Sud-Ouest et l'angle Nord-Ouest sont disposés d'une manière asymétrique. L'angle Sud-Ouest s'ouvre dans la partie centrale, par un arc absolument analogue dans son tracé aux autres arcs ; à la partie intérieure du narthex, il communique avec un arc aujourd'hui muré. L'angle Nord-Ouest présente un espace fermé de trois côtés, couvert

seulement vers le centre ; de plus l'épaisseur de ce mur est presque double de celle du mur qui lui correspond dans l'autre angle. L'arc de ce mur, très bas, n'a pas été exécuté en une fois, mais consiste en deux arcs appuyés l'un contre l'autre, ne coïncidant pas parfaitement entre eux et d'une structure complètement différente. A en juger par l'épaisseur du mur, par la non-correspondance des deux parties de l'arc, par sa non-correspondance avec les autres arcs, on peut penser que toute la chambre d'angle a été modifiée ou qu'elle n'existait point primitivement, mais qu'elle a été aménagée plus tard, d'après l'analogie de l'angle méridional. Dans ce même angle nord on est involontairement tenté de voir la place de l'ancien escalier, peut-être d'une tour avec escalier (?), un escalier qui menait jadis au gynécée. Mais l'insuffisance des données dont nous disposons, ne permet pas d'affirmer ce point avec certitude.

Les piliers, les murs, les arcs et les voûtes du narthex ont été exécutés très simplement et même grossièrement, sans aucune décoration, en grande partie, pour autant que la couche de stuc permette d'en juger, en pierres très grossièrement taillées à l'exception des arcatelles qui, elles, sont en briques minces et carrées.

Le plan de l'étage inférieur de l'église, dans ses lignes générales correspond au plan du premier. Mais parfois il y a divergence dans les détails. Ce qui diffère surtout, c'est le système de la couverture des différentes parties des bas-côtés. Les parties occidentales des galeries latérales sont couvertes de voûtes en berceau, perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'église. Les carrés de l'extrémité orientale sont couverts de voûtes sur pendentifs. La partie inférieure du narthex est séparée non pas en trois, mais en cinq parties. La couverture de la partie occidentale du premier étage du narthex est une voûte cylindrique, coupant l'axe longitudinal du bâtiment. Les divisions longitudinales sont formées par les arcs doubleaux de cette voûte. La couverture de la partie orientale apparaît nettement sur le plan de la figure 7. Lorsque, après un mesurage exact, on compara les deux plans, il apparut que les piliers de l'étage du narthex ne reposent qu'en partie sur les piliers du rez-de-chaussée, de sorte que cet étage porte

en somme, non seulement sur les piliers, mais encore sur les voûtes du rez-de-chaussée. Une pareille anomalie ne peut guère s'expliquer que par le fait que le premier étage a été élevé à un moment où les voûtes du rez-de-chaussée étaient déjà exécutées et recouvertes d'un dallage de pierres. Les piliers inférieurs, par conséquent, étaient invisibles, et lorsque l'on dressa les piliers de l'étage, le constructeur ne les plaça qu'approximativement au-dessus des piliers inférieurs. Les ouvertures qui donnent de l'étage du narthex dans la nef centrale, au nombre de deux, sont disposées de telle façon

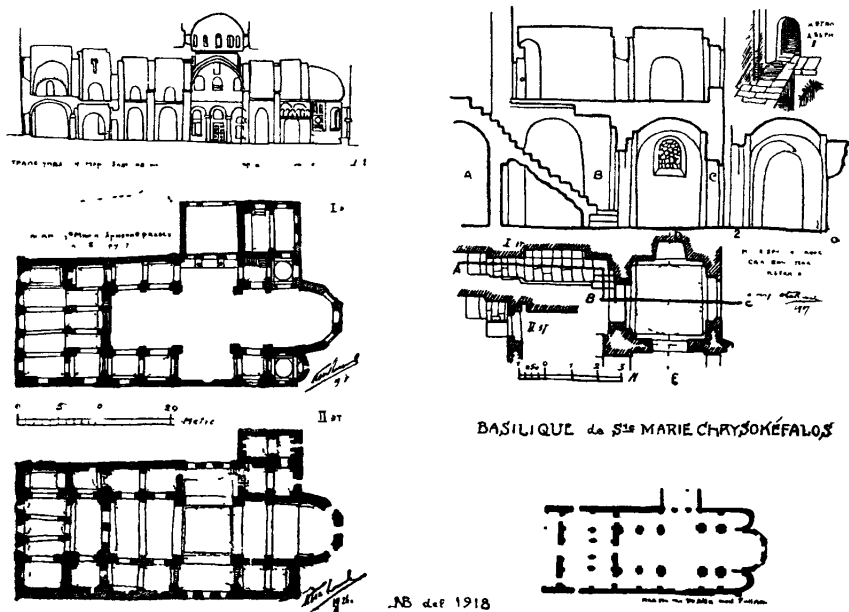


FIG. 7. — Plan du rez-de-chaussée et du premier étage. Angle nord-est et escalier.

qu'au-dessus de la porte inférieure occidentale de l'église, se dresse un pilier qui de nouveau enfreint cette règle fondamentale de l'architecture qui interdit de faire peser des massifs de pierre sur le vide. On remarque aussi un certain désaccord entre la partie extérieure et la partie intérieure du narthex, le manque de correspondance absolue entre les couvertures voûtées, leur hauteur différente au rez-de-chaussée, ce qui fait que le dallage de l'étage supérieur n'est

pas partout au même niveau. Toutes ces particularités, en rapport avec l'épaisseur différente des murs, permettent, jusqu'à un certain point, d'expliquer l'histoire de la construction de l'édifice.

La partie orientale de l'église fournit également, à ce point de vue, quelques données utiles. Dans la partie orientale, à l'exclusion de l'abside méridionale ajoutée après coup, et dont j'ai déjà parlé, les travées extrêmes des nefs latérales, qui se distinguent nettement de toutes les autres par leur structure, méritent qu'on s'y arrête.

Comme je l'ai déjà indiqué, ces deux travées sont couvertes de voûtes sur pendentifs, les seuls exemples de ce type de voûte qu'il y ait dans l'église. Le carré de l'Est, avec l'abside appliquée contre lui, forme une sorte d'église spéciale, une chapelle de l'église principale, séparée de celle-ci par les murs, avec une porte large, bordée d'un encadrement de travail antique. Le carré du Nord-Est a un seul mur plein, le mur nord. Le mur de l'Est, presque dans toute sa largeur, est percé d'une porte qui donne à l'extérieur ; les côtés du Sud et de l'Ouest s'ouvrent par des arcs sur le chœur et la nef du Nord.

Mais le dernier arc, de nouveau, nous révèle une construction anormale. Toute la largeur du mur est soutenue par deux arcs accolés, et de plus ces deux arcs s'écartent de l'axe, l'un à gauche et l'autre à droite, de sorte que ni leur courbe ni leur point d'appui ne coïncident. De nouveau, on a l'impression que la chambre d'angle n'est pas contemporaine de sa voisine occidentale. Nous ne savons si un pareil manque de correspondance se trouve aussi du côté sud. C'est impossible à établir parce que l'arcade a été murée et remplacée par la porte dont nous avons parlé plus haut.

La partie centrale de l'église nous fournit des éléments plus clairs et plus décisifs encore pour l'histoire de la construction de l'édifice : je veux parler des pylônes qui portent la coupole et les deux ailes du transept. Négligeons les additions musulmanes qui sont évidentes et d'un intérêt médiocre : l'aménagement du mihrab à la place du mur sud, l'addition, du côté nord, d'un portail à auvent et l'accumulation des galeries en bois : et nous pourrons observer encore une série de détails

curieux. Si nous examinons avec attention les murs latéraux (est et ouest) des extrémités du transept, nous remarquerons sous le stuc postérieur au premier étage, les formes des arcades murées, qui correspondent parfaitement par les dimensions et le tracé, aux arcs qui séparent les chambres des galeries latérales du gynécée. Du côté intérieur des chambres adossées à ces murs, les susdites baies se dessinent sous forme de niches profondes, avec traces évidentes de murage. Ceci nous force, pour ainsi dire, à supposer que primitivement les deux galeries du gynécée s'étendaient le long de toute l'église, sans interruption, et que leurs extrémités orientales n'étaient pas isolées comme elles le sont maintenant que la nef transversale les a séparées de la partie occidentale.

Un autre détail curieux, c'est la forme des quatre piliers supportant la coupole. Les autres piliers de la nef principale ont une section cruciforme, ce qui constitue une analogie parfaite avec ceux de l'église de Saint-Eugène. Mais les piliers centraux de la Chrysocéphalos ont une section tout à fait *sui generis*, qui, pour autant qu'on le sache, ne se rencontre pas ailleurs. Si l'on trace la figure d'une croix grecque à côtés égaux, consistant en un carré central, avec des demi-carrés sur les quatre côtés, et si l'on remplit ensuite un des angles de cette croix en prolongeant les lignes extérieures, on obtient la section du pilier central de la Chrysocéphalos. Les angles, ainsi comblés, des quatre piliers, sont tournés vers le centre de l'église ; un examen superficiel fait paraître les piliers simplement quadrangulaires et ce n'est qu'en y regardant de plus près qu'on distingue les deux saillants restant de la croix. Grâce à cette addition faite au corps primitif des piliers, leur masse est légèrement déplacée vers le centre. Les arcs, les pendentifs, enfin le tambour, avec la coupole, ont effectivement une portée moindre que la largeur de la nef centrale. Ainsi, grâce à une modification, ou déformation, presque imperceptible du pilier carré, l'architecte a diminué le diamètre de la coupole et a facilité sa propre tâche, tout au moins en partie, en diminuant la pesanteur de toute la construction.

Nous ne pouvons omettre de dire que Texier et Pullan qui ont étudié l'architecture de l'Asie Mineure, n'ont pas remarqué

ce détail, et, dans leur plan de la Chrysocéphalos, ont gardé aux quatre piliers la forme de la croix, se bornant à les figurer plus massifs que les autres. En fait, pourtant, leurs dimensions sont absolument pareilles à celles des autres, si l'on ne tient pas compte des angles additionnels. Cette erreur de Texier et de Pullan n'est pas la seule. Je ne parle même pas des trois absides de la Chrysocéphalos qu'ils indiquent, de tous leurs plans géométrisés, de l'inexactitude de beaucoup de mesures, des contours des différents massifs qui ne correspondent pas à la réalité. Cependant, le plan exact levé en 1917, plan que malheureusement il est impossible de reproduire ici à plus grande échelle, nous a permis d'éclaircir tous ces détails, dont l'ensemble nous met à même de reconstituer, avec vraisemblance, l'état primitif du monument.

La plupart des restaurations de la Chrysocéphalos ont été faites avec plus d'art et plus de soin que celles de Saint-Eugène, et la Chrysocéphalos, à elle seule, ne suffirait pas à justifier toutes nos conclusions. Mais la comparaison des deux monuments, si rapprochés par la conception et par le temps ainsi que par quelques détails, nous met en mesure d'être assez affirmatifs.

En nous fondant sur un relevé stéréométrique exact des étages de l'église, ainsi que des détails de l'intérieur, il est possible d'établir aussi dans le cas présent, que la nef transversale et la coupole sont des modifications postérieures. La chose n'apparaît pas aussi nettement que dans la basilique de Saint-Eugène, car, lors de la transformation de la basilique de la Chrysocéphalos, la largeur de la nef transversale égale à la largeur de la nef longitudinale centrale, apparut en même temps égale à deux travées des nefs latérales.

Pour cette raison, la coupole, n'est pas, comme à Saint-Eugène, désaxée par rapport au plan primitif de la basilique, et le transept a pris très simplement la place de deux travées. Tous les piliers et tous les arcs, à l'exception de ceux qui ont été supprimés, sont restés à leur place, il a seulement fallu renforcer légèrement les quatre piliers supportant la coupole, ce qui fut exécuté fort ingénieusement comme nous l'avons dit plus haut, et ce qui a permis d'atteindre un double but : l'agrandissement du massif des pylônes et la diminution de la

portée de la coupole. La seule trace de la forme basilicale primitive qui subsiste dans la Chrysocéphalos, inexplicable sans cette hypothèse, c'est l'interruption du gynécée : la présence de ces extrémités orientales de part et d'autre de la nef centrale, extrémités qui actuellement paraissent complètement inutiles et même absurdes, et aussi les traces des arcs transversaux du premier étage, aujourd'hui murés, dans les murs latéraux du transept. Ces arcs, dans la forme où ils se conservent, ne peuvent qu'indiquer la continuité, jadis existante, des galeries latérales du premier étage, et par conséquent l'absence d'un transept. Un témoignage indirect en faveur de la continuité des galeries est rendu également par les saillies qui existent dans ces mêmes murs latéraux, sous les arcs murés : saillies qui sont les vestiges du sol des galeries anciennes et qui, dans l'état actuel, n'ont aucune raison d'être. Comme nous l'avons dit, sans l'analogie de Saint-Eugène, toutes ces particularités resteraient inexplicables.

Enfin, le plan de la coupole, exactement mesuré, nous a donné un cercle parfait, tandis que le plan de l'abside est très irrégulier et se rapproche du fer à cheval.

Mais, abstraction faite de ces modifications, on peut supposer que la basilique elle-même, dès avant la construction de la coupole, n'avait pas atteint immédiatement de si vastes dimensions et que ses différentes parties avaient été construites à des époques différentes.

Ainsi, l'observation que nous avons faite plus haut, et d'après laquelle les piliers de l'étage ne sont pas exactement dans le prolongement de ceux du rez-de-chaussée, prouve que les piliers supérieurs ont été placés sur une partie inférieure déjà complètement achevée et couverte : à cette époque, il était difficile de comparer exactement la position des piliers des deux étages : cette comparaison ne pouvant se faire que par les baies relativement exigües des fenêtres et des portes. Si les deux étages avaient été construits en même temps, le raccord eût été facile. Dans ce cas, en effet, les voûtes du rez-de-chaussée n'étant pas encore terminées, les piliers auraient été directement dressés les uns sur les autres, bien dans l'axe. Enfin, le caractère même de la structure des parties

inférieures et supérieures, pour autant qu'on en puisse juger par la surface badigeonnée de la bâtisse, est différent ; les profils des arcs, les courbes des voûtes différent aussi, plus réguliers en haut, plus irréguliers en bas.

Malheureusement, ici non plus, nous n'avons pu étudier en détail la construction des différentes parties de l'édifice, parce que quelques sondages révélèrent sous le stucage le plus récent, des traces de fresques anciennes (fig. 4). C'est pourquoi nous avons soigneusement préservé de tout dommage la couche de stuc, et nous n'avons pu examiner la structure de l'église que dans la mesure où elle se laisse voir sous le stuc. L'étude directe de la construction nous aurait donné des précisions certaines. De plus, dans cette basilique, en l'année 1917 le sol était couvert d'un plancher en bois de cyprès, qu'il eût été difficile ou impossible d'enlever, pour nous du moins. En soulevant une ou deux planches, nous découvrîmes sous une couche de crasse, les traces d'un ancien dallage en mosaïque. Bref, à cet égard, l'étude du monument est demeurée incomplète et nous devons rester très prudents dans nos conclusions.

Ajoutons que l'effet produit par la manière originale dont la coupole est posée dans l'église de Saint-Eugène, est obtenu ici, à la Chrysocéphalos, exactement par le même procédé. Mais, grâce aux dimensions plus grandes de l'église, l'impression est ici plus frappante. Les degrés des grands arcs de la Chrysocéphalos sont un peu plus larges que ceux de Saint-Eugène ; plus large aussi, la galerie circulaire qui règne au-dessus des pendentifs. Le tambour y est plus complètement encore masqué par cette galerie, par dessous, on ne voit que la série des fenêtres et l'hémisphère de la coupole, éclairé par elles. L'église elle-même, à cause des fenêtres murées des galeries latérales, est plongée dans la pénombre et cet effet, qui dans l'église de Saint-Eugène, n'a pu être restitué que par hypothèse, existe ici bien réellement. La coupole vivement éclairée se présente comme une tache de lumière centrale, sans relation matérielle avec les arcs, les piliers massifs d'un gris bleu : complètement séparée d'eux, elle plane dans l'air ⁽¹⁾. La

(1) Il est intéressant de noter que ce procédé fut apprécié à sa juste valeur par les Turcs eux-mêmes qui placèrent sur tout le pourtour de la galerie circu-

comparaison avec les voûtes pesantes soutenues par des séries d'arcs doubleaux à l'Est et à l'Ouest, ne fait qu'accentuer encore la légèreté de la coupole. Il faut reconnaître de nouveau, que l'auteur de la transformation de la basilique savait ce qu'il faisait et qu'il effectua cette transformation avec une grande adresse.

L'aspect extérieur de la basilique, par suite des maisons et des boutiques qui s'y sont adossées, a perdu tout à fait son caractère primitif et la majeure partie de ses éléments décoratifs : dans les parties supérieures subsistent quelques fragments de frise, quelques pierres sculptées, au relief très plat, mais il est impossible de reconstituer la décoration des façades d'après ces seuls vestiges. La partie orientale de la basilique s'est évidemment conservée mieux que les autres, avec son abside sur les murs de laquelle on distingue nettement la partie surélevée après coup et l'appareil massif de la construction en pierre.

La façade occidentale complètement recouverte de stuc et privée de toute décoration, unie et sans expression, dessine, avec sa lourde silhouette, la forme habituelle de la basilique. Devant la façade, s'il faut en croire Texier et Pullan, devait se trouver encore un exonarthex. Mais les traces n'en étaient plus reconnaissables en l'année 1917, et le vieux mufti de la mosquée disait qu'il ne croyait pas à son existence. Le remaniement de toutes les fenêtres de l'étage inférieur est naturellement de date très récente. Les formes de la coupole et du tambour sont aussi très défigurées et ne donnent aucune idée de leur aspect primitif. En général, l'aspect extérieur, très lourd, de l'édifice ne prépare pas le visiteur à l'impression grandiose qu'il reçoit en entrant.

Ces façades unies sont en partie recouvertes de stuc, en d'autres endroits c'est la pierre qui a reçu directement le badigeon jaune clair. Les toits sont recouverts en plomb, mais jadis la coupole était revêtue de cuivre doré : d'où le nom de *Χρυσοκέφαλος*. Le portail nord de la mosquée est décoré de grillages sculptés à la turque. Par-dessus, les Turcs ont

laire, sous la tribune, une série de lampes destinées à conserver pendant la nuit même, son aspect lumineux au pourtour de la galerie en vue de ce même effet de lumière.

établi un auvent à l'ombre duquel viennent constamment se reposer les voyageurs épuisés par la chaleur. C'est là que se font, à la fontaine, les ablutions, c'est là que les mères débarassent d'une population superflue les chevelures de leurs enfants en bas-âge et même adultes, c'est là que le soir, se réunissent dans l'attente du service, dans la nouvelle mosquée voisine, les Turcs vénérables et chenus que l'occupation russe avait laissés dans la ville comme inoffensifs. En un mot, on y peut voir un tableau de la vie paisible de l'Orient, dont la mosquée est le centre traditionnel.

Près des absides mêmes de la Chrysocéphalos, se trouve un curieux édifice : quatre colonnes de marbre, de travail byzantin, décorées à la manière byzantine ordinaire de croix, de palmettes et de monogrammes, couvertes par-dessus, comme d'un chapeau, d'un large toit turc en tuiles. Sous cet abri se trouve la sépulture, suivant les uns de S. Eugène, suivant les autres d'Alexis IV Comnène, suivant d'autres enfin, d'un jeune héros turc. Les renseignements que nous avons sur le lieu de sépulture de S. Eugène sont excessivement vagues, et l'on cherche son tombeau en plus d'un endroit. En ce qui concerne Alexis Comnène, nous avons des indications précises dans la chronique de Panaretos, et les fouilles faites par M. le professeur F. I. Uspenskij ont mis au jour des ossements et un sarcophage de marbre brisé et violé. Enfin, quant au jeune Turc dont on a trouvé aussi les ossements, il existe une curieuse légende.

Lors du siège de Trébizonde, les Turcs s'efforcèrent de faire une brèche dans les murs de la ville et tournèrent enfin toute leur attention vers le pont-levis qui masquait une des portes de la forteresse, mais tous les efforts de l'artillerie pour détruire ce pont furent vains, et le sultan promit une récompense à celui qui percerait une brèche dans le mur, ou ferait tomber le pont. Les meilleurs canonniers rivalisèrent de zèle et d'adresse, mais en vain. Enfin, le sultan exaspéré par cet insuccès donna l'ordre de lever le siège, et s'éloigna lui-même des murs de la ville. C'est alors qu'un jeune Turc résolut d'essayer ses forces et, malgré les rires des canonniers maladroits, pointa un canon avec tant de bonheur que son premier coup, touchant le but, brisa la chaîne qui soutenait le pont.

Le pont retomba ; désormais il était facile d'enfoncer une porte sans défense. Enthousiasmé, le jeune homme courut sur les traces de l'armée, et alla se présenter au sultan auquel il fit rapport sur son succès. Mais le sultan, voyant devant lui presque un enfant, et sachant combien de fois ses artilleurs les plus expérimentés avaient manqué le but, n'ajouta pas foi à son rapport et ordonna de le punir de ce qu'il croyait être une mauvaise plaisanterie. Et lorsque, enfin, les messagers arrivèrent avec la joyeuse nouvelle que la porte de Trébizonde était enfoncée et que les troupes turques pénétraient dans la ville, le jeune homme avait déjà expiré dans les tortures, et il ne restait plus au sultan qu'à le faire enterrer avec de grands honneurs : ce qu'il fit, ayant choisi à cet effet la sépulture impériale située sur la grand'place de la ville. Pour l'enterrement du Musulman, on se borna à marteler sur les chapiteaux et autres endroits où elle se trouvait, la figure de la croix, en la transformant en simples ornements. Sur le monument du jeune homme, à l'aide des restes de la chaîne brisée, on suspendit le boulet qu'il avait lancé avec tant d'adresse, afin que les générations les plus lointaines connussent son exploit et glorifiassent sa prouesse. Ce boulet, dit-on, et cette chaîne existaient encore lors de la prise de Trébizonde par les armées russes. Mais, pendant l'été de l'année 1917, ils n'y étaient plus. A sa place se dressait une table boîteuse, surmontée d'un tonneau ; et un Turc industriel y vendait du kwass, à l'ombre du tombeau d'un empereur byzantin, d'un héros musulman, peut-être aussi d'un saint chrétien.

N. BAKLANOV.

Membre de l'Académie de l'Histoire de la Culture matérielle.

(Traduit sur le manuscrit russe par Henri GRÉGOIRE).

La Sainte-Sophie de Trébizonde

Les plans de l'église de Sainte-Sophie de Trébizonde, publiés jusqu'à ce jour ⁽¹⁾, ne sont pas assez exacts : il ne rendent pas compte d'une particularité de la construction de la cathédrale qui est d'une très grande importance. Les plans montrent des arcs sous les quatre berceaux de la croix centrale et des pilastres accolés aux murs intérieurs, qui correspondent à ces arcs. En réalité, il n'existe pas d'arcs entre les colonnes sous la coupole ; ce n'est qu'avec les murs et le sanctuaire que les quatre colonnes sont reliées par des arcs qui portent quatre berceaux en forme de croix, comme dans toutes les églises à croix inscrite de Constantinople. Ces arcs ne coïncident pas avec les pilastres des murs, c'est le fait le plus important dont les plans connus ne rendent pas compte. Le manque de coïncidence peut être observé surtout sur les murs latéraux de l'église : le pilastre occidental du mur nord (fig. 8) est reculé vers l'Orient si nous le comparons à l'arc reliant le mur en question à la colonne nord-ouest. Cet arc s'interrompt tout à coup et ne s'appuie pas sur le pilastre qui est fort reculé vers l'Orient et se termine brusquement à la hauteur de l'arc. Une disposition analogue se trouvait dans la partie occidentale du mur méridional de l'église. Les deux pilastres des murs latéraux correspondant aux colonnes orientales, portent les arcs qui les relient aux colonnes, de même les deux pilastres du mur occidental et les pilastres des bouts de murs entre les absides. Cependant, les arcs sont beaucoup plus étroits que les pilastres et sont reculés dans la direction des murs extérieurs de l'église (fig. 9 et 10) : la non-coïncidence des arcs et des pilastres n'est pas moins claire dans les cas où les

(1) Ch. TEXIER and R. POPPLEWELL-PULLAN, *Byzantine architecture*, London 1864. G. MILLET, *Le monastère et les églises de Trébizonde*, Bulletin de Correspondance Hellénique, XIX, 1895, fig. 21.

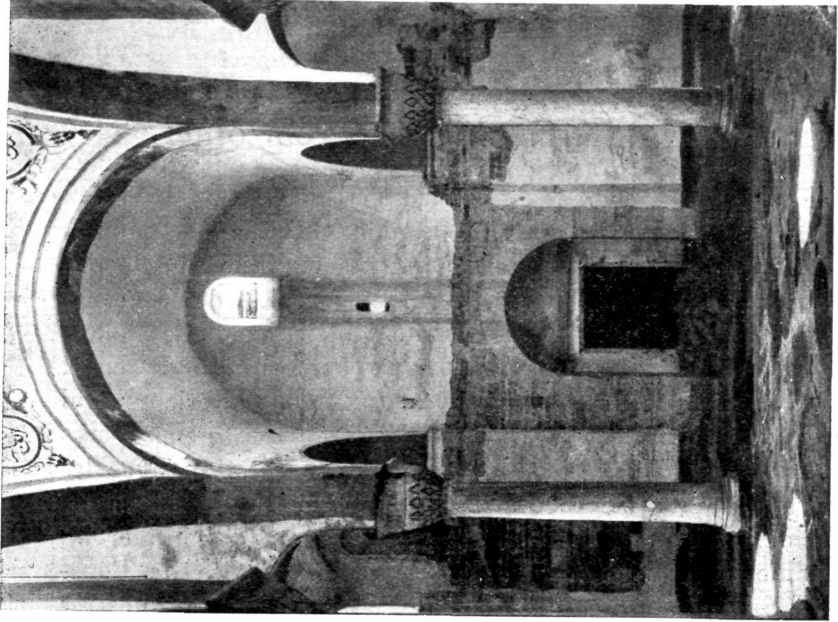


FIG. 10. — Sainte-Sophie. Intérieur, Partie occidentale.

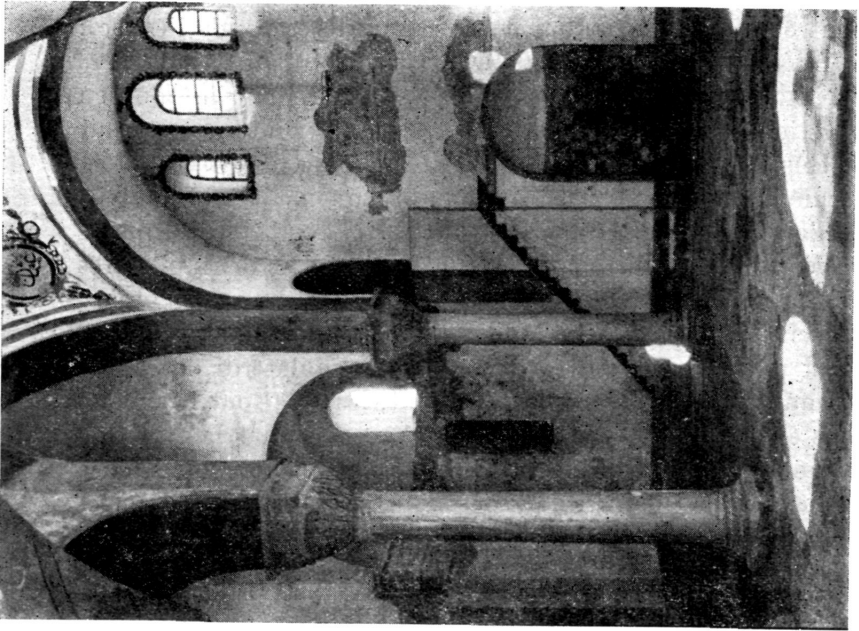


FIG. 8. — Sainte-Sophie. Intérieur, Mur Nord.

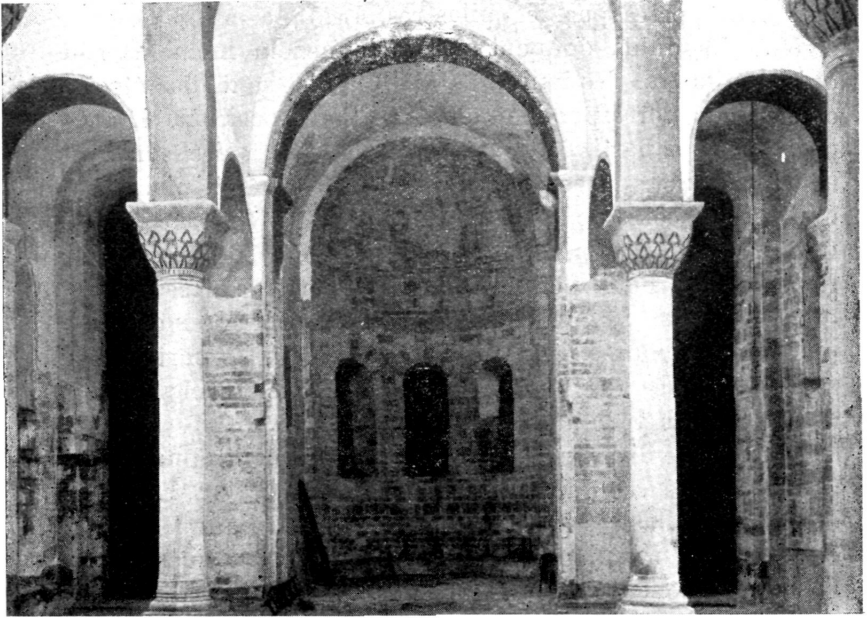


FIG. 9. — Sainte-Sophie. Intérieur. Partie orientale

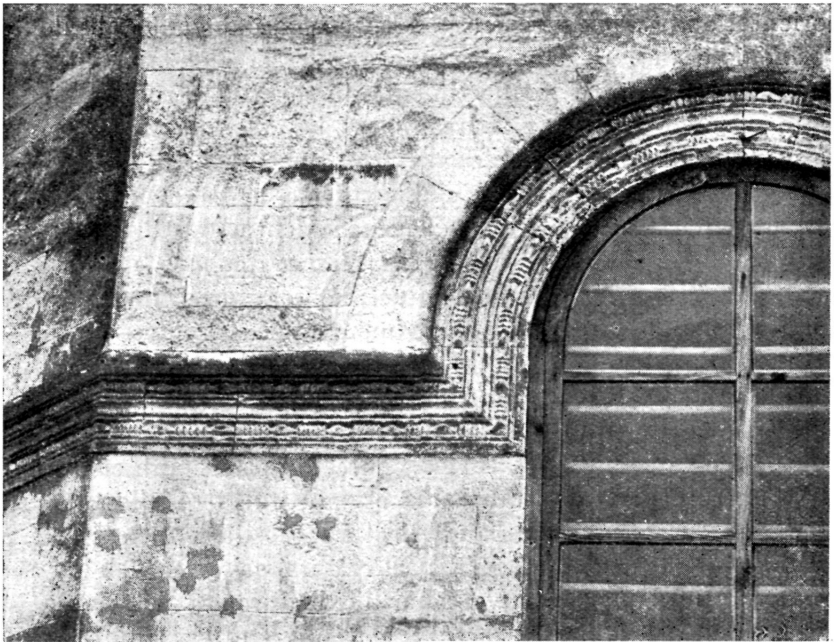


FIG. 12. — Sainte-Sophie. Abside centrale.

arcs sont portés par les pilastres. Les plans publiés sont erronés lorsqu'ils donnent aux colonnes la même largeur qu'aux pilastres des murs : en réalité, elles sont plus étroites et ne leur correspondent pas par leur position. D'autre part, les compartiments latéraux du sanctuaire sont, sur le plan Texier, en contradiction avec la réalité, plus larges que les bas côtés de l'édifice. M. Millet a corrigé cette faute. On ne peut douter que la Sainte-Sophie de Trébizonde fut érigée en deux périodes de construction : il est certain que les arcs devaient primitivement correspondre aux pilastres des murs d'autant plus que toutes les parties inférieures des murs de l'église sont bâties très soigneusement et montrent une technique parfaite

Tâchons de distinguer les parties du bâtiment appartenant à chacune de ces deux périodes de construction. L'analyse des arcs et pilastres intérieurs nous a montré que les quatre colonnes remontent à la seconde période ainsi que les huit arcs qui les relient aux murs de l'église, et les quatre berceaux avec le tambour et la coupole au centre qui sont supportés par ces arcs. Il est facile de reconnaître les limites des deux périodes de construction : on voit clairement que le berceau oriental de la croix ne correspond pas à l'arc devant l'abside principale (fig. 9), ce qui prouve que les arcs et les voûtes recouvrant les trois compartiments du sanctuaire remontent à la première période. Les arcs reliant les colonnes orientales aux murs entre les absides, se trouvent plus bas que les corniches de ces murs, ce qui confirme notre conclusion. D'autre part, le pilastre inachevé occidental du mur nord montre que le mur au-dessus de lui ne remonte qu'à la seconde période, ce que prouve de même la non-coïncidence de la fenêtre supérieure du compartiment occidental du mur nord avec la fenêtre inférieure de la même division de ce mur (fig. 8). Ainsi est-il prouvé que les murs latéraux appartiennent, jusqu'à la hauteur des arcs, à l'édifice primitif ainsi que les arcs et les voûtes du sanctuaire et que les quatre colonnes avec les arcs et les voûtes qu'elles portent, ne furent ajoutées que plus tard. C'est à cette seconde période de construction qu'appartient un pavement magnifique en mosaïque découvert par l'expédition russe sous la

direction de M. Th. Uspenskij. Le pavement correspond précisément aux colonnes et reste en contradiction avec les pilastres des murs. C'est également à la première période de construction qu'appartient le narthex, un compartiment voûté à la hauteur des arcs de la partie principale. Cette thèse peut être prouvée par le manque de fenêtres dans la partie inférieure du mur ouest de l'église, (fig. 10), ce qui est en contradiction avec les fenêtres inférieures des murs latéraux.

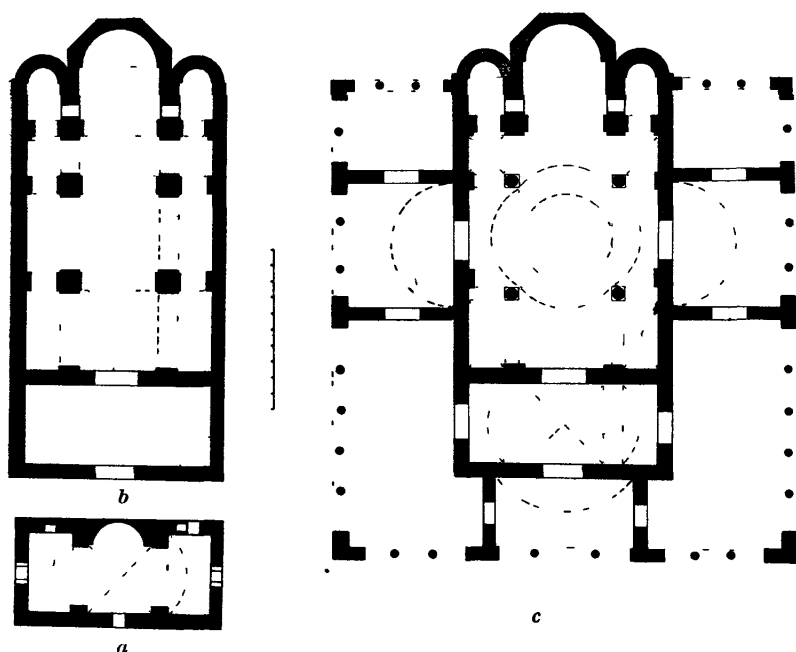


FIG. 11 — Sainte-Sophie. Plans a) Chapelle au-dessus du narthex ; b) Eglise de la première période ; c) Eglise de la deuxième période

Le narthex possède un étage : c'est une chapelle (fig. 11a), avec une grande abside accolée à son mur oriental et communiquant avec l'église par une toute petite fenêtre, dans le fond de l'abside, et par une grande fenêtre, dans la partie supérieure de la division méridionale du mur ouest de l'église principale. Une partie considérable de la fenêtre sous le berceau de la branche occidentale est bouchée par la chapelle au-dessus du narthex (fig. 10). On voit clairement que le mur occidental de l'église appartient à la première période de construction, que l'ouverture de gauche menant dans la

chapelle, était primitivement une fenêtre et que la fenêtre du compartiment central du mur occidental était primitivement beaucoup plus haute. En ajoutant l'étage du narthex, on boucha la fenêtre centrale et l'on transforma celle de gauche en une fenêtre intérieure entre deux compartiments. Il nous reste à nous prononcer sur les trois grands porches entourant la cathédrale. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore consulté la technique qui donne habituellement un critérium certain pour distinguer les périodes de construction.

Ce n'est pas le cas pour la Sainte-Sophie de Trébizonde. La figure 8 ne laisse aucun doute : le tambour de la coupole remonte à une seconde période de construction ; la technique du tambour est cependant complètement identique à celle des murs et absides. Cette technique ne se trouve à Trébizonde que dans la Sainte-Sophie : les murs de la cathédrale sont en pierres d'une taille excellente qui donne une surface parfaitement polie (fig. 12. Des assises (de pierre), plus hautes, alternent régulièrement, dans la Sainte-Sophie, avec des assises plus étroites, ce qui constitue la particularité caractéristique de cette technique. Le même procédé est employé pour le tambour de la coupole ainsi que pour les trois porches. D'autres raisons obligent à attribuer les porches à la seconde période de construction. Le porche ouest (fig. 13) est accolé, dans sa partie inférieure, à la chapelle au-dessus du narthex, qui remonte indubitablement à la seconde période, car elle bouche une fenêtre de l'église centrale. Les porches latéraux (fig. 14, 15) correspondent à la coupole et aux branches de la croix ainsi que la porte du mur nord, et non aux pilastres des murs intérieurs, ce qui prouve de même qu'ils appartiennent à la seconde période. C'est aussi la disposition des fenêtres qui prouve que l'architecte qui construisit les murs, ne pensait pas aux porches : deux des fenêtres des murs latéraux sont trop rapprochées des murs des porches, tandis que de grands pans de murs restent sans fenêtres (fig. 8). L'attribution des porches à la seconde période de construction se confirme par la bande ornementale à mi-hauteur des absides, qui se prolonge sur les parties orientales des murs latéraux et qui fut partiellement cachée par les porches (fig. 14) (1). Ce sont, enfin,

(1) Cette bande ne s'est conservée, sur le mur sud, que jusqu'à la fenêtre..

les assises de pierre des murs des porches qui ne correspondent pas aux assises de la partie centrale, ce qui prouve que les porches y furent adossés postérieurement.

Quelle était la forme primitive de l'église de la première période de construction ? C'était un bâtiment à trois nefs avec trois absides et un narthex à l'ouest, plus bas que la partie principale (fig. 11*b*). La nef centrale était divisée en deux compartiments carrés auxquels attenaient, à l'est, deux divisions étendues dans la largeur. Il ne s'est pas trouvé de particularités qui prouvent que l'église primitive n'avait pas de coupole. Il est cependant très vraisemblable que c'était une basilique car les parties supérieures des murs des branches latérales de la croix avec leurs triples fenêtres, datent de la seconde époque de construction. La forme basilicale de la Sainte-Sophie de la première période de construction est encore confirmée par l'analogie de Sainte-Anne et de Nakchip-Djami, ainsi que par l'histoire de Saint-Eugène ⁽¹⁾. Comme dans cette dernière, c'est en une église à croix inscrite que fut transformé l'édifice, pendant la seconde période de construction. C'est encore une chapelle qui fut ajoutée au-dessus du narthex, ainsi que trois porches de très grandes dimensions, qui élargirent très considérablement la petite basilique primitive.

Maintenant se pose le problème de l'aspect de la cathédrale de la seconde période de construction. Où se trouvait l'accès à la chapelle au-dessus du narthex ? Actuellement, on y pénètre par une des fenêtres. La Sainte-Sophie de Trébizonde fut partiellement réparée par les Turcs. C'est à l'époque turque qu'appartiennent les chapiteaux et des ornements du porche occidental et septentrional: qu'il est facile de reconnaître. En examinant de plus près les parties inférieures des murs à l'extérieur de la cathédrale, surtout de sa partie occidentale, on peut facilement constater que la technique

Des traces distinctes prouvent cependant qu'elle se prolongeait au-dessus de la fenêtre et, plus loin vers l'occident, sur le mur sud, et qu'elle fut recouverte par le mur du « porche ».

(1) Cf. ci-dessus, l'étude sur cette église de M. N. BAKLANOV. Je ne puis cependant admettre que la Chrysocéphalos était primitivement une basilique, je ne doute pas qu'une coupole recouvrait déjà l'église primitive qui n'avait à l'Occident qu'un narthex composé d'une division sans étage. Une partie des voûtes du bâtiment a été refaite postérieurement.



FIG. 13. — Sainte-Sophie. Partie occidentale

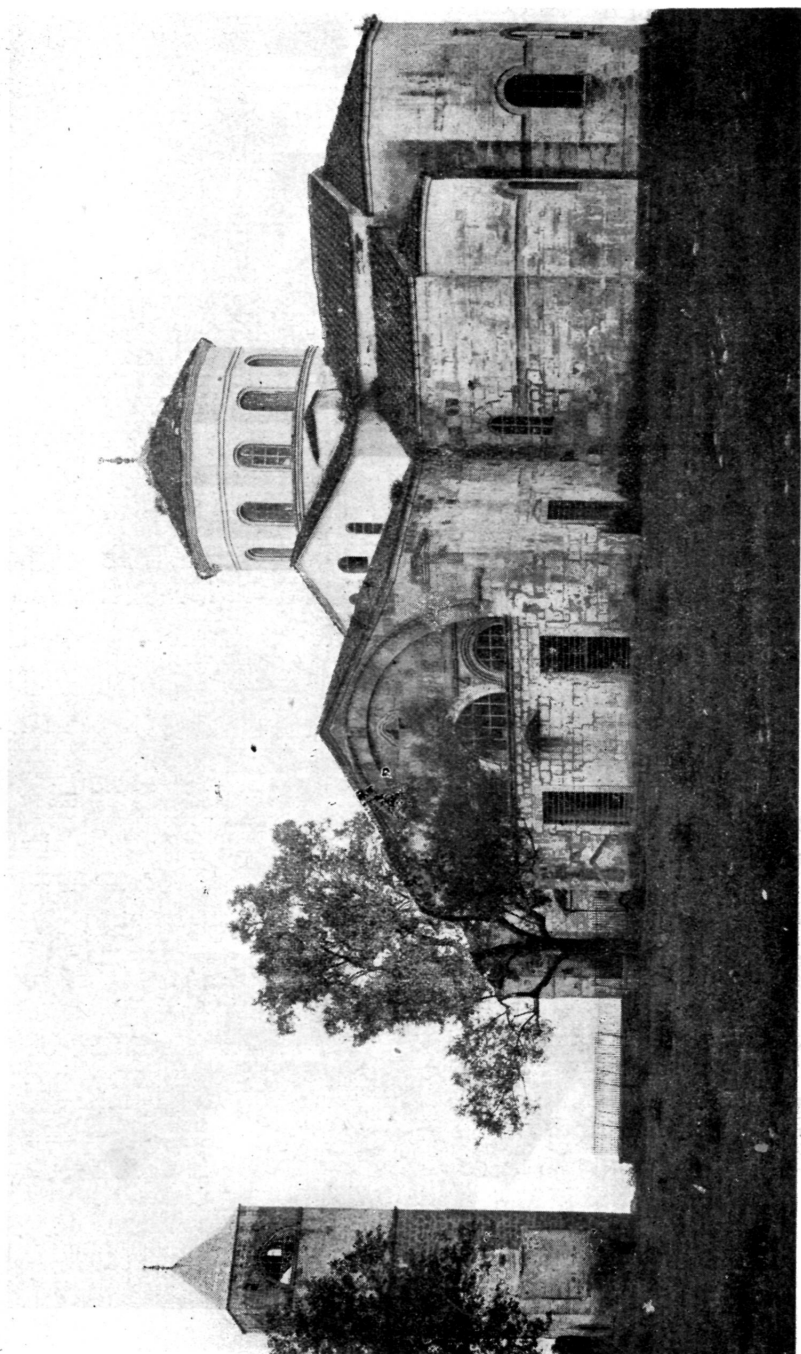


Fig. 14. — Sainte-Sophie.

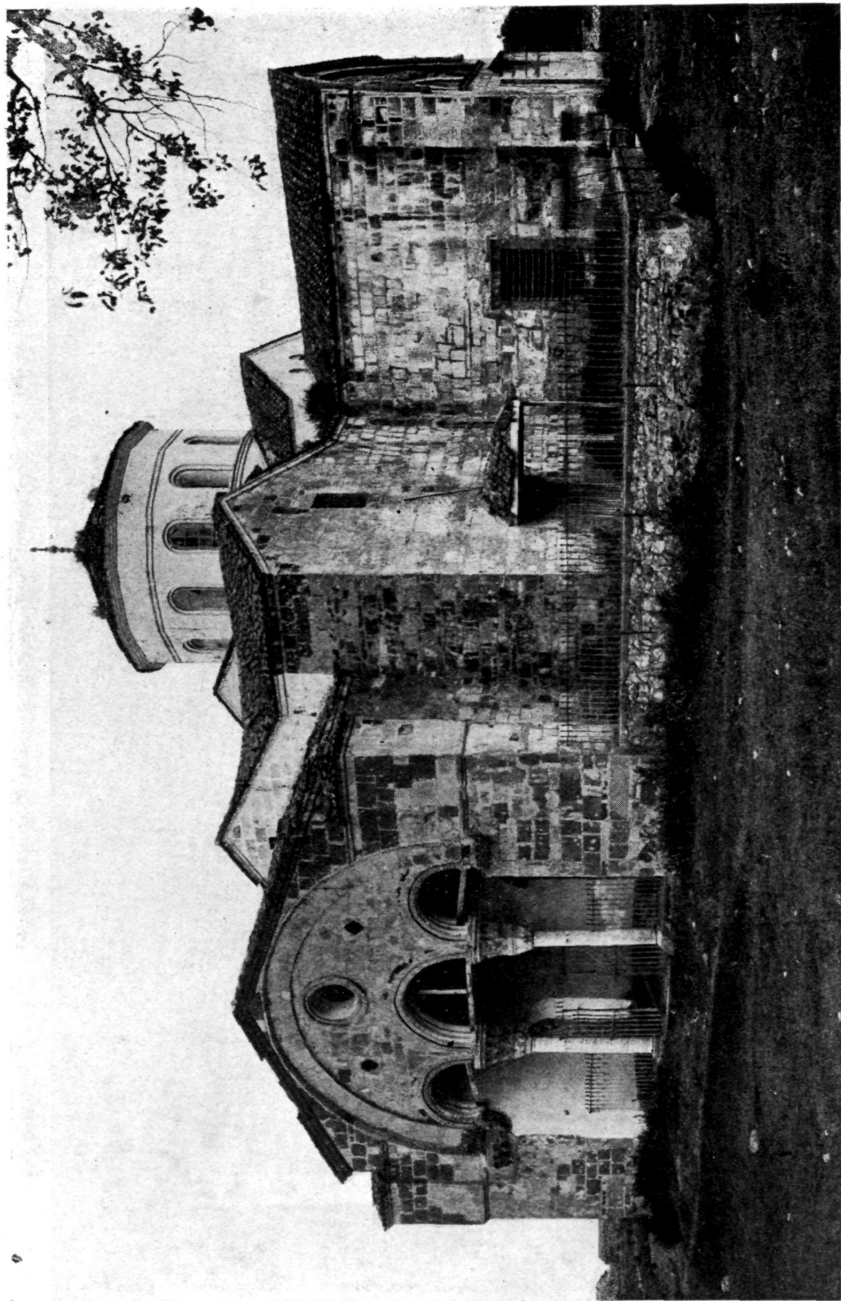


Fig. 15. — Sainte-Sophie. Partie sud-ouest.

byzantine, avec assises de pierres minces, y est remplacée par la technique musulmane de pierres de taille sans assises (fig. 15). La toiture des porches et de la chapelle au-dessus du narthex est turque, ainsi que la corniche qui court sous le toit de toutes les parties de la cathédrale. A l'intérieur de la chapelle, on voit distinctement que les fenêtres carrées de ses murs latéraux remplacèrent deux portes qui menaient à l'époque byzantine dans la chapelle ⁽¹⁾. Ainsi, c'étaient des escaliers qui menaient par les portes latérales dans la chapelle (fig. 11a) et qui ne pouvaient pas rester au dehors. D'autre part les façades de chacun des porches se prolongent des deux côtés au-delà des murs latéraux des porches : elles sont formées de piliers dont la technique est partiellement byzantine et qui ont des corniches dont quelques-unes remontent de même à l'époque byzantine. C'est enfin le grand nombre de portes très larges dans les murs du narthex et des porches, qui attire l'attention. On ne peut douter que les porches étaient reliés entre eux par des galeries ouvertes avec arcades extérieures, avec des arcs sur colonnes et sur piliers : les pilastres latéraux des façades des porches sont les restes de ces galeries qui contenaient les escaliers de la chapelle (fig. 11c). Il est probable que les galeries portaient des plates-formes ouvertes communiquant avec l'étage du narthex. Il est compréhensible que les parties orientales des galeries n'aient pas laissé de traces sur les murs latéraux de l'église primitive : ce n'étaient que des piliers très légers qui furent adossés pendant la seconde période de construction aux murs plus anciens ; ces piliers furent enlevés par les Turcs et n'ont pas laissé de traces de leur existence. Il est indispensable d'entreprendre des fouilles autour de la Sainte-Sophie afin de pouvoir préciser la forme de la galerie.

Quelle est la date des deux périodes de construction ? M. Millet a montré que l'aigle de l'abside indique l'époque des Comnènes de Trébizonde (après 1204). D'autre part, Finlay a vu le portrait du constructeur et une inscription de Manuel I (1238-63). Il est très important de savoir que l'aigle de l'abside a été ajouté postérieurement, ce qui peut

(1) La double fenêtre figurée sur le plan de Texier n'offre pas la forme primitive.

être prouvé par l'analyse de la technique du fragment correspondant du mur de l'abside qui n'était primitivement pas destiné à porter la figure de l'aigle. Nul doute que l'aigle fut ajouté en même temps que les porches et la riche décoration sculpturale du porche du sud. L'influence indubitable de l'école architecturale de Constantinople qui se manifeste dans la galerie et dans le système à croix inscrite sur quatre colonnes de la partie centrale (système qui remplace la lourde basilique orientale sur piliers), montre clairement que les formes de la seconde période de construction de la Sainte-Sophie de Trébizonde sont étroitement reliées à la fondation de l'empire des Comnènes au XIII^e s. D'autre part, la technique de la cathédrale avec les assises de pierres minces entre les assises plus larges, qui remonte à la tradition hellénistique, ne se trouve dans aucun autre bâtiment de Trébizonde et nous oblige à ramener la Sainte-Sophie au début de l'époque des Comnènes de Trébizonde. Ce sont ainsi différentes particularités qui confirment le témoignage de Finlay et qui obligent à dater la seconde période architecturale de l'époque de Manuel I (1238-63). Quelle est la date de l'église primitive ? L'identité de la technique est une preuve certaine que la cathédrale fut rebâtie peu après la construction des parties de la première période. Il se peut même que la basilique primitive ne fut pas achevée et qu'elle n'avait pas encore reçu les voûtes au-dessus de ses nefs à l'époque où l'on résolut de transformer son plan et d'élargir tout l'édifice. Les murs de la basilique étant déjà élevés, il était impossible d'élargir l'intérieur de l'église. On se contenta d'ajouter la galerie et la chapelle au-dessus du narthex, ainsi que de remplacer les piliers lourds, massifs et encombrants de la partie principale de l'intérieur par de minces colonnes qui portèrent une coupole assez large pour accentuer le centre de tout l'édifice et pour subordonner les vastes galeries au compartiment central. Entre les deux phases de la construction, se place la fondation de l'empire des Comnènes de Trébizonde. C'est après cet événement qu'on résolut de rebâtir la basilique modeste de Sainte-Sophie en une cathédrale splendide, sur le modèle des édifices de Constantinople. La première période de construction doit être ainsi attribuée à une époque un peu antérieure à 1204.

L'analyse architecturale de la Sainte-Sophie de Trébizonde nous a montré qu'il n'est pas juste de nommer « porches » les trois compartiments attenant à la partie centrale, et de les comparer avec les porches des églises du Caucase. Ce n'est qu'à l'époque turque que la cathédrale fut privée d'une partie de la galerie ouverte qui l'entourait et que des fragments de ces galeries devant les trois entrées principales furent isolés les uns des autres. Ces fragments donnent une idée complètement fautive de l'aspect extérieur de la cathédrale du XIII^e siècle.

N. BROUNOV.

Les photographies des figures 8, 9, 10 et les plans de la figure 11 ont été pris par l'auteur en 1925. Les photographies des figures 12, 13, 14, 15 ont été tirées par l'expédition russe de 1917. L'auteur remercie M. N. Boucklomov de les avoir mises à sa disposition.

Les reliefs de la Sainte-Sophie de Trébizonde.

La Sainte-Sophie de Trébizonde a déjà attiré l'attention des savants par sa décoration sculptée. Texier a tenté de reproduire celle-ci. Millet en a donné une description détaillée (1). Depuis lors, trente années se sont écoulées. Une partie de cette décoration est détruite. Je décris ce que l'on voyait en l'année 1924. Les photographies ont été prises en 1918, au cours de l'expédition Uspenskij ; M. N. Baklanov les a mises aimablement à ma disposition.

Le thème principal des reliefs de la branche méridionale de la croix, c'est l'histoire d'Adam. Elle forme une frise qui s'étend de droite à gauche et qui s'interrompt au centre (fig. 16).

L'inscription de la partie de droite (fig. 17 et 17a) porte :
† Ἐφύτευσεν ὁ Θε[ὸς] παράδεισον ἐν Ἐδεμ κ[α]τ[ὰ] ἀνατολάς καὶ ἔθετ[ο] ἐκεῖ τὸν ἀνθ[ρωπο]ν ὃν ἔπλασε.

(Genèse, II, 8).

La moitié de droite de la frise représente le paradis : des palmiers à l'épais feuillage occupent le fond à une extrémité. G. Millet supposait qu'il s'agissait de la création d'Ève. Je n'ai pas réussi à m'en assurer ; peut-être, Adam s'adressait-il à Ève causant avec le serpent. Dans les Homélies du moine Jacques de Kokkinobaphos, Ève était représentée seule avec le serpent ; dans le Jean Climaque du Vatican, Adam est aussi représenté à part (2). Peut-être l'artiste a-t-il voulu rendre plus exactement le texte biblique, et au lieu de la scène habituelle du serpent entre Adam et Ève, les a-t-il représentés séparément. Adam encore innocent, est couché dans l'herbe, Ève entre en conversation avec le Tentateur. Cette scène est suivie de la remise de la pomme à Adam.

(1) TEXIER, *L'Asie Mineure*, p. 230 et planche LXIV ; G. MILLET, B C H, XIX, 1895, p. 457. J'emprunte ma lecture des inscriptions à Millet.

(2) TIKKANEN, *Die Genesismosaiken in Venedig*, 1889, p. 36.

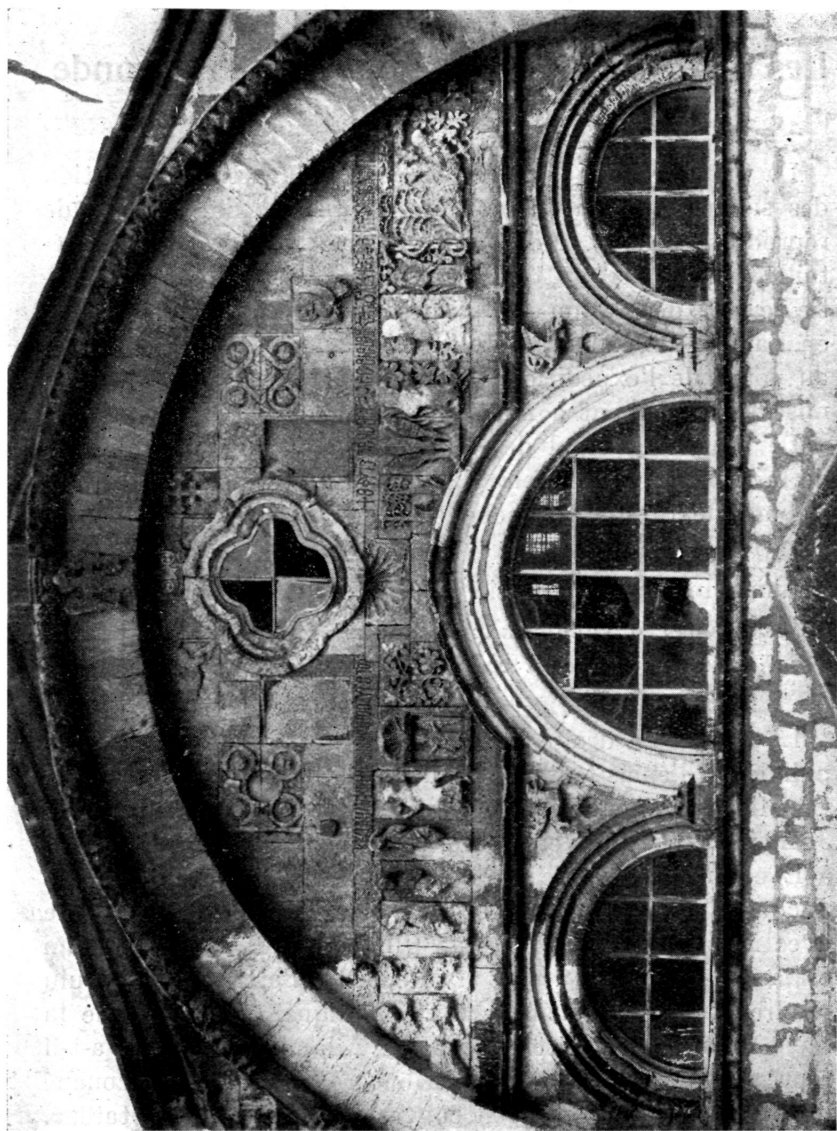


Fig. 16. — Sainte-Sophie, Sud-extérieur,



Fig. 17. — Saint-Sophie. Inscription et frise, moitié de droite.



Fig. 17a. — Sainte-Sophie. Inscription et frise, moitié de droite (*suite*).

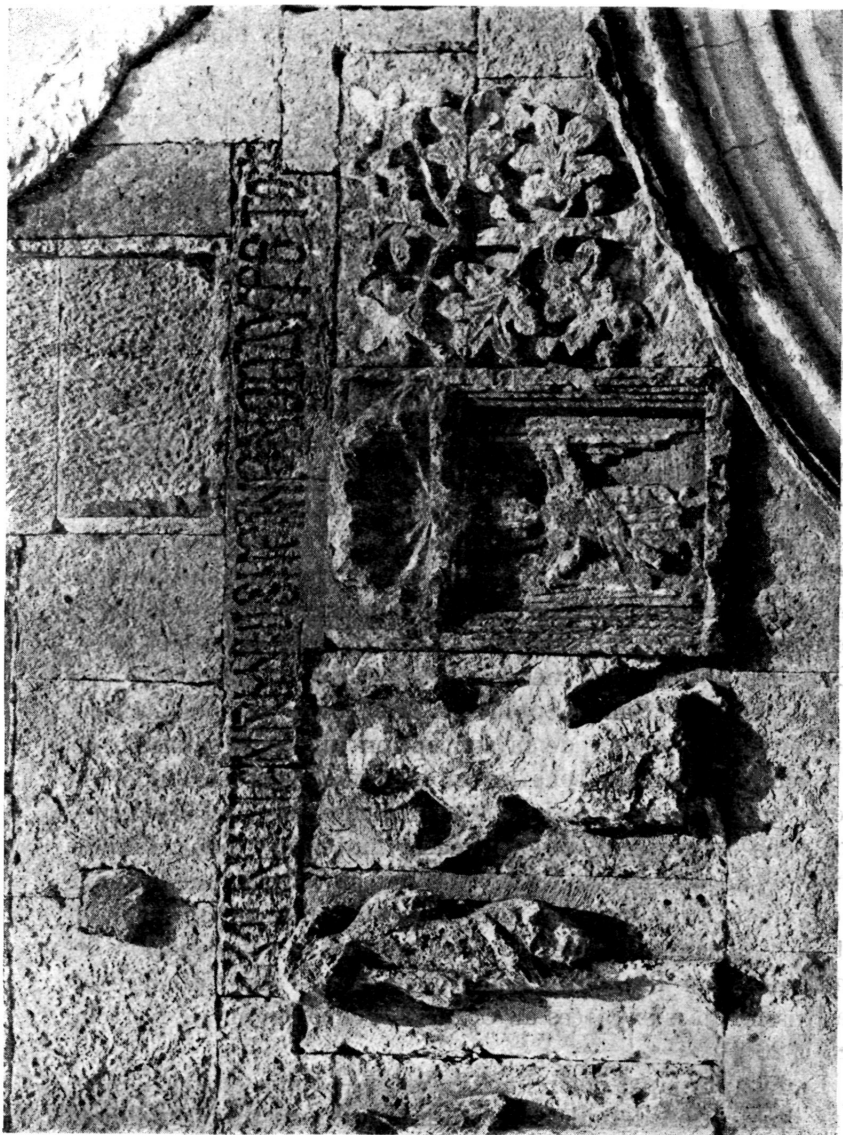


FIG. 18. — Sainte-Sophie. Inscription et frise, moitié de gauche.

Un épisode semblable apparaît dans les Homélies et dans le relief de Salerne.

La partie de gauche de l'inscription (fig. 18) s'est moins bien conservée. Je n'ai pu la lire que depuis les mots *καὶ τὴν* ; M. G. Millet l'a lue entièrement :

† Ἐκ[άθισ]εν Ἀδ[ά]μ ἀπέ[ναντι τοῦ Παρ]α[δεί]σου καὶ τὴν ἰδὲαν γύμνωσιν θρηγ(ῶ)ν ὠδύρετο. (Τριῶδιον, 58α).

Le paradis est représenté par un arbre. A gauche, la porte du paradis avec l'ange. L'archange chasse nos premiers parents. Mais ils ne tentent pas de s'enfuir ; ils s'affligent, la tête appuyée sur la main. Plus à gauche, ils sont assis et pleurent (fig. 16). Tout à l'extrémité, l'une des deux figures est debout, l'autre s'incline sur elle. Ces deux figures sont très mal conservées. Millet suppose qu'Adam, ici, reçoit d'Ève son fils Caïn. Mais peut-être est-ce le meurtre d'Abel par Caïn. Cette scène en effet, suivait souvent l'histoire d'Adam et d'Ève (Év. de Bamberg). A droite au-dessus de la frise, le symbole de l'évangéliste Marc, avec l'inscription *ὁ ἄγιος Μάρκος*. Au-dessous, un centaure tirant de l'arc sur quelque animal fabuleux. Le rebord de l'arcade est décoré d'une vigne ornementale (fig. 19). En haut, un aigle aux ailes déployées. Dans les absides, les mêmes motifs.

Les reliefs de Sainte-Sophie de Trébizonde ne nous attirent ni par la profondeur de la conception ni par la maîtrise de l'exécution. Comme tous les monuments de Trébizonde, ils témoignent d'une technique très grossière. Mais en revanche, ils nous fournissent de nouveaux matériaux pour l'étude du rameau oriental de l'art byzantin, et jettent une lumière nouvelle sur la question des rapports mutuels de l'Orient et de l'ancienne Russie. Je vois en eux la confirmation de mes idées sur les routes artistiques entre l'Asie Mineure et la Russie, idées exposées au Congrès archéologique de Kertch, en 1926 (1).

Le but principal des reliefs de Sainte-Sophie est de donner une illustration détaillée et circonstanciée du texte biblique. L'artiste a suivi pas à pas, presque mot à mot, le second

(1) *Bulletin de la conférence des archéologues à Kertch* (en russe), n° 4, 8 sept. 1926, p. 4 à 5 (résumé).

chapitre de la Bible, comme les miniaturistes byzantins suivaient le texte des évangiles. A ce point de vue, l'ordre des figures — de droite à gauche — prend une importance



FIG. 19. — Sainte-Sophie. Rebord de l'arcade.

particulière. Cet ordre, je ne me souviens pas de l'avoir rencontré ailleurs ; toutes les frises grecques vont de gauche

à droite, dans le sens des textes. Évidemment, le cycle de Trébizonde remonte à la série de miniatures de quelque Bible syriaque. C'est ainsi, et ainsi seulement, que peut s'expliquer la disposition étrange du texte grec. L'expulsion du Paradis va de gauche à droite dans tout l'art byzantin et occidental (Bible de Vienne, Octateuque, chapelle Palatine, relief de Salerne, évangile de Bamberg, S. Zeno à Vérone, etc.). Masaccio encore, dans la chapelle Brancacci, conserve ce mouvement. L'Expulsion de Trébizonde présente cette disposition, mais *retournée*. Il y a ici une analogie avec l'iconographie de l'Annonciation (1). Celle-ci également peut se diviser en deux groupes ; à Byzance et en Occident, l'ange arrive par la gauche. Cependant, en Syrie, depuis longtemps, existait un autre type. Gabriel arrivait en volant vers la mère de Dieu, du même côté que l'ange de l'Expulsion de Trébizonde. L'Annonciation syrienne est reproduite rarement à Byzance (2), d'après des témoignages, du X^e au XII^e siècles, en Asie Mineure (fresques de Tokale en Cappadoce, de Latmos, de Trébizonde). Quoi d'étonnant que nous trouvions le même archaïsme dans l'Expulsion de Trébizonde ? A vrai dire, l'original syrien des reliefs de Trébizonde n'est qu'une hypothèse. Je me borne à constater les procédés du style narratif ; dans le domaine de la Méditerranée, de gauche à droite, en Orient de droite à gauche, au Nord de bas en haut (3). On n'a jamais examiné sérieusement le problème. Je me borne à une conjecture.

Nous nous représentons Adam et Ève nus avant la chute. Cette conception est devenue pour ainsi dire proverbiale. Aucun byzantin ne s'en est jamais écarté. C'est seulement Adam et Ève exilés du Paradis qui portent de courtes tuniques de feuillage.

Ils gardent ce costume sur la terre.

Les reliefs de Trébizonde suivent une autre règle. Au paradis, Adam et Ève sont vêtus, mais dans l'exil ils ont perdu tout vêtement. Ceci nous conduit en Russie. La Bible de Nov-

(1) G. MILLET, *Recherches sur l'iconographie de l'évangile*, 1916.

(2) G. MILLET, *op. cit.*, p. 1 et p. 56.

(3) H. SCHMARSOV, *Kompositionsgesetze frühgot. Glasgem.*, *Abh. d. Sächs Ges. d. Wiss.*, 1919.

gorod (1147, Moscou Bibliothèque synodale) (1) suit la même version, fol. 1v, dans la création d'Adam, et fol. 38v dans la création d'Ève, les deux personnages sont vêtus. L'Expulsion du Paradis les représente nus. Je ne connais pas de chaînon intermédiaire. Il faut étudier soigneusement cette ressemblance et l'envisager, peut-être, sous le rapport des affinités déjà constatées entre la peinture de Novgorod et celle de Trébizonde. La nudité paraissait honteuse. Ce n'est qu'après leur faute que nos premiers parents subissent cet opprobre. Les maîtres primitifs ont pu sacrifier la vérité « historique » à leur tendance moralisante. Le Christ triomphant des crucifixions orientales était vêtu d'un long colobion. Mort, il apparaît nu. Les reliefs de Trébizonde sont nés au point précis où les influences orientales se sont transmises à la Russie.

Ceci nous est confirmé par l'étude de la composition elle-même. La frise se déroule sans aucune gradation. A chaque instant l'ordonnance du groupe se plie à la loi de la symétrie. Cette loi fait particulièrement sentir son influence dans la scène d'Ève remettant la pomme à Adam. La tendance à la symétrie est si forte que dans l'Expulsion, Ève a le regard tourné vers Adam et ne fait aucune tentative pour fuir. Le mouvement même s'interrompt en faveur de la statique du groupe. De telles interruptions sont étrangères à la frise hellénistique (*Rotulus* de Josué); dans la frise hellénistique, l'action se développe d'un rythme égal; tout tend dans la même direction. Sous ce rapport, la frise de Trébizonde est plus près du cycle évangélique de Tokale. Les Fêtes, dans ce cycle de Cappadoce, se succèdent horizontalement sans aucun encadrement, et sans qu'il y ait entre elles aucun lien (2). Dans les reliefs de Ste-Sophie, ce ne sont plus même les groupes, ce sont les figures elles-mêmes qui sont isolées. Et l'étude de la technique elle-même correspond à cette constatation. Les plaques ont été travaillées avant la pose. Ainsi s'expliquent les disparates et l'aspect chaotique de l'ensemble.

(1) Publication de la Société *Obščestvo Ljub. drevn. Pisjm.*, 1892, t. 98.

(2) G. DE JERPHANION, *Le rôle de la Syrie*, 1922, pl. I et II.

La figure de l'ange, sur la porte du paradis, que l'on considère les dimensions ou la frontalité, n'a rien de commun avec les autres. Peut-être est-elle copiée sur une stèle archaïque. Des encadrements semblables, à palmettes, sont fréquents dans l'art chrétien primitif, par exemple, sur les colonnes de Saint-Marc à Venise, l'ambon de Salonique (Musée Ottoman de Constantinople). On les trouve surtout dans les



FIG. 20. — Sainte-Sophie. L'aigle.

reliefs coptes : comparez par exemple le Daniel de Baouit au Musée Frédéric à Berlin.

Les symboles des évangélistes ne sont pas communs dans l'iconographie byzantine. Kondakov ⁽¹⁾ estimait qu'ils étaient inconnus des byzantins. Mais une telle opinion est exagérée.

(1) N. KONDAKOV, *Histoire de l'art byzantin* (en russe), 1876, p. 255.

L'idée que les Byzantins de l'époque tardive les avaient empruntés à l'iconographie occidentale, est erronée. Au X^e siècle déjà, on les rencontre dans la grotte du Pantocrator au Latmos ⁽¹⁾ et plus tard, ils se retrouvent dans les fresques d'Asie Mineure. De là, ils ont passé à l'Occident et à Trébizonde. Voilà pourquoi on les place simultanément au-dessus de l'entrée de Sainte-Sophie et sur la cathédrale de Chartres. Il n'y a point de dépendance directe. Ce n'est pas en vain que l'aigle de Trébizonde, richement empenné (fig. 20), rappelle plutôt les dragons ailés sassanides du Musée ottoman à Constantinople, que l'élégant oiseau du portail français.

La technique des reliefs, elle aussi, fait penser à des monuments orientaux. Les figures courtes, lourdes sont comme boursoufflées et massives, mais les vêtements, sans aucun modelé, sont rendus par des lignes sèches et raides.

Une relief copte extrêmement grossier représentant l'entrée à Jérusalem et provenant du couvent de Apa Schenoute, aujourd'hui au Musée Frédéric à Berlin ⁽²⁾, rappelle par sa technique la frise de Trébizonde. Le même traitement linéaire des vêtements (voyez Ève) apparaît dans les plus anciennes fresques de Tokale, en Cappadoce, tandis que les artistes du Caucase (reliefs d'Akhtamar) et les sculpteurs romans ignoraient presque complètement cette technique.

Gardons-nous d'admettre l'hypothèse d'une influence occidentale qu'auraient subie nos reliefs. Il est vrai qu'Adam et Ève, soutenant leur tête de leur main, rappellent vivement les reliefs du style de Guillaume de Modène ⁽³⁾. Mais nous trouvons le même motif sur un ivoire de Pesaro ⁽⁴⁾. Son origine orientale est hors de doute ⁽⁵⁾. Le centaure à l'arc, lui aussi, rappelle exactement les sculptures médiévales de l'Occident, mais à Trébizonde, il provient, cela va sans dire, directement

(1) O. WULFF, *Milet*, tome III, fasc. I. *Latmos* pl. I.

(2) O. WULFF, *Altchristliche und frühbyzantinische Kunst*, I fig. 137.

(3) ZIMMERMANN, *Oberitalienische Plastik*, p. 35 et fig. 13.

(4) A. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, II.

(5) J. STRZYGOWSKI. *Jahrb. für preuss. Kunsts.*, 1898, XIX, p. 62.

de l'art antique (fig. 21). En Occident, tout est pénétré d'une profonde symbolique ; le centaure tire sur le Bon Pasteur. Ici il s'agit d'un motif purement décoratif. Le développement de ces procédés décoratifs s'observe dans la cathédrale de Dimitri à Vladimir. Au lieu d'un simple bandeau, dans toute l'église,

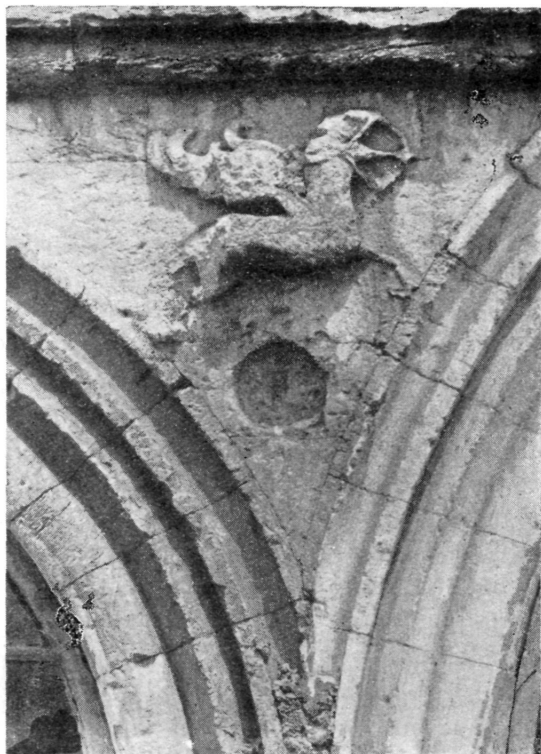


FIG. 21. — Sainte-Sophie. Le centaure.

se déroule une admirable bande décorée, au lieu de corps lourds et massifs, un relief plat avec des lignes incisées.

L'histoire du péché originel est remplacée par la « gloire des bêtes et des hommes » sous la protection de David.

M. ALPATOV.

(Traduit sur le manuscrit russe par H. GRÉGOIRE).

Monuments de Dževizlyk.

Dževizlyk est une bourgade située à vingt-cinq ou trente verstes au S.-O. de Trébizonde, à laquelle elle est reliée par l'excellente chaussée turque d'Erzeroum, sur la rive gauche du Degermen-Dere. L'aspect général de l'habituel paysage de montagnes dans les environs de Trébizonde est animé par une petite rivière du même nom, rapide bien que presque à sec par endroits, et par des huttes minuscules accrochées aux versants abrupts sur lesquels s'étendent comme un tapis splendide, des champs de riz qui se reflètent dans les eaux de la rivière. De loin en loin, quand la vallée s'élargit un peu, on rencontre de petits domaines avec des villas en pierre poreuse du pays, propriétés des riches habitants et des fonctionnaires de Trébizonde.

Actuellement, toute la région entre les deux chaussées d'Erzeroum et de Soouk-Sou est peu peuplée. On n'y rencontre que des chaumières isolées de cultivateurs et de jardiniers ; la seule exception est fournie par le monastère arménien de Kaïmakly qui remonte sans doute à l'époque byzantine, à en juger par quelques fragments d'architecture que l'on peut, avec une certitude suffisante, rapporter aux Comnènes.

Toutefois, il y a toute raison de penser que jadis cette partie du vilayet de Trébizonde était très peuplée, et que la chaussée traversait une série de localités, jouant le rôle, non seulement de points stratégiques, mais encore de petits centres de civilisation byzantine. Je n'en veux pour preuve que les ruines que l'on rencontre plusieurs fois en chemin. Les plus intéressantes semblent des débris de murailles et de fondations non loin du hameau d'Aïvasil. C'est une petite chapelle aux dimensions très modestes, de plan carré, avec abside donnant au N.-E. Elle est bâtie en pierres locales mal équarries, les fondations, à ce qu'il semble, sont sans chaux. Les

murs sont construits de moëllons et de briques alternant. Malheureusement, le temps a si fort maltraité ces vestiges intéressants de l'architecture provinciale byzantine, qu'il est impossible d'en restituer l'aspect primitif.

A Dzevizlyk même, les Turcs ont effacé toutes les traces de l'époque byzantine ⁽¹⁾. C'est la petite ville orientale typique, sale, vivant des petits métiers et de l'envoi vers la mer des fruits et du blé. Et, comme toujours en pareil cas, il faut chercher les traces de l'ancienne culture en dehors de la ville, dans les environs qui ont perdu tout lien culturel avec la cité.

A trois ou quatre verstes au S.-E. de Dzevizlyk, dans la montagne, à une grande hauteur, se trouve une petite église du type basilien habituel. On ne peut y arriver par temps sec que par un sentier sinueux. Chez les paysans des environs elle est connue sous le nom d'église de l'évangéliste Jean le Théologue. L'église de l'évangéliste Jean a servi jusqu'aujourd'hui aux paysans grecs.

Elle est bâtie en grosses pierres mal équarries ; l'épaisse couche de stuc qui la recouvre, ne permet pas de déterminer nettement la nature de la bâtisse. Le plan est un carré presque régulier, couvert à deux versants, avec une petite porte d'entrée à hauteur d'homme. Du côté de l'abside (N.-E.), elle touche au rocher. La hauteur, du sol rocheux à la crête du toit, est de 2,05 m. Au-dessus de l'entrée, une niche est pratiquée dans la bâtisse, et dans cette niche est encastrée une pierre portant une croix grossièrement sculptée ; évidemment ce détail rappelle la croix peinte sur les grottes basiliennes aux XI^e-XIII^e siècles dans l'Italie du Sud et l'Asie Mineure (Cappadoce). A l'intérieur, l'église de Jean a une voûte en berceau qui s'appuie sur la conque de l'abside, les murs latéraux n'ont pas la même hauteur : celui du N. : 1,63 m., celui du S.-E., 1,73, celui du S.-O., 1,46, celui du N.-E., 1,56. La largeur de l'entrée est de 0,74 m. Le fait que les paysans d'alentour n'ont pas cessé de se servir de la chapelle, a provoqué, à l'intérieur, quelques remaniements qui ont incontestablement modifié le type primitif. Ainsi, une partie de l'abside, jusqu'à mi-hauteur d'homme environ, a été comblée :

(1) Cf. FRANZ CUMONT, *Studia Pontica*, I, p. 362 sqq.

et c'est d'une sorte de table de pierre massive qu'émerge la fresque primitive. Il n'y a guère de doute que ce socle massif ait remplacé le trône à un pied, d'une forme assez fréquente dans cette partie du vilayet de Trébizonde, qui était contemporain (1) de la construction.

Il n'est resté aucune trace du parapet du chœur : il est possible que le caractère primitif de la construction n'en comportait pas, comme l'indiquent quelques grottes basiennes d'Apulie et d'Italie méridionale et de Crimée (Inkerman et Tchufut-Kalé et autres).

Tout l'intérieur de l'église est très enfumé, une épaisse couche d'huile et de suie ne permet pas de bien voir les fresques admirablement conservées, sans aucune trace du vandalisme musulman habituel dans ces régions.

Au plafond, se trouvent des médaillons ronds, avec des bustes de prophètes et d'apôtres, tenant en main des rouleaux. Aux murs sont des scènes de l'histoire évangélique. Citons comme caractéristiques les deux médaillons du prophète Isaïe et du prophète David (fig. 22). David est représenté selon le type habituel : une grande tête, avec une chevelure grise abondante dans un diadème de perles énergiquement posée sur un petit corps disproportionné, enveloppé dans une chlamyde avec une agrafe et une bordure de perles.

La chlamyde de couleur de cinabre est rayée de plis brunâtres. Des plis pareils relèvent aussi le vêtement inférieur.

Plus bas, dans un médaillon semblable, un buste du prophète Isaïe, les yeux énergiques, très enfoncés sont ombragés d'épais sourcils. Le nez droit et épais, les fortes touches d'ocre posées sur fond sombre, la barbe blanche opulente, les moustaches pareilles, les longs cheveux onduleux, mollement rejetés sur les épaules, les lèvres serrées donnent au visage une expression farouche que nous connaissons par les fresques cappado-ciennes. Le vêtement supérieur, rouge-brun présente de larges plis, bien tranchés, marqués par des touches blanches. Le modelé des mains est obtenu par le même procédé. Malgré

(1) Il en existe une autre forme : une pierre plane et la partie supérieure faisant saillie sur le mur, par exemple dans la grotte au-dessus du « cimetière grec », à Trébizonde.

la précipitation du travail de ce peintre de province, précipitation que démontre l'absence de ces entailles qui d'ordinaire sont pratiquées à l'endroit où le stuc doit être appliqué, on peut voir qu'il travaillait d'après un canon sévèrement élaboré, en s'efforçant de rendre le caractère individuel du visage, tout en tenant compte du rang du prophète dans la hiérarchie tel qu'il était fixé dans l'école monastique des XIII^e et XIV^e siècles.



FIG. 22. — Chapelle de Dževizlyk. Les prophètes Isaïe et Daniel.

Mieux déterminée au point de vue du type et de l'origine, est une autre petite église byzantine située à deux ou trois verstes de la première, au S.-O. dans la montagne. Les Grecs locaux l'appellent l'église de S. Jean le Précurseur et elle est ac-

tuellement très abîmée. Cette petite église que l'on pourrait appeler grotte basilienne, placée aussi à une grande hauteur, à laquelle on ne parvient que par des sentiers difficiles à trouver, sentiers en lacets sur un versant rocheux presque à pic. Elle est bâtie sur un rocher qui se dresse solitaire, un rocher que l'on voit de Dževizlyk, et elle avait primitivement un étage. Malheureusement, en l'absence de tout escalier, nous ne pûmes atteindre la partie supérieure, et nous dûmes borner nos recherches au rez-de-chaussée.

L'église tout entière consiste en une sorte de grotte taillée en plein rocher, masquée du côté de l'entrée (S.) par une construction en pierre, en forme de petit mur avec un passage, d'une hauteur de 1,05 m. environ. La distance de l'entrée au mur opposé de la caverne est de 2,34 m. : la distance du mur E. au mur O. est sensiblement pareille.

Dans le mur occidental est pratiqué un passage bas, donnant accès à une grotte voisine de forme irrégulière, sans aucune trace d'aménagement liturgique, mais où se réunissaient sans doute les fidèles. Il en résulte que la première grotte doit être le sanctuaire proprement dit de l'église. Elle est orientée exactement à l'E., et dans le mur de l'E. est conservé un trône de forme primitive ayant l'aspect d'une petite table de pierre reposant sur un seul pied : hauteur 0,91 m. environ, largeur 0,15 m. Le trône est adossé directement au mur. Dans le mur N. est creusée une niche de forme irrégulière (profondeur 0,48 m.), servant probablement d'autel. Le sol de la grotte est dallé d'épaisses plaques de pierre, très usées. La hauteur de toute la grotte est de 2,18 m. environ.

La lumière pénètre dans la grotte, non seulement par l'entrée, mais par une fenêtre en forme d'étroite fissure dans le mur E. au-dessus du trône.

Tout l'espace servant de sanctuaire était décoré de fresques à l'intérieur et à l'extérieur. Ces fresques ont beaucoup souffert par l'effet du temps et du vandalisme turc. La fresque qui s'est le mieux conservée, est la fresque extérieure au-dessus de l'entrée. C'est un panneau allongé, divisé par des bandes de couleur brune en deux carrés occupés par des bustes d'un saint et de la Vierge avec l'enfant (type de la Γαλακτοτροφοῦσα). La première figure est presque complètement

détruite, mais l'on peut tirer de la seconde quelques indications stylistiques. Le style est celui des peintres d'icônes : les traits ascétiques du visage allongé sont fortement soulignés. Les tons sont ocreux sur fond verdâtre, le contour du visage est obtenu par des touches blanchâtres très franches. Le dessin est fort négligé, la poitrine, entre autres, est presque caricaturale. Le vêtement de la Vierge et toute la figure de l'enfant n'existent plus ; sur la main droite seulement sont conservées des taches d'ocre et des touches blanches.

De toute la décoration intérieure de la grotte, ce qui s'est le mieux conservé ce sont les fresques du mur E. avec des bustes de saints dans l'ordre suivant.

A gauche, médaillon rond, 0,32 m. de diamètre, un vieillard à la barbe en pointe, vêtu d'un omophorion.

Au milieu, deux saints de 0,52 m. de hauteur, cheveux blancs, une mèche sur le front, inscription près de l'un deux... MIANΩ (il s'agit évidemment des SS. Côme et Damien).

A droite, série de prophètes (?) et de martyrs. Quelques figures conservées ; la plus intéressante est celle de S. Pantéléémon tenant une cassette, aspect juvénile, cheveux bouclés, inscription : ΠΑΝΤΕΛΕ. A côté, un vieillard à la barbe en pointe bénit de la main droite. Point d'inscription. Les autres figures sont presque effacées.

Au dessous de ces figures, un panneau de couleur ocre avec de grands boutons stylisés de lys d'eau.

Au point de vue des types et du dessin, ces représentations peuvent se comparer aux fresques des grottes basiliennes de Gueurémé (Cappadoce) (1). Nous avons affaire au même procédé : proportions raccourcies, cheveux non dessinés, traités au moyen de larges taches d'ocre foncé, fond verdâtre dans les visages, touches blanches destinées à marquer le relief des contours. L'individualité du peintre cappadocien s'accuse dans un dessin plus plat, l'emploi d'ombre verte pour le nez et les lèvres, des formes plus rondes pour les visages, etc. Mais d'une façon générale, il s'agit d'une même école, de tendance strictement monastique qui, aux XIII^e et XIV^e siècles, a travaillé pour les églises de la province byzantine,

(1) Cf. l'aquarelle de M. Mambour, dans R. P. G. JERPHANJON, *Revue de l'Art Chrétien*, 1914, mai-juin, 3^e livr.

sur la base de traditions que l'époque des iconoclastes avait laissées à l'art. Cette époque, en effet, est caractérisée par l'émigration en masse des peintres monastiques qui, quittant les grandes centres, se réfugièrent dans les régions les plus écartées de l'Empire pour échapper à la persécution.

N. PROTASSOFF.

(Traduit sur le manuscrit russe par H. GRÉGOIRE)

Les quatre articles qui précèdent, dont les originaux russes ont été adressés par les auteurs avec le consentement de M. Gabriel Millet, qui s'était d'abord proposé de les publier, sont le résultat des travaux de l'expédition scientifique conduite à Trébizonde, en 1917, par F. J. Uspenskij, pour le compte de l'Académie des Sciences de la Société archéologique de Moscou et de l'Institut archéologique de Constantinople, travaux complétés en 1925 par M. M. Alpatov et Brounov.

La guerre et les difficultés de l'après-guerre ont empêché jusqu'aujourd'hui la publication de l'expédition Uspenskij.

Les illustrations jointes à l'article de M. Baklanov sont des photographies exécutées par M. Ljadov et des dessins de l'auteur, d'après ses relevés.

Un exemple de vente directe de drap flamand dans le Levant.

Il est regrettable pour l'histoire des dernières années de l'empire byzantin que nous n'ayons presque plus aucun détail sur l'activité de la grande nave que le duc de Bourgogne Philippe le Bon entretenait à Constantinople de 1444 jusque vers 1451. Si les chroniqueurs n'en parlent pas, du moins les comptes du receveur particulier de ce navire auraient pu être conservés. Ils appartiennent malheureusement au grand nombre de documents qui ont disparu des archives de Lille durant la Révolution française. Mais quelques pièces justificatives de ces comptes ont échappé à la destruction, telles que le certificat de la vente du butin fait par cette nave sur les Infidèles ⁽¹⁾. Aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles nous avons rencontré deux pièces semblables. Elles sont relatives, il est vrai, non au séjour de la nave à Constantinople mais à la campagne qu'elle avait faite antérieurement au secours de l'Ordre de Rhodes contre les Sarrasins d'Égypte. Elles nous donnent toutefois un coup d'œil sur la technique financière variée mise en œuvre par l'Occident pour subvenir aux frais de pareilles expéditions lointaines, qu'il s'agisse de secourir Constantinople elle-même ou quelque région avoisinante. En voici le texte :

Je Jehan Bayart, marchand, certiffie à tous qu'il appartendra que, par l'ordonnance de monseigneur le duc et de madame la duchesse [de] ⁽²⁾ Bourgoigne, j'ay vendu en Rodes et ailleurs le nombre de cent dix draps de Wervy que mondit seigneur avoit fait mettre en sa nave au part[ement] d'icelle pour aler en Rodes pour employer et convertir les deniers venans de la vendicion d'iceux draps ou fait de la despen[se d'icelle] nave durant ledit voyage.

⁽¹⁾ Archives du Nord, B. 1997.

⁽²⁾ La marge de droite de cette pièce est effacée.

Lesquelz cent dix draps ont esté venduz par moy à la somme de deux mille trois cens cincquan[te] neuf ducas, de laquelle somme j'ay baillié et delivré comptant à Jehan Lodiic, receveur et tenant le compte de ladite des[pense], la somme de mille neuf cens et soixante cinq ducas et non plus pour tourner et convertir esdites besoignes et affaires. Et le surplus je certiffie comme dessus avoir baillié et delivré comptant à Jcffroy de Thoisy, capitaine de ladite nave, pour sembla[blement] convertir esdites besoignes et affaires de ladite nave. Tesmoing mon saing manuel cy mis le viij^{me} jour d'octobre mil cccc quarante deux.

J. BAYART.

(Acquits de Lille, carton 961 *bis* ; orig., parchemin).

Je Joffroy de Thoisy, cappitaine du navire et armée que monseigneur le duc de Bourgoigne et de Brabant a envoyé presentement en Rodes en ayde et secours de la sainte Crestienneté etc., certiffie à tous qu'il appartendra que, sur la vendicion de cent et dix draps de Wervy que mondit seigneur a fait baillier et delivrer à Bruges pour le fait et entretenement dudit navire, dont Jehan Lodiic, receveur et tenant le compte de la despense ordinaire et extraordinaire dudit navire, en a baillié sa lettre au receveur general des finances de mondit seigneur pour en rendre compte, qu'i ont esté venduz par les mains de Jehan Bayart, marchand, ensamble à la somme de deux mille trois cens cinquante neuf ducas. Dont ledit Jehan Lodiic n'en a receu dudit Jehan Bayart que mille neuf cens soixante cinq ducas pour tourner et convertir esdiz besoignes et affaires. Tesmoing mon saing manuel cy mis le viij^{me} jour d'octobre mil cccc quarante deux.

JOFFROY DE THOISY.

(Ibid. ; orig., parchemin).

Il ressort de ces deux pièces conjointes que, au moment où la grande nave était partie en campagne de l'Écluse (8 mai 1441) ⁽¹⁾, Philippe le Bon n'avait pas eu sous la main assez d'argent comptant pour pourvoir aux besoins d'une absence que tout laissait prévoir devoir être longue. Habituellement le duc, pour « faire finance », engageait ou vendait alors une partie de ses joyaux, trésor auquel il avait assigné le rôle de capital de réserve. Mais il se trouva qu'il avait en

(1) Archives du Nord, B. 3406.

ce moment à Bruges 110 pièces de drap de Wervicq, achetées probablement pour les besoins de son hôtel. Sur son ordre ces draps furent remis à Jean Lodiic, receveur de la nave, avec charge au marchand Jean Bayart ⁽¹⁾, qui faisait partie du personnel de l'expédition, de s'occuper de leur vente dans le Levant pour en remettre le produit à Lodiic. Il y avait là en effet une occasion unique d'utiliser la présence du pavillon bourguignon en Méditerranée pour y écouler directement un produit qui y était grandement réputé, le drap de Flandre. Dans ces temps où tout navire de commerce était armé et faisait quelque peu la guerre ou la piraterie, les navires de guerre faisaient parfois le commerce, nolisant des marchandises et embarquant des négociants. Notre exemple, qui constitue plutôt un procédé financier qu'une pure pratique commerciale, n'en reste pas moins un cas exceptionnel où du drap de Flandre est parvenu de son pays d'origine jusqu'en Orient sans passer par aucune main étrangère.

Armand GRUNZWEIG.

(1) Jean Bayart devint en 1444 receveur général des galères expédiées de Venise sous le seigneur de Wavrin au secours de Constantinople. Archives du Nord. B. 1983.

Note sur les rapports entre l'Empire franc et l'Orient à la fin du IX^e siècle.

Le moine qui, à l'abbaye de Saint-Gall, composa dans le dernier quart du IX^e siècle, les *Gesta Karoli* en l'honneur de Charlemagne, jouit depuis quelque temps d'une très mauvaise presse. M. L. Halphen, l'érudit qui, en dernier lieu a soumis l'œuvre à un examen critique rigoureux, n'y voit qu'un tissu de fables et de légendes d'origine livresque compilées un siècle après le règne de l'empereur, un roman pseudo-historique qui n'a « guère plus de valeur pour l'historien de Charlemagne que les *Trois Mousquetaires* pour l'historien de Louis XIII » (1). Le jugement est impitoyable mais mérité : pour l'histoire du règne de Charlemagne le moine de Saint-Gall est inutilisable.

Cependant M. Halphen, entraîné par l'ardeur belliqueuse qu'il a mise à démasquer « le désordre et l'incohérence » du moine carolingien, n'a pas craint de lui refuser crédit « même pour la connaissance des mœurs ou des usages de son temps, c'est-à-dire de la fin du IX^e siècle » (2). Ceci nous paraît insoutenable : le moine de Saint-Gall, qu'il faut très probablement identifier avec le poète Notger le Bègue (*Notker Balbulus*) (3), est un homme lettré et cultivé ; il a sans doute entretenu des relations épistolaires ou personnelles avec nombre de personnages influents ou importants ; il a probablement joui d'une certaine renommée, puisqu'après la visite que fit Charles le Gros à son abbaye au mois de décembre 883 (4), ce fut lui qu'on chargea d'écrire pour l'empereur

(1) L. HALPHEN : *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne* (Paris 1921-in 8°) pp. 104-142 : *Le moine de Saint-Gall*. A paru aussi en article dans la *Revue historique*, t. CXXVIII (1918) p. 260-298.

(2) *Op. cit.* p. 290.

(3) *Op. cit.* p. 137. Cf. MANITIUS : *Geschichte der Lateinischen Litteratur des Mittelalters*, t. I p. 354 et p. 365-366. Les œuvres poétiques de Notger le Bègue sont publiées au t. IV (p. 336 sq.) des *M. G. H. : Poetae latini medii aevi*.

(4) BÖHMER-MUHLBACHER : *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, t. I (1908) n° 1677 b et c.

un livre sur Charlemagne ; il a certainement vécu en contact étroit avec les « cénacles » littéraires qui existaient alors, non seulement à Saint-Gall, mais aussi dans nombre d'autres abbayes de l'Allemagne du Sud. Son opinion reflète donc assez fidèlement celle des milieux intellectuels et monastiques de l'Europe centrale de la fin du IX^e siècle. (1)

C'est à la lumière de ces constatations que nous désirons interpréter un passage peu connu et peu utilisé du moine de Saint-Gall. Il s'agit des chapitres 26 et 27 du livre premier des *Gesta Karoli* (2). L'annaliste y fait le récit de la révolte des Romains contre le Pape Léon III en 799 et du couronnement de Charlemagne le 25 décembre 800. Encore qu'il commette une grosse erreur en rapportant que le pape aurait invité Charlemagne à venir à Rome, alors qu'en réalité le pontife s'était enfui à Paderborn en Saxe pour y implorer l'aide et la protection du roi des Francs, le passage s'appuie en général sur des sources contemporaines des événements. On y a reconnu avec raison l'utilisation de la *Vita Karoli* d'Einhard, (3) des *Annales royales*, (4) des *Annales Laureshamenses*, (5) du *Liber Pontificalis* (6) et du serment prêté le 23 décembre par Léon III devant Charlemagne. (7) Peut-être même faut-il admettre l'emploi d'une autre source perdue : notre auteur raconte en effet qu'avant de faire appel à Charlemagne le pape aurait secrètement sollicité l'appui de l'empereur de Byzance mais que celui-ci refusa de donner suite à sa demande (8). M. Halphen s'est moqué de cette assertion, (9)

(1) Les *Gesta Karoli* furent composés à Saint-Gall entre décembre 883 et novembre 887. Cf. HALPHEN : *op.cit.* p. 113.

(2) Ed. JAFFÉ : *Bibliotheca rerum Germanicarum : Monumenta Carolina*, t. IV (1867) p. 657-658.

(3) c. 28, ed. HOLDER EGGER (*M. G. H. : S.S. in usum scholarum* (1911), p. 32.

(4) *Annales regni Francorum* a^o 800, ed. KURZE (*M. G. H. : S.S. in usum scholarum*), p. 111-112.

(5) Ed. PERTZ : *M. G. H. : S. S. t. I* p. 37-38 c. XXXII et XXXIII.

(6) Ed. L. DUCHESNE : t. II p. 7-8.

(7) Edition JAFFÉ : *Bibliotheca rerum Germanicarum : Monumenta Carolina*, t. IV, p. 378-379.

(8) MOINE DE SAINT-GALL I, 26, éd. JAFFÉ p. 656-657. L'auteur commet une erreur sur le nom de l'empereur qui détenait alors le pouvoir à Byzance : en réalité le trône était occupé en 799-800 par l'impératrice Irène. Michel fut empereur de 811 à 813. Cf. GASQUET : *L'empire byzantin et la monarchie franque*, (Paris, 1888) p. 281.

(9) *Op. cit.* p. 130.

mais outre que cette démarche semble en parfait accord avec l'opinion que l'on se faisait à cette époque des rapports entre le pape et le basileus de Constantinople, il se trouve qu'elle est confirmée par Constantin Manassès (XII^e siècle), chez qui l'on trouve pas mal de fables, il est vrai, mais dont la *Σύνοψις ιστορική* s'appuie sur de nombreuses sources dignes de foi. (1)

Quoi qu'il en soit, après nous avoir conté les événements qui marquèrent la journée du 25 décembre 800, le moine de Saint-Gall, s'inspirant visiblement d'Einhard, insiste sur le désagrément que le couronnement impérial causa au roi des Francs, inquiet de l'attitude que le gouvernement de Constantinople allait désormais prendre à son égard.

C'est ici que notre auteur, qui, jusqu'à ce moment s'est contenté de compiler assez platement diverses sources antérieures, intercale une anecdote que lui suggère la crainte que l'empereur semble ressentir envers les Byzantins et la peur qu'avaient à leur tour ceux-ci de voir Charlemagne envahir leur pays. Cette crainte était d'autant plus vive, ajoutait-il, « qu'un jour le magnanime Charles, recevant des ambassadeurs byzantins qui l'assuraient de la fidèle amitié de leur maître et lui disaient que si leurs royaumes étaient plus rapprochés l'un de l'autre, il s'empresserait de le traiter comme un fils et de mettre un terme à sa misère, ne put réprimer en lui les paroles chaleureuses que voici : « Plût au ciel que ce gouffre ne s'étendit pas entre nous ! peut-être aurions-nous alors notre part des richesses de l'Orient ou les posséderions nous en commun ! » (2).

Ces paroles impériales qui terminent l'historiette n'ont pas été sans causer un scrupule linguistique à notre auteur : il a craint que le sens du mot *gurgilulus* n'échappe au lecteur et il s'est empressé au début du chapitre 27 d'en commenter

(1) KRUMBACHER : *Geschichte der Byzantinischen Litteratur*, (1897) p. 376 § 155.

(2) MOINE DE SAINT-GALL : I, 26. éd. Jaffé p. 657 : *Cum autem ibidem (Rome) aliquot diebus reparandi exercitus gratia moraretur, convocavit antistes apostolicus de vicinis partibus quoscumque potuit, et coram positis illis et invincibilibus gloriosissimi Karoli comitibus, nihil minus suspicantem ipsum pronuntiavit imperatorem defensoremque aeclesiae Romanae. Quod cum ille non potuisset abnuere, quia divinitus sic procuratum crederet, non tamen gratanter suscepit, pro eo, quod putaret, Grecos majore successos invidia, aliquid incommodi regno Francorum machinaturus, immo potiori cautela provisuros, ne, sicut tunc fama ferebat, Karolus insperato veniens regnum illorum suo subjugaret imperio. Et*

la signification en ces termes : « *Ne vero ab imperitis arguar imperitiae, quia mare quod nomine gurgituli maximus appellavit imperator, inter nos et Grecos ex ejus ore situm retulerim, noverint qui volunt, adhuc Hunos et Bulgaros et plures alias immanissimas gentes intactas et integras iter ad Greciam terrestre negare* ». (1)

Nous ne savons de qui le moine de Saint-Gall tient cette anecdote : il va de soi que pour l'histoire de Charlemagne elle n'a aucune valeur et que l'empereur n'a sans doute jamais tenu pareils propos devant des ambassadeurs byzantins (2). Il est infiniment probable que nous sommes ici en présence d'un passage inventé de toute pièce par l'annaliste.

Pour un écrivain de cette époque c'est chose bien tentante que de trousser un petit discours à l'usage du grand empereur. C'est d'autant plus tentant que ces paroles et leur commentaire permettront de faire étalage de connaissances géographiques, de mettre en vedette un mot rare et précieux à travers lequel se devine d'ailleurs une réminiscence virgilienne, (3) et d'aller puiser dans l'arsenal des lieux communs fournis par les traités de rhétorique, le vieux cliché des richesses de l'Orient. Tout dans cette historiette nous oblige à y voir le produit de ce style recherché, précieux et pédantesque qui caractérise les écrits de tant d'auteurs de la renaissance carolingienne.

Mais à travers ces phrases ampoulées se devine cependant

maxime quia pridem magnanimus Karolus cum legati regis Byzantini venirent ad se, et de domino suo illi suggererent, quia fidelis ipsi amicus esse voluisset, et si viciniore essent, eum filii loco nutrire et paupertatem illius relevare decrevisset, ferventissimo igne se intra pectus retinere non queunte, in haec verba prorupit : « O utinam non esset ille gurgitulus inter nos ; forsitan divitias orientales aut partiremur aut pariter participando communiter haberemus ». Quod ignari paupertatis Africanæ, solent de Afrorum rege narrare.

(1) Ed. Jaffé. p. 658.

(2) Rappelons ici que Charlemagne reçut des ambassadeurs de l'empereur de Byzance en 781, 803 et 812 (*Annales royales, sub a° 781, 803 et 812*) et d'Haroun al-Raschid en 801-802 (*Annales royales, sub a° 801-802*). GASQUET (*op. cit.* p. 289) qui attache aux dires du moine de Saint-Gall beaucoup d'importance, utilise cette anecdote pour l'histoire de Charlemagne : il croit qu'elle formule l'opinion de l'empereur, dépité de ce que l'arrivée au pouvoir de Nicéphore en 802 eût brisé ses projets d'alliance matrimoniale avec l'impératrice Irène. Ce point de vue ne nous paraît pas admissible pour les raisons que M. Halphen a excellemment développées dans son mémoire.

(3) VIRGILE, *Enéide* I, 118 ; VI, 296 ; VII, 704 ; XI, 624 et 913. HALPHEN, *op. cit.* p. 140 a fait remarquer avec force exemples à l'appui, combien le moine de Saint-Gall a pour les diminutifs un goût excessif. Nous ne connaissons pas d'autres exemples de l'existence du mot *gurgitulus* qu'ignorent Ducange, Forcellini et Meyer-Lubke.

le fait qu'au moment où le moine de Saint-Gall rédigeait sa chronique les relations maritimes entre l'Europe Occidentale et le Proche-Orient apparaissaient comme singulièrement difficiles. Le récit de notre auteur est assurément fabuleux : on ne peut cependant le taxer d'absurde. N'oublions pas en effet que les *Gesta Karoli* ont été écrits à la demande de Charles le Gros et que les circonstances historiques et géographiques auxquelles ils font allusion devaient paraître vraisemblables à l'empereur et aux grands de son entourage. Si le moine de Saint-Gall a cru bon de placer dans la bouche de Charlemagne le discours qu'on vient de lire, c'est que ces paroles correspondaient à une réalité à la fin du IX^e siècle et qu'aucun lecteur n'en pût être particulièrement choqué.

Par là ce texte nous apporte une preuve concrète de l'absence de relations entre l'Orient et l'Occident : la Méditerranée, que sillonnent en tous sens les pirates sarrasins et dont la plupart des îles et bon nombre de ports sont occupés par les Arabes, est un abîme qui sépare deux mondes. Les produits orientaux n'arrivent plus en Europe : peut-on raisonnablement admettre que le moine de Saint-Gall eût écrit cette phrase, si les épices, les étoffes précieuses, les parfums, les produits rares avaient été d'un usage courant parmi l'aristocratie franque ? Sans doute les poètes du IX^e siècle, et le moine de Saint-Gall lui-même, nous décrivent complaisamment le luxe alimentaire et vestimentaire de leurs contemporains, mais il y a longtemps qu'on a montré qu'il ne s'agit là que d'une creuse rhétorique et d'une servile imitation des œuvres de l'antiquité.

En réalité le texte que nous venons de commenter trop longuement sans doute, nous montre qu'aux yeux d'un homme cultivé vivant à la fin du IX^e siècle, l'Orient apparaît comme une région inaccessible d'où n'arrivent plus de marchandises parce que la Méditerranée constitue une barrière entre les différents peuples qui habitent ses rivages.

F. VERCAUTEREN.

Inscriptions historiques byzantines.

ANCYRE ET LES ARABES SOUS MICHEL L'IVROGNE

Je voudrais, dans les pages qui vont suivre, présenter aux byzantinistes un texte aussi correct que possible d'un groupe d'inscriptions officielles d'Ancyre en Galatie. Ces inscriptions sont connues depuis longtemps ; mais, insuffisamment publiées, elles n'ont pas été utilisées par les historiens ⁽¹⁾.

Je commence par les inscriptions métriques qui se lisaient sur les murailles de la citadelle.

I

Angora, « *on two stones inside the wall of the inner citadel* » (Hamilton)... « Très grandes lettres, pierre inscrite longue de dix pieds » (d'après Macdonald Kinneir).

Les copies sont nombreuses. La première est celle de Busbecq reproduite dans Gruter ; deux fragments se lisent dans le *Voyage* de Macdonald Kinneir (p. 543, nos 11 et 13). Une autre copie encore, dans Hamilton, *Researches*, II, app., p. 427 : elle ne donne que quelques mots, au début. Kirchhoff a publié l'inscription d'après ces *subsidia* : CIG 8794. On la trouve encore dans Perrot, qui l'a copiée à son tour (*Exploration de la Galatie*, p. 240, n° 137), et dans Lebas-Waddington, III, 1803 (texte de Perrot). Je ne mentionne que pour mémoire l'« édition » de Cougny. *Anth. App.* III, 4, 113 qui se borne à reproduire le texte du CIG, bien qu'il signale dans le *lemme* la « correction » de Perrot. Enfin, J. Mordtmann, dans ses *Marmora Ancyrana* (Diss. Berlin, 1874, p. 13), écrit : « CIG 8794 edita est ex Busbequii et Kinneiri apographis. Sed habet, quod editores fugit, Cossonus quoque apud Gro-novium, *Mem. Cosson.*, p. 147, XXVII, loco non indicato... ».

(1) A ce *Corpusculum*, j'ai ajouté l'inscription d'Artémidore, déjà traitée par moi en 1909 ; cf. p. 456.

Il se sert de cette copie et de celle de son père pour corriger le vers 5.

Sauf un détail, le texte établi au moyen de tous ces *apographa* peut être considéré comme certain.

- Δόξαν μεγίστην τοῦ Θεοῦ δεδορκότες
 ἔχοντες ὄμμα καὶ χέρας ἐπηρμένους
 ἄραντες εὐλογοῦτε τὸν Παντεργάτην
 τὸν ἰσχὺν ἐνδύοντα καὶ κράτος μέγα
 5 τῷ εὐσεβουργῷ καὶ πολιστῇ δεσπότη
 ἄνακτι πιστῷ Μιχαήλ εὐεργέτη,
 οἱ εἰσιδόντες τὴν πύλην καὶ τὴν πόλιν,
 λαλεῖτε πάντα θεῖα δεδοξασμένα ·
 « Πόλις Κυρίου χαῖρε, Σιών ἡ νέα
 10 θεογράφοις πῖναξιν ἐγγεγραμμένη ».

On peut douter si ἄραντες est la bonne leçon, surtout après ἐπηρμένους. Peut-être faut-il lire ἄπαντες ou ἄσαντες. Mais, au vers 5, on doit accepter la brillante correction de Mordtmann restée à peu près inconnue. Elle résulte des copies de Cosson (ΤΟΕΥΣΕΒΟΥΡΙΩ et de Mordtmann le père (ΤΩΕΥΣΕΒΟΥΙΩ). J. Mordtmann rapproche avec raison le mot εὐσεβουργῷ de σοφουργός (*Anthol. Pal.*, I, 116, 18).

Le texte même indique que l'inscription était gravée sur une des portes de la ville ; il semble suggérer qu'une image du Christ, représenté en Βασιλεὺς Δόξης, décorait cette porte. Un empereur Michel, qualifié de prince fidèle et de bienfaiteur, donc de restaurateur de la muraille et de la cité, est mentionné. Le basileus doit sa force et sa grande puissance à l'auteur de toutes choses.

L'inscription n'est pas autrement datée. Malheureusement, Franz (1), dont Kirchhoff a fait sienne l'opinion dans son bref commentaire, crut devoir choisir entre tous les empereurs byzantins du nom de Michel, le second, Michel le Bègue : « *Michaelem imperatorem intellegendum esse alterum huius nominis qui Balbus vulgo dicitur (820-829) in schedis coniecit Franzius, quia is in nummis nomine πιστός appelletur* (Eckhel, VIII. p. 239) ».

(1) En fait Michel II d'Amorium associa très tôt à l'empire son fils Théophile (821-829) et l'on ne connaît pas actuellement une seule monnaie qui soit au nom de cet empereur seul.

Avant de réfuter cette opinion, reproduite sans critique par tous les éditeurs, je dois transcrire la seconde inscription, qui de toute évidence (et c'était déjà l'avis de Franz et de Kirchoff) concerne le même souverain.

II

Elle est plus longue et plus explicite :

Four stones placed in one line in the order in which they are numbered at the top of the inner wall, copied with a telescope (Hamilton). Hamilton, *Researches*, II, p. 427, n° 136 ; Kirchoff, CIG, IV, 8795. Perrot, *Exploration de la Galatie*, I, p. 240-241, apporte quelques corrections dont a profité le dernier éditeur (Lebas-Waddington, 1804). Ici encore, J. Mordtmann, utilisant la copie de son père, avait proposé des corrections excellentes, que j'adopte :

- Πένθει φθαρεῖσα καὶ κλιθεῖσα πρὸς γ[όνου]
 χερσὶν Περσικαῖς μαιφόνο(ι)ς ἐκπάλαι,
 νῦν ἐξεγείρου τῶν κακῶν ἀνειμένη
 ἀπαμφιάζου πενθικὴν ἀμορφίαν.
- 5 δέχου στολισμὸν νυμφικ[ῆς ἀγλαίας]
 θεοσιβόις λί[θα]ξιν ἐστηριγμένη —
 Θεοῦ γὰρ οὕτως εὐνοεῖται τὸ κράτος —
 δίδου δὲ χεῖραν τῷ καλοῦντι προθύμως
 ἵνα πρὸς ὕψος ἐμφανῶς ἀναστήσῃ
- 10 σε τὴν πεσοῦσαν ἐν βαράθρῳ κινδύνων
 [χειρὶ] κραταιᾷ Μιχαήλ ὁ δεσπότης,
 [μέγ]ας βασιλεὺς ν[ικητ]ῆς στεφηφόρος,
 τὴν σὴν [ν]εουργῶν ἀσφαλῆ κατοικίαν,
 Ἄγκυρα τερπνὴ, παμφαστάτη πόλις,
- 15 πάσης Γαλατῶν πατρίδος σὺ λαμπρότης.

Au vers 1, il semble qu'il y ait κλιθεῖσαν (sic) sur la pierre. Πρὸς γόνου, suggéré par la copie de Mordtmann, est beaucoup meilleur que πρὸς πέδω. Au second vers, je préfère μαιφόνους à μαιφόνος. Le supplément du vers 5 est de moi.

Je traduis littéralement :

*Ruinée par les souffrances, et mise sur les genoux
 naguère, par les mains sanglantes des Perses,*

- relève-toi à présent, délivrée de tes maux,
 dépose le vêtement d'un deuil sans beauté,
 5 reçois la parure d'une splendeur nuptiale,
 affermie que tu es par des pierres que Dieu a foulées
 — tant la puissance de Dieu le favorise —
 et donne la main, avec empressement, à celui qui l'appelle,
 afin que glorieusement, il le redresse et relève,
 10 toi qui étais tombée dans l'abîme des périls,
 de sa main puissante, le seigneur Michel,
 le grand roi vainqueur et couronné,
 qui rénove la sûre demeure,
 ô charmante Ancyre, la plus brillante des cités,
 15 toi, la splendeur de toute la patrie des Galates.

Le septième vers était inintelligible dans toutes les éditions antérieures à Mordtmann, et comme la dissertation de Mordtmann est introuvable, sa correction a échappé à tout le monde. Les deux premières lettres de la septième ligne sont évidemment ΘΥ, c'est-à-dire θ(εο)ῦ ⁽¹⁾. Ce mot est suivi de γὰρ οὕτως. Le moyen εὐνοοῦμαι, au sens de l'actif, se trouve dans un texte épigraphique, Cougny, *Anth. Pal. suppl.* III, 1, 328 :

Ὁ κρατερὸς πολιοῦχος ἀναξ ἠγείρατο ταύτην
 νεύματι τῷ σφετέρῳ χαλκοτύπων παλάμαις
 στήλην Εὐδάμοιο, τὸν εὖ ἐνόησατο θεσμὸς
 πιεθόμενον σκήπτροις αἰὲν ἀκηρασίοις.

Cette nouvelle lecture du vers 7 éclaire toute l'inscription. Ce vers, en effet, forme une simple parenthèse, et donne sa pleine valeur au vers 6 qu'il faut désormais prendre au pied de la lettre, La muraille est étayée au moyen de pierres foulées par Dieu : cela veut dire que pour assurer la solidité de la citadelle d'Ancyre, on y avait encastré des pierres miraculeuses dans le genre de ces reliques mentionnées par

⁽¹⁾ Très nettes dans la copie d'Hamilton. Les précédents éditeurs lisaient θυ[μῷ γ]ὰρ οὕτως εὐνοεῖ τὸ [σὸν] κράτος, ce qui ne présente guère de sens. J'avais songé à σὺ (pour σοί) μὲν γὰρ οὕτως εὐνοεῖ τὸ γε κράτος, leçon qui ne tient par un compte suffisant du texte épigraphique. Notons encore, vers 8, la forme χεῖραν. J. MORDTMANN, *Marmora Ancyrana, diss. Berl.*, 1874, p. 13. Voici la copie épigraphique de Mordtmann pour le vers 7, deuxième partie : ΤΟΕΥΝΟΕΙΤΑ|ΤΟ ΚΡΑΤΟΣ.

Gunther de Pairis (RIANT, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae, documenta minora*, I. Genève, 1877, p. 121): *lapis ubi Jesus jejunavit, ubi Christus oravit, de lapide super quam Christus in templum est praesentatus, de lapide ubi Johannes stetit quando Dominum baptizavit, etc.* Il y a encore la fameuse pierre de Cana, mentionnée par Antonin de Plaisance et retrouvée en Grèce, à Elatée, encastré dans le mur de la petite église byzantine ⁽¹⁾. Ce n'étaient pas seulement des pierres touchées ou foulées par Jésus qui étaient considérées comme des reliques, mais aussi simplement des pierres ou de la terre de Palestine ⁽²⁾. L'adjectif θεόστιβος n'est pas connu d'ailleurs : il a évidemment le même sens que le classique θεοστιβής.

Comme nous le disions plus haut, le Michel de cette inscription est évidemment le même que celui du premier texte. Dans les deux *tituli*, il est question d'une restauration d'Ancyre, d'une fondation nouvelle de la ville (πολιστῆ au 5^e vers du premier poème, second poème *passim*) ; le prince est appelé δεσπότης dans les deux inscriptions, πιστός dans la première, μέγας βασιλεύς dans la seconde ; or, dans l'état présent de la science numismatique, contrairement à ce que disait Franz s'appuyant sur Eckhel, on n'attribue aucune monnaie portant les épithètes de πιστός et de μέγας βασιλεύς à aucun Michel sinon Michel III dit l'Ivrogne (842-867) ⁽³⁾.

Le prédicat de μέγας βασιλεύς n'apparaît même qu'une seule fois dans toute la numismatique byzantine. Il s'agit d'une monnaie de Michel III seul (856-866) publiée par M. Wroth (p. 432) avec la légende † ΜΙΧΑΗΛ ΠΙΚΤΟΣ ΜΕΓΑΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΟΜΑΙΩΝ. Quant à πιστός, M. Wroth a tort de dire que l'épithète apparaît pour la première fois sur des monnaies de Michel III, puisque d'après son propre ouvrage, on

(1) Ch. DIEHL, BCH, IX (1885), p. 28 et 303.

(2) Cf. PAUL MONCEAUX, *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, 1^{re} partie, 1908, p. 1067. Nous devons plusieurs de ces références au R. P. HALKIN.

(3) WARWICK WROTH, *Catalogue of the Byzantine Imperial Coins in the British Museum*, 1908, II, p. 432. Les monnaies de Michel III, portent, de 842 à 865, les noms de sa mère Théodora et de sa sœur Thécla. Cf. CIG, 8683 : ἐπι Μιχαήλ Θεοδώρας καὶ Θεκλής. Du 26 mai 866 ou 23 septembre 867, Basile le Macédonien, successeur de Michel III est associé à l'empire.

rencontre πιστός sur une pièce de Théophile et de son fils Constantin. Mais elle n'est donnée, je le répète, ni à Michel I^{er} ni à Michel II, ni à aucun autre Michel à l'exception du troisième.

Il est donc clair que nos deux inscriptions ont été gravées en l'honneur de Michel III, et qu'elles sont de l'époque où ce souverain, s'étant débarrassé de sa mère et de sa sœur, régnait seul, n'ayant pas encore associé Basile à l'empire (856-866). Michel III avait rétabli le culte des images ⁽¹⁾. C'est sans doute pour cette raison qu'il paraît tenir particulièrement au titre de πιστός. Et l'adjectif εὐσεβουργός, restitué par Mordtmann au 5^e vers de la première inscription, fait allusion au même mérite. Il est tout naturel aussi que l'empereur iconolâtre ait fait placer sur la porte de la citadelle d'Ancyre restaurée par lui, une image du roi de gloire.

Mais la date que nous proposons pour ces *carmina epigraphica* a surtout l'intérêt de nous permettre l'identification du fait historique relaté dans le second poème : Ancyre avait été détruite par les mains sanglantes des Perses, c'est-à-dire des Arabes du khalife de Samarra. Aucun historien byzantin ne nous parle d'une restauration d'Ancyre par un empereur Michel. Et le seul sac d'Ancyre dont les chroniqueurs grecs fassent mention est celui de 806 où la capitale du thème des Bucellaires fut dévastée par les armées de Haroun al Raschid ⁽²⁾, sous l'empereur byzantin Nicéphore. Mais il ne s'agit pas ici de cette catastrophe antérieure d'un demi-siècle à notre monument. Les historiens arabes, suppléant au silence des chroniques byzantines, nous donnent force détails sur la prise et la destruction d'Ancyre en 833, sous l'empereur Théophile.

Cette année fut celle d'une des plus grandes humiliations de l'empire byzantin. Les événements militaires de cette année terrible aboutirent à la prise d'Amorium, capitale du thème des Anatoliques, berceau de la dynastie, par le khalife Mutasim. M. A. A. Vasiljev, dans son beau livre

(1) C'est l'impératrice Théodora qui avait pris l'initiative du rétablissement des images, mais Michel lui-même s'en fait un mérite dans des épigrammes conservées par l'Anthologie Palatine I, 106-107. Cf. Pierre WALTZ, p. 41 de son édition et *Byzantion*, t. II, pp. 320-323.

(2) Voyez les textes dans MURALT, *Chronographie byzantine*, t. I, p. 391.

Byzance et les Arabes, a réuni, traduit et discuté tous les documents arabes et grecs relatifs à cette campagne (1).

Théophile battu à Anzen près de Tokat, à l'Est de l'Halys, le 22 juillet 838, envoya à Ancyre, disent les auteurs arabes, un eunuque chargé d'organiser la défense : c'est-à-dire que l'empereur comptait se replier sur cette forteresse et en faire sa base d'opérations. Mais la population épouvantée, et qui sans doute n'avait pas confiance dans la force des remparts mal réparés après le désastre de 806, avait abandonné la ville pour chercher un refuge dans les montagnes. L'eunuque se rendit alors à Amorium, qu'il mit en état de soutenir un siège, tandis que Théophile lui-même se repliait sur une troisième ligne de défense marquée par les forteresses de Dorylée et d'Ancyre. On sait ce qui advint. Les différentes armées arabes qui avaient envahi l'empire sur plusieurs points à la fois, opérèrent leur jonction à Ancyre abandonnée et marchèrent aussitôt sur Amorium qu'elles emportèrent d'assaut, les Grecs disent par trahison. Quarante-deux généraux et officiers supérieurs de l'armée byzantine, notamment le protospathaire Aétios, stratège du thème des Anatoliques et par conséquent gouverneur d'Amorium, un protospathaire eunuque (sic) nommé Georges, et qui est sans aucun doute celui dont nous parle Tabari — MM. Vasiljevskij et Nikitin voient dans ce personnage le stratège du thème des Buccellaires, ou commandant d'Ancyre — et divers turmarques et drongaires furent faits prisonniers, emmenés à Samarra, capitale du khalife, sommés de renier leur foi et exécutés. Ce sont les quarante-deux martyrs d'Amorium (2).

Un texte épigraphique a conservé la mémoire de l'un de ces martyrs, le protospathaire Aétios. A Sevi hissar (sans doute Sivri-Hissar) « *haud longe ab Ancyra* », Pococke lut « dans l'église des Arméniens l'inscription que voici : Ἐκκαλληεργήθη

(1) A. A. VASILJEV, *Byzance et les Arabes, relations politiques de Byzance et des Arabes à l'époque de la dynastie d'Amorium* (en russe), Saint-Petersbourg, 1900, surtout p. 126. M. VASILJEV, *op. cit.*, p. 124, n. 1, a connu notre inscription, et il la cite en note ; mais, n'ayant pas redressé la date inexacte donnée par le *Corpus*, il n'a pu en tirer parti dans le récit des événements.

(2) Les textes relatifs à ces martyrs ont été admirablement publiés et commentés par MM. VASILJEVSKIJ et NIKITIN, *Skazanija o 42 Amorijskich Mučénikach*, *Mém. Acad. sc. S. P.*, 7^e série, VIII, (1905). Cf. P. PEETERS, *Act. Sanct. Nov.* IV, 545.

δ ναὸς τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου ὑπὸ Ἀετίου [υ] πρωτοσπαθαρίου καὶ στρατιγοῦ Ἀ[νατολικῶν] καὶ τῆς συμβίου αὐτοῦ Ἀμπελίας (notre lecture, d'après CIG 8682). Et M. Schlumberger rapporte au même héros byzantin et chrétien une bague en or, où un protospathaire Aétios est nommé « drongaire de la veille ». Aétios aurait occupé cette charge avant le commandement qui fut l'occasion de son martyre (Schlumberger, *Sigillographie de l'Emp. byz.*, p. 340).

Voilà quel fut le sort d'Amorium, mais Ancyre, prise sans combat, n'avait pas été plus heureuse, Elle fut détruite de fond en comble, et l'historien arabe Ibn Khordadbeh cite deux vers du poète arabe Husein Ibn al Dahhak qui dit :

*Nous n'avons rien épargné à Ancyre
et nous avons ruiné la grande Amorium.*

On voit que l'inscription de la muraille d'Ancyre, gravée vingt ans après ces scènes de destruction et de carnage, a raison de parler des mains sanglantes des Perses et des vêtements de deuil de la cité galate.

Avant d'examiner dans quelles circonstances eut lieu la restauration d'Ancyre, il nous faut interroger un troisième texte qui, on le verra, confirmera d'une manière élatante une conjecture chronologique faite longtemps avant la petite découverte que nous allons signaler.

III

« Dans ce même mur, au-dessus des précédentes, se trouvent deux pierres, portant une inscription qui paraît avoir échappé à Hamilton. Nous l'avons déchiffrée à l'aide d'une longue-vue » (Perrot, *Exploration de la Galatie*, p. 241). Pour en établir le texte nous disposons d'une copie de Mordtmann publiée par Kirchhoff dans les *Annali dell' Instituto*, 1861, p. 185 ; d'une copie de Perrot et enfin d'une seconde copie de Mordtmann faite après la publication de Kirchhoff (Mordtmann, *Marmora Ancyrana*, p. 14).

Voici le texte reconstitué par nous :

† Εἰς δόξαν τοῦ φιλοχ(ρίστου) βασιλ(έως) ἡμ(ῶν) Μιχαήλ ΗΚΚ

ὑπουργήσαν(τος) Βασιλι(ο) σπαθ(αρο)καν(διδάτου)
 μ(ηνός) Ἰουνίου ι' (ι)ν(δικτιῶνος) ζ' ξ(τους)....

Les lectures de Perrot et de Kirchhoff sont inexactes, et l'un et l'autre ont renoncé à déchiffrer ce qui suit Βασιλιου. Pour la seconde ligne, le fac-simile que donne Perrot est meilleur que la copie de Mordtmann, sauf pour le mot Ἰουν(ιου) où Mordtmann a ου et Perrot ο. Les deux éditeurs n'ont pas remarqué les petites lettres qui surmontaient évidemment les grandes, comme l'abréviation tachygraphique τος au-dessus de ν (ὑπουργήσαντος), et ainsi de suite.

La dernière copie de Mordtmann montre bien nettement un τ au-dessus du ν de ὑπουργήσαν. Mais Mordtmann le père ayant pris ce ν pour un η. J. Mordtmann propose la lecture impossible ὑπουργης (sic) ἀηττήτου Βασιλιου. D'autre part J. Mordtmann a bien déchiffré le mot σπαθαροκανδιδάτος. Quant à la fin de l'inscription, la copie de Mordtmann confirme tout à fait celle de Perrot: le prétendu η qui suit le nom du mois doit être la sigle habituelle de l'indiction. ζ chiffre de l'indiction est bien net sur toutes les copies ainsi que la sigle d' ἔτους; le signe qui suit immédiatement ressemble à un B dans le fac simile de Perrot, tandis que Mordtmann (seconde copie) a transcrit καί: ce qui prouve évidemment que nous avons affaire à un stigma en forme de S, signe pareil à l'abréviation de καί (d'où l'erreur de Mordtmann).

Enfin, j'ai déchiffré sans aucune peine, à la fin du fac-simile de Perrot, les trois lettres numérales τ, ξ, ζ'.

Je restitue donc ainsi la fin de la ligne :

(ι)ν(δικτιῶνος)ζ' ξ(τους) ,στξζ'.

L'an 6367 de la création du monde correspondait effectivement à une septième indiction et la date est le 10 juin 859!

Quant aux lettres HCK qui suivent le nom de Michel, elles doivent se lire probablement δεσπ(ότου). Cette indication chronologique se réfère sans aucun doute à la restauration commémorée par les deux inscriptions métriques et l'identité de Michel avec Michel III est démontrée. C'est le lieu de rap-

peler l'inscription d'une des tours de Nicée ⁽¹⁾ : Πύργος Μιχαήλ μεγάλου βασιλέως ἐν Χ(ριστῷ) αὐτοκράτορος/ ἔτους ςτξς' du même empereur et de l'année précédente, 858.

Quelle était la situation de l'empire en 858-859 ?

Grâce à l'énergie du véritable empereur, le César Bardas, oncle de Michel, Byzance commençait à tenir tête au khalife abbaside, et même à prendre contre l'Islam une vigoureuse offensive. En somme, la prise d'Amorium avait marqué l'apogée de la puissance militaire arabe, tandis que la régence de Théodora fut une époque de restauration et de consolidation dans tous les domaines. Byzance eut même en ce temps-là un grand général, le fameux Manuel Petronas, frère de Bardas. En 853 la flotte byzantine avait fait une descente victorieuse à Damiette ; en 855 l'armée grecque avait opéré une razzia dans la région d'Anazarbe en Cilicie ; en 856 Petronas avait poussé jusqu'à Samosate, Amida, Tephrike, ramassant dix mille prisonniers. En 859 enfin, expédition impériale qui paraît avoir été la grande pensée militaire du règne. Michel et le César Bardas en personne marchent contre Samosate mais, après des succès très brillants, l'armée impériale est obligée de battre en retraite dans des conditions assez fâcheuses ⁽²⁾. Cet échec n'empêcha pas les Byzantins, sous le

(1) Dans l'église de la *Koimesis* (pavement de l'abside), inscription provenant des murailles. Trois textes qui pourraient bien être identiques, figurent au CIG, nos 8669-8671. Le premier publié par POCOCKE, *Inscr.* I, 2, 13, p. 28 et par FELLOWS, *Asia Minor*, p. 112, est certainement le nôtre. En 1856, l'inscription était déjà à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui : MURAVJEV cité par WULFF, *Koimesis-Kirche*, p. 15, n° 1 : « *in dem aus allerlei Bruchstücken zusammengesetzten Estrich des Altarraums* ». CH. DIEHL l'a retrouvée et coïncide à nouveau : BZ I (1892), p. 76, n° 5 (= *Etudes byzantines*, p. 357, n° 2). Nous avons outre ce premier texte, trois copies d'une autre inscription de même teneur (sauf la date), que je crois identique à CIG 8669, et qui en tout cas sont identiques entre elles : 1° TEXIER, *Description de l'Asie Mineure*, I, p. 42 : Πύργος Μιχαήλ/ μεγάλου βασιλέως ἐν Χ(ριστῷ) αὐτοκράτορος (CIG, 8670) ; 2° *in turri quadam ad ripam Ascanii e Busbequianis Gruterus*, p. MLXXVIII.3 *eadem fortasse, quam habet POCOCKIUS*, *Inscr.* I, 2, 13, p. 28. CIG 8671 : † πύργος Μιχαήλ μεγάλου βασιλέως ἐν Χριστῷ αὐτοκρ. 3° KIRCHHOFF-MORDTMANN, *Annali dell'Inst.*, 1861, p. 189, n° 45 : Πύργος Μιχαήλ μεγάλου βασιλέως ἐν Χριστῷ αὐτοκράτορος.

On remarquera qu'aucun des voyageurs cités plus haut ne mentionne plusieurs de ces inscriptions ; que tous se bornent à en citer une ; qu'à partir du moment où l'inscription πύργος Μιχαήλ est signalée comme encastée dans l'église de la *Koimesis*, on ne fait plus aucune mention de l'inscription des murs.

(2) Voyez tous les textes dans VASILJEV, ouvrage cité, p. 184-185.

commandement de Petronas, d'infliger, quatre ans après, en 863, une grave défaite aux troupes de l'émir de Mélitène, au retour du raid que celui-ci avait dirigé contre Sinope.

L'inscription de Nicée et celles d'Ancyre se rattachent certainement à la grande expédition conduite par Michel en personne contre le khalife Mutawakkil (847-861). On comprend qu'avant de s'aventurer si loin au-delà de l'Halys, l'empereur ait voulu remettre en état de défense les deux places fortes sur lesquelles les armées byzantines se replieraient en cas d'échec. Et le souvenir de la désastreuse retraite de 838 devait engager le basileus à bien fortifier Ancyre, que vingt ans auparavant Théophile avait dû abandonner sans combat. Le titre orgueilleux de μέγας βασιλεύς qui apparaît à la fois à Nicée, à Ancyre et sur une monnaie de cette époque, correspond bien au sentiment de sa force qu'avait à ce moment le « victorieux » Michel.

Est-il permis de songer à l'identification du spatharo-candidat Basile qui a présidé aux travaux de restauration de la citadelle d'Ancyre ? On sait que « spatharo-candidat » désigne une dignité et non une fonction. Ce grade, dans la hiérarchie de l'époque, venait immédiatement au-dessus de celui de spathaire, au-dessous de celui de protospathaire. Il pouvait être attribué à des turmarques et à beaucoup d'autres fonctionnaires civils et militaires. Mordtmann a publié le sceau d'un certain Théophane spatharo-candidat, juge de l'hippodrome, et juge du thème des Bucellaires dont Ancyre faisait partie. Rien ne nous interdit de croire que Basile, spatharo-candidat en 859, n'était autre que le futur empereur Basile I. Depuis 856, Basile était le favori de Michel, qu'il ne quittait guère. Il avait commencé sa carrière comme strator ; vers 857 il était déjà protostrator ⁽¹⁾. Et certes le protostrator pouvait avoir le grade honorifique de patrice ou d'anthypatos, supérieur à celui de spatharo-candidat et de protospathaire. Mais ce n'est qu'en 865 que Basile fut créé patrice en devenant parakimomène. En 859, il devait précisément occuper l'un des grades inférieurs, probablement celui de spatharo-candidat, intermédiaire entre ceux de candidat qui convenait aux stratores,

(1) *Vita Basilii*, ch. 14, 248 et A. VOGT, *Basile I^{er} empereur de Byzance*, Paris, 1908, p. 31.

et de patrice ⁽¹⁾. Toute la fortune de Basile s'explique par les flatteries dont il ne cessa d'entourer Michel. Il est à peu près sûr qu'il accompagnait l'empereur dans son expédition, et il est tout naturel qu'il ait été employé à un travail comme celui de la réfection des murs d'Ancyre.

On aura reconnu que les deux poèmes épigraphiques célébrant ses travaux sont d'une facture et d'un style supérieurs au niveau moyen de ces productions littéraires. Le premier est absolument impeccable au point de vue métrique. L'usage à Byzance était de commander ces inscriptions triomphales à des littérateurs connus. J'ai identifié naguère l'auteur d'un poème tout semblable, relatif à la restauration des murs de Smyrne sous Jean Ducas Vatatzès : un poète de cour de l'époque, Nicéphore Blemmydes. Nous connaissons mal les poètes du IX^e siècle, qui faisaient partie du cercle de Photius, restaurateur de la culture antique, lequel venait précisément d'être élevé au patriarcat (25 décembre 856). Toutefois, deux épigrammes de l'*Anthologie Palatine*, I, 106 et 107, déjà citées (p. 442, n. 1) offrent certaines ressemblances avec nos *carmina epigraphica*. Tout d'abord ces épigrammes sont du même temps, puisque concernant, l'empereur Michel III, parlant du portrait de celui-ci, citant même parmi ses collaborateurs le patriarche, elles ne disent rien de Theodora, la grande restauratrice de « l'orthodoxie ». Ensuite, au dernier vers de l'épigramme I, 106, Michel est qualifié de σοφοργός, composé rarissime, ou plutôt ἀπαξ ειρημένον qui ressemble comme un frère à l'εὐσεβουργός de notre texte. Malheureusement le nom de l'auteur de l'épigramme 106, Μαζαρινοῦ (sic) dans l'*Anthologie Palatine*, n'est pas connu d'ailleurs. M. Waltz (cf. *Byzantion*, II, p. 322-323) pense que c'est un ethnique et que le véritable nom a disparu. Cette conjecture ne nous paraît pas justifiée. Il y a beaucoup de noms de famille byzantins en ηνος (cf. Μελισσηνός). S'il fallait absolument corriger, je songerais à une forme comme Νασαρίου ⁽²⁾. En tout cas l'hypothèse est permise que les deux épigrammes du « Chrysotriclinos » et le premier de nos textes doivent

⁽¹⁾ *Vita Basilii*, ch. 16, 249 et A. Vogt, *loc. cit.*, p. 35.

⁽²⁾ Un stratège des Bucellaires sous le règne de Michel porte le nom sémitique de Nasar. M. Bodin avait proposé à M. Waltz la correction Ναζαρηνοῦ.

être attribués au même versificateur ; personne ne niera qu'elles sont de la même fabrique.

Quoi qu'il en soit, ces inscriptions vraiment triomphales méritent une mention dans l'histoire de Byzance. Dans la lutte des *basileis* contre l'Islam, pour la possession de l'Asie Mineure, elles annoncent et inaugurent la phase victorieuse. Et, si notre conjecture est exacte, elles furent directement inspirées par l'illustre fondateur de la plus glorieuse des dynasties byzantines.

LE TURMARQUE EUSTATHE

IV

Une quatrième inscription byzantine d'Ancyre, moins importante que les précédentes au point de vue historique, présente un certain intérêt « littéraire » et, bien que de nombreux épigraphistes se soient essayés à la restituer, il restait beaucoup à faire pour la rendre lisible et même intelligible. Elle se trouve dans le temple d'Auguste « sur le mur ouest de la cella. Une brèche pratiquée en cet endroit a enlevé toute la moitié postérieure des lignes (v. pl. XVIII) » — Perrot.

L'inscription était entière, ou du moins ne présentait qu'une lacune peu importante à partir de la quatrième ligne, plus considérable pour les lignes 9-10 lorsque Macdonald Kinneir la copia, p. 544-545 (n^{os} 16-17) et la publia dans son *Voyage*. Hamilton, *Researches*, II, p. 428, n^o 138, ne donne que le commencement des sept premières lignes ; sa copie fut réimprimée par Le Bas, 1805. Kirchhoff, CIG, 8817, la publia d'après ces deux copies. M. Perrot fit dégager le bas de l'inscription et lut le texte jusqu'à la fin (ligne 19) ; mais à cette époque les lacunes avaient augmenté : *Exploration*, I, p. 263, n^o 145. Miller (dans Perrot, p. 388) donne une série de mauvaises corrections ; il n'y a lieu de tenir compte d'aucune. Waddington, dans son volume de *Commentaires*, n'a reproduit que les sept premières lignes ; il profite de la copie de Perrot ; je ne sais pourquoi il n'a pas donné la fin (L W, 1805).

M. Cumont (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1895, p. 293) a proposé une série de suppléments en général certains, aux vers 5-6, 9 et suivants. Il y a une croix en tête.

- Ἐπηστάμενος, αἰ αἶ, ἀε ἰ) ἀν(θρώπ)ους
 Ὑπεραρθέντας ὕ[στ]ερ[ον] χεισ[ομέν]ου[ς],
 Σὲ τὸν τῶν ὅλων διμηουργὸν [κ]ραυγάζω·
 Τοῦτόν με ῥῦσε τῶν ἀνομιῶν [βάρους],
- 5 Ἀναμάρτητε, ὡ ἔχων ἐ[ξ]ουσ[ίαν]
 Θεσμούς (καὶ) σιράς ἀμαρτημά[των λύειν].
 Ἡ γὰρ ἐπὴ γῆς ἀρχή [γ]ε [φ]ονε[ργάτις]
 Ὡπλυσ (καὶ) ξίφυς ἀνδρῖος [ἡσκημένον]
 Σωζόμενόν με παρά[γει ἐκ κινδύνων].
- 10 Τέλος δὲ λυπὸν κατε[νεχθεῖς τῇ νόσῳ]
 Ὅλος ἐν (ν)εκρῦς προσέ[δραμον κυρίῳ]
 Ὑλῃ παραδοῦς τὸ χα[μαιγενὲς δέμας]
 Ῥύσιν τ' ἐπίγων δακ[ρύοις πικροτάτοις]
 Μετὰ ὀδυρμῶν παρε[κάλουν τὸ θεῖον]
- 15 Ἀνέσεός με τυχῆν ἐ[ν ζωῆς τόπῳ]
 Ῥεῦσιν τοῦ πυρὸς ἐκ[φυγόντ' αἰωνίαν]
 Χάριτι Χ(ριστ)οῦ τοῦ μόνου ἀ[θανάτου].
 Ἡδοῦ ἐ[κ] τάφου κἀγὼ σὺ [φωνῶ τάδε]
 Σῶσόν με, σοτήρ. ἐν τῷ ἐσ[χάτη κρίσει].

Pour l'établissement du texte je me suis servi de toutes les copies ; je fais remarquer que celle de Mac Kinneir, très précieuse parce qu'elle nous conserve seule la fin des premières lignes, n'est pas aussi mauvaise que le dit M. Perrot.

V. 1. MGNOCAlAlAεANζ Kinneir. Le signe ζ est employé une seule fois par Kinneir. On sait que l'abréviation « hiératique » ανους (ἀνθρώπους) est constante même dans les textes qui contiennent peu d'abréviation tachygraphiques. Quant à ζ, c'est évidemment l'abréviation courante de ους : cf. Gardthausen (1^{re} éd.), p. 259. On ne s'étonnera pas des hiatus ; il s'en trouve au vers, 5, 14, 17, 18, 19 ; ἀνθρώπους est une abominable fin de vers ; mais ces dodécasyllabes vont contre les règles les plus élémentaires de la quantité.

Κραυγάζω (— — —) au v. 3 est une finale qui ne se rencontre pas une seule fois dans Manuel Philès, Th. Prodrome, même dans Théodore Stoudite. Les commencements de vers, où la

lecture est absolument certaine, montrent les fautes les plus grossières: ἐπιστάμενος(- | - | -), σὲ τὸν τὸν ὄλον (- - -). Dans ces conditions nous n'avons pas craint de restituer la finale - - (vers 2) et les finales - - (vers 4) - - (vers 14).

V. 2. Les éditeurs précédents en donnaient un texte inintelligible: ὑπὲρ ἀρθέντας ὑπ[ἐ]ρ τ(ούς) κ[ο]ιμ[ω]μέν[ο]υ[ς], Kirchhoff, suivi par Perrot et par Waddington.

V. 4. ANOMIΩHM ... Kinneir. A moins qu'on ne veuille écrire μ[έ]γα, qui est dur, il faut changer M en Π, et lire ΠΛΠΗ ou en β, comme nous l'avons fait.

V. 5. Perrot suivi par Cumont.

V. 6. Restitution de Perrot et de Cumont (ἀμ[αρτημά]τον... Perrot; θεσμ[ο]ύς, [ἐ]γ[ί]ρας ἀμ[αρτη]μάτων (!) Kirchhoff. Il faudrait δεσμ[ο]ύς, l'acrostiche a fait écrire θεσμ[ο]ύς (p. 452).

V. 7... πηγης αρχη Kirchhoff; ἡ γὰρ ἐπὶ γῆς ἀρχ[η]... Perrot; ἡ γὰρ ἐπείγεις ἀρχὴ τοῦ Waddington. Fin de vers APXHTEYONE ... Macdonald Kinneir. Φονεργάτης se rencontre; le féminin est un ἀπαξ; mais je crois la restitution certaine τε est une cheville fâcheuse; [γ]ε vaudrait mieux, mais n'est pas fréquent dans les dodécasyllabes byzantins. Le sens n'est pas douteux. Le défunt craint le châtement réservé aux orgueilleux et aux violents, d'autant plus qu'il n'a pas péri par le glaive; son commandement militaire, qui l'exposait aux périls, et qui l'en a pourtant tiré, n'empêchait pas qu'il mourût de sa belle mort.

V. 8. ωΠΑΥC Perrot; ΟΠ̄ΑΤC Macdonald Kinneir.

V. 9. σωζόμενον με Παιον[ία]ς παρὰ... Cumont: impossible pour le sens et pour le mètre. M. Cumont a confondu les vers 8 et 9 (copie de Macdonald Kinneir.)

V. 10. τέλος δὲ λιπών κατ[ὰ τή]νδε τὸν βίον Cumont. Τήνδε en ce sens est peu byzantin. Il y a λυπόν (λοιπόν) et non λιπόν, et je ne vois pas dans ces vers de confusion entre OI-Y et I-H-EI.

V. 11. ὄλωσ ἐν νεκροῖς προσ[φέ]ρομαι Κυρίω Cumont.

V. 12. Excellente et certaine restitution de Cumont.

V. 13. 'Ρύσιν τ' ἐπίγων δακ[ρύ]ων πικροτάτην Cumont. Mais ῥύσις ne signifie pas ῥεῦσις. Le poète distingue les deux mots (cf. v. 16.). Τε πηγών Perrot.

V. 14. μετὰ ὄδυρμῶν παρε[κβάσεων πένθει] Cumont ; trop dur.

V. 15. ἀνέσεώς με τυχεῖν ἐ[λπίζω δίκης] Cumont ; peu clair.

V. 16. ἰδοῦ ἐ[κ] τάφου κἀγὼ σ[ε προσκαλέω] Cumont. Προσκαλέω est impossible. Il y a σὺ (= σοὶ) et non σέ.

Je traduis :

*Sachant hélas, hélas, que toujours les hommes
qui se sont élevés, seront ensuite abattus,
je crie vers Toi, créateur de toutes choses.*

Délivre-moi du poids de ces iniquités,

5 *ô impeccable, qui possèdes le pouvoir
d'abolir et de délier les lois et les chaînes des péchés.*

*Sur terre mon commandement, qui me faisait accomplir
[l'œuvre de mort,*

*vaillamment exercé au maniement des armes et du glaive,
m'a fait échapper aux périls.*

10 *Mais finalement, abattu par la maladie,
tout entier parmi les morts je me suis adressé au Seigneur ;
ayant rendu à la matière mon corps terrestre
et invoquant mon salut avec des larmes très amères.
j'ai prié Dieu dans les lamentations*

15 *d'obtenir un soulagement dans le lieu de la vie,
après avoir échappé au fleuve éternel de feu
par la grâce du Christ, le seul immortel.*

*Voici que de la tombe je l'invoque moi aussi :
sauve moi, Sauveur, au dernier jugement.*

La longueur et la verbosité de cette épitaphe, dont la métrique et l'orthographe sont également barbares, auront frappé le lecteur comme elle m'ont frappé moi-même. J'ai cherché l'explication de cette extraordinaire loquacité. Elle se justifie par la nécessité où était l'auteur de faire dix-neuf dodécasyllabes, autant que le nom et le titre du défunt comptaient de lettres :

ΕΥΤΑΘΗΩΣ ΤΟΥΡΜΑΡΧΗΣ, Εὐστάθιος τουρμάρχης.

Sur l'équivalence itacistique dans les acrostiches, cf. Karl

Krumbacher. *Die Akrostichis in der Griechischen Kirchenpoesie.*

Le turmarque Eustathe est malheureusement un inconnu pour nous ; et je ne saurait dire s'il appartient au IX^e ou au X^e siècle. On appelait turmarque le sous-préfet qui gouvernait une turme, on subdivision d'un thème. Ancyre faisait partie, nous l'avons vu plus haut du thème des Bucellaires ; mais c'en était la capitale, et par conséquent la résidence d'un stratège et non d'un turmarque. Il est probable qu'Eustathe, après avoir commandé en province, était venu mourir à Ancyre. (1)

J'ai publié dans mon *Recueil*, p. 104, n^o 304 une inscription d'Attalie dont l'acrostiche avait été également méconnue. Elle est au nom d'Abastact(os), nommé Stéphanos dans le texte ; elle est de 909-910 et présente quelque similitude avec le nôtre, cf. vers 6 à 8 :

Ἀμαρτημάτων αὐτὸν εὐρασθαι λύσιν
καὶ καταδίκης ἐκφυγεῖν αἰωνίου
[τὸν πα]νῶλε[θ]ρον τό[π]ο(ν) ἀ[π]ηρτισ[μένως].

Stéphanos était drongaire, c'est-à-dire du grade immédiatement inférieur à celui de turmarque.

V

L'ÈRE D'ANCYRE ET ARTÉMIDORE AMBASSADEUR ET CUBICULAIRE

J'ai signalé jadis dans une inscription d'Ancyre une date énoncée très probablement d'après l'ère de cette ville. C'est un texte funéraire publié jadis par Kirchhoff d'après une copie de Mordtmann (*Annali dell' Instituto*, 1861, p. 182, n^o 16).

† Ἐνθάδε κεκύ-
μητε ὁ δοῦλος τοῦ
Θεοῦ Στέ(φ)ανος πρεσβ -
ύτερος πάντων φίλος,
ἐνδικτιῶνι γ' μηνὶ δε -
καιβρίου κα' Δ π Δ †

(1) Il portait le nom d'un martyr local, dont le culte était très répandu dans tout l'empire. Une inscription copiée par Ramsay à Konia mentionne la restauration d'un πάνσεπτος ναὸς τοῦ ἁγίου μάρτυρος Εὐσταθίου par un certain Sabas, l'an 6689 = 1181. Cf. *Synax. Cpl.* 851, 31.

Kirchhoff avait pris le premier Δ pour un ζ et le π pour un γ , et datait l'inscription de l'année 6904 de l'ère mondiale. Mais la formule $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu\ \phi\acute{\iota}\lambda\omicron\varsigma$ est caractéristique des V^e-VI^e siècles et le chiffre de l'indiction, qu'on lise «indiction 11 ou 13», ne convient pas à l'an 6904 (lequel appartient à la 4^e indiction). Il faut ajouter qu'à aucune époque le stigma n'a eu la forme triangulaire.

Une erreur toute pareille a été commise par le premier éditeur d'une inscription d'Amisos absolument semblable à la nôtre. On la trouvera au n^o 12 de nos *Studia Pontica*

† Ἐνθάδε ἀ[ν]απαύ -
 ετε ἡ ἀείμν[η]στος
 δούλη <ε> τοῦ Χριστοῦ Ἄε -
 ρίη ἡ κα[τ]αγεναμέ -
 5 νη διάκονος τῶν
 ἀγίων, ἡ πάντων
 φίλη· ἀνεπαύσατο
 [δ]ὲ ἰνδικ(τιῶνος) ἰ' μηνὸς Ἰανουα -
 [ρίου] γ' ἔτους ,φγδ' .
 10 Θεοτόκε [βοήθει ?].

Dimitsas (*Athenische Mitteilungen*, XIV, 210) avait transcrit la date ,φγδ' mais Kubitschek, dans Pauly-Wissowa, I, p. 644, avait corrigé l'erreur : l'année 6594 (janvier) de l'ère du monde correspondrait à 1086, et à la 9^e, non pas à la 10^e indiction. Il faut donc lire ἔτους ,φγδ', c'est-à-dire 594 de l'ère d'Amisos, laquelle commence en octobre 32 avant J.-Chr. (ère d'Actium) ; la date est donc le 3 janvier 562.

Je pense que c'est exactement le même chiffre ,φγδ' qu'il faut lire dans l'inscription d'Ancyre, véritable sœur jumelle de l'inscription d'Amisos. Mordtmann aura pris pour un Δ un Φ à pansé triangulaire dont la haste médiane était sans doute effacée, et il n'a pas reconnu la lettre numérale ζ (1). Mais d'après quelle ère la date est-elle énoncée ? Aucune ère n'est spécialement attestée pour Ancyre. Mais l'ère d'Actium ne se rencontre nulle part en Galatie, et d'ailleurs

(1) Qui a souvent la forme d'un P retourné (q), cf. *Studia Pontica*, p. 184, n^o 182) et qui ne manque jamais d'induire en erreur les épigraphistes amateurs.

la 3^e indiction suffit à l'exclure. *A priori* on doit supposer que les habitants d'Ancyre comptèrent les années comme ceux de Pessinonte ou de Tavium. La métropole de la province de Galatie a dû employer l'ère provinciale attestée pour ces deux villes. L'an 594 de cette ère = 569 de la nôtre et correspond dans sa dernière partie (décembre) à la 3^e indiction.

Il est vrai que jusqu'à présent on n'a signalé aucune inscription d'Ancyre datée d'après une ère locale, et la numismatique de la ville ne nous présente non plus rien de pareil. Mais nous ne connaissons non plus que par une seule pièce de Tibère l'ère de Pessinonte (*Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, 19, p. XXII); l'ère de Cherson ne nous est attestée que par une inscription chrétienne de 488 : cette ère de Cherson a le même point de départ que celle d'Ancyre, 25 avant J.-Chr. (1). Malgré la concordance de l'indiction, et la frappante identité du chiffre avec celui de l'inscription d'Amisos, un sceptique pourrait objecter encore que le mot ou la sigle d'ἔτος ne figure pas dans le texte d'Ancyre, et que nous avons dû faire une double correction.

Mais pour prouver définitivement, et sans réplique possible, l'emploi de l'ère galate à Ancyre, je puis alléguer un fragment épigraphique, ou plutôt, une inscription presque complète, mais fort mal lue, jadis, par Mordtmann, dont Kirchhoff a désespéré (*ab hoc titulo legendo ac restituendo abstinendum duco*), ce qui ne l'a pas empêché de la dater d'une manière erronée : on va voir un troisième exemple d'une ère locale prise pour l'ère du monde dans cette inscription que malheureusement personne n'a revue depuis 1861 (*In cœmeterio Hebraeorum, in tabula*, Kirchhoff d'après une copie de Mordtmann *Annali dell' Istituto* 1861, p. 185, n^o 25) (2).

Cette inscription se termine par les mots ETOVCSΦΦ, que Kirchhoff lut 6509. prenant le S pour un stigma. Mais le signe S, dans la copie de Mordtmann, représente comme on va voir, tantôt Ξ, tantôt Σ, tantôt une ponctuation, un ornement séparant deux vers en deux mots. Je puis citer un cas tout à fait semblable de l'ornement en forme

(1) LATYŠEV, *Sbornik grec. nadp. christ. vr.*, p. 7, 8, 15 (= CIG, IV, 8621). La date est 488 et l'ère (oubliée par KUBITSCHER) est la même qu'à Ancyre.

(2) Variantes de Barth sans importance. J. MORDTMANN, *Marmora Ancyrana*, donne des essais de lecture dont il n'y a pas lieu de tenir compte.

de S latin, et d'ailleurs pris pour un ζ, entre le mot ἔτους et le chiffre de l'année. Il se trouve dans nos *Studia Pontica* au n° 184 (1). D'ailleurs, si obscur que soit le texte d'Ancyre, il y a un point qui est clair : il ne peut être du XI^e siècle après J.-Chr. Une circonstance indubitable suffirait à faire rejeter une date aussi tardive : l'inscription en effet est en hexamètres. Or, si les hexamètres et les distiques, corrects ou fautifs, sont la forme presque obligée des épitaphes de personnages importants et des inscriptions officielles au IV^e et au V^e siècle, depuis le VI^e jusqu'au XIII^e siècle qui vit une renaissance de l'hexamètre, je ne connais pas une seule inscription grecque en mètres dactyliques (2).

Il est téméraire de parler paléographie à propos d'une copie aussi infidèle. Néanmoins, je le répète, le signe S semble y avoir figuré au moins trois fois le Σ, or si dans des *tituli* de basse époque romaine, surtout dans l'Est de l'Asie Mineure, on trouve des S latins au lieu de sigma lunaire, cette fantaisie est complètement étrangère à l'épigraphie byzantine tardive (3).

Voici maintenant le texte épigraphique de Μο ρδτραρη

TON.. ONOΠΡΟ... ΙΝΑΓΝΙΔΟΡΟΝΣΑΘΑΥΤΟ
 ΕΝΑΦΙΑΤΑΤΟΝΟΦΟΛΜΟΝΙΚΑΤΑΔΟΙΣΑΣ
 ΒΑΣΗΛΕΩΝΚΑΙΝΗΚΟΣΑΚΟΛΟΘΟΝΤΑΤΑΦΟΝΟΔΕΥΤΡΕΙ
 [HC
 ΤΗC Ο ΠΑΗΔΙΝΕΠΟCΜΟΙ..SSONΛΟΠΟCΤΑCΙΑΑΜΑΧΕΤΟΙ
 ΕΤΟΥCΣΞΘ

La date d'après nous est 509 de l'ère d'Ancyre = 484 de l'ère chrétienne.

Le caractère métrique du texte saute aux yeux.

Presque sans correction, en tenant compte seulement des valeurs indiquées du signe S (ponctuation, Ξ, Σ), on lit après ΑΓΝΙΔΟΡΟΝ (fin de vers), un hexamètre complet :

(1) ANDERSON, CUMONT, GRÉGOIRE : *Studia Pontica*, p. 185, n° 184. ΕΤΟΥCΣΞΑC. « Le S après ἔτους (cf. n° 55a) est un signe de ponctuation, comme dans les n°s 47, 89, 99, 121a, etc. ».

(2) Cf. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, t. LII (1909), p. 6 sqq. Nous reproduisons ici, avec des preuves nouvelles, notre argumentation d'alors, et nous exprimons le vœu de voir « reparaitre » ce texte mal copié.

(3) Cf. *Studia Pontica* III, n° 35a, 57, 62, 336.

ἀ(ν)θ' αὐτοῦ ἕνα φίλτατον ⁽¹⁾ ὄφ[θαλ]μὸν καταδ[ε]ι[ξ]ας

qui signifie : *l'ayant désigné à sa place, pour être son œil le plus cher*. Cela fait immédiatement penser à l'expression βασιλέως ὄφθαλμός, traduction ou réminiscence d'un titre perse, mais courante à toutes les époques de la littérature grecque (cf. *Thesaurus s. v.*) dans le sens d'ambassadeur royal ou impérial. Le verbe καταδείκνυμι signifie « nommer, désigner ». Comparez Théophylacte I, 1 : αὐτὸς μὲ οὐδέπω τοῖς ἐντυχοῦσι διείλεκται, βασιλέως δὲ γλωτταν τὸν Ἰωάννην ἐδείκνυεν.

Que notre épitaphe soit réellement celle d'un « œil du Roi », d'un haut personnage en relations avec la cour, cela est confirmé par le vers suivant qui se laisse presque aussi facilement déchiffrer : βασιλέων κλίμαις ἐξακολουθοῦντα ταφοΝοΔ.

Certes, le verbe ἐξακολουθῶ semble avoir été l'objet d'un traitement assez barbare (abrègement de ου en ο pour des raisons métriques ?) ; et j'hésite pour la fin du vers entre les restitutions τάφονδε ου ταφέντα ; pour ἐξακολουθῶ au sens de « suivre ou servir son maître », cf. une inscription d'Amasia, *Studia Pontica* 95 a :

Μηριόνου τοῦ κυρίου ἐπιτάξαντος ἐπιστῆσαι ἐπὶ τῷ Φαρναβάζον μνημείῳ στήλην διὰ τὸ ἐξακολουθηθέναι τῷ κυρίῳ δικαίως τε καὶ εὐνοίως.

Le personnage enterré à Ancyre avait donc suivi jusqu'au tombeau la couche impériale. C'était un cubulaire et un homme de confiance de l'empereur qui l'avait chargé d'une importante ambassade. Souvent les cubulaires et aussi les secrétaires particuliers servaient d'envoyés extraordinaires. Au V^e siècle notamment, les empereurs traitèrent fréquemment avec affection et gratitude de bons serviteurs qui avaient réussi dans une mission diplomatique. Marcien par exemple, fit d'Euphémios, après son ambassade chez les Lazes, son maître des offices et son principal conseiller, et les historiens nous disent expressément qu'il lui garda toute sa vie une grande reconnaissance. De même Zénon fit un grand person-

(1) ἕνα φίλτατον, syntaxe ultra classique, est le superlatif renforcé. Sophocle, *Ajax*, 1340 :

ἐν' ἀνδρ' ἰδεῖν ἄριστον Ἀργείων, ὅσοι Τροίαν ἀφικόμεσθια.

nage d'Alexandre, curateur des biens de Placidie, après une ambassade chez le roi des Vandales (cf. notre *Recueil*, p. 84).

Avant de nous essayer à la restitution des derniers vers de l'inscription, voyons s'il est impossible de déchiffrer à la première ligne le nom du défunt. Si l'on tient compte des ligatures fréquentes dans l'épigraphie des IV^e-V^e siècles, et du fait que l. 1 avant ἀνθ' αὐτοῦ nous avons une fin de vers, c'est-à-dire un dactyle et un spondée ; si l'on considère que c'est là qu'il faut chercher le complément de καταδείξας, ὀφθαλμόν étant l'attribut, on sera amené à lire au lieu de ΑΓΝΙΑΟΡΟΝ, Ἀρτεμίδωρον. Les lettres PTE devaient être liées : cf., sur un titulus du Pont (*Studia Pontica*, 35c)

ΦΡΩΝΕΡΤΥΛΛΗ = Φρ(ό)ντων Τερτύλλη et la ligature pour ἀμφοτέρην (*Studia Pontica*, 27), et *Byzantion*, IV, p. 715.

Quiconque a déchiffré certaines inscriptions des IV^e et V^e siècles, peu profondément gravées, pleines de ligatures plus compliquées encore que celles des *tituli* proprement byzantins, comprendra sans peine l'erreur de Mordtmann.

Il nous faut admettre, il est vrai, un *bourdon* ou haplographie ; mais la l. 2 (ΟΦΘΔΜΟΝ pour ὀφθαλμόν) nous présente un exemple indubitable de ce genre de faute.

Or, nous connaissons un *Artémidore*, qui, vers l'époque de notre inscription, joua un rôle de quelque importance dans des circonstances qu'il est nécessaire de rappeler ⁽¹⁾.

Au début de l'année 479, Théodoric, fils de Théodemir, le futur roi d'Italie, et Théodoric, fils de Triarius, menaçaient tous deux l'empire. Zénon cherchait à les diviser, s'appuyant tantôt sur l'un tantôt sur l'autre. Le traité conclu avec le fils de Triarius faillit être fatal à l'empereur ; Théodoric fils de Théodemir, qu'on venait de dépouiller, au profit de son homonyme, de la dignité de *magister militum*, entra en Macédoine et ravagea le pays. Il inquiétait sérieusement Thessalonique, lorsqu'une ambassade impériale se rendit auprès de lui. Ἐν δὲ τούτῳ ὁ Ζήνων πυθόμενος τὸν κατέχοντα κίνδυνον καὶ ἰδὼν ὡς οὐδενὸς βουλομένου μάχεσθαι

(1) Cf., sur tous ces événements, BURY, *A history of the later Roman empire*, I, p. 261-273. Muralt place en 482 cette ambassade qui eut lieu en 479 ou en 480.

ἄριστον εἶη σπονδαῖς ὡς ἐν κακοῖς μετρίαις τῆς τῶν πόλεων φθορᾶς ἐπισχεῖν τὸν βάρβαρον, Ἀρτεμίδωρον πέμπει καὶ Φωκᾶν τὸν ὅτε ἦν στρατηγὸς γραμματέα αὐτῷ τῆς ἀρχῆς ὄντα (*Excerpta de legationibus* (e Malcho, 1), éd. de Boor, 156, 1-7). Les envoyés réussirent dans leur mission ; Théodoric s'arrêta et négocia bientôt avec le plénipotentiaire Adamantios, le traité en forme par lequel il recevait un district macédonien.

Le quatrième vers, le moins important, a beaucoup souffert dans la copie ; mais le dernier mot ΕΠΟΣΜΟΙ, est pour ἐ[χ]όσμ[ε]ι ; le premier (l. 3) est εὐ[π]ρε[πέ]... Il est impossible de rétablir un hexamètre entier avec les lettres de Mordtmann a transcrites ; mais je suppose qu'il a une fois de plus péché par omission, et qu'il y avait quelque chose comme ceci sur la pierre :

ΕΥΠΡΕΠΕΑΚΤΗΚΑΚΤΑΥΤΗΝΚΟΙΚΤΗΛΙΑΔΕΚΟΚΜΕΙ,

texte qu'il a ainsi copié :

ΕΥΠΡΕΙΗΚ. ΤΗΚΟΙΠΛΗΔΙΝΕΠΟΣΜΟΙ,

sautant de τησας à τή(ν) σοι, pour une raison psychologique bien connue.

On voudra bien remarquer que l'insertion des mots στήσας ταύτην n'a rien d'arbitraire ; ils sont absolument nécessaires pour le sens, et στήσας est réclamé à cette place par une nécessité plus impérieuse encore, par une nécessité métrique. Εὐπρεπέα (la seule forme possible dès qu'on admet εὐπρεπ —, car εὐπρεπῆ, εὐπρεπῶς ne pourraient faire le premier pied d'un hexamètre), εὐπρεπέα a un α bref qu'il fallait allonger *par position*.

Nous aurons donc, *exempli gratiâ* :

Εὐ[π]ρεπέ[α] στήσας ταύ[τ]η(ν) σοι [στ]η[λ]ι[δ] ἐ[χ]όσμ[ε]ι (1).

Le cinquième vers, enfin, peut se restituer avec une grande vraisemblance. J'avais pensé à [δ]σσον pour ..SSON, mais me souvenant que souvent S est pour ξ, j'ai écrit ici encore :

Τόξ]ον [ἀ] <ο> ποστασία(ς) ἀμαχ[ή]το[υ] ὅς τ' ἐχάλασσας...

(1) Κοσμῶ est fréquent dans ce sens. Cf. COUGNY, *Anthol. Append.*, III, 2, 515, Κοσμησέν με φίλος... et les inscriptions funéraires de certaines régions (Isaurie).

Artémidore avait détendu l'arc de la rébellion...

Il serait vain de vouloir forger de toutes pièces le sixième et dernier vers (cinquième ligne) entièrement perdu.

Quant au premier, il semble qu'il y ait au début τὸν μεγαλοπρεπέα, qu'on pourrait compléter Ζήνων ἐόν ou Ζήνων λάτριν..

Mais cette restitution est naturellement très incertaine. J'ai voulu montrer que le texte de cette inscription historique, dont le sens général est assuré, s'accorde admirablement avec la date de 484 qui s'y trouve énoncée « en toutes lettres ». En 484, en effet, la reconnaissance du monarque pour Artémidore, son sauveur de l'an 479, n'avait pas eu le temps de s'affaiblir, et les événements de l'année eussent été bien faits pour la raviver. La révolte d'Illus et de Léontius agitait l'Asie Mineure; et l'empereur menacé trouvait un allié puissant dans Théodoric l'Ostrogoth, maintenant attaché à l'empire, et l'un des consuls de l'armée.

Nous espérons que les chronologistes voudront bien inscrire désormais sur leurs listes la ville d'Ancyre comme ayant fait usage de l'ère galate. Ancyre, en effet, est complètement passée sous silence dans l'article *Aera* de Pauly-Wissowa par Kubitschek, dans le grand ouvrage de Ginzler et dans les compléments de Kubitschek (3^e suppl. du Pauly-Wissowa).

Après avoir démontré l'existence de l'ère galate à Ancyre, je me permettrai de nier celle de l'ère d'Actium en Phrygie. M. Calder, dans les *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol. I, p. 170, n^o 323, publie un texte de basse époque, qui se termine par une date énigmatique.

- (a) † ὁ]πὲρ εὐχῆ[ς κὲ] σεμν[οτάτ -
 η]ς μνήμης Ἀρμένις πρε. Μεν-
 ε]ας πρε. Σουλος κὲ Ἀρμένις π-
 ρε. κὲ Ἰοῦστος κὲ Μόμις κὲ τῆ-
 5 ς μητρὸς αὐτῶν Ἀννας Μεν-
 νεας κὲ Ἀρμένις κὲ Ἀλέξαν-
 δρος κὲ Ἀρμένις ὁ κτίσας τὸ
 μαρτύριον κὲ τῆ συνβίῳ αὐτ-
 ῆς Πρόκλης κὲ τῆς μητρὸς αὐτ-
 10 ῶ]ν Ὡαλεντήλλης τοῦ ἀγίου Κυρ(ίκου)
 (b) [. . . ὠκ-]

ωδ[ομήθ-
 η μηνί
 Δεκενβρί-
 ου πρώτη
 5 ἐν βασιλί-
 ας γφ (ἔτει) (μάρτυς Χριστοῦ ?)

L'auteur semble s'être mépris sur le sens de cette inscription à la syntaxe barbare. Il faut joindre naturellement, l. 8 à 10, τὸ μαρτύριον τοῦ ἁγίου Κυρίκου ; les personnages mentionnés dans cette inscription, dont l'un a construit lui-même la chapelle de S Kyrikos, se sont associés pour dédier cette chapelle, en vertu d'un vœu et pour le repos de l'âme de la mère et de la femme de certains d'entre eux. La date n'a aucun rapport avec l'ère locale, et μάρτυς Χριστοῦ, à la fin, est tout à fait impossible, Il faut lire tout simplement μηνί Δεκενβρίου πρώτη ἐν βασιλείας ἡ' Φλ(αβίου) Ἡρ(ακλείου) c'est-à-dire le 1^{er} décembre de la huitième année du règne de Flavius Heraclius.

VI

SAINT CHRISTOPHE ET LA CUBICULAIRE EUPHÉMIE

Le plus ancien monument du culte de S.Christophe est l'inscription de Chalcédoine publiée il y a longtemps déjà par Mgr Duchesne dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. II, p. 289, d'après la copie de Mathieu Paranikas, sans doute le collaborateur de W. Christ pour son anthologie des chants religieux du moyen âge. L'inscription, depuis lors, a été plusieurs fois reproduite ⁽¹⁾, mais sans aucune modification des lectures du premier et savant éditeur. Voici le texte :

Σὺν Θεῷ ἀπετέθη ⁽²⁾ τὰ θε-
 μέλια τοῦ τοῦ μαρτυρίου ἁγίου Χρισ-
 τοφόρου ἰνδ(ικτιῶνος) γ' μηνί ματῶ με-

⁽¹⁾ Cf. CABROL-LECLERCQ, s. r. *Chalcédoine*, p. 95. Je renvoie au commentaire de Mgr Duchesne pour les consuls : Sporacius figure comme comte des domestiques dans le préambule des *Actes* du Concile de Chalcédoine.

⁽²⁾ Ce verbe se retrouve dans une inscription publiée par M. CALDER (*Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol I, Manchester University Press, 1928 p. 232, n° 439 : † ὁροί. Φυτεανῶν ἀποτεθέντες κατὰ θείαν κέλευσιν...

- 5 τὰ τὴν ὑπατείαν Πρωτογέ-
 νους καὶ Ἀστουρίου τῶν λαμ-
 προτάτων) ἐπὶ Θεοδοσίου βασιλέως κα[ι]
 Εὐλαλίου ἐπισκό(που) Χαλκηδό-
 νος · κτίζετε δὲ παρὰ τῆς
- 10 σεμνοπρ(επειίας) κουβικουλαρί[ου]
 Εὐφημί(δ)ου καὶ ἐγένετο ἡ
 κατάθεσις ἐν εἰνδ(ικτιῶνι) ε'
 πληρουμ(ένη) μ(ηνί) Σεπτεμβρ[ίω]
 κβ' ὑπ[ατεία Σπορακίου καὶ Ἐρκ]ουλαν-
- 15 [οὔ τῶν λαμπροτάτων].

C'est-à-dire (jusqu'à la ligne 9) : « avec Dieu ont été posées les fondations du martyrium de S. Christophe, 3^e indiction, en mai, après le consulat de Protogène et Asturius, les clarissimes, sous Théodose empereur et Eulalius évêque de Chalcédoine : il fut fondé par »...

Κτίζετε est naturellement pour κτίζεται, mais les mots qui suivent n'ont pas été bien lus par Mgr Duchesne. Il n'y a pas d'exemple, en grec, d'une syntaxe comme παρὰ τῆς σεμνοπρεπείας κουβικουλαρίου; il n'y a pas d'exemple non plus du prédicat σεμνοπρεπής appliqué à un cubiculaire. Enfin, le nom d'Εὐφημίδης ne se rencontre pas à cette époque. C'est pourquoi Mgr Duchesne a proposé la correction Εὐφημίου, ce qui est bien arbitraire, et peu satisfaisant, car Εὐφήμιος, maître des offices et ministre favori de l'empereur Marcien (PRISCUS, FHG, 103, 26) ne semble pas avoir été cubiculaire. (1).

En nous reportant à la copie épigraphique, nous lisons sans hésitation : παρὰ τῆς σεμνοπρεπεστάτης κουβικουλαρί[ας] Εὐφημί[ας], ces deux dernières lettres se tirant à coup sûr du ΔΟ de la pierre. Quant au prétendu Υ qui a trompé Mgr Duchesne, c'est évidemment soit une croix, entière ou martelée, soit un signe de ponctuation quelconque. En effet, la seule difficulté de l'inscription résultait de l'absence de ponctuation entre le nom propre de la l. 11 et les mots καὶ ἐγένετο etc., « et

(1) O. SEECK, dans PAULY-WISSOWA, s. v., enregistre un cubiculaire Euphémides qui tire son origine de notre inscription. Il faut le rayer.

la déposition ⁽¹⁾ (des reliques, donc la consécration) eut lieu à l'achèvement de la 5^e indiction, le 22 septembre, sous le consulat de Sporacius et d'Herculanus les clarissimes ».

Eulalius, évêque de Chalcedoine depuis 429, mourut avant octobre 451, avant le concile où siégeait Eleuthérios (451-458). Si les mots *καὶ ἐγένετο* n'étaient pas une sorte de *post scriptum*, il est clair qu'on ne nous aurait pas laissé croire qu'Eulalius était encore en vie. De même, le nom de Théodose, mort en 450 serait suivi de la mention *τῆς θείας μνήμης* ou de toute autre semblable. Il reste de toute façon une inexactitude ou une difficulté chronologique, puisque, le 22 septembre 452 (consulat de Sporacius et d'Herculanus), courait la 6^e indiction. Mgr Duchesne estime que notre inscription est l'un des rares témoignages d'une indiction différente de l'indiction constantinopolitaine normale, d'une indiction commençant le 24 septembre ⁽²⁾. Ce n'est pas impossible, bien que je ne trouve nulle part, dans les chroniqueurs byzantins, de trace de ce comput. Les Byzantins, effectivement, lorsqu'ils emploient l'expression *πληρουμένης τῆς ἰνδικτιῶνος* ont toujours en vue le mois d'août, pour septembre ils disent *τῆς ἀρχομένης ἰνδικτιῶνος*. Il est bien difficile d'autre part, de supposer une erreur quant au mois puisque, en l'espèce, c'étaient le mois et le jour du mois qui importaient surtout : ne s'agissait-il pas de la fête même de l'église de S. Christophe, du jour de la dédicace? La seule explication qu'on puisse imaginer, en dehors de l'hypothèse de l'indiction du 24 septembre, est celle-ci : le *post-scriptum* avait été rédigé (ou gravé ?) à la fin de la 5^e indiction, au moment où l'on croyait pouvoir inaugurer le martyrium avant l'indiction nouvelle. La fête de la dédicace ayant subi un retard de quelques jours, on inscrivit sur la pierre la date finalement choisie (dans un espace laissé en blanc) sans modifier le reste de la formule. J'avoue que cette explication est peu satisfaisante.

Il nous reste à fournir la preuve que notre lecture du nom

(1) Sur *κατατίθεμαι* et *καταθέσια*, employés dans ce sens, cf. Mgr DUCHESNE, *l. l.*, p. 294, *Vita Hypatii*, p. 18, l. 20.

(2) C'est l'indiction dite de Bède le Vénérable qu'Ideler considérait comme une erreur, mais qui a eu cours en Occident, surtout après le IX^e siècle. Cf. GINZEL, *Handbuch der Chronologie*, III, 151-152.

propre est exacte, et que par conséquent le dernier γ est un ornement ou un signe de ponctuation.

S'il ne se trouve aucun cubiculaire du nom d'Εὐφημίδης ou d'Εὐφήμιος, nous avons retrouvé *la* cubiculaire Euphémie, et cela dans un texte hagiographique fameux, le plus fameux peut-être de toute la littérature du Ve siècle, la Vie de S. Hypatius par le prêtre et higoumène du monastère de Rufinianas, par son disciple Callinique (1). On sait que cette même Vie abonde en détails sur l'évêque Eulalius de Chalcédoine, mentionné aussi par notre inscription.

Callinique a fort peu de bien à dire d'Eulalius, qui, trop modéré ou peu courageux, refuse de procéder contre Nestorius avant sa condamnation, laisse aux moines le soin d'empêcher le rétablissement des Jeux olympiques à Chalcédoine, et chasse le moine Alexandre l'Acémète.

Euphémie la cubiculaire fut l'une des admiratrices du fougueux higoumène (2). Tourmentée par un démon redoutable, elle supplie à plusieurs reprises le saint de venir auprès d'elle pour l'exorciser. Hypatius s'y refuse d'abord, mais, vu sa piété (ἦν πάνυ χριστιανή) il consent à la visiter et à faire oraison pour elle. Mais le démon forcé de quitter Euphémie, se venge cruellement de l'exorciste et tourmente Hypatius à tel point qu'il en fait une maladie de vingt jours. La Vie ne nous dit rien de la dévotion d'Euphémie à S. Christophe. Mais il n'est pas téméraire de supposer que c'est en reconnaissance de sa guérison que la pieuse cubiculaire aura consacré le martyrium de Chalcédoine.

Nous savons peu de chose des cubiculaires du sexe féminin. Quelques-unes sont nommées dans le bordereau joint à la lettre d'Epiphane, archidiacre et syncelle de Cyrille d'Alexandrie, qui énumère les présents destinés aux dignitaires de Constantinople : c'est là qu'apparaissent les *cubiculariae*

(1) CALLINICI, *De Vita Sancti Hypatii Liber*, ediderunt Semin. phil. Bonnensis Sodales.

Sur Eulalius, cf. J. PARGOIRE, *Les premiers évêques de Chalcédoine, Echos d'Orient*, IV (1900), p. 104-107.

(2) CALLICINI, *Vita Hypatii*, ch. 126, 11, p. 92. Κουβικουλαρία τις τούνομα Εὐφημία.

Marcella et Droseria (1). Le mot *κουβικουλαρία* ne désigne certainement pas la femme d'un cubiculaire, puisque les *cubicularii* étaient tous des eunuques. De la date de notre inscription, il ressort qu'Euphémie, qui porte le nom de la fameuse martyre de Chalcedoine dans le sanctuaire de laquelle se tint le concile de 451, était probablement attachée à la maison de l'Augusta Pulchérie, la seule impératrice qui résidât à Byzance entre 450 et 451.

() VII

AUXENTIUS, COMES ET MECHANICUS, ET SES TRAVAUX

« Sur une dalle servant d'autel dans l'église grecque d'Adana ; autrefois elle était encastrée dans les constructions de l'aqueduc aujourd'hui détruit » Waddington. Paul Lucas a donné la description de cet « aqueduc », *Voyage en Asie mineure*.

Voici les diverses publications de ce texte :

1) Paul Lucas, *Voyage*, t. I, p. 322, n° 65. — Ce texte a été repris par Brunck, *Anal.*, III, p. 236, n° 401 (Jacobs, *Animadv.* III, p. II, p. 100). — Jacobs, *Anthol. Pal.*, II, p. 843, n° 270 (cf. III, p. 945). — Franz, *CIG*, 4440 (qui renvoie aussi aux *Observationes* de Heringa, p. 47) ; *CIG III add.*, p. 1171, Franz a eu connaissance de la copie de Barth.

2) Copie de Langlois, *Inscr.*, 38.

3) Copie de Barth, *Rhein. Museum*, VII (1850), p. 248. D'après ces copies, *LW*, 1509 — G. Kaibel, *Epigr. e Lap.*, 1078.

4) Copie de Davis ; d'après celle-ci, Neroutsos, *Travaux d'Auxentius*, *BCH*, II (1878), p. 359-360 ; comm. p. 360-363. — Cougny, *App. Anthol.*, III, 3, 168. — *IGR*, III, 3, n° 887.

Ἦντως σῆς ἀρετῆς. Αὐξέντιε, καὶ τόδε θαῦμα
 δειμασθαι ποταμοῦ χειμερίοισι δρόμοις
 ἄρρηκτον κρηπίδα σιδηροδέτοισι θεμείλιοις
 ὧν ὑπὲρ εὐρείην ἐξετάνουσας ὁδόν,

(1) Ce sont les personnes attachées au service privé de l'impératrice, sur les ordres du *praepositus sacri cubiculi* : Pierre BATIFFOL, *Études de liturgie et d'archéologie chrétienne*, Paris 1919, p. 160-164. Autres mentions de *cubiculariae* : *CIL VI* 9313, 9314, 9315 ; 9314 = de Rossi, *Inscr. chr. Rom.* I, 262, n° 612 ; *Cod. Just.* XII, 5, 4, 6 ; GRÉG. MAGM. ep. 7, 22, p. 464 22 ; *Gregoriae cubiculariae Augustae*. MALALAS 95, 12, THÉOPHANE, 728, 6 (470, 2 de BOOR) C. PORPHYROGÉNÈTE, *De adm. imp.*, 264, 4.

- 5 ἦν πολλοὶ καὶ πρόσθεν ἀπειρήσι νόοιο
 Κυδναίων ρείθρων τεῦξαν ἀφαιροτέρην.
 σοὶ δ' ὑπὲρ ἀψίδων αἰώνιος ἐρρίζωται
 καὶ ποταμὸς πλήθων πρηύτερος τελέθει,
 αὐτὸς τῆνδε γέφυραν ἀνασχόμενος τελέσασθαι
 10 ἡγεμόνος π(ε)ιθοῖ τοῦ διασημοτάτου,
 ὄφρα σε καὶ μετόπισθεν ἔχοι κλέος ἴσον ἐκείνους
 οἱ Νείλου προχόας ζεῦξαν ἀπειρεσίους.

Peu d'inscriptions chrétiennes ont été aussi souvent publiées que celle-ci, et cependant la dernière publication qui compte, celle de Neroutsos, est tellement fautive qu'à ne consulter qu'elle (avec le commentaire qui y est joint) on prendrait de ce morceau une idée entièrement inexacte. Notre texte est tout à fait sûr, les diverses copies, d'ailleurs excellentes, se complétant l'une l'autre.

L. 3 : *θεμείλοις*. On serait tenté de lire *θεμέθλοις* ; mais si l'autorité de cette forme n'est pas grande, elle est attestée par Hésychius (voyez d'autres exemples assez douteux dans le *Thesaurus*). La forme est née évidemment d'une contamination entre l'homérique *θεμείλιον* et *θέμεθλον*.

L. 5 : *ΑΠΕΙΡΕΙΗCI* Lucas. Les autres copies présentent la même forme légèrement altérée. *Νόοιο* (leçon dont se rapprochent la plupart des copies), est donné par Barth et LW. Seule la copie de Davis (dont la bonne foi peut être suspectée), porte *ΑΠΕΙΡΕCΙΗCI POAICI*, leçon précieuse, en réalité détestable, que Néroutsos a eu grand tort d'accepter.

L. 9 : *TEAECACΘAI*, Barth ; Lucas et Langlois. *TEAEC>CΘ* (évidemment la même leçon). Davis *τελεωσ*, dont Neroutsos a fait, à tort, *τελεώσ(ας)*,

J'oppose cette traduction à la traduction erronée de tous points, de Neroutsos. « En vérité, c'est encore ici, ô Auxentius, un miracle de ton talent : construire dans le cours torrentueux du fleuve une base inébranlable sur des fondements aux liens de fer ! Sur ces fondements tu as étendu une large voie, alors que beaucoup avant toi, dans l'inexpérience de leur esprit, avaient fait cet ouvrage trop faible même pour les flots du Kydnos : mais toi, tu l'as, sur ses arches, assis pour l'éternité. Et le fleuve, coulant à pleins bords, devient plus pai-

sible ; il a même laissé achever ce pont, docile aux ordres du très illustre gouverneur, afin que dans les temps futurs, tu jouisses d'une gloire égale à celle de ceux qui ont relié ensemble les rives du Nil, à son immense embouchure ». Tout est clair dans ce morceau. L'expression « trop faible même pour les flots de Kydnos », Κυδναίων ῥείθρων ἀφαιροτέρην, est une « épigramme » à l'adresse de la ville de Tarse ; on a voulu railler ici l'étroitesse du fleuve qui arrosait cette dernière ville.

Il s'agit d'un pont ; le mot γέφυρα figure au v. 9. La note de Lucas, d'après laquelle l'inscription serait encadrée dans un *aqueduc*, a trompé, après d'autres, Neroutsos qui a en conséquence sollicité le texte et faussé la traduction. Il s'agit de faire dire à l'inscription que la *voie* nouvelle est un canal par lequel s'écoulera le trop-plein du fleuve Sarus !

Auxentius est connu par Symmaque (Symm. *Rel.* 25, cf. *epist.* V 76 ; Seeck, dans Pauly-Wissowa, 4, col. 2615). Il était *comes et mechanicus*, et construisit un pont (probablement le *Pons Theodosii* à Rome, vers l'année 384 (Mommsen, *Hermès*, XV, 246. Gilbert, *Gesch. u. Topogr. d. Stadt Rom*, III 262). M. Neroutsos n'ignorait pas l'existence de ce personnage ; mais il refuse de l'identifier avec l'Auxentius de notre inscription, sous prétexte que notre texte serait du VI^e siècle (1). Or, je ne connais pas une seule dédicace officielle de l'époque de Justinien qui soit en distiques, ou en vers hexamètres (à l'exception de celle des SS. Serge et Bacchus de Constantinople) ; et notre inscription rappelle étonnamment celle-ci (G. Lefebvre, *Recueil des inscr. gr. chrétiennes d'Égypte*, n^o 52) :

Εἰμι μὲν ἀλκήμεντος Ἀλεξάνδρου γέρας ἔργων,
μαρτυρίη ποταμοῦ τὸν ἐξεκάθηρε μογήσας
ῥηϊδίως, ἵνα νῆες ἀπήμονα φόρτον ἄγοιεν,

qui, comme je l'ai montré (*Revue de l'Instr. publique en Belgique*, 1908, p. 201), est de l'an 390.

(1) Près de Synnada en Phrygie on a trouvé (BCH, 1893, p. 288) le texte épigraphique que voici : ὑπὲρ μνήμης καὶ ἀναπαύσεως Αὐξεντίου ἀρχιτέκτονος κτλ. Serait-ce notre Auxentius ?

L'inscription fait mention, à n'en point douter, d'un pont et non d'un aqueduc (M. Neroutsos se permet de traduire γέφυρα par aqueduc). Il est remarquable, comme l'ont dit tous les auteurs, que le *praeses* de Cilice ne soit pas cité; n'était-ce pas Auxentius lui-même, qui serait loué ici, et comme ingénieur, et comme gouverneur ?

Deux siècles et demi après l'ouvrage *éternel* d'Auxentius, Justinien le fit réparer. Procope nous donne des détails à ce sujet (*De Aedificiis*, V, 5, p. 319, éd. de Bonn).

De sa description fort précise il ressort que c'était bien le pont d'Auxentius qui fut réparé à cette époque; il signale les piliers massifs et les arches (ἄψιδες) solides, qui malgré la science du comte-architecte, n'avaient pas résisté à l'impétueux Sarus (1).

Henri GRÉGOIRE.

(1) Il est fort probable que Paul Lucas a pris pour un aqueduc les restes d'un pont; et d'ailleurs, on ne voit pas comment le trop plein du fleuve se serait échappé par un aqueduc; ὄδον ἐξετάυσσας ne pourrait guère se dire d'un canal; il s'agit du tablier du pont.

Pamprépios (?) et Théagénès.

M. H. Gerstinger vient de publier huit fragments de papyrus de la collection de l'archiduc Rainer, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Vienne, papyrus qui nous ont conservé outre deux lettres de Grégoire de Naziance déjà connues, deux poèmes et les restes d'un troisième que l'éditeur attribue à Pamprépios de Panopolis (1).

Les raisons apportées en faveur de cette attribution par le savant bibliothécaire de Vienne sont-elles décisives ? Nous ne voudrions pas le prétendre.

L'un des poèmes, il est vrai, est dédié au « patrice Théagénès » et nous savons que Pamprépios, « bien doué pour la poésie », eut d'abord l'appui d'un archonte athénien de ce nom, mais se brouilla ensuite avec son protecteur, orgueilleux et irascible Mécène qui régentait, au V^e siècle de notre ère, l'Université d'Athènes (2), où Pamprépios était parvenu à se faire nommer professeur (3).

Mais il faut faire bon marché des autres arguments. Rien ne prouve que nous ayons conservé dans les fragments publiés pp. 85 sqq., des restes des Ἰσαυρικά dont Pamprépios était l'auteur.

(1) Cf. SUID., s. v. Παμπρέπιος (ed. BERNHARDY, II, p. 31) et Θεαγένης (p. 1116).

(2) H. GERSTINGER, *Pamprépios von Panopolis, Eidyllion auf die Tageszeiten und Enkomion auf den Archon Theagenes von Athen nebst Bruchstücken anderer epischer Dichtungen und zwei Briefe des Gregorios von Nazianz im Pap. Gr. Vindob. 29788 A-C, Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-Historische Klasse, Sitzungsberichte*, 208, Band 3, 1928. Cf. H. GRÉGOIRE, *Au camp d'un Wallenstein Byzantin, La vie et les vers de Pamprépios, aventurier byzantin, Le Flambeau*, XII, 1929, pp. 217 sqq.

(3) Sur Pamprépios, cf. R. ASMUS, *Pamprépios, ein byzantinischer Gelehrter und Staatsmann des 5. Jahrhunderts*, *Byzant. Zeitschr.*, XXII, 1913, pp. 320 sqq. ; A. DELATTE et P. STROOBANT, *L'Horoscope de Pamprépios, professeur et homme politique de Byzance*, *Bullet. de la classe des lettres de l'Acad. de Belgique*, 5^e série, IX, 1923, pp. 58 sqq. ; ZELLE R., *Die Philosophie der Griechen*, III, 2^a, p. 900, n. 2 ; H. GRÉGOIRE, l. c.

Il y est question d'une chasse au lion, d'un banquet à la cour d'un roi ou d'un empereur, auquel participent des Romains, ainsi que de l'Égy[pte] et d'un souverain achéménide, pour ne citer que les détails les plus saillants et les plus facilement intelligibles dans l'état du texte. On avouera que ce n'est peut-être pas suffisant pour admettre l'identification proposée, avec doute d'ailleurs, par M. Gerstinger.

Même si notre poète, comme semble l'avoir montré son éditeur, est un des nombreux imitateurs de Nonnos, il n'en résulte pas qu'il était comme lui natif de Panopolis. On peut même se demander si c'est bien un Grec d'Égypte qui aurait traité les « Heures et les Œuvres » comme le fait notre poète.

Il a la hantise de la neige : dans les 186 vers que compte proprement son poème ⁽¹⁾, elle apparaît dans douze passages. A cinq reprises, il est question de la pluie, à quatre, de la grêle. Une fois même il est parlé de la gelée et du brouillard. Est-ce parce que l'œuvre est située en Grèce et que l'auteur a été frappé par le climat moins clément que celui de son pays ? C'est possible, mais ce n'est pas sûr.

Très séduisante, l'hypothèse de M. Gerstinger ne peut cependant être considérée comme absolument certaine : il se pourrait que nous ayons conservé l'œuvre d'un des nombreux thuriféraires qu'avait dû grouper autour de Théagénès, sa fortune, sa puissance et sa vanité.

Nous ignorions jusqu'ici le patronymique de Théagénès. Dans le titre de l'éloge que lui adresse notre poète, son nom est suivi de Ἰχθ. — M. Gerstinger restitue Ἰχθ[ύονος], tout en croyant qu'on peut aussi songer à Ἰχθύος ⁽²⁾. Mais ce dernier n'est pas attesté, du moins comme nom d'homme. Quant à Ichthyon, passe encore qu'il n'existe pas dans l'onomastique attique. Mais il ne se rencontre guère qu'une seule fois, dans un passage d'Athénée où il est emprunté à Télécleidès, qui l'a probablement créé pour les besoins de sa comédie, « Les Amphictyons » ⁽³⁾.

(1) Déduction faite des 6 vers de préambule et des 6 de la fin qui n'ont rien à voir avec le sujet traité par l'auteur.

(2) P. 73.

(3) TELECL., *ap.* ATHEN., p. 355a (frg. I, 212 K.) : ... Ἰχθύων · ὄνομα δὲ καὶ τοῦτο κύριον οὐ μνημονεύει Τηλεκλείδης ἐν Ἀμφικτύοσι. On ne peut guère supposer, comme me le suggère H. GRÉGOIRE, que Ἰχθ- serait le début

Aussi préférerais-je lire Ἰχθ[ύα], nom qui a l'avantage d'être historique et d'être celui d'un philosophe du IV^e siècle avant J.-C. Il s'explique mieux qu'Ichthyon dans l'onomastique d'une famille comme celle de Théagénès, qui protégeait les lettres et prétendait remonter à Platon (1). Enfin, Ichthyas était de Mégare (2) et ce n'est sans doute pas une simple coïncidence si son nom était ici rapproché de celui de Théagénès, le fameux tyran mégarien. Bien que l'éloge, d'ailleurs probablement incomplet, n'en dise rien, il faut croire que la généalogie de Théagénès l'apparentait à son illustre homonyme de Mégare, peut-être par l'intermédiaire de l'athénien Cylon, qui était son gendre et avait tenté, avec son aide, d'établir la tyrannie à Athènes (3).

A l'appui de cette hypothèse, on peut encore faire valoir que le grand-père d'Hérode Atticus portait, lui aussi, un nom de tyran, celui d'Hipparchos (4).

A en croire le poète qui reconstruit la généalogie de Théagénès, celui-ci aurait remonté jusqu'à [Aj]ax, fils de Télamon, ainsi qu'à [Kékro]ps et Érechthée. Le fait qu'Ajax est cité en tête, avant les rois de l'Attique permet de croire que Théagénès, dont nous ignorons le dème, appartenait sans doute à la tribu Aiantis, plutôt qu'à la Kékropis ou à l'Érechthéis. De même, Hérode Atticus, à la fois descendant des Aiacides d'Égine et des Érechthéides, était de la tribu Aiantis (5).

d'un titre comme Ἰχθυικά et que nous aurions affaire ici au commencement d'un poème comme les Halieutiques d'Oppien. Les 58 vers conservés sont uniquement consacrés à la généalogie de Théagénès. Le reste (car il y a tout lieu de croire que le poème, qui se termine brusquement, est incomplet) devait traiter les autres lieux communs des ἐγκώμια, à savoir ἀνατροφή, πράξεις, σύγχρισις (Cf. GERSTINGER, p. 18).

(1) Cf. GERSTINGER, p. 41, v. 42.

(2) Pour ce personnage, cf. les textes réunis dans *RE*, IX, p. 830.

(3) Pour Théagénès, cf. en dernier lieu E. L. HIGHBARGER, *The history and civilisation of ancient Megara (The Johns Hopkins University studies in archaeology*, n° 2), Baltimore, 1927, I, pp. 120 sqq.

(4) *RE*, III, p. 2725, n° 179; DITTENBERGER, *SIG*³, 853; GRAINDOR, *Marbres et textes antiques d'époque impériale (Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand*, fasc. 50), Gand, 1922, pp. 81-83.

(5) Sur Hérode, cf. l'article de K. MÜNSCHER, *RE*, VIII, pp. 922 sqq. Le dème d'Hérode (Marathon) nous est connu par de nombreuses inscriptions. Pour sa généalogie, cf. surtout les fameuses inscriptions triopéennes, œuvres du poète Marcellus (de Sidé ?) *Inscr. Gr. ad r. Rom. pert.*, I, 194, reproduites par U. VON

Parmi les mythiques ascendants de Théagénès, le poète énumère complaisamment Nestor, Kaineus, [Thésée], Héraklès, Pélops, Déjanire, et son père, le géant Lykaon, issu lui-même d'Azeios, fils de Chthôn. Autant dire que Théagénès, comme tous les Athéniens, avait des prétentions à l'autochthonie et annexait même à sa généalogie le maître des dieux, puisque le fils de Déjanire, le second Lykaon, avait pour père Pélasgos, fils de Zeus et de Niobé.

Si M. Gerstinger ne s'était pas confiné sur le terrain philologique, il aurait pu trouver, dans les inscriptions, quelques témoignages de cette marotte généalogique des Grecs et surtout des Athéniens de l'Empire, jaloux sans doute du patriciat des Romains.

Nous avons déjà cité l'exemple le plus typique, celui d'Hérode Atticus, qu'évoque, par sa fortune et son rôle de Mécène, son compatriote Théagénès. Hérode ne se donnait pas seulement pour ancêtre les Aiacides, et les Érechthéides, mais prétendait aussi descendre d'un dieu, d'Hermès et peut-être aussi d'Héraklès, par sa mère Alcia (1). Et, de même que Théagénès se flattait de remonter à Miltiade et à Platon, de même Hérode s'enorgueillissait de compter parmi ses ancêtres deux illustrations du V^e siècles, Miltiade et Cimon (2).

Ce n'est pas là un exemple isolé. La famille de T. Statilius Lamprias d'Épidaure se vantait, au premier siècle de notre ère, d'avoir parmi ses aïeux Persée, Phoronée, Proitos, Héraklès et Lysandre (3).

On peut citer encore une hiérophantide de Korè, qui est fière d'être fille d'un Périclès, modeste descendant de son très illustre homonyme (4), et une de ses compatriotes qui énumère, parmi ses ancêtres, Périclès, Conon et Alexandre le Grand (5).

WILAMOWITZ, *Sitzungsb. d. Preuss. Akad.*, XXI, 1928, pp. 3 sqq. Cf. aussi l'épigramme publiée dans le *Musée belge*, 1912, pp. 69 et sqq., et le *BCH*, L, 1926, pp. 527 sqq. (cf. WILAMOWITZ, *l. l.* pp. 26 sqq.).

(1) Cf. *Musée belge*, *l. l.*, v. 2 (*BCH*, *l. l.*), ou Hérode est qualifié d'Alkaidès. WILAMOWITZ, *l. l.* p. 27, n'est pas de notre avis.

(2) PHILOSTR., *Vit. soph.*, II, 1, 1.

(3) *IG*, IV, 936-938 ; *SIG*³, 796. Cf. notre *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire*, p. 71, n° 41bis.

(4) *BCH*, XIX, p. 113.

(5) *IG*, III, 915, Cf. DITTENBERGER, *Hermes*, XX, p. 16, qui fait observer que

Ces généalogies étaient-elles tout à fait fantaisistes ? Il ne le semble pas, du moins, bien entendu, en ce qui concerne les personnages historiques. C'est ainsi que, vers le milieu du II^e siècle de notre ère, un descendant, de Thémistocle probablement, peut encore compter les dix-neuf générations qui le rattachent à son glorieux ancêtre (1).

Il est même fort vraisemblable que nous connaissons au début du III^e siècle après J.-C., un descendant du sculpteur Phidias. S'il ne se vante pas d'une ascendance aussi illustre c'est que son nom figure non dans une dédicace mais, à titre d'archonte éponyme, dans une liste de prytanes où il n'était pas d'usage d'étaler ses titres nobiliaires (2). Le personnage en question s'appelle Tib. Claudius Patroclos Lamptreus et est qualifié de *φεδυν[τῆς] Διὸς ἐν Ὀλυμπίᾳ*. Or, Pausanias (3), dans son V^e livre, écrit, en 173 ou 174 (4), que de son temps encore, c'étaient les descendants du célèbre sculpteur qui étaient chargés de l'entretien de la fameuse statue de Zeus, à Olympie. Si la famille ne s'est pas éteinte entre l'époque de Pausanias et le début du III^e siècle, et si Patroclos remontait à Phidias par la ligne masculine, nous connaîtrions ainsi le dème (Lamptrai), jusqu'ici ignoré, du grand artiste.

Les Athéniens qui ne possédaient point de ces quartiers de noblesse se résignent à énumérer, dans de pompeuses dédicaces, les parents qui avaient rempli de hautes fonctions dans la cité (5).

A une époque où le mérite personnel est nul ou médiocre, la *φιλοτιμία* grecque cherche où elle peut des satisfactions

ce n'est pas seulement par la ligne masculine que cette Athénienne pouvait compter ces personnages parmi ses ancêtres, Périclès étant Cholargeus et Conon Anaphlystios.

(1) *IG*, III, 677.

(2) *IG*, III, 1058. Pour la date (203-4 — 211-2), cf. notre *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire*, p. 172.

(3) PAUS., V, 14, 5 : οἱ ἀπόγονοι Φειδίου, καλούμενοι δὲ φαίδρυνται, γέρας παρ' Ἡείων εἰληφότες τοῦ Διὸς τὸ ἀγαλμα ἀπὸ τῶν προσιζανόντων καθαίρειν.

(4) Cf. G. ROBERT, *Pausanias als Schriftsteller*, p. 270 ; A. VON PREMERSTEIN, *Klio*, XII, 1912, p. 150 (173).

(5) Qu'il nous suffise de citer ici, parmi beaucoup d'autres, la dédicace, particulièrement caractéristique 'Εφ. ἀρχ., 1883, p. 139, n^o 13.

d'amour-propre, travers particulièrement excusable dans une cité comme Athènes, qui fut grande entre toutes et ne conservait même plus l'illusion de la liberté que les Romains lui avaient d'abord laissée.

L'éloge de Théagénès ne nous a malheureusement apporté aucune précision nouvelle concernant la date de son archontat.

Nous connaissons, il est vrai, aujourd'hui, la date exacte de l'arrivée de Pamprépios à Athènes (473) ⁽¹⁾ mais, à supposer même que le Panopolitain soit bien l'auteur de l'éloge, il n'en résulte nullement que le poème est de l'année même où Théagénès fut archonte ⁽²⁾. Même, il paraît évident que la restitution proposée pour la fin du premier vers [ἄφρα τυ ἄρχεις] ou [ἄφρα κὲν ἄρχης] ⁽³⁾ ne peut être maintenue. L'archontat n'ayant pas cessé d'être annuel, même à cette époque ⁽⁴⁾ et n'intéressant qu'Athènes seule, il est impossible que le poète ait écrit que la Grèce toute entière ait connu, sous l'administration de Théagénès, une durable renaissance⁽⁵⁾.

Pour les raisons que nous avons fait valoir dans notre *Chronologie* ⁽⁶⁾ et que nous n'avons pas à reprendre ici, nous persistons donc à croire que Théagénès a dû être archonte entre 425 et 450, tout en inclinant maintenant à rapprocher son archontat de 450 plutôt que de 425.

C'est à tort, remarquons-le, qu'on ne cesse de répéter que Théagénès fut le dernier archonte d'Athènes ⁽⁷⁾. Ce ne fut même pas un des derniers. Il faut sûrement placer encore

(1) Cf. l'horoscope de Pamprépios identifié par DELATTE et STROOBANT *l. l.*, p. 71. Cet horoscope a échappé à M. Gerstinger.

(2) Bien avant de connaître l'horoscope de Pamprépios et les poèmes qui lui sont attribués, nous avions proposé, pour le texte de SUIDAS, p. 31, une correction (cf. notre *Chronologie*, p. 272, n. 1) d'après laquelle Théagénès n'était déjà plus archonte lorsqu'il se brouilla avec Pamprépios : διαβολῆς δὲ αὐτῷ πρὸς Θεαγένην τινὰ τῶν ἐκεῖ γενομένων (ἀρχοντῶν) συστάσης. BERNHARDY proposait de corriger γενομένων en γενομενον ou mieux ἐλλογίμων. PRAECHTER, *BZ*, XXI, 1912, p. 430, n. 2, conjecture (δυνατῶν) γενομένων, tandis que BEKKER substituait δυναμένων à γενομένων. Ce qui est sûr, c'est que le passage est incompréhensible sous la forme où il nous est parvenu.

(3) Pour cette dernière cf. GERSTINGER, *l. l.*, p. 75.

(4) Le nom de Nicagoras sert encore à dater, nous le dirons plus loin, l'année de la mort de Proclus, qui est sûrement postérieure à l'archontat de Théagénès.

(5) GERSTINGER, p. 75 traduit : « unter deiner Verwaltung erlebt das gesamte Land der Hellenen eine dauernde Blüte ».

(6) P. 272, n° 188.

(7) ASMUS, *l. l.*, p. 325 ; DELATTE, *l. l.*, p. 60 ; GRÉGOIRE, *l. l.*, p. 219.

après lui Nicagoras, dont l'année exacte (484-5) est établie en toute certitude ⁽¹⁾ et qui, lui-même, ne clôt certainement pas la liste des magistrats éponymes athéniens. Sinon, Marinos, qui nous apprend que Proclos mourut sous l'archontat de Nicagoras ⁽²⁾, n'aurait pas manqué d'insister sur la coïncidence de cette mort avec la fin de la magistrature athénienne, lui qui note l'éclipse totale de soleil qui précéda l'année où décéda le philosophe et celle qui la suivit ⁽³⁾.

M. Gerstinger n'ayant donné qu'une reproduction des vv. 1-43, de l'éloge de Théagénès, nous hésitons à proposer des restitutions pour les poèmes de celui qu'on suppose être Pamprépios.

Le v. 2 des « Heures et des Œuvres » ne doit probablement pas être restitué $\delta\pi\omicron\upsilon \gamma\acute{\alpha}\rho [\epsilon\upsilon\tilde{\nu}\omega\tilde{\nu}] \nu \sigma\upsilon\tilde{\nu}\tau\rho\acute{\epsilon}\chi\omicron\upsilon\sigma\iota\nu \omicron\iota \lambda\acute{o}\gamma\omicron[ι] | \tau\acute{o}\nu \pi\omicron\iota\kappa\iota\lambda\omicron\nu \nu\omicron\tilde{\upsilon}\nu \tau\tilde{\omega}\nu \pi\omicron\iota\eta\tau\tilde{\omega}\nu \sigma\omega\phi\rho\acute{o}\nu\omega\varsigma | \acute{\epsilon}\lambda\kappa\omicron\upsilon\sigma\iota\nu$. Le verbe $\sigma\upsilon\tilde{\nu}\tau\rho\acute{\epsilon}\chi\omicron\upsilon\sigma\iota\nu$ appelle un complément au datif, sans doute en opposition avec $\lambda\acute{o}\gamma\omicron[ι]$, comme $\acute{\epsilon}\rho\gamma\omicron\nu$, suivant la formule chère aux sophistes, dont Pamprépios (?) est l'émule, en poésie.

Au v. 30 du même poème, $\acute{\alpha}\sigma\tau \dots \omicron\upsilon\sigma\alpha$ doit peut-être être restitué $\acute{\alpha}\sigma\tau[\rho\acute{\alpha}\pi\tau]\omicron\upsilon\sigma\alpha$.

Au v. 39 de l'éloge de Théagénès, $[\Theta\eta\sigma\acute{\epsilon}\alpha \dots]\epsilon\nu\tau\alpha \kappa\alpha\iota \text{'}\text{Ηρακλέα καλέσσω, je suppléerais } [\kappa\upsilon\delta\acute{\eta}]\epsilon\nu\tau\alpha$.

PAUL GRAINDOR.

(1) Cf. notre *Chronologie*, p. 273.

(2) MARIN., *Vit. Procl.*, 36 (124^e année depuis le début du règne de Julien).

(3) *Ibid.*, 37.

L'étymologie de « Labarum ».

M. Sulzberger, dans son bon travail *Le Symbole de la Croix et les Monogrammes de Jésus chez les premiers Chrétiens* (Byzantion. II, p. 419-422), est l'un des derniers, à ma connaissance, qui aient traité la question du *labarum*; et naturellement il a énuméré bon nombre d'étymologies anciennes et modernes de ce mot énigmatique (1). Il est extraordinaire que le terme qui désigne le symbole de la foi chrétienne victorieuse soit encore inexpliqué. La seule de ces étymologies qui ne soit pas absurde est la germanique (*lappa*, « morceau d'étoffe »); si elle n'était phonétiquement impossible, on pourrait dire en sa faveur qu'un autre nom de drapeau, βάνδρον, vient du germanique par le bas-latin *bandum*. Mais est-il bien nécessaire de chercher à ce mot fameux une étymologie barbare? Rien n'indique, il faut le noter, que cette appellation soit due aux soldats, « germains » de l'armée de Constantin. Le premier exemple en est certainement postérieur, peut-être de beaucoup, à la mort de cet empereur. On dit communément que λάβαρον figure dans la *Vie de Constantin* d'Eusèbe. En réalité, le mot lui-même n'est pas dans le texte d'Eusèbe. Il figure une seule fois dans l'en-tête du chapitre XXXI du premier livre de cette biographie; et tout le monde sait, depuis Valésius, que ces intitulés ne sauraient être de l'évêque de Césarée.

Voici ce titre (2) : Ἐκφράσις ὀταυροειδοῦς σημείου, ὁπερ νῦν οἱ Ῥωμαῖοι λάβαρον καλοῦσιν. Le meilleur manuscrit, le *Vaticanus*, donne ici λάβορον; la seconde main du même *codex* a, il est vrai, placé un α au dessus du premier ο :

(1) L' « étymologie basque », à laquelle certains savants semblent croire sérieusement, n'est qu'une mystification. *Labarva* « drapeau » n'a jamais existé en basque. Quant à *lauburu* « la fantasia de nuestros etimologistas ha visto en esta palabra, que... significa « cuatro cabezas », la cruz, el labaro » Abbé de Azkúé, *Dict. basque-espagnol-français*. Note de M. L. KOCHNITZKY.

(2) Éd. HEIKEL (*Berliner Kirchenwörter*), p. 5; (cf. *ibid.*, p. CIII, *Die Capitellindices*).

λάβρορον. Quel que soit l'auteur de l'intitulé, l'expression *ἄπερ νῦν οἱ Ῥωμαῖοι καλοῦσιν* prouve qu'il s'agit d'un néologisme, senti comme tel vers 350, et que le nom du *labarum*, ou *laborum*, n'a été consacré qu'à l'époque post-constantinienne.

Un texte de 365 — un texte grec toujours — de Grégoire de Nazianze (*Oratio in Julianum*, I, 66 ⁽¹⁾) atteste par allusion l'existence de la forme λάβρορον (ou *labor* ?). Il est question de Julien : *Τολμᾶ δὲ ἤδη καὶ κατὰ τοῦ μεγάλου συνθήματος ὁ μετὰ τοῦ σταυροῦ πομπεύει, καὶ ἄγει τὸν στρατὸν εἰς ὕψος αἰρόμενον καμάτων λυτήριον ὃν τε καὶ κατὰ Ῥωμαίους ὀνομαζόμενον καὶ βασιλεῦον, ὡς ἂν εἴποι τις, τῶν λοιπῶν συνθημάτων.* Etymologie fantaisiste, mais instructive, puisque *καμάτων* = *laborum*, et que Grégoire explique le mot par le latin.

D'ailleurs, la forme λάβρορον n'a jamais disparu de la langue grecque. On en trouve la variante λάβουρον dans les *Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète (I, p. 575, 19, Bonn), à propos d'une réception qui eut lieu sous le règne de cet empereur byzantin du X^e siècle : *τὰ λοιπὰ σχεύη τὰ τε καμπιδικτόρια καὶ λάβουρα καὶ σίγνα κτλ.* Constantin, dans le procès-verbal de l'avènement de Léon successeur de Marcien, emploie d'ailleurs la forme en α : *καὶ τῶν λαβάρων καὶ τῶν σίγνων ἐπ' ἐδάφους κειμένων ἤρξαντο πάντες κράζειν οὕτως, Εἰσάκουσον, ὁ Θεός... Λέοντι ζωή, εἰσάκουσον, ὁ θεός* (*ibid.* I, p. 410).

* * *

Pour rencontrer le mot en latin, il faut attendre trois quarts de siècle après la vision de Constantin. Le plus ancien exemple sûr et daté est de S. Ambroise (épître XL, de l'an 388) : *huic vexilla committes; huic labarum, hoc est Christi sacratum nomine... iube labarum synagogae inferri.* Vient ensuite le texte de Prudence, *Contra Symmachum*. I, 487-9 (de l'an 402) :

*Christus purpureum gemmanti textus in auro
Signabat labarum, clypeorum insignia Christus...*

On peut douter ici, comme chez Ambroise, si le nominatif est *labarum* ou *labarus*, car dans la traduction latine (fin

(¹) Et non LVI, comme le dit par erreur M. SULZBERGER (MIGNE PG, 35, p. 588).

du IV^e siècle) d'Hegemonius, *Acta Archelai* ⁽¹⁾, le cortège impérial est ainsi décrit : *protectores suos, signa labaros, duces, etc...*

Quelques années plus tard (en 416) une loi de Théodose II (*Cod. Theod.* VI, 25, 1 = *Cod. Just.* XII, 18, 1) parle des *praepositi labarum* ou *laborum* ⁽²⁾, ou encore *lauarum*. Cela suppose un nominatif *labor* ou *labar*. On va voir tout à l'heure l'intérêt de la variante *lauarum*.

* * *

Je ne pense pas qu'on ait souvent songé à rapprocher de λάβορον — λάβαρον un terme presque homonyme, et nous allons le voir, presque synonyme : λαυράτα ou λαβράτα (ou si l'on préfère, λαυράτα, λαβράτα) ⁽³⁾.

Ce mot ne se rencontre pas en latin. Il est courant au V^e siècle et plus tard, et s'applique aux images des empereurs que l'on envoyait dans les grandes villes de l'empire pour notifier l'avènement d'un prince. Nous savons par les Actes du Concile de Chalcédoine que l'une des insolences reprochées à Dioscore était son refus d'accueillir les images de Marcien, lorsque celles-ci (450) étaient arrivées à Alexandrie. Le texte conciliaire parle des θείων λαυράτων. La *Chronique Pascale* annonce ainsi la notification, à Constantinople, de l'avènement d'Anthémius, empereur d'Occident : τῷ αὐτῷ ἔτει ἐβασίλευσεν Ἀνθήμιος καὶ ἀπῆλθεν εἰς Ῥώμην καὶ εἰσῆλθεν τὰ λαβράτα αὐτοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει (*Chronic. Pasc.*, I, 597, 16 Bonn). Théophane, à l'année 5 de Phocas, dit que les λαυράτα de Priscus et de Domentia furent dressés, dans l'Hippodrome, à côté des λαυράτα de Phocas et de son épouse : σὺν τῶν βα-

⁽¹⁾ HEGEMONIUS, *Acta Archelai*, p. 61, ed. BEESON, XLI, 10 (*Berliner Kirchengwörter*).

⁽²⁾ Voyez les variantes des mss. dans l'édition critique de Mommsen-Meyer. L'un des meilleurs *codices*, le *Taurinensis*, porte *lauarum*. Voyez aussi le copieux commentaire de GOTHOFREDUS, qui énumère quantité d'étymologies.

⁽³⁾ Rien de pareil dans les deux articles de Pauly-Wissowa et de Cabrol-Leclercq. La présente note était imprimée lorsque je parcourus la brochure fantaisiste de B. SCHREMMER, *Labarum und Streitaxt* (Tübingen, Mohr, 1911) qui tire λάβαρον de λάβρος, la double hache de Cnossos. J'y trouvai la phrase suivante : « *Mit dem Labarum in enger Beziehung zu stehen, wenn nicht gar damit identisch zu sein, scheint das Lauratum oder Labratum (λαυράτον λαβράτον)* ». Mais l'auteur fait dériver *Lauratum* de *labarum* et de λάβρος...

σιλικῶν λαυράτων ἔστησαν Πρίσκου καὶ Δομεντζίας λαυρᾶτα. Le VII^e Concile œcuménique parle des honneurs rendus aux λαυρᾶτα des empereurs *et* à leurs images quand on les envoyait dans les villes : εἰ γὰρ βασιλέων λαυράτοις καὶ εἰκόσιν ἀποστελλομένοις ἐν πόλεσι κτλ⁽¹⁾ (an 787). On trouvera d'autres textes dans Du Cange *in utroque glossario* ; mais aucun exemple latin ancien de *laurata* ou *labrata* ne nous est connu.

C'est au point que les anciens interprètes doutaient de l'étymologie de ce terme, malgré son apparence latine si évidente. On verra dans le glossaire latin de Du Cange les étranges *somnia* des critiques qui voulurent expliquer ce vocable par *labra* « lèvres » ou *laborata* (de *laborare*). Heureusement, un passage de Lactance lève tous les doutes. *De Mortibus Persecutorum* n. 25, on lit : *Paucis post diebus laureata imago ejus (Constantini) allata est ad malam bestiam*. etc...

Le cas est donc bien clair.

Λαυρᾶτον est une transcription « gréco-barbare » de *laureatum* (*signum* ?), qui lui-même est un terme du latin vulgaire, équivalant à *laureata imago* (cf. *laureatae litterae*, etc...). Emprunté à la langue du soldat romain, ce mot n'a eu d'existence littéraire qu'en grec. Les notions d'*image impériale* et d'*étendard* sont voisines et même se confondent. Certains étendards en effet, portaient l'image de l'empereur ; cf. Dexippus (Parç I, p. 12, éd. Bonn) : κατόπιν δὲ βασιλέως τὰ σήματα ἦν τῆς ἐπιλέκτου στρατιᾶς. τὰ δὲ ἔστιν ἀετοὶ χρυσοῖ, καὶ εἰκόνες βασιλῆιοι κτλ...

On a vu plus haut que l'on distinguait parfois les λαυρᾶτα *et* les portraits proprement dits des souverains. Et dans le grec vulgaire de l'époque byzantine, λαβρᾶτα ou λαυρᾶτα semble n'avoir plus qu'un sens très affaibli. Plusieurs textes prouvent que dans l'argot technique des géomètres, le mot veut dire « repère, borne ou colonne ». On trouvera l'un de ces textes dans Du Cange (*Glossaire grec*) un autre dans les *Actes de Xénophon* ⁽²⁾.

* * *

(1) Voici les références : histoire de Dioscore, MANSI, *Concilia*, t. VI, col. 1033 ; THEOPHANE ed. DE BOOR, I, p. 294 (ANASTASE traduit *signa*) ; texte du VII^e concile, MANSI, *Concilia*, XII, col. 970, 1014.

(2) *Actes de Xénophon*, éd. L. PETIT, *Vizantijskij Vremennik*, X (1903), Prilo enie : 2, 108. M. DOEGER traduit : *Steine... mit eingemeissellem Kreuz* :

L'étymologie, le sens, l'histoire de λαυρᾶτα sont donc lumineux presque jusqu'au bout.

Ne pouvons-nous nous en servir pour expliquer ceux de λάβορον ?

Tout d'abord, qu'est-ce exactement que le *labarum* ?

D'après la longue description de la *Vie de Constantin*, qu'il ne sera pas nécessaire de reproduire ici, c'est un étendard en forme de croix portant à son sommet une couronne d'or et de gemmes avec le chrisme, et « sous le trophée de la croix » l'image de l'empereur et celles de ses enfants (ch. 31). C'est donc un *signum* avec divers symboles et le portrait de l'empereur, probablement « lauré » en signe de victoire : quelque chose d'essentiellement pareil aux λαυρᾶτα (*laureata signa*). C'est à bon droit que le vieux Tertullien affirmait, dans son *Apologétique* (52, 8) que les étendards romains n'étaient que des croix décorés d'images : *omnes illi imaginum suggestus in signis monilia crucum sunt...* (1).

La parenté du λάβορον et du λαυρᾶτον me persuade que l'étymologie des deux mots est pareille. De même que le mot latin qui est à la base de λαυρᾶτον n'est pas directement attesté parce que vulgaire, de même, je pense, l'*elymon* de λάβορον doit être un terme incorrect du latin des camps : *laureum* (*signum* ou *veixillum*).

La transcription λάβορον (plus tard λάβουρον) doit représenter un effort pour rendre la prononciation de *laureum*, soit avec une métathèse. λάβερον < λάυρεον, soit, plutôt, avec absorption de l'*ε* intervocalique (comme dans λαυρεᾶτον) < λαυρᾶτον) et développement d'une voyelle entre β et ρ (2), non sans action de l'étymologie populaire.

La prononciation *labrum*, qu'il faut supposer à l'origine de cette évolution phonétique, ne saurait surprendre. Au début

DÖLGER, *Beiträge zur Gesch. des byz. Finanzwesens*, p. 84. Je dois à l'obligeance de M. DÖLGER la communication d'un assez grand nombre d'autres exemples empruntés aux *Actes* byzantins. Le sens reste à préciser et je m'y essaierai dans un prochain article des *Mélanges Paul Thomas*, où je ferai l'histoire du mot, avec indication de toutes les références. Si l'interprétation proposée dubitativement par M. DÖLGER était exacte, ce serait un argument décisif en faveur de l'identité de λάβορον et de λαυρᾶτον.

(1) Cf. MINUCIUS FELIX, *Octavius*, 29. L'idée était dans JUSTIN, première *Apologie*, LV, 2-8.

(2) Phonétiquement, rien de plus naturel que la variante λάβ(α)ρον. Cf. Migne, PG, 98, col. 1349 : Στάβαρα δὲ ἀντὶ τοῦς σταυρούς ἐν Μακεδονίᾳ.

du IV^e siècle, en effet, vulgairement, le *v*, dans toutes les positions, sonnait comme *b*. Dans l'*Edit de Dioclétien, de preliis rerum venalium*, on relève quantité d'exemples de cette prononciation caractéristique : *sibe, verbecinae, bulbae, cerbinae, nabi, flubialis* (année 301).

Comment les écrivains latins n'ont-ils pas reconnu cette étymologie ? Parce que le terme était vulgaire, non officiel, peut être dialectal ou provincial à l'origine, et parce que *λάβρορον*, dans sa graphie grecque, nouvelle déformation d'une prononciation populaire, avait été consacré par l'édition définitive de la *Vie de Constantin* d'Eusèbe. On trouva tout naturel qu'un étendard miraculeux eût un nom mystérieux et nouveau, dont l'orthographe d'ailleurs ne fut jamais fixée, pas plus que la forme grammaticale, ainsi que le prouve le flottement de la tradition manuscrite. Et, lorsqu'il apparaît dans la littérature latine, nous l'avons vu. près d'un siècle s'était écoulé depuis la vision du premier empereur chrétien.

Il est arrivé souvent qu'un peuple reprenne à la langue du peuple voisin des mots de son propre idiome, empruntés naguère, mais qu'il ne reconnaît plus sous leur forme nouvelle. Sans alléguer d'exemples modernes, il suffira de rappeler des transcriptions latines comme *bila*, qui est βῆλα, pluriel de βῆλον, lequel est lui-même le latin *velum*.

*
*
*

Si, après toutes ces considérations philologiques, le lecteur veut bien considérer la figure du *labarum*, telle que la précision d'un Pio Franchi de' Cavalieri l'a reconstituée d'après les textes et les monnaies ⁽¹⁾, nous sommes assurés qu'il reconnaîtra l'évidence de notre étymologie. La *laurea* en, or qui enferme le Chrisme est l'élément caractéristique du sublime étendard décoré en outre des images *laurées* des pieux empereurs. De même qu'on disait le *dragon* ou l'*aigle*, *draco*, *aquila*, pour l'étendard surmonté du dragon ou de l'aigle, on a dû qualifier le nouveau *vexillum* à la couronne d'un nom dérivé de *laurea*. Et, de même que le *labarum* n'est qu'une variante du *lauratum*, *laureum* n'est qu'une variante de *laureatum*.

Henri GRÉGOIRE

(1) Cf. CABROL-LECLERCQ, s. v. *Labarum*, p. 953. Désormais, sur presque tous les monuments, le chrisme sera entouré de la couronne de laurier.

CHRONIQUE

A, — BULLETINS RÉGIONAUX

LES ÉTUDES BYZANTINES EN RUSSIE (1924-1929)

Avant de commencer cette revue des travaux consacrés au byzantinisme par les Russes durant ces cinq dernières années, il me faut, hélas, déplorer le plus triste des événements, la mort de Féodor Uspenskij, dont les conséquences, pour l'avenir de notre discipline, peuvent être profondes et fatales.

C'est le 10 septembre 1928 qu'est décédé, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, le membre de l'Académie des Sciences, Féodor Ivanovič Uspenskij. Le défunt était le chef reconnu des byzantinistes russes et en même temps, l'une des autorités mondiales dans le domaine des études byzantines. A sa mémoire, à sa biographie, à l'analyse de ses travaux, ont été consacrées de nombreuses séances de sociétés savantes, ainsi que plus d'un article dans les revues spéciales. Sans aucun doute, ces hommages au défunt se poursuivront. Qu'il me soit permis de joindre ma faible voix à ce concert de justes éloges.

En parlant de Féodor Uspenskij, il faut relever avant tout ses rares qualités personnelles qui donnaient un charme particulier à son commerce et qui ont, dans une mesure considérable, contribué au succès de la cause scientifique qui lui était si chère. C'était un savant dans le sens le plus élevé et le plus noble de ce terme. L'intérêt de la science, à ses yeux, passait avant tout ; jusqu'au dernier jour il s'y est voué entièrement, oubliant pour elle, son âge et ses infirmités. C'est avec une sorte d'héroïsme qu'en 1916 encore, ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans, il entreprit son expédition

archéologique de Trébizonde, en pleine guerre mondiale, expédition qui devait lui valoir une foule de privations et même de dangers. Jusqu'à la fin de ses jours il resta enthousiaste de la science et fit preuve d'une admirable fermeté dans ses convictions scientifiques et morales ; d'autre part, il avait un sens aigu des nouveaux problèmes et des nouvelles tendances qui se manifestaient dans sa discipline. Même à l'âge où l'homme a peine à se défaire de ses idées familières ou traditionnelles, Féodor Ivanovič suivait avec attention toutes les « actualités » historiques et philologiques, et s'efforçait d'en tenir compte sans aucun préjugé. Il avait aussi un remarquable talent d'organisateur. Il savait rapprocher, unir les gens et les associer pour une tâche commune. Envers tous, notamment envers les débutants, il se comportait avec affabilité. Il les traitait d'égal à égal, ne les écrasait pas de sa science, mais leur ouvrait libéralement le trésor de ses connaissances, s'efforçait de les encourager et de les aider de toute manière. Dans ses relations personnelles, Uspenskij était la droiture même, mais en même temps ses façons étaient charmantes et presque caressantes. Tout cela rendait très agréables les relations qu'on avait avec lui.

Si dans Féodor Uspenskij, nous étudions le savant, nous noterons d'abord qu'il était un byzantiniste dans toute la force du terme, ou si l'on veut au sens strict et précis de ce mot. Je m'explique. Plusieurs aspects de la culture russe, la littérature, l'art, la philologie, les idées politiques, le droit civil ou ecclésiastique ont subi d'une manière ou d'une autre l'influence de Byzance ; dans d'autres cas, cette influence ne peut pas être considérée comme démontrée, mais on peut la soupçonner avec quelque apparence de raison. Aussi, tout savant qui s'occupe de tel ou tel côté de l'histoire russe ou de l'histoire de la littérature russe, s'il veut s'expliquer le caractère d'un phénomène historique donné, ou sa genèse, doit, tôt ou tard, poser la question de l'influence byzantine et aborder l'étude des phénomènes de l'histoire byzantine analogues à ceux qui attirent son attention dans l'histoire de Russie. Pour cette raison nous voyons que quantité de savants russes, à côtés de leur spécialité propre, s'occupent de Byzance. Et nous pourrions indiquer un bon nombre de ces savants qui ont fait œuvre, et œuvre utile et importante, dans le domaine du byzantinisme proprement dit. Mais si l'on peut les appeler des byzantinistes, ce ne peut être que dans un sens très indirect. Ce qui les intéresse, en effet, ce n'est pas l'histoire

byzantine toute entière, mais seulement un côté quelconque de cette histoire, et c'est seulement ce côté qu'ils étudient. Or l'activité savante de Féodor Uspenskij présente un tout autre caractère. Pour lui Byzance fut l'œuvre de sa vie, sa spécialité. Il s'y intéressait pour elle-même, et non pour y trouver la solution de problèmes situés, pour ainsi dire, au dehors de ses limites. Il ne se refusait pas, naturellement, à des rapprochements avec des phénomènes extra-byzantins, il ne renonça jamais à mettre en parallèle les phénomènes de l'histoire russe avec les phénomènes correspondants de l'histoire de Byzance. Mais ce n'était pas ces rapprochements qui étaient son but, son but était Byzance elle-même. Il s'intéressait non à un groupe quelconque de faits de la vie byzantine, mais à tous ses aspects sans exception. Tout, en Byzance, l'attirait : ses institutions agraires, sa politique, sa diplomatie, sa philosophie, son art, sa littérature, les monuments du droit, le système gouvernemental et administratif. Et, dans tous ces domaines, Féodor Ivanovič a laissé une œuvre importante, dans tout ses domaines il a entrepris et mené à bien des enquêtes immenses et originales. Sa qualité la plus précieuse était l'extraordinaire étendue de son horizon scientifique. A sa connaissance profonde de l'histoire byzantine, il joignait des notions vastes et variées d'histoire russe et d'histoire générale : aussi des questions bien connues de tous, sous sa plume, s'éclairaient d'une lumière nouvelle. Cela parut avec une netteté particulière dans son ouvrage capital : *L'Histoire de l'Empire byzantin*, dont le tome I fut publié en 1913. C'est sur le fond de l'histoire universelle que se détache ici Byzance. Son évolution historique y est mise en relief avec de grandes questions comme la lutte du christianisme et de l'hellénisme, la culture antique et les Germains, la migration slave et ainsi de suite. Ainsi Byzance a cessé d'être un état en marge des autres nations européennes, suivant une conception erronée trop répandue jusqu'ici ; elle entre dans le grand courant de l'histoire universelle et nous apparaît destinées avec d'autres nations à résoudre de grands problèmes d'intérêt mondial. Grâce à la large perspective historique esquissée dans ce livre, le lecteur se convainc de deux vérités : de même qu'il est impossible de comprendre l'histoire générale de l'Europe sans Byzance, de même on ne peut se rendre un compte exact des faits byzantins sans utiliser les matériaux, fournis par l'histoire occidentale et par celle de l'Orient. Il est à peine possible d'indiquer un

autre ouvrage consacré à l'histoire générale de Byzance établi sur un plan aussi vaste que celui de M. Uspenskij, et dans lequel cette vue générale de l'histoire serait réalisée d'une manière aussi consciencieuse et aussi heureuse.

Parmi les autres travaux de F. I. Uspenskij, son *Essai sur l'Histoire de la civilisation byzantine* (1892) mérite une mention spéciale. Ce mémoire est consacré principalement, sinon exclusivement, aux tendances philosophiques à Byzance. Le seul choix du sujet constitue pour F. I. Uspenskij un mérite incontestable et inoubliable. Avant lui, et en partie aujourd'hui encore, la philosophie byzantine est une expression qui correspond à des idées vagues, à quelque chose d'informe, à une étude sans objet déterminé : en tout cas, la philosophie byzantine n'évoque guère l'idée de philosophie telle qu'elle s'est constituée dans l'évolution de la pensée européenne. Le livre de M. Uspenskij a été le premier à nous apprendre que la philosophie byzantine se posait les mêmes problèmes cosmologiques, psychologiques, gnoséologiques, que la philosophie médiévale de l'Occident ; que pour elle aussi la question des concepts généraux était la question capitale, et que les termes *nominalisme* et *réalisme* peuvent être appliqués à la philosophie byzantine aussi justement qu'ils le sont depuis longtemps à la philosophie occidentale. Pselus, Jean Italus, Eustrate de Nicée, Marc d'Éphèse, etc., comme philosophes, et vrais philosophes, nous sont révélés pour la première fois par le livre d'Uspenskij. Il serait exagéré de prétendre que F. I. Uspenskij fit une histoire de la philosophie byzantine au sens strict de ce mot, mais il a rendu possible l'apparition d'un tel ouvrage, il a donné le branle à l'étude de la philosophie byzantine et il a été le premier à lui appliquer les mêmes méthodes que depuis longtemps on a l'habitude d'appliquer à la philosophie occidentale. C'est en cela que git son incontestable mérite.

Tournons-nous maintenant vers les travaux de F. I. Uspenskij parus pendant ces cinq dernières années. Dans cette dernière période de sa vie, il a fait preuve des mêmes qualités qui antérieurement déjà distinguaient son activité scientifique. Il a continué à travailler avec enthousiasme dans les domaines les plus différents de la byzantinologie, et, en dépit de la grave maladie dont il souffrait dans les dernières années, il réussit à terminer plus de travaux qu'aucun de ses jeunes collègues. Malheureusement les moyens matériels dont dispose actuellement la science sont insuffisants ;

c'est sans doute pour cette cause que tout ce que produisait F. I. Uspenskij n'est pas imprimé. Beaucoup d'œuvres restent inédites et il faut ardemment souhaiter dans l'intérêt de la science que tout cela voie la lumière le plus tôt possible.

L'œuvre la plus importante parmi toutes celles qu'Uspenskij a publiées de 1924 à 1928, est sans doute la suite de son grand ouvrage : *Histoire de l'Empire byzantin*, tome II, 1927. Ce tome comprend l'époque de la dynastie isaurienne et de la dynastie macédonienne (717-1057) et compte mille pages de texte. On y étudie en grand détail le mouvement iconoclaste, l'activité législative et administrative des empereurs iconoclastes, les relations de Byzance avec l'Occident au moment de la formation de l'Empire romain d'Occident, la prédication de l'Évangile aux Slaves par Ss. Cyrille et Méthode, et ses conséquences pour les rapports de Byzance et de l'Occident. Ici comme au tome I^{er}, l'histoire de Byzance est en rapport étroit aussi bien avec l'histoire de l'Occident qu'avec celle du slavisme et de l'Orient. Malheureusement, seule la première partie du tome II (p. 1 à 520), pour des raisons matérielles a pu être publiée ; la seconde moitié du tome II et le tome III sont restés à l'état de manuscrit, mais de manuscrit prêt à être livré à l'impression.

A l'histoire générale de Byzance se rapportent encore les ouvrages suivants :

I. *La politique orientale de Manuel Comnène* (*Bulletin de la Société russe palestinienne*, tome XXIX, 1926). L'auteur y étudie les relations de Manuel avec les Turcs Seljoucides et le Sultanat d'Icönium et avec les états chrétiens de Syrie et de Palestine. Les échecs de Manuel à ce point de vue, il les explique par le manque de fermeté et par les inconséquences de la politique extérieure de l'empereur, qui n'était pas toujours conforme aux véritables intérêts de l'État.

II. *Les derniers Comnènes* (*Vizantijskij Vremennik*, t. XXV). Ce mémoire contient surtout une biographie d'Andronic Comnène et une esquisse de sa politique intérieure. C'est ici qu'il faut mentionner deux articles encore de Féodor Uspenskij relatifs à l'histoire générale de Byzance, mais imprimés quelque temps avant la période étudiée par nous. Ce sont :

III. *L'Évolution sociale et la féodalisation de Byzance* (*Annaly*,

n° 2, 1922) où l'on nous explique entre autres les termes de *χωράφιον, στάσις, προάστιον* ;

IV. *Les notes de voyage de Benjamin de Tudète et ses notes sur l'Orient* (*Annaly*, n° 3, 1923). Mentionnons ici trois rapports de F. Uspenskij à la commission byzantine de l'Académie des Sciences.

V. *L'activité littéraire de Constantin Porphyrogénète*, où est posé entre autre la question de l'authenticité, la question de savoir si Constantin est l'auteur de l'ouvrage mis sous son nom.

VI. *Les forces centrifuges et les forces centripètes dans l'histoire de Byzance*, où sont étudiées des causes qui sont amené la catastrophe de l'année 1204. La transformation de l'Empire romain en Empire grec, tel est le problème que le gouvernement s'est montré incapable de résoudre. La politique des Comnènes, politique de rapprochement avec l'Occident, a eu des conséquences fatales pour les institutions de l'Empire. Le système des charistocaires a déchainé les forces centrifuges dans les diverses races de l'Empire et dans ses diverses provinces. La structure même des thèmes commença à se disloquer et le pouvoir central fut incapable d'opposer à cette décadence des réformes appropriées.

VII. Enfin, *Les traités russo-byzantins et le voyage de la Princesse Olga à Carjgrad*.

Parmi les diverses questions d'intérêt général, F. I. Uspenskij, dans les derniers temps, fut sollicité particulièrement par deux problèmes : l'histoire de Trébizonde, et l'apparition des Mongols dans l'arène de l'histoire universelle. On a déjà indiqué qu'en l'année 1916, F. I. Uspenskij organisa une expédition archéologique à Trébizonde. Cette expédition lui procura un grand nombre de données nouvelles, beaucoup d'impressions fraîches, elle renouvela en lui l'intérêt pour un sujet qui antérieurement déjà, avait attiré son attention. Dans son article *L'Empire de Trébizonde* (*Annaly*, 4, 1924), nous trouvons une caractéristique générale de Trébizonde ; dans l'article : *Comment Trébizonde se détacha de l'Empire byzantin* (*Seminarium Kondakovianum*, I, 1927), il est dominé par cette idée que la formation de l'empire de Trébizonde n'est pas le résultat d'un événement fortuit, la conquête latine de Constantinople en 1204, mais des causes plus profondes qui sont à chercher dans des circonstances locales. Ces articles n'étaient que des travaux préparatoires a l'ouvrage d'ensemble de F. Uspenskij : *Essai sur l'histoire de l'Empire de Trébizonde* qui, de son vivant, à notre grand

regret, ne put être publié mais qui s'imprime actuellement et qui paraîtra sous peu. Le livre comportera deux cents pages environ.

Dans ces derniers temps, l'invasion mongole intéressait particulièrement F. Uspenskij. Il y voyait la clef de bien des problèmes de l'histoire universelle et de l'histoire byzantine. Il a consacré à cette question un grand nombre d'articles, notamment :

I. *Les historiens byzantins et les Mongols* (*Vizantijskij Vremennik*, t. XXIV, 1924).

II. *L'Invasion des Mongols en Asie et en Europe* (conférence au Cercle des Amis de la langue grecque).

III. *Importance de l'invasion des Mongols dans l'histoire universelle de l'Europe* (communication à la Commission byzantine).

IV. *Opposition des Mongols dans la Russie Méridionale* (idem).

V. *Après la mort de Džingiz-Khan* (idem).

VI. *Mouvements des peuples de l'Asie centrale du XI^e et du XII^e siècles* (idem).

VII. *Voyage par mer et par terre d'Asie centrale en Europe au milieu du siècle* (idem).

Uspenskij fit faire de grands progrès à l'étude des questions agraires byzantines en publiant, avec le professeur V. N. Bereševič, les *Actes de Vazélon, Matériaux pour servir à l'histoire de la propriété rurale et monastique à Byzance aux XIII-XV^e siècles*, 1927. Ce livre contient une édition critique du texte d'après un manuscrit de la Bibliothèque Publique de l'État n° 743, une étude sur les manuscrits de Vazélon, une analyse des ψῆφοι du Magistros Cosmas concernant le παροικικὸν δίκαιον, l'explication des termes μοῖρα, μερίς, μερτικόν, μοιρασία, μοιραδογράφην, etc. L'édition du manuscrit a d'autant plus d'importance que le monastère de Vazélon (près de Trébizonde) a péri au cours de la guerre et que tous les actes que contenait ce monastère ont disparu. Mais cet intérêt n'est pas le seul. Le contenu de cette publication éclaire vivement les relations terriennes à Byzance et les conditions de l'économie agraire. L'éditeur, de son côté, en a tiré quelques conclusions générales, mais il n'y a pas de doute que ces documents donneront dans l'avenir davantage encore à l'histoire, surtout lorsqu'on les rapprochera d'autres sources relatives à la même question.

Parmi les travaux publiés par F. I. Uspenskij dans les dernières années, une série d'articles relatifs à l'histoire du byzantinisme en Russie et en Occident, attire notre attention. Le premier de ces articles, dans l'ordre chronologique fut : *L'histoire du Byzantinisme en Russie* (*Annaly*, I, 1922) où l'auteur étudie les sources d'intérêt pour Byzance dans l'ancienne Russie et caractérise les travaux de ces premiers byzantinistes russes, Philothée, Križanič, Bajer, Krug, Šjecer, Kunik et autres. La suite de cet article est le long mémoire intitulé *Notes sur l'histoire des études byzantines en Russie*, bien connu des lecteurs de Byzantion puisqu'il a paru dans le tome II de cette revue. C'est à l'un des principaux faits de l'histoire du byzantinisme russe qu'est consacré son travail : *Fondation de l'Institut russe archéologique de Constantinople*, imprimé dans les procès-verbaux de la section historico-philologique de l'Académie des Sciences pour 1926. Il a aussi caractérisé l'activité de divers byzantinistes russes et occidentaux, les uns vivants, les autres aujourd'hui décédés : N. P. KONDAKOV, *Bulletin de l'Académie des Sciences de l'U. R. R. S.* (1926); V. LATYSEV (*Ibidem*); B. PANČENKO (*Vizantijskij Vremennik*, 1924); Gustave SCHLUMBERGER, Gabriel MILLET (*Izvestija de l'Académie de Sciences*, 1924), Charles DIEHL (*Ibidem*, 1925, n° 18), Auguste HEISENBERG (*Ibidem*, 1927), J. B. BURY (*Ibidem*, 1928).

De plus, après la mort de F. I. Uspenskij, il restait un grand nombre de matériaux et de travaux touchant à l'histoire de Byzance et plus ou moins prêts pour l'impression. Parmi eux les suivants attirent surtout l'attention.

I. Matériaux relatifs à l'expédition archéologique russe à Trébizonde (1916-17) parmi lesquels figurent ses notes quotidiennes et une foule de documents. Étant donné l'intérêt particulier que provoque cette expédition, il serait désirable de publier ces matériaux, ou tout au moins de rédiger ou d'imprimer sur la base de ces documents une description de l'expédition.

II. Recherches entreprises au Mont Athos en 1896, en collaboration avec des savants français.

III. Histoire des Juifs à Rome et à Byzance.

IV. L'empereur des paysans, Andronic Comnène.

V. Traduction russe de *Legatio Constantinopolitana* de Liutprand, évêque de Crémone.

Telle fut l'activité de F. I. Uspenskij pendant les cinq dernières années de sa vie. Si l'on note qu'outre les travaux relatifs au byzantinisme, le défunt prépara et fit imprimer, en partie du moins, durant la période une série de travaux touchant d'autres domaines ⁽¹⁾, on ne peut qu'exprimer la plus vive admiration pour l'étonnante énergie du défunt et pour son enthousiasme scientifique. C'est avec tristesse et inquiétude que nous scrutons l'avenir du byzantinisme en Russie, du byzantinisme privé d'un champion aussi dévoué qu'éclairé.

Passons à présent aux travaux des jeunes confrères de Féodor Ivanovič. Répétons d'abord ce que nous avons dit de l'insuffisance de nos moyens matériels. F. I. Uspenskij dans ses *Notes sur l'histoire des études byzantines en Russie (Byzantion, t. II)*, a énuméré les périodiques russes antérieurs à la guerre, les articles et mémoires relatifs à l'histoire byzantine, notamment le *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, le *Vizantijskij Vremennik* et le *Ljelopisj* de la Société historico-philologique de l'université de la Nouvelle Russie (Odessa) et les *Izvestja* de l'Institut archéologique russe de Constantinople. Par un heureux hasard, à la tête de ces périodiques à l'exception du troisième, se trouvèrent des savants ayant consacré toute leur vie au byzantinisme, et ce seul fait garantissait leur caractère nettement byzantinologique. Parmi ces revues, seul le *Vizantijskij Vremennik* à fini par renaître, les autres organes n'existent plus. Il a repris sa publication en 1923, et depuis cette année, trois tomes ont vu le jour (XXIII-XXV), le quatrième est en préparation. Toutefois les dimensions de la revue ont considérablement diminué et elle ne comprend plus que dix feuilles d'impression par numéro et comme il est le seul périodique à représenter chez nous les études byzantines, il est clair que ce nombre de pages est insuffisant. Le rédacteur est obligé de refuser nombre d'articles et de préférer les articles d'une courte étendue. Le résultat est qu'une quantité de travaux importants attendent longuement leur tour ou ne sont jamais imprimés, phénomène qui entre parenthèse, se produit aussi dans l'Europe occidentale à propos d'autres sciences. Le remède au mal est d'abord la publication dans les bulletins ou

(1) J'en citerai trois : *Concurrence des nations dans le Proche-Orient* (Bulletin de la Société russe palestinienne, tome XXIX, 1926).

La Question d'Orient et la Grande Guerre européenne, en manuscrit.

Quand et par qui fut construite la ville de Preveza ? (communication à la Commission byzantine).

les comptes rendus de l'Académie des Sciences et autres périodiques scientifiques d'intérêt général, accessibles du moins à quelques auteurs et, en second lieu, les sociétés et réunions savantes où les *communications* et les *conférences* remplacent jusqu'à un certain point la publication par la voie de la presse. Citons par exemple le Cercle des Amis de la Langue et de la Littérature grecques, la Commission byzantine de l'Académie des Sciences, et dans une certaine mesure, la section slavo-byzantine de l'Institut d'Études de Littérature comparée. Mais cela aussi était insuffisant. Les byzantinistes russes acceptèrent avec reconnaissance l'hospitalité que leur offrirent les revues étrangères de byzantinologie. Cependant, malgré cette aide, on peut dire avec certitude, que bien des œuvres importantes composées par des savants russes pendant la période sur laquelle s'étend notre bulletin restent inédites. De telle sorte on ne peut juger qu'avec certaine réserve, dans la présente étude, de l'activité des savants russes dans le domaine de la byzantinologie. Commençons par les travaux synthétiques, consacrés à l'histoire générale de Byzance comme l'œuvre capitale d'Uspenskij. Dans la période immédiatement précédente deux livres de cette espèce avaient paru : C. USPENSKIJ, *Précis (Očerki) d'histoire de Byzance*, première partie, Moscou, 1917 et S. ŠESTAKOV, *Cours d'histoire de Byzance*, t. I, Kasan, 1915. Dans la période de 1924 à 1929 on ne peut citer dans ce genre, que A. VASILJEV, *La fin de Byzance*, 1925 (143 pages) constituant le troisième fascicule de sa série *Histoire de Byzance* (1). Ce livre possède toutes les qualités qui distinguent les travaux de ce savant. Dans une forme claire et condensée, l'auteur utilisant sa vaste connaissance des sources et de la bibliographie, initie le lecteur à la période finale de l'existence de l'Empire byzantin. Il y a étudié la période qui va depuis l'expulsion des Latins de Constantinople (1251) jusqu'à la conquête turque de la Ville (1453). L'originalité du livre, comme d'ailleurs celles des deux fascicules précédents, consiste en ceci que l'auteur expose les faits non sous la forme d'un seul et même processus historique, comme nous le voyons par exemple dans l'ouvrage capital de F. Uspenskij, mais le partage, en deux sections, mettant en premier lieu l'histoire externe, en second lieu l'histoire interne. Il va de soi qu'il y a bien des choses à redire à l'emploi d'un tel plan, mais

(1) Fasc. 1 : *Byzance et les Croisés*, 1923 ; fasc. 2 : *La domination latine en Orient*, 1923.

il faut reconnaître que l'auteur a réussi à donner un tableau clair et plein de relief de l'histoire politique de Byzance au cours des deux derniers siècles de son existence. D'une manière tout à fait conforme à la dualité du problème qui se dressait alors devant l'Empire, il examine à part pour chaque règne la politique occidentale. En ce qui concerne la situation intérieure de l'Empire, il est naturellement impossible d'attendre qu'en trente pages les relations ecclésiastiques, administratives, financières, commerciales, littéraires, philosophiques, le système d'éducation et ainsi de suite soient exposés dans tous les détails. Bien entendu cela n'entraîne pas dans les intentions de l'auteur, mais il a parfaitement réussi à broser par larges touches un tableau de la décadence que représentait Byzance à la veille de sa chute.

Dans le domaine de la publication, avec commentaire des sources et documents divers (1), V. BENEŠEVIČ a continué à travailler avec grand succès. Outre sa participation à l'édition des actes de Vazelon dont j'ai parlé plus haut, les travaux suivants lui appartiennent :

I. *Monuments du Sinai, archéologiques et paléographiques*, fasc. I, 1925. A part le texte, l'ouvrage comprend vingt-sept figures et trente-huit planches. Dans le texte, on trouve une très précieuse bibliographie du Sinai.

II. *Les catalogues hiérarchiques à Byzance d'après le Clétorologe de Philothée* (Constantin le Porphyrogénète, *De Cerimoniis*, lib. II, cap. 52) *et des manuscrits de Jérusalem*. Communication faite à la Commission byzantine et imprimée ensuite avec des développements considérables dans les *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher Band*, V, Heft 1-2, 1926. M. Beneševič y imprime la liste des dignités byzantines d'après deux manuscrits de la Bibliothèque Patriarcale de Jérusalem (nos 24 et 39) et les collationne avec le texte publié dans *De Cerimoniis*. Il fournit en conséquence un indispensable complément à J. B. BURY, *The Impérial Administrative System in the Ninth Century*, ainsi qu'à la publication de F. I. Uspenskij (*Izvestija* de l'Institut archéologique russe à Constantinople, tome III).

(1) Bien que le livre ait paru avant 1924, il nous faut mentionner l'excellent travail de l'académicien V. N. ISTRIN, *Chronique de Georges Hamartolos dans l'ancienne version slavo-russe*, t. I et II, Pétrograd, 1920-22, pp. xviii + 612, III + XXXI + 454. Le tome I comprend une traduction slave de la chronique, le tome II, la continuation de la chronique en original grec, d'après l'exemplaire du Vatican, quelques textes supplémentaires dans la traduction slavonne et une vaste étude sur la traduction elle-même.

III. *Vestiges d'œuvres perdues de l'Antiquité dans la traduction slavone*, etc. (Communication à la Commission byzantine, imprimée ensuite dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXV, 1925, sous le titre : *Spuren der Werke des Agypters Rhelorios, des Livius Andronicus und des Ovidius in altslavischer Übersetzung*. Il s'agit ici d'un petit traité d'astrologie dont l'original grec est inconnu : et l'auteur essaye de rétablir le texte grec primitif.

Parmi les autres savants qui ne sont occupés de publier des textes, il faut citer Grégoire CERETELI (Tzereteli) éditeur de quelques ouvrages de Jean Italos, sous le titre *Johannis Itali opuscula selecta*, fasc. 1-2, Tiflis 1924-26. Le texte est publié d'après plusieurs manuscrits. Il comprend une dizaine de traités d'Italos et est muni d'une introduction et de notes. Il n'est pas besoin de relever l'importance de cette édition. Italos est l'une des plus grandes figures du mouvement intellectuel de la Byzance du XI^e siècle, mais jusqu'à présent nous n'avions que des bribes de ses œuvres (1), tout à fait insuffisantes pour nous donner une idée exacte de ses vues philosophiques et de son attitude à l'égard de la doctrine orthodoxe. L'édition de M. Cereteli comble cette lacune, au moins partiellement, et constitue une contribution importante à l'étude de la philosophie byzantine si mal étudiée jusqu'ici (2).

Dans le domaine de la sphragistique, de la numismatique et des sciences auxiliaires parentes, de nombreux érudits ont travaillé. Il faut citer A. VASILJEV, *Description des exagia conservés à l'Académie russe d'histoire de la culture matérielle* (*Izvestija* de l'Académie, tome II, 1922) ; N. ISMAJLOVA, *Descriptions des sceaux byzantins conservés dans la même Académie* (ibidem, t. III, 1923). Mais les travaux qui à cet égard méritent le plus d'attention sont ceux de l'académicien N. LICHAČEV ; ce savant depuis longtemps, outre l'histoire russe, cultive les disciplines dites auxiliaires de l'histoire (3). Dans ces dernières années il s'est occupé presque exclu-

(1) Cf. F. USPENSKIJ, *Synodique pour la semaine de l'orthodoxie*, 1893. Du même, *Procès-verbal du procès en hérésie de Jean Italos*. *Izvestija* de l'Institut archéologique, russe à Constantinople, 1897.

(2) C'est sous la rubrique des éditions de textes qu'il faut faire figurer l'étude entreprise par M. Šingin de quelques manuscrits appartenant à l'Académie des Sciences et notamment : 1^o Un poème de Jean Kamateros sur le cycle du zodiaque ; 2^o Un manuscrit de Grégoire de Nazianze. Les deux travaux sont publiés dans les *Izvestija* de l'Académie des Sciences, 1927-1928.

(3) Citons parmi ses travaux antérieurs relatifs à cet objet : *Monnaies russes des années 1741 à 1796*, Saint-Petersbourg, 1897 ; *L'importance paléographique des filigranes*, t. I à III, 1899 ; *Leçons sur la sphragistique*, 1905-1906 ; *Diplomatique*, Saint-Petersbourg, 1901 ; *Quelques très anciens sceaux des empereurs byzantins*, 1911.

sivement de ce sujet, ayant consacré ses travaux à l'étude des monnaies et des sceaux tant byzantins que russes. La plus remarquable peut-être, de ses études est intitulée : *Sceaux byzantins datés* (*Izvestija* de l'Académie russe d'histoire de la Culture matérielle, tome III, 1924). Il y discute les sceaux des commerciaux : description des sceaux, interprétation de leurs inscriptions, *excursus* divers. Des matériaux passés en revue par lui, N. Lichačev tire d'intéressantes conclusions sur l'évolution du type de ces sceaux. Au VI^e siècle les sceaux des commerciaux portent l'effigie de l'empereur, aux VII^e et VIII^e siècles ils portent en outre la mention de l'indiction, sous Justinien II, les sceaux individuels des commerciaux sont remplacés par les sceaux de divers *commercia*. D'après N. Lichačev, cette évolution témoigne de modifications profondes (entre le VII^e et le VIII^e siècles) survenues dans les fonctions et les dignités byzantines. Un autre travail de Lichačev, *Exagia byzantin* (*Izvestija* de l'Académie des Sciences, 1925) ne nous donne que des conclusions historiques sans une analyse suffisante des monuments. L'analyse proprement dite forme un travail très étendu de dix feuilles d'impression environ, qui est resté manuscrit, et qui a peu de chance d'être publié dans un avenir prochain. Enfin, l'ouvrage le plus considérable de Lichačev dans ce domaine, vient seulement de paraître sous le titre : *Matériaux pour l'étude de la sphragistique byzantine et russe*, fasc. I, 1928, p. 175. Ce livre donne énormément de renseignements sur la sigillographie russe proprement dite : mais ensuite et indirectement, il renouvelle de plus d'une manière l'histoire de la sigillographie byzantine. On y trouvera plus d'un document intéressant sur la question des influences byzantines, limites chronologiques de ces influences, principaux types sigillographiques ayant passés en Russie, modifications qu'ils ont subies chez nous, en partie par imitation des modes occidentales (sceaux anonymes et sceaux onomastiques). Enfin, le dernier chapitre du livre, consacré aux sceaux gréco-russes, et particulièrement aux bulles de plomb trouvées en Russie, mais portant des inscriptions grecques, présente un intérêt tout particulier. Ce livre est plein de faits et d'observations précieux non seulement pour le spécialiste, mais aussi pour tous ceux que préoccupent les relations russo-byzantines. Parmi les petits travaux de N. Lichačev, il y en a un qui mérite une mention particulière : Molydobulle avec présentation de la Vierge des Blachernes (*Sbornik* de la section de langue et de littérature de l'Académie des Sciences, t. 101, n^o 3).

Les savants russes se sont moins occupés, pendant la période étudiée, de l'histoire externe de Byzance. Je ne puis indiquer que trois travaux ressortissant à ce domaine, dont deux assez courts. C'est d'abord, A. VASILJEV, *Les Goths en Crimée* dont la première partie avait paru en 1921, dans *Izvestija* de l'Académie Russe d'histoire de la Culture matérielle. Ce sujet se rattache à la tendance jadis si brillamment représentée par le grand byzantiniste russe V. Vasiljevskij. M. Vasiljev a voulu l'épuiser en quelque sorte, et surtout le placer dans un grand cadre historique. La première partie de ce travail comprenait l'histoire des Goths de Crimée aux premiers siècles (Christianisme primitif, grandes invasions). Dans le tome V de ces mêmes *Izvestija* (1927) est insérée la suite de cette histoire constituant la deuxième partie : *Époque de l'influence byzantine, khazare et russe* (VI^e-XI^e siècles) et la troisième partie : *Domination poloutze et la séparation d'avec Byzance* (XI^e siècle à l'année 1204). Dans la deuxième partie, les relations de la Gothie de Crimée avec Byzance sont suivies de près. L'auteur fait l'histoire de la Gothie au temps des iconoclastes (le pays servit alors de lieu d'exil). M. Vasiljev étudie la participation des Goths à la fameuse révolte de Thomas, le sens de l'épithète Κορθιός dans la titulature des empereurs byzantins, la vie ecclésiastique de la Gothie aux XI^e-XII^e siècles, les circonstances dans lesquelles la Gothie se sépara de Byzance et son rattachement à Trébizonde entre 1192 et 1198. L'étude de M. Vasiljev est pleine d'observations intéressantes, fondées sur une étude très consciencieuse des sources.

Dans cet ordre d'idées : histoire externe, je cite encore Georges IVANOV, *Le caractère de l'usurpation d'Odoacre*, dans *Zapiski* de l'Université d'État à Saratov, t. VI, 3, où l'auteur, entre autres, se sert des sources byzantines pour éclairer ce qu'on appelle la disparition de l'Empire d'Occident (476) ; puis, l'article de V. BARVINO, *Les Slaves des Balkans dans l'histoire de Byzance au temps de la quatrième croisade*, Recueil de la section historico-philologique de l'Académie ukrainienne des Sciences, 1927, n^o 51 (en ukrainien) où est étudié le rôle des Slaves du Sud et principalement des Bulgares dans l'affaiblissement de Byzance, affaiblissement qui prépara la catastrophe de 1204.

L'histoire interne de Byzance a attiré bien davantage les savants russes.

Sur l'histoire économique de Byzance il faut noter deux travaux

de J. SOKOLOV : 1° *Grands et petits propriétaires en Thessalie à l'époque des Paléologues* (*Vizantijskij Vremennik*, 1924) ; 2° *Questions agraires en Turquie* (*Novijj Vostok*, 1924, n° 6 ; 1925, n° 9-8 ; 1926, n° 13-14) où l'on trouve des renseignements sur la propriété foncière à Byzance. Citons encore l'article de E. ČERNOUSOV, qui contient quelques observations intéressantes sur le livre de Lujó Brentano *Die byzantinische Volkswirtschaft* (*Izvestija*, de l'Université d'État du Caucase du Nord, t. VIII, 1926 et un autre article du même, intitulé : *Du nouveau sur l'histoire économique de Byzance, Travaux (Trudy) de l'Association des Instituts de recherches scientifiques du Caucase du Nord*, tome XLIII, 1928. Cet article contient des remarques critiques d'un haut intérêt sur la publication de W. HASHBURNER, *A byzantine Treatise of Taxation*, *Journal of Hellenic Studies*, vol. XXXV (1).

A l'histoire de l'Église se rattachent les travaux suivants : V. BENEŠEVIČ, *Les églises autocephales de l'Orient grec* (communication à la Commission byzantine) où l'auteur, se servant d'un manuscrit de la Bibliothèque Publique de Leningrad, n° 716, détermine plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, les limites des anciens évêchés ; A. BRILLANTOV, *Sur l'activité littéraire d'Épiphane archevêque de Chypre* (ibidem) : *La notice épiscopale ou liste des évêchés d'Épiphane de Chypre insérée dans le Clétorologe de Philothée* (ibidem). Ces deux dernières publications se relient entre elles et sont une sérieuse contribution à l'étude d'une question infiniment compliquée.

L'art et l'archéologie de Byzance constituent un domaine dont les byzantinistes russes se sont souvent et volontiers occupés. Il en a été de même dans la période la plus récente. Une série de travaux intéressants sont l'œuvre de D. Ajnalov. L'un a été publié en français dans *Byzantion*, tome I, sous le titre : *Un fragment d'Évangélaire du VI^e siècle* ; l'autre : *L'art de la Palestine au moyen âge*, dans le *Vizantijskij Vremennik*, t. XXV (1927). Les trois autres ont été publiées sous forme de communications à la Commission byzantine. En voici les titres :

I. *Sur le plat de la grande princesse Olga, dans l'église de Sainte-Sophie*, où l'auteur, se fondant sur une analyse des données fournies

(1) Je note à ce propos que E. Černousov avait préparé une traduction de ce traité et est actuellement occupé à écrire un mémoire à ce sujet. La traduction n'a pu être publiée jusqu'à présent.

par les sources manuscrites grecques arrive à cette conclusion que ce plat n'est pas à proprement parler un *δίσκος* mais un *artophore*, ou un plat pour l'*ἀντίδωρον*.

II. *La représentation du Dimanche (Κυριακή) sur une fresque de l'église de Boïana en Bulgarie.* D'après l'auteur, Dimanche (en slave, au féminin *Nedělja*, littéralement : la journée sans travail) n'est pas identique à *Ἀνάστασις* ou *Ἀναστασία*, comme on pourrait le penser, mais c'est la personnification de la *Nedělja*, où l'on peut voir un syncrétisme de conceptions païennes et chrétiennes.

III. *Le voyage des SS. Boris et Glèb à Carjgrad* où l'on trouve la description d'une icône fort intéressante et très rare.

M. ALPATOV et N. BROUNOV, de leur côté ont fait une petite excursion archéologique à Constantinople et en Asie Mineure, expédition dont ils ont rendu compte dans *Vizantijskij Vremennik*, t. XXIV. Les divers épisodes de cette excursion leur ont fourni les matériaux d'études spéciales : *Odalar Džami (Byzantinische Zeitschrift, 1926, XXVI, 1-2)* ; *Die Fünfschiffige Kreuzkuppelkirche in der Byzantinischen Baukunst (ibidem, XXVII, article de N. BROUNOV : Un monument de l'architecture byzantine primitive à Kertch (Vizantijskij Vremennik, XXV)*, et divers travaux d'autres savants, relatifs au même domaine : V. BENEŠEVIČ, *Sur la date de la mosaïque de la Transfiguration au Mont Sinaï (Byzantion, t. I)* ; A. SMIRNOV, *Sur la date ou apparaît la Ξυλόπορτα (Izvestija de l'Académie russe d'histoire de la culture matérielle, t. II)*. Du même : *Qu'est-ce que le σπαράγιον (Communication à la Commission byzantine)*. N. ISMAJLOVA, *Un chapiteau byzantin du Musée de Chersonèse (Recueil Žébélev, 1926)* ; N. MALICKIJ, *La palène de S. Panteleïmon au Mont Athos (ibidem)*.

Dans l'histoire de la littérature byzantine, il faut citer les travaux suivants : S. ŠESTAKOV, *Remarques sur les poèmes contenus dans le Cod. Marcianus Graecus 524 (Vizantijskij Vremennik, t. XXIV)* ; du même, *L'auteur de la Chronique dite Continuation de Théophane (Communication présentée au 2^e Congrès international des byzantinistes, 1927)* ; Šestakov est encore l'auteur d'une étude sur le style de Nicéas Choniate qui, à cause de son étendue n'a pu être imprimée jusqu'à présent. E. ČERNOUSOV depuis longtemps

s'occupait de l'époque de l'empereur Anastase I^{er} : de là une série d'articles consacrés aux sources qui reflètent cette époque :

I. *Études sur Malalas* (Recueil Žebélev et Byzantion, t. III).

II. *Une source syriaque de l'histoire de Byzance* (Vizantijskij Vremennik, t. XXV).

III. *Recherches sur les sources de la Chronique de Théophane le Confesseur, concernant l'époque d'Anastase I^{er}* (en ukrainien) dans le Recueil (Zbirnik) de la section historico-philologique de l'Académie ukrainienne des Sciences, t. XXV, 1927.

IV. *Des Euagrios Scholastikos Kirchengeschichte als quelle für die Zeit Anastasios I* (Byzantinische Zeitschrift, t. XXVII, 1927). P. JERNSTEDT, *Zum Strategikon des Kekaumenos* (Byzantinische Neu-griechische Jahrbücher 1926, V, 1-2). On trouve dans cet article, entre autres, des notes marginales non dépourvues d'intérêt sur le strategikon, par son éditeur l'académicien V. Jernstedt.

A l'histoire de la byzantinologie se rattachent plusieurs travaux de A. DMITRIJEVSKIJ, qui concernent l'ancienne édition de l'Eucologe par Jacques Goar :

I. *Sur l'édition des textes dans l'Eucologe de Goar* (Communication à la Commission byzantine).

II. *Un grand byzantiniste français du XVII^e s. Jacques Goar, d'après des lettres de Goar et de F. R. Combefis à Léon Allatius* (Communication de la même Commission).

III. *Sur les mérites de Jacques Goar* (ibidem.)

Sur la base de documents inédits, l'auteur brosse dans ces études un intéressant tableau de l'activité de Goar. Il s'efforce d'y éclaircir les causes de l'insuffisance de l'édition des textes dans l'Eucologe.

Le petit livre de l'académicien K. BARTOLD, *Histoire de l'orientalisme en Europe et en Russie*, 2^e édit. 1925, où quelques pages sont consacrées à la connaissance que les Russes avaient de Byzance, mérite de retenir l'attention des byzantinistes.

Enfin, pour compléter le tableau de l'activité des savants russes dans le domaine de la byzantinologie, je me permets de citer les titres de mes propres travaux publiés de 1924 à 1929. Presque tous se rapportent au même domaine, la philosophie byzantine, et en particulier la philosophie politique.

I. *Les thèmes politiques d'origine antique dans la littérature grecque*

d'époque tardive (conférence faite au Cercle des amis de la langue grecque).

II. *Les discours politiques de Thémistius dans leurs rapports avec l'antiquité* (*Byzantion*, t. I).

III. *Procopé de Gaza et la littérature antique* (communication au Cercle des amis de la langue grecque).

IV. *Les idées politiques dans les fragments de Pierre le Patrice* (*Byzantion*, t. II).

V. *Agapet, écrivain du VI^e siècle et la littérature russe* (*Vizantijskij Vremennik*, t. XXIV).

VI. Ταξίαρχος μονοκράτωρ (*ibid.*).

VII. *Nikulitza et les historiens byzantins, contemporains* (*Byzantion*, t. III).

VIII. *Les constructions historico-politiques de Mommsen, Byzance et la science contemporaine* (conférence au Cercle des amis de la langue grecque).

IX. *Le discours de Justin II à Tibère* (*Izvestija de l'Académie des Sciences, classe des sciences historico-philologiques*, 1928, n^o 2).

X. *Les traductions imprimées d'Agapet* (Compte rendu de l'Académie des Sciences, série II, 1928, n^o 13).

XI. *La philosophie byzantine aux IV-V^e siècles.* (*Byzantion*, t. IV, voyez plus haut, p. 237).

XII. *Sur le caractère général de la philosophie byzantine* (sous presse dans la *Revue d'Hisloire de la philosophie* de M. Émile BRÉHIER).

Je dois naturellement m'abstenir de toute appréciation sur mes propres travaux (¹).

Le présent tableau de l'activité des savants russes dans le domaine de la byzantinologie serait incomplet si nous ne disions rien des travaux de la Commission byzantine de l'Académie des Sciences.

Avant toute chose, je rappelle aux lecteurs de *Byzantion*, que la Commission s'était formée de la fusion de deux centres de recherches : la « Commission Constantin Porphyrogénète » et la « Commission du nouveau Du Cange ». En conséquence, la Com-

(¹) Les rédacteurs de *Byzantion* ont le devoir de dire que M. VALDENBERG est aujourd'hui la plus haute autorité en ce qui concerne l'histoire de la philosophie byzantine. Nos lecteurs ont pu juger à plusieurs reprises de l'intérêt et de l'originalité de ses recherches, comme ils ont apprécié la clarté de son exposition (Note de la Rédaction).

mission a une double tâche. En ce qui concerne Constantin Porphyrogénète, elle projette : a) de publier une traduction russe de toutes les œuvres mises sous le nom de l'impérial écrivain (*De Cerimoniis, De administrando Imperio, etc.*) ; b) d'établir des indices et des commentaires ; c) et si possible, de préparer une nouvelle édition critique des originaux grecs. Voici à présent l'état d'avancement des travaux. Dans les dossiers de la Commission on trouve la traduction russe des œuvres suivantes : *De thematibus, De administrando, Vie de Basile I^{er}, Sur la translation de l'icone non faite de main d'homme* (ἀχειροποίητος) et quelques autres. Les indices achevés sont les suivants : 1^o ceux du *De administrando* : le géographique (incomplet), celui des noms propres des termes techniques (incomplet), etc. ; 2^o Celui du *De thematibus* ; 3^o Celui de la *Vie de Basile I^{er}* ; 4^o Celui du *De Cerimoniis* (incomplet) ; 5^o L'index bibliographique des travaux sur Constantin Porphyrogénète. La Commission entendit plus d'une communication, relatives à divers aspects des écrits de Constantin, savoir : 1^o F. USPENSKIJ, *Sur l'activité littéraire de Constantin Porphyrogénète* ; 2^o A. DMITRIEVSKIJ, *Étude historico-archéologique sur le De Cerimoniis* (appréciation générale de l'importance de cette œuvre et, tout spécialement, analyse du chapitre 22 du I^{er} livre ; 3^o Du même, *Éclaircissements sur le De Cerimoniis de Constantin*) l'auteur, d'une comparaison avec le manuscrit de la Bibliothèque de Dresde, n^o 140 et le n^o 40 de la Bibliothèque patriarcale de Jérusalem déduit l'existence d'une lacune ; 4^o Du même, *Observations sur le texte du « De Cerimoniis »*.

Tout récemment la Commission a fait photographier entièrement le fameux manuscrit du *De Cerimoniis* de la Bibliothèque de Leipzig. Cela permet de collationner le texte original avec la publication de Reiske et l'édition de Bonn et de commencer sérieusement l'établissement du commentaire. Malheureusement, ni l'un ni l'autre travail n'a pu encore être entrepris de la manière qu'il faudrait, et cela à cause de la crise que traverse la Commission depuis la mort de son fondateur et président, l'académicien Féodor Uspenskiij. Indépendamment de cela, une sous-commission spéciale étudie les relations économiques de l'ancienne Russie avec Byzance et avec l'Orient. Cette sous-commission s'est occupée de l'étude des traités de la Russie avec les Grecs au X^e siècle, elle a recueilli les données des écrivains orientaux du X^e au XIII^e siècles, sur la Russie,

les Slaves et les autres nations voisines. Des matériaux ont été réunis en vue de la première édition scientifique des traités, d'après tous les textes manuscrits, à commencer par l'établissement d'une bibliographie du sujet.

En ce qui concerne le Du Cange, la Commission dès le début a estimé que sa refonte complète serait une tâche au-dessus de ses forces, qui ne pourrait être accomplie que par les efforts réunis des institutions savantes russes et étrangères. Seule une association scientifique internationale, que ce soit l'Union Académique, ou toute autre de ce genre, peut entreprendre une œuvre pareille avec la conviction de pouvoir la mener à bonne fin. La tâche de notre Commission doit se borner présentement à préparer les matériaux que mettra en œuvre cette association, dont il faut espérer qu'elle se constituera tôt ou tard. Par matériaux, nous entendons : 1° les travaux des byzantinistes russes, dans la mesure où ils ont interprété ou éclairci des termes employés par les auteurs grecs du moyen âge ; 2° les manuscrits, tant grecs que slavo-russes, traduits du grec, et conservés dans les bibliothèques de Russie ; 3° le travail déjà fait par la Commission à propos de Constantin Porphyrogénète.

La Commission byzantine continue aujourd'hui encore à s'en tenir à ce point de vue. En conséquence, son activité pendant les cinq années écoulées, s'est manifestée de la manière suivante : 1° relations avec les institutions savantes de l'étranger, susceptibles de s'intéresser aux tâches de la Commission. *Ces relations sont jusqu'à présent à peu près nulles.* Elles ne se sont guère manifestées que par la publication de notices relatives à la Commission dans des revues spéciales de l'étranger, et à une correspondance peu active d'ailleurs avec le président du Comité athénien qui publie l'Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης ; 2° Études des méthodes de travail. On a discuté les communications suivantes : V. BENEŠEVIČ, *La refonte du Du Cange latin, et ce qu'elle peut nous enseigner pour la refonte du Du Cange grec.* Du même, *Méthode de travail de Du Cange en son « Glossarium Graecitatis »* ; I. SOKOLOV, *Le lexique historique de la langue grecque publié par le Comité d'Athènes* ; 3° La commission a élaboré et adopté des règles pour l'établissement des fiches ; 4° On a discuté un certain nombre d'articles du glossaire composés par des membres de la Commission. Ainsi F. Uspenskij a soumis

les articles suivants : Καπάλιον, καπαλικῶς, καπαλώω, ὑποταγή, τελεσμός, ἔρανος, βορδόνη, μιτικαριώνη, κατωτικός, καστρηνοί, termes tirés du *Livre du préfet* et des ψῆφοι de Cosmas le Magistre ; A. Dmitrievskij : ταβλίον, ἄγιος φοῦρνος ; V. Valdenberg : Σύροι et Ἀσσύριοι, ταξίαρχος, μονοκράτωρ ; P. Jernstedt : σκατζύ, les mots coptes dans la langue grecque ; V. Beneševič : σχολαστικός. 5^o Choix par les collaborateurs, des matériaux provenant des monuments byzantins, d'après les indications de la Commission. Dix-sept mille fiches sont établies à l'heure actuelle.

On voit par ce qui précède que la Commission byzantine, pendant le lustre écoulé, a déployé une certaine activité, que les membres de la Commission ont travaillé avec enthousiasme, et que la mesure de son activité a été au moins proportionnelle aux moyens matériels et autres mis à sa disposition. Ce n'est certes pas la bonne volonté qui nous manque : à une augmentation de nos moyens correspondrait certainement une augmentation de rendement scientifique.

Outre cette commission, il existe encore une Commission byzantinologique auprès de l'Académie ukrainienne des Sciences. Cette Commission a été constituée le 1^{er} avril 1926, et dans le temps relativement court de son existence elle a réussi à développer une assez grande activité. Douze membres y ont fait des communications, dix-huit en tout, touchant les parties les plus diverses de la byzantinologie : littérature byzantine, art byzantin, langue, histoire interne et externe, influence byzantine sur l'histoire et la civilisation des autres peuples. Citons les principales communications :

F. MIŠČENKO, 1^o *Origine du mariage civil dans la culture romano-byzantine* ; 2^o *Les Ἀθίγγανοι ne sont pas des Tziganes* ; 3^o *Récents travaux occidentaux sur la byzantinologie* ; 4^o *Qu'étaient les Chussari byzantins ?*

I. MORGILEVSKIJ, 1^o *Éléments semblables dans l'architecture byzantine postérieure* ; 2^o *Vestiges de l'architecture byzantine de Constantinople.*

N. SAGARDA, *Sources byzantines de l'Abeille slavo-russe.*

A. POLULJACH, *Le byzantinisme et son importance culturelle.*

N. MAKARENKO, *Nouvelles trouvailles sigillographiques.*

V. BARVINOK, cf. *plus haut.*

V. RYBINSKIJ, *Sur l'histoire des Juifs à Byzance.*

V. PARCHOMENKO, *Nouvelles interprétation des Mémoires du toparque goth.*

N. MUCHIN, *La condition des esclaves à Byzance dans les premiers siècles de son histoire.*

A. DMITROV, *Georges Gemiste Pléthon réformateur social.*

M. SKABAIANOVIČ, *Dans quelle mesure les byzantins étaient-ils des Grecs.*

Il faut ajouter à ces communications une série de conférences sur les relations culturelles byzantino-russes et sur l'histoire du byzantinisme en Russie (1).

VLADIMIR VALDENBERG.

Leningrad, avril 1929.

(Traduit sur le manuscrit russe par H. GRÉGOIRE.)

ROUMANIE

1. Histoire

C. C. GUIRESCU, *Contributions à l'étude des grands dignitaires aux XIV^e et XV^e siècles* (en roum.), Valenii-de-Munte, 1926, 176, pages 8°. — C'est le premier travail d'ensemble sur les anciennes institutions roumaines. L'auteur réussit à y établir la hiérarchie, les attributions, les revenus et l'origine de chacune des grandes fonctions du pays. En lisant ce livre, on se rend mieux compte de la part qu'a eue Byzance, à travers les influences slaves, dans l'organisation de la haute classe sociale du passé des Roumains.

SILVIU DRAGOMIR, *Nouveaux documents concernant les relations de Valachie avec la ville de Sibiiu* (Hermannstadt) *aux XV^e et XVI^e siècles* (en roum.), Bucarest, sans date. Extrait de *Annarul Institutului de istorie natională*, Cluj. 4 (1926-27), 79 pages 8°, avec 8 reproductions phot. Ce travail renferme soixante-dix documents slaves, tirés des Archives Bruckenthal de Sibiiu. Ce sont des lettres de voévodes, de métropolitains, de boyards, etc., qui font mieux connaître les relations entretenues par cette ville transylvaine avec la Valachie entre 1460 et 1550.

(1) Toutes ces communications ont été faites en langue ukrainienne.

N. GRAMADA, *Ozolimna, situation, origine du nom* (en roum.) dans le *Codrul Cosminului*, Cernausi, 2-3 (1927), pp. 85-97.—L'auteur essaie d'établir — à notre avis sans succès — que le nom de la localité mentionnée par Anne Comnène dériverait de l'expression roumaine non attestée de « Ezerale Jalomnitzei », appliquée aux marais qui s'étend entre les deux bras du Danube près de Silistrie.

N. JORGA, *Moments historiques* (en roum.), Academia Româna, Mem. Sect. ist., Seria III, t. VII, Mem. 4, 1927, 10 pages 8°.—L'historien reprend dans ce travail l'opinion qu'il a déjà émise, d'après laquelle la domination des Tartares dans l'Europe orientale a été moins néfaste qu'on ne le pense. Elle a facilité les échanges entre les peuples, et l'auteur nous prouve qu'entre Roumains et Tartares il a existé même une coopération militaire à cette époque (II^e moitié du XIII^e siècle). L'armée de Vitale Aversa (1240-41) comptait entre ses rangs des Vlaques et des Coumans, « tribù tartare stagionate trà le focchi del Danubio e del Dnieper » (Golubovich, *Biblioteca bio-bibliographica della Terra santa e dell' Oriente franciscano*, II, pp. 507-8). Les *Annales Schefflarienses* (Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte, I, München, 1856) mentionnent aussi la présence des Vlaques dans les bandes armées des Tartares de la même époque.

C. MARINESCU, 1. *Notes sur le faste à la Cour d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples* ; 2. *Notes sur les corsaires au service d'Alphonse V d'Aragon, roi de Naples*, Extr. des *Mélanges d'histoire générale* (Publications de l'Institut d'histoire générale de l'Université de Cluj), 1927, 35 pages 8°.—L'auteur fait connaître une série d'actes, tirés des Archives de la Couronne d'Aragon, dont les uns nous apprennent la magnificence de la Cour du roi d'Aragon, les autres la piraterie qu'il organisait contre ses adversaires dans les eaux de la Méditerranée.

N. JORGA, *Deux documents byzantins du XV^e siècle*, dans la *Revue historique du Sud-Est européen*, 4 (1927), pp. 281-82.—Il s'agit de deux actes conservés aux Archives de Sienne : le premier, en date du 22 septembre 1399, est une missive de l'empereur Manuel Paléologue adressée à l'évêque et aux anciens de la ville de Sienne, relativement à une collecte d'argent ; le second, une lettre de recommandation écrite par la fille du malheureux Luc Notaras.

G. J. BRATIANU, *Actes des notaires génois de Péra et de Caffa de la*

fin du XIII^e siècle (1281-1290), Acad. Roum., Études et recherches, II, Bucarest 1927, 375 pp. 8°, avec 4 fac-similé.— C'est une contribution remarquable à l'histoire des relations de Gênes avec l'Orient byzantin vers la fin du XIII^e siècle. On y trouve réunis toute une série d'actes que l'auteur a puisés dans trois registres de notaires, conservés à l'*Archivio Notarile* de Gênes.

N. JORGA, *Ramon Muntaner et l'empire byzantin*, dans la *Revue hist. du Sud-Est européen*, 4 (1927), pp. 325-355.— L'auteur passe en revue les événements consignés par l'illustre historien catalan, en les confrontant avec les passages respectifs de l'histoire de Pachymère. Il nous retrace le portrait intéressant de l'écrivain et relève les idées qui ont déterminé son attitude d'historien.

N. JORGA, *L'histoire romantique de Jakoub-Tchélebi*, dans la *Revue hist. du Sud-Est européen*, 4 (1927), pp. 308-314. — Commentaire suggestif du récit rédigé en catalan à la fin du XIV^e siècle.

N. JORGA, *Les aventures « sarrazines » des Français de Bourgogne au XV^e siècle*, dans les *Mélanges d'hist. générale*, Cluj, 1927, pp. 9-56.— A l'aide de quelques actes inédits, tirés des Archives de Lille et de la Bibliothèque Nationale de Paris, le savant roumain éclaire des points obscurs dans cette croisade que les Bourguignons ont entreprise au XV^e siècle.

N. IORGA, *L'empire des Coumans et le règne de Basaraba* (en roum.), Academia Româna, Mem. Sect. ist., S. III, t. VIII, mem. 3, Bucaresti 1928, 7 pages 8°. — Explication ingénieuse de l'origine obscure du nom de la dynastie roumaine des Basaraba. La présence du suffixe *-aba* dans la composition des noms coumans serait selon l'auteur une indication de l'origine coumane du nom de la dynastie roumaine. La longue domination de ces barbares sur les régions du Bas-Danube aurait même poussé les Roumains à leur première organisation d'État.

N. IORGA, *Les Brodnici et les Roumains* (en roum.), Acad. Rom., Mem. Sect. ist., S. III, t. VIII, Mem. 6. Bucaresti 1928, 28 pages 8°. — Le diplôme royal accordé en 1222 aux chevaliers teutons fait mention d'un territoire qui *procedit usque ad terminos Prodnicorum*. Le document précise ensuite que ce territoire « *vadit usque ad ortum aquae quae vocatur Burza et inde progreditur ad Danubium* ». Les « Brodnici » devraient donc être cherchés du côté du Danube et ils ne pourraient être identifiés, d'après l'auteur, qu'avec les Rou-

maines. Leur nom figure en effet, dans une variante du texte, à la place du terme slave. Les petites organisation politiques, signalées par Anne Comnène dans la Dobrogea actuelle quelques dizaines d'années auparavant, serait un argument à l'appui de cette opinion.

N. IORGA, *Dobrotitch (Dobrotič, Dobrotici,)* quelques observations, *Revue hist. du Sud-Est européen*, 5 (1928), pp. 133-136. — Réfutation de l'opinion de M. Mutafčiev, d'après laquelle le véritable nom du despote aurait été *Dobrotitza*, le diminutif de *Dobrotā*. Les documents assez nombreux de l'époque, signalés par M. Iorga, infirme cette opinion.

G. CANTACUZINO, *La colonisation orientale dans l'Illyricum* (en roum.), Acad. Rom., Mem. Sect. ist., S. III, t. VIII, Mem. 16. Bucaresti, 1928, 68 pages 8°. — L'auteur s'y donne la tâche de nous apprendre le rôle de tout premier ordre des éléments orientaux dans la colonisation de cette province, leur influence profonde sur le développement de la vie morale, sociale, économique de la population danubienne.

D^r ILIE GHERGHEL, *Pascua Romanorum : Pabuta Julii Caesaris*, (en roum.), Extrait de la *Revista Archivelor*, 1 (1926), Bucarest, 15 pages 8°. — L'auteur réussit à prouver que ces expressions, fournies par les anciennes chroniques hongroises, ne peuvent être rapportées qu'aux descendants de la romanité carpatho-danubienne.

C. I. KARADJA, *Les délégués de notre pays au concile de Constance (en Bade) 1415* (en roum.), Acad. Rom., Mem. Sect. ist., S. III, t. VII, Mem. 2, Bucarest, 1927, 33 pages 8°. — En examinant la chronique d'Ulrich von Richental, édition Anton Sorg, en parallèle avec les six manuscrits qui la représentent, l'auteur établit les noms des délégués envoyés par les pays roumains au fameux concile.

2. Littérature

St. BEZDEKI, *Le portrait de Théodore Métochite par Nicéphore Grégoras*, dans les *Mélanges d'hist. générale*, Cluj 1927, pp. 57-67. — L'auteur nous présente dans cette étude la physionomie du grand lettré de Byzance, d'après les données de Grégoras. Mais il commet une grave erreur en plaçant l'époque de la vie de Métochite sous le règne de Michel VIII Paléologue. C'est au temps de son successeur, on le sait, que se place toute la vie de Métochite.

ST. BEZDEKI, *La vie de sainte Basilissa par Nicéphore Grégoras*, dans les *Mélanges d'hist. générale*, Cluj, 1927, pp. 75-85. — Publication du texte grec d'après le *Vatic. gr.* 1086.

ST. BEZDEKI, *Un projet de réforme du calendrier par Nicéphore Grégoras*, dans les *Mélanges d'hist. générale*, Cluj, 1927, pp. 68-74. — L'auteur y expose le comput de Grégoras au sujet du calendrier qu'il réforma.

N. CARTOJAN, « *Fiore di virtù* » dans la *littérature roumaine* (en roum.), Acad. Rom., Mem. Sect. literare, S. III, t. IV, Mem. 2, Bucaresti 1928, 107 pages 8°. — La « *Fiore di virtù* » fut imprimé pour la première fois en roumain, d'après un texte grec de la Sainte Montagne (« *Ἄνθος Χαρίτων* »), en 1700. M. Cartojan réussit à déterminer le modèle de la traduction roumaine : c'est la plus ancienne version grecque, imprimée souvent à Venise à partir de 1526. L'auteur prouve en même temps que l'ouvrage italien pénétra aussi dans notre littérature par l'intermédiaire des traductions slaves.

3. Philologie

C. C. DICULESCU, *La Dacie romaine à la lumière des inscriptions et de la langue d'aujourd'hui*, I, *Les éléments grecs* (en roum.), Extrait de la *Dacoromania*, 4 (1926), Cluj, 124 pages 8°. — On y trouve réunis les anciens éléments grecs du roumain et l'exposé des circonstances qui ont déterminé la pénétration de ces éléments dans la langue. L'auteur propose aussi des étymologies en partie contestables.

4. Droit

MARCEL EMERIT, *La femme en Valachie pouvait-elle hériter ?* dans la *Revue historique du Sud-Est européen*, 4 (1927), pp. 38-46. — L'auteur combat l'opinion exprimée à ce sujet par G. Fotino (*Contribution à l'étude des origines de l'ancien droit coutumier roumain* Paris, 1926), qui croit que la femme avait les mêmes droits que l'homme à la succession « *ab intestat* » (Voy. la réplique de FOTINO, *ibidem*, pp. 113-122).

ANDREI RĂDULESCU, *Les sources du code Calimach* (en roum.), Ac. Rom., Mem. Sect. ist., S. III, t. VIII, Mem. 2, Bucarest, 1927, 33 pages 8°. — On croyait en général que la codification commencée par le prince moldave n'a été qu'une simple traduction du code autri-

chien. Au moyen de l'étude comparative des textes, l'auteur du présent travail établit qu'elle procède directement du droit byzantin.

5. Art

CORIOLAN PETRANU, *Die Kunstdenkmäler der siebenbürgischen Rumänen im Lichte der bisherigen Forschung*, Extr. des *Mélanges d'hist. générale*, Cluj 1927, 67 pages 8°.—C'est une étude dans laquelle l'auteur caractérise les vieux monuments d'art religieux des Roumains de Transylvanie. Il y en a en pierre, les plus anciens, et dont le groupe byzantino-roumain est le plus intéressant ; il y en a aussi en bois, beaucoup plus nombreux, attestant une influence de l'art des principautés roumaines.

CORIOLAN PETRANU, *Les églises en bois du district d'Arad* (en roum.), Sibiu 1927, 56 pages, avec 54 reproductions photographiques et une carte.—L'auteur nous y donne une monographie pleine d'intérêt, qui renferme la description illustrée de 55 églises en bois de ce département.

S^t CIOBANU, *La forteresse de Fighina* (en roum.), *Annuarul Gruisiunii monumentelor istorice, secia Basarabia*, 2 (1928), pp. 15-57. — C'est un travail méritoire, richement illustré, qui poursuit les destinées de la place frontière moldave depuis ses origines jusqu'à nos jours. Dominant les eaux du Dniester, situées au meilleur gué du fleuve, la localité, qui doit ses origines à l'invasion tartare de 1241, était appelée à jouer un grand rôle historique. Elle fut fortifiée pour la première fois par Soliman, à l'occasion de son expédition contre le voévode Pierre Rareș.

N. BANESCU.

B. — BULLETINS SPÉCIAUX

BULLETIN DE L'ART BYZANTIN

(1924-1928)

Rédigé sur l'aimable invitation de la Direction de cette Revue, le présent Bulletin embrasse les travaux relatifs à l'art byzantin, au sens le plus large du mot, qui ont paru dans ces cinq dernières années.

Il se propose de donner une idée générale des progrès réalisés dans l'étude de tous les domaines de l'ancien art chrétien et byzantin, particulièrement des pays d'Orient plutôt que de dénombrer tous les travaux qui s'y rapportent.

Nous nous efforcerons surtout de réunir d'une part les travaux qui ont apporté du nouveau ou de l'inédit, d'autre part ceux qui éclairent les différents problèmes que pose l'art chrétien d'Orient ou nous rapprochent de leur solution. Ainsi apparaîtront mieux les lacunes de nos connaissances et les questions qui attendent leur réponse dans un proche avenir.

Nous recenserons aussi les ouvrages généraux dus aux coryphées de la science de l'ancien art chrétien et de l'art byzantin, les collections et musées récemment créés, les congrès, les périodiques nouveaux, pour donner une idée plus complète du grand essor pris dans ces dernières années par les études byzantines.

Le lecteur voudra bien tenir compte des conditions difficiles où nous travaillons à Athènes, par suite du manque des livres les plus indispensables : dans les bibliothèques, les ouvrages relatifs à l'archéologie classique, absorbent la majeure partie des crédits et ne laissent guère d'excédent pour le département de l'art chrétien. L'auteur de ce Bulletin réclame donc l'indulgence pour les omissions de toute espèce qu'il a certainement commises ; il s'excuse tout particulièrement des jugements inexacts qu'il aurait pu porter sur des œuvres qu'il ne connaît que par des comptes rendus.

I. Art des catacombes

Le plus ancien art chrétien, celui des catacombes, a fait l'objet dans ces cinq dernières années, de travaux importants qui touchent

à quelques-uns des problèmes fondamentaux sur lesquels le dernier mot n'a pas encore été dit. C'est le cas pour le recueil posthume des travaux de DVOŘAK (1). Dans l'une de ses études, il analyse longuement le caractère artistique des fresques des catacombes et conclut, avec quelque exagération, que l'esprit en est entièrement nouveau et correspond à la conception nouvelle du monde qui caractérise le christianisme. En quoi il s'oppose à la théorie bien connue de L. VON SYBEL, dans sa *Christliche Antike* (2).

STRYGER reprend à nouveau la fameuse controverse sur la signification de la peinture des catacombes (3). Il prend nettement parti contre l'interprétation symbolique. Sans se laisser arrêter par des considérations dogmatiques, en restant sur le terrain historique, il cherche à interpréter ces peintures comme de simples illustrations de l'histoire sainte, solution qui corrige beaucoup d'idées préconçues, mais qui est très insuffisante et qui ouvre des controverses nouvelles.

La brève étude de SCHNEIDER (4) touche à une autre question brûlante : dans les catacombes, n'étaient-ce pas des banquets funéraires qui avaient lieu, non des cérémonies religieuses ?

MIATEFF a aussi étudié les peintures de neuf tombeaux de l'ancienne nécropole de Serdica (IV^e-VI^e siècles), qui sont « un reflet provincial des beaux modèles lointains » de Rome et de l'Orient (5).

Des nouvelles recherches ont eu lieu dans la catacombe de Milo, où l'on a trouvé des restes de fresques (poissons), où l'on a lu des inscriptions et reconnu la galerie principale de cet hypogée (6).

NEUSS a soumis à un examen général, du plus haut intérêt, l'ancien art chrétien (7). Ce n'est pas un manuel d'archéologie chrétienne, mais un tableau de l'histoire de l'art chrétien primitif où l'auteur insiste sur l'élément spirituel de cet art et sur sa valeur créatrice au point de vue de la forme.

(1) M. DVORAK, *Kunstgeschichte als Geistesgeschichte, Katakombenmalereien*, 1924.

(2) L. VON SYBEL, *Neue Jahrb. f. d. Klass. Alterth.*, XXVII, 1924.

(3) J. STRYGER, *Die altchristliche Grabeskunst*, München, 1927.

(4) A. SCHNEIDER, *Mensae oleorum oder Totenspeisetische ? Roem. Quartalschr.*, 1928. Cf. aussi la dissertation du même, *Refrigerium*, Freiburg, 1928.

(5) K. MIATEFF, *La peinture décorative de la nécropole de Serdica*, Sofia, 1925 [en bulgare avec résumé français. Cf. le compte rendu dans *Byzantion*, III, p. 484].

(6) Γ. Σωτηρίου, 'Η χριστιανική Κατακόμβη τῆς νήσου Μίλου, Πρακτικά τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν., III, 1928.

(7) W. NEUSS, *Die Kunst der alten Christen*, Bonn, 1920.

Dans l'ouvrage de NEUSS, qui est illustré de planches excellentes, on notera tout particulièrement le chapitre réservé aux miniatures ainsi que les développements consacrés aux rapports entre l'iconographie la plus ancienne et les prières de la *Commendatio animae*.

Le problème de l'essence de l'art chrétien primitif et des principes qui l'ont inspiré a été étudié par J. SAUER (1).

Le grand ouvrage, en deux volumes richement illustrés, de J. BRAUN, *Der christliche Altar*, Munich, 1924, complète la brillante monographie de F. WIELAND, *Altar und Altargrab der christlichen Kirchen im 4 Jahrh.*, Leipzig, 1912. Braun suit l'autel et ses dépendances (ciborium, etc.) dans leurs formes variées et dans les différents pays jusqu'à nos jours, en utilisant, aussi largement que possible, les sources littéraires. Il est regrettable que les églises d'Orient occupent si peu de place, dans les recherches de Braun.

Le quatrième volume de l'important et excellent ouvrage de F. DÖLGER, relatif à l'ΙΧΘΥΣ, complète notre connaissance de cet important symbole chrétien (2).

II. Fouilles. Découvertes. Collections

Les fouilles d'églises chrétiennes primitives, pratiquées sur une large échelle, ces dernières années et qui se continuent un peu partout, éclaireront, dans un proche avenir, le domaine varié et encore obscur de l'ancienne architecture chrétienne. Je dis : éclaireront, car, pour la plupart des fouilles, nous ne possédons encore que des rapports provisoires.

1. Les résultats des fouilles faites en 1921-1922, par les Grecs sur la colline d'Asasolouk où se dressait la fameuse église de Saint-Jean Théologos, édifiée, selon les sources, à Éphèse sous Justinien, sur le tombeau de l'Évangéliste, ont été publiés en 1924 (3).

Cette église, de plan crucial, était couverte de nombreuses coupes. Sous celle du milieu se dressait le tombeau du saint.

L'édifice était, en réalité, semblable au mausolée des empereurs, tel que nous le connaissons par les descriptions, c'est-à-dire, à l'église des Saints-Apôtres de Constantinople, dont l'église d'Éphèse permet maintenant une reconstitution plausible.

(1) J. SAUER, *Wesen und Wollen der christlichen Kunst*, Freiburg, 1926.

(2) F. J. DÖLGER, *Die Fischendenkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst ΙΧΘΥΣ*, Band 4, Münster, 1927.

(3) Γ. Σωτηρίου, 'Ο ναός 'Ιωάννου του Θεολόγου ἐν Ἐφέσῳ, Ἄργ., δελτίον, Ζ', Ἀθῆναι, 1924.

Les Autrichiens ont continué, en 1927, à explorer le tombeau de l'évangéliste et achevé la fouille, encore incomplète, du narthex : une sixième coupole surmontait le bras occidental, très allongé, de la croix ; sous la partie centrale de l'église existent des constructions souterraines, où l'on peut reconnaître le tombeau de saint Jean, et des restes d'une église plus ancienne (1).

2. Très importante fut la découverte, par les mêmes chercheurs dirigés par le professeur allemand bien connu, DEISSMANN, d'une vaste nécropole à deux étages, sur la colline Panagir-dagh. Elle avait pour centre la « Crypte des sept Dormants, surmontée d'une église funéraire du V^e siècle, dont le type architectonique (*mächtige Kuppelhalle*) est unique à une époque aussi haute et contribuera à éclairer le problème de l'origine des édifices de ce plan (2).

3. Les fouilles poursuivies par les Français, en 1919-1920, dans l'église de Philippes, dont le plan diffère de celui qui était connu jusqu'ici (3), attendent encore leur publication par G. MILLET.

4. Dans l'église de Saint-Titus de Crète, les fouilles grecques ont permis de préciser les dispositions intérieures et constaté l'existence de tribunes sur les trois côtés de l'extrémité ouest de l'édifice (4).

Toutes les autres fouilles d'anciennes églises chrétiennes, dans ces cinq dernières années, ont mis au jour des basiliques des IV^e, V^e et VI^e siècles, une riche série de mosaïques et d'ornements sculptés, moisson précieuse de matériaux nouveaux qui éclaire de nombreux problèmes intéressant les formes architecturales, leurs caractères locaux, les formes et la place exacte de l'autel, de la *solea*, du *templon*, des ambons ainsi que des divisions accessoires des églises qui n'étaient, la plupart du temps, connus que par les textes. C'est là un des résultats les plus importants obtenus, ces dernières années, dans le domaine de l'ancien art chrétien.

5. Les fouilles danoises, qui ont eu lieu sur l'emplacement de l'antique Salone, en 1922-1923, mais viennent à peine d'être publiées (5), ont mis au jour la basilique des Cinq martyrs, une riche

(1) J. KEIL, *Ausgrabungen in Ephesos 1927, Jahresh des österr. arch. Instituts* XXIV, pp. 51 sqq.

(2) J. KEIL, *Ausgrabungen in Ephesos 1926, Jahresh. des österr. arch. Instituts*, XXIII, pp. 286 sqq.

(3) Cf. J. STRZYGOWSKI, *Kleinasion*.

(4) 'Α. Ὀρλάνδου, *Νεώτερα ἐρευνῆ ἐν ἀγ. Τίτῳ τῆς Γορτύνης, Ἐπετηρίς, Ἐταιρ. βυζαντ. σπουδῶν*, 1926, pp. 301 sqq.

(5) J. BRONSTED et E. DYGGVE, *Recherches à Saloné*, I, 1928.

série d'inscriptions, qui datent l'édifice du IV^e siècle, et de sculptures qui permettent de reconstituer l'ambon et la *solea*.

Le matériaux fournis par les fouilles plus anciennes du *martyrion* suburbain et de la nécropole de Manastirine ont été repris à nouveau par R. EGGER, d'une manière systématique et de façon exemplaire, tant en ce qui concerne les églises qui se sont succédé à cet endroit qu'en ce qui regarde la très riche série de sarcophages et d'inscriptions (1).

6. Les fouilles de l'ancienne cité macédonienne de Stobi, exécutées par les Serbes et les Autrichiens, ont dégagé, en 1925, une grande partie de la basilique principale, avec une *confessio*, dans l'abside, ainsi que des restes du *synthronos*, de la *solea* et d'un ambon dans l'église proprement dite. Elle date des environs de 500, à en juger d'après les formes architecturales et le style d'une riche série de sculptures (2).

7. Dans leurs fouilles de Sabratha (Afrique du Nord), les Italiens ont découvert, en 1926, deux basiliques chrétiennes au milieu de constructions romaines. Dans la première, édifiée avec des matériaux romains réemployés, l'autel est placé au milieu de l'église. La seconde, de l'époque de Justinien, peut être identifiée avec celle qui est mentionnée par Procope. Le sol y était recouvert de mosaïques. A noter l'existence d'un ambon, rare en Afrique (3).

8. Importantes pour l'architecture religieuse des pays d'Orient sont les fouilles anglaises de Palestine. Elles ont fait récemment retrouver l'ensemble des constructions de la basilique des Saints-Théodores, de l'an 494, qui n'était connue que par une inscription. Avec ses nombreuses annexes, qui concordent avec la description du *Testamentum J.-C.* (c'est-à-dire *catechoumena*, *diakonikon*, hospice), elle donne une idée de ces églises d'époque primitive, centres de vie religieuse et sociale intense (4).

Les fouilles d'Hébron ont fait découvrir les ruines de la basilique de Constantin le Grand, mentionnée par les textes. A cause d'un sanctuaire préexistant, elle s'écarte du plan normal (5).

(1) R. EGGER, *Der altchristl. Friedhof Manastirine, Forsch. in Salona* II, 1926.

(2) R. EGGER, *Die städtische Kirche in Stobi, Jahresh. des österr. arch. Instit.*, XXIV, 1927, pp. 42 sqq.

(3) R. BARTOCINI, *Sabratha, Relazione sugli scavi dell'inizio fino a tutto il 1926*.

(4) J. W. CROWFOOT, *Palestine exploration fund, Bullet. of the British School of Arch. in Jerusalem*, January 1929.

(5) *Ibid.*

Les fouilles pratiquées à Jérusalem, sur l'Ophel, par la même mission n'ont pas de rapport immédiat avec l'art byzantin. Mais elles ont mis au jour, sur l'acropole davidienne, une série de lampes byzantines et un pavement en mosaïque, d'époque chrétienne (1).

9. En Grèce, où il y a cinq ans encore, peu de monuments d'époque chrétienne primitive étaient connus, les recherches de ces dernières années ont fait retrouver une longue série de basiliques. L'étude comparative de ces monuments enrichira sérieusement l'histoire, si pleine de lacunes, de l'art de la Grèce à l'époque des premiers temps chrétiens.

Outre la basilique bien connue découverte avant 1924, à Nikopolis (près de Prévéza d'Épire), les fouilles, commencées en 1925 à Néa Anchialos de Thessalie, l'ancienne Thèbes thessalienne, ont mis au jour deux basiliques du V^e siècle, avec leurs annexes et une grande partie de leur décoration sculptée. Une autre basilique chrétienne a été dégagée sur le site de l'ancienne Démétrias (près de Volo) (2).

Les fouilles de Lesbos ont fait découvrir trois basiliques des V^e et VI^e siècles, ainsi que des pavements en mosaïque et des inscriptions. Ces basiliques présentent, pour le plan, des analogies avec celles de Syrie. En dehors d'Atalanti, on a remis au jour une très importante basilique, ainsi que des inscriptions et de belles mosaïques qui couvraient le sol. L'édifice peut dater de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e (3).

Une autre basilique, à cinq nefs, atrium des catéchumènes, baptistère, etc., datant du IV^e siècle (4), avait été trouvée dès 1918, à Épidaure. Mais il n'en n'avait pas été tenu compte jusqu'ici : ses mosaïques de pavement ressemblaient à celles d'un édifice romain pour lequel l'avait pris celui qui l'avait fouillée (5).

Une autre basilique, également à cinq nefs, du IV^e siècle, a été dégagée aussi à Constantia de Chypre, une autre à Éleusis en

(1) MACALISTER and DUNCAN, *Excavations of the hill of Ophel, Jerusalem 1923-1925, Palestine explor. Fund*, Londres, 1926.

(2) Γ. Σωτηρίου, 'Ανασκαφαί Ν. 'Αγχιάλου, Πρακτ. ἀρχαιολ. 'Εταιρείας, 1927.

(3) 'Α. 'Ορλάνδου, Παλαιοχριστιανικαί βασιλικαί τῆς Λέσβου, Πρακτ. 'Ακαδημίας, 1928, pp. 322 sqq.

(4) Γ. Σωτηρίου, 'Η Βασιλική τῆς 'Επιδάουρου, Πρακτ. 'Ακαδημίας, 1929, fasc. 4.

(5) Καββαδίας, 'Εφημ. ἀρχ., 1928.

Attique : elle conserve encore son siège de marbre près du baptistère. Enfin, la plupart des fouilles pratiquées ces dernières années ont amené la découverte de basiliques chrétiennes : ainsi, à Dion de Macédoine, à Corinthe, dans l'île de Cos et à Samos. La plupart n'ont pas encore été publiées. On trouvera dans l'*Archäol. Anzeiger* de 1927, p. 399, une mention des basiliques de Samos, accompagnée d'un plan y relatif.

10. Des nouvelles fouilles de S. Sebastiano, à Rome, il est question dans l'ouvrage de J. SAUER ⁽¹⁾, qui touche aussi à des problèmes plus vastes, relatifs à l'art des catacombes, et qui expose également les hypothèses les plus sérieuses émises jusqu'ici à propos de l'éniématique basilique souterraine de Porta Maggiore ⁽²⁾.

11. Extrêmement importantes pour l'histoire de l'art byzantin à Constantinople sont les découvertes faites par les fouilleurs en cette ville. Les fouilles exécutées pendant la période de 1914 à 1921, ainsi que celles qui eurent lieu au moment de l'occupation française ⁽³⁾ ont été excellemment utilisées par WULTZINGER ⁽⁴⁾. L'emplacement d'édifices byzantins de la plus haute importance a pu être déterminé dans la région du grand palais impérial (cf. *infra*) et dans le quartier des Manganes. Il a été tenu compte des résultats des fouilles françaises dans le guide de Constantinople de MAMBOURY ⁽⁵⁾.

D'autre part, les fouilles anglaises dans l'Hippodrome ont fait découvrir une partie de la *sphendonè* et la base de l'obélisque de Constantin Prophyrogénète, qui se dressait dans l'axe central de l'Hippodrome, ainsi que celle de la colonne des serpents, sans qu'on ait réussi à retrouver des traces de la *spina*. On a aussi exhumé des bas-reliefs grecs qui ornaient l'Hippodrome, des fragments de sculptures byzantines, un bon nombre de céramiques byzantines de la dernière époque et des inscriptions ⁽⁶⁾.

(1) J. SAUER, *Neues Licht auf dem Gebiete der christl. Archäologie*, Freiburg u. Leipzig, 1925.

(2) [Cf. aussi J. CARCOPINO, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris, 1927].

(3) Cf. LEHMANN-HARTLEBEN, *BZ*, 1925, p. 259.

(4) WULTZINGER, *Byzantinische Baudenkmäler zu Kon/pele*, Hannover, 1925.

(5) E. MAMBOURY, *Constantinople*, Con/pele, 1925.

(6) J. CASSON, *Excavations in the Hippodrome of Con/pele in 1927 (preliminary report)*, London, 1928.

12. A Ravenne, les fouilles de F. DI PIETRO ⁽¹⁾ ont remis au jour l'*Ecclesia sanctae Crucis* et l'on projette de fouiller la partie comprise entre le Palais d'Honorius, Saint-Vital et le Mausolée de Galla Placidia ainsi que la ville de Classis, autrefois port de Ravenne. Il est hautement désirable que ces fouilles soient réalisées.

13. En Espagne, près de Tarragone, on a découvert par hasard une vaste nécropole d'époque chrétienne primitive. Elle comporte, entre autres, un mausolée à deux étages, à la manière syrienne, d'admirables sarcophages et des couvercles de tombes ornés de très belles mosaïques. Sur ces découvertes, nous ne possédons jusqu'ici qu'un rapport provisoire ⁽²⁾.

14. A Salonique, en reconstruisant la ville, on a retrouvé un grand nombre de fragments d'architecture sculptés et des œuvres de la céramique byzantine, dont on a constitué une importante collection. Elle est installée dans l'église Saint-Georges, qui sert provisoirement de Musée.

En raclant l'enduit de l'église byzantine transformée en la mosquée de Kerameddin Djami, on a fait reparaitre d'excellentes mosaïques du V^e siècle, représentant le Christ, avec deux prophètes, de chaque côté.

15. Fouilles dans des monuments proprement byzantins. A Thèbes, l'église connue par une inscription, de S^t Grégoire Théologos, datant de 871, a été retrouvée. C'est une basilique à une seule nef, du type oriental, avec l'abside ménagée dans l'épaisseur du côté est, qui est rectiligne. On y a découvert une série de sculptures, semblables à celles de l'église de Skripou, avec des motifs ornementaux caractéristiques ⁽³⁾.

D'autres fouilles ont été commencées dans la fameuse église de Saint-Nikon à Sparte, édifice datant du X^e siècle. Jusqu'ici, on a mis au jour une basilique médiévale de grandes dimensions, à trois nefs, et longues files de colonnes reposant sur des *podia*, avec narthex et pièces annexes.

Parmi les découvertes faites ces dernières années, il y a lieu d'ajouter une grande mosaïque de la Dormition de la Vierge (XIV^e siècle),

⁽¹⁾ *Ravenna sepolta. Per la zona archeologica a Ravenna e a Classe*, Ravenna, 1927.

⁽²⁾ S. GUDIOL, *Primeres manifestacions de l'art cristià en la província eclesiàstica Tarragonica, Analecta Sacra Tarraconensia*, I, 1925, pp. 301 sqq.

⁽³⁾ Γ Σωτηρίου, 'Ο ἐν Θήβαις βυζαντινὸς ναὸς Γρηγορίου τοῦ Θεολόγου, Ἐφημ. ἀρχ., 1924.

retrouvée sous l'enduit qui la recouvrait, au-dessus de la porte occidentale du Katholikon du Monastère de Chora à Constantinople (Kahrié-djami) et une nouvelle mosaïque, buste du Christ, du XI^e siècle, qui a reparu après l'enlèvement de l'iconostase en bois de l'église de Daphni, près d'Athènes.

Le Musée byzantin d'Athènes, organisé en 1923-1924, s'est enrichi, pendant ces cinq dernières années, d'objets importants, provenant des fouilles exécutées en Grèce ou apportés par les réfugiés d'Asie mineure et de Thrace, icônes portatives, tissus, vases sacrés, céramiques byzantines, etc. La création prochaine d'un nouveau grand musée byzantin, à Athènes, contribuera, par une organisation adéquate, à mettre en valeur la richesse de ces collections (1).

Enfin, la publication déjà commencée, des monuments médiévaux de la Grèce, par des byzantinistes grecs, contribuera à en rendre l'étude aisée (2).

III. Architecture

L'histoire de l'architecture chrétienne primitive s'est enrichie, dans ces cinq dernières années, de travaux importants pour l'étude systématique et la mise en valeur scientifique notamment d'édifices d'Orient connus jusqu'ici par des travaux insuffisants. Ainsi, BEYER a réussi à présenter un exposé systématique de l'évolution de la basilique en Syrie et à élucider quelques-uns des nombreux problèmes intéressant les édifices nord-syriens du V^e siècle. Il les groupe autour de Kalât-Semán qu'il date de la seconde moitié de ce siècle, en les considérant comme un écho de l'école d'Antioche aujourd'hui disparue (3). Dans son examen de l'essence de l'architecture syrienne, il a pris en considération aussi ses éléments ornementaux, de sorte que sa monographie peut être considérée comme un complément de l'ouvrage antérieur de GLÜCK (4), malgré les divergences d'opinion sur des points essentiels.

(1) Γ. Σωτηρίου, Ὁδηγὸς τοῦ βυζαντινοῦ Μουσείου Ἀθηνῶν, Athènes, 1924. [C. r. dans *Byzantion*, II, p. 571].

(2) ID., Εὐρετήριον τῶν μεσαιωνικῶν μνημείων τῆς Ἑλλάδος, Athènes, 1927 sqq.

(3) H. BEYER, *Der syrische Kirchenbau*, Berlin, 1925.

(4) H. GLÜCK, *Der Breit- und Langhausbau in Syrien*, Heidelberg, 1916.

A MONNERET DE VILLARD nous devons une étude préparatoire, mais importante sur les deux monastères triconques d'Égypte, le Couvent Rouge et le Couvent Blanc, accompagnée de nombreuses photographies, de vues et de coupes exactes dont nous manquions jusqu'ici. On lui doit aussi d'avoir reconnu des restaurations et des additions postérieures, considérées jusqu'ici comme appartenant à l'édifice primitif et qui avaient servi de point de départ à des conclusions erronées (1). Étudiant d'une manière générale le type de l'édifice triconque combiné avec la basilique à trois nefs, l'auteur considère l'Égypte comme le pays qui l'a appliqué pour la première fois et l'a transmis ensuite à la Syrie.

A BROUNOV, on doit d'avoir déterminé les restaurations successives de Sainte-Sophie (2) de Nicée.

D'autre part, SCHMIT (3) qui a examiné l'église aujourd'hui disparue, de la Dormition de Nicée, à l'époque où les ruines existaient encore, a précisé les transformations radicales subies au XI^e siècle par le monument primitif : il fait remonter celui-ci jusqu'à la seconde moitié du VI^e siècle. Mais Wulff, qui a étudié en détail cette église avant lui, a donné des arguments qui paraissent plus plausibles, en faveur du VIII^e siècle ; et tout récemment, M. H. Grégoire, tout en restituant à cette église son véritable nom, *Μονὴ Ὑακίνθου*, a confirmé en citant un texte hagiographique nouveau, la chronologie de Wulff, avec cette réserve qu'il préfère la date de 842 environ à celle de 787-815, à laquelle Wulff s'était finalement arrêté (4).

Les monuments de Rusafah (Sergiopolis) si importants pour l'histoire de l'architecture byzantine, ont été repris à nouveau par SPANNER et GUYER (5) qui en ont fait une étude minutieuse et les ont soumis à une lumineuse enquête au point de vue de l'histoire de l'art. Les recherches de Guyer sur le *martyrion extra muros*, de

(1) MONNERET DE VILLARD, *Les couvents près de Soag (Deyr el Abiad et Deyr el Ahmar)*, Milan, 1925.

(2) N. BROUNOV, *L'église de Sainte-Sophie de Nicée, Echos d'Orient*, XXVIII, 1925, pp. 471 sqq.

(3) H. GRÉGOIRE, *Le véritable nom et la date de l'église de la Dormition, à Nicée, Mélanges H. Pirenne*, Bruxelles, 1926.

(4) TH. SCHMIT, *Die Koimesiskirche zu Nikaia*.

(5) SPANNER und S. GUYER, *Rusafa, die Wellfahrtstadt der heiligen Sergios*, Berlin, 1926.

Rusafah (VI^e siècle), confirment qu'il portait une coupole, comme l'avait bien vu Strzygowski⁽¹⁾. Guyer part de là pour apporter une importante contribution à la fameuse question de l'origine et de l'évolution du type d'édifice à plan crucial, dans l'architecture byzantine, problème dont la solution définitive est encore à venir. Les tentatives, que l'on constate dans les principaux centres d'art, pour transformer de diverses manières le type d'édifices à plan crucial avec coupole, montrent qu'il n'en faut pas chercher le point de départ à un endroit déterminé ni croire que l'évolution a suivi une seule et unique voie.

En face de Constantinople, qui tire peu à peu le type crucial de la basilique à coupole (opinion de Wulff) et, en dernier lieu, de Brounov), nous avons le groupe de monuments à plan en croix, issus de l'édifice de forme carrée et à coupole de l'Orient (opinion de Strzygowski), avec ses deux variétés, celle à plan proprement crucial où la coupole a quatre points d'appui indépendants et celle que les Allemands nomment *Kuppelhalle*, où ces points d'appui sont dans les murs.

Ce second groupe, le plus ancien et le plus intéressant, dont Strzygowski a relevé les exemples tardifs en Arménie, s'est accru maintenant, après les derniers travaux sur la *Kuppelhalle* des « Sept Dormants » d'Éphèse et les édifices à plan crucial de Rusafah et du Sinaï. Pour le problème de l'évolution de ce type d'édifices, il faudrait tenir compte des églises du Caucase, en partie étudiées, notamment de l'église à plan crucial de Zromi (VII^e siècle) et de celle de Saint-Titus de Crète (VI^e siècle), que les files de colonnes, récemment reconnues, et les tribunes rattachent au groupe de Constantinople. Enfin, pour éclaircir le problème des origines, il faudrait prendre en considération, d'une part le *Slaventempel* de STRZYGOWSKI⁽²⁾, avec ses quatre points d'appui, intermédiaire entre le temple mazdéen du feu et l'église chrétienne et, d'autre part, les parties les plus anciennes du Dôme⁽³⁾ de Trêves, récemment étudiées à nouveau⁽¹⁾.

Le groupe des églises à plan crucial et à cinq nefs de Russie se

(1) J. STRZYGOWSKI, *Die Entstehung der Kuppelkirche*, *Zeitschr. für Gesch. der Architektur*, VII.

(2) M. KALASNIKOW und D. GORDEEV, *Kultgebäude mit zentraler Kuppel in Zromi und Ateni*, Tiflis, 1927.

(3) J. STRZYGOWSKI, *Le temple du feu*, *Revue des arts asiatiques*, 1927.

rattache, selon les dernières recherches de BROUNOV ⁽²⁾, à l'école d'architecture de Constantinople, comme l'avait bien vu Wulff pour Sainte-Sophie de Kiev, et l'importance de ce type, pour Constantinople, est mis pour la première fois en lumière. Les recherches de BROUNOV ⁽³⁾ relativement aux églises de Constantinople, marquent un progrès sur les travaux antérieurs qu'elles complètent et éclairent de nombreux problèmes concernant les églises de la capitale, transformées et mutilées par les Turcs. De là apparaît la nécessité d'une nouvelle étude et d'une nouvelle publication de ces monuments : elle éclairerait d'une lumière nouvelle l'importance de l'école d'architecture de la capitale et la sphère de son influence.

L'exploration archéologique de Constantinople a progressé, grâce au travail susmentionné de WULTZINGER, premier d'une série de recherches sur l'art oriental. Dans cet ouvrage, outre la contribution à la topographie du palais impérial de la pointe de Seraï, on trouve une étude critique et méthodique des monuments encore existants (Tekfour-Seraï, citernes, etc.).

D'une particulière importance sont les tentatives de reproduction du palais, sur des substructions réemployées plus tard comme citernes, dans le monastère de Myrélaion, et notamment de la fameuse Néa de Basile, où il serait indispensable de pratiquer des fouilles.

L'histoire de l'architecture byzantine dans les provinces ou thèmes de l'empire, s'est enrichie, pendant ces cinq dernières années, de nombreuses monographies. La plupart sont consacrées à des monuments isolés, du second millénaire, époque où l'histoire de l'architecture présente encore de nombreuses lacunes. Ces monographies fournissent souvent des observations importantes pour l'étude des monuments par régions et pour leurs formes particulières. Il nous manque encore une connaissance plus profonde de l'évolution du style, de la variété des types ainsi que du jeu des influences et du caractère local propre aux édifices de la seconde période.

⁽¹⁾ ECKSTEIN, *Vom römischen Trier*, *Zeitsch. f. bildende Kunst*, 1927/8.

⁽²⁾ BROUNOFF, *Die fünfschiffige Kreuzkuppelkirche in d. byz. Baukunst*, *BZ*, 1927, pp. 23 sqq. ; *Echos d'Orient*, 1927, n° 147.

⁽³⁾ BROUNOFF, *Rapport sur un voyage à Con/ple*, *Rev. des ét. gr.*, XXXIX, 1926 ; *Ein Denkmal der Hofbaukunst von Kon/pel, Belvedere*, LI-LII, 1926, p. 217 ; *Die Odalar Tzami von Kon/pel*, *BZ*, 1926, 3/4 ; ALPATOFF et BROUNOFF, *Une nouvelle église de l'époque des Paléologues à Con/ple*, *Echos d'Orient*, XXVIII, 1925.

L'excellent ouvrage de MILLET sur *L'École grecque* a déjà fourni la base à des études de ce genre.

Dans le thème de Macédoine, ont été étudiées, d'une manière historique plus qu'archéologique, deux églises importantes du XII^e siècle, celles des monastères de Veljuša et Vodoča, près de Stroumnitsa (1).

Pour le Despotat d'Épire, à signaler la publication de l'église τῆς Παναγίας Βελλᾶς (2), de l'an 1281, des monuments médiévaux de Jannina (3), du Κάστρον τῶν Ῥωγῶν (4), pour la Thessalie, celle de l'église du monastère de l'Olympiotissa », à Élassona, de l'époque d'Andronikos II Paléologue, qui se rattache au groupe des églises de Salonique, et celle de l'église du monastère de Tsagēzi (XIII^e s.), qui se rapproche de celles de la Sainte-Montagne (5).

Parmi les monuments du Péloponèse, ont fait l'objet de travaux la basilique des Blachernes d'Élide (XII^e s., avec addition franque du XIII^e s.), les basiliques orientalisantes de Laconie et Hagia Trias de Kranidion, de 1245 (6).

Une étude, de caractère plus général a trait aux différentes dépendances, églises exceptées, des monastères du second millénaire ; elle est accompagnée de plans nombreux et présente une particulière importance (7). Bien que la plupart de ces constructions (bibliothèques, citernes, tours, etc.) soient étudiées, tout à fait superficiellement, et sans être rapprochées de celles que nous connaissons pour l'époque précédente (réfectoires, phiales, bains), ce travail est très intéressant parce qu'il met en lumière des points qui n'avaient guère encore attiré l'attention jusqu'ici.

Dans ces dernières années ont également paru de nombreux travaux, faisant suite à d'autres plus anciens concernant les monu-

(1) MILETI³ et MIATEV, *Les églises des monastères à Veljuša et Vodoča, Revue Macédonienne*, II, 2, 1926.

(2) Ἄ. Ὀρλάνδου, Ὁ ναὸς τῆς Παναγίας Βελλᾶς, Ἑπειρωτικὰ χρονικά, I, 1926.

(3) Ἄ. Ξυγγοπούλου, Μεσαιωνικὰ μνημεῖα Ἰωαννίνων, *ibid.*

(4) Γ. Σωτηρίου, Τὸ κάστρον τῶν Ῥωγῶν, *ibid.*; Ὀρλάνδου, *ibid.* et Ἐφημ. ἀρχ., 1925.

(5) Γ. Σωτηρίου, Βυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Θεσσαλίας ΙΓ' καὶ ΙΔ' αἰών., Ἐπετηρ. Ἐταιρ. βυζ. σπουδῶν, IV-V, 1927, 1928.

(6) [Cf. pour cette dernière, le compte rendu de *Byzantion*, III, p. 494].

(7) Ὀρλάνδου, Μοναστηριακὴ ἀρχιτεκτονική, Ἄρχ. δελτίον, 1926. [Cf. le compte rendu, ci-dessous].

ments médiévaux des pays limitrophes de l'empire byzantin, monuments qui, avec le temps, s'éloignent de plus en plus des prototypes byzantins auxquels ils mêlent des éléments occidentaux et autres.

En Bulgarie, pour l'architecture médiévale, très proche parente de la byzantine, ont paru d'intéressantes vues d'ensemble, d'IVANOV (1) et de PROTIČ (2) une étude de TORNEV, sur les *Motifs architecturaux de Bulgarie* et des monographies des églises de Bojana et de Tyrnovo, dues à GRABAR et à MIATEV.

De très intéressantes études ont paru sur les monuments de Russie, l'une de caractère général, due à NEKRASOV; les autres sont des monographies d'édifices et ont pour auteurs BROUNOV, MORGILEWSKI, JALOZIECKI, WINCKLER, etc. (3), qui étudient les anciennes églises byzantino-russes du sud de la Russie et du Caucase (Sainte-Sophie de Kiev, église cathédrale du Sauveur, de Tchernikov, etc.) et touchent aux problèmes de leur forme primitive, de leur style et de leur dépendance vis-à-vis des centres grecs.

En Serbie ont paru des monographies soignées de MIRCOVIČ et TATIČ sur le monastère de Marco, et de PETCOVIČ, sur les églises de Stoudenitsa, Kalenič, etc. (4), du XII^e au XIII^e s., monographies joliment éditées, qui comprennent également la décoration peinte et sculptée de ces églises.

Les recherches sur l'architecture de la Géorgie se continuent avec les travaux de GORDEEV et de TSCHUBINASCHWILI (5), sur celle de la Roumanie avec les ouvrages de BALȘ et de TAFRALI (6).

Enfin, en ce qui concerne l'étude scientifique des monuments des villes, il faut mentionner ici l'ouvrage très étendu de WULTZINGER et WATZINGER (7), sur la Damas islamique, où il est question aussi de la Damas byzantine antérieure, et le troisième volume de Baalbek (8),

(1) V. IVANOV, *Eglises et monastère anciens en Bulgarie* (en Bulgare), *Annuaire du Musée national de Sofia*, 1926, p. 429.

(2) A. PROTIČ, *L'architecture religieuse bulgare*, Sofia, 1925.

(3) NEKRASOV, *Eglises byzantines et russes* (en russe), Moscou, 1924, Cf. aussi les comptes rendus de la *BZ*, 1926, pp. 214, 465; 1927, pp. 207, 210.

(4) L. MIRCOVIČ et TATIČ, *Le monastère de Marco*, 1925; V. PETCOVIČ, *Le monastère de Stoudenitsa*, Belgrade, 1924.

(5) *BZ*, 1927, p. 465.

(6) G. BALS, *Les églises d'Etienne le Grand*, Bucarest, 1928; *Les églises et les monastères moldaves*, Bucarest, 1928.

(7) WULTZINGER und WATZINGER, *Damaskus die islamische Stadt*, Berlin-Leipzig, 1924.

(8) *Baalbek, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen in der Jahren 1898-1915*, herausgegeben von WIEGAND, III, Berlin-Leipzig, 1925.

qui s'occupe de la Baalbek médiévale, des monuments islamiques, de la citadelle arabe et des petits objets découverts dans les fouilles.

IV. Peinture

Les recherches sur la peinture byzantine se sont dirigées, dans ces dernières années, vers l'analyse comparative du style, qui n'avait guère été employée jusqu'ici, malgré son importance, pour une synthèse historique de cet art.

Dans ce genre, outre des monographies sur des édifices ou des régions isolées, il faut citer, parmi les travaux généraux qui suivent cette méthode, celui de MOREY ⁽¹⁾, à la fois audacieux et suggestif.

Également très important est le court mais substantiel travail de WULFF où est exposée l'évolution du style aux principales étapes de l'art byzantin et ses rapports avec l'art d'Asie mineure et des pays slaves ⁽²⁾.

En même temps ont été publiés, la plupart avec d'excellentes reproductions, de nombreux matériaux qui enrichissent grandement le triple domaine de la peinture byzantine, mosaïques, fresques, miniatures. Les icônes portatives avaient été complètement négligées jusqu'ici. Des travaux fondamentaux viennent de jeter les bases de l'histoire de leur évolution.

L'ouvrage de Mlle VAN BERCHEM et de E. CLOUSOT étudie en détail l'ensemble des mosaïques du IV^e au X^e siècle, qui se sont conservées en Italie, à Salonique, au Sinaï, et en donne de bonnes reproductions ⁽³⁾.

Le livre, cité plus haut, de SCHMIT, sur l'église de la Dormition, à Nicée, apporte une sérieuse contribution à l'histoire de l'évolution de la mosaïque dans la deuxième période byzantine et nous donne de magnifiques reproductions des mosaïques, appartenant à trois époques différentes, déjà connues par l'ouvrage antérieur de Wulff, ainsi que de deux autres découvertes depuis, sous l'enduit qui les recouvrait. Ainsi ont été sauvés, du moins pour la science, ces précieux matériaux, seuls représentant de l'école de Constantinople. Des difficultés d'ordre iconographique n'empêchent pas Schmit.

(1) C..R. MOREY, *The sources of medieval style*, *Art bulletin*, 1924.

(2) O. WULFF, *Hellenistische Grundzüge und orientalische Einflüsse in d. osteuropäischen Kunst*.

(3) M. VAN BERCHEM et E. CLOUSOT, *Mosaïques chrétiennes du IV^e au X^e siècle*, Genève, 1924 [compte rendu de MILLET dans *Byzantion*, II, pp. 507 sqq].

de faire remonter jusqu'au VI^e siècle les premières mosaïques de l'abside.

Les importantes mosaïques de la Néa Moni de Chios (milieu du XI^e siècle), dont on attend de bonnes reproductions, ont été récemment analysées par Wulff, d'une manière adéquate, en ce qui concerne l'iconographie et le style (1). Cette analyse montre à l'évidence la place préminente que ces mosaïques détiennent dans l'art byzantin, au point de vue de l'évolution de l'iconographie. Ce qui leur confère un particulier intérêt c'est aussi qu'elles montrent excellemment à quelle hauteur s'était élevé l'art religieux de Constantinople à la fin de l'apogée de la dynastie macédonienne, art dont elles sont incontestablement le reflet.

Les mosaïques du monastère de Michel, à Kiev, présentent une importance tout à fait particulière. Elles ont été mises pour la première fois en lumière par AJNALOV, qui y reconnaît des œuvres d'artistes grecs de Constantinople et les fait remonter au début du XII^e siècle (2). Si l'on se souvient que l'art de la mosaïque au XII^e s., ne nous était connu jusqu'ici que par les mosaïques de Sicile et d'Italie (exception faite pour quelques exemples isolés de Constantinople et de la Sainte-Montagne), on se rend compte que l'importance de ces mosaïques nouvelles est exceptionnelle pour comprendre et préciser l'évolution de cet art, dans la capitale, du temps des Comnènes.

Pour apprécier d'une manière plus exacte le style des mosaïques de Constantinople aux XII^e et XIV^e siècles (Kahrié), nous possédons maintenant l'intéressante étude d'ALPATOFF (3), prélude d'un travail futur. L'auteur, par des comparaisons avec les miniatures, marque la différence des principes artistiques qui séparent l'art du temps des Paléologues de l'art monumental de l'époque des Comnènes.

Enfin le problème de la date des mosaïques des Saints-Apôtres, la fameuse question d'Eulalios, est tranchée en faveur de l'opinion de N. Bees qui les rapporte à une époque de beaucoup postérieure à la construction de l'église (vers le XII^e siècle), à la suite de l'ana-

(1) O. WULFF, *Die Mosaiken der Nea Moni von Chios*, BZ, 1925, 1/2.

(2) D. AJNALOV, *Die Mosaiken des Michael Klosters in Kiev*, Belvedere, 1926, 9/10.

(3) ALPATOFF, *Rapport sur un voyage à Constantinople*, Peinture byzantine, Rev. des ét. gr., XXXIX, 1926.

lyse iconographique détaillée et des rapprochements dus à MALICKIJ (1).

L'étude des fresques de la seconde époque byzantine a progressé grâce à l'important ouvrage de JERPHANION, attendu depuis longtemps. Deux volumes ont paru (2). On y trouvera fort bien décrits et mis en lumière les précieux matériaux que fournissent les églises souterraines de Cappadoce, qui ne nous étaient jusqu'ici que très imparfaitement connus par les travaux du même ainsi que par ceux de ROTT, WULFF, MILLET, etc.

Ainsi est abondamment éclairé le problème de l'iconographie, du style et de l'évolution de l'art monastique oriental d'Asie mineure du X^e au XIV^e siècle, en même temps qu'est rendue possible une comparaison plus étendue avec l'art des autres pays orientaux.

Enfin, grâce à l'abondance des matériaux, nous sommes mieux à même d'apprécier les influences qu'ont exercé l'un sur l'autre, l'art de Byzance et celui de l'Orient.

L'étude de la peinture monumentale de l'époque des Comnènes a progressé, ces dernières années, avec la publication des fresques de trois églises du XII^e siècle. Ce sont d'abord celles de l'église cathédrale de Vladimir (1196), publiées par IGOR GRABAR (3). Ce sont des œuvres de grande importance tant au point de vue artistique que de l'histoire de l'art. Elles serviront de base pour reconstituer les œuvres, aujourd'hui perdues, de la capitale.

Les fresques de Spas-Neredica (de 1119), publiées par MIJASSODOV (4), représentants d'un art indigène provincial, puisent à des sources anatoliennes d'Asie mineure et présentent de suffisantes analogies de style avec celles d'Aquilee (5), qui sont contemporaines et s'inspirent des mêmes modèles.

Aussi importantes sont les fresques de l'église et de la crypte du monastère de Batchkovo, en Bulgarie, ainsi que celles de l'église

(1) N. MALICKIJ, *Remarques sur la date des mosaïques de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople décrites par Mésariès, Byzantion*, III, pp. 128 sqq.

(2) G. DE JERPHANION, *Les églises ruspestres de Cappadoce*, I, Paris, 1924 [compte-rendu dans *Byzantion*, III, pp. 478 sqq.]. Le deuxième album a paru en 1928.

(3) J. GRABAR, *Die Freskomalerei der Dimitrij-Kathedrale in Vladimir*, Berlin, 1925.

(4) N. K. MIJASSODOV, *Les peintures de Spas-Neredica*, Leningrad, 1925.

(5) P. TOESCA, *Gli affreschi del Duomo di Aquileia, Dedalo*, 1925.

Saint-Georges de Sophia et de Bojana, publiées par A. GRABAR (1). La date n'en peut être fixée d'une manière certaine, mais, d'après le style, elles sont rapportées par Grabar, au XII^e siècle et se rattachent à l'école de Constantinople.

Une comparaison entre toutes ces fresques nouvelles du XII^e siècle et les autres de la même époque comblera grandement les lacunes de nos connaissances en ce qui concerne les différentes branches de l'art du temps des Comnènes.

La dernière renaissance de la peinture de l'époque des Paléologues continue à être l'objet d'un vif intérêt, dans ces cinq dernières années. De nombreuses publications ont mis en lumière une foule de matériaux excellemment édités. Bien qu'il reste encore beaucoup à publier et que bien des peintures déjà connues demanderaient une étude comparative plus étendue, de nombreux problèmes intéressant la peinture sous les Paléologues, commencent à être élucidés. Les recherches se sont continuées avec une ardeur toute particulière, dans les régions autrefois limitrophes de Byzance et en Russie.

Ainsi, en Bulgarie, outre des études de A. GRABAR sur des monuments isolés du XIII^e et du XIV^e siècle, il a été dernièrement publié par le même, un travail d'ensemble sur des fresques des anciennes églises de Bulgarie, où les peintures de l'époque des Paléologues occupent la plus grande place (2).

Un bref aperçu de l'évolution de la peinture en Bulgarie a été également donné par MIATEV (3).

En Serbie, PETCOVIĆ (4) et d'OKUNJEV (5) ont étudié des monuments particuliers et mis en lumière une partie d'un matériel du plus haut intérêt pour l'histoire de la peinture du XIV^e siècle, parce qu'il est en rapport direct avec l'art de la capitale. On attend aussi l'ouvrage de G. Millet, qui poussera plus loin l'analyse de ces œuvres.

(1) A. GRABAR, *Une décoration murale byzantine au monastère de Batchkovo en Bulgarie*, *Bullet. de l'Inst. arch. bulgare*, II, 1923/4, pp. 1 sqq. (en bulgare avec résumé français).

(2) A. GRABAR, *La peinture religieuse en Bulgarie*, Paris, 1928 (dans la collection *Orient et Byzance*).

(3) K. MIATEV, *La peinture monumentale dans l'ancienne Bulgarie* (en Bulgare, dans le *Godišnik* de l'École de théologie de l'Université de Sofia, 1927).

(4) V. PETCOVIĆ, *Les peintures de l'église de Ljuboten*, *Glasnik Skopskog, Nau'og Društva*, 1927; *Les peintures de l'église de la Vierge à Peć*, *Bull. de l'Inst. bulgare*, 1926/7, pp. 145 sqq. (en bulgare avec résumé français).

(5) N. OKUNJEV, *Monumenta artis Serbicae*, Prag, 1928.

La Russie possède également une foule de peintures extrêmement importantes de cette époque, qui permettent de mieux comprendre l'art de la capitale du temps des Paléologues. Ces peintures ont trouvé place dans les ouvrages généraux sur l'ancienne peinture russe de MOURATOV (1), IGOR GRABAR (2), ALPATOFF, etc.

En Roumanie, la série des peintures postérieures au XIV^e siècle a été publiée à plusieurs reprises.

Parmi l'abondante série qui existe en Grèce, ont été étudiées les fresques de quelques églises du XIII^e et du XIV^e siècle (3).

Dans les recherches relatives à la peinture byzantine des pays voisins de ce qui fut l'empire byzantin existait d'abord une tendance nationaliste qui visait à représenter l'art de ces pays comme indépendant de celui de Byzance. Aujourd'hui, on a dépassé ce stade et l'on cherche à atteindre, la plupart du temps, un but purement scientifique, qui est de préciser quelles furent les modifications et innovations apportées par les artistes indigènes au fonds incontestablement byzantin, à mettre en lumière les caractères particuliers des écoles locales et à déterminer le centre dont elles dépendent et la mesure dans laquelle elles en sont tributaires. La répercussion qu'a trouvé le centre artistique de Constantinople dans l'art de la Russie, de la Serbie et de la Bulgarie confirme de plus en plus que c'est Constantinople qui fut le principal point de départ des créations de la nouvelle école du XIV^e siècle.

On attend la publication de matériaux nouveaux de Géorgie et du Caucase. Joint à ceux qui ont été récemment publiés, ils permettront de donner une vue d'ensemble qui éclairera pleinement, dans un avenir prochain, par une étude comparative pénétrante, les problèmes que pose la peinture du temps des Paléologues dans les pays autrefois limitrophes de Byzance.

L'excellente publication par G. MILLET des fresques de l'Athos, classées méthodiquement et exactement datées, a rendu les plus grands services (4). Le texte sera prochainement publié et compren-

(1) P. MOURATOV, *L'ancienne peinture russe*, Praha-Roma, 1925.

(2) I. GRABAR, *Questions de restauration*, Moscou, 1926 (en russe).

(3) Γ. Σωτηρίου, 'Η ὁμορφή Ἐκκλησία Αἰγίνης; Ἡ ἀγία Τριάς Κρανιδίου (XIII^e s.), dans Γ' Ἐπετηρ. Ἐταιρ. βυζ. σπουδῶν, II et III, 1925-1926 [cf. *Byzantion*, III, pp. 494 et 497].

(4) G. MILLET, *Monuments de l'Athos*, I, Paris, 1927 (dans la collection des *Monuments de l'art byzantin*). [Cf. le compte-rendu, ci-dessous].

dra l'histoire de la peinture byzantine et post-byzantine du XIV^e au XVI^e siècle.

De cet ouvrage il résulte, sans conteste, pour des raisons de style, que les peintures de l'école macédonienne du Protaton, attribuées à Pansélénos, appartiennent au XIV^e siècle et non au XVI^e où les avait fait descendre tous ceux qui s'étaient occupés de la peinture au Mont-Athos, à cause d'une inscription. Si l'on se souvient que la tradition donne Salonique comme patrie à Pansélénos et que, dans cette ville, qui est à l'avant-garde du nouvel idéal du XIV^e siècle, existent d'excellents spécimens de l'art des Paléologues, Salonique, avec son hinterland, la Macédoine et un large cercle de rayonnement, se présente comme le second centre hellénique important de cet art ⁽¹⁾. La question n'est pas encore tout à fait mûre. Les publications annoncées sur la peinture en Serbie (Millet) et en Macédoine (Sotiriou, Orlandos, Xyngopoulos) jetteront de la lumière sur le point de savoir dans lequel de ces deux pays se trouvait le centre de gravité. De même, la question des écoles (et peut-être aussi celle des personnalités) et de leurs caractéristiques, au XIV^e siècle, a encore besoin d'être étudiée de plus près, excepté en ce qui concerne les plus générales d'entre elles, l'école anatolienne, — monastique et hellénistique — celle de la capitale ou macédonienne et la crétoise.

Enfin, le rôle joué par l'art d'Italie dans la transformation de l'art des Paléologues se réduit à fort peu de chose, d'après les comparaisons qu'on peut établir avec les fresques italiennes du *trecento*, que les publications mettent constamment en lumière ⁽²⁾.

Les nombreux travaux récents insistent sur l'éternelle « question byzantine », sur l'influence exercée, en sens contraire, par l'art byzantin oriental sur l'art occidental antérieur au XIII^e siècle ⁽³⁾.

L'étude de la peinture post-byzantine, qui se développe, dans les pays orthodoxes, presque jusqu'au XVIII^e siècle, en s'écartant lentement de sa base byzantine, a progressé surtout en ce qui concerne les monuments russes et roumains ⁽⁴⁾, très peu pour les autres

(1) G. SOTIRIOU, *Die byzantinische Malerei des XIV Jahrh. in Griechenland*, dans *Ελληνικά*, I, 1928.

(2) R. VAN MARLE, *The Italian schools of Painting*, I (6th-13 th-cent.), 1923 ; C. CECCHI, *Trecentisti Senesi*, Roma, 1928.

(3) E. MÂLE, *L'art religieux du XII^e siècle en France* ; G. SOULIER, *Les influences orientales dans la peinture toscane*, Paris, 1926.

(4) Cf. l'ouvrage déjà cité de BALS ; J. STEFANESCU (ci-dessous) ; GRECU, *Darstellungen altheidn. Denker und Schriftsteller in d. Kirchenmalerei des Morgenlandes*, *Bullet. de la sect. hist. de l'Acad. roumaine*, XI, 1924.

pays et notamment pour la Grèce, où il reste encore beaucoup à faire à cause de la surabondance des fresques qui s'y sont conservées (1).

STEFANESCU attribue une origine roumaine à de nombreux éléments qui se retrouvent dans les pays balkaniques et dont l'origine ne peut encore être déterminée avec certitude : ses conclusions restent boiteuses parce qu'il reste encore beaucoup d'œuvres à publier (2).

Les miniatures laissent encore un terrain de recherches très vaste pour l'avenir, non seulement en ce qui concerne la publication d'œuvres inédites, mais aussi pour la répartition des manuscrits en groupes et l'étude plus approfondie du style et de la chronologie.

Dans ces derniers temps, MUÑOZ a apporté une importante contribution en publiant deux évangiles et le Psautier n° 13 de la Bibliothèque du Sérail, à Constantinople, l'un des plus beaux monuments de la miniature byzantine (3). MUÑOZ attribue ces manuscrits au XIV^e siècle. Nous posséderions alors l'un des rares spécimens de la miniature de cette époque, correspondant, pour le style, à la floraison contemporaine de l'art monumental.

BAUMSTARK a également publié le Ménéé de la Bibliothèque du patriarcat de Jérusalem, œuvre de la renaissance des Comnènes d'après des modèles de l'art monumental du type syro-anatolien (4).

Enfin DELATTE a publié sous forme de catalogue, les manuscrits des Bibliothèques d'Athènes, du X^e au XVIII^e siècle, dont beaucoup n'étaient déjà plus inédits (5).

L'étude des manuscrits slaves, qui attendent encore leur histoire, a progressé dernièrement grâce à la publication de la traduction bulgare de la chronique de Manassès, par FILOV (6), qui date cette

(1) Γ. Σωτηρίου, Ἡ μονὴ τῆς Φανερωμένης Σπλαμίνος, Ἑπετ. Ἑταιρ. βυζ. σπουδῶν, 1924.

(2) J. STEFANESCU, *L'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie*, Paris, 1928 (texte et atlas).

(3) MUÑOZ, *Tre codici miniati della Biblioteca del Seraglio a Con/poli, Studi byzantini*, 1924.

(4) A. BAUMSTARK, *Ein illustriertes griechisches Menaion des Komnenenzeitalters, Oriens christian.*, 3^e sér., I, 1926.

(5) A. DELATTE, *Les manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes, Biblioth. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. XXXIV, 1926.

(6) B. FILOV, *Les miniatures de la Chronique de Manassès de la Bibliothèque du Vatican*, Sofia, 1926. [Cf. le compte rendu, ci-dessous].

traduction et les miniatures de 1344/5 environ. D'après Filov, on n'y discerne pas d'unité de style mais bien des emprunts variés, faits à des manuscrits grecs et slaves et à des miniatures plus anciennes, auxquels le miniaturiste bulgare a donné certains caractères proprement indigènes. Œuvre originaire de Tyrnovo, composée à l'usage de la Cour, ce manuscrit donne une idée de ce qu'était l'art en Bulgarie, au XIV^e siècle.

D'autre part, HEISENBERG, par de pénétrantes observations, fixe entre 1339 et 1344, la date où fut exécuté cet ouvrage et estime que la plupart des miniatures sont des copies de manuscrits du temps des Comnènes. En conséquence, elles ne contribuent que très imparfaitement à nous renseigner sur ce que pouvait être l'art bulgare au XIV^e siècle (1).

Le travail d'analyse auquel GRABAR s'est livré à propos des miniatures d'un manuscrit serbe et d'un autre, bulgare, a rendu évidents les rapports immédiats qui unissent l'art balkanique à celui de l'Asie antérieure (2).

Les ornements propres aux manuscrits slaves ont été étudiés par Rainov (3).

Parmi les ouvrages généraux relatifs à la miniature byzantine, il faut citer celui d'EBERSOLT, qui s'adresse à un cercle plus étendu de lecteurs (4). C'est un choix fait parmi les principaux manuscrits, surtout ceux de la Bibliothèque nationale de Paris, et un exposé, dans les grandes lignes, de l'art de la miniature, accompagné d'une série de planches fort bien venues.

Quant à la monographie de GERSTINGER sur la miniature byzantine (5), elle se base surtout sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Vienne, auxquels est presque exclusivement empruntée la série des planches, excellentes au point de vue reproduction. Une place suffisante a été réservée, dans l'ouvrage, à l'évolution de la lettre initiale ainsi qu'à l'ornement, si négligé jusqu'ici, et dont l'étude complète est encore à faire.

(1) A. HEISENBERG, *Ueber der Ursprung der illustrierten Chronik des Konst. Manasses, Festschrift für P. Wolters*, München, 1928.

(2) A. GRABAR, *Les influences orientales dans l'art balkanique*, Paris, 1928.

(3) N. RAINOV, *Ornements et lettres dans les miniatures slaves de la Bibliothèque nationale de Philippopolis* (en bulgare), Sofia, 1925.

(4) J. EBERSOLT, *La miniature byzantine*, Paris-Bruxelles, 1926. [*Byzantion*, III, pp. 457 sqq.].

(5) H. GERSTINGER, *Die griechische Buchmalerei*, Wien, 1926 [Cf. *Byzantion*, III, pp. 462 sqq.].

Icones portatives. — Enfin, on a commencé, ces derniers temps, à explorer d'une manière tout à fait scientifique, le domaine encore nouveau des icones portatives. A la tête des chercheurs se tiennent, depuis des années, les Russes. Ce sont eux qui ont, les premiers, tourné leur attention vers les icones à cause du matériel extrêmement riche et ancien que conserve leur pays et qui a été mis en lumière par les nouvelles méthodes de nettoyage. Gigantesque est le travail de Kondakov sur l'icône russe, fruit de nombreuses années de travail. Mais l'auteur n'a réussi à publier lui-même ni son ouvrage principal en deux volumes, ni le résumé anglais qui en est tiré (1). Ce dernier a paru immédiatement après sa mort et tout récemment a été publié, d'une manière luxueuse, le premier volume des planches du très riche choix d'icônes qu'il avait réuni en vue de son grand ouvrage. Le titre *L'Icone russe*, doit être pris dans son sens le plus large. Il comprend aussi les icones purement byzantines, grecques et orientales, surtout les plus anciennes. L'auteur s'est tout particulièrement attaché à déterminer, sur la base de documents historiques et archéologiques, quelles sont les icones proprement russes, au point de vue de l'iconographie, de la technique et du style, ainsi qu'à les classer par écoles.

Un autre ouvrage fondamental pour l'évolution de l'art des icones byzantine est celui qu'ont luxueusement édité WULFF et ALPATOFF (2). Il ne vise pas à une publication complète des matériaux mais cherche à esquisser l'évolution, par un choix d'icônes représentatives de chaque époque. Les auteurs ne se sont pas bornés à exposer, dans ses grandes lignes, l'origine, les caractères, le développement des icones byzantines mais ils ont aussi cherché, par une savante analyse des formes, à pénétrer dans leur intimité et à retrouver la psychologie de ceux qui les ont créées. Ainsi sont jetées les bases d'une étude plus approfondie des icones, au point de vue de l'histoire de l'art, et l'impulsion est donnée aux travaux futurs qui pousseront plus loin les recherches dans la même voie.

Bon nombre d'articles ont été consacrés à des icones isolées, étudiées au point de vue de l'histoire de l'art, par ALPATOFF et LARAZEF (icône fameuse de Vladimir) (3), par ALPATOFF (icône de

(1) *The Russian icon* by Nikodim KONDAKOV, translated by E. MINNS, Oxford, 1927.

(2) O. WULFF und M. ALPATOFF, *Denkmäler der Ikonenmalerei in Kunstgeschichtlicher Folge*, Hellerau-Dresden, 1925.

(3) *Jahrb. d. Preuss. K. Samml.*, XLVI, 1925.

Saint-Basile et de l'Annonciation) (1), par XYNGOPOULOS (icône de la Vierge dans une église de Salonique) (2), etc.

D'importantes analyses d'icônes, au point de vue iconographique, sont dues à AJNALOV, sur *L'exaltation de la Croix*, à MIATEV, *Sur l'iconographie de la vierge Eleousa*, qui montre l'origine de ce type dans des miniatures byzantines des XI^e et XII^e siècles, à ALPATOFF, sur *La Trinité dans l'art byzantin et l'icône de Roublev*, d'où il ressort que la fameuse icône de Roublev a une origine byzantine et non italienne, etc.

En ce qui concerne les icônes postérieures au XIV^e siècle, celles de Russie ont déjà été classées par écoles, du moins dans leurs grandes lignes. Au contraire, les icônes grecques et celles de la Sainte-Montagne restent encore une *terra incognita*. Quelques monographies, dans les revues grecques, se rapportant à la personne des artistes plutôt qu'à leurs œuvres et un ouvrage plus général mais tout à fait insuffisant, au point de vue scientifique, de KALOGEROPOULOS (3), voilà à peu près tout ce qui a été publié sur la série, extrêmement riche, que possèdent les monastères grecs et les églises des îles grecques.

V. Sculpture

L'étude de la sculpture en marbre de l'époque chrétienne primitive et byzantine a également progressé, pendant ces cinq dernières années.

La découverte récente, dans les fouilles américaines de Sardes, d'un sarcophage d'Asie mineure, a été le point de départ d'une excellente étude d'ensemble, de MOREY (4), sur la série des sarcophages du type de Sidamara, dont, on le sait, Strzygowski et ensuite Wulff avaient cherché l'origine en Asie mineure. Morey réunit tous les exemples connus, les divise en groupes et détermine, d'une manière plus exacte, les centres d'où il proviennent et en précise la chronologie.

CANKAR a étudié le style des principales œuvres de la sculpture aux III^e et IV^e siècles (5).

(1) *Belvedere*, 1924 et *BZ*, XXV, 3/4.

(2) 'Επετηρ. 'Εταιρ. βυζ. σπουδών, III, 1926.

(3) Ν. Καλογεροπούλου, *Μεταβυζαντινή καὶ νεοελληνική τέχνη*, Athènes, 1926.

(4) C. R. MOREY, *The sarcophages of Claudia Antonia Sabina and the asiatic sarcophages*, *American Society for the 1925 excavations of Sardis*.

(5) I. CANKAR, *Le développement de la vieille sculpture chrétienne*, *Sbornik Ljubljana*, 1927.

Bon nombre de publications ont fait connaître de nouvelles œuvres de l'ancienne sculpture chrétienne. La plus importante a trait à deux statues byzantines mutilées, trouvées dans les fouilles de Corinthe et de Mégare (1). Le fragment d'un groupe représentant le sacrifice d'Isaac a été publié par AJNALOV (2), un bas-relief de la Vierge, provenant de la Dobroudscha, par PÂRVAN (3), un relief figurant des chasses de bêtes fauves, dans le cirque, du Musée de l'Ermitage (début du VI^e siècle), par MACULEVIČ (4), etc.

D'autres articles, moins importants, apprécient plus exactement des monuments déjà connus.

JOHNSON identifie la statue colossale de Barletta avec Héraclius (5). WILPERT reconnaît, sur le couvercle du sarcophage de Hydria Tertulla, la scène du baiser de Judas (6). XYNGOPOULOS montre que le bas relief de la Vierge de Chalcis, connu par la publication de Strzygowski, faisait partie de l'iconostase de l'ancienne basilique chrétienne de Chalcis (7).

Une étude plus générale concernant l'emploi de la sculpture iconographique dans les églises byzantines, est due à BRÉHIER qui arrive à la conclusion que cet emploi était surtout réservé aux bas-reliefs et au mobilier des églises byzantines (8).

D'autres publications ajoutent des monuments nouveaux à la série des bas-reliefs iconographiques. A signaler un bas-relief de la Vierge (XIV^e siècle), trouvé à Salonique, et deux autres du Musée de Thèbes (X^e siècle), représentant l'Annonciation et le Christ (9), un fragment de bas-relief de la Vierge, trouvé

(1) JOHNSON, *A byzantine statue in Megara*, *Amer. Journ. of Arch.*, XXIX, 1925, pp. 34 sqq.

(2) AJNALOV, *Le groupe en marbre de l'immolation d'Isaac*, *Seminarium Kondakovianum*, I, 1927.

(3) V. PÂRVAN, *Sur un relief inédit du VII^e siècle représentant la Sainte Vierge*, *Bull. de la Sect. hist. de l'Acad. roumaine*, XI, 1925.

(4) MACULEVIČ, *Un relief représentant les jeux du cirque*, *Seminarium Kondakovianum*, II, 1928.

(5) JOHNSON, *The colossus of Barletta*, *Am. Journ. of Arch.*, XXIX, 1925, pp. 20 sqq.

(6) J. WILPERT, *Der Sarcophagdeckel der Hydria Tertulla in Skulpturenmuseum von Arles*, *Röm. Quartalschr.*, 1924.

(7) Ευγγουπούλου, *Τὸ τέμπλον τῆς ἁγ. Πρασκευῆς ἐν Χαλκίδι*, *Δελτίον χριστ. Ἑταιρ.*, IV, 1928.

(8) L. BRÉHIER, *La sculpture iconographique dans les églises byzantines*, *Bullet. de la sect. hist. de l'Acad. roumaine*, 1924.

(9) Γ. Σωτηρίου, *Βυζαντινὰ ἀνγλικοὶ εἰκόνες*, *Recueil Kondakov*, I, 1926.

au Monastère de l'Olymptotissa (XIV^e siècle) (1), un relief de Démétrias, représentant la vision d'un moine, attribué au XI^e siècle (2), bien que le style semble le rapporter, plus vraisemblablement, à l'époque chrétienne primitive, etc.

Les bas-reliefs à ornements ont été étudiés occasionnellement soit à la suite de découvertes faites dans des fouilles, soit dans les monographies d'églises dont la bibliographie a été donnée plus haut. Un travail d'ensemble sur ce sujet est encore à faire.

Plus importante est la série des nouvelles recherches de STRZYGOWSKI (3), qui tourne maintenant ses investigations du côté de l'art ornemental des peuples du nord, dont il n'a pas été tenu compte jusqu'ici, visant par là à éclairer une partie de l'art de l'Europe médiévale et à déterminer les rapports entre l'Asie et l'Europe et les voies par lesquelles ils se sont établis. Il retrouve ainsi deux courants ayant leur source en Asie (Iran). L'un aboutit directement à Byzance, l'autre se dirige vers le nord de l'Europe d'où il descend dans la péninsule balkanique byzantine par l'intermédiaire des peuples du Nord et en particulier des Slaves ; ce sont eux surtout qui furent en rapport avec l'art de l'Asie et qui contribuèrent le plus à l'introduire à Byzance.

Certes, il ne faut pas perdre de vue que les relations commerciales et plus particulièrement l'importation de tissus et d'objets ressortissant aux arts mineurs contribuèrent puissamment à cette orientation de l'art ornemental byzantin qui se manifeste surtout à partir du VIII^e siècle. Mais il faut aussi reconnaître que le facteur vivant que Strzygowski met en relief, jette une vive lumière sur la déchéance du style que l'on observe dans la sculpture ornementale byzantine aux VIII^e et IX^e siècles.

Quelques savants balkaniques, comme FILOV et plus récemment PROTIĆ et GRABAR (4), cherchent également à élucider le même problème, en s'efforçant de mettre en lumière, aux moyens des rares monuments conservés, l'art particulier aux peuples slaves avant leur

(1) ID., 'Επετηρ. 'Εταιρ. βυζ. σπουδῶν, IV, 1927.

(2) Ξυγγοπούλου, Τὸ ἀνάγλυφον τῆς 'Επισκοπῆς Βόλου, *ibid.*, II, 1925.

(3) J. STRZYGOWSKI, *Der Norden in der bildenden Kunst Westeuropas, Heidnisches und Christliches um das Jahr 1000*, Wien, 1926 ; *Der Balkan im Lichte der Forschung über bildende Kunst*, *Vjesnik za archeol. i histor. dalmatinsku*, 1928 ; *Untersuchungen zur Entwicklung der alicroatischen Kunst*, Zagreb, 1927.

(4) PROTIĆ, *La tradition d'art sassanide chez les anciens Bulgares* (en bulgare avec résumé français), *Bullet. Inst. arch. bulgare*, IV, 1926/7, pp. 211 sqq. ; GRABAR, *Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique*, Paris, 1928.

absorption par Byzance. Mais beaucoup des exemples (Grabar, *l. c.*, 5, 6, 8; Filov, 1, 13, 18) qu'ils citent, surtout pour la sculpture, se rapprochent tellement de l'interprétation que donne l'art byzantin aux motifs orientaux qu'on peut se demander si les Bulgares ne les ont pas reçus de Byzance, tout au moins pour l'époque qui suit les IX^e et X^e siècles.

VI. Arts mineurs

Une excellente contribution à l'histoire des arts mineurs de l'importante époque de transition entre l'art de l'antiquité finissante et celui du christianisme à ses débuts, a été apportée par la publication, commencée par R. DELBRUECK, de la série des diptyques consulaires. Elle est accompagnée de reproductions parfaites, de grandeur naturelle, et d'un bref texte provisoire, qui se borne à donner la provenance et la date (1). Malheureusement, les diptyques proprement chrétiens, si étroitement apparentés cependant aux autres au point de vue artistique, n'entrent pas dans le plan de l'ouvrage.

La bibliographie des différents domaines des arts mineurs s'est enrichie d'une longue série d'études nouvelles relatives soit à des objets isolés, soit à des collections de Musées ou à des trésors de monastères. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail. Nous nous bornons à mentionner deux travaux qui apportent une contribution à la question des portraits d'empereurs byzantins. MACULEVIČ a montré que, sur la coupe d'argent de Kertsch, c'est Constantin II et non Justinien qui est représenté (2). JURGENSON publie un nouveau portrait de Constantin VIII, qui régna avec son frère le Bulgaroctone; il se trouve sur une plaque d'ivoire du Musée historique de Moscou, représentant le couronnement de l'empereur (3).

Le fameux calice d'Antioche, autour duquel on a fait tant de bruit et dont la date est si discutée, a été soumis à une savante étude comparative, au point de vue de la forme, de l'ornement et de l'iconographie, par JERPHANION, qui le considère comme une œuvre syrienne du début du VI^e siècle (4).

C'est à la même époque à peu près (fin du VI^e siècle et début du

(1) R. DELBRUECK, *Die Konsulardiptychen und Verwandte Denkmäler*, Berlin-Leipzig, 1926.

(2) MACULEVIČ (= Mazulevič), *Die Silberschale aus Kertsch*, Leningrad, 1926.

(3) JURGENSON, *Ein neues Denkmal des byz. Portraits*, BZ, XII, 1926, pp. 70 sqq.

(4) DE JERPHANION, *Le calice d'Antioche*, *Orientalia christiana*, Rome, 1926.

VII^e) que DIEHL rapporte les autres vases sacrés, trouvés en même temps que le calice, qui fait maintenant partie de la collection Abou-Cassem (1).

ROSENBERG a continué son très instructif travail sur les arts mineurs (2).

Pour les tissus byzantins, signalons les articles d'EBERSOLT (3), sur une tapisserie représentant Saint-Théodore (XI^e siècle), de STUCKELBERG (4), sur quatre fragments d'étoffes des IX^e-XI^e siècles, de SVIRIN, sur une broderie byzantine du XV^e siècle (5), et l'admirable ouvrage de WULFF et VOLLBACH, qui publient, avec toute la perfection que les moyens actuels rendent possible, une remarquable série de tissus coptes et de la fin de l'antiquité, en les rapprochant de ceux que conservent les grandes collections d'Europe (6).

Pour la céramique byzantine, il n'a pour ainsi dire été rien publié des abondantes découvertes faites dans les fouilles (Hippodrome de Cons'antinople, Saint-Jean d'Éphèse, etc.). Le manque de points de repère chronologiques rend difficile une étude approfondie de la céramique byzantine, qui ne pourra être faite que plus tard.

Remarquables sont les carreaux en céramique, seuls du genre, ornés de figures, trouvés à Patleina, en Bulgarie ; ils étaient utilisés comme revêtement des murs. Ils représentent un courant d'art arrivant directement d'Orient, sans passer par Byzance, comme permet du moins de le supposer l'absence complète d'œuvres similaires, dans l'art byzantin.

VII. Ouvrages collectifs et généraux. Revues. Congrès

Nombre d'articles remarquables, relatifs à l'art byzantin, sont réunis dans des ouvrages, publiés pendant ces cinq dernières années, à la mémoire des pionniers de la science défunts ou en l'honneur d'anniversaires de savants éminents.

A l'occasion de la mort du patriarche des byzantinistes N. KONDAKOV, a été créé, à Prague et se continue, un recueil

(1) CH. DIEHL, *Un nouveau trésor d'argenterie syrienne*, Syria, 1926.

(2) M. ROSENBERG, *Niello bis zum X Jahrh.* (dans *Gesch. d. Goldsmiedekunst auf technischen Grundlagen*), Franckfurt, 1924.

(3) J. EBERSOLT, *Une tapisserie byzantine*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1925.

(4) E. STUCKELBERG, *Etoffes byzantines trouvées à Sion*, *Bullet. de l'Acad. roumaine*, 1924.

(5) A. SVIRIN, *Ein Denkmal der Stichelei (Déisis, XV Jahrh.)*, Sergiew, 1925.

(6) O. WULFF und W. F. VOLLBACH, *Spätantike und koptische Stoffe aus ägyptischen Grabfunde in den st. Museen, Kaiser Friedrich Museum, Aegyptisches Museum, Schliemann-Sammlung*, Berlin, 1926.

d'études, consacré à sa mémoire par ses disciples et admirateurs, qui ont fondé le *Seminarium Kondakovianum* (1).

Pour célébrer le quatre-vingtième anniversaire du vénéré byzantiniste français G. SCHLUMBERGER, on a publié, en 1924, des *Mélanges* dont un compte rendu détaillé a été donné dans cette revue (2), La *Strena Buliciana* a été offerte au savant dalmate Mgr BULIĆ, à l'occasion de son 75^e anniversaire (3). Signalons enfin, le *Festschrift zum 60ten Geburtstag P. Clemen*, Düsseldorf-Bonn, 1926.

L'intérêt que le public porte à l'art byzantin ainsi que l'accroissement de la bibliographie, ont donné lieu, d'une part à la réédition d'ouvrages généraux anciens et, d'autre part, à la publication d'ouvrages destinés au grand public.

C'est ainsi qu'a paru la deuxième édition de l'excellent manuel de DIEHL (4), où il a été tiré parti des ouvrages parus jusqu'en 1926, et celui de DALTON (5) qui contient, outre la bibliographie récente, un chapitre nouveau sur l'architecture, qui manquait dans la première édition. Dalton a changé le titre « Art byzantin » de son ouvrage en celui de « Art chrétien oriental », modification justifiée peut-être par l'étendue des recherches consacrées à l'art des provinces orientales de l'empire byzantin et par l'importance du rôle qu'elles ont joué vis-à-vis de l'art de la capitale. Mais, si l'on tient compte de l'imprécision du terme « Orient chrétien » et, d'autre part des liens qui unissent l'un à l'autre, l'art qu'on pourrait appeler hellénistico-byzantin, de la capitale et celui des provinces, et du mouvement centrifuge qui tend à rompre ces liens, particulièrement à la dernière époque, on ne trouve pas le terme nouveau suffisamment heureux pour qu'il remplace celui d'*Art byzantin*, consacré par l'usage et fondé en histoire.

De même a paru en seconde édition, l'ouvrage de BROCKHAUS sur l'Athos, qui a reçu nombre d'additions, et celui de RIGEL, *Spätrömische Kunstindustrie*, Vienne, 1927, enrichi de nombreuses figures.

Parmi les ouvrages généraux destinés au grand public, il faut mentionner celui de DIEHL, *L'art chrétien primitif et l'art byzantin*, Paris, 1928, écrit avec autant de science que de clarté, dans le style brillant de l'auteur, et accompagné d'un choix excellent de figures ;

(1) *Recueil d'études dédiées à la mémoire de N. P. Kondakov*, 1926 sqq.

(2) [Cf. *Byzantion*, II, pp. 489 sqq.].

(3) [*Ibid.*, I, pp. 621 sqq.].

(4) Ch. DIEHL, *Manuel d'art byzantin*, 2^e éd., 2 vol., Paris, 1925-1926.

(5) O. DALTON, *East Christian Art*, Oxford, 1925. [Cf. *Byzantion*, III, pp. 448 sqq.].

du même, *Constantinople*, dans la collection *Les villes d'art célèbres*, Paris, 1924, véritable synthèse des nombreuses recherches auxquelles a donné lieu, pendant tant d'années, l'illustre cité; de L. BRÉHIER, *L'art byzantin*, Paris, 1924, qui donne, en quelques pages, une première initiation à l'art byzantin, accompagnée d'excellentes figures.

Revues. Congrès. — Enfin, l'essor extraordinaire pris par les études byzantines, en ces dernières années, se reflète dans la création de revues nouvelles spécialement byzantines, ainsi que dans la réunion de congrès exclusivement composés de byzantinistes.

Parmi les revues, c'est le périodique international *Byzantion* qui occupe la première place, avec son habile direction et ses collaborateurs choisis.

En Grèce a commencé à paraître, également depuis 1924, l'Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας τῶν βυζαντινῶν σπουδῶν.

Outre ces deux revues proprement byzantines, d'autres, qui ont débuté pendant ces cinq dernières années, accueillent aussi les articles relatifs à l'art byzantin, ainsi, en Grèce, les Ἑπειρωτικὰ Χρονικά, les Θρακικά, l'Ἀρχεῖον Πόντου, les Ἑλληνικά.

Les états balkaniques participent à ce mouvement. En Roumanie, ont commencé à paraître deux nouvelles revues, *Codrul Cosminului*, *Bulletin de l'Institut d'histoire de l'Université de Cernautsi*, et *Arta si Archeologia*, sous la direction de O. TAFRALI, professeur à l'Université de Jassy; en Serbie, le *Glasnik Spokskop Naučnog Društva* (Skoplje); en Bulgarie, la *Revue macédonienne*, de l'Institut scientifique macédonien de Sofia.

Les deux congrès byzantins internationaux qui se sont réunis, le premier à Bucarest, en 1924, le second à Belgrade, en 1927, ont été la preuve éclatante de l'essor pris par les études byzantines et de la nécessité, pour ceux qui s'en occupent, de faire connaissance en de confraternelles réunions. Ces congrès, malgré les insuffisances qu'on y a constatées, ont contribué à éveiller le désir de systématiser davantage les recherches byzantines. Une place très importante a été réservée à l'art et de nombreuses communications ont été faites à la Section archéologique. On désirerait seulement qu'une marge plus large y fût laissée aux discussions.

G. A. SOTIRIOU.

Professeur ordinaire à l'Université d'Athènes
Directeur du Musée byzantin.

(Traduit sur le manuscrit grec par P. GRAINDOR).

CHRONIQUE DE DROIT BYZANTIN (1926-1927-1928)

Les travaux sur le Droit Byzantin ne sont jamais abondants, car, sauf à l'Université de Cernautsi (Roumanie), il n'existe, croyons-nous, dans les Facultés de Droit, aucune chaire réservée à cette période de l'histoire du Droit, malgré son importance. Cependant il paraît chaque année sur la matière des articles ou même des livres qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler régulièrement aux lecteurs de *Byzantion* (1).

* * *

Dans la période triennale envisagée, la bibliographie du Droit Byzantin s'est enrichie de précieuses contributions. Un jeune professeur de l'Université de Bologne, M. Aldo Albertoni qui se voue entièrement à la science illustrée dans son pays par Contardo Ferrini, Brandileone, Ferrari, et d'autres, a publié en 1927 un ouvrage d'ensemble, un véritable guide à travers le champ touffu du Droit Byzantin : *Per una esposizione del Diritto bizantino con riguardo all'Italia*; Imola, Cooperativa tip. edit. P. Galeati, 1927, 224 pages. Après une introduction et une Bibliographie générale, l'auteur passe en revue 5 livres : les Sources, le Droit public, le Droit pénal, le Droit procédural, le Droit privé ; il termine par un livre VI concernant les rapports du Droit byzantin et du Droit occidental. Les chapitres de chacun des livres donnent d'abord une bibliographie spéciale très complète et très à jour et ensuite un exposé sommaire, mais très utile aux débutants, de l'état du Droit Byzantin sur chaque point traité. L'auteur nous annonce qu'il prépare le Traité général à la fois historique et dogmatique de Droit byzantin qui nous manque encore, même après l'ouvrage classique de Zachariae von Lingenthal. Son esquisse de 1927 fait bien augurer de la réussite du grand ouvrage que nous souhaitons prochain.

M. Edwin Hanson Freshfield M. A. (aujourd'hui LL. D., Cambridge), qui a été avocat et l'un des disciples les plus ardents de J. B. Bury, consacre ses loisirs au labeur toujours délicat et ingrat

(1) Pour les Papyrus juridiques de l'époque byzantine, on se reportera aux *Bulletins papyrologiques* de M. Marcel HOMBERT (*Byzantion*, t. III, pp. 532-533 pour l'année 1925 ; pp. 543-544, pour l'année 1926), qui signalent aussi quelques travaux juridiques.

de la traduction. Jusqu'ici, il a édité (à ses frais et pour les offrir gracieusement aux grandes Bibliothèques et aux spécialistes) quatre volumes de traduction en anglais des principaux ouvrages juridiques byzantins : l'*Ecloga* dans ses trois versions successives et le *Procheiros Nomos*. En voici les titres : *A Manual of Roman law : The Ecloga published by the Emperors Leo III and Constantine V of Isauria at Constantinople A. D. 726* (Cambridge, Printed at the University Press, MCMXXVI, VI-151 pages) ; *A Manual of later Roman Law : the Ecloga ad Procheiron mutata founded upon the Ecloga of Leo III and Constantine V, of Isauria, and on the Procheiros Nomos of Basil I, of Macedonia, including the Rhodian maritime Law edited in 1166 A. P. (ibid., MCMXXVII ; X — 231 pages) ; A revised Manual of Roman Law founded upon the Ecloga of Leo III and Constantine V of Isauria, Ecloga privata aucta (ibid. MCMXXVII ; X — 120 pages) ; A Manual of eastern Roman Law : the Procheiros Nomos published by the Emperor Basil I at Constantinople between 867 and 879 A. D. (ibid., MCMXXVIII ; X — 172 pages). Nous n'avons pas besoin d'insister sur les services que peut rendre une telle entreprise, non seulement aux historiens du droit qui ne possèdent pas tous la pratique du grec byzantin, mais aussi aux byzantinistes qui ne sont pas tous juristes et encore même aux juristes qu'une traduction aide parfois à saisir le sens d'un passage obscur et il n'en manque pas dans ces sources de basse époque.*

A ces volumes on joindra un petit livre de M. Christo M. Macri, *Des Byzantins et des Etrangers dans Constantinople au Moyen-Age* (Paris, R. Guillon, 1928, 119 pages in-12), tableau vivement brossé de la composition de la population si mêlée de la capitale et des Statuts de chacun de ses éléments (Nationaux, Etrangers, Juifs).

* * *

Au II^e Congrès international d'études byzantines tenu à Belgrade (11-16 avril 1927), le Droit civil et canonique byzantin a fait l'objet de quelques communications : Paul Collinet, *Le modèle du Digeste de Justinien* ; G. Pappulias, *Das byzantinische Recht und seine Bedeutung für die griechische Rechtsgeschichte* ; N. A. Constantinescu, *La Communauté de village et ses rapports avec le petit Traité fiscal byzantin* ; Ph. Granić, *Die rechtliche Stellung und Organisation der griechischen Kloester nach dem justinianischen Recht* ; S. S. Bobtchev, *La jurisprudence byzantine dans sa réception en Bulgarie* ; Jasinsky,

Dans quelle mesure les collections de lois byzantines servaient-elles de supplément du Code d'Etienne Douchan dans la pratique juridique et A. Solovieff, *Le Droit byzantin dans la codification d'Etienne Douchan*. Cette dernière communication a paru dans la *Rev. hist. de Droit français et étranger*, 4^e série, 7^e année, 1928, pp. 387-412.

Au VI^e Congrès international des Sciences historiques d'Oslo (14-18 août 1928), le Droit byzantin n'a été représenté directement que par une unique communication, celle de M. Aldo Albertoni, *La Posizione del diritto bizantino durante il Medio Evo e gli studi sul diritto bizantino in Italia*. Mais sa formation dans la période antérieure à Justinien III^e- VI^e (siècles) a préoccupé deux des participants du Congrès : Ernst Levy, *Osten und Westen in der nachklassischen Entwicklung des römischen Rechts* et Paul Collinet, *Les facteurs de développement du Droit romain privé au Bas-Empire* (Rapport imprimé dans *The Bulletin of the International Committee of historical Sciences*, Number 5, July, 1928, pp. 623-631). Le dernier auteur reprend le problème, d'une façon plus ample, dans deux articles de la *Rev. hist. de Droit français et étranger* (4^e série, 7^e année, 1928, pp. 551-583 et 8^e année, 1929, pp. 5-35) sous le titre : *Le rôle de la Doctrine et de la Pratique dans le développement du Droit romain privé au Bas-Empire : essai de mise au point de la controverse*.

* * *

Quand aux autres articles se référant au Droit byzantin, ils n'ont pas été très nombreux. M. Pierre Noailles, *Tipucilus*, retrace dans les *Mélanges de Droit romain dédiés à Georges Cornil* (Gand, Vandeeporten et C^{te}, Paris. Soc. an., Recueil Sirey ; t. II, 1926, p. 175-196) l'odyssée du « jurisconsulte fantôme » de ce nom ; *Tipucilus* désigne en réalité le résumé des 60 livres des Basiliques du *Codex Valicanus Graecus* 853, commençant par le mot *Τιπούκειτος*, déformation de *τί ποῦ κεῖται* « Qu'est-ce que c'est, où est-ce ? », une sorte de *Who is who ?* des citations des Basiliques.

M. Georges Cornil, *Die Arrha im justinianischen Recht* (*Zeitschr. der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, Rom. Abt., t. XLVIII, 1928, p. 51-87) tente de résoudre l'une des plus épineuses questions du droit gréco-romain.

M. Phaidon Koukoulès a apporté une utile *Συμβολή εἰς τὸ περὶ τοῦ γάμου παρὰ τοῖς Βυζαντινοῖς κεφάλαιον* « Contribution

au chapitre du mariage chez les Byzantins » où le folk-lore se mêle au droit ('Επετηρίς Ἐταιρείας βυζαντινῶν Σπουδῶν, t. II, 1925, pp. 3-41 ; t. III, 1926, pp. 3-27).

Sur les origines de la Loi agraire byzantine (Νόμος Γεωργικός), tel est le titre d'un article de M. G. Vernadsky (*Byzantion*, t. II, 1925 [paru en 1926], pp. 169-180), lequel, d'accord avec Pančenko, en attribue l'élaboration au règne de Justinien II Rhinotmète (685-695).

Signalons en terminant, notre étude personnelle qu'à imprimée *Byzantion*, t. III, 1926, pp. 1-15 : *Les Preuves directes de l'influence de l'enseignement de Beyrouth sur la codification de Justinien* qui complète notre *Histoire de l'École de Droit de Beyrouth*. (Cf. parmi les C. R. de cet ouvrage, le C. R. de *Byzantion*, t. II, pp. 510-513 (R. Mouterde) et celui de la *Ztf, d. Savigny-Stiftung f. Rechtsgeschichte*, Rom. Abt., t. XLVII, 1927, pp. 463-469 (F. Pringsheim).

L'étude citée est complétée, à son tour, par une note de M. Emilio Albertario, dans l'*Archivio giuridico*, vol. C, 1928, pp. 240-241. Le problème des rapports entre la production de l'École de Beyrouth et le Digeste, remis à l'ordre du jour par notre livre, est examiné en quelques pages par M. C. G. Bergman, de l'Université de Lund, sous le titre *Beirútskolan och Digestezna*, dans la *Tidsskrift for Retsvidenskap*, 1928, pp. 348-359.

Paul COLLINET.

BULLETIN PAPHYROLOGIQUE III (1927-28)

Pour le présent bulletin, qui enregistre les publications de deux années (1), ma tâche a été facilitée par les vastes dépouillements dont M^{lle} Cl. Préaux, collaboratrice de la section de papyrologie de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth, a eu l'obligeance de se charger. Je remercie en même temps qu'elle tous ceux qui se sont intéressés à mon travail et qui, par leur flatteuse appréciation, m'ont donné un précieux encouragement.

Je renouvelle ici le vœu que les auteurs de livres ou d'articles relatifs à l'Égypte byzantine veuillent bien m'aider à rendre ce bulletin aussi complet que possible, en m'adressant (8, rue de Moscou à Bruxelles) un exemplaire de leurs publications ou, tout au moins, les indications bibliographiques nécessaires, accompagnées d'un court résumé.

A. Papyrus édités pour la première fois en 1927 et 1928

P. Alexandrie. NORSIA MEDEA, *Papiri del Museo greco-romano di Alessandria. Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 267-86.

Edition de 19 papyrus, dont 3 sont d'époque byzantine :

P. Alex. 274. Renouvellement d'un bail pour un atelier d'orfèvre. — Arsinoè, 5^e/6^e s. Republié : P. S. I. 1058.

P. Alex. 279. Fragment de pétition. — Orig. inc., 6^e s. Republié P. S. I. 1061.

P. Alex. 280. Location de terre. — Orig. inc., 5^e/6^e s. Republié P. S. I. 1056.

P. Berlin. SALONIUS A. H., *Die griechischen Handschriftenfragmente des Neuen Testaments in den staatlichen Museen zu Berlin. Zeitschr. f. d. neutest. Wiss.*, 26 (1927), pp. 97-119 et 1 pl.

C. R. par P. F. REGARD, *Rev. ét. anc.*, 30 (1928), p. 232. —

P. THOMSEN, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 721-22.

Texte de 7 fragments du nouveau testament :

P. 9961 (4^e s.). Mathieu XXVI, 25-26 et 34-36.

P. 13416 (7^e s.). Marc XI, 11-17.

P. 5877 (5^e/6^e s.). Jean XIV 14-28.

P. 5010 (7^e/8^e s.). Jean XVI 30 à XVII 9 ; XVIII 31-40.

P. 9808 (4^e/5^e s.). Actes des apôtres III 5-6 et 10-12.

(1) Afin de ne pas allonger démesurément ce bulletin, je ne citerai pas, dans les pages qui suivent, les comptes rendus des ouvrages qui ne sont pas spécialement papyrologiques.

P. 13271 (5^e/6^e s.). Id. III 24 à IV 20. (Planche).

P. 11765 (4^e s.). Id. V 3-21. (Planche).

Tous ces textes sont inédits, sauf P. 13271.

P. Berlin 13897 (Orig. inc., 4^e s.). VON MANTEUFFEL G., *Epistulae privatae ineditae*. *Eos*, 30 (1927), pp. 211-15.

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap.forsch.*, 9 (1928), pp. 97-98 (corrections).

Intéressante lettre chrétienne republiée dans le *Sammelbuch*, n° 7248 ; l'auteur est peut-être la même Didymè à laquelle nous devons la lettre P. Oxy. 1774.

A propos de l'expression τὴν κελὴν βικεύτιαν qui se rencontre à la l. 30, GODINA ALICE étudie l'emploi de κελός dans la langue des papyrus : Η ΚΑΛΗ ΒΙΚΕΥΤΙΑ, *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 357-58.

P. Berlin 13918 (époque de Justinien) et **P. Heidelberg 2**. LIETZMANN HANS, *Ein liturgischer Papyrus des Berliner Museums* (Mit einer Lichtdrucktafel). Festgabe f. Adolf Jülicher, Tübingen, 1927, pp. 213-28 et t. à p. de 16 pp.

C. R. par F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 178-79.

Edition, avec un excellent commentaire, d'un fragment d'anaphore apparentée à celle de saint Marc (seconde partie de la prière eucharistique). A titre de comparaison, l'auteur réédite P. Heidelberg 2.

F. ZUCKER, l. c., croit que le texte est plutôt du 5^e s.

A. D. NOCK, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), p. 139, propose de lire l. 1 : ποιμμένα ζωής.

P. Berlin 13919. FRIKS HJALMAR, *Vier Papyri aus der Berliner Sammlung*, *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 281-95.

Seul, le quatrième de ces documents, un bail d'un vignoble (Hermopolis, 512) appartient à la période byzantine.

Berlin Staatsbibliothek Graec. Fol. 66, I, II (4^e s.) et **Freer Collection Greek Ms V¹** (vers 300). SANDERS HENRY A. and CARL SCHMIDT *The minor prophets in the Freer Collection and the Berlin fragment of Genesis*. New York, 1927, in-4^o, pp. XIII-436 et 7 pl. (= University of Michigan Studies, Humanistic Series, vol. XXI).

C. R. par A. C(ALDERINI), *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 164-65. — P. D(HORME), *Rev. biblique*, 37 (1928), pp. 466-67. — F. G. KENYON *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), pp. 329-30. — R. NASCIMBENE, *Aethnaeum*, 6 (1928), pp. 264-68. — P. THOMSEN, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 1185-87.

Facsimile of the Washington Manuscript of the Minor prophets in the Freer Collection and the Berlin fragment of Genesis. With an introduction by HENRY A. SANDERS. With 130 plates. University of Michigan, 1927.

P. Genève. MARTIN VICTOR, *Une tablette magique de la bibliothèque de Genève*. Genova, 6 (1928), pp. 56-64, 2 fig.

Tablette de plomb du 3^e/4^e s., achetée en Egypte par Jules Nicole. Exécutée en application d'une recette analogue à celle que prescrit le papyrus Anastasi (Paris, Bibl. nat. suppl. grec 574) ll. 296 ss., elle a été gravée par Ammonion, fils de Hermitaris, en vue d'obtenir les faveurs de Théodotiseus dont il est amoureux.

Cf. PREISENDANZ KARL, *Eine neue Zaubertafel*, *Forsch. u. Fortschr.*, 4 (1928), pp. 342-43.

P. bibl. univ. Giss. 17 (Hermopolis, 3^e/4^e s.). GLAUE D. PAUL, *Ein Bruchstück des Origenes über Genesis 1, 28*. Giessen, 1928, in-8°, 35 pp. et 1 pl. (= Mitteil. aus der Pap. sammlung der Giesseiner Universitätsbibliothek II).

C. R. par F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), p. 429.

P. Hal. 55a (5^e/6^e s.). GÖBER WILLI, *Ein späantiker Pergamentkodex des Dionysius Thrax, P. Hal. 55a*. Mittelalterliche Handschriften, Festgabe zum 60. Geburtstage von Hermann Degering. Leipzig, 1926, pp. 111-118, 1 pl.

P. Lond. MILNE H. J. M., *Catalogue of the literary papyri in the British Museum*. Londres, 1927, in-4°, xvi-243 pp., 12 pl.

C. R. par C. M. BOWRA, *Class. rev.*, 42 (1928), p. 133. — P. COL-LART, *Rev. philol.*, 2 (1928), p. 378. — A. C(ALDERINI), *Aegyptus*, 8 (1927), p. 380. — M. CROISET, *Journ. des savants*, 1928, pp. 287-88. — M. HOMBERT, *Chronique d'Egypte*, 3 (1928), pp. 214-15 et *Rev. belge philol. et hist.*, 7 (1928), pp. 1051-52. — J. U. P(OWELL), *Journ. hell. stud.*, 48 (1928), pp. 116-17. — W. SCHUBART, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 395-401. — J. SYKUTRIS, *Deutsche Lit. Ztg.* 5 (1928), coll. 1507-09. — B. A. VAN GRONINGEN, *Museum*, 36 (1929), coll. 89-90.

P. Lond. Inv. 113, 15a (6^e/7^e s.). Sous le n° 7036 du *Sammelbuch*, H. I. BELL publie le texte inédit de la lettre citée dans le catalogue des papyrus de Londres, vol. I, p. xviii.

P. Lond. Inv. 447 (milieu du 4^e s.). DE RICCI SEYMOUR, *A latin petition of Abinnaeus* (Papyrus B. M. 447). Avec un appendice de H. I. BELL, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), pp. 320-22 et 2 pll.

Un des plus importants documents pour la connaissance de la cursive latine de cette époque. Le document, qui est brièvement décrit dans le vol. II du Catalogue des papyrus de Londres (p. 267), était resté jusqu'ici inédit.

P. Med. CALDERINI ARISTIDE, *Papiri Milanesi per cura della scuola di papirologia dell'Università cattolica del S. Cuore. Parte I: Collezione Jacovelli-Vita*. Milan, 1928, in-8°, viii-63 pp. (= Pubblicazioni di « Aegyptus » — Serie scientifica : vol. I, fasc. I).

Seul le **P. Med. 1**, Enéide I 638-640 et 649-651 (orig. inc., 4^e/5^e s.), appartient à la période byzantine.

P. Mich. 1367 (= Pl. XXIV), **1365**, **1364**, **1366** (= Pl. XXV), **1368**, **1369**, **1362** (= Pl. XXVI). (Epoque de Dioclétien).

WINTER J. G., *The family letters of Paniskos. Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 59-74 et 3 pll.

C. R. par W. SCHUBART, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 357-58. — U. WILCKEN, *Archiv*, 9 (1928), pp. 98-99.

Intéressante collection de 7 lettres privées relatives à une même famille. D'après WILCKEN ULRICH, *Zur Geschichte des Usurpators Achilleus, Sitz. ber. Preuss. Akad.*, 26 (1927), pp. 270-76, l'Ἀχιλλεύς dont il est question dans P. Mich. 1369 serait l'usurpateur bien connu.

Les 7 lettres sont réimprimées dans le *Sammelbuch*, nos 7247-53.

P. Oxy. XVII. HUNT A. S., *The Oxyrhynchus Papyri. Part. XVII*, Londres, 1927, in-4^o, xv-313 pp., 1 portrait et 4 pll. (nos 2065-2156).

C. R. par C. M. BOWRA, *Class. Rev.*, 42 (1928), pp. 131-33. — P. COLLART, *Rev. philol.*, 2 (1928), pp. 287-88. — R. HELBING, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 1578-79. — M. HOMBERT, *Chronique d'Egypte*, 3 (1927), pp. 96-98. — P. MAAS, *Deutsche Lit. Ztg.*, 5 (1928), coll. 128-31. — A. PUECH, *Journ. des savants*, 1928, p. 242. — A. SALAČ, *Listy filol.*, 55 (1928), pp. 347 ss. — W. SCHUBART, *Oriental. Lit. Ztg.*, 31 (1928), coll. 475-76. — U. WILCKEN, *Arch. f. Pap.forsch.*, 9 (1928), pp. 89-97. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 424-25.

Les papyrus d'époque byzantine édités dans ce volume sont les suivants :

P. Oxy. 2065. Psaume XC. — 5^e/6^e s.

2066. Ecclésiaste VI, VII. — 5^e/6^e s.

2067. Symbole de Nicée. — 5^e s.

2068. Fragments liturgiques (?). — 4^e s.

2069. Fragments d'une apocalypse. — fin 4^e s.

2071. Fragment d'un dialogue chrétien. — 6^e s.

2073. Fragment d'une homélie. — fin 4^e s.

2074. Apostrophe à la sagesse ayant peut-être fait partie d'un sermon. — 5^e s.

2083. Vie d'Esopé. — fin 4^e s. ou 5^e s.

2089. Fragment juridique latin relatif à la propriété. — 4^e/5^e s.

Cf. LEVY ERNST, *Neue Juristenfragmente aus Oxyrhynchos. Zeitschr. Savigny Stft.* R. A. 48 (1928), pp. 532-55.

2106. Lettre adressée par un préfet, dont le nom n'est pas

conservé, aux autorités d'Oxyrhynchus. A la suite d'un ordre reçu de l'empereur, il donne des instructions en vue de recueillir une certaine quantité de monnaies d'or. — Début 4^e s.

2110. Comptes rendus d'une séance du Sénat d'Oxyrhynchus. Le texte, assez étendu et bien conservé, est intéressant à divers égards. — 370.

2113. 2114. Lettres d'un stratège. — 316.

Sur 2113, cf. une note de G. VITELLI, *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), p. 296.

2115. Lettre d'un λογιστής; elle est adressée à un fonctionnaire, dont le titre est attesté ici pour la première fois (λογογράφος κονδουκτοριου). — 4^e s.

2124. Pièce adressée au *praepositus pagi* et par laquelle trois ἀπαιτηταί σίτου sortant de fonctions nomment leurs successeurs à la même fonction. — 316.

2136. Vente d'un bateau sous forme d'un bail conclu pour cinquante ans (μισθοπρασία). — 291.

2142. Ordre pour le paiement de l'annone. — Vers 293.

2143. Ordre pour le paiement d'un salaire. — 293.

2154 à 2156. Lettres privées. — 4^e s.; 4^e s.; fin 4^e ou 5^e s.

P. Princeton. VAN HOESEN H. B. and ALLAN CHESTER JOHNSON. *Five leases in the Princeton Collection. Journ. eg. arch.*, 14 (1928), pp. 118-25.

Trois de ces baux appartiennent à la période byzantine :

À. M. 8946. Bail d'une ferme (285).

Dep. 7548. Bail de chambres (3^e/4^e s.).

Dep. 7546. Bail d'une maison meublée (382).

Une note sommaire avait été publiée par les mêmes auteurs. *Five leases on papyri. Proceed. Amer. philol. Assoc.*, 57 (1926), p. XXI.

P. Ross. Georg. IV. JERNSTEDT PETER, *Die Kome-Aphrodito-Papyri der Sammlung Lichačov*. Tiflis, 1927, in-4^o, pp. 130 et 3 pll. (= *Papyri russischer und georgischer Sammlungen*, ed. GREGOR ZERETELI, *Heft IV*).

C. R. par H. I. BELL, *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 269-71 (corrections). — W. SCHUBART, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 151-53. —

U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. forsch.*, 8 (1927), pp. 315-16. —

F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 425-27.

Sauf un fragment d'une pétition de l'époque de l'invasion des Sassanides (619-629), édité en appendice, les papyrus publiés dans ce fascicule sont d'époque arabe. On y trouvera : n^{os} 1 à 16 des lettres officielles ; n^{os} 16 à 26, divers comptes et listes.

P. S. I. Fragments d'hexamètres (Oxyrhynchus, 4^e/5^e s.). VITELLI G., *Noterelle papirologiche. Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), n° 13, pp. 294-95.

P. S. I. VIII, 2. *Pubblicazioni della Società italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto: Papiri greci e latini*, volume ottavo, fascicolo II n° 921-1000. Florence, 1927, in 8°, pp. I-XIX et 89-274.

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap.forsch.*, 9 (1928) pp. 71-72. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 177-79 (nombreuses suggestions et corrections).

Les n°s 921 à 939 sont des papyrus du Musée d'Alexandrie, déjà publiés par M. NORSI (v. Bull. pap. II, p. 536) :

P. S. I. 931 à 939 = P. Alex. 250 à 258.

944. Pétition au préfet. — Orig. inc., 364/66 ?

Une femme demande que son mari, qui a été ruiné par des liturgies et qui a dissipé sa dot, soit contraint de la lui restituer.

948. Comptes pour le transport de vin. — Nome Arsinoïte, 345/6.

Sur ce document cf. une note de G. VITELLI, *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), n° 5, pp. 289-90.

951. Copie d'une *διάλυσις*. — Orig. inc., 388 ?

953 à 956. Comptes relatifs à l'administration des domaines de la famille des Apion. — Oxyrhynchus, 6^e s.

Ces documents, intéressants pour l'histoire économique, appartiennent au même dossier que ceux qui ont été publiés dans P. Oxy. XVI.

957. *Ordre de fourniture de vin donné à l'occasion d'un anniversaire. — Oxyrhynchus, 6^e s.

Ce document se rattache probablement au même groupe que les quatre précédents.

958. Longue et curieuse table de multiplication. — Antinoé, 4^e s.

959 et 960. Comptes intéressants au point de vue numismatique. — Antinoé, 4^e s.

963. Bail pour trois ans d'un *ὄρβιοπωλεῖον*. — Oxyrhynchus, 581.

On remarquera la signature latine du notaire.

964. Prêt d'argent. — Oxyrhynchus, 6^e s.

965. Fragment de document. — Orig. inc., 4^e/5^e s.

971. Lettre de Sarapion à Didymos. — Orig. inc., 3^e/4^e s.

972. Lettre d'Antoninos à Gonatas. — Orig. inc., 4^e s. ?

973. Lettre de Megas à Kalonymos. — Orig. inc., 6^e s.

977. Homère Z 322-38, 356-74, 386. — Orig. inc., 4^e s. ?

980. Psaumes 143, 14-148,3. — Orig. inc., 3^e/4^e s.

1000. Ostracon littéraire. — 4^e s.

P. S. I. IX, 1. *Idem*, volume nono, fascicolo I n^o 1001-1061, Florence, 1928, in-8^o, pp. 96 et 3 pl.

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 9 (1928), pp. 72-83 (nombreuses suggestions et corrections).

1037. Contrat par lequel Apollonios s'engage, moyennant salaire, à remplacer Hatres pour la $\delta\alpha\beta\delta\omicron\upsilon\chi\iota\alpha$. — Oxyrhynchus, 301.

1038. Compte rendu de sitologue. — Théadelphie, 313.

1041. Lettre chrétienne sur parchemin adressée par Sotas (cf. P. S. I. 208 et P. Oxy. 1492) à Paulos. — Oxyrhynchus, 3^e/4^e s.

1056. = P. Alex. 280.

1058. = P. Alex. 274.

1061. = P. Alex. 279.

P. Strasb. grec 254. ANDRIEU MICHEL et PAUL COLLOMP, *Fragments sur papyrus de l'anaphore de Saint Marc. Rev. sciences relig.* 8 (1928), pp. 489-515, 2 pll.

Six fragments d'un codex sur papyrus dont l'écriture paraît remonter au 4^e ou 5^e s. ap. J.-C. Ils appartiennent à l'anaphore alexandrine dite de Saint Marc, qui ne nous était connue jusqu'ici que par des manuscrits assez tardifs, peut-être de sept ou huit siècles plus récents. Le texte du papyrus se distingue du *textus receptus* par sa sobriété ; le papyrus de Strasbourg n'est cependant lui-même qu'une copie déjà altérée.

Un intéressant commentaire essaye de distinguer l'état primitif de la liturgie de Saint Marc et étudie les contaminations qu'elle a subies et les éléments étrangers dont elle s'est chargée.

P. Vienne 29788 A-C (orig. inc., vers 500). GERSTINGER HANS, *Pampropios von Panopolis. Eidyllion auf die Tageszeiten und Enkomion auf den Archon Theagenes von Athen nebst Bruchstücken anderer epischer Dichtungen und zwei Briefe des Gregorios von Nazianz im Pap. Gr. Vindob. 29788 A-C.* Vienne-Leipzig, 1928, in-8^o, pp. 103 et 1 pl. (= *Sitz. ber. Akad. Wiss. Wien, Philos.-histor. Kl.*, 208 Bd., 3 Abh.).

P. Vienne 29789 (fin 3^e ou début 4^e s.). GERSTINGER HANS, *Bruchstücke einer antiken Progymnasmala-Sammlung im Pap. gr. Vindob. 29789. Mitteil. des Vereines klass. Philologen in Wien*, 4 (1927), pp. 35-47.

Fragment d'un codex de Soknopaiou Nesos.

**B. Principales contributions à l'étude des papyrus
publiés antérieurement**

- P. Alex.** NORSIA MEDEA, *Papiri del Museo greco-romano di Alessandria*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 536).
C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap.forsch.*, 8 (1927), pp. 312-14. Tous ces papyrus sont republiés, avec des corrections, dans P. S. I. VIII, 2 : P. Alex. 250 à 258 = P. S. I. 931 à 939.
- P. Bad. 95** (Hermopolite, 7^e s.). SCHNEBEL M., *An agricultural ledger in P. Bad. 95. Journ. eg. arch.*, 14 (1928), pp. 34-35.
- B. G. U. VII.** VIÈRECK P. und ZUCKER FR., *Papyri, Ostraka und Wachstafeln aus Philadelphia im Fayûm*, 1926. (v. Bull. pap. II, p. 536).
C. R. par P. COLLART, *Rev. philol.*, 2 (1928), pp. 69-70. — M. ENGERS, *Museum*, 36 (1928), coll. 34-36. — M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 7 (1928), pp. 221-23. — W. OTTO, *Deutsche Lit. Ztg.*, 5 (1928), coll. 1891-96. — SAN NICOLO, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 477-79. — U. WILCKEN, *Arch. f. Pap.forsch.*, 8 (1927), pp. 288-94. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 175-76.
- P. Berlin 11739 A** (6^e s.). NACHMANSON E., *Ein neuplatonischer Galenkommentar auf Papyrus*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 521).
C. R. par R. FUCHS, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 545-48. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 26 (1926), pp. 432-33.
- P. Bouriant.** COLLART PAUL, *Les papyrus Bouriant*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 537).
C. R. par H. I. B(ELL), *Journ. hell. stud.*, 48 (1928), pp. 127-29. — E. BICKERMANN, *Oriental. Lit. Ztg.*, 31 (1928), coll. 474-75. — P. COLLINET, *Rev. hist. droit franç. et étrang.*, 7 (1928), p. 469. — P. COLLOMP, *Bull. Fac. Lettres Strasbourg*, 6 (1928), pp. 199-200 (v. note p. 248). — ID., *Rev. critique*, 62 (1928), pp. 346-48. — G. FOUGÈRES, *Comptes rendus Acad. Inscr. et B. L.*, 1927, p. 104. — M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 7 (1928), pp. 1045-48. — A. S. HUNT, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), p. 186 (corrections). — A. D. NOCK, *Class. rev.*, 42 (1928), p. 149. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 26 (1927), pp. 305-06 (traduction de la lettre de Taré, n° 25). — K. FR. W. SCHMIDT, *Gött. gel. Anz.*, 190 (1928), pp. 145-82. — W. SCHUBART, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 222-24. — U. WILCKEN,

Arch. f. Pap. Forsch., 8 (1927), pp. 302-08. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 427-29.

L'ouvrage a obtenu le prix Saintour.

P. Caire Journ. d'entrée 45612 (4^o s.). EDGAR C. C. *Fragments of papyri from Oxyrynchos*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 537).

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927), pp. 309-10.

P. Castelli (303). CALDERINI ARISTIDE, *Contratto di somministrazione di stoppa*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 521).

Cf. A. CALDERINI, *Aegyptus*, 7 (1926), p. 148 (lecture nouvelle). Le document est republié dans le *Sammelbuch*, n^o 7175.

P. Cornell. WESTERMANN W. L. and C. J. KRAEMER JR. *Greek Papyri in the Library of Cornell University*, 1926 (v. Bull. pap. II, pp. 537-38).

C. R. par H. I. BELL, *Class. Rev.*, 41 (1927), p. 188 et *Journ. hell. stud.*, 47 (1927), pp. 281-82. — F. BILABEL, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 1294-97. — G. COPPOLA, *Boll. filol. class.*, 34 (1928), pp. 166-68. — M. HOMBERT, *Rev. belge philol. et hist.*, 7 (1928), pp. 1048-51. — A. S. HUNT, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), p. 185 (corrections). — S. A. B. MERCER, *Journ. soc. orient. res.*, 11 (1927), p. 249. — J. G. M(ILNE), *Journ. rom. stud.*, 16 (1926), pp. 275-76. — W. OTTO, *Histor. Zeitschr.*, 138 (1928), pp. 666-67. — A. VON PREMERSTEIN, *Die Ausgabe der griechischen Papyri in der Bibliothek der Cornell University*, *Klio*, 22 (1928), pp. 164-65. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.* 25 (1927), pp. 401-02. — W. SCHUBART, *Gnomon*, 3 (1927), pp. 552-55. — H. B. VAN HOESSEN, *Amer. journ. arch.*, 31 (1927), p. 277. — G. VITELLI, *Da papiri greci dell'Egitto*, *Studi ital. filol. class.*, 5 (1927), pp. 3-11 et *At. e Roma*, 8 (1927), p. 97. — U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927), pp. 294-98 (corrections). — E. Z., *Hellas*, 7 (1927), p. 16.

P. Ermitage N 7410, R 6 (5^e s.). ZERETELI GREG., *Tablette de bois grecque du 5^e s.*, 1925 (v. Bull. pap. II, p. 538).

C. R. par F. D(ÖLGER), *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), p. 181.

Pièce officielle dont le texte est répété quatre fois avec des variantes ; l'auteur y voit un exercice, non de calligraphie, mais de style. Le même document est publié à nouveau :

ZERETELI GREG., *Eine griechische Holztafel des V. Jahrh. in der Sammlung der Eremitage*. *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 113-28 et 1 pl.

P. Flor. 64 (Hermopolite, début du 4^e s. ?). VITELLI G., *Noterelle papirologiche. Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), n° 21, pp. 299-300.

P. Flor. 323 (Hermopolis, 525). ID., *Id.*, *Ibid.*, n° 9, p. 293.

P. Flor. 384 (Hermopolis, 5^e s. ?). ID., *Id.*, *Ibid.*, n° 12, pp. 293-94.

P. Gand et P. Sorbonne. HOMBERT MARCEL, *Quelques papyrus des collections de Gand et de Paris*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 521 et pp. 526-27.

C. R. par E. KÜHN, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 1064-65. — W. SCHUBART, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 16-17. — U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927), pp. 298-302.

Ces documents sont republiés dans le *Sammelbuch* : P. Gand Inv. 45 = S. B. 7201 ; P. Sorbonne Inv. 675 et 679 = S. B. 7205 et 7206.

P. Heidelberg 2 (= V. B. P. IV, n° 58) (8^e s.). v. P. Berlin 13918.

A la l. 43 F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 178-79 propose de lire [..χz]ραξωσον.

P. Holmiensis EARLE RADCLIFFE CALEY, *The Stockholm Papyrus. An english translation with brief notes. Journ. chem. educ.*, 4 (1927) pp. 979-1002.

P. Jen. Inv. 13 et 16. ZUCKER FR. und FR. SCHNEIDER, *Jenaer Papyrus-Urkunden und spätmittelalterliche Urkunden*, etc., 1926. (v. Bull. pap. II, p. 538).

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 9 (1928), pp. 84-85.

Ces deux documents sont reproduits dans le *Sammelbuch*, nos 7167 et 7168.

P. Leipzig 40 (Hermopolis, 4^e/5^e s.). VITELLI G., *Noterelle papirologiche. Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), n° 14, p. 295.

P. Lond. 77 (8^e s.), TABACHOVITZ D., *Ad Papp. Lond. 77 et Oxyrh. 1469 et 1627. Eranos*, 25 (1927), pp. 214-16.

Cf. A. H(EISENBERG), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), p. 180.

P. Lond. Cat. 1393 + Inv. 2586 (710) et **P. Metr. Mus. Accession 24. 2. 4** (697 ou 712). v. Bull. pap. II, p. 538.

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927), p. 316. —

F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 179-80.

Ces deux documents sont republiés dans le *Sammelbuch*, nos 7241 et 7240.

P. Lond. 1821 (vers 580). BELL H. I., and CRUM W. E., *A greek-coptic glossary*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 521).

C. R. par F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 26 (1926), pp. 162-63.

P. Lond. 1917 (vers 330-40). LINDBLOM J., *Allchristliche Kreuzes-symbolik*, 1925 (v. Bull. pap. II, p. 539).

C. R. par A. LODS, *Rev. hist. relig.*, 1928, p. 108.

P. Lond. BELI H. I., *Translations of the Greek Aphrodito Papyri in the British Museum. Der Islam*, 17 (1928), pp. 4-8.

Suite et fin des articles parus dans les vols 2, 3 et 4 de la même revue.

P. Oslo. EITREM S., *Papyri Osloenses I*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 522).

C. R. par M. GASTER, *Journ. roy. as. soc.*, 1927, pp. 400-02. — M. HOMBERT, *Chronique d'Egypte*, 2 (1926), pp. 72-73. — P. JOUGUET, *Journ. des savants*, 1928, pp. 32-33. — A. D. N(OCK), *Journ. hell. stud.*, 46 (1926), p. 131. — K. PREISENDANZ, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 99-100. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 24 (1926), p. 96. — K. FR. W. SCHMIDT, *Gött. Gel. Anz.*, 189 (1927), pp. 463-69.

P. Oxy. 130 (6^e s.). FRISK HJALMAR, *Till några ställen i Pap. Oxyrh. Eranos*, 25 (1927), pp. 283-84.

Propose de lire à la l. 18 : παρακαλῶ καὶ καθικετεύω.

P. Oxy. 942 (6^e/7^e s.). FRISK HJ. cf. P. Oxy. 130.

Propose de lire εἴσαυτα (= εἰσαυτίχα) au lieu de εἰ δ'αὐτά.

P. Oxy. 1469 v. P. Lond. 77.

P. Oxy. 1492 (3^e/4^e s.). GHEDINI GIUSEPPE, *Ancora sopra il significato di τόπος . Aegyptus*, 8 (1927), p. 175.

P. Princeton 55. ENSSLIN WILHELM, *Ein Prozessvergleich unter Klerikern vom Jahre 481*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 540).

C. R. par U. WILCKEN, *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927), pp. 314-15. — F. Z(UCKER), *Byzant., Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 177-78.

P. Rainer 19937 (6^e s.). MERCATI GIOVANNI, *Un frammento della liturgia Clementina su papiro. Aegyptus*, 8 (1927), pp. 40-42.

Le pap. publié par WESSELY C., *Patrol. orient.* XVIII 3, p. 434 est identifié avec la *Praefatio* du l. VIII des Constitutions apostoliques.

P. S. I. 759 (5^e s.). MERCATI GIOVANNI, *Ps. 90, 1-2, riconosciuto nel papiro P. S. I. 739 (sic). Biblica*, 8 (1927), p. 96.

P. S. I. 835 (5^e/6^e s.). HORN ROBERT C., *Interpretation of a papyrus letter. Proceed. Amer. philol. Assoc.*, 57 (1926), pp. XIX-XX et ID., *Interpretation of a papyrus letter P. S. I. 835, Chaeremon to Philoxenus. Class. Philology*, 22 (1927), pp. 296-300.

P. Wisconsin 56 (4^e s.). Un fragment de cette pétition, cité par ROSTOVITZEFF, *The social and economic history of the roman empire*, 1926, est republié dans le *Sammelbuch*, n° 7035.

C. Articles et Ouvrages divers.

I. BIBLIOGRAPHIE

- Aggiunte e correzioni a pubblicazioni di papirologia e di egittologia. Aegyptus*, 8 (1927), pp. 167-168 et pp. 351-56 ; 9 (1928), pp. 143-44.
- BELL H. I., A. D. NOCK and H. J. M. MILNE, *Bibliography : Graeco-roman Egypt. A. Papyri (1924-1926)*. *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 84-121.
- BELL H. I., H. J. M. MILNE, A. D. NOCK, J. G. MILNE, N. H. BAYNES, F. DE ZULUETA, M. E. DICKER and R. Mc KENZIE, *Id.*, (1926-1927). *Ibid.*, 14 (1928), pp. 131-58.
- CALDERINI ARISTIDE, *Bibliografia metodica degli studi di egittologia e di papirologia. Aegyptus*, 8 (1927), pp. 206-43 et pp. 383-86 ; 9 (1928), pp. 168-202 et pp. 320-23.
- DE LACY O'LEARY, *Bibliography : Christian Egypt (1926-1927)*. *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 251-60.
- MAROUZEAU J., *Dix années de bibliographie classique. 2^e partie*, Paris, 1928, in-8°, pp. 463 à 1286.
Papyrologie pp. 610-24.
- MEYER PAUL M., *Juristischer Papyrusbericht V (November 1925 bis Oktober 1927)*. *Zeitschr. Savigny Stift.*, R. A. 48 (1928), pp. 587-633.
- Papyruskunde, Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 173-80 et pp. 426-27 ; 28 (1928), pp. 176-80 et pp. 424-30.
- DE RICCI SEYMOUR, *Bulletin papyrologique VIII (1925-26)*. *Rev. ét. grecques*, 40 (1927), pp. 370-422.
- Id.*, *Bulletin papyrologique IX (1927)*. *Ibid.*, 41 (1928), pp. 416-45.
- Testi recentemente pubblicati. Aegyptus*, 8 (1927), pp. 137-66 et pp. 339-50 ; 9 (1928), pp. 129-42 et pp. 309-10.
- TOD MARCUS N., *Bibliography (1925-1926) : Greek inscriptions*, *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 247-50.

VOGEL FRIEDRICH, *Bibliotheca philologica classica*. 51 (1924), Leipzig. 1927, in-8°, v-315 p.

Papyri und Ostraka, pp. 109-13.

Id., *Id.*, 52 (1925), Leipzig, 1927, in-8°, vii-344 pp.

Papyri und Ostraka, pp. 110-16.

Id., *Id.*, 53 (1926), Leipzig, 1928, in-8°, v-335 p.

Papyri und Ostraka, pp. 116-20.

Id., *Id.*, 54 (1927), Leipzig, 1928, in-8°, v-268 pp.

Papyri und Ostraka, pp. 98-101.

WENGER LEOPOLD, *Juristische Literaturübersicht I* (1914-1928).

Arch. f. Pap. Forsch., 9 (1928), pp. 104-18.

Fait suite aux bulletins de papyrologie juridique publiés par J. Partsch.

WILCKEN ULRICH, *Papyrus-Urkunden*. *Arch. f. Pap. Forsch.*, 8 (1927),

pp. 272-316.

Id., *Urkunden-Referat*. *Ibid.*, 9 (1928), pp. 63-104.

I Papyrus-Urkunden. II Wachstafeln.

II. HISTOIRE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE

BELL H. I., *Juden und Griechen im römischen Alexandria*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 541).

C. R. par E. BICKERMANN, *Gnomon*, 3 (1927), pp. 671-75. — EV. B(RECCIA), *Bul. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 393-94. — V. EHRENBERG, *Histor. Zeitschr.*, 136 (1927), pp. 610-11. — S. GASELEE, *Class. Rev.*, 41 (1927), p. 87. — M. GINSBURGER, *Rev. hist. relig.*, 95 (1927), p. 322. — F. HEICHELHEIM, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 1148-51. — M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 6 (1927), pp. 860-61. — A. JÜLICHER, *Christl. Welt*, 41 (1927), pp. 440-41. — S. LANDERSDORFER, *Bayer. Blätter f. d. Gymn. Schulw.*, 63 (1927), p. 174. — J. R. LUKEŠ, *Listy filol.*, 54 (1927), pp. 342-43. — J. G. MILNE, *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 124-25. — M. A. M(URRAY), *Ancient Egypt*, 1927, p. 103. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 25 (1927), p. 276. — J. VOGT, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 759-61. — M. WELLNHOFER, *Histor. Jahrb.*, 47 (1927), 130-31. — H. WILLRICH, *Deutsche Lit. Ztg.*, 4 (1927), coll. 150-51. — *Journ. hell. stud.*, 47 (1927), p. 309. — *Numism. Lit. Bl.*, 44 (1927), n° 259/60, p. 2128. — *Wien Blätter f. d. Freunde d. Ant.*, 5 (1928), p. 92.

BELL H. IDRIS, *Alexandria. Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 171-84.

C. R. par E. B(RECCIA), *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 393-94.

Conférence faite le 23 février 1927 à *The Egypt Exploration Society* et faisant partie d'une série consacrée aux « Cities of Egypt ». L'auteur retrace l'histoire d'Alexandrie depuis la fondation de la ville jusqu'à la conquête arabe.

BOAK A. E. R., *Byzantine imperialism in Egypt. Amer. histor. rev.*, 34 (1928), pp. 1-8.

BRECCIA EVARISTE, *Etiam periere ruinae ? Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 355-69.

Traduction française de l'étude publiée sous le même titre dans : *Raccolta Lombroso*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 530).

CAHEN E. *Les Juifs d'Égypte, au temps de l'ère chrétienne*. Aix en Provence, 1927, in-12, 62 pp.

CHAÏNE M., *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 530 et II, p. 542).

C. R. par A. VINCENT, *Rev. des quest. hist.*, 54 (1926), pp. 219-21. — W. E. VAN WYK, *Museum*, 34 (1926-27), p. 189.

CHAPOT V. *Le monde romain (= L'Évolution de l'humanité, n° 22)*. Paris, 1927, in-12, pp. xv-503, 2 pll. et 12 cartes.

Le chap. VIII de la 3^e partie, pp. 279 à 334, est consacré à l'Égypte romaine.

DUBOIS CH. *L'olivier et l'huile d'olive dans l'ancienne Égypte (II Époque romaine)*. *Rev. philol.*, 1 (1927), pp. 7-49.

HEICHELHEIM F. publie dans la *Zeitschr. f. Numism.*, 38 (1928), pp. 245-55, un compte rendu de la dissertation non imprimée de GRABE O., *Die Preisrevolution im 4. Jahrhundert nach Chr. und ihre Ursachen, nachgewiesen an Aegypten*. Iéna, 1923, 62 pp. dactylographiées.

KALBFLEISCH KARL, *Griechische Familienpapiere aus Aegypten*. Vortrag bei der Feier des 150-jährigen Bestehens der Wormser Zeitung am 7. Febr. 1926. Worms 1926, in-8°, 9 pp., 3 pll.

C. R. par A. C(ALDERINI), *Aegyptus*, 7 (1926), p. 331.

MATTINGLY HAROLD, *Notes on the chronology of the roman emperors from Valerian to Diocletian*. *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 14-18.

MILNE GRAFTON, *The ruin of Egypt by roman mismanagement*. *Journ. rom. stud.*, 17 (1927), pp. 1-13.

ROSTOVITZEFF M., *The social and economic history of the roman empire*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 542).

C. R. par W. ENSSLIN, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll 1420-24. — M. GELZER, *Byzant. Zeitschr.*, 27 (1927), pp. 387-89. — E. HOHL, *Deutsche. Lit. Ztg.*, 4 (1927), coll. 1209-13. — U. KAHRSTEDT, *Gött. Gel. Anz.*, 190 (1928), pp. 67-87. — R. MOUTERDE, *Mélanges Univ. St Joseph*, 12 (1927), pp. 285 ss. — F. J. E. RABY, *The Antiquaries Journ.*, 7 (1927), fasc. 1. — G. RADET, *Rev. ét. anc.*, 29 (1927), pp. 119-21. — W. L. WESTERMANN, *The Nation*, 123 (1926), pp. 368-70.

SEGRÈ ANGELO, *Metrologia e circolazione monetaria degli antichi*. Bologne, 1928, in-16, pp. xiv-546.

C. R. par A. CALDERINI, *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 381-82. — J. D(ESVERNOIS), *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), p. 370. — F. HEICHELHEIM, *Deutsche Lit. Ztg.*, 5 (1928), coll. 2414-16. — P. F., *Aethnaeum* 6 (1928), pp. 121-22.

STRUVE W., *Zur Geschichte Aegyptens der Spätzeit*. Bull. acad. sc. U. R. S. S., 1928, pp. 197-212.

VAN GRONINGEN B. A., *Hellenisme op vreemden bodem*, 1925 (v. Bull. pap. II, p. 542).

C. R. par A. KRÄMER, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 118-29.

III. LANGUE, GRAMMAIRE, VOCABULAIRE

ABEL F. M. (R. P.), *Grammaire du grec biblique suivie d'un choix de papyrus*. Paris, 1927, in-8°, xl-414 pp.

C. R. par J.-B. CHABOT, *Journ. des savants*, 1928, pp. 248-49. — M. GOGUEL, *Rev. critique*, 62 (1928), pp. 281-83. — E. JACQUIER, *Rev. biblique*, 37 (1928), pp. 615-17. — L. TH. LEFORT, *Muséon*, 41 (1928), pp. 152-60. — P. F. REGARD, *Rev. ét. anc.*, 30 (1928), pp. 229-31.

DANA H. E., MANTEY J. R., *A manual grammar of the greek New Testament*, New-York, 1927.

FRISK HJALMAR, *Partizipium und Verbum finitum im Spätgriechischen*. *Glotta* 17 (1928), pp. 56-66.

Un grand nombre d'exemples sont empruntés aux papyrus.

MGR JACQUET, *Grammaire du grec du nouveau testament*. Paris, 1927, in-8°, 166 pp.

KRETSCHMER P., *Brot und Wein im Neugriechischen*. *Glotta*, 15 (1926), pp. 60-65.

S'aidant des papyrus, l'auteur fixe à 400 environ la date à partir de laquelle $\psi\omega\mu\acute{\iota}\nu$ prend la signification de pain. M. H. J. BELL (*Journ. eg. arch.*, 13 (1927), p. 118), fait remarquer que ce sens est déjà clairement attesté dans P. Lond. 1914 (335 ?).

LAUM BERNHARD, *Das alexandrinische Akzentuationssystem unter Zugrundelegung der theoretischen Lehren der Grammatiker und mit Heranziehung der praktischen Verwendung in den Papyri* (= *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, 4. *Ergänzungsband*). Paderborn, 1928, in-8°, pp. xvi-523 et 3 pll.

MEINERSMANN BERNHARD, *Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyri* (= *Papyrusinstitut der Universitätsbibliothek in Heidelberg Bd. I*, hrsg. von FRIEDRICH BILABEL, Schrift 1). Leipzig, 1927, in-8°, xii-124 pp.

C. R. par CH. DÖTTLING, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 359-60. — A. ERNOUT, *Rev. philol.*, 2 (1928), p. 179. — G. GHEDINI, *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 363-64. — A. STEIN, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 230-35. — F. Z(UCKER), *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 179-80.

MOULTON J. H. and MILLIGAN G., *The vocabulary of the greek Testament illustrated from the papyri and other non-literary sources*. Londres, in-4°.

Part VI : $\pi\alpha\gamma\iota\delta\epsilon\acute{\upsilon}\omega\text{-}\acute{\rho}\acute{\omega}\nu\nu\mu\iota$, 1926.

Part VII : $\Sigma\alpha\beta\alpha\acute{\omega}\theta\text{-}\tau\upsilon\phi\lambda\acute{\omicron}\varsigma$, 1928.

PERNOT HUBERT, *Etudes sur la langue des évangiles*. Paris, 1927, pp. xi-226 (= *Collection de l'Institut néo-hellénique de l'Université de Paris*, n° 6.)

PREISIGKE FRIEDRICH, *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden mit Einschluss der griechischen Inschriften, Aufschriften, Ostraka, Mumienschilder u. s. w. aus Aegypten*. Berlin, in-4° (v. *Bull. pap.* II, p: 543).

II. Bd. 3, Lief. ($\sigma\upsilon\nu\upsilon\iota\kappa\epsilon\sigma\acute{\iota}\alpha\ \acute{\omega}\chi\rho\alpha$), 1927.

PREUSCHEN E., BAUER W., *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*. Giessen, in-4^o (v. Bull. pap. II, p. 543).

6. Lieferung (καταγωνίζομαι-μᾶλλον), coll. 641-768, 1927.

7. Lieferung (μᾶλλον-ὀμνύω), coll. 769-896, 1927.

8. Lieferung (ὀμνύω-πειράζω), coll. 897-1024, 1927.

9. Lieferung (πειράζω-σμάραγδος), coll. 1025-1216, 1928.

10. (Schluss-) Lieferung (σμάραγδος-ὠφέλιμος), coll. 1217-1434, 1928.

SALONIUS A. H., *Zur Sprache der griechischen Papyrusbriefe. Teil I : Die Quellen*. Helsingfors, 1927, in-8^o, 41 pp. (= *Societas scientiarum Fennica. Commentationes Humanarum Litterarum* II 3).

C. R. par P. CHANTRAINE, *Rev. critique*, 62 (1928), p. 293. —

R. HELBING, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 1579-80. — A. S.

HUNT, *Class. Rev.*, 42 (1928), pp. 148-49.

IV. PALÉOGRAPHIE

SCHUBART WILHELM, *Griechische Paläographie*, 1925 (v. Bull. pap. II p. 543).

C. R. par H. KOCH, *Theol. Lit. Ztg.*, 52 (1927), col. 39. — C. J.

KRAEMER JR., *Class. Weekly*, 21 (1927), pp. 142-43. — P. MAAS,

Oriental. Lit. Ztg., 30 (1927), coll. 340-42.

SCHUBART WILHELM, *Die Schönschrift altgriechischer Bücher. Berliner Museen*, 48 (1927), pp. 40-45 et 10 figg.

V. DROIT. ADMINISTRATION

ABBOTT FRANK FROST and ALLAN CHESTER JOHNSON, *Municipal administration in the roman empire*. Princeton, 1926, in-8^o, 599 pp.

C. R. par D. ATKINSON, *Class. rev.*, 42 (1928), pp. 83-84. — M. BES-

NIER, *Journ. des savants*, 1928, pp. 292-93. — T. FRANK, *Amer.*

journ. philol., 48 (1927), pp. 184-85. — H. M. L., *Journ. rom. stud.*,

17 (1927), pp. 234-35. — R. V. D. MAGOFFIN, *Class. journ.*, 23 (1928),

pp. 705 ss. — G. RADET, *Rev. ét. anc.*, 30 (1928), pp. 163-64.

L'ouvrage se compose de deux parties : une étude d'ensemble de l'administration municipale dans l'empire romain et un recueil des principaux documents, inscriptions et papyrus, concernant la vie municipale. Le 4^e siècle, qui intéresse particulièrement les lecteurs de cette revue, méritait un examen plus approfondi.

ALBERTONI ALDO, *Programma del corso di papirologia e di epigrafia giuridica, svolto in 32 lezioni durante l'anno accademico 1925/26.* (R. Università di Bologna; facoltà di giurisprudenza). Imola, 1927.

ARANGIO-RUIZ VINCENZO, *Istituzioni di diritto romano.* Naples, 1927, pp. xvi-549.

C. R. par A. C(ALDERINI), *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 374-75.

Fait une large part à la papyrologie juridique.

[ARANGIO-RUIZ VINCENZO], [*Syllabus d'un cours de papyrologie juridique*]. *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 175-76 et 9 (1928), p. 312.

ARANGIO-RUIZ VINCENZO, *Lineamenti del sistema contrattuale nel diritto dei papiri.* Milan [1928], in-8°, viii-90 pp. (= *Pubblicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore, serie II, volume XVIII.*)

C. R. par M. A. LEVI, *Riv. stor. ital.*, 7 (1927), pp. 77-78.

BELL H. I., *The administration of Egypt under the 'Umayyad Khalifs.* *Byzant. Zeitschr.*, 28 (1928), pp. 278-86.

Communication faite au Congrès des Orientalistes à Oxford le 28 août 1928.

DEVERNOIS JOSEPH, *Banques et banquiers dans l'Égypte ancienne, sous les Ptolémées et la domination romaine.* *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 303-48.

C. R. par M. HOMBERT, *Chronique d'Égypte*, 4 (1928), pp. 137-38.

DÖLGER FRANZ, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung besonders des 10. und 11. Jahrhunderts.* Leipzig, 1927, in-8°, 160 pp. et 1 pl. (= *Byzantinisches Archiv, Heft 9.*)

Fait fréquemment usage des papyrus. H. I. B(ELL), dans un compte rendu paru dans *Journ. hell. stud.*, 42 (1928), pp. 414-16, indique le parti que l'auteur aurait pu tirer des papyrus de Londres.

NABER J. C., *Observatiunculæ ad papyros iuridicæ. Mnemosyne*, 55 (1927), pp. 187-238; 56 (1928), pp. 109-38.

Suite de l'article cité *Bull. pap.* II, p. 543.

ROUILLARD GERMAINE, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, 2^e édit. Paris, 1928, in-4°, pp. xv-268 et 27 figg.

C. R. par H. I. BELL, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), p. 333. —

L. CANTARELLI, *Aegyptus*, 9 (1928), p. 313.

SEGRÈ ANGELO, *Note sul documento esecutivo greco-egizio. Aegyptus*, 8 (1927), pp. 293-334 et 9 (1928), pp. 3-62.

Le dernier paragraphe est spécialement consacré à la période byzantine : *La clausola dell'obligato omnium bonorum nell'età bizantina*.

STEINACKER HAROLD, *Die antiken Grundlagen der frühmittelalterlichen Privaturkunde*. Leipzig-Berlin, 1927, in-8°, x-171 pp. (= *Grundriss der Geschichtswissenschaft hgg. von ALOYS MEISTER, Ergänzungsband I*).

C. R. par H. I. BELL, *Class. rev.*, 42 (1928), pp. 199-200. —

E. BICKERMANN, *Deutsche Lit. Ztg.*, 5 (1928), pp. 95-96. — A. CALDERINI, *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 162-63.

Voir surtout le § 10 : Das grako-ägyptische Urkundenwesen, pp. 28-46.

WENGER LEOPOLD, *Institutionen des römischen Zivilprozessrechts*, 1925, (v. Bull. pap. I, p. 533).

C. R. par E. LEVY, *Zeitschr. Savigny Stift.*, R. A., 46 (1926), pp. 364-73.

WENGER LEOPOLD, *Aus Novellenindex und Papyruswörterbuch*, Munich, 1928, in-8°, 107 pp. (= *Sitz. ber. bayer-Akad., Philol., u. histor. Kl.*, 1928, 4 Abh.).

1 Bericht über den Stand der Arbeiten am Novellenindex.

2 Ἄγραφος in den Rechtsquellen.

WENGER LEOPOLD, *Die rechtshistorische Papyrusforschung, Ergebnisse und Aufgaben*. *Arch. f. Kulturgesch.*, 19 (1928), pp. 10-44.

Conférence faite à la 26^e Versammlung deutscher Historiker am 19-9-27 in Graz.

VI. RELIGION. MAGIE

BRÖGELMANN EMIL, *Hellenistische Mysterienreligionen. Ihre Hauptbegriffe mit Hinweisen auf die spätere Entwicklung*. Hannovre, 1927, in-8°, 45 pp.

BRUCK E. F., *Totentheil und Seelgerät*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 543).

C. R. par E. BICKEL, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 721-26. — A. CALDERINI, *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 159-60. — K. LATTE, *Gnomon*,

3 (1927), pp. 38-43. — A. D. N(OCK), *Journ. hell. stud.*, 47 (1927), pp. 151-52. — K. PREISENDANZ, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 235-37. — D. M. ROBINSON, *Amer. journ. arch.*, 31 (1927), pp. 132-33. — A. UNGNAD, *Zeitschr. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, 6 (1927), pp. 87-89.

CRUM W. E., *Some further meletian Documents. Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 19-26, Plate X.

Quoique les documents publiés dans cet article soient coptes et que le présent bulletin se borne en principe aux textes grecs, nous avons cru nécessaire de les signaler à cause de leurs étroits rapports avec les documents grecs publiés en 1924 par H. I. BELL, *Jews and christians*; cf. plus bas Iernstedt.

DEISSMANN AD., *Light from the ancient East. The new testament illustrated by recently discovered texts of the graeco-roman world*, translated by L. R. M. STRACHAN. 1927, in-8°, 567 pp., 85 figg.

Edition revue sur la dernière édition allemande.

DEL GRANDE CAROLUS, *Liturgiae, preces, hymni christianorum e papyris collecti*. Naples, 1928, in-8°, 39 pp.

VON DOBSCHÜTZ E., *Zur Liste der neutestamentlichen Handschriften II et III. Zeitschr. f. d. neutest. Wiss.*, 25 (1926), pp. 299-306 et 27 (1928), pp. 216-22.

Suite de l'article publié par le même auteur en 1924; nombreux renvois à des papyrus bibliques.

EITREM S., *Die vier Elemente in der Mysterienweihe. Symbolae Osloenses*, 5 (1927), pp. 39-59.

Suite de l'article cité Bull. pap. II, p. 544.

GRASSI TERESA, *Le liste templari*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 544).

C. R. par M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 6 (1927), pp. 795-96. — W. OTTO, *Oriental. Lit. Ztg.*, 31 (1928), coll. 265-67.

HOPFNER TH., *Fontes historiae religionis aegyptiacae*, 1925 (v. Bull. pap. II, p. 544).

C. R. par O. C., *Bayer. Blätter f. d. Gymn. Schulw.*, 63 (1927), pp. 184-85. — G. D(E) S(ANCTIS), *Riv. filol. class.*, 5 (1927), pp. 421-22.

JERNSTEDT, *Zu den koptischen Briefen an den Meletianer Paiëü. Comptes rendus Acad. sc. U. R. S. S.*, 1927, pp. 65-68.

Les restitutions que l'auteur propose à P. Lond. 1920 et 1921 sont ingénieuses, mais l'examen des originaux ne permet pas de les accepter (cf. H. I. BELL, *Journ. eg. arch.*, 14 (1928), p. 157).

LEXA PH. DR. FRANÇOIS, *La magie dans l'Égypte antique*, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 534).

C. R. par H. BONNET, *Zeitschr. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, 6 (1927), pp. 177-78. — CH. BOREUX, *Rev. hist. relig.*, 97 (1928), pp. 120-31. — F. CUMONT, *Rev. belge philol. hist.*, 6 (1927), pp. 459-60. — H. KEES, *Oriental. Lit. Ztg.*, 31 (1928), coll. 102-04. — H. O. LANGE, *Deutsche Lit. Ztg.*, 4 (1927) coll. 346-48. — R. MOUTERDE, *Mélanges Univ. St Joseph*, 12 (1927), pp. 276-77. — M. A. M(URRAY), *Ancient Egypt*, 1927, pp. 27-28. — P. P(EETERS), *Anal. Bolland.*, 45 (1927), pp. 129-32. — E. POWER, *Biblica*, 9 (1928), pp. 241-42. — N. REICH, *Anglican theolog. rev.*, 10 (1927-28), pp. 58-59. — G. ROEDER, *Gnomon*, 4 (1928), pp. 196-201. — A. WIEDEMANN, *Arch. f. Orientforsch.*, 4 (1927), pp. 164-66.

PREISENDANZ KARL, *Akephalos, der kopflose Gott*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 545).

C. R. par BUX, *Human. Gymnas.*, 39 (1928), p. 45. — S. EITREM, *Gnomon*, 3 (1927), pp. 176-79. — S. L., *Bayer. Blätter f. d. Gymn. schulw.*, 63 (1927), p. 185. — H. LEISEGANG, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 567-70. — M. A. M(URRAY), *Ancient Egypt*, 1927, pp. 103-04. — J. PAVLU, *Wiener Blätter f. d. Freunde d. Ant.*, 5 (1928) p. 68.

PREISENDANZ KARL, *Papyri graecae magicae. Die griechischen Zauberpapyri I*. Leipzig, 1928, in-8°, pp. XII-200 et 3 pll.

C. R. par F. PFISTER, *Philol. Woch. schr.*, 48 (1928), coll. 1395-96.

PREISENDANZ KARL, *Die griechischen und lateinischen Zaubertafeln*. *Arch. f. Pap. Forsch.*, 9 (1928), pp. 119-54.

Précieuse bibliographie des tablettes magiques grecques et latines qui complétera heureusement la bibliographie des papyrus magiques donnée par le même auteur en 1926 (v. Bull. pap. II, p. 545).

REITZENSTEIN R., *Die hellenistischen Mysterienreligionen nach ihren Grundgedanken und Wirkungen 3. erw. u. umgearb. Aufl.* Leipzig, 1927, in-8°, pp. VIII-438 et 2 pll.

VITELLI G., *Nolerelle papirologiche. Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928).

Sous le n° 22 (pp. 300-01), l'auteur donne le texte inédit d'un *φυλακτήριον* chrétien du 5^e ou du 6^e s. Cf. P. S. I. 719.

VII. FOUILLES

BRECCIA EV., *Monuments de l'Égypte gréco-romaine I*, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 545).

C. R. par G. BENDINELLI, *Boll. filol. class.*, 34 (1927), pp. 15-16. — E. BRECCIA, *Bull. soc. arch. Alex.*, 22 (1926), pp. 246-47 (additions utiles). — L. KEIMER, *Journ. soc. orient. res.*, 11 (1927), pp. 260-61. — CH. PICARD, *Rev. ét. grecques*, 41 (1928), p. 310. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 28 (1928), p. 343. — S. S., *Journ. hell. stud.*, 46 (1926), p. 270.

JOUGUET PIERRE, *Rapport sur les travaux de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire durant l'année 1928. Comptes rendus Acad. inscr. et belles lettres*, 1928, pp. 255-69.

Rapport lu dans la séance du 27 juillet 1928. Voir p. 268 quelques détails sur les papyrus découverts il y a quatre ans à Edfou par MM. Henne et Saint-Paul Girard. Ils sont d'époque tardive, peut-être du 10^e siècle, et semblent provenir de la correspondance d'affaire d'un couvent.

WINLOCK H. E., W. E. CRUM, H. G. EVELYN WHITE, *The monastery of Epiphanius at Thebes.*

Part I. *The archaeological material. The literary material*, pp. xxvi-276 et 35 pll.

Part II. *Coptic ostraca and papyri. Greek ostraca and papyri.* pp. xvi-386 et 17 pll New-York, 1926.

C. R. par E. B(RECCIA), *Bull. soc. arch. Alex.*, 23 (1928), pp. 405-07. — F. C. BURKITT, *Journ. theolog. stud.*, 28 (1927), pp. 320-25. — A. CALDERINI, *Aegyptus*, 9 (1928), pp. 154-57. — E. DRIOTON, *Rev. or. chrét.*, 6 (1927/28), pp. 219-22. — E. J. GOODSPEED, *Journal of religion*, 7 (1927), pp. 482-83. — F. U. GRIFFITH, *The Engl. histor. rev.*, 42 (1927), pp. 601-03. — C. H. KRAELING, *Amer. journ. arch.*, 31 (1927), pp. 129-30. — H. LECLERCQ, *Journ. eg. arch.*, 13 (1927), pp. 125-27. — H. LIETZMANN, *Gött. gel. Anz.*, 190 (1928), pp. 112-18. — A. MORET, *Rev. critique*, 62 (1928), pp. 250-54. — P. P(EETERS), *Anal. Bolland.*, 45 (1927), pp. 393-98. — C. SCHMIDT, *Deutsche Lit. Ztg.*, 5 (1928), coll. 1701-09. — W. SPIEGELBERG,

Oriental. Lit. Ztg., 30 (1927), coll. 678-79. — A. VAN LANTSCHOOT, *Rev. hist. ecclés.*, 24 (1928), pp. 143-48.

De nombreux textes grecs : textes sacrés, exercices d'écoliers, lettres et documents, sont publiés sous les nos 579 à 634.

VIII. GÉNÉRALITÉS. DIVERS

CAGNAT RENÉ, *En pays romain*. Paris, 1927, in-8°, pp. 282 et 6 pll.

Le chapitre VI de cet ouvrage, *Les Egyptiens de l'époque romaine* (pp. 158-80 et 1 fig) est une réimpression de la lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1901.

CALDERINI ARISTIDE, *Il contributo della papirologia greca allo studio della filosofia. Atti V Congr. intern. Filos.* (Naples 1924), Naples 1926, pp. 914-27.

Cf. M. HOMBERT, *Papyrologie et philosophie, Chronique d'Egypte*, 3 (1928), pp. 213-14.

COLLOMP PAUL, *La papyrologie. (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg : Initiation, Méthodes, fascicule 1)*. Paris, 1927, 35 pp. et 2 pll.

C. R. par M. BESNIER, *Rev. des quest. histor.*, 56 (1928), pp. 222-23. — A. C(ALDERINI), *Aegyptus*, 8 (1927), pp. 379-80. — P. COLLART, *Rev. critique*, 1928, pp. 346-48. — ID., *Rev. histor.*, 1928, p. 173. — P. COLLINET, *Rev. histor. droit franç. et étrang.*, 7 (1928), pp. 468-69. — C. D(EL) G(RANDE), *Riv. indo-gr.-ital.*, 12 (1928), pp. 115-16. — M. HOMBERT, *Chronique d'Egypte*, 3 (1927), pp. 95-96. — ID., *Rev. belge philol. hist.*, 7 (1928), pp. 1044-45. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 27 (1928), p. 370. — W. SCHUBART, *Histor. Zeitschr.*, 138 (1928), p. 666.

Die Papyri als Zeugen antiker Kultur, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 535).

C. R. par R. HELBING, *Philol. Woch. schr.*, 47 (1927), coll. 627-28.

GRADENWITZ OTTO, *Preisigke's Wörterbuch und die Papyrologie. Bull. ist. dir. rom.*, 35 (1927), pp. 177-89.

Montre par des exemples les services que peut rendre au papyrologue le dictionnaire de Preisigke et exprime le désir que l'on entreprenne la composition

de nouveaux instruments de travail. Parmi ceux-ci, un *Conträr-Index* de tous les mots qui se rencontrent dans les papyrus grecs est en voie d'achèvement et sera publié prochainement.

Cf. WILCKEN ULRICH, *Ein Konträrindex für die ägyptische Graecität*. *Arch. f. Pap.forsch.*, 9 (1928), pp. 61-62.

HOHLWEIN NICOLAS, *La papyrologie grecque*. *Musée belge*, 31 (1927), pp. 5-19.

Leçon d'ouverture faite à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, le 27 janvier 1927. Cf. M. HOMBERT, *L'enseignement de la papyrologie à l'Université de Liège*. *Chronique d'Égypte*, 2 (1927), p. 195.

HOMBERT MARCEL, *Acquisitions nouvelles dans le domaine de la papyrologie grecque*. *Chronique d'Égypte*, 2 (1927), pp. 192-94; 3 (1927), pp. 94-95.

Id., *Acquisitions nouvelles et desiderata dans le domaine de la papyrologie grecque*. *Chronique d'Égypte*, 4 (1928), pp. 156-60.

Raccolta Lumbroso, 1925 (v. Bull. pap. I, p. 535).

C. R. par G. CORRADI, *Boll. filol. class.*, 33 (1927), pp. 297-309. — H. D(ELEHAYE), *Anal. Bolland.*, 44 (1926), pp. 416-17. — S. R(EINACH), *Rev. archéol.*, 23 (1926), p. 145. — W. S(CHUBART), *Gnomon*, 3 (1927), pp. 99-105.

VON MANTEUFFEL G., *Wiadomości wstępne z zakresu papyrologji*. *Przegląd Historyczny*, 6 (1927), pp. 234-57.

Introduction à l'étude de la papyrologie, avec bibliographie choisie et résumé des découvertes.

PENNDORF JULIUS, *Grekaj Papirusoj. Kompilis kaj tradukis* (= *Biblioteko tutmonda* noj 11/12). Berlin, 1927, in-8°, pp. 111 et 1 pl.

C. R. par M. H(OMBERT). *Papyrologie et espéranto*. *Chronique d'Égypte*, 4 (1928), pp. 138-39.

PREISIGKE FR., BILABEL FR., *Sammelbuch griechischer Urkunden*, III, 1, 1926 (v. Bull. pap. II, p. 546).

C. R. par W. SCHUBART, *Gnomon*, 3 (1927), pp. 180-81. — J. WOLFF, *Oriental. Lit. Ztg.*, 30 (1927), coll. 1063-64.

Id., *Id.*, III 2, 1927 in-4°, pp. 155 à 399.

C. R. par M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 7 (1928), pp. 1515-16.

SCHUBART WILHELM, *Griechische Papyri. Urkunden und Briefe vom 4. Jahrh. v. Chr. bis ins 8. Jh. n. Chr. ausgew. u. erkl.* Bielefeld-Leipzig, 1927, in-8°, *Text* VII-86 pp. et 10 fig. *Kommentar* 94 pp.

C. R. par P. COLLOMP, *Bull. fac. Lettres Strasbourg*, 6 (1928), pp. 248-50. — M. HOMBERT, *Rev. belge philol. hist.*, 7 (1928), pp. 173-74. — C. J. KRAEMER, *Class. Weekly*, 21 (1928), pp. 142-43.

Marcel HOMBERT.

COMPTES RENDUS

A. MINGANA. *The Early Spread of Christianity in Central Asia and the Far East : a New Document*, extrait de *Bulletin of the John Rylands Library*, t. IX, 2, 1925, p. 297-371.

Depuis qu'elle s'est imposée à l'attention, avec l'éclat que l'on sait, l'histoire de la pénétration chrétienne en Asie Centrale et en Extrême Orient a déjà donné lieu à plusieurs aperçus d'ensemble. Pour nous en tenir aux recherches qui ne dépassent pas de trop loin nos horizons habituels, M. W. Bartold, M. l'abbé Nau et M. Sachau ont fort bien réuni et disposé en une vue panoramique à peu près tout ce que les sources littéraires du proche Orient nous apprennent des premières missions chrétiennes à travers l'Asie. L'étude que M. A. Mingana a plus récemment publiée sur le même sujet n'est pas celle que l'on aurait pu attendre de lui. Après que les témoignages ont été recueillis et mis en ordre, le moment semblait venu de les soumettre à l'examen critique qu'ils réclament impérieusement. Parce que ces renseignements sporadiques sont les seuls que nous possédions sur des vicissitudes qui ont dû se dérouler obscurément, au cours des siècles, dans les profondeurs du continent asiatique, ils prennent de ce chef une importance de premier ordre. Mais cette importance ne peut nous aveugler sur le fait qu'une bonne partie de ces textes ne sont que des échos tardifs ou légendaires ; moins que cela : des racontars de voyageurs, des fictions de canoïstes ou des allégations tendancieuses. Même les récits de chroniqueurs byzantins encore voisins des événements et d'ordinaire assez bien informés demandent à être discutés en détail et replacés dans le cadre de l'histoire générale. Citons comme exemple et comme modèle de cet indispensable contrôle, la critique serrée à laquelle M. E. Stein a soumis les dires de Ménandre sur les premiers contacts des Turcs occidentaux avec l'Empire byzantin à la fin du VI^e siècle (*Studien zur Geschichte des byzantinischen*

Reiches, Stuttgart, 1919, pp. 17-21, 35-37 et passim). Un bon nombre des sources orientales ont été sondées et remuées par M. J. Marquart (Markwart), avec l'érudition encyclopédique et entreprenante qui n'appartient qu'à lui. Il ne semble pas que ces recherches aient reçu de M. M., l'attention qu'elles méritaient, ni surtout qu'il ait lui-même, par ses propres moyens, fait avancer la solution des problèmes qu'elles laissaient pendants.

La partie la moins satisfaisante de son exposé est celle qui se rapporte à la pénétration nestorienne dans l'Extrême Orient. Nous tenons à bien marquer que ce jugement doit s'entendre avec toutes les atténuations fautes desquelles il serait monstrueusement injuste. Il ne peut venir à l'esprit de personne d'exiger un aperçu exact et détaillé d'un sujet immense, qui requiert, outre la connaissance de toutes les littératures de l'Orient byzantin, celle des documents turcs, mongols, chinois, sans compter les textes sogdiens et autres qui ont fourni matière à tant d'études d'une prodigieuse sagacité. Tout ce que nous voulons dire, parce que malheureusement la vérité nous y force, c'est que le résumé de M. M. et les références bibliographiques dont il est appuyé ne donnent qu'une idée fort peu complète et encore moins exacte des résultats généraux qu'un profane peut entrevoir en parcourant les travaux de MM. Pelliot, F. W. K. Müller, et autres savants hors de pair, que nous nous abstenons de nommer pour éviter nous-même de faire irruption dans cet aréopage fermé. Même des études comme celles de M. Kokovcov sur l'épigraphie syriaque du Semiréchie (dans les *Bulletins de l'Académie de St.-Petersbourg*), bien qu'elles portent en plein au cœur du sujet traité par M. M., n'ont pas été mises à profit. L'auteur les cite au passage, mais il laisse trop voir qu'il ne les a pas lues.

Nous en aurions déjà trop dit sur cette compilation attardée, si elle ne contenait aussi quelque chose de neuf. Il s'agit d'un document syriaque inédit sur le christianisme chez les Turcs d'Asie centrale au VI^e siècle. L'origine de ce texte est entourée d'un mystère, où il serait certainement plus simple et plus commode de le laisser. Mais s'il obtient un laisser-passer de confiance, on le rencontrera désormais sur tant de chemins qu'on n'échappera pas longtemps à la nécessité d'en discuter la provenance. Tout compte fait, le mieux est de s'en expliquer tout de suite, avec une entière franchise.

Le document se donne pour une lettre de Philoxène de Mabbugh († 523) à Abû 'Afr, stratélate de Hirtâ de No'mân. Elle comprend

deux parties. La première est un doublet de la prétendue histoire de Nestorius, qui porte à peu près le même intitulé dans un manuscrit du Musée Britannique, d'après lequel Tixeront l'a publiée en 1903, dans la *Revue de l'Orient chrétien* (p. 623-30). Les faits y sont repris d'un peu plus haut et exposés légèrement plus au long, mais avec les mêmes anachronismes et les mêmes inexactitudes, augmentés de quelques autres. Des affaires de Nestorius, le prétendu Philoxène passe à raconter comment des Turcs d'Asie centrale, se rendant de leur désert à Antioche pour y faire consacrer leur métropolitain, se virent arrêtés à Ctésiphon et furent entraînés dans le schisme nestorien par le patriarche Acace (485-496), qui les trompa en leur expliquant à sa manière l'origine de l'autocéphalie accordée à l'église de Perse sous Mâr Papas. Il en prend occasion pour faire au stratélate de Hirtâ une dissertation en règle sur les Turcs, leurs différentes tribus, « répondant au nom générique de Tatares », leur religion, leur pays, leurs mœurs, leur roi Idikut, la ville de Karakorum, la langue džagataï, etc. Nous pourrions à la rigueur résumer le contenu de ce morceau ; ce qui serait à peu près impossible, c'est d'en caractériser, sans pousser à la charge, l'inquiétante étrangeté d'allure et de style. La traduction même n'y suffit pas : il faut lire le syriaque original.

M. M. n'a pas jugé superflu de déclarer que la lettre à Abû 'Afrne peut être de Philoxène. Elle lui paraît l'œuvre d'un jacobite, écrivant à Bagdad, aux environs de l'année 870. Il renonce également à expliquer comment le mémoire sur les Turcs s'y trouve soudé à l'histoire de Nestorius. Prenons donc la question dans les termes où il la pose. Le point brûlant est de savoir quelles preuves commandent ou seulement permettent de rapporter à cette date et à ce milieu cette page, qui serait le premier essai de la turcologie. D'attestation littéraire, il n'y a nulle apparence. Aucun écrivain syriaque, ni le pseudo-Denys de Tellmahré, ni Michel le Syrien, qui a colligé ex professo, au 1. XIV, ch. 1 de son histoire, toutes les traditions relatives aux Turcs et aux Mongols, ni Barhébraeus, qui vivait au milieu d'eux, personne en un mot n'a jamais eu vent de cette pièce d'un intérêt capital. Au moins la transmission manuscrite présente-t-elle quelque garantie ? Qu'on en juge ! L'exemplaire unique qui a servi à l'édition est le manuscrit 59 de la John Rylands Library, ci-devant Mingana n° 9, est daté du 29 janvier 1909. Il est de la main du šammâs Matti, que M. M., écrivant en 1925,

disait avoir rencontré « last year in the East » (p. 346). Ce šammâs Matti, « who knows a great deal about Syriac MSS. and who has copied more of them than any other man living or dead » (p. 349), a déclaré à M. M. que sa copie est prise à un manuscrit sur parchemin, qu'il a trouvé dans le Tûr-'Abdin (comme qui dirait : dans les Cévennes ou dans la Forêt Noire) et qu'il estime remonter « at the latest about the first half of the eleventh century, say 1040 » (ibid.). Sur le lieu précis de la trouvaille, la provenance du manuscrit original, son format et son contenu, ses possesseurs actuels, néant. Ceux qui ont l'avantage de connaître le šammâs Matti peuvent et doivent évidemment faire crédit de ces minces détails à la plus haute autorité qui ait jamais existé en paléographie syriacque. Seulement, si humiliant que soit l'aveu d'une telle ignorance, nous ne connaissons pas le šammâs Matti.

La lettre du pseudo-Philoxène aurait donc été copiée, « dans le Tûr-'Abdin », vers 1040. L'encre en était encore fraîche, quand la horde des Seldjoukides se déversait sur la haute Mésopotamie et donnait à l'histoire de ces Turcs baptisés un singulier intérêt d'actualité. Plus tard, des Gengiskhanides chrétiens ont traversé et foulé la Babylonie et le Tûr-'Abdin. S'explique-t-on comment, à cette occasion, le document n'est pas sorti de l'ombre ? Mais toutes ces difficultés ne sont encore rien au prix de l'invraisemblance du texte lui-même. On sait dans quelles extravagances tombaient immédiatement les anciens auteurs qui ont essayé de percer les ténèbres du continent asiatique : le Roman d'Alexandre, la prophétie du pseudo-Méthode, la Vie de Macaire le "Romain", le Voyage du moine Zosime, les relations d'où est sortie la légende du prêtre Jean, etc., etc., nous offrent un mélange on ne peut plus caractérisé de renseignements vrais, déformés par des imaginations fantastiques. La lettre à Abû 'Afr ressemble à ces naïves descriptions, comme une gravure en simili aux miniatures du Cosmas Indicopleustès. On dirait d'une reconstruction maladroite, répondant grossièrement aux curiosités et aux anticipations suggérées par une vue incomplète et fragmentaire des premières découvertes de l'Orkhon et du Turkestan, au début de notre XX^e siècle. Disparate non moins grave ou pire encore dans les idées théologiques. Le pseudo-Philoxène déclare bénévolement que les Turcs chrétiens, en communion avec le siège de Ctésiphon, ne sont séparés des monophysites que par des différences purement verbales et que leur

confession nestorienne est, dans le fond, orthodoxe (p. 368). On chercherait en vain, croyons-nous, dans toute l'histoire des controverses christologiques un autre exemple d'une telle largeur d'esprit. Et pour que rien ne manque à l'invraisemblance de cet anachronisme, le jacobite du IX^e siècle qui parle comme s'il avait lu les ouvrages de Bethune-Baker et de M. Lebon s'abrite lui-même sous le nom du plus buté et du plus intolérant polémiste de sa secte. Il n'y a pas que ses vues personnelles qui soient en avance sur leur temps. Sa langue aussi est d'un âge à venir. Ce syriaque se laisse mettre en anglais ou en français avec une bien surprenante facilité.

Nous en demandons pardon à M. M. Le diacre Matti, qui possède une si vaste connaissance de l'ancienne littérature de son pays, nous fait l'effet d'avoir lu aussi autre chose que du syriaque. Pourquoi pas ? Quelques années à peine après le passage des premières missions scientifiques en Asie centrale, il s'est trouvé, en plein Turkestan chinois, un faussaire turc, nommé Islâm Akhûn, qui s'est mis avec succès à fabriquer de vieux manuscrits à l'usage des explorateurs européens. Quand il fut dénoncé, le 29 juin 1898, par M. Backlund, missionnaire suédois en résidence à Kaşgar, il avait déjà fait d'illustres dupes, qu'on ne pouvait accuser de simplicité (cf. G. SAINT-YVES, *Le Correspondant*, t. CCXVIII, 1914, p. 562. Islâm Akhûn fut définitivement démasqué par Sir A. Aurel Stein). On ne sort donc pas du monde réel en se demandant si la bonne foi de M. M. n'aurait pas été surprise et si l'original de la prétendue copie du šammâs Matti est de beaucoup antérieur à 1909. Nous posons la question sans réticence, parce qu'on chercherait vainement à l'esquiver. Trop de problèmes et d'un ordre trop sérieux sont liés à l'authenticité de la lettre du pseudo-Philoxène, pour que ce document énigmatique puisse être laissé comme une pierre d'achoppement, à un carrefour déjà assez dangereux de l'histoire ecclésiastique d'Orient. Il est bien entendu que nos doutes ne reposent que sur des apparences et des présomptions, qui malgré tout, peuvent être illusoire. Seuls les spécialistes qui connaissent d'original la haute antiquité turque et mongole sauraient soumettre le texte à un examen décisif. Nous attendrons le résultat de leur expertise. Si elle est favorable à l'authenticité, nous nous empresserons de reconnaître que nos impressions étaient trompeuses. Mais en ce cas, il faudra bien convenir que le hasard a de singulières malices. En quelques années le même heureux savant aura vu

tomber sous sa main deux documents uniques provenant du même milieu et presque de la même époque, tous deux complètement oubliés et portant, chacun à sa manière, la marque d'une inspiration étrangement anachronique et paradoxale. Non seulement ces deux documents, disent blanc et noir sur le même point, mais ils démentent réciproquement les conditions nécessaires à leur authenticité. Le premier est l'apologie de l'islam par le soi-disant 'Ali Ṭabari, chrétien renégat, que le khalife Mutawakkil aurait choisi comme collaborateur et porte-parole, à cause de sa connaissance des livres chrétiens. Nous y voyons qu'un siècle après le patriarche Timothée, après 'Abdallah ben al-Moqaffa', après la conquête de Kašgar et du Khotan par les Šī'tes, cet érudit, élevé dans les traditions syriaques, ce fils de lettré, lettré lui-même, natif de Merv et célèbre dans Samarkand, ne soupçonnait pas la pénétration de l'écriture et de la langue araméennes à travers l'Asie et ignorait totalement la diffusion et même l'existence du sogdien. Il affirme avec emphase que « le syriaque n'a franchi sur aucun point les limites de la Syrie »,... que « le persan n'a pas dépassé la ville (*sic*) d'Irânšahr, tandis que l'arabe s'est montré là où cesse la glèbe, dans l'ouadi des Turcs et les pays des Khazars et de l'Inde » (*Kitâb ad-Din wad-Daulat*, ed. MINGANA, p. 121-22). Cela s'écrivait dans la contrée même où, un siècle auparavant, un Syrien prenait un faux nom et un masque, pour raconter comme un fait de notoriété publique que, depuis trois cents ans tout au moins, des Turcs chrétiens d'Asie centrale se servaient exclusivement de l'écriture syriaque et lisaient en syriaque l'Ancien et le Nouveau Testament (*Bullelin*, p. 369). Qui mettra tout cela d'accord ? Mais dans l'histoire littéraire aussi, il y a plus de choses que n'en a rêvé notre philosophie..

P. PEETERS S. J.

Edwin Hanson FRESHFIELD, *A manual of Roman Law, the Ecloga, published by the Emperors Leo III and Constantine V of Isauria at Constantinople a. d. 726, rendered into English*. Cambridge, printed at the University Press, 1926, pagg. xi + 151, in-12.

IDEM, *A revised manual of Roman Law, founded upon the Ecloga of Leo III and Constantine V of Isauria, Ecloga privata aucta, rendered into English*. Cambridge, printed at the University Press, 1927, pagg. x + 120, in-12.

IDEM, *A manual of the later Roman Law, the Ecloga ad Procheiron mutata, founded upon the Ecloga of Leo III and Constantine V of Isauria and on the Procheiros Nomos of Basil I of Macedonia, including the Rhodian maritime Law, edited in 1166 A. D. rendered into English.* Cambridge, printed at the University Press, 1927, pagg. XII + 231, in-12.

IDEM, *A manual of Eastern Roman Law. The Procheiros Nomos, published by the Emperor Basil I at Constantinople, between 867 A. D., rendered into English.* Cambridge, printed at the University Press, pagg. x + 172, in-12.

IDEM, *Les manuels officiels de droit romain publiés à Constantinople par les empereurs Léon III et Basile I (726-870).* Paris, Leroux. 1929, 30 pages in-8°.

Les études de droit byzantin, tout en enrichissant l'histoire du droit, apportent une contribution sérieuse à la connaissance de la civilisation byzantine en général. Grâce à leur caractère positif, la législation ou la coutume juridique sont en effet, l'un des plus sûrs indices de l'état d'une société civilisée. Il faut donc regretter que la science du droit byzantin soit beaucoup moins avancée que l'histoire politique, l'histoire de l'art ou l'histoire littéraire de la période byzantine (1). Les causes de ce retard relatif sont évidentes : un historien du droit byzantin doit posséder des connaissances variées : outre une solide base juridique, il doit avoir une excellente préparation historique ; et la technique philologique lui est indispensable.

J'espère toutefois que l'organisation toujours plus perfectionnée de la byzantinologie, avec ses Congrès périodiques et ses grandes revues internationales, entraînera aussi notre discipline particulière dans la voie du progrès.

Cette espérance est justifiée par des publications comme celles de Freshfield.

Et pourtant ces livres posent précisément une question préalable : Freshfield n'admet pas que l'*Ecloga priv. aucta* et l'*Ecloga ad Proch. mutata* soient réellement du droit byzantin.

Au contraire il qualifie ces ouvrages de « manuels de droit romain »,

(1) Voir les constatations dans le même sens, du prof. MARIDAKIS d'Athènes *Zeitschrift der Sav. Stiftung, R. A.*, t. XLIX (1929), p. 518.

parce que, dit-il, (*Ecl. ad. Proch*, préface, p. VII), « les termes *byzantin* ou *gréco-romain* pourraient impliquer une solution de continuité du droit romain, ce qui n'est pas le cas ».

Mais la crainte du savant anglais est illusoire. Quiconque est tant soit peu familiarisé avec ce qu'on est convenu d'appeler *droit byzantin* sait bien que le fond de ce droit continue à être romain, mais aussi qu'il ne s'agit plus du droit romain classique ou même Justinien. Si on désigne l'*Ecloga* isaurienne comme un manuel de loi romaine, comment devrait-on appeler, par exemple, l'*Edit perpétuel* ou les *Sentences de Paul* ? Qu'un changement survienne dans l'état des choses, et une nouvelle terminologie deviendra nécessaire. Or, quand à la réalité et à l'étendue de la révolution législative survenue en Orient au Moyen âge, M. Freshfield lui-même est très explicite. C'est lui qui nous dit « que l'ancienne législation fut modifiée. Et ces modifications, continue-t-il, coïncident, quant à la date, plus ou moins exactement avec les réformes faites dans chaque département de l'État romain, dans l'administration provinciale, dans les provinces, et enfin dans la langue officielle ». Et dans la préface à l'*Ecloga*, p. XI, le même Freshfield s'exprime ainsi : « Léon III commença un nouveau chapitre de l'histoire romaine. L'*Ecloga* marque un changement dans les idées et dans l'idéal romains ». Alors ?

D'ailleurs, M. Freshfield n'est pas conséquent avec lui-même. Il donne, à l'*Ecloga ad Proch. mutata*, le titre de *livre de droit romain de basse époque (later Roman law)*, ce qui veut dire autre chose, j'imagine, que *droit romain* tout court, et quant au *Procheiros Nomos* — plus proche du droit Justinien que de l'*Ecloga* — il use du terme « droit romain oriental ». Il dit aussi quelque part (*Proch. N. 2*) que l'*Ecloga* was used as the basis of the Graeco-roman law...

Sans doute, M. Freshfield aura-t-il subi, en ces matières, l'influence des titres des ouvrages de son grand ami, l'historien J. B. Bury : *History of the later Roman Empire, et History of the Eastern Roman Empire* ; mais je gagerais qu'en son for intérieur, il n'est pas tout à fait convaincu.

Restons-en donc au terme de *byzantin*. Mais je saisis cette occasion de rappeler les Congrès de byzantinologie à leur vraie tâche, qui est, non d'entendre des communications d'intérêt spécial, impossibles à apprécier ou à critiquer dans l'agitation d'une séance publique, mais, ce me semble, de discuter des questions générales

de méthode intéressant l'ensemble des spécialistes. Une belle question de Congrès ne serait-elle pas, précisément, la définition du concept byzantin, le problème de son unité ? Le but naturel d'un Congrès, surtout international, n'est-il pas de se mettre d'accord sur les principes et sur les règles fondamentales, qui doivent ordonner et dominer l'activité de chacun dans son domaine particulier ? Jamais, sans cela, on n'arrivera à systématiser les diverses spécialités en un tout scientifique.

Mais, tout en répudiant le terme de *byzantin*, M. Freshfield fait, sans le vouloir ou dans le savoir, d'excellente besogne en droit byzantin.

Il s'est proposé de traduire en anglais les manuels législatifs dus aux empereurs Léon III et Basile I^{er}. Il ne se contente pas de traduire. Il met, en tête de chacun de ces textes, une *préface*, où il fait l'histoire littéraire de chaque loi, et une introduction, où il en fait l'« histoire interne ». Le texte est accompagné de notes, et suivi d'une bibliographie et d'*indices*, de sorte que chacun de ces volumes laisse au lecteur l'impression d'un travail complet. Ajoutons que la présentation typographique de tous ces livres est splendide. Le bibliophile les maniera avec un plaisir rare. Les gens de goût apprécieront la coquetterie que l'auteur a mise à ne point livrer au commerce ces *aurei libelli*.

M. Freshfield a traduit l'*Ecloga* d'après l'édition Monferratos, parce que, dit-il, le texte de cet éditeur est le plus ancien, et aussi parce que le manuscrit contient la « loi de Moïse », tout comme certains manuscrits de l'Italie méridionale (p. 11). Pourtant, Monferratos, dans les prolégomènes de son édition, nous dit qu'il croit le manuscrit de la fin du XVI^e siècle. Ce serait donc le plus récent parmi les manuscrits de l'*Ecloga*. Voilà pour la date.

Quant à la coexistence des *capita secundum Mosaïcae scripturae collectionem* avec l'*Ecloga* dans un même *codex*, on n'en peut rien conclure, puisque rien n'indique que cette rencontre ne soit pas fortuite, ou si l'on veut, contingente. Même, dans le *codex* découvert par Monferratos, les *κεφάλαια κατ' ἐκλογὴν τοῦ Μωσαϊκοῦ* précèdent l'*Ecloga*.

En fait, toutefois, la préférence donnée à ce texte sur celui qu'a publié Zachariae (1) n'a aucune importance, puisqu'entre les deux

(1) M. FRESHFIELD avertit (*ibid.* 64) honnêtement que son manuscrit a beaucoup de lacunes et de fautes. Il les a corrigées en se servant du texte de Zachariae.

textes il n'y a que d'infimes différences purement verbales.

Freshfield en convient (*ibid.*, p. x) et l'accord est général sur ce point.

Ce manuscrit ne présente qu'une différence vraiment notable avec les autres, celle qui concerne la date de la promulgation de l'*Ecloga*. Il est seul à donner l'an 726 (de notre ère), qui est la vraie date : cf. mon *Eclogue des Isauriens*, 81 sqq. Il est curieux que Freshfield, qui d'ailleurs donne cette date dans le titre même de son livre, déclare (*ibid.*, x) réserver son opinion sur la controverse chronologique. Plus tard, dans l'*Ecloga ad Proch. m.*, p. 3, il parle, sans aucune explication, des deux éditions de l'*Ecloga* (en 726 et en 741). Il croit probablement, en suivant une conjecture avancée, mais non acceptée par Zachariae (*Ecloga*, préf. 5), que l'*Ecloga privata* est la seconde édition de l'*Ecloga*. Ce serait, il est vrai, un moyen commode de résoudre la controverse : mais rien n'est moins assuré.

Quant à la version du manuel dit *Ecloga privata aucta*, M. Freshfield l'a faite sur l'édition de Zachariae (*Jus Graeco-Romanum*, pars IV), en la collationnant avec le manuscrit.

Mais il faut sincèrement regretter que M. Freshfield, ayant constaté, grâce à cette collation, que Zachariae a omis deux chapitres, s'abstienne de nous donner ces deux chapitres. Il allègue que ces deux chapitres se retrouvent dans deux manuels. L'excuse n'est pas bonne. Il n'y a pas que le contenu d'un texte ; il y a sa valeur historique. A cet égard, l'ordre, la composition, sont un élément essentiel. Il serait vain, en cette matière, de craindre des « répétitions ». Des sources de cette importance doivent être éditées intégralement. L'éditeur fera en note ses observations, mais il doit d'abord reproduire fidèlement son texte, sans omission. Encore une question de méthode qui pourrait et devrait être posée et résolue dans un Congrès. M. Freshfield a tort de s'excuser d'avoir traduit l'*Ecloga pr. aucta*, qui, en effet, contient l'*Ecloga* avec des additions tirées du droit Justinien, donc des matériaux connus. Il dit le faire seulement à cause de la disposition de ce manuel qui permet l'intérêt dans les prêts d'argent. Cette unique disposition différencierait le dit manuel, et du *Prochiron* macédonien, qui prohibe expressément l'intérêt (XVI, 16), et aussi de l'*Ecloga* : car, bien que cette loi soit muette là-dessus, son auteur, ou ses successeurs Isauriens auraient

interdit le prêt à intérêt. Le point est controversé (1). Mais qu'importe ? Même si, en cette matière, l'*Ecloga priv. a.* continue le droit Justinien, au lieu de marquer un *retour* à ce droit, M. Freshfield a eu tout à fait raison de traduire ce manuel : car il était curieux de montrer que, cette fois, les Isauriens sont plus près de Justinien que leurs adversaires, les Macédoniens, lesquels se proclament les restaurateurs du droit classique.

M. Freshfield a traduit le troisième manuel, *Ecloga ad Procheiron mutata*, d'après le texte édité par Zachariae dans son *Jus Graeco-Romanum*, pars IV, mais en intervertissant l'ordre des titres d'après le ms. de Paris (gr. 1384), Zachariae suivant le *Parisinus graecus* 1720 (et non 1834, comme Freshfield, par inadvertance, l'a imprimé, *ibid.*, 214).

Cette interversion n'est pas heureuse. Le *Parisinus* 1384 a beau être plus ancien ; il est incomplet : dépourvu de la préface du *Procheiron*, le texte perd tout droit à être appelé *Ecloga ad Procheiron mutata*. Il est aussi, à mon avis, arbitraire et peu scientifique d'avoir suivi en tel passage (p. 183) Ashburner et deux manuscrits, plutôt qu'un seul et même codex (2).

Enfin, M. Freshfield a traduit le quatrième manuel, le *Procheiros Nomos*, d'après le texte de Zachariae à la réserve du *προοίμιον* qu'il a pris ailleurs (on ne voit pas trop pourquoi) : ce qui fait qu'on n'y trouve pas le dernier paragraphe, qui, bien que très court, ne laisse pas d'avoir son importance documentaire.

J'ai indiqué les originaux d'après lesquels M. Freshfield a fait ses traductions, parce que l'utilité d'une traduction dépend de la valeur de l'original. Et l'on voit que M. Freshfield ne s'est pas trop éloigné des textes établis par le grand Zachariae, et qui jusqu'aujourd'hui, restent les meilleurs.

(1) Cf. ZACHARIAE, *Prochiron*, p. 103, note 69, et M. FRESHFIELD lui-même, qui hésite d'abord (*Ecl. priv.*, p. 8), puis admet que le droit Justinien, permettant le prêt à intérêt, serait resté en vigueur sous les Isauriens et leurs successeurs.

(2) Voir ce que j'ai dit plus haut concernant l'édition des manuscrits, et voir aussi ce que répond ZACHARIAE (*Procheiron*, p. CCIX) à REITZ et à WITTE, qui avaient soutenu que du moment que le *Procheiron* se trouve tel quel, contenu dans l'*Hexabiblos* d'Harménopoulos, point n'était besoin de l'éditer séparément : « *imaginem Prochiri nequaquam uno quasi conspectu ob oculos positam habebit, quo tamen opus est ut quis in historiam et constitutionem tam Prochiri quam aliorum librorum juris recte inquirere possit* ».

On m'accordera facilement que rien n'est plus malaisé que de traduire adéquatement les textes de lois. Le style d'une loi, par définition, est plus serré que celui d'un texte littéraire ; surtout si la loi est ancienne, ce n'est que par une version littérale qu'on pourra rendre la *couleur* du temps et du lieu où cette loi fut en vigueur. D'autre part, il ne faut pas oublier que les termes juridiques ne gardent pas toujours le même sens.

Pour traduire, donc, il faut d'abord découvrir le sens, et le sens juridique. Le traducteur d'une loi devra être avant tout, un juriste, et un juriste doué d'une sorte d'*intuition spécifique*. Voici deux exemples qui confirmeront ma théorie — autre sujet de discussion pour les prochains Congrès des études byzantines.

Que veut dire, dans la rubrique *περὶ ἐμφυτεύσεων διηνεκῶν καὶ ἐμπεριγράφων* du titre XII de l'*Ecloga*, l'adjectif *ἐμπερίγραφος*? M. Freshfield l'a rendu par « écrit » ou « enregistré », qui a l'air d'être le sens général du mot : et sans doute d'autres hellénistes auraient-ils traduit de même. Cependant, à y regarder de près, on voit que dans les quatre premiers paragraphes de ce titre, il est question du « bail perpétuel », qui est, en général, l'emphytéose, tandis que dans les deux derniers paragraphes, il est question d'une espèce de bail accordé seulement pour trois générations. Seul, le juriste qui sait ce que c'est que « l'emphytéose réduite » ou « limitée », devinera qu'ici *ἐμπερίγραφος* ⁽¹⁾ signifie « circonscrit ». Contre-épreuve : dans la rubrique du titre, le bail « limité » s'oppose logiquement au « bail perpétuel », tandis que « bail écrit » serait ici sans corrélatif.

Second exemple. Dans les manuscrits qui nous intéressent, on rencontre très souvent les termes *ἐπίτροπος* et *κουράτωρ*, tantôt l'un à côté de l'autre, tantôt séparément. Par exemple, dans le texte de Monferratos, *Ecl.* VII est intitulé *Περὶ ἐπιτροπῶν καὶ κουρατωριῶν*, tandis que chez Zachariae il y a seulement *περὶ κουρατωρείας* (soit en dit passant) le texte, chez Monferratos aussi, n'emploie que le terme *curator* : donc la version de Zachariae est la plus correcte.

M. Freshfield se montre très préoccupé d'établir le sens différent, selon lui, des deux termes. Voici son système. *Ἐπίτροπος* équivaldrait au latin *tutor* (*trustee, tuteur*), *κουράτωρ* au latin *curator*

(1) Ce texte est une originalité de l'*Ecloga* : dans le Procheiron de Basile, dans les Basiliques, dans Harmenopoulos, on parle de cette institution par périphrase. Il ne se trouve pas non plus dans l'*Ecloga* de Leunclavius.

(*guardian*). Il nous dit (*Introd.*, 33) que l'*epitropos* garde et administre le patrimoine, le *curator* étant le gardien de la personne de l'orphelin. Distinction ignorée du droit byzantin, et de tous les droits, sauf le féodal (franc), où, à côté du *baillistre*, administrateur du fief, il y avait la *garde noble* (gardien de l'orphelin seigneurial). S'il en était ainsi dans nos textes, un orphelin aurait eu à la fois un tuteur et un curateur. Or cela n'est pas.

La vraie différence est celle-ci. L'*epitropos* est le tuteur des jeunes enfants (jusqu'à 15 et 13 ans suivant le sexe), le *κουράτωρ* le tuteur des orphelins plus âgés, jusqu'à leur majorité. Mais l'un et l'autre gardent tout ensemble la personne et les biens (1). Cette différence est bien marquée dans l'*Ecloga proch. aucla* (VIII, 2-3). Comment Freshfield ne s'en est-il pas aperçu ? Il a pourtant traduit ces textes en anglais et en français. Même ici, il tente d'exprimer son idée, en forçant légèrement le texte à cet effet. Il a un peu trop sacrifié ici à l'esprit de système.

D'ailleurs la subtile différence mentionnée plus haut n'en était pas une, et le *tutor* et le *curator* avaient commencé à se confondre dès le droit romain classique. C'est pour cela que l'*Ecloga* (VII) emploie exclusivement le terme de *κουρατωρεία*, bien qu'elle se réfère certainement à l'administration du patrimoine des orphelins en bas âge. Même l'auteur inconnu de l'*Ecloga privata aucla*, juriste plus prétentieux, qui différencie l'*epitropos* du *curator* d'après l'âge de leurs pupilles, ne s'aperçoit pas que le § 1 du même titre (tiré de l'*Ecloga*) emploie *curator* au lieu d' *ἐπίτροπος* ? Et, quoi qu'en dise M. Freshfield (*Procheiron*, 13), au temps de Basile I^{er} non plus, il n'y avait pas entre ces deux notions la différence qu'il postule. Voyez par exemple le titre I, 4, où il est dit que l' *ἐπίτροπος* a l'office de marier sa pupille (mais non pas contre son gré) et le titre XXXVI, 4, où on lit : Τῷ υἱῷ τοῦ αἰχμαλώτου ἐπίτροπος οὐ δίδοται, ἀλλὰ τῇ οὐσίᾳ κουράτωρ, donc un *curateur* chargé du patrimoine. Ici M. Freshfield (il le faut bien) traduit par *curator* et non plus par *guardian*. Et cependant, dans la note, il soutient obstinément : « *Kourator is the guardian, the committee of the person; epitropos the trustee of property* ».

(1) Au fond c'est l'idée du droit romain, de donner un curateur pour des incapacités autres que celles de la minorité proprement dite, donc à des personnes plus âgées. Elle est admise clairement par le *πολιτικός κώδιξ τῆς Μολδαβίας* de l'an 1817, art. 255 ; seulement le *curator* est appelé ici *κηδεμὼν*.

On voit comment la grande conscience du traducteur, qui a voulu maintenir partout le sens laborieusement fixé par lui, aboutit à l'erreur.

Mais ces cas sont rares dans les ouvrages de M. Freshfield. Généralement sa version est non seulement exacte, mais claire et soignée. Il a fait aussi un grand effort d'exégèse dans son commentaire. Je n'entre pas dans plus de détails, renvoyant à mon livre, l'*Ecloga* des Isauriens. Je diffère parfois d'avis avec M. Freshfield, mais pas très souvent, et je ne prétends pas avoir raison dans tous les cas.

On entend bien que j'ai voulu surtout présenter dans ce compte rendu que des observations générales. Je terminerai par une dernière remarque de cet ordre. Le titre de *Manual of Law*, employé constamment par l'auteur ne me semble pas exact, toute réserve faite à l'égard du sens légèrement ambigu de l'anglais *law* (*loi* et *droit*). En effet, deux de ces œuvres : l'*Ecloga* et le *Procheiron* sont incontestablement des codes, des codifications officielles, tandis que les deux autres sont des traités de législation sans caractère officiel. M. Freshfield est ici d'accord avec moi, du moins pour l'*Ecloga ad Procheiron mutata, a practice book of a Lawyer or Notary, ibid*, p. 9, mais il pense que l'*Ecloga pr. a.* est aussi une œuvre officielle. Les raisons qu'il en donne sont vagues et faibles. Avant tout, elle manque de préambule, or un code promulgué est toujours précédé d'un exposé des motifs. Ma conclusion est nette : les deux premiers ouvrages sont des manuels de loi, et les deux autres des manuels de droit.

M. Freshfield, il est vrai, (*Ecloga V*) semble croire que l'*Ecloga* était aussi un *book of instruction*. Mais cela ne résulte nullement du préambule, en dépit de l'opinion du traducteur. Il admet d'ailleurs que seuls les juges s'en servaient. Bien entendu, l'*Ecloga* pouvait servir, et servait en effet, aux magistrats, de livre didactique (voyez ma propre *Ecloga*, p. 187). Mais, techniquement, l'*Ecloga* et le *Procheiron* de Basile sont des codifications (*νομοθεσίαι*), et diffèrent radicalement en cela des deux autres ouvrages, qui sont *des dérivés*, des remaniements non-officiels des premiers.

J'ai plaisir à reconnaître et à proclamer que l'œuvre de M. Freshfield lui fait grand honneur. M. Freshfield a bien mérité de la byzantinologie.

C. A. SPULBER.

Professeur à l'Université de Cernautzi (Roumanie).

Germaine ROUILLARD, docteur ès-lettres, bibliothécaire à la Sorbonne, chargée de conférences à l'École des Hautes Études, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, préface de Charles DIEHL, membre de l'Institut, 2^e édition, revue, corrigée, augmentée et illustrée. Paris, Paul Geuthner, 1928. In-8°, X-268 pages.

M^{lle} G. Rouillard, dans l'ouvrage dont elle nous offre une seconde édition, a tenté de nous fournir un tableau d'ensemble — le premier — de l'organisation et de la vie administratives de l'Égypte byzantine, depuis les réformes de Justinien jusqu'à la conquête arabe. L'abondance des données nouvelles justifiait une telle entreprise : grâce aux découvertes papyrologiques de ces dernières années, nous pouvons aujourd'hui étudier d'une manière précise, sous leur forme à la fois théorique et vivante, les institutions de cette province de l'Empire. M^{lle} Rouillard a ainsi été amenée à diviser son ouvrage en deux grandes parties : dans la première, elle nous décrit la minutieuse organisation dont Justinien dota l'Égypte ; dans la seconde, elle nous fait voir comment cette organisation fonctionna.

L'auteur a commencé par nous rappeler, dans un chapitre d'introduction, la situation à laquelle la réforme justinienne tenta de porter remède. Depuis longtemps, l'administration de la province était en proie à une anarchie profonde, en dépit des remaniements apportés, au cours du Bas-Empire, à l'organisation de la justice et des finances, à la hiérarchie des pouvoirs et aux circonscriptions officielles. En présence de la rapacité des fonctionnaires, peu soucieux des intérêts du Trésor, injustes ou cruels envers leurs administrés, et du mauvais vouloir des contribuables, prêts à recourir, pour échapper aux charges qui leur incombaient, aux moyens les plus désespérés, toutes les mesures étaient demeurées vaines. Les progrès du patronat, liés au développement de la grande propriété, la création de l'autopragie, permettant aux patrons de se substituer aux agents du fisc vis-à-vis de leurs colons, l'octroi de ce privilège à certains bourgs, devenus ainsi leurs propres percepteurs d'impôts, avaient encore ajouté aux difficultés du pouvoir central. Enfin, l'agitation religieuse, si fréquente depuis l'introduction du christianisme, s'était manifestée, à la suite des décisions du concile de Chalcedoine, sous une forme particulièrement grave, et avait donné lieu, au lendemain de la mort du patriarche Timothée, aux troubles les plus sanglants. Il semblerait même que la crise de 536,

provoquée par le fanatisme des monophysites, ait été l'une des causes de la promulgation de l'Édit XIII, spécialement consacré par Justinien à la réorganisation de l'Égypte, et c'est par conséquent en 538-39, et non en 553-54, qu'il conviendrait d'en fixer la date.

A la base des réformes de Justinien, se place une refonte des cadres administratifs. Celle-ci s'inspire du principe que le *basileus* appliqua dans tout l'Orient pour y ramener l'ordre et la sécurité : suppression des vicaires impériaux, intermédiaires entre les gouverneurs de province et le préfet du prétoire, et concentration dans les mêmes mains des pouvoirs civils et militaires. Quelle fut, après ce remaniement, l'organisation du pays ?

L'ancien diocèse d'Égypte a fait place à cinq grandes provinces, l'Égypte proprement dite, l'Augustamnique, l'Arcadie, la Thébaïde et la Libye, relevant directement du préfet du prétoire d'Orient. Trois d'entre elles, l'Égypte, la Thébaïde et la Libye, sont des duchés, et il en est vraisemblablement de même pour l'Augustamnique et l'Arcadie. Ces provinces sont divisées chacune en deux éparchies, sauf l'Arcadie, qui n'en comprend qu'une, et aussi, semble-t-il, la Libye. Les éparchies, à leur tour, sont divisées en circonscriptions plus petites : pagarchies, villes, villages et propriétés.

Les ducs, gouverneurs civils et militaires, sont avant tout de grands administrateurs financiers. Leur puissance est considérable, et Justinien, pour qu'ils n'en abusent pas, ne les a pas seulement rétribués avec magnificence, mais a édicté contre les prévaricateurs les sanctions les plus graves. Ils ont sous leurs ordres un vaste ensemble de bureaux (*officium*, τὰξίς), où de nombreux fonctionnaires — il y en avait six cents à Alexandrie — sont affectés à l'administration des finances, de la justice, des travaux publics, à l'administration militaire et à la conservation des archives. En outre, un chancelier et des assesséurs, ou conseillers en matière juridique et financière, sont attachés à leur personne.

Naguère placés à la tête des éparchies, les *praesides* ne font plus qu'y exercer, sous l'autorité ducale, les fonctions de juges et de collecteurs d'impôts. Ils dirigent un *officium* dont les membres paraissent avoir été répartis en quatre groupes : préposés à l'administration des finances, de la justice, à la conservation des archives, employés divers. Ils sont encore assistés d'un chancelier et, semble-t-il, d'un σύμπρονος, qui est peut-être un conseiller juridique, et ont à leur disposition un contingent de police.

Les pagarques, dont l'autorité s'étend vraisemblablement à la πόλις entière, c'est-à-dire à la cité et aux territoires environnants, y exercent sans doute un contrôle général sur les finances, et sont chargés de la perception directe des impôts dans les cantons non autopractes. Ils semblent en outre jouer un rôle judiciaire, consistant, par exemple, à faire exécuter les décisions du tribunal ducal, et ont sous leurs ordres un certain nombre de fonctionnaires subalternes : percepteurs, contrôleurs, scribes et assistants. En somme, leur création, qui est antérieure au VI^e siècle, apparaîtrait comme une conséquence toute naturelle du développement de l'autopragie, en même temps que comme un expédient imaginé par le pouvoir central pour en combattre les effets. En tout cas, leurs fonctions sont essentiellement d'ordre financier, et nous voyons Justinien attacher à celles-ci la plus grande importance.

Les cités et les bourgs, depuis longtemps, tendaient à tomber sous la tutelle de l'État, et l'empereur, comme il était aisé de le prévoir, s'est peu soucié de leur rendre leurs ancienne autonomie. Dans la cité même, nous trouvons, à côté du pagarque, des curiales, agents percepteurs des impôts, qu'assiste un *officium*, un *curator*, naguère personnage très important, et un médecin en chef, chargé de veiller à la santé publique. Le *curator*, qui avait fini par exercer une surveillance générale sur l'administration de la ville, a vu son rôle diminuer au profit du *defensor civitatis*, dont Justinien a modifié partout le caractère traditionnel. Créé par l'Empire pour défendre ses sujets contre les abus de ses propres fonctionnaires, l'ἑκδικος est devenu un véritable magistrat municipal, qui préside l'assemblée des curiales et participe à l'administration de la justice. D'autre part, la législation justinienne a fait une place importante à l'Église dans la gestion de la cité, et les mesures générales en vertu desquelles l'évêque jouit, par exemple, d'un droit de contrôle dans les finances de celle-ci, ont trouvé tout naturellement leur application en Égypte. Quant au bourgs épars sur le territoire de la πόλις, ils ont à leur tête un collège de notables, les comarques ou protocomètes. Ceux-ci, aidés d'un *officium* local, prennent part à l'administration des finances, interviennent dans la perception des fournitures destinées aux soldats, et contribuent à l'organisation de la police rurale. Ils ont peut-être pour président le μείζων ou μειζότερος, magistrat municipal qui paraît, en tout cas, remplir des fonctions d'un ordre plus élevé,

au moins en ce qui concerne la justice, et jouer le rôle de commissaire exécutif.

Enfin, il ne semble pas que Justinien ait apporté de sensibles modifications au système des liturgies. Celles-ci reposent toujours sur les citoyens appartenant à la classe aisée. La *defensio civitalis* figure parmi les plus importantes, et l'empereur a pris de minutieuses précautions pour que ceux à qui elle incombe ne puissent s'y dérober.

En matière d'administration financière, le *basileus* a moins cherché, semble-t-il, à créer des charges nouvelles qu'à assurer la rentrée des impôts existants.

Parmi les impôts directs, le plus important est l'impôt foncier, qui est perçu partie en nature, partie en espèces, et qui comprend, à côté de taxes régulières (*χρυσικά δημόσια*), des contributions extraordinaires (*ἐξτραορδινάρια, συνήθειαι*). A cet impôt se rattache probablement l'impopulaire *ἀερικόν*, qui met si curieusement en lumière l'avidité de la fiscalité byzantine : pour celle-ci, la propriété foncière s'étendait, en Égypte du moins, non seulement au sol et au sous-sol, mais à « l'air lui-même ». Les textes mentionnent encore une taxe appelée *διαγραφή* ou *διάγραφον*, qui est sans doute, comme l'impôt du même nom connu pour la période arabe, une taxe personnelle, l'équivalent de la *capitatio* du Bas-Empire. Quant au chrysargyre, qui pesait sur les corporations, il a été aboli par l'empereur Anastase, et nous n'en trouvons plus trace dans l'Égypte du VI^e siècle. Les impôts indirects nous sont mal connus, mais il n'est pas douteux, étant donnée l'activité commerciale du pays, que les droits de douane, perçus à l'entrée et à la sortie des marchandises, et les péages intérieurs, attestés en ce qui concerne les marchés, aient été pour l'Empire une importante source de revenus. D'ailleurs, l'alabarque, fonctionnaire qui dirige l'administration des douanes, est un personnage considérable, que Justinien mentionne à côté du duc et augustal d'Alexandrie. En dehors de ces différentes contributions, les habitants des cités et des bourgs paient des impôts municipaux : ce sont probablement les *ἀστικά* et les *χωμητικά*, qu'il y a lieu, semble-t-il, de distinguer des impôts d'État. Enfin, les contribuables qui échappent aux liturgies sont astreints à diverses corvées, et c'est aux contribuables encore qu'incombe l'obligation de pourvoir au recrutement et à l'entretien de l'armée.

La répartition de l'impôt foncier, dû par les *possessores*, s'effectue de la manière suivante. Chaque année, le préfet du prétoire d'Orient fait connaître aux *praesides*, par les *delegationes* qu'il leur envoie en juillet et en août, le montant des taxes exigibles pour chaque unité foncière. L'importance de la contribution est fixée par l'usage, et le mode de paiement varie suivant les cas : une province comme la Libye, qui est impropre à la culture du blé, paie ses redevances exclusivement en espèces. A l'intérieur des éparchies, les *praesides* déterminent, semble-t-il, la part d'impôt des pagarchies, des villes et des villages, et la répartition des charges, dans ces différentes circonscriptions, est exécutée par les pagarques, les curiales et les protocômètes. Partout, on tient compte à la fois de l'étendue et de la fertilité des terres : on distingue, par exemple, entre les terres improductives et celles qui ne sont pas atteintes par l'inondation, mais qui peuvent être irriguées artificiellement. Comme la fuite des propriétaires, abandonnant leurs terres pour échapper aux exigences du fisc, est l'une des plaies de l'époque, Justinien a développé l'institution de l'ἐπιβολή, qui met les champs des fugitifs à la charge de la collectivité.

Les χρυσικά, suivant qu'il s'agit des *canonica* ou *largitionalia*, versés à la caisse des largesses sacrées, ou des *arcarica*, destinés à celle de la préfecture, sont perçus sous l'autorité des ducs ou du préfet du prétoire. Celui-ci, pour faire rentrer les *arcarica*, délègue en Égypte des *τρακτευται*, qui centralisent les recettes et les expédient à Byzance, des *σφρινιάριοι*, qui sont sans doute des contrôleurs, et des *ἐξπελλευται*, spécialement chargés de la perception des arriérés. Dans chaque éparchie, le *praeses*, les pagarques, les curiales, les protocômètes et les propriétaires autopractes assurent la levée des *largitionalia*. Les pagarques et les curiales sont placés sous l'autorité directe du duc, les protocômètes des bourgs autopractes, et aussi, vraisemblablement, les propriétaires autopractes, sous celle du *praeses*. Généralement, ces divers personnages n'opèrent pas eux-mêmes, mais par l'intermédiaire d'employés qui reçoivent les versements et délivrent les reçus. Les pagarques ont pour agents des fonctionnaires subalternes, les curiales et les protocômètes des percepteurs municipaux, les propriétaires autopractes des collecteurs particuliers. Quant aux autres impôts, dont nous connaissons mal le mode de perception, rappelons que le service des taxes mises sur la circulation des marchandises

est dirigé par l'alabarque. A vrai dire, il semble bien qu'il y ait plusieurs fonctionnaires de ce nom dans l'Égypte entière : peut-être y en a-t-il un par duché, ou, tout au moins, un dans l'Égypte propre et un autre en Thébàide. Diverses mesures, en outre, attestent que Justinien s'est préoccupé de régler la perception des impôts dans ses moindres détails. En 559, afin de remédier aux inconvénients qu'entraîne la crise monétaire dont souffre le pays, il promulgue l'Édit XI, qui prescrit aux agents du fisc d'évaluer les monnaies égyptiennes selon leur valeur intrinsèque, et non plus selon leur valeur nominale. Il semblerait aussi que cette crise ait décidé l'empereur à tolérer en Égypte une sorte d'*adaeratio* à rebours, permettant aux contribuables de s'acquitter par des versements en nature de paiements qui devaient être effectués en espèces. D'autre part, pour combattre les abus auxquels donne lieu, en matière fiscale, le droit d'asile dont jouissent les églises, il détermine les conditions sous lesquelles le patriarche d'Alexandrie pourra faire bénéficier de celui-ci les débiteurs de l'État. Enfin, dans tout l'Empire, il exige que les reçus délivrés aux particuliers soient rédigés avec une minutieuse précision, et interdit aux percepteurs de réclamer aux contribuables une somme supérieure à celle qu'ils doivent.

Les *arcarica*, réunis dans chaque éparchie, sont directement versés à la caisse du préfet du prétoire. Les *largitionalia*, centralisés dans chaque duché, sont transmis au *palatinus* délégué à Alexandrie par le comte des largesses sacrées. Tous les fonds perçus à titre de *canonica* se concentrent ainsi entre les mains de ce fonctionnaire, qui est chargé de les expédier ensuite à Byzance. Toutefois, suivant un principe généralement appliqué dans l'Empire, une partie des recettes, affectée aux besoins de la province, demeure en Égypte. Ainsi sont couverts les frais nécessités par l'entretien de l'armée, le paiement des fonctionnaires et l'aide financière apportée aux cités. Le préfet du prétoire, dans ses *delegationes* annuelles, détermine la somme attribuée à chaque éparchie. Les différents administrateurs, dans leurs circonscriptions respectives, règlent les dépenses, et le trésorier-payeur est l'un des percepteurs de l'impôt.

Ayant ainsi perfectionné le mécanisme de l'administration financière, Justinien s'est encore appliqué à assurer son fonctionnement régulier. Pour faire respecter les intérêts de l'État, il a élaboré,

avec sa minutie coutumière, tout un système de sanctions. Contre les citoyens qui, d'une manière quelconque, auraient lésé le Trésor, des peines variées sont prévues : amendes, destitution, confiscation des biens, exil, peine capitale. S'ils n'ont pas entièrement donné satisfaction à la justice, les délinquants, après leur mort, transmettent leur responsabilité à leurs héritiers. En outre, les fonctionnaires coupables d'abus envers les particuliers, même après avoir quitté la province, s'exposent à être poursuivis.

Il était, d'autre part, une question qui devait, autant que l'administration financière proprement dite, solliciter l'attention de Justinien : c'était celle de l'annone. L'Égypte, en effet, assurait non seulement l'approvisionnement de Byzance, mais aussi, depuis que Dioclétien avait accordé à cette ville le privilège de l'*alimonia*, celui d'Alexandrie. Quand le blé faisait défaut, le gouvernement risquait de voir éclater, dans ces grandes cités turbulentes, les désordres les plus graves, et il arrivait qu'il fût contraint, pour conjurer le péril, de recourir aux pires expédients. On conçoit donc que la question de l'annone ait été l'une des plus angoissantes préoccupations des *basileis*, et que Justinien, obsédé par elle comme tous ses prédécesseurs, ait entrepris de la régler avec un soin méticuleux. Aussi bien, l'empereur a nettement indiqué toute l'importance qu'il attachait à l'envoi régulier des blés d'Égypte : il en a fait, d'une manière explicite, le premier devoir des hauts fonctionnaires de la province.

L'Édit XIII, qui nous apprend que le *canon frumentarius*, c'est-à-dire le tribut de blé que l'Égypte est tenue de fournir annuellement à l'Empire, s'élève à huit millions de mesures, ne précise pas la nature de celles-ci, mais il est très vraisemblable qu'il s'agit d'artabes, et non de *modii*. La Libye, dont le sol ne se prête pas, comme les riches plaines de la vallée du Nil, à la production du blé, échappe à cette prestation, dont tout le poids repose ainsi sur l'Égypte proprement dite, l'Augustamnique, l'Arcadie et la Thébaïde. Le préfet du prétoire fixe sans doute la quantité de blé exigée de chacun des quatre duchés frumentaires, et les ducs répartissent ensuite la contribution entre les pagarchies, les cités et les bourgs autopractes. Comme pour la répartition des *χρυσικά*, on tient compte de l'étendue et de la fertilité des terres, inspectées par des géomètres impériaux, et on se base, pour déterminer le

tribut de chaque propriétaire, sur les données du cadastre.

Les ducs ont la haute main sur la perception de cet impôt en nature, désigné sous le nom d'ἐμβολή. Dans la χώρα, les opérations sont dirigées par les pagarques, qui, pas plus que pour les impôts en espèces, n'effectuent eux-mêmes la collecte, sauf dans les cas exceptionnels. Nous ne connaissons pas le détail de la perception dans les cités, mais nous voyons cependant que des sitomètres y sont chargés d'évaluer le blé versé par les contribuables. Dans les bourgs, la levée de l'impôt incombe aux protocômètes, et tout particulièrement au proèdre, qui est sans doute le président de ceux-ci, ainsi qu'à l'un de ses collègues, chargé de l'assister, l'épimélète de l'annone. Quant aux colons établis sur les terres d'un propriétaire autopracte, ils remettent la quantité de blé qu'ils doivent à l'intendant qui administre le domaine ou à un percepteur particulier. Les collecteurs sont tenus de vérifier la qualité du grain, et la fourniture de celui-ci peut parfois être remplacée par un versement en espèces, mais nous ne saurions préciser dans quels cas cette *adaeralio* est admise. Dans les cités et les bourgs, le blé recueilli est emmagasiné dans des greniers publics (δημόσιοι ὄρριοι), parmi lesquels, semble-t-il, on distingue entre les grands et les petits: peut-être les premiers reçoivent-ils le blé qui doit être envoyé à Byzance (la grande annone), et les seconds celui qui est destiné au τρόφιμον d'Alexandrie.

Une partie de l'ἐμβολή, affectée aux traitements des fonctionnaires et aux rentes de certains monastères, est dépensée sur place, et le reste est expédié, d'une manière beaucoup plus directe que les impôts en espèces, au chef-lieu de la province. Des bateliers du Nil, plus ou moins responsables suivant les cas, effectuent le transport, et les flottilles, après s'être rassemblées dans la capitale du duché, descendent ensemble le long du fleuve. Les envois à Alexandrie se font en deux fois : un premier convoi emmène le blé qui est attendu à Byzance, un second celui qui sera distribué dans la grande métropole égyptienne. Dans les régions où les canaux sont moins nombreux, le transport se fait par terre jusqu'à un port d'embarquement, et on pratique sans doute, dans ce cas, la réquisition des ânes et des chameaux.

Le duc d'Égypte est chargé de recueillir tout le blé destiné à Byzance et de le faire parvenir dans cette ville. La flotte d'Alexandrie, secondée par celles de Carpathos et de Syrie, transporte le-

grain jusque dans la capitale, et les *navicularii*, à qui l'État paie un fret à peu près normal, partagent la responsabilité de l'opération avec l'augustal. Pour que l'arrivée de l'annone ne puisse être retardée par des vents contraires, Justinien a fait construire d'immenses greniers à Ténédos : on y décharge éventuellement le blé, qu'on embarque ensuite, dès que le temps le permet, sur des bateaux pouvant arriver jusqu'à Byzance.

Les frais de transport sont couverts par les droits de naulage. Soucieux d'assurer l'arrivée de l'annone en temps voulu, Justinien a spécifié que la perception de cet impôt, autant que celle du blé lui-même, devait être le premier souci des ducs d'Égypte. Les *ναῦλα*, dont le montant est fixé à 80.000 sous d'or, sont répartis entre les éparchies, les cités, les bourgs et les grands domaines. Nous constatons qu'ils ne sont levés que dans les circonscriptions dites « réservées » (*ἀφορισμένοι*), sans pouvoir discerner en vertu de quel principe celles-ci sont distinguées des autres. La perception de l'impôt est dirigée par le duc en même temps que par un apodecte, dont Justinien a nettement délimité les attributions, mais nous ignorons comment elle se pratique dans les subdivisions administratives. Quoi qu'il en soit, l'argent perçu est finalement centralisé entre les mains de l'apodecte, qui est chargé de le distribuer sans délai aux nauclères, de façon que l'envoi du blé ne subisse aucun retard. Aux *ναῦλα* viennent s'ajouter diverses taxes complémentaires — le supplément de l'annone, les « centièmes », les « vingtièmes », etc. — dont nous ne saurions exactement préciser la nature.

Il va sans dire que l'empereur, pour assurer l'exécution des mesures relatives au service de l'annone, a prévu de rigoureuses sanctions. Les ducs, en cas de négligence, s'exposent à des pénalités particulièrement graves : ils risquent de perdre leur situation, leurs biens ou la vie même, et leurs héritiers, éventuellement, auront à répondre du préjudice causé à l'État.

Enfin, la réforme justinienne s'est étendue à l'administration judiciaire. Celle-ci, au VI^e siècle, incombe toujours aux gouverneurs de province et aux fonctionnaires placés sous leur autorité. Les ducs, par le fait même qu'ils ont reçu les pouvoirs civils, sont donc devenus des juges. Ils exercent la juridiction criminelle supérieure, décident des contestations survenues entre les fonctionnaires et leurs administrés, et statuent sur les causes civiles importantes.

Deux bureaux de l'*Officium* ducal sont spécialement affectés à l'administration de la justice : le *scrinium a libellis*, qui reçoit les plaintes et les requêtes, et le bureau du *commentariensis*, qui s'occupe des affaires criminelles. Le duc peut parfois déléguer à sa place un *topotèrète*, et le soin de faire exécuter ses sentences incombe soit à ce dernier fonctionnaire, soit au *pagarque* administrant le lieu où résident les parties. Il est difficile de savoir s'il existe un tribunal intermédiaire entre celui du duc et les tribunaux des *pagarques* et des *defensores*, qui possèdent la juridiction criminelle inférieure et une partie de la juridiction civile. Nous ignorons quel est exactement le ressort de ces fonctionnaires, mais il serait évidemment assez naturel de supposer que les premiers exercent leur autorité dans la *χώρα*, et les seconds dans la cité proprement dite. En tout cas, Justinien, par sa Nouvelle XV, a étendu la compétence du *defensor*. Depuis 535, celui-ci peut connaître, au civil, de toutes les affaires pécuniaires jusqu'au chiffre de trois cents sous d'or, et est qualifié, en matière criminelle, pour juger les délits peu graves. Dans les villages, les *riparii*, qui sont, à proprement parler, les chefs de la police locale, possèdent quelques attributions judiciaires. Pour les simples contestations, les parties recourent parfois à l'arbitrage, et on les voit, par exemple, s'en remettre à la décision des avocats du tribunal ducal, des *μείζονες* du village ou de l'évêque. En dehors des tribunaux du pays, les habitants ont encore la faculté de porter directement leurs affaires devant le tribunal de l'empereur, à Byzance. Dans ce cas, le préfet du prétoire prononce la sentence, et un *exsecutor negotii* est chargé de faire exécuter le jugement. Cette procédure, il est vrai, a été supprimée par Justinien en 538, mais elle semble néanmoins être restée en usage. Quant aux juridictions spéciales, elles se retrouvent au VI^e siècle. Il existe des tribunaux purement militaires, composés d'officiers, devant lesquels peuvent être portés même les procès de famille où figurent des soldats comme parties. D'autre part, les membres du clergé, qui ne paraissent pas devant les tribunaux séculiers, si ce n'est pour les procès criminels, sont soumis à la juridiction de l'évêque.

Les réformes de l'empereur ont également modifié le mécanisme de l'appel. Depuis la promulgation de l'Édit XIII, on en appelle peut-être du tribunal du *defensor* à celui du duc, et non plus à celui du *praeses*. On en appelle probablement du tribunal du

pagarque au tribunal ducal. Enfin, l'Édit XIII ayant conféré aux ducs d'Égypte le titre de *spectabiles*, on en appelle de leurs jugements, conformément aux prescriptions de la Nouvelle XXIII, aux tribunaux du préfet du prétoire et du questeur. En dehors du tribunal de l'empereur, les plaideurs qui s'estiment lésés par la sentence des magistrats ont encore la possibilité de recourir au tribunal de l'évêque.

Contre la vénalité des juges; Justinien a promulgué les Nouvelles LXXXIII et CXXVIII. Les prescriptions qu'elles renferment s'adressent à tous les fonctionnaires de l'Empire qui participent à l'administration de la justice. Nulle part, toutefois, elles ne pouvaient mieux trouver leur application qu'en Égypte.

La direction de la police est confiée au duc et au *praeses* qui disposent, pour assurer l'ordre public et soutenir les agents du fisc, de la force armée. Dans les subdivisions de l'éparchie, cette direction incombe tantôt au *defensor* et aux *riparii* placés sous son autorité, tantôt aux protocômètes et aux *riparii* des bourgs. La gendarmerie locale est représentée par les irénarques des villes et des *κῶμαι* et par les phylacites des villages. Quand les fonctionnaires de police sont impuissants à maintenir l'ordre ou font preuve de négligence, on a recours aux soldats. En outre, on trouve toujours, dans les villages égyptiens du VI^e siècle, d'humbles surveillants, tels les gardes-champêtres et les bergers, affectés à des tâches diverses et précises. Les grands propriétaires, s'ils ne jouissent pas, dans leurs domaines, du droit de juridiction, y entretiennent du moins une police particulière.

Ainsi, un grand effort a été tenté, au VI^e siècle, pour améliorer l'administration du pays. Effort à la fois prudent, hardi et minutieux, qui a réalisé, tout en évitant les transformations brutales, de sérieuses innovations, et qui ne devait, semble-t-il, rien laisser à l'imprévu: Tout, dans la nouvelle organisation imposée à l'Égypte, trahit la grande préoccupation de Justinien : tirer de cette riche province un maximum de ressources. L'œuvre judiciaire de l'empereur apparaît comme assez accessoire en regard de son œuvre financière, et les modifications qu'il a apportées à l'organisation militaire ne sont, en définitive, que le complément de la seconde. Le *basileus* continuait ainsi une tradition. Rome, en effet, n'avait jamais vu dans l'Égypte qu'une province susceptible d'une exploitation fructueuse. Justinien, à qui ses desseins ambitieux créaient

d'incessants besoins d'argent, n'a fait qu'y appliquer, avec une science raffinée, la politique habituelle de l'Empire. Mais sa tâche s'annonçait particulièrement difficile. Jamais, l'esprit d'indépendance et la force de résistance des habitants et des fonctionnaires n'avaient été aussi grands, et la Byzance du VI^e siècle, quel que fût son éclat, n'avait pas les mêmes moyens que la Rome du Haut-Empire pour imposer ses volontés. L'empereur a-t-il finalement atteint le résultat qu'il a si laborieusement poursuivi ? Il ne semble guère, à en juger par le tableau saisissant que M^{lle} Rouillard nous trace, dans la seconde partie de son ouvrage, de la vie administrative du pays.

Il est manifeste que les impôts se paient mal ou avec retard. On ne saurait d'ailleurs en rendre uniquement responsable la mauvaise volonté des habitants. Il n'est pas douteux, en effet, que les petits propriétaires, dans l'ensemble, connaissent une gêne véritable. Il arrive même que les contribuables soient complètement ruinés par l'impôt, et on conçoit sans peine combien leur situation doit être misérable dans les districts exposés aux razzias des nomades : Blemmyes ou Saracènes, Berbères, Maures ou Maziques. Quoi qu'il en soit, les habitants de l'Égypte continuent à se dérober à leurs charges par les mêmes moyens qu'autrefois. Ils abandonnent leurs terres, recherchent l'appui de quelque personnage influent, ou s'assurent, par un transfert de propriété, la protection d'un riche *possessor*. Les grands propriétaires, assez puissants pour tenir en échec l'administration impériale, sauront les protéger contre les agents du fisc, tout comme ils se soustraient à leurs propres obligations. Ainsi, ces opulents personnages, qui nous apparaissent, avec leurs colons réduits à l'état de serfs, leurs soldats particuliers — les bucellaires — et leur administration privée, comme des sortes de seigneurs féodaux, causent à l'État un tort considérable. Au reste, la répugnance que montrent les percepteurs de l'impôt pour l'accomplissement de leurs fonctions est des plus significatives : nous voyons l'un deux, percepteur particulier, songer aux moyens que son maître pourrait employer pour le débarrasser de « cette horrible besogne ». On peut donc dire que les volontés impériales se sont brisées contre la résistance séculaire du contribuable égyptien : au IV^e siècle, il tenait à honneur les coups reçus des agents du fisc ; au VII^e, il lui arrivera, après avoir souvent enduré les pires maux pour sa foi monophysite, de préférer l'Islam

à l'impôt. En outre, l'extraordinaire engouement des Coptes pour la vie «solitaire» et le prodigieux développement de la richesse ecclésiastique ne peuvent évidemment qu'être défavorables aux intérêts de l'État. Beaucoup de monastères, en effet, ne paient aucune contribution, et si nous ignorons de quelle manière l'Église s'acquitte envers le Trésor, nous avons vu du moins, à propos du droit d'asile, les abus auxquels donne lieu, en matière fiscale, le manque de scrupules de certains ecclésiastiques. Cette situation est encore aggravée par le caractère particulièrement difficile de la population copte. L'hellénisation, en Égypte, n'avait pas vraiment fait son œuvre, si ce n'est à Alexandrie, et la suppression des gymnases, au IV^e siècle, avait arrêté ses lents progrès. Demeurés fidèles à leur langue et à leurs traditions, passionnément attachés à leurs croyances religieuses — on sait combien le monophysisme égyptien fut irréductible, — les Coptes sont parvenus, au VI^e siècle, à la pleine conscience de leur nationalité. Férés d'admiration pour eux-mêmes, ils se considèrent comme la race la plus ancienne du monde, et voient dans leur pays la contrée élue entre toutes : le Christ n'est-il pas né à Héracléopolis, en Thébaïde ? On devine, dès lors, ce que peuvent être leurs sentiments à l'égard de l'étranger venu de Byzance, surtout lorsque celui-ci prétend exiger d'eux le paiement d'impôts ou leur imposer une doctrine religieuse. Leur turbulence, d'ailleurs, ne s'exerce pas seulement contre une administration détestée, mais se manifeste encore par d'incessantes querelles, qui ne s'apaiseront même pas durant l'invasion musulmane. A la faveur de la désorganisation générale, les luttes entre particuliers, dans l'Égypte byzantine, ont pris la plus fâcheuse importance. Il arrive même qu'un bourg entier soit en proie aux dissensions intestines ou que deux villages en viennent aux prises. Ces conflits sont encore envenimés par les disputes entre les factions du cirque, les « Bleus » et les « Verts », car le goût des courses de chevaux règne dans tout le pays, et les cités de l'intérieur, à l'imitation d'Alexandrie, ont leurs hippodromes. Lors des révoltes de fonctionnaires, la population, naturellement, s'empresse de prendre parti pour les rebelles. C'est ce qui arriva, par exemple, dans la grave affaire des trois pagarques d'Aikelah, sous le règne de l'empereur Maurice, ou lors du soulèvement de Nicétas, le lieutenant d'Héraclius, contre l'empereur Phocas. Enfin, dans ce milieu exalté où stylites et anachorètes sont en grande vénération,

les récits des miracles, des visions, des prophéties de ces saints hommes contribuent encore à entretenir une effervescence perpétuelle. Le foyer de désordres le plus redoutable du pays est naturellement la grande ville cosmopolite d'Alexandrie, dont les masses populaires, d'ailleurs aussi versatiles que violentes, sont toujours prêtes à l'émeute.

On ne constate pas, d'autre part, que les mœurs des agents de l'administration, d'une façon générale, se soient améliorées. Sans doute, les empereurs ont été quelque peu aidés, dans leur lutte contre les abus des fonctionnaires, par l'autorité grandissante de l'Église. Mais l'influence des évêques, que la loi a d'ailleurs consacrée, demeure bien précaire, et les querelles religieuses, qui mettent aux prises monophysites et chalcédoniens, viennent encore la compromettre. Bien souvent, les fonctionnaires de la province possèdent une puissance considérable. Non seulement, en vertu de la nouvelle répartition des charges, les ducs jouissent des pouvoirs les plus étendus, mais le cumul des fonctions, dans la pratique, se retrouve à tous les degrés de la hiérarchie administrative. Quand un duc, un *praeses* ou un pagarque appartiennent — ce qui est fréquent — à la classe des grands propriétaires, leur puissance devient extraordinaire, et il leur est loisible de braver sans crainte les sanctions les plus menaçantes. L'Empire, dans ces conditions, ne pouvait guère compter sur le loyalisme des fonctionnaires égyptiens, surtout lorsqu'il s'agissait des Coptes parvenus aux plus hautes charges publiques. Forts de leur autorité, ceux-ci n'hésitent pas à soutenir leurs compatriotes monophysites en lutte ouverte contre le gouvernement impérial. Parfois, leur audace et leur insolence ne connaissent pas de bornes, comme nous le voyons par certaines anecdotes de Jean de Nikiou, qui nous raconte l'édifiante histoire du duc Aristomaque et des trois frères d'Aikelah. Sans doute sont-ce là des faits d'une exceptionnelle gravité, mais nous ne saurions néanmoins conserver le moindre doute quant à l'absence de scrupules des agents de l'administration à l'égard de l'Empire. Négligents ou enclins à fermer les yeux, quand ils ne vont pas jusqu'aux malversations, irrespectueux des volontés impériales ou habiles à tourner la loi, ils continuent à nous apparaître sous le jour le plus fâcheux. Au reste, Justinien lui-même a résumé la situation du pouvoir central vis-à-vis des fonctionnaires du pays : il a dû reconnaître que ceux-ci, grâce à leur éloignement, sont plus puissants

que les édits impériaux. Se conduisent-ils mieux envers leurs administrés ? Il ne semble guère, à en juger par les requêtes adressées aux gouverneurs locaux ou même à l'empereur. Le ton en est lamentable. Il y est question d' « injustices amères », de « maux indicibles » causés aux habitants « très infortunés ». D'autre part, les éloges décernés par les flatteurs aux gouverneurs du pays témoignent du prix inestimable qu'on attache à une administration équitable, ce qui semblerait déjà attester la rareté de la chose. D'ailleurs, dépouillées des exagérations de la phraséologie byzantine, les plaintes des contribuables permettent de dresser toute une liste de griefs à la charge des fonctionnaires. Les privilèges accordés aux villes et aux villages ne sont pas respectés. La répartition de l'impôt est loin de se faire avec toute l'équité désirable, et sans doute l'arbitraire dont elle témoigne s'exerce-t-il aux dépens des petits propriétaires et au profit des grands. Sous prétexte d'indemnités de voyage, certains fonctionnaires, malgré la défense de Justinien, extorquent des sommes d'argent à leurs administrés. Mais, surtout, la levée de l'impôt se pratique d'une manière odieuse : telle que les indigènes la décrivent parfois, elle ressemble singulièrement à une véritable razzia. Les exploits d'un Ménas, pagarque d'Antaiou, font voir de quels brigands les agents du fisc se doublent à l'occasion. On conçoit ainsi que les gens de tel village s'estiment plus à plaindre que les habitants des districts exposés aux incursions des nomades pillards. Naturellement, de tels administrateurs réservent leurs rigueurs aux paysans sans défense, et ne manquent pas, en cas de conflit entre ceux-ci et les riches *possessores*, de prendre le parti de ces derniers. Les contribuables d'Égypte ne sont nullement assurés, par compensation, des bienfaits d'une justice équitable et prompte. Les plus humbles fonctionnaires de police font preuve de négligence ou de mauvaise volonté. L'avidité des juges est telle que Justinien a dû leur interdire de réclamer des sportules dépassant le taux légalement autorisé. De plus, lorsque les plaignants parviennent à faire prononcer un jugement, il arrive que celui-ci reste sans le moindre effet. Les habitants sont toujours obligés, par suite du déplorable fonctionnement de la justice locale, de recourir au tribunal de l'empereur. Ils sont ainsi contraints à de longs et onéreux déplacements, et s'exposent d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'obtenir l'exécution de la sentence, à voir toutes leurs difficultés renaître. Il va sans dire qu'avec de telles habitudes, le favoritisme sévit en

matière de justice autant qu'en matière d'impôts, et que les petits cultivateurs se voient lésés au profit des riches propriétaires. Tel était le résultat des efforts de Justinien pour améliorer les mœurs du personnel administratif du pays.

Toutefois, les torts des contribuables et des fonctionnaires n'expliquent pas seuls l'échec des réformes justiniennes. Il faut bien reconnaître, en effet, que le pouvoir central y a lui-même contribué. Sans doute, certains faits témoignent des bonnes intentions, d'ailleurs intéressées, des empereurs. Mais l'état lamentable du Trésor, conséquence de la politique ruineuse de Justinien, les a obligés, d'une façon générale, à faire rentrer les impôts avec la dernière rigueur, à aggraver les charges existantes et même à en créer de nouvelles. Les Égyptiens sont ainsi excédés par le poids des contributions, si bien que Nicéas, une fois maître du pays, n'imaginera rien de mieux, pour le rallier définitivement à la cause d'Héraclius, que de lui accorder une remise d'impôts de trois ans. En outre, le choix des fonctionnaires, trop souvent motivé par le caprice impérial, ne paraît pas toujours avoir été fort heureux. La même maladresse se constate dans la répression des troubles. En maintes circonstances où la décision et l'énergie eussent été requises, Byzance fit preuve d'hésitation ou de faiblesse. Celles-ci tenaient sans doute, pour une part, à l'insuffisance des moyens dont le pouvoir central disposait pour faire respecter l'ordre. Elles n'en contribuèrent pas moins à entretenir dans le pays un état d'anarchie à peu près constant. Il faut d'ailleurs reconnaître que l'éloignement de l'Égypte était de nature à faire régner dans la capitale une ignorance fâcheuse au sujet des choses de la province. On imagine, en effet, combien pouvaient être incomplètes ou tendancieuses les informations, orales ou écrites, fournies par les fonctionnaires du pays. D'autre part, en accroissant l'autorité civile des évêques, en faisant du patriarche melchite d'Alexandrie un véritable représentant du pouvoir central, l'Empire s'engageait dans une voie qui n'était pas sans danger. Il s'exposait, en effet, à voir les évêques égyptiens faire preuve envers l'État d'une indépendance égale à celle des fonctionnaires civils. On ne rencontre pas, il est vrai, au VI^e siècle ou au début du VII^e, de patriarche aussi frondeur que le fameux Cyrille d'Alexandrie ou son successeur Dioscore, le « second Pharaon ». Mais le rôle des évêques n'en dépasse pas moins, dans la pratique, les fonctions que la loi leur attribue. On les voit,

tel un saint Jean l'Aumônier, exercer une véritable juridiction civile, ou — nous l'avons constaté — s'immiscer dans l'administration des finances d'une manière abusive. Et c'est encore une cause d'affaiblissement pour le pouvoir central que ce passage de l'autorité entre les mains des ecclésiastiques, surtout dans un pays où les divisions religieuses sont aussi profondes. Mais l'erreur la plus grave du gouvernement impérial, en matière religieuse, fut sa politique à l'égard des Coptes monophysites. Soucieux de reconstituer l'unité morale de l'Empire, les *basileis* recoururent envers ceux-ci tantôt à la violence, tantôt à la conciliation. La plus remarquable tentative de transaction, pendant la période qui nous occupe, fut celle d'Héraclius. En 638, celui-ci promulgua la fameuse exposition de foi connue sous le nom d'*Ecthesis*, qui ne reconnaissait qu'une volonté dans la personne de Jésus. Ce compromis eut la même sort que tous les précédents — on se rappelle comment l'*Hénotique* de l'empereur Zénon avait été accueilli à Alexandrie : il indisposa les orthodoxes sans donner satisfaction aux monophysites, qui ne voulurent point entendre parler du monothélisme. Le patriarche melchite d'Alexandrie, le célèbre Cyrus, qui joua un rôle si considérable dans le pays jusqu'à la fin de la domination byzantine, n'hésita pas, pour imposer la formule de l'empereur, à se conduire en véritable bourreau. Ainsi, la politique d'entente d'Héraclius aboutissait à des violences qui ne le cédaient en rien à celles du sinistre Paul de Tabenne, que Justinien avait envoyé naguère à Alexandrie pour y écraser la résistance des dissidents. On devine aisément les résultats d'une telle intolérance : elle ne pouvait évidemment qu'aggraver l'anarchie de la province et achever d'aliéner l'Égypte à Byzance.

En somme, du VI^e au VII^e siècle, la situation, en Égypte, n'a cessé de se compliquer. Le trouble n'a fait que croître par la faute des habitants et des fonctionnaires ; le pouvoir central, par sa politique religieuse surtout, l'a encore aggravé ; l'hostilité à l'égard de l'Empire est devenue de plus en plus profonde. Dans de telles conditions, le pays devait fatalement être une proie facile pour ses envahisseurs arabes. Sans doute faut-il se garder d'accepter avec trop d'empressement l'opinion de certains historiens modernes de la conquête, qui ont volontiers admis que les Musulmans avaient été accueillis en Égypte comme des libérateurs. Mais s'il y a lieu, semble-t-il, de faire certaines réserves sur ce point, il n'en reste pas moins que l'anarchie de la province et sa haine de Byzance ont dû

favoriser les progrès de l'invasion. La cause profonde de cet insuccès des empereurs réside évidemment dans la contradiction que l'on constate entre la politique qu'ils s'obstinent à poursuivre et l'état réel de la société égyptienne. Celle-ci, en effet, tant au point de vue moral que social, s'est profondément transformée, et est déjà, par certains côtés — puissance temporelle de l'Église, autonomie des grands, détenteurs de la terre et frondeurs du pouvoir, — une société quasi féodale. En continuant, selon la vieille formule romaine, à traiter l'Égypte comme une province conquise, dont les habitants ne sont que des sujets, et qu'il s'agit d'exploiter de la manière la plus fructueuse, le gouvernement impérial, étant donnée son extrême faiblesse, se vouait à un échec certain. Ainsi, la défaite des *basileis* s'explique, en dernière analyse, par l'opposition profonde qui règne entre les institutions byzantines et les caractères nouveaux du monde égyptien.

Nous espérons que ce compte rendu — c'est son unique objet — aura fait entrevoir tout l'intérêt de l'ouvrage de M^{lle} Rouillard. Dans un domaine où nous ne possédions jusqu'ici que des études particulières, et où d'ailleurs la masse des documents n'avait cessé de s'accroître, elle a tenté, selon sa propre expression, « d'établir une sorte de bilan de nos connaissances ». La tâche — il est superflu de le signaler aux lecteurs de *Byzantion* — était immense et ardue, et la manière dont M^{lle} Rouillard s'en est acquittée lui fait le plus grand honneur. Son livre, clair, vivant, bien composé, témoigne des plus appréciables qualités : le souci d'une information complète et sûre, un jugement toujours ferme et prudent, un sens très avisé d'historien, enfin une remarquable faculté de synthèse. Un tel travail, tout naturellement, constitue le plus heureux complément aux études d'ensemble du regretté J. Maspero sur l'organisation militaire et la vie religieuse de la province, et contribue, par surcroît, à éclairer l'histoire générale de l'Empire. Plein de faits particuliers, riche en aperçus divers et en vues générales, il ne sera pas seulement, pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire byzantine, un indispensable ouvrage de référence, mais une œuvre d'une lecture singulièrement attachante. Il faut enfin savoir gré à M^{lle} Rouillard du soin avec lequel elle a cherché à corriger et à compléter cette seconde édition, qu'elle a rehaussé d'illustrations variées et souvent inédites, et que précède une intéressante préface de M. Ch. Diehl.

Georges Scholarios, œuvres complètes. ⁽¹⁾

Soigneusement préparée par Mgr Louis Petit en collaboration avec M. X. A. Sidéridès, l'édition des œuvres complètes de Georges-Gennade Scholarios se poursuit normalement. Un premier volume a paru l'an dernier, contenant les œuvres oratoires, les cinq traités sur la Providence et la Prédestination et les cinq traités sur l'âme humaine, son origine et ses destinées ultra-terrestres ⁽²⁾. Le second volume est sur le point de sortir des presses. Il est tout entier rempli par la première partie des œuvres polémiques antilatines, soit trois traités sur la procession du Saint-Esprit ⁽³⁾. Ce n'est pas tout ce que le théologien byzantin nous a laissé sur le sujet, mais c'en est la partie principale. Le reste sera donné au début du tome III, dont l'impression va commencer.

Rien de plus banal à Byzance qu'un traité sur la procession du Saint-Esprit. Depuis que Photius, au IX^e siècle, a attaqué les Latins sur cette question, rares sont les polygraphes qui ne se donnent pas, un jour ou l'autre, le plaisir d'une joute sur ce terrain. Ce n'est pas précisément qu'on ait du nouveau à dire ; mais on peut toujours faire en cette matière ce qu'on fait pour les autres ; répéter les devanciers en y ajoutant quelque petite trouvaille de son cru ; fondre en un moule nouveau les arguments des anciens ; les disposer en un autre

⁽¹⁾ Nous avons demandé au R. P. Jugie de présenter lui-même aux lecteurs de *Byzantion* l'importante édition du plus grand théologien byzantin, dont le tome II va bientôt paraître.

⁽²⁾ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου ἅπαντα τὰ εὐρισκόμενα : *Œuvres complètes de Georges Scholarios*, publiées pour la première fois par Mgr. Louis PETIT, archevêque de Corinthe ; X. A. SIDÉRIDÈS, membre de plusieurs Sociétés savantes ; M. JUGIE, des Augustins de l'Assomption. Tome I : *Œuvres oratoires — Traités théologiques sur la Providence et sur l'âme*. Grand in-8° de LXIV-550 pages. A la fin, table des noms propres et index théologique. Dépôt à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e. L'édition comprendra huit volumes de 600 pages environ grand in-8°. L'introduction du tome I donne le plan de la publication et une courte biographie de Scholarios, qui sera complétée dans l'introduction du tome VIII. La souscription aux œuvres complètes de Scholarios avec prix de faveur (= 40 francs or le volume, port en plus) reste ouverte jusqu'en juillet 1929. Passé cette date, le prix de chaque volume sera uniformément de 55 francs or, port en plus. Comme le nombre des exemplaires à souscrire est seulement de 200, les volumes ne se vendent pas séparément. Adresser les bulletins de souscription au P. M. JUGIE, Lungo Tevere Tor di Nona, 68 Rome, 12 (Italie).

⁽³⁾ *Œuvres complètes de Gennade Scholarios*. Tome II : *Traités polémiques sur la procession du Saint-Esprit*. Grand in-8° de XXX-516 pages. Paris, Bonne Presse, 1929. A la fin, table des noms propres, index des citations patristiques, index historico-théologique.

ordre de bataille. La victoire d'ailleurs est assurée : Les Latins lisent rarement ces attaques et répondent plus rarement encore. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le dernier des théologiens byzantins, et sans contredit le plus grand de tous, ait voulu dire lui aussi son mot sur l'éternelle question. Mais l'entreprise n'a pas été de sa part pure fantaisie de dilettante. On peut dire que la polémique lui a été imposée par le rôle qu'il a accepté de jouer en répondant à l'appel pressant de Marc d'Éphèse expirant : défendre le dogme national, *δόγμα πάτριον*, contre les attaques des unionistes ralliés à la définition de Florence ; tâcher de rassembler en un groupe compact et résolu les adversaires des Latins pour empêcher la promulgation officielle de l'union de l'Église byzantine avec l'Église catholique romaine. Georges, d'ailleurs, avait assisté aux longs débats de Florence, et non en simple spectateur. Partisan résolu de l'union, il était intervenu à plusieurs reprises dans les discussions, autant que pouvait le lui permettre sa condition de simple laïque. Mieux initié que quiconque de ses compatriotes à la philosophie et à la théologie des Occidentaux, il avait étudié à fond l'objet de la controverse. Il avait lu les ouvrages des Latins comme aussi ceux de ses compatriotes ; et de ces derniers, de la plupart d'entre eux du moins, il avait aperçu les insuffisances et les lacunes et parfois les puérités. Voilà ce qui l'a déterminé à prendre la plume, comme il nous le dit lui-même dans le prologue au premier traité.

Une autre raison sans doute, raison toute personnelle, a pu le pousser à la même résolution. A Florence, il a fait figure d'unioniste. Il a paru accepter le dogme catholique de la procession du Saint-Esprit *a Patre Filioque*. Depuis le concile, son attitude entre les deux partis qui se disputent à la cour de Jean VII Paléologue a été incertaine, louvoyante. Maintenant que Marc agonisant lui a confié la cause des « Orthodoxes », le moment est venu de racheter les faiblesses du passé, de dire adieu à toute *économie* et de prendre franchement position. C'est ce qu'il fait dans les trois traités que le tome II de l'édition des œuvres va livrer à l'attention des historiens du dogme et des théologiens. Ce ne sont point de minces dissertations. Le premier traité ne tient pas moins de 268 pages et le second en occupe près de 200. Seul le troisième, résumé des deux autres sous forme de confession de foi, ne dépasse pas les bornes moyennes d'un de ces petits écrits polémiques dont abonde la littérature théologique byzantine.

LES ÉDITIONS ANTÉRIEURES

Ce dernier traité ainsi que le premier avaient déjà été publiés par des Grecs au XVII^e siècle. Ces éditions devinrent vite rarissimes, comme presque tous les ouvrages grecs imprimés dans la période moderne, sont restées à peu près inconnues en Occident. Les Orientaux eux-mêmes paraissent les avoir peu utilisées, à en juger par leurs écrits sur la procession du Saint-Esprit. Leur défaut commun est d'être incomplètes et fort défectueuses au point de vue de l'établissement du texte, comme on le constatera par quelques variantes typiques que nous avons relevées dans notre édition.

En 1627 ou 1628, parut à Constantinople sans indication de date, de lieu ni d'éditeur, une collection tripartite d'écrits polémiques sur la procession du Saint-Esprit. En tête, une épître dédicatoire aux quatre patriarches d'Orient, parmi lesquels figure Cyrille Lucar, qui en était alors à son troisième patriarcat constantinopolitain (1623-1630). Par cette épître il est facile de deviner le nom de l'éditeur, qui avait publié en cette année même 1627, une dissertation de Cyrille Lucar contre les Juifs ⁽¹⁾ : il s'agit du hiéromoine Nicodème Métaxas, qui disposait d'une imprimerie grecque importée d'Angleterre. Prévoyant sans doute que les Turcs ne lui laisseraient pas longtemps la liberté d'utiliser ses caractères, le hiéromoine donna coup sur coup une série de collections polémiques dirigées spécialement contre les Latins ⁽²⁾. Dosithée, du reste, affirma explicitement que le recueil dont nous nous occupons fut édité par Nicodème ⁽³⁾. La première partie porte le titre suivant : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὶσιν ἡμῶν Γρηγορίου ἀρχιεπισκόπου Θεσσαλονίκης λόγοι ἀποδεικτικοὶ δύο. Χριστὸς μοι μόνος εἶη δόξα καὶ νίκη. In-4^o de 4 feuillets non chiffrés et 112 pages. Ce sont deux dissertations de Grégoire Palamas sur la procession du Saint-Esprit.

⁽¹⁾ Voir la description de cette édition dans la *Bibliographie hellénique* d'Emile LEGRAND : *XVII^e siècle*, n^o 166, t. I, pp. 234-237.

⁽²⁾ E. LEGRAND, nos 166-168, *ibid.*, pp. 234-243.

⁽³⁾ Ἱστορία περὶ τῶν ἐν Ἱεροσολύμοις πατριαρχευσάντων, t. II, C. IX, § 8, p. 1174, Bucarest, 1715 : « Ἐπὶ τοῦ Κυρῆλλου τούτου τοῦ Δουκάρως ὁ εἰρημένος Νικόδημος ὁ Μεταξᾶς καὶ τινες ἄλλοι ἔφερον εἰς Κωνσταντινούπολιν τυπογραφίαν ἑλληνικὴν, καὶ ἐτύπωσαν τοῦ Παλαμᾶ τὸ σύνταγμα καὶ τοῦ Σχολαρίου καὶ τὸν διάλογον τοῦ Μαργουίνου περὶ τῆς ἐκπορεύσεως... ». Dosithée ajoute que les Latins obtinrent des Turcs, moyennant finance, que l'imprimerie de Métaxas fût jetée à la mer. Il se trompe manifestement. On sait, en effet, que Nicodème Métaxas possédait encore ses caractères après avoir quitté Constantinople, à l'époque où il était archevêque de Céphalonie.

La seconde partie n'est autre que le premier traité de Georges Scholarios sur le même sujet sous le titre : Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου τὸ σύνταγμα : ἐπιγραφόμενον, Ὁρθοδόξου καταφύγιον τοῦ ὕστερον γενομένου Γεναδίου (sic) μοναχοῦ Τμήμα πρῶτον. περὶ τῶν αἰτίων τοῦ σχίσματος κατ' ἐπιδρομὴν. καὶ ὅτι τὰ κατὰ τὴν τρίτην σύνοδον σαφῆς ἀπόδειξις τοὺς Γραικοὺς ὀρθῶς φρονεῖν. Χάριν παράσχου Χριστὲ τοῖς ἑμοῖς πόνοις. Θεοῦ διδόντος, οὐδὲν ἰσχύει φθόνος, καὶ μὴ διδόντος, οὐδὲν ἰσχύει πόνος. In-4^o de 1 feuillet non chiffré (appartenant au premier cahier), 292 pages, et 1 feuillet blanc, appartenant au dernier cahier. Aux 292 pages il faut ajouter 14 feuillets non chiffrés intercalés entre la page 30 et la page 31 (1). Suit la troisième partie : un dialogue de Maxime Margounios sur la procession du Saint-Esprit entre un Grec et un Latin : Μαξιμίου τοῦ Μαργουνίου ταπεινοῦ Κυθήρων ἐπισκόπου διάλογος τὰ πρόσωπα, Γραικὸς καὶ Λατῖνος (ἦτοι) Ὁρθόδοξος καὶ Λατῖνος. Παῦλος πρὸς Ἐφεσίους, δ. 25. Ἀποθέμενοι τὸ ψεῦδος λαλεῖτε ἀλήθειαν ἕκαστος πρὸς τὸν πλησίον αὐτοῦ. ὅτι ἔσμεν ἀλλήλων μέλη. In-4^o de 1 feuillet non chiffré (appartenant au premier cahier), 75 pages et 4 feuillets (pour l'*errata*). «Ce rarissime et précieux recueil, écrit E. Legrand, doit, pour être complet, renfermer les trois parties que nous venons de décrire, comme le prouve l'*errata* final, où sont relevées des erreurs typographiques commises dans chacune de ces trois parties » (2).

L'*errata* du Σύνταγμα de Scholarios est particulièrement chargé : il n'occupe pas moins de cinq pages d'un caractère minuscule. Métaxas s'est aperçu, l'édition une fois terminée, que l'unique manuscrit dont il avait disposé était plein de lacunes et de fausses lectures. Ce manuscrit, dont nous parlerons tout à l'heure, n'est autre que le *cod. Dionysianus* 246 de l'Athos. Les corrections que le hiéromoine nous donne en appendice ne sont point une liste de coquilles typographiques, mais les variantes d'un autre manuscrit qui lui tomba sous la main, alors que l'ouvrage était déjà imprimé, manuscrit dont il oublie de fournir le signalement. Voici comment il raconte lui-même sa mésaventure : Μετὰ τὸ ἐκδοθῆναι τὴν

(1) E. LEGRAND, *op. cit.*, n° 167, *ibid.*, p. 237. LEGRAND affirme que dans l'édition de Γεωργίου du titre est imprimé Γεοργίου. C'est une erreur. Nous avons eu entre les mains deux exemplaires ; ils portent tous les deux : Γεωργίου.

(2) *Ibid.*, p. 238.

βίβλον ταύτην τοῦ Σχολαρίου, ἐντύχομεν ἄλλη χειρογράφω βίβλω. καὶ ταύτην ἐκείνη συγκρίναντες, εὕρομεν ταῦτα, καὶ ἐξεθέμεθα. μηδεὶς δὲ θαυμαζέτω τὸ τῶν πταισμάτων πλῆθος. οὐ γὰρ τοῦ ἐργεπιστάτου ἀμάρτημα, ἀλλ' ἢ προτέρα χειρόγραφος βίβλος τοσοῦτον ἦν διεφθαρμένη, καὶ τοσαῦτα εἶχε τὰ χάσματα, ὥστε μόλις ἐδυνήθημεν ἀντιγράψαι διὰ τοῦτο σημειωτέον ᾧ ἀναγνώστα τὰ ἀμαρτήματα ταῦτα. ἐν πολλοῖς γὰρ εὐρήσεις τὴν βίβλον ἐλλιπῆ.

Métaxas a bien raison de se plaindre de son manuscrit, à supposer qu'il l'ait toujours bien lu. Ce qui est sûr, c'est que les fausses lectures aboutissant parfois non seulement à des contresens, mais aussi à de véritables non-sens, abondent dans son édition. Les variantes avec notre texte étaient si nombreuses qu'après les premières pages nous avons renoncé à faire une collation complète, nous contentant de signaler de temps en temps quelques bévues remarquables. Par ailleurs, nous n'avions pas à relever les corrections empruntées à l'autre manuscrit : elles n'auraient en rien amélioré notre édition, et n'auraient constitué qu'une surcharge inutile.

Du troisième traité de Scholarios, de beaucoup le plus court, Dosithée avait donné dans le Τόμος ἀγάπης, p. 252-272, une fort mauvaise édition abondant en inexactitudes de tout genre, qui ne sauraient être attribuées dans leur ensemble aux typographes. Il a eu cependant entre les mains l'unique manuscrit qui nous a conservé cette pièce, le *Dionysianus* 150 ; mais, tout d'abord, il a fondu arbitrairement cet opuscule avec deux autres, qui suivent dans le manuscrit, en un seul ouvrage qu'il a divisé en chapitres. De plus, il n'a pas donné les passages patristiques destinés à expliquer le traité, rédigé sous forme de profession de foi, sans doute parce qu'écrits de la main même de Scholarios sous forme de notes, ils sont fort difficiles à déchiffrer. Or ces notes occupent presque autant de place que le traité lui-même. Enfin, à certains endroits, le patriarche de Jérusalem s'est permis beaucoup de liberté avec le texte du manuscrit, au point que c'est plus une élaboration personnelle qu'une transcription littérale. Pour ce motif, à certains passages, nous avons dû renoncer à collationner son texte avec le nôtre. C'est le texte même de Dosithée avec toutes ses imperfections et ses lacunes que l'on trouve dans la patrologie grecque de Migne, t. 160, col. 668-691.

Si l'on excepte l'épître dédicatoire à Jean Comnène, empereur de

Trébizonde, tout le second traité est publié ici pour la première fois. L'épître a été éditée d'abord par Simonidès, dans son recueil de textes byzantins paru à Londres en 1858, Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου, ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου, τὸ περὶ ἐκπορεύσεως τοῦ παναγίου Πνεύματος ἐπιστολιμαῖον πρῶτον βιβλίον, p. 49-52 d'après le *cod. Oxoniensis Seldenus* 42, du XVII^e siècle ; puis par Hergenröther dans la P. G. de Migne, t. 160, col. 665-668. d'après le *cod. theolog. graecus Vindobonensis* 275, du XV^e siècle. Il semble que le savant éditeur ne se soit pas aperçu que ce dernier manuscrit contenait tout le second traité à la suite de la lettre, ou qu'il ait pensé que ce traité n'était autre que le troisième, édité par Dosithée. C'est ce qui explique pourquoi, dans la patrologie grecque, l'épître dédicatoire à Jean Comnène précède immédiatement l'opuscule contenu dans le Τόμος ἀγάπης, et se présente comme si elle servait d'introduction à ce dernier.

LES SOURCES MANUSCRITES DU PREMIER TRAITÉ.

Pour l'édition du premier traité, nous avons utilisé cinq manuscrits du XV^e siècle, dont un transcrit par Sylvestre Syropoulos peu de temps après la composition de l'ouvrage, un autre revu par Scholarios lui-même, un troisième non seulement revu mais aussi annoté par lui. Nous sommes donc certains de posséder le texte authentique de l'auteur, qui a relu son œuvre, alors qu'il était déjà parvenu à la vieillesse ⁽¹⁾.

C'est la copie de Syropoulos que nous avons prise pour base de notre édition. Elle fut terminée au mois de septembre 1446, c'est-à-dire deux ans environ après la rédaction de l'original. Le texte en est excellent, et correspond, sauf à un endroit, p. 8, l. 30, aux corrections faites par Scholarios sur la fin de sa vie dans le *cod. Dionysianus* 330 de l'Alhos. C'est aujourd'hui le *cod. Vaticanus* 1145, papyrus de 228 feuillets. Les ff. 5^v et 225 sont blancs :

1 (f. 1-5). Table des chapitres.

2 (f. 6-224). + Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου καὶ καθολικοῦ διδασκάλου τῆς τε ἀγίας τοῦ Χριστοῦ καὶ ὀρθοδόξου ἐκκλησίας καὶ τῆς ἱερᾶς αὐτῆς θεολογίας, κῆρ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου,

(1) Le *cod. Pantocratorinus* 127, qui contient le traité, revu par l'auteur, est postérieur à l'année 1470.

περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου Πνεύματος: Τμήμα πρῶτον. Περὶ τῶν αἰτίων τοῦ σχίσματος κατ' ἐπιδρομὴν καὶ ὅτι τὰ κατὰ τὴν τρίτην σύνοδον σαφῆς ἀπόδειξις ἐστὶ τοῦ Λατίνους κακῶς φρονεῖν. Προοίμιον. Inc. Τὸν θεῖον Λόγον καὶ τῆς ἀληθείας ἔφορον.

3 (f. 224^v). + Ἐτελειώθη διὰ χειρὸς ἐμοῦ μεγάλου ἐκκλησιάρχου διακόνου τοῦ Συροπούλου · ἐν ἔτει ςψλ̄ψνεψ μηνὶ σεπτεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος ις: — (= 1446).

4 (f. 225). Début d'une table des chapitres ne comprenant que la formule transcrite au n^o 2, sauf que les mots *περὶ τῆς — Πνεύματος* ont été remplacés ici par ces autres: *βιβλίον κατὰ Λατίνων*.

Le deuxième manuscrit utilisé n'est autre que le *cod. Pantocratorinus* 127, décrit dans l'introduction du premier tome, p. xxix-xxxiv. Comme il a été dit à cet endroit, la transcription du premier traité sur la procession du Saint-Esprit dans ce manuscrit, qui est autographe pour tout le reste, n'est pas de la main de Scholarios, mais appartient vraisemblablement à son ancien secrétaire, Georges Galésiotès. Cette copie, antérieure à la prise de Constantinople, fut retrouvée à Gallipoli après la catastrophe et remise par un ami en cahiers détachés à Scholarios lui-même, qui l'ajouta à son autographe ⁽¹⁾. Elle y occupe les ff. 212-353. Le titre seul est de la main de Scholarios ainsi que la note mise en bas du f. 212^r, qui nous livre la date de la composition de l'ouvrage et sur laquelle nous aurons à revenir tout à l'heure.

Plus précieux encore est le *cod. Dionysianus* 330, l'*Athous* 3864 du catalogue de Sp. Lambros, car il a été soigneusement revu et corrigé par l'auteur lui-même, de sorte qu'il équivaut vraiment à un autographe. Comme nous l'avons déjà noté, Scholarios n'a fait qu'une modification importante au texte primitif donné par Syropoulos et par tous les autres manuscrits, p. 8, l. 30 et suiv. Le manu crit mesure 22 × 14 cm. et comprend 212 feuillets, plus 8 ff. blancs, au début et 4 à la fin. Reliure originale; sur les plats, en haut et en bas, l'aigle byzantine; au centre, quatre cercles; aux quatre angles, figure représentant une fleur difficile à identifier. Le manuscrit comprend deux parties réunies, dès l'origine, sous la même reliure, mais les cahiers dont elles se composent ont, de part et d'autre, une numérotation distincte, marquée au premier et au dernier feuillet

(1) Cf. t. I, p. xxx.

de chacun. Ils ont 8 feuillets, sauf le dernier de chaque série, qui en a 10. Les ff. 65^v et 66 sont blancs :

1 (f. 1-65). + Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου: κατὰ τῶν Πλήθωνος ἀποριῶν ἐπ' Ἀριστοτέλει, βιβλίον πρῶτον; puis en marge, de la main de Scholarios : καὶ κατὰ Ἑλλήνων ἤτοι πολυθέων. Inc. Σκοποῦντί μοι, κράτιστε καὶ γαληνότατε ἡγεμόνων Κωνσταντῖνε. Le titre est répété au haut de la page, tandis qu'à la marge inférieure Scholarios a écrit de sa propre main : Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, Υἱὲ τοῦ Θεοῦ, ἐλέησόν με τὸν ἁμαρτωλὸν Γεννάδιον νῦν· Γεώργιον δὲ Σχολάριον, ὅτε ταῦτα συνεγραψάμην, σοῦ βοηθοῦντος :

2 (f. 67-212). Sans titre, mais simplement : Τμῆμα πρῶτον· περὶ τῶν αἰτίων τοῦ σχίσματος κατ' ἐπιδρομὴν, καὶ ὅτι τὰ κατὰ τὴν τρίτην σύνοδον σαφῆς ἀπόδειξις ἐστὶ τοῦ Λατίνους κακῶς φρονεῖν. C'est le premier traité sur la Procession du Saint-Esprit. Dans la marge supérieure et latérale, Scholarios a écrit de sa main la courte préface qu'on lit en tête de notre édition. Ici, elle débute de cette façon : + Τοῦ αὐτοῦ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου: συνετέθη μετὰ διαλέξεις (sans τόδε). On observe çà et là, en marge, des corrections autographes, dont le détail est donné dans les notes. Le copiste paraît encore être Georges Galesiotès à cause de la grande similitude que l'écriture du *Dionysianus* présente avec celle des fol. 15-46 du *codex E.* 84 de Lavra, qui ont été copiés par Galesiotès, au témoignage de Scholarios lui-même.

En dehors de ces sources autographes ou quasi autographes, dont nous aurions pu nous contenter, nous avons cru utile de collationner deux autres manuscrits du XV^e siècle, le *Parisinus* 1290 du fonds grec de la bibliothèque nationale, et le *Palatinus Vatic.* 359. Le premier, pap. de 310 feuillets, porte au f. 1 recto ces anciennes cotes : A. 15 C10 C10 XXII. N^o 68. 2239. 2956. Sur un feuillet de garde, en face du titre : N^o 68 : decimae octavae ξη^{ου} : — Au-dessus, cette indication d'une main postérieure: Πίναξ: Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου τοῦ μετωνομασθέντος Γενναδίου μοναχοῦ, κατὰ Λατίνων ὁ πρῶτος εἰς ἕξ τμήματὰ διηρημένος· ὧν ἕκαστον εἰς κεφάλαια διείληπται : πλὴν τοῦ ἕκτου, ὅπερ ἐκτάδην ὡς εἷς λόγος ἀναγινώσκεται· καὶ πλέον οὐδέν : —

1 (f. 1-5). Πίναξ ἀκριβῆς παρούσης τῆς πυκτίδος.

2 (f. 5^v). + Ἐγραψε καὶ οἰκειοχείρως καταρχὰς ὁ μακάριος

ταῦτα : Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου. Συνετέθη μετὰ διαλέξεις πεντεκαίδεκα κτλ. C'est la courte préface publiée par Renaudot. Elle présente quelques variantes avec le texte du *Dionysianus* 330 et du *Panlocratorinus* 127.

3 (f. 6-310). Premier traité sur la procession du Saint-Esprit.

4 (f. 310). Ἰωάννου τοῦ Δοκειανοῦ :

Ἐν οὐρανοῖς μὲν συγχορεύεις ἀγγέλοις
 πάτερ, μεταστάς ἀγίοις τ' ἀρχιθύταις ·
 κἀνταῦθα συζῶν τῇ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ,
 πιστῶν ἐώας ὑπὲρ ἧς ἠγωνίσω,
 ταῖς πανσόφοις πυκτίσιν ἐκ σῶν χειλέων,
 νικᾶς, καθαιρεῖς τὴν ὄφρυν τῶν Λατίνων.
 καὶ πᾶσαν ἄρδεις κτίσιν ἐνθέοις λόγοις :

Cette épigramme, dont nous reproduisons la ponctuation un peu fantaisiste, a été publiée par Sp. Lambros, *Ἑλληνομνήμων*, I (1904), p. 304, avec la fausse lecture, au dernier vers, de ἐνθέοις pour ἐνθέοις.

5 (f. 310/). Cette seconde épigramme d'une autre main :

+ τὸν δακτύλοις γράψαντα, τὸν κεκτημένον.
 Ἄντωνιον βέλτιστον ἱατρῶν ἄκρον,
 ἐκ πυροπούλων εὐγενῶν προηγμένον,
 τὸν ἀναγινώσκοντα σὺν προθυμίᾳ,
 φύλαττε τοὺς τρεῖς, ὧ τριάς τρισολβία :

La *Palatinus* 359, pap. in-8° de 255 f. à deux colonnes, autrefois propriété d'un certain papas Nathanaël, porte en tête, sur ff. non numérotés, un index latin et un index grec d'une main du XVI^e siècle (1). Il ne contient que le traité de Scholarios.

Ces deux manuscrits ont fourni peu de variantes. Il n'en va pas de même du *Dionysianus* 246, l'*Athous* 3780 du catalogue de Lambros, qui a servi de base à l'édition de Nicodème Métaxas, par laquelle nous l'avons connu. C'est un pap. du XVI^e siècle de 165 ff. Au verso du feuillet de garde, cette note : + τῆς βιβλιοθήκης τῶν κατηχομηνείων μονῆς τοῦ κῦρ Διονυσίου. — Ἰγνάτιος ἱερομόναχος ὁ γράψας τὸ παρὸν βιβλίον ἔτι κοσμικὸς ὢν ἐν Χίῳ τῇ νήσῳ καὶ Ἰσιδώρος ὀνομαζόμενος κατὰ πόθον καὶ ἀγάπην Ἰσιδώ-

(1) Cf. H. STEVENSON, *Codices manuscripti Palatini Graeci bibliothecae Vaticanae*, Roma, 1885, p. 210.

ρου τοῦ μάρτυρος τοῦ ἐν τῇ νήσῳ μαρτυρήσαντος : Ζριψ (= 1602). Cette note doit être complétée par une autre qui se lit au fol. 165^v, et qui est ainsi conçue : + εἴληψε τέλος ἡ παροῦσα βίβλος ἐν ἔτει Ζρε' (= 1597) ἐν δὲ τῷ νέῳ ,αφζ' μηνί σεπτεβρίῳ (sic) κς', ἡμέρᾳ βγ. Ἐγράφη διὰ χειρὸς ἐμοῦ Ἰσιδώρου ἀμαρτωλοῦ ἐν Χίῳ : Une troisième note ajoute que le manuscrit est entré à la bibliothèque du couvent en janvier Ζριαψ (= 1603).

f. 1. Γεωργίου Σχολαρίου τὸ σύνταγμα τοῦ ὕστερον γενομένου Γενναδίου μοναχοῦ. — Τμῆμα πρῶτον, περὶ τῶν αἰτίων τοῦ σχίσματος κατ' ἐπιδρομῆν. καὶ ὅτι τὰ κατὰ τὴν τρίτην σύνοδον, σαφῆς ἀπόδειξις ἐστὶ τοῦ Λατίνους κακῶς φρονεῖν. A en juger par les variantes, le manuscrit est apparenté au *Paris*. 1290. Le sous-titre ajouté par Métaxas dans son édition : Ὁρθοδόξου καταφύγιον, ne figure pas dans le manuscrit. C'est sans doute une trouvaille de l'éditeur.

L'ouvrage de Scholarios est encore signalé dans le *Baroccianus Oxoniensis* 92, petit in-8° de 8 et 203 ff., du début du XVI^e siècle (1). Le traité sur le Saint-Esprit occupe les ff. 8-192. Suit le sermon de Scholarios sur la Transfiguration, f. 193-203, publié dans le tome I. Le titre est le suivant : Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου καὶ καθολικοῦ κριτοῦ τῶν Ῥωμαίων κυροῦ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου βιβλίον κατὰ Λατίνων. La table des chapitres est précédée du distique de Syropoulos (cf. p. 262 de notre édition) : ce qui nous fait supposer que le manuscrit est une copie du *Vaticanus* 1145. Le titre aura été abrégé par le copiste. Les premiers feuillets sont occupés par des notes d'André Doto sur la procession du Saint-Esprit. L'ouvrage fut prêté à Maxime Margounios, en 1597. Nous n'avons pas consulté ce manuscrit, pas plus que les courts extraits contenus dans l'*Ambrosianus* 979 f. 43-49 (2), et dans l'*Iberitanus* 600, l'*Athous* 4720 de Lambros, n. 7 (3).

(1) Cf. H. O. COXE, *Catalogi codd. mss. bibliothecae Bodleianae pars prima recensionem codd. graecorum continens*, Oxford, 1853, col. 159.

(2) Ce manuscrit du XV^e-XVI^e siècle ne contient que les deux premiers chapitres de la première partie du traité (p. 2-8 de notre édition) : Inc. : Τὸν Θεῖον Λόγον, Des. : καὶ τῆς κοινῆς ἀπάντων δόξης οὐκ ἐξιστάμενος. Cf. MARTINI et BASSI, *Catalogus codicum Graecorum bibliothecae Ambrosianae*, t. II, p. 1061, Milan, 1906.

(3) Ce manuscrit du XVII^e siècle donne le chapitre troisième de la cinquième partie (p. 198-201 de notre édition) : Ἐκθεσις τῆς ἡμετέρας πίστεως καὶ κοινῆς πῶν διδασκάλων δόξης. Cf. S. LAMBROS, t. II, p. 181.

LES SOURCES MANUSCRITES DU DEUXIÈME TRAITÉ

Le second traité sur la procession du Saint-Esprit, dédié à Jean Comnène, empereur de Trébizonde, nous a été conservé au moins par six manuscrits du XV^e siècle, un du XVI^e et un du XVII^e. Nous avons pris pour base de notre édition l'excellente copie faite par Sylvestre Syropoulos en septembre 1447, deux ans à peine après la composition de l'ouvrage. Elle constitue la plus grande partie du *cod. Parisinus* 1291, soit 153 feuillets sur 229. Les ff. 3^v, 203^v, 211^v, 220^v sont restés en blanc. C'est l'ancien *Regius* 2957, cité par Renaudot.

Au f. 229, cette note au sommet de la page : + Ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς ἐμοῦ μεγάλου ἐκκλησιαρχοῦ διακόνου Σιλβέστρου τοῦ Συροπούλου ἔν ἔτει ς^ψ λνς^ψ μηνί σεπτεμβρίῳ ἰνδικτιῶνος ιαη: — (= 1447) :

1 (f. 1-3). Table des matières contenues dans le volume.

2 (f. 4-6). + Τῷ ὑψηλοτάτῳ καὶ εὐσεβεστάτῳ βασιλεῖ Τραπεζούντος κῦρ Ἰωάννη τῷ μεγάλῳ Κομνηνῷ Γεώργιος ὁ Σχολάριος χαίρειν. Inc. Τὸ μὲν πρῶτον βιβλίον ἡμῖν ἐπὶ ταῖς μελέταις συντίθεται.

3 (f. 6-148^v). + Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου διδασκάλου τῆς Χριστοῦ ἀγίας καὶ ὀρθοδόξου ἐκκλησίας, καὶ τῆς ἱερᾶς αὐτῆς θεολογίας, κῦρ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἀγίου Πνεύματος, πρὸς τοὺς περὶ ταύτης ἡμῖν διαφερομένους, βιβλίον δεύτερον. Τμῆμα πρῶτον, τῆς δλης διαλέξεως προκαταστατικόν. Inc. Ἐπειδὴ τινες τῆ ἀνθρωπίνῃ σοφίᾳ πλεόν τοῦ εἰκότος πιστεύουσιν. C'est le second traité sur la procession du Saint-Esprit divisé en quatre sections.

4 (f. 149-152). Ἀπορία. Inc. Ζητοῦσί τινες, εἰ ἐν τῷ δι' Ὑιοῦ ἐκπορεύεσθαι τὸ Πνεῦμα το ἅγιον.

5 (f. 152-153^x). Ἐτέρα ἀπορία. Inc. Ἐτι ζητοῦσιν οἱ αὐτοί, εἰ ἐκπορεύεται ἐκ μόνου τοῦ Πατρὸς τὸ Πνεῦμα, ὡς φασιν οἱ Γραικοί. L'index attribue expressément à Scholarios ces deux questions. Elles constituent un appendice du deuxième traité sur la procession, comme on le voit par les autres manuscrits.

6 (f. 154-160). Κατὰ ποῖον καιρὸν καὶ πότε, καὶ παρὰ τίνων αἰρεσιωτῶν οἱ Ἱταλοὶ ἐδιδάχθησαν κτλ. Inc. Ἐν τῇ ἐβδόμῃ οἰκουμενικῇ τῇ ἀγίᾳ συνόδῳ.

7 (f. 160-191^v). Περὶ τῆς ἀγίας καὶ οἰκουμενικῆς συνόδου, ἣτις ἀποκατέστησε Φώτιον τὸν ἀγιώτατον πατριάρχην κτλ. Inc. Βασιλεύοντες οἱ εὐσεβέστατοι βασιλεῖς. Dans la marge inférieure: Τοῦτο τὸ μέρος μετεγράφη ἀπὸ βιβλίου παλαιοῦ Ἀντιοχικοῦ. Il s'agit des Actes du synode photien de 879-880, à Sainte-Sophie.

8 (f. 191^v-193^v). Πρὸς τὸν ἀγιώτατον Φώτιον Ἰωάννου πάπα ἐπιστολή. Inc. Ἰωάννης ἐπίσκοπος δοῦλος τῶν δούλων τοῦ Θεοῦ.

9 (f. 193^v). Ἀπὸ τοῦ συνοδικοῦ. Simple extrait de sept lignes.

10 (f. 194-200). + Πέτρου τοῦ ἀγιωτάτου πατριάρχου Ἀντιοχείας, περὶ ἀζύμων. Inc. Οἱ ἀπ' ἀρχῆς αὐτόπται καὶ ὑπηρέται γενόμενοι τοῦ λόγου.

11 (f. 200-202). Ὅτι οὐ δεῖ τὸν Ῥώμης ἐγκαυχᾶσθαι περὶ τῶν πρωτείων. Inc. Εἰ διότι ἡ Ῥώμη ἐδέξατο τὸν Κορυφαῖον. Opuscule de Photius contre la primauté romaine. Cf. Hergenröther *Photius*, t. III, pp. 170-172.

12 (f. 202^v-203). Τοῦ Χρυσοστόμου. Inc. Ὡσπερ γὰρ μάχαιρα ἐκτίσται παρὰ τοῦ δεσπότου πρὸς εὐεργεσίαν τῶν ἀνθρώπων.

13 (f. 204-211). Λεγάτος, ἡ περὶ Πνεύματος. Inc. Λατῖνος. Τεθέασαι τὴν ἐπιστολήν, ἣν ἔναγχος τῷ τε πατριάρχῃ. Dia'ogue composé par Barlaam de Seminara.

14 (f. 212-219). Ἄ δεῖ τὸν ἀρχιερέα ἐξανάγκης ἐπίστασθαι καὶ τοὺς ἄλλους διδάσκειν: ἐνταῦθα λέγει περὶ τῶν ἰβ' ἄρθρων καὶ τῶν ζ' μυστηρίων. Inc. Τὸν ἀρχιερέα, μέσον ἐστηκότα Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων. Morceau anonyme, qu'il faut peut-être attribuer à Scholarios. Nous aurons à en reparler à propos des œuvres pastorales.

15 (f. 219-220). Quatre fragments anonymes.

16 (f. 221-225^v). Τοῦ Χρυσοστόμου, ἐκ τῶν εἰς τὰς Πράξεις λόγων, ἡθικὸν τρίτον: περὶ ἐπισκόπου ἐκλογῆς καὶ ἀρετῆς. Inc. Οὐκ ἔστι μοι πρὸς πάντας ὁ λόγος, ἀλλὰ τοὺς ἀρχῆς ἐφιεμένους.

17 (f. 225^v-228^v). Τοῦ αὐτοῦ περὶ κέκοιμημένων: ἡθικὸν καὸν. Inc. Ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς νῦν νεκροῖς, μέγα τελεῖται μυστήριον.

18 (f. 229-229^v). Τοῦ Θεολόγου: ἐκ τοῦ εἰς Καισάριον ἐπιταφίου. Inc. Πείθομαι σοφῶν λόγοις, ὅτι ψυχὴ πᾶσα.

Sur la copie de Syropoulos nous avons collationné trois autres manuscrits du XV^e siècle: le *Parisinus* 1218, ff. 277-419, le *Lau-*

rentianus Plut. VII, cod. 27, f. 1-103, et l'Ottobonianus Vaticanus 81, f. 1-129,

Le *Parisinus* 1218, pap. de 546 ff. est l'ancien Regius 2963. Certaines pièces sont d'une main postérieure et écrites sur les pages laissées en blanc par le premier copiste. Des nombreux traités contenus dans ce volume, voici ceux qui nous intéressent :

1 (f. 3-6^v). Ἐπικήδειος τῷ ἐν ἁγίοις πατρὶ ἡμῶν Μάρκῳ ἀρχιεπισκόπῳ Ἐφέσου. Monodie publiée dans le tome I, pp. 247-254.

2 (f. 277-418). Περὶ τῆς ἐκπορεύσεως τοῦ ἁγίου Πνεύματος, πρὸς τοὺς περὶ ταύτης ἡμῖν διαφερομένους, βιβλίον δεύτερον. Inc. Τῷ ὑψηλοτάτῳ βασιλεῖ Τραπεζούντος κῦρ. Ἰωάννη τῷ μεγάλῳ Κομνηνῷ, Γεώργιος ὁ Σχολάριος μετ' εὐλαβεστάτης εὐνοίας, χαίρειν.

3 (f. 471^v). Σχολαρίου στίχοι ἐπιτύμβιοι εἰς τὸν ἀγιώτατον ἀρχιεπίσκοπον Ἐφέσου. Inc. Μάρκου τὸ σεπτὸν ᾧδ' ἐνεκρῦβη δέμας.

4 (f. 472-489^v). Σχολαρίου διάλογος. Τὰ τοῦ διαλόγου πρόσωπα Ὀλβιανός, Εὐλόγιος, καὶ Βενέδικτος. Inc. Ὀλβιανός. Ἄλλὰ καιρὸς ἐστὶν ἐπισκέψασθαι, ᾧ Εὐλόγιε.

Le dialogue des fol. 466^v-469 est attribué à Scholarios par M. Omont dans son *Inventaire sommaire*, mais à tort ; cette pièce, d'ailleurs fragmentaire, n'appartient pas à notre auteur.

Ce manuscrit présente ceci de particulier que les deux ἀπορίαι ou objections finales, qui terminent le traité dans la copie de Syropoulos et dans les autres manuscrits, sont placées immédiatement après le chapitre 23 de la deuxième partie (cf. p. 386, l. 29). Du f. 344^r au f. 347^v, une main postérieure a ajouté en marge de nombreuses citations patristiques et liturgiques pour appuyer l'argumentation de Scholarios. Nouvelles additions marginales aux ff. 354-360.

Le *Laurentianus Plut. VII, cod. 27* ne contient que le traité de Scholarios, f. 1-103. Les ἀπορίαι se trouvent à la fin, comme dans le *Parisinus* 1291. Aux ff. 77^v, 78^v, 79^r, 80, un lecteur catholique a ajouté en marge des réflexions personnelles. Au f. 95^v, à propos de l'interprétation de l'expression augustinienne : *procedere principaliter a Patre*, (cf. p. 440, l. 16 sq. de notre édition), il a écrit les mots : Ψευδολογία φανερωτάτη.

L'*Ottob.* 81 de 129 ff. est aussi rempli par notre traité. C'est une

excellente copie d'une belle calligraphie, faite directement sur l'original, comme l'affirme le copiste au verso du dernier feuillet : + ἐξισώθη κατὰ τὸ ἑαυτοῦ πρωτότυπον, ὡς ἦν δυνατὸν Les mots ὡς ἦν δυνατὸν semblent faire une allusion discrète à la difficulté de déchiffrer l'original.

Comparés à la copie de Syropoulos, les trois manuscrits dont nous venons de parler ne donnent que des variantes peu nombreuses et sans grande importance. Ils sont étroitement apparentés entre eux, comme on peut le constater et par le titre et en jetant un coup d'œil sur les variantes. Du moment que l'*Ottob.* 81 a été transcrit directement sur l'original, il faut conclure que ces manuscrits représentent un texte révisé par l'auteur, la leçon du *Paris.* 1291 étant la première rédaction, telle qu'elle sortit de la plume de Scholarios, au printemps de 1445. La principale différence entre celle-ci et celui-là consiste en deux suppressions notables faites dans la seconde rédaction « συντομίας χάριν ». Voir p. 313, l. 7, — p. 314, l. 2 et p. 394, l. 17-26.

C'est à la seconde rédaction qu'il faut rapporter sans nul doute le texte du *cod. theol. Graec. Vindobonensis* 275, f. 1-166, du XV^e siècle, que nous n'avons pas utilisé. Le titre, en effet, est le même que dans les trois que nous avons collationnés ⁽¹⁾. Il faut dire la même chose du *Parisinus* 1284, XVI^e siècle, qui est une copie du *Paris.* 1218 ⁽²⁾; du *Dochiariensis* 108, l'*Athous* 2782 de Lambros, du XV^e siècle ⁽³⁾; du *Seldenus Oxoniensis* 42, f. 15^v-110, du XVII^e siècle ⁽⁴⁾. Au contraire, les extraits des deux premières parties contenues dans l'*Iberitanus* 382, l'*Athous* 4502 de Lambros, f. 766-782, du XV^e siècle

⁽¹⁾ Cf. LAMBECIUS, *Commenti*, l. V, p. 460.

⁽²⁾ Dans ce manuscrit, le traité de Scholarios se trouve au complet, mais les parties en sont coupées par des blancs. Le texte va d'abord du f. 97 à 142^v. Les ff. 143 et 144 sont restés en blanc. La suite reprend au f. 145 jusqu'au milieu du f. 174^r, dont le reste est en blanc, ainsi que le f. 175. Au f. 176^r, ce qui était écrit au f. 174^r est répété. Le texte continue ensuite sans interruption jusqu'à la fin, f. 198^r. Nous avons constaté que ce manuscrit reproduisait le *Paris.* 1218. L'*ἄπορις* s'y trouve à la même place. Les variantes sont les mêmes. Les indications fournies par H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 286, ont besoin d'être rectifiées. Les coupures à partir du f. 144 ont été prises pour des traités différents anonymes.

⁽³⁾ Cf. LAMBROS, *Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos*, Cambridge, 1895, t. I, p. 248. Impossible de dire d'après le catalogue trop succinct de LAMBROS, si ce manuscrit contient tout l'ouvrage de Scholarios, ou seulement une partie.

⁽⁴⁾ Cf. la description de ce manuscrit par Simonidès dans son *Recueil de textes grecs* publié à Londres en 1858, p. ιη'-κα' et 49.

cle, paraissent venir de la copie de Syropoulos, dont le long titre est reproduit mot à mot ⁽¹⁾.

SOURCES MANUSCRITES DU TROISIÈME TRAITÉ

L'unique manuscrit qui nous a conservé le troisième traité est le *Dionysianus* 150, l'*Athous* 3684 du catalogue de Sp. Lambros. Pap. de 29,5 × 21,5 cm. 111 feuillets. Ce manuscrit est formé de deux parties bien distinctes ; la première comprend les fol. 1-57, et la seconde, les fol. 58-111. La première seule est de Scholarios, non qu'il en ait transcrit lui-même le texte, mais la plupart des titres et toutes les notes, dont les feuillets du début sont couverts, sont bien de sa main. Cette partie se compose de sept cahiers numérotés au bas du dernier feuillet de chacun ; ils sont tous de 8 feuillets, hormis le dernier, qui n'en a que 6, et le premier, qui en avait 12, mais qui n'en compte plus aujourd'hui que 10. Le dernier de ces deux feuillets disparus était sans doute resté en blanc, mais le premier contenait la fin du traité par lequel s'ouvre le volume. Le copiste ayant employé de l'encre rouge, qui a jauni avec le temps, la lecture de certains passages, des notes surtout, présente de réelles difficultés. Voilà sans doute pourquoi ces notes n'ont pas été relevées par le patriarche Dosithée dans l'édition qu'il a donnée des opuscules contenus dans ce recueil ; le texte lui-même, tel du moins que l'a publié Dosithée, fourmille, comme nous l'avons dit, d'inexactitudes. Par contre, la fusion arbitraire en un seul ouvrage de trois opuscules distincts et la division en chapitres appartient sans nul doute à l'éditeur du *Τόμος ἀγάπης*. Dosithée déclare dans sa préface avoir trouvé la plupart des opuscules de Scholarios ἐν βιβλίῳ μεγάλῳ εὐρισκομένῳ ἐν τῷ μοναστηρίῳ τῆς ἀγίας Ἀναστασίας ⁽¹⁾. Le qualificatif de μέγας s'applique parfaitement au format du *Dionysianus* 150, et tout porte à croire que ce manuscrit, d'ailleurs unique, faisait autrefois partie de la bibliothèque de Sainte Anastasie, près de Salonique. Les fol. 60-111 ne contiennent que des œuvres de Georges Coressios, controversiste du XVII^e siècle ; bien que moins jaune que celui employé pour les traités de Scholarios, le papier de cette seconde partie a été choisi dans le même format que celui de la précédente, afin que les deux séries pussent être reliées en un seul volume. Voici maintenant le contenu de ce précieux manuscrit.

⁽¹⁾ LAMBROS, *op. cit.*, t. II, p. 117.

1 (f. 1-10^v). "Εκθεσις τῆς ὑγιουῦς καὶ ὀρθοδόξου πίστεως κυροῦ Γεωργίου τοῦ Σχολαρίου τοῦ καὶ ὕστερον γεγονότος πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως ὡς ἐν τύπῳ ὁμολογίας. Inc. Γεώργιος ὁ Σχολάριος, τὸ εὐτελέστατον τοῦ Θεοῦ κτίσμα, εἰς ἀτίδιον τῶν ἐντυγχανόντων πληροφορίαν. Inc. Ἐπειδὴ χαλεπὸν ἔστι τοῖς δυοῖν τεύχεσι (= Τόμος ἀγάπης, 252-272; Migne, CLX, 667-691). Le texte s'arrête dans le ms. à δ κατὰ ταυτησί τῆς ἡ. = Migne, 690 D. C'est le troisième traité sur la procession du Saint-Esprit.

2 (f. 12-17^v). Τοῦ αὐτοῦ· περὶ τῶν ῥητῶν τῶν δυτικῶν ἀγίων, ἐφ' οἷς μάλιστα ἐρείδονται Λατῖνοι, ἀπόκρισις σύντομος καὶ σαφής. Inc. Ἐπειδὴ Λατῖνοι καὶ οἱ τὰ αὐτὰ φρονοῦντες αὐτοῖς. (= Τόμος, 272-282; Migne, 691-702).

3 (f. 17^v-23). Τοῦ αὐτοῦ· ὅτι ἀδύνατόν ἐστι καὶ τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ προβολέα εἶναι τοῦ Πνεύματος, ἢ προβάλλοντα αὐτὸ μετὰ τοῦ Πατρός, ἔχουν ἀδύνατόν ἐστι καὶ ἐκ τοῦ Υἱοῦ αὐτὸ ἐκπορεύεσθαι : καὶ ὅτι ἀρνούμενοι τὸ ποιεῖν δύο ἀρχὰς ἢ συναλοφίειν τὰς ὑποστάσεις οἱ ἐκεῖνο δοξάζοντες, οὐδὲν ἤττον εἰσι τοῖς ὀρθῶς φρονοῦσιν ἀπρόσδεκτοι, εἰ. καὶ τοῖς ἰδιώταις δοκοῦσι τι λέγειν. Inc. Ὅτι δὲ κατὰ τὰς τῆς πίστεως ὑποθέσεις ἀδύνατόν ἐστι καὶ τὸν Υἱόν. (= Τόμος, 282-291; Migne, 702-704).

4 (f. 23-34). Τοῦ αὐτοῦ· ἔλεγχος ὡς ἐν ἐφόδῳ τῶν σοφιστικῶν τρόπων τὴν εἰρήνης, οὗς οἱ Λατινισταὶ περιάδουσιν, εἰς ἕξαπάτην ἀπλουστέρων· ἐν σχήματι διαλόγου, οὗ πρόσωπα, Εὐλόγιος, Βενέδικτος καὶ Ὀλβιανός : + Inc. Ὀλβιανός. Ἄλλὰ καιρὸς ἐστὶν ἐπισκέψασθαι ὃ Εὐλόγιε.

5 (f. 36-46). Τοῦ αὐτοῦ κῦρ Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου· ἀπολογία σύντομος ὑπὲρ τοῦ μὴ δέχεσθαι τοὺς ὑγιαίνοντας τῶν Γραικῶν τὴν ἐν Φλωρεντίᾳ σύνοδον, καὶ τὴν ἐκεῖ κακῶς ὀρισθεῖσαν ἔνωσιν. Ἐγράφη δὲ μετὰ τὴν βασιλέως Ἰωάννου τελευτήν : Inc. Ὅθεν μὲν καὶ ὅπως ἐπὶ τὴν ἐν τῷ συμβόλῳ προσθήκην οἱ Λατῖνοι κεκίνηται. (= Τόμος, 291-307; Migne, 713-732).

6 (f. 46-53^v). Τόμος συνοδικὸς κατὰ τῆς τῶν Λατίνων αἱρέσεως ἐκτεθεὶς κατὰ μῆνα τοῦ 5^{ου} ἔτους καθαιρῶν μὲν Ἰωάννην τὸν Βέκκον τοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου καὶ ἀναθέματι τοῦτον καθυποβάλλων, ὡς τῇ τοιαύτῃ αἱρέσει αὐτομολήσαντα· τῷ αὐτῷ δ' ὁμοίως παραδιδούς ἀναθέματι καὶ πάντα ἄλλον, τὸν τὰ

αὐτὰ ἐκεῖνῳ φρονοῦντα ἢ φρονήσοντα ποτέ· προκαθημένου τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως καὶ αὐτοκράτορος Ῥωμαίων, κυροῦ Ἀνδρονίκου τοῦ Παλαιολόγου· συνεδριάζοντος τοῦ ἀγιωτάτου καὶ οἰκουμενικοῦ πατριάρχου κυροῦ Γρηγορίου, καὶ συμπάσης τῆς ἱερᾶς συνόδου καὶ τῶν λαμπροτάτων συγκλητικῶν παρακαθημένων. Inc. Ἔσχε μὲν ἡ ἐπισυμβᾶσα πρὸ μικροῦ ταραχῆ τε καὶ ζάλη. (= Migne, 142, 233-246, mais sans les signatures).

7 (f. 53^v-55^v). Ὅρος ὁ γενόμενος ὑπὸ Λατίνων ἐν Φλωρεντίᾳ καὶ ὑπογραφεῖς ἐκ τῶν ἡμετέρων παραχωρήσει Θεοῦ. Inc. Εὐγένιος ἐπίσκοπος. La liste des signatures est accompagnée de courtes observations de Scholarios sur chacun des signataires, indiquant ceux qui se sont rétractés ou qui ont persévéré dans l'union.

8 (f. 55^v-57^v). Note de Scholarios sur l'assemblée tenue au palais de Xylala, à l'arrivée dans la capitale du légat pontifical, et réponse des opposants à l'empereur ayant pour incipit: Τολμηρῶς ἀναφέρομεν τῇ κραταιᾷ καὶ ἀγία βασιλείᾳ σου, La même pièce portant quelques passages autographes de Scholarios se trouve dans le *Baroccianus* 85, f. 1-3.

9 (f. 60-101). + Γεωργίου Κορεσσίου θεολόγου περὶ ἐκπορεύσεως τοῦ ἀγίου Πνεύματος. Quatre dialogues entre un Grec et un Latin, le premier comprenant les fol. 70-78; le second, les fol. 78-86; le troisième, les fol. 86-90; le quatrième, les fol. 90-101.

10 (f. 102-107). + Γεωργίου Κορεσσίου τοῦ Χίου ἱατροῦ καὶ θεολόγου, περὶ τῆς τοῦ πάπα ἀρχῆς.

11 (f. 107-109). + Τοῦ αὐτοῦ περὶ καθαρτηρίου πυρός.

12 (f. 109-111^v). + Τοῦ αὐτοῦ περὶ ἀπολύσεως τῶν ἀγίων.

Au fol. 101, cette note: + Ἐν ἔτει ζρκηψ μηνὶ νοεμβρίῳ ιαθ (= 1619) διὰ χειρὸς ἐμοῦ τοῦ εὐτελοῦς Ἰγνατίου ἱερομονάχου τοῦ ἐκ τῆς μονῆς τοῦ τιμίου Προδρόμου, ἦτοι τοῦ κῦρ Διονυσίου ἐν Χίῳ τῇ νήσῳ.

DATE DE COMPOSITION DES TRAITÉS ET LEUR DÉPENDANCE MUTUELLE

Les deux premiers traités ont été composés en moins d'un an et ont dû se suivre à quelques semaines ou quelques mois d'intervalle. Le premier n'a pas été commencé avant l'automne de 1444, et le second était terminé avant le mois d'août 1445. Ces indications précises sont fournies par les documents suivants :

Tout d'abord, Sylvestre Syropoulos transcrivait au mois d'août 1445 le petit traité de Georges Scholarios sur un passage de Théodore Graptos, dans lequel l'auteur renvoie expressément à ses deux ouvrages antérieurs sur la procession du Saint-Esprit. Il s'agit sans aucun doute des deux traités que nous publions. La copie de Syropoulos est contenue dans le *Coislin 101* de la Bibliothèque nationale de Paris, f. 284-293. Elle se termine par cette note : ἔτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς τοῦ μεγάλου ἐκκλησιάρχου τῆς ἀγιωτάτης τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας διακόνου Σιλβέστρου τοῦ Συροπούλου ἐν ἔτει ςψλϞνγψ αὐγούστῳ ἰνδικτικῶνος ὀγδόης (= 1445). Au f. 286, Scholarios écrit : « οὐ χαλεπὸν ἐστὶ λύειν τε καὶ ἐλέγχειν, ὃ δὴ καὶ ἀρκούντως ἐν τοῖς δυοσὶ βιβλίοις ἡμῶν ἐκπεπύνηται ». Mettons que la copie de Syropoulos ait été exécutée à la fin du mois d'août 1445 : l'original aura été composé au plus tôt au début du même mois. Or, à cette date, les deux traités de la procession du Saint-Esprit étaient déjà publiés.

Par ailleurs, le premier traité n'est pas antérieur à l'automne de 1444, et a pu être terminé sur la fin de cette année ou au début de l'année suivante. Cela ressort : 1° de la note autographe de Scholarios insérée dans le *Pantocratorinus 127*, f. 212^r (cf. t. I, p. xxxiv). D'après cette note, l'ouvrage fut composé huit ans avant la prise de Constantinople, c'est-à-dire en l'année 1445, qui a commencé pour les Byzantins le 1^{er} septembre 1444 ; 2° de la préface autographe à ce premier traité, conservée dans le *Dionysianus 330* et le *Pantocratorinus 127* (cf. p. 1-2 du présent volume). Dans cette préface, l'auteur nous apprend à quelle occasion il rédigea son ouvrage. Ce fut à la suite des quinze conférences contradictoires qui eurent lieu au palais impérial entre le Dominicain Barthélémy Lapacci, évêque de Cortone, légat pontifical et maître en sacrée théologie, et Georges Scholarios, en présence de l'empereur Jean VII Paléologue, du despote Théodore, du patriarche catholique de Constantinople, Grégoire Mammias, du cardinal Francesco Condulmer, neveu du pape, et de beaucoup de Latins et de Grecs. Or, on sait que le cardinal Condulmer, parti de Venise le 22 juin 1444, arriva à Modon le 17 juillet, et fit voile le 20 juillet vers Constantinople, où il resta jusqu'à l'automne de 1445. C'est donc après juillet 1444 que se tinrent les conférences dont parle Scholarios, conférences dont le premier traité sur la procession du Saint-Esprit est comme le compte-rendu unilatéral. Il suit de là que ce premier traité a dû être composé sur

la fin de 1444 ou tout au début de 1445. Il s'écoula, en effet, un certain temps entre l'apparition de cet ouvrage et le second traité, dédié à Jean, empereur de Trébizonde, comme il ressort de l'épître dédicatoire : Jean a entendu parler du premier ouvrage et a prié l'auteur de lui en faire parvenir un exemplaire. Au lieu de le lui envoyer, Scholarios a jugé préférable de remanier son œuvre de fond en comble. Cette nouvelle élaboration a été le second traité, dont la composition se trouve ainsi située dans le premier semestre de 1445 (1).

Il est plus difficile de déterminer la date précise du troisième traité, qui n'est qu'un bref résumé sous forme de confession de foi des deux ouvrages précédents. Scholarios indique, au début, les motifs qui l'ont déterminé à le composer : il sait l'horreur qu'ont la plupart des gens des longs traités et n'ignore pas que son second, spécialement dans la première partie, est assez rebutant avec ses citations interminables de textes patristiques. Pour se faire lire et répandre dans le public instruit de la capitale les conclusions auxquelles il a abouti, il s'est décidé à les condenser dans une brève exposition de la foi orthodoxe. Il éprouve, de plus, le besoin de formuler plus clairement sa pensée pour répondre aux attaques des unionistes, qui ont essayé de le mettre en contradiction avec lui-même. Au moment où il rédige cette profession de foi définitive, il n'a pas seulement publié les deux longs traités que nous connaissons, mais encore d'autres dissertations ou dialogues, *διαλέξεις* (cf. p. 459, l. 4-7), toujours sur la procession du Saint-Esprit. Cela nous incline à croire que cette profession de foi est venue au moins après le dialogue intitulé : *Νεόφρων ἡ Ἀερομυθία*, composé en 1446, qu'on lira en tête du tome III. Si nous la publions avant ce dernier, c'est qu'elle constitue vraiment le complément et comme la conclusion des deux grands traités. Un point, du moins, est certain : c'est que la pièce a vu le jour, alors que Scholarios portait encore le nom de Georges, et n'était pas encore le moine Gennade, c'est-à-dire avant 1450. C'est donc entre les années 1446-1450 qu'il faut la placer.

Ainsi, au moment où il compose ces longs traités de controverse sur l'une des questions les plus élevées et les plus obscures de la

(1) Cf. L. PETIT, *Documents relatifs au concile de Florence. II. Œuvres anti-conciliaires de Marc d'Ephèse*, dans le t. XVII de la *Patrologia Orientalis*, pp. 321-325.

théologie, Scholarios est encore simple laïc. Cela peut paraître surprenant en Occident, surtout à notre époque. Le phénomène n'a rien d'anormal en Orient, où les laïcs détiennent souvent le record de la science sacrée. Dans la Byzance de la première moitié du XV^e siècle, Georges Scholarios, également versé dans la théologie latine et dans la grecque, est le docteur le plus réputé ès-sciences divines, et c'est avec une admiration de disciple fervent que son ami Sylvestre Syropoulos multiplie les épithètes superlatives devant son titre de *maître en sacrée théologie*: Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου καὶ καθολικοῦ διδασκάλου τῆς τε ἀγίας τοῦ Χριστοῦ καὶ ὀρθοδόξου ἐκκλησίας καὶ τῆς ἱερᾶς αὐτῆς θεολογίας (1).

Il le compare à une fontaine d'où jaillissent les flots d'une admirable sagesse, et il prend la peine de dire cela en vers en tête d'une table de matières :

Πίναξ συγγραφῆς δευτέρας θαυμασίας
σοφοῦ γ' ἐκ κρήνης βλυσάσης Σχολαρίου (2).

Si le troisième traité n'est qu'un bref résumé des deux autres, le second se présente comme une nouvelle rédaction du premier, remaniée de fond en comble. Comme il le déclare dans l'épître dédicatoire, l'auteur a voulu faire quelque chose de plus abrégé, de plus clair, de plus documenté au point de vue patristique, συντομώτερον ἐκείνου πολὺ καὶ σαφέστερον καὶ τοῖς τῶν διδασκάλων μᾶλλον ὀπλισμένον λογίῳς (p. 270, l. 24-25). Le fond doctrinal est sans doute le même, mais l'ordre des matières, la méthode d'exposition varient. La première partie du premier traité sur l'origine de la querelle du *Filioque* ou, comme dit Scholarios, sur *les causes du schisme*, est à peine représentée dans le second. La première partie de celui-ci répond à la seconde partie du premier, mais sous une nouvelle forme. C'est une série de propositions générales prouvées par des textes des Pères, alors que dans le premier traité, on avait un exposé plus ample et plus littéraire de la doctrine de saint Augustin sur les images de la Trinité dans les créatures et une théorie générale de l'utilisation de ces images. Si dans le premier traité (6^e partie), la méthode de conciliation des Pères grecs et latins est beaucoup plus développée que dans le second (3^e partie), les arguments scripturaires et patristiques des théologiens latins sont exposés d'une manière plus complète et

(1) Cf. les titres des deux traités, pp. 1 et 269.

(2) Cf. p. 455.

critiqués plus longuement dans le second (2^e partie) que dans le premier (3^e et 4^e partie). Dans l'ensemble, le second traité est plus didactique, plus méthodique, plus fourni de textes scripturaires et patristiques que le premier ; mais il est aussi plus dur à la lecture, moins intéressant que le premier. On remarque sans doute dans celui-ci un manque d'ordre, plusieurs répétitions, des digressions, un ton polémique plus acerbe ; mais aussi l'expression de la pensée y est plus ample, plus prime-sautière. La théologie s'y montre plus accessible et moins rébarbative. L'empereur de Trébizonde l'aurait sans doute goûté davantage que celui qui lui fut dédié.

LA DOCUMENTATION PATRISTIQUE.

Pour combattre le dogme catholique sur la procession du Saint-Esprit *a Patre Filioque*, Photius dans sa *Mystagogie du Saint-Esprit*, avait surtout fait appel à des raisonnements scolastiques. Chez lui, la documentation patristique est à peu près nulle. Beaucoup de polémistes byzantins, dans leurs dissertations sur le même sujet, ont suivi cette méthode : ils cherchent à acculer les Latins à des absurdités, à des impasses par le raisonnement théologique. Cette méthode domine encore dans les écrits de certains contemporains de Scholarios, par exemple dans les *Capita Syllogistica* de Marc d'Éphèse, dont Mgr Petit a donné naguère une édition critique (1). Cependant, depuis le XII^e siècle, sous l'influence des discussions entre Grecs et Latins, l'examen de la tradition patristique est devenu un élément capital de la controverse. Si les Pères latins ont formulé la doctrine sur la procession de la troisième personne de la Trinité dans les termes suivants : *Spiritus Sanctus a Patre Filioque procedit*, les Pères grecs ont employé à leur tour la formule : « Τὸ ἅγιον Πνεῦμα ἐκ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ ἐκπορεύεται ». Ce διὰ τοῦ Υἱοῦ, sur lequel Photius gardait le silence le plus complet, les polémistes byzantins ont dû l'expliquer. Il y a eu dès lors nécessité pour eux de suivre les Latins sur le terrain de la tradition patristique. Car, lorsqu'il s'agit d'un mystère incompréhensible comme celui de la Trinité, les raisonnements purement humains ont bien peu de poids. Il importe avant tout de savoir ce qu'enseignent les sources de la révélation divine : à savoir l'Écriture et la tradition. La méthode d'autorité est la seule efficace en cette matière. C'est celle qu'on

(1) Cette édition a paru dans la *Patrologia Orientalis*, t. XVII, p. 369-415.

avait suivie dans les discussions de Florence, pas assez pourtant au gré de Scholarios, parce que, contrairement à l'avis qu'il avait formulé dès le début dans l'assemblée des siens, les Grecs avaient perdu le meilleur du temps des séances à contester la légitimité de l'addition d'un mot au symbole, au lieu de faire porter le débat sur la vérité de la doctrine exprimée par le mot lui-même. Il n'est pas étonnant, dès lors, que dans ses traités notre auteur parle peu ou point de l'addition au symbole. Il ne s'attarde pas non plus longuement aux raisonnements purement scolastiques pour triompher de l'adversaire (1). Il concentre tout son effort sur l'examen des témoignages scripturaux et patristiques. Ses traités sont avant tout des dissertations de théologie positive, et ce sont les textes des Pères grecs et latins qui en constituent la trame principale. Il y a lieu dès lors de jeter un coup d'œil sur sa documentation en la matière,

Cette documentation est abondante pour ce qui regarde les Pères grecs. Elle est beaucoup plus faible pour la tradition latine. De celle-ci Scholarios n'étudie bien que le principal représentant, c'est-à-dire saint Augustin, et parmi les ouvrages de ce docteur, il n'utilise guère que le *De Trinitate*, qui, il est vrai, est capital pour le sujet (2). Augustin est, en effet, la grande autorité que les Latins ont toujours mise en avant, Scholarios a cru pouvoir s'en contenter. On peut le regretter. Il serait facile, avec cette méthode, de diminuer la valeur du témoignage de ce docteur, de le présenter comme un original et un isolé dans la continuité de la tradition latine, alors que cette continuité est un fait évident, que personne ne peut raisonnablement contester (3). Disons à l'excuse de Scholarios, que

(1) Le passage le plus long où l'auteur fait appel au raisonnement est le chapitre II de la cinquième partie du premier traité, p. 186-198.

(2) Scholarios a lu cependant les autres ouvrages du docteur latin dans le texte (p. 9, l. 35, 10, l. 1-3). Il s'est surtout référé au *De Trinitate*, parce que cet ouvrage avait été traduit en grec par Maxime Planude et était connu des Byzantins. Voir à la table des citations patristiques quelques références à d'autres écrits de saint Augustin.

(3) Scholarios reconnaît qu'avant saint Augustin, saint Hilaire et saint Ambroise ont employé la formule latine (p. 45). C'est par amour et respect pour ces docteurs que l'évêque d'Hippone a parlé comme eux. C'est par respect et amour pour Augustin que les docteurs latins qui ont suivi, comme Léon, Grégoire — Scholarios ajoute même Damase ! — ont dit que le Saint-Esprit procédait du Père et du Fils. Pour cette raison, dit notre auteur, inutile de passer en revue la suite de la tradition latine, il suffit de s'attacher au seul Augustin. Si on arrive à enlever aux Latins cet appui, tout le reste de leur édifice croule : *κοῦφον γὰρ ἐστὶ τὸ χρῆμα ἐκείνων, καὶ οὐ πολλῶν ἡμῖν δεήσει πρὸς ἐκείνους τε καὶ ὑπὲρ ἐκείνων τῶν λόγων* (pp. 46-47).

si l'a été si bref sur les Pères latins en dehors de saint Augustin, c'est qu'il ne les connaissait que très imparfaitement et n'en avait point fait une étude personnelle. Il dit dans son premier traité, p. 222, l. 28-35: « Καίτοι τῶν ἀπὸ τῆς Εὐρώπης πατέρων οὐ πολλὰ ἔχομεν, ἀλλ' ὅποσα ἡμῖν αὐτοὶ Λατῖνοι παρέσχον ἐκγράψαντες ταῦτα δὲ εἰσιν, ἐξ ὧν μάλιστα πρὸς τὴν ἑαυτῶν δόξαν ἤλπισαν βοηθήσεσθαι. Εἰ δέ γε τὰ τῶν διδασκάλων βιβλία παρ' ἡμῖν ἦσαν καὶ πρὸς τὴν ἡμετέραν φωνὴν μετεβέλλοντο, πάνυ καλῶς ἐγὼ πέπεισμαι ὡς ἐν πολλοῖς ἂν εὐρομεν κάκεινους τοὺς διδασκάλους τὴν αἰτίαν καὶ τὴν ἀρχὴν τοῦ Πνεύματος ἀποδιδόντας τῷ Πατρὶ μόνῳ καὶ λέξεσιν αὐταῖς συνωδὰ φεγομένους τοῖς παρ' ἡμῖν διδασκάλοις καὶ ταύτην τὴν ἐμφιστήτησιν λύοντας ⁽¹⁾. Il est beaucoup mieux renseigné sur la théologie latine postérieure au schisme. Non seulement il a lu saint Thomas, qu'il prend plusieurs fois à partie ⁽²⁾, mais il n'ignore pas la théorie des processions divines de l'École franciscaine, à l'exposition de laquelle il consacre tout un chapitre du deuxième traité ⁽³⁾. Il rapporte généralement d'une manière claire les arguments de ses adversaires, et cite loyalement les passages patristiques qu'ils font valoir en faveur de leur thèse. Ce n'est pas un mince mérite de la part d'un polémiste. Sous ce rapport, ses traités l'emportent de beaucoup sur les productions de la polémique byzantine antilatine connues jusqu'ici.

Les Pères grecs les plus exploités sont saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Grégoire de Nysse et surtout saint Cyrille d'Alexandrie, le docteur grec dont les Latins ont invoqué le plus souvent le témoignage. Les noms de saint Maxime le Confesseur et de saint Jean Damascène reviennent assez souvent ; mais ce sont presque toujours les mêmes textes qui sont cités. Le passage de la *Lettre à Marin* du premier—lettre dont l'authenticité est contestée, Scholarios le sait — est répété à satiété sans grand profit pour la thèse grecque, attendu qu'il peut tout aussi bien être entendu dans le sens de la doctrine catholique, et les théologiens latins y ont souvent fait appel. Deux ou trois textes du Pseudo-Denys reparaissent également plus qu'à leur tour comme de vrais refrains. Il est vrai que pour Scholarios, l'Aréopagite « est le second

(1) La même idée est exprimée dans le deuxième traité, pp. 399-400.

(2) Voir en particulier pp. 18, 229, 251-252, 349, 377.

(3) Pp. 386-390.

docteur de l'Eglise après saint Paul » (p. 337, 22), erreur dont on ne peut lui faire un crime, puisqu'elle est générale à son époque. Il croit aussi fermement à l'authenticité de la discussion des Pères du premier concile de Nicée avec le philosophe Phédon, rapportée tout au long par Gélase de Cyzique dans son *Histoire du concile de Nicée*, et couvre de l'autorité du concile deux ou trois passages de ce document apocryphe ⁽¹⁾. Chose plus curieuse, il cite une fois le symbole *Quicumque*, dit de saint Athanase, sous le nom du même concile (p. 329, 30-33) ⁽²⁾.

On trouvera dans la *Table des citations patristiques* mise à la fin du volume ⁽³⁾ quelques autres références à des écrits apocryphes ⁽⁴⁾. Mais ces citations sont relativement peu nombreuses, et elles ont été faites des bonne foi. La grande masse des textes utilisés est d'une authenticité reconnue, et ils sont reproduits sans suppressions malintentionnées, sans coupures déloyales. Est-ce à dire que ce florilège de la patristique grecque sur la procession du Saint-Esprit réuni par Scholarios dans ses deux traités soit exhaustif ? En aucune façon ; bien des noms et bien des passages importants n'y figurent pas. Didyme d'Alexandrie, par exemple, et saint Épiphane, deux autorités que les théologiens latins invoquent en faveur de la doctrine du *Filioque*, ne sont pas nommés une seule fois ⁽⁵⁾, et nous

⁽¹⁾ Bien qu'apocryphe, ce document n'est pas dénué de toute valeur. On y trouve des lieux communs de la théologie grecque sur la Trinité au IV^e siècle.

⁽²⁾ Signalons aussi une curiosité d'un autre genre, qui est une petite méprise : à la page 283, l. 10 et 26, Scholarios cite la lettre de saint Augustin à *Vincent Victor*, en latin : *ad Vincentium Victorem*. Peu versé dans l'onomas-tique latine, le Byzantin a pris *Vincentium* pour le génitif pluriel du participe *vincens*, d'où la traduction : *πρὸς Νικητῆν τῶν νικῶντων*, au *Vainqueur des vainqueurs*.

⁽³⁾ Le principal mérite de cette table revient à Mgr PERRI. Déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter, il s'imposa le fastidieux et très méritoire travail de chercher les références des nombreuses citations patristiques des trois traités aux deux patrologies de Migne. Ses recherches ne furent pas toujours couronnées de succès, Scholarios oubliant parfois d'indiquer l'ouvrage d'où il a tiré tel passage, ou se trompant d'auteur ou d'écrit. Une trentaine de citations grecques ou latines sont ainsi restées sans renvoi aux patrologies. Quelques autres viennent d'ouvrages non édités dans ces recueils. Cf. pp. 145, 14-16 ; 168, 25 ; 174-175 ; 220-222 ; 243, 16 ; 340-341 ; 356, 24 ; 379, 35 ; etc.

⁽⁴⁾ Notons parmi ces apocryphes l'homélie du Pseudo-Chrysostome sur le Saint-Esprit (P. G., 52, 813-826) citée pp. 297, 16-28 ; 308, 29 ; 313, 29 ; l'homélie du même sur l'Annonciation (P. G. 62, 763-770), p. 174, 25 ;, le *De Incarnatione Verbi* du Pseudo-Athanase (= Apollinaire), p. 274, 9-16 ; le *Κατὰ μέρος πίστις* du Pseudo-Grégoire le Thaumaturge (= Apollinaire), p. 291, 12 ; le *De Sacrosancta Trinitate* du Pseudo-Cyrille, p. 379, 28 ; deux autres écrits pseudo-Athanasien, p. 444, 3, 34.

⁽⁵⁾ Saint Epiphane surtout lui aurait fourni des textes embarrassants pour

avons vainement cherché dans ce recueil le passage suivant de saint Cyrille d'Alexandrie dans le *Commentaire sur saint Jean* (P. G., 74, 301 AB) : Ἐπειδὴ γὰρ ἐστὶ Πνεῦμα Χριστοῦ καὶ νοῦς αὐτοῦ... ὡς εἶδος τὰ ἐν τῇ βουλῇσει Μονογενοῦς, πάντα ἡμῖν ἀναγγέλλει... καὶ εἶδος ἀδιδάκτως πάντα τὰ ἐξ οὗ καὶ ἐν ᾧ πέρ ἐστὶν. τὰ θεῖα τοῖς ἀγίοις ἀποκαλύπτει μυστήρια. Ces omissions s'expliquent sans doute par le fait que Barthélemy Lapacci, aux conférences de Constantinople de l'automne 1444, n'avait point allégué les passages auxquels nous faisons allusion. Scholarios, en effet, en rapporte d'autres, qui sont tout aussi favorables au dogme catholique. Il est curieux de constater que le grand ouvrage polémique de Photius intitulé la *Mystagogie du Saint-Esprit* n'est pas mentionné une seule fois ⁽¹⁾. Silence complet aussi sur un argument que depuis Photius les polémistes antilatins ont rarement omis : celui qui est tiré des deux boucliers sur lesquels le pape Léon III fit graver le symbole Nicéno-Constantinopolitain sans l'addition du *Filioque*. Peut-être Scholarios savait-il que le même pape Léon III avait envoyé, en 809, à toutes les Églises d'Orient une profession de foi dans laquelle il enseignait comme un dogme de foi que le Saint-Esprit *procède également du Père et du Fils, Spiritum a Patre et Filio aequaliter procedentem* ⁽²⁾. Les deux boucliers prouvent bien quelque chose contre l'addition du *Filioque*, mais ils sont sans force pour ce qui regarde le fond de la question dogmatique, la seule que le théologien byzantin examine *ex professo*. Par contre, Scholarios fait état de la lettre du pape Jean VIII à Photius et en défend l'authenticité ⁽³⁾. Il ignore que le symbole Nicéno-Constantinopolitain tel que nous le récitons n'est pas l'œuvre du second concile œcuménique et lui est antérieur de plusieurs années ⁽⁴⁾, et que le concile

sa thèse, par exemple celui-ci : «Εἰ δὲ Χριστὸς ἐκ τοῦ Πατρὸς πιστεύεται, Θεὸς ἐκ Θεοῦ, καὶ τὸ Πνεῦμα ἐκ τοῦ Χριστοῦ ἢ παρ' ἀμφοτέρων, ὡς φησὶν ὁ Χριστὸς· Ὁ παρὰ τοῦ Πατρὸς ἐκπορεύεται, καὶ Ὁὗτος ἐκ τοῦ ἐμοῦ λήψεται ». *Ancoratus*, 67, P. G., 43, 137 B. Le silence sur l'évêque de Salamine est d'autant plus surprenant que dans les discussions de Florence, les Latins avaient, à plusieurs reprises, fait appel à son autorité. Cf. HEFELE-LECLERCQ, *Histoire des conciles*, t. VII, 2^e partie, pp. 980, 989, 999.

⁽¹⁾ Scholarios juge sévèrement l'attitude de Photius dans sa rupture et sa réconciliation avec l'Église romaine. Voir pp. 11, 33-37.

⁽²⁾ P. L., 119, 1260-1262.

⁽³⁾ Cf. pp. 16-17, 233.

⁽⁴⁾ On le trouve déjà à quelques mots près dans l'*Ancoratus* de saint Epiphane, 120, P. G., 43, 232, qui a été composé en 373-374. Voir l'article de HARNACK dans la *Realencyclopädie*, t. XI, p. 12-27.

d'Éphèse, lorsqu'il porte sa défense de ne rien ajouter au symbole, vise le symbole de Nicée proprement dit et non le Nicéno-Constantinopolitain (1). Ces données de la critique contemporaine, que le théologien byzantin est bien excusable de n'avoir pas connues, bouleversent plusieurs de ses arguments.

Dans quelle mesure le riche recueil patristique de Scholarios est-il redevable aux florilèges de ses devanciers sur le même sujet ? Il est difficile de le dire, vu le grand nombre d'écrits polémiques sur la procession du Saint-Esprit encore inédits. Ce qui appartient en propre à notre polémiste, c'est sans nul doute les nombreuses références aux écrits de saint Augustin et les quelques autres citations des Pères latins. Ceux-ci sont ignorés totalement ou à peu près par les Byzantins. Pour ce qui regarde les Pères grecs, nous avons constaté que Scholarios avait largement puisé dans le recueil de Marc d'Éphèse publié récemment par Mgr Petit (2). Le gros ouvrage de Nil Cabasilas encore inédit lui a fourni aussi plus d'une référence (3). Les passages principaux d'Athanase, de Basile, des deux Grégoires, de Cyrille, du Damascène que les Latins ont objectés aux partisans de la procession *a Patre solo* étaient connus depuis longtemps. Ils avaient été particulièrement étudiés au XIII^e siècle, avant et après l'union du concile de Lyon (1274) (4).

DONNÉES NOUVELLES D'ORDRE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

S'il faut en croire Scholarios, les conférences contradictoires sur la procession du Saint-Esprit tenues au palais impérial dans les derniers mois de 1444 devant un auditoire d'élite tournèrent à son triomphe et à la défaite du légat pontifical, Barthélémy Laÿpacci. Il dit cela modestement au début de l'épître dédicatoire à Jean de Trébizonde (ὅς, καίτοι σοφὸς ὢν, οὐχ ἡμῶν ἀλλὰ τῆς ἀληθείας

(1) Le concile d'Éphèse ne connaît que le symbole de Nicée primitif. En 431, le concile Constantinopolitain de 381 n'est accepté comme œcuménique ni à Rome ni à Alexandrie.

(2) *Testimonia a Marco Ephesio collecta, quibus probatur, ut ait, Spiritum Sanctum e solo Patre procedere*, dans la *Patrologia orientalis*, t. XVII, pp. 342-367.

(3) Ce volumineux traité, plus long que le plus long de Scholarios, se lit dans l'excellent *cod. Vaticanus* 1117, f. 48-354. Scholarios lui emprunte beaucoup non seulement pour la documentation, mais aussi pour l'interprétation des textes.

(4) Voir en particulier les deux lettres dogmatiques de NICÉPHORE BLEM-MIDÈS publiées ans la *Graecia orthodoxa* d'Allatius et rééditées par Migne, P. G., t. 142, et les nombreux traités de Jean VECCOS, P. G., t. 141.

ἡττων ἐράνη, p. 270, l. 2-3). Nous ne savons malheureusement pas si l'évêque de Cortone et son entourage catholique eurent la même impression, à l'issue de ces débats. On est un peu étonné que Scholarios se taise sur ce triomphe dans le premier traité, qui fut composé aussitôt après, et qu'il n'en parle que dans une lettre privée, mise au début d'un traité qu'il recommande de tenir secret jusqu'après sa mort, ou du moins jusqu'au jour où il jugera lui-même opportun de le publier (p. 272, 8-10).

Mais ceci est peu important. Ce qui mérite l'attention, ce sont les renseignements nouveaux que Scholarios nous donne, à la fin de son premier traité, sur le rôle qu'il joua au concile de Ferrare-Florence ; c'est le jugement sévère qu'au même endroit il porte sur la conduite des Grecs à ce concile ; les griefs qu'il formule contre le Pape et les Latins : la manière dont il apprécie les débats qui eurent lieu sur la question de l'addition au Symbole et la doctrine de la procession. Il y a là deux pages et demie jusqu'ici entièrement inédites, qui ont été supprimées dans certains manuscrits, comme le *Paris*. 1290 et le *Dionysianus* 246, mais que nous ont heureusement conservées et la copie de Syropoulos et les deux exemplaires revus et annotés par Scholarios lui-même. Le lecteur sera sans doute heureux que nous les lui mettions ici sous les yeux :

Ἐπαχθέστεροι δὲ νῦν εἰσιν ἢ πρόσθεν ἡμῖν [οἱ Λατῖνοι] διὰ τὰς ἐν Φλωρεντία συνθήκας τῶν ἡμετέρων· οἴονται γὰρ ἡμᾶς δι' ἐκείνων ἔχειν ἐαλωκότας. Δι' ἐκείνας μὲν οὖν αὐτῶν διίστάμεθα πλέον ἢ πρότερον· ἡμεῖς τε γὰρ χρημάτων ὄνιοι καὶ τιμῶν ἐκεῖσε ἐγενόμεθα, καὶ ἐμπεφραγμένοι τὰ στόματα τοῖς παρ' ἐκείνων προσδοκωμένοις καλοῖς, ὧν δύο καὶ τρεῖς μόλις ἴσχυσαν ἀπολαῦσαι, καὶ ὁ πάπας τὴν σύνοδον ἐκείνην ὑπὲρ τοῦ συνοίσοντος ἔπραττεν ἑαυτῷ, καὶ σύνοδον ἄλλην βουλόμενος καταλύειν, τὴν ἐν πόλει τῇ Βασιλείᾳ καλῶς τε καὶ νομίμως συστάσαν, ἣτις καὶ ἄλλα τε πολλὰ ἐβούλετο πράττειν καὶ τὸν τύπον ἐκεῖνον καὶ τὰς τρυφὰς καθαιρεῖν, οἷς οἱ περὶ τὸν πάπαν ἐνδiciaιτώμενοι πάντες σχεδὸν βίον ἄγουσιν οὐ σφόδρα ἐπαινετόν, πονηροῦ τινος ἔθους ἐκ τινων ἡδὴ χρόνων ἐκείνη τῇ ἐκκλησίᾳ φεῦ εἰσχωμάσαντος· καίτοι τῶν ἐν ταῖς ἐρήμοις ἀσκούντων τὴν ἀρετὴν ἐκεῖ καὶ ἡσυχάζοντων ἐνίων δὲ καὶ ἐν μέσαις ταῖς πόλεσιν οὐδὲν ἔστιν εὐρεῖν ἐγκρατέστερον χρῆμα καὶ σωφρονέστερον· οὐδὲν διαφέρουσι τῶν ἐπ' ἀρετῇ βεβοημένων πατέρων ἔνεκά γε τοῦ τῆς ἀρετῆς χρήματος.

Ἐκείνη δὲ ἡ σύνοδος πρώτη καὶ τὴν μεθ' ἡμῶν εἰρήνην ἤρξατο πραγματεύεσθαι, τὰς περὶ τῆς συγκροτηθησομένης συνόδου διαπραξαμένη συνθήκας καὶ χρήματα δοῦσα καὶ πάντα ἡμῖν ἐπαγγειλαμένη καλῶς, ὧν ἐδεόμεθα προὔργου· τὴν αὐτὴν γὰρ καὶ ἡμεῖς ἐνοσοῦμεν τῷ πάπα νόσον, καὶ τῆς σωματικῆς πάρεργον ὠφελείας τὴν τῆς ἀληθείας εὑρεσιν καὶ τὴν τῶν χριστιανῶν ἀπάντων ὁμόνοιαν ἐποιοούμεθα.

Ταύτην τοίνυν τὴν σύνοδον τρέμων ὁ πάπας καὶ δεδιῶς καὶ βουλόμενος καταλύειν, μὴ καὶ τὴν παρ' ἡμῶν ψῆφον προσλαβομένη, φορτικώτερον αὐτοῦ τοῖς πράγμασι χρήσεται (οὐ γὰρ εἶχεν, ὡς ἔοικε, περὶ τῶν τῆς ἐκκλησίας πραγμάτων τὸν αὐτὸν ἐκείνη σκοπόν), ἀφίστησι μὲν ἐκείνης ἡμᾶς καὶ τῶν καλῶν ἐκείνων συνθηκῶν ἀποσπᾶ, ἔλκει δὲ πρὸς ἑαυτὸν· τοὺς δὲ τρόπους, οἷς ταῦτα κατείργασται, λέγειν οὐ δεῖ· καὶ εὐθύς ἡμῖν πάντα ἐχώρει φαύλως καὶ δυστυχῶς τὰ πράγματα· οὔτε γὰρ ἠδύνατο βοθηεῖν τὰ ἄλλα, χρημάτων ἐνδεῆς ὧν, οὔθ' ἡμῖν οἰκονομικώτερον χρῆσθαι καὶ τῷ τῆς εἰρήνης πράγματι· οὐ γὰρ εἶχε τὴν ἐξουσίαν, τῆς ἐν Βασιλείᾳ συνόδου τηρούσης αὐτόν, εἴ τι τολμήσειε τῆς εἰρήνης χάριν οἰκονομεῖν, ἀλλὰ μὴ πάντα ἡμᾶς δεῖξειε τοῖς Λατίνων καινοτομήμασιν ὑπηκόους ὡσπερ ἀνδράποδα.

Συνεληλυθότες τοίνυν οὕτως ἐκεῖ, περὶ μὲν τοῦ μὴ ἐξεῖναι προστιθέναι τῷ συμβόλῳ τῆς πίστεως τὰς ἐν Φεραρίᾳ πάσας ἡγωνίσμεθα διαλέξεις· προστίθημι δὲ ἑμαυτὸν τῷ λόγῳ, ὅτι τῶν τοῦ Νικαίας λόγων ὁ πατὴρ ἦν ἐγώ· ἐτύγχανον γὰρ ἐγώ τῷ βασιλεῖ τὰς πρὸς τὸν Ῥόδου δεδωκῶς ἀποκρίσεις· ὁ δὲ ταύτας τὸν Νικαίας λέγειν ἐκέλευσε· καὶ εἶπεν, οὐδὲ πάνυ καλῶς ἀπομνημονεύσας. Εἰς δὲ τὴν Φλωρεντίαν αὐθις ἀναγκασθέντες ἐλθεῖν, περὶ μὲν τῆς ῥήσεως ἐκείνης τοῦ ἱεροῦ Βασιλείου, ἦν οἱ τὰ Λατίνων πεφρονηκότες διαφθεῖραι δοκοῦσι, τέτταρας διαλέξεις ἐποίησάμεθα· ἄλλην δὲ ἀπορίαν οὔθ' ἡμεῖς κενινήκαμεν, οὔτ' ἐκεῖνοι λελύκασι, καίτοι πολλῶν ἐνοχλοῦσῶν τῷ ζητήματι· ἀλλὰ τὰς βίβλους τῶν ἱερῶν διδασκάλων καὶ τῶν νεωτέρων πατέρων, οἱ κατὰ τῆς τῶν Λατίνων συνεγράψαντο δόξης, ἄχθος μάταιον ἐπηγόμεθα· καίτοι τὰς μὲν οἰκουμενικὰς ἐκείνας, συνόδους ὡς ἀληθῶς οὐδεμία ἦν ἀνάγκη περὶ πλειόνων σκέπτεσθαι καθημένας· τῶν γὰρ νεωτεριζόντων ἦσαν προκατεγνωκότες πάντες σχεδόν· ἀλλὰ συνῆσαν μόνον κοινῇ τὴν κατ' αὐτῶν ψῆφον ἐξοίσοντες, καὶ ἔδει μόνον

συμβουλευέειν τοῖς αἰρετίζουσι καὶ τὴν τῆς ἐκκλησίας δόξαν σφίσι ἐκτίθεσθαι, εἶτα μὴ πειθόμενους ἀποκόπτειν δικαίως.

Ἐνταῦθα δέ, παλαιοῦ μὲν ὄντος τοῦ σχίσματος, ἐκατέρας δὲ τῆς δόξης πολλὴν ἐκατέρωθεν λαβούσης συνηγορίαν σοφῶν πλειόνων συγγράμμασι, καὶ τῶν μερῶν ἀμφοτέρων οὐ φαύλων ὄντων οὐδ' εὐκαταφρονήτων· ἀλλὰ Λατίνων μὲν πλήθει καὶ χρήμασι καὶ λόγοις νικῶντων, ἡμῶν δὲ τούτοις μὲν πᾶσιν ἐλαττουμένων, πλὴν ὅσον ἐν τῷ προκειμένῳ ζητήματι νικᾶν ἡμᾶς αἰεὶ δεῖ, τοῖς τῶν διδασκάλων βέλεσι τάκεινων σοφίσματα λύοντας, ἀξιώματι δὲ νικῶντων ἐκ τῶν ἀρχαίων χρόνων καθήκοντι, ἄλλοις τε τρόποις πλείοσι καὶ τῷ τὸ πλεῖστον μέρος τῆς ἐκκλησίας παρ' ἡμῖν εἶναι, ὅσον εἰς τὴν τῶν ψήφων ἰσχὺν ἔκει, τούτων τοίνυν οὕτως ἐχόντων, οὐκ ἔδει περὶ μιᾶς ῥήσεως διαλεχθέντας μόνον, τὴν δὲ σύμπασαν τοῦ ζητήματος ὕλην καταλελοιπότας ἀγύμναστον, καὶ τὰς ἀπάντων ψυχὰς ἀφέντας ἐν ταῖς προτέραις ἀπορίαις ἐκείναις ψῆφον ἀνεξέταστον, μᾶλλον δὲ τῶν ἐξητασμένων πολλοῖς πολεμίαν, ἀπροβουλεύτως οὕτως ἐξενεγκεῖν, καὶ ταῦτ' ἐν πολλῷ χρόνῳ ταῦτα πράττοντας, μᾶλλον δὲ ἀργούς καθημένους· παρὰ γὰρ τὸ μηδὲν τῶν δεόντων ἐκεῖ πεπραῆχθαι, πάντα συγκέχυται. Καὶ ὅτι μὲν οὐδὲν ἀνθρώπινον, οὐδὲν χριστιανικὸν εὐθύς ἀπ' ἀρχῆς ὑφ' ἡμῶν εἰργασται· ἀλλὰ πάντα προδοσία τῆς ἀληθείας σαφῆς ἦν καὶ Θεοῦ καταφρόνησις καὶ τρυφή καὶ παίγνια ἐν οὐ παικτοῖς καὶ ἔριδες καὶ μάχαι καὶ φθόνοι καὶ κατ' ἀλλήλων ἀγενεῖς συκοφανταίαι καὶ αἰσχύνη καὶ γέλως καὶ σύγχυσις, ἐξ ὧν οἱ μὲν αἰσχυρῶς προεδόθημεν, οἱ δὲ καθάπερ ἐν φιλοτησίᾳ τὴν τῆς ἡμετέρας ἐκκλησίας δόξαν προὔπιον πάνυ ῥαδίως, ταῦτα παρήμι λέγειν.

Ἐμαυτοῦ δὲ πρὸ πάντων κατηγορῶ. Οἶδας, Θεὲ βασιλεῦ, ὡς οὐ ψεύδομαι τὰς ἐκεῖ τραγωδῶν συμφοράς· σὺ ἐπιγινώσκεις τοὺς σοὺς, τοὺς τὰ βελτίω καὶ συμβουλευσαντας καὶ πράξαντας ἄν, εἴπερ ἐξῆν· ἦσαν γὰρ τινες τὴν καταληψομένην ἡμᾶς ἀτιμίαν καὶ σύγχυσιν προορώμενοι καὶ ἀποφράδας ἡγούμενοι τὰς ἡμέρας ἐκείνας, ἐν αἷς τὰ τῆς θαυμαστῆς ἐκείνης εἰρήνης ἐπράττετο. Ἄλλ' ἤλθέ τις ἡμῖν φέρων ἐν Βενεταίαις τὴν συνοδικὴν ἐκείνην ψῆφον καὶ τὰ τῆς εἰρήνης μηνύματα· ἐτύχομεν γὰρ οὐκ ὀλίγοι προαπεληλυθότες ἐκεῖ, οἱ μὲν ἰδίων χρειῶν εἶνεκα, οἱ δὲ τὰς συμφοράς ἐκείνας οὐκ ἀνεχόμενοι βλέπειν. Καὶ ἦν ἰδεῖν, ἀντὶ τῆς ἱερᾶς συνόδου, πράγματος ταῖς ἀρχαίαις εἰθισμένου συνόδοις, τὸν πάπαν ἐκεῖ προλογίζοντα καὶ δι-

δάσκοντα πίστιν. Τίνα τοῦτον; τὸν τὴν προσθήκην καινοτομήσαντα, ὃν πεντακοσίοις ἐγγύς ἔτεσιν ἀπόβλητον ἐνομίζομεν εἶναι, καὶ τοὺς ἡμετέρους οὐ συναινοῦντας, ἀλλ' ἐπομένους πρὸς βίαν ὡσπερ ἀνδράποδα· μᾶλλον δὲ οἱ μὲν ἐπὶ τῶν ὑψηλοτέρων πάντα ῥαδίως προὔδιδον, οἱ δὲ λοιποὶ πάντες, οἱ μὲν ἐξ ἀπλότητος, οἱ δ' ὑπὸ δέους εἶποντο· διὸ καὶ τὴν ἐξαπάτην ὕστερον συνιδόντες, ἐπειδὴ τε ἑαυτῶν ἐγένοντο καὶ τὰς παρὰ τῶν ἔτι σωφρονούντων ἐδέξαντο μέμψεις, πρύμναν κρουσάμενοι, τὸ τοῦ λόγου, τὰς ὑπογραφὰς ἐκείνας καὶ τὰς συνθήκας πάσας ἀνέτρεψαν καὶ πρὸς τὴν προτέραν ἐπανεληλύθασιν δόξαν. — Τίς δὲ ἦν ὁ τῶν παπικῶν ἐκείνων ἐπιταγμάτων καρπός; ἵνα πιστεύσωσι πάντες, φησὶν, ὅτι θεμιτῶς καὶ εὐλόγως ἐν τῷ συμβόλῳ γέγονεν ἡ ἀνάπτυξις. Ποῦ τοῦτο δειχθέν; Αἱ γὰρ ἐν τῇ Φεραρίᾳ διαλέξεις οὐκ εἰ ἐξῆν τῷ πάπα μόνῳ προστιθέναι καὶ ἀναπτύσσειν ἦσαν, ἀλλ' εἰ καὶ οἰκουμενικὴν δύναται σύνοδος τοὺς τῆς τρίτης καὶ τῶν ἄλλων συνόδων περὶ τοῦ συμβόλου θριγγούς ὑπερβαίνουσα προστιθέναι. Εἴτε γοῦν ἐνικῶμεν ἐν ἐκείναις ταῖς διαλέξεσιν, εἴτε καὶ μὴ, οὐκ ἂν ἐντεῦθεν εἴπετο καὶ τὸν πάπαν μόνον ἄνευ τῶν ἄλλων δύνασθαι τοῦτο ποιεῖν. Ἄθεμίτως μὲν οὖν καὶ παρὰ πάντα λόγον καὶ πᾶν δίκκιον ἡ ἀνάπτυξις ἐκείνη γέγονε. καὶ μᾶλλον ὅτι συντέθεται καθ' ἡμῶν τῶν πιστευόντων μὴ ἔχειν ἐκ τοῦ Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα τὴν ὑπαρξίν, οὗς αὐτοὶ φασὶ Νεστοριανούς.

Ἔτι τὰ παπικὰ κελεύει προστάγματα, ἵνα πάντες πιστεύωσι τὸν Υἱὸν ἀρχὴν εἶναι τοῦ Πνεύματος, κατὰ δὲ τοὺς Γραικοὺς αἰτίαν. Καὶ ταῦθ' ὁ πάπας διδάσκει, συναινούντων φεῦ τῶν Γραικῶν, ποῦ τοῦθ' εὐρόντων, ὡς ὁ Υἱός ἐστι τοῦ Πνεύματος αἴτιος; Τίνοι τῶν διδασκάλων ἡγεμόνι χρησαμένων ταύτης τῆς δόξης; πότε πεισθέντων ταῦτα πιστεῦσαι, εἰ καὶ μὴ ῥητοῖς, λόγοις γοῦν τισὶ καὶ ἐπιχειρήμασιν; ἐν ποίαις διαλέξεσιν ἐν ἐκείνῃ τῇ συνόδῳ γεγενημέναις περὶ τουδὶ τοῦ ζητήματος;

Πρὸς τούτοις ὁ πάπας κελεύει, ἵνα πιστεύωσι πάντες, ὅτι τὸ δι' Υἱοῦ πρὸς ταύτην φέρει τὴν ἔννοιαν, ὥστε καὶ τὸν Υἱὸν νομίζεσθαι τοῦ Πνεύματος αἴτιον. Ποῦ καὶ πότε δειχθέν τοῦτο; τίσι λόγοις; τίσι διδασκάλων ῥητοῖς; Διὰ ταῦτ' ἄρα τὴν οἰκουμένην ἡ ψῆφος ἐκείνη πᾶσαν ἐτάραξεν. Ἐκείνη ποιεῖ λοιπὸν ἡμᾶς τῆς μὲν ἀληθείας ὡς ἡδικομένης ὑπεραλγεῖν, τῶν δὲ διαθέντων οὕτω τὰ πράγματα πολλὰ καταρᾶσθαι, ὑπὲρ δὲ ἡμῶν αὐτῶν θρηνεῖν, ὅσοι τοῖς πράγμασιν ἐκείνοις ἐκόντες ἢ

ἄκοντες, καὶ ἡ καθάπαξ ἡ ἐκ μέρους τινὸς ἐνεσχέθημεν, ἡ δυνάμενοι λαλεῖν, ὅμως ἐσιγῶμεν ὑποστελλόμενοι· τῷ δὲ πάπα πολλὰ μέμφεσθαι, ὅτι τὰς ἐκ τῆς ἐτέρας συνόδου δεδιῶς εὐθύνας, οὐκ ἴσῃν οὐδὲ δικαίαν ψῆφον ἐξήνεγκε, καὶ ὅτι τὴν ψῆφον αὐτὸς ἐδίδου, ἦν εἰ καὶ αἰεὶ φέρειν ἠδύνατο, ἀλλὰ νῦν οὐκ ἂν εἶχε φέρειν δικαίως, ἐν οἰκουμενικῇ συνόδῳ κρίνεσθαι προσποιούμενος καὶ λόγον ὑπὲρ ὧν ἐξαμαρτεῖν ἐδόκει διδόναι οὐδεὶς γὰρ ἐγκαλούμενος ᾧ ψήφου κύριός ἐστιν ἐφ' οἷς ἐγκαλεῖται, ἂν μὴ βίαιός τις ἦ καὶ τυραννικός. Καὶ ἐπὶ πᾶσιν, ὅτι τὰ μὲν ὑποσχέσεσι, τὰ δὲ ταῖς εὐπρεπέσιν ἀνάγκαις. αἷς συγκλείσας εἶχε τοὺς ταλαιπώρους Γραικούς, ἔπεισε συνθέσθαι τῇ ψήφῳ καὶ μὴ πεπεισμένους.

Ἐπεὶ δὴ τούτων ἀπάντων ἀλγοῦμέν τε καὶ κοπτόμεθα, ὅτι ταῦτα πολλῶν ἡμῖν συμφορῶν ὑπῆρξεν ἐς τόδε, καὶ δέος μὴ τὴν τελευταίαν ἡμῖν καὶ ἀνήκεστον ἐπαγάγῃ πληγὴν, ὅποτέρως ἂν τὰ καθ' ἡμᾶς διαθοίμεθα. Ἀλλὰ φεῖσαι, Κύριε, τῆς κληρονομίας σου μὴ δίκην παρ' ἡμῶν λάβῃς ἀξίαν· μὴ τοῖς σοῖς ἀγίοις ἐγχορευσάτωσαν ἄνδρες αἱμάτων· οὐδεμία ταύτης χεῖρων ἡμῖν συμφορὰ αὕτη καὶ λιμοῦ καὶ πυρὸς καὶ βασάνων καὶ μυρίων θανάτων ἔσται χαλεπωτέρα· εἰ γὰρ δεήσει κάκεινα μετὰ ταύτης ὑφίστασθαι, τοῦτο μονονοῦχί τῶν πρῆγματων βοώντων πᾶσι νοῦν ἔχουσιν, ἀλλ' ἡ τῆς ἱερᾶς ἐκκλησίας καὶ τῶν ὀρθῶν δογμάτων καταστροφὴ πάντων ἔσται χεῖριστον καὶ ὀδυνηρότατον.

Le morceau, on le voit, ne manque pas d'intérêt. Scholarios ne flatte pas ses compatriotes, et il ne se flatte pas lui-même. On n'a pas de peine à comprendre que certains copistes aient omis tout le passage. Quant aux récriminations contre le pape et les Latins, elles sont curieuses, notamment celle-ci que le Pontife romain, à Florence, n'aurait pas dû voter mais s'abstenir, parce qu'il paraissait devant le concile en *accusé* (!). Relevons aussi les données nouvelles sur l'activité de Scholarios au concile. Nous apprenons tout d'abord que les discours prononcés par Bessarion à Ferrare, au moins à partir de la quatrième session (15 octobre 1438), pour répondre à l'orateur des Latins, André de Rhodes, sur l'addition au symbole, n'étaient pas de lui mais bien de Scholarios. Celui-ci en revendique hautement la paternité, et on aura remarqué qu'il dit, non sans malice, que son porte-voix, désigné par l'empereur lui-même, manqua de mémoire en les débitant. Contre cette revendication, Bessarion, que nous sachions, n'a jamais protesté. Il a dû connaître, cependant l'ouvrage

de son contemporain, auquel fut donné la plus grande publicité, même parmi les Latins (1). De ce chef, c'est de trois discours au moins que s'augmente l'héritage littéraire de notre auteur. Ils ont été insérés par Dorothee de Mytilène dans son *Histoire du concile de Florence*, où l'on peut les lire (2). Sur l'addition au symbole, Scholarios y soutient la même thèse que dans ses traités polémiques : « Le concile d'Éphèse a interdit pour toujours à n'importe quelle autorité ecclésiastique, même à un autre concile œcuménique, le droit d'attenter à l'intégrité littéraire du symbole, en y ajoutant ne serait-ce qu'un mot, ce mot serait-il l'expression d'un dogme (3) ».

Plus importante à un certain point de vue est l'affirmation qui fait suite à cette première, car elle semble bien dirimer définitivement une question jusqu'ici débattue entre critiques, et sur laquelle nous avons pris nettement position dans l'introduction au premier volume de ce recueil : Scholarios affirme catégoriquement qu'à Florence il a fait *quatre discours* d'ordre doctrinal.

A notre avis, ces quatre discours correspondent aux nos 2, 3, 4 et 5 de la série : *Discours à Florence sur la paix religieuse*, publiés dans le t. I, pp. 296-375. A cette identification paraît s'opposer au premier abord la déclaration que les quatre discours en question ont eu pour objet le fameux texte de saint Basile dans le *Troisième livre contre Eunomius*, P. G., 29, 653, où il est dit que le Saint-Esprit tient son être du Fils : *παρὰ τοῦ Υἱοῦ τὸ εἶναι ἔχει τὸ Πνεῦμα* (4) ; texte sur l'authenticité duquel on se disputait depuis le XIII^e siècle, et qui venait encore d'être l'objet d'un long débat à Florence même (5). En fait, il n'est pas directement question de ce passage dans les harangues du premier volume. Mais elles s'y rattachent indirectement, si l'on veut bien faire attention au moment où elles sont situées par Dorothee de Mytilène : elles viennent après l'en-

(1) Voir la préface autographe du *Pantocrator*. 127 et du *Dion*. 330 : « μεταγραφὴν εἰς πολλὰ καὶ διαδοθὲν πανταχοῦ, καὶ παρὰ Λατίνοις νῦν εὐρισκόμενον ». p. 2, 5-6.

(2) L'édition grecque du bénédictin NICKES, *Ἡ ἀγία καὶ οἰκουμένη ἐν Φλωρεντία σύνοδος διὰ μοναχοῦ Βενεδικτίνου*, Rome, 1864, pp. 37-41 90-103, 103-106, et les collections conciliaires de MANSI, t. 31 et de HARDOUIN, t. 9. Il ne semble pas qu'il faille attribuer à Scholarios, d'après l'indication qu'il donne, le discours prononcé par Bessarion à la première session, le 8 octobre 1438, ed. NICKES, pp. 22-29.

(3) Dans les discours unionistes qu'il composa ensuite, Scholarios lâcha cette position intenable. Cf. t. I, p. 342, 16 sq., 371, 7 sq.

(4) Ce texte est de nouveau examiné dans le premier traité, pp. 323-344.

(5) Cf. HEFELE-LECLERCQ, *op. cit.*, pp. 992-993.

quête paléographique qui a été menée en plein concile autour du fameux texte, et après les discussions sur la question dogmatique du *Filioque* entre Jean de Raguse et Marc d'Éphèse. Pendant ces discussions, l'orateur latin a apporté de nombreux textes des Pères occidentaux et orientaux, qui montrent leur accord fondamental sous la diversité des formules. De ces témoignages et de cet accord Scholarios parle assez longuement dans le premier des quatre discours (1), et, dans les autres, le principal thème développé est précisément cette absence d'opposition, cette entente foncière sur la procession du Saint-Esprit entre les docteurs des deux Églises. D'après le billet d'envoi aux Pères du concile, l'auteur déclare faire sa démarche de son propre mouvement. On est, en effet, au moment le plus critique du concile. On a tenu la dernière séance publique (25^e session) le 24 mars 1439. Le 30 mars, lundi de la Semaine Sainte, le patriarche Joseph réunit ses évêques et ses prélats pour les engager à chercher un *modus unionis*, car les discussions précédentes ont abouti à une impasse. Tandis qu'Isidore de Kiev et Bessarion ont parlé en faveur de l'union, Marc d'Éphèse est allé jusqu'à traiter les Latins d'hérétiques, avec lesquels il est impossible de s'entendre, tant qu'ils n'auront pas supprimé le *Filioque* de leur symbole. Le mardi 31 mars, l'empereur s'efforce de rallier les prélats orientaux à la cause de l'entente. Le lendemain, les antiunionistes essaient de s'évader. Le 10 avril, le pape soumet aux Grecs quatre propositions et les somme de s'expliquer franchement sur leur doctrine. Les 13 et 14 avril Bessarion prononce son grand discours pour recommander l'union. C'est alors que Scholarios juge opportun d'intervenir pour appuyer la cause défendue par l'évêque de Nicée (14 avril), en traitant de l'accord des Pères entre eux, de l'impossibilité où ils ont été d'enseigner une doctrine contraire, des moyens de concilier leurs affirmations (2). Sans doute, dans ces quatre discours, le fameux passage de saint Basile ne fait l'objet d'aucune mention spéciale, et l'on est en droit de s'étonner qu'à peine cinq ou six ans après, leur auteur déclare n'avoir traité qu'un

(1) Cf. t. I, p. 297, 18 — 298, 12.

(2) Dans ses quatre discours Scholarios traite exactement le même sujet que Bessarion dans le long discours en dix chapitres dont nous parlons, MANSI, 31, 894-964? HARDOUIN, 9, 319-372. Mais la manière est différente. Alors que l'évêque de Nicée apporte des textes précis des Pères pour établir la vérité dogmatique du *Filioque*, Scholarios se tient dans les généralités et veut avant tout établir ce principe que les Pères d'Orient et ceux d'Occident, éclairés par le même Esprit de Dieu, n'ont pu se contredire sur un point regardant la foi.

sujet si restreint. Nous croyons qu'il faut voir dans ce signalement trop discret et qui serait faux, si on le prenait à la lettre, un artifice de son amour propre pour atténuer un aveu pénible et dissimuler comme sous un voile un passé qui lui déplait tant maintenant et qu'il voudrait à tout jamais effacer. Na bat-il pas, quelques lignes plus bas, son *mea-culpa*: « Ἐμαυτοῦ δὲ πρὸ πάντων κατηγορῶ » ? C'est pourquoi l'identification des quatre discours signalés ici avec les discours unionistes édités dans le tome I ne nous paraît pas douteuse. Ajoutée aux solides raisons déjà données, cette déclaration explicite de l'auteur résout définitivement la question de l'authenticité de ces pièces (1).

Par la même finale du premier traité, nous apprenons que Scholarios fit partie du groupe des Grecs qui quittèrent Florence pour se rendre à Venise avant la signature du décret d'union. Il ne nous dit pas le motif spécial qui hâta son départ. En fait, étant simple laïque, il n'avait pas à signer la formule dogmatique. Quand il proteste si énergiquement contre celle-ci, il paraît avoir perdu de vue la formule de conciliation qu'il avait proposée lui-même aux Grecs et qui avait été adressée aux Latins, formule dont Syropoulos rapporte le texte (2): Ἡμεῖς οἱ Λατῖνοι ὁμολογοῦμεν τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον αἰδίως ἐκ τοῦ Πατρὸς καὶ Υἱοῦ ὡς ἀπὸ μιᾶς ἀρχῆς καὶ μοναδικῆς προβολῆς ἐκπορεύεσθαι ἡμεῖς δὲ οἱ Γραικοὶ ὁμολογοῦμεν καὶ πιστεύομεν τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐκπορεύεσθαι, ἴδιον δὲ τοῦ Υἱοῦ εἶναι καὶ ἐξ αὐτοῦ ἀναβλύζειν καὶ οὐσιωδῶς ἐξ ἀμφοῖν ἦγουν ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ προχεῖσθαι δισχυρίζομεθά τε καὶ πιστεύομεν καὶ ἤδη ἐνούμεθα ἀλλήλοις καὶ θεοφιλῶς συναπτόμεθα ».

LE CONTENU DOGMATIQUE

La thèse soutenue dans les trois traités s'éloigne fort de ces accommodements (3). C'est la thèse même de Photius. Le Saint-Esprit procède du Père seul, c'est-à-dire tient de lui seul son existence. Le

(1) Nous rencontrerons plus d'une allusion à ces mêmes discours dans les autres écrits polémiques contre l'union de Florence qui paraîtront dans le tome III.

(2) Cf. t. I, p. 375, 16-21.

(3) Cette formule elle-même n'est pas à l'abri de toute équivoque. Les Latins la repoussèrent comme n'étant pas suffisamment explicite dans sa seconde partie, où les Grecs déclarent leur croyance. Scholarios admettait du moins explicitement la formule et l'explication des Latins. Quand il écrivit ses traités polémiques, il est dans des sentiments bien différents.

Fils n'est pour rien dans cette communication vitale par laquelle le Père fait surgir éternellement la troisième personne au sein de la Trinité. Le Père seul est principe, source, cause dans les processions divines. Lui seul est Père et spirateur, *πατήρ καὶ προβολεὺς*. La *προβολή*, tout comme la *πατρότης*, est la propriété incommunicable de son hypostase. Il n'existe aucune relation d'origine entre le Fils et le Saint-Esprit. Scholarios n'admet en aucune façon l'explication des théologiens catholiques affirmant que le Père est le principe primordial, le principe sans principe du Saint-Esprit, mais qu'il communique au Fils en l'engendrant, la vertu spirative, par laquelle le Fils aussi participe à la production du Saint-Esprit, et constitue avec le Père un seul et unique principe de la troisième personne. Cet unique principe, c'est le Père et le Fils non en tant qu'ils sont deux, mais en tant qu'ils sont un : c'est la divinité qui est le Père et le Fils émettant le Saint-Esprit. Ce point de vue, le théologien byzantin le repousse de toutes ses forces, l'expulse de toutes les formules par une exégèse qui n'a pas le mérite de la nouveauté, car on la trouve chez les polémistes, ses devanciers, au moins à partir du XIII^e siècle. Ce qui est nouveau chez lui, c'est l'art éclectique avec lequel il fait siennes les diverses explications du *διὰ τοῦ Υἱοῦ* trouvées par les adversaires des Latins qui l'ont précédé ; c'est la subtile souplesse qu'il déploie à combiner, concilier, expliquer ces interprétations. On peut affirmer qu'on entend en lui toute la polémique byzantine contre le dogme catholique depuis les origines de la controverse. A certains endroits sans doute, il fait aux Latins des concessions que presque personne avant lui ne leur avait consenties. Il leur accorde, par exemple, que certains Pères grecs ont employé parfois la formule *ἐκ τοῦ Πατρὸς διὰ τοῦ Υἱοῦ ἐκπορεύεται τὸ Πνεῦμα*, lorsqu'il est question non de la procession temporelle (*πρόδος χρονική*) ou mission (*πέμψις*), mais de la procession éternelle. Mais c'est une concession illusoire, car il ajoute aussitôt que la préposition *διὰ*, quand il s'agit des processions *ad intra* et qu'il n'y a aucun rapport avec les créatures, n'a jamais chez les Pères le sens causal, c'est-à-dire n'exprime jamais la relation d'origine. Le *διὰ τοῦ Υἱοῦ* signifie à la fois 1^o *σὺν Υἱῷ*, *conjointement avec le Fils* ; 2^o *μετὰ τοῦ Υἱοῦ*, *en compagnie du Fils* ; 3^o *οὐκ ἔκτος τοῦ Υἱοῦ*, *non en dehors du Fils* ; 4^o *μετὰ τὸν Υἱόν*, *après le Fils* ; 5^o *l'union dans l'essence, la consubstantialité des personnes, τὴν συνάφειαν κατ' οὐσίαν, τὸ ὁμοούσιον* ; 6^o *la distinction des personnes, τὴν διά-*

κρισιν τῶν ὑποστάσεων et leur manifestation mutuelle par le fait de cette distinction, ἔκφανσις ἀίδιος ; 7^o L'ordre des personnes, τὴν τάξιν τῶν προσώπων ; 8^o La médiation purement nominale et conceptuelle du Fils (1).

Cet ordre des personnes, tel qu'il a été énoncé par le Sauveur dans la formule baptismale, n'a en soi rien d'absolu ; du moins, nous n'en pouvons rien savoir d'après la Révélation : « Ἡ διαφορὰ τῶν προόδων καὶ ἡ τάξις τῶν ὀνομάτων μεσιτεύειν τὸν Υἱὸν ἀναγκάζει καὶ τῷ λόγῳ καὶ τοῖς νοήμασιν ἡμῶν· εἰ δὲ καὶ τῷ πράγματι οὕτως ἐστὶ καὶ τίς ἂν ὁ λόγος εἴη, οὐδεὶς ἂν ἐκ τῶν ἱερῶν λογίων ἰσχυρίσασθαι δύναίτο » (p. 201, 22-25). Suivant le point de vue auquel on se place, le milieu peut être occupé aussi bien par le Père ou le Saint-Esprit que par le Fils (cf. p. 146-148). Le diagramme trinitaire peut être aussi bien un angle qu'une ligne droite ou un triangle ; mais quand il s'agit d'indiquer l'origine des personnes, c'est-à-dire leur relation respective par rapport au Père, seul principe des deux autres, c'est l'angle qui est la meilleure figure et c'est le diagramme que Scholarios affectionne : Le Fils et le Saint-Esprit sont comparés à deux fleuves sortant de la même source, à deux branches poussant de la même racine, à deux frères engendrés par le même père (2).

Telle est la doctrine à laquelle notre théologien tente de rallier tous les Pères, tant les Grecs que les Latins, y compris saint Augustin lui-même (3). Par quels procédés, par quels tours de force il y arrive, le lecteur l'apprendra en lisant ses traités. Il est bien persuadé d'avoir trouvé la vraie solution. Il déclare avoir écrit par le mouvement et sous l'illumination de la grâce divine (4). « Il n'y a aucun danger, dit-il à un endroit, que je manque la vérité (5), et je n'ad-

(1) Les explications du διὰ τοῦ Υἱοῦ tiennent une grande place dans nos traités. Voir en particulier : pp. 29-30 ; 119-146 ; 201-217 ; 238-239 ; 254 ; 344-349, 355-386, 463, 472-481.

(2) Cf. sur les diagrammes pp. 199-203.

(3) Les théologiens catholiques seront intéressés par la critique de la théorie augustinienne des processions divines et des images et comparaisons tirées des créatures en général. C'est certainement ce que Scholarios a écrit de plus original dans les traités que nous publions. Voir toute la deuxième partie du premier traité.

(4) P. 5, 6-10.

(5) « Δέος δὲ οὐδὲν ἔστι, μὴ κάλλιστα μὲν προαιρῶμαι, τῆς ἀληθείας δὲ ἐν τῇ περὶ ταύτης ἀμαρτάνῳ ζητήσῃ ». P. 5, 8-9.

mettrais pas facilement qu'un autre puisse trouver quelque chose de plus vrai que ce que j'ai écrit (1) ». Il se ravise pourtant aussitôt, et déclare qu'étant homme, il ne possède point le charisme de l'infailibilité (2). Il est prêt à se soumettre à la décision d'un vrai concile œcuménique, même si cette décision est contraire à ce qu'il vient d'enseigner (3). Quant à l'assemblée de Florence, elle a peu ou point d'autorité pour beaucoup de raisons (4). Et il termine son premier traité en demandant à Dieu d'accorder la paix aux Églises (5)

Rome.

M. JUGIE,
des Augustins de l'Assomption

L'Eclogue des Isauriens, texte, traduction, histoire, by C. A. SPULBER professor at the University of Cernautzi large 8°; pp. iv and 188. Published at Cernautzi, Roumania, by the Librairie Muhldorf, 1929; 300 lei.

Students of Later Roman history in general and Later Roman law in particular, will be grateful to professor Spulber for this valuable contribution to our knowledge of an important and interesting but very obscure period of Later Roman social life when we leave the ancient world behind us and pass on, almost imperceptibly, to the first chapter in the history of the early Middle Ages.

After a short preface, the author proceeds to give the Greek text and a French translation of the manual of law issued by the Emperor Leo III of Isauria in his own name and that of his son, Constantine V, then a child, and published at Constantinople in the beginning of the 8th Century. The author then gives a short history of the original date and authorship of the manual, followed by six interesting articles on the evolution of the Isaurian law at Constantinople, in Bulgaria, Serbia, Russia, Roumania and the

(1) « Ἐνὶ μὲν οὖν οὐκ ἂν ποτε συγχωρήσαιμι ῥαδίως, ὅπερ εἶπον, ἀληθέστερόν τι τῶν ἐμοὶ συγγεγραμμένων εὐρήσειν ». P. 261, 8-9.

(2) « Πειρώμαι μὲν τῆς ἀληθείας τυχεῖν, ὡς ἂν δύνωμαι· καὶ ὅσον μὲν εἰς ἐμὲ ἦκει, ἄνθρωπος εἶναι ὁμολογῶν καὶ ὀλίγα εἰδέναι, δύνασθαι τε τοῦ πρέποντος ἀμαρτάνειν ἠγοῦμαι, καὶ τὴν μετὰ λόγου διόρθωσιν εὐχομαι ». P. 261, 29-32.

(3) « Καὶ αὐτὸς ὑποτετάξομαι ταύτῃ, κἄν τε σύμφωνος ἢ ταύτῃ τῇ ἡμετέρᾳ, κἄν τε μὴ, καὶ οὐδαμῶς ἀντερῶ ». *Ibid.*, l. 13-14.

(4) *Ibid.*, 15-17.

(5) « Ταῖς ἐκκλησιαίαις τὴν εἰρήνην βραβεύσειεν οἷς ἂν αὐτὸς ἐπίσταται τρόποις ». P. 262, 8-9.

Western provinces of the later Roman Empire ; the book concludes with a short summary. There is no index and only a short table of contents.

In his short preface the author refers to the printed texts of the *Ecloga* ; those of Johann Löwenklau, Leunclavius, published at Frankfort in 1596 under the title of *Jus Graeco-Romanum* ; of Zachariä von Lingenthal published at Leipzig in 1852 under the title of *Collectio Librorum Juris Graeco-Romani Ineditorum*, and of Antonius G. Monferratus published at Athens in 1889 under the title of *Ecloga Leonis et Constantini cum Appendice*. He notes, as the fact is, that these books are, long since, out of print and extremely difficult to procure. He then proceeds to enumerate the translations of the *Ecloga* made a) in Latin by J. Löwenklau, b) in old Slav by the Russian Kormtchaïa, c) in English by the writer of this notice, and d) a version in Russian (referred to by Vasilievsky, *Journal du Ministère de l'Instruction publique*, November 1878, p. 300).

We quote his words :

« Dans ces conditions je me suis dit que les étudiants, sinon les
 » savants, me sauraient gré de leur procurer le texte de l'*Eclogue*.
 » Je le donne d'après l'édition de Zachariæ qui, on le verra dans
 » ce livre, peut-être considérée comme définitive. En second lieu
 » les intentions de ce livre étant plutôt didactiques que scienti-
 » fiques, j'ai voulu donner la traduction de l'*Eclogue* dans une
 » langue qui fut accessible à la plupart de ceux qui voudraient en
 » prendre connaissance. Car il faut l'avouer, les savants exceptés,
 » on ne lit guère aujourd'hui le grec et encore moins de l'*Eclogue*
 » qui est des plus difficiles ».

The Greek text has been taken by process printing and is reproduced from that of Zachariä von Lingenthal published in 1852. The lacunæ in the text, which to some extent impair the appearance of the type, are consequent upon the excision of the reference numbers to Zachariæ von Lingenthal's footnotes, which are also omitted. On the other hand the author has replaced them by his own notes which may be considered quite adequate for the purpose which he has in view.

It would ill become an English reviewer of this interesting book to offer any observations on the French translation unless it be to give a hearty word of congratulation to the Roumanian

author for expressing himself, in what is to him a foreign language, so clearly. And the reviewer says this with some feeling for he has been engaged during the past five years in endeavouring to render these quaintly worded Greek texts into his own language. Many of his expressions will certainly be criticised by French students. But others are not likely to be too critical; the general sense is at any rate perfectly clear and that is the main point.

Passing now from the form in which the text is presented to the substance of it, we notice that the author decides that the *Ecloga* first saw the light of day in the year 726. That is the date which appears in Monferratus' text and we believe that his conclusion is justified. It is possible that there were two editions and that the text of Zachariä von Lingenthal is the second. The two editions, if fact it be that there were two, are not exactly the same and the discrepancies are not merely those which might be attributed to a copyist of the manuscripts. For instance we find the law on dissolution of a marriage in the edition of 726 stated in one way and in another by the edition of 739.

Having said that much however, we agree that the texts of Monferratus and Z. von Lingenthal are substantially the same or sufficiently so for the immediate and practical purposes of this book. The author's footnotes are useful and those in which he draws attention to a departure from the laws of Justinian are particularly apposite.

The precise rendering of some of the Greek words, especially those used technically, present many difficulties. It must, moreover, be borne in mind that the Greek composers of these manuals, the clerks in the Imperial Chancery, the commentators, and the paraphrasers, obviously had difficulties in rendering into Byzantine Greek the Roman legal terminology of Justinian. Among these we note *antigraphais*. They were, no doubt, what we should call the Parliamentary draftsmen employed by the Chancery to draw up official rescripts, edicts, and similar documents. That they had other functions is probable. The student will also be well advised to bear in mind that technical Greek words used in the 8th century undoubtedly change their meaning in process of time. Many instances might be given but, one will suffice. *Hypobolon* eventually came to mean the sum which a husband undertook to find to make good any wastage in his wife's dower, for which he was responsible,

It is only used once in the *Ecloga*, in quite a different sense and in connexion with earnest money on a betrothal. The bridegroom might not be able to find cash or assets to meet the agreed earnest money and the *hypobolon* was in the nature of guarantee to provide it. At an intermediate stage the jurists appear to have adopted this word in a colloquial sense for the gift which the husband had by law to make to his wife, and the amount was fixed by reference to the dower which the wife brought into settlement. The *Ecloga* not only abandoned the principle of making a husband contribute to the marriage settlement fund but in terms forbade any attempt to compel the bridegroom or the husband to do so. In the same way such words as *enagein* and *kategorein* came to be used colloquially and not in their original technical sense.

The articles in the second half of the volume merit careful attention, especially those where the author discusses the evolution of the Isaurian law in his own and the neighbouring countries of the Balkan Peninsula.

It is perfectly true that the *Ecloga* is not merely a manual of law. It is nothing less than the first Christian law book, the first in which a Roman sovran not only attempted to put in force a code of Roman law tempered by Christian equity but succeeded in doing so not only for his own subjects but as a precedent for his successors; for all the ensuing manuals, except the legal dictionaries and case law books, treat the *Ecloga* as a precedent. It must however be borne in mind that there was no break in the continuity of Roman law and the title chosen for the *Ecloga* proclaims the fact. A passage in the preamble of the *Procheiros Nomos* suggests that whatever the intentions of Leo III may have been the *Ecloga* was used for instructional purposes; primarily it was intended for the practical use of magistrates, notaries, and the general public. That the existence of the *Ecloga* as an official exposition of the law was not ephemeral but of long duration is proved by the later manuals which were either founded upon it and in some of them Leo's provisions are quoted textually. It was a practical and compendious book of elementary law applicable as well to the humble as to the richer subjects of the *basileus*; and that we believe to be the chief reason for perpetuating it in spite of the *Procheiros Nomos*.

In the ensuing articles we have a valuable commentary on the evolution of the *Ecloga* in South-eastern Europe by an author

who lives on the spot. He draws attention *a*) to the Bulgarian *Zacon Soudni Liudem* (qui veut dire : loi judiciaire pour le peuple), *b*) to the oldest monument of Serbian legislation called the *Zacon* of the Tsar Doushan, and *c*) to the Russian *Nomocanon* edited at Moscow in 1653 known as the *Directory* or the *Kormtchaia Kniga* (directory). All these Codes borrowed from the *Ecloga*. What the author has to tell us in regard to the evolution of the *Ecloga* in his own country is remarkably interesting; it will surprise many students to know that in Bessarabia the provisions of the *Ecloga* were in force as recently as last year, 1928.

There is a short summary at the end of the book in which the author explains how and why in his opinion the provisions of the *Ecloga* still remained in force among the *Romaioi* in spite of the strictures of the *Procheiros Nomos*. We think the explanation is simple and natural. In process of time the rivalry and the jealousies of the Isaurian and the Macedonian dynasties were forgotten and the *Ecloga* and the *Procheiros Nomos* were treated, not as laws of this or that Emperor, of Leo III or Basil I, but as the ancient and customary laws of the Later Roman Empire which had existed among the *Romaioi* and their forefathers from time immemorial.

Reigate. April 1929.

E. H. FRESHFIELD.

P. HENDRIX, *De Alexandrijnsche Haeresiarch Basilides*. Amsterdam, H. J. Paris, 1926. Een bijdrage tot de Geschiedenis der Gnosis

M. Hendrix commence son étude sur le grand hérésiarque gnostique en retraçant succinctement les origines du gnosticisme.

Ce n'est pas une hétérodoxie née au sein de l'Église chrétienne, mais le dernier stade d'une évolution *philosophique* fort antérieure au Christ. C'est une branche du platonisme rajeuni par sa fusion avec des éléments stoïciens et avec d'autres d'origine hébraïque : le berceau de cette philosophie a été la colonie juive d'Alexandrie et son représentant typique Philon. C'est déjà à certains égards un gnostique : il fusionne l'Ancien Testament avec les éléments grecs qu'il tire de Platon, du Portique et aussi, point très important, des mystères helléniques. Il inaugure la méthode de l'interprétation allégorique, et c'est grâce à elle qu'il opère la fusion dont nous avons parlé.

Un pas de plus vers le gnosticisme chrétien est fait avec les *Ophites* dont certains furent *antérieurs au Christ* (Philaster, *De haer.* I)

C'est sans doute à Alexandrie encore que se développe la pensée ophite : c'est dans cette ville qu'ils dureront jusqu'au III^e siècle sous le nom de *Nahassètes*.

Nous trouvons chez eux une notion qui va jouer un rôle prépondérant dans la pensée gnostique : l'existence d'un Dieu démiurge, inférieur au dieu suprême et inconnaissable, au *προπάτωρ*. De ce *προπάτωρ* dérive l' *Ἔννοια* (le Saint-Esprit représenté ici comme une femme) puis l'Homme-Dieu.

En-dessous de cette Trinité se trouve le dieu Démiurge appelé *Ialdabaoth* et identifié avec Saturne. De celui-ci dépend une âme inférieure, asservie aux nécessités du monde sensible, mais dans laquelle pénètre une émanation du Dieu suprême. Or cette notion se retrouve identique dans les mystères de Mithra, dans ceux d'Hermès, dans ceux d'Isis et enfin dans les mystères orphiques.

Il n'est pas extraordinaire que ces idées aient été conçues à Alexandrie où se rencontraient toutes les religions et toutes les philosophies. Nous savons même que le bouddhisme y était connu. Aussi peut-on saisir quelques influences ou du moins quelques similitudes bouddhiques dans le système de Basilides.

Celui-ci n'est pas le premier gnostique chrétien connu : avant lui on cite Simon le Mage et Ménandre le Samaritain qui ne nous sont connus d'ailleurs que comme des enchanteurs ou, si l'on veut, des charlatans.

Le dernier d'entre eux fut à Antioche, le maître de notre auteur. Celui-ci après avoir reçu l'enseignement de Ménandre, retourna dans sa patrie, Alexandrie, où il élabora et enseigna, un peu avant le milieu du II^e siècle, toute une philosophie gnostique que nous allons exposer. Il faut d'abord remarquer que ses œuvres ne nous sont parvenues qu'à l'état de fragments assez peu nombreux : nous devons donc nous représenter son système d'après ses contradicteurs : Hippolyte de Rome (vers 220) nous fait connaître surtout sa cosmologie et sa métaphysique, et Clément d'Alexandrie (vers 200), sa morale et ses idées sur la nature de Dieu. Plus confus sont les renseignements fournis par Irénée (vers 185), Philaster (fin du IV^e s.) et Épiphane (fin du IV^e s.).

Examinons maintenant les traits principaux de sa doctrine : la base en est la théorie des *émanations* qui partent de l'Être suprême pour aboutir au monde réel en passant par les *anges* répartis en

diverses catégories : à la dernière de ces catégories préside le dieu démiurge (*fabricator mundi*).

Un autre trait important de sa pensée est son dualisme pré-manichéen : le mal a son existence propre en dehors du système divin — et ce côté de mal et de souffrance se retrouve jusque dans la personne du Sauveur qui ainsi est, à certains égards, un homme. Ici Basilides se distingue des autres gnostiques qui furent délibérément monophysites et il se rapproche plus qu'eux de l'orthodoxie. De même son docétisme, en ce qui concerne la Passion du Christ est assez atténué et somme toute, assez orthodoxe. Aussi l'Épiphanie joue-t-elle un rôle important dans la religion basilidienne : la Nativité n'est que l'anniversaire de la naissance d'un homme, l'Épiphanie rappelle l'apparition d'un dieu (soudé à un homme) parmi les humains. Or, à cette époque, il n'était pas encore question de l'Épiphanie parmi les orthodoxes — cette fête est donc d'origine gnostique. Basilides a une conception originale de la grâce divine (ἐκλογή) : c'est, d'après lui, la faculté accordée par Dieu à l'homme de s'élever au-dessus du monde sensible. Il en tire des conclusions inattendues : il est inutile de démontrer la vraie foi à ceux que n'a pas atteints la grâce divine, il ne faut exposer les sublimes vérités qu'aux initiés qui sont capables de les saisir. Il est également inutile de témoigner qu'on possède la vérité : *sentendum cum sapientibus, loquendum cum vulgaribus*. Ainsi d'une part il en arrivait à prôner une hypocrisie opportuniste — d'autre part sa théorie de la grâce impliquait un orgueil aristocratique qui alla parfois jusqu'à des écarts assez fâcheux.

Mais une question de tout premier ordre pour les gnostiques est le problème de l'origine du mal (résolu par le dualisme) et surtout de la cause de la souffrance imméritée.

Basilides y a fourni 3 réponses : d'abord une distinction entre les différentes souffrances selon les péchés dont elles sont le châtimeut d'autre part notre auteur pense qu'elle peut bien être le châtimeut de fautes commises dans une incarnation précédente, il est ainsi amené à admettre une métempsychose qu'il fonde sur Paul, *Ep. aux Romains*, VII, 9 ; enfin il y a le péché originel dont nous ne nous lavons jamais complètement : nous en gardons toujours un certain désir de commettre le péché qui en est déjà un : aussi nous est-il impossible de mériter d'être sauvés par nos mérites : la foi seule et la grâce divine peuvent nous acquérir le ciel. Embrassant

une théorie d'ailleurs fort répandue parmi les païens, ses contemporains, il admet que l'âme supérieure, partie de Dieu subit pendant les avatars qu'elle traverse pour arriver jusqu'à nous, des altérations qui lui enlèvent sa pureté.

Enfin chez Hippolyte nous trouvons la cosmologie et la métaphysique de notre auteur : sans descendre jusqu'aux détails compliqués et obscurs de cette doctrine, nous dirons que son système est celui d'un aristotélien fortement influencé par le Portique et la pensée philonienne : deux théories en forment la base : celle des émanations et celle de la tendance de tous les êtres vers leur idéal naturel et spécifique, tendance qui les rapproche toujours de l'Être suprême.

L'école basilidienne semble avoir été fortement entachée de magie : mais il est fort peu probable que cette tendance remonte à Basilides peut-être pourtant avait-il admis le système, assez répandu de son temps, des mots symboliques équivalant à certains chiffres mystiques, par le procédé pséphique.

Ce corps important de doctrine constitue la première idéologie des gnostiques : elle fut d'ailleurs rapidement et profondément modifiée par ses successeurs.

Son fils *Isidorus* continua son enseignement assez fidèlement mais en le tournant surtout vers des préoccupations morales et sociologiques.

Les Basilidiens durent être nombreux en Égypte et, si nous en croyons saint Jérôme, l'Espagne en était infectée de son temps. Mais Basilides a eu des disciples plus importants : Mani a probablement subi son influence (un texte ancien nous l'affirme) — et peut-être aussi Augustin sur la question de la grâce et du mérite de l'homme. Plus tard les Pauliciens d'Arménie semblent avoir adopté quelques-unes de ses théories et par leur intermédiaire son influence se fait sentir sur les Bogomiles et les Cathares.

C. BACVIS.

DIONYSIOS A. ZAKYTHINOS, *Michel Marulle, Tarchaniole, poète grec de la Renaissance*, dans *Ἐπετηρίς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν*, t. V, pp. 200 à 242.

Ce Michel Marulle, péloponnésien, dont M. Zakythinos étudie la vie et l'œuvre, est l'une des figures les plus marquantes de la première Renaissance. Sa famille était d'origine byzantine ; on appelle

notre poète : Constantinopolitain, dans les préfaces ou dans les titres des éditions de ses œuvres. Ses contemporains le qualifiaient de Byzantin ; lui même faisait remonter l'origine de sa famille aux Romains, disant :

*El lamem est aliquid proavos habuisse Marullos
Quos lotius tulerit Marlia Roma duces.*

Nous citons ces vers parce qu'ils nous ont paru caractériser l'âme de l'écrivain, féru d'antiquité et gonflé d'orgueil.

Sa famille, quoi qu'il en soit de ses origines, subit très tôt l'appel de l'Italie : dès le XIV^e siècle, l'arrière-grand-père de Michel Marulle, Manlios, s'établit à Ancône. Son grand-père et son oncle revinrent sans doute à Constantinople, d'où ses parents s'enfuirent à jamais lors de la prise et de la destruction de la ville.

Une épigramme de lui nous apprend, avec toute l'emphase convenable, qu'il n'était encore que « *rude semen matris in alvo* » quand les auteurs de ses jours allèrent chercher refuge en Italie.

Il passa ses premières années à Raguse, à Ancône, enrichie, pour lui, du souvenir de l'ancêtre. Il a chanté la louange de la première de ces deux villes dans une épigramme. Lorsqu'il fut parvenu à l'adolescence, on l'envoya à Venise où le Crétois Zacharios Scordyles et l'historien vénitien Marc Antonio Savellico lui enseignèrent le grec et le latin.

C'est cette dernière langue, alors l'objet des efforts des plus grands humanistes, à laquelle il s'appliqua davantage. Il s'en servit pour la rédaction de toute son œuvre, à l'exception d'un petit traité, en grec, qui ne nous est pas parvenu. Lucrece exerça sur lui, comme sur tant de bons esprits de la Renaissance, une grande attraction ; et les principaux efforts de Marulle comme critique eurent le *De Natura Rerum* pour objet.

Le jeune humaniste quitta assez vite les paisibles jardins d'Épicure pour s'engager dans le corps des « Estradiots », mercenaires à la solde des Vénitiens et que commandait le spartiate Nicolas Rallis.

Ces troupes comprenaient de la cavalerie légère, où servait notre latiniste. Elles exerçaient alors leurs déprédations en Laconie et dans l'Heptanèse. Nous n'avons guère de renseignements sur la vie militaire du jeune conquérant-poète, que nous retrouvons quelque temps après, disant : *Per Scythiam, Bessosque feros, per tela, per hostes, Riphæo venio tristis abusque gelu* (élogie sur la mort de son frère James).

M. Zakythinos explique ce voyage inattendu en proposant d'admettre, ce qui est plausible, que notre Marulle, en compagnie de plusieurs érudits et de grands de Grèce et d'Italie, parmi lesquels Démétrius Rallis, Théodore Lascaris, Démétrius Tarchaniote, fit partie de la suite de Zoé, fille de Thomas Paléologue, mariée en 1472, au Czar Iwan le Grand. La présence de Rallis et d'un Tarchaniote, probablement apparenté à Marulle, explique la part que celui-ci prit à cette lointaine expédition. En 1493, nous le retrouvons, prenant part à la chevauchée militaire de Charles VIII contre le royaume de Naples. Trompé sur les intentions du souverain français, il voyait en lui le futur libérateur de sa patrie et chantait celui :

*Quem tellus Ausonis hinc vocal
Illinc solutis Graecia crinibus.*

Certaines allusions que l'on retrouve dans des épîtres à lui adressées par ses contemporains peuvent faire croire à un voyage en France. Des problèmes de même nature se posent au sujet des épigrammes que Marulle composa à la louange de l'empereur Maximilien et du roi Corvin de Hongrie. De leur lecture on pourrait conclure, qu'avant de se joindre aux troupes du roi de France, Marulle se rangea sous les étendards germaniques et hongrois pour combattre les Turcs, oppresseurs de sa patrie.

Après l'expédition française, Marulle semble n'avoir plus de goût pour le métier militaire ; les Muses vont désormais l'occuper tout entier. Naples le vit souvent dans ses murs, Naples où florissait l'Académie pontanienne, où notre humaniste avait été présenté en même temps que son ami Manilius Rallis. Il y fit, semble-t-il, bonne impression.

Il eut autant de bonheur à Florence, où il jouit de la protection de Laurent-le-Magnifique, ainsi qu'il en est attesté par une épigramme de son contemporain Pietro Crinito :

*Quâ nosler Medices, Pieridum parens
Marulle, hospitium dulce tibi exhibet,
ac le perpetuis muneribus fovens
Phœbum non patitur lela resumere*

Antoine de Salerne compta aussi parmi les protecteurs du poète, qui lui écrivit :

*Das Gemmas aurumque
Ego tibi carmina tantum
Sed si bona fuerint, plus ego do.*

C'est à Florence qu'il épousa la très belle et très docte Alexandra, fille du secrétaire de la République, l'érudit Bartholomeo Scala. Son amour pour elle, qui fut grand, lui inspira la plupart et les plus belles de ses épigrammes. Ce fut aussi pour lui la cause d'amers tourments. La jalousie le torturait et le brouilla presque avec Pic de la Mirandole, tout à fait avec Angelo Politiano qui, de son côté, envieux du bonheur de son rival, le malmena particulièrement et se le fit bien rendre, tandis qu'il chantait en lourds distiques élégiaques, mais en grec, les grâces physiques et spirituelles de la divine Alexandra. La querelle entre les deux auteurs fut longue et âpre, car à la rivalité que fait naître l'amour se joignait celle qui résulte d'une égale vanité, d'un pareil désir de gloire.

Si l'amour et l'orgueil le brouillèrent avec un ami ancien, il conserva néanmoins les meilleures relations avec plusieurs érudits napolitains et florentins : Manilius Rallis, déjà cité, Jean Lascaris, Démétrius Chalcocondyle, Théodore Gazis.

Marulle vieillit paisible et tranquille. Revenant un jour à cheval de Volterra à Florence, il tomba dans les eaux de la Cécina en pleine crue et périt noyé le 10 avril 1500, le jour même où Ludovic Sforza, succombant à la trahison, était emmené prisonnier en France.

Marulle fut enterré à Ancône dans le monument funéraire où reposaient les siens. Une redondante épitaphe latine recouvrit ses restes. Il convient, *exempli gratia*, d'en citer les derniers vers :

*Aeternitatis templa non miser colit (sc. Marullus)
Plectro et decorus aureo et logâ gravis
Gravem facit contra stupere Pierim !*

* * *

Il laissait, en mourant, un grand nombre d'épigrammes, des hymnes, et un fragment de poème didactique : *de principum institutione*.

M. Zakythinos a refait patiemment l'histoire des éditions de ces œuvres. La première édition du *de principum institutione* ne vit le jour qu'en 1578, alors que les épigrammes et les hymnes avaient déjà eu dix éditions, témoignage certain de la faveur qu'ils avaient rencontrée auprès des amis des lettres.

Les épigrammes virent le jour les premières. Il y en avait quatre livres, de 63, 43, 52 et 33 poèmes respectivement.

Sa vie, son exil, ses amis, les événements historiques, ses sympathies et ses haines personnelles, mais surtout son grand amour pour Néère (Alexandra Scala), y fournissent les thèmes traités à grand renfort d'allusions pédantes, mythologiques et historiques.

L'influence de Catulle se retrouve dans ses vers amoureux, qui traitent des petits événements de la vie journalière, petites émotions, cadeaux, etc... On goûtera ces vers accompagnant un envoi de fleurs :

*Has violas atque haec tibi candida lilia mitto.
Legi hodie violas, candida lilia heri
Lilia ut instantis monearis, virgo, senectae
Tam cito quae lapsis marcida sunt foliis.
Illae : ut vere suo doceant ver carpere vitae
Invida quod miseris tam breve Parca dedit
Quod si tarda venis, non ver breve, non violas sed
Proh facinus ! sentes cana rubosque meles.*

Marulle, non plus que bien d'autres poètes érotiques de la Renaissance, n'est pas gai. L'amour est pour lui une source de réflexions mélancoliques ; il aime avec force, avec on ne sait quel grave emportement. Dans la grande élégie qu'il adresse à Néère pour la demander en mariage, il lui fait le récit de sa vie tourmentée, si souvent douloureuse, mais où il conserva toujours un ferme espoir, une hautaine sérénité.

*Omnia tulimus constanti corde, nec inter
Tot mala mens animis concidit ipsa suis.*

Des dissertations philosophiques où s'entremêlent l'histoire de la civilisation et d'austères remarques sur son temps, alourdissent le morceau, à côté de passages où il parle de ses ancêtres avec une fierté émue que l'on retrouve dans toutes les épigrammes où ce sujet revient sous sa plume.

Un grand nombre d'épigrammes sont adressées aux amis du poète : Manilius Rallis, Démétrius Chalcocondyle, Francesco et Bartholomeo della Scala, Accius Sincerus Sannazaro. A l'instar de Catulle et d'Horace, il leur parle de ses amours, recommande un ami à l'autre, développe des lieux communs.

Une pièce, tout particulièrement, adressée à Francesco della Scala, et dans laquelle le poète se réjouit de voir arriver son ami dans sa retraite désolée de Calabre, a une saveur tout horatienne. Il en est

de même d'un poème d'une grande fraîcheur sur le retour du mois de mai, qui rappelle l'ode fameuse à Sestius (Hor. od. I, IV).

Il faut faire dans l'œuvre de Marulle une place à part aux épigrammes où, avec la fougue des convictions sincères, il déplore la servitude de sa patrie et où il défend, devant les souverains auxquels il dédie ses poèmes, la cause de l'Hellade trop longtemps enchaînée.

Remarquable surtout est le poème sur les malheurs de la Grèce, qu'il adressa à Charles VIII, l'engageant, pour sa gloire et au nom de ses pères, à reprendre le harnais contre les infidèles.

Nous avons parlé plus haut de la confiante admiration que Marulle avait pour ce prince dont il écrivit l'épithaphe en 1498.

C'est encore Horace qui inspire le poète quand il écrit une ode à Ferdinand le Catholique, après la victoire de ce prince sur les Maures.

M. Zakythinos va jusqu'à établir un parallèle entre ce poème et l'ode I xxxvii : *Nunc est bibendum* !

Il est aussi, parmi les épigrammes de Marulle, un groupe de petites pièces se rapportant, comme les épigrammes descriptives de l'anthologie, à des grands hommes du passé récent ou lointain : Homère, Orphée, Aristomène, Enée, Didon, Agésilas, Thucydide, Alexandre, Hannibal, Dante et même le sultan Saladin dont la légende s'était déjà largement répandue en Europe.

Parmi les épigrammes et petits poèmes où Marulle parle de ses familiers, de lui-même, de sa patrie, l'épithaphe qu'il écrivit pour sa mère au sort douloureux, l'élégie sur la mort de son frère Janos, méritent d'être placées au premier rang.

M. Zakythinos a fait une belle analyse de ce dernier poème qui retrace quelques-uns des moments les plus tragiques de l'aventureuse vie militaire du poète.

« Son exil loin de la Grèce, « L'œil du monde et des peuples » la dureté de son destin et d'une vie condamnée aux souffrances dès le jour où il vit la lumière, lui arrachent des soupirs : *De exilio suo, Neniae, de acerbitate vitae*. Parlant de sa patrie absente, il a des images et des expressions charmantes : il se trouve au bord de la mer ; les vents ont un arôme particulièrement exquis. Pourquoi ? Parce qu'ils apportent le parfum de la terre hellénique. Heureux ces souffles qui, partis la veille de ces lieux bénis, y retourneront ce soir quand le vent tournera ! Et le poète part de là pour exprimer tout le désespoir de son impuissante nostalgie.

La deuxième des œuvres principales de Marulle est le recueil des Hymnes, dédié à Antoine de Salerne. Il y en a quatre livres où l'auteur chante successivement : Zeus, Pallas, Éros, les dieux du ciel, l'Éternité, Bacchus ; Pan, Ouranos, les astres, Cronos, Zeus, Arès, Aphrodite, Hermès ; Hélios et Séléné ; et enfin l'Éther, Zeus fulminant, Héra, l'Océan, la Terre.

Ce genre d'ouvrages fut très à la mode chez les humanistes des XV^e-XVI^e siècles. Mais Marulle semble avoir vu dans ces poèmes un autre objet qu'une récréation poétique et érudite et il a parlé parfois avec un tel feu des maîtres de l'ancien Olympe, qu'Érasme a pu lui faire le reproche de parler comme un idolâtre. C'est que, soit qu'il s'adresse aux grands Dieux, ou qu'il invoque de simples concepts naturels qu'il divinise, il le fait avec une ferveur empreinte de la plus grande sincérité. Il a, notamment, en s'adressant à Pallas-Athéné, pour laquelle il paraît inspiré d'une dévotion particulière, des vers pleins de force, de foi et d'enthousiasme.

Ses idées, d'ailleurs, ne se ressentent pas d'une inspiration unique : néoplatonisme et épicurisme y trouvent place tour à tour. C'est que ses auteurs favoris : Horace et Lucrèce ; et ses savants amis Pic de la Mirandole et Pontanus, lui apportèrent tour à tour l'appui de leur doctrine.

Le *de Principum institutione*, ou traité de l'Éducation, de 691 vers, dédié à un prince dont le nom n'est pas connu, est une œuvre où se mêlent en proportions variables le bon sens, la déclamation et le pédantisme. Marulle n'a pas craint d'entrer dans les plus petits détails en parlant de ce problème de l'éducation où il n'est rien que de petits détails, et il ne manque pas, parfois, d'une certaine intuition psychologique quand il parle de l'éducation qui commence dès le berceau ou qu'il analyse le rôle de la peur dans la formation de l'âme enfantine. Au reste, de même que la plupart des traités d'éducation, le sien est empreint d'un facile laconisme.

Le Prince sera surtout guerrier : on l'habitue dès l'enfance au courage, on lui proposera l'exemple des anciens. C'est ici que la poésie apportera son précieux appoint. Destiné à la vie militaire, on l'habitue de bonne heure à vivre à la dure, dans les camps. On lui évitera les flatteries et les bavardages dont les cours sont prodigues et qui développent chez les jeunes gens un fol et stérile orgueil, d'autant plus dangereux qu'il s'adresse à des puissants de ce monde.

La générosité, l'affabilité, la bienveillance, sans faiblesse ni mollesse, seront cultivées en lui en même temps que le courage et que l'intrépidité.

Les souvenirs que Marulle avait conservés de ses voyages chez les Barbares, les vues qu'il développe sur l'état anarchique de l'Italie de son temps, conservent quelque intérêt à ce poème dont nous ne prisons plus guère le « laconisme » ni surtout les « embellissements » poétiques, les effets de grandiloquence, ni les répétitions pseudo-héroïques.

Nous avons considéré jusqu'ici Marulle comme poète.

Il s'appliqua aussi à la critique philologique et prit Lucrèce pour objet de son étude. Les poèmes de la fin de ses jours s'en sont fortement ressentis dans leur inspiration. Il ne publia pas d'édition du *De natura Rerum* mais laissa des manuscrits qui servirent à des éditeurs ultérieurs. Avanzi lui fit beaucoup d'emprunts sans rien en dire, Hubert van Giffen (Giffanuis) lui prit de nombreuses corrections qu'il souligna des plus vifs éloges. De nos jours Lachmann, ainsi que Munro, ont rendu hommage au génie philologique de ce poète-soldat.

M. Zakythinos termine son étude par une revue des *testimonia* et il s'étend sur les louanges et les critiques que valurent à Marulle son indéniable talent et son moins agréable caractère, la nature plutôt païenne de son inspiration et sa valeur comme humaniste.

L'ouvrage s'achève ainsi sur l'excellente impression que laisse au lecteur l'épithaphe composée par Ronsard pour « Marulle, capitaine et poète grec très-excellent, natif de Constantinople ».

A. ABEL.

Jean EBERSOLT, *Orient et Occident*. Paris-Bruxelles, 1928, Van Oest, 4^o carré, 119 p., 26 pl.

M. Ebersolt s'est proposé de grouper en séries les témoignages apportés, tant par les textes que par les monuments, sur les rapports qui existèrent au cours du haut Moyen âge et jusqu'aux Croisades, entre l'Orient et l'Europe en général, la France en particulier.

Puisant dans les chroniques, les récits de pèlerinages, les vies de saints, les textes littéraires légendaires, les inventaires des trésors d'églises, il nous fait un tableau chronologique des relations qui s'établirent entre la France, Byzance et l'Asie Mineure, de l'Ouest à l'Est et de l'Est à l'Ouest.

Les voyages à titre privé s'effectuaient dans deux buts : pèlerinages ou échanges commerciaux. A ces deux occasions de déplacement, se joignaient les ambassades. L'échange de cadeaux auquel elles donnaient lieu accroissait l'attrait des contrées lointaines, attiraient l'attention, sollicitait l'imagination. L'orgue qu'une ambassade de Constantin Copronyme apporta en 757 à Pépin le Bref : l'éléphant et l'horloge dorée à automates que Charlemagne reçut en 802 et en 807, sont entrés dans le récit populaire et dans la légende. Le souvenir de l'éléphant Abou'l Abbas aurait même inspiré aux miniaturistes du IX^e siècle les petits éléphants ⁽¹⁾ qui ornent les pages des évangiles de Lothaire et de Charles le Chauve et aux artistes du X^e siècle, ceux qui décorent deux grands tissus exécutés pour l'abbaye Saint-Florent de Saumur.

M. E. nous fait l'historique des déplacements auxquels pèlerinages, ambassades et expéditions mercantiles donnèrent lieu jusqu'au moment des croisades. Il montre comment les nombreuses colonies orientales de Gaule, à Vienne, à Lyon, et jusqu'à la vallée de la Moselle et du Rhin, furent, au cours du Moyen âge, les centres autour desquels rayonnèrent les influences et les produits des arts de Byzance et de l'Asie Mineure. Byzance, la grande ville, la tête de l'Empire, dont l'évocation embrase l'imagination des souverains francs et des empereurs d'Occident, garde, pendant toute la période étudiée ici, un immense prestige, qui rend son influence particulièrement féconde. Jérusalem, d'autre part, riche en souvenirs, est le « lieu le plus merveilleux du monde : elle attire, comme un pôle » magnétique, les foules venues de tous les points du monde chrétien. » Nos ancêtres y accouraient aussi pour adorer les reliques de la » Passion et retremper leur âme aux sources d'une éternelle jeunesse. » ⁽²⁾

Les pèlerins rapportent en Occident des reliques, et, avec elles, le souvenirs de saints orientaux, dont le culte s'implante en France, ou dont la légende se répand et se mêle à l'hagiographie de la Gaule. Au IV^e siècle, ce sont celles des 40 martyrs et de S^{te} Euphémie ; au V^e siècle, Siméon le Stylite voit sa renommée se répandre dans toute la Gaule ⁽³⁾, tandis que la réputation de s^{te} Geneviève parvient,

⁽¹⁾ M. E. admire l'exécution de ces petits sujets décoratifs. Nous ferons quelques réserves sur la « vérité » de ces éléphants à pied de cheval et à œil fusiforme.

⁽²⁾ P. 9.

⁽³⁾ Un original s'efforça de l'imiter sous le climat hargneux des Ardennes, v. p. 30-31.

en Orient, aux oreilles de cet ascète. Au VI^e siècle, des pèlerins poussèrent jusqu'au sanctuaire de S^t Ménas au Mariout, d'où ils rapportaient des ampoules d'eau miraculeuse. D'autres allaient chercher la santé dans les eaux du Jourdain et revenaient avec de la terre du Saint-Sépulcre qui passait pour guérir toutes les maladies. Trois ou quatre fois, des fragments de la vraie Croix furent ramenés de Byzance ou de Palestine par des pèlerins ou des ambassades. Des expéditions sont littéralement organisées pour la récolte des précieuses reliques. Celle qu'envoya s^{te} Radegonde est typique ⁽¹⁾. D'un autre côté, l'Orient marque de la dévotion pour plusieurs saints gaulois : nous avons cité s^{te} Geneviève, s^t Martin de Tours, s^t Baudile, s^t Julien de Brioude, eurent des dévôts dans les pays du Levant, tandis que ss. Serge, Bacchus, Cosme et Damien, Polycarpe et Georges, enrichissaient les reliquaires et les légendaires gaulois.

L'invasion arabe n'arrête pas le mouvement vers l'Orient : Arculphe, S^t Valphy, S^t Bercaire, rapportent de leurs pèlerinages une ample moisson de souvenirs et nous font la description des lieux qu'ils eurent la joie de visiter.

Par contre, des Syriens continuent à affluer dans les villes du Midi de la France, et les produits de l'Orient, qu'ils apportent avec eux, connaissent toujours la plus grande vogue.

Au VIII^e siècle, après les premières prises de contact à main armée, des rapports plus cordiaux s'établissent entre les Khalifes et les empereurs d'Occident. Les transactions eurent pourtant à cette époque une moindre activité, du fait que la maîtrise des mers était exercée par les Arabes, qui ravageaient périodiquement les côtes de la Provence, des Baléares, de la Sicile et de l'Italie méridionale. L'insécurité qui régnait dans les pays de pèlerinage, soumis à la faible autorité des Khalifes, n'était pas faite, non plus, pour attirer. Pourtant, il y eut, malgré les difficultés, les dangers du voyage, de zélés pèlerins, d'avidés marchands de soie ou de reliques. Les difficultés font que le pèlerinage s'impose comme pénitence : c'est cet aspect qu'il revêt dans les légendes : geste de Guillaume d'Orange de Renaud de Montauban, pèlerinage de Charlemagne.

Des villes comme Arles continuaient au IX^e siècle à être les marchés orientaux de la Gaule que les progrès de la puissance arabe ne parvenaient décidément pas à isoler de l'Orient.

(1) V. p. 34.

La connaissance du grec et du syriaque, langues fréquemment étudiées alors, contribuait à entretenir chez les Occidentaux le goût des choses d'Orient. De nombreux traits des règnes de Charlemagne, de Louis le Pieux, de Charles le Chauve attestent un intérêt très vif pour tout ce qui était byzantin ou oriental. En 876, ce dernier souverain scandalisa ses fidèles sujets en adoptant un vêtement « à la grecque », pensant ainsi mieux incarner son personnage impérial.

M. Ebersolt énumère alors les reliques, les objets d'art : ivoire, tissus de soie et de brocart que cette époque vit arriver en Occident. Il est intéressant d'apprendre notamment qu'au début du X^e siècle, un pèlerin rapporta de Jérusalem un calice de cristal ciselé avec un art merveilleux, dans lequel il faut voir un produit de la verrerie égyptienne ou syrienne de l'époque, dont les historiens arabes nous ont un peu parlé.

Vers la fin du X^e siècle, la route d'Orient redevint, paraît-il, plus aisée, du fait de la reprise de la thalassocratie byzantine. La Palestine, toutefois, restait aux mains des Arabes. La folie mystique du Khalife al Hakim rendit d'abord précaire la situation des chrétiens autour de Jérusalem : persécution et démolitions y furent quelque temps à l'ordre du jour. La révolte de la Syrie, la mort d'al Hakim, améliorèrent la situation jusqu'à l'époque effroyablement trouble de l'invasion turque.

Mais à ce moment commençait la grande poussée vers l'est. Par masses de plus en plus profondes, par groupes comprenant des centaines d'individus, les pèlerins se rendaient vers les lieux saints pour fouler la trace des pas du Seigneur et s'approcher de la pierre du Tombeau dont les plus petits fragments, la terre même qui l'environne, constituaient de précieuses reliques et de bienfaisants médicaments.

M. E. dresse une longue liste ⁽¹⁾ de ces pèlerins dont les chroniques, les vies de saints, nous ont conservé le souvenir. Le mouvement des Orientaux vers l'Occident ne s'était, d'ailleurs, pas arrêté au cours des X^e-XI^e siècles. L'arrivée des Grecs et des Syriens en Gaule entretenait dans une certaine mesure le goût et le souvenir des lettres grecques.

Parmi les effets les plus frappants de l'influence orientale en

(1) V. pp. 75 à 81.

Gaule, avant les croisades, il faut citer l'imitation qui fut faite de l'église du Saint-Sépulcre à Neuvy, au XI^e siècle (1).

L'église du Saint-Sépulcre de Neuvy, élevée, comme beaucoup d'autres le furent, en mémoire d'un pèlerinage en Terre-Sainte, épouse avec une rigoureuse exactitude le plan de l'église du Saint-Sépulcre avant sa destruction partielle ordonnée par al Hakim.

Les nombreux croquis du monument palestinien, exécutés dès le VII^e siècle, les récits des pèlerins, permirent d'atteindre ce résultat. La représentation de l'édifice qui couvrait le tombeau de Jésus était, du reste, un motif très familier aux miniaturistes et aux artisans du Moyen âge. On le retrouve, dans les manuscrits occidentaux, à partir du IX^e siècle, avec une série d'éléments décoratifs venus comme lui d'Orient. Les tissus ornés, brodés, tissés d'or et de soie, contribuèrent, eux aussi, dans une large mesure, à former et à développer le sens esthétique des Occidentaux. L'intérêt qu'ils provoquaient était d'ailleurs renforcé par les pieuses légendes qui se formaient à leur sujet, leur donnant la valeur infinie des reliques. Les métaux émaillés ont eu leur part dans cette contribution des Orientaux, à la formation du goût des Occidentaux : la fameuse relique de la Croix, à Poitiers, en est un exemple. Les ivoires sculptés d'origine byzantine, que l'on retrouve dans les trésors de nos cathédrales sont trop célèbres pour que nous voulions insister à leur sujet.

Dans le domaine de la décoration architecturale, on retrouve aussi, dès avant les croisades, plusieurs marques de l'influence orientale : mosaïques byzantines à fond d'or, du V^e au VI^e siècles, qui ornèrent jusqu'au XVII^e siècle l'église de N. D. de la Daurade à Toulouse ; fresque de la cathédrale du Puy représentant un st Michel couvert d'ornements et de vêtements byzantins ; fresques d'origine byzantine encore, à Berzé-la-Ville. Le motif de l'éléphant, qui orne tant de manuscrits, se retrouve sur plusieurs chapiteaux romans, soit qu'il ait pour prototype l'éléphant abou'l'Abbas, soit que les tissus orientaux où ce motif apparaît souvent, en aient donné l'idée.

Les mosaïques de Thiers (Puy de Dôme) portent dans leurs détails d'évidentes traces d'influences orientales, d'origine sassanide.

M. E. fait, pour finir, une esquisse des influences de l'Orient en Italie et en Allemagne. Ces pays furent, dans quelques cas, les

(1) V. p. 87.

intermédiaires par lesquels des apports orientaux parvinrent à la France, avant les croisades.

Cet ouvrage élégamment présenté, avec d'admirables planches, dont quelques unes représentent des objets peu connus, avec sa copieuse bibliographie, constituera un précieux document pour ceux qu'intéresse la passionnante question des premiers rapports de l'Orient avec l'Europe.

A. ABEL.

X. A. NOMIKOS, Εισαγωγή στὴν Ἱστορία τῶν Ἀράβων.
Alexandrie, 1 vol grand in-8°, XXI-308 pp. 1 carte.

Dans ce beau livre, M. Nomicos, désireux, dit-il, de mieux faire comprendre à ses compatriotes ces Arabes avec lesquels ils ont tant de souvenirs communs, étudie successivement l'histoire de la vie du Prophète, les origines et la formation du Coran, l'histoire des quatre Khalifes orthodoxes, celle des Khalifes ommeyyades. Cet ouvrage est une docte compilation, écrite en un style familier vivant par son rythme et son expression agréable, et à l'aide des meilleurs sources, ce qui ne gâte rien. La bibliographie mentionne les traductions, les études de première et de seconde main, les mémoires, depuis les antiques *Voyages en Arabie* de Burkhardt jusqu'à la traduction du *Risalât al Tarshid* de Cheikh Mohammed Abdu. S'en tenant à ces données scientifiques, mais avec une pointe de sympathie dont il ne se cache pas, M. Nomicos nous fait un portrait exact des Arabes d'avant l'Islam, nous montrant le degré d'évolution intellectuelle, morale, sociale, auquel ils étaient parvenus quand commença la prédication du prophète, dont il caractérise l'effort comme une tentative surtout humanitaire et moralisatrice, inspirée par le contact avec les races plus évoluées : Perses et Byzantins.

La figure du Prophète, de ses premiers auditeurs, les raisons de la bienveillance des gens de Yatrib pour le prédicateur, les premiers combats de l'Islam, sont tracés d'une plume alerte, avec, de temps en temps, des vues générales particulièrement agréables à lire dans un sujet où il est de tradition de s'appesantir sur de petits détails sans essayer d'expliquer comment, à un moment donné, la nation musulmane prit conscience de ses forces et de son existence.

M. Nomicos, à l'exemple de Cl. Huart, dans sa grande et remarquable *Histoire des Arabes*, a consacré tout un chapitre, particulière-

ment soigné, à l'exposé de la doctrine du Coran et des dogmes qui s'y rapportent. Le souci d'être exact et de tout rapporter fait que parfois M. N. nous donne des définitions contradictoires comme celle-ci : le Coran est l'œuvre de Mohammed, qu'il mit en rapport avec les révélations à lui faites par l'archange Gabriel, porteur et messenger des volontés de Dieu. M. Nomicos nous dit aussi que le Prophète ne savait ni lire, ni écrire, se conformant à l'exégèse traditionnelle de l'épithète *ummi*, sans prêter d'attention à la réfutation qu'en a faite en 1924 le P. Lammens, dans les *Mélanges de l'Université de Beyrouth* (« prophète des gentils »). L'exposé de la théologie du Coran, fait surtout dans le but de faire mieux connaître la religion musulmane, principale cause de défiance et de mépris, à des grecs orthodoxes, est marqué par un esprit de simplification systématique, qui brille d'ailleurs dans toutes les parties de l'ouvrage, et qu'on ne saurait trop louer, quoique, dans le cas présent, il amène parfois M. Nomicos à émettre des opinions qu'un théologien trouverait hérétiques. D'autre part, il est difficile de s'accorder avec lui dans les quelques lignes, qu'on nous permettra de trouver trop brèves, qu'il consacre à l'attitude des Musulmans devant les autres religions.

L'exposé du mouvement d'expansion des Arabes, qui occupe les chapitres suivants, est fait de magistrale façon. M. Nomicos a particulièrement insisté sur l'étude des rapport entre les Byzantins et les Arabes, des alternatives de luttes et d'échanges pacifiques qui marquèrent le VII^e et le début du VIII^e s.

Il s'est appliqué à nous donner un portrait vivant et exact plein de détails précis et de vues justes, des Khalifes ommeiyades, les bâtisseurs véritables de l'empire. Il y a des pages saisissantes et claires pour évoquer la progressive extension du royaume de la Foi, l'assimilation de la culture des contrées successivement soumises. Il y a notamment quelques pages, à la fois rigoureusement exactes et saisissantes de concision, pour caractériser le rôle énorme du Khalife Wélid I, le constructeur, le fondateur de l'architecture religieuse de l'Islam, le plus grand monarque peut-être de toute la lignée des Ommeyades.

M. Nomicos, a, d'autre part, étudié avec un grand souci de vérité psychologique, les origines de la révolte des Abbassides, ne se contentant pas de rechercher à l'intérieur de l'empire les causes d'affaiblissement de l'autorité des Khalifes, mais soulignant dans les

mouvements des peuples voisins tout ce qui était de nature à faire branler sur sa base l'édifice monstrueux élevé par les successeurs de Mohammed.

Et c'est justement encore, que l'auteur considère la fin de l'empire ommeyade comme le moment fatal de la puissance vraiment arabe. Le triomphe des Abbassides marque le retour au pouvoir des éléments iraniens : c'est de l'Orient, de nouveau, que viendra la lumière ⁽¹⁾

A. ABEL.

CHRISTO M. MACRI, *L'organisation de l'économie urbaine dans Byzance sous la dynastie de Macédoine (867-1057)*; Paris, R. Guillon, 1925, 159 pp. in-8°.

Le livre de M. Macri traite un sujet des plus importants ; on ne peut dire cependant qu'il fournisse aux lecteurs beaucoup de faits nouveaux ou d'idées originales. C'est un commentaire commode de l'ἑπαρχικὸν βιβλίον — ou *Livre du Préfet* — dont l'auteur admet la datation traditionnelle (règne de Léon VI le Sage ; 886-911). Il est permis de se demander si les notes de l'éditeur, J. Nicole, et surtout le livre de M. Alb. Stöckle ⁽²⁾ ne rendaient pas ce nouveau commentaire quelque peu superflu.

L'auteur analyse exactement les origines, la composition et le caractère au *Livre du Préfet*. Il indique son utilité pour l'étude des corporations à Byzance au X^e siècle. Il montre clairement, par des exemples précis, la distinction très nette qu'il convient de faire entre ces corporations et les entreprises d'état ou manufactures impériales. C'est ici que l'on rencontre les éléments les plus originaux de l'ouvrage : notamment en ce qui touche la condition personnelle des ouvriers de chacun des deux groupes, comme en ce qui concerne le rôle du Préfet, en tant qu'arbitre des conflits du travail entre les ouvriers libres et les entrepreneurs ⁽³⁾.

Au point de vue de l'histoire économique byzantine, signalons

⁽¹⁾ Me sera-t-il permis d'ajouter que la langue dont M. NOMIKOS fait usage est digne de toutes les sympathies ? Cette δημοικὴ alerte, « européenne », sobre et puissante, est une création personnelle de l'auteur. M. NOMIKOS a un remarquable talent d'écrivain : puisse-t-il faire école ! (H. G.)

⁽²⁾ *Spätromische u. Byzantinische Zünfte, Untersuchungen zum ἑπαρχικὸν βιβλίον* Leos des Weisen, Leipzig, 1911.

⁽³⁾ M. Stockle en a fait l'observation lui-même (*Byzantinische Zeitschrift*, XXVI, 1926, pp. 116-118). M. Macri eût mieux fait de grouper ces données originales en un article et de renoncer à publier un livre dont la plus grande partie n'est pas neuve.

particulièrement les passages consacrés aux esclaves, que l'auteur considère comme le seul capital productif — au sens moderne du mot — à Byzance au X^e siècle. Attirons aussi l'attention sur les observations de M. Macri au sujet de l'activité très restreinte des habitants de Byzance dans le domaine du commerce extérieur : au X^e siècle, il est aux mains des Syriens, des Arabes, des Italiens (1) ; l'auteur eût pu ajouter les Scandinaves.

Les médiévistes en général tireront surtout profit des détails rapportés par M. Macri sur la réglementation du commerce, de l'industrie et de l'approvisionnement à Constantinople. Ils y retrouveront des faits qui leur sont bien connus dans les villes occidentales à partir du XII^e siècle : surveillance étroite des membres des corporations ; inspection des ateliers à toute heure ; mesures contre les intermédiaires, contre le « stockage » ; restrictions à la liberté de vente dans les marchés ; limitation de l'exportation à ce qui n'est pas nécessaire à la consommation des habitants. Le but des mesures prises par l'administration impériale correspond à quelques-unes des préoccupations des magistrats bourgeois des villes d'Occident, deux siècles plus tard : alimentation assurée, bon marché des denrées, qualité des produits fabriqués (2).

Voici, pour terminer, quelques critiques de détail : P. 11. Les initiales de M. Waltzing, sont J. P. et non pas A. — P. 89: L'obligation pour les « séricaires », de faire apposer par le Préfet, sa bulle sur leurs pailes, n'avait pas seulement pour but de faciliter le contrôle de l'exportation. C'était également un moyen de s'assurer de la qualité des fabricats et de la garantir ; la comparaison avec le scellage du drap dans les villes de Flandre et de Brabant s'impose à l'esprit. — P. 109 : L'auteur se trompe lourdement lorsqu'il écrit que c'est après le transfert de la capitale de l'Empire, à Constantinople, qu'en Orient « certaines villes acquièrent de l'importance

(1) A propos de l'activité déployée dans ce domaine, par les Vénitiens, jusqu'en Lombardie, dès le début du X^e siècle, v. *De Vita S. Geraldii comitis Aureliaci fundatoris* de S^t Eudes de Cluny, I, xxvii (Migne, P. L., t. CXXXIII, col. 658).

(2) Il n'y a pas évidemment parallélisme complet ; le souci d'égalité, qui inspire la législation économique urbaine est étranger à la réglementation impériale. Par contre le souci du contrôle des artisans qui existe chez les patriciens urbains d'Occident, comme chez les chefs du gouvernement impérial, se manifeste par une mesure analogue de part et d'autre : les corporations de Constantinople ont à leur tête un chef nommé par le préfet (p. 73), comme les « métiers » urbains dans les villes des Pays-Bas, à l'époque patricienne, sont placés sous l'autorité de doyens nommés par les magistrats urbains.

au point de vue industriel et commercial ».— P. 113 : Il n'est pas légitime de terminer une analyse des résultats de la *reconquista* de Justinien en disant que « les rois Francs de la Gaule se soumirent » à lui. Enfin, pourquoi M. Macri, répète-t-il si souvent les mêmes choses dans son exposé et entrelarde-t-il celui-ci d'extraits nombreux d'historiens modernes ?

François L. GANSHOF.

Paul MURATOFF, *La peinture byzantine*. Paris, Les éditions G. Crès et C^{ie}, 1928.

L'étude de l'art byzantin cesse décidément d'être le privilège des archéologues et gagne les critiques de l'art moderne, les esthéticiens, les hommes de lettres. Après Louis Réau, Igor Grabar, Duthuit et d'autres, voici M. Muratoff qui nous offre un essai sur un domaine important de l'art de Byzance, la peinture byzantine. Paru dans la belle collection des éditions G. Crès, l'ouvrage se présente très agréablement et, par ses 256 planches qui reproduisent un nombre considérable de peintures du style byzantin, il servira à populariser ces œuvres d'art, souvent remarquables. Un livre d'ensemble consacré à la peinture byzantine nous manquait jusqu'ici ; M. Muratoff gagne la reconnaissance des érudits et des amateurs de l'art byzantin en tentant de traiter ce sujet complexe.

La belle monographie de M. Muratoff se recommande surtout par ses appréciations esthétiques. L'auteur nous parle de l'impression directe produite par une mosaïque, une fresque byzantine, et ses critiques fines, judicieuses sont du plus haut intérêt. La partie historique de l'ouvrage — car M. Muratoff a tenu à présenter son essai sous forme d'une histoire de la peinture byzantine — paraît assez inégale : c'est tantôt un exposé rapide des faits bien connus et des jugements des maîtres des études byzantines, tantôt une série d'opinions personnelles, souvent très hardies, et que l'auteur néglige de prouver scientifiquement.

Admirateur enthousiaste de la peinture byzantine, M. Muratoff aborde son étude avec plusieurs idées essentielles qui déterminent ses jugements, ses préférences, et sa méthode. Ce sont tout d'abord les théories et les conceptions de M. Diehl dont l'influence immédiate se ressent dans toute la monographie. D'autre part, les travaux antérieurs de M. Muratoff, les uns consacrés à l'icone russe, les autres concernant l'art de la Renaissance italienne, constituent la

véritable base de la partie originale du livre. Enfin, l'idée la plus *pathétique* de son ouvrage, si je puis ainsi m'exprimer en français, M. Muratoff la doit aux récentes découvertes des fresques byzantines du XII^e siècle, tant en Russie que dans les Balkans.

L'excellente information de M. Muratoff dans tout ce qui touche à l'art italien se sent fort avantagement dans son ouvrage sur la peinture byzantine. Il suffit de parcourir le texte ou de feuilleter les planches, pour constater la place exceptionnelle réservée aux œuvres « byzantines » de l'Italie. Les rapports italo-byzantins, dans le domaine de la peinture, le caractère de la collaboration des Grecs et des Italiens, le rôle de la tradition byzantine dans la formation de la Renaissance italienne, tous ces problèmes de l'histoire de l'art, aussi intéressants que compliqués, trouvent en M. Muratoff un critique attentif et perspicace. Son reproche adressé aux historiens de l'art italien (p. 22) qui souvent négligent ou diminuent la portée de l'influence byzantine sur l'art de l'Apennin, semble bien justifié ; aussi cette partie de l'ouvrage de M. Muratoff rendra-t-elle un réel service à l'histoire de l'art italien ⁽¹⁾. Les byzantinistes s'en serviront de leur côté, mais ils regretteront aussi que la place occupée par l'Italie, dans l'ouvrage de M. Muratoff, laisse dans l'ombre des faits plus importants de l'histoire « intérieure » de la peinture byzantine et en particulier l'œuvre artistique — pourtant si considérable — de l'Orient chrétien. La méthode de M. Muratoff qui néglige de parti-pris (voy. p. ex., pp. 40-41) ce domaine de la peinture byzantine défigure sensiblement le tableau général de l'évolution de cet art. L'explication des rapports italo-byzantins en souffre également. Car — on n'a plus besoin de le rappeler — les influences « byzantines » dans la peinture en Italie arrivaient aussi bien du Bosphore que des pays de la côte orientale de la Méditerranée ; les influencés syriennes, palestiniennes, égyptiennes occupent, en Italie, une place au moins aussi importante que les importations constantinopolitaines. Sans vouloir soulever ici le grave problème des rapports entre Byzance et l'Orient, dans le domaine des arts, et tout en nous associant à l'auteur qui partage la thèse de M. Diehl sur l'importance de Constantinople

(1) L'aperçu des œuvres byzantines ou inspirées par l'art byzantin, en Italie, comprend tous les groupes des monuments importants, à l'exception de la miniature que M. MURATOFF exclut volontairement de son ouvrage. Le domaine de l'art italo-byzantin, qui n'a guère été traité jusqu'ici, mérite pourtant d'être vu de plus près et promet, je crois, d'apporter des faits importants et nouveaux.

dans l'œuvre artistique de l'Empire d'Orient, nous croyons que, à l'heure actuelle, aucune synthèse sur la peinture byzantine ne peut passer sous silence — comme le fait M. Muratoff — le rôle de l'Orient dans la formation et l'évolution ultérieure de cet art.

Cette lacune influence fâcheusement certaines théories proposées par M. Muratoff et auxquelles nous reviendrons tout à l'heure.

A côté de l'Italie byzantine, ce sont les particularités de la forme, l'expression esthétique des peintures byzantines qui attirent particulièrement l'attention de M. Muratoff. On connaît depuis longtemps ses intéressantes observations sur l'esthétique de l'icone russe. Aujourd'hui nous le voyons étendre les mêmes appréciations sur tout le domaine de la peinture byzantine. L'essai nous semble très heureux, surtout les observations concernant la tenue aristocratique de la peinture byzantine ou l'expression géométrique, les qualités rythmiques de ses compositions. Le tact rythmique de la grande majorité des peintures byzantines fera toujours l'objet de notre admiration. On a plus de peine à suivre M. Muratoff quand il soutient que l'attachement à un rythme est une particularité de l'art byzantin (p. 44-45). Peut-on, en effet, refuser aux œuvres gothiques ou romanes une certaine tenue rythmique, si différente qu'elle soit des rythmes byzantins ⁽¹⁾ ?

Nous nous opposons aussi à l'explication des origines du rythme byzantin proposée par M. Muratoff, qui en fait honneur à l'art hellénistique (p. 46). Cette affirmation cause une vive surprise, car — à moins que l'auteur ait employé le terme « hellénistique » en lui attribuant un sens spécial — l'imagerie hellénistique qui inspira les anciens peintres chrétiens, cet art libre, rapide et impressionniste est à l'opposé des conceptions byzantines, où le rythme assure l'expression du hiératique obligatoire et éternel, œuvre de méditation et d'abstraction. C'est l'art de l'Orient, Égypte, Perse, Syrie, qui a certainement servi de point de départ aux artistes du christianisme triomphant, dans la transformation du style qu'ils ont fait subir aux modèles hellénistiques. Le fait a été signalé depuis longtemps ; les dernières découvertes de fresques en Syrie l'ont prouvé d'une manière évidente. D'ailleurs, M. Muratoff a dû sentir

(1) Voyez par exemple, pour les compositions romanes : Louis BRÉHIER, *L'homme dans la sculpture romane*. Paris, s. d., pp. 31 sqq et surtout, Jurgis BALTRUSAITIS, *La géométrie et les monstres* dans *Gazette des Beaux Arts*, 1928, II, pp. 49 sq. Henri FOULLON, *Apôtres et jongleurs*, dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 1929, janvier, pp. 13 sq.

la fragilité de sa théorie, car aux dernières pages de son ouvrage il l'abandonne brusquement et se pose la question (qui reste pourtant sans réponse) : « peut-être ce nouveau rigorisme rythmique était-il précisément un trait de l'Orient ? » (p. 158).

M. Muratoff propose, une autre théorie à laquelle il semble attacher la plus grande importance. Elle est provoquée par les récentes découvertes de peintures byzantines du XII^e siècle en pays slaves et par un article de M. Diehl sur les influences occidentales à la cour de Byzance ⁽¹⁾, à la même époque. Le témoignage des icones et des fresques nouvellement mises au jour est du plus haut intérêt, quoique nous ne les connaissions encore que très imparfaitement. M. Muratoff a raison de souligner leurs qualités artistiques exceptionnelles et de souhaiter que, d'une manière générale, on veuille bien distinguer, dans l'histoire de l'art byzantin, entre œuvres d'artistes et produits d'artisans. Il est permis toutefois de douter de la réalisation de ce vœu légitime. Rien de plus arbitraire que la classification des œuvres d'un art ancien basée sur le jugement esthétique : les erreurs causées par cette méthode sont nombreuses, même dans le domaine de l'art byzantin, et M. Muratoff lui-même n'échappe pas au danger, en citant (p. 126) parmi les meilleurs fragments des peintures du XIII^e siècle à Boiana, l'unique composition de cette église (Présentation de la Vierge) qui fut ajoutée postérieurement (au XIV^e ou XV^e siècle).

M. Muratoff croit que les œuvres du XII^e siècle, nouvellement acquises pour la science, à côté de leur valeur artistique, ont une grande importance historique, qu'elles nous obligeraient même à une révision du schéma généralement adopté de l'évolution de l'art byzantin. Selon M. Muratoff, la théorie des « trois floraisons » de cet art, consacrée par les manuels de Millet et de Diehl « ne répond guère à l'état actuel des connaissances de la peinture byzantine ». Il propose donc de la remplacer par une autre qui se résume de la manière suivante : après l'époque des débuts « la peinture byzantine a sans doute formé une certaine unité durant le siècle de Justinien » (p. 36) ; elle se développe ensuite « non sans quelque lenteur et tendances contradictoires » (p. 36) jusqu'aux Iconoclastes. La victoire de l'orthodoxie lui rend son rôle traditionnel dans la décoration des églises et palais « à l'égal des arts

⁽¹⁾ Charles DIEHL, *Figures byzantines*, deuxième série. *Byzance et l'Occident à l'époque des Croisades*. 5^e édition. Paris, 1918.

somptuaires ». Au XI^e siècle son champ d'activité s'élargit, au XII^e siècle elle atteint son apogée qui se prolonge pendant tout le XIII^e siècle et aux premières décades du XIV^e. Après cette véritable floraison commence la décadence qui ne cesse de s'accroître, de siècle en siècle.

Ainsi, à la place des « trois floraisons » de l'art byzantin, M. Muratoff n'en voit qu'une seule qui se place aux XII^e-XIV^e siècles et qui est précédée d'une longue période de succès partiels quoique établis en système d'« une certaine unité » (*sic*) depuis le règne de Justinien. Deux moments reçoivent ainsi une importance primordiale dans la vie séculaire de la peinture byzantine : époque de la formation d'un premier style, provisoire si l'on veut (VI^e siècle), et plus tard (XII^e siècle), moment de l'apparition du style parfait. Ce schéma rappelle celui que M. Bréhier avait proposé dans son « Art byzantin », ainsi que le schéma de l'évolution de la littérature byzantine de Krumbacher : chez M. Muratoff, comme chez ces érudits, on voit l'histoire de l'effort créateur byzantin partagée en deux périodes, dont l'une précède et l'autre suit la lutte iconoclaste. Il est vrai, d'ailleurs, que M. Muratoff ne prête guère de rôle important, à la crise iconoclaste elle-même, et qu'il place le début de la floraison post-iconoclaste des arts au XII^e siècle seulement.

Nous n'avons pas d'objections à faire à cette considération très générale. Il est plus difficile de suivre M. Muratoff quand il affirme que le second style de la peinture byzantine commence au XII^e siècle, négligeant l'œuvre des IX-XI^e siècles. Cette théorie n'est acceptable que si l'on se borne — comme M. Muratoff — aux peintures murales et aux icônes conservées actuellement (et pourtant M. Muratoff lui-même insiste avec raison — p. 9 — sur « cette fantaisie capricieuse dans le choix » des monuments qui ont résisté aux « forces destructrices du temps ! ») et qui deviennent de plus en plus nombreuses, à mesure qu'on avance dans le temps. Le fait n'a rien d'étonnant : les œuvres du XII^e siècle sont plus nombreuses que celles du XI^e ; et les monuments du XIV^e siècle sont plus nombreux encore...

On est surtout surpris de voir que la miniature byzantine est restée tout à fait exclue de l'ouvrage de M. Muratoff, soit par réaction contre la méthode de Kondakov qui naguère écrivit son « Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures » (p. 10), soit parce que M. Muratoff juge le rôle de la

miniature, dans l'histoire de la peinture byzantine, par analogie avec la miniature italienne du début de la Renaissance (p. 10). Nous sommes loin de partager cette idée ; mais si même on l'admettait, une étude des miniatures byzantines, à côté des autres branches de la peinture, s'imposerait quand même. Ce sont les miniatures qui auraient fourni des indications importantes sur l'art monumental des IX^e et XI^e siècles et sur la provenance des nombreux traits caractéristiques que M. Muratoff admire dans les fresques et icônes du siècle des Comnènes et des Paléologues.

L'absence d'une étude de la miniature, dans l'ouvrage de M. Muratoff, est aussi regrettable que le manque, déjà signalé, d'une analyse de l'art chrétien de l'Asie et de l'Égypte. La peinture du XII^e siècle ne peut être expliquée que par ses antécédents immédiats et ceux-là, nous les connaissons surtout par la miniature. Ce sont les miniatures qui nous obligent de placer les débuts du style des Comnènes à l'époque qui suivit immédiatement la crise iconoclaste ; les mêmes miniatures des IX^e-XI^e siècles prouvent l'effort iconographique de cette époque qui s'attache avec zèle à multiplier les représentations de Dieu et des Saints. Cette réaction contre la fureur des Iconoclastes n'est que naturelle au lendemain de la victoire des Orthodoxes ; elle suffit, semble-t-il à rejeter l'hypothèse de M. Muratoff qui pense à la domination des arts somptuaires à Byzance, aux IX^e-X^e siècles, aux dépens de la peinture iconique (p. 32). Enfin, les nombreuses formules de style, les motifs ornementaux, les images entières tirées du répertoire de l'art hellénistique et qu'on trouve dans la fresque et l'icône byzantine des XII^e-XIV^e siècles, cet art les emprunte aux miniatures des premiers siècles « post-iconoclastes », tandis que ces miniatures les doivent — à leur tour — aux illustrations des manuscrits encore plus anciens. Si insuffisante que paraisse maintenant une théorie qui voudrait reconnaître, dans une peinture du XIV^e siècle la copie d'une miniature précise du VI^e siècle, conservée dans telle bibliothèque, le rôle des manuscrits illustrés, pris dans leur ensemble, dans la transmission et la sauvegarde des modèles anciens et des traditions séculaires de l'art, est hors de tout doute. A côté de cette influence des manuscrits illustrés, les œuvres de la peinture monumentale n'ont dû contribuer à la survivance des vieux modèles qu'à un degré très inférieur.

Ainsi, l'étude de la miniature permet de faire remonter aux

IX^e-XI^e siècles les caractères essentiels du style et de l'iconographie des fresques et mosaïques du XII^e siècle, et fait comprendre la présence, dans ces œuvres, des nombreux éléments hellénistiques. Cette étude rend donc superflues les deux raisons que M. Muratoff invoque pour expliquer la floraison qui — selon lui — éclate brusquement au XII^e siècle : à savoir, l'influence de l'art profane et du monde occidental des ateliers byzantins. On a à peine besoin de rappeler que l'art profane byzantin nous est quasi-totalement inconnu et que l'effet des rapports avec le monde latin, au XII^e siècle, n'est confirmé par aucune indication précise, en tant qu'influence de l'art roman ou gothique sur l'art byzantin. C'est plutôt le contraire, c'est-à-dire, l'expansion des œuvres byzantines du XII^e siècle, en Occident, qui a pu être montrée jusqu'ici. Le caractère des relations entre les deux domaines de l'art change, peut-être, aux cours des deux siècles suivants, mais rien ne nous autorise à penser à une influence occidentale sur l'art byzantin du XII^e siècle, et M. Muratoff lui-même ne nous apporte aucun fait qui viendrait soutenir sa thèse.

Ces considérations nous obligent, en attendant des nouvelles données, à préférer la conception habituelle, selon laquelle l'art des Macédoniens et des Commènes présente une unité de forme et d'esprit, dans les cadres d'une évolution naturelle, dont nous connaissons mieux les aboutissements que les débuts. Nous ne croyons pas, non plus, à l'utilité du terme « art néo-hellénistique » proposé par M. Muratoff, pour désigner la peinture des XII^e-XIV^e siècles, à Byzance et dans les pays qui subissent son influence. A notre sens, ce terme a le défaut de souligner un élément commun à toute la production artistique de Byzance (les mosaïques de Ravenne ou de Salonique sont-elles moins « hellénistiques » que les fresques de Vladimir, si même elles le sont d'une manière différente ?); l'expression « néo-hellénistique » peut faire croire, en outre, à la disparition des traditions orientales, dans l'art des XII^e-XIV^e siècles, ce qui n'est nullement justifié par les monuments ; enfin, la formule manque de clarté en laissant dans l'ombre le rôle éminent de Byzance, dans sa formation et sa propagation à travers le monde chrétien, rôle que par ailleurs M. Muratoff lui-même défend avec beaucoup de justesse.

Ce n'est pas au XII^e siècle que, selon nous, il faut placer les débuts d'un nouveau style de la peinture byzantine, mais au siècle suivant.

Au début du XIV^e siècle ce style atteint sa forme définitive. Les fresques du XII^e siècle, dernièrement découvertes, ne contredisent point cette conception. Ayant eu l'avantage de voir sur place les plus belles et les plus importantes de ces peintures, celles de Nerez près de Skoplje, nous croyons pouvoir affirmer que ces peintures sont entièrement fidèles à l'art de leur époque que nous connaissons par ailleurs : leur technique, leur style, leur rythme, leur gamme des couleurs ; les formules des draperies, le système de la distribution des sujets, les grands traits de l'iconographie, sont ceux des décorations byzantines du XII^e siècle conservées dans les différentes parties du monde byzantin. Pour nous, Nerez est remarquable, non pas comme un témoignage historique inattendu qui renverse les théories antérieures à sa découverte, mais en tant qu'œuvre de qualités artistiques exceptionnelles. Ainsi, les têtes des saints, à Nerez (pl. CLV) frappent par leurs caractère individuel, mais elles restent fidèles au type du XII^e siècle ; les magnifiques scènes de la Descente de croix et de la Mise au tombeau (pl. CLIII, CLIV) offrent quelques détails réalistes qu'on ne connaissait pas avant le XIV^e siècle, mais l'ensemble du schéma iconographique est strictement conforme aux types contemporains, et même certains traits d'un réalisme poignant, comme cette tête de la Vierge pressée contre la joue du Christ, se retrouvent dans les miniatures du XII^e siècle. Enfin, on a eu tort, semble-t-il, d'insister sur l'intention réaliste du peintre qui représenta le Christ mort, avec un œil fermé et l'autre entr'ouvert, de même que « les délicates natures mortes de la corbeille et du vase aux onguents » (p. 122). Le premier détail — on se demande s'il est bien conforme à la réalité — devrait être plutôt être mis en rapport avec le célèbre thème iconographique du Christ *ὁ ἀναπνέων*, appelé — en slave — « l'œil qui veille » et pourrait représenter quelque chose comme le Christ mort en tant qu'homme, veillant en tant que Dieu. Les rapports du sujet « l'œil qui veille » avec la mort du Christ sont illustrés par une icône russe, où l'Enfant Jésus est étendu sur une croix couchée. Le second motif de la mise au tombeau de Nerez — la corbeille avec les clous et les tenailles et le vase — n'est point une « nature morte » paisible. Ce sont les instruments de la Passion qui, sans être exigés par le sujet, figurent au premier plan de la scène pour lui assurer un sens symbolique et la rapprocher aussi des certaines images abstraites de « l'œil qui veille » ou de la Pitié des *ἐπιτάφιοι* postérieurs.

Il n'en est pas moins vrai que, à Nerez comme dans plusieurs autres peintures monumentales du XII^e siècle, apparaissent certains traits précurseurs de l'art postérieur. Toutefois, ce n'est pas le rythme, ni les qualités des portraits qui annoncent le style nouveau, mais l'élargissement du répertoire des sujets, surtout des cycles narratifs qui, en nombre toujours croissant, passent des manuscrits illustrés sur les murs des églises. C'est probablement aussi le cas d'un certain nombre de compositions abstraites, dans le genre de celles que nous venons de signaler à Nerez. L'iconographie plus libre, plus pittoresque et souvent plus émouvante, ainsi qu'un style moins rigoureux, une technique plus rapide et plus impressionniste transportent dans la fresque et dans la mosaïque les traditions séculaires de l'illustration des manuscrits. L'art monumental et l'art de la miniature montrent une tendance à se rapprocher : très sensible au XI^e siècle, la différence qui sépare les deux genres de la peinture finira par disparaître aux derniers siècles de l'art byzantin aux dépens de l'art classique de la décoration monumentale. Le XII^e siècle, à notre sens, n'est précurseur du XIV^e qu'à ce point de vue particulier du premier rapprochement des deux domaines de la peinture byzantine. L'époque suivante en tirera les conséquences plus graves et multipliera surtout les motifs archaïques qui assureront à ses créations un air vraiment hellénistique.

L'ouvrage de M. Muratoff pourrait donner occasion à bien d'autres observations de détail, à des louanges et à des critiques que les dimensions d'un article ne permettent pas de développer. Nous nous bornons à signaler le nombre considérable des fautes d'impression qui surprend dans une édition aussi soignée. Il est également regrettable que le texte français soit alourdi par de nombreux termes italiens qu'il serait facile de remplacer par des équivalents français. Plusieurs termes italiens et français, introduits par l'auteur nous semblent peu clairs et non justifiés (par exemple : art byzantiniste local, art byzantiniste vénète, art byzantiniste bénédictin, art néo-byzantin chez les Bénédictins, art romano-byzantin, art pré-byzantin, art romano-hellénistique, naturalistique). On constate, enfin, non sans regret, que M. Muratoff abandonne l'excellent exemple de quelques ouvrages parus dans la même collection qui offraient d'amples renseignements bibliographiques.

BOGDAN D. FILOW, *Les miniatures de la Chronique de Manassès à la Bibliothèque du Vatican (cod. Vat. slav. II)*, traduit sur le manuscrit bulgare par TATIANA E. KIRKOVA (*Codices e Vaticanis selecti*, vol. XVII), Sofia, Musée national bulgare, 1927, 83 pages fo, 40 planches en phototypie et 4 en couleurs.

Le principal intérêt de ce manuscrit réside moins dans le texte bulgare, connu par cinq autres *codices*, dont certains sont plus anciens, que dans son illustration : elle ne comporte pas moins de 69 miniatures dont 11 en pleine page, dont il n'a été publié jusqu'ici qu'une faible partie et encore d'une manière insuffisante. Or, les textes historiques byzantins aussi abondamment illustrés, sont extrêmement rares : on ne peut guère citer, à côté du Manassès du Vatican, que le manuscrit grec de Skylitzès, à Madrid, et le manuscrit russe de Georges Hamartolos, à Moscou.

Dans une première partie, M. F. traite successivement les points suivants : I. Description du manuscrit ; études précédentes sur les miniatures ; II. La date du manuscrit ; III. Technique et style des miniatures ; IV. Rapport entre les miniatures et le texte du manuscrit ; V. Sources, auteurs et valeur artistique des miniatures ; VI. Valeur archéologique des miniatures.

Le manuscrit a été exécuté pour le tsar bulgare Jean-Alexandre, vers 1345, d'après M. F. et probablement à Tirnovo, qui était à cette époque la capitale bulgare.

D'après les particularités du style et de la technique, les miniatures se répartissent en cinq groupes qu'il faut attribuer à trois peintres différents au moins. Mais l'uniformité que l'on constate dans les vêtements, les accessoires, le style, atteste que ces peintres appartiennent à la même école.

La valeur artistique de ces miniatures, d'ailleurs fort endommagées pour la plupart, est plutôt médiocre. Mais elles acquerraient une valeur toute spéciale s'il était sûr, comme le veut M. F., que ces œuvres, bien que s'inspirant de modèles byzantins, s'en écartent suffisamment pour qu'on puisse admettre qu'elles représentent l'art officiel bulgare du temps. Mais c'est là une thèse discutable et d'ailleurs déjà discutée (1). Pour lui donner plus de solidité, il

(1) Cf. à ce sujet A. HEISENBERG, *Ueber den Ursprung der illustrierten Chronik des Konst. Manasses, Festschrift für P. Wolters*, Munich, 1928, qui place le manuscrit entre 1339 et 1344 et considère la plupart des miniatures comme des copies d'œuvres byzantines du temps des Comnènes.

nous faudrait connaître moins mal les monuments, encore inédits ou mal publiés de la peinture historique bulgare au XIV^e siècle.

En ce qui concerne la valeur archéologique de ces miniatures, M. F. estime que ce n'est qu'avec beaucoup de circonspection qu'on peut les utiliser pour reconstituer la vie civile et militaire des seuls Bulgares, et encore pour le XIV^e siècle seulement, étant donné que ce ne sont pas des œuvres originales de peintres bulgares.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la description des miniatures (pp. 29-77), description qui est faite avec toute la précision désirable, et qui est suivie de la bibliographie, d'une table des planches et figures et d'un index.

Ajoutons encore que les planches qui terminent le volume, sont d'une exécution parfaite.

Même si l'on n'est pas toujours d'accord avec l'auteur, il faut reconnaître qu'il a traité son sujet avec autant de science que de conscience et que cette nouvelle publication, qui s'ajoute à tant d'autres dont nous lui sommes redevables, fait le plus grand honneur au savant bulgare.

Paul GRAINDOR.

P. ORLANDOS, *Μνημεῖα τοῦ Δεσποτάτου τῆς Ἡπείρου, Ἡ κόκκινη ἐκκλησιὰ (Παναγία Βελλᾶς), Ἡπειρωτικά, II, pp. 153-169, 22 figures.*

Cette église doit son nom populaire à la couleur, d'un rouge vif, des briques qui sont entrées dans sa construction. Quant à celui de Παναγία Βελλᾶς, il lui vient de l'évêché où du monastère de ce nom dont elle dépendait. Elle est située, sur le territoire de Paleochôri et est consacrée à la Nativité de la Vierge.

Demeuré à peu près intact depuis l'époque où il fut construit, ce monument n'avait jamais été sérieusement étudié.

Extérieurement, il a le plan rectangulaire avec abside proéminente à trois pans. Le narthex, de même largeur que l'église, était autrefois couvert, en son milieu, d'une coupole aujourd'hui disparue, les deux extrémités étant voûtées en berceau.

L'église proprement dite est, à l'intérieur, de plan crucial, plan qui, à l'extérieur, était seulement sensible dans les parties hautes, les bras de la croix y étant surélevés et ayant chacun leur toit en bâtière distinct. La coupole centrale, sur tambour, n'existe plus aujourd'hui : elle reposait sur quatre piliers, les seuls de l'église.

Les bras de la croix portent des voûtes en berceau, perpendiculaires à celles qui couvrent les travées d'angles.

Le constructeur a cherché à animer les murs en faisant alterner les assises de pierres avec les cordons de briques. De plus, deux frises, l'une en appareil réticulé, l'autre d'un dessin proche du méandre, courent au haut des longs côtés, motifs qui reparaissent dans les églises d'Arta.

A signaler la belle porte, en noyer avec monogramme et ornements sculptés, du XIII^e siècle, qui, à l'intérieur du narthex, donne accès à l'église proprement dite. Très intéressants aussi sont les fragments de plâtre et de verre, qui permettent de reconstituer le fenestrage de la baie double qui éclaire l'abside.

Des fresques qui décoraient l'intérieur de l'église, il subsiste assez peu de chose. Les fragments les plus intéressants sont ceux du groupe du fondateur de l'église, le protostrator Théodore et sa femme Marie, et de celui de son frère Jean Zimiscès et de son épouse Anna. Les figures des deux femmes sont malheureusement fort endommagées. Mais les portraits de leurs maris, vieillards à la barbe et aux cheveux longs et blancs, beaucoup mieux conservés, ont dû être faits d'après nature : ce sont les plus anciens portraits byzantins que l'on connaît tant dans les églises de Grèce que dans celles de Serbie.

D'après les nouvelles restitutions et la nouvelle interprétation que M. O. donne de l'inscription de fondation de l'église, celle-ci aurait bien été construite en 1281, comme l'avait déjà vu Lambros ; par contre elle ne serait pas due, comme celui-ci l'avait supposé, au despote d'Épire Nicéphore I (1269-1290) mais bien à son protostrator Théodore Zimiscès.

Paul GRAINDOR.

OTMAR SCHISSEL VON FLESCHENBERG, *Marinos von Neapolis und die neuplatonischen Tugendgrade, Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie*, n° 8, Athènes, 1928, 122 pages in-8°.

Dans ce supplément des *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher*, M. Sch. soumet à une pénétrante étude l'exorde de la vie de Proklos par Marinos, après avoir rappelé quel soin les néoplatoniciens apportaient à leurs préambules, à l'exemple de leur maître Platon.

Les contemporains de Marinos remarquaient sans peine la différence de style qui sépare les deux parties de ce double préambule, tandis qu'aujourd'hui, nous ne la saisissons plus aussi aisément. Nous ne comprenons pas mieux la composition de l'œuvre de Marinos. Fabricius avait cependant déjà reconnu que les Βαθμοὶ τῶν ἀρετῶν des néoplatoniciens servaient de base à la structure de la « Vie de Proclus », constatation que les savants modernes ont méconnue de même qu'ils n'ont pas remarqué l'art consommé avec lequel le type schématique du panégyrique a été ici modifié.

Cette étude, très poussée, nous apprendrait, si c'était encore nécessaire, quelle connaissance approfondie possède M. O. Sch. de la littérature et de la philosophie de l'époque dont il s'occupe ici.

Aussi espérons-nous que le docte professeur de Graz ne se trompe que sur un point, lorsqu'il écrit dans sa préface que les difficultés que rencontre l'impression de travaux étendus, dans le domaine philologico-historique lui font craindre que sa dernière grande publication soit celle où il a soumis l'œuvre de Marinos à une si pénétrante analyse.

Paul GRAINDOR.

Ἰ. Α. Κ. Ὀρλάνδου, Μοναστηριακὴ ἀρχιτεκτονικὴ, Δημοσίευμα τοῦ ὑπουργείου τῆς παιδείας, (*Architecture monastique*, publication du Ministère de l'Instruction Publique), Athènes, 1927, 88 pages grand in-4° et 133 figures.

S'il existe de nombreuses études sur les églises des monastères, l'architecture monastique elle-même avait été à peu près complètement négligée jusqu'ici.

Dans sa monographie abondamment illustrée de photos, de dessins et de plans dont il est l'auteur, M. Orlandos, après avoir décrit la forme générale des monastères, en passe en revue les parties principales, telles que cellules, réfectoires, cuisines, boulangeries, celliers, infirmeries, bains, bibliothèques, phiales, citernes, écuries, clochers, donjons, cimetières, pour ne citer que les principales.

Il faut être reconnaissant à M. O. d'avoir comblé une véritable lacune tout en nous faisant connaître, pour la première fois, nombre de monuments inédits.

Bien entendu, ce n'est pas en quelques pages, même aussi substantielles que celles de M. O., qu'un sujet aussi vaste peut être épuisé. L'auteur s'est d'ailleurs limité aux monuments de la « Grèce

libre», en se confinant presque exclusivement sur le terrain archéologique. Il resterait à étendre cette étude aux autres provinces de l'empire byzantin, à replacer l'architecture monastique dans les cadres de l'histoire de l'art et, semble-t-il, à comparer les monuments orientaux à ceux d'Occident qui nous sont mieux connus.

M. O. a fait œuvre utile non seulement pour les byzantinistes mais aussi pour les architectes de son pays : comme le dit la préface, ils pourraient trouver ici des sources d'inspiration pour la création d'une architecture purement hellénique, basée sur la tradition. M. O. nous promet d'ailleurs, pour une date prochaine, une autre étude consacrée à l'architecture civile, palais, maisons, fontaines, etc.

Souhaitons qu'il tienne bientôt cette promesse et que ce nouvel ouvrage soit aussi intéressant que celui qu'il vient de nous donner.

Paul GRAINDOR.

A. K. Ὁρλάνδου, Ἀνατολιζουσαι βασιλικαὶ τῆς Λακωνίας, Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν, IV, 1927 (*Basiliques orientalisantes de Laconie*), pp. 343-351, 14 figures

M. Orlandos continue ⁽¹⁾ la série de ses études sur les églises de son pays, contributions très précises et très bien illustrées, à l'histoire de l'architecture byzantine en Grèce.

Ce qui caractérise la basilique de Zaraphona, en Laconie, c'est l'abside très vaste, les piliers tenant lieu de colonnes, les voûtes en berceau qui recouvrent les trois nefs et sont abritées sous un seul toit à double versant (l'éclairage étant assuré par d'étroites fenêtres hautes, percées dans les murs des collatéraux), les arcades aveugles qui doublent ces mêmes murs à l'intérieur, arcades reposant sur des piliers qui correspondent à ceux de la nef principale.

Par ces caractères, cette basilique se rattache à celles d'Asie mineure, de Bin-bir-Kilisse, par exemple. Elle confirme la théorie de G. Millet suivant qui les édifices de ce type sont passés d'Asie mineure en Crète et se sont répandus de là, d'une part en Grèce, d'autre part en Occident.

La basilique d'Apidia ne diffère guère de celle de Zaraphona que sur deux points. Outre l'abside, elle possède deux absidioles qui terminent les collatéraux, et les piliers y alternent avec des

(¹) Cf. *Byzantion*, I, pp. 618 sqq.

colonnes, à chapiteaux ioniques et impostes. Ces colonnes appartiennent à la basilique primitive (V^e-IX^e siècle), à toit en charpente, plus tard remplacé par des voûtes, sur le modèle de l'église de Zaraphona, modification qui obligea l'architecte à renforcer les supports, et à border la nef principale de piliers (quatre de chaque côté) entre lesquels il laissa subsister les colonnes du premier édifice.

Quant à la basilique de Géraki, elle avait déjà été signalée. Elle se distingue des précédentes en ce qu'elle n'avait primitivement que deux nefs et que chacune d'elle a son toit distinct. Mais elle se rattache elle aussi à un type très rare en Grèce mais fréquent en Orient.

L'église de Zaraphona serait du XI^e ou du XII^e siècle, à en juger d'après le style des ornements de l'unique fragment qui subsiste du *templon*, tandis que le *templon* de marbre de la basilique d'Apidéa, entièrement conservé, permet de dater l'édifice du XI^e siècle. Quand à l'église de Géraki, elle est sûrement antérieure au XIV^e siècle, ayant été agrandie à l'époque franque.

Paul GRAINDOR.

Ιδ., Τὸ Βαπτιστήριον τῆς Κῶ, Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν, III, 1928, pp. 441 sqq., 1 figure.

Ce que M. O. nomme le baptistère de Cos est en réalité une église actuellement placée sous le vocable de Saint-Jean Prodrome et Baptiste. Après la disparition du narthex voûté en berceau qui la précédait autrefois, cette église est de plan carré, l'abside est proéminente. A l'intérieur, c'est une rotonde dont la coupole, sans tambour, est supportée par huit colonnes à chapiteaux ionisants, surmontés d'impostes et d'arcs plein-cintre. Sur le bas-côté circulaire qui entoure la colonnade, s'ouvrent, outre l'abside principale, quatre autres logées dans les angles du carré et également demi-circulaires, séparées, au nord et au sud, par une absidiole moins profonde et de plan rectiligne.

M. O. place l'édifice approximativement entre le milieu du V^e siècle et celui du VI^e non seulement à cause du plan, mais aussi parce que l'église est construite en grandes briques, que la coupole hémisphérique n'a pas de tambour et que les chapiteaux sont encore surmontés d'impostes.

M. O. a donné quelques bonnes raisons de croire que l'église

était primitivement un baptistère. Mais des fouilles, au centre de l'édifice, seraient nécessaires pour confirmer cette hypothèse. En attendant, il n'est pas interdit de supposer qu'il pourrait s'agir d'un *martyrion*, non seulement à cause du plan central, mais aussi parce que l'édifice est situé en dehors de la ville, et au milieu du cimetière. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré à M. O. d'avoir attiré l'attention des byzantinistes sur ce nouveau et intéressant spécimen d'édifice primitif chrétien à plan central.

Paul GRAINDOR.

Monuments de l'Art byzantin V. Monuments de l'Athos relevés avec le concours de l'Armée d'Orient et de l'Ecole française d'Athènes et publiés ⁽¹⁾ par Gabriel MILLET, I. *Les peintures, album de 264 planches avec une introduction, une table explicative et un répertoire*, Paris, Leroux, 1927, 74 pages in-f^o.

L'ouvrage que commence M. G. M. se composera de trois tomes réservés à la peinture, à l'architecture, aux arts mineurs. Les miniatures et les diplômes seront publiés ailleurs.

L'origine première de cette belle publication remonte aux années 1894 et 1893, où l'auteur commença à étudier et à photographier les trésors de l'Athos. Les scrupules religieux des moines l'obligèrent alors à attendre des circonstances plus favorables pour terminer sa tâche. Elles se présentèrent pendant la guerre.

M. G. Fougères, alors directeur de l'École française d'Athènes, conçut le projet de profiter de la présence d'un détachement de l'armée d'Orient au Mont-Athos et du groupe de la « Section photographique de l'Armée » de Salonique, pour faire exécuter un relevé aussi complet que possible des richesses artistiques de la Sainte Montagne. Ses projets furent approuvés et ce fut M. G. M. qui fut chargé de les réaliser. Il y travailla pendant sept mois en 1918. Mais l'œuvre n'était pas achevée au moment de l'armistice. Le Ministère de l'Instruction publique chargea M. G. M. de la continuer. C'est ainsi qu'il put retourner à l'Athos pendant quatre mois, en 1919, pendant sept, en 1920.

(1) Nous rétablissons le titre tel qu'il aurait dû être imprimé, suivant les indications du « papillon » joint à l'ouvrage. Le titre erroné donne « et publiés avec une introduction et un catalogue par G. Millet ».

Presque toutes les œuvres d'art, de nombreux diplômés, ont pu être ainsi photographiés.

Si M. G. M. a commencé la publication par les peintures, c'est parce qu'elles apportent le plus de faits nouveaux. On les attribuait toutes au XVI^e siècle : il est certain maintenant qu'une partie est du XIV^e siècle.

C'est le cas pour celles du Protaton. Un récent voyage en Serbie a levé les hésitations que M. G. M. conservait encore à ce sujet dans sa préface. Par leur style, par les ornements, par leur iconographie, ces peintures sont bien des œuvres de l'école macédonienne qui travaillait au début du XIV^e siècle, du temps du roi serbe Miloutine. De plus, ces peintures appartiennent à une restauration qui ne peut être que celle, due à Miloutine, dont il est question dans un manuscrit de Vatopédi. Incendié du temps de Michel Paléologue, le Protaton aurait été restauré par le kral de Serbie.

Toutefois, certaines parties ont été retouchées ou exécutées (narthex nord) au XVI^e siècle seulement.

A Chilandari, dont les peintures datent de 1804, M. G. M. n'a pas été moins heureux : il a pu constater que, presque partout, le peintre moderne n'a pas repeint sur un second enduit mais s'est contenté de reproduire aussi exactement que possible les compositions primitives. Même, il ne s'est pas donné la peine, heureusement pour nous, de reprendre les parties les moins visibles, derrière l'iconostase et le ciborium du fondateur, ainsi que dans les absides.

A Vatopédi, les restaurations n'ont affecté que le bas des peintures du narthex. Dans le naos, s'il est difficile de distinguer les parties anciennes, les restaurateurs de 1789 ont, tout au moins, respecté le caractère primitif des fresques.

D'ailleurs, ce qui importe ici comme à Chilandari, c'est l'iconographie, étroitement apparentée à celle du Protaton et des églises de Serbie, iconographie qui reste homogène sans se répéter, qui combine le sens de la vie avec l'effet décoratif.

Quant aux peintures de Lavra, de Stavronikita, de Dionysiou, elles ressortissent, comme celles de beaucoup d'autres églises du XVI^e siècle, à l'école crétoise, si l'on en croit les textes. A l'Athos, cette école, héritière à plus de cent ans de distance, de celle de la Péribleptos de Mistra, se différencie de celle-ci par l'iconographie, par le style moins aristocratique, le dessin moins ferme, les couleurs moins riches, l'indigence complète de l'invention.

A l'Athos, comme à la Péribleptos, les peintres crétois représentent une réaction, celle de l'esprit vraiment byzantin, de l'idéalisme combiné avec le pittoresque hellénistique, qui s'opposait au réalisme de l'école macédonienne.

Tels sont, brièvement, les résultats nouveaux auxquels M. G. M. est arrivé : il a bien voulu, à notre demande, les exposer un peu plus longuement dans la *Revue Archéologique*, (1) pour mieux éclairer les lecteurs sur l'importance de ses découvertes et sur les missions dont elles sont sorties.

L'avant-propos de l'album nous averti d'ailleurs que cette publication devait être accompagnée d'un texte contenant toutes les données nécessaires pour l'intelligence des planches, exception faite pour l'étude systématique de l'iconographie et du style, réservée pour un ouvrage spécial.

Mais l'auteur s'est décidé à consacrer à ce texte un fascicule entier ; il n'a pas voulu retarder la publication des planches, prêtes depuis longtemps ; il désirait d'ailleurs éclaircir des problèmes qui nécessitaient une nouvelle visite aux églises de Serbie.

Les documents ici publiés sont répartis en deux groupes, qu'avait déjà reconnus M. Millet, dans son *Iconographie de l'Évangile*, à savoir le groupe macédonien auquel ressortissent essentiellement le Protaton, Chilandari et Vatopédi, et le groupe crétois, auquel appartiennent Lavra et les autres peintures publiées dans le présent ouvrage (2).

L'avant-propos précède une *Table explicative des planches*. A notre avis, elle aurait pu être supprimée. Elle ne fait guère que reproduire les légendes des planches en y ajoutant de brèves indications qui situent les peintures dans l'édifice et donnent la provenance de la photographie. Tout cela aurait, semble-t-il, aisément pu trouver place sur les planches et les recherches en auraient été facilitées.

Cette table est suivie d'un *Répertoire des monuments avec l'indication des dates*, d'un *Répertoire iconographique*, dû à Mlle S. Der Nersessian et d'une *Concordance des catalogues de clichés et des*

(1) *Rev. Arch.*, V^e série, XXVI, 1927, pp. 274 sqq.

(2) Outre le Protaton, Chilandari, Vatopédi et Lavra, voici les monuments qui sont représentés dans l'ouvrage de M. Millet : Dionysiou, Dochiariou, Grigoriou, Ivron, Karyès, Koutloumous, Molivoklisia, Pantocrator, Philothéou, Rabdouchou, Saint-Paul, Stavronikita, Xénophon.

planches. Bref, l'auteur n'a rien négligé pour rendre aussi commode que possible l'utilisation de cet admirable instrument de travail qui lui fait le plus grand honneur et dont tous les byzantinistes lui seront reconnaissants.

Paul GRAINDOR.

A. GRABAR, *La décoration byzantine*, Paris et Bruxelles, Van Oest, 1928, 44 pages et xxxii planches, petit in-8°.

Après une courte introduction, où il résume les caractères de l'art byzantin, M. G. consacre 15 pages à la décoration byzantine, le reste à l'explication des planches.

Il n'est pas exact, comme l'affirme l'introduction, que l'art byzantin est religieux et qu'il n'est jamais réaliste. Il serait plus juste d'écrire que nous connaissons fort mal l'art profane qui non seulement fut florissant, mais peut-être même précéda l'art religieux, dont les monuments mieux préservés par leur caractère sacré, ont plus aisément survécu.

Inexacte aussi est l'assertion suivant laquelle les murs de briques ou de pierres avec revêtement de marbre à l'intérieur de l'édifice, remontent à l'art oriental. Le procédé était usité dans l'architecture grecque dès l'époque hellénistique et il est inutile d'en faire honneur à l'Orient.

Les planches sont excellentes, mais on peu leur reprocher d'être trop exclusivement des reproductions de mosaïques et de ne pas faire une place assez large à l'ornementation : quelques ivoires, quelques miniatures, auraient pu être utilement reproduits, ne fût-ce que pour éviter l'impression que l'art byzantin est exclusivement monumental.

Ces petits défauts n'empêcheront pas, nous l'espérons, l'opuscule de M. G. d'être bien accueilli par le grand public auquel il est destiné.

Paul GRAINDOR.

G. ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*. Préface de Ch. Diehl, 2^e édition, Paris, Geuthner, 1928, xv-268 pages in-8°.

Cette seconde édition n'est pas une simple réimpression. Certes, l'économie de l'ouvrage n'a pas été modifiée, les divisions et subdi-

visions restent les mêmes. Mais l'auteur a, dans de nombreux passages, modifié le texte, inséré de nouveaux paragraphes, corrigé de menues erreurs de détail et complété la bibliographie en utilisant les travaux récents. Ce n'est donc pas une refonte, dont la précédente édition n'avait d'ailleurs pas besoin. C'est une nouvelle mise au point d'où l'œuvre de M^{lle} R. sort rajeunie. En même temps, elle se présente maintenant sous un aspect moins austère : tirée sur beau papier, en caractères très nets, elle est, en outre, illustrée de huit planches hors-texte et de nombreuses figures, où nous notons plusieurs fragments de tissus coptes inédits.

La rapidité avec laquelle a été épuisée la première édition d'une thèse cependant assez spéciale, montre non seulement l'intérêt qu'on attache actuellement aux travaux de ce genre et aux études byzantines, mais témoigne en même temps des qualités de l'auteur ; n'y insistons point : Ch. Diehl a tenu lui-même à les mettre en relief dans une préface qui manquait à la précédente édition et qui ajoute encore à la valeur de la seconde. ⁽¹⁾

Paul GRAINDOR.

Bibliotheca philologica classica, Beiblatt zum Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, Band 54, 1927, herausgegeben von FRIEDRICH VOGEL, Leipzig, Reisland, 1928, 268 pages in-8°, 10 marks.

Nous nous faisons un devoir de signaler, comme de coutume ⁽²⁾ l'apparition de l'indispensable instrument de travail qu'est la *Bibliotheca philologica classica*. Le 54^e volume, paru au cours de janvier 1929, a été l'objet des mêmes soins que ses devanciers et, les omissions qu'on y pourrait¹ relever sont insignifiantes, ainsi celle de notre articulet sur *Ravenne et Skyros (Byzantion, III pp. 251 sq.)*, qui aurait pu figurer sous la rubrique épigraphie, qu'il intéresse.

P. G.

⁽¹⁾ Cf. ci-dessus, pp. 583 sqq., l'analyse détaillée de M. Orgels.

⁽²⁾ Nous regrettons de n'avoir pu (*Byzantion, III, p. 446*) mentionner la publication du volume 52 (1925), qui nous a été envoyé par l'éditeur, mais ne nous est pas parvenu.

Serta Brunsmidiana, commentationes oblatae Josepho BRUNŠMID septuagenario a discipulis et amicis a. d. IIII id. febr. MCXXVIII, *Vjesnik hrv. arheol. društva, n. s. XV*, Zagreb, 1928, XV, 276 pages grand in-8°, avec un portrait, 6 planches et nombreuses figures.

Les éditeurs de ces *Mélanges* n'ont pas cru devoir donner la biographie ou la bibliographie du jubilaire dont ils se sont contentés de reproduire les traits.

L'ouvrage débute par un résumé français (pp. VII-XV), tout au moins des articles écrits en langue serbe.

KLAIĆ, *Le comitat Pset (Pesenta) et la tribu Kolunić* (pp. 1-12). — L'étude de documents, en partie nouveaux, amène l'auteur à la conclusion qu'au moyen âge ce comitat comprenait les plateaux actuels de Bilajsko polje et Petrovačko polje jusqu'au bourg de Krupa, au bord de l'Una, et que la tribu croate de Kolunić était établie dans ce comitat.

ID., *Documents topographiques et historiques du district et de la ville de Hlivno* (pp. 13-24). — Documents, descendant jusqu'à l'époque contemporaine, relatifs à cette ville qui fut particulièrement importante sous la domination turque.

V. LEBZELTER, *Zur Rassengeschichte der Jugoslaven* (pp. 25-30). — Contribution à l'étude des races pré-slaves ou slaves qui ont habité la Yougoslavie.

V. PETKOVIĆ, *Fresques du XIII^e siècle dans le Monastère Morača* (pp. 31-34). — Quelques restes des fresques de l'église bâtie en 1252 sont conservés notamment dans le *diakonikon* où sont représentées des scènes de la vie du prophète Élie.

W. KUBITSCHKEK, *Aus Dalmatien und seinem Hinterland* (pp. 35-42). — 1. Inscriptions latines du Sandjak de Novipazar qui ne se trouvent pas dans le CIL. — 2. Un plan des ruines de Burnum de 1808.

M. REŠETAR, *L'ancienne salle du Grand Conseil de Dubrovnik* (pp. 43-48). — Mentionnée pour la première fois en 1345, cette salle fut rebâtie en 1440, puis en 1692. Ce qui resta, après l'incendie de 1817, fut démoli en 1863.

M. ABRAMIĆ, *Buste de bronze des environs du village St. Jurij sur le chemin de fer du Sud* (pp. 49-54). — Petit buste de jeune

homme des premières décades du I^{er} siècle de notre ère. Malgré la ressemblance avec les portraits de Drusus le Jeune et de Germanicus, il n'est pas possible de l'identifier avec l'un de ces princes.

F. BULIĆ, *Saint Venance le premier évêque de Salone et martyr de Duvno* (pp. 55-71). — C'est par suite d'une erreur des manuscrits espagnols que saint Venance est appelé *episcopus Toletanus* au lieu de *Salonitanus*. Ces sources le font venir, vers le milieu du III^e siècle, par Narbonne, en Dalmatie où il subit le martyre. Son corps aurait été transporté à Rome au début du VII^e siècle. L'auteur propose de lire, au lieu de *Narbona*, *Narona*, village actuel de Vid en Dalmatie. C'est par ce bourg que le saint aurait pénétré dans le pays des Dalmates. L'évêque aurait subi le martyre sous Aurélien et ses reliques auraient d'abord été transportées à Salone : on a trouvé dans la basilique des martyrs de Salone, à Manastirine, une pierre tombale dont la fin seule, IVS, est conservée. Bulić y restituerait [*Venant*]ius.

B. SARIA, *Fibeln mit Sperrvorrichtungen* (pp. 73-80). — L'auteur étudie, d'après les exemplaires conservés à Zagreb et Belgrade quelques types de fibules qui se placent approximativement entre 200 avant J. C. et 400 après (Fibeln mit Zapfensperre, mit Lamellensperre, mit Hülsensperre, mit abnehmbarem Fuss, Zerlegbare Fibeln).

L. KARAMAN, *La chapelle de Saint-Michel près de Ston* (pp. 81-116). — C'est une chapelle à nef unique et à trois travées, celle du milieu étant couverte d'une voûte en berceau, les deux autres de voûtes d'arêtes. Elle appartient à la série des églises dalmates, de plan libre et à utilisation précoce de la voûte d'arêtes, construites par des maîtres du pays, avant que l'architecture indigène ait subi l'influence de celle des basiliques de l'Italie occidentale. — La décoration plastique consiste en dalles sculptées à ornements géométriques d'origine italienne, qui commencent à pénétrer en Dalmatie au début du IX^e siècle. — Les restes de fresques trahissent l'interprétation de la peinture occidentale par un peintre indigène. La figure la plus intéressante est celle du roi fondateur de l'église dont il tient en mains le modèle. Sa couronne est identique à celle que porte le roi croate du XI^e siècle représenté sur le bas-relief du baptistère de Split. Nous aurions affaire ici à un des souverains

du royaume serbe catholique de Zeta. L'église Saint-Michel serait alors le seul édifice conservé de l'époque de ces rois et ses fresques seraient les plus anciennes de la Yougoslavie.

F. STELÈ, *Peintures murales de la nef de l'église de Vrzdeneç* (pp. 116-147). — L'auteur étudie les peintures murales de la couche inférieure de la nef. La série se compose d'épisodes de la vie et de la passion du Christ, de saint Georges combattant le dragon, de scènes qu'on ne peut interpréter. La naissance du Christ, les Rois Mages, la Descente de Croix font partie du groupe iconographique roman tel qu'il a été fixé en France au XII^e siècle.

Les peintures de Vrzdeneç sont du pur type idéaliste ; elles sont conservatrices tant dans le style que dans l'iconographie. Exécutées dans une technique qui correspond, en général, à celle que décrit Théophilus Presbyter, elles peuvent être datées de la fin du XIII^e s., ou plutôt du début du XIV^e.

N. VULIĆ, *Une nouvelle inscription grecque* (pp. 149-150). — Stèle funéraire, trouvée à Belgrade, avec inscription métrique. Le monument a été élevé à un muletier de Kibyra, par un de ses compagnons d'esclavage.

A. LUSCHIN, *Die ungarischen Friesacher* (pp. 151-157). — Étude sur des monnaies hongroises d'évêques et du duc de Croatie André II (1197-1204), frappées à l'imitation de celles de l'atelier monétaire de Friesach.

Y. NOVAK, *Notae palaeographicae chronologicae et historicae* I-VII (pp. 159-222). — Ces notes ont trait au sacramentaire de la cathédrale de Split, à un fragment d'un livres d'homélies du Séminaire paléographique de l'Université de Belgrade (XI^e s.), à l'Exsultet de l'Évangélaire d'Osor (Vatican), à un fragment d'un livre d'homélies de la Bibliothèque métropolitaine de Zagreb (fin du XI^e s.), à l'*Evangelium Absarense* (1081/2), à l'*Evangelium Spalatense* (vers le milieu du XII^e s.), et à un fragment d'un passionnel dalmate, du Musée archéologique de Split (XII^e s.). L'article se termine par l'apport d'une nouvelle preuve historique de l'emploi du terme *scriptura* ou *littera Beneventana*, terme paléographique introduit dans le langage scientifique par Lowe. Les inventaires de l'ancienne bibliothèque métropolitaine de Zagreb (XIV^e et XV^e s.) emploient la dénomination de *littera Beneventana* à propos d'un passage de manuscrit qui correspond au M. R. 164 (XII^e s.).

A. ALFÖLDI, *Apollo Pythius-Aziz* (pp. 223-224). — Monnaies de Trebonianus Gallus et de Volusianus portant au revers une figure d'Apollon, avec la légende ARN-AZI. Il s'agit d'Apollon Pythien identifié avec le dieu d'Émèse Aziz, comme le montrent les inscriptions de Dacie (DESSAU, 4345 sqq.). ARN reste encore à expliquer.

L. RUZICKA, *Inedita aus Moesia inferior III* (pp. 225-248). — Monnaies inédites, autonomes et impériales, de Kallatis, Dionysopolis, Istros, Markianopolis, Nicopolis, Odessos et Tomi.

V. HOFFILLER, *Idole en terre cuite provenant de Dalj* (pp. 249-256). — Idole de l'âge du bronze.

V. KLAIČ, *Knin sous la domination turque* (pp. 257-262). — Knin, tombée aux mains des Turcs en 1522, devient le chef-lieu du sandjak de Lika, à partir de 1580 environ. Conquise par les Vénitiens en 1648, la ville est reprise par les Turcs en 1652, pour repasser définitivement sous la domination de Venise, en 1688.

B. HOWAT, *Médaille de bronze inconnu de l'impératrice Faustine l'aînée* (pp. 263-270). — Le revers représente l'enlèvement des Sabines, avec la légende SABINAE, scène et légende plagiées plus tard sous Constance II.

J. KLEMENC, *Une nouvelle inscription militaire romaine trouvée à Osijek* (pp. 261-274). — Stèle funéraire, trouvée sur l'emplacement de l'ancienne Marsa, du soldat de la *legio X Gemina*, C. Julius Verecundus de *Iuvavum*, qui servit sous les ordres du centurion Paetus (date : entre 102-107).

M. KOS, *Remarques slaves dans un manuscrit des Basiliques* (pp. 275-276). — Les notes marginales slaves n'ont aucun rapport avec le texte grec du manuscrit écrit vers 1300 (n° 1352 de la Bibliothèque nationale de Paris).

Paul GRAINDOR.

I Georgina BUCKLER, *Anna Comnena*, A study. Oxford University Press, London, Humphrey Milford, 1929. 558 pages et un tableau généalogique.

II. *The Alexiad of the Princess Anna Comnena*, being the History of the Reign of her Father, Alexius I, Emperor of the Romans, 1081-1118, A. D., translated by ELISABETH A.-S. DAWES, M. A. D. L. T. (London). 439 pages.

Nous avons reçu, à quelques jours de distance, deux livres anglais sur Anne Comnène. Les auteurs sont deux femmes, et l'un et l'autre volume ont fort belle apparence, surtout l'*Anna Comnena* de Mme Georgina Buckler, dont le papier et la typographie sont admirables. Le second ouvrage nous a aidé à lire le premier, puisque ce second ouvrage n'est autre qu'une traduction complète de l'Alexiade en langue anglaise, la première qui ait vu le jour, et que le grec de la savante Porphyrogénète a grand besoin d'une exégèse en langue vulgaire. Nous parlerons d'abord du livre de Mme Georgina Buckler.

I. Nous en parlerons avec enthousiasme, car depuis longtemps, nous n'avons pas pris en main un livre sur Byzance qui nous ait autant ravi. C'est certainement le meilleur, dans tous les sens, qu'on ait jamais écrit sur un écrivain byzantin, au moins depuis le mémoire nonagénaire de Parisot : *Cantacuzène, homme d'Etat et historien*.

Mrs Georgina Buckler avait toutes les qualités requises pour faire ce livre avec succès. Femme d'un érudit infiniment distingué et sympathique ⁽¹⁾, l'archéologue et épigraphiste W. Buckler, excellente helléniste et humaniste elle-même, elle s'est éprise depuis longtemps de cette noble et charmante figure de femme savante et passionnée qu'est la fille et panégyriste d'Alexis Comnène.

Elle connaît son œuvre comme personne ; mais elle connaît aussi tout ce qu'on a écrit sur son héroïne ; et elle trahit à chaque page, à chaque ligne, d'immenses lectures dépassant le cadre de la littérature et de l'histoire byzantines. Elle sait ses classiques grecs aussi bien, et même mieux qu'Anne. Elle écrit beaucoup mieux qu'elle, et son goût littéraire lui suggère à chaque instant

(1) Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant à l'influence de M. Buckler, la méthode exhaustive, l'érudition patiente et généreuse, dont témoignent les notes admirables de ce livre.

de piquants rapprochements qui font de son brillant essai, une lecture attachante, émouvante, amusante, vivante (1).

Mrs Georgina Buckler a voulu nous faire connaître et aimer Anne Comnène, et elle y est parvenue. Son livre est surtout une contribution à l'étude psychologique d'une Byzantine tout à fait représentative, une analyse de ses idées, de ses mœurs, et des idées et des mœurs de son siècle.

La composition est très originale : 75 chapitres ou paragraphes, de sept pages en moyenne, qui sont comme autant d'articles à la fois brillamment écrits et solidement documentés : il suffit de parcourir les notes pour prendre une idée de la consciencieuse érudition de l'*authoress*. Ces courts chapitres sont groupés sous une demi-douzaine de rubriques : *Introduction, La personnalité d'Anne, Le caractère d'Anne, Anne et l'Education, Anne historien, Anne écrivain*.

Dès les premières pages, nous trouvons *the key-note* du livre (p. 5) : « Western Europe in Anna's day was torn with fighting and dark with ignorance. When we read the *Alexias* we find ourselves in a pleasant, cultured, and courteous world, where Court ceremonial is stately yet not excessive, where family affection is at least in theory greatly esteemed, and where, though games and sports and banquets have their place and fighting is often unfortunately necessary, yet learning and literature are man's truest and brightest interest ».

Mais la vive sympathie de Mrs Buckler pour Anne ne lui fait jamais donner dans le panégyrique. Mrs Buckler est trop critique, trop érudite, trop clairvoyante pour cela. Elle a trop d'*humour* aussi. Elle est loin de considérer Anne comme une personne parfaite. Mais il est vrai qu'elle a pour ses défauts et ses faiblesses une charmante indulgence. Rien d'amusant comme le spirituel chapitre *Her Self-pity*. Ici nous sommes au cœur de la question de caractère. Anne se plaint sans cesse de « ses maux », de ses malheurs. Qu'étaient-ce aux juste que ces chagrins qui l'assaillirent « dès sa huitième année », et sur lesquels elle revient en neuf passages de son œuvre ? Il y a bien la mort de son époux, et la mort de son père. Il y a sans doute aussi la déception, survenue deux fois, des ambitions qu'elle avait pu fonder sur ses fiançailles avec le jeune Constantin

(1) Cf. le curieux parallèle entre la mort de Robert Guiscard, dans Anne, et Shakespeare, *King Henry IV*, Part. II, art. IV, x. IV.

Ducas, plus tard sur son mariage avec le César Nicéphore Bryennios. Il y a surtout, la réclusion à laquelle la condamna la méfiance justifiée de son frère abhorré, Jean Comnène. Mais nulle part Anne ne s'exprime là-dessus avec clarté, par prudence sans doute. Mrs Buckler étudie avec soin tous ces passages, et conclut qu'Anne a eu surtout des blessures d'amour-propre. Mais elle ajoute, fort équitablement : « We can pity her for her life in enforced retirement, but when between the lines we read her implacable hatred, we feel that in John's place we should have insisted on the same »... « It is nearly certainly to him that his sister attributes the intolerable ills stirred up in the Palace by men against her, and though she deprecates bitterness (μη πλέον ἐμπικραϊνοίμεθα), it is with a vivid sense of her vitriolic resentment against someone or something that we lay her pages down ».

Cent soixante-deux pages sur 522 sont consacrés à la « psychologie » d'Anne Comnène, et en même temps de toute la société de son temps. Les chapitres les plus neufs sont intitulés *Feeling about aristocracy* (p. 51-57), *Feeling about beauty* (p. 57-61). Mrs Buckler a eu l'idée originale d'étudier les « sept vertus » d'Anne, d'abord les trois théologiques, foi, espérance et charité, puis les quatre cardinales, tempérance, courage, sagesse et justice. Anne eût approuvé le plan ; elle n'eût pas été trop mécontente de l'exécution.

La rubrique de la *Foi* comprend plusieurs chapitres (religion, superstition). Anne était-elle très superstitieuse ? Pas plus que ses contemporains, Mrs Buckler ajoute même : pas plus que beaucoup de nos contemporains « surtout de race celtique ». Page 77, une allusion d'Anne au miracle habituel de Notre-Dame des Blanches nous vaut, dans une note, un très long *excursus* sur cet oracle byzantin. Mrs Buckler n'a pas connu le texte tout récemment publié par M. J. Bidez ; elle n'a eu à sa disposition que les extraits de Bezobrazov : elle n'en a que plus de mérite à avoir très bien vu que l'arbitrage invoqué par le spathaire Léon et les moines de Callias, au temps de Psellos, était « an extra unveiling, so to speak, not the ordinary miracle of every Friday ». Comme tous ses contemporains, comme son maître le grand Psellos, Anne condamne sans appel l'astrologie...

Si par *foi* on entend *confidence*, Anne comme tous les siens, pratiquait surtout la vertu contraire. Dans ce siècle de perfidie

et de complots, « like the Red Indian with his curious mixture of suspicion and careless ness, they would have thought a man who trusted his neighbour a fool ». » « A wary incredulity seems to have been their ideal ». L'habile Alexis n'avait confiance en personne, et sa sagesse politique était faite surtout de soupçonneuse prudence.

Le meilleur chapitre de cette section est celui de la *Charité* (89-129). Anne vante à chaque instant la clémence d'Alexis et il semble que l'empereur n'ait pas été prodigue de la peine capitale. Il ne punit qu'à contre-cœur et pardonne fréquemment même à des rebelles dangereux. Il a horreur du sang versé, même à la guerre. Anne nous le dépeint comme un pacifiste qui n'a jamais « voulu » aucun conflit armé ; elle-même, sauf quelques passages où elle chante les exploits de son père et d'autres héros byzantins, n'« idéalise » nullement la guerre, et la voit tout autrement que les Occidentaux. Les prélats belliqueux de l'armée des Croisés lui font horreur... Tout cela est finement analysé par Mrs Buckler, avec de doctes *excursus* sur les questions controversées (la peine de l'emprisonnement, p. 95-96, le clergé militant des Latins, p. 99 sqq.).

La parfaite helléniste qu'est Mrs Buckler se garde bien, dans ces premiers chapitres comme dans les autres, de confondre ce qui est proprement d'Anne Comnène et ce qui est allusion, imitation littéraire ; peu de citations des anciens leur ont échappé, mais peut être n'a-t-elle pas reconnu toutes les citations de Psellos.

Du chapitre *Anna and Education* admirablement informé de la littérature la plus récente sur l'enseignement byzantin, les conclusions ne sont pas très nettes, du moins en ce qui concerne le niveau moyen de l'« éducation ». Les connaissances d'Anne elle-même sont finement étudiées. Elle n'est ni artiste, ni musicienne ; elle n'a aucun sens de la nature ; elle est faible, très faible en zoologie, bonne en météorologie, assez forte en géographie, et passionnée pour la médecine. Il est vrai que cette dernière partie, on le sent, intéresse au plus haut point Mrs Buckler. C'est en femme du métier, ou tout au moins « nurse » expérimentée, que la savante anglaise apprécie ici la savante Byzantine, et voici quelques paragraphes extraordinairement précis sur la dernière maladie d'Alexis (p. 221) : « It is hardly necessary to point out the truly remarkable feature of the last chapter of the *Alexias*, namely that a death-bed of 1118 should be made so real to us of 1928,

and by a woman not a doctor. It is indeed startlingly modern to find Anna discussing whether heredity, or loose living, or an accident, or over-exertion of mind and body, or poison, or a cold, had caused her father's gout ; and to read of Irene's skilful massage, and his own attempts to cure himself by exercise whenever the pain allowed him. We come across such human touches as « we could not believe (Callicles in his diagnosis) because we did not wish to do so » or, « the Empress... learning from [Alexius] what he was suffering, felt as if hers were the pains » ; or again that the doctors dissembled over the crisis... and suggested hopes that did not appear sound : we can almost see the poor Emperor, naturally a strong man (« indeed he was altogether unused to drinking medicine ») fighting against the « halter » of oppressed breathing, and demanding almost angrily to know the cause. In his distress he found one refreshment, that of motion, as many an asthmatic patient has found to-day, and the Empress gets his attendants to carry him about on a litter, in the attempt to soothe his restlessness. Round his bed stand his devoted daughters plying him with liquid food and sprinkling him with rosewater. His wife forgoes food and sleep, and with tears streaming down her face holds the patient up to relieve his breathing. Every doctor was summoned by her in her desperation, and when they fail she resorts no less desperately to prayer, her own and that of others, though curiously enough there is no mention of calling in priests or procuring the last rites for the dying man. Finally Irene is so utterly unable to control her grief as to call forth from Alexius « valiant and many exhortations though his last ». Just so do patients and their families behave to-day, and there is no new thing under the sun ».

De la page 225 à la page 478, le titre courant de la page de gauche est *Anna as Historian* ; il est très difficile de résumer ce long exposé, fragmenté en quantité d'études approfondies portant sur des questions de détail. L'une des plus courtes est celle qu'un autre écrivain aurait le plus développée (34. *Oral and written sources*, p. 229-234) ; et la plus instructive est le n° 38 : *Omissions and Inconsistencies* (p. 251-256). Ici la conclusion est nette et certaine : « In short, the whole composition of the work inclines us to believe first that it was not written, as the French would say, *tout d'un trait*, and that the different parts were not necessarily composed in their chronological order ; secondly, that the revision was never

completely carried out, for what reason, whether in difference or the inertia of old age or death itself, we do not know ».

Le chapitre 43 : *Disaffection* est neuf ou tout au moins original. Il est frappant, en effet, que pendant tout son règne, Alexis, cet empereur finalement heureux dans toutes ses entreprises, ait eu tant d'ennuis intérieurs : rébellions, conspirations, mécontentements et « malaises » de toute sorte, actes d'indiscipline et d'insubordination étaient vraiment à l'ordre du jour de la monarchie. Anne a le mérite de ne rien dissimuler de tout cela ; il lui plaît sans doute de montrer combien son père a « vécu dangereusement ». Elle a bien fait : si le « pouvoir central » nous paraît extraordinairement faible sous ce règne, nous n'en admirons que plus sincèrement la géniale habileté d'Alexis, qui conduit à la victoire finale des troupes souvent exécrables, des généraux désaffectionnés (1), et qui retient malgré tout sous son sceptre des provinces et des villes sans cesse prêtes à passer au Normand, au Turc, au Pseudo-Diogène ou à d'autres usurpateurs et « tyrans ». Sa fameuse « clémence », son amour si chrétien du pardon, sa libéralité envers amis et ennemis, sont des aspects de sa politique, qui sans doute s'accordait avec son tempérament, mais qui lui était plus certainement encore imposée par le malheur des temps.

Les chapitres militaires sont excellents (notamment, *Battles and Ambuscades*). Le siège de Durazzo par Bohémond donne lieu à une minutieuse étude topographique et à une convaincante étude de chronologique (*order of events*, p. 413, et le point de vue d'Anne, comme la conduite d'Alexis, dans les relations extérieures, sont longuement discutés sous la rubrique *Foreign affairs*. Jamais, il est superflu de le dire, on n'avait examiné avec cette précision les idées politiques d'Anne et ses sentiments à l'égard de tous les Barbares, envisagés séparément. Ceci nous amène au long chapitre sur les *Croisés* et au portrait en pied de Bohémond, qui termine *Anna as Historian*.

Enfin, dans *Anna as a Writer*, Mrs Buckler, au lieu de nous donner de vagues considérations sur le style, préfère condenser une foule de faits précis de l'ordre lexicographique et syntaxique, ce qui montre la familiarité de l'auteur avec toutes les périodes de l'histoire de la langue. Cela n'empêche que ces pages ne soient

(1) Voyez aussi le paragraphe 57 : *Alexius as Commander-in-Chief*, pages 369-375.

très insuffisantes, mais ce n'est pas la faute de Mrs Buckler : nous touchons au point faible, et même au point douloureux de notre discipline. A vrai dire, nous ignorons profondément la langue d'Anne Comnène, comme celle des autres historiens byzantins, même celle de Psellos, malgré les immenses travaux de M. Renauld. Qui oserait dire, à propos d'une expression « nouvelle » même fréquente et caractéristique, si elle est vraiment d'Anne ? D'où viennent ἐξορχεῖσθαι, ἀνύστακτος, ποδοκοπεῖν, ἐναγκαλιζέσθαι avec le sens qu'elle donne à ses mots ? Quelle est, d'ailleurs, la vraie signification d'ἐξορχεῖσθαι de χαρακηνός et de tant d'autres vocables ? Qu'est-ce que notre Porphyrogénète doit exactement à Plutarque ? à Psellos ? Mrs Buckler nous a fait sentir une fois de plus, notre immense ignorance et la nécessité d'études qui devraient bien tenter nos philologues classiques : la philologie byzantine manque de « bras », encore plus que de cerveaux. Seulement, des statistiques américaines n'avanceront pas la question...

Ce compte rendu est déjà bien long, et nous n'avons rien dit des chapitres touffus sur les « affaires religieuses » qui ont probablement donné le plus de peine à l'auteur. Les spécialistes trouveront tout à fait méritoire l'effort de Mrs Buckler pour s'initier aux problèmes hérésiologiques (iconomaques, monophysites, manichéens, manaliens, Bogomiles), ou pour nous marquer avec toute la précision possible, l'attitude d'Anne envers la papauté et les Latins.

Mrs Buckler n'a pas « conclu ». Son livre à la fois touffu et lumineux n'a aucune prétention à la synthèse. Ayant longtemps vécu avec Anne Comnène et ses contemporains, elle nous a parlé d'eux pendant cinq cents pages, avec une gracieuse abondance, avec une sympathique chaleur ; elle a noté mille détails dont beaucoup ne pouvaient frapper qu'elle, Mrs Georgina Buckler, parce qu'elle est femme, qu'elle connaît l'Orient, qu'elle sait beaucoup de grec, qu'elle est curieuse d'histoire, qu'elle aime Byzance, qu'elle est pleine de goût, de raison et d'indulgence, et que toutes ces qualités ne se trouvent jamais réunies en une même personne. En terminant, elle n'a pas cherché une formule finale, qui eût pu être élégante, mais qui eût été fausse. Elle a préféré relire l'*Alexiade*, qu'elle doit savoir à peu près par cœur ; et elle nous en fait une sorte d'anthologie, énumérant, résumant parfois les plus beaux passages. A l'avant-dernière page, elle nous a même traduit l'admirable et

horrible scène du bûcher de Basile le Bogomile, ce Savonarole ou ce Jean Huss byzantin. Et cette version est un chef d'œuvre, comme d'ailleurs les nombreux extraits d'Anne que Mrs Buckler a traduits chemin faisant. Et nous dirons de Mrs Buckler ce qu'elle a dit d'Anne Comnène : « [She] certainly has excellent means of knowledge, she certainly has literary skill ; her characters live for us, and she shows the « infinite capacity for taking pains » with which genius has been identified ».

Un mot encore de l'Index (p. 529-556) : c'est une merveille de richesse et d'exactitude. On l'aura sans cesse sous les yeux, en lisant Anne Comnène ; il permettra de tirer de cet admirable livre un commentaire à peu près complet de l'*Alexiade*.

II. La traduction de l'*Alexiade* par Miss Dawes rendra de très grands services et ne saurait être trop louée. Elle n'a pas la couleur et la vie des fragments de version que nous donne Mrs Georgina Buckler dans son grand ouvrage. Mais je l'ai soigneusement comparée avec l'original pour un grand nombre de chapitres des livres XI XI et XIII et je l'ai trouvée partout très sûre. Miss Dawes connaît bien la langue d'Anne Comnène et n'a pas suivi aveuglément la traduction latine qui accompagne l'édition de Bonn. Je n'y ai nulle part relevé de véritables contresens, tout au plus des omissions, comme par exemple, celle du mot *ἔνσημηνάμενος* (X, 2) qui empêchera le lecteur anglais de comprendre la procédure oraculaire à laquelle recourt Alexis partant en guerre contre les Comanes. « The question written on two writing-tablets whether he should go and attack the Comans or not, the Emperor showed to the chief of all and bade him place them on the Holy Table ». Le texte dit : *ἐν δυσι δὲ πυκτίοις τὴν ἐπερώτησιν περὶ τοῦ, εἰ δεῖ ἐξελθῆναι τοῖς Κομάνοις ἐπιθέσθαι ἢ μή. ἐνσημηνάμενος τῷ κορυφαίῳ πάντων παρεκελεύσατο καταθέσθαι εἰς τὴν ἱερὰν τράπεζαν.* Le mot *ἔνσημηνάμενος* qui signifie « après les avoir scellés » est très important, car il explique pourquoi, quand le patriarche va chercher l'un des deux papiers et en donne lecture, l'empereur et les assistants peuvent voir en cela une révélation divine. On remarquera aussi que Miss Dawes a traduit littéralement *τῷ κορυφαίῳ πάντων*. C'est le patriarche qu'Anne veut dire. N'aurait-on pas bien fait de l'expliquer dans une note ? Une traduction littérale, absolument littérale de l'*Alexiade* ne devrait pas aller sans un bref commentaire exégétique. Or les rares notes qu'on

trouve au bas de quelques pages sont insuffisantes. J'aurais voulu aussi que la traductrice, non contente de transcrire purement et simplement les termes géographiques, daignât parfois les identifier. Ça et là, de petites inexactitudes : X, 2, 15 : « Alexis envoya au lieu dit Therma Cantacuzène et Tatikios, avec quelques ἔθνικοί, Scaliarios fils d'Elchan et d'autres hommes d'élite, μετὰ καὶ τινῶν ἔθνικῶν, τοῦ τε Σκαλιαρίου τοῦ Ἐλχάν καὶ ἐτέρων τῶν ἐκκρίτων. Ἐθνικοί désigne les auxiliaires d'origine barbare, et spécialement les Turcs, puisque Scaliarios et Elchan sont des officiers turcs. De plus, il est probable comme le propose Mrs Buckler, qu'il faut corriger τοῦ τε Σκαλιαρίου καὶ τοῦ Ἐλχάν. Dans tous les cas, la traduction n'est ni tout à fait fidèle, ni tout à fait explicite : « He at once dispatched Cantacuzenus and Taticius to the village called Therma with a few natives, and Scaliarius, the son of Elchan, and some other picked men... ». X, 2, p. 3 (Bonn) Miss Dawes rend χάραξ par *gutter* (ὀρμώμενος ἐκ τοῦ χάρακος, *sprung from the gutter*), « sorti du ruisseau » (cf. plus loin χαρακηνός, p. 7, 5, Bonn) Je sais que le mot est difficile et obscur. Du Cange croit que χάραξ = ici « camp » et χαρακηνός « miles gregarius ». Mrs Buckler prend Χάραξ pour un nom de lieu, Χαρακηνός pour un ethnique. Une note n'étant pas superflue.

Mais ce sont là des vétilles, et la traduction de l'*Alexiade* par Miss Dawes est, en général, remarquable par sa fidélité.

Henri GRÉGOIRE.

W. M. CALDER, *Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, vol. I, 1928, Manchester University Press (Publications of the American Society for archæological Research in Asia Minor). xxviii + 239 in-4° avec un schéma topographique et un itinéraire, et plus de 400 fac-simile photographiques.

M. Calder fait tous les ans, pour le compte de l'« American Society for Archæological Research in Asia Minor », une expédition en Anatolie. Le plan de l'Association, dont M. John D. Rockefeller Junior est le mécène, est à peu près celui qu'avait élaboré jadis John Sitlington Sterrett: une exploration de surface, exhaustive si l'on peut dire, bien qu'elle exclue toute espèce de fouilles. Il s'agit de relever, d'inventorier, de copier et de photographier tous les monuments, par région. Le volume que nous avons sous les yeux contient 440 textes (dont l'un, important, dans l'introduction). Une introduction de 28 pages nous entretient de bien des choses : des membres de

l'expédition dont M. Calder était le chef, de leur reconnaissance envers leurs auxiliaires indigènes, des régions parcourues : la Phrygie montagneuse (n^o 384-439), Dokimion, Amorion, Polybotos et la frontière phrygo-lycaonienne : Laodicea Combusta (n^{os} 1 à 285) et l'Axylon (n^{os} 285 à 383). M. Calder, dans cette intéressante introduction, marque la véritable unité de ce volume : les 440 textes appartiennent à différentes parties de la Phrygie antique, bien qu'à des époques diverses ces régions aient appartenu à des provinces nommées autrement : Lycaonie, Pisidie, Galatie, Asie proconsulaire. Or, dans toute la région, à l'Ouest jusqu'à une ligne allant de Dorylée à Apollonia, la langue phrygienne était parlée par la population jusqu'à la fin du III^e siècle, et l'influence du phrygien sur le grec des épitaphes est presque aussi forte que l'influence du copte sur la grécité de beaucoup d'inscriptions et de papyrus d'Égypte. M. Calder, dans cette espèce de *Corpus*, a voulu nous donner non seulement des textes sûrs, mais encore, grâce à la photographie, la forme même des monuments, qu'il soient inédits ou depuis longtemps publiés. Il y a un certain nombre d'inscriptions phrygiennes (32, 33, 335, 340, 341, 384, 385, 391, 405, 406, 413). Mais naturellement l'immense majorité est en grec. Pp. XIII-XIV, on trouvera des détails intéressants sur les domaines impériaux de la Phrygie de l'est ; pp. XIV-XV, sur Laodicea Combusta, son territoire et ses limites. P. XVII, M. Calder essaye de classer ses inscriptions et rend compte de la disposition du volume.

Comme il fallait s'y attendre, quatre-vingt-dix pour cent de ces monuments sont des *funéraires* : catégorie jadis bien méprisée des épigraphistes, si nous en croyons les vieilles traditions de l'École française d'Athènes. Mais l'épigraphie phrygienne est *sui generis*. Et les *funéraires* de ce pays sont depuis longtemps réhabilitées puisqu'elles ont fourni les plus précieux témoins de l'expansion du christianisme. Ce que disait M. Franz Cumont en 1895 reste vrai plus que jamais. C'est seulement dans les catacombes et dans les cimetières à ciel ouvert du plateau d'Asie Mineure qu'on trouve un nombre considérable d'inscriptions chrétiennes antérieures à la paix de l'Église. Mais ces inscriptions datées appartiennent à la Phrygie du Nord et à la Phrygie centrale. Dans ce volume nous n'avons en fait de *paléo-chrétiennes* que trois ou quatre inscriptions, et encore elles se réfèrent aux dernières persécutions. Presque aucun symbole chrétien n'apparaît sur les anciens mo-

numents pré-nicéniens de Phrygie. Quant à la croix, M. Calder admet qu'on la trouve sur quelques pierres du début du IV^e siècle, mais il reconnaît qu'en général on ne rencontre pas la croix simple en Phrygie avant le milieu du IV^e siècle.

Nous sommes heureux de constater que M. Calder, une des plus hautes autorités en ces matières, rend hommage à M. Sulzberger pour l'excellent et définitif mémoire sur le symbole de la croix publié dans *Byzantion* (1).

Sulzberger, in his cautions and sensible discussion of the Symbol of the Cross in Byzantion gives the earliest dated occurrence of the various forms of the cross on monuments as follows : —Constantinianum : earliest certain example A. D. 323 (Rome ; frequent at Rome A. D. 338-50 and in Gaul from A. D. 347) ; monogrammatic cross : A. D. 339 (Syria) between A and Ω, plain cross on same monument), A. D. 355 (Rome) ; monogrammatic cross in circle, between A and Ω, A. D. 371 (Rome) ; Latin cross at beginning of inscription, A. D. 344 (Cairo) ; plain cross at beginning of inscription, A. D. 350 (Syria). (p. xx de l'introduction). Et voici la conclusion de M. Calder qui est celle de Sulzberger et aussi la mienne : *It is a safe rule in the absence of clear evidence to the contrary to date Phrygian monuments showing the cross after A. D. 350.*

Les inscriptions chrétiennes du recueil sont au nombre de 130 (nos 154 à 284).

Le n° 154 est un des deux textes où le χ de *μνήμης χάριν* a la forme d'une croix (2). Je n'étais pas aussi convaincu que M. Calder du caractère chrétien de cette forme du χ, bien que sa présence dans l'inscription 159 (JRS, XIV, 1924, p. 88, n° 2) soit un bon argument, car ce second texte se termine par une formule chrétienne : *δώσι λόγον τῷ Θεῷ*. M. Calder affirme que dans ce cas le ν final du mot *ἀνέστησεν* est barré, et en effet cette croix apparaît bien sur la photographie. Le n° 157 est l'énigmatique inscription du martyr Gennadius, pour laquelle on nous donne une excellente photographie directe et la photographie de l'estampage.

(1) *Byzantion* II, 1925, pp. 337 et suivantes. M. Calder et beaucoup d'autres seraient fort étonnés s'il apprenaient que ce mémoire aujourd'hui classique, et qui est peut-être la contribution la plus importante de la science belge à l'archéologie chrétienne, a été jugé « insuffisant » par un de nos jurys universitaires. *Habent sua fata libelli*, et l'administration de la justice scientifique, dans notre pays qui abuse des jurys, ne va pas sans erreurs, malgré la science des jurés.

(2) Cette inscription est connue depuis longtemps : cf. *Athenische Mitteilungen* XIII (1888), p. 270, n° 135 et JRS, XIV, 1924, p. 91, n° 10.

J'ai souvent discuté ce texte avec M. Calder ; il reste bien difficile à interpréter, à cause de la langue bizarre dans laquelle il est rédigé. L'expression *ὁ ἱερογραφείην γὰρ ἀνέτλη οἰκτιστον θνήσκων καὶ δυσμενέων ἀνοσείων* se lit bien sur la pierre : même le *γ* de *ἱερογραφείην* n'est pas impossible. M. Calder continue à entendre : « il souffrit l'Écriture Sainte », c'est-à-dire la prophétie, c'est-à-dire le martyr prédit par l'Écriture et il rapproche *Actes XIV* et *2 Timothée 3, 12* (1). J'avais songé jadis à *Θιροτραφείην* (1) pour *Θηροτρόφιαν*, ce qui voudrait dire que Gennadius fut livré aux bêtes. Malheureusement le « style » de l'inscription rendra toujours, je le répète, son interprétation malaisée.

Les nos 160 et 168 donnent pour la première fois la formule : *ἔσται πρὸς τὴν Τριάδα* (il aura affaire à la Trinité), sans croix ni symbole d'aucune sorte. Le n° 169 est très important : il se termine par la formule *ἔσται πρὸς τὸν μέλλοντα κρινεῖν ζῶντας καὶ νεκρούς* plus une croix simple. Le défunt, Flavius Evandrius, est un *augustalis* du *numerus* des *lanciarum*. En dépit de Mommsen (*Staatsrecht* III, p. 454), les *augustales* ne sont pas inconnus en pays « grec » : cf. n° 216 et la note. Le n° 170 est la fameuse inscription découverte et plusieurs fois publiée par M. Calder, de l'évêque de Laodicea Combusta, Marcus Julius Eugenius, ancien fonctionnaire, qui souffrit sous la persécution de Maximin, exerça ensuite pendant vingt-cinq ans l'épiscopat et reconstruisit l'église. Quatre photographies (reproduites p. 90) et un estampage garantissent dans les plus petits détails ce texte historique. Pour le n° 171 (inscription métrique des évêques Saccophoros, Sévère et Eugène), M. Calder n'a pas amélioré son texte (bien qu'il cite *Byzantion* I, 1924, p. 696). Suivent 172, 176, des *tituli* déjà connus relatifs aux hérésies. Puis vient une série de textes, inédits ou publiés, du Ve siècle. Au n° 188, le texte que je connaissais par *Athenische Mitteilungen*, XIII, 1888, p. 255, n° 68 n'est pas amélioré. Je n'ai rien à dire des numéros suivants. Au 218 un *draconarius* ou porte-étendard : le mot est rare en épigraphie. N° 220, nouveau texte chrétien à expressions singulières : *μετὰ λαμπράς Φωτῖνος καὶ πολλὰς πολιτείας* (sic)... *ψυχὰς δὲ τούτων Χριστὸς ἐν οὐρανῷ τάξε κατοικεῖν διὰ τὰς παροχὰς καὶ πολλὰς εὐποιείας*. N° 226, autre curio-

(1) Cf. *Byzantion*, I (1924), p. 709, et *Bull. of the John Rylands Library*, VIII, 1924, p. 358 et sqq. Un θ a exactement la même forme que les ο dans le n° 199.

sité: la tombe est φύλακα σώματος ἄ[χ]ρι σάλπιγξ ἠχῆεσσα, ἐκπάγλως ἐγίρουσα βροτοὺς θεσμοῖσι Θεοῦ. Cette « poésie » se moque de la métrique aussi bien que de la grammaire.

N° 230 réapparaît une très ancienne connaissance (*Athenische Mitteilungen*, XIII, 1888, p. 77, n° 74). que je connaissais par plusieurs copies. Le texte est sûr, ce qui ne veut pas dire qu'il soit clair :

ἀθ(ά)νατος δὲ Θεὸς ἐ-
 χέφρονα εἶλατο δοῦ-
 λον Γάϊον τοῦνομα δ'έ[σ-
 τλόν, οὗ προπάτορες-
 ς γ' ἱλαοῦντο. Ἄρ. Μνησί-
 θις σὺν τῇ ἀδελφῇ Ἄρ.
 Νόννα υειὸ Καλπουρ-
 νίου ΒΕΡ ἀνεστατήσα-
 μεν τῷ γλυκυτάτῳ
 ἡμῶν ἀδελφῷ μνή-
 μης [χ]άριν.

M. Calder traduit οὗ προπάτορες γ' ἱλαοῦντο « dont les ancêtres se rendaient Dieu propice », c'est-à-dire étaient prêtres. Il ne dit pas comment il comprend le *compendium* B E P à la l. 8, qui d'après nous signifie *vétéran*.

Le n° 234, entouré de deux croix est encore une de ces épitaphes verbeuses en prétendus vers. Elle contient deux des expressions caractéristiques (μινυθαδίη et ἀκάχησεν) de l'inscription du martyr Gennadius, n° 157. Remarquez les yeux de vache de la défunte : ἐράσμιον ἦτο πρόσωπον ὄμματα δ' ὥστε βοός. La paraphrase de l'homérique βοῶπις et le néo-grec ἦτο font ici un singulier mélange. N° 235, inédit aussi, appelle la tombe σπήλειον (σπήλαιον) ; il s'agit sans doute d'un tombeau rupestre. N° 237, inédit, épitaphe d'un prêtre qualifié homériquement de ἀρητήρ, d'ιερεύς et de φιλόθεος φιλέννομος ὁπάων Χριστοῦ. N° 251, je lirais ὁ ἅγιος Κ[όνων]. Le n° 253 (*Athenische Mitteilungen*, XIII, 1888, p. 256, n° 72) est une des inscriptions de Laodicée qui m'ont le plus intrigué. Je suis heureux d'en avoir une photographie. Mais j'avoue que le texte, maintenant sûr, me laisse plus perplexe que jamais. Le complément

σωφρονισμόν qui m'est attribué ne me satisfait guère. Je propose de lire :

[τὸν
θ(εὸν) παροργίσας [εἰς ἰλασ-
μὸν οὐδὲν εὐ[ρον. . .

5 τούτου πλὴν τ[αύτης
ΚΕCΙΨΗΝ(?)τῆς ἐκ[εσίας
Λόγε κ(ύρι)ε Θ(ε)ο[ῦ] οἱ[ἐ ἀξιώση] -
ς με τῆς ἄνο κλ[ηρουχίας]...
δέξε μ' ὅτι εἶ εὐσπ[λαγχχνος]

10 κὲ δν καλίπτι λίθ[ος
ἐξαῦτις τεκθέν[τα
[ἀνάδειξον. . .]

Les n^o 254, 256, 257, 258 et 259, comme encore 260, sont nettement byzantins. 254 : M. Calder n'a guère compris ce texte du XI^e ou du XII^e siècle. Il n'a pas vu que ce sont des dodécasyllabes byzantins au nombre de 5 vers complets, et tout à fait corrects au point de vue de la versification tonique. Le mot βέστης, naturellement, n'est pas un nom propre et n'a rien de commun avec Βέστης du JHS., XXXVIII, 1918, p. 130 ou de *Athenische Mitteilungen*, XIII, 1888, p. 36, n^o 6, où Βέστης est le génitif de la transcription grecque de Vesta, mais le nom archi-connu d'une dignité byzantine βέστης (*Vestis*). Il faut donc lire, ce petit poème s'adressant à la Θεοτόκος :

δέξαι ὃ ἀγνή τοὺς κόπους καὶ τοὺς μόχθους
...ιου βέστου τοῦ σοῦ πιστοῦ οἰκέτου
καὶ τῆς συμβίου Μ[αρί]ας καὶ τῶν τέκνων
καὶ Νικολάου μον[αχ]οῦ θυηπόλου·
ἀνθ' οὗ βράβευσον χάριν τὴν σὴν καὶ σκέπην.

Ce bloc de calcaire était certainement le linteau d'une chapelle de la Vierge dédiée par le βέστης, sa famille et l'hiéromoine Nicolas. Le 257 (sans accents) est certainement antérieur : il est d'ailleurs daté par la mention de Basile et de Constantin et du patriarche Nicolas (983-996). N^o 258, encore une inscription historique, qui figure dans mon *Recueil*, fasc. I, n^o 5bis. Bien que trouvée à Seraï Ōnū,

je l'ai fait figurer sous la rubrique *Abydos*, on va voir pourquoi. Voici le texte, tout a fait assuré désormais :

† ἐκτίστη [ὁ να]ὸς τῆς [θ(εο)τ(όκ)]ου δηὰ χηρὸς κὲ κόπου ΤΟΥβΙΑ
 Ἀκακίου κὲ Πάβλου ἡς τὴν σφαγὴν Βάρδα Φωκᾶ
 ὁ ἐν Ἀβήδο ἐπὶ βασηλέος Βαση-
 λήου κε Κωνσταντήνου
 εὔχεσθε ὑπὲρ ὑμῶν.

A cause des mots ὁ ἐν Ἀβήδο, qui grammaticalement ne peuvent se rapporter qu'à ὁ ναός, j'avais pensé qu'à ce linteau (1,51 m sur 0,27 m) avait fait autrefois partie d'une chapelle commémorative de la défaite et de la mort de Bardas Phocas, chapelle érigée sur les lieux mêmes de cet événement, Abydos 989. Le chapitre des pierres voyageuses est un long chapitre de l'histoire de l'épigraphie. On peut imaginer bien des explications historiques pour le transport, même par voie de terre et à longue distance, d'une pierre travaillée. Mais il est vrai que cette hypothèse du transfert se fonde uniquement sur l'article δ devant ἐν Ἀβήδο. M. Calder, qui admet, et qui a toujours admis, comme M. Ramsay d'ailleurs, que la pierre est *in situ*, suppose que ὁ ἐν Ἀβήδο est une simple faute de grammaire pour τὴν ἐν Ἀβύδω. Quant à la lettre antépénultième de la première ligne, dont la forme est celle de notre *b*, M. Calder comme moi y voit un β mal venu plutôt qu'un δ retourné, et il semble admettre ma lecture Τουβία pour Τωβία ⁽¹⁾. M. Ramsay lisait δια'κόνου) ou βιά(τορος). Il faut traduire : « l'église de la Vierge a été construite par les mains et le travail de Tobie, Acacius et Paul en mémoire de (ou sur l'emplacement de) la mort violente de Bardas Phocas à Abydos, sous les empereurs Basile et Constantin. Priez pour nous ».

Évidemment si l'on admet la faute ὁ ἐν Ἀβύδω pour τὴν ἐν Ἀβύδω, qui va non seulement contre la grammaire mais contre le génie de la langue, même la plus vulgaire, on peut se demander si à la fin de la première ligne le του qui suit κόπου n'est pas aussi une faute et si βια n'est pas simplement διὰ gauchement répété.

(¹) En 1922, je ne connaissais pas encore d'exemple épigraphique de cette forme. Je puis citer maintenant une inscription juive, où on lit Τουβίας υἱὸς Τουβ'α, E. DIEHL, *Inscr. latinae christianae veteres*, vol. II, fasc. 6-7, n° 4989a.

N° 259. Sur une stèle funéraire antique, quatre dodécasyllabes byzantins ⁽¹⁾ n'ont pas été reconnus, semble-t-il, par l'éditeur. Il s'agit de la réparation des murs d'un castel byzantin par des empereurs anonymes (très probablement les Lécapènes). Cette stèle, dont l'inscription primitive avait été soigneusement effacée, fut sans doute encadrée au-dessus de la porte de la forteresse :

Τείχη φθαρέντα καὶ πεσόντα τῷ χρόνῳ
 ἄνακτες αὐθις εὐσεβεῖς στεφηφόροι
 οἱ σκῆπτρα χειρὸς ἐκ Θεοῦ δεδεγμένοι
 ἤγειραν εἰργάσαντο μόχθοις ἐνθέοις.

Cette forteresse byzantine pourrait être Bardakomé ou Bardaetta (cf. RAMSAY, *Historical Geography of Asia Minor*, p. 141). Une inscription comme (n° 260) mentionne l'ethnique Βαρδακομητης. Je la daterais du XIII^e siècle. N° 278, je retrouve l'inscription de Ladik publiée dans la *Revue de Philologie*, XLVI, 1922, p. 119, n° 2 et *Classical Review*, XXXVII, 1923, p. 56 :

Ἐνθάδε μ' εἶθε-
 σαν Εὔθετον
 γονῆες νεωγνόν
 ἔτ' ὄντα ψυχῇ
 5 δὲ ᾤχετο ἐς
 εὐσεβῶν χώρην.

M. Calder continue à prendre εὔθετος pour un adjectif et se sert de ce texte pour expliquer Eschyle, *Agamemnon*, v. 444 :

440 Ὁ χρυσαμοιβὸς δ' Ἄρης σωμαίων
 καὶ ταλαντοῦχος ἐν μάχῃ δορὸς
 πυρωθὲν ἐξ Ἰλίου
 φίλοισι πέμπει βαρὺ
 ψῆγμα δυσδάκρυτον ἀν-
 τήνορος σποδοῦ γεμί-
 ζων λέβητας εὐθέτου.

(1) Probablement du début du X^e siècle, car le premier vers rappelle celui de l'inscr. BCH VI (1882), p. 267 sqq.

J'ai fait observer à M. Calder, depuis longtemps, l'in vraisemblance de son hypothèse. Si εὔθετος dans l'inscription de Ladik, est un adjectif, l'enfant n'a pas de nom. Or Εὔθετος est un nom propre bien connu (cf. Pape-Benseler, *s. v.* et le composé tout semblable Καλόθετος). N° 283. Encore un augustale (ἀγουστάλιος). N° 290. Épitaphe de Germanos, prêtre de la Sainte Eglise des orthodoxes. Cette expression s'explique si l'on songe au grand nombre des inscriptions hérétiques découvertes dans la même région. N° 323, cf. plus haut *Byzantion*, IV, p. 460 N° 324 mentionne la diaconesse Στρατηγίς sous la forme Εἰστρατηγής. N° 327 τοῖς υἱοῖς est écrit τῷ υἱῷ : c'est donc un cas curieux et ancien (V^e siècle) d'apparition de la spirante irrationnelle étudiée par Krumbacher. N° 370. Nouvel exemple de ἀρητήρ pour un prêtre chrétien. N° 375. Μαρία κανονοική = κανονική (cf. ce mot dans le lexique de M. Hanton, *Byzantion*, IV, p. 96). Les n° 402, 403 et 412 sont des épitaphes de prêtres. Le défunt du 412 est qualifié de θεουδής ἀρχιερέυς ; il est fils et petit-fils de prêtre et sa fille Léontis est enterrée à sa gauche. N° 428. Inscription liturgique, croient les éditeurs ; je pense qu'il s'agit plutôt d'une formule d'incantation magique contre l'orage. Cf. mon *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, n° 439. Borne des Φυτεανοί. L'inscription avait été publiée déjà dans le JRS II, 1912, p. 255, n° 13. La lecture Φυτεανοί est certaine et prouve, me semble-t-il, que le site antique est bien celui de Phyteia (cf. RAMSAY, *Geography of Asia Minor*, p. 143). M. Calder n'a pas transcrit les lignes 13 à 24. Voici ma lecture de l'ensemble.

† ὄροι Φυτεανῶν ἀποτεθέντες κατὰ θεῖαν κέλευσιν καὶ μέγιστην πρόσταξιν καὶ ψῆφον Συ[μ]εῶν... τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) καὶ ἐνδοξοτάτου κόμητος) τῶν καθωσιωμένων δομεστίκων κ(ε) ὑπατικῶ Γαλ[ατίας].

Cette lecture paraîtra certaine, sauf en ce qui concerne le nom même du gouverneur, et les quelques lettres qui le suivent. Au lieu de Συμεῶν il faut peut-être lire Συνεσίου ou Συμεωνίου ou Συμεῶνου. Mais il n'y a aucun doute au sujet des titres, que garantissent les textes cités par moi-même (*Anatolian Studies*, 1923, pp. 154 et 160). Le proconsul d'Asie Flégethius, vers 441 est κόμη(ης) τῶν καθ(ωσιωμένων) δομεστικ(ω)ν καὶ ἀνθύπατος. Théodose (Inscription de Ketchiout, publiée par YORKE, JHS, XVIII, 1918, p. 325, n° 45) est ἐνδοξ(οτάτου κόμητ(ος) τῶν καθωσιωμένων δομεστίκων κ(αι) θείου κουράτορος.

Il va sans dire que l'éditeur des inscriptions chrétiennes d'Asie Mineure, est probablement, de tous les lecteurs de M. Calder, celui qui a reçu avec le plus de reconnaissance et parcouru, avec le plus d'admiration et d'intérêt, ce magnifique ouvrage qui sans doute n'est que le premier d'une longue série. *Vivant sequentes!*

HENRI GRÉGOIRE.

Franz DÖLGER, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung besonders des 10^{ten} und 11^{ten} Jahrhunderts* (= *Byzantinisches Archiv*, herausgegeben von August HEISENBERG, Heft 9). Leipzig-Berlin, Teubner, 1927. 160 pages et une planche photographique (fac simile du ms. Marcianus gr. 173).

Nous avons rendu compte, dans *Byzantion III*, de l'ouvrage de M. Georg Ostrogorsky, *Die ländliche Steuergemeinde des byzantinischen Reiches im X^{ten} Jahrhundert*. Presqu'immédiatement après ce livre, paraissait l'ouvrage de M. Dölger. L'une et l'autre étude sont basées sur le même texte, le « Byzantine treatise of taxation » publié dans le *Journal of Hellenic Studies* (XXXV, 1915) par M. Ashburner. M. Ostrogorsky a donné de ce curieux traité une excellente traduction et un commentaire approfondi; M. Dölger, lui, republie le texte (p. 113-123) avec un commentaire (p. 123-156), mais sans traduction.

L'édition d'Ashburner était peu critique et en tous cas insuffisante. M. Dölger, s'appuyant sur la connaissance étendue qu'il possède des documents byzantins, a pu, en maint passage, corriger le texte du manuscrit, ou simplement résoudre des abréviations restées mystérieuses pour Ashburner et M. Ostrogorsky. Donnons tout de suite un exemple frappant qui intéressera les philologues. Au chapitre 26 (page 122, l. 29 Dölger) Ashburner lisait : ἕως δὲ καὶ τινὰς ὑπεραπαιτήσεις εἰλλας καὶ προσεγράψατο ἐν τῷ ἰδίῳ καδαστῶ, et M. Ostrogorsky corrigeait ce mot en καδαστρῶ (p. 102 de son mémoire). Nous aurions donc ici l'*élymon* byzantin de notre *cadastre*, sans que d'ailleurs M. Ashburner ou M. Ostrogorsky ait essayé de nous expliquer cette étrange formation. Or καδαστόν ou καδαστρόν (!) est une *vox nihili*. Deux fois le *Marcianus* gr. 173 donne (Dölger 122, 29, 32) une abréviation assez embrouillée, mais comme le sens est évidemment « liste », M. Dölger estime justement que le seul mot qui convienne est κατόνομα. Or, précisément, κατόνομα « liste nominative » se

rencontre dans des chartes : Trinchera n° 59 (de 1094) : τοῦτο ἐστὶν τοῦ κατόνοματῶν ἀνθρώπων. On trouve aussi dans le même sens κατάνδρα. Quant à notre *cadastre*, M. Dölger en recherche l'étymologie dans une longue et savante note de la page 97. Le verbe καταστρωννύναι au sens d'enregistrer se rencontre fréquemment dans les actes, mais jamais le substantif κατάστρομα et, en latin, on ne relève que *calastans* et *calasticum*. M. Dölger pense donc que « cadastre » vient de κατάστιχον, registre, dont la formation est analogue à celle des mots κατόνομα et κατάνδρα, et tout le monde lui donnera raison.

Ce détail montre le soin avec lequel M. Dölger a édité son texte. Son commentaire nous obligera à rectifier un grand nombre d'interprétations de M. Ostrogorskij ; et il sera dangereux de se fier à ce seul auteur pour l'étude du traité byzantin sur la taxation.

M. Dölger n'a pas cependant rendu inutile le travail d'Ostrogorsky, dont la traduction est très méritoire. Les deux auteurs sont d'ailleurs d'accord, en gros, sur la nature et la portée du document. Pour la date, M. Ostrogorsky s'en tient au X^e siècle. Certes, le *terminus post quem* (mort de Léon le Sage, 912) est incontestable. Mais les expressions techniques du traité, et les fonctionnaires qu'il nomme (l'ἐπόπτης, le διοικητής) n'interdisent pas, d'après M. Dölger, de descendre jusqu'au début du XII^e siècle.

M. Ostrogorskij attachait une grande importance à la mention de δᾶλληλέγγυον, institution supprimée par Romain Argyre (Cédrénus, Zonaras). M. Dölger dit : « Es handelt sich bei der Anwendung des Wortes in unserem Traktat keineswegs um das technisch und besonders so genannte, von Basileios II eingeführte δᾶλληλέγγυον des Grossgrundbesitzes, sondern um die schon lange vor Basileios II geübte und auch später noch nachweisbare ἐπιβολή mit der Gesamtverhaftung der Gemeindegewossen ». M. Dölger pourrait nous dire si le terme — en fâcheux renom — δᾶλληλέγγυον est encore usité après la réforme de Romain Argyre et, sur ce point, l'argumentation de M. Ostrogorsky reste séduisante.

Parmi les « progrès » que M. F. Dölger a fait faire à l'interprétation du traité, notons sa brillante explication du mot κλάσμα (Dölger, page 139), employé à propos des parcelles abandonnées et que le fisc avait renoncé à imposer (*Verfallland*), mais qu'il exproprie au bout de trente ans. Κλάσμα signifie « dommage » dans l'*Ecloga* : de là se déduit le sens de « terre endommagée ».

Λογίσιμον est aussi—et pour la première fois—très bien expliqué, philologiquement et fiscalement. L'*excursus* sur ἀπόματος (génitif), mot particulièrement énigmatique, conduit aussi à des résultats très sûrs. Ἀπομα est une expression technique, un dérivé « artificiel » de la proposition ἀπδ. C'est au moyen du document de 1073 (Miklosich-Müller, 6, 4) que M. Dölger l'établit. On trouve en effet dans cette liste de revenus : ἀπδ τοῦ ξενοδοχείου, ἀπδ νομισμάτων ἕξ· οὐδέν etc... La somme qui est introduite par ἀπδ est donc celle à laquelle tel bien « endommagé » était originairement taxé ; c'est ce qu'en langage de percepteur, en argot fiscal, on aura appelé l'ἀπόμα.

Mais la publication et le commentaire du « traité » fiscal ne forment qu'une sorte d'appendice du mémoire de M. Dölger. Celui-ci constitue essentiellement un exposé de l'administration financière de l'Empire byzantin : c'est un travail de tout premier ordre.

M. Ostrogorsky, lui aussi, avait été amené à élargir son sujet, et nous avait donné une monographie des impôts byzantins. Il y a intérêt à comparer les deux ouvrages. M. Dölger est plus complet et plus savant, M. Ostrogorsky plus lisible et plus clair. Même après avoir lu et comparé ces deux écrits, on restera dans l'incertitude sur bien des détails, et même sur des points essentiels.

L'on discute encore sur le sens exact du mot qui désigne le principal impôt byzantin, le καπνικόν (Dölger, p. 81, Ostrogorsky, p. 52). Le καπνικόν est-il la *capitation* ? Zachariae von Lingenthal le pensait, et M. Dölger l'affirme. M. Ostrogorsky le conteste, « parce que les mots κεφάλαιον, κεφαλητικόν, κεφαλατικιον, κεφαλετίων » se rencontreraient dans les sources jusqu'à la fin, de l'Empire byzantin. M. Dölger nie que κεφαλατικιον signifie « capitation ».

M. André Andréadès, dans le compte rendu qu'il vient de publier des deux mémoires ⁽¹⁾, est du même avis que M. Dölger : κεφαλατικιον est un impôt perçu au profit du « commandant » (κεφαλατικεύων). Le καπνικόν doit être l'impôt *personnel*.

Sur l'ἀερικόν, dont M. Dölger ne dit rien, M. Ostrogorsky s'étend longuement. Nous avons vu ⁽²⁾ que pour lui l'ἀερικόν est un *impôt sur les portes et fenêtres* « perçu concurremment avec l'impôt sur les foyers et l'impôt sur les maisons ». M. Andréadès estime

(1) *Byzantinische Zeitschrift*, XXVIII, 314, p. 287-323, cf. p. 309 et 313 sqq.

(2) *Byzantion*, III (1926), compte rendu d'Ostrogorsky.

que cette hypothèse, qui succède à beaucoup d'autres, est loin d'être prouvée (1).

Mais le mémoire de M. Dölger ne se borne pas à énumérer tous les impôts byzantins. L'auteur a retracé, avec une perspicacité géniale, à la Bury l'évolution de l'administration financière byzantine.

Pages 12-46, il examine successivement le « contrôle général », qu'exercent le *σακελλάριος*. puis, sous les Comnènes, le *μέγας λογαριαστής*, les fonctions des quatre logothètes (τοῦ γενικοῦ, τοῦ στρατιωτικοῦ, τοῦ δρόμου, τῶν ἀγελῶν), les caisses publiques (*σακέλλιον*, *βεστιάριον*, *φύλαξ*) enfin les *κουρατωρεῖαι* qui administrent les biens de l'État, du Palais, des grandes institutions charitables.

Les byzantinistes seront reconnaissants à M. Dölger de la peine qu'il a prise pour faire réellement l'histoire, et même l'histoire prosopographique, de chacune de ces charges, et d'en dater autant que possible l'apparition et la disparition.

M. Dölger nous donne enfin un *excursus* sur le cadastre byzantin.

Son savant travail a donné lieu à des recherches complémentaires de M. Andréadès qui seront analysées dans un très prochain volume.

Henri GRÉGOIRE,

R. GUILLAND, *Essai sur Nicéphore Grégoras. L'homme et l'œuvre.*

Paris, Geuthner, 1926, XL + 308 pages, grand in-8°.

Nous avons rendu compte dans cette revue (*Byzantion*, III, p. 468) de l'une des deux thèses de doctorat de M. Guillard, l'édition de la correspondance de Nicéphore Grégoras. Nous avons critiqué assez sévèrement cette édition insuffisante, en nous attachant surtout au texte, typographiquement très défectueux, et à la traduction qui n'est point exempte de contre-sens. M. V. Laurent, dans un magistral compte rendu des *Echos d'Orient*, a relevé d'autre part les insuffisances, les lacunes et les erreurs des notices consacrées aux destinataires des Épîtres de Grégoras. Mais, en même temps que cette édition, paraissait la thèse principale de M. Guillard. C'est un ouvrage capital qui n'est pas non plus sans défauts, mais qui, tel quel, honore son auteur. (Cf. *Echos d'Orient*, 1928, p. 123).

M. Guillard travaille depuis de longues années à mettre en lumière l'œuvre en grande partie inédite de Nicéphore Grégoras. Si

(1) Nous notons ici que M. Andréadès, l. I p. 311 reconnaît que le *miliarsion* valait 24 et non pas 12 *φάλλεις*.

son immense effort n'a pas abouti, semble-t-il, à un livre définitif, la faute n'en est pas à lui. La matière était trop vaste. Une trentaine d'ouvrages de Grégoras ne sont pas imprimés (contre quatorze publiés).

M. Guiland a dû lire ou du moins parcourir tous ces écrits, dispersés dans les manuscrits d'une douzaine de bibliothèques. Il n'a pas borné là son enquête. Il l'a étendue aux écrivains contemporains de Grégoras. De ce formidable labeur, les pages xvi à xxxv de son introduction portent témoignage, et M. Guiland mérite, pour sa patience et sa conscience, la plus vive admiration. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir *défriché*, de s'être résigné à faire le *pionnier* : besogne, comme il le dit, ingrate et souvent décevante. Du reste, l'auteur, avec une belle modestie, reconnaît la difficulté de sa tâche et le caractère provisoire des résultats de son enquête. « Tant que resteront inédits — dit-il, page xiv — les ouvrages de la plupart des écrivains de cette époque, cette étude ne pourra être tentée avec fruit, comme il sera impossible de juger à leur juste valeur des œuvres comme celles de Grégoras ».

Le premier chapitre est consacré à la vie de Nicéphore Grégoras. Il est infiniment instructif. En 54 pages très fortement documentées (beaucoup de références à des œuvres inédites de Grégoras et de ses contemporains), le biographe raconte les événements d'une existence laborieuse et en somme peu fortunée. Grégoras vécut soixante-quatre ans (1295-1360). Jusqu'en 1340, il goûte aux fruits de la gloire, et sa carrière s'annonce aussi heureuse que brillante. Élevé par un oncle excellent, le métropolite Jean d'Héraclée, devenu l'ami et le disciple de Théodore Métochite, premier ministre d'Andronic II, Grégoras conquiert la faveur du *basileus*. Il se fait connaître comme rhéteur et comme savant, s'occupe de la fixation de la date de Pâques, écrit sur l'*Astrolabe*, débute dans la carrière diplomatique en 1326 : Andronic l'envoie comme ambassadeur auprès du roi de Serbie, pour ramener de ce pays Irène, fille de Métochite, femme de Jean Paléologue et belle-mère du roi Étienne Detchanski. A son retour, devenu tout à fait un homme en vue, il ouvre des cours publics... Mais le voici qui tombe en disgrâce : Andronic II est forcé d'abdiquer en faveur d'Andronic III ; Métochite dépossédé de sa charge, ruiné, est exilé dans un monastère. C'était là un premier revers pour Grégoras et comme le présage des années funestes. Il réagit cependant. Il n'est pas encore irrémédiablement compromis. Au contraire, il se

relève, grâce à l'amitié de Jean Cantacuzène, le « grand domestique » d'Andronic III, le véritable vice-empereur. Il triomphe, dans une dispute fameuse, du moine calabrais Barlaam. Un cercle de lettrés fréquente sa maison, véritable musée, plein d'instruments de physique et d'astronomie. Malgré la mort de ses deux premiers protecteurs (1331, 1332), Andronic II et Théodore Métochite, Grégoras regagne de plus en plus les bonnes grâces d'Andronic III. Il conseille l'empereur et le patriarche dans l'affaire des légats de Jean XXII (1334), et son rôle correspond au sentiment populaire : il apparaît comme un défenseur de l'orthodoxie, et oppose, en quelque sorte, la question préalable à l'union des Églises.

Mais la querelle hésychaste devait détruire, d'un coup, l'édifice, lentement et patiemment relevé, de la fortune de Grégoras. Barlaam qui tient école à Thessalonique, s'en prend aux mystiques du Mont Athos. Ceux-ci se font défendre par le célèbre Grégoire Palamas. Palamas, non content de cette défense, prend une vigoureuse offensive. Il attaque l'orthodoxie de Barlaam, et la grande lutte s'engage. M. Guiland raconte fort bien tous les épisodes de la fameuse querelle. L'issue n'en était pas douteuse, du moment que Palamas, comme naguère Grégoras lui-même, apparaissait comme le champion de l'orthodoxie.

Anne de Savoie, d'abord, Cantacuzène ensuite, se rallient au parti le plus puissant, celui de Palamas et des athonites. Grégoras, dès le début, soit conviction, soit jalousie à l'égard de Palamas, a « misé sur le mauvais cheval ». Il est condamné par le synode de 1351. Grégoras, prisonnier dans son monastère, résiste à toutes les objurgations, à toutes les prières, à toutes les menaces. Cantacuzène aurait donné beaucoup pour le « convertir ». Il lui envoie un fils, Mathieu, dont les supplications sont vaines...

Mais Cantacuzène est finalement vaincu à son tour. Victime du mécontentement général qu'a causé sa criminelle politique d'entente avec les Turcs, il doit renoncer au trône et devient moine. Jean V Paléologue, ennemi des Palamites, reconquiert Constantinople et l'empire.

Seulement la réaction religieuse ne suivit pas la réaction politique. Les Thaborites étaient décidément invincibles. Jean V destitua bien les métropolitains cantacuzéniens, mais il n'osa, ni persécuter le palamisme, ni défendre Grégoras contre ses ennemis. Le vieux Cantacuzène, dont le rôle politique a cessé, continue, de son

couvent, la guerre théologique contre ses anciens ennemis. Palamas et lui ne perdent pas un adhérent. Malgré tous les colloques, la réconciliation ne peut se faire entre des adversaires de plus en plus acharnés. La polémique s'exaspère. Une féroce campagne de calomnies sévit. Cantacuzène et Palamas sont les plus forts. Les combattants s'épuisent dans cette lutte sans merci. Palamas meurt à la tâche en 1357, et Grégoras le suit dans la tombe. Mais le peuple consacre à sa manière la victoire du mysticisme oriental. Palamas est aussitôt vénéré comme un saint, le corps de Grégoras l'excommunié est jeté à la voirie.

Le chapitre suivant (pp. 55 à 90) est intitulé *La formation intellectuelle de Grégoras*. On y trouvera un tableau précieux de l'état des études à Byzance vers 1315. C'est l'époque, on le sait, d'une véritable renaissance littéraire et scientifique. La philologie particulièrement montre autant d'originalité que d'activité. Les noms de Thomas Magistros, Planude, Jean Pediasimos, Demetrios Triclinios sont connus de tous ceux qui ont étudié la tradition manuscrite et exégétique des classiques. Certes les modernes éditeurs de textes se méfient des manuscrits qui ont subi l'influence de ces lettrés. Mais c'est précisément parce que ces Byzantins du XIV^e siècle sont des philologues, consciencieux et même orgueilleux de leur savoir, qui connaissent à fond la langue et la métrique et qui, avec leur manie conjecturale, préfigurent les grands érudits de la Renaissance et des temps modernes. La rhétorique n'avait jamais été plus florissante : c'est vraiment une « troisième sophistique » qui s'épanouit au XIV^e siècle. En histoire Pachymère, Nicéphore Calliste, annoncent et expliquent Grégoras. En philosophie, Platon commence à être préféré à Aristote. Mais c'est peut-être l'essor des sciences qui donne son vrai caractère, et son caractère le plus sympathique, à la période. On redécouvre littéralement les mathématiques et la musique, et plus littéralement encore l'astronomie dont le grand vulgarisateur fut Théodore Métochite. On peut ne pas goûter Grégoras rhéteur ou même historien et surtout Grégoras théologien. Mais Grégoras est un savant désintéressé et enthousiaste, un rénovateur de l'astronomie, qui a son nom marqué dans l'histoire des sciences.

Telle est, en somme, la conclusion du livre. Mais avant de nous y conduire et de la formuler lui-même, M. Guillard a essayé d'atteindre le caractère même de l'homme (*Nicéphore Grégoras, son caractère,*

chap. III, p. 90 à 110). Il est tout naturel qu'ayant vécu longtemps avec son héros, M. Guiland le voie plus aimable qu'il ne l'est peut-être à nos yeux. En vérité, si le jugement de la postérité sur cet écrivain fatigant incline un jour à l'indulgence, ce sera en raison de ses malheurs. Car on a beau nous dire que Grégoras fut avant tout un homme « droit, franc, foncièrement honnête, ayant le culte de l'amitié », son orgueil énorme ne saurait être nié : il pénètre toute son œuvre, il est tout entier dans le moindre billet, il gâte jusqu'aux passages d'enthousiasme naïf où Grégoras est tout à la joie de ses découvertes astronomiques. Je ne sais si M. Guiland n'exagère pas cette fidélité à ses amis dont il fait la grande vertu de Grégoras. Je crains fort qu'elle ne soit en fonction de son orgueil. Ce sont des admirateurs qu'il recherche et qu'il cultive avant tout parmi ses correspondants ; et envers Cantacuzène, il est difficile de voir dans sa tendre affection autre chose qu'une politique flatterie. D'ailleurs, lorsque Cantacuzène l'eut abandonné, Grégoras n'hésita pas à porter contre lui, avec, il est vrai, quelque atténuation dans la forme d'ailleurs assez perfide, l'accusation la plus terrible, et la plus fondée qui soit : Cantacuzène, en devenant l'adversaire de la théologie de Grégoras, est devenu l'auteur de la ruine universelle (*Histoire* XII, 5, 590).

Henri GRÉGOIRE.

D. C. HESSELING, *La plus ancienne rédaction du poème épique de Digenis Akritas*. Amsterdam 1927, 22 pp., in-8° (extrait des *Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, afdeling letterkunde*, Deel 63, serie A, n° 1).

Dans cette très instructive brochure, M. D. C. H. nous met au courant de la « question Digenis Akritas », plus débattue que jamais, et dont la *littérature* devient considérable. C'est un des mérites de M. H. de nous indiquer toutes les publications que ce problème littéraire a suscitées depuis 1897, date de la 2^e édition de Krumbacher.

On a publié, jusqu'à présent, l'épopée byzantine d'après 5 manuscrits, que nous appellerons, si l'on veut bien C, (Cryptoferratensis), T (version de Trébizonde, A (texte d'Andros), E (Escorialensis), P (remaniement du moine Petritzis, 1670). On écarte d'ordinaire, le remaniement de Petritzis. Mais dans quel rapport sont, entre elles, et avec les chansons populaires dites Acritiques, les quatre autres

versions ? Cette question n'intéresse pas seulement les byzantinistes, mais encore tous les historiens « comparatistes » de la littérature. C'est un chapitre du livre, toujours à faire ou à refaire, sur l'épopée. Or, malheureusement, les spécialistes sont loin d'être d'accord. *A priori*, il *devait* y avoir deux systèmes principaux. Pour les uns, l'épopée primitive devait être écrite en langue vulgaire, comme les cantilènes populaires. D'après les autres, le poème primitif était en langue savante. On voit l'intérêt de la discussion pour des hommes comme M. M. Wilmotte, par exemple, partisans de la thèse qui postule des prototypes latins de nos épopées romanes.

M. Hesselting est le principal représentant de la théorie de l'original « savant ».

Avant d'analyser brièvement le petit travail qu'il a consacré à la défense de son opinion, constatons que sur un point au moins, tous les savants s'entendent. Nos quatre versions ne représentent pas quatre façons différentes de traiter un même sujet, mais quatre rédactions d'un poème, quoique les divergences soient telles que la reconstitution de l'archétype est impossible.

M. H. estimait jadis — et cela paraissait en harmonie avec son système — que les versions les plus proches de l'original étaient celles dont la langue était la plus savante. Il reconnaît loyalement aujourd'hui qu'il s'est trompé et que l'Escorialensis, par exemple, dont la langue est très vulgaire, et qui nous présente une rédaction si mutilée, est seul à nous avoir conservé certains passages de l'original. Il rend hommage au livre récent de M. Kyriakidis (1), le successeur de feu Nicolas Politis, qui lui fait rectifier une ancienne erreur.

M. H., lisant dans l'Escorialensis, 827 sq., que le héros, faisant ses préparatifs pour une première visite à sa belle, arrange sa lyre en y mettant des cordes faites de peaux de serpents, M. H., dis-je, s'était récrié sur l'absurdité de ce passage.

Une lyre agencée de cette manière, disait-il, ne rendrait certainement pas de son ! Et il avait corrigé ὄφιων du texte en ὄτων (*ovium*) ; ou plutôt, il avait conjecturé que le scribe de l'Escorialensis avait mal compris ὄτων de son modèle trop savant. Or M. Kyriakidis, par la publication d'une chanson du Pont, dans laquelle Digenis met à sa lyre comme cordes des serpents

ὄρειδια κόρδας ἔβαλεν - - -

(1) 'Ο Διγενής Ἀκρίτας, Athènes 1926.

a ruiné sinon la théorie, du moins l'argument de M. Hesselring. L'illogique peut être ancien.

M. H. n'en renonce point pour cela à sa conviction première, qui d'ailleurs est partagée par M. Heisenberg, dont nous avons analysé ici même le travail intitulé *Ein angeblicher byzantinischer Roman* (Munich, 1926) (1). Mais M. Heisenberg croit que le premier texte composé en langue savante s'est transmis et déformé par la tradition orale. C (Crypto-Ferratensis) serait la plus ancienne *rédaction* (*Aufzeichnung*). M. Hesselring nie et a raison, selon nous, de nier que C contienne le texte primitif; à la différence des courtes chansons acritiques, le poème, l'épopée, a dû, selon lui être fixé par écrit dès l'origine. Au rédacteur de l'épopée, les chansons populaires ont servi de source, et souvent les auteurs de nos recensions, qui disposaient des mêmes matériaux, c'est-à-dire des chansons vivantes, ont consulté, eux aussi, la tradition orale. M. Heisenberg avait bâti sa théorie sur la comparaison des vv. 2816 du ms de Trébizonde, et de VII, 85 sq. du Cryptoferratensis. En rendant compte de son mémoire dans *Byzantion*, nous avons fait remarquer que ce passage dans le Cryptoferratensis, bien qu'exempt des corruptions qui déparent le ms. de Trébizonde, est loin de présenter un texte irréprochable. Il s'agit, on se le rappelle, des sujets homériques de la décoration du palais de Digénis. Le ms. de Trébizonde avait :

Τοῦ Ἀχιλλέως στέρησιν, τοὺς μύθους καὶ πολέμους
καὶ τοῦ Ἀδελαγαῶ φησιν τὴν ὀλεθρίαν πάνυ.

ἽΟλόπης τε τὴν συμφορὰν, νυμφίους τοὺς καθέκτους,
καὶ ὀδηγίαν θαυμαστήν, πρὸς Κίinnaμον τὴν τόλμην,
Βελλεροφῶντα κτείνοντα Χίμαιραν τὴν πυρφόραν.

M. Heisenberg n'a pas eu de peine à démontrer que les mots ἽΑδελαγαῶ et ἽΟλόπη, qui avaient trompé Krumbacher, étaient de simples déformations de noms classiques fort célèbres. Et il est certain que la clé de l'énigme nous est fournie en grande partie par le Cryptoferratensis.

ἽΑχιλλέως ἱστόρησε τοὺς μυθικοὺς πολέμους,
καὶ κάλλος ἽΑγαμέμνονος, φυγὴν τὴν ὀλεθρίαν,
Πηνελόπην τὴν σώφρονα, τοὺς κτανθέντας νυμφίους,
ἽΟδυσσεῶς τὴν θαυμαστήν πρὸς τὸν Κύκλωπα τόλμην
Βελλεροφόντην κτείναντα Χίμαιραν τὴν πυρφόρον.

(1) *Byzantion*, II, 1925, pp. 542 sqq.

M. Hesseling pense, comme nous l'avions indiqué, que M. Heisenberg a grand tort de considérer comme satisfaisant et primitif le vers :

καὶ κάλλος Ἀγαμέμνονος...

Il est certainement corrompu et il est impossible d'admettre que le *Cryptoferratensis* représente l'état primitif du poème.

Voici comment je corrigerais aujourd'hui ce vers, en m'aidant d'ailleurs des très justes observations de M. Hesseling :

τῆς κόρης Ἀγαμέμνονος σφαγὴν τὴν ὀλεθρίαν.

Depuis que le mémoire de M. Hesseling a été publié, M. Paschalis a fait connaître une cinquième version du poème, *Andros II*. On trouvera dans ce tome IV de notre Revue ⁽¹⁾ un article où le savant philologue hollandais assigne à ce nouveau « témoin » de la tradition épique byzantine la place qui lui revient. Quiconque aura lu, et *La plus ancienne version*, et cet article de M. Hesseling, connaîtra l'état présent de la question Digénis.

HENRI GRÉGOIRE.

ANASTASIOS ORLANDOS, *Παλαιοχριστιανικαὶ Βασιλικαὶ τῆς Λέσβου* (Extrait des *Πρακτικά* de l'Académie d'Athènes, 3, 1928, p. 322 sqq.) 11 pages in-8° et 7 illustrations. .

Chose curieuse, la Grèce propre était jusqu'à présent le pays qui avait livré le moins de vestiges de monuments de l'architecture chrétienne primitive. L'attention des archéologues s'y était portée presque exclusivement sur les monuments antiques et sur les églises byzantines proprement dites. Et l'on pouvait croire que le sol hellénique était pauvre en basiliques des premiers siècles chrétiens. Or, cette apparence était trompeuse. Les recherches les plus récentes, spécialement celles de M. Orlandos, ont amené la découverte d'un nombre respectable de ces curieuses églises. On en trouvera une liste dans une note de la p. 3 de ce tirage à part, qui nous apporte une publication provisoire, mais déjà très satisfaisante, de deux basiliques de l'île de Lesbos, mises au jour depuis longtemps par les habitants, mais restées inconnues à la science.

La première, au centre de l'île, se trouve près du village d' Ὑψηλομέτωπον ; elle est consacrée à St-Démétrius. La seconde,

(1) Pages 171 sqq.

sous le vocable de S. André de Crète, a été trouvée à la pointe O. de l'île, près de la côte sablonneuse d'Éresos.

La basilique d'Hypséломéτοπον à la forme d'un rectangle allongé (15 m. 80 × 30 m. 10), partagé en trois nefs par deux rangées de six colonnes (plan, figure 1). La basilique proprement dite est précédée d'un narthex communiquant avec le *naos* par trois portes ; l'entrée de ce narthex n'est pas au milieu de la face ouest, mais à droite, c'est-à-dire à l'angle S.O. de la basilique ; c'est un porche fermé, avec façade *in antis* (deux colonnes libres). A l'est, l'abside semi-circulaire n'apparaît pas extérieurement, comme dans la plupart des basiliques de la Grèce continentale ; mais elle est inscrite dans le rectangle basilical. Entre le mur de fond et l'abside, se trouvent quatre compartiments. On ne sait à quoi servaient les deux compartiments qui se trouvent immédiatement derrière l'abside.

Les bases des colonnes sont en place (fig. 3). Elles portent encore les rainures destinées à l'insertion de chancels. On a retrouvé des fragments des fûts (non cannelés) et des chapiteaux ionisants à croix de formes diverses. L'église avait un étage, ce qui résulte de la découverte de colonnes plus petites avec bases octogonales et chapiteaux ionisants. On a retrouvé aussi des morceaux de chancels, portant le chrisme dans une couronne avec filaments aboutissant à des feuilles de lierre surmontées de croix, un type qui appartient nettement aux VI^e-VII^e siècles (1).

Le sol était couvert primitivement de mosaïques, dont des parties ont été découvertes par l'instituteur de la localité (M. Chaviaridès). Ces mosaïques représentaient des figures géométriques (méandres, astragales) encadrant des champs carrés et rectangulaires occupés par des figures d'animaux (agneaux, paons, canards, dindons, poissons).

M. Orlandos reproduit en minuscules les inscriptions suivantes (1 et 2, p. 6) :

Ἑπερ τῆς ψυχῆς Παππικίου πρεσβυτέρου

Et :

Ἑπερ εὐχῆς

Ἀνατολίου

καὶ τῆς συμβίου

αὐτοῦ Τρυφένης

καὶ παντὸς τοῦ

(1) J. LAURENT, *Delphes chrétien*, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1899, p. 254.

οἴκου αὐτοῦ
 ἐψήφωσεν τὸ θυσιαστή-
 ριον· ἰνδς Ης.

M. Orlandos transcrit ce dernier chiffre ζης', et se demande d'après quel système chronologique cette date est formulée. Mais il observe très justement qu'il ne peut s'agir d'une date énoncée suivant l'ère du monde, puisque des dates de cette espèce ne se trouvent pas avant le huitième siècle, et que l'église est du VI^e, d'après le style et l'aspect général. En réalité, M. Orlandos, une fois de plus (1), a pris pour un ζ' ce qui n'est (après ἰνδ) qu'un signe d'abréviation ou (après H) une ponctuation ou un ornement. Il faut lire ἰνδ(ικτιῶνος) ὀγδόης, *huitième indiction*, ce qui ne permet pas de dater le monument.

Quant à la basilique d'Éresos, dont le plan est pareil, mais non identique dans le détail (neuf colonnes, abside trapézoïdale, tour [clocher ? escalier ?] au sud du narthex), ses mosaïques sont remarquables. Cette décoration est réservée à la nef centrale (cf. fig. 5). M. Orlandos la décrit ainsi : « Les mosaïques ont été exécutées d'après un plan homogène, mais par différents donateurs, clercs et laïcs, qui ont chacun assumé la décoration d'une section, ainsi qu'il résulte des inscriptions accompagnant la description de chaque compartiment, où est nommé, chaque fois, un donateur différent. La représentation centrale est entourée d'un large encadrement en forme de frise composée alternativement de rectangles grands et petits. Dans les petits rectangles sont des méandres (ou, aux quatre angles, un oiselet), dans les grands, des paons affrontés s'appêtant à becqueter les fleurs qui les séparent. (fig. 3) ». M. Orlandos ajoute : « L'exactitude du plan, la vivacité du mouvement, l'harmonie du coloris, l'excellente exécution technique (voyez surtout les paons) : tout cela fait de cette mosaïque un des plus beaux monuments chrétiens de l'espèce qui nous aient été conservés ».

Dans deux rectangles, au lieu de paons, sont des inscriptions. Devant la porte centrale ou « royale » qui mène, du narthex dans l'église, on lit :

Ἐπληρώθη τὸ ἔργον ἐπὶ τοῦ
 ὀσιωτάτου ἐπισκ[όπου] ἡμῶν
 Ἰωάννου τοῦ καὶ κ[αρπ]οφορή-
 σαντος.

(1) Cf. *Byzantion*, IV, pp. 454, 455.

Or ce Jean, M. Orlandos l'a immédiatement reconnu, est l'évêque « des îles » qui assista au Concile d'Éphèse de 431, et qui est mentionné encore dans une inscription de Symé, publiée par M. Charviaras, *Vizant. Vremennik*, XIX (1912), p. 169. On voit par là que l'église et les mosaïques sont du Ve siècle, et que Jean fut l'un des « donateurs ». Le vocable d'André de Crète, donné par les habitants à cette église est donc erroné, puisqu'André de Crète l'hymnographe florissait vers l'an 700.

Je reproduis encore les autres inscriptions de cette église historique :

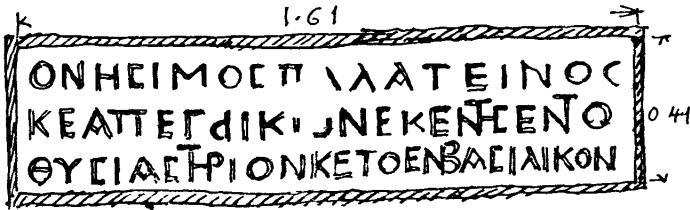
2. Ὑπὲρ εὐχῆς Τιμησίου κάπαν-
τος τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἐποίησα
τὸ διάχωρον ἐκ τῶν τοῦ Θεοῦ.
3. Ἀστερία ὑπὲρ
σωτηρίας ἐμου-
τῆς καὶ παντός
τοῦ οἴκου μου ἐκ τῶ[ν]
τοῦ Θεοῦ παρέ[σχ]ον.
4. Εὐξάμενος Ἰσίδωρος
ἐψήφωσα διάχωρον ἐν.
5. Τιμαγόρας
πρεσβύτε-
ρος καὶ οἰκὸ
νόμος ἐποί-
ησα ἀπὸ
καρποφοριῶν.

Deux inscriptions mutilées reproduisent le formule ἐποίησα ou ἐπύησα τὸ διάχωρον.

Καρποφορῶ, καρποφορία, ἐκ τῶν τοῦ Θεοῦ, εὐξάμενος, ψηφῶ sont des expressions courantes aux Ve et VI^e siècles. Διάχωρον (au sens de « compartiment ») est un mot nouveau.

Enfin, dans un autre endroit du territoire d'Éresos, à Afendelli près du site antique dit « l'école de Théophraste », M. Orlandos a découvert une nouvelle basilique, qu'il a fouillée tout récemment ;

dans un pavé en mosaïque découvert à 1 m. 50 de profondeur, il a lu cette inscription



Ὄνησιμος παλατεῖνος
 κέ ἀπ' ἐγδίκων ἐκέντησεν τὸ
 θυσίαστήριον κέ τὸ ἐν βασιλικόν.

que je daterais de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e. Je reproduis ici le fac-simile de ce texte que m'a aimablement envoyé M. Orlandos. Il est remarquable à plusieurs égards. Paléographiquement, il nous offre un bel exemple de ligatures complexes (cf. l. 2) ; il confirme le sens de *κεντῶ* « orner de mosaïques », que nous avons découvert il y a quelques années ⁽¹⁾ ; et il nous présente, pour la première fois, le mot *βασιλικόν* au sens de « nef d'église ». *Τὸ ἐν βασιλικόν* signifie évidemment l'une des nefs.

Notons enfin qu'aucune croix, chrisme ou croix monogrammatique n'accompagne les inscriptions (il est vrai que, sur les pavements, on évitait ces signes sacrés), et que sur neuf noms figurant dans ces textes, huit n'ont aucune caractéristique chrétienne, et cela, plus d'un siècle après la paix de l'Église. On voit par là que l'absence de « noms chrétiens » ne peut être invoquée contre la « christianité » des célèbres inscriptions de Théra avec la formule *ὁ ἄγγελος τοῦ δεῖνα*.

Il est inutile d'insister sur l'importance des monuments découverts par M. Orlandos ⁽¹⁾.

Henri GRÉGOIRE.

⁽¹⁾ Cf. H. GRÉGOIRE, *Recueil des Inscr. gr. chrét. d'Asie Mineure*, n° 93 (bibliographie et commentaire).

⁽¹⁾ Certaines inscriptions de la première basilique d'Éresos avaient été publiées, nous dit M. Orlandos lui-même, par M. Em. David dans la *Nέα Ἡμέρα* de Trieste. Elles avaient naturellement échappé à tout le monde.

Michel PSELLOS, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance* (976-1077). t. II, texte établi et traduit par Emile RENAULD (= Collection byzantine, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, *Les Belles Lettres*, 1928.

En rendant compte du tome premier de cette édition, nous avons relevé un certain nombre d'erreurs dans la constitution du texte et surtout dans la traduction. M. Emile Renauld, dans un appendice au tome II, a bien voulu admettre la plupart de nos observations. Cette bonne grâce m'encourage à lui en présenter d'autres sur la deuxième partie de l'*Histoire d'un siècle*. Je m'empresse de dire que ce tome second est, tout au moins ce en ce qui concerne la traduction, meilleur que le premier. Certes, la version est toujours bien embarrassée; les notes n'éclaircissent pas grand'chose; un trop grand nombre d'entre elles ne sont qu'un prétendu « mot à mot »; les « sources » et allusions littéraires et philosophiques sont bien rarement relevées. Mais le traducteur a su éviter, plus souvent que dans son premier volume, les contre-sens criants, et l'impression qui domine chez son lecteur est une impression de gratitude.

Voici les passages que j'ai notés comme peu satisfaisants, soit au point de vue du texte, soit au point de vue de la version.

P. 1, ch. LXXVI. Ἀπὸ σημείου ἀρξάμενος καὶ κατὰ βραχὺ προϊὼν καὶ τοὺς βαθμοὺς βραβενόμενος, ἕως δὴ πρὸς τὸ κεφάλαιον τῆς στρατηγικῆς ἀπήντησε τάξεως. Il s'agit de la carrière de Georges Maniakès. Renauld : « Il a débuté comme à un signal, et peu à peu, il a avancé, réglé dans ses échelons etc... ». Traduire : « Il a commencé sa carrière militaire comme un coureur à la borne même du départ, et il a reçu ses grades comme le prix de son mérite ».

P. 1, ch. LXXVI, l. 13. Entendez : « de jeunes chefs, d'autre part, se tenaient à ses côtés, lui faisant prendre non la voie qu'il aurait fallu, mais celle qui menait et pour nous et pour lui, à l'adversité ».

P. 2, LXXVIII, traduction : lire dans <ces> contrées.

P. 2, LXXXI, une nuance essentielle est oubliée. Renauld : « Loin de lui expliquer clairement qu'il est venu porteur d'un message de paix, il ne souffle même pas mot de sa venue ». Entendez : « Il ne le fait pas informer d'avance qu'il est venu porteur d'un message de paix et ne l'avertit même pas préalablement de son arrivée ».

P. 3, LXXXIII, l. 11. Renauld : « Il donne comme chef aux troupes non un guerrier des plus valeureux, mais un homme qui lui était dévoué, un eunuque, *qui n'était arrogant absolument avec personne* ». Le texte porte... οὐδενὶ τῶν πάντων σεμνολογούμενον, ce qui veut dire « un homme qui n'avait de prestige aux yeux de personne ».

P. 5, LXXXIV. Mort de Maniakès.

Le rebelle, se sentant blessé mortellement, veut retourner vers les siens. Il s'écarte un peu de l'armée impériale où il jetait le trouble, mais il ne peut diriger son cheval et tombe... Ἐπειρᾶτο μὲν ἐπὶ τὸν οἰκεῖον ἐπανιέναι χάρακα, καὶ βραχὺ δὴ τι τῶν στρατευμάτων ἀπῆγεν ἑαυτόν. Renauld (l. 18-19) : « Il tenta de retourner à son camp et il se rapprocha un peu de son armée ». Entendez : « il se retira à quelque distance de l'armée (impériale). »

P. 6, LXXXVI, l. 16. Ἐκεῖνος μὲν οὖν οὕτω δὴ τὰ μὲν παθὼν, τὰ δὲ καὶ ποιήσας τῶν κατηγορίαν ἔχόντων, τοιοῦτω δὴ τέλει τὸν βίον κατέλυσε Renauld : « Maniakès donc, après avoir, d'une part, subi de mauvais traitements, et d'autre part, commis des actes répréhensibles... ». Naturellement, il faut rattacher les mots τῶν κατηγορίαν ἔχόντων aussi bien à τὰ μὲν παθὼν qu'à τὰ δὲ καὶ ποιήσας et traduire : « ayant été la victime, mais aussi l'auteur, d'actes coupables ». Psellos condamne une fois de plus, les maladroits qui avaient poussé Maniakès à la révolte.

P. 8, XC, 3. Les barques russes trompant la vigilance des garde-côte. Τοὺς πόρρωθεν ἀνείργοντας ne veut pas dire « ceux qui de loin les contenaient », mais « ceux qui depuis longtemps les contenaient ». Le mot ἀχλύς ne signifie pas « inquiétude ».

P. 8, XCI, 7. Constantin, le dernier empereur de la dynastie macédonienne est mort, et avec lui τὸ εὐγενές κράτος.

Texte : Καὶ ἐπ' ἐκείνῳ ὁ ἀδελφὸς Κωνσταντῖνος τὸ λαχὸν αὐτῷ τοῦ αἰῶνος μέρος πεπλήρωκεν, ὁ τὸ εὐγενές κράτος ἀπεληλύθει. Il y a certainement une faute dans ce texte. La correction la plus simple est : πεπλήρωκεν, <ἐν> ᾧ τὸ εὐγενές κράτος ἀπεληλύθει, « dans la personne duquel l'empire légitime avait disparu ».

On pourrait aussi songer à πεπλήρωκεν, ᾧ τὸ εὐγενές κράτος <συν>απεληλύθει, ou même à ὅ<τε> τὸ εὐγενές κράτος ἀπεληλύθει. Mais la conjecture de M. Renauld <δι'> ὁ, n'est invraisemblable, ni « good greek ».

P. 9, XCI, 13. Εἰς ἄσημόν τινα τὸν Μιχαήλ τὸ κράτος μετέπεσεν. R. : « L'empire tomba aux mains de quelque obscur Michel ». Non,

mais : « l'empire tomba aux mains de Michel, homme obscur ou sans valeur ».

P. 9, XCI, 16. ὕλοτομήσαντες ἄνωθεν. Entendez : « Ayant, depuis longtemps, fait les coupes de bois nécessaires ». Ἄνωθεν comme πόρρωθεν, est constamment employé par Psellos au sens de πάλαι.

P. 10, XCIII, l. 12. Même observation. Ἐπ' αὐτοῦ δὴ τοῦ λιμέ-
νος βραχὺ τι ἄνωθεν τῆς νυκτὸς ναυλοχεῖ signifie : « L'empereur commence par attendre à l'ancre dans le port même dès la nuit ».

P. 13, XCVII. Il y a trois espèces de caractères. Les uns sont inquiets et s'alarment facilement. Les autres, optimistes par insouciance naturelle et goût du plaisir, refusent de s'inquiéter et prévoient toujours des événements favorables. Les âmes d'élite ne vivent ni dans des craintes perpétuelles, ni dans un optimisme béat. Mais ces âmes sont rares au siècle où nous vivons. Et pratiquement, les « meilleurs » sont encore ceux qui, inquiets de l'avenir, savent prendre à temps les mesures nécessaires pour parer aux dangers. Or, le texte (l. 9) introduit le développement relatif aux insouciantes par ces mots : οἱ δὲ χρηστότεροι. M. Renauld les rend par « ceux qui sont simples » ; soit ; on pourrait corriger οἱ δ' ἀχρηστότεροι. Car c'est dans cette catégorie que Psellos range les esprits inférieurs, comme celui de Constantin IX.

P. 16, CII, 22. Les Macédoniens de Constantinople forment une population de redoutables révolutionnaires. Ἄνδρες δεινοὶ τὰς γνώμας, dit Psellos. Renauld : « des hommes à l'esprit étonnant ».

P. 17, l. 19. Προκαταλαμβάνω signifie simplement « surprendre, devancer » (cf. p. 18, l. 21).

Page 32, CXXIX, 3. Constantin Monomaque, malade, a beaucoup de peine à se tenir debout. Mais il ne renonce pas à paraître en public ; il tient à figurer dans les processions impériales. Ἄλλ' οὖν τέχνη τις ἢ ἵππικὴ ἐκεῖ ἐκεῖνον τῇ ἔδρᾳ συνήρμοζε καὶ συνέπλαττε. Phrase peu claire, dit justement M. Renauld, qui traduit : « Cependant, un certain art, celui du cavalier, l'ajusta et l'arrangeait, là-même sur sa selle ». Le sens est évidemment celui-ci : « il n'y avait qu'un art qui fût capable de le mettre d'aplomb et de le faire tenir sur son séant, c'était l'art... hippique », jeu de mots sur τέχνη.

P. 41, CXLIV, 5-6. Le bouffon Romain Boïlas (nous connaissons son nom par Zonaras) fait les délices de Zoé et de Théodora comme de Constantin IX. Il a imaginé de raconter aux vieilles impératrices.

qu'il est le fils de Zoé et qu'il a assisté, jadis aux couches de la cadette, παρὰ μὲν τῆς μείζονος τετέχθαι διῆσχυρίζετο τὴν δὲ νεωτέραν τεκεῖν ἀρρήτους ὄρκους ἀπώμνυτο, ὡς συμπεσοῦσης οὕτω τῆς γενέσεως, καὶ ὥσπερ ἀναμιμνησκόμενος ὅπως ἀποτεχθεῖη, τὰς τε ὠδῖνας συνεῖρε καὶ τῆς μητρῶας θηλῆς ἀναισχύντως ἐμέμνητο· μάλιστα δὲ τὸν τῆς Θεοδώρας τόκον κατέλεγεν ἀστειδότατα, ὅτι τε εἴποι ἐγκυμονομένη αὐτῷ καὶ ὅπως ἀποτεχθεῖη. Cette ridicule histoire n'a de sel que si, dans la fiction du bouffon, sa naissance, évidemment clandestine, a coïncidé à peu près avec les prétendues couches de Théodora. M. Renauld rend ce conte peu intelligible en traduisant les mots συμπεσοῦσης οὕτω τῆς γενέσεως : « Sa naissance, selon lui, était arrivée aussi ». Il faut entendre : « Sa naissance ayant eu lieu vers le même temps ».

P. 41, CXLV, 13. Le même personnage s'éprend de la maîtresse de l'empereur, et celle-ci ne demeure pas indifférente à sa passion. Mais elle sait cacher son jeu, tandis que Romain, le comédien, se trahit. C'est même la seule occasion où il ne réussit pas à feindre, à jouer la comédie : ὁ δὲ οὐκ εἶχεν ὅπως τοῦτο μόνον ὑποκριθεῖη. M. Renauld n'a pas rendu μόνον; et par conséquent il a méconnu le vrai sens du passage. L. 15, ἐγκρατῆς τοῦ ἔρωτος ne signifie pas « maître de sa passion », mais au contraire, « maître de l'objet de son amour ».

P. 43, CXLVII, 12. Constantin, que Romain a voulu assassiner, est convaincu de l'innocence de son favori. D'après lui, Romain est un simple qui a dû être le jouet de conspirateurs. L'empereur l'interroge avec bonté : Σοὶ μὲν ἐλευθέρα, φησὶν, ἡ γνώμη παντάπασι. Οἶδα γὰρ σου τὸ ἀπλοῦκόν καὶ ἐλευθέρων· ἀλλά μοι λέγε, τίνες οἱ πρὸς τὴν ἄτοπον γνώμην σε συνελάσαντες; τίς ἐκλεψέ σου τὸ ἄπλαστον φρόνημα; τίς ἐσύλησέ σου τὸν ἀπερίεργον νοῦν; M. Renauld traduit la première phrase : « Tes sentiments sont libres, dit-il, absolument, je connais en effet ton humeur simple et indépendante ». Le sens est naturellement : « Ton cœur est innocent, dit-il, dans tous les cas; je sais ta simplicité et ton innocence ». Ἐλευθερία se trouve avec le sens d' « innocence », p. 44, CXLIX, 3, où la phrase n'est nullement obscure comme le dit M. Renauld.

P. 75, VIII, 16. Le ministre Léon Paraspondyle choque tout le monde par son manque de souplesse. Il affecte une rigidité, une

impassibilité qui convient peut être au philosophe, mais non à l'homme politique. Car, dit Psellos, il y a trois sortes d'âmes. Celles qui se sont tout à fait détachées du corps peuvent cultiver l'impassibilité absolue (τὸ ἀπαθές); celles qui se résignent à vivre avec le corps donnent parfois dans l'excès opposé, elles sont la proie des plaisirs (φιλοσώματος καὶ πολυπαθής). Mais il y a un juste milieu entre ces deux extrêmes, c'est l'attitude qui convient aux politiques. Εἰ μὲν γὰρ τὴν μέσην σταῖσα ζωὴν μεγαλοπαθής τε καὶ πολυπαθής, ὥσπερ ἐν κύκλῳ τὸ ἀκριβὲς κέντρον αἰροῦτο, τὸν πολιτικὸν ἀπεργάζεται ἄνθρωπον, οὔτε θεία τις ἀκριβῶς γενομένη ἢ νοερά, οὔτε φιλοσώματος καὶ πολυπαθής. M. Renauld a traduit ainsi cette phrase : « Se constituant une vie moyenne, l'âme, quoiqu'éprouvant de grandes et nombreuses affections, préfère comme dans un cercle, occuper le centre exact; alors elle fait l'homme politique, sans être exactement ni divine, ni spirituelle, ni amie du corps et remplie de passions ». Il est clair que les mots μεγαλοπαθής τε καὶ πολυπαθής sont corrompus. Il faut lire : εἰ μὲν γὰρ τὴν μέσην σταῖσα ζωὴν μεταξὺ ἀπαθοῦς τε καὶ πολυπαθοῦς et traduire : « Si l'âme s'en tenant à une vie qui soit à égale distance de la vie impassible et de la vie livrée aux passions se place comme au centre exact d'un cercle, elle fait l'homme politique... ».

P. 81, l. 5 (traduction) : Acarniens (sic) : lire Acarnaniens.

P. 85, V, l. 9. Les généraux, mal traités par Michel VI, retournent chez eux. Mais étant tous Orientaux, c'est-à-dire commandants des thèmes d'Anatolie, ils étaient voisins des uns des autres et pouvaient se réunir facilement. Ce qu'ils firent (à Gournaria en Paphlagonie) le 8 juin 1057. Ἐπεὶ δὲ ξυνέθεσαν πρὸς ἀλλήλους ὁ καὶ βεβούληντο, βραχέα δὴ ἅττα τῷ βασιλεῖ καθωμιληχότες ἐπ' οἴκου ξύμπαντες ἀνεχώρησαν· ἐϋοὶ δὲ ὄντες καὶ ὡς ἀληθῶς πρόσαιγοι, ἐκ βραχέων τῶν διαστημάτων ἀπ' ἀλλήλων διειστήκεισαν...

M. Renauld, chose étrange, n'a pas compris ἐϋοὶ. Voyez sa version : « Au matin, exactement aux premiers rayons du soleil, ils ne se trouvaient séparés les uns des autres que par de courtes distances ».

P. 88, titre, lire συμβουλίων au lieu de συμβουλιῶν.

P. 120. La traduction du chapitre LX est pleine de méprises, et même tout à fait inintelligible par endroits. Isaac Comnène révoque les donations de son prédécesseur Michel. Mais il ne s'en tient pas là,

« il franchit d'un bond cette limite » et détruit, en général, toute son œuvre. Ὑπεράλλεται καὶ τουτοῦ τὸν καιρὸν est clair, καιρός ayant souvent le sens de « terme, limite ». M. Renauld : « il saute aussi cette occasion favorable » ; il note : « Psellos veut dire que le prince, dans sa hâte de tout réformer, n'attend pas l'occasion favorable aux réformes ». Plus loin, on voit comme l'empereur revisera les mesures prises non seulement par Michel, mais en général par ses prédécesseurs, considérant à cet égard leurs règnes en bloc, littéralement, confondant les limites des règnes (ἐπισυνάπτων ἀλλήλοις τῶν βασιλειῶν τὰ πέρατα). C'est bien βασιλειῶν qu'il faut lire, non βασιλέων ou βασιλείων qui n'ont point de sens. Ligne 15, Psellos fait de l'esprit. On connaît l'expression proverbiale (cf. *Thesaurus*) οὐδὲ πυρφόρος ἐλείφθη, « il n'est même pas resté un porteur de feu », à propos d'une extermination totale. Or dans ce dicton le mot πυρφόρος, désigne, paraît-il, « celui qui apporte le feu pour le sacrifice », et M. Renauld a bien vu que Psellos pense aux moines. Mais sa traduction ne rend pas du tout l'humour pédant du passage. L'empereur « massacre tout, et dans ce massacre, les modernes πυρφόροι n'ont pas été épargnés ».

P. 121, LXII. Isaac Comnène veut tout réformer en un seul jour. Et pourtant, le Créateur lui-même... Ἀλλ' ὁ μὲν Θεὸς τῷ δημαγωγῷ Μωϋσῆ εἰσήχεται ἐν ἕξ ἡμέραις τὸν κόσμον δημιουργῶν, ἐκεῖνος δὲ εἰ μὴ αὐθιμερὸν πάντα ποιήσειεν, οὐκ ἀνεκτὸν ἐλογίζετο. « Mais, alors que Dieu s'est présenté au conducteur des peuples Moïse comme créateur du monde en six jours ». Tout le monde sait la fonction du datif avec le parfait passif, et qu'il faut traduire : « Mais alors que Moïse (l'auteur de la Genèse) nous présente Dieu comme ayant créé le monde en six jours ».

P. 123, LXV. Isaac Comnène exile et emprisonne Michel Cérulaire. Psellos, prudemment, dit que l'empereur et le patriarche avaient chacun des torts. L'un (Cérulaire) avait « commencé », l'autre, à la fin, s'était, contre les canons ecclésiastiques, débarrassé d'un patriarche comme on dépose un fardeau importun. La phrase est très claire : elle n'est ni « incorrecte, ni altérée ». Εἰ γὰρ τις βούλοιο ἀμοῖν δαιτιά, τὸν μὲν τῆς ἀρχῆς καταιτιάσαιτο, τὸν δὲ τῆς τελευτῆς ἐπιμέμψαιτο καὶ ἐπεὶ τοῦτον ὡσπερ ἐπωμάδιον ἄχθος ἀπεφορτίσαιτο. M. Renauld traduit : « Si quelqu'un, en effet, voulait décider de la querelle entre les deux personnages, il accuserait l'un du début de l'affaire et à l'autre il en reprocherait le

dénouement, même après avoir soulagé ce dernier de ce qui pèse sur lui comme un fardeau ».

P. 124. L'admirable portrait du patriarche Constantin Likhoudès n'est pas rendu avec toute l'exactitude désirable. Constantin unissait la fermeté du prélat à l'habileté du politique, et cet heureux mélange faisait qu'il était propre aussi bien à la sévérité qu'aux accommodements : τῷ δὲ ἡ κρᾶσις τοῦ βίου πρὸς πᾶσαν ἀκρίβειάν τε καὶ οἰκονομίαν. M. Renauld : « La constitution de sa nature a suffi à tout exactitude et à toute direction » (l. 14). Constantin est à l'aise dans les deux attitudes. D'autres, confondent l'énergie avec les violences verbales, les criaileries, et les concessions opportunes avec l'hypocrisie. Tel n'est pas Constantin, qui trouve dans son caractère les ressources nécessaires à ce double rôle (l'ἀκρίβεια et l'οἰκονομία) : οὐ γὰρ τὰ μὲν στομύλλεται, τὰ δὲ ὑποκρίνεται, ἀλλὰ μιᾷ ποιότητι χρώμενος ἑκατέρωιν τοῖν βίον ἀρκεῖ. Il est impossible de retrouver cette idée dans la version de M. Renauld : « On ne le prend pas ici à bavarder, et là, à jouer un rôle ; mais, par la mise en œuvre d'une unique qualité, il suffit aux deux vies ». Plus loin, Psellos vante la douceur ferme et la dignité souriante du prélat politique (μετὰ τοῦ στιβαροῦ ἤθους καὶ τῆς μειδιώσης σεμνότητος¹). Aussi, dit-il, toute son existence a-t-elle été pleine d'autorité : jadis sa vie militaire et sa vie politique, à présent son rôle tout de majesté et d'affabilité. En effet, avant de devenir patriarche, Constantin avait fait une brillante carrière militaire et politique. M. Renauld, faute d'entendre le mot τεθάρρηκε (« se confia » pour fut confié) et les particules ἐκεῖ et ἐνταῦθα, méconnaît le sens de tout ce passage⁽¹⁾. Il va de soi qu'il faut garder αὐτὸν avec τεθάρρηκε (M. Renauld corrige en αὐτοῦ !). Les « fonctions » sont personnifiées : elles ont confiance en Constantin pour les exercer, et Psellos construit θαρρεῖν avec l'accusatif de la chose ou de la personne à qui l'on se fie. Il parle plus loin de « se confier à la mer » (θαρρεῖν πέλαγος).

P. 128, LXXII. L'empereur Isaac Comnène fait la chasse aux grues. Il ne renonçait pas à atteindre cette espèce d'oiseaux, lorsqu'ils volaient au plus haut des airs, mais il les abattait même à cette hauteur : περὶ δὲ τὴν τῶν γεράνων θήραν καὶ μᾶλλον ἐστρέφετο, καὶ τὸ γένος αἰθεροδρομούσας οὐκ ἀπεγίνωσκεν,

⁽¹⁾ Voici comment il traduit : « si bien que toute sa vie inspirait la confiance, ici sa vie militaire, sa vie politique, là sa magnificence, son affabilité ».

M. Renauld : « Il ne manquait pas de reconnaître au plus haut des airs ce genre d'oiseaux ».

P. 130. LXXVI. L'empereur Isaac Comnène, qui s'est refroidi à la chasse, regagne le palais des Blachernes, où il se sent plus à l'aise. Καὶ αὐτίκα τῆς βασιλείου ἐπιβάς τριήρους ἐν Βλαχέρναις καταίρει, καὶ τῶν ἀνακτόρων ἐντὸς γεγονῶς ῥᾶων τε γίγνεται, καὶ ἐπιτροφᾷ τῷ καιρῷ, γλωττηματικώτερον ὁμιλήσας καὶ τοῦ συνήθους πλέον χαριεντισάμενος. M. Renauld : « Aussitôt, il monte sur la troisième impériale et débarque aux Blachernes. Une fois à l'intérieur du palais, il se sent plus à l'aise et il se réjouit de cet état de choses ; il se met à parler un peu provincial et à faire de l'esprit plus que de coutume ». Si les historiens tiraient de cette traduction ce détail qu'Isaac Comnène aimait à patoisier, ils auraient tort. Le texte veut dire simplement qu'Isaac se montre plus loquace que de coutume. Psellos a dit plus haut (chapitre XLIX) que cet empereur ne parlait guère. Il se bornait à signifier sa volonté par des signes de tête et des gestes de la main.

P. 131, LXXIX, l. 6. Autour de l'empereur malade, sa femme et sa fille s'empressent. Celle-ci a été prématurément consacrée au Seigneur et tonsurée ; mais elle est belle encore, « ambrée et rousse », et son habit religieux relève ses charmes en les sanctifiant (τῷ σχήματι κατασεμνύνουσα). M. Renauld traduit τὸ σχῆμα par « sa démarche majestueuse ».

P. 135. LXXXVII, l. 9. Constantin Ducas, modeste, ne songe pas à l'empire, mais les autres y songent pour lui. « Les paroles de tous volaient vers lui... » C'est naturellement une allusion aux ἔπεα πτερόεντα. Il faut corriger ἐπέποντο en ἐπέτοντο, ou si l'on adopte ἐπέπτοντο de Sathas, prendre cette forme comme l'aoriste de ἐπιπέτομαι. M. Renauld traduit « s'échauffaient » (de πέπτω?).

P. 136, LXXXVIII. Le chapitre est très important parce qu'il précise les circonstances dans lesquelles, lors de la sédition d'Isaac Comnène, Constantin Ducas avait acquis certains droits au trône, droits que lui reconnaîtra Isaac, malade et poussé à l'abdication par le bon Psellos. Il n'y a aucune contradiction entre le ch. V (p. 85) et notre passage. Au ch. V, Psellos dit que Isaac refusa d'abord le choix de l'armée qui s'était porté sur lui. De même, au ch. LXXXVIII : Ὁπηνίκα κρίσις ἐγεγόνει τοῦ τῶν στρατιωτῶν καταλόγου, καὶ τῶν ἄλλων ὁ Κομνηνὸς προτετίμητο, αὐτὸς δὲ

οὗτος ὁ ἐπὶ τῷ κράτει κριθεὶς ἐκείνω τῆς ἡγεμονίας παρεχώρει μετὰ τὴν κρίσιν, ἀλλ' ἀπεωθεῖτο καὶ γνώμη καὶ χειρὶ· οὕτω δὴ καὶ τοιαύτην κρίσιν προσγενομένην αὐτῷ καὶ οὐδ' ἄν ὄλως οἱ τηνικαῦτα συνεληλυθότες ὁμογνωμονήκεσαν εἰς τὸ ἔργον, εἰ μὴ μέσον οὗτος παρεντεθεὶς τῷ καθ' ἑαυτὸν ἀξιόματι ξυνεδέσμει τὴν βουλὴν. Je traduis : « Lorsque les cadres de l'armée procédèrent à l'élection et que Comnène fut préféré aux autres, Comnène lui-même, choisi pour l'empire, après l'élection, céda la direction à celui-là (Constantin Ducas). Mais Constantin repoussait, de la pensée et de la main, une telle désignation, qui lui venait dans ces conditions. Et l'assemblée n'aurait pu se mettre entièrement d'accord sur cette affaire, si Constantin, n'avait employé son autorité à conclure la délibération ». M. Renauld, en se trompant sur le sens du pronom, écrit : « Cet homme (Ducas) qui avait été désigné, du commandement en faveur de Comnène ». C'est exactement le contraire qui s'est passé. Ducas n'a pas accepté le choix fait par Comnène, parce qu'il voulait respecter la décision de l'armée.

P. 138, XCI. Renauld : « Mais l'empereur, lui, saurait que je faisais équilibre à ce qui penchait trop d'un côté, que je contribuais à la marche des événements suivant la voie droite ». Cela est intelligible, et le texte, pourtant, est très clair. Αὐτὸς δ' ἄν εἰδείη ὁ βασιλεὺς ὡς πρὸς μὲν τὸ ἀντίρροπον ἀντίρροπος ἦν, συνεπεκούρουν δὲ φερομένοις τοῖς πράγμασιν κατ' ὀρθόν.

« L'empereur lui-même doit savoir que j'ai combattu les tendances qui lui étaient contraires, tandis que je secondais de toutes mes forces celles qui lui étaient favorables ».

P. 148, XXI. Constantin Ducas associe à l'empire son fils aîné Michel, après lui avoir fait passer un examen d'aptitude. Ἐρωτᾷ τοῦτον τομὴν πολιτικῆς ὑποθέσεως, ὁ δὲ καὶ διαγινώσκει τὸ ζήτημα καὶ ἔννομον ποιεῖται ἀπόφασιν. « Il lui demande de trancher une question de droit, et le prince juge l'affaire et rend une sentence conforme aux lois ». Sur le sens de πολιτικὴ ὑπόθεσις, cf. chap. II (p. 139) ; τομὴ est une expression byzantine courante signifiant « décision, sentence ». M. Renauld traduit : « Il lui demande son avis sur une séparation des principes du gouvernement (littéralement, sur le partage de la matière politique !) ».

P. 148-149, XXII. Conspiration contre Ducas. La flotte com-

mence le mouvement, tandis que les conjurés restés à terre ne se montrent pas d'abord, οἱ δὲ ἀπὸ γῆς καθειστήκεισαν ἀπρεπεῖς. Renauld : « Les autres, sur terre, se comportent d'abominable façon » (1).

P. 150, XXV. Une curieuse anecdote. Psellos annonce à l'empereur la mort d'un personnage. L'empereur se réjouit. Psellos s'étonne et lui demande la raison de sa joie. « C'est que, dit l'empereur, beaucoup de gens m'avaient dénoncé cet homme ». Psellos, craignant que l'empereur ne se laissât entraîner par la violence de ses sentiments et n'encourût la colère divine, lui répliqua : « Puisqu'il est mort, que l'accusation meure aussi : *de mortuis nihil nisi bene* ». Tel est le sens de ce passage. M. Renauld l'a singulièrement méconnu : « Un quidam de la cité lui ayant un jour annoncé ma mort (la mort de Psellos !) » et le reste à l'avenant. Le texte porte : Θάνατον δέ μου τῶν πολιτῶν ἐνός αὐτῷ ἀπαγγείλαντος, περιχαρῆς ὄφθῃ γενόμενος...

Page 151, XXIX εἶ τι ἐπὶ τῆς ἀρχῆς παρεφθέξατο. Le sujet du verbe est Constantin. Psellos se dispose à rapporter quelques-uns des mots de l'empereur. M. Renauld n'a pas compris : « Touchons donc aussi un mot de quelques anecdotes relatives à son règne ».

P. 154, ch. IV, l. 13-15. Je ne connais pas de δὲ ayant la « valeur byzantine » de δῆ. Il faut écrire, tout simplement : ἐγὼ γάρ ταῦτα συγγράφων — ἦν δὲ ἀδελφός τοῦ ἐκείνης πατρὸς ἐκ πνευματικῆς διαθέσεως, καὶ με ὑπὲρ πάντας ἐθειάζε τε καὶ ἐξεθειάζεν — ἐφ' ἐνός γοῦν αὐτῇ τῶν καιρῶν, etc...

P. 155, ch. V, 15. Au lieu de : « que je ne chercherais pas à la persuader par mes paroles », il faut naturellement écrire : « que, si je parlais ainsi, je ne la persuadera pas ».

P. 155, ch. VI. Eudocie, veuve de Constantin Ducas, explique à Psellos qu'elle doit se remarier pour tenir tête aux dangers extérieurs. Πῶς οὖν τὰ δεινὰ σταίη τοῖς πράγμασιν ; « Comment donc arrêter les malheurs qui menacent l'Etat ? » Cet emploi de *στῆναι* est classique (οὐ δεινὸν μὴ ἐν ἐμοὶ στῆ τὸ κακόν, Platon, *Apologie*).

(1) On pourrait prendre ἀπρεπεῖς au sens d'ἀφρνεῖς, mais il faut sans doute corriger ἀπρεπεῖς en εὐτρεπεῖς : « tandis que sur terre, les conjurés se préparaient ».

M. Renauld corrige fort inopportunistement οὖν en οὐ et traduit : « Comment le malheur ne *fondrait-il* pas (!) sur l'empire ? »

P. 158, ch. XII. « Obstruer la sortie des ennemis ». Renauld. Non, mais « arrêter l'assaut des ennemis », ἀποφράττειν τοῖς πολεμίοις τὴν ἔφοδον.

P. 165, XXIX. L'impératrice Eudocie abandonnée par son fils Michel, craint pour sa vie et se réfugie dans un souterrain. Καθεατή est une faute d'impression pour καθεατή. Sens : « Personne ne pouvait plus retenir l'impératrice ; enlevant son diadème, elle se précipite, etc... » M. Renauld : « L'impératrice, en vérité, n'était plus maîtresse d'elle-même ; arrachant son voile d'autour de sa tête, elle se précipite, etc... ».

P. 170, XL. Andronic et Crispin défont l'armée de Romain Diogène. Un cavalier amène au général en chef un captif qu'il déclare être un prisonnier de marque, et qu'il a trouvé nu dans un fourré : c'est l'Arménien-Chatatoure. Andronic, reconnaissant qu'il avait dit vrai, se réjouit d'une telle capture. Le texte porte ὡς δὲ διόντα ἐγνώρισεν ὁ Ἀνδρόνικος Il faut évidemment corriger ὡς δὲ δὴ ὄντα ἐγνώρισεν « lorsqu'il reconnut que c'était vrai ». La correction διόντα de Sathas, acceptée par M. Renauld, ne donne qu'un sens peu satisfaisant ; R. traduit : « Quand Andronic eût connu celui qui lui racontait son aventure ».

P. 171, XLII. Τὸ μὲν οὖν μέχρι τοῦδε εὐδρομος ἡμῖν ὁ λόγος, καὶ διὰ λείας φέρων καὶ βασιλικῆς ὁδοῦ, ταῦτα δὴ τὰ θεολογικὰ ῥήματα. M. Renauld : « Jusqu'ici notre récit a marché sans embarras, conduisant [le lecteur] par une route bien unie, la route impériale ; ce sont là paroles de théologiens ». M. Renauld trouve la phrase obscure et propose en note une explication bien alambiquée. En réalité, rien n'est plus simple. Psellos veut dire « jusqu'ici j'ai raconté les faits sans embarras, et mon récit a suivi *la route unie et royale*, pour parler comme les théologiens ». En effet, il est question dans l'Écriture (au livre des *Nombres*) de la « route royale », et plus d'un écrivain ecclésiastique s'est servi de cette expression biblique. C'est Eusèbe, dans sa *Vie de Constantin*, qui est la source directe de Psellos, parce que c'est lui qui a ajouté à βασιλική l'adjectif λεία. Cf. *Thesaurus*.

P. 175, VI, II. Le double jeu de mot sur κύβος et sur εἰδώς n'est pas rendu. L'empereur ne connaît d'autre « jeu de dés » que le cours des choses, dont il sait que c'est un vrai jeu de hasard

(κυβεία); et d'ailleurs, en fait de *dés*, il ne s'intéresse qu'au *cube* géométrique, à la « géométrie de Platon ».

P. 177, IX. « Mais, en abrégeant mon récit, j'ai omis bien des choses, par exemple, l'amour de ce prince pour sa femme, le bel enfant qu'il avait eu d'elle, etc. » : τὸ περὶ τὴν γυναῖκα φίλτρον, οἶον ἐξ ἐκείνης ἀποτέκοι παιδίον, etc... Contre-sens bizarre dans la traduction Renauld : « par exemple, son amour pour sa femme, amour tel qu'il engendra d'elle un enfant » (!)

P. 178, XII, l. 15-16. Portrait de Constantin, fils de Michel Ducas. Καὶ τὼ χεῖλη λεπτὴ τε τούτῳ, καὶ βλέπων ἡδὺ καὶ ἀτάλλων ἡδύτερον etc... Le ms porte βλέπων et ἀτάλλων, mais les deux corrections s'imposent et donnent un sens excellent. « Ses lèvres sont minces; il vous regarde avec douceur et gambade (ou caresse) avec plus de douceur » ... Inutile d'insérer τὸ ὄμμα avant βλέπων et surtout de « corriger » ἀτάλλων en ἀγγέλων.

P. 179, XIII, 13. Εἰ μὲν οὖν περαιτέρω τῆς καθεστῶσης ἡλικίας προβήσομαι, « si je dépasse l'âge que j'ai actuellement » et non « si j'avance davantage dans l'âge qui m'a été dévolu. »

P. 180, XIV, 1. Portrait d'Andronic, frère de Michel Ducas. Ἀδρότερος μὲν τὴν χεῖρα, δεξιὸς δὲ καὶ λεπτός, περὶ τὰς σκιάς εὐκολός, τὸ ἦθος οὐ βαθύ οὐδὲ εἰρωνικὸν ἔχων, etc... « L'enfant a la main un peu grosse, ce qui ne l'empêche pas d'être adroit et fin, et d'avoir de la facilité pour le dessin ».

On sait que σκιά doit se rendre parfois par « contour, image ». Ce sens apparaît dans les composés σκιαγράφος et σκιαγραφεῖν, ce dernier employé par Psellos (p. 172 de l'éd. Renauld).

M. Renauld traduit : « il s'entend bien avec moi au sujet des ombres » (voyez sa note, où il est question des Antisciens et des Périsciens!) Il faut dire à la décharge de M. Renauld que dans la phrase précédente, Psellos parle d'une discussion qu'il a eue avec le prince sur la question des Antipodes, et que feu Th. Reinach, trouvant la phrase obscure, avait proposé de corriger τὰς σκιάς en τὰς ἀσκήσεις.

J'ai lu avec attention le tome second du *Psellos* de M. Renauld, et j'ai voulu apporter ma contribution à l'établissement et à l'interprétation d'un texte difficile. Seule, la crainte de paraître un critique malveillant m'empêche d'allonger encore ce compte rendu. Comme tous les byzantinistes, je suis reconnaissant à l'éditeur, ainsi qu'au traducteur, d'avoir rendu populaire le plus intéressant des historiens du moyen âge grec.

Je ne désespère pas de voir M. Renauld remettre son œuvre sur le métier et nous donner, en tirant profit de toutes les observations que son *Psellos* a provoquées, une traduction à la fois fidèle et lisible, où l'on retrouverait quelque chose des mille nuances et « intentions » de l'original.

Henri GRÉGOIRE.

MICHEL PSELLUS, *Épître sur la Chrysopée, opuscules et extraits sur l'alchimie, la météorologie et la démonologie, publiés par Joseph BIDEZ. En appendice, PROCLUS, Sur l'art hiératique, PSELLUS, Choix de dissertations inédites.* Bruxelles, Maurice Lamertin 1928 (= UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE, *Catalogue des Manuscrits alchimiques grecs, publié sous la direction de J. BIDEZ, F. CUMONT, A. DELATTE, L. LAGERCRANTZ et J. RUSKA*). XIV + 246 pages.

K. SVOBODA, *La démonologie de Michel Psellos (Opera Facullatis philos. Universitatis Brunensis, n° 22)*, BRNO, 1927.

M. Joseph Bidez est un éditeur trop parfait pour les « recenseurs », je parle de ceux qui tiennent essentiellement à « corriger » sur quelque point, ou tout au moins à « compléter » l'ouvrage qu'ils « critiquent ». Avec lui — même lorsqu'il traduit Psellos — on ne peut qu'apprendre et admirer. Sa conscience est encore plus exemplaire que son érudition. Le genèse même et l'économie du présent volume illustrent abondamment l'une et l'autre.

On y trouvera, d'abord, la *Chrysopée* de Michel Psellos (p. 27-47), éditée selon les règles de l'art que M. Bidez possède comme personne au monde philologique. L'éditeur a connu et classé tous les manuscrits et dûment utilisé la tradition indirecte ; il imprime en face du texte une traduction italienne du XVI^e siècle, découverte par M. C. O. Zuretti dans le *codex Marcianus app. cl. IV, 44*. Le principal *codex* est le *Vaticanus 672*, bombycin du XIV^e siècle. La *Chrysopée* de Psellos n'était connue que par des extraits et par la version latine de Pizzimenti (1573).

En ce qui concerne les sources de la science de Psellos, outre Zosime, Théophraste, Démocrite, Hermès Trismégiste, M. Bidez inclinait à admettre (p. 23) que Psellos avait pu utiliser certaines « recettes d'atelier », la dorure, l'affinage de l'or, la teinture et diverses autres techniques assez voisines de l'alchimie ayant survécu à l'antiquité. Mais, p. 93 (IV, *Psellos Alchimiste*), il se rallie à l'opinion de MM. E. von Lippmann et O. Lagercrantz, qui sont

d'accord pour déclarer qu'il n'y a, dans Psellos, que « de l'alchimie purement livresque ». Si donc, Psellos a jamais visité le laboratoire d'un opérateur, il n'en a rien retenu de précis.

Apparenté à la *Chrysopée* par le sujet est ce passage de l'*Accusation du Patriarche Michel Cérulaire*, du même Psellos, où le « consul des philosophes » reprochait au prélat déchu ses complaisances pour l'alchimie.

On peut discuter si Psellos historien est facile ou difficile à traduire : mais en ce qui concerne des pièces comme l'*Accusation contre Cérulaire*, il n'y a pas de contestation possible : « ces choses-là sont rudes ». M. Bidez a brillamment traduit le morceau le plus ardu de ce texte redoutable, hérissé de toutes les difficultés linguistiques et techniques, et qui n'avait pas précisément porté bonheur à de précédents éditeurs et traducteurs. Plus utiles et plus méritoires encore que la version de M. Bidez sont les notes qu'il y ajoute. Les obscurités du texte s'éclairant tout naturellement à la lumière d'autres ouvrages de Psellos, que l'infatigable philologue découvre et publie à leur tour. Ainsi, dans l'accusation de Cérulaire, on rencontre cette phrase : « Après ces gens-là arrivaient des astrologues et des devins, de ceux qui ne savent rien, pas même en quoi consiste la divination, et qui sont crus non pour leur art, mais à cause de leur nationalité, parce que l'un est Illyrien et l'autre, Perse ; que celui-ci connaît les matières dont son art se sert, le *bdellium*, le *tarrothos*, la pierre coralline et l'épée homicide... ». C'est Psellos lui-même, en effet, qui nous donne la clé de l'énigme, dans un traité de météorologie mal publié jadis et que M. Bidez édite excellemment. On y lit, p. 61, 23, *Ἐπίμονες δὲ ἤχιστα ὑπὸ πυρὸς καίονται· οὐ γὰρ πειστέον ταῖς Χαλδαϊκαῖς ληρωδίαις ὡς ἔστι τι δαιμόνων γένος τὸν τε ἀδαμάντινον λίθον φοβούμενον καὶ τὸ κουράλιον καὶ τὸ ἀνδροφόνον ξίφος καὶ τὸν κερραυνόν* : « il ne faut pas croire les radotages des Chaldéens, d'après lesquels il y aurait une race de démons craignant la pierre adamantine, le corail et l'épée homicide... »

Cela nous amène à la démonologie de Psellos. Le chapitre V, intitulé *La démonologie de Psellus et le Traité De operatione daemonum* est comme le centre de tout l'ouvrage. Une savante et lumineuse introduction de vingt pages y précède un texte curieux, qu'on connaissait seulement par une traduction libre de Marsile Ficin.

Par quel canal la « doctrine des démons » de Psellos, d'origine chaldaïque — on vient de le voir — est-elle parvenue jusqu'à ce Byzantin du XI^e siècle ? C'est ce que M. Bidez recherche avec une patience, une perspicacité, et aussi une prudence admirables. Cette introduction est une magistrale leçon de méthode. La démonologie de Psellos, très semblable à celle de Nicéphore Grégoras, ne vient pas directement des *Λόγια Χαλδαϊκά*, ni même des commentaires de Porphyre sur ces *Λόγια*. La véritable source est le commentaire de Proclus, mais Psellos a remanié la doctrine de Proclus.

Il y a deux traités de Psellos sur les démons : le *De operatione daemonum* et le *Quaenam sunt Graecorum opiniones de daemonibus* ; ils devront être utilisés tous les deux pour reconstituer la démonologie de Proclus. J'ai parlé de la prudence de M. Bidez. En voici un exemple édifiant. Dans le *De operatione daemonum*, « il y a des allégations toutes pareilles à un passage de l'*In Timaeum* de Proclus où Porphyre est cité. On serait donc tenté de voir dans ce commentaire du Timée une source de Psellus ». Mais attention ! Une seconde citation de Porphyre, qu'on ne peut guère dissocier de la première, se lit en un autre endroit, et celle-ci contient des renseignements (sur la démonologie des Etrusques) qui dépassent ce qu'on trouve à cet égard dans le commentaire du *Timée*. Donc, ces extraits de Porphyre viennent, non de ce commentaire, mais de l'ouvrage qui est la source principale du *De operatione daemonum*.

Les deux traités démonologiques de Psellos étaient connus. Mais le texte que publie M. Bidez est une recension inédite du *De operatione daemonum*, qui pourrait être plus intéressante encore pour l'étude de la personnalité de Psellos que pour celle de ses sources. Cette recension, contenue dans un *Laurentianus*, est plus courte que le *De operatione*. S'agit-il d'une rédaction abrégée de ce *Traité* ? M. Bidez ne le croit pas ; il aurait même volontiers pensé que ce texte est la forme primitive du traité, lequel, dans le *De operatione* publié, est enjolivé de passages édifiants, par quoi Psellus, peut-être, désarmait (dans une seconde édition) ceux de ses critiques qui lui reprochaient d'impies curiosités. Mais le rapport des deux versions n'est pas clair. Ce qui est certain, c'est que l'une et l'autre rédaction sont de Psellos...

La démonologie de Psellos, au moment où le livre de M. Bidez était en préparation et sous presse, fournissait la matière d'une intéressante dissertation à M. K. Svoboda (voyez-en le titre en tête

de ce compte rendu). On trouvera dans les *Addenda et Corrigende* de M. Bidez (p. 224-226) une véritable recension de cet ouvrage, que M. B. a connu avant qu'il eût donné le bon à tirer des dernières feuilles.

Rien n'est plus intéressant que la comparaison des thèses des deux savants. Sur plus d'un point, ils sont d'accord : il faut admirer la clairvoyance de M. Svoboda, qui ne disposait point des matériaux inédits réunis par M. Bidez. Leur différence porte sur la question de savoir si le commentaire de Proclus sur les *Λόγια* est la source à peu près unique de Psellos pour toute la « littérature ancienne ». M. Svoboda tombe, nous semble-t-il, dans l'erreur dont son information plus étendue et sa circonspection habituelle ont préservé M. Bidez ; c'est-à-dire que le savant morave croit à des emprunts directs faits par Psellos à Porphyre.

Cette courtoise controverse amène M. Bidez à préciser rigoureusement sa pensée (p. 224). « Je crois, dit-il, pouvoir simplifier la solution. Chaque fois que nous sommes à même de déterminer les textes anciens que notre polygraphe a maniés, nous constatons qu'il n'a pas compliqué son travail en copiant plusieurs auteurs conjointement, d'ordinaire, il se contente de transcrire une série d'extraits d'un seul et même ouvrage. Ici, à mon avis, il s'inspire uniquement du commentaire de Proclus sur les *Λόγια*, vaste compilation que, dans maints écrits, il résume, cite ou copie abondamment ».

L'« appendice », en réalité la seconde moitié du livre de M. Bidez, nous apporte un inédit de Proclus, le *Περὶ τῆς καθ' Ἑλληνας ἱερατικῆς τέχνης* (p. 148-151), connu par une traduction latine de Marsile Ficin, mais dont les modernes avaient recherché en vain, l'original grec ; et six opuscules inédits de Psellos, *περὶ θυτικῆς*, sur un passage de Grégoire de Nazianze, sur un passage de Jean Climaque (*Ἐρμηνεία εἰς τὸ ῥητὸν τοῦ Κλίμακος*), sur un passage du Livre de Job, sur un Miracle de Sainte Marie des Blachernes.

On devine la raison qui a fait grouper ainsi six petits traités du Byzantin et les pages inspirées du néo-platonicien. Qu'il explique Grégoire de Nazianze ou Job, ou qu'il disserte sur le « miracle des Blachernes », Psellos puise abondamment à sa source habituelle, Proclus, et Psellos aidera les émules de M. Bidez et M. Bidez lui-même à reconstituer la littérature théurgique et la théurgie « chaldéenne » des néo-platoniciens. Et le petit ouvrage de Proclus, ainsi qu'il

ressort des *testimonia* placés au bas des pages par M. Bidez, a été littéralement mis au pillage par Psellos.

Les byzantinistes retiendront donc de la lecture de ces *inedita* et de ces savantes analyses, que Psellos a pris à Proclus beaucoup plus qu'on n'aurait imaginé, et notamment toute son angélogologie (p. 180-186), et ils fermeront ce volume, enrichis de clartés nouvelles sur les méthodes de travail et par conséquent le caractère de Psellos. Ils feront aussi certaines comparaisons entre la précision des renseignements dont ils sont redevables à l'immense labeur d'un Bidez, et les vagues généralités qu'on trouve ailleurs sur le même sujet. Ce n'est point certes par amour pour Byzance, ni pour Psellos, que M. Bidez est « descendu si bas » dans le moyen âge grec : les Chaldéens et les Néoplatoniciens l'intéressent beaucoup plus que le « consul des philosophes ». Mais il y a plus de choses dans notre monde byzantin que la sagesse un peu courte des byzantinistes « purs » n'en a rêvé ; et nous sommes heureux de saluer en M. Bidez un puissant ami et allié, si même l'occasion et la nécessité l'ont seules conduit dans notre camp.

Il est piquant, dans tous les cas, qu'il ait fallu attendre ce monument dédié à Proclus plutôt qu'à Psellos, pour pouvoir lire dans l'original le fameux mémoire psellien sur le *Miracle des Blachernes*. Dans le beau livre dont nous rendons compte d'autre part, Madame Buckler a consacré une longue note à ce miracle ⁽¹⁾ à répétition, véritable oracle des Byzantins, sur lequel notre texte est le témoignage classique. Or nous n'en avons, jusqu'à présent, qu'un résumé russe (de M. Bezobrazov), plus divers fragments imprimés par le même. Rien de plus curieux que ce document unique. On sait de quoi il s'agit. La Vierge des Blachernes avait un manteau qui, le vendredi soir, se soulevait miraculeusement, ou ne se soulevait pas. Un stratège, nommé Léon, et des moines, en querelle à propos d'un moulin et des eaux qui le faisaient tourner, décidèrent de prendre le manteau de la Θεοτόκος pour arbitre. S'il restait immobile, les moines avaient gain de cause ; sinon, c'était leur adversaire ⁽²⁾. Les moines furent battus, mais ergotèrent ;

⁽¹⁾ Cette note si érudite (Georgina BUCKLER. *Anna Comnena*, p. 77-78) sur un point, est peut être plus exacte que l'introduction de M. BIDEZ, lequel laisse croire qu'il s'agit, dans la controverse du stratège et des moines, du miracle hebdomadaire du vendredi. Comme dit Mrs G. BUCKLER, c'est *an extra unveiling*.

⁽²⁾ Il est impossible, dans un compte-rendu même détaillé, d'énumérer toutes les trouvailles qui sont la récompense du travail et de la méthode d'un

le manteau s'étant soulevé tardivement, le stratège s'était désisté. Psellos fut chargé par l'empereur Michel Ducas, de composer un mémoire en faveur du stratège (juillet 1075). Outre les détails curieux donnés par Psellos sur les « modalités » du miracle lui-même et la liturgie du vendredi aux Blachernes, on trouve dans ce mémoire des fragments théurgiques, venant toujours de Proclus, et le fragment d'un auteur perdu sur l'apparition des vautours de Romulus.

Je ne sais si M. Bidez a su que, à peu près en même temps que lui, un érudit grec, M. Sidéridès, publiait à Constantinople une édition du *Miracle des Blachernes* (1). Edition très soignée, et qui complète celle de M. Bidez au point de vue byzantin. M. Sidéridès a identifié notamment le juge devant lequel le procès s'était plaidé, Georges Tzirithon, et fait l'histoire de cette famille (cf. le compte rendu de V. Laurent, *Echos d'Orient*, oct.-déc. 1928, p. 463). Mais pour les sources anciennes de la doctrine de Psellos, il faut recourir à l'édition Bidez.

J'ai tant insisté sur la maîtrise de M. Bidez, sur la perfection de sa méthode, que le savant helléniste apparaîtra peut-être, avant tout, à certains de mes lecteurs, comme un virtuose de l'*Editionstechnik*. M. Bidez est cela, certes ; mais j'espère que l'on a aperçu l'unité d'un livre si riche en fragments à première vue disparates. Ici comme ailleurs, dans l'œuvre de Bidez, l'*Editionstechnik* n'est qu'un moyen, le but est la restitution des croyances et des rites chaldaïques et de la mystique néo-platonicienne, et toute cette érudition prépare un livre de synthèse où nous lirons des choses comme celle-ci : (p. 142, « Souvent Proclus est abstrus et sa pensée nous paraît lointaine. Dans ses hymnes mêmes, il rebute par son abstraction. A cet égard, l'extrait que nous publions surprendra peut-être. Nulle part ailleurs, le dernier des platoniciens antiques ne parle du retour de l'âme vers Dieu, des chaînes mystiques et de la théurgie en citant autant d'exemples empruntés à ce qui se voit

Bidez. J'ai oublié de dire que, pour la *Chrysopée*, le simple classement de la tradition manuscrite prouve que ce traité est dédié non au patriarche Xiphilin, mais au patriarche Michel Cérulaire. Dans le traité sur les Démons (p. 124, 15), ἐν Ἐλασσῶνι fait songer à Elassona de Macédoine (l'antique Oloossonne), et non à El Hassan, d'autant plus que la Chersonèse de la page 121 « voisine de la Grèce » est la Chalcidique

(1) X. A. SIDÉRIDÈS, Μιχαὴλ Ψελλοῦ Λόγος ἐπὶ τῷ ἐν Βλαχέρναις γεγονότι θαύματι, Constantinople, 1928. 24 pp. in-8°.

dans la vie des bêtes, des plantes et des minéraux. Il y a là tout un symbolisme dont Louis Ménard, s'il l'avait connu, aurait pris plaisir sans doute à faire admirer la poésie et l'impérissable attrait ».

HENRI GRÉGOIRE.

DAVID MOORE ROBINSON, *Greek and Latin Inscriptions from Asia Minor* (= Extrait des *Transactions of the American Philological Association*, vol. LVII, 1926, pp. 195 à 237, 43 planches.

M. Robinson publie dans cet article un certain nombre d'importantes inscriptions chrétiennes, notamment de nouveaux textes de Laodicea Combusta, qui confirment une conjecture de M. Calder, lequel avait rapporté à la secte des Encratites ou Continents certains *tituli* hérétiques de la région (les nos 5, 8, 9 et 11 de son article des *Anatolian Studies*, pp. 341-353).

M. Robinson a trouvé en effet gravées sur la même pierre (p. 198, nos 2 et 3), deux épitaphes mentionnant une diaconesse de la secte τῶν Ἐγκρατῶν. Voici la seconde :

Αὐρ. Ἀντώνιος/ Μίρου ἄμα τῇ ἐ/αυτοῦ θ(ε)ία Ἐλα/[φ]ίη
 διακονίσση/ τῶν Ἐγκρατῶν/ ἀνεστήσαμεν. M. Robinson estime que Ἐγκρατῶν est pour Ἐγκρατιτῶν. Cette hypothèse est inutile ; il ressort de ces deux textes que ces sectaires s'appelaient eux-mêmes ἐγκρατεῖς, tandis que les orthodoxes (S. BASILE, *Épître canonique*, nos 188 et 189) leurs donnaient le sobriquet d' Ἐγκρα-ῖτ.ι. P. 199, Épitaphe au nom de Ἐλαφίη. Mais cette Ἐλαφίη étant la femme du prêtre Sisinnos, M. Robinson estime qu'il ne peut s'agir de la diaconesse des Encratites, sous prétexte que les Encratites rejetaient le mariage. Pour se prononcer avec tant d'assurance sur les mœurs de ces hérétiques, il faut attendre des documents plus explicites ou plus décisifs que ceux que nous possédons. P. 204, toujours dans les environs de Laodicea Combusta, curieuse épitaphe du diacre Timothée et de son confrère le diacre Mnésithéos. Elle se termine par la prière du bon larron sous cette forme Κύριε Ἰ(ε)ησ(σ)οῦ/ Χρισθέ, μὴ σθητι ἡμῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ σου Ἄ/μῆν. Dans ce passage de Luc (XXIII, 42) il y a divergence entre les manuscrits (ὅταν ἔλθῃς εἰς τὴν βασιλείαν σου, ὅταν ἔλθῃς, ἐν τῇ βασιλείᾳ σου). Notre inscription se rapproche de la seconde leçon. P. 205, n° 15, notons l'expression : ἐπ[οίησα] τὸ

ἡρῶν ἐκ τῆς ὑποστάσεώς μου, ὑπόστασις signifiant propriété (τὰ ὑφιστάμενα = τὰ ὑπάρχοντα, et οὐσία) (1).

P. 209, M. Robinson a recopié et photographié la fameuse inscription qui porte le credo des Cathares (*Byzantion*, II, 449). A la l. 13, il y a bien τρῖν et non τρειν (on sait que nous avons découvert dans cette série de lettres le nom sémitique de 99, *lisa lisin*) (1). P. 206, n° 35, épitaphe de Sanbatios du *numerus* des *lanciarii juniores*. Le même texte est donné par Calder (*Monumenta Asiae Minoris Antiqua*, n° 167). L'inscription se termine par la formule δάσι λόγον Θεῶ; mais ce n'est pas une crypto-chrétienne, car d'après la photographie de Calder, il y a une croix simple en tête; et la date est évidemment la fin du IV^e siècle. Notons aussi la formule εἰ δέ τις ἐξωτικὸν βάλῃ: ἐξωτικός signifie naturellement « un étranger » et βάλλω « mettre », « déposer » (cf. CALDER, *Monumenta*, n° 169). On voit combien βάλλω est ancien dans ce sens affaibli qui est celui du grec moderne. P. 223, inscription de Yalovadj (Antioche de Pisidie: nouvel exemple de la formule dite d'Eumenia: ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν Θεόν).

P. 234, n°s 67, 68, 69 et 70, inscriptions de la mosaïque de la basilique chrétienne découverte par M. Robinson à Antioche de Pisidie (pl. XXXI-XL). La première mentionne l'anagnoste ou lecteur Eidomeneus et l'évêque Optimus, contemporain d'Amphiloque d'Iconium et cité par Théophane, ce qui nous reporte à l'année 374. Le nom du même évêque figure encore au n° 68. Les n°s 69 et 70 sont une citation de la liturgie (Psaume 42 (43), 4): καὶ εἰσελεύσομαι πρὸς τὸ θυσιαστήριον τοῦ θεοῦ πρὸς τὸν θεὸν τὸν εὐφραίνοντα τὴν νεότητά μου.

On ne saurait trop remercier M. Robinson de sa savante publication, rendue plus utile encore par une abondante bibliographie et par des photographies excellentes.

Henri GRÉGOIRE.

(1) Cf. Franz DÖLGER, *Beiträge zur Geschichte der byz. Finanzverwaltung*, p. 153: ὑπόστασις. « Neben στάσις ist dies ein in den Urkunden häufig angewandter Ausdruck für das gesamte Haus- und Grundvermögen eines Bauern ».

(1) M. P. PERDRIZET. a ratifié notre interprétation.

STEVEN RUNCIMAN, *The Emperor Romanus Lecapenus and his Reign. A Study of Tenth Century Byzantium*. Cambridge University Press, 1929, 276 p. avec cartes et tableaux généalogiques.

Le lecteur français aborde avec quelque inquiétude cet élégant volume dont l'auteur a entrepris de refaire un des meilleurs livres qu'on ait écrits sur Byzance. Je pense à *l'Empire grec au X^e siècle* d'Alfred Rambaud, un ouvrage classique qui, comme tous les classiques, n'a pas vieilli, bien qu'il ait aujourd'hui soixante ans. Un demi-siècle, c'est beaucoup pour un livre sur Byzance. M. Runciman, avec une pétulance un peu juvénile, traite ainsi l'ouvrage de son grand prédécesseur : *Rambaud's stimulating though careless monograph*. Entre parenthèses, je n'ai rien trouvé dans le livre de M. Runciman qui justifie cette appréciation sommaire. Au contraire, page 33, je lis : *Rambaud, whose summary of the Empire as universal Empire with its cosmopolitan character created and conserved by Constantine is the best that has been written*. Voilà qui est plus équitable. Disons tout de suite que si la monographie de M. Runciman, un peu condensée, ne fait pas oublier le magistral tableau du X^e siècle byzantin et *péri-byzantin* que nous a laissé Rambaud, elle ne s'en lit pas moins avec agrément et profit. Un historien anglais de Byzance a pour l'érudition, la composition et le style, de grands modèles ; après Gibbon, Finlay, Bury, la médiocrité, j'imagine, ne serait guère tolérée, dans ce genre, par le lecteur anglo-saxon. Le *Romzin Lécapène* de M. Runciman est de fait un livre « écrit » et composé avec esprit et avec clarté. Il est plein « d'idées générales » et de points de vue nouveaux, et en histoire un point de vue nouveau est presque toujours un pas vers la vérité. L'auteur connaît la bibliographie de son sujet, même la plus récente, et tout particulièrement la littérature historique slave. Je ne trouve aucune mention toutefois, ni dans les notes ni dans l'appendice bibliographique (p. 257), de la petite histoire byzantine de Iorga, ni de la grande histoire de la nation grecque de Paparrigopoulos : ce dernier ouvrage est généralement, mais à tort, négligé par les Occidentaux ⁽¹⁾. M. Runciman a certainement voulu *clarifier* des questions complexes et com-

(1) M. RUNCIMAN ne cite nulle part la *History of the Byzantine Empire de A. A. VASILJEV, Madison, 1928*, un ouvrage dont la bibliographie au moins lui aurait été utile. En ce qui concerne les peuples de la steppe, le paragraphe sur les Chazares est peut être insuffisant, M. RUNCIMAN ne nous donne pas son avis sur le document chazar publié en 1912 par SCHECHTER. M. RUNCIMAN a entièrement négligé les textes épigraphiques. Pourtant la fameuse inscription de Cavalla publiée jadis par M. SALOMON REINACH (BCH VI, 1882,

pliquées comme celles que lui offraient en foule les relations extérieures de Byzance : question arménienne, questions slaves, peuples de la steppe. Il y a réussi, mais, en suivant son exposé lucide, sobre, parfois sec, on songe aux saisissantes évocations de Rambaud.

Peut-être est-ce par contraste avec celui-ci, par crainte « d'inventer » plutôt que faute d'imagination historique, que M. Runciman s'attache aux documents et ne tente que rarement de suppléer à leur indigence par « l'esprit de combinaison ». Certes, la méthode est défendable. Mais tous les critiques seront d'accord, je pense, pour reprocher à M. Runciman de ne pas avoir tiré des sources tout ce qu'elles pouvaient donner, tout ce qu'elles contenaient en effet. Ni les lettres du patriarche Nicolas, ni l'*Antapodosis* de Liudprand, évêque de Crémone, ni Nestor, ni la Vie de S. Luc ni celle d'Euthyme, ni même Théophane continué n'ont été exploités comme il l'aurait fallu. M. Runciman semble avoir abandonné l'excellente méthode anglaise des *representative facts*; il sacrifie délibérément le pittoresque, même le pittoresque authentique, ne daignant pas lui faire, au moins, place dans ses notes. Voir p. III : il s'agit de la grande attaque de la flotte russe. Le lecteur est renvoyé au bas de la page où il trouve cette ligne : *Liudprand, Antapodosis, pp. 137 et sqq., who gives very vivid details*. Nous savons vraiment trop peu de chose du règne de Romain Lécapène, pour renoncer, sur un grand événement militaire comme celui-là, à des détails vivants fournis par une source excellente. Ce défaut de la manière de l'auteur se sent dès le premier chapitre, pourtant excellent, et abondant en notes justes : par exemple, une courageuse réhabilitation de la *Kaisergeschichte*, de « l'histoire par règne », justifiée par l'influence personnelle des empereurs ; une piquante apologie pour le « système des eunuques », moins abject qu'on ne l'a dit, suivant l'auteur. Il est exact que l'« eunuchisme » supprimait le danger de l'hérédité dans les grandes charges et assurait une certaine continuité dans le contrôle gouvernemental : les eunuques ne pouvaient

pp. 267-275) et qui mentionne les empereurs Lécapène au grand complet, aurait dû être citée au moins une fois ainsi que les inscriptions historiques d'Attalia (dans mon *Recueil*) ; voyez par exemple le n° 304 de mon *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure* (fasc. I, n° 304) où apparaît un drongaire nommé Etienne, et dont l'acrostiche donne le nom de famille de Romain : Abastactos. Cette inscription est de 909-910. J'ai supposé que ce Stéphanos Abastactos, drongaire, était le frère du futur empereur Romain, Mais il y a une plus grave lacune dans l'information de M. Runciman : il ignore la vie de Ste Marie la Jeune analysée par M. BALASČEV et publiée par le P. PEETERS dans les *Acta Sanctorum, t. IV Novembris*.

dans aucun cas aspirer au pouvoir suprême ; et dans ce « système » un grand nombre de postes importants étaient donnés au seul mérite. Mais à côté de ces choses justes et neuves, il y a aussi des choses générales et vagues sur l'aristocratie, le commerce, les monastères, les races de l'Empire. Par contre, le tableau géographique, avec tracé exact de la frontière vers 910, est vraiment de l'histoire « pragmatique » (voyez la carte très utile à la fin du volume). Dans les chapitres II et III, l'histoire de la tétragamie de Léon le Sage est narrée avec un humour contenu et précis, ainsi que celle de la *régence* qui assista l'impératrice douairière Zoé, mère de Constantin Porphyrogénète. M. Runciman exalte et exagère l'excellence de ce gouvernement, surtout de la période pendant laquelle Zoé exerça le pouvoir personnel en s'aidant de l'eunuque Constantin. Il est forcé de confesser d'ailleurs que ce « bon gouvernement d'une femme et d'un eunuque » aboutit à une catastrophe, la double défaite infligée aux troupes impériales par les Bulgares (916-917).

Ceci nous conduit à l'avènement du héros du livre, Romain Lécapène. Entre les deux vaincus de la campagne bulgare, l'amiral Romain Lécapène et le général Phocas, Zoé se décide pour Léon, de plus grande famille et d'ailleurs beau-frère de l'eunuque Constantin le Parakimomène. M. Runciman conjecture, en se fondant sur un passage de Liudprand, que l'impératrice avait même résolu de l'épouser : et la supposition est extrêmement vraisemblable. Mais Théodore, tuteur du prince, auquel il était dévoué comme les pédagogues antiques, craignit pour le jeune Porphyrogénète dont les droits allaient être sacrifiés : la puissante famille des Phocas ne se serait plus jamais dessaisie de l'empire. Théodore fit donc appel, pour empêcher l'avènement de Léon Phocas, à Romain, drongaire de la flotte, fils du rustre arménien Théophylacte Abastactos, et que personne ne croyait capable d'aspirer au trône. Romain Lécapène accepte le rôle de gardien de la légitimité. Il fait alliance avec le patriarche Nicolas et se débarrasse de Léon Phocas, et de Zoé elle-même, après avoir fait épouser sa fille Hélène au jeune Porphyrogénète. Enfin (17 décembre 919), il est couronné Auguste par Nicolas et par son impérial gendre.

L'histoire de cette merveilleuse ascension du fils du paysan arménien est fort bien narrée. Mais nous ne savons si elle n'aurait pas été plus vivante et plus claire encore, si M. Runciman avait choisi comme figure centrale, non pas Zoé ou Romain lui-même, mais le

patriarche Nicolas, habile, énergique, populaire, que nous voyons en scène pendant un quart de siècle, et que nous avons la chance de connaître non seulement par les historiens, mais encore par ses lettres. Nicolas avait bien mérité son prestige par sa courageuse résistance à Léon le Sage. A vrai dire, de 912 à 925, le véritable souverain fut Nicolas le Mystique, patriarche œcuménique. Il menait la politique interne et les affaires extérieures. C'est sa main qu'il faut chercher partout, même là où les historiens contemporains ne nous la montrent pas. Dans l'avènement de Romain Lécapène, c'est lui certainement qui joua le principal rôle, et non l'obscur tuteur du Porphyrogénète. Nicolas fut toujours l'ennemi de cette Zoé dont il avait condamné le mariage, ou plutôt (d'après lui) le concubinage. Il saisit sans aucun doute avec joie l'occasion de la rejeter du palais au cloître. Et Romain Lécapène, homme de guerre honnête et sans grand éclat, fut dans sa main un instrument et rien de plus. Nicolas avait réussi à s'imposer à Zoé à l'apogée de sa puissance. Il comptait bien dominer un empereur de son choix ⁽¹⁾. N'oublions point que Nicolas est la plus grande figure du patriarcat constantinopolitain ; depuis Jean Chrysostome, émule malheureux de S. Ambroise, aucun évêque de Byzance, n'avait osé provoquer ouvertement l'empereur comme le fit Nicolas. Le 25 décembre 906 il avait fermé devant Léon VI la grande porte de Sainte-Sophie. Voilà pourquoi sous plusieurs « règnes et régence », Nicolas, toujours debout, reste le facteur essentiel de la politique byzantine, le représentant d'une sorte de papo-césarisme qui d'ailleurs menaçait directement la tradition et la constitution de l'Empire d'Orient.

La mort de Nicolas émancipa, en 925, Romain Lécapène. Mais c'est sans doute la tutelle sous laquelle il avait commencé son règne qui inspira à Romain son acte le plus curieux et le plus amèrement blâmé par la chronique : nous voulons parler de l'étrange successeur que l'empereur parvenu donna à Nicolas dans la personne de son jeune fils Théophylacte, le plus scandaleusement indigne des patriarches de Constantinople, celui qui interrompait la célébration des saints mystères pour assister à l'accouchement d'une jument favorite. Romain Lécapène, sans doute, tenait, en gardant le patriarcat dans sa famille, à supprimer radicalement cette papauté

(1) Au moment de donner le bon à tirer de ce compte-rendu, nous recevons le *prospectus des Mélanges Diehl* : nous y voyons que le rôle politique du grand patriarche a enfin trouvé un historien dans M. J. GAY.

byzantine, capable de résister aux princes et même de les briser. Ainsi, jusque dans ses actes les plus extravagants, Romain songeait à Nicolas : pareillement, la politique personnelle de Louis XIV s'explique par le souvenir des grands cardinaux et de la Fronde.

Le problème capital pour le nouvel empereur était celui de la guerre bulgare. Le chapitre sur les Bulgares est l'histoire d'un merveilleux succès de Romain Lécapène. Il dut faire face à l'un des plus terrifiants adversaires que Byzance ait jamais trouvé sur le trône bulgare, le grand Syméon : et il sut s'en débarrasser. Ici encore, on sent partout la pensée et l'action du Richelieu byzantin, sans cesse en relation épistolaire avec Syméon. Sans aucun doute le prestige personnel, l'autorité dont jouissait auprès des Bulgares et de leur famille royale le grand patriarche, furent à ce moment la principale force de l'empire byzantin, chaque année envahi et ravagé par les Bulgares. Nicolas vivait toujours lors de la fameuse entrevue de 924, qui a inspiré à Rambaud ses pages les plus émouvantes. On se rappelle la scène : Syméon une fois de plus a ravagé la Macédoine et la Thrace. Cette fois il veut en finir avec les Grecs, il veut être l'empereur des Balkans, il se prépare à donner l'assaut ; mais tout à coup, il demande une entrevue avec le patriarche, puis avec l'empereur. C'est alors que Romain prononça cet extraordinaire discours, que Nicolas avait sans doute rédigé, et qui n'est autre qu'un sermon sur la mort et la fragilité de la condition humaine : « Aujourd'hui tu es en vie et demain tu seras poussière ; une fièvre d'un coup éteindra ton orgueil ». Et Syméon profondément impressionné par ces paroles, recula devant la majesté de l'empire et l'évocation de sa fin prochaine ⁽¹⁾.

Syméon avait-il d'autres raisons pour se retirer ainsi ? La scène reste mystérieuse et le fait inexpliqué. M. Runciman a du moins tenté d'en préciser la date (cf. App. I, pp. 246 à 248). Malheureusement il n'y a rien à faire du renseignement des chroniqueurs grecs qui datent l'entrevue de la 2^e indiction (913 ou 928). M. Runciman part de l'expression *πέμπτη ἡμέρα* des sources les plus anciennes, qu'il prend au sens de jeudi comme Syméon Magister et la version slave du Logothète ; il retient aussi le jour du mois, le plus souvent le 9, le mois est tantôt novembre, tantôt septembre, cela amène M. Runciman au septembre 924 qui est en effet un jeudi. Or cette

⁽¹⁾ Il est déplorable que M. Runciman n'ait pas tiré parti de la *Vie de Ste Marie la Jeune* ; il n'a pu connaître le savant article de BEËS sur les invasions de Syméon, *Ἑλληνικά*, 1928, p. 337 sqq.

année, observe l'auteur, Romain Lécapène conclut une trêve humiliante avec le khalife, sans doute sous la pression du péril bulgare. La conjecture est heureuse, mais, on le voit, c'est uniquement par conjecture que l'on peut dater l'heure la plus importante de la vie de Romain I^{er}, et l'une des heures les plus angoissantes de la vie millénaire de Byzance. Si, comme nous le croyons, Romain paraissant devant Syméon, non dans l'attitude d'un belligérant vaincu et prêt à traiter, mais dans celle d'un grand-prêtre plein d'onction à la fois et de mystérieuse menace, si Romain, dis-je, suivait une fois de plus les conseils de Nicolas le Mystique et prononçait des paroles rédigées par celui-là pour frapper l'esprit du barbare, un succès inouï de Byzance dans sa lutte avec la Bulgarie est dû au fameux patriarche.

Nicolas mourut l'année suivante (15 mai 925). C'est seulement après sa mort que Syméon osa se proclamer empereur des Romains et des Bulgares, et fonder un patriarcat bulgare. Romain qui avait su remplacer le patriarche-ministre par le protovestiaire Théophane ⁽¹⁾ un conseiller excellent et loyal, protesta contre le titre impérial usurpé par le Bulgare, mais non contre l'érection du patriarcat. L'autonomie de l'Eglise bulgare la protégeait en effet contre l'ingérence de Rome ; elle n'était au point de vue byzantin qu'un demi-mal. Il n'eut plus d'ailleurs, qu'à laisser faire le sort. Syméon était désormais aux prises avec la Serbie et la Croatie. Il vainquit la première, mais son rêve d'unité balkanique périt sur un champ de bataille croate. Beaucoup de Yougoslaves regrettent aujourd'hui cette défaite bulgare d'il y a mille ans, qui a empêché, peut-être, une fusion et une fraternité bien difficiles à réaliser aujourd'hui. Mais les Croates avaient sauvé Byzance, et, après la mort de Syméon en 927, la Bulgarie sous Pierre, époux de Marie Lécapène, petite-fille de Romain, ne fut plus qu'un état vassal et docile.

On voudrait savoir si la révolte de Zacharie le Serbe et la guerre bulgaro-croate furent des événements providentiels où la politique byzantine n'eut aucune part. M. Zlatarski, dans son *Histoire de l'Etat bulgare*, pense qu'il y eut une alliance en forme entre Romain et les Croates ; et il faut avouer que la tentation est grande d'ajouter une circonstance de cet ordre aux raisons de la retraite de Syméon après la fameuse entrevue de Constantinople, d'autant plus répétons-le, que celle-ci n'est datée que très approximativement.

(1) Entre le ministère de Nicolas et celui de Théophane, se place, court épisode, celui de Jean le Mystique.

M. Runciman, fidèle à son système, se méfie de l'imagination, n'ê me historique. *I do not believe that Tomislav of Croatia ever had any diplomatic dealings with the Imperial Court; Constantine Porphyrogennelus never heard of him. Also, if there had been an allliance, a power as strong as the Croatians would surely have taken the offensive, not have waited till they were invaded. I believe Symeon's megalomania to have been the main cause of the war* (p.95, n° 1).

On pourrait répondre fort simplement qu'en 1913 il y avait alliance entre la Serbie et la Grèce contre la Bulgarie, et que néanmoins celle-ci prit l'offensive. Mais M. Runciman, sans aucun doute, a voulu déblayer le terrain de toutes les hypothèses non démontrées. Cet état d'esprit critique, sinon hypercritique, apparaît bien dans son chapitre X: « Les Slaves du Sud et l'Illyricum ». L'école croate actuelle sera peut-être mécontente du scepticisme de notre auteur: *The modern Croatian writers headed by Šišić, patriotically eager to preclude the possibility of a blank in their country's history... Šišić places Mutimer's death c. 910, followed by Tomislav (910-928), Terpimir II (928-935), Krasimir (935-945), Miroslav (945-949), the usurper Pribunia (949) and so to Krasimir II (949-969). But sympathy with the Croatians for so happily rounding off Croatian history should not make us forget that after all the vital evidence is that provided by Constantine in the « De administrando » (pp. 209-210)... D'après M. Runciman, à Mutimir (mort vers 900), succède Krasimir, son frère. Krasimir serait mort vers 908, Miroslav aurait régné quatre ans (908 à 912) et aurait été tué par Pribunia. Constantin Porphyrogénète ne sait rien de plus sur la Croatie. Il ne cite même pas le prince Tomislav, monté sur le trône au milieu du chaos qui suivit la révolte de Pribunia et qui régna jusque vers 930. Nous aurions fort envie de rester neutre dans cette controverse, mais l'amour de la vérité induira plus d'un lecteur à suivre M. Runciman plutôt que M. Šišić. On ignore jusqu'au nom du successeur de Tomislav. « *It is disappointing to have to admit so much ignorance; but these scheme of Šišić and his followers, though beautifully finished, is dissonant with the little evidence that there is. The Croats must console themselves with the thought that after all there is no disgrace in having a decade or two without history; indeed to accept it is less undignified then to behave like an old man who spaces out unnaturally his few remaining hairs in order to hide up his baldness* (pp.211 à 212)». M. Runciman veut bien admettre, heureusement, que Tomislav a*

réellement existé, qu'il a pris le titre de roi et que même c'est lui qui repoussa en 926 l'invasion de Syméon de Bulgarie... Nous avons donné, dans ce trop long compte-rendu une idée assez exacte, croyons-nous, de la méthode, de la critique, et aussi de l'humour de M. Runciman (1).

L'histoire sociale est très négligée (cinq pages seulement sur les *landlords*). Les derniers chapitres sont intitulés : « La chute des Lécapène » et « Romain et sa place dans l'histoire ». Sur la nombreuse famille de Lécapène, sur le caractère de tous ces empereurs que Constantin Manassès compare aux têtes de l'hydre, nous avons peu d'informations équitables et sûres ; mais au moins nous en savons assez pour condamner sans réserve la conduite des plus jeunes, Etienne et Constantin. Romain lui-même est plus difficile à juger. Il faut noter à son crédit la manière dont il traita le jeune Porphyrogénète, contre la vie duquel il n'a jamais rien entrepris. Il est vrai que la bassesse de sa propre origine le forçait en quelque sorte à une alliance étroite avec l'unique représentant de la dynastie macédonienne.

Quant à la valeur, à l'intelligence politique de Romain, si l'on en juge par ses succès, elle approchait du génie. En quelques années il résolut victorieusement et pourtant pacifiquement, la question bulgare, et à partir de 927, les armées byzantines prennent une vigoureuse offensive contre le khalifat. Il est vrai que Romain eut d'abord pour mentor, spécialement dans les affaires bulgares, le patriarche Nicolas ; qu'ensuite il fut bien conseillé par le fidèle Théophane ; enfin qu'il nomma l'un des plus grands hommes de guerre de Byzance au poste de généralissime de son armée d'Asie : Jean Courcouas. La gloire du « domestique » qui reconquit la frontière du haut Tigre, Samosate, Erzeroum, Mélitène (934) a rejailli sur Romain Lécapène. Et jusqu'à ce jour la personnalité de l'usurpateur reste un mystère. M. Runciman termine son livre en confessant qu'il n'a point deviné l'énigme. Fort justement, toutefois, il réclame pour le Lécapène l'honneur et le mérite d'avoir su choisir de bons serviteurs : *it was he that discovered and appointed them, it was he that gave them the support without which they could do nothing*, « et puis il avait remarquablement peu de vices. Il était moral comme un

(1) Citons encore les titres des principaux chapitres : VI. Byzance et les nations de la Steppe. VII. La frontière orientale (campagnes arabes). VIII. Arménie et Caucase (excellente mise au point). IX. L'Italie byzantine. Ce chapitre doit beaucoup à J. GAY, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, 1904.

monarque du moyen âge pouvait l'être : il est mort ne laissant derrière lui qu'un bâtard, et encore né longtemps après la mort de sa femme. Il était pieux, d'une piété un peu grossière de vieux marin, et humble dans ses rapports avec les saints personnages. Il était généreux, surtout avec les deniers publics. Il était clément, bon époux et bon père, mais il passait un peu trop de choses à ses fils. Malgré toutes ces excellentes qualités, sa figure reste privée de tout charme romantique... Lorsqu'il tomba, personne ne tenta rien pour lui, sauf le digne Théophane et l'indigne Théophylacte... » On le voit, le livre de M. Runciman, par cela même qu'il ne prétend pas être définitif, et qu'il se borne souvent à donner avec candeur les éléments d'un problème, est de nature à stimuler les explorateurs du X^e siècle byzantin. Tel qu'il est, avec ses défauts sans doute voulus, il est certainement un des ouvrages les plus remarquables qui aient paru dans notre domaine depuis fort longtemps.

Henri GRÉGOIRE.

GUSTAV SOYTER, *Byzantinische Geschichtschreiber und Chronisten, ausgewählte Texte mit Einleitung, kritischem Apparat und Kommentar = Kommentierte griechische und lateinische Texte, herausgegeben von J. GEFFCKEN*, 5, Heidelberg, Carl Winter, 1929. VIII-64 pages in-12°.

Ce joli volume rendra les plus grands services aux professeurs et aux élèves, dans les « séminaires de philologie byzantine », tous issus de celui de Munich, qui se trouvent aujourd'hui dans beaucoup d'universités. On ne sait peut être pas encore à l'étranger que l'auteur de la nouvelle loi belge sur l'enseignement supérieur (mai 1929) a inscrit « le grec médiéval ou le grec moderne » (1) parmi les matières à option du doctorat en philologie classique, ce qui implique que le cours devra être organisé dans tous nos établissements d'enseignement supérieur.

L'idée d'une *Chrestomathie byzantine* a sans doute préoccupé depuis longtemps un grand nombre de nos collègues. L'auteur de ce compte rendu espère bientôt le réaliser ; il prépare avec ses élèves, le premier volume de ce Recueil, qui doit paraître dans la collection byzantine de l'association Guillaume Budé. En atten-

(1) Tel est le texte voté et promulgué ; en réalité, il y a là une erreur, et le projet primitif portait : « grec médiéval et grec moderne ».

nant, la publication de M. G. Soyter donnera aux étudiants l'idée la plus favorable de l'intérêt et de la variété de la littérature byzantine.

Il était difficile de grouper en huit pages (I-VIII, *Einleitung*) plus de renseignements utiles sur l'histoire de la langue grecque à l'époque byzantine. Evidemment, M. Soyter n'a pu donner qu'un choix d'indications bibliographiques. Mais l'essentiel y est. J'ajouterais seulement les *Griechische Legenden zur Faustsage*, de M. Radermacher, où il y a beaucoup d'observations linguistiques faites dans l'esprit de l'école d'Usener; et les *Concilia* d'Ed. Schwartz, où l'on trouve d'excellents *indices* grammaticaux, notamment un index gréco-latin qui sert à préciser le sens de bien des mots de la langue du Ve siècle. Sur les mots latins en grec, il y a des travaux plus récents que Hahn, *Rom und Romanismus im griech.-römischen Osten*, Leipzig 1906. Et malgré la doctrine suspecte de son auteur, rien ne remplace actuellement la *Historical Greek Grammar* de Jannaris. Ne pas s'en servir serait renoncer à connaître quantité de particularités du grec byzantin, que, souvent, Jannaris est seul à nous donner. Enfin (histoire générale de Byzance) au lieu de renvoyer à F. J. Uspenskij, *Istorija vizantijskoj imperii*, il vaudrait mieux citer le tome I^{er} de l'histoire d'A. A. Vas'ljev, excellent manuel dont nous avons relevé ici même les mérites (cf. plus loin, page 752).

La matière de cette petite chrestomathie, empruntée à vingt-neuf auteurs, couvre onze siècles d'histoire byzantine (325-1453). Le livre est divisé très naturellement en trois parties : A) Evénements historiques (20 morceaux). B) *Kulturbilder* (9 textes). C) Appendice : Rescripts et documents (6 textes).

M. Soyter, dans la première partie, a donné la préférence à l'histoire-batailles : victoire finale de Narsès sur les Goths (553), retour d'Héraclius vainqueur des Perses (628), conquêtes des Arabes (640), les Slaves repoussés devant Patras (805), Basile II exterminant les Bulgares (1014). La grande bataille de Mantzikert (1071) qui fit perdre aux Byzantins presque toute l'Asie Mineure à la veille de Croisades, est représentée par deux textes : magnanimité d'Alp Arslan (Jean Skylitzès), capture de Romain Diogène par Andronic, général de Michel Ducas (Michel Attalioès). Puis viennent des scènes des croisades, le retour de Michel Paléologue à Constantinople (1261) et des extraits bien choisis et particulière-

ment pathétiques de Dukas et de Phrantzès (retour de Timur Lenk à travers l'Asie Mineure, les Turcs à S^{te} Sophie en 1453, le Sultan et le patriarche en 1453).

Quant aux *Kulturbilder*, ils sont empruntés à des vies de saints, aux Cérémonies, à Codin, à Psellos, à Nicolas Mésarite.

Parmi les documents (papyrus, chrysobulles) on trouvera une des lettres grecques de Frédéric II à Jean Ducas Vatatzès, celle où il annonce à son gendre et allié byzantin, un dernier succès sur « la perfidie papale ».

Les appareils critiques sont ceux des éditions auxquelles les textes sont empruntés avec quelques corrections. Pour deux morceaux, dont un chrysobulle, M. Soyter nous procure une nouvelle édition.

Les *Byzantinische Geschichtschreiber und Chronisten* de M. Soyter forment matériellement, un bien mince fascicule ; mais nous gagerions que cet *aureus libellus*, par la curiosité, l'intérêt, l'enthousiasme même qu'il suscitera dans une foule de jeunes esprits, apparaîtra dans quelques années comme l'un des ouvrages qui auront le plus efficacement stimulé ce mouvement de renaissance des études byzantines qui a marqué les « années vingt » de notre siècle.

Henri GRÉGOIRE.

ANTONIOS CH. CHATZIS, Πόθεν τὸ ἔθνηκὸν Σκιπετάρ (*Schkipetar*).

Extrait des *Πρακτικὰ* de l'Académie d'Athènes, 4, 1929, pp. 102-108.

M. A. Ch. Chatzis, ancien professeur à l'Université de Thessalonique et membre de l'Académie d'Athènes, a trouvé l'étymologie du mot *Schkipetar*, le nom national des Albanais modernes.

Il énumère d'abord toutes les explications proposées pour ce mystérieux vocable. Les Albanais eux-mêmes se plaisent à croire qu'ils tirent leur nom de l'aigle, *skipje*. M. Jokl (1) estimait à bon droit que c'était là de « l'étymologie populaire ». G. Meyer tirait le mot du latin *excipio* (« je comprends »). *Škipetar* serait *der Verstehende* !

M. Chatzis part de cette idée fort juste que le nom des Albanais

(1) *Linguistische-kulturhistorische Untersuchungen aus dem Bereiche des Albanischen*, Berlin-Leipzig, 1923, p. 307, n. 1.

a dû leur être donné par leurs voisins. Avec une grande érudition, il cite de nombreuses analogies : *Itali, Turks, Graeci* ; d'ailleurs *Arnaut*, autre nom des Albanais, vient du grec 'Αλβανοί, 'Αρβανίτες.

Et dans la forme *Škipetar*, le suffixe est révélateur : c'est évidemment le suffixe néo-grec -άρις (du latin *-arius, -aris*).

Il est donc probable, *a priori*, que *Skipet-*, le premier élément, doit s'expliquer par le grec.

En effet, *σκιπέττο* est la forme qu'a pris en grec moderne le nom italien de l'*escopette* ou *mousquet* : *schippello*.

M. Chatzis le prouve par une quantité respectable de citations, empruntées à des lexiques dialectaux et à des documents des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, provenant des régions les plus diverses du domaine grec.

Bien plus, le dérivé *σκιπεττάρις*, glosé par *όπλοφόρος, άρματωλός*, se rencontre lui-aussi. C'est le nom même que les Grecs de Corfou, d'Épire ou de Macédoine auront donné aux belliqueux Albanais, prompts à se servir de la nouvelle arme à feu comme des autres. Ces éternels tirailleurs faisaient contraste avec les *Roumis* ou *rayas* désarmés.

« Que les Albanais portent tous les armes *ab antiquo*, dit M. Chatzis, c'est chose assez connue ; on peut dire des Albanais ce que Thucydide dit des Barbares et des anciens Grecs (I, 5, 3) : τό τε σιδηροφορεῖσθαι τούτοις τοῖς ἡπειρώταις ἀπό τῆς παλαιᾶς ληστείας ἐμμεμένηκε, et (I, 6, 1) : πᾶσα γὰρ ἡ Ἑλλάς ἐσιδηροφέρει... καὶ ξυνήθη τὴν δίαιταν μεθ' ὄπλων ἐποιήσαντο. ὥσπερ οἱ βάρβαροι.

Si le nom *du pays* n'est pas *Škipetaria*, mais *Škiperia*, cette « haplogie » est due à l'analogie de *Arberia, Toskeria, Gegeria, Liaperia, Tšameria*, noms donnés à l'habitat des diverses tribus albanaises, Tosques, Guéques, etc...

Bien entendu, le nom de *Škipetar* est postérieur à l'invention de la poudre à canon et de l'*escopette*. Il est donc fort récent.

Il n'y a rien de plus à dire de cette étymologie, sinon qu'elle est d'une évidence éclatante. Si M. Chatzis a été le premier à la découvrir, c'est que le mot grec *σκιπέττο* est aujourd'hui presque inconnu, aussi oublié que l'*escopette* elle-même. Il a été remplacé par le turc *tüfenk* (τουφέκι).

Et M. Chatzis de conclure spirituellement : « Par notre étymologie, comme par un nouveau lien que rien ne saurait rompre, nous

sommes rattachés à la nation amie des descendants de Skanderbeg ».

Espérons que les Albanais, qui se croyaient « les fils de l'Aigle », se contenteront d'être « ceux de l'escopette » ou, plus noblement, les « Mousquetaires ».

Henri GRÉGOIRE.

P. Chrysostomus BAUR, dr. phil. et theol., Benediktiner von Seckau, *Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit. Erster Band, Antiochien.* München, Max Hueber, 1929, XL-330 pages in-8°.

« Lorsque, il y a bien des années de cela, j'abandonnai mes études, au gymnase, par suite du dégoût sincère que le grec m'inspirait — tel est l'aveu du P. Baur en sa préface — je ne pouvais supposer que j'écrirais un jour la biographie du plus grand docteur de l'Église grecque. Comment j'en suis néanmoins arrivé là, je demande la permission de l'exposer aux lecteurs en quelques mots. Un jour, la pensée du cloître me visita. Mais, pour entrer au couvent, je devais satisfaire à plus d'une condition. Une de ces conditions était la connaissance du grec. Quatre ans après, le prieur de Seckau, aujourd'hui abbé d'Ettal, Willibald Wolfsteiner, en m'admettant au noviciat, me fit la surprise, pas très agréable pour moi, de m'imposer le nom grec de *Chrysostome*. Ce nom décida de ma destinée. Je me remis au grec, énergiquement, et je commençai à lire, en grec, le traité de mon nouveau patron contre les *Ennemis de l'état monastique*. Telle fut l'origine de mon livre. En tous cas le lecteur et le critique verront, par cette histoire, que j'ai apporté à ce travail la première des qualités qu'exige la science moderne : une absence complète de préjugés à l'égard du héros de mon livre... »

A cette spirituelle et modeste introduction, nous devons ajouter que depuis vingt-trois ans, le P. Chrysostome Baur est connu comme un excellent spécialiste du grand évêque de Constantinople. C'est en 1907 qu'a paru, à Louvain, l'excellente bibliographie qui porte ce titre : *St Jean Chrysostome et ses œuvres dans l'histoire littéraire*.

Aussi la liste d'ouvrages et d'articles de revue, relative à Chrysostome, qu'on lira pp. xxviii-xl du présent volume, est-elle extrêmement riche (1) (du moins en ce qui concerne la biographie proprement dite) ainsi que l'énumération des sources (pp. xii-xxvii).

(1) Ajouter notre article du *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1909, (prétendu tombeau de S. Jean Chrysostome). Un seul des deux ouvrages d'A. Puech sur Chrysostome est mentionné.

Le P. Baur a joint à l'indication de chaque source une discussion critique. La plus longue est celle qui concerne le dialogue de Palladius, dont voici la conclusion. « Il n'est pas absolument démontré, mais infiniment probable, que Palladius d'Hélénopolis est bien l'auteur du *Dialogue* et de l'*Histoire lausiacque* ». Le P. Baur a connu et utilisé la dernière édition du *Dialogue* par P. R. Coleman-Norton ainsi que la traduction anglaise de H. Moore. Comme on l'aura vu dans notre article *Quand est né l'empereur Théodose II ? (Byzantion, IV, pp. 337-348)*, le P. Baur fait des réserves sur la valeur de la *Vie de Porphyre*, par le diacre Marc. Il préfère Sozomène à Socrate. Il identifie Zosime avec le sophiste païen Zosime de Gaza, mort sous Zénon. Il annonce une publication complète (par lui-même ?) de la biographie de Jean par Martyrius, patriarche d'Antioche, dont nous n'avions que des fragments, mais il dénie à cette source toute valeur. Georges, patriarche d'Alexandrie, mort en 630, n'est pas l'auteur de la biographie de Jean mise sur le nom de Georges (cf. Chr. Baur, *Georg Alexandrinus, Byzantinische Zeitschrift, XXVII (1927), p. 1-16*). Cette biographie utilise celle de Théodore de Trimitonte (vers 680) ; elle est citée par Jean Damascène (vers 726). L'*Anonyme* écrivait vers 950 (cf. Stilling), il a utilisé Georges. Syméon Métaphraste (mort vers l'an 1000) lui est postérieur. Les sources secondaires sont indiquées beaucoup plus vaguement que les autres, et leur bibliographie n'est pas tout à fait au point ⁽¹⁾.

Nous attendons le tome II de l'ouvrage du P. Baur, actuellement sous presse, pour porter un jugement définitif sur le livre lui-même. Mais ce *Chrysostomus* est de ces œuvres dont l'auteur doit être loué, rien que pour les avoir entreprises. Il est exact (cf. p. VIII) que nous ne possédions aucune biographie satisfaisante du « patron des prédicateurs chrétiens ». Celle de Neander (réédition, 1848) a naturellement vieilli ; le livre brillant d'Amédée Thièrry ne peut passer pour un ouvrage scientifique, et les excellents travaux de M. A. Puech sont loin d'avoir éclairci les nombreux problèmes, chronologiques et autres qui se posent à propos de cette vie héroïque et tumultueuse. Ce que nous savions du P. Baur nous faisait croire qu'il étudierait à fond toutes ces questions litigieuses, et que son

(1) Ainsi *Collectio Conciliorum*, éd. Mansi, 2 und 3. Justiniani imp., novellae éd. Zachariae a Lingenthal, etc., sans autre précision. Ou encore, p. XXIV : « Des Synesius Αἰγύπτιοι λόγοι ἢ περὶ προνοίας (geschrieben zwischen 399 und 413) will E. GAISER auf die Geschichte des Gotenführers Gainas deuten ». Les travaux de SEECK sur ce sujet ne sont pas cités.

livre, fondé, en érudition, serait clair et vivant. Notre espoir n'a pas été trompé. Le P. Baur a réuni, dans les trois cent trente pages de ce tome I^{er}, une foule de faits concernant non seulement la vie du saint, mais toute la vie de son époque.

Le plan, très vaste, n'est-il pas trop vaste ? Il était difficile au P. Baur de renouveler l'histoire d'Antioche au IV^e siècle, l'histoire de Julien l'Apostat et de ses successeurs (p. 160) et même, de dominer une matière qui déborde de toutes parts son vrai sujet. Dès les premières lignes, on voit que l'auteur n'est pas très bien au courant des institutions du Bas-Empire. « *Durch Palladius wissen wir sodann, dass Sekundus ein hervorragender Offizier im syrischen Armeekorps war, das seinen Hauptstandort in Antiochien hatte. Die Stelle lautet : Υἱὸς γεγωνῶς τῶν διαπρεψάντων εὐγενῶς παρὰ τῇ τάξει τοῦ στρατηλάτου τῆς Συρίας* », was wohl heissen soll : *Er war der Sohn eines ausgezeichneten Offiziers im Heere des Stratelaten (Korpskommandanten) von Syrien. Andere uebersetzen : « im Range des Stratelaten »*. Suit une discussion sur le sens du mot *στρατηλάτης*. Il va de soi qu'il faut entendre que le père de st Jean servait dans l'*officium* du *magister militum per Orientem*. Ni la signification de *τάξις* (*cohors, officium*), ni celle de *στρατηλάτης*, ne sont douteuses. En ce qui concerne Julien, le P. Baur ignore les travaux de J. Bidez, de W. Koch et de beaucoup d'autres. Quelque estime qu'on ait pour le grand Gibbon, il n'est pas permis aujourd'hui de renvoyer à son tome IV pour l'histoire de l'apostat (p. 43).

L'histoire *personnelle* de St Jean commence à la page 63 (*Berufentscheidung. Katechumenat und Taufe*). Ici le P. Baur est dans son élément. Il a vraiment vécu avec Chrysostome depuis des années ; il sait tirer de ses œuvres tout ce qui nous permettra d'évoquer l'écrivain et surtout le prédicateur (*Chrysostomus als Kanzelredner*, p. 166-188 ; *Freud und Leid im Predigtamt*, p. 188-212). C'est la meilleure partie de ce tome I. Certes, on a tenté bien des fois de nous peindre le grand orateur chrétien : en France, Villemain, Amédée Thierry, Puech s'y sont essayés. Mais jamais encore on n'avait utilisé aussi complètement le texte même de Jean : et le portrait du P. Baur est extrêmement vivant et, croyons-nous ressemblant. Les mêmes qualités, plus un vrai talent de conteur — un peu simple et populaire parfois, mais cela ne nuit pas à l'intérêt au contraire — se retrouvent dans le chapitre sur l'*Émeute d'Antioche* (212-234).

La fin du volume s'occupe de Chrysostome comme écrivain,

exégète, polémiste, apologiste, dogmatique, moraliste, et comme prêtre, dans ses rapports avec son évêque. Le dernier chapitre termine l'histoire du schisme d'Antioche, auquel l'auteur avait touché deux fois déjà au cours du livre (p. 34, p. 115). Partout, le P. Baur montre qu'il a des opinions longuement mûries sur les questions d'authenticité et les questions de chronologie. Une des pages les plus originales (p. 261 sqq.) concerne le canon scripturaire du père de l'Eglise (1).

Il va de soi que la méthode de P. Baur est strictement historique. Il reconnaît sans difficulté l'insuffisance ou plutôt l'inexistence de la théologie dogmatique de Chrysostome. Rien chez cet Antiochénien n'indique la moindre parenté « christologique » avec Théodore de Mopsueste (2). Seule, sa « mariologie », si éloignée de celle des Pères d'Ephèse (Hom. 4, 5 *in Matth.*), et même *pias aures offendens*, trahit un milieu où l'on insistait sur la « parfaite humanité » de Marie, et où la Vierge n'était considérée que comme la mère de l'homme-Jésus.

En dépit de Ph. Martain et de P. Galtier (p. 301), le P. Baur pense avec J. Turmel et G. Rauschen que Chrysostome n'atteste ni ne recommande la confession auriculaire (excellente discussion p. 302-304). Dans *Chrysostomus als Moralist*, il y a beaucoup d'observations justes, fines et neuves ; on lira avec curiosité celles qui concernent *Chrysostome apologiste du mensonge pieux* (p. 320). Il est clair qu'aux yeux du « docteur oriental », la sincérité n'était pas une vertu essentielle : ce qui est étonnant de la part du martyr de la *παρησία*.

Bornons-nous à cette courte annonce. Un critique plus compétent que nous analysera l'ouvrage entier dans la prochaine livraison de *Byzantion*. Mais félicitons en attendant, et remercions l'auteur, de nous avoir communiqué, avec tant de générosité et de chaleur, les fruits, riches et variés, d'un long et fervent commerce avec son saint patron (3).

Henri GRÉGOIRE.

(1) Spécialement étudié, tout récemment par le P. Baur : *Der Kanon des heiligen Johannes Chrysostomus* dans *Theologische Quartalschrift*, 105 (1924), p. 258-271.

(2) M. BAUR ne tranche pas la question de savoir si le « moine tombé » est Théodore de Mopsueste (p. 97).

(3) Je suis un peu choqué des graphies latino-germaniques des noms propres anciens qui abondent dans ce volume. Mais ces choses ne scandalisent pas en Allemagne.

A. A. VASILIEV, *History of the Byzantine Empire*, in two volumes, vol. I, *From Constantine the Great to the Epoch of the Crusades* (A. D. 1081). Translated from the Russian by Mrs. S. RAGOZIN, Madison, 1928 (= University of Wisconsin Studies in the Social Sciences and History, 13). 457 pages in-8°.

M. Vasiljev, aujourd'hui professeur à l'Université de Madison, Wisconsin, est l'un des byzantinistes russes les plus éminents. Ses principaux travaux sont l'ouvrage classique, en deux volumes, *Byzance et les Arabes* (en russe) et ses *Leçons sur l'histoire de Byzance* (aussi en russe), vol. I, Pétersbourg, 1917. Le présent volume est une traduction mise à jour de son dernier ouvrage. Elle sera accueillie avec beaucoup d'intérêt et de sympathie. M. Vasiljev en effet, est le seul byzantiniste vivant qui soit en même temps un arabisant ; et comme tous les savants russes il est naturellement très bien informé de tout ce qui concerne les voisins slaves de Byzance. Rarement historien aura abordé avec une préparation aussi complète, l'histoire générale de l'Empire d'Orient.

La principale utilité de cet excellent livre, est sa bibliographie, à peu près exhaustive, où les travaux grecs, russes, français, anglais, allemands ont tous trouvé leur place. Beaucoup d'articles et de simples notes sont cités au bas des pages et les principales sources sont également notées, les orientales aussi, bien que les grecques. Bref, « le Valsijev » deviendra par excellence le manuel d'histoire byzantine. Un premier chapitre de 54 pages résume les progrès de l'historiographie byzantine depuis Du Cange. Ce n'est pas le meilleur : M. Vasiljev n'a pas jugé comme ils le méritaient ses grands devanciers. On trouvera insuffisantes et un peu injustes ses pages sur Gibbon, et l'on sourira même d'appréciations sommaires comme « *his style is excellent* ». M. Vasiljev semble partager le préjugé de beaucoup de savants modernes à l'égard de Gibbon, dont ceux qui l'ont réellement pratiqué admirent le génie et l'érudition, et dont personne n'a égalé le prodigieux talent de conteur. Mais la vérité est que les critiques de Freeman et de Bury lui-même, l'excellent éditeur de Gibbon, ont raréfié le nombre de ses lecteurs particulièrement parmi les érudits. Plus grande encore est l'injustice de M. Vasiljev à l'égard de Lebeau auquel tant de byzantinistes doivent plus qu'ils ne voudraient l'avouer. Peu importe que la « compilation » de Lebeau soit le « symbole d'une attitude de dédain à l'égard de l'Empire », la lecture en est beaucoup plus

attachante qu'on ne l'a prétendu. L'indication perpétuelle des sources rend l'ouvrage aujourd'hui encore indispensable ou tout au moins très commode pour qui aborde l'étude de certaines périodes ; l'édition Saint-Martin et Brosset reste de la plus grande valeur ; bref, il est énorme de dire du Lebeau : *The work containing twenty-seven volumes is of no importance to-day*. M. Vasiljev est plus équitable pour Finlay, et pour Paparrigopoulo dont il a bien marqué le « nationalisme » à la fois perspicace et un peu étroit. On lira avec une attention spéciale les dix pages consacrées aux travaux russes.

Après cette introduction, l'histoire de Byzance jusqu'aux Croisades est résumée en 5 chapitres : De Constantin à Justinien ; De Justinien à Héraclius ; d'Héraclius aux Isauriens ; Les Iconoclastes. La dynastie macédonienne et « l'époque des troubles », jusqu'aux Comnènes. Chacun de ces chapitres se termine par une vue générale sur la littérature et l'art durant la période étudiée. L'exposé est clair et le style très simple. M. Vasiljev est plutôt un érudit très au courant de tous les problèmes, de toutes « les questions », de toutes les controverses, qu'un véritable historien. On ne trouvera pas dans ce livre d'idées nouvelles, mais une foule de faits précis, de dates sûres, de détails frappants et même de textes judicieusement choisis.

Comme il fallait s'y attendre, les pages les plus instructives sont celles qui concernent les peuples spécialement étudiés par M. Vasiljev dans des travaux antérieurs, par exemple les Goths, les Slaves en général, les Arabes. Les questions religieuses ne sont pas traitées avec la même profondeur. M. Vasiljev cite toujours les travaux les plus récents, mais parfois il ne les connaît qu'assez superficiellement. P. 124 nous lisons cette phrase sur le monophysisme : « Le problème de l'origine du monophysisme et sa doctrine sont très obscurs : en fait, nous ne savons même pas quel est l'auteur de la doctrine monophysite. Voyez par exemple J. Maspéro, *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, pp. 1-3 ». Cette citation de Maspéro induirait certainement en erreur les lecteurs de M. Vasiljev. On dirait une de ces notes de cours où des élèves un peu distraits, construisent avec les paroles du maître des formules propres à surprendre, à l'examen, le professeur lui-même. M. Maspéro, qui commence son histoire en 518, veut dire que le monophysisme sévérien ou modéré a eu beaucoup de peine à préciser sa doctrine. Mais personne ne peut douter

que le mouvement ne soit parti d'Eutychès. Plus loin M. Vasiljev néglige de dire, comme la plupart des historiens d'ailleurs — et c'est ici qu'il eût convenu de citer Maspéro — que le monophysisme d'après Chalcedoine, et notamment l'égyptien, condamne la mémoire d'Eutychès aussi bien que celle de Nestorius. P. 135, à propos de l'Hotikon, il aurait fallu mettre en relief le rôle du patriarche d'Alexandrie, Pierre Mongos qui en fut certainement l'auteur ou l'inspirateur.

Dans le premier chapitre je note, p. 120, que M. Vasiljev croit à l'histoire du testament d'Arcadius nommant tuteur de Théodose II le roi de Perse Yezdegerd. Dans le second chapitre, le meilleur morceau est celui qui concerne le système administratif de Justinien, mais le développement consacré à la topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès est excessif, et la politique orientale de Justinien, comme d'ailleurs de ses prédécesseurs, les ambassades et les missions en Nubie, en Arabie et ailleurs, sont tout à fait sacrifiées. Ce sujet si important est traité en deux pages en tête du développement sur l'Islam (pp. 242 à 264) que M. Vasiljev, si bien armé à cet égard, aurait pu amplifier sans dommage. Pour le règne d'Héraclius, l'auteur, qui n'hésite pas ailleurs à citer des textes caractéristiques, aurait pu faire quelques emprunts à la *Vie de S. Jean l'Aumônier* publiée par Gelzer, et reproduire le texte fameux par lequel l'empereur annonce sa victoire sur la Perse.

Pp. 275 à 279, il y a quelques bons paragraphes sur le régime des thèmes.

Pp. 298 à 302, M. Vasiljev fait l'historique de la fameuse question du *Νόμος Γεωργικός*. Il mentionne l'avis de M. Vernadskij ⁽²⁾ qui date le code rural du règne de Justinien II (fin du VII^e siècle). Mais il réserve son jugement. Quant à la controverse sur l'influence slave que trahirait le système du code rural (paysans libres et propriété collective), M. Vasiljev est sceptique, ou plutôt il croit que les paysans libres et la propriété collective préexistaient à l'invasion slave. Ce chapitre dans sa forme actuelle semble avoir souffert d'interpolations et d'additions successives : voyez la page 302, où la discussion a l'air de rebondir après la conclusion de la page 301. Au reste, p. 304, M. Vasiljev ne pense pas que le code rural, le code maritime et le code militaire soient l'œuvre des Isauriens.

(1) *Byzantion* II, 1926, p. 173.

Pp. 307 et suivantes l'auteur traite la question de l'iconoclasme. P. 307, il semble croire que la fameuse lettre d'Epiphane ⁽¹⁾ est apocryphe; M. Vasiljev suit ici Serruys. Mais p. 311 il cite le concile d'Elvire, Eusèbe et autres anciens adversaires des icones. Sa thèse sur les causes de la persécution est que les empereurs iconoclastes devaient leur conviction à leur origine orientale. Il ne les considère ni comme des mécréants, ni comme des rationalistes, ni comme, des anticléricaux. Très sagement d'ailleurs il reconnaît que le problème reste complexe et obscur.

A partir de la p. 332, M. Vasiljev résume son grand ouvrage russe: *Byzance et les Arabes : relations politiques entre Byzance et les Arabes à l'époque de la dynastie d'Amorium*.

P. 337, il proclame une fois de plus que grâce à la publication de M. Franz Cumont ⁽²⁾ l'année de la première attaque des Russes contre Byzance est l'année 860.

Nous arrivons à la dynastie macédonienne, dont l'histoire est résumée pp. 368 et 369. Puis vient le détail de l'histoire externe de cette même dynastie (pp. 369 à 400) et de l'histoire interne de la période (pp. 401 à 425). Ces deux siècles si glorieux et si pleins de grands événements ont été traités d'une manière qui nous a un peu déçus. Certes ici encore, on lira M. Vasiljev avec grand profit. Il reste admirablement informé et son récit contient maints détails peu connus, appuyés d'une bibliographie parfaitement à jour : sur les Patzinak ou Petchénègues (d'après Vasiljevskij) comme sur les Russes ou les Arméniens et, à plus forte raison, sur les Arabes, il nous donne « le dernier mot de la question » ⁽³⁾.

Mais je ne trouve nulle part caractérisés les grands règnes de cette dynastie, sauf peut-être celui de Nicéphore Phocas. C'est à peine si l'on y trouve le nom de Romain Lécapène (une ligne, p. 373 et trois lignes, p. 368); Constantin Porphyrogénète n'est guère mentionné que dans l'appendice littéraire (pp. 438 à 440). Bref, cette dernière partie apparaît un peu sacrifiée, et le lecteur qui aborderait par là l'histoire de Byzance, ne se douterait guère de l'importance de la période, le véritable âge d'or de Byzance, ni

⁽¹⁾ Cf. *Byzantion*, t. IV, p. 769.

⁽²⁾ *Anglecta Bruzellensia*. I. : *Chronique byzantine du ms. 11376* par FRANZ CUMONT, Gand, 1894, p. 33.

⁽³⁾ Bien entendu on n'est pas dispensé de recourir à *Byzance et les Arabes* dont le deuxième volume : *Relations entre Byzance et les Arabes à l'époque de la dynastie macédonienne*, est ici condensé en quelques pages.

de la richesse relative de nos sources pour ces deux siècles. Spécialement le « siècle de Psellus » est expédié en sept ou huit pages.

J'en ai dit assez pour marquer le genre de profit qu'on tirera du livre de M. Vasiljev, et pour mettre en garde le lecteur qui croirait trouver en lui un livre de grande synthèse. Je ne crois pas qu'on puisse faire le moindre reproche à la traductrice Mrs. S. Ragozin dont la langue est évidemment sans apprêt. M. Vasiljev comme la plupart des historiens russes de Byzance, est absolument dépourvu de ce que nous appelons l'imagination historique, et il renonce à tous les artifices, mais aussi à toutes les ressources du style. Ce livre un peu gris, sans être le moins du monde ennuyeux, n'est pas « original ».

M. Vasiljev a étudié toutes les « questions », mais il a une sorte de répugnance à nous donner des conclusions personnelles. Il est souvent de l'avis du dernier critique qui a parlé d'un problème, mais, à vrai dire, cette méthode n'est pas mauvaise ; à notre époque beaucoup de questions même byzantines ont mûri, et nous sommes à l'ère des opinions raisonnables.

Mais je veux finir en soulignant un mérite que tout le monde admettra, sans aucun doute et qui est grand. Pour la première fois nous possédons un manuel d'histoire byzantine — ce titre, je le répète, est celui qui conviendrait à l'ouvrage de M. Vasiljev — muni d'une admirable bibliographie, et résumant notamment les immenses travaux de toute l'école russe depuis soixante ans, travaux qui, avouons-le, étaient connus d'un bien petit nombre d'entre nous. M. Vasiljev qui a déjà rendu de si brillants services à nos études, et que sa connaissance du monde byzantin, du monde slave et du monde arabe met tout à fait hors de pair dans l'Internationale des byzantinistes, M. Vasiljev, ce Reiske contemporain, dont nous attendons encore bien des explorations spéciales et approfondies aux *Grenzgebiete* de Byzance, M. Vasiljev pour ce travail d'ensemble difficile à faire, si facile à critiquer, a droit à tous nos remerciements. Il n'y a qu'une chose qui vaille mieux qu'un beau livre, c'est un livre utile, et M. Vasiljev nous l'a donné.

Henri GRÉGOIRE.

K. A. C. CRESWELL, *Early Muslim Architecture* : Umayyads, early Abbâsids, Tûlûnids. With a contribution on the Mosaics of the Dome of the Rock, and of the Great mosque at Damascus by Marguerite VAN BERCHEM, Oxford, Clarendon Press:

Dans quelques mois paraîtra le premier des quatre volumes d'un luxueux et monumental ouvrage : « Moslim Architecture in Egypt », L'auteur est le capitaine Creswell, ingénieur et architecte devenu historien de l'art, et grand historien.

Creswell ne se contente pas d'être un expert dans l' « art de bâtir chez les Musulmans d'Égypte ». Il éprouve le besoin de se rendre compte de l'évolution des formes architectoniques. Il compare, cherche des parallèles, parcourt tout le monde musulman, remonte jusqu'aux temps préislamiques, explore l'art « byzantin », qui, à son tour, le conduit à examiner l'architecture des temples païens. L'information de Creswell est d'une merveilleuse étendue et d'une stupéfiante profondeur. Il a travaillé partout sur le terrain. Il a vu, photographié, mesuré, les monuments qu'il mentionne, qu'ils soient d'Espagne, d'Afrique occidentale, de Palestine, de Transjordanie, de Syrie, ou de Mésopotamie. Cela déjà est d'un technicien scrupuleux. Mais chez Creswell, l'historien, l'érudit ne fait qu'un avec l'architecte. Les documents écrits le préoccupent autant que les monuments qu'ils expliquent. Le souci érudit de l' « autopsie », comme disent les Allemands, il le porte dans l'examen des textes aussi bien que dans l'étude des ruines. Critique des sources, vérification des témoignages, chronologie, bibliographie : Creswell est un maître en tout cela. Il travaille avec une conscience qui remplit d'étonnement et de jalousie les philologues de carrière et les historiens de métier. Inlassablement, il contrôle et compare les traductions et les éditions. Il a rassemblé sur chaque monument étudié par lui, une bibliographie de Bénédictin. Rien ne lui échappe, pas même la plus modeste « contribution » d'un érudit local. De cet immense labeur archéologique et philologique, est sorti un ouvrage plus documenté et plus sûr que bien des livres fameux signés des historiens de l'art les plus officiellement patentés. Qui-conque a vu Creswell à l'œuvre, soit sur le terrain, soit dans son cabinet, entouré de ses livres et de ses fiches, trouvera mon éloge bien insuffisant. Ceux qui n'ont fait, comme l'auteur de ces lignes, qu'explorer des domaines limitrophes du champ de Creswell, ont trouvé en lui un connaisseur, jamais en défaut, de l'art byzantin, de

l'art copte, de l'architecture antique, voire de la littérature byzantine, pour autant qu'elle décrive des œuvres d'art.

En trois volumes, petit « in-folio », contenant environ chacun 320 pages de texte, 145 planches phototypiques. M. Creswell présentera les monuments des Fatimides et Ayyoubides (358 à 648 de l'hégire), puis ceux des premiers Mamelouks (1251-1382), enfin ceux des Mamelouks tcherkesses (1382-1516).

Mais avant ces trois volumes (numérotés II, III et IV) M. Creswell fera paraître une sorte d'Introduction (vol. I) qui devait être consacrée, essentiellement aux monuments islamiques d'Égypte antérieurs à l'an 935 : la mosquée d'Amr, le Nilomètre, l'aqueduc de Bassatin, la mosquée d'Ibn Touloun, le décor en stuc de Deir-al-Suriâni.

Ce sont la genèse et l'économie de ce premier volume, prêt à sortir des presses, qui caractérisent le mieux la manière et la méthode de l'auteur. M. Creswell s'était proposé seulement de décrire les monuments islamiques d'Égypte ; mais son sens, son instinct historique, l'a forcé, pour ainsi dire, de sortir d'Égypte pour expliquer des monuments comme la mosquée d'Ibn Touloun. Et ce tome premier porte justement pour titre : « L'architecture des premiers temps de l'Islam ».

Il traite d'une manière complète et détaillée de l'évolution de l'architecture musulmane, et des origines de ses divers éléments, tels que le pendentif, la trompe d'angle, l'arc brisé, l'arc en fer à cheval, le mihrab concave, le minaret, le minbar, la maqsura ; il étudie la question des peintures en Islam à propos des peintures de Qusayr Amra, (Al Walid), les palais de Samarra, et l'origine mésopotamienne du décor toulounide.

Ce premier volume comprend quinze chapitres : I et II, l'Islam primitif ; III et IV, l'œuvre d'Abd-all-Malik (la Qubbat-al-Sakhra, ou Dôme du Rocher à Jérusalem) et d'Al-Walid (la grande mosquée de Damas) ; V, Abd-all-Walid, suite : Qusaïr-el-Amra ; VI, les Mosaïques de la Qubbat-al-Sakhra (par Marguërite van Berchem) ; VII, Mshatta ; VIII, Fondation et premiers monuments de Bagdad ; IX, Ukhadir, la Trompe d'Angle ; la grande Mosquée de Cordoue ; X, Les fondations d'Haroun al Rašid ; XI, La Mosquée d'Amr ; XII, Samarra ; XIII, Le Nilomètre ; XIV, Ibn Tulun.

J'emprunte à ce premier volume quelques exemples des procédés critiques de l'auteur.

M. Creswell essaie de se faire, d'après les textes, une idée de la mosquée de Kûfa.

« Sa'd ibn Abi Waqq'as, après la prise de Ctésiphon, décide de bâtir une ville nouvelle qui sera Kufa. Le site de la ville nouvelle est déterminé par des considérations sanitaires. On commence par tracer l'enceinte de la mosquée. Un archer lance un trait vers la Mecque, puis un autre vers le Nord, un troisième vers l'Ouest et un quatrième vers l'Est. Ce carré est réservé pour la mosquée, et entouré d'un fossé (ou Khandaq) ; et le seul élément architectural de la mosquée est une colonnade couverte (zulla) de 200 coudées de long, qui courait sur toute la longueur du côté sud. Les colonnes de marbre étaient tirées des constructions des Lakmides de Hira, distante de quatre milles, mais désertée et destinée à être supplantée par Kûfa. Cette colonnade était ouverte de tous côtés, de sorte que, pour employer les expressions mêmes de Tabâri, un homme qui y priait pouvait voir le couvent appelé Dayr Hind et la porte de la ville nommée Bâb Jisr. Cette colonnade supportait un toit « bâti comme les toits des églises grecques ».

« L'expression, « construite comme les toits des églises grecques », n'est pas aussi vague qu'elle paraît à première vue, et je tenterai d'en extraire une signification plus explicite. Lammens est enclin à y trouver la mention de fresques et de mosaïques d'or, et je vois par là qu'il a en vue un toit de brique ou de pierre, car il est à peu près impossible d'appliquer sur du bois cette forme de décoration. Or, il est exact que des constructions en forme de voûtes et de dômes sont caractéristiques de l'architecture Byzantine en Europe, mais les églises que les historiens arabes avaient en vue doivent être celles de Syrie et de Mésopotamie, où dominait un style tout différent. De ce style, que les recherches du marquis de Vogüé ont été les premières à faire connaître, il subsiste de nombreux monuments dans la Syrie du Nord, dans le groupe des montagnes comprises entre Alep et Antioche (Djabal-al-'Ala) Djabal Halaqa Djabal Harisha, au Nord de Ma'awat an Nu'man.

» Toute cette région a été étudiée d'une manière approfondie dans ces derniers temps par l'expédition de l'Université de Princeton ; et il est clair que le type basilical de l'église y fut la règle, et que toutes les églises, toutes les maisons, avaient un toit de bois, à double pente. On ne voit jamais aucune disposition pour l'établissement d'un toit voûté. La même situation existait en Palestine.

Cela est prouvé par les vestiges qui subsistent, et par ce fait que le bois était abondant, dans certaines régions, jusqu'à l'époque des Croisades. La seule contrée où nous trouvions des toits de pierre est le Haûran, district peu étendu.

» La primitive architecture de la Syrie du Nord, variante provinciale de celle d'Antioche, s'étendit à l'Est vers la Mésopotamie, avec le progrès des armes byzantines ; et je citerai trois exemples de la même école d'architecture qui existent encore dans la vallée de l'Euphrate : ce sont la basilique du VI^e siècle à Rusafa, près de Raqqa, l'ancienne Sergiopolis, et les deux basiliques de Hialabiya (l'ancienne Zénobie) qui furent probablement bâties par Jean de Byzance et Isidore de Milet. Les constructions permettent d'affirmer que, pendant cette période, la Mésopotamie appartenait, au point de vue architectural, à la Syrie du Nord.

» C'est pourquoi je conclus que la « zulla » avait un toit en bois, qui semble avoir reposé directement sur les colonnes sans l'intervention d'arcades, car des arcades auraient exercé sur les dites colonnes une pression qui aurait amené l'effondrement de tout l'édifice.

» Une voûte est hors de question — pour la même raison mécanique — ; et un simple toit plat couvert de boue, mêlée de paille hachée, qui a été un élément constant de l'architecture mésopotamienne depuis les jours de Ninive et de Khorsâbâd, n'aurait pas provoqué la remarque de Tabâri ».

* * *

Ce court passage donne une idée très claire de la méthode de Creswell. On y voit avec quelle rigueur il critique ses sources et comment sa connaissance parfaite des monuments et de leur chronologie lui permet d'expliquer, de la façon la plus simple et la plus convaincante, des expressions qui, au lecteur ordinaire, paraissent obscures ou vagues.

M. Creswell avance pas à pas ; son exposé, toujours clair et attachant, ne laisse aucune question dans l'ombre. Il touche à bien des points controversés ; et de chacun de ces problèmes, la solution qu'il nous offre est naturelle et lumineuse.

On trouve dans chacun de ses chapitres des dissertations historiques qui sont de véritables modèles. Prenons la question de la « première mosquée de Jérusalem ». Combien de fois n'a-t-on pas

affirmé que des édifices préexistants, ou des ruines d'édifices préexistants, avaient exercé une influence sur la forme de la « mosquée d'Omar ? » M. Creswell a voulu éclaircir cette question, et il y est parvenu, rien qu'en classant chronologiquement tous les documents. (Cf., plus haut, son article).

L'emplacement du Temple est-il resté désert depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à Omar ? Des autorités en nombre vraiment imposant, parmi lesquelles il faut citer de Vogüé, Margoliouth, Saladin, Strzygowski, Rivoira, affirment qu'une église de la Vierge fut bâtie par Justinien à cet endroit même ; mais Creswell prouve par des textes de Procope et de Cyrille de Scythopolis que l'église de Justinien s'élevait « sur la plus haute colline de Jérusalem » et qu'il faut la chercher sur le versant oriental de la colline occupée à présent par le quartier juif et dominant la vallée de Tyropoeion. C'était d'ailleurs la conclusion de Clermont-Ganneau en 1898 confirmée par la découverte du Père Vincent, qui a retrouvé les traces de cette église, recouverte aujourd'hui par un hôpital juif.

Plus importante encore est la question, particulièrement embrouillée, de la grande mosquée de Damas. Ici, presque tout le monde a été induit en erreur par un texte d'Ibn Asâkir, qui raconte qu'à la prise de Damas, une partie de la ville fut emportée d'assaut, tandis que l'autre se rendit par capitulation, ce qui aurait amené le partage entre Arabes et Chrétiens, des maisons et des églises, et notamment de la grande église de St-Jean.

A la suite de Caetani, M. Creswell fait justice de cette légende. Les plus anciens historiens ne la connaissent pas. Bien plus, Waqtdi (747-823), lequel prétend avoir vu le traité lui-même, déclare qu'il ne fait aucune mention d'églises ou de maisons partagées.

Mais les légendes ont la vie dure. Caetani lui-même, qui a tant fait pour tuer celle-ci, l'admet encore en partie, malgré les textes qu'il a pour ainsi dire accumulés contre elle.

Or, la théorie classique repose toujours sur la légende. Watzinger et Wulzinger, puis Dussaud et Diehl et Strzygowski, se représentent à peu près comme suit l'histoire de la mosquée. Le temple du Dieu Syrien, Jupiter Damascenus, était au milieu du téménos ; il fut changé en église par Théodose (Watzinger). Théodose (ou Héraclius, entre 616 et 626) bâtit une nouvelle église qui est le « liwan qibli » de la grande mosquée. Al Walid s'empare de l'église, mais il se borne à ajouter un dôme au transept.

Je ne pense pas qu'on puisse trouver dans l'histoire de l'archéologie un plus bel exemple de réfutation victorieuse que le chapitre de Creswell sur la mosquée de Damas.

La théorie de Watzinger et Wulzinger, reprise et modifiée par Dussaud, ne s'accorde ni avec les faits architecturaux ni avec les textes musulmans ou chrétiens. M. Creswell, ici encore, recourt à l'analogie des églises syriennes. « Nous avons par douzaines, des églises de cette époque : or aucune d'elles ne ressemble le moins du monde au « *liwân qibli* » de la mosquée de Damas ». M. Dussaud a écrit : « Le plan de la basilique, même après l'adjonction d'un transept qui lui donnait une façade monumentale, restait assez simple, et enfermé dans les anciennes formules ». Mais M. Creswell constate que, dans toutes ces églises syriennes, le rapport de la longueur à la largeur est de 3 à 2, la largeur de la nef centrale étant double de celle des nefs latérales. Or, les proportions du « *liwân qibli* » de Damas sont $3 \frac{2}{3} : 1$! Et les trois nefs sont de largeur égale. Bref, architecturalement parlant, le « *liwân* » de Damas est la négation même de toutes les « formules » de l'architecture chrétienne.

Quant aux textes, M. Creswell a su les classer et les interroger d'une façon magistrale. Le plus important est celui de l'inscription d'Al Walid, que Masûdi nous a conservé. Il dit ceci : « Le Khalife Al Walid a ordonné la construction (*awara bi-binâ*) de cette mosquée et la destruction de l'église « qu'elle contenait » (*fihî*). (Nov.-déc. 706).

Puis vient Théophane (IX^e s.) : « Al Walid enleva aux Chrétiens l'église catholique de Damas ». Il ne dit point « la moitié de l'église », ou « ce qui restait de l'église ». Baladhuri (868) est plus explicite encore. D'après lui, Mu'awiya désirait « ajouter l'église de St-Jean à la mosquée ; finalement Al Walid la démolit et l'incorpora dans la mosquée ». Et ainsi de suite, jusqu'au XII^e siècle, où apparaît pour la première fois la légende du partage. En tous cas, ce qui est incontesté, ce qui est au contraire attesté par tous les textes, c'est que l'église chrétienne fut démolie par Al Walid.

M. Creswell prouve que le plan actuel de la mosquée est déterminé par celui du « *téménos* », du temple de Jupiter Damascenus. Quant à l'église chrétienne, démolie par Al Walid, elle avait succédé au sanctuaire païen, situé au milieu du *téménos*. Ici, je note une digression de Creswell, un « *excursus* », comme nous dirions. Dussaud

affirme que l'église, en tous cas, n'est pas le temple « transformé », l'orientation s'y opposant. Cette affirmation téméraire est immédiatement réfutée par Creswell ; et l'on trouvera chez lui la seule liste complète et sûre des églises chrétiennes orientées « à l'Ouest » : une contribution précieuse à l'archéologie chrétienne et byzantine. Le résultat d'une patiente enquête, qui aurait pu donner lieu à un savant mémoire, est condensé dans les quelques pages d'une dissertation « incidente »,

Et voici la conclusion : Après la prise de Damas les musulmans établirent un lieu de prière sous la colonnade du côté Sud du « téménos », à l'Est de la triple entrée. Les Musulmans en usèrent de même à Jérusalem, Bethléhem, etc. A cette époque, comme le dit un texte, Chrétiens et Musulmans entraient par la même porte — celle du temple païen. Puis les Chrétiens tournaient vers l'Ouest, vers leur église et les Musulmans allaient à droite, dans la direction de leur mosquée ».

Walid détruisit l'église et les arcades qui régnaient autour du téménos ; et lorsqu'il ne resta plus rien que les quatre murs de l'enceinte, il commença la construction du sanctuaire et des arcades entourant le sahn.

Ainsi, dit justement M. Creswell, se rétablit l'accord de tous les textes. Le seul fait qu'il faille décidément rejeter est le partage de l'église. « Les Chrétiens et les Musulmans se partagèrent l'enceinte à laquelle donnait accès la porte du temple, non l'église elle-même ». Encore est-il facile, dans ces conditions, d'imaginer comment est née la légende du partage.

* * *

Sans doute les amateurs de l'art des Mamelouks, les fervents du « Qaït bey », regretteront-ils d'apprendre que le premier volume de Creswell ne va que jusqu'à Ibn Tulun. Mais qu'ils prennent patience : la préparation des tomes II à IV est très avancée. Et ce que nous en avons vu nous montre partout la même maîtrise. Tout le monde connaît ou devrait connaître les beaux travaux de Creswell sur la « Citadelle » et sur l'« Evolution du Minaret. » Je ferai comme si personne ne connaissait la jolie étude du « Minaret », et je la résumerai pour l'édification des profanes et mêmes des archéologues égarés par la théorie de Thiersch.

Car M. Creswell, on l'a vu de reste, malgré l'estime profonde qu'il a pour tous les grands ouvriers de l'histoire de l'art, ne suit per-

sonne sans s'assurer par lui-même qu'il ne fait pas fausse route.

Les « théories » archéologiques les plus « géniales » ne lui en imposent pas plus que les légendes les plus « sympathiques ». Quoi de plus séduisant que l'hypothèse de A. J. Butler, reprise par Thiersch dans son *Pharos*, sur l'origine du Minaret ? Le phare d'Alexandrie, une des merveilles du monde, resta intact jusqu'au VIII^e siècle ; il consistait en une tour carrée surmontée d'un octogone, couronné lui-même par une « lanterne » circulaire de 15 mètres. Or, beaucoup de minarets ne présentent-ils pas la même « composition » ? Donc le minaret égyptien est une copie musulmane du Phare d'Alexandrie.

M. Creswell, hélas, n'a rien laissé debout de cette belle « combination » anglo-allemande. La Chronologie, qui est décidément la muse austère de notre critique, s'est montrée sans pitié pour la plus ingénieuse des conjectures. Les plus anciens minarets, ne rappellent en rien la « formule » du Phare de Thiersch ; péniblement, on arrive au début du XIII^e siècle, au type carré-octogonal-circulaire. C'est le minaret de Sangar al Gawli (1303-4). Mais Creswell montre comment ce type sort du type syrien par une lente évolution qui a duré deux siècles. Et au XIV^e siècle, le prétendu modèle, le Phare, avait cessé d'exister depuis cent cinquante ans : il n'en restait plus que l'étage inférieur.

Cela n'empêchera pas les drogmans, dans quelques années, et les « school-boys », dans une génération, de découvrir « la théorie de Thiersch ». Mais au moins les « students of moslem art » auront désormais, dans l'œuvre monumentale du capitaine Creswell, le livre définitif qu'ils attendaient depuis si longtemps ; et les touristes érudits, au retour d'un pèlerinage aux mosquées-joyaux du XV^e siècle, ne constateront plus que de leur sanctuaire favori, la petite médresé de Qaït Bey sise rue El Kabš, aucun plan n'a été publié. Car beaucoup de monuments du Caire sont moins connus que les basiliques byzantines des déserts d'Anatolie.

La reconnaissance ne se dicte ni ne s'impose. Espérons tout de même que l'Égypte musulmane prononcera un jour avec gratitude le nom de Creswell. Et si l'on se décidait à fonder dans ce pays l'enseignement de l'architecture arabe, il est bien permis de souhaiter que la méthode impeccable de ce parfait érudit — le Van Berchem de l'archéologie musulmane — en détermine l'esprit et le programme. Il est des témoignages qu'on est fier de rendre, et des vœux, qui, formulés, libèrent la conscience. HENRI GRÉGOIRE.

GEORG OSTROGORSKY, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Bilderstreites*, Breslau, Marcus, 1929 (= *Historische Untersuchungen herausgegeben von E. KORNEMANN et S. KAEHLER*), 113 pp. in-8°.

M. Ostrogorsky a publié dans le tome I^{er} du *Seminarium Kondakianum* (p. 35 à 48), un travail intitulé : *La question des saintes icones et ses rapports avec la dogmatique christologique dans les œuvres des apologistes de la première période de l'iconoclasme* (en russe) (1). Il nous donne aujourd'hui, en langue allemande, trois mémoires sur l'iconoclasme, intitulés :

- 1) *Le traité de l'empereur Constantin V contre le culte des images* ;
- 2) *Le second concile iconoclaste* ;
- 3) *Les écrits du pseudo-Epiphane contre le culte des images, considérés comme un trait d'union entre les conciles iconoclastes de 754 et de 815*.

Quels sont les faits nouveaux et les idées nouvelles que nous apporte M. Ostrogorsky ? Dans tous ses écrits il se présente comme le grand connaisseur de l'iconoclasme, traite avec un certain dédain ses devanciers, se montre plus que sévère pour certains d'entre eux, qui ne sont pas parmi les moins méritants ; il semble avoir appris dans certains milieux scientifiques *norddeutsch* une façon d'écrire qu'on appelle là-bas « souveraine ». Cette méthode permet les plus grandes libertés avec la bibliographie. Effectivement, M. Ostrogorsky semble oublier l'existence d'excellents travaux comme *La querelle des images* de M. Louis Bréhier ; Iorga est entièrement passé sous silence. Schwarzlose, le consciencieux Schwarzlose n'est cité que deux fois (KARL SCHWARZLOSE, *Der Bilderstreit, ein Kampf der griechischen Kirche und ihre Eigenart und Freiheit*, Gotha, 1890) (2). La nouveauté des « résultats » de l'auteur, sympathique, original et hardi, justifie-t-elle ce ton et cette manière ? On va en juger.

D'abord M. Ostrogorsky reconstitue (p. 8 à 11) le traité de Constantin V contre les images, c'est-à-dire qu'il réunit les citations

(1) Ce mémoire est consacré à la démonstration du fait que des arguments christologiques se trouvent très tôt dans l'apologétique et la polémique des partisans des images. Le raisonnement de M. OSTROGORSKY est à l'adresse de ceux qui estiment que ces considérations relatives à l'incarnation (dont les images démontreraient en quelque sorte la réalité) n'apparaîtraient chez les orthodoxes qu'après le concile de 754, et auraient été provoquées par lui. M. OSTROGORSKY a raison ; mais la thèse de son mémoire allemand va beaucoup plus loin et nous semble moins bien fondée.

(2) Ceci ne concerne que le travail allemand, non le mémoire russe.

textuelles de cet écrit contenues dans la réfutation de Nicéphore (Migne PG 100, *Antirrhethici* I et II) ; il les a collationnées sur le cod. *Coisl.* 93, fol. 277 v. et suivants. En somme ce travail avait déjà été fait par Melioranskij ⁽¹⁾, qui avait traduit en russe ces fragments. L'ouvrage de l'empereur Constantin, certainement authentique, est antérieur de peu au concile iconoclaste de l'an 754 : le fragment 24 annonce en effet la convocation du concile. M. Ostrogorsky montre que le point de vue du concile (*tomus III*) correspond plus ou moins à l'argumentation impériale, mais représente comme il fallait s'y attendre un grand progrès dialectique ou théologique sur les idées encore assez rudimentaires de l'empereur. La forme et la terminologie du traité impérial sont d'ailleurs maladroitement et les subtils théologiens du concile de 754 se sont bien gardés de les imiter. M. Ostrogorsky (pp. 19 à 22) a confronté les définitions conciliaires et les fragments de Constantin : cette confrontation confirme ce qui vient d'être dit : une certaine ressemblance dans l'argumentation si on la prend en gros, mais une élaboration théologique beaucoup plus subtile et une forme infiniment supérieure du côté du concile. En quoi consiste au fond la « ressemblance » affirmée par M. Ostrogorsky ? Dans ce fait que l'empereur aurait placé le problème de images dans le cadre de la christologie dogmatique. Voilà la grande idée de M. Ostrogorsky. Les premiers iconoclastes Léon III et son conseiller l'évêque Constantin de Nakoleia en Phrygie, avaient pratiqué un iconoclasme en quelque sorte instinctif, élémentaire, qui se rattachait à de primitives tendances de l'Eglise, naturellement hostile à toute représentation de Dieu ou des saints. Toute leur « théologie de l'iconoclasme » se réduisait à invoquer les passages anti-iconiques de l'Ancien Testament. Constantin V, fils de Léon, au contraire, se met à condamner les images au nom de la christologie. Le culte des images n'est pas seulement condamnable parce que idolâtrique, mais encore parce qu'il méconnaît le dogme de l'union sans confusion des deux natures du Christ :

Ὁ ποιήσας τὴν εἰκόνα τοῦ Χριστοῦ ταύτην περὶ ἧς τὸν λόγον ἐκινήσαμεν, μὴ εἰσελθὼν εἰς τὸ βάθος τοῦ δόγματος τῆς ἀσυγχύτου ἐνώσεως τῶν δύο φύσεων τοῦ Χριστοῦ...

Ὁ εἷς ἐκεῖνος ὁ ἐξ ἀφοῦν εἰς ἓν πρόσωπον λήξας, πῶς ἔχει εἰκονισθῆναι, τῆς μιᾶς φύσεως μὴ περιγραφομένης ;

⁽¹⁾ *Georges de Chypre et Jean de Jérusalem (Zapiski de la Faculté historico-philologique de l'Université impériale de Pétersbourg, LIX), Pétersbourg, 1901.*

Constantin ne fut pas le premier à poser la question sur le terrain christologique et sous Léon III, déjà, les iconoclastes affirmaient qu'en représentant le Christ on ajoutait une quatrième personne à la Trinité. M. Ostrogorsky pense que le principal intérêt de l'écrit de Constantin n'est point tant dans son rattachement de la querelle à la christologie, que dans l'allure monophysite de sa doctrine. Constantin V serait non seulement iconoclaste mais encore monophysite, peut-être même iconoclaste par monophysisme. Evidemment, s'il en est ainsi, la querelle des images apparaît dans un jour tout nouveau. Elle serait simplement un nouvel épisode de la grande querelle christologique née au Ve siècle; Constantin V aurait voulu, comme Héraclius avec son monothélisme, rallier les monophysites orientaux. Mais quelles sont les preuves en faveur de la théorie de M. Ostrogorsky? Il prétend que Constantin ne se sert nulle part, dans les fragments conservés, de l'expression chalcédonienne ἐν δύο φύσεσιν à laquelle il préfère le ἐκ δύο φύσεων cyrillien ⁽¹⁾. La terminologie de Constantin serait donc semi-monophysite. M. Ostrogorsky allègue aussi le témoignage du chroniqueur Michel le Syrien, qui revendique Constantin pour le monophysisme (Michel le Syrien, éd. Chabot 521, 523): « les chalcédoniens détestaient ce Constantin et l'appelaient iconophobe: l'empereur victorieux (Constantin V) adhérait de toute sa volonté à la définition qu'avaient écrite les orthodoxes (c'est-à-dire les monophysites) ».

Ce dernier argument n'est pas tout à fait convaincant: Michel le Syrien, dès que son credo est en jeu, est un véritable mythomane et raconte l'histoire à sa façon. Un adversaire de l'Eglise officielle byzantine est facilement transformé par lui en monophysite; et ses sympathies pour l'empereur persécuteur des orthodoxes sont toutes naturelles. De plus il est dangereux de se servir des citations de Constantin V par le patriarche Nicéphore pour prouver le monophysisme du souverain, puisque si Nicéphore nous a conservé ses expressions, c'est précisément afin de démontrer la tendance monophysite de Constantin. Personne ne peut affirmer, et c'est ce que fait pourtant M. Ostrogorsky, que Constantin évite la formule orthodoxe ἐν δύο φύσεσιν. Nicéphore naturellement a recueilli avec soin les seuls passages dont la terminologie pouvait paraître

⁽¹⁾ Et qui se trouve d'ailleurs, on le sait dans notre texte grec des actes de Chalcédoine.

suspecte. Les orthodoxes, c'est-à-dire les partisans des images, ont accusé les iconoclastes de monophysisme, comme ils les ont accusés de bien d'autres hérésies, vices et crimes. Et le concile de 754, réuni sous l'influence et même sous la pression de l'empereur, se montre aussi opposé au monophysisme qu'au nestorianisme. Son argument principal est même que celui qui oserait représenter le Christ se rendrait coupable de la confusion des natures, c'est-à-dire précisément de monophysisme. On voit que, dans le camp des iconoclastes, il n'y a eu aucun fléchissement de la foi chalcédonienne. Et à notre avis, il est purement gratuit d'imputer à Constantin V des tendances monophysites en se fondant sur l'écrit tendancieux et les citations tronquées de Nicéphore. M. Ostrogorsky lui-même semble ajouter foi au témoignage des chroniqueurs d'après lequel Constantin V aurait prohibé l'appellation de *θεοτόκος*. Il est difficile de dire comment une attitude si spécifiquement nestorienne se concilierait avec le prétendu monophysisme de l'empereur. Historiquement et logiquement, nous ne voyons donc aucun rapport entre la querelle des images et le débat christologique. La vérité est que partisans et adversaires des images, faisant flèche de tout bois, ont corsé leur apologétique et leur polémique d'arguments touchant à la christologie ; mais ni les uns ni les autres n'ont eu en vue de ranimer le vieux débat des Ve, VI^e et VII^e siècles ; les conciles et notamment celui de Chalcédoine, ont paru intangibles aux deux camps ; et l'accord, sur la question christologique, des iconomaques et des iconodoules se marque précisément par le fait que les uns et les autres s'accusent mutuellement de monophysisme et de nestorianisme.

Dans la seconde partie, le deuxième concile iconoclaste (815 sous Léon V l'Arménien), M. Ostrogorsky s'exprime avec une grande sévérité sur le compte de M. Daniel Serruys à propos de la publication par ce dernier des actes du dit concile (1). « Le texte de M. Serruys n'a aucune valeur scientifique ». Ce qui veut dire qu'il manque quatre fragments, M. Serruys ayant ignoré le cod. *Coisl.* 93 de la Bibliothèque Nationale (XII^e siècle). On sait que ces canons du concile de 815 se trouve dans l'*ἔλεγχος* encore inédit du patriarche Nicéphore. A l'édition de M. Serruys, M. Ostrogorsky oppose la sienne (pp. 58-61). Dans les pages qui suivent il essaye de caractériser l'œuvre et la théologie du concile de 815 qu'il oppose

(1) *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1903, pp. 345-351.

à celui de 754. M. Ostrogorsky trouve beaucoup plus faible la position et beaucoup plus pauvre la théologie des « épigones » de 815. Evidemment la littérature polémique des orthodoxes a produit son effet, les arguments des iconoclastes de la première période avaient été réfutés : de là les formules beaucoup plus vagues du concile de 815. En tout cas la question christologique n'y joue plus aucun rôle

Enfin (pp. 61-113), M. Ostrogorsky s'attaque à la question d'Epiphane. On sait que ce père de l'Eglise de la fin du IV^e siècle est généralement cité comme un adversaire acharné du culte des images, un des précurseurs orthodoxes de l'iconoclasme. Certains textes de lui sont décisifs à cet égard. D'abord il y a son *Testament à ses églises* : « Souvenez-vous, chers enfants, de ne pas ériger d'images dans l'église ni dans les sépulcres des saints... » Puis, la fameuse lettre à Jean, évêque d'Aelia, où Epiphane raconte comment, voyageant en Palestine, et passant par le village d'Anautha il entra dans l'église où il trouva un rideau ou une portière (βῆλον ἐν τῇ θύρᾳ βαπτόν) sur quoi était peinte l'image du Christ ou d'un Saint. Indigné et scandalisé, Epiphane déchira le tissu et conseilla d'en faire un linceul pour y ensevelir un pauvre. Les assistants murmurèrent, Epiphane promit tout au moins de remplacer le voile qu'il avait déchiré par un voile sans image. M. Ostrogorsky conteste l'authenticité de ce second texte, et ici il est d'accord avec M. Serruys. On sait que la question est compliquée. La lettre d'Epiphane à Jean de Jérusalem se trouve 1^o en traduction latine dans les œuvres de S. Jérôme : *Corp. Script. ecc. lat.* 54 (HIERONYMUS I, 1, édition J. HILBERG, *Epist.* 1, pp. 395 sqq); 2^o partiellement dans les *Libri Carolini* IV 25; 3^o en grec dans l'ouvrage du patriarche Nicéphore contre le concile de 815. M. Serruys, le premier, attira l'attention sur le texte grec lorsqu'il découvrit le codex 1250 de la Bibliothèque Nationale. Or, cette lettre iconoclaste d'Epiphane est citée par Nicéphore avec toute une série de passages également attribués à Epiphane par les iconoclastes. Tous ces textes figuraient dans la liste des passages patristiques allégués par le concile de 815. M. Ostrogorsky (pp. 67 à 75) donne le texte de tous ces extraits d'Epiphane qu'il emprunte à deux œuvres de Nicéphore : *l'adversus Epiphanidem* et l' *Ἐλεγχος* du deuxième concile iconoclaste (d'après les manuscrits *Coisl.* 93 et *Bibl. Nat.* 1250). Les écrits d'Epiphane auxquels sont empruntés ces fragments sont le testament et la

lettre à Jean dont nous venons de parler, puis une lettre dogmatique et une épître à l'empereur Théodose II.

Le meilleur connaisseur d'Epiphane et son éditeur, Holl, admettait l'authenticité de toutes ces citations. Quant à la lettre de Jean, sa présence en latin, dans la traduction de S. Jérôme, paraissait évidemment une preuve d'authenticité. M. Serruys l'a suspectée précisément parce qu'il l'a retrouvée en grec parmi des citations d'Epiphane que Nicéphore déclarait apocryphes; il a conjecturé que le passage relatif au voile déchiré qu'on trouve dans la lettre traduite par S. Jérôme était une interpolation, introduite tardivement dans le texte hiéronymien. Contre Holl, M. Ostrogorsky reprend cette thèse. Il nie l'authenticité de toute cette littérature épiphanienne à la réserve d'un seul passage, celui du testament (1). D'après lui tout cela aurait été fabriqué entre le premier concile iconoclaste (754) et le second (815). Ces documents apocryphes auraient été forgés en partie à l'aide des actes du concile de 754. (2)

La question reste infiniment obscure. M. Ostrogorsky lui-même, on l'a vu, ne nie pas l'authenticité du testament, ce qui est très grave, parce que, dans ces conditions, l'hostilité d'Epiphane à l'égard du culte des images reste acquise. Cette opinion d'Epiphane était bien connue de Jean Damascène, le grand apologiste du culte des images, qui, dans un passage caractéristique, admet que ce père de l'Eglise a pu errer et qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. J'avoue que l'authenticité de la lettre sur le voile déchiré ne me paraît pas ébranlée par les arguments de M. Ostrogorsky. Mais sa discussion dans cette troisième partie de son travail est certainement fort intéressante et il a eu le mérite de bien poser la question.

Espérons que M. Ostrogorsky nous donnera bientôt une édition complète des œuvres de Nicéphore. Ses travaux d'approche le désignent comme le futur historien de l'iconoclasme.

(1) M. OSTROGORSKY en concède l'authenticité parce qu'il est allégué par le concile iconoclaste de 754, tandis que les autres ne le sont pas. L'argument, dans la partie négative, est très faible. D'une part un des textes rejetés comme apocryphes correspond textuellement à l'un des anathèmes du concile de 754, dont il peut avoir été la source comme le pense Holl. Et nous n'avons aucune preuve directe que les autres passages n'aient pas été allégués en 754, parce que nous ne sommes pas sûrs de posséder intégralement ces actes dont les citations particulièrement gênantes peuvent avoir été supprimées. Le meilleur argument de M. OSTROGORSKY (p. 101) est celui qu'il tire de son fragment 6, où l'expression $\psiευδώνυμοι: εἰχόνες$ est moins bien motivée que dans les actes du concile de 754 (MANSI XIII, 264 c).

(2) Cette thèse avait fait l'objet de la communication de M. OSTROGORSKY au Congrès de Belgrade.

Dans le travail définitif qu'il nous donnera sur cette grande question nous sommes convaincus que plusieurs de ses hypothèses d'aujourd'hui seront abandonnée par lui-même, et que notamment il appliquera aux textes gênants d'Epiphane une critique plus conservatrice que celle de Nicéphore et de Jean Damascène.

Henri GRÉGOIRE.

Friedrich FUCHS, *Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter*, Leipzig-Berlin, B. G. Teubner, 80 pp. in-8° (= *Byzantinisches Archiv*, Heft 8).

Ce livre est à la fois instructif et décevant. Il contient une foule de renseignements tirés de sources peu accessibles ou très dispersées, et il étudie une masse de problèmes obscurs, dont quelques-uns reçoivent une solution définitive ou satisfaisante. Mais, en dépit d'une clarté apparente dans la disposition des matières, il est confus et assez mal composé. Les redites sont fréquentes, et les contradictions aussi. L'auteur, au fur et à mesure de la rédaction et même de l'impression de ce mémoire, paraît avoir modifié son point de vue. La question essentielle est posée plusieurs fois, et ne paraît pas toujours résolue dans le même sens.

Il s'agit de savoir si, à Constantinople, l'Université laïque ou profane, fondée ou réorganisée par Théodose II en 425, a toujours existé indépendamment de l'École patriarcale, surtout théologique, ou si ces deux établissements ont été parfois confondus. Problème ardu. Le grand défaut des sources byzantines — l'absence d'une terminologie précise — qui a toujours été et qui demeure la principale pierre d'achoppement des études sur l'organisation économique de Byzance entrave pareillement le progrès des recherches qui concernent l'enseignement supérieur. C'est pourquoi tous ceux qui ont touché à ces questions, Schemmel, Fuchs, Bréhier, notamment, sont en désaccord sur des points importants ; c'est pourquoi leurs contributions à l'histoire de l'Université des « Facultés » byzantines prennent si aisément une allure polémique.

M. Fuchs nous parle d'abord de l'Université théodosienne, pour laquelle il n'a voulu, dit-il, que compléter ou rectifier Schemmel. Fondée le 27 mars 425, elle gardait son organisation primitive, son *σωματεῖον διδασκάλων* au IX^e siècle encore, au témoignage des *Basiliques* (Fuchs, p. 3). Il faut noter ici une première contradiction. A la p. 20, M. Fuchs nous met lui-même en garde contre les conclusions risquées que l'on pourrait tirer, pour les IX^e-X^e siècles,

de la présence dans les *Basiliques* des dispositions sur l'enseignement supérieur du *Code Justinien* X, 48, 12. Ce texte législatif a été purement et simplement reproduit : il est trop évident que beaucoup de ses dispositions étaient lettre morte (par exemple, tout ce qui concerne l'enseignement *latin*). M. Fuchs a raison d'insister sur un point : Théodose II et Eudocie n'ont point voulu instituer à Constantinople une sorte de concurrence chrétienne à l'Université païenne d'Athènes. Au contraire, beaucoup de professeurs de Constantinople furent des Hellènes jusqu'aux temps de Justinien. La première réaction contre cet état de choses se produisit à l'occasion de l'affaire Pamprépios, ce professeur païen s'étant « compromis dans la politique ».

Il n'y avait pas alors, à Constantinople, d'« école théologique » comparable à celles d'Édesse et de Nisibis. On trouvera dans ce premier chapitre beaucoup de notes intéressantes, spécialement sur les étudiants arméniens à Byzance, l'enseignement de la médecine, celui du latin, celui du droit.

L'Université subit une éclipse sous Phokas, mais elle est rétablie par Héraclius. Sous quelle forme ? Nous touchons ici à une question infiniment controversée. Étienne d'Alexandrie, sous le règne d'Héraclius et avec l'aide du patriarche Serge, aurait transporté, d'Alexandrie à Constantinople, les études de philosophie chrétienne. Or, cet Étienne est qualifié d'οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, tandis que les historiens et les chroniqueurs mentionnent un οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον à propos de sa suppression par Léon III l'Isaurien.

Cet οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον n'est-il qu'un *theologorum quoddam seminarium* (expression de H. Usener) ? Ou bien, est-ce l'Université même de Constantinople, réorganisée et « cléricalisée » par la patriarche Serge sous Héraclius, et Léon III a-t-il, pour frapper la théologie iconophile, supprimé tout enseignement supérieur dans la capitale ? Que faut-il penser des détails que nous donnent chroniqueurs et hagiographes sur l'οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον, son local (Βασιλικὴ κινστέρνη, πλησίον τῶν Χαλκοπρατείων, πλησίον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας τῆς Θεοῦ Σοφίας), les douze sages qui l'occupaient sous la direction de l'οἰκουμενικὸς διδάσκαλος, et sans lesquels l'empereur lui-même n'osait rien décider ? Faut-il croire que Léon, en abolissant l'institution, brûla les professeurs et la bibliothèque ? Ce n'est ni la première fois, ni la dernière que l'on discute tout cela. M. Fuchs renvoie au travail de

Rein, *Kaiser Leo III und die ökumenische Akademie zu Konstantinopel*, paru dans les *Jahrbücher der finnischen Akademie des Wissenschaften* (XI Band, Helsingfors, 1919, p. 24 sqq.), et lui-même a augmenté d'une unité la série des textes qui alimentent le litige : la vie du patriarche Germanos (1) ; mais il a bien raison de ne pas considérer cette vie comme une *source* historique. Depuis, M. L. Bréhier a *liquidé* la légende de l'incendie de la bibliothèque dans une magistrale étude qu'on trouvera dans ce même tome IV de *Byzantion* (v. plus haut, pp. 13-28). M. Fuchs semble abandonner à regret le mythe de l'incendie, mais il voudrait garder tout le reste. Une question embrouillée de topographie constantinopolitaine est inséparable de la controverse. Schemmel distinguait la *στοὰ βασιλέως*, local de l'Université théodosienne réorganisée sous Héraclius, et le siège de l'*οἰκουμηνικὸν διδασκαλεῖον* (2) ou séminaire patriarcal. M. Fuchs identifie la « citerne » et la « basilique », et conclut que l'*οἰκουμηνικὸν διδασκαλεῖον* présidé par Stéphanos, aboli en 726 par Léon l'Isaurien, n'est autre que l'Université devenue ecclésiastique au début du VII^e siècle. Il croit aux « douze professeurs », bien qu'il admette le caractère légendaire d'informations comme celle du biographe de Germanos (« l'empereur ne décidait rien sans eux »). Cependant sa pensée est assez flottante. Page 16, il a l'air d'ajouter foi à un on-dit des *Patria*, d'après lequel le *διδασκαλεῖον* aurait été fondé par Constantin (!) ; page 39, il semble dire que le *διδάσκαλος* « sacré » représentant de l'évêque ou du patriarche, qui jusqu'au VII^e siècle ne s'était occupé que de théologie, mit la main, sous Héraclius, sur l'enseignement supérieur. Tout cela est bien obscur, et le « collège des douze professeurs » bien mythique, malgré les paroles (citées pages 17) d'un Latin du XII^e siècle, Anselme de Havelberg, qui paraît être l'écho d'une conception populaire des choses de l'enseignement à Constantinople, la même qu'on retrouve dans la *Vie* de Germanos et ailleurs.

N'attache-t-on pas trop d'importance aux imprécises expressions des historiens et autres écrivains qui nous parlent périodiquement d'une décadence ou d'une éclipse des bonnes études ? Faut-il,

(1) Publiée par ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-KERAMEUS, Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος, Μαυρογορδάτειος Βιβλιοθήκη, Ἀνέκδοτα Ἑλληνικά, Constantinople 1884, p. 1-17. Cf. FUCHS, *Die ökumenische Akademie von Konstantinopel im frühen Mittelalter*, *Bayerische Blätter für das Gymnasial-schulwesen*, 59. Band, 1923, 4 H., pp. 177-92.

(2) Sur le véritable sens d'*οἰκουμηνικὸς διδάσκαλος*, cf. l'article de M. L. Bréhier.

dans chaque cas, conclure à une « suppression » de la vieille Université ? Faut-il prendre au pied de la lettre une allusion assez vague relative à Phocas, ou bien ce qu'on nous dit des « ténébres » qui régnaient sous les Iconoclastes ? » Certes le César Bardas, sous Michel III, fait figure de Mécène et de restaurateur de l'Université. Mais à qui a-t-il recours pour présider celle-ci ? au philosophe Léon, iconoclaste lui-même, du moins dans la première partie de sa carrière, et qui était déjà célèbre comme professeur sous Théophile. Bardas, en 863, fit appel à cet homme, suspect théologiquement, pour ranimer τὴν ἔξω σοφίαν et pour être le véritable recteur de l'Université installée au palais de la Magnaure. Le programme le plus complet d'études universitaires que nous connaissions pour toute la période byzantine, nous le devons au biographe de Jean le Psichaité, confesseur sous Léon l'Arménien (813-820). Tout cela plaide en faveur de la théorie de la continuité. Je crois qu'il n'y a pas grand'chose à tirer du complexe des témoignages semi-légendaires relatifs à la destruction du διδασκαλεῖον par Léon III. En revanche, il faut faire grand cas des témoignages assez tardifs (XI^e-XII^e siècles) qui attestent la co-existence de deux ordres d'enseignement, le religieux et le laïque (Fuchs, p. 47). Il y a là une série de textes très clairs, reproduits par M. Fuchs, et qu'il interprète fort raisonnablement : « *Die Patriarchalsschule ist deutlich von der kaiserlichen Universität getrennt* ». N'en a-t-il pas été ainsi à toutes les époques ? M. Fuchs, si nous le comprenons bien, ne le croit pas. Il penserait plutôt que l'Université profane a disparu sous Phocas, qu'elle n'a ressuscité sous Héraclius que sous une forme cléricale, que Léon l'Isaurien l'a détruite, que Bardas a reconstitué la haute école séculière, perfectionnée ensuite par Constantin Porphyrogénète, qu'il y a eu une nouvelle éclipse sous Basile le Bulgaroctone, que Constantin Monomaque a « créé à nouveau » l'Université avec deux facultés, celle de droit et celle de philosophie, que, sous les Comnènes, l'école patriarcale, en réaction contre la philosophie hellénisante de Psellos et de ses disciples, accapara une fois de plus le haut enseignement...

M. Louis Bréhier, si nous ne nous trompons, croirait plutôt comme nous que les deux enseignements, celui de l'État et celui de l'Église, ont subsisté côte à côte pendant toute l'histoire byzantine, avec des périodes d'éclat et d'obscurité, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. Quant à la question secondaire des locaux, si difficile, M. Fuchs nous apporte quelques lumières nouvelles dont il faut le

remercier tout particulièrement. Nous croyons qu'il a résolu le problème de l'emplacement de la « faculté des lettres » de Constantin Monomaque, dont Psellos était doyen. La faculté de droit, ayant à sa tête, le νομοφύλαξ Jean Xiphilin, siégeait aux Manganes (couvent de S. Georges) ; le siège des « philosophes » était inconnu. M. Bréhier avait songé à l'église de S. Pierre, M. Giakoumakès à l'église de S. Georges, comme pour le Droit.

Voici comment raisonne M. Fuchs (p. 28) : Sous le patriarche Jean Xiphilin (1064-1075) l'Arménien Kakig parla devant l'empereur « au milieu des savants et des docteurs grecs venus à Constantinople », contre une union de l'Église d'Arménie avec celle de Byzance (d'après Mathieu d'Édesse). Au temps de ce Kakig vivait un nommé « Gregorios magistros » qui demeure à Constantinople de 1044 à 1058. Il s'y occupa d'études savantes entre autres d'une traduction de Platon. Langlois nous a traduit (v. Langlois, *Mémoire sur la Vie et les écrits du prince Grégoire Magistros*, dans le *Journal Asiatique*, VI^e série, tome XIII, 11 et 17) quelques-unes de ses lettres. Or Grégoire nous parle d'une lettre qu'il aurait lue « dans l'académie d'Achille ». Nous connaissons par le *Livre des Cérémonies* les διαβατικά τοῦ Ἀχιλλέως, lesquels étaient d'après Ebersolt « une des colonnades qui entouraient la place de l'Augustéon ». C'est donc dans le centre même de la ville, vis-à-vis du Sénat, dans les parages du « portique d'Achille », et dans une « atmosphère » tout antique, que nous devons nous figurer la Faculté des Lettres psellienne.

À la tête de cette Académie était donc le consul des philosophes (p. 29-30). M. Fuchs nous montre dans une sorte d'*excursus* sur ce titre, qu'il existait depuis 924, et que καθηγητῆς τῶν φιλοσόφων, ὑπατος τῶν φιλοσόφων καθηγεμῶν, τῶν φιλοσόφων sont des expressions synonymes, ainsi que πρόεδρος, διδάσκαλος, ματῆτωρ τῶν φιλοσόφων. Les listes de fonctionnaires du XIV^e siècle ne connaissent, à côté de ὑπατος τῶν φιλοσόφων, que le πρῶτος τῶν ῥητόρων. « Für Psellos bedeutet ὑπάτος τῶν φιλοσόφων auf jeden Fall Vorstand der philosophischen Fakultät, wie auf der anderen Seite der νομοφύλαξ Vorstand der Rechtsfakultät ist ».

Pages 31-35, M. Fuchs, se servant des *Opuscula* de Psellos, nous fait un tableau assez vivant de l'enseignement du maître. Il nous parle de son disciple favori, Jean Patrikios, mort prématurément ; du fameux Italos, successeur de Psellos comme ὑπατος τῶν φιλοσόφων, si connu par Anne Comnène ; de Théodore πρωτο-

πρόεδρος καὶ ὑπατος τῶν φιλοσόφων ὁ Σμυρναῖος, cité dans le *Timarion* et ailleurs.

On lira avec plus d'intérêt encore les pages consacrées à l'École du Patriarchat (p. 25-41, 47). C'est ici que M. Fuchs en admet l'existence séparée, parallèle à celle de l'Université impériale ; il le faut bien, puisque un document rédigé entre l'année 1084 et l'année 1111 porte d'abord sous la rubrique ἀπὸ μὲν συγκλήτου βουλῆς la signature de l'ὑπατος τῶν φιλοσόφων Théodore de Smyrne (c'est le troisième successeur de Michel Psellos comme doyen de la Faculté des Lettres), puis sous la rubrique ἀπὸ δὲ ἀρχιερατικοῦ καταλόγου celle du διάκονος et διδάσκαλος Eustathe. M. Fuchs tire d'un fameux manuscrit de l'Escorial (Y - H - 10 fol 317-318 v) un renseignement capital sur le *cursus honorum* des professeurs de l'École patriarchale. Le προοίμιον de Michel de Thessalonique ὅτε ἐγένετο οἰκουμενικὸς διδάσκαλος nous révèle que le « professeur universel » était celui qui expliquait l'Évangile (διδάσκαλος τοῦ Εὐαγγελίου), et ce grade était le plus élevé d'une série de cinq. On ignore les deux premiers. Le troisième et le quatrième étaient celui du διδάσκαλος τοῦ ἀποστόλου et du διδάσκαλος τοῦ ψαλτηρίου. A côté du διδάσκαλος œcuménique il y a le ῥήτωρ ou μαῖστωρ τῶν ῥητόρων, attesté seulement depuis le XI^e siècle, professeur (ecclésiastique) de rhétorique et de philosophie. Il semble, qu'à l'époque des Commènes tout au moins, l'école du Patriarchat ait considérablement élargi son programme, peut-être pour faire concurrence à l'Université « laïque », et ait embrassé toutes les sciences profanes. Est-elle arrivée à supplanter entièrement l'autre enseignement ? Cela ne paraît pas probable.

Mentionnons encore l'utile *excursus* sur l'ἐγκύκλιος παιδεία (p. 45-50). M. Fuchs montre ensuite comment l'École patriarchale s'annexe peu à peu l'ὑπατος τῶν φιλοσόφων ; puis il nous décrit, d'après les œuvres de Nicolas Méсаритès, publiées par M. Auguste Heisenberg l'école « de l'église des SS. Apôtres » (vers 1200), qui comprend une section de médecine. Elle possède des séminaires ou σύλλογοι ; là, pas d'enseignement *en cathedra*, mais des discussions libres et souvent bruyantes. Enfin quelques notes sur la tentative d'Innocent III de fonder à Constantinople, après la conquête latine, une sorte de filiale de l'Université de Paris, et sur la célébrité dont jouissaient en Occident les écoles de Byzance.

Les vingt-cinq dernières pages du livre sont consacrées aux deux derniers siècles de Byzance : *Die Erneuerung der Studien nach*

1261, *Die Zeit des Planoudes, Die Zeit des Nikephoros Gregoras, Die Spätzeit des Humanismus, Die Patriarchatschule in der letzten Zeit des Reiches.*

Le grand professeur du XIII^e siècle est Nicéphore Blemmydès (1), qui fonda des écoles, sous « l'empire de Nicée », à Éphèse et dans son propre couvent. Théodore II Euscaris fonda à Nicée l'église de S. Tryphon et y érigea σχολεῖα γραμματικῶν καὶ ῥητόρων. Hexapterygos le professeur de rhétorique Michel Senacherim, le scholiaste d'Homère, enseignèrent à Nicée, ainsi qu'Andronic Phrangopoulos, rhétoricien.

Après la reconquête de Constantinople (1261), Georges Acropolite, élève d'Hexaptérygos et de Nicéphore Blemmydès, fut relevé par l'empereur Michel Paléologue de toutes ses charges, afin qu'il pût se consacrer entièrement à l'enseignement. Mais il semble qu'il ait donné de l'ombrage au patriarche adversaire de sa politique d'union. Maxime Holobolos fut choisi par le patriarche Germanos pour réorganiser, en qualité de ῥήτωρ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, μαίστωρ τῶν ῥητόρων ou ῥήτωρ τῶν ῥητόρων, l'école patriarcale.

Vers 1300, florissaient Théodore Hyrtakenos, d'autres encore : mais il s'agit d'écoles qui ne sont plus des « écoles supérieures ». Planude, au contraire, donne une enseignement vraiment universitaire. Mais c'est un moine, et son « université » est annexée à un couvent. Jamais, avant cette époque on n'avait enfreint les canons des conciles qui interdisaient aux monastères de donner l'instruction aux παῖδες κοσμικοί. Après Planude, vient Nicéphore Gregoras, très brièvement caractérisé par M. Fuchs. Puis, l'influence de l'Université de la science occidentale se fait sentir à Byzance. Les Grecs se rendent compte de leur infériorité. Les Latins l'emportent par le dialectique et la connaissance d'Aristote. Georges Scholarios, qui lui-même fonde une école, est très pessimiste en ce qui concerne l'état et l'avenir des études dans l'Orient grec. Une foule d'Italiens se rendent à Constantinople, mais c'est surtout pour y apprendre le grec et y acheter des manuscrits. François Filelfe, à part son beau-père Chrysoloras, puis un diacre Chrysokokkes, ne trouve guère de savant capable de lui enseigner quelque chose.

Il y a, dans ces dernières pages très condensées, bien des matériaux qui pourront servir à une histoire de l'humanisme. Un bon *index* termine l'ouvrage.

(1) Michel KARAPIPERIS, *Nikephoros Blemmydes als Pädagog und Didaktiker*, Diss. de Munich, Jerusalem 1921. Verlag des griechischen Klosters.

Bref, le livre de M. Friedrich Fuchs est digne de cette série savante qu'avait fondée, sous le nom de *Byzantinisches Archiv*, le regretté Karl Krumbacher, et dont M. Auguste Heisenberg poursuit heureusement la publication. Il touche à trop de problèmes insuffisamment éclaircis pour nous satisfaire pleinement. Mais, plein de choses et de textes nouveaux, il fait faire un pas considérable aux recherches commencées par Schemmel (1). Nous espérons que M. Louis Bréhier qui a déjà donné à *Byzantion* deux excellentes monographies rentrant dans le même cadre, s'appliquera à clarifier d'autres questions relatives au haut enseignement à Byzance. Et pour le XIV^e siècle, nous attendons beaucoup de M. R. Guiland et du P. V. Laurent, le savant collaborateur des *Echos d'Orient*, qui connaissent si bien cette période de renaissance.

Henri GRÉGOIRE.

R. REITZENSTEIN, *Die Vorgeschichte der christlichen Taufe*, mit Beiträgen von L. Troje. Leipzig-Berlin, B. G. Teubner, 1929, VII-399 pp. in-8.

Ce livre continue la série inaugurée par Reitzenstein dans le *Mandäisches Buch vom Herrn der Grösse*, poursuivie dans l'*Iranisches Erlösungsmysterium*, les *Studien zum antiken Synkretismus*, etc., et il constitue sans doute, à ce qu'assure l'auteur, son chant du cygne en ce domaine. Il s'agit toujours de démontrer l'importance décisive du rôle joué par l'iranisme dans les origines chrétiennes. R. R. s'attaque aujourd'hui en particulier au problème que pose la similitude du baptême chrétien avec le baptême pratiqué par les Mandéens du Bas-Euphrate, cette secte étrange qui unit au culte de Jean le Baptiste, fondateur présumé de sa religion, la haine la plus violente de Jésus. En opposition avec la théorie de l'origine gnostique, soutenue par E. Petersen et Svend A. Pallis, R. revendique une racine iranienne et même indo-iranienne pour le baptême mandéen (sacrement qui procure au bénéficiaire l'ascension au royaume de la lumière et fait de lui le fils du dieu baptismal Mandā

(1) Fritz SCHEMMEL, *Die Hochschule von Konstantinopel im IV^{ten} Jahrhundert*, *Neue Jahrbücher*, XII (1908), 2 Abt., 3 H., p. 147 sqq. — LE MÊME, *Die Hochschule von Konstantinopel*, *Progr. des Kgl. Wilhelms-Gymnasiums*, Berlin (1912). — LE MÊME, *Die Schulen von Konstantinopel vom IX-XI Jahrhundert*, *Philologische Wochenschrift*, XLIII (1923), col. 1178-1181. — LE MÊME, *Die Schulen von Konstantinopel vom XII-XV Jahrhundert*, *Philologische Wochenschrift*, XLV (1925), col. 1178-1181.

d'Haijē, qui est à l'occasion identifié au dimanche), ainsi que pour ses annexes, la cène par la *pihta* et la *mambuhā* et l'onction d'huile. L'histoire de ce complexe ensemble de rites et de croyances pourrait s'esquisser ainsi : le rituel iranien se serait, antérieurement au début du christianisme, implanté dans la région du Jourdain où auraient existé des communautés baptistes dont Jean le Baptiste aurait été l'élève. Tandis que le baptême chrétien continue et développe en divers sens le baptême johannique, celui-ci s'est perpétué de son côté ; au moment de la dispersion des disciples de Jean, quelques-uns d'entre eux se sont retirés dans les communautés baptistes où s'était formé leur fondateur, et les Mandéens reconnaissant Jean pour l'un des leurs, identifièrent son baptême à celui qu'ils pratiquaient eux-mêmes et adoptèrent certaines traditions des disciples. Ainsi serait né le mandéisme qui s'est continué jusqu'à nos jours et dont les monuments littéraires remonteraient à des archétypes plus anciens que les Evangiles.

Voilà d'étranges circuits. On nous demande d'admettre que la secte mandéenne, qui n'apparaît distinctement que postérieurement à l'Islam, remonte à l'époque évangélique ; qu'une religion fixée aux alentours de l'Euphrate inférieur doit ses éléments iraniens non à l'Iran tout proche, mais à une colonie iranienne qui s'est sémitisée en Palestine ; que cette religion qui ne continue ni l'Eglise du Baptiste, ni la communauté iranienne préjohannique, mais représente une formation hybride dès le début et contaminée par le contact ultérieur avec le christianisme, conserve intact et cohérent un système archaïque manifestement antérieur au christianisme et à Philon d'Alexandrie. Pour accepter des thèses aussi peu vraisemblables au premier abord, il faut être assuré de la réalité de ces communautés iraniennes de Palestine à qui M. R. attribue une influence capitale sur l'histoire religieuse de l'humanité. Voyons sur quoi il se fonde pour établir l'existence de ces baptistes venus de l'Iran.

Il invoque d'abord (pp. 18, 38) l'inscription de Katana si souvent étudiée depuis Fossey et Clermont-Ganneau, dédicace en faveur de Trajan adressée à la déesse Leucothéa par Μεννάς Βεελιάβου τοῦ Βεελιάβου, πατὴρ Ἰσραήλ, τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι δι' οὗ αἰορταὶ ἄγονται. Leucothéa, manifestement déesse des sources, serait l'iranienne Anahita ; ἀποθεωθέντος signifierait que, comme le Jōhānā des Mandéens, Neteiros est au cours du bap-

tême mort ou plutôt monté au ciel, le λέβης enfin s'expliquerait par les textes mandéens qui mentionnent le *Sammelbecken* du Jourdain et désignerait un lit de rivière aménagé pour les processions sacrées. Aucune de ces propositions n'est ni démontrée ni démontrable et quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur les problèmes soulevés par un texte énigmatique, une chose est certaine, c'est que d'après les noms propres, la famille du dédicant est sûrement araméenne. Justin, *Apôl.* 61, confirmerait d'une manière imprévue ce premier témoignage quand il parle d'images de Koré-Athéné, fille de Zeus, dressées auprès des sources. Justin est de Sichem, observe R., et il connaît manifestement le culte de la Koré des fontaines par les observations qu'il a faites dans sa propre patrie ; Koré-Athéné est donc en fin de compte Leukothéa-Anahita, déesse baptismale (pp. 35, 38, 219, 243). Sur ces déductions chimériques, se greffent d'autres hypothèses dont il n'est pas nécessaire de souligner la fantaisie. Si Hérode a élevé le temple d'Auguste à côté de la célèbre grotte de Panéas, à la source principale du Jourdain, c'est qu'il y a cédé à une conception iranienne qui nous est révélée par l'*Abān-Yašt* avestique : les grands souverains ont besoin de l'aide et protection d'Anahita-Koré-Leukothéa. On ne s'étonnera donc pas, estime R., p. 220, de trouver dans la vallée du Jourdain, des communautés baptistes influencées par la notion religieuse perse de l'eau de source. L'auteur ne s'étonne pas davantage (p. 180, n. 1) de l'introduction par le même Hérode, dans le temple de Jérusalem, de la vigne d'or : la littérature mandéenne ne connaît-elle pas une vigne symbolique ?

M. R... est le premier à reconnaître que les textes sur Leukothéa et Koré fournissent un appareil de preuves insuffisant et c'est le II^e livre des *Quaest. in Exodum* de Philon qui fournit la pierre angulaire de la construction. Philon, lui-même tributaire d'une source juive antérieure, attesterait pour les débuts de l'époque impériale l'existence de tout l'ensemble de croyances qui, suivant R., est organisé autour du baptême mandéen.

Le baptême, avoue R., fait assurément défaut : passons sur l'absence du rite essentiel, car on ne saurait nier que dans les migrations de systèmes complexes, un élément d'importance fondamentale peut être négligé par l'emprunteur. Dans ce qu'offre Philon, trouve-t-on du moins quelque autre trace de ce « mystère païen de la palingénésie » que R. croit découvrir ? Mais on cherche en vain dans la longue et confuse tentative de démonstration qui occupe

les pp. 103-127 rien qui permette de parler d'un mystère païen « décrit » par Philon et qui serait conforme à un rituel perse. La plus lointaine analogie suffit à faire preuve. Ainsi R. met en rapport l'absorption par les Mandéens de la *pihā* et de la *mambuha*, où il voit un festin de bon accueil offert au fidèle qui a franchi la porte céleste, avec l'interprétation philonienne d'*Exode* 24, 11 ὥφθησαν ἐν τῷ τόπῳ τοῦ θεοῦ, καὶ ἔφαγον καὶ ἔπιον: le spectacle que goûte l'âme quand elle est arrivée à la vision de Dieu est pour elle un aliment. Il assimile à l'*Ölsalbung* des Mandéens, l'aspersion du peuple d'Israël par le sang du sacrifice (*Exode* 24,8), en invoquant les expressions de Philon *velut unctio sancta olei loco*. Le plus aventureux des rapprochements de R. est sans doute celui qui lui permet de retrouver en Moïse l'équivalent exact du dieu « Dimanche » ; la version arménienne de *Quaestiones* II 46 : *septimus enim vocatur dies* représenterait authentiquement la pensée de Philon. L'idée que Moïse est monté au Sinaï pour devenir lui-même « le septième jour » est à ce point étrange que, si nous en étions réduits au texte arménien, il conviendrait de se demander si le traducteur a correctement rendu son modèle ; mais il n'est pas besoin de conjecturer pour rétablir le texte véritable que nous a conservé Procope de Gaza. Philon, voulant interpréter *Exode* 24, 16 (Dieu appela Moïse du milieu de la nuée, le septième jour) a écrit non ἐβδόμη δὲ καλεῖται ἡμέρα, mais ἐβδόμη δὲ ἀνακαλεῖται ἡμέρα, ce qui est, quoique R. le nie, en parfait accord avec le contexte. R. sait fort bien que la doctrine de Philon sur l'excellence du nombre sept dérive de l'arithmologie néo-pythagoricienne : on se demande comment il a pu méconnaître que ce sont les spéculations du néo-pythagorisme et non un prétendu mystère païen de la palingénésie qui inspirent tout le Commentaire sur l'*Exode*. Par exemple, pourquoi supposer (p. 116) que Philon a trouvé mention dans son modèle de la douce musique que « d'après les sources orientales » perçoit l'âme arrivée au ciel suprême, quand nous connaissons l'original pythagoricien qui lui a fourni cette idée ?

Le lecteur « qui peut et veut contrôler », à qui s'adresse Reitzenstein, ne suivra certes pas le savant critique dans sa néphélococcygie mandéenne. Mais il rendra hommage à l'immense savoir dont témoignent aussi bien le corps de l'ouvrage que les compléments fournis par Madame Louise Troje, à la puissante faculté de combinaison qui se joue parmi un monde de textes aussi rebutants

que divers, mandéens, falaschas, manichéens, cathares. Dans les pages les plus contestables, on trouve des observations pénétrantes : signalons seulement, p. 280 et suiv., le rapprochement entre Philon, *Quaest. in Exodum* II 46 (la vocation prophétique qui échoit à Moïse le septième jour est une seconde naissance, dont l'auteur est Dieu) avec le récit évangélique de la Transfiguration.

Isidore LÉVY.

NOUVELLES ET INFORMATIONS DIVERSES

GUSTAVE SCHLUMBERGER

La mort nous enlève coup sur coup les patriarches de nos études byzantines ; depuis la naissance de *Byzantion*, nous avons perdu Kondakov, Uspenskij, Bury, Petit, Schlumberger. Kondakov et Uspenskij sont morts, hélas, avant d'avoir pu voir les recueils qui portent leurs noms, et où les byzantinistes du monde entier ont rendu hommage à ces deux grands Russes. Gustave Schlumberger, au moins, avait reçu des mains de ses admirateurs, élèves et amis les deux beaux volumes composés à son intention. Nous avons rendu compte ici même de cette émouvante cérémonie, et reproduit les discours prononcés à cette occasion. Nous y renvoyons le lecteur, incapables de mieux exprimer qu'un Gabriel Millet ce que notre discipline doit à son restaurateur.*

Si néanmoins nous essayons après lui de caractériser l'œuvre du disparu, c'est qu'un sentiment de gratitude personnelle nous y force en quelque manière. *Byzantion*, revue internationale des études byzantines, paraissant en Belgique, et destinée, nous l'espérons du moins, à entretenir dans notre pays le goût de ces études, doit son existence à l'enthousiasme que nous avons ressenti, il y a de longues années, en lisant le premier volume de l'*Epopée*.

On ne dira jamais assez l'impression que produisit ce titre sur les lecteurs de langue française. *L'Epopée byzantine* : ces deux mots paraissaient formuler une contradiction. Certes, le livre de Rambaud, paru en 1870, était connu et apprécié ; mais, consacré à un empereur qui avait compilé au lieu de régner, il avait confirmé plutôt que détruit le préjugé séculaire qui donnait aux « Francs » modernes pour regarder et juger Byzance, les yeux et les sentiments de

Villehardouin. Les peuples qui intéressaient les lecteurs de Rambaud, c'étaient les voisins de l'empire grec, et principalement les Slaves ; et l'exemple de Rambaud lui-même, qui était « sorti du byzantinisme » pour aller vers l'histoire russe, montrait en quelque sorte la voie à ceux qui avaient lu son admirable ouvrage.

Gustave Schlumberger, lui, nous révéla la grandeur et la gloire de cet empire qu'un Taine avait calomnié d'un mot pittoresque où se résumait une longue tradition de dédain et d'ignorance.

Et c'est ici que git le miracle d'une vocation scientifique. Ce sens profond des choses byzantines qu'avait Schlumberger, il le devait à l'érudition, au commerce direct avec les sources, au contact avec les monuments ; c'est en maniant ceux-ci, en lisant ceux-là qu'il vit surgir une autre Byzance que celle de Gibbon et de Le Beau. Et pourtant, Schlumberger n'était pas grand helléniste. Il m'a montré jadis — il y a trente ans — cet antique et désuet lexique d'Alexandre qui était son seul aide dans ses déchiffrements de textes. Mais il avait pour ainsi dire découvert, par goût d'antiquaire, une série de minuscules monuments aux légendes brèves encore qu'éloquentes, qu'il apprit à lire, tout seul, et à mieux lire que les philologues les plus savants de la stricte observance. Or, cette curiosité numismatique et sphragistique, qui avait toujours été sa passion, l'avait mené droit aux textes qui pouvaient seuls, à cette époque, renouveler l'histoire de Byzance.

Ce que la lecture d'innombrables pages de la *Byzantine* de Bonn ne lui aurait pas livré, l'examen de quelques centaines de sceaux de plomb le lui révéla. L'organisation de l'empire byzantin, les *realia* de son système administratif, de son armature militaire, si difficiles à deviner à travers les périodes atticisantes des historiens, Schlumberger les aperçut en déchiffrant à la loupe les bulles des hauts fonctionnaires et des généraux, des préposés et des hétériarques. Il avait déjà, d'ailleurs, lorsqu'il aborda cette étude, la connaissance de l'Orient latin, et la vision, précisée par des voyages, de l'Orient immuable...

Barthélemy et Longpérier, ses maîtres et ses amis, l'avaient initié à l'histoire des Etats fondés dans le Levant par les Croisés.

Les *Principautés franques* sont de 1877, la *Numismatique de l'Orient latin* de 1878-1882. Il avait suivi, dans ses recherches érudites, nos ancêtres francs dans leurs seigneuries, taillées en plein domaine byzantin ; lui aussi, il devait conquérir Byzance ; il la

conquit à la science française, et tout ce qu'il écrivit depuis a la fraîcheur, l'enthousiasme et la joie qui sont la récompense des explorateurs et des pionniers. Patriote jusqu'aux moelles, l'Alsacien Schlumberger avait conscience d'avoir doublement renoué une tradition nationale : Villehardouin, Du Cange, Buchon étaient ses ancêtres spirituels.

C'est en 1884 que, passant de la *Numismatique de l'Orient latin* aux bulles de plomb de Byzance, Schlumberger publia sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* (1884). Près d'un demi-siècle a passé : cet admirable *in-quarto* est toujours sur nos tables. Ni Lichačev, ni Pančenko, ni Konstantopoulios ne l'ont refait. Nikos Beës et d'autres ont rectifié des centaines de lectures ; des titres et des noms nouveaux de *familiae byzantinae* pourraient trouver place dans les *indices* ; mais c'est toujours par Schlumberger que nous commençons nos recherches, lorsque nous étudions une fonction byzantine ou que nous nous efforçons d'identifier un dignitaire. Nous ne sourions jamais d'une erreur de cet homme qui savait peu de grec, mais qui ne se trompait guère sur la date d'un sceau, et qui était si merveilleusement familier avec les vestarques et les protospathaires et les manglavites de tous les temps byzantins. Pour expliquer ses sceaux d'ailleurs, il avait lu, peu à peu, toute la littérature historique byzantine. Avec une modestie qui n'avait d'égale que sa curiosité scientifique, il consultait sans cesse les spécialistes de tous les pays.

Sa chance de collectionneur le servait prodigieusement. Ses « séries » s'enrichissaient comme ses connaissances. Il s'était imposé la sévère discipline de l'érudit professionnel ; il vérifiait et faisait vérifier et traduire. Bientôt, il fut à même d'aborder la grande histoire. Byzance était devenue pour lui tellement vivante qu'il n'eut point de peine à en ressusciter le règne le plus passionnant, le plus grouillant, le plus héroïque. Il écrivit *Un Empereur byzantin du Xe siècle, Nicéphore Phokas* 1890.

« De cette œuvre, a dit récemment son ami M. Andrien Blanchet, de cette œuvre illustrée de précieux monuments d'art, le public put déduire que Byzance n'avait pas toujours été l'empire branlant et poussiéreux qu'on avait entrevu à travers les pages plus ou moins exactes de Le Beau ; on pouvait reconnaître une fois de plus, qu'un peuple, quand il veut vivre, a des sursauts d'énergie qui le sauvent ».

Je cite encore M. Andrien Blanchet :

« Le succès encouragea l'auteur à donner à ce magistral tableau d'un règne glorieux et mystique une suite en trois gros volumes, parus de 1896 à 1905, *L'Épopée byzantine à la fin du X^e siècle*, très bien illustrée aussi et où se déroulent tant de scènes tragiques, mêlées à des aventures romanesques, sous les règnes de Jean Tzimisès, de Basile II, de Zoé et de Théodora. Dans cette grande fresque, Gustave Schlumberger sut évoquer les alternatives de triomphe et de désastre au cours des luttes contre les ennemies séculaires. Il dépeignit les aventures surprenantes des deux Bardas, révoltés contre l'autorité impériale, la conversion du peuple russe, les exploits du héros Georges Maniakès, l'ambition de l'intraitable patriarche Michel Cerularios.

« Mais Gustave Schlumberger n'oubliait pas l'épopée orientale des Latins ; dans le même temps, il écrivait, d'une plume singulièrement colorée, la vie si fière de *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche* (1898), la romanesque *Expédition des Almogavares ou routiers catalans en Orient, de l'an 1303 à l'an 1311* (1902) et encore l'émouvante relation des campagnes du roi *Amaury I^{er} de Jérusalem en Egypte au douzième siècle* (1906). Et, en 1914 même, quand Constantinople allait devenir un des pivots de la lutte du monde européen, il retraça, en traits exacts, précis et entraînants, le terrible siège et le sac de 1453 ».

Gustave Schlumberger, dans son long effort pour redresser le préjugé antibyzantin, avait compris que l'aspect extérieur de ses publications n'était pas chose négligeable. Lui qui aimait à parler de la splendeur et de la richesse byzantines, voulut que l'apparence même du monument scientifique qu'il consacrait à l'empire millénaire portât témoignage de la grandeur et de la beauté qu'il évoquait dans toutes ses pages. D'où la magnificence de ces quatre tomes sur Nicéphore Phocas et ses belliqueux successeurs. La Byzance des ivoires, des miniatures, des mosaïques s'y offre à nous en une série unique de somptueuses reproductions. Et ainsi, ce n'est pas seulement l'histoire politique d'un siècle inconnu, mais encore l'histoire de l'art oriental au Moyen Age grec, que Schlumberger anima et féconda. On sait que l'édition originale de *Nicéphore Phocas*, celle de *l'Épopée byzantine*, sont parmi les plus rares joyaux de la bibliographie française. Dans le choix et la reproduction de tous ces monuments, Schlumberger, aidé des meilleurs archéo-

logues, porta le goût parfait et l'exactitude érudite qui sont la marque de toute son œuvre. Car ces ouvrages de grand luxe restent toujours des livres de science, que les chercheurs peuvent utiliser avec une sécurité absolue. Lorsque Schlumberger n'était pas à même de consulter directement les sources orientales ou slaves, ou les travaux modernes en langues étrangères, il recourait aux meilleurs spécialistes : rien de ce qu'écrivirent sur les périodes qui lui étaient particulièrement chères, un Vasiljevskij, un Uspenskij, un Vasiljev, ne lui échappa, et il sut utiliser pleinement les chroniques arabes ou slavonnes. Parfois même il passait la plume à l'un de ses érudits conseillers devenu pour lui un vrai collaborateur. On trouvera dans l'*Épopée* les pages précises et lumineuses de Louis Bréhier sur le schisme de Cérulaire.

Gustave Schlumberger, devenu, pour le plus grand bien de nos études, un auteur goûté du grand public, n'hésita pas à se faire journaliste pour entretenir, dans les milieux lettrés, la curiosité et l'enthousiasme que ses beaux ouvrages avaient réveillés au profit des choses de Byzance. Les lecteurs du *Journal des Débats* et du *Gaulois* ont eu la primeur de plus d'une étude charmante, de plus d'un récit brillamment conté, qu'il a réunis en partie dans ses *Récits de Byzance et des Croisades*.

Nous finirons par ces paroles signées Adrien Blanchet et Gabriel Millet qui terminent la préface des *Mélanges Schlumberger* : « Tous, nous le remercions de nous avoir si fortement retracé le rôle de la grande Cité, de nous avoir fait goûter le charme de son art, de nous avoir révélé le génie de quelques-uns de ses princes et la grandeur épique de son histoire. Nous le remercions du plaisir que nous ont causé ses livres, son récit attachant, dramatique, tant de pages chaudes et colorées, où le passé revit, où les hommes pensent, aiment ou haïssent et souffrent, où les grandes scènes historiques, heureusement reconstituées, se déroulent à nos yeux dans tout leur éclat ou dans toute leur horreur (1) ».

HENRI GRÉGOIRE.

(1) Gustave SCHLUMBERGER, né à Guebwiller (octobre 1844), mort à Paris (mai 1929). On trouvera la bibliographie de son œuvre (173 numéros sans les articles de journaux), en tête du tome premier des *Mélanges offerts à Monsieur Gustave Schlumberger*, Paris, Geuthner, 1924, pp. xvii-xxxii. M. Adrien BLANCHET a publié dans le *Journal des Débats* du 10 mai 1929 un excellent article nécrologique, reproduit (avec des additions relatives aux dernières publications de M. SCHLUMBERGER) par M. Salomon REINACH dans la *Revue archéologique* de juin 1929.

En l'honneur de M. Charles Diehl.

Un recueil formant un ouvrage d'environ 600 pages, illustré de planches hors-texte et de figures dans le texte, sera offert, à la fin de cette année, à M. Charles Diehl, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, qui, depuis 40 ans, est le maître incontesté de nos études. C'est à l'occasion du glorieux jubilé du professeur et du savant que *Byzantion* a inscrit son nom aimé autant que vénéré en tête de ce tome IV. On trouvera ci-dessous la liste des collaborateurs des *Mélanges Charles Diehl* et le titre de leurs articles. Nous engageons tous les byzantinistes à s'associer à l'hommage qui va être rendu à M. Charles Diehl en recueillant les adhésions des personnes qu'intéresse le grand passé de Byzance ou tout au moins en communiquant leurs adresses aux deux savants français qui se sont chargés de la publication des *Mélanges* : M. Ebersolt (1) et M. Guiland (2).

MÉLANGES CHARLES DIEHL

Liste des collaborateurs et des articles qui seront publiés

- ANDRÉADÈS. — Les Juifs et le fisc dans l'Empire byzantin.
- BANESCU. — Peut-on identifier le Zamblacus des documents ragusains ?
- BRATIANO. — L'hyperpère byzantin et la monnaie d'or des Républiques italiennes au XIII^e siècle.
- BRÉHIER, L. — La rénovation artistique sous les Paléologues et le mouvement des idées.
- COLLINET. — Sur l'expression « ceux qui partent dans les bagages » (Ecloga, c. XVIII).
- DVORNIK. — La lutte entre Byzance et Rome à propos de l'Illyricum au IX^e siècle.
- EBERSOLT, J. — Sur les fonctions et les dignités du Vestarium byzantin.
- FILOW. — Chapiteaux de marbre avec décoration de feuilles de vigne en Bulgarie.
- GAY, J. — Le Patriarche Nicols le Mystique et son rôle politique.
- GRABAR, I. — Sur les origines et l'évolution du type iconographique de la Vierge-Eleoussa.
- GRÉGOIRE, H. — Mahomet et le Monophysisme.
- GUILAND, R. — La correspondance inédite d'Athanase, Patriarche de Constantinople (1289-1293, 1304-1310).
- HALPHEN, L. — Le rôle des « Latins » dans l'histoire intérieure de Constantinople à la fin du XII^e siècle.

(1) Adressé de M. Jean EBERSOLT, docteur ès-lettres : 135, rue de la Tour, Paris.

(2) Adresse de M. Rodolphe GUILAND, docteur ès-lettres : 15, rue de Poissy, Paris.

- HENRY. — Le règne et les constructions d'Étienne le Grand (1457-1504).
- IORGA. — Rapports italo-orientaux dans l'art du moyen âge.
- JEANSELME. — Sur un aide-mémoire de thérapeutique byzantin.
- G. DE JERPHANION. — Le « Thorakion », caractéristique iconographique du XI^e siècle.
- LASCARIS, M. — La patriarcat de Pec a-t-il été reconnu par l'Église de Constantinople ?
- LAURENT, J. — Byzance et l'origine du sultanat de Roum.
- LEIB, B. — Contribution à l'étude des manuscrits et du texte de l'*Alexiade* d'Anne Comnène.
- LHÉRITIER, M. — L'Histoire byzantine dans l'histoire générale.
- MACLER. — Raboula-Miqé.
- MILLET, G. — La vision de Pierre d'Alexandrie.
- MITARD. — Le pouvoir impérial au temps de Léon IV le Sage.
- ŒCONOMOS. — L'état intellectuel et moral des Byzantins vers le milieu du XIV^e siècle, d'après une page de Joséph Bryennios.
- OKUNEF. — Fragments de peintures de l'église Sainte-Sophie d'Ochrida.
- OSTROGORSKY, G. — Les débuts de la Querelle des Images.
- PERNOT, H. — Le poème de Michel Glykas sur son emprisonnement.
- PROTITSCH. — Les origines sassanides et byzantines de l'Art bulgare.
- PUIG I CADALFACH. — Les périodes successives de l'influence byzantine en Occident. Premier art roman. Architecture mudejar. Églises de Moldavie.
- ROUILLARD, G. — Les taxes maritimes et commerciales, d'après des actes de Patmos et de Lavra.
- SOTIRIOU. — La sculpture sur bois dans l'art byzantin.
- STEFANESCU. — Les peintures du monastère de Dobrovat.
- STRZYGOWSKI. — Les vestiges d'art chrétien primitif.
- TAFRALI. — Le monastère de Sucevița et son trésor.
- VASILIEV. — Quelques remarques sur les voyageurs du moyen âge à Constantinople.
- ZEILLER, J. — Le site de Justiniana Prima.
- BIBLIOGRAPHIE DE CHARLES DIEHL.

Deuxième Congrès international des études byzantines.

Au moment de donner le bon à lire de la Chronique de *Byzantion* nous recevons un volume de 206 pages, intitulé : *Deuxième Congrès international des Études byzantines, Belgrade, 1927, sous le haut patronage de Sa Majesté le roi des Serbes, Croates et Slovènes*. Compte rendu, par D. ANASTASIJEVIĆ et PH. GRANIČ, avec dix illustrations.

L'actif organisateur du Congrès de Belgrade, M. D. Anastasijević, assisté de M. Ph. Granič, a publié ce beau volume aux frais de l'État. Mieux que tous les rapports et articles de journaux et de revues, le compte rendu permettra aux byzantinistes qui furent absents de Belgrade en 1927 d'imaginer l'importance de ces assises internationales.

On a bien voulu, dans certains de ces articles ⁽¹⁾, regretter l'absence des rédacteurs de *Byzantion*, lesquels avaient le devoir de rendre compte au deuxième Congrès d'une gestion qui leur avait été confiée unanimement par le premier. MM. H. Grégoire et P. Graindor alors doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Égyptienne et professeur d'histoire à cette même faculté, avaient été désignés, à l'unanimité, par la Faculté pour représenter celle-ci à Belgrade et M. H. Grégoire avait été nommé en qualité de délégué officiel par le gouvernement belge. A la décision de la Faculté, des « bureaux », moins éclairés sans doute sur l'intérêt scientifique de nos études s'opposèrent ⁽²⁾; et les délégués de *Byzantion*, de la Faculté des Lettres de l'Université du Caire et du gouvernement belge ne purent, à leur vif regret, s'acquitter de leur mission.

Ce regret est certainement ravivé en eux par la lecture du compte rendu officiel, qui reproduit les résumés, des communications, dus à leurs auteurs, et même quelques-unes de ces communications in-extenso.

Le temps nous manque pour donner une analyse du volume. Nous avons d'ailleurs publié, dans notre tome III, un aperçu de ses travaux, dû à M. Anastasijević lui-même ⁽³⁾.

Citons seulement les communications les plus développées : D. AJNALOV, *Létopisj Georgija Amartola (Krinica)*, p. 127-135 (en russe); O. SCHISSEL (Gratz), *Alhanasios als Begründer der christlichen Lobrede* (p. 79-82); A. BLANCHET, *Quelques passages de Cédrenus* (p. 64-67); E. GERLAND (Francfort), *Haben die byzantinischen Behörden die römische Gewohnheit der commentarii beibehalten ?* (p. 50-56); S. SĚSTAKOV (Kazan), *K voprosu ob avtore Prodolženija Feofana* (p. 354-5); A. LESKÝ (Gratz), *Pontische Lieder als Träger eines Wandermotivs*; MGR D'HERBIGNY, *Quelques sujets d'études pour des byzantinistes yougoslaves à Rome* (p. 1-14); A. GASTOUÉ, *Documents latins du moyen âge sur le chant byzantin*, (p. 157-160).

Nous publions dans ce tome IV de *Byzantion*, les communications de M. L. Hauptmann, L. Bréhier, Mouchmov, Vernadskij.

(1) Voyez notamment l'excellent article du P. G. de Jerphanion, cité avec tous les autres dans le compte rendu.

(2) On ne permit même pas aux rédacteurs de *Byzantion* de se rendre à leurs frais au Congrès.

(3) Quelques fautes d'impression, dans les noms propres, sont dus aux déplacements des rédacteurs de *Byzantion* qui ne leur a pas permis de corriger les épreuves. Le traducteur, un obligeant diplomate serbe, n'est pas en faute.

On regrettera peut-être que certains résumés de communications qui ont dû donner lieu à des observations et à des objections sérieuses, aient été reproduits sans aucune réserve. Ainsi la manière dont M. Balaščev publie certaines inscriptions grecques de Bulgarie a sûrement étonné ses auditeurs. Qu'est-ce que « la deuxième indication du début de l'ère chrétienne ? » Et la traduction de στρατοπεδαρχικῆς τάξεως (= officium) comme « stratopedarchische Klasse oder Legion » est pareillement étrange. Plus loin ἐπὶ τῆς ὑπατίας Ἰωάννου τοῦ λαμπρο(οτάτου), « sous le consulat du clarissime Jean » est rendu « während der Hypatschaft des Johannes Lambrou (!) ». Fort étonnante aussi est la *proposita di un Corpus Inscriptionum Byzantinorum* de M. Cantarelli (Rome) lequel ne cite aucun des volumes et fascicules déjà parus du recueil des inscriptions chrétiennes et byzantines (Égypte, Athos, Asie Mineure). Il nous a paru également que les prochains Congrès auront à se défendre contre un retour offensif du « dilettantisme » qu'on croyait banni de notre domaine depuis les temps de Krumbacher. Que les ὕπατοι du Congrès d'Athènes veillent !

H. G.

LES ACTA SANCTORUM

Nous avons annoncé (*Byzantion*, II, p. 645, cf. notre *memento bibliogr.*, la publication du t. IV de novembre des *Acta Sanctorum*. Il nous reste à analyser les parties de ce colossal ouvrage qui intéressent directement les études byzantines.

. SAINT THÉODORE, par le R. P. Hippolyte DELEHAYE. S. Théodore Tiron, car c'est de lui qu'il s'agit, est le plus fameux des « mégalo-martyrs » byzantins. Le P. Delehayé, qui explore depuis longtemps la vaste littérature relative à ce saint militaire, lui consacre 78 pages à deux colonnes, soit le dixième de l'*in-folio* bollandien. Une longue introduction nous présente les divers textes édités par le P. Delehayé : d'abord, un extrait de l'ἐγκώμιον de S. Grégoire de Nysse, ensuite, la *Passio Prima*, postérieure à S. Grégoire, et qui, dans sa forme primitive, ne connaît pas encore l'épisode du dragon ; la *Passio* métaphrastique (vers l'an 1000), un βίος καὶ ἀνατροφή τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Θεοδώρου (sans dragon), la *Narratio de trucidato dracone* (à part), une seconde *vita et educatio*, avec dragon, martyre et miracles, intitulée : βίος πρὸ τοῦ μαρτυρίου καὶ ἡ ἐκ παιδὸς ἀναγωγή τε καὶ

αὔξεις καὶ θαύματα ἐξάϊσια τοῦ ἁγίου καὶ πανενδόξου μεγαλομάρτυρος Θεοδώρου (p. 49-55), l'ἔγκωμιον de Chrysippe, prêtre de Jérusalem, avec une liste de miracles (μερικὴ τῶν ἀπείρων αὐτοῦ θαυμάτων διήγησις, p. 55-72), un miracle de S. Théodore (délivrance d'un prisonnier tombé aux mains des Agarènes), par Constantin Acropolite, homélie de Philothée sur le *miracle des Collybes*, un poème iambique de 1233 environ sur le même sujet, enfin un ἔγκωμιον (du Stratélate) par Nicéas le Paphlagonien.

On le voit, tout cela est bien autant du domaine de la littérature byzantine que de l'hagiographie proprement dite. De S. Théodore lui-même, nous ne savons rien, si ce n'est que c'était un martyr local, d'Amasie pontique, dont la ville d'Euchaïta possédait les reliques, et dont le culte, là comme ailleurs, fut extrêmement vivace et florissant. Le P. Delehaye veut bien considérer comme établie l'identification que nous avons proposée jadis d'Euchaïta avec *Avkhal*, et dont le mérite est fort mince, puisque l'identité des deux noms de lieu est flagrante. Mais à ce culte si certain, si bien enraciné, ne correspond qu'une *légende* vague ou fabuleuse. L'ἔγκωμιον de Grégoire de Nysse, qui développe une passion perdue, ne contient aucun fait précis concernant la vie du saint martyr ; *a fortiori*, les autres textes ne sont-ils que de la légende ou du roman. Quant à Théodore le *Stratélate*, il est complètement ignoré des plus anciens documents.

Cette littérature « théodorienne » ne présente rien de fort remarquable, surtout si on la compare au prodigieux effort du savant critique qui, pour éditer ou rééditer ces onze textes, a mis à contribution tous les dépôts de manuscrits d'Orient et d'Occident. Évidemment, étant donnée la grande popularité de S. Théodore, ces productions devaient être de toutes les époques ; après Grégoire de Nysse (IV^e siècle), voici Chrysippe (VI^e siècle), un Cappodocien disciple de S. Euthyme, prêtre et σταυροφύλαξ, ou gardien de la Sainte Croix, de l'Église de Jérusalem. M. A. Sigalas, après J. Phokylidès, avait récemment publié l'ἔγκωμιον de Chrysippe. Le P. Delehaye en énumère onze manuscrits, dont sept ont été entièrement collationnés par lui. Cyrille de Scythopolis a beau qualifier Chrysippe d'« admirable écrivain », θαυμασιος συγγραφεύς, on peut trouver qu'il ne méritait guère que ces *virī doctissimi* et ce *vir illustris* prissent tant de peine pour restituer ses *ipsissima verba*. A côté des miracles de Chrysippe, le P. Delehaye en imprime huit que

leur style vulgaire rend intéressants ⁽¹⁾ (cod. Vatic. 821 saec. XI-XII, cod. Paris. Coislin 121, v. 1341). Ces miracles ne sont pas la source des θαύματα chrysippiens. Mais ils dérivent d'une collection de miracles dont Chrysippe s'est servi, et ils nous instruisent sur les procédés de travail de l'« admirable écrivain ».

Le n° VIII (délivrance du prisonnier) est, nous l'avons dit, de Constantin Acropolite le « nouveau Métaphraste », fils du grand logothète et historien byzantin Georges Acropolite (vers 1321). Philothée, auteur de l'homélie sur le fameux miracle des Collybes, était patriarche de Constantinople au XIV^e siècle († 1379). Le poème sur lesdits *collybes*, publié jadis par Wernsdorf (MANUELIS PHILAE *Carmina graeca*, Leipzig 1768, p. 9-11) contient une haineuse invective contre les « occupants » latins (1233). Nicéas le Paphlagonien, auteur du onzième texte, est un évêque du X^e siècle.

Le *commentarius praeuius*, divisé en §§ et en numéros, suivant la vénérable tradition bollandienne (*De Passione, De Vita, De Miraculis, De cultu S. Theodori Analecta*), contient tous les renseignements désirables sur l'identité des divers textes, et sur la manière dont le P. Delehaye a établi chacun d'eux. En tête des documents eux-mêmes, se trouvent de précieux renvois aux *numéros* du *Commentarius praeuius* (je relève une coquille à la p. 72 : 31 au lieu de 30). Nous conseillons de partir du texte et de se reporter au dit *commentarius praeuius*. Le procédé inverse ferait perdre beaucoup de temps. Il est peut-être dommage que la terminologie employée dans le *commentarius*, et en tête des divers documents, ne soit pas strictement la même. En tête du document III, intitulé *S. Theodori passio altera*, rien n'annonce qu'il s'agit de la passion métaphrastique ; mais, si l'on se réfère au numéro visé du *commentarius praeuius* (n° 9), on fera sans peine l'identification. Si l'on a commencé par le *commentarius* et qu'on soit distrait, on prendra III pour l'*altera versio* annoncée en marge de la page 13, et l'on cherchera quelques minutes en vain la passion métaphrastique. Une fois, chose bien rare dans les *Acta Sanctorum*, ce monument de clarté, le commentaire est ambigu. Ainsi (épisode du dragon) p. 15, n° 14, la phrase *deest... nunc lironi assignat*, suivie de *ceterum quam inscite inducta fuerit*, fera croire à beaucoup de lecteurs qu'il s'agit de l'insertion de l'épisode du dragon dans la version métaphrastique, alors que le P. Delehaye veut parler de la *Passio* n° II.

(1) Voyez par exemple le miracle de la poule de la veuve, περὶ τῆς ὄρνιθς (sic) τῆς γήρας.

Parmi les témoignages « de cultu », le P. Delehaye cite (p. 24) l'inscription d'Amasia du temps d'Anastase et de l'évêque Mamas (491-518). Mais il aurait pu en trouver un texte meilleur, et, croyons-nous, définitif dans les *Studia Pontica* (1). Peut-être le P. Delehaye a-t-il parfois pour les textes épigraphiques le dédain naturel à ceux qui travaillent d'ordinaire une matière philologique autrement massive. Pourtant, ces quelques vers figurent parmi les plus anciens monuments du culte de S. Théodore, et ils auraient mérité l'honneur d'une publication attentive, d'autant plus que nous en avons plus d'une copie, et qu'ils ont donné lieu à plus d'une étude. Les leçons $\pi\epsilon\iota\theta\epsilon\iota$ et $\iota\delta\rho\upsilon\sigma\alpha\iota$, qui modifient le sens du texte, sont assurées. Il semble que Théodore ait conseillé à l'empereur (dans une apparition) de fonder une cathédrale ($\iota\delta\rho\upsilon\sigma\alpha\iota$ $\theta\rho\acute{o}\nu\omicron\nu$ etc...). Il y a là un renseignement nouveau qui aurait pu être utilisé. A propos d'épigraphie, il faut signaler encore (p. 23) que le P. Delehaye n'émet aucun doute au sujet de l'inscription de Zafarambolou publiée par Doublet [BCH, XIII (1889), p. 294], et concernant une donation de reliques faite par l'impératrice Eudocie. Or ces iambes soi-disant impériaux sont indignes d'Eudocie et même, croyons-nous, du V^e siècle ($\mu\nu\epsilon\iota\alpha\varsigma$ en fin de vers !), la date (avec le mois de $\Theta\alpha\rho\rho\eta\lambda\iota\acute{o}\nu$) est suspecte, et le texte lui-même, de l'aveu de Doublet, est une copie moderne. On peut craindre que le *carmen* n'ait été fabriqué à une époque récente pour confirmer quelque vague tradition.

P. 128-142, le P. Delehaye s'occupe de S. Aurélien, vénéré à Milan et (après translation de ses reliques) à Hirschau en Allemagne. Tout ce que nous savons de cet Aurélien vient d'une inscription funéraire, aujourd'hui perdue, qui se trouvait jadis en l'église de S. Denys à Milan. Le P. Delehaye n'a pas de peine à expliquer que la légende qui faisait de S. Aurélien un Arménien a pour origine une simple méprise sur le sens du huitième et du douzième vers. On a cru qu'Aurélien avait été le compagnon de S. Denys, relégué en Cappadoce ou en Arménie Mineure. Or, l'inscription dit : *Aurelianus civitatis Riditionis episcopus hac die positus quo etiam pontifex sanctus confessorque Dionysius post consol(atum) domini n(ostri) divi Leontis iunioris* (475). C'est donc en Arménie qu'on cherchait — en vain — la *civitas Riditio* ou *Riditionis*.

Le P. Delehaye qui, dans les *Acta*, considérait encore comme une difficulté *inenodabilis* l'identification de *Riditio*, vient de résoudre

(1) T. III, n° 101, p. 124.

ce petit problème, avec l'aide de Mgr Bulié. Dans un savant mémoire inséré au *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, classe des Lettres, juillet 1929 (1), il a repris la question. L'inscription CIL III, 2774 mentionne un *princeps municipi Ridilarum*. « Le *municipium Ridilarum* est le *Rider* de l'anonyme de Ravenne. Il correspond à peu près au territoire occupé par les villages actuels de Danilo, Danilo Biranj, Danilo Kraljica, Konjevrate, district de Sebenico. Le nom du municpe est encore cité dans deux inscriptions, actuellement au musée de Spalato (formes *Riditarum* et *Riditis*)... En parcourant le recueil des inscriptions chrétiennes de M. Ernest Diehl, actuellement en cours de publication, nous constatons qu'il a déjà cité, à propos d'Aurélius, les inscriptions du Corpus III, 2026, 2276, 3202 (*Inscriptiones*, 1043)... C'est donc lui qui, le premier, a identifié *Ridilio* avec *Rider* »...

Le R. P. Peeters est l'auteur de la dissertation relative à Saint Izbozet (pages 191-219). Ménandre le Protecteur (*Excerpta historica C. Porphy.*, t. IV : *Excerpta de Sententiis* ed. U. P. BOISSEvain) et l'Anthologie Palatine nous ont conservé une épigramme du dit Ménandre consacrée à un martyr de Perse, appelé Ἰσαοζίτης :

Ἦν πάρος ἐν Πέρσῃσιν ἐγὼ μάγος Ἰσαοζίτης...

La passion de S. Izbozet nous est donnée, par le P. Peeters, en arménien (avec trad. latine) et en version latine du texte géorgien. Le savant éditeur, dans le *commentarius praeuius*, fait ressortir la valeur historique de cette passion, confirmée par le fragment et l'« épigramme » de Ménandre. Le document est plein de couleur locale, et contient des renseignements exacts et précis sur les magistrats perses, les fêtes et les assemblées des Mages. Le saint, qui s'est déclaré chrétien à la face des Mages, est jeté en prison où il reçoit, au baptême, un nom rendu en arménien « Izitbuzit », qui se retranscrit « en syro-persan », Iazdbozed, « délivré par Dieu ». Les Grecs ont connu cette étymologie, comme on va voir.

Le P. Peeters se prononce très catégoriquement sur l'église qui, la première, a vénéré ce martyr. C'est l'église (nestorienne) de Perse et l'original de la passion était en syriaque. Certes, le martyr est revendiqué aussi par les Arméniens (monophysites) et les Géorgiens (orthodoxes). Mais ces peuples ont probablement emprunté le culte à l'église de Constantinople. *Ad diem 9 decembris legitur* : Ἀθλησις τῶν ἁγίων μαρτύρων Σωσιθέου, Ναρσῆ καὶ Ἰσαάχ. Notons

(1) 5^e série, t. XV (1929), nos 7-9, p. 313-320.

ici les judicieuses réflexions du P. Peeters : « *Quod nemo mirabitur qui non sibi persuaserit ecclesiam persicam a graeca post Nestorii tragoediam quasi hiatu repentino seiunctam esse : sic etiam alios eiusdem sequentisque aelatis martyres Persas Byzantini adoptarunt, eorumque Acta in graecam linguam converterunt* ». En dépit des querelles christologiques, des martyrs vraiment héroïques comme « Izbozet » — et d'autres aussi — s'imposaient pour ainsi dire au culte de toutes les confessions.

Voici maintenant, présentées par le R. P. Delehaye, saintes Eustolia et Sopatra « vierges de Constantinople ». Eustolia, Romaine, s'est rendue à Constantinople où elle visite les églises. Certain jour, elle rencontre, près de l'église de la Vierge, aux Blachernes, une vierge nommée Sopatra, fille de l'empereur Maurice (582-602), qui lui demande de se faire sa mère spirituelle et sa gardienne. Sopatra quitte le palais et embrasse la vie monastique. Elle obtient de l'empereur un lieu propice à l'édification d'un oratoire. On voit bientôt s'élever, en cet endroit, le monastère de Eustolia et de Sopatra. Aucun historien ne nomme, hélas, ni la fille de l'empereur Maurice, ni sa compagne. C'est pourquoi l'on aborde avec une vive curiosité la *Vie* retrouvée (en partie) dans un seul manuscrit, le *codex Vaticanus* 807 (p. 217-219). Mais c'est une déception... Riche en développements oratoires fort peu inédits, la *Vie* nouvelle est remarquablement pauvre en faits.

Quelques lignes sur Théostéricte (Θεοστήριχος), moine du couvent des Σύμβολα dans l'Olympe) dont nous n'avons point d'actes ; puis, le P. Delehaye nous parle de Théoctiste de Lesbos, que les lecteurs de *Byzantion* connaissent bien, puisque avant la publication du tome IV des *Acta*, le P. Delehaye lui-même a bien voulu, dans un article d'une forme parfaite, leur résumer l'histoire de la sainte et le petit problème littéraire que pose le nouveau texte (1). Ici, les manuscrits sont innombrables (p. 222-223) : le diligent éditeur en a collationné quinze ou seize ! Il y a deux rédactions : la *vie* originale, due à Nicétas le *magistros* (peut-être le fameux hagiographe Nicétas le Paphlagonien) qui affirme en avoir entendu le récit à Paros de la bouche d'un moine, à l'occasion d'une expédition contre les Arabes de Crète, conduite par Himérius sous le règne de Léon le Sage ; et la *vie* métaphrastique. Mais Métaphraste a adopté et pris à son compte le récit de Nicétas ;

(1) *Byzantion*, I, 1924, pp. 191 sqq.

et c'est ce qui a trompé Psellos et des générations d'érudits sur la date du Métaphraste, lequel florissait à la fin, non au début du X^e siècle. Les deux recensions que publie le P. Delehaye, se confondent d'ailleurs en partie (p. 224-233).

Sainte Thomaïs, elle aussi est Lesbienne, elle est aussi du X^e siècle. C'est proprement la patronne des femmes battues par leur mari. Elle fit son salut dans cet état, et de nombreux miracles après sa mort. Un hagiographe inconnu, dont l'œuvre nous a été conservée par un seul manuscrit (bibliothèque nationale de Florence, *Conventi, Soppressi*, B 1), et qui vivait sous le règne de Romain II (959-963) nous a raconté cette humble vie; le P. Delehaye nous donne en outre un *ἐγκώμιον* de Constantin Acropolite. La vie est intéressante au point de vue de la topographie constantinopolitaine. Elle mentionne le couvent dont la mère de Thomaïs (nommée *Καλή*) était abbesse : *ἐπικέκληται δὲ τὰ μικρὰ Ῥωμαίου παρὰ τοῖς ἐγκωμιάζουσιν — ἔγγιστά που τοῦ ναοῦ τοῦ θαυματουργοῦ Μωκίου.*

Parmi les saints du 10 novembre (tous les précédents sont commémorés au 9) nous avons à retenir : *S. S. Tryphon, Respicus et Nympha, martyres Romae culti, S. Demetrianus episcopus Antiochiæ, S. Orestes martyr Tyanis in Cappadocia, S.S. Narses, Joseph et Socii martyres in Perside, S. Martyrianus seu Mari de Bethsahade martyr.*

Le groupe *Tryphon et consorts* occupe les pages 318-384. C'est encore un dossier hagiographique extrêmement fourni ou, si l'on préfère, chargé, et une fois de plus cette richesse contraste avec la non valeur des actes. Le P. Delehaye ne mâche pas ses mots : *Tum passio, tum vita seu miracula perquam fabulosa sunt.* Ce qui n'empêche que Tryphon, le gardeur d'oies du bourg de Sampsade en Phrygie, est l'un des saints les plus populaires du moyen âge grec. Le P. Delehaye publie, d'après une foule de manuscrits, I une *Passio S. Tryphonis prior*, II *Vita et miracula S. Tryphonis*, III *Passio S. Tryphonis altera*, IV *Laudatio S. Tryphonis a Leone Imperatore*, V *Laudatio S. Tryphonis a Theodoro Duca Lascari*. Car il s'est trouvé deux empereurs, dont l'un « de Nicée », pour louer le gardeur d'oies.

Le P. Delehaye ne daigne pas, naturellement, s'occuper autrement qu'*obiter* des exorcismes mis sous le nom de S. Tryphon, qui constituent une littérature à part (p. 323). Il n'a pas tenu compte des inscriptions, dont l'une, cependant, aurait valu la peine qu'on s'y arrêtât. Elle n'aurait pas fait mauvaise figure parmi les *testimonia*

de *cultiu*, et il n'est pas besoin d'être épigraphiste pour la préférer à beaucoup de textes plus longs mais plus tardifs.

Je lui ai donné le numéro 2 dans mon *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*.

Elle est d'Alexandria Troas (ou peut-être, voyez en note les renseignements fournis par le regretté A. J. Reinach, de Scamandros) : Ὑπερὶ εὐχῆς τῶν χωρίων καὶ τοῦ λαοῦ τοῦ ἁγίου Τρύφωνος καὶ τῶν καρποφορούντων ἐν αὐτῷ καὶ πάντων τῶν ὕκων αὐτῶν ὧν τὰ ὀνόματα ὁ Θεὸς ἐπίστατε. Ἅγιος ἅγιος ἅγιος ὁ Θεός. Βοήθησον ἡμῖν ἀμήν. M. Rostowzew s'est occupé de cette inscription dans ses *Studien zur Geschichte des Kolonats* (1911, p. 288, n. 1). Il pense que S. Tryphon, comme propriétaire de villages entiers et de tout un peuple (λαός), était l'héritier d'un dieu païen, et c'est assez probable. En tout cas, le *titulus* prouve l'existence, en Troade, d'un très vaste domaine dépendant d'une importante église de S. Tryphon (VI^e siècle environ). Le nom de Tryphon est fréquent dans la région. Comme le nom du village d'où Tryphon est originaire (Σαμψάδων, parfois Καμψάδων) a été — notamment par des auteurs d'exorcismes — confondu parfois avec Lampsaque, je me demande si une confusion analogue (avec Σκάμανδρος) n'a pas accompagné l'érection de l'importante église qui nous occupe. Quant à la dévotion de l'empereur « de Nicée », Théodore Ducas Lascaris, envers S. Tryphon, elle s'explique à merveille : « *quoniam autem, dit le P. Delehaye, et Nicaeam in Bithynia deductus fuisse fertur ibique ullimum subiisse supplicium ad eam quoque civitatem cultum eius propagatum fuisse oportet.* »

Sur le culte de S. Tryphon à Cattaro, déjà attesté par Constantin Porphyrogénète, *De administrando imperio* 29 (p. 139, éd. Bonn) : ἐν δὲ τῷ αὐτῷ κάστρῳ κεῖται ὁ ἅγιος Τρύφων ἀκεραίως πᾶσαν νόσον ἰώμενος, μάλιστα τοὺς ὑπὸ πνευμάτων ἀκαθάρτων τυραννουμένους · ὁ δὲ ναὸς αὐτοῦ ἐστὶν εἰληματικός ⁽¹⁾, le P. Delehaye nous donne de bien curieux détails. En 1378, « *Victor Pisanus classis Venetae praefectum, Catharum Hungaris eripuit, sed ex manubiis captae urbis nihil relinuit, nisi crus S. Tryphonis ex eius corpore detractum, illudque in ecclesia Sancti Fantini Venetiis deposuit* ». D'où de longues négociations, infructueuses, entre Venise et Cattaro qui ne cessa de réclamer l'insigne relique.

(1) Le P. Delehaye ne fait aucune remarque archéologique sur ce terme.

S. Tryphon n'est associé à Respicius et à Nympha dans le calendrier que parce que les reliques des trois saints étaient réunies sous le même autel, à Rome : « *Non aliam ob causam trium martyrum nomina in calendariis coniuncta esse quam propter eorumdem reliquias uno sub altari Romae congregatas in ecclesia Sancti Spiritus in Saxia* ». S^{te} Nympha est une sainte assez étrange. En somme son culte est surtout bien attesté — encore que non primitif — à Porto Romano. L'église de S^{te} Nympha y est mentionnée sous Léon IV (847-855). Baronius ne se gênait pas pour dire (cf. Acta SS. IV Nov., p. 327) : « *Insunt et nobilissimi subterranei aquae ductus (à Porto), ut conici possit ex aquarum abundantia consecratum esse nomen illius loci, ut diceretur Ad Nymphas...* ». On devine le reste.

Nous rentrons dans l'histoire avec S. Demetrianus d'Antioche, dont le P. Peeters se fait l'hagiographe. Ce Demetrianus est un évêque d'Antioche tout à fait authentique, garanti par une série de témoignages anciens, dont la Chronique d'Eusèbe. Enlevé par Sapor, roi de Perse (256), il devint en Perse le fondateur de l'église de Bendorabor. Son histoire est illustrée par un texte tout récemment publié, dont le P. Peeters, avec une immense érudition philologique, historique et toponymique, nous montre toute la valeur. C'est la *Chronique de Seert* découverte par Addaï Scher, archevêque chaldéen de Seert. La Chronique de Seert, en langue arabe, a été compilée par un Nestorien d'après d'excellentes sources grecques et syriaques. Après tant de faux et de « forgeries », l'on est presque heureux d'assister à la défense victorieuse de ces quelques pages du chroniqueur arabe, d'où le P. Peeters tire une foule de renseignements précieux sur les origines de l'« Église orientale ». On apprendra avec émotion que l'archevêque Addaï Scher, découvreur et éditeur de la Chronique de Seert, est un néo-martyr de la grande persécution de 1915 ; le P. Peeters lui rend ce témoignage : *Addai Scher, qui mense augusto anni 1915, flagrante bello universalis, a sicariis mohammadanis fidem eiurare iussus, vitam pro Christo fortiter profudit...*

Il est bien regrettable que le P. Peeters n'ait pas publié la communication qu'il avait faite au I^{er} Congrès des byzantinistes (Bucarest, 1924) sur S. Constantin, martyr géorgien. C'était une admirable leçon de méthode, aboutissant à une véritable découverte du plus haut intérêt pour nos études. J'ai peur que tout cela ne reste caché sous le boisseau formidable du tome IV de Novembre... Il ne

dépendra pas de nous que tous les historiens de Byzance ne lisent au moins le *commentarius praeuius* des actes de « Constantin l'Ibère ». Suivant la phrase consacrée, mais qui semble avoir été écrite pour ce cas-type, « l'histoire, la philologie, l'épigraphie s'y prêtent un mutuel appui », et la démonstration est aussi élégante que convaincante.

Voici, en résumé, cette « espèce » hagiographique.

Il existe une passion géorgienne du martyr, d'après laquelle S. Constantin, prince de la Géorgie du Nord, fut jeté dans les fers par le général arabe, Bugha, qui avait envahi le pays et conquis Tiflis. De Tiflis, Constantin fut emmené à Samarra, capitale du Khalife abbaside, lequel le condamna à mort et le fit exécuter par le glaive, le 10 novembre 853. Michel Modrekili ajoute ce détail important que Constantin était surnommé *Cachaï* ; il dit qu'il fut décapité « dans la terre des infidèles » (et non précisément à Samarra). Thomas Ardsrouni — troisième source — sait qu'un Géorgien du « Haut pays », nommé *Cachaï*, fut frappé du glaive par Bugha dans l'« Albanie », avant l'hiver 853.

Or, une inscription de l'église d'Ateni, près Gori, commémore l'arrestation, d'un nommé *Cachaï* avec son fils *Tarhuž*, par le chef arabe *Zirak*, lieutenant de Bugha : la date est le 26 avril 853.

Quae cum ita sint, conclut le P. Peeters, *prope certum videtur Cachaï illum, qui in inscriptione Atenensi memoratur, eundem esse virum cuius nobilem exitum rettulit Th. Ardsrunius, quem carmine laudavit Michael Modrekili, ... et cui hagiographus aliquis ignotus historiam EXCOGITAVIT...*

Car le P. Peeters connaît trop bien l'histoire de la Georgie pour ne pas s'inscrire en faux contre tous ou presque tous les faits rapportés par l'hagiographe. Le général Bugha, qui brûla Tiflis, n'eut point son quartier-général dans cette ville et n'y fit jamais comparaitre Constantin. Celui-ci n'eut ni l'occasion, ni le temps d'écrire des lettres aux moines. Il ne fut pas envoyé à Samarra auprès du Khalife Ġa'far, fils d'Ibrahim. Il n'était pas l'ami de l'impératrice Théodora...

Il faut savoir que l'hagiographe tient beaucoup à nous faire croire que Constantin avait des relations, plus qu'excellentes, intimes, avec la cour byzantine et singulièrement avec la sainte impératrice Théodora, restauratrice de l'orthodoxie et du culte des images. Hélas ! c'est le contraire qui est vrai. Constantin *Cachaï* ne pouvait

être qu'un ennemi de l'empire grec. Lorsque les Arabes du Khalifat envahirent la Géorgie du Nord, ils avaient pour alliés... les Byzantins et les alliés caucasiens de Byzance : « *Cum Bugha copias coniunxerat Pancratius curopalales, Asotii filius...*, qui cum regni sui detrimento Isaac amirae aviditatem expertus erat, et contra propiorem hostem praesidium in remoliore quaerere voluerat ». L'hagiographe ne savait plus rien de ce jeu subtil d'alliances et de contre-alliances ; il ignorait l'histoire ancienne de son pays longtemps divisé contre lui-même ; mais le P. Peeters qui sait tout cela, et qui connaît comme personne la « conjoncture » de l'année 853, en Géorgie, le prend en défaut sur tous les points. Il y a pire encore que tout cela : Constantin Cachai n'était pas même orthodoxe ; il était bel et bien monophysite à l'arménienne, comme toute cette Géorgie du Nord à cette époque...

Nous arrivons à la conclusion, ou plutôt à la découverte proprement « byzantine » du P. Peeters. L'hagiographe nous donne *in-extenso* la lettre de condoléances envoyée par la sainte impératrice Théodora aux proches du martyr Constantin... D'après tout ce qui précède, on voit combien il est impossible que l'impératrice orthodoxe ait écrit aux parents d'un noble géorgien infecté de l'hérésie arménienne, et par surcroît ennemi de l'Empire gardé de Dieu. Mais la lettre est authentique. Le P. Peeters, qui sait le géorgien aussi bien que le grec, a vu tout de suite que cette épître était traduite de cette dernière langue. Seulement, l'hagiographe, un adroit faussaire, a changé l'adresse. Oh ! sa correction ne fut pas violente. Il inséra avec simplicité dans sa biographie une lettre de condoléances adressée par Théodora à un... autre Constantin, martyr orthodoxe celui-là, l'un des XLII martyrs d'Amorium (1), la patrice ou drongaire Constantin. Précisément, ce Constantin avait des relations plus qu'intimes avec la cour de Byzance, puisqu'il était le beau-frère de Théodora, ayant épousé sa sœur Sophie. C'est le continuateur de Théophane qui nous le dit : ἡ μὲν Σοφία τῷ Κωνσταντίνῳ συνήφθη τῷ Βαβουτζικῷ εἰς μαγίστρος τελοῦντι...

Où l'hagiographe géorgien a-t-il pris cette lettre de condoléances de l'impératrice Théodora ? Dans une passion perdue des XLII martyrs d'Amorium, très vraisemblablement. Nous pouvons donc la considérer comme un texte historique, et le futur annaliste de la

(1) Cf *Byzantion*, IV (1927-1928), p. 443.

dynastie d'Amorium, que Bury lui-même ne devra pas décourager de reprendre les faits de cette période, pourra s'en servir comme les historiens de la littérature byzantine. Il ne faut pas, d'ailleurs, désespérer d'en retrouver l'original.

Faut-il dire que seul le P. Peeters était capable de mener à bien cette étonnante enquête ? Et que les résultats, sûrs pour tous les critiques non-géorgiens, en sont contestés par les Géorgiens, peu édifiés de voir s'écrouler un des monuments de leur hagiographie nationale, ... et l'un des piliers de leur foi ?

Un copieux appendice (pp. 627-705) groupe une série de textes hagiographiques grecs, qui, à la vérité, n'ont rien à voir avec les saints du mois de novembre, mais qui, historiquement, valent bien la plupart des documents insérés dans le corps de l'ouvrage.

Ainsi, le P. Delehaye publie (p. 628-656) la longue *Vie de Constantin, juif converti, moine en Bithynie*, d'après un seul manuscrit (*Laurentianus*, IX, 4). Constantin est mort le 26 décembre, mais, dit justement le P. Delehaye : *vitae illius edendae opportunitas datur, quam si praetermiserimus piaculum nobis contraxisse videamur*. Constantin, né à Synnada en Phrygie de parents juifs, apprend les lettres hébraïques, et se convertit après avoir éprouvé la puissance du signe de la croix. Il se rend, conduit par un nuage brillant, au monastère appelé Φλουβουτή (on trouve Φλουβουτηνός dans les lettres de S. Théodore Studite), près de Nicée ; il y est admis et baptisé. Le prieur lui interdit de s'en aller ; mais le saint finit par obtenir l'autorisation de gagner les solitudes du mont Olympe. Un nouvel higoumène le fait ramener de force, mais reconnaît ensuite son erreur et demande pardon à l'ascète.

Dans cette première partie de la *Vie*, je note la mention précieuse d'une église de S. Trophime à Synnada. M. G. Mendel et moi avons publié jadis, *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXXIII (1909), p. 342-349, le petit sarcophage contenant une partie des ossements de S. Trophime. Ce sarcophage, transporté au musée de Brousse, et que j'ai revu depuis au musée de Constantinople, avait été trouvé à Tchifout (ou Chouhout) Kassaba, sur l'emplacement de l'antique Synnada ⁽¹⁾. Trophime souffrit sous Probus et son culte, très ancien, est attesté par le Martyrologe hiéronymien comme par l'inscription, à formule archaïque (fin du III^e siècle, ou début du IV^e) de notre petit reliquaire : ὧδε ἕνα Τροφίμου τοῦ μάρτυρος ὁστέα ·

(1) Cf. le procès-verbal de la découverte, 13 juin 1906, BCH, 1909, p. 342.

τις ἂν δὲ ταῦτα τὰ ὀστέα ἐκβάλλῃ ποτὲ ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν Θεόν. Mais je ne connaissais aucun texte qui nous parlât d'un *martyrium* du saint à Synnada, lieu de sa passion (1). Or, ce témoignage précieux est dans la Vie de Constantin (p. 630 D) : καὶ δὴ κατὰ τὸ μαρτύριον γίνεται Τροφίμου τοῦ μάρτυρος, οὗ τοὺς ὑπὲρ Χριστοῦ ἀγῶνος ἢ πολιτεία θαυμάζουσα ναῶ τετίμηκε σεβαστῶ, κατὰ τινος λεωφόρου τοῦτον ἰδρύσασα ὄρα δὲ τὸν ἀοίδιμον τοῦτον μάρτυρα ὄψει ἐνδόξῳ τοῦ οἰκείου ἐξιόντα ναοῦ... Il est très probable qu'en fouillant, à Chouchout-Kassaba, le champ où un paysan découvrit jadis le reliquaire de S. Trophime (2), on exhumerait les vestiges de sa basilique. Et le nouveau texte est en même temps une confirmation de l'authenticité du monument, resté à peu près inconnu.

Un jour que Constantin priaît devant l'icône de S. Spyridon, celui-ci l'invita à se rendre à Chypre. L'ascète va d'abord à Attalia, ἧς ἀφορμᾶν εἰώθασιν οἱ πλεῖστοι τῶν εἰς Κύπρον πορευομένων. Mais il veut se fixer dans ce port, et il faut que S. Spyridon, lui apparaissant derechef, insiste énergiquement, pour qu'il consente à s'embarquer. Le voilà dans l'île. Il gagne un lieu presque inaccessible : ὡς ἐν τινι τόπῳ τῶν ἐγγχωρίων δυσμεβόλω τε καὶ ἀποκρήμῳ ἱερὰ κατὰκεινται λείψανα ἀγίων (Φαίνοντες οὗτοι ἐκέκληντο). Ces saints Φαίνοντες, le P. Delchaye l'a bien vu, sont les ἄγιοι Φανέντες de Léonce Machaeras : cf. *Analecta Bollandiana*, XXXVI, p. 254. Constantin prend une relique insigne : le pouce de l'un des saints. Il reçoit encore le bras du saint ascète et martyr Palamon, qui l'avait visité en songe, et l'avait invité à faire pèlerinage à son église, située elle aussi dans un endroit perdu. S. Palamon, que le P. Delchaye renonce à identifier, est-il un saint chypriote inconnu d'ailleurs ? Nous ne le croyons pas. Il doit s'agir d'un personnage relativement célèbre, puisque le texte le dit (p. 637, n° 33) : Ἐπὶ τούτοις δέχεται τινα πάλιν θεόθεν φωνήν, καλοῦντος αὐτὸν πρὸς ἑαυτὸν τινος ἀνδρὸς Παλάμωνος ἐκείνου, δς ἐν ἀσκηταῖς τε καὶ μάρτυσι ἀνεδείχθη καὶ οὗ τοὺς ὑπὲρ Χριστοῦ ἄθλους ἢ περὶ αὐτὸν τοὺς πιστοὺς ἀνεδίδαξεν ἱστορία. Je soupçonne qu'au moins dans la pensée de notre hagiographe, ce S. Palamon était l'héroïque ascète qui fut le maître de S. Pacôme, dont la Vie de celui-ci nous conte les exploits, qui mérite en quelque

(1) Trophime était originaire d'Antioche de Pisidie.

(2) « Dans le champ de Hadji Alaeddin, à un quart d'heure du nahie de Chouchout » BCH.

manière le nom de martyr, et dont la mémoire, enfin, est encore aujourd'hui très vivante parmi les moines grecs. Ses reliques peuvent avoir été transportées d'Égypte en Chypre, par exemple à l'époque de l'invasion des Perses. Le R. P. Halkin, qui éditera prochainement les vies grecques de S. Pacôme, nous dira son sentiment sur cette question.

S. Constantin, auquel Palamon a confié son bras en lui ordonnant de le déposer dans le monastère d'Hyacinthe à Nicée, s'acquitte de cette mission. J'ai montré ailleurs⁽¹⁾ le grand intérêt de ce passage, qui confirme merveilleusement les conjectures de M. O. Wulff sur la date de l'église de la Dormition à Nicée. Car, le fait n'est plus contestable, l'église de la Dormition était le *καθολικὸν* du monastère d'Hyacinthe, célèbre au XIII^e siècle. Nous savons maintenant par la vie de Constantin, la raison de cette appellation : *Μονὴ Ὑακίνθου*, et la date approximative du fondateur et de la fondation (IX^e siècle).

Nous n'avons pas à énumérer les prodiges de toute espèce accomplis par S. Constantin. Mais il faut dire un mot de la prédiction qu'il fit à l'occasion de la querelle entre l'empereur Basile I^{er} et son fils Léon, qui assombrit la fin du règne du vieux et soupçonneux Basile. Ces événements nous sont bien connus par un passage du continuateur de Théophane (THEOPHANE CONT., p. 348-350, éd. de Bonn), et l'hagiographe est moins explicite. Mais le ton est le même ; on voit que dans cette querelle, la population entière avait pris parti pour le jeune Léon, suspecté à tort par son père et indignement traité. Le saint anachorète, d'accord avec le sentiment public, prédit la mort prochaine de Basile, et l'avènement de Léon le Sage.

Page 649, notons un curieux mode de consultation des moines de l'Olympe par Anne, sœur de Léon : τὸ δὲ τῆς πείρας εἶδος οὐκ ἄκομψον. Γράμματα γὰρ ἐν χάρτῃ τὰ δοκοῦντα χαράξασα σφραγίζει μὲν ἀσφαλῶς, ἐκείνῳ δὲ δοθῆναι τῶν πατέρων αὐτὰ κελεύει, ὅς ἂν μνηθεὶς τὰ ἐντὸς γέγραμμένα. τῶν σφραγίδων ἔτι προσκειμένων αὐτοῖς, καὶ δὴ καὶ τὴν τῆς ἀφίξεως αἰτίαν ἐξείποι. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de ce procédé oraculaire, qu'il faut toutefois rapprocher de celui que signale deux fois Anne Comnène.

L'auteur anonyme de cette précieuse *Vie* est un moine qui vivait

(1) *Le véritable nom et la date de l'église de la Dormition à Nicée, Un texte nouveau et décisif*, dans *Mélanges d'Histoires offerts à Henri Pirenne*, II, p. 171.

sans doute sous Léon le Sage. Le document semble n'avoir guère été lu, sauf par l'auteur de la vie de S. Joannice.

De la même époque est S. *Blaise d'Amorium* dont on trouvera la vie, pages 656 à 670. L'auteur est un Studite qui fut fait moine par l'higoumène Anatolios (le même qui avait accueilli Blaise dans son couvent). Le principal informateur de l'hagiographe est Luc, compagnon préféré du saint, et son successeur à la direction de l'établissement monastique fondé par lui. L'hagiographe n'a pas disposé de sources écrites, si l'on excepte l'histoire « utile à l'âme », mais banale, du cuisinier Euphrosynos, que l'auteur introduit, d'une manière fort bizarre, dans son récit à peine commencé (chapitres 3 et 6). Mais, pour autant qu'il raconte la vie de Blaise lui-même, il est parfaitement digne de foi.

Blaise (qui s'appelait Basile dans le siècle) était né sur le territoire d'Amorium, dans un village appelé *Ἀπλατιαναῖς*, un nom que M. Calder retrouvera peut-être un jour sur quelque marbre phrygien, mais qui, en attendant, est inconnu. Il fut ordonné sous-diacre par Eustratios métropolitain de Pessinonte ⁽¹⁾ : ce détail confirme le rattachement d'Amorium, anciennement évêché de la Phrygie Salulaire, à la métropole de la Galatie Salulaire.

Blaise se rend d'abord à Constantinople où le patriarche Ignace (847-858, 867-878) ⁽²⁾ le nomme diacre ; le désir le prend de faire le voyage de Rome, et il s'attache pour cela à un moine qui n'était qu'un misérable criminel. Le pauvre Blaise est, par son guide, mené en Bulgarie et vendu là-bas comme esclave ; remis en liberté, il joue de malheur, et tombe entre les mains de pirates, qui furieux de ne trouver sur lui ni argent ni bijoux, l'abandonnent dans un lieu désert. Un ange le ramène en Bulgarie. Il s'associe à un évêque qui allait à Rome ; cette fois, il parvient dans la ville sainte, et y demeure au moins dix-huit ans. Le prieur Eustathe l'admet dans le monastère « de Césaire » ; il y devient célèbre, trop célèbre ; pour échapper à sa réputation et, aux importunités dont elle est la cause, il feint d'être malade ; et sous couleur d'aller aux bains de Pouzzoles, il s'embarque pour Constantinople, où il arrive sous le règne de Léon I^{er} et le patriarcat d'Antonios Kauleas (893-901), pour entrer au monastère de Stoudion.

Il devait vivre seize années encore, dont douze au Mont Athos

(1) Connue par un texte conciliaire.

(2) Il s'agit de son second pontificat.

où il fonda un monastère. Comme quelques personnes revendiquaient la propriété des lieux où les moines de S. Blaise s'étaient établis, le saint higoumène fut contraint d'aller à Constantinople solliciter en faveur de ses fils spirituels, l'empereur Léon le Sage. Il réussit dans sa démarche, obtint du *basileus* un chrysobulle, et, bientôt après, s'endormit dans le Seigneur.

On voit l'intérêt de cette vie pour l'histoire des débuts du monarchisme au mont Athos, ainsi que pour celle des relations entre Byzance et Rome ; on notera, par exemple, que le séjour de Blaise à Rome correspond, *grosso modo*, avec le schisme photien (second patriarcat de Photius, 877-886), et son retour à Constantinople, avec l'apaisement de cette querelle et l'union (sous Antoine Kauléas, vers' 900). Il est donc assez probable, bien que toute allusion à ces délicates questions soit évitée, que Blaise était du parti d'Ignace et que son voyage à Rome fut déterminé par cette circonstance. Et nous allons voir dans un instant comment se confirme cette conjecture. Mais le passage le plus curieux est relatif à la première entrevue du saint avec l'empereur Léon ⁽¹⁾, à son retour de Rome : chapitre 9, page 666. Je traduis en abrégeant : « Il vaut la peine de rapporter aussi sa réception par l'empereur... Comme ceux qui l'avaient introduit s'étaient retirés, l'ayant laissé, suivant l'usage, dans la pièce appelée *monothron*... le saint, resté tout seul, se mit à regarder de tous côtés, mais ne vit plus aucun de ceux qui l'avaient accompagné. Lors avisant la seule porte qui était ouverte, il aperçut l'empereur, assis et calligraphiant suivant sa coutume ; et en homme qui, par l'exercice des vertus, avait dès longtemps revêtu comme un manteau l'innocence des petits enfants, le voilà qui s'approche du pieux souverain et qui lui dit : « Mon frère, dis-moi, où donc l'empereur loge-t-il ? » Lors, ce monarque, ami des saints et du Christ, stupéfait de l'innocence du saint personnage et admirant sa simplicité : « Assieds-toi, mon père, dit-il, et je te le ferai voir dans un instant ». Et repoussant l'escabeau sur lequel il se tenait, il vint s'asseoir tout près de Blaise, auquel il parla avec la plus grande familiarité. Le vieillard, apercevant alors sa chaussure teinte d'une couleur éclatante ⁽²⁾, reconnut à ce signe l'empereur, et se levant incontinent, se précipita à ses pieds... » Cette petite

(1) Cf. H. DELEHAYE, *Rendiconti della Pont. Ac. di Arch.*, III (1925-25). Cf. *Analecta Bollandiana*, XXVI, p. 260.

(2) Il s'agit des brodequins de pourpre, insigne impérial.

scène, si vivante, vaut les audiences impériales racontées par le diacre Marc dans sa *Vie de Porphyre* : en tout cas, c'est un morceau de choix.

Enfin, il y aurait beaucoup à dire encore au sujet d'une aventure du saint, à son retour de Rome. Le capitaine du navire qui s'était chargé de le débarquer à Constantinople le déposa, après douze jours de navigation, à Méthone (Modon, *Μοθόνη* dans le texte), sur la côte du Péloponèse, une affaire l'appelant lui-même à Démétrias (Volo, Thessalie). Or, des pirates qui dévastaient à ce moment la Thessalie le font prisonnier, et il se trouva que le saint, probablement mécontent d'avoir été débarqué trop tôt, avait évité un grand péril. Quels étaient ces agresseurs ?

Le P. Delehaye n'a pas cherché à les identifier, et cela se comprend : le brigandage en Thessalie est de tous les temps. Cependant, à relire le texte, on voit bien qu'il ne s'agit pas d'un simple acte de brigandage. «Ὁν οἱ τοὺς τόπους ἐκείνους ληϊζόμεμοι βάρβαροι συναντήσαντες ἦσαν τοῦτον πρὸς τὴν ἰδίαν χώραν αἰχμάλωτον ἐπαγόμενοι, dit la *Vie* : c'est bien une incursion de Barbares qui s'était produite précisément en ce moment-là. »

Effectivement, il s'agit d'un événement historique qui figure parmi les calamités du règne de Léon le Philosophe. Au début du X^e siècle, une flotte sarrasine, envoyée par le renégat Léon de Tripoli, détruisit complètement Démétrias de Thessalie (1). Georges le Moine et Syméon Magister nous donnent le nom du commandant du détachement sarrasin qui opéra en Thessalie : *παρελήφθη δὲ καὶ τὸ κάστρον ἡ Δημητριάς ἐν τῷ θέματι τῆς Ἑλλάδος ὑπὸ Δαμιανοῦ τοῦ Ἀγαρηνοῦ*. Quelle est la date de ce coup de main ? On la connaît assez exactement, parce que George le Moine et Syméon Magister nous présentent comme à peu près simultanés la mort d'Antoine Kauléas (12 février 901) et le sac de Démétrias (2). Il en résulte que nous savons maintenant avec quelque précision la date du retour de Blaise à Constantinople ; il a dû arriver tout à la fin du patriarcat de Kauléas ; comme il y avait alors au moins dix-huit ans qu'il était à Rome, il devient tout à fait vraisemblable, comme nous l'avions déjà conjecturé, que le saint a quitté

(1) THEOPHANES CONT., p. 364, 12 ; IOANNES CAMENIATA, p. 506, 16 ; SYMÉON MAGISTER, p. 703, 16 ; GEORGIUS MONACHUS, p. 860, 3 ; (édition de Bonn).

(2) Trois ans plus tard, les mêmes Sarrasins surprenaient et pillaient Thessalonique. C'est la fameuse catastrophe de 904, racontée par Jean Caméniate.

Constantinople pour des raisons religieuses, vers la troisième ou la quatrième année du second pontificat de Photius.

La vie de S. Blaise d'Amorium, dont nous croyons avoir bien fait de souligner l'intérêt historique et de fixer la chronologie (1), était inédite. Seuls, semblent l'avoir lue dans le manuscrit unique qui la contenait, Du Cange et W. Meyer de Spire.

Nous pouvons être plus brefs au sujet du néo-martyr (2) Michel (XIII^e ou XIV^e siècle). C'est un Smyrniote chrétien qui, enlevé par les Musulmans, avait été forcé d'embrasser l'Islam et de servir dans l'armée égyptienne. Il tenta de s'échapper à l'occasion d'une ambassade envoyée par l'empereur de Byzance à Alexandrie, mais il fut trahi, surpris, arrêté, et mis à mort pour la foi. Le grand logothète Théodore Métochite le célébra dans un discours long temps inédit, mais que le P. D. publie d'après le *cod. bibl. Caesareae Vindobonensis Philosophicus graecus*, 95, saec. XIV (p. 668-678). Ce morceau d'apparat ne nous apprend rien de plus que ce qui vient d'être dit.

Il est impossible de fixer la date exacte de l'ambassade. Ces légations étaient fréquentes (p. 673 A).

Le même Théodore Métochite a écrit la vie de Jean le Jeune (p. 678-687). Il nous dit lui-même que, se trouvant à Didymotichum (*Dimolika*), en Thrace, il fut engagé par les moines du principal couvent de cette ville à écrire les faits et gestes d'un certain ascète du nom de Jean, qui avait vécu non loin de là, au temps de Basile le Tueur de Bulgares. Il n'y a guère, dans cette *Vie*, que des lieux communs hagiographiques et le saint est absolument inconnu d'ailleurs.

S'il nous fallait choisir, parmi les pièces de ce riche *Appendice*, nous retiendrions sans nul doute l'histoire touchante et vraie, romanesque et tragique de Sainte Marie la Jeune, matrone de Bizya en Thrace et femme battue comme Thomaïs, qui clôt le tome IV des *Acta sanctorum Novembris*. Cette vie n'était pas entièrement inédite. Manuel Gédéon l'avait utilisée, assez mal, dans son

(1) Celle du P. DELEHAYE doit, semble-t-il être rectifiée. Le saint, ayant vécu seize ans après son retour, duquel l'*eccidium Demetriadis* de 901 ou 902 est à peu près contemporain, n'a guère pu mourir avant l'an 917. Effectivement, Anatolios, qui l'accueillit au couvent du Stoudion était higoumène vers 916 (DELEHAYE, p. 666).

(2) Le P. DELEHAYE a consacré aux néo-martyrs, c'est-à-dire aux martyrs postérieurs à la persécution des Iconoclastes, un article dans *The Constructive Quarterly* (New York), t. IX (1921), p. 701-712.

Βυζαντινὸν Ἐορτολόγιον, et M. Balasçev en avait tiré beaucoup meilleur parti (*Izvēstija* de l'Institut archéologique de Constantinople, IV, 2 (1899), p. 189-220). Le P. Peeters, particulièrement compétent en l'espèce, puisqu'il s'agit d'une sainte d'origine arménienne, a procuré son édition d'après deux manuscrits : le *codex Valicanus graecus* 800, et le *codex Laurae Sancti Athanasii Athoniensis* K 81, *chartaceus*, celui dont avaient usé Gédéon et Balasçev. Mgr. Petit, qui en avait une copie, l'a cédée aux Bollandistes.

Marie était fille — la dernière de 5 enfants — d'un de ces nobles arméniens venus à Constantinople sous le règne de leur compatriote Basile I^{er}. Elle était probablement née en Arménie même. L'une de ses sœurs avait épousé un compatriote, Βάρδας ὁ Βρατζῆς, en arménien *Vard Vralzi*, c'est-à-dire, Bardas (« La Rose ») l'Ibérien, qui donna son nom, dit l'hagiographe, au village qu'il habitait en Thrace près de Mésène. Ce Bardas fit épouser à Marie un officer originaire de Kamarès près Drizipara, le drongaire Nicéphore. Elle eut d'abord deux enfants, Oreste et Βαρδάνης (en arménien *Vardan*), morts jeunes. Sous Léon et Alexandre (après le 29 août 886), la guerre ayant éclaté entre la Bulgarie et Byzance, Nicéphore, époux de Marie, fut envoyé à Bizya en qualité de turmarque.

Là, les époux eurent des jumeaux auxquels ils donnèrent les noms de Βαάνης (arménien *Vahan*, bouclier) et de Στέφανος ; l'un, Vahan, fut destiné à la carrière militaire, l'autre, Etienne, à la vie monastique.

Malheureusement, la brouille se mit dans le ménage. Le frère et la sœur de Nicéphore calomnièrent Marie auprès du turmarque, qui accabla dès lors de cruels traitements, sa femme et la fidèle servante Agathe. Elle succomba aux suites d'une blessure qu'elle s'était faite à la tête en tombant, un jour qu'elle fuyait devant son mari brutal, et mourut en odeur de sainteté. Cette sainteté s'affirma par des miracles et des visions, et Nicéphore repentant se montra aussi zélé pour le culte de son épouse défunte, qu'il avait été cruel à son égard pendant sa triste vie. En dépit de l'évêque de Bizya, Nicéphore, violent et furieux dans son repentir même, s'empara de force du corps de sa femme qui reposait dans la grande église, et le transporta dans une chapelle qu'il avait fait construire pour elle.

Des détails émouvants nous sont donnés sur les sympathies populaires qui allèrent tout de suite au nouveau culte. Un peintre

qui vivait enfermé dans sa cellule, près de Rodosto, reçut en songe, de la sainte, l'ordre de la peindre ; et il la représenta entourée de ses fils morts, Oreste et Vardan, et de la bonne servante Agathe. L'icône envoyée à Bizya était d'une frappante ressemblance. On pourrait presque la reconstituer d'après la description de l'hagiographe, et il est bon que les historiens de l'art byzantin connaissent ce curieux passage :

Λευκὴν ἠμφισμένην στολὴν καὶ ὠμοφόριον ἐρυθρὸν ἐπὶ κεφαλῆς, λαμπάδα τε κατέχουσα ἐπὶ τῆ δεξιᾷ ἀπτομένην ἐν ἧ ἐπεγέγραπτο « Ἡ λαμπὰς τῆς ἐλεημοσύνης », καὶ παῖδες δύο προηγούντο ταύτῃ ὠραῖοι καὶ περικαλλεῖς καὶ ἐπομένη κόρη παρῆν τῷ εἶδει χαρίεσσα.

Mais ce qui suit est plus intéressant encore. Les Byzantins défaits par les Bulgares sont forcés, après cinq années de siège, d'évacuer Bizya, patrie de la sainte, et les habitants quittent la ville pour se réfugier à Midia. Un prêtre, Nicéτας ὁ Κανάκης, qui avait été l'officiant de la chapelle de Marie pendant le siège, retourne dans la ville déserte, rappelé par les plaintes de la sainte abandonnée. Il entre en rapports avec le commandant bulgare de la ville, un certain Boulias, et devient son ami très cher en lui parlant de la bienheureuse et de ses miracles. Boulias, que les hasards de la guerre amènent ensuite à Selymbria de Thrace, y rencontre Baanès, fils de Marie, qui exerçait dans cette ville un commandement, et pour l'amour de la bienheureuse, l'officier bulgare fraternise avec le soldat grec.

Survient la mort de Syméon (927) suivie de la retraite bulgare. La paix conclue entre Pierre de Bulgarie et Romain Lécapène, Baanès retourne à Bizya, où il rencontre son frère Syméon, qui fonde un couvent près de la chapelle de sa mère, et dépose le corps de celle-ci dans un sépulcre de marbre, occupé antérieurement par le brutal Nicéphore.

La *Vie* nous raconte ensuite ce qu'il advint de Baanès et d'Etienne son frère jumeau ; Etienne vit de la vie monastique sur le mont Κυμινᾶς en Paphlagonie, Baanès resté dans le monde et dans l'armée, est promu drongaire, imite les vertus de sa mère, et meurt sous l'habit monastique, ayant pris le nom de Marinos, qui lui est donné avec l'habit par son frère Syméon.

Je n'ai presque rien à ajouter au commentaire historique et chronologique que le P. Peeters, dans son latin élégant et clair, nous donne comme en se jouant. Il connaît l'histoire des relations

gréco-bulgares, comme celles des rapports gréco-géorgiens, et c'est un plaisir sans pareil de le suivre dans ses ingénieuses et sûres déductions. Cependant, je ne suis pas d'accord avec lui sur la date qu'il faut attribuer à la rédaction de cette vie, — l'une des perles, assurément, de l'hagiographie byzantine, et le document le plus instructif à notre avis sur les guerres de Byzance et des Bulgares.

Le P. Peeters voudrait descendre jusqu'au milieu du XI^e siècle ! Il reconnaît pourtant que le morceau est excellent, et que nulle part il n'est fait mention de la mort d'Etienne, dernier fils de la sainte. Seulement, le P. Peeters est gêné par une expression du chapitre 2. L'hagiographe, parlant de Basile le Macédonien, ajoute : *Basile, non pas celui qui est né dans la pourpre, mais le Macédonien, celui qui de palefrenier est devenu empereur, celui qui a tué Michel* : Βασίλειος οὐχ ὁ τῆς πορφύρας βλαστός, ἀλλ' ὁ Μακεδών, ὁ ἐξ ἵπποκόμου βασιλεὺς καταστάς, ὁ τὸν Μιχαὴλ ἐκεῖνον ἀπεκτονώς. Voici les réflexions du P. Peeters : « *Jamvero Basilius II ὁ Βουλγαροκτόνος, quem certissime narrator excludere voluit, regnavit ab anno 976 ad 1025. Neque mentionis verba qua is Basilio Macedoni opponitur satis apte quadrant in imperatorem qui vixdum e mundi theatro decesserit nedum in eum qui hoc ipso tempore regnum obli- nuerit* ». Telle est la raison pour laquelle le P. Peeters croit au moins à un remaniement, *dimidiato circiter saeculo XI*. Je pense, au contraire, que les expressions de l'hagiographe, et surtout les mots ὁ πορφύρας βλαστός sont une preuve de plus que la *Vie* fut écrite (comme l'avait cru Balasčev) peu après le milieu, non du XI^e, mais du X^e siècle. Ὁ πορφύρας βλαστός pour désigner un empereur aussi fameux que Basile II, est presque choquant à force d'être insignifiant, si ces mots datent d'une époque où le puissant basileus régnait dans toute sa gloire, ou *avait* régné. Ὁ πορφύρας βλαστός désigne un prince enfant, et selon nous, un prince qui gouverne à peine : Basile, auquel on ne donne ici que sa seule qualité de porphyrogénète, fut, on le sait, longtemps tenu dans l'ombre par Nicéphore Phocas et Jean Tzimiscès. Il naquit en 957, son père Romain II mourut en 963 ; mais il ne put régner qu'en 976. C'est de la fin des années soixante que nous daterions la *Vie de Marie la Jeune* (1)...

(1) Le P. PEETERS a donné depuis dans *Haendes Amsorya, M. f. arm. Phil.*, XLI (1927), p. 723-730, des renseignements complémentaires sur l'origine arménienne de Marie, et sur la foi probablement chalcédonienne de sa famille.

Puissent les deux grands maîtres de l'hagiographie auxquels nous devons la révélation de toutes ces sources, voir dans ces notes d'un lecteur attentif, un nouveau témoignage d'admiration et de gratitude ⁽¹⁾. La beauté typographique du volume est digne du trésor d'érudition lumineuse qu'il recèle : les caractères syriaques sont une merveille. Mais nous allons prendre le ton de l'ἔγκωμιον : et ce n'est pas le genre littéraire que préfèrent les Bollandistes !

Henri GRÉGOIRE.

(1) Nous n'avons rien dit des deux passions grecques de S. Oreste, martyr de Tyane en Cappadoce, que le P. DELEHAYE apprécie ainsi : *porro iis solis exclusis quae ad locorum notitiam referuntur, nihil fere est in Passione S. Orestis quod centies in similibus libellis non legeris*. Je crois (page 395, 399) que le nom du fleuve voisin de Tyane doit s'écrire non Φίψψ ou Φίβου, mais Φοίβου, un nom (cf. l'expression φοῖβον ὕδωρ) qui convient parfaitement au lac fatidique de Jupiter Asbamaeus, auquel le P. DELEHAYE a pensé (AMMIEN MARCELLIN, XXIII, 6, 19). — Les mémoires du P. PEETERS sur SS. Narsès et consorts, SS. Sapor et consorts, S. Martyrianus, s'éloignent un peu des études byzantines ; mais on y retrouve l'érudition et la critique de l'auteur, lesquelles aboutissent à des résultats très différents encore qu'également assurés : *quae cum ita sint haud imprudenter conieceris catalogum martyrum Garamaeorum non secus ac Pass. SS. Nars. et Joseph saeculo IV inclinante, et fortassis etiam superstite Sapore II compositum fuisse. ... Et quant à la vita S. Martyriani : historia tanta quantia mendacium est, cuius impudentiam sola fatuitas excusat...*

TABLE DES REVUES

ANALECTA BOLLANDIANA, XLVI, 1928. Bruxelles.

SOMMAIRE : R. DEVRESSE, *La Vie de S. Maxime le Confesseur et ses recensions* (p. 5). — H. DELEHAYE, *Trois dates du calendrier romain* (p. 50). — A. HILKA, *Une vie inédite de S. Marine* (p. 68). — A. COULON, *A propos d'une relique de S. Mammès* (p. 78). — P. GROSJEAN, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Dublinensium* (p. 81). — H. DELEHAYE, *Les lettres d'indulgence collectives* (suite et fin) (p. 149-157; 287-343). — *Ad catalogum codicum hagiographicorum graecorum bibliothecae scholae theologiae in Chalce insula supplementum* (p. 158-160). — P. PEETERS, *L'église géorgienne du Clibanion au Mont Admirable* (p. 241-286). — P. GROSJEAN, *Vitae S. Ludovici Tolosani et S. Antonii de Padua e codicibus Dubliniensibus* (p. 344). — J. MANSION, *A propos des chrétientés de Gothie* (p. 365). — R. LECHAT, *Le vénérable Marc d'Aviano à Liège* (p. 367-369). — Bulletin des publications hagiographiques (p. 161-240; 370-484) dont *Compte rendu du t. I* (partes I, II, V du Concile d'Ephèse) des *Acta conciliorum œcumenicorum* de SCHWARZ par P. PEETERS (p. 180-182); — de I. PHOKYLIDES, 'Η ἱερὰ λαύρα Σάββα τοῦ ἡγιασμένου ἤτοι ἱστορία τῆς λαύρας ἀπὸ τῆς ἰδρύσεως αὐτῆς μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων par H. DELEHAYE (p. 183-184); — du t. I du *Seminarium Kondakovianum* par P. PEETERS (p. 293-395).

ANALECTA BOLLANDIANA, XLVII, 1829, fasc. 1 et 2. Bruxelles.

SOMMAIRE : H. DELEHAYE, *L'hagiographie ancienne de Ravenne* (pp. 5-30). — P. GROSJEAN, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Edimburgiensium* (p. 31). — P. GROSJEAN, *S. Caelani cum ave colloquium* (p. 39). — P. PEETERS, *La Passion de S. Julien d'Émèse* (p. 44). — H. DELEHAYE, *Nouvelles fouilles à Salone* (p. 77). — M. COENS, *Les Vierges martyres de Cologne d'après un ouvrage récent* (p. 80). — *Comptes-rendus* (pp. 111-238) dont : JACQUES ZEILLER : *L'empire romain et l'Église* par P. GROSJEAN,

(pp. 113-114). — EUSEBIUS, *Bishop of Caesarea : The Ecclesiastical History and The Martyrs of Palestine* translated by H. J. LAWLOR and J. E. OULTON par H. DELEHAYE (pp. 132-134). — A. FEDER, *Studien zum Schriftstellerkatalog des heiligen Hieronymus*, par J. SIMON (pp. 134-135). — P. R. COLEMAN-NORTON : *Palladii Dialogus de Vita S. Joannis Chrysostomi* par FR. HALKIN (pp. 146-148). — DVORNIK : *Les Slaves, Byzance et Rome au IX^e s.* par P. PEETERS (pp. 178-181).

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, XXVII, 1927, fasc. 1 et 2, Leipzig, 1927.

SOMMAIRE : P. CHRYSOSTOMUS BAUR; *Georgius Alexandrinus* (pp. 1-16). — PAUL MAAS, *Zur Verskunst des Nonnos* (p. 17). — K. KUMANIECKI, *Zu Prokops Anecdota. Das rhythmische Klauselgesetz und die Echtheitsfrage* (p. 19). — J. SYKOUTRES, *Zu Prokops Anecdota Textkritisches* (p. 22). — E. ČERNOUSOV, *Des Euagrius Scholastikos Kirchengeschichte als eine Quelle für die Zeit Anastasios' I D koros* (p. 29). — V. BEŠEVĽIEV, *Zur Chronographie des Theophanes* (p. 35). — J. MORAVCSIK, *Der Verfasser der mittelgriechischen Legende von Johannes dem Barmherzigen* (p. 36). — N. BĂNESCU, *A propos de deux sceaux de l'Orient grec* (p. 40). — Ν. Ἰ. Γιαννόπουλος, *Μεσαιωνική Φθιώτις καὶ τὰ ἐν αὐτῇ μνημεῖα* (p. 42). — P. JURGENSON, *Zwei Kameen aus der macedonischen Periode* (p. 50). — N. BRUNOV, *Die funfschiffige Kreuzkuppelkirche in der byzantinischen Baukunst* (p. 63). — Comptes rendus (p. 99-164). — Bibliographie et notes (pp. 167-240).

Fasc. 3 et 4 : R. VÁRI, *Die sog. « Inedita Tactica Leonis »* (p. 241). — O. ŠCHISSEL, *Die Ethopoiie der Zoe bei Michael Psellos. Eine Siluntersuchung* (p. 271). — E. DARKÓ, *Neue Beiträge zur Biographie des Laonikos Chalkokandyles* (p. 276). — S. G. MERCATI, *Osservazione ad Antonio Achelis* (p. 286). — A. A. VASILIEV, *Das genaue Datum der Schlacht von Myriokephalon* (p. 288). — F. DÖLGER, *Chronologisches und Prosopographisches zur byzantinischen Geschichte des 13. Jahrhunderts* (p. 291). — G. N. HATZIDAKIS, *Τσάκωνες* (p. 321). — Ἰ. Π. Μηλιόπουλος, *Περὶ Βρύαντος (Μάλτεπε)* (p. 325). — P. JURGENSON, *Zur Ikonographie des Kaisers Johannes VIII Palaiologos* (p. 346). — Ν. Ἰ. Γιαννόπουλος, *Αἱ παλαιαὶ ἐκκλησιαὶ Τρικκάλων (Θεσσαλίας)* (p. 350). — Comptes rendus (pp. 365-420). — Bibliographie et notes (pp. 420-480).

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, XXVIII, fasc. 1 et 2, Leipzig, 1928.

SOMMAIRE : E. PATZIG, *Von Malalas zu Homer* (pp. 1-12). — S. G. MERCATI, *Osservazione alla « Apocalypsis Anastasiae »* (p. 12). — K. Ἀμαντος, *Γλωσσικά* (p. 14). — H. J. W. TILLYARD, *A Canon by saint Cosmas* (p. 25). — W. HOLTZMANN, *Die Unionsverhandlungen zwischen Kaiser Alexios I. und Papst Urban II. im Jahre 1089* (p. 38). — P. F. SKUTELLA, *Ein Handschriftenfragment zu Maximus Confessor* (p. 67). — N. BĂNESCU, *Chilia (Licostomo) und das bithynische Χηλή* (p. 68). — G. TSCHUBINASCHWILI, *Zur Frage der Kuppelhallen Armeniens* (p. 73). — W. H. BUCKLER, *A memento of Stauropolis* (p. 98). — Comptes rendus (pp. 102-16.). — Bibliographie et notes (pp. 170-240).

Fasc. 3 et 4 : O. SCHISSEL, Ἀπόφθεγμα bei Troilos von Side (p. 241). — V. DE FALCO, *Altri Scolii di Giovanni Pediasimo agli Anatolici* (p. 251). — D. A. ZAKYTHINOS, *Poèmes inédits de Ciriaco d'Ancona* (p. 270). — N. IORGA, *Quelques observations sur l'histoire de Byzance* (p. 273). — H. I. BELL, *The Administration of Egypt under the 'Umayyad Khalifs* (p. 278). — A. ANDRÉADÈS, *Deux livres récents sur les finances byzantines* (p. 287). — J. MÉLIOPOULOS, Περὶ τῶν ἐν τῇ περιφερείᾳ Χαλκηδόνος βυζαντινῶν ναῶν (p. 324). — F. DÖLGER, *Die Kaiserurkunden des Johannes-Theologos-Klosters auf Palmos* (p. 332). — W. R. V. ZALOZIECKY, *Zur Frage des byzantinischen Ursprungs der fünfschiffigen Kreuzkuppelkirche* (p. 372). — W. LEBEDEVA, *Zwei Bleisiegel eines Pothos des X.-XI. Jahrhunderts* (p. 392). — Comptes rendus (pp. 396-418). — Bibliographie et notes (pp. 419-480).

BYZANTINISCH-NEUGRIECHISCHE JAHRBÜCHER, VI, 1928, fasc. 1 et 2, Athènes 1928.

SOMMAIRE : WILHELM MICHAELIS, *Das Gefängnis des Paulus in Ephesus* (pp. 1-19). — RUDOLFF KEYDELL, *Zu Nonnos* (p. 19). — J. LIST, *Zwei Zeugnisse für die Lobrede bei Gregor von Nazianz* (p. 25). — A. HAGHIMICHALI, *L'art populaire grec — L'île d'Icarie* (p. 32). — I. H. MARSHALL, *Two liturgical manuscripts recently acquired by the British Museum* (p. 52). — Θ. Θ. Βελιανίτης, Περὶ τῆς δημοσιονομικῆς καταστάσεως τῶν Παξῶν ἐπὶ Ἐνετοκρατίας καὶ μέχρι τοῦ 1803 (p. 60). — A. KOUSIS, *Contribution à l'étude de la médecine des xénons pendant le XV^e siècle* (p. 77). — A. KOUSIS, *Das Fragmentum « Quo modo debes visitare infirmium »*

und seine Abhängigkeit von Werke des Paulus Nicaeus (p. 91). — P. HESELER, *Zum Symposium des Methodius*, I (p. 95) — G. V. VERNADSKIJ, *Die kirchlich-politische Lehre der Epanagoge und ihr Einfluss auf das russische Leben im XVII. Jahrhundert* (p. 119). — V. BENEŠEVIĆ, *Nachtragliches zu byzantinischen Ranglisten* (p. 143). — WILHELM ENSSLIN, *Die Ostgoten in Pannonien* (p. 146), — 'Α. 'Ορλάνδος, *Τεμάχια τραπεζῶν τοῦ Μουσειῦ 'Ηρακλείου Κρήτης* (p. 160). — G. STUHLFAUTH, *Kleine Beiträge zu allchristlichen Epigraphik* (p. 164). — X. Χαριτωνίδης, *Εἰς τὰ Γεωπονικά*, "Εκδ. H. Beck (p. 169). — X. Χαριτωνίδης, *Εἰς Διοσκουρίδην* "Εκδ. M. Wellmann (p. 183). — Comptes rendus (p. 194-256). — Bibliographie et notes (pp. 256-368).

'Επετηρίς ἐταιρίας Βυζαντινῶν σπουδῶν, t. IV, Athènes, 1927.

SOMMAIRE 'Αθηναγόρα, 'Ο θεσμός τῶν συγκέλλων ἐν τῷ Οἰκουμένειῳ Πατριαρχείῳ (p. 3). — Μ. Στεφανίδου, Μουσική καὶ χρυσοποιία κατὰ τοὺς Βυζαντινοὺς χυμευτὰς (p. 39). — Ν. 'Ι. Γιαννοπούλου, Διόρθωσις ἐπιγραφῆς (p. 46). — Φ. Κουκουλέ, Ξελινίζω (p. 47). — Δ. Π. Πασχάλη, Μεσαιωνικαὶ καὶ μεταγενέστεραι ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου 'Ανδρου (p. 49). — Φ. Κουκουλέ, Περὶ Βυζαντινῶν τινῶν φορεμάτων. (p. 89). — Στεφ. Ξανθουδίδου, 'Ο Φαλλίδος (p. 96). — DU MÊME, Χριστιανικὴ ἐπιγραφή 'Ηρακλείου Κρήτης (p. 106). — Γ. Χαριτάκη, Κατάλογος τῶν χρονολογημένων κωδίκων τῆς πατριαρχικῆς βιβλιοθήκης Καΐρου p. (109). — 'Ι. Π. Μηλιοπούλου, 'Η Χρυσοκέραμος (p. 205). — Μιχ. Γούδα Βυζαντιακὰ ἔγγραφα τῆς ἐν "Αθῶν ἱερᾶς Μονῆς τοῦ Βατοπεδίου (p. 211). — Β. Φάβη, 'Ακάπνιστον μέλι (p. 249). — Α. Α. Παπαδοπούλου, Καιρὸς (p. 251). — Α. Ξυγγοπούλου, Βυζαντινὸν περίαπτον (p. 257). — Β. Κ. Στεφανίδου, 'Ο μητροπολίτης "Απρῶς ἢ ὁ μητροπολίτης "Απρῶ, (p. 265). — FR. MURATI, 'Ο Οὔναδης καὶ ἡ ὑπὸ Μωάμεθ Β' τοῦ πορθητοῦ πολιορκία τοῦ Βελιγραδίου τῷ 1456 (p. 267). — Κ. 'Αμάντου. 'Επιτίμιον κατὰ τῆς ἀδελφοποιίας (p. 280). — Χρ. Κτενᾶ, Χρυσόβουλλοι λόγοι τῆς ἐν "Αθῶν ἱερᾶς Βασιλικῆς Πατριαρχ. καὶ Σταυροπηγιακῆς Μονῆς τοῦ Δοχειαρίου (p. 285). — Γ. Α. Σωτηρίου, Βυζαντινὰ Μνημεῖα τῆς Θεσσαλίας ΙΓ' καὶ ΙΔ' αἰῶνος (p. 312). — Σ. Μενάρδου, Περὶ

τῶν τοπικῶν ἐπιθέτων τῆς νεωτέρας Ἑλληνικῆς. (p. 332). — Α. Ὁρλάνδου, Ἀνατολίζουσαι Βασιλικαὶ τῆς Λακωνίας (p. 342). — Γ. Ε. Τιπάλδου, Τὰ φραγκικὰ οἰκόσημα τῆς Χαλκίδος (p. 352). — Comptes rendus (p. 365). — Nouvelles et bibliographie (p. 377-409). — Résumé français (pp. 410-415).

Ἐπετηρὶς ἐταιρίας Βυζαντινῶν σπουδῶν, V, Athènes, 1928.

Φ. Κουκουλέ, Βυζαντινῶν τινῶν ἐπιθέτων σημασία καὶ ὀρθογραφία (pp. 3-19). — DU MÊME, Ὀνόματα καὶ εἶδη ἄρτων κατὰ τοὺς Βυζαντινοὺς χρόνους (p. 36). — Κ. Δυοβουνιώτης, Ἡ ἀνέκδοτος ἐρμηνεία τοῦ Μιχαὴλ Ἀχομινάτου εἰς τὴν Ἀποκάλυψιν τοῦ Ἰωάννου (p. 19). — Ξανθοῦδίδης, Μολύβδινα βουλλαι Κρήτης (p. 31). — Πουλίτσα, Ἐπιγραφαὶ καὶ ἐνθυμήσεις ἐκ τῆς βορείου Ἡπείρου (p. 53). — Χ. Κτενᾶ, Σιγιλλιώδη καὶ ἄλλα πατριαρχικὰ ἔγγραφα τῆς ἐν Ἀθῶν ἱερᾶς, βασιλικῆς, πατριαρχικῆς καὶ σταυροπηγιακῆς μονῆς τοῦ Δοχειαρίου. (p. 100). — Μυστακίδης Λασκάρης (1400-1869) (p. 131). — DU MÊME, οἱ Ράλ(λ)αι (p. 257). — Ἀθηναγόρα, Ὁ θεσμὸς τῶν συγκέλων ἐν τῷ Οἰκουμένικῳ Πατριαρχείῳ (p. 169). — Σαράφη-Πιτζιπιῦ, Βυζαντινὰ ναυτικὰ ζητήματα (p. 193). — Ζακυθηνός, Μιχαὴλ Μάρουλλος Ταρχανιώτης Ἑλλην ποιητῆς τῶν χρόνων τῆς Ἀναγεννήσεως (p. 200). — Εὐαγγελίδης, Οἱ Πατριάρχαι Ἀλεξανδρείας Παρθένιος, Θεόφιλος καὶ Ἱερόθεος (p. 243). — Μενάρδος, Περὶ τῶν τοπικῶν ἐπιθέτων τῆς νεωτέρας Ἑλληνικῆς. (p. 283). — Παπαδόπουλος, Καμελαύκιον (p. 293). — Πεζόπουλος, Παρατηρήσεις εἰς Ἑλληνας ἰατροὺς (p. 300). — Τιπάλδος, Ζακυθινὰ οἰκόσημα (p. 339). — Ζ. Λεωνίδα, Ταμεῖον ἐξαγορᾶς αἰχμαλώτων (p. 342). — Σωτηρίου, Βυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Θεσσαλίας κατὰ τὸν ΙΓ' καὶ ΙΔ' αἰῶνα (p. 348). — Σιδερίδης, Ὁ ἐν Γενούῃ βυζαντινὸς πέπλος (p. 376). — Παπαδόπουλος, Τινὰ περὶ τῆς ἱερᾶς μονῆς τῆς Ἀχειροποιήτου τῆς ἐπιλεγομένης Εἰκοσιφοινίσσης (p. 379).

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, t. XXV, 1,

SOMMAIRE : J. LEBON, *Les citations patristiques grecques du sceau de la foi* (p. 5-33). — T. XXV, 2 : E. TOBAC, *La notion du Christ-Logos dans la littérature Johannique* (pp. 213-239).

VIZANTIJSKIJ VREMENNIK, XXV, 1927, Leningrad, 1928.

USPENSKIJ, *Les derniers Comnènes. Le commencement de la réaction* (pp.1-23). — ČERNOUSOV, *Une source syriaque pour l'histoire de Byzance* (p. 24). — VIŠNJAKOVA, *L'organisation domaniale du monastère de Lembiolissa* (p. 33). — A. JAKULOVSKIJ, *Le récit d'Ibn-al-Bibi sur l'expédition des Turcs d'Asie Mineure contre Soudak les Polovtzes et les Russes au début du XIII^e s.* (p. 53). — D. AJNALOV, *L'art de Palestine au Moyen Age* (p. 77). — N. BRUNOV, *Un monument de l'architecture byzantine primitive à Kertch* (p. 87). — I. I. SOKOLOV, *La bibliographie en langue néo-grecque sur le Byzantinisme* (p. 106). — I. I. SOKOLOV, *Un nouveau travail russe sur l'histoire byzantine* (p. 154). — I. I. SOKOLOV, *La Commission athénienne pour l'édition d'un « Dictionnaire historique de la langue grecque »* (p. 158). — Annexes (pp. 165-171).

SEMINARIUM KONDAKOVIANUM, I, Prague, 1927, (en russe).

ŽEBELEV, *Orante. A propos de l'origine du type* (p. 1). — A. V. ORĚŠNIKOV, *Argenterie de Moldavie au musée d'armes à Moscou* (p. 9). — TH. I. USPENSKIJ, *Les origines de l'Empire de Trébizonde* (p. 21). — G. A. OSTROGORSKIJ, *La doctrine des saintes icônes et le dogme christologique* (p. 35). — N. V. MALICKIJ, *Traits d'iconographie palestinienne dans le psautier byzantin à illustrations marginales du type Chloudoff* (p. 49). — V. N. BENEŠEVIČ, *Notes sur les notitiae episcopatum* (p. 65). — G. V. VERNADSKIJ, *Le khanat de Kiptchak, l'Égypte et Byzance pendant le règne de Michel Paléologue* (p. 73). — N. P. TOLL, *Notes sur la soie chinoise dans la Russie méridionale* (p. 85). — D. A. RASOVSKIJ, *Le rôle historique des « bonnets noirs » en Russie* (p. 93). — A. N. KUBE, *Bois d'élan sculpté du IX^e siècle* (p. 111). — M. I. MAKSIMOVA, *Le conte du naufragé et un scarabée grec du VI^e siècle* (p. 115). — M. V. IZMAJLOVA, *Chapiteau byzantin au musée de Chersonèse* (p. 121). — L. A. MACULEVIČ, *Grande boucle du trésor de Perechlépina et les pseudoboucles* (p. 127). — M. I. ROSTOVCEV, *Le dieu équestre dans la Russie méridionale, en Indo-Scythie et en Chine* (p. 141). — A. P. SMIRNOV, *Base de croix en bois sculpté* (p. 147). — M. A. ANDREEVA, *De la cérémonie « prokypsis »* (p. 157). — A. V. FLOROVSKIJ, *Les données d'un écrivain arabe des X-XI^e ss. sur la Russie* (p. 175). — D. V. AJNALOV, *Le groupe en marbre de l'immolation d'Isaac* (p. 187), — A. P. KALITINSKIJ, *Quelques types de la fibule dans la Russie méri-*

dionale (p. 191). — N. M. BĚLJAEV, *L'Annonciation. Monument nouveau de peinture grecque sur bois* (p. 215). — N. I. OKUNEV, *Piliers de Saint Georges. Les ruines d'une église du XII^e s. près de Novy Pazar* (p. 225). — N. T. BĚVJAEV, *Les origines des poids et mesures russes* (p. 247). — N. P. KONDAKOV, *Sur le manichéisme et les « Bogomils » (fragments)* (p. 289). — Personalalia (pp. 303-317). — Bibliographie (pp. 317-338).

SEMIANRIUM KONDAKOVIANUM, t. II, Prague, 1928.

SOMMAIRE : S. A. ŽEBELEV, *J. J. Smirnov* (p. 1). — D. V. AJNALOV, *Nouveau type iconographique du Christ* (p. 19). — A. N. KUBE, *Croix-reliquaire de l'Ermitage* (p. 25). — N. V. MALICKIJ, *Remarques sur l'histoire de la composition de la Trinité* (p. 33). — G. A. OSTROGORSKIJ, *Les bases théoriques de la querelle des Images à Byzance* (p. 48). — K. STRZYGOWSKI, *Die mit Flechtbändern verzierte Platte vom Wawel* (p. 53). — E. O. KOSTECKAJA, *L'iconographie de la Résurrection d'après les miniatures du psautier Chloudov* (p. 61). — S. N. TROJNICKIJ, *Coffret de Hedvige Jagellonne à l'Ermitage* (p. 71). — A. A. SPICYN, *L'âge de bronze en Russie* (p. 77). — V. V. BARTOLD, *Ambassade de Rome à Bagdad au début du X^e siècle* (p. 85). — N. P. SYČEV, *Le plus ancien fragment de la peinture byzantine en Russie* (p. 91). — N. FETTICH, *Eine gothische Silberschalle im ungarischen Nationalmuseum* (p. 105). — J. J. KRAČKOVSKIJ, *La coupe sassanide dans les vers du poète abbasside Abu-Nuwas* (p. 113). — G. TSCHUBINASCHWILI, *Die Kirche von Samtzevrisi in Georgien* (p. 127). — M. J. ROSTOCEVV, *Le roman « scythe »* (p. 135). — L. A. MACCLEVIČ, *Un relief représentant les jeux du cirque* (p. 139). — K. K. ROMANOV, *Sur la question de la technique des reliefs de la cathédrale Siant-Georges à Juriev Polskoy* (p. 149). — M. A. ANDREEVA, *Sur la composition du Klélorogion de Philothée* (p. 161). — A. V. OREŠNIKOV, *La bague de S. Alexis, Métropolitaine de Moscou* (p. 171). — N. I. BELAIEV, *La mine sumérienne, son origine et sa valeur* (p. 187). — A. N. GRABAR, *Le schéma iconographique de la Pentecôte* (p. 2223). — P. PERDRIZET, *L'archange Ouriel (en français)* (p. 241). — A. KALITINSKIJ, *Quelques types de la fibule à deux pelles en Russie* (p. 277-310).

Personalalia (p. 311-346); Chronique (p. 347-360); bibliographie (p. 361). — Comptes rendus (p. 377-379).

ECHOS D'ORIENT, n° 145, janvier-mars 1927, Paris.

SOMMAIRE : P. BATIFFOL, *Les sources de l'histoire du concile de Nicée* (p. 5). — M. JUGIE, *L'Assomption de la Sainte Vierge dans la tradition des cinq premiers siècles* (p. 18). — V. GRUMEL, *Notes d'histoire et de chronologie sur la vie de saint Maxime le Confesseur* (p. 24). — N. BROUNOFF, *Une église monastique aux environs de Chalcédoine* (p. 33). — S. SALAVILLE, *Bulletin d'études byzantines ; I. Au laboratoire byzantin de Munich ; II. Au congrès byzantin de Bucarest ; III. Les études byzantines en Grèce ; IV. Etudes byzantines en Italie ; V. Etudes byzantines en France* (p. 57). — D. LATHOUD, *Bulletin d'art byzantin* (p. 76). — M. JUGIE, *Un historien russe de l'Eglise : Alexis Petrovitch Lebedev* (p. 102). — J. LACOMBE, *Chronique des églises orientales* (p. 107). — Bibliographie (p. 122-128).

N° 146, avril-juin 1927.

V. LAURENT, *Les signataires du second synode des Blachernes* (p. 129). — M. ALTAPOFF, *La Trinité dans l'art byzantin et l'icône de Roublev* (p. 150). — D. LATHOUD, *Bulletin d'art byzantin et slave* (p. 187). — S. SALAVILLE, *Bulletin serbo-croate-slovène* (p. 206). — R. JANIN, *Les Mariavites et l'Orthodoxie* (p. 216). — J. LACOMBE, *Chronique des Eglises orientales* (p. 221). — Bibliographie (p. 238-256)

N° 147, juillet-septembre 1927.

N. BROUNOFF, *L'église à croix inscrite à cinq nefs dans l'architecture byzantine* (p. 257). — R. JANIN, *Autour du cap Acritas (avec carte)* (p. 287). — E. GOUDAL, *La situation religieuse en Russie* (p. 304). — C. DALLEGGIO D'ALESSIO, *L'ascendance maternelle d'André Chénier à Chio et à Constantinople* (p. 321). — G. VUCCINO, *L'Eglise de Grèce sous la dictature* (p. 326). — V. GRUMEL, *La bibliographie des acolouthies grecques publiée par Mgr Petit* (p. 339). — V. LAURENT, *Notes critiques : I. Le Corpus des diplômes byzantins des Académies de Munich et de Vienne. Les registres impériaux de 1025 à 1204. VII. La correspondance de Nicéphore Grégoras publiée par R. Guiland* (p. 345). — N. BROUNOFF, *Nouvelles études archéologiques en Crimée* (p. 362). — Bibliographie (p. 367).

N° 148, octobre-décembre 1927.

J. DESLANDES, *Les prêtres orthodoxes ont-ils la juridiction ?* (p. 385). — V. LAURENT, *Le serment antilatín du patriarche Joseph I^{er}* (juin 1273) (p. 396). — M. JUGIE, *Notes de littérature byzantine. I. Nicéas de Maronée et Nicéas de Mitylène. — II. L'auteur du canon de l'Extrême-Orient de l'Euchologe grec. — III. Les canons disciplinaires attribués à saint Nicéphore, patriarche de Constantinople. — IV. Le traité sur les azymes attribué à Siméon II, patriarche de Jérusalem* (p. 408). — S. SALAVILLE, *Bulletin serbo-croate-slovène* (p. 426). — ST. JOANNIDÈS, *L'organisation des paroisses dans l'Eglise de Grèce* (p. 449). — J. LACOMBE, *Chronique des Eglises orientales* (p. 458). — P. SBATH, *Manuscrits orientaux de la bibliothèque du R. P. Paul Sbath* (p. 476). — Bibliographie (p. 494).

N° 149, janvier-mars 1928.

SOMMAIRE : V. GRUMEL, *Recherches sur l'histoire du monothélisme. I. Décrets monothélites d'Héraclius* (p. 6). — M. JUGIE, *La doctrine du caractère sacramentel dans l'Eglise gréco-russe* (p. 17). — V. LAURENT, *Une nouvelle inscription grecque de Chalcédoine* (p. 24). — E. GOUDAL, *Les églises russes. Origine. Situation actuelle* (p. 45). — V. GRUMEL, *Macaire, patriarche grec d'Antioche (1647-1672)* (p. 68). — S. SALAVILLE, *Le II^e Congrès international d'études byzantines à Belgrade* (p. 78). — P. SBATH, *Manuscrits orientaux de la bibliothèque du R. P. Paul Sbath* (p. 111). — Bibliographie (p. 117-128).

N° 150, avril-juin 1928

S. SALAVILLE : *Mgr Louis Petit* (p. 129). — G. DE JERPHANION, *A propos du calice d'Antioche. Art chrétien primitif ou art byzantin* (p. 145). — † L. PETIT, *La vie et les œuvres de Syméon le Nouveau Théologien* (p. 163). — E. DALLEGIO D'ALESSIO, *Une nouvelle inscription génoise découverte à Galata* (p. 168). — S. SALAVILLE, *Manuscrits latins de Denys Novakovitch († 1761) au monastère serbe de Grgeleg* (p. 175). — V. LAURENT, *Bulletin historique* (p. 188). — R. JANIN, *Le millénarisme et l'Eglise grecque* (p. 201). — J. LACOMBE, *Chronique des églises orientales* (p. 211). — Bibliographie (pp. 231-256).

N° 151, juillet-septembre 1928.

V. GRUMEL, *Recherches sur l'histoire du monothélisme*. II. *Les premiers temps du monothélisme* : 1. *Théodore de Pharan*. 2. *Paul le Borgne ou Paul le Monophysite*. 3. *Georges Arsas*. 4. *Athanase Caméliarios* (p. 257). — S. SALAVILLE, *Elie Méniatès et l'Immaculée Conception* (p. 278). — R. JANIN, *La forteresse byzantine d'Aélos* (p. 259). — M. JUGIE, *La publication des œuvres de Georges Scholarios* (p. 300). — J. LACOMBE, *Chronique des églises orientales* (p. 326). — P. SBATH, *Manuscrits orientaux de la bibliothèque du R. P. Paul Sbath* (p. 343). — Bibliographie (p. 361-384).

N° 152, octobre-décembre 1928

M. JUGIE, *Démétrius Cydonès et la théologie latine à Byzance aux XIV^e et XV^e siècles* (p. 385). — S. SALAVILLE, *Epitaphe métrique de Constantin Mèlès, archidiacre d'Arbanon* (p. 403). — V. LAURENT, *Sceaux byzantins* (p. 417). — V. LAURENT, *Bulletin critique : Catalogues de manuscrits grecs et byzantins* (p. 440). — J. LACOMBE, *Chronique des églises orientales* (p. 476). — R. SBATH, *Manuscrits orientaux, etc.* (p. 485). — Bibliographie (pp. 494-506).

N° 153, janvier-mars 1929

J. DEŞLANDES, *Le mariage clandestin des Orientaux est-il valide ?* (p. 5). — V. GRUMEL, *Recherches sur l'histoire du monothélisme*. III. *Du monénergisme au monothélisme. Le cas d'Honorius. Origine, sens et portée de l'Ecthèse*. 1. *Sergius et Sophrone*. 2. *La synodique de Sophrone et la position de ce patriarche dans le conflit*. 3. *L'attitude première de S. Maxime le Confesseur dans la question du monothélisme* (p. 19). — M. JUGIE, *Une nouvelle vie et un nouvel écrit de saint Jean Damascène* (p. 35). — E. DALLEGGIO, D'ALESSIO, *Le chevalier Cosimo Comidas de Carbognano* (p. 42). — S. SALAVILLE, *Bulletin de liturgie* (p. 48). — S. SALAVILLE, *Bibliographie ukrainienne* (p. 84). — R. JANIN, *Les orthodoxes et l'Encyclique « Mortalium animos »* (p. 92). — Bibliographie (pp. 102-128).

N° 154, avril-juin 1929.

V. LAURENT, *Un polémiste grec de la fin du XIII^e siècle* (p. 129). — V. GRUMEL, *Les textes monothélites d'Aélius* (p. 159). — S. SALAVILLE, *Fragment inédit de traduction grecque de la Règle de saint François*

(p. 167). — S. SALAVILLE, *Bulletin de liturgie* (p. 173). — S. SALAVILLE, *Quelques récentes publications d'épigraphie chrétienne* (p. 209). — *Chronique des églises orientales* (p. 215). — *Bibliographie* (pp. 234-256).

N° 155, juillet-septembre 1929.

S. SALAVILLE, *Τεσσαρακοστή*, *Ascension et Pentecôte au IV^e siècle* (p. 257). — V. GRUMEL, *Recherches sur l'histoire du monothélisme. III. Du monénergisme au monothélisme (suite). 4. Action et rôle d'Honorius* (p. 272). — V. GRUMEL, *Le « Napisanie o pravěj veré » de Constantin le Philosophe* (p. 283). — V. LAURENT, *Sceau inédit de Nicolas d'Amosata* (p. 295). — S. SALAVILLE, *Bulletin de publications roumaines* (p. 299). — R. JANIN, *Les orthodoxes et l'Encyclique « Mortalium animos » (fin)* (p. 316). — TCHERNORIZETZ, *Prodromes de renaissance dans l'Eglise bulgare (suite). II. L'Eglise et l'école* (p. 328). — J. LACOMBE, *Chronique des églises orientales* (p. 353). — *Bibliographie* (p. 366-384).

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE.

LOUIS BRÉHIER : *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Byzance*, dans *Bibliothèque de la Revue historique*. Paris, Félix Alcan. 24 pages. 8° (tirage à part).

Ce petit travail du maître, où l'on trouve toutes ses qualités : érudition et clarté, rendra les plus grands services à ceux qui voudront s'orienter rapidement dans la « littérature » relative à tous les domaines de la science byzantine. Il est divisé en neuf sections : I. Organisation des études ; II. Publication des sources ; III. Sciences auxiliaires ; IV, Travaux d'ensemble ; V. Monographies ; VI. Histoire des institutions et du droit ; VII. Histoire de l'Église ; VIII. Provinces ; IX. Histoire de la civilisation et de l'art.

PAUL HENRY, *Folklore et iconographie religieuse dans: Institut français des Hautes Etudes en Roumanie : Mélanges*. Bucarest 1928 ; 35 pages, 8°.

M. P. H. reprend la question de l'iconographie si spéciale des églises bukoviennes et de ses sources. Il étudie deux thèmes singuliers : celui des douanes célestes par lesquelles doit passer l'âme du mort et le thème du contrat passé avec Satan, soit par Adam soit par Dieu, et par lequel tout ou partie de l'humanité se trouve au pouvoir du Démon. Dans le traitement de l'un ou l'autre thème, M. H. trouve la trace d'une inspiration populaire et la marque d'influences locales et d'une certaine originalité. M. H. connaît admirablement les sources littéraires de ces thèmes ; mais il a étudié aussi avec beaucoup d'érudition toutes les légendes populaires qui s'y rattachent. Sa conclusion est que, en Moldavie, au XVI^e siècle, les peintres étaient capables d'inventer de leur propre fonds et d'en tirer des thèmes, des procédés et alliances de couleurs qui n'étaient pas de simples copies de ce qui se faisait dans les pays voisins.

X. A. ΝΟΜΙΚΟΥ : 'Η μάχη τῶν Μοθῶν καὶ ὁ τάφος τοῦ Γκιάφαρ-Ἐλ-Ταγιάρ extrait du t. III de l' Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας τῶν Βυζαντινῶν σπουδῶν. Athènes 1926.

M. Nomicos a retrouvé le tombeau de Gifar et Taysâr Ibn abou Talib « celui qui vola au paradis », le martyr, de l'Islam tombé en 629

à la bataille de Mothi. Le savant grec fait un historique de ce combat (Al Mo'ta des chronographes arabes). L'emplacement du combat se trouve à 20 km. au Sud du « Krak », de Transjordanie. On trouvera dans le mémoire de M. N. le texte et la traduction des inscriptions d'époques diverses qui restent *in situ*. Ce petit dossier épigraphique confirme pleinement les traditions musulmanes. Une des plaques porte le nom du héros avec l'épithète de et Tyyâr que lui décerna le prophète en célébrant son martyre. Ce monument avait été érigé par les Fatimites du II^e s. de l'hégire sur le tombeau du héros, à deux pas du lieu où il périt en combattant.

Une douzaine d'excellentes photographies reproduisent le champ de bataille, le tombeau-mosquée et les inscriptions.

ANDRÉ GRABAR, *Recherches sur les influences orientales dans l'art balkanique*. Paris, *Les Belles Lettres*, 1928 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg).

M. Gabriel Millet prépare un compte rendu de cet ouvrage capital, sur lequel on pourra voir : *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. VIII, 1929, 2, p. 651 à 654 la note de M. Marcel Laurent.

F. W. HASLUCK : *Letters on religion and folklore*. Londres, Luzac, 1926, 256 p., 8°.

Le regretté F. W. Hasluck, mort prématurément, écrivit pendant ses dernières années, occupées par un travail acharné sur les rapports de l'Islam et du Christianisme, ainsi que sur les survivances païennes dans ces religions, un grand nombre de lettres à des amis, notamment à M. Dawkins. Cette correspondance, pleine d'humour et d'érudition, est riche en faits et en idées. La veuve de l'auteur Mrs M. E. Hasluck a eu la pieuse idée de la réunir en un volume où l'historien des religions, l'archéologue, le philologue et le folkloriste trouveront beaucoup à glaner.

SISTER LUCILLA DINNEEN : *Titles of address in christian greek epistolography to 527 a. d.* Washington 1929 (The Catholic University of America Patristic Studies, vol. XVIII), 114 p. 8°.

Etude d'épistolographie grecque chrétienne. Quiconque s'est occupé de textes byzantins du V^e et du VI^e siècles sait combien les épithètes telles que : εὐγένεια, εὐσέβεια, πρᾶότης, θαυμασιότης sont fréquentes dans cette littérature. L'auteur a fait un dépouillement considérable.

Il est toutefois regrettable qu'elle n'ait point distingué celles de ces épithètes qui sont officielles, c'est-à-dire qui appartiennent à certaines catégories de fonctionnaires, et celles qui sont de pure courtoisie. M^{lle} L. Dinneen semble n'avoir aucune idée des questions délicates que pose notamment l'emploi de θαυμάσιος (admirabilis) qui appartient aux fonctionnaires des deux rangs inférieurs λαμπρότατοι et περίβλεπτοι.

RAMON MUNTANER : *L'expedició dels Catalans a Orient, text, introducció, notes i glossari per LLUIS NICOLAU D'OLWER*. Collection : *Els nostres classics*. Barcelone 1926. 232 pages. 12°.

Élégante et précieuse édition de la partie de la chronique de Muntaner relative à l'expédition des Catalans en Orient avec notes, glossaire, index, cartes et bibliographie.

L. NICOLAU D'OLWER : *L'expansió de Catalunya en la Mediterrània Oriental*. Edit. Barcino. Barcelone, 1926. 262 pages. 5°.

En attendant un compte rendu détaillé de cet ouvrage, que l'abondance des matières nous contraint de renvoyer au t. V de *Byzantion*, nous voulons dire dès à présent qu'il s'agit d'un véritable chef-d'œuvre. Nous espérons que l'auteur traduira bientôt du catalan en français, cet exposé si complet et si vivant de l'expansion catalane dans la Méditerranée orientale. M. Nicolau d'Olwer est le meilleur connaisseur de cette glorieuse histoire. Il nous donne une bibliographie complète, un index chronologique et un précieux index alphabétique. Les différents chapitres nous font suivre la migration catalane dans toutes les régions qu'elle a atteintes, des cartes et des illustrations (monuments, cartes anciennes, documents divers, sceaux) augmentent l'intérêt du volume, particulièrement intéressant pour l'histoire du Commerce du Levant.

NICOLAI GRĂMĂDĂ, *Contribution à l'histoire du livre et de l'écriture au Moyen Age* (en roumain) dans *Codrul Cosminului* (années IV et V), *Cernăuți*, 1929, pp. 35-175, avec figures et résumés français.

L'auteur étudie d'abord ce qu'est devenu le *volumen* au Moyen Age. Il constate que le rouleau perd beaucoup de sa faveur à partir du IV^e siècle ; pour les œuvres littéraires destinées au public, il n'est pour ainsi dire plus employé, par contre il est conservé pour les actes, les diplômes etc... Aussi quand il est représenté dans l'art, il n'est qu'un pur symbole et l'on voit clairement que les gens de

l'époque ne se rendaient pas compte de son emploi. Le *codex*, au contraire, apparu au I^{er} siècle après J.-C., se multiplie : bientôt d'ailleurs il cesse d'être en papyrus ; dès le III^e siècle, partout ailleurs qu'en Egypte, le parchemin domine et ne cessera de faire des progrès. Très nombreux déjà au IV^e siècle, les « *codices* » ne sont pas représentés sur les monuments pré-constantiniens, mais il y faut voir, non pas une preuve de son absence dans la vie courante, mais un résultat du traditionalisme de l'art.

Nous passons alors à l'écriture qui nous est bien connue grâce aux nombreuses miniatures, notamment byzantines, que nous montrent le scribe en train d'écrire, ou encore les outils qui lui étaient nécessaires. Le plus souvent le texte est écrit sur deux colonnes : le scribe a parfois indiqué le temps qu'il lui a fallu pour écrire le livre. Ce ne sont pas d'ailleurs les seules notes que nous y trouvions : il y a la formule « *legi, contuli et recognovi* » qui parfois ne signifie rien, ayant été recopiée purement et simplement du texte primitif ; il y a encore les imprécations contre les voleurs de livres, et, assez tard (depuis le XI^e siècle) le prix très variable ; il y a enfin les souscriptions contenant le titre de l'ouvrage, le nom et la situation du scribe, le lieu et le temps de l'exécution de la copie, parfois le nom de la personne qui a commandé le livre, fort rarement des indications stichométriques. Ces indications sont suivies d'actions de grâces à Dieu et des désirs du scribe en récompense de son travail.

Les souscriptions sont intéressantes, car elles contribuent à nous éclairer sur les voies suivies par la civilisation au Moyen Age, grâce au fait que fort souvent, dans certains milieux, elles se cristallisaient en formules lapidaires.

C. B.

Mélanges d'histoire générale publiés par Constantin MARINESCU. Cluj, Imprimerie «Cartea Românească», 1927, in-8°, 379 p., figg., carte (Université de Cluj, Publications de l'Institut d'histoire générale. I.).

P. 7. N. IORGA, *Les aventures « sarrasines » des Français de Bourgogne au XV^e siècle*. Analyse et publication de lettres et de pièces, en partie inédites, relatives aux croisades « posthumes » des Bourguignons. — P. 57. ST. BEZDECHI, *Le portrait de Théodore Métochite par Nicéphore Grégoras*. — P. 68. ST. BEZDECHI, *Un projet de réforme du calendrier par Nicéphore Grégoras*. Etude sur la

formule de la durée de l'année tropique, consignée par Nicéphore dans une lettre à un certain Cabasilas, et par où le polygraphe byzantin, d'ailleurs devancé par les savants occidentaux, est en progrès sur Hipparque et Ptolémée. — P. 75. ST. BEZDECHI, *La vie de Sainte Basilisse par Nicéphore Grégoras*. Publication de cette Vie, d'après le ms. Vat. 1086. — P. 87. G. I. BRĂTIANU, *Les origines de la guerre de Curzola (1294-1299) entre Gênes et Venise*. — P. 101. I. G. BULAT, *La Croisade de Nicopolis dans la littérature du temps*. — P. 125. CONSTANTIN C. GIURESCU, *Une relation inédite sur la campagne de Pierre le Grand en Moldavie (1711)*. Lettre écrite en français, probablement par un officier français de l'armée russe, et qui précise quelques points de l'histoire de cette campagne. — P. 133. CONSTANTIN MARINESCU, *Notes sur le faste à la cour d'Alfonse V d'Aragon, roi de Naples*. Documents inédits. — P. 147. P. P. PANAITESCU, *Quelques notes sur les relations littéraires polono-roumaines à l'époque contemporaine*. — P. 155. C. MARINESCU, *Notes sur les corsaires au service d'Alfonse V d'Aragon, roi de Naples*. Pièces inédites. — P. 175. CORIOLAN PETRANU, *Die Kunstdenkmäler der siebenbürger Rumänen in Lichte der bisherigen Forschung*. L'architecture et la peinture roumaines de Siebenbürgen, dont les plus anciens monuments remontent au XII^e siècle, continuent directement l'art byzantin. — P. 243. G. D. SERRA, *Contributo toponomastico alla descrizione delle vie romane e romee nel Canavese*. — P. 323. N. TOLU, *Un récit français du XVI^e siècle sur les affaires de Hongrie*. Réédition d'un petit livre de l'inconnu Jean de Malmédy, imprimé en 1565. — P. 343. JOACHIM CRĂCIUN. *Contributions roumaines à l'historiographie générale*. (Résumé et traduit par C. M.). Suivi d'une bibliographie. M. Marinescu se propose de donner tous les ans un recueil de ce genre. Nous ne pouvons que l'encourager.

MAX SULZBERGER.

Symbolae Osloenses. Auspiciis Societatis graeco-latinae ediderunt

S. EITREM et GUNNAR RUDBERG. Osloae, in aedibus Some et sociorum, 8^o, fasc. V, 1927, 87 p.; fasc. VI, 1928, 76 p.

Fasc. V, p. 1. LYDER BRUN, *Die Gotlesschau des johanneischen Christus*. Etude sur la préexistence céleste de Jésus dans le quatrième Evangile, et ses rapports avec Dieu durant sa vie terrestre. Interprétations ingénieuses, mais bien subtiles. C'est de la poussière d'exégèse. Cependant la distinction que l'auteur est amené à faire entre le Christ johannique et les prophètes nous parait juste et

fine. — P. 23. GUNNAR RUDBERG, *Platon und Attika*. — P. 33. H. IDRIS BELL, *Greek Sightseers in the Fayum in the third century B. C.* — P. 38. S. E., *Epic fragment from the Pap. Osl.* C'est un fragment des oracles sibyllins. Cf. fasc. VI, p. 57. — P. 39. S. EITREM, *Die vier Elemente in der Mysterienweihe* (Fortsetzung). — P. 60. ANTON FRIDRICHSEN, *Observationen zum N. T. aus Aelians Varia historia*. Recueil de textes parallèles. — P. 57. RAGNAR ULLMANN, *Lectiones Straboniana*. — P. 71. HENNING MÖRLAND, *Oribasiana*. Sur l'ancienneté relative des deux traductions. — P. 75. HANS HOLST, *A Claudius-Medallion*. — P. 80. GUNNAR RUDBERG, *Paleographica I*. — P. 85. S. EITREM, *Varia*. Sur Catulle XLIV, 18; Virgile, *Enéide* IV 181 sqq.; Hérodote V 17; pap. Leid. J 395 W. Fasc. VI, p. 1. S. EITREM, *The necromancy in the Persai of Aischylos*. — P. 17. GUNNAR RUDBERG, *Zur Personenzeichnung Platons*. — P. 33. ANTON FRIDRICHSEN, *Randbemerkungen zur Kindheitsgeschichte bei Lucas*. Deux notes lexicographiques. — P. 39. S. PANTZERHJELM THOMAS, *Hermeneutika*. — P. 42. HENNING MÖRLAND, *Eine neue Quelle des Vulgärlateins*. — P. 52. CARL MARSTRANDER, *Les noms de déesses, latin Morta, gaulois Rosmerta*. — P. 55. GUNNAR RUDBERG, *Odyssæe fragmentum Osloense*. — P. 57. GUILIEMUS CRÖNERT, *Oraculorum Sibyllinorum fragmentum Osloense*. Fragment nouveau, que l'éditeur rapproche de *Sib. V* 498-523. Le début et la fin des vers manquent, V. 7 : $\mu\lambda\iota\tau\omicron\iota\sigma\iota\nu$? Cf. *Sib. V* 215. V. 11 : $\kappa\rho\alpha\tau\eta\sigma\epsilon\iota$? Entre les vers 11 et 12 il se peut qu'il y ait une lacune. V. 14 : $\text{Βαβυλω}\omega\text{νιον}\ \xi\sigma\tau\upsilon$? — P. 60. H. P. L'ORANGE, *Ein römisches Frauenporträt in der Antikensammlung der Nationalgalerie*. — P. 69. HANS HOLST, *Numismatica*. MAX SULZBERGER.

ERNST NACHMANSON, *Ein neuplatonischer Galenkommentar auf Papyrus*. Göteborg, 1925, 12^o, 1 pl. (*Minnesskrift utgiven av Filologiska Samfundet i Göteborg*, pp. 201-217).

C'est un papyrus d'Hermoupolis qui appartient au Musée de Berlin. Il porte le début (deux colonnes) d'une introduction au *Περὶ αἰρέσεων* de Galien, par un néo-platonicien dont le nom est mutilé ('Αρχ... δου σοφιστοῦ ἐξήγησις). Ce sont des considérations philosophiques sur la médecine. Malheureusement le texte s'arrête au plus bel endroit.

Le travail de M. Nachmansson — description, édition, commentaire, recueil de passages parallèles — est complet et très soigné.

MAX SULZBERGER.

Papyri Osloenses. Fasc. I : *Magical Papyri*. Edited by S. EITREM. Published by det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo (The Academy of science and letters of Oslo). Oslo, J. Dybwad, 1925, 8°, 151 pp., 13 pll.

Six papyrus acquis par M. Eitrem dans le Fayoum en 1920 et 1923. Quatre sont du IV^e siècle, un du V^e ; le n° 6 est un horoscope daté de l'an 155 ap. J.-C. La publication est telle qu'on pouvait l'attendre de M. Eitrem, c'est-à-dire excellente et de nature à instruire les mieux informés. Le n° 1, de beaucoup le plus important, est entièrement reproduit en phototypie, traduit en anglais et accompagné d'un commentaire approfondi. — Quelques mots du texte sont incertains. L. 167 : ἄρας λάμναν ? L. 258 : γριψον pourrait n'être qu'une faute pour γραψον. Sur le papyrus n° 3, cf. maintenant *Symb. Osl.* IV (1926), p. 60 sq.

MAX SULZBERGER.

FR. W. AUG. DICKINSON. *The use of the optative mood in the works of St John Chrysostom*. A dissertation submitted to the faculty of letters of The Catholic University of America, in partial fulfilment of the requirements for the degree of doctor of philosophy. Washington, 1926, 8°, xvi-179 p. (*The Catholic University of America. Patristic Studies*, vol XI).

Cette consciencieuse étude vaut surtout comme statistique. Les différents emplois de l'optatif dans Saint Jean Chrysostome sont relevés avec soin et classés minutieusement. Mais le sujet n'est pas épuisé. L'auteur n'a nulle part considéré la fréquence relative des exemples tirés de St Jean par rapport à ceux que donnent les autres écrivains, anciens ou récents. Là était pourtant le nœud de la question. La conclusion du livre, qui est que l'usage de St Jean Chrysostome se rapproche de l'usage attique un peu plus qu'on ne s'y serait attendu, est bien vague et insuffisamment établie. Quant à savoir si les habitudes grammaticales de l'illustre orateur ne varient pas selon la date où il écrit, ou si l'examen de sa langue ne fournirait pas un critérium pour l'authenticité de ses œuvres, ce sont des questions que M. Dickinson ne semble pas s'être posées. Mais il est juste de reconnaître que son travail aidera à les résoudre.

MAX SULZBERGER.

SUIDAE *Lexicon*, edidit ADA ADLER. Pars I. Leipzig, Teubner, 1928, 8° xxx-549 p. (*Lexicographi graeci*, vol. I).

L'introduction étudie les éditions précédentes, les manuscrits, les extraits, les gloses marginales et les sources de Suidas. La valeur respective des manuscrits a été fixée par M. Bidez (1912) : les deux meilleurs, les seuls que l'apparat critique de ce premier volume mentionne d'une façon continue, sont les *Parisini* 2625 et 2626 (A). Le texte, presque entièrement fondé sur des collations nouvelles, est encadré d'abréviations qui indiquent les sources directes de Suidas. Les gloses marginales sont en petits caractères. Un espace blanc marque le passage d'une source à une autre. L'annotation comporte trois registres : un pour les sources et parallèles, un pour les *testimonia*, y compris les gloses des manuscrits de Suidas même, et le troisième pour l'apparat critique. Celui-ci est peut-être un peu sobre de conjectures modernes : c'est le seul et bien léger reproche qu'on pourrait faire à ce travail monumental, dont nous souhaitons de tout cœur l'achèvement prochain, et qui vaudra à M^{me} Adler la reconnaissance de tous les hellénistes.

MAX SULZBERGER.

D. C. HESSELING. *Uit Hellas' heden en verleden*. Haarlem, H. D. Tjeenk Willink en zoon, 1927, 8°, 197 p.

Recueil d'articles ethnographiques, archéologiques et littéraires, très variés, mais gravitant tous autour de cette idée que la Grèce d'aujourd'hui continue directement la Grèce d'autrefois. Rapprochements ingénieux entre Homère ou la tragédie attique et l'épopée byzantine ou la poésie populaire moderne, entre la mythologie ancienne et le folklore de nos jours, entre les différentes époques du roman grec. Les byzantinistes liront avec plaisir les pages consacrées à *Digénis Akritas*, à l'*Histoire des Quadrupèdes*, à Mistra, le Pompéi byzantin. Quelques-unes de ces agréables études mériteraient d'être traduites dans une langue plus répandue.

MAX SULZBERGER.

Die Palästina-Literatur. Eine internationale Bibliographie in systematischer Ordnung mit Autoren- und Sachregister, unter Mitwirkung von J. de Groot, A. Gustavs, Sam. Klein, Chr. O. Thomsen, Will. Zeillin bearbeitet, und mit Unterstützung der Notgemeinschaft der deutschen Wissenschaft und des deutschen Vereins zur Erforschung

Palästinas herausgegeben von PETER THOMSEN. Vierter Band : Die Literatur der Jahre 1915-1924, II. Hälfte. Leipzig, G. C. Hinrichs, 1927, 8°, pp. 401-754.

Cette excellente publication a été retardée par la guerre ; il faut espérer qu'elle se poursuivra désormais sans obstacle. Le présent volume comprend les sections « géographie » et « Palestine contemporaine ». On y a joint une bibliographie des travaux relatifs aux manuscrits palestiniens et aux bibliothèques qui en contiennent, un appendice au tome III, et une table des noms propres.

MAX SULZBERGER.

Griechische Quellen zur Faustsage : Der Zauberer Cyprianus ; Die Erzählung des Helladius ; Theophilus. Eingeleitet, herausgegeben und übersetzt von L. RADERMACHER. Vienne et Leipzig, 1927, 8°, 277 p., 1 pl. (*Akad. der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse. Sitzungsberichte*, 206. Band, 4. Abhandlung).

Ce sont trois récits chrétiens, dont chacun comporte plusieurs recensions, en partie inédites, et qui ont en commun le thème d'un personnage qui vend son âme au diable et s'en repent ensuite. M. Radermacher publie, d'après des collations nouvelles qu'il a faites de plusieurs manuscrits, trois recensions de la première légende, deux de la deuxième et trois de la troisième. L'ordonnance matérielle de cette édition multiple est excellente, parfaitement claire et commode. Chaque recension du n° I est accompagnée d'une traduction allemande. Tous les textes sont munis d'apparats critiques et établis avec un soin extrême. Corrections assez nombreuses, souvent définitives. Le commentaire, exempt de verbiage, ce qui est bien rare, intéressera tous les hellénistes (cf., p. 252, la note sur δξν). Enfin, l'introduction qui ouvre le volume est la meilleure étude qu'on puisse lire, croyons-nous, sur les archétypes de Faust dans le folklore et la littérature.

En appendice, M. Radermacher a réédité, d'après les Bollandistes (*A. S.*, mai. VII, p. 50), mais en y ajoutant des conjectures pour la plupart certaines, la légende d'Anthémios et de Marie d'Antioche.

MAX SULZBERGER.

NIKOS A. BEES (Βέης), *Der französisch-mittelgriechische Ritterroman « Imberios und Margarona » und die Gründungssage des*

Daphniklosters bei Athen. Berlin-Wilmersdorf, Verlag der « Byzantinisch-neugriechischen Jahrb. », 1924, 8°, 108 pp. (*Texte und Forschungen zur byzantinisch-neugriechischen Philologie.* N° 4).

Il s'agit de l'adaptation grecque d'un vieux roman français bien connu : *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*. Le consciencieux et utile travail de M. Bees, fondé non seulement sur une connaissance étendue des sources bibliographiques, mais encore sur des traditions orales recueillies en Grèce, étudie principalement la tradition manuscrite, les noms des personnages, les affinités ou les divergences entre le poème grec et l'original français, les variantes que le folklore des divers pays a brodées sur le même thème, et surtout la transmission de la légende de France en Grèce. La localisation de cette histoire au monastère de Daphni, « le cloître d'or », donne à penser que les agents intermédiaires ont dû être des moines français.

MAX SULZBERGER.

Acta Sanctorum Novembris, collecta digesta illustrata ab H. DELEHAYE et P. PEETERS, t. IV, quo dies nonus et decimus continentur. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1925, f°, XII-766 p.

Cette publication géante, qui est une des gloires de la science belge, a failli être compromise par les conséquences de la guerre, et par la mort des PP. De Smedt, Poncelet et Van Ortruy. Mais l'ardeur et la sérénité des survivants n'ont pas faibli, et dès 1925 ils ont pu, grâce au subside alloué par la Fondation universitaire, procurer le quatrième tome des Actes de saints fêtés en novembre. Le P. Delehaye s'est plus particulièrement occupé des productions occidentales, le P. Peeters des textes orientaux. Leurs deux principaux collaborateurs ont été les RR. PP. Paul Grosjean, pour les textes celtiques, et Robert Lechat, pour les textes latins du moyen âge. La disposition des matières, dans ce tome IV, est la même que dans les précédents, c'est-à-dire que chaque section comporte la publication des Actes du personnage dont il s'agit, accompagnés d'un appareil critique et précédés d'un *commentarius praeivus*, où sont étudiées, d'une manière qui le plus souvent, semble définitive, toutes les questions de critique et d'histoire. Aux textes orientaux ou celtiques est jointe une traduction latine.

Il faudrait un petit volume pour parler convenablement de cet ouvrage. En voici le sommaire (1).

(1) On a lu, pages 773 et suivantes, l'article consacré aux textes byzantins.

Page 11 : *Saint Théodore* ; Euchaita (auj. Awkhat) ; époque inconnue (par H. D[elehaye]). Nombreux textes grecs, dont le plus célèbre est l'Ἐγκώμιον de Grégoire de Nysse. — P. 90 : Les saints *Eusèbe, Marcel, Hippolyte, Hadria, Pauline, Neon, Marie, Maxime, Marlana et Valérie*. Rome, époque inconnue (par H. D.). D'après une inscription de Damase ces martyrs sont grecs. Actes en latin. — P. 100 : *S. Alexandre [de Pydna]*. Thessalonique. Époque inconnue (H. D.). — P. 101 : *S. Ursin*, premier évêque de Bourges. III^e siècle (H. D.). Ce qu'il y a d'historique dans la *Vita* vient de Grégoire de Tours. — P. 115 : *S. Timothée*, évêque d'Antinoüs. IV^e siècle. Courte biographie arabe (par le R. P. P[eters]). — P. 118 : *S. Agripin*, évêque de Naples. III^e siècle. Recueil de *miracula*, en latin (H. D.). — P. 128 : *S. Aurèle*, évêque de Ridition (Arménie). Vers 475. (H. D.). On peut douter qu'Aurèle ait réellement été évêque de Ridition. Il est mort à Milan, et c'est à Milan que s'est formée la tradition qui a servi de base aux *Vitae* rédigées par un moine de Hirschau, par Williram (XI^e siècle) et par Trithème. — P. 142 : *S. Ascanafar*, « princeps romanus ». Époque inconnue (P. P.). *Vie* éthiopienne. — P. 144 : *S. Cynon*. Cambrie, V^e siècle (P. Grosjean). — P. 145 : *S. Bénigne*, évêque d'Armagh, vers 467 (P. Grosjean). Une *Vie* gaélique et une latine — P. 188 : *S. Pappon Post Prilen*, confesseur en Cambrie. VI^e siècle (P. Grosjean). — P. 191 : *S. Isbozel*. Perse, vers 553 (P. P.). Actes en arménien et en géorgien. — P. 216 : *Saintes Eusloïe et Sopatra*. Constantinople. VI^e-VII^e siècles (H. D.). — P. 219 : *S. Théostéricle*, moine sur l'Olympe (H. D.). IX^e siècle ? — P. 220 : *S. Georges*, évêque de Lodève, vers 870 (H. D.). — P. 221 : *S. Théocliste*, à Lesbos dans l'île de Paros, IX^e siècle (H. D.). *Vie* par l'hagiographe paphlagonien Nicétas. — P. 233 : *Sainte Thomaïs*, de Lesbos. Constantinople. Début du IX^e siècle (H. D.). — P. 247 : *S. Jean*, abbé du Bizan en Ethiopie. XV^e siècle (P. P.). *Vie* éthiopienne. — P. 267 : *Beata Helena* de Hongrie, moniale dominicaine. XIII^e siècle (par le R. P. R. Lechat). Biographie latine. — P. 277 : *Nicolas*, frère convers cistercien à Villers, Brabant. Vers 1300 (H. D.). — P. 280 : *Sainte Jeanne* de Signa en Etrurie, vers 1307 (H. D.). *Vita* écrite vers 1390. — P. 288 : *De S. Ludovico Morbiolo*, Bologne, vers 1485 (H. D.). Biographie presque contemporaine rédigée en distiques élégiaques par Baptiste de Mantoue. — P. 297 : *B. Gratia*, près de Venise, vers 1508 (R. Lechat). — P. 304. Notice du P. Grosjean

sur quelques saints irlandais, fort peu connus et dont l'un même n'a jamais existé, son nom étant dû à une faute de copiste. — P. 318 : *SS. Tryphon, Respicus et Nymphe*. Rome, époque inconnue (H. D.). Panégyriques par les empereurs Léon le Sage et Théodore Lascaris. — P. 384 : *S. Démétrien*, évêque. Antioche, vers 260 (P. P.). Extrait d'une chronique arabe du XI^e siècle. — P. 391 : *S. Oreste*, en Cappadoce. Époque incertaine (H. D.).[†] *Deux Vitae* en grec. — P. 399 : *Sainte Nalalène*. Aquitaine, époque inconnue (H. D.). — P. 402 : *SS. Tibère, Modeste et Florentia*. Époque inconnue (H. D.). — P. 411 : *S. Spacius*. Époque incertaine (H. D.). — *SS. Narsès, Joseph, etc...* Perse, IV^e siècle (P. P.). Actes syriaques. — P. 432 : *S. Martyrien ou Mari* de Beth-Sahde. Époque inconnue (P. P.). — Actes syriaques. — P. 472 : *S. Daniel*. Perse, époque inconnue. (P. P.). Actes éthiopiens, très suspects. — P. 475 : *S. Probus*, évêque de Ravenne. III^e-IV^e siècles (H. D.). — P. 482 : *S. Monitor*, évêque d'Orléans, V^e siècle (P. Grosjean). Fragment biographique en gaélique. — P. 483 : *S. Greallanus*, confesseur, Écosse. — P. 495 : *S. Aidus*, évêque de Killare. Vers 589 (P. Grosjean?). Trois *Vitae* en latin. — P. 531 : *S. Elaeth*, confesseur en Irlande, VI^e siècle (P. Grosjean). — P. 532 : *S. Just*, évêque de Cantorbéry, VII^e siècle (H. D.). — P. 538 : *S. Baudolin*. Villa del Foro (près Alexandrie en Italie), VIII^e siècle (H. D.). — P. 541 : *S. Constantin*. Babylonie, IX^e siècle (P. P.). *Passio* en géorgien. — P. 564 : *S. Jean*, évêque de Mecklembourg. XI^e siècle (H. D.). — P. 566 : *Ambrosio Massano*, confesseur de l'ordre des Frères Mineurs, en Ombrie. XIII^e siècle (R. Lechat). Texte du procès de canonisation (XIII^e siècle). — P. 609 : *S. André Avellino*, de Naples, mort en 1608 (R. Lechat) *Vie* en italien. Témoignages sur l'ébullition du sang. — P. 623 : Notices sur divers saints irlandais, par le P. Grosjean. — P. 627 ; *S. Constantin*, juif converti, moine en Bithynie. IX^e siècle (H. D.). *Vie* en grec, dont les éléments semblent empruntés à la tradition orale. — P. 656 : *S. Blaise*, mort au début du X^e siècle (H. D.). (S. Blaise fut moine à Rome, à Constantinople et au mont Athòs. — P. 669 : *S. Michel*. Alexandrie, XIII^e-XIV^e siècles (H. D.). Panégyrique par le grand logothète Théodore Météochite. — P. 678 : *S. Jean-le mineur*. Thrace, X^e-XI^e siècle (H. D.). *Vie* par Théodore Météochite. — P. 688 : *S^{te} Marie la mineure*. Thrace. Morte en 902 (P. P.). *Vie* écrite au X^e siècle.

Cette énumération montre assez la richesse des matières que l'on

trouvera dans cet énorme in-folio, et le haut intérêt qu'il présente notamment pour les byzantinistes. Nous l'avons lu ou feuilleté avec le plus grand plaisir et aussi avec un véritable sentiment d'admiration et de gratitude pour le labeur si long et souvent si ingrat qu'il a dû exiger.

Un triple *Index* termine le volume : *historicus, topographicus et realis*. M. S.

D. C. HESSELING, *Een eigenaardig gebruik van het futurum in het nieuwe Testament*, extrait des *Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afdeling letterkunde*, deel 65, Serie A, n° 4, pp. 141-150, Amsterdam, 1928.

Dans trois passages du Nouveau Testament (MATTH., 27, 4 et 24 ; Actes, 18, 15), le futur d'ὄρᾶν est employé dans le sens de : « C'est votre (leur) affaire, cela ne me regarde pas ». On ne trouve d'exemples de cette acception ni dans les textes classiques ni dans les inscriptions ou les papyrus, mais bien dans les *Entretiens* d'Épictète et les *Pensées* de Marc-Aurèle. Ce n'est ni un hébraïsme ni une locution particulière aux Stoïciens. C'est un latinisme qui a laissé des survivances dans le grec moderne où des expressions comme ἄς ὄψεται, ἄς ὄψονται ont le même sens. Nous ne pouvons que nous rallier aux conclusions du savant helléniste hollandais.

P. G.

Μιχαήλ Θ. Λάσκαρι, ἐκτάκτου καθηγητοῦ τοῦ Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης, Λόγος ἐναρκτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς ἱστορίας τῶν λαῶν τῆς Χερσονήσου τοῦ Αἰμου, ἐν Θεσσαλονίκῃ, τύποις Ἑμποροβιομηχανικῆς Μακεδονικῆς Ἐταιρίας Τζιμισκῆ, 1927. 19 pages.

M. Michel Th. Lascaris, le jeune savant hellène qui a eu l'heureuse idée d'étudier à fond la langue yougoslave et de se spécialiser dans l'histoire serbe, a été chargé par son gouvernement, après de brillantes études à Athènes et à Belgrade, d'enseigner à l'Université de Thessalonique l'histoire des peuples de la Péninsule des Balkans. Cette brochure contient son discours inaugural. Il y met en relief le rôle de Thessalonique, capitale de la Macédoine, où un historien grec est admirablement placé pour suivre de près le travail historique des Serbes et des Bulgares, presque exclusivement con-

sacré à cette même Macédoine, jadis et naguère *μῆλον τῆς ἔριδος* entre les trois peuples. M. Lascaris étudie dans ses cours : a) l'histoire des Balkans au XIX^e siècle ; b) l'histoire d'un peuple balkanique avant le XIX^e siècle. Ce qui nous intéresse surtout dans cette brochure abondamment annotée, c'est l'utile bibliographie historique qu'il donne à ses auditeurs et à ses lecteurs.

Bibliographie très générale, mais qui rendra de grands services. Je lui emprunte quelques indications. Sur l'histoire de l'Albanie, il faut consulter surtout deux bons travaux de SUFFLAY : 1) *Städte und Burgen Albaniens hauptsächlich während des Mittelalters*, dans les *Denkschriften der Wiener Akademie*, LXIII, 1924, et 2) un recueil d'articles intitulé *Srbi i Arbanasi*, Belgrade 1928. Pour la Bulgarie, le livre vieilli de JIREČEK (1876) est remplacé par la grande histoire de ZLATARSKI : *Istoria na blgarskata država prez srednite vekove*, Sofia, (2 tomes parus), qu'on traduira, nous l'espérons, dans une langue occidentale.

G. I. BRATIANU, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, Geuthner, 1929. 359 pages in-8°, avec 5 planches et 1 carte.

Nous avons demandé à un spécialiste de rendre compte de ce très bel ouvrage, aussi savant que bien écrit, et qui repose en grande partie sur les recherches personnelles de l'auteur dans les archives de Gênes. Le livre est d'un véritable historien. Il est plein d'aperçus ingénieux et de vues géniales sur l'histoire de la colonisation. Depuis Heyd, rien d'aussi important n'a été écrit à propos du commerce dans le Levant, au moyen âge.

LAONICUS CHALCO CANDYLES, ed. E. DARKO : *LAONICI CHALCO CANDYLAE Historiarum Demonstrationes ad fidem codicum recensuit, emendavit, annotationibusque criticis instruxit Eugenius DARKO*. T. I (l. I-IV), t. II, pars prior (l. V-XVII), pars posterior (l. VIII-X). Budapest, 1922-1923-1927.

Compte rendu excellent, de cette édition modèle du dernier historien byzantin, par V. Laurent, *Echos d'Orient*, 1928, p. 465-470. Nous en parlerons longuement dans notre tome V (1929).

HENRI PIRENNE, *Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne*, CC. de l'Ac. des Inscriptions et Belles-Lettres 1928, pp. 178-191. Un bulletin spécial sera consacré dans le t. V de *Byzantion* à la question des relations entre l'Orient et l'Occident, telle que M. Pirenne l'a posée.

N. BĂNESCU, *Chipuri și Scene din Bizanț* (Figures et scènes de Byzance). Cluj s. d. (1927), 184 pages, petit in-8°.

Nous ne pouvons rendre compte que trop brièvement de ce joli volume de savante vulgarisation, qui semble être la condensation d'une série de conférences, neuf en tout, sur des figures ou des moments célèbres de l'histoire de Byzance. On y observe une sorte de progression d'intérêt. Car les premiers chapitres, sur Hypatie et S. Jean Chrysostome semblent moins travaillés que les autres, tandis que Michel Psellos (pp. 110 à 143, et le héros favori de M. Bănescu, Katakalon Kekaumenos, sont l'objet d'études approfondies. Nous avons traduit depuis longtemps le chapitre III (consacré au siège de Constantinople en 626). Mais l'abondance des matières ne nous a pas permis de l'insérer dans ce tome IV extraordinairement chargé. Au reste voici la table des matières.

- I. Une martyre de la philosophie païenne : Hypatie.
- II. S. Jean Chrysostome.
- III. Un siège mémorable de Constantinople.
- IV. Léon V l'Arménien.
- V. Une figure de la théologie byzantine : Théodore le Stoudite.
- VI. Byzantins et Russes à Silistrie.
- VII. Michel Psellos.
- VIII. Un duc byzantin de Dorostolon (Silistra) : Katakalon Kekaumenos.
- IX. Mānuel Comnène.

LIBRE, revue paraissant tous les deux mois et consacrée à la littérature grecque moderne, Montpellier.

Nous n'avons pas eu jusqu'à présent l'occasion de signaler cette revue si originale et si personnelle, si agressive et si sympathique. Mais elle nous a rendu récemment de grands services, en nous signalant plus d'un travail grec qui nous avait échappé. Nous lui devons notamment la révélation de *Ἑλληνικά*, Athènes, 1928, Sidéris, une « belle publication qui fait honneur à MM. Amandos et Kougéas, directeurs et à tous leurs collaborateurs », mais que nous n'avons pas reçue. Tous les byzantinistes qui s'intéressent au mouvement littéraire de la Grèce actuelle lisent avec le plus grand profit, et avec autant de plaisir que de profit, le périodique de Montpellier, dirigé par le seul critique que possèdent les lettres néo-grecques. On trouvera dans les numéros 82-83 (août-septembre 1929) un

compte rendu de la thèse de Mlle Valérie Daniel : *La question du « Prodigio »* (Paris, Hachette 1928, 245 pages), qui n'est pas arrivée jusqu'à la rue des Bollandistes. *Libre* mériterait d'être encouragé et soutenu par les Hellènes et par les philhellènes.

ANTHOLOGIE GRECQUE, *première partie : Anthologie Palatine*, tomes I et II, (Livres I à IV, livre V). Texte établi et traduit par Pierre WALTZ (pour le tome II en collaboration avec Jean GUILLON). Collection des Universités de France. Paris. 1928.

Nous regrettons de nous borner provisoirement à une simple annonce de cette excellente édition qui intéresse à tant d'égard les études byzantines. Signalons la copieuse introduction (87 pages), les notices mises en tête du livre I (épigrammes chrétiennes), du livre II (description par Christodoros des statues du Zeuxippos.

PAUL PERDRIZET, *L'Archange Ouriel (Seminarium Kondakovianum, II, p. 241-276)*.

Avec une prodigieuse érudition, M. P. Perdrizet fait « l'histoire d'Ouriel ». Tour à tour théologien, philologue, historien de l'art universel, slavisant, « iconographe », il commence au livre d'Hénoch et à l'origine iranienne. Ouriel est l'un des quatre archanges des judéo-chrétiens et de la littérature apocalyptique. On a mis très tôt ces quatre archanges en rapport avec les quatre points cardinaux : cette idée est peut-être égyptienne. En Cappadoce (XI^e siècle), Ouriel est associé à Gabriel, Michel, Raphaël, Phlogotheël : M. Perdrizet veut bien rappeler que j'ai découvert celui-ci.

Mais le chiffre des archanges monte à sept et plus. M. Perdrizet étudie « la dévotion catholique des sept anges », aussi bien que, quelques gravures flamandes représentant les archanges. Enfin il se demande *possitne Urielis nomen aliquo modo relineri ?*

On ne saurait résumer ce mémoire plein de trouvailles, de rapprochements ingénieux ou « géniaux », de belles images aussi, parmi lesquelles deux magnifiques portraits d'Ouriel : celui de Spasneredicy (près de Novgorod) et celui d'Elmale Kilissé (Cappadoce), prêté par le R. P. de Jerphanion. Cet opuscule illustre non seulement un archange dont la gloire a pâli, mais la manière séduisante de l'homme de France qui explique le mieux les textes par les monuments, et les monuments par les textes.

OUVRAGES REÇUS PAR LA REVUE.

- Arta și Arheologia*, I (1927-1928), fasc. 1 et 2. Directeur : Prof. O. TAFRALI, Jassy. Fera l'objet d'un compte rendu.
- G. I. BRĂTIANU, *Actes de notaires génois de Péra et de Caffa de la fin du XIII^e siècle* (*Académie Roumaine, Etudes et Recherches*, II) Bucarest, 1929. (Pièces justificatives).
- PAUL COLLINET, *Le rôle de la doctrine et de la pratique dans le développement du droit romain privé au Bas-Empire. Essai de mise au point de la controverse*, Paris, Libr. du recueil Sirey, 1929, 67 p. in-8°.
- P. CONSTANTINESCU-IASI, *Originalitatea pridvorului deschis în arhitectura românească*, Iasi, Institutul de Arte Grafice « Viata românească », 1927, 24 p. (avec gravures), in-8°.
- FR. DÖLGER, M. Κριτοῦ τοῦ Πατζῆ Τιπούκειτος *librorum LX Basilicorum summarium. Libri XIII-XXIII*, Rome, Bibl. Apostolique Vaticane, 1929, 226 p., in-8° (n° 51 de la collection *Studi e Testi*).
- L. N. D'OLWER, *Un témoignage catalan du siècle de Rhodes en 1444*, 12 p., in-8° (extrait des *Estudis universitaris catalans*, XII) (avec un plan).
- R. EGGER, *Die Städtliche Kirche in Stobi* (tiré à part du t. XXIV de l'Annuaire de l'Institut autrichien d'Archéologie, 1928, pp. 42-87, in-4° (avec gravures).
- M. JUGIE, *Theologia dogmati a christianorum orientalium ab ecclesia catholica dissidentium*. t. I : *Theologiae dogmaticae Graeco-Russorum origo, historia, fontes*, Paris, Letouzey et Ané, 1926, 727 p., in-8°.
- M. Λάσκαρι, *Σημειώσεις περί τοῦ πληθυσμοῦ τῆς Πάργας κατά τὸν ιζ' αἰῶνα*. Extrait du t. II des « *Chroniques d'Epire* » pp. 170-172 in-8°.)
- M. Λάσκαρι, 'Ελληνικά (bibliographie). Extrait du t. I, pp. 187-192, in-8°.
- M. LASCARIS, *Deux publications serbes concernant l'histoire roumaine*. Extrait de la *Revue historique du Sud-Est européen*, juill.-sept.

- 1927, *Datina Românească*, Vălenii-de-Munte (Roumanie), pp. 1.11, in-8°.
- M. LASCARIS, *La littérature historique grecque. Comple rendu 1921-1927*, 10 p., in-8°. Extrait du *Bulletin d'information des sciences historiques en Europe orientale*, I, Varsovie, 1928, p. 9-18.
- M. LASCARIS, *Joachim, métropolitaine de Moldavie et les relations de l'Église moldave avec le patriarcat de Pe^s et l'archevêché d'Achris au XV^e siècle*, 32 p., in-8°. Extrait du *Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine*, t. XIII, Bucarest, 1927.
- M. LASCARIS, *Λόγος έναρκτήριος εἰς τὸ μάθημα τῆς ἱστορίας τῶν λαῶν τῆς Χερσονήσου τοῦ Αἰμου*. 19 p., in-8°, Thessalonique, Tsimiscès, 1927.
- Σ. Μενάνδρου, *Κυπριακή γραμματική. Μέρος Β'. περὶ τῶν Ῥημάτων*, Athènes, Sakellaridès, 1925, Extrait du t. XXXVI d'Athènes (1925), pp. 35-79, in-8°.
- E. PATZIG, *Von Malalas zu Homer*, tiré à part de la *Byzantinische Zeitschrift*, XXVIII, 1 et 2, Leipzig, Teubner, 1928, 11 p., in-8°.
- N. D. PROTASOV, *Le vieux vêtement bulgare dans la miniature slave*. (Tirage à part) p. 87-95, in-8°.
- N. D. PROTASOV, *Réminiscences syriaques dans les monuments de l'industrie d'art de Chersonnèse*. p. 100-112 (avec gravures) in-8°. (Tirage à part).
- H. F. SCHMIDT, *Neuere Beiträge zur Frage nach der ältesten kirchenslavischen Nomokanon-übersetzung* dans le *Zeitschrift für slavische Philologie*, vol I, fasc. 1 et 2, Leipzig, 1924, pp. 198-210, in-8°.
- F. I. USPENSKIJ, *Nécrologie de*, par D. N. Anastasijevič, p. 53-63, dans « *Théologie* » 4^e année, 1^{er} vol., Belgrade, 1929, pp. 53-63, in-8°.
- V. E. VALDENBERG, *Le discours de Justin II à Tibère* tiré du *Bulletin de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S.*, Leningrad, 1928, n° 2, pp. 111-140, in-8°.
- Symbolae Osloenses* éd. par S. EITREM et G. RUDBERG, fasc. VII, Oslo, Some et Cie, 1928, 94 p., in-8° (avec figures).
- Arsbok*, 1925, Lund, C. W. K. Gleerup, 37 p. in-8° contenant :
N. BROUNOFF, *Un nouveau type d'église dans la Russie du Nord-Ouest au XII^e siècle*.
- Mélanges de l'Institut français de Hautes-Études en Roumanie*, 1927.
Ed. par la *Cultura natională*, Bucarest, 1928, 105 p., in-8°.

TABLE DES MATIÈRES

Tome IV (1927-28)

	Pages
Dédicace à M. Charles Diehl	1
CH. DIEHL, Remarques sur deux chartes byzantines de Patmos	1-6
D. ANASTASIJEVIĆ, Le typikon de Tzimisçès.....	7-11
L. BRÉHIER, Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople	13-28
R. GOOSSENS, L'ὄδοντοτύραννος, animal de l'Inde	29-52
E. HANTON, Lexique explicatif du Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure	53-136
L. HAUPTMANN, Les rapports des Byzantins avec les Slaves et les Avars pendant la seconde moitié du VI ^e siècle	137-170
D. C. HESSELING, Une nouvelle version du Roman de Digénis Akritas	171-178
M. KANDEL, Quelques observations sur la Devastatio Constantinopolitana	179-188
N. A. MOUCHMOV, Un nouveau boullotirion byzantin	189-191
L. NICOLAU D'OLWER, Note sur le commerce catalan à Constantinople en 1380	193-195
G. REDL, La chronologie appliquée de Michel Psellos	197-236
V. VALDENBERG, La philosophie byzantine aux IV ^e -V ^e siècles	237-268
V. VERNADSKIJ, Relations byzantino-russes au XII ^e siècle.....	269-276
NIKO ZUPANIĆ, Les Serbes à Srbčičšte (Macédoine) au VII ^e siècle..	277-280
E. PATZIG, Malalas und Diktys führen zur Lösung eines archäologischen Problems	281-300
K. A. C. CRESWELL, La mosquée Al Aqṣā et la Nêa de Justinien	301-311
B. FILOW, Die Miniaturen des Evangeliums Iwan Alexander's in London	313-319
L. KARAMAN, Deux portraits de souverains yougoslaves sur des monuments dalmates du haut moyen âge	321-336
H. GRÉGOIRE et M.-A. KUGENER, Quand est né l'empereur Théodose II?	337-348
F. STELÈ, La Vierge protectrice à Graz	349-362
N. BAKLANOV, Deux monuments byzantins de Trébizonde :	
1. L'Eglise de Saint-Eugène	363-375
2. La Chrysocéphalos	377-391
N. BROUNOV, La Sainte-Sophie de Trébizonde	393-405
M. ALPATOV, Les reliefs de la Sainte-Sophie de Trébizonde.....	407-418

	Pages
N. PROTASSOFF, Monuments de Dževizlyk	419-425
A. GRUNZWEIG, Un exemple de vente directe de drap flamand dans le Levant	427-429
F. VERCAUTEREN, Note sur les rapports entre l'Empire franc et l'Orient à la fin du IX ^e siècle	431-435
H. GRÉGOIRE, Inscriptions historiques byzantines	437-468
P. GRAINDOR, Pamprepios (?) et Théagène	469-475
H. GRÉGOIRE, L'Étymologie de « Labarum »	477-482

Chronique

A. — BULLETINS RÉGIONAUX.

Les études byzantines en Russie 1924-1929. Par V. VALDENBERG	483-504
Roumanie. Par N. BANESCU	504-509

B. — BULLETINS SPÉCIAUX.

Bulletin de l'art byzantin, Par G. A. SOTIRIOU	510-539
Chronique de droit byzantin. Par P. COLLINET	540-543
Bulletin papyrologique III (1927-28). Par M. HOMBERT.....	544-568

Comptes rendus

MINGANA, The Early Spread of Christianity in Central Asia and Far East, Par P. Peeters	569-774
Edwin Hanson FRESHFIELD, A manual of Roman Law, the Ecloga published by the Emperors Leo III and Constantino V of Isauria at Constantinople a. d. 726, rendered into English	574-582
LE MÊME, A revised manual of Roman Law, etc... ..	574-582
LE MÊME, A manual of Later Law, etc... ..	574-582
LE MÊME, A manual of Eastern Roman Law, etc... ..	574-582
LE MÊME, Les manuels officiels de droit romain, etc. Par C. A. Spulber.	574-582
Germaine ROUILLARD, L'administration civile de l'Égypte byzantine. Par P. Orgels	583-600
L. PETIT, X. A. SIDÉRIDÈS, M. JUGIE, Georges Scholarios. Par Jugie	601-637
C. A. SPULBER, L'Éclogé des Isauriens. Par E. H. Freshfield	637-641
P. HENDRIX, De Alexandrijnsche Haeresiarch Basilides. Par Backvis	641-644
D. A. ZAKYTHINOS, Michel Marulle, Tarchianote, poète grec de la Renaissance. Par A. Abel	644-651
Jean EBERSOLT, Orient et Occident. Par A. Abel	651-656
X. A. Νομικός, Εἰσαγωγή στὴν Ἱστορίαν τῶν Ἀράβων. Par A. Abel	656-658
C. M. MACRI, L'organisation de l'économie urbaine dans Byzance sous la dynastie de Macédoine. Par F. L. Ganshof	658-660
Paul MURATOFF, La peinture byzantine. Par A. Grabar	660-668
BOGDAN D. FILOW, Les miniatures de la Chronique de Manassès. Par Paul Graindor	669-670

P. ORLANDOS, Μνημεία τοῦ Δεσποτάτου τῆς Ἡπειροῦ. Ἡ κόκκινη ἐκκλησιά. Par Paul Graindor	670-671
Otmar SCHISSEL, Marinos von Neapolis. Par P. Graindor	671-672
A. K. ORLANDOS, Μοναστηριακὴ ἀρχιτεκτονική. Par Paul Graindor	672-673
A. K. ORLANDOS, Ἀνατολίζουσαι βασιλικαὶ τῆς Λακωνίας, par Paul Graindor	673-674
A. K. ORLANDOS, Τὸ Βαπτιστήριον τῆς Κῶ. Par P. Graindor	674-675
Gabriel MILLET, Monuments de l'Athos. Par Paul Graindor	675-678
A. GRABAR, La décoration byzantine. Par Paul Graindor	678
G. ROUILLARD, L'administration civile de l'Égypte byzantine. Par Paul Graindor	678-679
FRIEDRICH VOGEL, Bibliotheca philologica classica. Par Paul Graindor	679
SERTA BRUNSMIDIANA, Par Paul Graindor	680- 82
Georgina BUCKLER, Anna Comnena et Elizabeth A.-S. DAWES, The Alexiad of the Princess Anna Comnena. Par Henri Grégoire ...	684-692
W. CALDER, Monumenta Asiae Minoris Antiqua, t. I. Par Henri Grégoire	692-701
F. DÖLGER, Beiträge Geschichte de zur byzantinischen Finanzverwaltung Par Henri Grégoire	701-704
R. GUILLAND, Essai sur Nicéphore Grégoras. Par Henri Grégoire..	704-708
D. C. HESSELING, La plus ancienne rédaction du poème épique de Digenis Akritas. Par Henri Grégoire	708-711
A. ORLANDOS, Παλαιοχριστιανικαὶ βασιλικαὶ τῆς Λέσβου. Par Henri Grégoire	711-715
Emile RENAULD, Michel Psellos (tome II). Par Henri Grégoire ...	716-728
J. BIDEZ, Michel Psellus, Epître sur la Chrysopeé, etc... et K. SVOBODA, La démonologie de Michel Psellos. Par Henri Grégoire	728-734
D. M. ROBINSON, <i>Greek and latin Inscriptions from Asia Minor</i> . Par Henri Grégoire	734-745
S. RUNCIMAN, The emperor Romanus Lecapenus. Par Henri Grégoire	736-744
G. SOYTER, Byzantinische Geschichtschreiber und Chronisten. Par Henri Grégoire	744-746
A. Ch. CHATZIS, Πόθεν τὸ ἔθνικόν Σκιπετάρ. Par Henri Grégoire	746-748
Chr. BAUR, Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit, t. I. Par Henri Grégoire	748-751
A. A. VASILIEV, History of the Byzantine Empire, t. I. Par Henri Grégoire	752-756
K. A. C. CRESWELL, Early Muslim Architecture. Par Henri Grégoire.	757-764
Georg OSTROGORSKY, Studien zur Geschichte des byzantinischen Bilderstreites. Par Henri Grégoire	765-771
FRIEDRICH FUCHS, Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter. Par Henri Grégoire	771-778
R. REITZENSTEIN, Die Vorgeschichte der christlichen Taufe. Par Isidore Lévy	778-782

Nouvelles et Informations diverses

	Pages
Gustave Schlumberger. Par Henri GRÉGOIRE	783-787
Les Mélanges Diehl,	788-789
Le Congrès de Belgrade	789-791
Les Acta Sanctorum. Par Henri GRÉGOIRE	791-812
Table des Revues	813-823
Memento Bibliographique	825-840
Ouvrages reçus par la Revue	841-842
TABLE DES MATIÈRES	843-846

En donnant le dernier bon à tirer de Byzantion IV (1927-28), sorti des presses de Vaillant-Carmanne le 1^{er} octobre 1929, la direction de la Revue est heureuse d'exprimer sa reconnaissance envers M^{lle} MARIE HENDRICKX, qui depuis un an a fait avec zèle l'office de secrétaire de la rédaction. La direction remercie aussi MM. ARMAND ABEL, MAX SULZBERGER et C. BACKVIS, qui ont rendu à la publication plus d'un service.

ERRATA ET ADDENDA

Page 330, ligne 15, lire *rois croates* et non serbes.

Page 333, ligne 13, remplacer Geflechtsornamentik par *décor à entrelacs*.

Pages 467-467. Il faut toutefois reconnaître que CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE (III, p. 27 Bonn) et ZONARAS (livre XIV, chap. 7) donne une inscription en distiques comme ayant figuré sur le pont du Sangarius, bâti par Justinien (cf. PROCOPE, *De Aedificiis*, V, 3).

Page 495, ligne antipénultième, au lieu de : molydobulle avec présentation, lire *molydobulle avec représentation*.

Page 496, ligne 20, au lieu de le sens de l'épithète Κοτθικός dans la titulaire des empereurs byzantins, lire *l'épithète Γοτθικός dans la titulature des empereurs byzantins*.

Page 497, ligne 13, au lieu de Hashburner, lire *Ashburner*.

Page 543, avant dernière ligne, au lieu de Beirûlskolan och digestezná, lire *Beirûtskolan och digesterna*.

Page 523, ligne 18, au lieu de Petcovié, lire *Petkovié*.

Page 190, au lieu de και στρατ (ηλάτη), lire (καί) στρ (α) τιλάτ(η) les parenthèses sont mal placées.

Page 405, ligne 14, au lieu de Boucklonov, lire *Baklanov*.

Page 684, ligne 6-7, lire translated A. S. DAWES, M. A., D, Lit. (Lond.), London, Kegan Paul, Trench, Trubner et Co, Broadway House, 68-74 Carter Lane, E. C. 1928.
